



Les Républiques de Donato Giannotti.

Une biographie d'un républicain florentin du XVI^e siècle.

Volume I

Hélène Soldini

Thèse soumise au jury pour approbation en vue de
l'obtention du titre de Docteur en Histoire et Civilisation
de l'European University Institute

Florence, 09/12/2014

European University Institute
Département d'Histoire et Civilisation

Les Républiques de Donato Giannotti.
Une biographie d'un républicain florentin du XVIe siècle.

Volume I

Hélène Soldini

Thèse soumise au jury pour approbation en vue de
l'obtention du titre de Docteur en Histoire et Civilisation
de l'European University Institute

Membres du jury

Madame le Professeur Antonella Romano, EHESS - Centre Alexandre Koyré, Directrice
de thèse à l'European University Institute

Monsieur le Professeur Jean-Louis Fournel, Université Paris 8 Saint-Denis, co-directeur
externe

Monsieur le Professeur Luca Molà, European University Institute, second lecteur

Monsieur le Professeur Edward Muir, Northwestern University, Chicago

Monsieur le Professeur Romain Descendre, École Normale Supérieure, Lyon

© Hélène Soldini, 2014

Aucune partie de cette thèse ne peut être copiée, reproduite ou distribuée
sans la permission préalable de l'auteur.

Abstract

How did republican thought revive in Florence at the time of the rise to power of the Medici family and all along the establishment of the Grand Duchy in Tuscany during the XVIth century ? Although the Republic crumbled in 1530, Florentine republican thought managed to survive, sometimes through unexpected channels. Considering the case of Donato Giannotti (1492-1572), usually presented as the last representative of Florentine republicanism, the question of the revival of republican thought can be addressed anew.

This dissertation is an attempt to shed new light on the History of Florentine republican thought by adopting a biographical approach that focuses on the circumstances surrounding the redaction, diffusion and publication of Giannotti's two main texts, the dialogue *Della Repubblica de' Vinitiani* and the treaty *Della Repubblica fiorentina*. While these writings have been studied in the framework of Intellectual History and History of Political Thought, my research proposes an alternative reading which investigates the material history of the texts. It reveals the exchanges of information that shaped the writing process and it emphasizes the transmission of Giannotti's books (be they manuscript or printed books). Contrary to the idea that the collapse of the last Republic sealed the end of Florentine republican thought, my research highlights the circulation of republican knowledge outside Tuscany, in the period of Medicean domination. Accordingly, I argue that its survival rested on the circulation of republican texts across the Italian peninsula and Europe, thus inviting researchers not only to adopt new methodological tools, but also to enlarge the geographical and chronological scale in order to apprehend the republican history of Florence.

Hence, this biography of Donato Giannotti, written through the prism of his two main political texts, is an invitation to explore the connections between communication and politics widely conceived – so widely, indeed, that it seeks to think in different terms how a republican thinker in exile could act in order to restore the *libertas* in Florence.

Résumé

Bien qu'à Florence le dernier gouvernement républicain s'effondre en 1530, la pensée républicaine florentine continue à se déployer tout au long du XVIe siècle. L'ascension au pouvoir de la famille des Médicis et la construction de l'état territorial dans le grand-duché de Toscane, ne provoquent en aucun cas l'effacement de cette pensée politique qui apparaît désormais, dans le contexte du principat médicéen, comme un anachronisme. Reste, cependant, à comprendre les modalités de sa production et de sa diffusion. L'étude de Donato Giannotti (1492-1572), considéré comme le dernier représentant du républicanisme florentin, permet d'apporter un nouvel éclairage sur cette question.

Cette thèse propose une lecture renouvelée de l'histoire de la pensée républicaine florentine en empruntant une approche biographique centrée, non pas sur la vie de l'auteur, mais sur la vie des deux principaux textes de Giannotti, le dialogue *Della Repubblica de' Vinitiani* et le traité *Della Repubblica fiorentina*. Tandis que ces écrits ont été principalement étudiés au sein de l'histoire des idées et de la pensée politique, mon travail propose un nouveau cadre de réflexion en partant d'une histoire matérielle des textes, qui privilégie l'histoire de leur rédaction, de leur diffusion manuscrite et, s'il y a lieu, de leur publication. Contrairement à l'idée selon laquelle l'œuvre de Giannotti illustre le crépuscule d'un présumé « républicanisme », mes recherches démontrent combien la communication de l'information politique et la circulation des textes, à l'échelle de la péninsule italienne, voire de l'Europe, garantissent la survie de cette pensée politique et engagent une reconfiguration de la résistance républicaine. Cette thèse se présente, dès lors, comme une invitation à recourir à des outils méthodologiques demeurés jusqu'à présent en marge de l'histoire politique, afin d'inscrire l'histoire républicaine de Florence dans un espace-temps dilaté qui excède le cadre généralement admis pour son analyse.

Cette biographie de Giannotti, écrite au prisme de ses deux principaux textes, rend ainsi compte de l'articulation étroite qui existe entre l'histoire politique et l'histoire de la communication, une perspective qui suggère d'interroger à nouveaux frais les dispositifs mis en œuvre par cet exilé républicain afin de restaurer la *libertas* à Florence.

Remerciements

Mes sincères remerciements vont d'abord à Antonella Romano, désormais Directrice du Centre Alexandre Koyré à l'EHESS, qui a accepté d'encadrer cette thèse de Doctorat à l'EUI, et m'a ouvert la porte à un nouveau champ de savoir auquel ma première formation d'italianiste ne m'avait pas préparée. Nos discussions, aussi libres que fréquentes, m'ont encouragée à construire ce travail à la croisée de deux disciplines, l'histoire et la littérature, et c'est en travaillant sous sa direction que j'ai appris à tenir cet équilibre parfois fragile. Nos échanges où j'ai pu lui faire part aussi bien de mes hypothèses que de mes doutes, ont été essentiels à la réalisation de cette recherche.

Mes chaleureux remerciements vont également à Jean-Louis Fournel, Professeur à l'Université Paris 8 Saint-Denis, qui, après m'avoir initiée à l'étude de la pensée républicaine florentine et m'avoir introduite à la lecture des textes de Giannotti, a accepté de superviser mes recherches à distance. Sa grande disponibilité et ses relectures constantes ont une grande part dans la réalisation de mon travail.

J'associe à ces remerciements Luca Molà, Professeur et second lecteur de ma thèse à l'EUI, pour l'intérêt qu'il a porté à mes recherches et pour son aide lors de mes premiers pas dans les archives vénitiennes. Mon travail a, par ailleurs, bénéficié des conseils de nombreux professeurs de l'EUI, dont Giulia Calvi, Jorge Flores, Steve Smith, Martin van Gelderen et Ann Thomson que je remercie pour leur disponibilité à la discussion, et pour l'organisation de séminaires, aussi intéressants qu'utiles à la progression de mon travail personnel.

Mes pensées vont en particulier à Anthony Molho, professeur émérite de l'EUI, qui m'a tout d'abord accueilli dans cette institution en tant qu'auditrice, et a largement contribué à définir l'orientation de mon travail. Son départ de l'Institut au moment où j'intégrais le programme doctoral sous ses conseils, ne l'a pas empêché de poursuivre un dialogue constant sur l'avancement de mes recherches et je lui en suis profondément reconnaissante.

Le programme doctoral de l'EUI m'a également permise d'échanger avec d'éminents spécialistes de l'histoire moderne, résidant à Florence ou de passage, tels Riccardo Fubini et John Najemy, que je tiens à remercier pour leur écoute et leurs suggestions. Les discussions que j'ai pu avoir avec Filippo De Vivo ont une grande part dans la construction méthodologique de ma thèse, et je lui sais gré de m'avoir invitée à participer à des rencontres où j'ai pu présenter mes travaux et bénéficier de conseils avisés, telles la journée d'études « The Use of Sources for Historical Research » organisée par le centre d'Harvard à Villa i Tatti, ainsi que le Workshop « The Materiality of the record » organisé par le groupe de travail AR.C.H.I.ves à l'Université de Birkbeck.

Par ailleurs, cette thèse n'aurait pu être réalisée sans la participation à des programmes de recherche et je tiens à remercier tout particulièrement Edward Muir, Professeur à l'Université Northwestern de Chicago, de m'avoir fait partager les expériences de « The American Academy for Advanced Studies in the Renaissance ». Je souhaiterais également exprimer ma gratitude à Jaques Revel et Silvia Sebastiani, ainsi qu'à Sabina Lorigà, organisateurs et intervenants au sein du programme doctoral européen « L'Europe et l'invention de la modernité » de l'Istituto italiano di Scienze Umane, à Florence. Je les remercie de m'avoir accueillie dans ce groupe de travail où j'ai pu faire la connaissance de doctorants d'horizons divers afin d'échanger sur nos travaux respectifs, et surtout pour leur disponibilité à la discussion tout au long de la réalisation de mes recherches.

Je désire tout particulièrement remercier les spécialistes de l'histoire florentine qui ont fait preuve d'une grande générosité et se sont montrés toujours disponibles pour répondre à mes

questions : Vanni Bramanti à qui je dois, notamment, d'avoir appris à déchiffrer l'écriture de Giannotti ; Salvatore Lo Re qui a redonné chair et vie à ces personnages lors de nos échanges ; Andrea Guidi qui a mis à ma disposition sa fine connaissance des pratiques de chancellerie.

J'ai eu la chance, au cours de ces années de recherche, de pouvoir participer à de nombreux séminaires à l'EUI, mais également à l'Université Paris 8 Saint Denis où les rencontres du jeudi, organisées par Jean-Louis Fournel et Françoise Crémoux ont été un lieu propice pour présenter mes hypothèses de travail, grâce à la présence attentive et amicale des participants. Je souhaiterais remercier le groupe de recherche Triangle de l'ENS Lyon, et en particulier Romain Descendre et Jean-Claude Zancarini, pour leurs encouragements à poursuivre ce parcours de recherche à la croisée de disciplines scientifiques.

Par ailleurs, ce travail n'aurait pu être accompli sans l'accueil chaleureux reçu dans des institutions de recherche, qui ont facilité mes investigations dans les archives en dehors de Florence. Je pense, en particulier, à l'Université de Trente où j'ai été chaleureusement reçu par Diego Quagliani et Paolo Carta, à l'École Française de Rome, ainsi qu'au Centre Vittore Branca de la Fondazione Cini à Venise où j'ai pu bénéficier des conseils de Gino Benzoni. Le personnel des archives et des bibliothèques, à Florence, Venise et Rome, a également beaucoup contribué à faciliter mes recherches : je les remercie d'avoir pris le temps de partager avec moi leur connaissance des collections, dans un contexte économique particulièrement difficile pour ces lieux de savoir en Italie.

Mes pensées vont également à mes collègues, doctorants et chercheurs, qui n'ont pas une moindre part dans l'accomplissement de ce travail, ainsi qu'à mes correcteurs qui, dans l'urgence, ont répondu présent et ont relu patiemment ces pages : Camille Bégin, Marie-Anne Bernard, Dora D'Errico, Marion Larché, Etienne Minet, Hélène Sauvage, sans oublier Carolina Obradors et Massimo Lucarelli auxquels je dois l'ensemble des traductions latines ici présentes.

Les encouragements et le réconfort de ma famille ont été d'une grande importance dans la réalisation de cette thèse. Je remercie chacun d'eux d'avoir su dégager du temps et trouver les mots justes pour m'inciter à venir à bout de mon projet. Enfin, et bien sûr, sans la présence de Giuseppe ces longues années de thèse auraient été bien moins douces. Défiant les kilomètres, il a suivi mes visites dans les archives et la rédaction de ces pages entre Florence, Paris, Rome, Venise et Antibes. Je le remercie pour avoir su écouter mes relectures et pour sa patience à toute épreuve.

Au vue de cette longue liste de remerciements, j'aurais eu tendance à présenter cette thèse comme le résultat d'un travail collectif, si ce n'est les longues journées solitaires passées à consulter les archives et à rédiger ces pages. Il n'en demeure pas moins que ce travail a bénéficié de la contribution de nombreux historiens et italianistes, dont les orientations, aussi diverses que complémentaires, m'ont aidée à construire un nouvel espace de réflexion sur Donato Giannotti. Si ce dialogue pluriel, entretenu au fil des années avec plaisir et émulation, est à l'origine de cette recherche, j'assume, par ailleurs, l'entière responsabilité de son résultat et de ses limites.

Liste des abréviations

Archives et bibliothèques

ASF : Archivio di Stato, Firenze

ASR : Archivio di Stato, Roma

AST : Archivio di Stato, Torino

ASV : Archivio di Stato, Venezia

ASVat : Archivio Segreto Vaticano

ASOSMF : Archivio Storico dell'Opera di Santa Maria del Fiore, Firenze

BAM : Biblioteca Ambrosiana, Milano

BAV : Biblioteca Apostolica Vaticana, Roma

BLL : Biblioteca Labronica, Livorno

BMF : Biblioteca Marucelliana, Firenze

BMLF : Biblioteca Medicea Laurenziana, Firenze

BMV : Biblioteca Marciana, Venezia

BNCF : Biblioteca Nazionale Centrale, Firenze

BNCR : Biblioteca Nazionale Centrale, Roma

BNF : Bibliothèque Nationale de France, Paris

BOP : Biblioteca Oliveriana, Pesaro

BRF : Biblioteca Riccardiana, Firenze

Revues, journaux et dictionnaires

DBI : Dizionario Biografico degli italiani, Treccani

ASI : Archivio Storico Italiano

Liste des illustrations

Figure n.1 : Giorgione, *Giovanni Borgherini col maestro-astrologo* (1505), conservé à la National Gallery of Art, Washington, États-Unis.

Figure n.2 : Frontispice (f. 1r) et colophon (f. 110v) du *Della Republica de' Vinitiani*, Antonio Blado d'Asola, Rome, 1540.

Figure n.3 : Tableau des erreurs typographiques introduites lors de l'impression du *Della Republica de' Vinitiani* en 1540 et 1542.

Figure n.4 : Gravure sur bois de Moses Thym, in J. HORNSCHUCH, *Orthotypographia. Instruction utile et nécessaire pour ceux qui vont corriger des livres imprimés et conseils à ceux qui vont les publier* (éd. originale 1608), trad. du latin, Éd. des Cendres, Paris, 1997.

Figure n.5 : Frontispice du *Della Republica de' Vinitiani*, Domenico Giglio, Venise, 1564.

Figure n.6 : Étude comparée des lettrines contenues dans les différentes éditions du *Della Republica de' Vinitiani* parues au XVIe siècle.

Figure n.7 : Frontispice de *La Republica di Vinegia*, Antoine Gryphe, Lyon, 1569.

Figure n.8 : Étude comparée des planches de la salle du Grand Conseil de Venise insérées dans les différentes éditions du *Della Republica de' Vinitiani* parues au XVIe siècle.

Figure n.9 : Tableau comparatif de l'incipit du *Discorso sopra il fermare il governo di Firenze* et du chapitre II.2 du *Della Republica fiorentina*

Figure n.10 : Michel-Ange Buonarroti, *Bruto*, Musée National du Bargello, Florence.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	I
1. La critique giannottienne : entre le « made in Italy » et le « made in the USA »	II
2. L'échec de l'écriture biographique	XI
3. Le choix d'une méthode : de la biographie d'un Républicain à la biographie de ses textes	XIV
PARTIE I - ENTRE VENISE ET FLORENCE, DE L'ÉCRITURE AU LIVRE : LA FABRIQUE DU <i>DELLA REPUBBLICA DE'VINITIANI</i>	1
Introduction : Venise/Florence, l'histoire d'une confrontation entre deux Républiques	2
CHAPITRE I : La genèse du <i>Dialogo</i>, continuité d'un débat sur les « Sanctissime lezi » vénitiennes entre Venise et Florence	13
Introduction.....	13
I - La rétrodatation volontaire comme exercice de dissimulation	13
I.1 Le manuscrit Riccardien	15
I.2 La datation de la lettre de dédicace à Francesco Nasi	18
I.3 Un témoignage précoce : la lecture de Francesco Guicciardini	23
I.4 Fiction du dialogue et temps de l'écriture	28
II – Giannotti à Padoue : « chi del tutto in questa vita non dorme »	30
II.1 Le patriciat anti-médicéen florentin à Padoue.....	31
II.2 La villa padouane de Pietro Bembo.....	37
III – Giannotti secrétaire diplomatique à Venise	43
III.1 Au service d'Alessandro de' Pazzi, homme de lettres et ambassadeur	44
III.2 « L'art diplomatique », la mission de la délégation.....	49
III.3 Giannotti <i>secretario</i> : conseiller diplomatique ou simple scribe ? L'affaire Carducci	53
Conclusion	60
CHAPITRE II : La construction dialogique d'un savoir républicain	65
Introduction.....	65
I – Dire Venise en dialoguant	67
I.1 Un dialogue humaniste, l'héritage cicéronien.....	69
I.2 Un dialogue didactique ?.....	75
I.3 La mise en abyme du dialogue : l'éclectisme des sources	80
II - L' « Historicisation du mythe ».....	88
II.1 L'écriture de l'histoire des institutions ou la déconstruction du mythe de Venise	89
II.2 Une écriture florentine de Venise	92
II.3 L'influence de l'historiographie vénitienne	94
III - « La lingua bate dove che'l dente duole » : l'écriture de l'actualité vénitienne	99
III.1 Les débats officiels du gouvernement.....	103
III.2 Les informateurs politiques : le cas de Marco Foscarini	106
III.3 Les rumeurs de la ville	109
Conclusion	113
CHAPITRE III : Du manuscrit aux ateliers des typographes, la production d'un livre	123
Introduction.....	123
I – Une publication à retardement : Florence, Venise ou Rome ?	126

I.1 Réflexion sur une absence : la non-publication du dialogue à Florence	126
I.2 Un projet éditorial avorté à Venise	131
I.3 « In Roma per Antonio Blado, con il privilegio del Sommo Pontefice per anni dieci »	134
II – « Editore-traditore » ? La question d’une identité auctoriale instable au prisme de la transmission du texte	140
II.1 Venise-Florence, réseau de contrefaçons : Giannotti « appassionato Veneziano »	142
II.2 Plusieurs éditions, un seul texte ? Hypothèse d’une vénétianisation du texte sur la base d’une étude de ses variantes	151
II.3 Une édition restauratrice	160
Conclusion : Écrire « in lingua toscana »	170
PARTIE II : ÉCRIRE LA REPUBLIQUE DE FLORENCE, ICI ET AILLEURS	178
Introduction : Entre République et pensée républicaine : où situer l’analyse d’un traité florentin républicain à l’âge du Principat ?	179
CHAPITRE I. « Coglionazzo ch’io sono stato » : La réforme de Florence à l’épreuve de l’écriture manuscrite 187	
Introduction	187
I – L’écriture sans fin de Florence	190
I.1 Histoire de textes perdus	193
I.2 Écrire la réforme au nom du cardinal Ridolfi	200
I.3 Ateliers de réécritures	205
I.4 Réécrire in extremis	211
II – La publication manuscrite du traité	218
II.1 La circulation confidentielle du traité comme esquisse d’une République exilée	220
II.2 L’usurpation par Corbinelli : publier la République florentine exilée ?	225
II.3 De Médicis en Médicis : le devenir du manuscrit autographe	231
Conclusion	234
CHAPITRE II : L’écriture de l’expérience. Giannotti « primo segretario della cancelleria de’ Dieci di Balìa » . 237	
Introduction	237
I – La chancellerie des <i>Dieci di Balìa</i>	240
I.1 La chancellerie florentine et le secrétaire des <i>Dieci di Balìa</i>	243
I.2 L’élection à la Chancellerie	248
II – Les écritaires du secrétaire épistolier	255
II.1 La rhétorique épistolaire au service des <i>Dieci di Balìa</i>	257
II.2 Le secrétaire au service de la <i>res publica</i> : la figure d’Harpocrate	265
II.3 « Quel che per le pubbliche si tacque »	273
III – Le secrétaire en armes ? Le <i>Discorso di armare la città di Firenze</i> comme texte de chancellerie	286
III.1 Penser la milice citadine à Florence	291
III.2 « È da fare esperienza de’ nuovi [ordini] »	297
III.3 Le secrétaire désarmé : le <i>Discorso</i> à l’épreuve de la guerre	304
Conclusion	316
CHAPITRE III : Écrire la République florentine en exil	326
Introduction	326
I – La « République en exil » dans les lettres de l’ « amico di Venezia »	330
I.1 La voix d’un espion médicéen	332

I.2 Giannotti médiateur au sein des réseaux d'exilés.....	335
I.3 « È il solito de' fuorusciti di sperare »	342
II – Rome : nouveau théâtre du conflit pour la <i>libertas</i> florentine.....	348
II.1 Du secrétaire de la République au secrétaire de cour	351
II.2 La mort du tyran ... et celle du tyrannicide.....	359
Conclusion	371
Conclusion : De la République de Florence à la République des Lettres ?	372
Épilogue	378
1. Re-voir Rome ... et mourir.....	378
2. Le livre autographe dans le grand-duché de Toscane : du silence des autorités à sa réappropriation par le patriciat.....	384
3. Transmission et censure manuscrite : le traité aux mains du patriciat florentin à la fin du siècle.....	389
CONCLUSION	396
1. La République de Venise et la République de Florence.....	396
2. De la République de Florence à l'Italie ?.....	398
3. La communication de l'information et la circulation des textes : de nouvelles perspectives pour l'histoire de la pensée politique	400

INTRODUCTION

« Les auteurs n'écrivent pas des livres ; non, ils écrivent des textes qui deviennent des objets écrits, manuscrits, gravés, imprimés (et aujourd'hui informatisés) ».

R. CHARTIER, *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle*, Alinéa Aix-en-Provence, 1992, p.21.

Donato Giannotti est né à Florence le 27 novembre 1492 dans une famille d'orfèvre. Tandis que son frère cadet reprend la profession familiale, Donato bénéficie d'une éducation littéraire de haute qualité et côtoie la fine fleur de la jeunesse aristocratique, au Studio de Florence ainsi que dans les classes du philosophe Francesco Cattani da Diacceto. Ses qualités de lettré lui valent d'obtenir en 1521 le poste de Lecteur de rhétorique grecque et latine à l'université de Pise qu'il n'occupe que quelques années, préférant se rendre en Vénétie où il rédige une description du système institutionnel de la République de Saint Marc (Della Republica de' Vinitiani). Le renversement, le 16 mai 1527, du gouvernement des Médicis précipite son retour, et, dès l'été, il est à Florence pour participer à la République restaurée en tant que secrétaire de la chancellerie. La capitulation du gouvernement, en août 1530, marque alors le début d'un long exil pour Donato. D'abord assigné à résidence, il se consacre à des travaux d'érudition et commence la rédaction d'un projet de réforme pour Florence (Della Republica fiorentina). Choissant en 1537 la voie d'un exil volontaire, il rejoint les réseaux de l'opposition anti-médicéenne, avant d'entrer au service du cardinal florentin Niccolò Ridolfi. À Rome, il fréquente les cercles de lettrés réunis autour des cours cardinalices, et trouve, après la mort de Ridolfi en 1550, un nouveau protecteur auprès du cardinal François de Tournon. C'est à Venise, finalement, que Donato s'établit en 1562, profitant de la compagnie des hommes de lettres et de sciences rassemblés à Padoue autour de Giovan Vincenzo Pinelli. La perspective d'un nouvel emploi à la chancellerie vaticane l'incite toutefois en 1571 à quitter la Vénétie : âgé et malade, Donato ne peut remplir ses nouvelles fonctions, et il décède un an plus tard à Rome.

Donato Giannotti, républicain, humaniste, homme de lettres. La description la plus élémentaire du personnage que l'on peut tirer d'une notice biographique, signale combien les études

consacrées à ce Florentin se situent au croisement de catégories historiographiques qui ont façonné l'histoire de la Renaissance. Le renvoi à ces trois acceptions qui relèvent à la fois de l'histoire politique, de l'histoire des idées et de l'histoire de la littérature, signale la pluralité d'approches qui ont guidé la réflexion des historiens. Bien que la tendance soit désormais au dialogue, le développement indépendant de ces directions de recherche au cours du XIXe et XXe siècles explique l'impression actuelle d'une fragmentation du discours historiographique. Si cette diversité dérive de la mobilisation de traditions disciplinaires divergentes, elle se justifie, par ailleurs, à la lumière des différents contextes, nationaux ou idéologiques, dans lesquels l'analyse des textes de Giannotti s'est déployée. Il convient, dès lors, de reconnaître que l'histoire de la critique giannottienne s'est caractérisée par un phénomène de cloisonnement, lié à la fois à la spécialisation disciplinaire et à l'orientation idéologique de la recherche. C'est donc dans le cadre du développement général des études sur la Renaissance italienne qu'il convient d'en rendre compte.

Seule une compréhension des paradigmes qui ont façonné, au fil du temps et dans des espaces géographiques et idéologiques distincts, la recherche sur la Renaissance, peut éclairer l'histoire de la critique giannottienne, et ouvrir la voie à un renouvellement du questionnement. Afin d'introduire notre travail, nous voudrions rendre compte de ces approches divergentes, non seulement parce que la réflexion historiographique constitue le point de départ de cette recherche, mais aussi parce qu'elle justifie le recours à de nouveaux impératifs méthodologiques. Il s'agira, dès lors, de retracer ici l'évolution de cette historiographie, en suivant un parcours à la fois chronologique et géographique, afin de mettre en lumière la rigidité des paradigmes interprétatifs autour desquels s'est construit le débat sur Giannotti. Cette reconstruction permettra de dévoiler combien le choix d'une approche biographique s'inscrit dans un effort de redéfinition de l'histoire politique et intellectuelle de la pensée républicaine florentine.

1. La critique giannottienne : entre le « made in Italy » et le « made in the USA »¹

L'histoire de l'édition

La reconstruction des éditions de Giannotti permet d'illustrer l'intérêt tardif qu'a suscité cet auteur, ainsi que la divergence des lectures interprétatives appliquées à ses textes. Cette histoire éditoriale se déploie sur plus de quatre cents ans, compris entre 1540 (date de l'édition du seul texte

¹ Ce titre renvoie à l'intervention d'A. MOLHO, « The Italian Renaissance, Made in the USA », in *Imagined Histories : American Historians Interpret the Past*, sous la dir. d'A. Molho et G. Wood, Princeton, 1994, p.263-294. Je remercie A. Molho pour ses conseils avisés qui ont largement contribué à la construction de cette réflexion historiographique sur la critique giannottienne.

publié du vivant de l'auteur, *Della Repubblica de' Vinitiani*²) et 1990 (qui marque la parution d'une nouvelle édition par G. Silvano du *Della Repubblica fiorentina*³). Le rythme des publications se caractérise par des périodes riches en initiatives et de longues phases de silence, dessinant ainsi une courbe sinusoïdale faite de ruptures et d'accélération.

Tandis qu'au cours des XVII-XVIII siècles, seuls le dialogue sur Venise et quelques textes d'intervention circulent de façon dispersée⁴, il faut attendre le milieu du XIXe siècle pour voir apparaître une édition des œuvres complètes grâce au travail de F.L. Polidori⁵. Cette initiative marque un tournant puisque, en plus de répondre au problème d'une transmission fragmentée du corpus, elle rassemble des écrits inédits (les deux comédies *Milesia* et *Il vecchio amoroso*) et une partie de la correspondance, et permet ainsi de faire émerger, aux côtés de la figure du penseur politique, celle de l'homme de lettres et du correspondant républicain. Avec l'inauguration en 1852 de « l'Archivio centrale dello Stato » à Florence, s'ouvre une véritable chasse aux inédits qui encourage la découverte de textes d'intervention⁶ et la prolifération d'éditions épistolaires⁷, dont le point d'aboutissement peut être représenté par la publication en 1932 de la correspondance de Giannotti et Piero Vettori conservée auprès du British Museum à Londres⁸. Force est de constater, dès lors, que l'histoire éditoriale relève jusqu'à la moitié du XXe siècle, d'une matrice strictement italienne, voire florentine. Ce n'est qu'en 1968 que l'on assiste à une entreprise éditoriale en dehors de la péninsule, grâce à la publication des épîtres latines demeurées inédites, réalisée par R. Starn⁹. Cette édition, qui témoigne

² *Della Repubblica de' Vinitiani*, Blado d'Asola, Rome, 1540.

³ *Repubblica fiorentina*, éd. de G. Silvano, Droz, Genève, 1990. En 2011, une nouvelle édition du traité, sur la base de la même tradition manuscrite, a été proposée : *Della Repubblica fiorentina*, éd. de T. Picquet, Aracne, Rome, 2011. Il s'agit, cependant, d'une version modernisée du texte dont l'objectif premier est de favoriser la divulgation de la pensée de cet auteur.

⁴ L'édition princeps du « Discorso sopra il fermare il governo di Firenze, al Magnifico Gonfaloniere di Giustizia N. Capponi », date par exemple de 1786, in *Delizie degli eruditi toscani*, éd. de B. Liborio Frediani, Vol. XXIII, Cambiagi, Florence, p.145-165.

⁵ *Opere politiche e letterarie di Donato Giannotti collazionate sui manoscritti, precedute da un discorso di Aldo Vannucci*, 2 vol., éd. de F.L. Polidori, Le Monnier, Florence, 1850.

⁶ « Un discorso sconosciuto di Donato Giannotti intorno alla Milizia », éd. de G. R. Sanesi, ASI, serie V, volume VIII, 1891, p.13-27. Au début du XXe siècle, on voit également apparaître des textes dont l'attribution à Giannotti demeure incertaine : « Scrittura di N. Secretario della Repubblica di Firenze fatta ad istanza di Marco Foscarini per informazione dello Governo della lor città », éd. de J. Del Badia, *Miscellanea fiorentina di erudizione e storia*, vol. I et II, 1902, Salvatore Landi, Florence ; « Donato Giannotti e una proposta di riforma della Signoria fiorentina al tempo dell'assedio », éd. de R. Ridolfi, *Rivista storica degli Archivi Toscani*, vol.IV, 1932, p.237-242.

⁷ Par ordre chronologique : « Quattro lettere inedite di D. G. », éd. de P. Dazzi, in *Strenna della Gioventù*, Cellini, Florence, qui rassemble les lettres adressées à Bernardo Segni ; « Alcune lettere inedite di D. G. novamente trovate nell'Archivio centrale di Stato », éd. de G. Milanese, *Giornale storico degli archivi toscani*, vol.VII, 1863, p.155-173, p.220-252, qui comprend les quarante-huit lettres adressées à Lorenzo Ridolfi ; *Mazzetto di lettere inedite con altre scritture: Giannotti ; Magalotti ; Niccolini ; Pellico ; Giordani ; Leoni.*, éd. de P. Bigazzi, G. Barbera, Florence, 1867 ; « Nove lettere inedite di D. G. », éd. de J. Del Badia, Tip. Del Vocabolario, Florence, 1870, qui comprend les lettres adressées à Baldassare Carducci ; *Memorie intorno alla vita di Silvestro Aldobrandini*, éd. de L. Passerini, Tipografia Tiberina, Rome, 1878, qui propose l'édition des lettres envoyées à Silvestro Aldobrandini (en particulier, p.56-62) ; enfin « Lettere inedite di D. G. », éd. de L. A. Ferrai, *Atti del Reale Istituto Veneto di Scienze Lettere ed Arti*, série VI, tome III, 1884 (en particulier p.1570-1584).

⁸ *Lettere di Donato Giannotti a Piero Vettori pubblicate sopra gli originali del British Museum*, éd. de R. Ridolfi et C. Roth, Vallecchi, Florence, 1932.

⁹ *Donato Giannotti and his Epistolae*, *Biblioteca Universitaria Alessandrina, Rome, ms. 107*, éd. de R. Starn, Droz, Genève, 1968. Rappelons, par ailleurs, que R. Starn propose en 1965 une liste des lettres de Giannotti demeurées inédites : « Additions to the correspondence of Donato Giannotti : a list and sampling of fifty-four unpublished letters », *Rinascimento*, serie II, vol.IV, 1965, p.101-122.

d'une diversification nationale des études à partir de la seconde moitié du XXe siècle, se distingue par ailleurs par le choix du recueil mis sous presse, dans la mesure où il s'agit de la première (et de l'unique) publication d'écrits en latin de Giannotti¹⁰. La parution du livre de lettres se profile ainsi comme un indice de l'affirmation, outre-Atlantique, d'un nouveau cadre de réflexion pour l'analyse de l'engagement républicain du Florentin. La dernière étape significative de l'histoire éditoriale est représentée par les deux volumes édités en 1974 par F. Diaz, qui calquent l'édition de F.L. Polidori en l'enrichissant des dernières parutions¹¹. Ce travail de réédition, tout en offrant un outil indispensable aux chercheurs, pêche par une absence de rigueur philologique et de vérification systématique des manuscrits : des lacunes qui relèvent moins d'un souci d'érudition que d'un problème d'interprétation puisqu'elles conduisent à une nouvelle édition du *Della Repubblica fiorentina*, réalisée en 1990 par G. Silvano sur la base du manuscrit autographe du traité¹². Par ailleurs, le critère d'exhaustivité qui anime cette initiative entre en contradiction avec le choix d'exclure les lettres latines, publiées six ans auparavant, ainsi que les *Dialogi dei giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e 'l Purgatorio*, publiés dès 1859 par F.L. Polidori¹³, ou encore les comédies dont l'étude relève désormais de l'histoire de la littérature, notamment depuis leur insertion dans l'anthologie des *Commedie del Cinquecento* préparée en 1962 par N. Borsellino¹⁴. L'édition de F. Diaz témoigne ainsi d'une double logique : d'une part, l'exclusion du recueil d'épîtres souligne l'absence de dialogue entre deux traditions éditoriales et historiographiques qui tendent à s'ignorer ; d'autre part, la sélection des textes reflète la primauté qui est accordée en Italie à une histoire des institutions et des doctrines politiques, ce qui explique pourquoi certains écrits ont été relégués du côté d'une histoire de la littérature.

L'histoire éditoriale apparaît ainsi comme un indice du poids exercé par l'ancrage disciplinaire de la recherche, ainsi que de la distance qui sépare la tradition historiographique italienne d'une autre que nous qualifierons d'anglophone afin d'englober les travaux apparus dans les universités américaines et anglaises à partir de l'après-guerre. L'absence aujourd'hui d'une édition complète des œuvres de Giannotti témoigne de la fragmentation du discours historiographique qui tend à faire voler en éclats le portrait de ce Florentin à la fois acteur et penseur politique, homme de lettres et humaniste.

¹⁰ Le seul texte recensé de Giannotti qui demeure aujourd'hui sous une forme manuscrite est justement l'histoire ecclésiastique rédigée en latin : *l'Epitome historiae ecclesiasticae*, conservé in BNF, II, IV, 1985.

¹¹ *Opere politiche e lettere italiane di Donato Giannotti*, 2 vol., éd. de F. Diaz, Marzorati, Milan, 1974. À ce sujet, voir R. RIDOLFI, « Novità nell'epistolario volgare del Giannotti », *Bibliofilia*, anno LXXX, dispensa 3, 1978, p.250-251 : il s'agit d'un commentaire à la publication de *Autografi dell'Archivio Mediceo avanti il Principato posti a confronto e annotati da Alberto Maria Fortuna e Cristiana Lunghetti*, Scriptorium Florentinum vol.I, Corradino Mori, Florence, 1977, qui donne l'occasion d'une mise au point concernant l'édition des lettres de Giannotti, et en particulier concernant les choix opérés par F. Diaz.

¹² *Repubblica fiorentina*, éd. de G. Silvano, Droz, Genève, 1990.

¹³ *Dialogi di Messer Donato Giannotti ora per la prima volta pubblicati*, éd. de F.-L. Polidori, Cellini e C., Florence, 1859. Ce texte fait l'objet d'une nouvelle édition en 1939 : *Dialogi di Donato Giannotti, de' giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e 'l Purgatorio*, éd. de D. Redig De Campos, Sansoni, Florence, 1939.

¹⁴ « Il Vecchio amoroso », in *Commedie del Cinquecento*, éd. de N. Borsellino, Feltrinelli, Milan, 1962, p.3 et suiv.

En Italie, plus d'un siècle d'histoire

La découverte de Giannotti, comme l'illustre la première édition de ses œuvres complètes, a une matrice radicalement italienne et est fortement liée aux débats idéologiques du *Risorgimento* qui fondent la position italianocentrée des principaux critiques. L'étude de la pensée républicaine à cette date s'inscrit dans un effort de construction d'une histoire nationale à travers la mise en évidence d'une généalogie de la conscience politique italienne dont l'objectif est d'alimenter la thèse de l'unification de la péninsule. La grille interprétative des textes demeure ainsi étroitement tributaire, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, de questions politiques contemporaines, comme en témoigne le travail éditorial de F.L. Polidori qui se profile, pour cet intellectuel libéral, comme une forme de consolation au lendemain de la chute de la République romaine de 1849. Le ton de cette historiographie élogieuse est donné dès l'introduction par A. Vannucci, qui dépeint Giannotti en « martyr de la vérité et de la liberté » et exalte la dimension patriotique du républicain¹⁵. Ce sont avant tout les qualités éthiques de l'auteur et son attachement à la cause républicaine qui retiennent alors l'attention des critiques¹⁶, soucieux de souligner la distance qui sépare Giannotti de ses aînés, Machiavel et Guichardin¹⁷. Si la question de la place de Giannotti dans le panorama des penseurs républicains florentins conduit à le taxer d' « écrivain de second ordre »¹⁸, elle permet par ailleurs d'interroger son originalité par rapport à ses illustres prédécesseurs. De cette lecture téléologique, découlent alors des prises de position critiques condamnant la vision municipale de Giannotti et son incapacité à prendre en compte la question territoriale, alors au centre des débats du *Risorgimento*¹⁹. Cependant, même pour un critique acerbe tel G. Ferrari, qui accuse Giannotti d' « avoir la vue courte », le Florentin est épargné car, pour ce socialiste fédéraliste, « l'amour de la liberté pardonne toutes les

¹⁵ A. VANNUCCI, « Intorno alla vita e alle opere di Donato Giannotti. Discorso », in *Opere politiche e letterarie di Donato Giannotti*, éd. de F.L. Polidori, op. cit., vol.I, p.V-LIII.

¹⁶ B. CALISSANO, *Donato Giannotti e le sue idee politiche*, Tip. Salesiana, Turin, 1905, justifie en ces termes l'étude de Giannotti: « Compresa di ammirazione e di compiacenza per l'animo retto e la vita integerrima del Giannotti, ne esaminai con amore la vita nelle lettere sue, e ne lessi con diligenza tutte le opere ». Dans le même sens, voir D. CARUTTI, « Sulle opinioni politiche di Donato Giannotti », *Rivista italiana*, 1850 ; C. TASSIN, *Giannotti, sa vie, son temps et ses doctrines*, Charles Douniol, Paris, 1869 ; B. COLANGELO, *Firenze e l'Italia nella mente di Donato Giannotti*, Tip. Artigianelli, Rome, 1899 ; E. ZANONI, *Donato Giannotti nella vita e negli scritti*, D. Alighieri, Rome, 1900.

¹⁷ Voir, en particulier, l'affirmation d'A. Vanucci selon laquelle « non è di quegli uomini di Stato che della politica fanno una faccenda separata dalla morale », où la référence négative au réalisme politique machiavélien est évidente (A. VANNUCCI, « Intorno alla vita e alle opere », op. cit., p.XX). La dimension comparative peut être perçue comme un héritage de la tradition historiographique introduite par F. De Sanctis qui forge le couple opposant Machiavel et Guichardin comme les pôles positifs et négatifs de la Renaissance italienne (l'un étant du côté de la conscience collective, de la dynamique de l'Histoire et de la vertu ; l'autre, du côté de l'intérêt personnel et du repli sceptique) : F. DE SANCTIS, « L'uomo del Guicciardini », *La Nuova Antologia*, 1869, repris ensuite in *Saggi critici*, éd. de L. Russo, Laterza, Bari, 1952, vol.III.

¹⁸ C'est ce qu'affirme par exemple L. PALMA, « La dottrina politica di Donato Giannotti », *Rassegna di scienze sociali e politiche*, vol.VIII, 1890, p.100-108.

¹⁹ Voir par exemple l'intervention de L. Palma citée précédemment, ainsi que G. FERRARI, *Corso sugli scrittori politici italiani*, (1^{ère} éd., Manini, Milan, 1862), nouvelle éd. d'O. Olivetti, Monanni, Milan, 1929.

erreurs »²⁰. Les études du XIXe siècle qui flattent la composante catastrophiste et lyrique de l'idéologie du *Risorgimento*, assument donc une dimension militante. Le débat critique se prolonge sans rigueur philologique et sans mise en perspective critique des sources, l'objectif étant de présenter Giannotti comme l'incarnation d'une catégorie historique « nationale », l'homme d'État florentin (et donc italien)²¹. Seul l'ouvrage de R. Sanesi semble alors se distinguer, puisqu'en échappant au ton emphatique de l'éloge et en considérant l'auteur comme « un produit de son siècle », il introduit la contextualisation historique comme un préalable incontournable de l'analyse²². Les événements des premières décennies du XXe siècle entraînent, toutefois, une transformation de l'horizon de la recherche et déplacent l'attention vers la question de la théorie républicaine.

Si l'on exclut le travail biographique de R. Ridolfi sur lequel nous reviendrons plus loin, la première moitié du XXe siècle se caractérise par un essoufflement du débat historique au profit d'une analyse politico-juridique des propositions de réforme de Giannotti. En particulier, l'article pionnier rédigé en 1917 par le philosophe du droit F. Battaglia²³ concernant la doctrine du gouvernement mixte, illustre l'émergence d'une nouvelle représentation de Giannotti comme fondateur d'un système destiné à garantir la tutelle juridique des institutions et comme précurseur des idées libérales. Ainsi, la référence républicaine, qui renvoyait sous le *Risorgimento* au combat contre la domination étrangère en faveur de l'unité italienne, laisse place, dans le cadre des débats libéraux du tournant du siècle, à un questionnement d'ordre institutionnel sur les formes de gouvernement²⁴. Il faut donc attendre les années 1970-90 pour que la critique giannottienne abandonne le terrain de l'histoire des doctrines politico-juridiques, et trouve une nouvelle impulsion, favorisée en ce sens par un mouvement général de retour vers les archives. Les monographies qui voient le jour durant les dernières décennies du XXe siècle, répondent à un souci d'historicisation des textes dont l'objectif est de questionner le rapport qui existe entre l'engagement de l'auteur et les pratiques républicaines. L'effort de contextualisation suit, chez G. Cadoni, G. Bisaccia et G. Silvano, des directions distinctes. Tandis que les deux premiers

²⁰ G. Ferrari affirme par exemple: « Eccoli quindi come un insetto nel cratere di un vulcano, le piccole cose che feriscono l'occhio suo acquistano proporzioni gigantesche, le grandi cose che trascendono la sua vista non esistono punto per lui. ».

²¹ Il convient ici d'introduire une précision quant au choix typographique que nous avons fait, tout au long de ce travail, de recourir successivement à la forme « État » et « état ». L'alternance perceptible dans l'ensemble de ces pages entre les deux usages typographiques, renvoie évidemment à la nature des débats historiographiques qui tendent soit à ériger ce terme en concept politique tourné vers une forme de modernité (l'État moderne), soit à privilégier une acception historique d'une forme d'organisation politique.

²² G. SANESI, *La vita e le opere di Donato Giannotti*, vol. I, Fratelli Bracali, Pistoia, 1899. L'intérêt de G. Sanesi pour Giannotti est sans doute encouragé par sa découverte en 1891 du *Discorso sopra l'armare la città di Firenze* (« Un discorso sconosciuto di Donato Giannotti intorno alla Milizia », ASI, serie V, vol.VIII, 1891, p.1-27), ainsi que par son travail sur *La vita di Capponi*, rédigée par Bernardo Segni mais longtemps attribuée à Giannotti (G. SANESI, *La vita di Niccolò Capponi attribuita a Bernardo Segni*, Fratelli Bracali, Pistoia, 1896).

²³ F. BATTAGLIA, « La dottrina dello Stato misto nei politici fiorentini del Rinascimento », *Rivista Internazionale di Filosofia del Diritto* vol. VII, 1927, p.286-304.

²⁴ Il est utile de rappeler ici que, durant les mêmes années, paraît le volume de G. MOSCA, *Storia delle dottrine politiche*, Laterza, Bari, 1933, qui est l'un des textes fondateurs de l'histoire des doctrines politiques, entendue comme discipline historique autonome en Italie.

empruntent une approche issue de l'histoire des institutions et s'attachent à reconstruire le cadre institutionnel et social de la production de Giannotti²⁵, G. Silvano privilégie, quant à lui, une analyse du lexique politique afin de démontrer le phénomène de continuité qui existe entre la pensée florentine et les théories constitutionnalistes du XVIII^e siècle²⁶. Ce choix de G. Silvano, qui prétend ériger Giannotti en précurseur de la construction d'un État constitutionnel sur la base d'un repérage de récurrences lexicales, renvoie à l'influence exercée par une conception distincte de l'histoire de la pensée politique qui se développe outre-Atlantique sur laquelle nous reviendrons plus loin. En Italie, en revanche, l'analyse de la pensée républicaine de l'auteur semble dépendre majoritairement d'une approche propre à l'histoire des institutions. Or, en envisageant Giannotti comme le dernier témoin d'un système politique en déclin au moment de la transition vers le Principat, cette perspective tend à faire mourir la discussion de sa belle mort. De fait, considérer le Florentin comme l'ultime porte-voix d'un modèle institutionnel définitivement évincé par l'affirmation du gouvernement princier, conduit nécessairement à lire ses textes comme une forme d'anachronisme et à reléguer, du même coup, ses propositions de réforme républicaine du côté de l'utopie. Seul A. Tafuro s'est récemment efforcé de relancer le débat, malheureusement à travers un travail qui relève plus de la synthèse²⁷. Ainsi, malgré quelques interventions sporadiques²⁸, l'impression actuelle d'un piétinement de la critique giannottienne en Italie s'avère être le résultat d'une stricte clôture disciplinaire de la recherche qui demeure ancrée dans une tradition proprement italienne de l'histoire des doctrines et des institutions.

La tradition républicaine Atlantique

C'est essentiellement dans l'environnement académique anglophone que la critique giannottienne a été la plus productive, bien qu'aucun ouvrage ne soit directement consacré à cet auteur²⁹. Cette attention s'inscrit dans un regain d'intérêt pour la Renaissance républicaine qui suit deux orientations divergentes qu'il convient de distinguer, mais dont le point commun réside dans un effort général de réconciliation entre histoire politique et histoire intellectuelle. D'une part,

²⁵ G. CADONI, *L'utopia repubblicana di Donato Giannotti*, Giuffrè, Varese, 1978 ; ID., « L'autocritica di Donato Giannotti », in *Crisi della mediazione politica (Machiavelli, Guicciardini, Giannotti)*, Jouvance, Rome, 1994, p.237-260 ; G. BISACCIA, *La 'Repubblica fiorentina' di Donato Giannotti*, Olschki, Florence, 1978.

²⁶ G. SILVANO, « Introduction », in *Repubblica fiorentina. A critical edition and introduction*, op. cit., p.1-52 ; ID., « Donato Giannotti e la repubblica di Venezia », in *La Repubblica de' Viniziani, ricerche sul repubblicanesimo veneziano in età moderna*, Olschki, Florence, 1993, p.39-84.

²⁷ A. TAFURO, *Donato Giannotti, dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica di Firenze*, Dante e Descartes, Naples, 2007.

²⁸ Voir par exemple les articles de S. Albonico, dont l'intérêt renouvelé pour Giannotti découle de son travail sur les documents autographes de l'auteur : S. ALBONICO, « Donato Giannotti », in *Autografi dei letterati italiani. Il Cinquecento*, tome II, sous la dir. de M. Motolese, P. Procaccioli et E. Russo, Salerno, Rome, 2013, p.217-234 ; ID., « Donato Giannotti e gli ultimi giorni della repubblica fiorentina », in *Varchi e altro Rinascimento. Studi offerti a Vanni Bramanti*, sous la dir. de S. Lo Re et F. Tomasi, Vecchiarelli, Rome, 2013, p.217-231.

²⁹ Concernant la matrice américaine des études sur la Renaissance, voir A. MOLHO, « The Italian Renaissance, Made in the USA », op. cit. ; E. MUIR, « The Italian Renaissance in America », *The American Historical Review*, vol.1000/4, 1995, p.1095-1118.

l'émigration européenne, en particulier allemande, dans l'entre-deux-guerres aux États-Unis, favorise l'introduction d'un cadre nouveau pour l'étude de la pensée politique qui prend ses distances à l'égard d'une histoire des institutions ou des doctrines. Pour F. Gilbert³⁰, ainsi que dans une certaine mesure pour R. Von Albertini en Suisse³¹, la priorité est d'insérer l'évolution de la pensée républicaine au sein des pratiques politiques et des mouvements intellectuels du XVI^e siècle, ce qui conduit à envisager le parcours de Giannotti sur la toile de fond de la crise politique et morale que traverse Florence. Cette approche, tout en revendiquant la nécessité de contextualiser le discours républicain, vise à rendre compte de l'émergence, au cours du XVI^e siècle, d'une nouvelle science politique et se laisse ainsi guider par une certaine interprétation de la modernité politique³². Dans une toute autre perspective, la nouvelle approche de l'histoire des idées inaugurée par ce qui a été appelée, à partir des années 1970, « l'École de Cambridge »³³, s'oriente vers une analyse linguistique contextuelle dont l'objectif est de démontrer la transmission du Republicanisme, depuis ses origines antiques jusqu'aux révolutions anglaises et américaines. Dans cette histoire linéaire du « Republicanisme » occidental considéré comme un bloc monolithique, l'Italie des cités-états occuperait une fonction de charnière³⁴. L'ouvrage pionnier en ce sens de J.G.A. Pocock, insère donc les écrits de Giannotti dans une perspective de longue durée définie arbitrairement par une notion idéologique, le « Republicanisme », qui est ici érigée en catégorie scientifique³⁵. Les réactions critiques envers cette prise de position ont pu prendre des directions distinctes, allant d'une remise en cause de ses postulats méthodologiques³⁶ jusqu'à une dénonciation de son caractère idéologique³⁷. Délaissant volontairement ce débat, nous souhaiterions

³⁰ La seule intervention que F. Gilbert consacre directement à Giannotti est : F. GILBERT, « The date of composition of Contarini's and Giannotti's books on Venice », *Studies in the Renaissance*, vol. XV, 1967, p.172-184. Il convient cependant de se reporter plus généralement à ses travaux sur la Renaissance italienne, afin de saisir la direction particulière de ses recherches : *Machiavel et Guichardin. Politique et histoire à Florence au XVI^e siècle*, (1^{ère} éd. Princeton University Press, 1965), trad. de J. Viviès, Éditions du Seuil, Paris, 1996 ; *Machiavelli e il suo tempo*, Il Mulino, Bologne, 1964.

³¹ Les racines allemandes des *Renaissance Studies* justifient que l'on intègre dans ce chapitre l'étude d'A. Von Albertini, d'origine suisse-allemande, qui suit, de façon générale, les tendances de ses concitoyens émigrés aux États-Unis : R. Von ALBERTINI, « Donato Giannotti », in *Firenze dalla Repubblica al Principato. Storia e coscienza politica*, (1^{ère} éd. Bern, 1955), trad. it. de C. Cristofolini, Einaudi, Turin, 1970, 2^{ème} éd. 1995, p.145-164.

³² Pour une présentation des impératifs théoriques et méthodologiques qui guident cette approche, voir la préface de F. Chabod, in R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p. IX-XIII ; et en particulier, F. GILBERT, *A European Past: Memoirs 1905-1945*, Norton, New-York, 1988.

³³ Nous choisissons ici d'utiliser l'expression « École de Cambridge » tout en gardant à l'esprit les débats et les polémiques suscités par cette appellation qui ne peuvent être développés ici.

³⁴ Pour une présentation de cette approche méthodologique et de son lien avec les thèses linguistiques d'Austin, voir en particulier la préface de Q. SKINNER, *The foundations of modern political thought*, (1^{ère} ed. Cambridge, 1978), trad. it., Il Mulino, Bologne, 1989.

³⁵ J.G.A. POCOCK, *Il momento machiavelliano. Il pensiero politico fiorentino e la tradizione repubblicana anglosassone*, (1^{ère} éd. Princeton, 1975), trad. it., Il Mulino, Bologne, 1980, p.491-580.

³⁶ Voir, en ce sens, J. TULLY (sous la dir. de), *Meaning and Context: Quentin Skinner and his critics*, Princeton University Press, 1988 ; ainsi que l'introduction de J.G.A. Pocock à l'édition italienne de son livre, qui se présente comme une réponse aux polémiques suscitées par le volume.

³⁷ Dans le cadre italien, voir en particulier les réactions de C. VASOLI, « The Machiavellian Moment, The machiavellian moment: a grand ideological synthesis », *Journal of modern history*, vol. XLIX, 1977 ; ainsi que par exemple R. PECCHIOLI, *Dal mito di Venezia all' «ideologia americana»*. *Itinerari e modelli della storiografia sul repubblicanesimo dell'età moderna*, Marsilio, Padoue, 1983.

néanmoins souligner que, malgré l'extrême diversité des analyses produites dans le milieu académique anglophone qui relèvent d'impératifs théoriques et méthodologiques très éloignés, l'intérêt suscité par Giannotti au sein des *Renaissance Studies* présente deux traits communs. Ces études témoignent d'une part, d'un effort d'articulation entre histoire politique et intellectuelle, et elles reposent, d'autre part, sur une même conception linéaire de la modernité politique dont les origines remonteraient à la Renaissance³⁸.

Cette lecture téléologique, fortement influencée par le paradigme d'« Humanisme civique » forgé par H. Baron³⁹, a ainsi déterminé, au sein de l'histoire de la pensée politique et de l'histoire des idées d'origine anglophone, une acception particulière des textes de Giannotti. Pour la génération d'historiens d'après-guerre, il s'agit de lire la modernité républicaine du XVI^e siècle à la lumière de la bataille des démocraties de la vieille Europe contre l'expansionnisme des régimes totalitaires. En revanche, dans la perspective de l'histoire des idées inaugurée à Cambridge, le républicanisme florentin a été envisagé comme l'expression d'une compréhension moderne du politique qui trouve sa réalisation dans la pensée constitutionnaliste américaine. Et c'est sans doute dans cette perspective qu'il convient de lire l'étude philologique proposée par G. Silvano du *Della Repubblica fiorentina*, ce qui nous donne l'occasion de nuancer la division que, par souci de clarté, nous avons établi entre une historiographie italienne et anglophone, au risque de donner l'impression d'une imperméabilité radicale entre ces deux approches et l'image d'une homogénéité sans faille au sein de ces directions d'étude⁴⁰. Il va sans dire qu'un dialogue a existé entre les deux environnements académiques et que la division en deux blocs distincts de la critique giannottienne, sur la base de son ancrage géographique – ou pour le moins linguistique – ne saurait rendre pleinement compte de la stratification, irréductible à une synthèse unique, des orientations et des tendances dont elle est le résultat.

Au terme de ce parcours, il convient cependant d'insister sur le poids qu'ont exercé des catégories interprétatives (tel le Républicanisme ou l'Humanisme) érigées en structures paradigmatiques pour l'analyse des textes de Giannotti. L'écart entre les types de questionnement qui ont guidé la recherche, en Italie et dans le milieu anglophone, explique les différents ancrages disciplinaires qui ont été privilégiés et qui sont à l'origine de l'imposition de systèmes interprétatifs

³⁸ Rappelons à ce titre l'affirmation d'A. MOLHO, « The Italian Renaissance, Made in the USA », op. cit., p.264 : « For the past nearly two centuries, one of the axioms of historical wisdom in America has been the nexus between the Renaissance and modernity. Americans have always thought of themselves as being modern, their culture standing for change and innovation. For this reason, they have identified in the Renaissance a historical moment which was especially akin [...] to their own society and ideology ».

³⁹ H. BARON, *The Crisis of the Early Italian Renaissance: civic humanism and republican liberty in an age of classicism and tyranny*, Princeton University Press, Princeton, 1955. Concernant l'influence des thèses de H. Baron sur l'analyse du républicanisme, que nous ne pouvons développer ici, nous renvoyons à J. NAJEMY, « Baron's Machiavelli and Renaissance Republicanism », in *Renaissance Civic Humanism. Reappraisals and Reflections*, sous la dir. de J. Hankins, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, p.75-104.

⁴⁰ L'objectif ici n'était pas de réduire le lien entre ces deux traditions historiographiques à un simple rapport d'opposition où la critique italienne serait l'expression d'une réaction nationale et idéologique empruntant la forme d'un anti-américanisme.

rigides. En particulier, la reconstruction de la critique giannottienne révèle combien l'intrusion de combats idéologiques a façonné la lecture des textes, mettant ainsi en lumière une sorte de porosité entre discours historique et participation à un débat politique contemporain, voire de contamination du premier par la seconde. Malgré la distance qui sépare le « Made in Italy » du « Made in the USA », force est d'admettre que, dans les deux cas, c'est la question de la pensée républicaine du XVI^e siècle comme fondement de la tradition politique occidentale qui a retenu l'attention. Qu'il s'agisse, dans l'histoire des doctrines d'inspiration italienne, d'ériger Giannotti en précurseur des thèses libérales et d'une conception limitative des prérogatives de l'État tourné vers la protection des libertés individuelles ; ou bien, inversement, de l'envisager, dans la perspective de l'histoire des idées inaugurée à Cambridge, comme un pivot dans la transmission du républicanisme, les travaux consacrés à cet auteur se sont essentiellement attachés à questionner la modernité politique de Giannotti. Le problème étant de savoir si on peut échapper à l'étrange tenaille qui conduirait à choisir comme horizon d'interprétation de l'histoire de la pensée politique occidentale le libéralisme ou le républicanisme. Cet état de la recherche explique, dès lors, pourquoi le débat semble aujourd'hui avoir quitté le domaine de l'histoire et se trouve désormais relayé, soit par les sciences politiques, grâce aux interventions de politologues tels A. Riklin⁴¹, soit par les études littéraires, comme en témoigne en France le travail de T. Picquet⁴².

* * *

Notre choix de privilégier une approche biographique naît du souci de dégager l'analyse des questionnements qui ont orienté ce que nous avons désigné jusqu'à présent sous le terme de « critique giannottienne ». La reconstruction de la trajectoire individuelle de ce Républicain florentin se profile ici comme une prise de position, à la fois théorique et méthodologique, dans le but de situer le propos en dehors des cadres interprétatifs qui ont été appliqués à l'histoire de la pensée républicaine florentine, en fonction de trois acceptions distinctes. D'une part, parce que la périodisation subjective inhérente à l'écriture biographique (définie ne serait-ce que par les dates de naissance et de mort du sujet) permet de dépasser les chronologies conventionnelles de l'étude historique. Ainsi, tandis que l'histoire institutionnelle tend à confiner l'analyse entre les bornes des expériences concrètes du

⁴¹ A. RIKLIN, « Division of power *avant la lettre* : Donato Giannotti (1534) », *History of Political Thought*, vol. XXIX, n.2, 2008, p.257-272.

⁴² T. PICQUET, « De l'influence du lieu sur le discours. Luigi Alamanni et Donato Giannotti : Discours sur la Milice », *Cahiers d'études romanes*, n.4, 2000, p.79-97 ; « Le théâtre du Cinquecento et la crise de la famille. Donato Giannotti, *Le vieillard amoureux* », in *Italies*, Revue d'études italiennes, Université de Provence, n.4, *Humour, ironie, impertinence*, 2000, p.17-27 ; « Donato Giannotti et son public », in *Écrire à la fin du Moyen-Âge. Le pouvoir et l'écriture en Espagne et en Italie (1450-1530)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université, 1990, p.151-167 ; « L'humour et ses limites. Donato Giannotti, *Milesia* », in *Italies*, Revue d'études italiennes, Université de Provence, n°4, *Humour, ironie, impertinence*, 2000, p.473-486.

gouvernement républicain, et que l'histoire des idées envisage le républicanisme sur une longue durée, la biographie impose une mesure temporelle subjective qui est celle du personnage. Dès lors, si la première pêche par son caractère restrictif et la seconde par le postulat qu'il existe une continuité historique, l'approche biographique invite à repenser ces chronologies à la lumière de l'expérience individuelle du sujet. D'autre part, l'approche biographique permet d'incarner le débat républicain dans un espace-temps particulier en faisant appel à la notion d'acteur et d'expérience. Au lieu de s'exposer au risque d'une histoire théorique et univoque du « Républicanisme », la biographie autorise une personnification de cette catégorie et permet le passage d'une histoire abstraite du Républicanisme à l'écriture biographique d'un Républicain. C'est ainsi la question de pratiques républicaines qui est soulevée, aux dépens d'une définition normative de cette pensée politique. Enfin, l'écriture biographique se présente comme un moyen d'échapper au cloisonnement disciplinaire, dans la mesure où elle suppose de rendre compte de la stratification permanente de différents contextes (politiques, sociaux, économiques, culturels). En restituant au processus de contextualisation son efficacité interprétative, la biographie invite à lire les vicissitudes du sujet à la lumière d'un contexte, toujours discontinu et nécessairement transitoire, au détriment d'une explication déductive de l'expérience individuelle. Ainsi, alors que l'histoire de la pensée politique tend à vouloir imposer une définition unique et univoque de l'engagement de Giannotti, l'écriture biographique invite à se saisir de la multiplicité du personnage, irréductible à tout effort de synthèse. Libérée du souci de continuité et de cohérence, elle engage à sonder la diversité et la complexité des pratiques républicaines.

Envisager la biographie comme un mode de connaissance et une forme d'écriture capable de bousculer les paradigmes interprétatifs de l'histoire de la pensée républicaine, suppose, cependant, d'admettre une acception particulière de ce genre. Il convient, dès lors, de rendre compte des travaux biographiques consacrés à Giannotti afin de mettre en lumière les impératifs méthodologiques qui ont guidé notre travail et les questionnements qu'il soulève.

2. L'échec de l'écriture biographique

L'article de S. Marconi, inséré en 2000 dans le *Dizionario biografico degli italiani*⁴³, a été précédé par deux études biographiques, la première rédigée par R. Ridolfi dans les années 1930, la seconde réalisée par R. Starn et insérée en introduction à l'édition du recueil des épîtres latines parue en 1968⁴⁴. Si ces travaux ont dévoilé les informations nécessaires à la reconstruction de la vie de

⁴³ S. MARCONI, « Donato Giannotti », DBI, vol.54, 2000.

⁴⁴ R. RIDOLFI, « Sommario della vita di Donato Giannotti », in *Opuscoli di storia letteraria e di erudizione. Savonarola Machiavelli Guicciardini Giannotti*, Libreria Editrice Bibliopolis [Leo S. Olschki], Florence, 1942, p.55-164 ; R. STARN, « Introduction », in *Donato Giannotti and his epistolae*, op. cit., p.1-58.

Giannotti, il est surprenant de constater que les deux historiens refusent, au même titre, de les classer sous le genre biographique : « un sommaire, dis-je, et rien d'autre » affirme R. Ridolfi, « plus qu'une édition donc, mais moins qu'une biographie ou qu'une étude exhaustive des travaux de Giannotti » revendique R. Starn qui souligne ainsi la nature hybride de sa présentation⁴⁵. Cette dénégation invite, dès lors, à poser la question de l'échec de l'écriture biographique, et à interroger les raisons qui semblent interdire la rédaction d'une biographie du Républicain florentin.

La carrière de Ridolfi, biographe des trois grandes figures politiques du XVI^e siècle (Savonarole, Machiavel, et Guichardin)⁴⁶, repose sur un paradoxe : alors que l'origine de sa passion d'archiviste réside dans la découverte des textes de Giannotti, il n'écrira jamais la biographie de ce personnage, à l'exception d'articles épars regroupés ensuite dans le *Sommario*⁴⁷ qui se présente comme le « maillon de raccord » entre une longue période de formation dans les archives et la rédaction des grands textes biographiques⁴⁸. L'intérêt pour Giannotti demeure, pour l'historien florentin, de l'ordre de la curiosité érudite, et relève sans doute d'un attachement campaniliste, voire de l'élaboration d'une mémoire familiale puisque ses recherches s'intègrent dans les études menées sur son ancêtre, le cardinal Niccolò Ridolfi⁴⁹, qui encourage l'exploration des archives publiques et privées toscanes⁵⁰. Fondé sur une accumulation d'informations sans précédent, le *Sommario* propose une narration descriptive et linéaire, qui suit un déroulement chronologique et se laisse guider par le temps du sujet. Les regroupements d'événements sont fondus dans une forme narrative afin de mettre en lumière les ruptures qui orientent le parcours de l'auteur, des ruptures qui s'articulent autour d'une alternance entre la *vita contemplativa* de l'humaniste et la *vita negociosa* de l'acteur politique. La question de l'interprétation des textes et du développement de la pensée républicaine de l'auteur apparaît, dès lors, en retrait. Le portrait de Giannotti qui émane du *Sommario* ne correspond à aucune physionomie précise : bien loin de chercher une définition du personnage, R. Ridolfi tend avant tout à le raconter.

⁴⁵ R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.57 : « Sommario, dico, e nulla più » ; R. STARN, « Introduction », op. cit., p.VIII : « More than an edition, then, but less than a full biography or a complete study of Giannotti's works ».

⁴⁶ R. RIDOLFI, *Vita di Girolamo Savonarola*, 2 vol., Belardetti, Rome, 1952 ; ID., *Vita di Niccolò Machiavelli*, Belardetti, Rome, 1954 ; ID., *Vita di Francesco Guicciardini*, Belardetti, Rome, 1960, qui est considéré comme l'aboutissement de son travail de biographe.

⁴⁷ Une étude comparée du « Sommario » révèle que ce texte est avant tout une compilation des informations collectées précédemment in R. RIDOLFI, « Altri contributi alla biografia di Donato Giannotti », *Rivista storica degli Archivi Toscani*, vol.V, 1933, p.189-204 ; ID., « Introduzione », in *Donato Giannotti, lettere a Piero Vettori*, op. cit. ; ID., « Nuovi contributi alla biografia di Donato Giannotti », *Rivista storica degli Archivi Toscani*, vol.I, 1929, p.213-247. Ces informations sont toutefois accompagnées de longues notes destinées à faire le point sur les débats et les controverses des critiques afin que « neppure per le quisquillie si dovesse ricorrere altrove. ».

⁴⁸ Il est intéressant, à ce titre, de consulter R. RIDOLFI, *Memorie di uno studioso*, Belardetti, Rome, 1956, où Ridolfi propose, à travers un exercice autobiographique, une mise en scène son travail d'historien. Concernant sa carrière d'historien, voir également les interventions contenues dans le volume, *Roberto Ridolfi*, Convegno di studi, Firenze 15-16 novembre 1996, Olschki, Florence, 1997.

⁴⁹ R. RIDOLFI, « La biblioteca del cardinale Niccolò Ridolfi (1501-1550) », *La Bibliofilia*, anno XXXI, dispensa 5, 1929, p.173-192.

⁵⁰ Tout au long de sa carrière, R. Ridolfi s'engage pour la conservation, l'ouverture au public et l'organisation institutionnelle des archives toscanes : de 1928 à 1942, il est membre du « Consiglio Superiore degli Archivi » ; il fonde en 1925 la *Rivista Storica degli Archivi toscani* ; et il est appelé en 1937-38 à être membre de la « Commissione per la riforma legislativa degli Archivi di Stato ».

L'échec de la biographie semble ainsi dépendre d'une incapacité à saisir ensemble la diversité et la multiplicité du sujet. La déconstruction entre la figure du politique et celle de l'homme de lettres interdit de parvenir à une unité interprétative des textes et de la vie de l'auteur : le *Sommario* demeure du côté du récit de vie, sans que l'écriture biographique ne parvienne à une reformulation de l'engagement républicain du Florentin.

L'introduction biographique de R. Starn repose sur une approche différente définie par la nature particulière du recueil d'épîtres qu'elle accompagne. D'une part, les informations contenues dans cette correspondance permettent de compléter les recherches de R. Ridolfi ; de l'autre, le genre spécifique de cette source, autorise un renouvellement des objectifs de l'écriture biographique, comme en témoigne l'affirmation préliminaire de l'historien selon laquelle il s'agit de rendre compte : « du troisième grand auteur politique de la Renaissance florentine ; du dernier représentant des illustres secrétaires et théoriciens de la République florentine ; d'un homme de lettres respecté ; d'un formidable ami et d'un correspondant de nombreux éminents personnages de son temps »⁵¹. Le portrait de Giannotti ici se fragmente et intègre à la fois la dimension du théoricien politique, de l'érudit, du secrétaire républicain, de l'ami intime. L'énumération semble traduire aussi bien la richesse de l'objet d'étude, que son caractère varié et irréductible à une formule unique et cohérente. Tout en suivant un déroulement chronologique, le récit se libère ainsi d'une perspective linéaire en proposant une approche thématique qui s'articule autour d'axes déterminés en amont par la nature des sources⁵². Cependant, en mettant l'écriture biographique au service de la lecture des épîtres, c'est ici la question de l'articulation entre la vie de l'auteur et l'analyse de ses textes républicains qui demeure en marge du raisonnement. Par conséquent, si l'introduction biographique de R. Starn parvient à faire voler en éclats les représentations figées de Giannotti, l'image fragmentée qu'elle véhicule n'autorise en aucun cas à tisser ces différents fils autour d'une réflexion centrée sur l'engagement politique de l'auteur : les différents visages du personnage se juxtaposent sans se superposer et l'absence d'articulation entre ces aspects conduit à dessiner un portrait en mosaïque du Florentin.

* * *

Les études biographiques de R. Ridolfi et R. Starn diffèrent aussi bien dans leurs démarches que dans leurs objectifs. Tandis que le goût de l'érudition entraîne le premier à se situer en dehors des

⁵¹ R. STARN, « Introduction », op. cit., p.VII : « the third great political writer of the Florentine Renaissance ; the last of the illustrious secretaries and theorists of the Florentine republic ; a respected man of letters ; a genial friend and correspondent of many eminent personages of his time ».

⁵² Voir en particulier p.11 où R. Starn présente les trois thématiques mises en relief par les épîtres latines : le thème de l'amitié ; la tension entre un désir d'autonomie et le sentiment de dépendance de Giannotti à l'égard de personnages influents ; le rapport conflictuel qui existe entre son aspiration à une vie contemplative consacrée aux études et sa participation à la vie politique.

cadres interprétatifs qui guident la recherche sur la pensée républicaine en Italie, le second s'insère dans le mouvement général de réconciliation entre histoire politique et histoire intellectuelle qui caractérise les études sur la Renaissance outre-Atlantique. Leur refus commun de cataloguer leurs travaux respectifs sous le terme de biographie semble relever bien moins d'un souci d'exhaustivité ou de complétude quant à la reconstruction de la vie de Giannotti, que du constat d'un échec de l'écriture biographique, incapable de proposer une compréhension renouvelée de l'engagement de l'auteur et de ses textes républicains. Notre travail biographique, dès lors, repose sur le choix d'un déplacement méthodologique destiné à placer au centre de l'analyse l'interprétation des écrits politiques. Ainsi, si cette recherche a permis ponctuellement de compléter ou de corriger des informations biographiques, ou bien encore de signaler quelques documents inédits, elle vise principalement à offrir un nouvel espace de réflexion pour une lecture différenciée de l'engagement républicain de l'auteur.

3. Le choix d'une méthode : de la biographie d'un Républicain à la biographie de ses textes

L'enjeu d'une étude de Donato Giannotti, acteur de la dernière République florentine, est de comprendre ce qui autorise la survie de la pensée républicaine au moment où la construction progressive du principat médicéen en Toscane, rejette l'engagement républicain du côté d'une pensée anachronique. Elle suppose, dès lors, de se défaire d'une double tentation qui consisterait soit à envisager le Florentin comme le dernier témoin d'un monde politique en déclin, soit au contraire à l'ériger en précurseur d'un modèle politique à venir. Fossoyeur ou innovateur, discours annonciateur ou chant du cygne, ces deux perspectives ont faussé le débat de la critique giannottienne et ont empêché de saisir les conditions concrètes dans lesquelles se perpétue la discussion républicaine. Ainsi, l'approche que nous avons adoptée, afin de mesurer le prolongement de la pensée républicaine à l'heure de la disparition des formes du gouvernement libre, a été d'interroger la vie des textes de Giannotti. Ce questionnement a exigé de prendre pour objet, non pas la biographie du Républicain, mais la biographie de textes républicains⁵³. C'est à partir de la reconstruction de l'histoire de ses écrits, c'est-à-dire des conditions de rédaction, de circulation, et éventuellement de publication des textes,

⁵³ Ce choix est le résultat d'une réflexion sur l'écriture biographique qui a été menée dans différents cadres académiques : *La Biographie revisitée. Études de cas et questions méthodologiques*, Colloque international organisé par M. C. Chatziioannou et M.-E. Mitsou à l'EHESS, Paris, le 13 et 14 mai 2014 ; *Rethinking Biography*, Séminaire organisé par A. Romano et J. Revel à l'Institut Universitaire Européen, Florence, le 22 et 23 octobre 2012 ; *The Use of Sources for Historical Research: themes, problems and case studies 1300-1800*, Journée d'études organisée par L. Molà, F. De Vivo et J. Nelson, au centre de l'Université d'Harvard (Villa i Tatti) et à l'Institut Universitaire Européen, Florence, le 6 juin 2012 ; *Le petit x: de la biographie à l'histoire. Discussion avec Sabina Lorigà*, journée d'étude organisée à l'EHESS, Paris, avril 2011.

qu'il s'agira ici d'analyser le déploiement de la pensée républicaine de Giannotti. Dès lors, bien loin de vouloir proposer une biographie exhaustive et linéaire, cette étude s'articule autour de moments biographiques qui éclairent les conjonctures de l'écriture et de sa transmission. En procédant ainsi par arrêts sur images, l'objectif sera d'éviter le risque qui consiste à imposer arbitrairement une cohérence ou une continuité entre les écrits et de faire, au contraire, ressurgir la pluralité des écritures républicaines.

Cette démarche repose, par conséquent, sur une compréhension spécifique de la textualité qui demande à être explicitée afin de signaler les différents outils méthodologiques qui sont ici mobilisés et qui relèvent d'historiographies particulières. Notre souci a été celui d'articuler des acceptions distinctes du texte, entendu à la fois comme un processus d'écriture (l'acte d'écrire), comme une œuvre (le résultat de l'acte créateur), et comme un objet matériel (le manuscrit ou le livre imprimé qui en est le support). C'est alors au croisement entre une analyse interne du discours et une histoire matérielle des pratiques d'écriture et de lecture que se situe l'étude des écrits républicains de Giannotti. L'interprétation des textes a ainsi été subordonnée à une triple exigence : celle d'une analyse littéraire des stratégies d'écriture, celle d'une étude sociale des acteurs impliqués dans le processus de rédaction et de circulation des écrits, et enfin celle d'un examen des formes matérielles de l'inscription des textes.

Ce travail s'organise en deux parties dont le fil rouge est constitué par l'analyse des deux principaux écrits de Giannotti. La première partie traite du dialogue *Della Repubblica de' Vinitiani*, rédigé en Vénétie à partir de 1525 et publié à Rome en 1540, qui offre une description du système institutionnel vénitien. Cette partie s'articule en trois chapitres qui proposent respectivement un éclairage distinct afin de démontrer combien le texte est le lieu de fabrique d'un discours inédit sur la République de Saint Marc, construit à la frontière entre Venise et Florence. Le premier chapitre, consacré à sa genèse, rend compte de la double inscription de Giannotti dans les cercles de conversation à la fois littéraires et politiques, qui se déploient entre les deux villes. La reconstruction des conjonctures de rédaction, nous engage à interroger, dans le second chapitre, leurs effets sur l'écriture : c'est ici la forme dialogique qui retient notre attention en ce qu'elle révèle combien le texte se profile comme l'élaboration d'une forme hybride de réflexion républicaine située au croisement entre deux traditions florentine et vénitienne. Le dernier chapitre examine l'histoire de la publication et des éditions du livre en soulignant combien la transformation du manuscrit en objet livresque fait advenir le statut du texte, et provoque, lors de ses rééditions successives, un déplacement de sens. La seconde partie de la thèse se concentre sur le traité *Della Repubblica fiorentina*, que l'auteur, au lendemain de la chute de la dernière République, compose en exil de 1531 jusqu'à la fin de ses jours, afin de proposer un projet de réforme pour Florence qui demeure sous une forme manuscrite. L'analyse, organisée en trois temps, met en scène la stratification progressive de l'écriture et dévoile

par ce biais la nature plurielle du texte. La reconstruction des formes manuscrites dans le premier chapitre, invite à considérer le traité comme le réceptacle de projets différenciés d'écriture qui s'échelonnent sur plus de quarante ans et qui sont tour à tour attachés à des formes distinctes de circulation. Dans le second volet, nous avons retracé les fonctions que Giannotti recouvre en qualité de secrétaire de la République de 1527-1530 dans la mesure où ces pratiques administratives et bureaucratiques constituent le point de départ de la rédaction en exil du traité. Après avoir envisagé le texte comme une écriture de l'expérience de la chancellerie, le dernier chapitre rend compte de la transformation constante du traité à la lumière des vicissitudes de l'exilé et de son rôle au sein des réseaux de *fuorusciti*.

Cette structure en miroir, qui vise à mettre face à face les deux grands écrits politiques de Giannotti, se superpose ainsi à une organisation spatiale dans la mesure où elle renvoie à l'itinéraire géographique du Florentin et à la circulation des textes entre Florence, Venise et Rome. Elle permettra dès lors d'esquisser les deux hypothèses qui sont à l'origine de nos recherches et que nous reprendrons dans la conclusion de ce travail, l'une étant d'ordre historique, la seconde d'ordre méthodologique. Il s'agira d'une part de démontrer que la pensée républicaine florentine s'élabore et se perpétue, au moment même de la disparition de la République comme forme spécifique de gouvernement, en dehors des murs de la cité dans un rapport constant de confrontation, de frottement, d'hybridation, avec d'autres formes de pensées, de pratiques et d'expériences républicaines : le modèle de Venise, mais aussi la construction d'une République florentine en exil, et éventuellement une République des Lettres. Nous pourrions alors nous demander si la durabilité de cette pensée politique ne dépend pas justement de son expatriation, c'est-à-dire de sa circulation au-delà de ses frontières naturelles et de son déploiement entre des espaces républicains distincts. La seconde hypothèse découle de la première dans la mesure où nous proposerons, au terme de notre analyse, de voir dans quelle mesure la question de la communication de l'information et l'histoire de la circulation des textes peuvent contribuer à une histoire renouvelée de la pensée politique florentine du XVI^e siècle.

**PARTIE I - Entre Venise et Florence, de l'écriture au livre : la fabrique
du *Della Repubblica de' Vinitiani***

Introduction : Venise/Florence, l'histoire d'une confrontation entre deux Républiques

La confrontation politique et culturelle entre Venise et Florence est un thème majeur de l'historiographie de la Renaissance italienne. Tout comme naguère un comparatisme tacite animait le débat intellectuel dans les milieux dirigeants des deux États, la fonction heuristique de ce thème soutient la réflexion des historiens contemporains en offrant aux chercheurs florentins et vénitiens un point de comparaison le plus souvent implicite. Si au XIXe siècle, Burckhardt opposait Florence « la ville du mouvement » et « du merveilleux esprit créateur » à Venise « inhospitalière aux lettres » et ville de « l'immobilité apparente et du silence politique »¹, la tendance de l'historiographie la plus récente a été de s'affranchir de ces images figées et de rapprocher les deux réalités urbaines. Alors que certaines directions de recherche (en particulier l'histoire de l'art et l'histoire diplomatique et militaire) ont cherché à établir une histoire des consonances et dissonances entre les deux villes, force est de constater toutefois que la confrontation entre les deux Républiques sœurs n'a pas su mener la recherche sur la voie d'un comparatisme historique². Au contraire, le rapprochement entre Venise et Florence a été essentiellement réduit par l'historiographie à la question des influences et des phénomènes de transferts entre les deux villes, établissant ainsi *a priori* une hiérarchie des espaces et un découpage chronologique. Épousant sans mise à distance critique les paradigmes interprétatifs établis dès la Renaissance, l'historiographie a eu ainsi tendance à articuler le binôme Florence/Venise dans une direction unique, encouragée en ce sens par la compartimentalisation des études historiques. Or, c'est au croisement d'une historiographie florentine et vénitienne libérée d'un cloisonnement disciplinaire strict que semble pouvoir se situer une redéfinition du rapport entretenu par Venise et Florence durant la première moitié du XVIe siècle.

Le caractère paradoxal que revêt l'exemple vénitien aux yeux des Florentins pourrait être schématiquement résumé en rappelant les considérations de Guicciardini et de Machiavel dans deux genres d'écriture qu'il est ici utile de distinguer. Venise, « le plus beau et le meilleur gouvernement de

¹ J. BURCKHARDT, *La civilisation de la Renaissance en Italie* (1^{ère} éd. Basel, 1860), trad. de H. Schmitt, revue et corrigée par R. Klein (1^{ère} éd. française, Librairie du Plon, Paris, 1958), Le Livre de Poche, Paris, 2012, vol.III, p.95-96, p.116 et p.118.

² Voir en ce sens S. BERTELLI, N. RUBINSTEIN et C.H.SMYTH (sous la dir. de), *Florence and Venice : comparisons and relations - acts of two conferences at Villa I Tatti in 1976-1977*, La Nuova Italia, Florence, 1979-1980. Si le volume collectif se présente comme une approche comparée des deux villes, le traitement distinct de l'histoire florentine et vénitienne au sein de chaque contribution témoigne de la difficulté à établir un cadre de réflexion nouveau. Comme l'a souligné A. Molho dans la recension à l'ouvrage (A. MOLHO, Review : Florence and Venice. Comparisons and relations - acts of two conferences at Villa I Tatti in 1976-1977», *Renaissance Quarterly*, 1982, vol.35/1, p.72-74), l'absence de chapitre introductif est bien le signe de la difficulté théorique et méthodologique que pose une étude comparée des deux entités. Les contributions rassemblées dans le volume dirigé par A. ADORNI BRACCESI et M. ASCHERI (sous la dir. de), *Politica e cultura nelle repubbliche italiane dal Medioevo all'età moderna*, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, Roma, 2001, posent exactement le même type de problème. Dans ce sens, voir C. KLAPISCH-ZUBER et P.BRAUNSTEIN, « Florence et Venise : les rituels publics à l'époque de la Renaissance » in *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 38^{ème} année, n.5, 1983, p.1110-1124.

notre temps » écrit Guicciardini dans le texte de réforme *Dialogo del reggimento di Firenze*³, mais dont « la grandeur était la ruine de l'Église et de l'Italie » rappelle Machiavel dans les *Istorie fiorentine*⁴. C'est en ces termes antithétiques où l'évaluation positive de la stabilité institutionnelle se superpose à la méfiance suscitée par la politique expansionniste de Venise (une expansion d'autant plus incompréhensible qu'elle concerne non seulement le *dominio marittimo*, mais aussi à partir du XVI^e siècle la conquête de territoires en terre ferme), qu'analystes des institutions et praticiens du gouvernement à Florence tournent leurs regards vers la République de Saint Marc. La littérature florentine sur Venise oscille, dès la fin du XVI^e siècle, entre d'une part l'écriture historique où dominant la mise en évidence des contrastes politiques qui opposent les deux cités et la dénonciation des responsabilités de la République vénitienne dans le déclin général de la péninsule⁵, et d'autre part l'écriture politique qui est le lieu de l'expression d'une solidarité idéologique entre les deux Républiques sœurs se configurant en une admiration inconditionnelle pour la République de Saint Marc. Alors que les Guerres d'Italie entraînent à Florence une succession toujours plus rapide et tourmentée des formes de gouvernement, la stabilité et la capacité de redressement de Venise à la suite de la défaite d'Agnadel (1509) face aux troupes de la Ligue de Cambrai suscitent l'admiration. Les Florentins se laissent ainsi convaincre par une description que les Vénitiens eux-mêmes ont inlassablement reprise et qui, à la suite des guerres de Cambrai, cesse de n'être qu'une littérature apologétique afin de permettre une véritable mythification politique⁶. La célébration de Venise qui

³ F. GUICHARDIN, *Écrits politiques. Discours de Logroño. Dialogue sur la façon de régir Florence*, Introduction, traduction, postface et notes par J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, PUF, Fondements de la politique, Paris, 1997.

⁴ N. MACHIAVEL, *Istorie fiorentine*, livre VIII, éd. de F. Gaeta, Feltrinelli, Milan, 1962.

⁵ Concernant l'attitude des historiens florentins du XVI^e siècle à l'égard de la politique de Venise et des responsabilités historiques qui sont attribuées à la République de Saint Marc, voir A. BAIOCCHI, « Venezia nella storiografia fiorentina del Cinquecento », *Studi veneziani*, 1979, n.s., vol.3, p.203-281.

⁶ Sur le mythe de Venise, voir G. FASOLI, « Nascita di un mito », in *Studi storici in onore di G. Volpe*, Sansoni, Florence, 1958, p.455-479 ; F. GAETA, « Alcune considerazioni sul mito di Venezia », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, vol.XXIII 1961, p.58-75 ; ID., « L'idea di Venezia », in *Storia della cultura veneta*, Vol.III/3 *Dal primo Quattrocento al Concilio di Trento*, Neri, Vicence, 1981, p.564-641 ; J.S. GRUBB, « When Myth lose power: four decades of venetian historiography », *Journal of modern history*, vol.58, 1986, p.43-94 ; G. BENZONI, « Venezia, ossia il mito modulato », *Studi veneziani*, n.s. XIX, 1990, p.15-33 ; F. CHABOD, « Venezia nella politica italiana ed europea del Cinquecento », in *La civiltà veneziana del Rinascimento*, Sansoni, Florence, 1958, p.27-55 ; R. PECCHIOLI, *Dal "Mito" di Venezia all' "Ideologia americana", itinerari e modelli nella storiografia sul repubblicanesimo dell'età moderna*, Marsilio, Venise, 1983 ; E. CROUZET-PAVAN, *Venise triomphante : les horizons d'un mythe*, Albin Michel, Paris, 1999. Une synthèse du développement de cette historiographie se trouve dans D. ROMANO et J.MARTIN, « Reconsidering Venice », in *Venice Reconsidered : The History of Civilization of an Italian City-State, 1297-1797*, sous la dir. de J. Martin et D. Romano, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2000, p.1-38. Concernant l'influence du mythe de Venise dans le développement d'une pensée républicaine non italienne, E.O.G HAITSMAN MULIER, *The Myth of Venice and Dutch Republican Thought in the seventeenth century*, Van Gorcum, Assen, The Netherlands, 1980. L'une des questions soulevées par l'ensemble de ces études, concerne celle de la chronologie du mythe de Venise, c'est-à-dire des temps de son élaboration et de sa diffusion. S'il est communément admis de reconnaître les origines lointaines de son apparition (que G. Fasoli a fait remonter au Moyen-âge), il est par ailleurs d'usage d'admettre (depuis les travaux de F. Chabod et F. Gaeta) que son actualisation se réalise durant les premières décennies du XVI^e siècle, au moment où la guerre de Cambrai fonctionne comme un catalyseur du mythe : « l'episodio funzionò da catalizzatore [...] Intendiamoci, anche prima di Cambrai Venezia possedeva una certa dose di esemplarità, ma fu solo dopo il 1509 e dopo il superamento di quella prova tremenda che Venezia entrò a vele spiegate nella mitologia politica dell'Europa cinquecentesca » (F. GAETA, « Alcune considerazioni sul mito di Venezia », op. cit. p.63). Pour cette raison, la périodisation choisie par E. Crouzet-Pavan, réduite au Moyen-âge, semble ici peu opérante dans la mesure où elle tend à envisager la littérature vénitienne du XVI^e siècle comme un point d'aboutissement d'un long processus, sans reconnaître le moment de rupture que représentent les Guerres d'Italie

s'articule principalement autour de trois composantes, l'équilibre des pouvoirs, la durée des institutions et l'unanimité sociale, se décline, à partir de ce moment de rupture, comme un modèle politique opérant au-delà de ses frontières. La force du mythe vénitien à Florence n'est plus à démontrer et a déjà fait couler beaucoup d'encre⁷. Distinguant fermement le mythe vénitien de l'évaluation de l'action politique et des responsabilités historiques de la République de Saint Marc⁸, l'histoire politique a décliné le binôme Florence/Venise non en une relation symétrique, mais en un rapport unilatéral : l'articulation entre les deux traditions républicaines a été ainsi réduite à une histoire d'influence dont le seul objectif consiste à déceler les effets du mythe sur les pratiques politiques florentines, à savoir ses formes de gouvernement et les textes de réforme, en fonction d'une chronologie arbitraire limitée aux années 1494-1530⁹. Dans ce cadre, l'étude des formes de transmission des informations et des sources, ainsi que l'analyse des dépendances réciproques existant entre les auteurs des deux villes, sont restées en marge des questionnements de l'histoire politique, plus soucieuse de définir la fonction du modèle vénitien au sein des transformations institutionnelles à Florence, que de comprendre les conditions matérielles permettant la construction en Toscane d'un discours sur la tradition républicaine vénitienne (deux questions qui apparaissent en réalité difficilement dissociables). L'absence d'analyse des vecteurs de diffusion d'un modèle vénitien en Toscane a eu pour conséquence d'insister principalement sur l'incompatibilité entre une version florentine et vénitienne du mythe dont l'utilisation et la finalité répondent dans les deux cas à des

dans le passage d'une littérature apologétique à une mythification du modèle politique vénitien. En effet, sans la contextualisation du tournant historique représenté par la Ligue de Cambrai et la défaite d'Agnadel, l'écriture d'un traité tel que celui de Gasparo Contarini demeure incompréhensible. G. Benzoni distingue le moment où Venise se dit de celui où elle est dite, soit la transformation d'une littérature auto-apologétique à un modèle opérant, en ces termes : « è talmente satura di senso, da essere, in certo qual modo, costretta, per non deflagrare, ad uscire da questa sua esasperata unicità, ad ulteriorizzarsi, a configurarsi come altro da sé » (G. BENZONI, « Venezia, ossia il mito modulato », op. cit., p.19).

⁷ Sur l'influence du mythe vénitien à Florence, voir R. Von ALBERTINI, *Firenze : dalla repubblica al principato. Storia e coscienza politica*, (1^{ère} ed. Bern, 1955), trad. italienne de C. Cristofolini, Einaudi, Turin, 1970, 2^{ème} ed. 1995 ; G. TOFFANIN, *Machiavelli e il taccuino, la politica storica al tempo della Controriforma*, Guida, Naples, 1972 ; R. PECCHIOLI, « Il Mito di Venezia e la crisi fiorentina intorno al 1500 », *Studi Storici*, vol.III/3, 1962, p.451-492. ; F. GILBERT, « La costituzione veneziana nel pensiero politico fiorentino », in *Machiavelli e il suo tempo*, Il Mulino, Bologne, 1964, p.115-170 ; I. CERVELLI, *Machiavelli e la crisi dello stato veneziano*, Guida, Naples, 1974 ; J.-L. FOURNEL, « Le modèle politique vénitien. Notes sur la constitution d'un mythe », *Revue de synthèse* : 4^{ème} s., n.2-3, avril-septembre 1997, p.209-221 ; ID, « Florence (1494-1530) : une république de guerre », in *La république dans tous ses états*, sous la dir. de C. Moatti et M. Riot-Sarcey, Payot, Paris, 2009, p.187-214. Dans cet article, J.-L. Fournel démontre, à juste titre, que le comparatisme historique et spatial des républiques italiennes sur lequel repose l'idée d'un mythe vénitien à Florence, découle d'une tendance à réfléchir sur la longue durée des républiques italiennes « et non sur leur pluralité formelle et temporelle – déployée selon des étapes distinctes », ce qui conduit dès lors à perdre de vue « l'historicité radicale de la république » florentine et vénitienne.

⁸ Cette absence de distinction entre la pratique politique et la qualité du discours que les Vénitiens produisent sur eux-mêmes est un des reproches adressés à des études telles que celle de W. J. BOUWSMA. *Venezia e la difesa della libertà repubblicana. I valori del Rinascimento nell'età della Controriforma*, (1^{ère} éd. Berkely-Los-Angeles, 1968) trad. it., Il Mulino, Bologne, 1977. Voir R. FINLAY, *Venice besieged. Politics and Diplomacy in the Italian wars, 1494-1534*, Ashgate Variorum, 2008.

⁹ Preuve en est la déclaration préliminaire de F. Gilbert où si l'auteur affirme vouloir s'intéresser aux « relazioni intellettuali fra Veneziani e Fiorentini » il ajoute tout de suite après que le but de cet essai est de voir « come il pensiero politico fiorentino sia stato influenzato dall'immagine di Venezia » car « nell'analizzare la relazione tra il pensiero politico veneziano e quello fiorentino, dobbiamo tener presente che non si tratta di una relazione reciproca ; la connessione è limitata al problema della influenza che l'opinione dell'eccellenza delle istituzioni veneziane ebbe sul pensiero politico fiorentino. » (in F. GILBERT, « La costituzione veneziana nel pensiero politico fiorentino », op. cit., p.117-118).

exigences divergentes : historiographies vénitienne et florentine demeurent, même autour de la question du mythe, strictement distinctes puisque c'est dans le contraste entre les deux Républiques que le mythe peut se développer pleinement¹⁰. Le paradigme du mythe a ainsi interdit à l'histoire politique d'esquisser un véritable espace de dialogue entre les deux traditions républicaines. La question des effets d'un discours florentin sur Venise auprès du groupe dirigeant vénitien, ainsi que le problème de l'influence de l'exemple florentin au sein de la pensée républicaine vénitienne demeurent des impensés, comme en témoigne, par exemple, l'absence de prise en compte de l'influence des textes de Machiavel et Guicciardini sur les écrits du second XVI^e siècle à Venise¹¹.

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, la prise de distance de l'histoire politique par rapport à une histoire des idées traditionnelle a autorisé un renouvellement de l'articulation Florence/Venise. L'attention croissante des historiens florentins pour les vicissitudes biographiques des acteurs et penseurs politiques favorise le développement d'une littérature sur l'exil soucieuse de représenter les mouvements des réfugiés républicains vers Venise¹². « Arche de Noé », « refuge de toutes les misères », « terre d'asile de tous les hommes opprimés », Venise est comparée par l'exilé florentin Antonio Brucioli à « la branche d'un arbre dont les racines sont profondément ancrées dans le terreau de la liberté [...] de sorte que tous les oiseaux du ciel viennent s'y poser »¹³. L'historiographie, tributaire

¹⁰ La critique a maintes fois souligné ce point et nous n'y reviendrons pas. Le mythe dans la littérature vénitienne répond à partir de la moitié du XV^e siècle principalement à deux exigences pratiques : d'une part, justifier les visées impérialistes de la République en terre ferme sur la base d'une longue tradition politique, et, d'autre part, exalter le gouvernement de Saint Marc au moment même de son affaiblissement provoqué par la guerre de Cambrai. Ainsi, alors qu'à Venise le mythe répond essentiellement à des exigences idéologiques, sa diffusion à Florence est liée à des questions institutionnelles et à la nécessité d'élire une forme de gouvernement stable capable d'éviter la ruine de la cité dont la survie est menacée dans un contexte de guerre permanente.

¹¹ Voir à ce titre la thèse de M. GIANI, *Paolo Paruta : il lessico della politica*, Thèse soutenue à l'Università Ca' Foscari sous la dir. de F. Bruni, Venise, 2011, qui, en adoptant une approche linguistique des écrits politiques, historiques et diplomatiques de Paruta, démontre l'héritage de la tradition florentine au sein de la pensée vénitienne de la fin du XVI^e siècle. Les choix lexicaux et rhétoriques sont ici perçus comme des indices d'un phénomène de transfert et d'adaptation qui emprunte un sens inverse, allant de la Florence du début du siècle à la Venise de la fin du XVI^e.

¹² Voir en particulier les travaux de P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino 1530-54 (volume I: 1530-37)*, Franco Angeli, Milan, 1990 ; ID., « Su Jacopo Nardi, i Giunti e la "Nazione Fiorentina" di Venezia », in *Studi in onore di Arnaldo d'Addario*, sous la dir. de L. Borgia, F. De Luca et R.M. Zaccaria, vol. III, Conte editore, Lecce, 1995, p.937-949 ; ID., « The turbulent life of the Florentine Community in Venice », in *Heresy, Culture, and Religion in Early Modern Italy: Contexts and Contestations*, sous la dir. de R. K. Delph, M. Fontaine et J. J. Martin, Tuman State University Press, Kirksville, 2006, p.113-133. Voir aussi les travaux ponctuels consacrés aux exilés florentins : S. LO RE, *La crisi della libertà fiorentina. Alle origini della formazione politica e intellettuale di Benedetto Varchi e Piero Vettori*, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 2006 ; ID., *Politica e cultura nella Firenze cosimiana. Studi su Benedetto Varchi*, Vecchiarelli Editore, Manziana, 2008 ; L. DE LOS SANTOS, «Iacopo Nardi et les exilés florentins (1534-7): élaborations d'un nouveau discours républicain », *Laboratoire italien*, vol.III, 2002, p.51-78. ; ID., « Florence et les exilés républicains. Le tournant de 1534-7 », in *Les années trente du XVI^e siècle italien*, Actes du Colloque International, sous la dir. de D. Boillet et M. Plaisance, Centre Interuniversitaire de Recherche sur la Renaissance italienne, Paris, 2007, p.337-350. De façon plus générale sur l'exil politique italien à la Renaissance voir *La république en exil (XV^e-XVI^e siècles)*, sous la dir. de P. Carta et L. De Los Santos, *Laboratoire italien*, vol.III, 2002 ; P. CARTA, « I fuorusciti italiani e l'antimachiavellismo francese del '500 », in *Francesco Guicciardini tra politica e diritto*, Cedam, Padoue, 2008, p.159-188 ; C. SHAW, *The Politics of exile in Renaissance Italy*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000 ; C. BEC, « De Dante à Alamanni : exil et écriture en Italie », in *Exil et Civilisations en Italie (XII^e-XVI^e siècles)*, J. Heers, Nancy, 1990, p.95-104 ; R. STARN, *Contrary Commonwealth. The theme of exile in Renaissance Italy*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 1982. Concernant l'imbrication entre exil politique et religieux, voir A. STELLA, « Utopie e velleità insurrezionali dei filoprotestanti italiani (1545-1547) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol.XXVII, 1965, p.134-182.

¹³ La première citation est de P. Aretino, la seconde de B. Varchi (*Storia Fiorentina di Benedetto Varchi*, ed. de G. Milanese, Le Monnier, Florence, 1857-1858, vol.II, livre XI, p.388) qui, considérant les déplacements des exilés vers Venise en 1530,

des paradigmes interprétatifs dictés par les contemporains, s'est attachée à représenter Venise en un havre de liberté qui, du fait de son indépendance au sein d'une péninsule sous domination espagnole, constitue le lieu privilégié d'une culture politique d'opposition en fonction d'une chronologie figée qui ne saurait dépasser les années 1530-40. En ce sens, l'histoire de l'exil a permis de mettre en lumière le déploiement des réseaux de la Nation florentine au sein de la lagune¹⁴. Cependant, Venise apparaît dans ce cadre comme un simple réceptacle indifférent : la question des liens tissés avec les groupes dirigeants vénitiens ainsi que l'inscription des *fuorusciti* au sein de la circulation de l'information politique à Venise n'a pas retenu l'attention de la critique¹⁵. Si les effets induits par l'ancrage géographique spécifique de cette pensée politique en exil n'a pas fait l'objet d'études cela tient à l'absence de dialogue entre d'une part une historiographie florentine consacrée à l'exil mais indifférente au rôle performatif joué par les espaces et d'autre part une historiographie vénitienne qui en s'attachant à représenter la République de Saint Marc comme un centre de circulation et de diffusion de l'information politique n'est pas allée jusqu'à interroger les conséquences de ce régime de communication auprès des exilés florentins¹⁶. Le parcours des Florentins à Venise a donc été essentiellement reconstruit à la lumière des relations (d'opposition, de collaboration ou de négociation) qu'ils entretiennent avec leur cité d'origine, sans s'interroger sur les conséquences de leur permanence dans la lagune. Ainsi, alors que l'histoire du mythe vénitien se double d'une étude de la mobilité géographique de ses acteurs, l'articulation Florence-Venise continue à se déployer à sens unique sans jamais permettre une analyse de l'enchevêtrement de ces deux réalités.

reprend de façon polémique l'expression de Boccacce (*Decameron*, journée IV, nouvelle 2) selon laquelle Venise reçoit toutes les laideurs du monde : « ricevitrice, non d'ogni bruttura, come dice il Boccaccio, ma d'ogni miseria ». La dernière citation est de S. Ammirato, *Gli opuscoli di Scipione Ammirato*, Giorgio Marescotti, Firenze, 1583, t.II, p.55 : « ricetta e asilo sicuro di tutti gli uomini oppressi ». Les considérations d'A. Brucioli concernant Venise sont prononcées à l'occasion du discours de remerciement au Doge Francesco Venier en 1554 : « un troncon di palma che sempre è ito crescendo e mettendo profonde le sue radici nel buon terreno della libertà [...] al modo che tutti gli uccegli del cielo si posano sopra di essa » (cité in C. BEC, « De Dante à Alamanni : exil et écriture en Italie », op. cit., p.98). Selon A. Baiocchi, l'accueil des exilés à Venise après 1530 contribue à nuancer les accusations lancées à l'encontre de la politique vénitienne de la part des historiens florentins, contrairement au ton défensif emprunté par l'historiographie florentine au début du siècle (in A. BAIOCCHI, « Venezia nella storiografia fiorentina » op. cit.).

¹⁴ La « Nazione Fiorentina » désigne l'organisation des marchands florentins au sein des grandes villes européennes et les statuts économiques et commerciaux réglant les rapports de la communauté. C'est au sein de ces Nations florentines, à Venise, Lyon, Ferrare ou Bologne, que s'intègrent les républicains exilés à partir de 1530. Sur cette notion voir G. MASI, *Statuti delle colonie fiorentine all'estero (secc. XV-XVII)*, Giuffrè, Milan, 1941 ; P. SIMONCELLI, « Le comunità fiorentine all'estero nel '500 : ideologia e politica finanziaria », in *Circolazioni di uomini e d'idee tra Italia ed Europa nell'età della Controriforma*, Bollettino della Società di studi valdesi, Torre Pellice, 1997, p.5-12.

¹⁵ Un exemple intéressant consistant à tresser ensemble ces deux perspectives est représenté par le livre de S. DALL'AGLIO, *L'assassino del Duca. Esilio e morte di Lorenzino de' Medici*, Leo S. Olschki, Florence, 2011.

¹⁶ Si jusque dans les années 1970 Venise était considérée avant tout comme un espace de médiation entre l'Est et l'Ouest, par la suite les travaux de G. Burke et de F. De Vivo ont permis de souligner son importance comme lieu de rassemblement et de diffusion de l'information politique dans le cadre de la péninsule. Voir en particulier P. BURKE, « Early Modern Venice as a Center of Information and Communication » in *Venice reconsidered*, op. cit., p.389-519 ; F. DE VIVO, *Information and Communication in Venice. Rethinking Early Modern Politics*, Oxford University Press, Oxford, 2007 (voir désormais la traduction enrichie de cet ouvrage, *Patrizi, informatori, barbieri : politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, Feltrinelli, Milan, 2012). Rappelons d'autre part dans cette perspective les recherches concernant les agents secrets et les espions infiltrés à Venise comme par exemple P. PRETO, *I servizi segreti di Venezia : spionaggio e controspionaggio ai tempi della Serenissima* (1^{ère} ed. Milan, 1994), Il Saggiatore, Milan, 2010.

En revanche, l'histoire culturelle, longtemps subordonnée au préjugé discriminant burckhardtien et désireuse d'affirmer l'originalité de l'Humanisme vénitien, a cherché dès les années 1950 à rétablir un rapport de parité en insistant sur la circulation des idées entre les deux villes¹⁷. C'est en particulier dans le cadre de l'histoire de la langue et de la littérature que l'axe Florence-Venise cesse d'être réduit à un jeu d'influences et se décline en un véritable espace de dialogue. La centralité de Venise, ou plus exactement de Padoue, dans la « Question de la langue », c'est-à-dire dans les débats concernant la définition d'une langue commune alternative au latin, et dans le processus de normalisation du vulgaire sur la base d'un modèle florentin défini par le canon de deux des trois Couronnes (Pétrarque pour la poésie et Boccace pour la prose), est désormais acquise¹⁸. En plus de la production en Vénétie de traités normatifs en direction d'une rationalisation linguistique, l'Histoire du livre a permis de souligner l'importance de l'imprimerie comme lieu institutionnel de la codification du vernaculaire et de Venise, centre de production et du commerce du livre, comme principal acteur de la diffusion du florentin contre la persistance d'un plurilinguisme dialectal¹⁹. La géographie linguistico-éditoriale du XVI^e siècle se résume ainsi en une formule paradoxale, « la langue florentine en un livre vénitien »²⁰, et l'atelier des typographes apparaît comme le lieu symbolique de la constitution de sociétés intellectuelles mixtes réunissant les compétences linguistiques des lettrés florentins et le savoir-faire des imprimeurs vénitiens²¹. Dès lors, la convergence de l'histoire de la littérature et du livre dans le cadre de la « Question de la langue » permet de configurer le binôme Venise/Florence en

¹⁷ De façon générale voir les initiatives proposées dans les années 1960 dans les milieux académiques vénitiens comme par exemple la publication du volume V. BRANCA (sous la dir. de.), *Umanesimo europeo e umanesimo veneziano*, Sansoni, Venise, 1963.

¹⁸ Concernant le rôle de Venise dans le processus de stabilisation de la langue vulgaire sur la base du florentin du XVe siècle, voir B. MIGLIORINI, « Il Cinquecento », in *Storia della lingua italiana*, Sansoni, Florence, 1966 ; ID., « Note sulla Grafia italiana nel Rinascimento », in *Saggi Linguistici*, Le Monnier, Florence, 1957, p.197-225 ; C. DIONISOTTI, « La lingua italiana da Venezia all'Europa », in *Rinascimento europeo e rinascimento veneziano*, sous la dir. de V. Branca, Sansoni, Florence, 1967, p.271-279 ; C. MARAZZINI, *Storia della lingua italiana. Il secondo Cinquecento e il Seicento*, Il Mulino, Bologne, 1993.

¹⁹ Le début de l'Histoire du Livre peut être daté de la publication de l'ouvrage de J. MARTIN et L. FEBVRE, *L'apparition du livre*, Albin Michel, Paris, 1958. Concernant les implications du développement de l'imprimerie sur la Question de la langue, voir en particulier, P. TROVATO, *Con ogni diligenza corretto : La stampa e le revisioni editoriali dei testi letterari italiani 1470-1570*, UnifePress, Ferrare, 2009 ; B. RICHARDSON, *Print Culture in Renaissance Italy : The editor and the vernacular text 1470-1600*, Cambridge University Press, Cambridge, 1994 ; A. PETRUCCI (sous la dir. de), *Libri, editori e pubblico nell'Europa moderna : Guida storica e critica*, Laterza, Bari, 1989 ; A. QUONDAM, « La grammatica in tipografia », in *Le pouvoir et la plume. Incitation, contrôle et répression dans l'Italie du XVIe*, Sorbonne, Paris, 1982, p.177-192. Voir également la contribution d'une discipline de l'Histoire du Livre particulière, née aux États-Unis sous le nom de « Textual Bibliography » et développée en Italie comme « Bibliografia dei testi a stampa », sur laquelle nous reviendrons plus loin : P. STOPPELLI, *Filologia dei testi a stampa*, Il Mulino, Bologne, 1987 ; A. STUSSI, *Fondamenti di critica testuale*, Il Mulino, Bologne, 1998 ; C. FAHY, *Saggi di bibliografia testuale*, Antenore, Padoue, 1988.

²⁰ P. TRIFONE, « La lingua e la stampa nel Cinquecento » in *Storia della lingua italiana*, sous la dir. de L. Serianni et P. Trifone, vol.I, *I luoghi della codificazione*, Einaudi, Turin, 1993, p.425-446 : « La formula base della geografia linguistico-editoriale del 500 è pertanto la seguente : 'lingua toscana in libro veneziano' ». La question de l'influence de la mobilité géographique des différents acteurs mobilisés dans le débat sur la langue a été récemment mise en évidence dans l'article de G. ANTONELLI et M. RAVESI « La questione della lingua nel Cinquecento », in *Atlante della letteratura italiana*, vol.I *Dalle origini al Rinascimento*, sous la dir. de S. Luzzato et G. Pedullà, Einaudi, Turin, 2010, p.739-749.

²¹ Il est utile dans ce cadre de rappeler le développement des études concernant le personnel des typographies, en particulier l'intérêt croissant pour la figure des correcteurs-réviseurs et pour leur participation décisive dans le processus de production et d'homologation de nouvelles formes de communication. Voir les études de B. Richardson et de P. Trovato citées plus haut, ainsi que A. GRAFTON, *The Culture of Correction in Renaissance Europe*, The British Library, Londres, 2011

un rapport réciproque d'émulation. Or, si l'histoire de la littérature italienne souligne les échanges et les phénomènes de collaboration entre les milieux intellectuels et professionnels des deux villes, sans doute encouragée en ce sens par le désir d'insister depuis le *Risorgimento* sur les processus d'unification culturelle dans la péninsule, il est par ailleurs surprenant de constater combien l'étude de ces réseaux qui intègrent d'autres centres culturels tels que Rome, s'est développée, jusqu'à récemment, indépendamment de l'histoire politique des exilés²². L'idée dominante selon laquelle l'éloignement de la cité à partir de 1530 équivaut pour les Républicains florentins à un repli vers des activités littéraires a certes conduit à reconnaître la fonction déterminante de l'évolution politique des États italiens dans le cadre de la production littéraire. Cependant, en considérant le contexte politique comme un simple cadre explicatif du déploiement de ces échanges, la question de l'imbrication étroite qui existe entre la configuration des réseaux des exilés florentins et la production littéraire en Italie durant la première moitié du XVI^e siècle, est demeurée sous-jacente au sein des études historiques sans faire l'objet d'une réflexion approfondie et systématique. Sans vouloir réduire cette question à une sociologie politique de la littérature, il semble néanmoins pertinent de s'interroger sur l'éventuelle superposition entre ces expériences distinctes de collaboration.

Si, malgré les similitudes et dissemblances qu'entretiennent Florence et Venise, la confrontation entre les deux cultures républicaines a été réduite à une histoire de contamination et de transfert, cela tient à l'incapacité d'abattre les cloisonnements entre des traditions historiographiques (florentine et vénitienne) et des disciplines historiques (histoire de la pensée politique, histoire socio-politique, histoire de la littérature et de la langue) distinctes. Ce sont notamment ces séparations trop rigides que cette étude entend rendre plus poreuses en échappant du même coup aux paradigmes de la comparaison et de l'influence afin de privilégier la notion de dialogue. C'est donc par le biais d'un livre politique, le *Dialogo della Repubblica de' Vinitiani*²³, que la question de la rencontre entre les deux cultures républicaines sera ici abordée ; et cela non pas

²² Une tentative dans cette direction est représentée par l'article de V. VIANELLO, « Fuoruscitismo politico fiorentino e produzione letteraria nel Cinquecento », in *Contributi Rinascimentali. Venezia e Firenze*, sous la dir. de T. Agostini Nordio et V. Vianello, Fransisci, Padoue, 1982, p.113-163, qui souligne l'importance, à partir de 1537, de la « diaspora » florentine dans la production littéraire de la péninsule, et donc la mise en place d'un dialogue étroit entre Florence d'un côté, et Venise et Padoue de l'autre. Ainsi que le rappelle V. Vianello, l'insistance sur les motivations politiques de ces collaborations littéraires sont à retracer dans les travaux pionniers de M. Plaisance (par exemple M. PLAISANCE, « Une première affirmation de la politique culturelle de Côme 1^{er} : la transformation de l'Académie des Humidi en Académie Florentine 1540-42 », in *Les écrivains et le pouvoir en Italie à l'époque de la Renaissance*, sous la dir. d'A. Rochon, CIRRI, Paris, 1973, p.361-438) qui ont permis de se défaire d'une conception idéalisée selon laquelle ces phénomènes d'échange sont le résultat d'une demande culturelle. C'est essentiellement aujourd'hui dans les monographies consacrées à des personnages tels que Benedetto Varchi ou Piero Vettori (voir en particulier les travaux de V. Bramanti et S. Lo Re cités précédemment), que ce type d'approche est privilégié, et cela pour deux raisons : d'une part parce que ces figures illustrent le mieux l'articulation qui existe entre leurs activités littéraires et leur engagement politique ; d'autre part parce que c'est justement l'analyse de trajectoires individuelles qui, jusqu'à présent, semble permettre la mise en évidence des réseaux de communication et d'échange, entre les milieux politiques et littéraires.

²³ Notre analyse suivra l'édition la plus récente *Della Repubblica de' Viniziani*, in *Opere politiche*, éd. de F. Diaz, op. cit., vol.I, p.29-151.

simplement parce que le texte offre le point de vue d'un Florentin sur le gouvernement de Saint Marc, mais parce que l'histoire de ce livre en se situant à l'intersection entre ces différentes directions de recherche permet de problématiser la rencontre entre les cultures politiques et littéraires vénitienne et florentine²⁴.

* * *

Della Repubblica de' Vinitiani, rédigé à partir de 1525 et imprimé pour la première fois à Rome en 1540, propose une description du système institutionnel vénitien grâce à la mise en scène d'un dialogue entre deux personnages historiques : Trifone Gabriele, humaniste vénitien, et Giovanni Borgherini, jeune noble florentin. Il s'agit du premier texte politique de Donato Giannotti et le seul à avoir été publié du vivant de son auteur²⁵. Sa traduction en latin (1631) et en allemand (1574)²⁶, ainsi que les nombreuses publications dont il est l'objet après l'édition *princeps* de 1540 dans des lieux aussi divers que Rome, Venise et Lyon²⁷, témoignent du succès éditorial de ce texte cité par exemple dès 1566 par Jean Bodin dans *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* ou par James Harrington (*The Commonwealth of Oceana*, 1656) qui le considère comme la meilleure description de la forme et du fonctionnement des dynamiques politiques et institutionnelles de la République de Venise²⁸. Le texte représente donc un moment de passage au sein de la biographie de Giannotti dans la mesure où il apparaît comme le lieu de formation du futur secrétaire des *Dieci di Balìa*²⁹. Si sa circulation garantit de fait l'entrée de Giannotti au sein du gouvernement républicain en 1527, comme l'illustrent les déclarations des contemporains pour qui le dialogue tient lieu de *curriculum vitae* et témoigne des

²⁴ Si l'Histoire du livre est un terrain de rencontre entre des historiographies diverses, cette discipline est menacée à la fois par la tentation d'une disciplinarisation érudite et par le risque constant de distinguer le travail intellectuel des processus matériels. Voir D. RIBARD et N. SCHAPIRA, « Histoire du livre, Histoire par le livre », *Revue de Synthèse*, 6^{ème} série, n.1-2, 2007, p.19-25. C'est justement sur cette frontière mobile entre, d'une part, la réalité matérielle du livre et, d'autre part, l'abstraction du texte et ses processus d'écriture, que cette étude voudrait se situer.

²⁵ J'exclue ici le *Lauretum*, poème en vers publié en 1516, qui relève moins d'une initiative personnelle que d'une entreprise collective de l'oligarchie florentine destinée à célébrer le retour des Médicis au pouvoir.

²⁶ Pour la traduction latine : *Donati Iannottii Florentini Dialogi de repub. Venetorum. Cum notis et lib. singulari de forma eiusdem reip...*, Lugd. Batav., ex officina Elzeviriana, 1631. Pour les traductions allemandes : *Respublica Venetum*, Hans Kilian, Neubourg-sur-le-Danube, 1557 ; *Respublica. Der Herrlichen Statt Venedig Ursprung*, Sigmund Feyerabend, Francfort-sur-le-Main, 1571 ; *Respublica, das ist warhaffte eigentliche und kurtze Beschreibung*, Sigmund Feyerabend, Francfort-sur-le-Main, 1574. Une version digitalisée de chacune de ces éditions est disponible sur le site de la bibliothèque d'État de Bavière à Munich (Bayerische Staatsbibliothek) : <http://www.bsb-muenchen.de/index.php>. Malheureusement aucune attention n'a été prêtée aux traductions de Giannotti, ce qui permettrait de rendre compte de la diffusion et de l'adaptabilité de ses écrits à l'échelle européenne.

²⁷ Les éditions du *Dialogo* : Domenico Giglio, Venise, 1564 ; Antonio Gryphio, 1569, Lyon (puis 1572) ; Aldo Manuzio, Venise, 1591 ; Giorgio Valentino, Venise, 1630 ; Francesco Stori, Venise, 1650, (puis 1678). Les éditions s'interrompent au cours du XVIII^e pour reprendre au siècle suivant : Capurro, Pise, 1819 ; Bettoni, Milan, 1830 ; Gondoliere, Venise, 1840. Le texte est finalement intégré en 1850 dans l'édition complète des œuvres de Giannotti, *Opere politiche e letterarie*, éd. de F.-L. Polidori, Le Monnier, Florence, 1850, p.1-173.

²⁸ J. BODIN, *Œuvres philosophiques, Œuvres philosophiques*, texte établi, traduit et publié par P. Mesnard, Presses Universitaires de France, Paris, 1951 ; J. HARRINGTON, *The political works*, éd. de J.G.A.Pocock, Cambridge University Press, New-York, 1977.

²⁹ Voir R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.80-81 ; R. STARN, « Introduction », op. cit., p.18-19.

compétences d'analyste politique de son auteur³⁰, il serait réducteur de considérer le *Dialogo* comme le signe d'une transition irrémédiable de l'Humaniste au Politique. Ce texte ne saurait être considéré ni comme le point d'achèvement de la formation humaniste de Giannotti ni comme le point de départ de sa carrière politique, mais occupe un statut paradigmatique du processus d'interaction entre ces deux sphères.

Cette partie s'attachera à reconstruire la production matérielle du livre (l'histoire de sa rédaction, de sa circulation et de son édition), ainsi qu'à interroger la forme particulière qu'emprunte chez Giannotti le discours sur Venise, deux aspects intimement liés. Il s'agira d'envisager le texte comme un espace de dialogue entre deux réalités (Venise/Florence) et deux traditions (humaniste/politique) dont la construction repose sur des échanges concrets au sein desquels Giannotti occupe une fonction de médiateur, et que l'auteur décide de restituer en empruntant la forme d'une conversation. Dès lors, la notion de dialogue ne saurait être ici réduite à la forme expressive privilégiée par l'auteur, mais renverra à la fois au genre littéraire, aux pratiques sociales à l'origine de l'écriture, et à la conception de transmission de la connaissance que cet écrit illustre. Elle sera ainsi déclinée sur plusieurs échelles d'analyse et renverra tour à tour à une réalité historique (les échanges concrets qui forment le substrat de l'écriture), à une production littéraire privilégiant une rhétorique de l'échange (l'analyse formelle du texte), et à une démarche cognitive qui assigne à la conversation la fonction de transmettre un savoir inédit sur la République de Saint Marc. Il s'agira, par ce biais, de proposer une reconfiguration de l'articulation Florence/Venise qui, libérée d'une approche analogique, privilégiera la notion de dialogue. Nous emprunterons ainsi volontairement des perspectives distinctes dans le but de rendre compte des différentes étapes qui participent à la fabrique d'un discours nouveau sur Venise. L'objectif sera de dévoiler les différentes genèses du texte : l'expérience vénitienne comme matrice de l'écriture, la construction du discours et le passage du manuscrit au livre imprimé. Ces approches démultipliées du dialogue, destinées à rendre compte de la stratification progressive du texte, permettront alors de dévoiler le dispositif cognitif particulier à l'origine de la production d'un savoir inédit sur Venise.

C'est au prisme du livre *Della Repubblica de' Vinitiani* que les différents voyages de Giannotti en Vénétie seront donc reconstitués afin d'interroger les rapports non seulement politiques, mais aussi culturels et intellectuels qu'il y entretient. L'auteur réside en Vénétie à quatre occasions : quatre séjours qui correspondent respectivement à différentes étapes des relations entretenues par Florence et Venise. Les deux premiers séjours se situent entre 1525 et 1527. La distinction entre ces deux voyages successifs repose sur les travaux de R. Ridolfi qui a su identifier un premier séjour à Padoue

³⁰ Voir la lettre de Giovanni Borgherini du 22 juillet 1527 au nouveau gonfalonier de justice, Niccolò Capponi: « Non voglio mancar non raccomandandi assai a V.S. il Giannotti, il quale sa V.S. quanto vaglia ; et havendo lasciati li altri adviamenti, stimo la S.V. non li mancherà, per esser lui buono, virtuoso et povero. » (citée in R. RiDOLFI, « Sommario », op. cit., p.81).

en compagnie de Giovanni Borgherini de novembre 1525 (corrigé ensuite par R. Starn qui propose le mois de juin) jusqu'à la fin de l'année suivante, et un second du 9 février à la fin du mois de mai 1527 en qualité de secrétaire privé d'Alessandro de' Pazzi, ambassadeur florentin à Venise dans le cadre des négociations de la ligue de Cognac³¹. C'est en exilé clandestin que Giannotti de 1538 à 1539 se rend en Vénétie devenue la terre d'asile des Républicains au moment de l'instauration du régime de Côme I^{er} sous protection impériale³². Enfin, Giannotti est désormais un homme âgé lorsqu'au début des années 1560 il s'installe en Vénétie³³ où il demeure jusqu'en 1571. Le caractère transitoire de l'inscription de Giannotti dans ce lieu, suppose de ne pas enfermer l'analyse dans un cadre spatio-temporel strict limité aux années de présence effective de Giannotti en Vénétie, mais d'interroger la production, le maintien et l'évolution des rapports de sociabilité et d'échanges au-delà des séjours réels de l'auteur dans la Lagune et en dehors d'une chronologie figée. Venise sera ici moins envisagée comme une unité topographique que comme un espace d'articulation stratégique de ces réseaux³⁴, et les séjours de l'auteur apparaîtront comme un point focal vers lequel faire converger les différents liens tissés par Giannotti avec les milieux vénitiens, entendus comme des espaces de fabrique d'un nouveau savoir républicain dont Venise est à la fois la source et l'objet. Cette partie s'attachera donc à analyser l'écriture du texte et la fabrication du livre *Della Repubblica de' Vinitiani* à la lumière de la circulation géographique de l'auteur afin de démontrer combien cette mobilité entre Florence et Venise autorise Giannotti à occuper une position liminaire entre des espaces politiques, sociaux et culturels distincts dont le caractère particulier est restitué grâce à la production d'un discours inédit sur Venise.

³¹ R. RIDOLFI, « Altri contributi alla biografia di Donato Giannotti », op. cit. Cette distinction repose sur la lecture du livre des débiteurs et créateurs de Paolo di Pandolfo Libri qui enregistre les prêts contractés par Giannotti au moment de chaque départ. R. STARN, « Introduction », op. cit., p.20-21, a rétrodaté le premier départ au moins de juin 1525.

³² Sur l'attraction exercée par la République de Venise sur les *fuorusciti* florentins après la restauration du pouvoir médicéen, citons par exemple R. PECCHIOLI « Il mito di Venezia e la crisi fiorentina intorno al 1500 », op. cit., p.491 : « In questo esodo a Venezia, che raggiunse punte così critiche da preoccupare seriamente Cosimo e da spingerlo a provvedimenti di ogni genere per il richiamo dei lavoratori fiorentini, si può trovare forse la testimonianza più viva della attrazione unica esercitata sui fiorentini dalla Serenissima che ora viene esaltata come repubblica ospitale e liberissima [...] Venezia diventa il rifugio degli esuli ed il teatro dei loro vani e nostalgici tentativi contro la tirannide domestica. »

³³ Giannotti explique à Benedetto Varchi, dans une lettre du 3 mars 1563, avoir acheté une maison à Venise « dove ho aperto una casa da me, con un servitore et una massara » (in *Lettere italiane*, éd. de F. Diaz, vol.II, Marzaroti, Milano, 1974, p.170-171).

³⁴ Nous aurons fréquemment recours tout au long de ce travail à la notion de réseau, et il convient de préciser pourquoi nous avons choisi de ne pas renvoyer à une approche désormais fréquente parmi les historiens qui est celle de l'« analyse de réseaux » (concernant l'utilisation de cet instrument d'analyse en histoire, voir C. LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n.52/2, 2005, p.88-112). Ce refus repose sur deux motifs, liés à la nature particulière de cette méthode d'analyse et aux objectifs que vise notre étude. D'une part, il nous a semblé nécessaire de privilégier une dimension analytique, et non mathématique, de l'approche réticulaire en veillant à ne pas figer ces structures et afin de faire apparaître, au contraire, les dynamiques et les mouvements qui les animent. Le risque que représentait pour nous d'adopter pleinement cette approche était celui de figer les liens entretenus par Giannotti sans pouvoir rendre compte de leur évolution dans le temps ni de leur nature différenciée. D'autre part, l'analyse de réseaux, en imposant une approche structurelle, nous a semblé entrer en contradiction avec l'objectif de cette étude qui est de rendre compte d'une trajectoire individuelle, le risque étant de privilégier la représentation cartographique de ses liens aux dépens d'une analyse de la place et de la fonction qu'occupe Giannotti dans ce tissu de relations. Ce choix et cette réflexion ont été élaborés grâce à la participation au séminaire *Network in History*, dirigé par K. K. Patel et A. Romano, à l'Institut Universitaire Européen, Florence, janvier-mars 2011.

* * *

Le premier chapitre sera consacré à la reconstruction de la genèse du texte afin de mettre en lumière les pratiques d'oralité qui forment le substrat de l'écriture et les logiques asymétriques sur lesquelles repose la rédaction de la description de Venise. La mise en évidence de la double inscription de Giannotti au sein des cercles de conversations à la fois littéraires et politiques, à Venise comme à Florence, servira à développer la thèse de la continuité du débat concernant les « Sanctissime lezi » vénitiennes entre les deux villes dont le *Dialogo* représente la version la plus aboutie, mais aussi la plus critique (au sens étymologique du terme) dans la mesure où ce double horizon du texte se traduit par la mise en évidence d'une césure entre le mythe institutionnel et la réalité juridique de Venise.

Après avoir mis en évidence les acteurs mobilisés dans le processus de rédaction, il s'agira, dans le second chapitre, de voir comment cette matrice agit sur l'écriture des institutions et les transformations insufflées au modèle vénitien par la mobilité de ce savoir. L'analyse des stratégies d'écriture et du choix d'une forme dialogique servira à montrer comment le *Dialogo*, au-delà d'une pensée binaire opposant deux traditions républicaines distinctes, autorise, au nom d'une expérience personnelle, la construction d'une forme hybride de réflexion républicaine au croisement de deux traditions.

Enfin, le dernier chapitre sera consacré à l'histoire de la publication et aux phénomènes de réédition du texte. La mise en évidence des polémiques entourant la transformation de ce manuscrit en livre-objet sera l'occasion d'un double questionnement. D'une part, les logiques éditoriales qui président à la production du discours politique permettront d'ouvrir une réflexion centrée sur le projet républicain de l'auteur en soulignant la place assignée au *Dialogo* dans le corpus politique de Giannotti. Il s'agira ainsi, non pas de considérer un objet porteur de sens qui contiendrait, inscrit en lui, des traces de sa réception à venir, mais le mouvement même de la transmission du *Dialogo*, ainsi que les effets qu'elle produit, les déplacements qu'elle autorise. D'autre part, le processus de publication sera ici l'occasion de questionner le rapport que Giannotti entretient avec l'entreprise éditoriale et de voir, en conclusion, dans quelles mesures l'acte de publication ne se contente pas de formaliser l'engagement républicain de l'auteur, mais représente également une prise de position de l'humaniste dans le débat concernant la « Question de la langue ».

CHAPITRE I : La genèse du *Dialogo*, continuité d'un débat sur les « Sanctissime lezi » vénitiennes entre Venise et Florence

Introduction

La question des conditions de rédaction du *Dialogo* a peu retenu l'attention des critiques pour trois raisons principales. D'abord, contrairement au traité manuscrit *Della Repubblica fiorentina*, l'existence d'une version imprimée semble avoir justifié l'absence de toute édition critique pourvue de variantes du texte, conformément à l'idée conventionnelle selon laquelle l'édition définitive est l'expression de la dernière volonté de l'auteur. Deuxièmement, le seul manuscrit existant (BRF, Riccardien 2076) présente l'avantage de proposer une datation précise de la fin de la rédaction : « Finisce il libro della Rep. De' Vinitiani [...] die prima novembris MDXXVI ». Enfin, les répliques du dialogue suggèrent une superposition entre le temps de l'écriture et la fiction dialogique puisque la conversation entre Trifone Gabriele et Giovanni Borgherini à laquelle le narrateur assiste en silence renvoie aux années du premier voyage de Giannotti en Vénétie. L'hypothèse d'une rédaction en un seul jet, réalisée entre juin 1525 et novembre 1526, repose ainsi sur une confusion entre temps de l'écriture et temps de la fiction, et ne saurait résister à un examen plus attentif des documents.

Ce chapitre, consacré à la reconstruction de la genèse du *Dialogo*, présente un double objectif : il s'agit, d'une part, de démontrer combien le renvoi de la rédaction du texte au premier séjour de Giannotti relève d'un exercice de dissimulation volontaire de la part de l'auteur, et, d'autre part, de s'interroger sur les effets de cette rétrodatation de l'écriture. En mettant en lumière les différentes étapes de la rédaction, ce chapitre permettra de mettre en évidence les acteurs, tout autant florentins que vénitiens, engagés dans le processus d'écriture et mobilisés dans l'élaboration d'un nouveau discours sur Venise de la part de Giannotti. Dès lors, l'espace du texte pourra être envisagé comme un écho des débats littéraires et politiques des années vénitiennes de l'auteur afin de démontrer, dans les prochains chapitres, combien le dialogue est le produit d'échanges entre Florentins et Vénitiens concernant la perfection du système institutionnel de la République de Saint Marc. Bien loin de s'inscrire dans une perspective strictement florentine, il s'agira ainsi d'admettre que le texte trace une ligne de continuité entre les cercles de conversation, politique et littéraire, des deux villes.

I - La rétrodatation volontaire comme exercice de dissimulation

Dès l'été 1527 une version du texte *Della Repubblica de' Vinitiani* circule à Florence et à Venise sous une forme manuscrite. D'une part, Giannotti lui-même déclare en avoir donné lecture au vénitien Niccolò Dolfin et cela nécessairement avant 1528, année de la mort de ce dernier¹. D'autre part, Giovan Battista Busini rappelle que durant la restauration de la République à Florence en 1527 « le livre de Giannotti du *Portrait du Gouvernement Vénitien* circulait souvent ; et bien qu'il ait été imparfait, il le montrait ici et là »². Le texte semble même avoir précédé le retour de Giannotti à Florence car dès le mois de mai 1527, le nouveau gonfalonier Niccolò Capponi réclame le « compte-rendu de la forme de cette république »³. Si ces informations sont bien la preuve de la circulation manuscrite du *Dialogo*, la correspondance de l'auteur suggère que Giannotti collecte des informations concernant le fonctionnement des institutions et corrige le texte durant les années suivantes jusqu'au moment de la publication du dialogue en 1540⁴. Reste dès lors à élucider les raisons ayant poussé Giannotti à inscrire volontairement la rédaction du texte dans le cadre de son premier séjour à Venise.

Si en 1942 R. Ridolfi fondait la reconstruction de la genèse du texte sur la lecture du manuscrit Ricc. 2076 daté du 1^{er} novembre 1526, c'est uniquement à la suite de sa recension par P.O. Kristeller que le document a fait l'objet d'une analyse critique⁵. Alors que R. Ridolfi avait reçu sans hésitation la datation du manuscrit, réduisant ainsi la durée de la rédaction à quelques mois⁶, les études de F. Gilbert et G. Cadoni ont permis de suggérer une datation beaucoup plus tardive du document, située durant les années 1530⁷. Tout en reconnaissant l'existence d'interventions successives sur le texte, leurs analyses tendent néanmoins à considérer les ajouts ou corrections postérieures uniquement comme des modifications mineures liées à des questions de style et, dès lors, à supposer que la version de 1527 est dans son ensemble identique à la version publiée en 1540. Par ailleurs, F. Gilbert et G.

¹ Lettre du 30 juin 1533 à Marcantonio Michiel : « Io non so per qual cagione avvenisse, quando ero costì [a Venezia], che non ve lo mostrai, havendolo letto tutto a m. Nicolò Dolfin (Dio habbia hauta l'anima sua). » (*Lettere italiane*, op. cit., p.34).

² Lettre de G. B. Busini à B. Varchi du 15 décembre 1548 : « Spesse andava in volta il libro del Giannotto del *Ritratto del Governo Veneziano*; che se bene non era perfetto, nondimeno lo mostrava a questo e a quello, e gli piaceva di variare il governo, e fu cagione di raccendere questo umore; perché mostrava la cosa esser difficile a potersi fare : e lo vedrete più aperto alla fine dell'assedio, per quello vi dirò » (G.B. BUSINI, *Lettere di Giovambattista Busini a Benedetto Varchi sopra l'assedio di Firenze, corrette ed accresciute di alcuni altri inediti*, éd. de G. Milanese, Felice Le Monnier, Florence, 1860, p.30).

³ Lettre de Pagolo Benivieni à Giovanni [Soderini ?] datée du 16 mai 1527: « [Niccolò Capponi] ha scritto [a] Donato che gli mandi resunto della forma di questa repubblica, et domani non attenderà altro per mandargliene quanto prima. » (citée in R. STARN, « Introduction », op. cit., p.21).

⁴ Voir la lettre à Marcantonio Michiel du 30 juin 1533, ainsi que celle adressée à Benedetto Varchi du 10 juin 1538 (*Lettere italiane*, op. cit., p.34 et p.48).

⁵ P.O. KRISTELLER, *Iter Italicum. A finding list of uncatalogued or incompletely catalogued humanistic manuscripts of the Renaissance in Italian and other libraries*, vol.1, Brill, Leiden, 1963, p.181.

⁶ Voir en ce sens la recension proposée par H. BARON, « New light on the political Writers of the Florentine Renaissance », *Journal of the history of ideas*, vol.8/2, 1947, p.241-248, ainsi que sa critique de la méthodologie, à son sens trop mécanique, de Ridolfi.

⁷ F. GILBERT, « The date of composition of Contarini's and Giannotti's books on Venice », *Studies in the Renaissance*, vol.XV, 1967, p.172-184 ; G. CADONI, *L'utopia repubblicana di D. Giannotti*, Giuffrè, Milan, 1978. Dans les deux cas, l'analyse du manuscrit semble répondre aux conseils formulés par H. Baron de considérer « a wider field of observation than the one employed in the present studies. When all is said, it is from a more even balance between 'philological investigations' and 'historical arguments' that the ultimate answers must issue for critical problems of this type » (H. BARON, « New light on the political Writers of the Florentine Renaissance », op. cit., p.247).

Cadoni, refusant l'hypothèse d'une écriture en un seul jet de juin 1525 à novembre 1526, suggèrent d'étendre la composition du texte aux deux premiers voyages de Giannotti en Vénétie et donc d'inclure la participation de l'auteur au sein de la délégation florentine de février à mai 1527 comme une étape importante de la rédaction. Or, si ces études ont permis de mettre en lumière les différents temps d'écriture du *Della Repubblica de' Vinitiani*, force est de constater que la question des motivations et des effets de la rétrodatation volontaire du manuscrit, ainsi que celle de l'inscription de la fiction dialogique dans le cadre du premier séjour de l'auteur en Vénétie, n'ont pas retenu l'attention de la critique. Il s'agira ici, à travers un nouvel examen du matériel consulté par la critique giannottienne, de revenir sur la temporalité de la rédaction du texte dans le but de révéler l'incidence des différents voyages de l'auteur sur l'écriture et de permettre la formulation d'hypothèses concernant la rétrodatation du texte, envisagée ici comme un exercice volontaire de dissimulation. Trois étapes distinctes de l'écriture devront donc être considérées : la première rédaction lors du voyage de Giannotti à Padoue de juin 1525 à novembre 1526, une seconde étape d'écriture de février à mai 1527 alors que l'auteur est au service de la délégation florentine, enfin la révision du manuscrit en vue de sa publication lors de la permanence de Giannotti à Venise de 1537 à 1539.

I.1 Le manuscrit Riccardien

Le manuscrit Riccardien 2076 est un document apographe, composé de 198 feuillets reliés in quarto, rédigés par plusieurs copistes et corrigés par l'auteur⁸. Au-delà des interventions autographes dérivant de la distraction des scribes, les remaniements de l'auteur – tous conservés dans la version définitive – concernent principalement des conventions graphiques, ainsi que des corrections de style visant à donner une cohérence grammaticale et à faciliter la lecture des répliques⁹. Le renvoi de la composition du manuscrit aux années 1530 s'appuie sur deux arguments. D'abord, l'affirmation contenue dans la lettre de dédicace selon laquelle « la fortune m'a ôté toute possibilité de m'acquitter des bénéfices reçus par mes amis »¹⁰ a été perçue comme une référence à l'exil de l'auteur, éloigné en 1530 de toute fonction publique. Il est néanmoins possible de supposer que cette déclaration affligée de Giannotti ne renvoie pas à son assignation à résidence de 1530 à 1536, mais à son départ définitif

⁸ Il s'organise en deux parties : la lettre de dédicace adressée à Francesco Nasi (« Prefazione di Donato Gi - / annotti nel libro del - / la Republica de Ve - / nitiani a Frances / co Nasi Patrio / Fiorentino. » f. 1r-f. 3v) et le dialogue (« LIBRO DELLA REPUBBLICA DE / VENITIANI COMPOSTO PER / DONATO GIANNOTTI A / FRANCESCO NA / SI PATRITIO / FIOREN / TINO » f. 4r-f. 198v).

⁹ Selon la typologie des variantes proposée par A. STUSSI (*Fondamenti di critica testuale*, Il Mulino, Bologne, 1998), les interventions autographes, sont de trois types : des suppressions, ajouts et substitutions insérées par Giannotti en marge ou entre les lignes. Nous n'avons pu repérer qu'un seul cas d'inversion concernant l'ordre des répliques provoquée par l'oubli d'un feuillet de la part du copiste (Voir Annexe 1, f. 162v-f. 163r).

¹⁰ BRF, Ricc. 2076, f. 3v : « se la fortuna m'ha tolto il poter ristorare gli amici de' benefici ricevuti, sì non potrà mai ella mai fare ch'io non sia di quelli sempre ricordevole ».

de Florence au début de l'année 1537. En effet, après avoir obtenu en mars 1536 le droit de séjourner dans la cité, l'auteur aggrave dès le mois de janvier 1537 sa situation déjà fragile, en optant pour un exil désormais volontaire et définitif¹¹. Deuxièmement, le seul remaniement du texte confirme une datation postérieure à la restauration du régime médicéen. L'affirmation de Trifone selon laquelle Florence « aurait conservé sa liberté alors qu'aujourd'hui, étant opprimée, elle vit de façon malheureuse et déshonorée » est remplacée par une formulation plus radicale : « votre cité aurait conservé sa liberté, et n'aurait pas éprouvé ces altérations qui l'ont conduite à une ruine extrême »¹². Or, si les critiques ont lu dans le ton péremptoire de cette condamnation un renvoi au rétablissement en 1530 du gouvernement médicéen, il semble que l'expression « ruine extrême » corresponde tout aussi bien à l'instauration du nouveau régime de Côme I^{er} qui, dès 1537, marque la fin des espoirs républicains. Le manuscrit, objet d'une rétrodatation volontaire de la part de l'auteur, serait dès lors plus précisément datable entre 1537 et 1539 ainsi que plusieurs éléments le suggèrent (voir Annexe 1).

D'une part, notons que le manuscrit intègre les trois informations que Giannotti dans la lettre du 30 juin 1533 demande à Marcantonio Michiel¹³ concernant le nombre d'hommes aptes à porter les armes¹⁴, les procédures de tirage au sort lors de la nomination des magistrats dans le Grand Conseil¹⁵ et enfin la description des recettes de la ville¹⁶ : preuve évidente que le manuscrit est postérieur à la seconde moitié de 1533. D'autre part, le souci dont témoigne Giannotti pour la correction stylistique du manuscrit semble devoir être attribué au projet imminent d'une publication qui prend forme durant le troisième séjour de l'auteur à Venise, comme en témoigne la lettre adressée le 10 juin 1538 à Benedetto Varchi où il affirme vouloir « donner perfection à mon livre [...] et chercher ensuite d'obtenir la licence de l'imprimer »¹⁷. L'attention à la correction linguistique et à la qualité stylistique du manuscrit, ainsi que la correspondance entre ces interventions et les choix opérés lors de l'impression du texte en 1540, permettent de considérer le document comme un état intermédiaire du texte en vue de sa publication. Ces éléments suggèrent que le manuscrit est composé entre 1537 et 1539, alors que Giannotti réfugié à Venise peut bénéficier des conseils avisés de Pietro Bembo, qui propose – avant son élévation au cardinalat et son départ pour Rome en 1539 – une synthèse du débat sur la « Question

¹¹ À partir de cette date, c'est la nature même de l'exil qui se transforme puisque l'éloignement de Giannotti relève plus d'une prise de position idéologique que d'une condamnation politique, ainsi que nous le verrons dans la deuxième partie de cette thèse. Au sujet de l'absolution promulguée le 23 mars 1536, voir l'introduction du chapitre III de la Partie II.

¹² BRF, Ricc. 2076, f. 51v: « la vostra città si sarebbe libera mantenuta avrebbe mantenuto la sua libertà là dove al presente essendo oppressa vive infelice e disonorata [né avrebbe sentito quelle alterazioni che l'hanno ad estrema ruina condotta]. ».

¹³ Lettre à Marcantonio Michiel du 30 juin 1533: « Le risposte che mi avete date mi sono gratissime. Aspetto le altre che sono tre : il numero de' cittadini et popolari, et huomini da portar arme, come si tragga per sorte, qual bancho et da che testa venga al cappello, et le entrate della città » (*Lettere italiane*, op.cit., p.34).

¹⁴ BRF, Ricc. 2076, f.34v.-35r. : Trifone affirme à ce sujet que « la Città nostra armerebbe quaranta milia persone »

¹⁵ Pour la description de la façon dont sont tirés au sort les électeurs chargés ensuite de nommer les citoyens éligibles aux magistratures, voir BRF, Ricc. 2076, f. 71v-72r.

¹⁶ BRF, Ricc. 2076, f. 185v-187v.

¹⁷ Lettre à Benedetto Varchi du 10 juin 1538 : « Io credo dare fra pochi giorni perfezione al mio libro *De Republica Veneta* ; e poi cercherò d'ottenere licenzia di stamparlo. » (*Lettere italiane*, op.cit., p.48).

de la langue » grâce à la publication en 1525 des *Prose della volgar lingua* (sur cette question, voir le chapitre III de cette partie). Enfin, une étude comparée de cette version et de l'édition *princeps* révèle l'insertion d'informations ainsi que la correction de certaines erreurs durant le laps de temps qui sépare la rédaction du manuscrit de son impression. Ces interventions laissent supposer que Giannotti bénéficie alors d'un témoignage direct des procédures politiques vénitiennes, une expérience qu'il ne peut avoir réalisé qu'entre 1537-39 durant ses années d'exil dans la Lagune. A titre d'exemple, notons l'addition de renseignements concernant l'élection¹⁸ et l'autorité attribuée aux Conseillers du Doge¹⁹ ; ou les précisions concernant le fonctionnement du Conseil des Dix²⁰. À propos de cette magistrature toute puissante à Venise, l'auteur supprime dans la version imprimée la phrase : « Mais ce qui est vraiment effrayant c'est qu'on ne prend pas note de leur administration de sorte qu'aucune de leur action ne peut être contrôlée »²¹, une intervention sans doute dictée par la peur des foudres de la Seigneurie de Venise, terre d'accueil de l'auteur exilé qui préfère taire cette attaque trop directe contre les pleins pouvoirs du Conseil des Dix. Enfin, le réajustement de certains détails particulièrement minutieux, comme par exemple la couleur des urnes et des billes servant à l'élection des magistratures dans le Grand Conseil²², témoigne de la relecture attentive dont le *Dialogo* fait l'objet durant ces années. Dès lors, la rédaction du manuscrit Riccardien semble devoir être située entre 1537 et 1539

¹⁸ BRF, Riccardien 2076, f. 128v : « Come noi dicemmo di sopra tutti i magistrati che s'eleggono in Consiglio Grande, per alcuni si possono creare quattro competitori [per alcuni due. I Consiglieri che ancora si eleggono in Consiglio Grande sono di quelli che ricercano quattro competitori.] ».

¹⁹ BRF, Riccardien 2076, f. 131v : « L'autorità dei Consiglieri è maggiore che quella de Savi e de' capi de Dieci. [E ben da notare, che ciascuno Consigliere puo, senza che alcuno concorra nel suo parere, proporre nel Consiglio grande e de' Pregai. Non puo già fare talc osa nel consiglio de' Dieci, se tre non sono seco della medesima sentenzai : tal che quattro bisogna che insieme convengano.] ».

²⁰ Giannotti insère le Conseil des Dix parmi les magistratures participant aux réunions du Sénat (BRF, Riccardien 2076, f. 98r) ; puis f. 137r-138v, il complète la description des réunions du Conseil : « Alle deliberazioni, poi, è necessario che intervenga, oltra 'l Doge et i consiglieri, [e tutto il Consiglio de' Dieci], et i savi grandi et quelli di terraferma, [la giunta che sono XV], gli avvocatori, et nove procuratori. Ma perché i procuratori sono oggi 24 (come appresso diremo), quelli che convengono a queste deliberazioni sono eletti dal Consiglio de' Dieci. Nè tutti questi ancora hanno autorità di rendere suffragi ; ma solamente i dieci del Consiglio de' Dieci, la Giunta, il Doge ed i sei Consiglieri. [E chiamasi l'aggregato di tutti questi che nel Consiglio de Dieci si radunano, Consiglio de Dieci con la Giunta ... ma tal volta per li sopradetti rispetti, in questo consiglio si trattano] [...] Ha cura anchora dell'artiglierie. [Ma quando ha a deliberare di alcune di queste cose, si ragunano solamante i dieci del Consiglio de Dieci com Principe e co' sei Consiglieri, e chiamasi Consiglio de' Dieci semplice.] Ed oltra queste cose, nelle faccende dello Stato ha quella autorità che abbiamo narrato ; e tratta principalmente quelle cose che si deono trattare occultamente. [E per cio ordinarono i nostri maggiori, che in quello si radunassero i Savi grandi, i Savi di terra ferma, gli Avvocatori e i nove Procuratori, e gli si facesse un'aggiunta di 15. La potenza della grandezza sua è stata cagione che] alcuna volta egli è divenuto tanto odioso che è stato non picciola fatica a creare i successori. [...] Reggono questi [i tre capi del Consiglio dei Dieci] le insegne del magistrato, e quello continuamente esercitano : [ed è loro ufficio particolare ragunar il detto Consiglio de' Dieci, nel quale hanno autorità di proporre i pareri, non ciascuno da per sé, ma o tutti insieme o due almeno.] Ed ogni otto giorni sono obbligati chiamare il Consiglio, cioè gli altri sette. ».

²¹ BRF, Riccardien 2076, f. 139r : « Quello che è spaventevole molto, d'ogni loro amministrazione, non si prende memoria alcuna. Talché niuna via è per la quale alcuna loro attione si possa annullare. ».

²² BRF, Riccardien 2076, f. 77v : « Mettonsi in una urna dieci ballotte orate [argentate], cinque delle quali sono contrassegnate con caratteri numerali » ; f.91v. « Raccolto che hanno quelli giovanetti le ballotte, le portano al tribunale del Principe ; e quelle del sì mettono in uno vaso verde [bianco], quelle del no in uno vaso bianco [verde]. » Les urnes (« bossoli ») sont introduites en 1492 par Antonio Tron et continuent à être utilisées jusqu'en 1797 : il s'agit d'urnes divisées à l'intérieur en trois parties (vote favorable/non favorable/« non sincero », c'est-à-dire blanc) afin d'éviter les phénomènes de corruption et de manipulation des votes (voir à ce sujet le chapitre 2 de cette partie).

alors que Giannotti, résident à Venise, complète et corrige le texte, comme en témoigne par ailleurs l'insertion de la lettre de dédicace adressée à Francesco Nasi.

I.2 La datation de la lettre de dédicace à Francesco Nasi

Étrangement la question de la datation de la lettre de dédicace, pourtant essentielle pour situer la composition du manuscrit, a peu retenu l'attention des critiques²³. La justification de cet hommage rendu au florentin Francesco Nasi (1498-1571)²⁴ suit deux lignes de développement : d'un côté célébrer en ce personnage un « imitateur de la vertu antique », de l'autre exprimer, grâce à ce don, sa gratitude envers le patricien florentin. Dans le premier cas, l'argument qui repose sur un renversement critique d'un classicisme conventionnel et se présente comme une déclaration polémique contre la démarche humaniste²⁵, éclaire peu la chronologie du dialogue : Nasi, contrairement à ses contemporains immobilisés dans une célébration stérile de l'Antiquité, a su reproduire la véritable vertu des penseurs classiques²⁶ en devenant « un investigateur curieux et diligent » des gouvernements contemporains et en offrant un compte-rendu des pratiques politiques observées en France, en Allemagne et en Angleterre. Malheureusement l'absence d'informations concernant ces écrits interdit tout commentaire. Dans le second cas, la reconnaissance de Giannotti suppose de reconstruire les circonstances des « bénéfices reçus » de la part de Francesco et de son frère Giovanni. Or, aucune source n'atteste d'une participation des frères Nasi au premier ou au

²³ A titre d'exemple, F. Gilbert se contente d'affirmer que « the dedication [was] copied simulaneously with the rest of the manuscript », sans pour autant s'interroger sur le moment réel de sa rédaction ni sur l'occasion ayant encouragé son écriture (F. GILBERT, « The date of the composition... », op. cit., p.178).

²⁴ Francesco Nasi appartient à l'une des plus grandes familles florentines de l'époque communale (de 1300 à 1521, les Nasi remportent 37 fois la charge de Prieur et 7 fois celle de Gonfalonier de justice). Le père de Francesco, Alessandro Nasi, est un républicain convaincu, étroitement lié au parti de Soderini durant la première République. Certaines informations concernant ce personnage peu étudié sont contenues in F. BAUSI, « Tipologia degli autografi machiavelliani », in *Di mano propria, Gli autografi dei letterati italiani*, Salerno, Rome, 2010, p.298-302.

²⁵ Concernant l' « humanisme critique » du *Dialogo*, voir le chapitre II.1. de cette partie.

²⁶ « Tra le molte virtù degli antichi, questa è grandemente da celebrare : che di tutti i costumi ch'a'tempi loro s'osservavano, erano diligenti e curiosi investigatori [...] Ma quelli che vivono in questa nostra età, sì come dalle altre virtù degli antichi sono assai lontani, così ancora di questa sono del tutto privati. Perciocché pochissimi si trovano che siano d'intendere i costumi e governi dell'altrui città curiosi, ed a ciascuno basta assai lodare i tempi antichi, e dannare i presenti [...] Le informazioni che de' governi e costumi di Francia, dell'Alemagna e d'Inghilterra (già sono passati due anni), a me ed agli amici vostri portaste, mostrarono che voi siete dell'antica virtù imitatore » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.29-30). Cette curiosité pour les gouvernements contemporains que partagent Nasi, Giannotti et les auteurs de l'Antiquité, conduit à dessiner un parallélisme entre le *Dialogo* et les textes classiques (en particulier la *Politeia* et les *158 Costituzioni d'Aristote*) : « Io giudico che quelli si debbano assai commendare, i quali lodano con l'imitatione le cose degli antichi ; ed investigando i costumi de' tempi nostri, non sono di quegli al tutto disprezzatori, ma ne traggono quel frutto e quella utilità che si puote di cose non perfette trarre. » (*ibid.*, p.30). Un indice de la lecture commune de Giannotti et de Nasi, de textes classiques se trouve dans le catalogue des manuscrits conservés à la Bibliothèque Manzoni, proposé par A. TENNERONI (*Catalogo ragionato dei manoscritti appartenenti al fu conte Giacomo Manzoni*, Città di Castello, 1894). Un manuscrit d'Ovide de 1460 (« traslatato di Latino in Volgare per ser Arrigo Simintendi ») semble avoir appartenu conjointement au frère Giovanni Nasi et à Giannotti : « Questo bel codice fu proprietà "Di Lorenzo di Michele Benivieni et degli amici, come leggesi a c.8v. : di Giovanni d'Alexandro Nasi et delli amici suoi : Donatus Jannoctus amicus praecipuus, Paulus Benivenius amicus praecipuus", secondo che è pure scritto a c.214r.».

second départ de l’auteur pour Venise. L’hypothèse séduisante, développée à partir des déclarations d’Antonio Brucioli dans les *Dialogi*²⁷, de l’existence dans les années 1525-26 d’un cénacle de lettrés dans la villa de campagne des Nasi (la villa de’ Cedri), c’est-à-dire d’une « belle académie » qui aurait pu commanditer le projet d’un écrit sur Venise et envoyer Giannotti à cet effet, n’est confirmée par aucun document. C’est, en revanche, à la période d’exil que renvoie la déclaration de reconnaissance de l’auteur, et en particulier à sa fuite de Florence au début de l’année 1537 durant laquelle, sans ressources, il est accueilli par Francesco Nasi qui lui vient sans doute en aide financièrement²⁸. Rappelons en effet que Nasi, ainsi que l’a souligné P. Simoncelli, était chargé durant les années 1530-37 des intrigues financières du groupe d’opposition et responsable de la collecte de fonds nécessaires à la guerre anti-médicéenne auprès de la Nation florentine de Venise²⁹ : une position avantageuse donc, dont Giannotti en route vers Bologne et la Lagune en 1537 semble avoir profité. Tout semble indiquer d’ailleurs que les textes de Nasi concernant les pratiques politiques observées en France, en Allemagne et en Angleterre, aient été composés lors de ces voyages en qualité de collecteur de fonds de la communauté florentine exilée³⁰. En effet, Nasi qui échappe à la condamnation à l’exil³¹, apparaît après 1530 au sein des hauts lieux de rassemblement des *fuorusciti* florentins : en France d’abord

²⁷ Dans le Dialogue n.XXI sur l’Amitié (in *Dialogi della filosofia morale*, édition Gregorio de’ Gregori, Venise, 1526), l’interlocuteur Iacopo conclut : « secondo che poco fa mi disse il nostro Bruciolo, Luigi vostro, che pure questa mattina è tornato da Cedri, la n’è ito per vederlo ; et quello anchora, subito che spedito si sia, da non so che sua facenda, ne vuole in ogni modo la ire ; et credo, che hoggi bellissima Academia vi s’habbia a fare ». Selon l’édition critique d’A. Landi : « Il Brucioli si riferisce a una villa ancor oggi esistente con quel nome nei dintorni di Firenze (è sulla via di Villamagna, ai confini con il comune di Bagno a Ripoli) ; allora essa era di proprietà della famiglia Nasi, amica del nostro. Apprendiamo così da questo passo che anche la villa dei ‘Cedri’ era un ritrovo di dotti dove si facevano ‘bellissime accademie » (A. BRUCIOLI, *Dialogi*, éd. d’A. Landi, Prismi, Naples, 1982, p.417). Malgré nos recherches, nous n’avons pu justifier cette affirmation puisqu’aucune source ne semble confirmer l’existence de ce cénacle.

²⁸ B. Varchi, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.III, Livre 15, p. 278 : « Non furono molti quegli che vollero ritornare ; uno de’ quali fu messer Donato Giannotti ; ma essendogli dopo alquanti giorni affermato da Alamanno de’Pazzi, come per Firenze si diceva che egli era stato preso e menato al Bargello, si volse a Benedetto Varchi, il quale era con esso lui, e gli disse : ‘Anco l’altra volta mi fu pronosticato ; io voglio andarmi con Dio’ ; il Varchi ch’era suo amicissimo gli rispose che gli terrebbe compagnia, e andatisene la sera medesima fuor della porta San Niccolò in villa di Francesco Nasi, la mattina per tempissimo se n’andarono per la medesima via de’ cardinali e de’ fuorusciti a Bologna. ». Il est difficile de déterminer de quelle villa il s’agit : la villa de’ Cedri, située en direction de Bagno a Ripoli, ne correspond pas aux coordonnées géographiques proposées par Varchi, et la villa Nasi située encore aujourd’hui piazza de’ Mozzi, se trouve certes dans le quartier de San Niccolò mais à l’intérieur des enceintes de la ville (S. CARLINI, L. MERCANTI et G. STRAFFI (sous la dir. de), *I Palazzi : arte e storia degli edifici civili di Firenze*, vol.II, Alinea, Florence, 2004, à propos de “Palazzo Nasi” Piazza dei Mozzi 4, p.75).

²⁹ P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.149 : « il giovane e valentissimo Francesco Nasi che sarebbe stato il banchiere collettore a Venezia di somme provenienti d’ogni dove, destinate alla guerra antimedicéa ». Voir en particulier les deux lettres adressées depuis Venise par Ludovico Beccadelli à Girolamo Dandino du 19 septembre et du 24 octobre 1551 : « Quanto alla richiesta che fa di sapere chi paga li denari per Francia qui in Vinetia, ho inteso che mons. Francesco Nasi, fiorentino, ha da Lione havuto commissione di sborsare 40.000 scudi, li quali ha pagati » ; « Ho inteso che a’ giorni passati sono venuti di contanti di Francia in questa terra, per corriere a posta, centovintimillia scudi, de’ quali io so certo che 60.000 furono indirizzati a mons. Francesco Nasi mercante fiorentino. » (in *Nunziature di Venezia*, Istituto Storico Italiano per l’età moderna e contemporanea, Rome, 1958-60, éd. de F. Gaeta, vol.V, « Marzo 1550-Dicembre 1551, Nunziatura di Ludovico Beccadelli »).

³⁰ Voir la lettre datée du 29 novembre 1536 à Filippo Strozzi envoyée par Nasi depuis Anvers, in P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.149 note 31.

³¹ À la fin du siège de Florence, il est parmi les otages des troupes espagnoles pour éviter le sac de la ville et ensuite parmi les quarante-huit citoyens enfermés dans le Palais de la Seigneurie lors du changement de régime (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre XII).

(peut-être jusqu'en 1532)³², à Anvers ensuite³³, et en particulier à Venise où, dès 1537³⁴, il est au centre des intrigues de l'opposition anti-médicéenne, s'entretenant avec les *fuorusciti* les plus influents de la Nation florentine³⁵. C'est dans la Lagune que nous retrouvons à la fin des années 1550 les deux amis mobilisés au sein des stratégies matrimoniales des Florentins exilés : Giannotti, dans sa correspondance, évoque clairement le rôle de premier plan joué par Nasi au sein des réseaux florentins dont il tire sans doute avantage, ainsi que leur amitié qui s'étend jusqu'aux années 1560 alors que Giannotti, s'installant dans la Lagune, y retrouve son ancien protecteur³⁶. On ne saurait oublier, enfin, que Nasi poursuit son activité de financement des opérations anti-médicéennes, notamment par le biais d'un prêt de quinze mille écus accordé durant l'été 1552 au cardinal François de Tournon qui fonde sur les banquiers florentins un système de crédit destiné à assurer au roi la trésorerie nécessaire pour le paiement des campagnes militaires³⁷. Ce prêt, voué à financer la révolte de Sienne ourdie par les *fuorusciti*, est sans doute facilité par la présence au sein de la cour de Tournon qui réside alors en

³² Cette hypothèse est basée sur une poésie de Luigi Alamanni, poète florentin exilé auprès du roi français, qui présente une galerie des personnages illustres de la cour : « Ancor ti narrerò d'alcuni i nomi / Dei miglior Fiorentini, cui l'uso, e 'l tempo, / Han negato 'l seguir le Muse, e Marte ; / I quai sotto 'l mio Re s'han fatto albergo / Dentro 'l Gallo terren : tra questi tutti / [...] E quel Francesco Nasi, in cui riluce / Cortesia, vero amor, grazia, e bontade. » (in *Opere Toscane di Luigi Alamanni al Cristianissimo Re Francesco Primo*, Caetani, Rome, 1806, Tome II, Livre 1, « Selve » p.73). Cet écrit est sans doute rédigé après la mort de Louise de Savoie, soit en 1532.

³³ Voir la note 30.

³⁴ Dans une lettre du 6 juillet 1537, Piero Vettori écrit à Benedetto Varchi alors en Vénétie : « Ho avute care li saluti del Nasi nostro et gli ele rendete duplicate, poi che è anche egli corso costi. »

³⁵ Nasi fréquente assidument dans les années 1540 Lorenzo de' Medici, le tyranicide du duc Alexandre, comme en témoignent les lettres de l'ambassadeur médicéen à Venise, Pandolfini. En août 1546, « Lorenzo traditore va, di non molti di in qua, per tutta Venetia con duoi o tre, et altre volte solo, et la sera barcheggia et con lui sempre Francesco Nasi. Montese [segretario della legazione imperiale] et io lo abbiamo visto barcheggiare con il Nuntio [Giovanni Della Casa] in casa di chi [del quale] sempre è, non solo lui, ma tutti li fuorusciti et altri che fanno professione di malcontenti » ; en octobre de la même année, « Tutti e' sopradetti conversano in casa del Nunzio di S. Santità; sempre di più ancora Luca degli Albizzi; quando ci è, con Lorenzo traditore usa sempre Francesco Nasi et Giovambattista Corso; et li altri non tanto » (in P. SIMONCELLI, *Il Cavaliere dimezzato : Paolo del Rosso*, op. cit., p.51-52). D'autre part, il est également lié à Giovanni Della Casa, nonce apostolique à Venise à partir de 1544, comme l'illustre la correspondance de ce dernier, notamment avec Piero Vettori. Il affirme par exemple : « Io ho pur qualche volta un poco di ozio da leggere e da conversare, et ecci M. Francesco Nasi e M. Lorenzo de' Medici [Lorenzino], che alle volte mi fanno compagnia » ; le 15 novembre 1547, « Io ho molto obbligo a M. Francesco Nasi, che abbia fatto diligentemente l'offizio che io gl'imposi, di salutar V.S., e rinnovar la memoria dell'amore e della reverenza che io le porto, la quale io lascio forse troppo lungo tempo dormire col mio silenzio » (citées in S. DALL'AGLIO, *L'assassino del duca*, op. cit., p.123). Cette amitié entre Nasi et Della Casa est également illustrée par les échanges de sonnets entre ce dernier et B. Varchi : voir le sonnet de Varchi adressé à Nasi (« Francesco, in cui quant'è fra noi rimasa...») où il lui demande des nouvelles de Della Casa et la réponse de ce dernier (« Feroce spirito un tempo hebbi et guerriero...») adressée à Varchi par le biais de Nasi.

³⁶ Nasi et Giannotti sont chargés d'arranger le mariage de Lorenzo Ridolfi avec l'une des filles d'Horatio Rucellai que Giannotti a fréquenté à Rome et qu'il retrouve ensuite à Venise. Ils sont chargés de transmettre à Ridolfi des informations concernant ce personnage : dans une lettre du 2 février 1558 Giannotti écrit « Però risolvetevi et scrivetemi, et lasciate poi fare a noi, cioè a M. Francesco Nasi, che può in queste persone quanto vuole » ; le 16 mars, « con questo fondamento ne parlai con M. Francesco Nasi, che è amicissimo loro ; anzi fu egli il primo che ne parlò meco, desiderando l'uno et l'altro di noi, far cosa che vi fussi grata. » (*Lettere italiane*, op. cit., p.160-162). La fréquentation des deux amis semble se poursuivre au moins jusqu'en 1564 puisque Busini informe Giannotti, le 25 novembre 1564, que « è stato pregato da quel suo santo e buono Francesco Nasi di far parere bugiardo il Giovio, come è » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.275).

³⁷ Concernant les accords financiers établis par Tournon au nom d'Henri II avec les banquiers florentins, voir C. DUPUY, *Le cardinal de Tournon (1489-1562) mécène et humaniste. Un prélat et sa maisonnée dans la Rome du XVIe siècle*, thèse soutenue à l'Université Lyon II, sous la dir. de S. Deswarte-Rosa, Lyon, 2007. Les lettres écrites par le cardinal depuis Padoue en août 1552 qui informent du prêt accordé par Nasi, ont été publiées in V. N. MALOV, « Lettres inédites du cardinal François de Tournon (juin-décembre 1552) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol.145, 1987, p.129-161.

Vénétie, de Giannotti probablement chargé d'être un intermédiaire entre la cour cardinalice et la Nation florentine.

La collaboration entre les deux personnages, qui remonte au temps de la République de 1527-1530, est d'ailleurs étroitement liée aux intrigues de la faction anti-médicéenne associant manœuvres matrimoniales et complots politiques. Dès 1527 Giannotti joue en faveur de Nasi le rôle d'entremetteur en cherchant à arranger son mariage avec l'une des filles des deux principaux représentants des factions républicaines, Niccolò Capponi et Tommaso Soderini³⁸. Un projet voué à l'échec puisque Nasi opte pour le célibat, mais lourd de conséquences dans le cadre des dissensions qui opposent les deux orientations du groupe anti-médicéen³⁹. Leur amitié est en outre scellée par leur engagement commun en faveur de la liberté florentine. Après avoir participé à la chute du régime médicéen⁴⁰, Nasi chez qui « tous les biens de la fortune ainsi que toutes les qualités, du corps comme de l'esprit » sont réunis, est nommé à deux reprises coadjuteur de délégations florentines durant le siège de la ville et devient ainsi un intermédiaire entre les émissaires et le gouvernement, en particulier la magistrature des *Dieci di Balìa* dont Giannotti est le secrétaire. Au cours de l'été 1529 d'abord, il est envoyé à Arezzo en qualité de sous-commissaire d'Anton Francesco degli Albizzi qui, après avoir abandonné cette place forte de la défense florentine, le charge de justifier son action auprès de la magistrature des *Dieci di Balìa*⁴¹. Quelques semaines plus tard, il est nommé secrétaire de la délégation

³⁸ Selon les médisances de Busini, c'est ce rôle de négociateur matrimonial qui vaut à Giannotti son élection à la chancellerie républicaine : « Vi fu messo e favorito da Anton Francesco (degli Albizzi) perché lo lodassi; da Tommaso (Soderini) perché prometteva esser mezzano di dare una figliuola a Francesco Nasi ; da Niccolò (Capponi) per la medesima ragione : onde giuocò di due fave un lupino; da Alfonso per amor di Tommaso. » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., lettre du 23 janvier 1549, p.84). Nous reviendrons sur cette accusation dans la Partie II, chapitre II.

³⁹ B. Varchi rappelle combien ces intrigues sont à l'origine de nouvelles discordes entre les Soderini et les Capponi : « Ciascun di loro aveva in animo di volere una sua figliuola a Francesco d'Alessandro Nasi maritare, e ambedue dell'opera di messer Donato Giannotti si servivano, il quale era tutto, come ancora è, di detto Francesco ; ma egli, qual si fosse di ciò la cagione, non volle mai né l'una né l'altra pigliare, scusandosi con affermare d'aver tra sé deliberato di non voler prender donna in nessun tempo, la qual cosa egli ha infino a qui costantemente osservato. Pensò Tommaso, che 'l Giannotti, e così credo io che fosse la verità, avesse più che lui favorito Niccolò, né mai da quindi innanzi lo guardò con buon occhio ; al ché s'aggiunse che Niccolò, o per maggiormente asscurar la parte de' Medici, la quale nel consiglio poteva molto, perché, se non più, erano quattrocento fave ferme, o per alcuna altra cagione, volle anzi con messer Francesco Guicciardini imparentarsi, che con Tommaso, eleggendo di dare a Piero suo maggior figliuolo piuttosto una delle figliuole di messer Francesco per moglie, che una di quelle di Tommaso » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 6, p.316).

⁴⁰ Ainsi que le souligne B. Varchi, Nasi est, avec Piero Vettori, Pier Francesco Portinari et Silvestro Aldobrandini, tous amis intimes de Giannotti, l'un des principaux acteurs du « tumulte du vendredi », le 26 avril 1527 quelques semaines avant la chute définitive du gouvernement des Médicis : « tra questi furono quattro giovani singolarissimi, i quali ancora, dal primo in fuori, sono vivi tutti : Pierfrancesco di Folco Portinari, il quale era di sparuta presenza, ma ornatissimo di buone lettere e di costumi interissimo ; Piero di Iacopo Vettori, il quale infino allora faceva di gran viste di dovere a quella eccellenza e maggioranza venire delle lettere, così greche come latine, alle quali oggi con infinita lode di sè e sempiterno onore della sua patria esser pervenuto meritamente veggiamo ; messer Salvestro di messer Piero Aldobrandini, il quale per l'industria e molta in moltissime cose sufficienza sua è in quella stima e riputazione che meritano le qualità sue ; e Francesco d'Alessandro Nasi, giovane cortesissimo e di tutte le belle e buone creanze dotato. » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 3, p.123).

⁴¹ B. Varchi rend compte de cet épisode : « Poco di poi in luogo di Tommaso Soderini, il quale stava malvolentieri fuori di Firenze, fu eletto per commissario generale [di Arezzo] secondo l'ordine della nuova riforma Zanobi Bartolini, ed il suo giovane, ovvero sotto commissario generale fu Francesco d'Alessandro Nasi, nel quale Francesco erano, oltre i beni della fortuna, compiutamente tutte quelle doti, così d'animo come di corpo, che potevano capire gli anni suoi ». Bartolini est vite remplacé par Anton Francesco degli Albizi « la cui commesseria si crede da molti essere stata l'ultima rovina della libertà di Firenze » dans la mesure où il abandonne Arezzo aux troupes ennemies. Fuyant les remontrances des *Dieci*, « mandò

envoyée auprès de Clément VII afin d'éviter le sac de Florence⁴². Face à l'échec des négociations causé par l'absence de mandat autorisant les ambassadeurs à conclure un accord, Nasi alors chargé de communiquer à Florence les propositions du pape⁴³, est accusé d'avoir manqué à ses fonctions et d'avoir participé à la ruine de la cité⁴⁴. Or, c'est son ami Giannotti qui, lors des règlements de comptes provoqués par la capitulation de la République, est accusé d'avoir induit Nasi à la trahison⁴⁵. Bien que Giannotti soit innocenté par les juges florentins ainsi que par son compagnon Niccolò Ardinghelli dans une lettre du 24 février 1531⁴⁶, cet épisode est bien la preuve d'une collaboration étroite entre le jeune patricien et le secrétaire républicain. Les documents officiels du gouvernement témoignent en effet de l'assistance de Giannotti au cours des différentes missions confiées à Nasi. Si le concours de Giannotti s'explique à la lumière des prérogatives qui lui incombent en qualité de secrétaire des *Dieci*

Francesco Nasi e Lionardo Ginori, che dovessero difendere e giustificare appresso ai dieci e appresso il popolo la deliberazione e la risoluzione sua. » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 9, p.13, et livre 10, p.133-134).

⁴² Giannotti informe Piero Vettori de cette nomination dans une lettre du 14 août 1529 : « Et Francesco Nasi è ito sotto commissario eletto nel consiglio delli LXXX per virtù d'una nuova legge creata non so se innanzi la partita vostra o dopo, per la quale si prevede che ad ogni commission generale si mandi uno sotto commissario et ad ogni ambasciadore uno sotto ambasciadore » (*Lettere italiane*, op. cit., p.23-24). Notons que dans ce contexte, Nasi entre en contact avec Contarini, ambassadeur vénitien à Rome et déjà l'auteur d'un traité sur les magistratures vénitienes. Ce dernier communique au Sénat : « In questo stesso giorno era giunto qui D. Francesco Nasi mandato da Firenze [...] Io per intendere qualche particolarità da questo oratore el qual già molti anni mi è amico lo invitati l'altra sera ad cenar meco et con lui ragionai gran pezzo ne possi cavar da lui particolarità alcuna di momento » (cité in F. GILBERT, « The date of the composition », op. cit., p.173, note 12).

⁴³ Selon B. Varchi, « Ma non avendo gli oratori il mandato a questo, mandarono in un tratto Francesco Nasi loro sotto ambasciadore a significarlo a Firenze. » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 10, p.109) ; F. De' Nerli affirme « non avendo gli Ambasciadori commissione di sodisfare al Papa in modo alcuno né in alcun maniera, spedirono Francesco Nasi che era loro sottambasciadore perché egli riferisse in Firenze quello che il Papa aveva loro proposto, che era in effetto il capo principale e il più importante scacco di quel gioco, cioè che si dovesse trovare uno stato di tal qualità ed un tal modo di governo in Firenze senza rispetto alcuno suo, o de' suoi nipoti, che i Medici ed i loro parenti ed amici vi potessero star sicuri » (F. DE' NERLI, *Commentari de' fatti civili occorsi dentro la città di Firenze, dall'anno 1215 al 1537 scritti dal senatore Filippo de' Nerli, gentiluomo fiorentino*, Auguste, 1728, livre 8, p.204) ; pour B. Segni, « Fu pertanto spacciato in gran diligenza Francesco Nasi, stato già ambasciatore della città, a riferir queste condizioni al governo, ed a persuadere quei cittadini a volerle accettare, per levarsi la guerra da dosso, per migliorare e non per rovinare quella città e libertà, la quale giudicavano in quella forma dover esser miglior e più buona » (B. SEGNI, *Istorie fiorentine dall'anno MDXXVII al MDLV scritte da Bernardo Segni*, ed. de G. Gargani, Barbera Bianchi e Comp., Florence, 1857, livre 3, p.142). Cet épisode est également décrit par Carlo Cappello, ambassadeur vénitien à Florence. Le 29 octobre 1529, il écrit à Venise « A 25 ritornò Francesco Nasi mandato con gli oratori di questi signori che sono presso il pontefice, il quale fu subito la mattina seguente rispedito, per quanto per più vie ho potuto intendere e dalli signori Dieci stessi, con risoluzione ed ordine, che perseverando il pontefice nelle sue prime voglie, come per relazione di detto Nasi si intendeva, fatto il convento tra Cesare e sua santità, abbiano tutti insieme a ritornare » ; le 12 novembre : « Ieri sera ritornò a questi signori Francesco Nasi dagli oratori loro da Bologna. Riporta, Cesare ed il pontefice perseverare in voler vedere il fine di questa impresa, e che li detti oratori stavano con sommo desiderio che il clarissimo Contarini, oratore della celsitudine vostra presso il pontefice, avesse risposta da quella. » (« Lettere alla Rep. di Venezia del Cav. Carlo Cappello, Ambasciatore di quella presso la Repubblica Fiorentina », in *Relazione degli ambasciatori Veneti al Senato*, éd. d'E. Alberi, serie 2, vol.I, Florence, 1839, p.97-319)

⁴⁴ F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., p.204 : « non vollero il Gonfaloniere e gli altri cittadini della sua setta, che Francesco Nasi riferisse le commissioni ch'egli ebbe dagli Ambasciadori, e così non si venne ad avere interamente notizia ne' Consigli e nelle pratiche di quello che gli Ambasciadori avevano praticato col Papa in Cesena. »

⁴⁵ Seul B. Segni renvoie à la participation de Giannotti à cet épisode : « Fu a Francesco Nasi proibito dal gonfaloniere che non recitassi queste condizioni nel Consiglio segreto, e persuaso a ciò fare da Donato Giannotti, segretario del magistrato de' Dieci, col quale avea grande amicizia. Benché Francesco, avendo date quelle commissioni in scritto, le facessi registrare da' detti signori per satisfazione sua in ogni tempo che succedesse. Riusci pertanto vano al papa questo disegno. » (B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., livre 3, p.142).

⁴⁶ Voir l'épître latine adressée par Niccolò Ardinghelli à Giannotti : « Retulit enim patre suo dictum fuisse, cum adhuc luce morarentur, abs te amicum quandam tuum Bononia redeuntem subornatum esse, ut ea reticeret quae ad Decemvros in mandatis habebat ; illum veo respondisse se quidem illa non credere ; quae tamen si vera essent, non eodem te habiturum loco quo habere antea solitus sit. » (in *Donato Giannotti and his epistolae*, op. cit., p.88).

di Balìa, sa collaboration avec Nasi semble cependant dépasser les devoirs liés à sa fonction puisqu'il s'engage, par exemple, à collecter au nom de son ami éloigné, le remboursement octroyé par la magistrature des *Dieci* pour couvrir les dépenses liées à cette mission⁴⁷. Ainsi que nous le verrons dans la deuxième partie de la thèse, cette superposition entre fonctions officielles et liens personnels constitue l'un des traits particuliers de la position que Giannotti adopte au sein de la chancellerie républicaine en 1527-1530.

Alors que l'amitié entre les deux personnages remonte aux années républicaines, la dédicace, bien loin de célébrer la mémoire de cette collaboration qui se noue durant les années 1527-30, s'inscrit dans un contexte particulier et renvoie au départ définitif de Giannotti en exil. Nous reviendrons dans le chapitre III de cette partie sur la fonction que cette lettre de dédicace revêt au moment de la publication du texte et sur les effets de lecture qu'elle induit. Pour l'heure, il nous suffit d'avoir démontré que ce document, inséré dans le manuscrit Riccardien 2076, est postérieur à l'année 1537 : la dédicace confirme par conséquent une datation tardive du manuscrit, situable entre 1537-39. Dès lors, la question demeure de savoir quelle forme adopte la circulation manuscrite du texte avant cette date.

I.3 Un témoignage précoce : la lecture de Francesco Guicciardini

Aucune trace ne demeure de la version du texte diffusée à partir de 1527. Cependant, un document permet d'émettre quelques hypothèses au sujet de la forme qu'emprunte la description par Giannotti du système institutionnel vénitien avant sa publication en 1540 et avant la rédaction en 1537-39 du manuscrit Riccardien. Il s'agit de notes de la main de Francesco Guicciardini, intitulées par l'éditeur G. Canestrini *Il sommario del modo del governo veneziano extracto da un dialogo di Donato Giannotti* (par commodité ici *Modo del governo veneziano*), qui reprennent sous une forme synthétique et concise les principales informations contenues dans le texte giannottien⁴⁸.

⁴⁷ Concernant la première mission de Nasi, Giannotti déclare : « A' di X d'agosto 1529. Io Donato Giannotti secretario etc. fo fede come hoggi questo sopradecto di Francesco d'Alexandro Nasi, eletto sottocommissario di Zanobi Bartolini commissario generale, si rappresentò fuori dalla porta a San Niccolò per andare ad exercitare ad exercitare [*répétition dans le texte*] detto suo officio. Et in fede del vero ho fatto questi versi di mia mano questo di detto. » (ASF, Carte di corredo, 53, f.216r.). Concernant la seconde mission de Nasi à Rome, on trouve parmi les délibérations de la magistrature des *Dieci di Balìa* : « Et a' di 28 detto [settembre 1529] ducati 15 a messer Donato Giannotti secretario, e' quali se li pagono per Francesco Nasi mandato al pp.a [Papa?] per uno corriere spacciato da lui di Roma al magistrato. » (ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 66, f.127v.). Je remercie chaleureusement Andrea Guidi qui m'a communiqué ces documents.

⁴⁸ Le texte se trouve in *Opere inedite di Francesco Guicciardini, illustrate da G. Canestrini e pubblicate per cura dei conti Piero e Luigi Guicciardini*, Vol.X « Ricordi autobiografici e di famiglia e scritti vari », M. Cellini e Comp., Florence, 1867, p.389-403. Ce texte a été étudié en relation avec le *Della Repubblica de' Viniziani* à deux occasions : F.GILBERT, « The Date of the composition » op. cit., a eu recours à ce document pour dater la rédaction du texte de Giannotti et pour étayer l'hypothèse selon laquelle la version manuscrite de 1527 correspond à la version imprimée de 1540. G. GUIDI, « Dalla tesi delle tre ambizioni allo Stato Misto nel pensiero politico fiorentino del 1525-1530 », *Il pensiero politico*, vol.XVII, n.2, 1984, p.147-177, s'est quant à lui attaché à démontrer le rôle joué par Giannotti dans la diffusion, au sein de la pensée politique florentine,

La dérivation du *Modo del governo veneziano* de l'écrit de Giannotti est évidente dans la mesure où, non seulement Guicciardini calque l'organisation structurelle du texte⁴⁹, mais reproduit également pour la description de chaque institution la même progression du discours⁵⁰ et enregistre fidèlement les informations concernant l'histoire et le fonctionnement de chacune d'entre elles⁵¹. Par ailleurs, malgré l'écart évident entre la nature de chacune des deux écritures (l'effort de synthèse de Guicciardini qui se traduit par une prose concise et lapidaire, contraste avec l'écriture au long cours de Giannotti qui laisse place à l'élaboration stylistique), les phénomènes d'intertextualité sont ici récurrents comme en témoignent les effets de citation⁵², le renvoi aux mêmes sources documentaires⁵³ ainsi que la reprise des mêmes jugements critiques⁵⁴. Néanmoins, malgré les nombreuses correspondances qui existent entre le *Modo del governo veneziano* et le texte de Giannotti, nous pouvons affirmer que les notes synthétiques de Guicciardini ne se fondent pas sur le texte définitif du *Della Repubblica de' Vinitiani* mais sont réalisées sur une version antérieure de l'écrit, ainsi que plusieurs éléments le suggèrent.

Premièrement, le *Modo del governo veneziano* intègre des informations qui sont contenues dans le manuscrit Riccardien mais qui ont été supprimées dans le livre imprimé : un élément qui permet de situer la rédaction des notes guicciardiniennes avant 1537-39, c'est-à-dire avant l'insertion

de la théorie des trois ambitions et de l'état mixte, en soulignant l'influence de l'écrit giannottien dans la rédaction par Guicciardini du *Dialogo del reggimento di Firenze*.

⁴⁹ Les notes de Guicciardini suivent l'organisation de la description des institutions vénitiennes proposée par Giannotti : la question des origines de la cité, le Grand Conseil, le Conseil des *Pregati* (le Sénat), le Collegio, le Doge, ses Conseillers, le Conseil des Dix, les Procurateurs, les trois *Quarantie* (c'est-à-dire les organes judiciaires), les *Censori*, la description des entrées et dépenses de l'État.

⁵⁰ À titre d'exemple, concernant le Grand Conseil, Guicciardini reprend l'ordre du discours privilégié par Giannotti en affrontant d'abord la question des origines de cette institution (avec une attention toute particulière pour le phénomène de la « Serrata »), les modalités d'élection de ses membres (en insistant sur la possibilité d'y accéder avant l'âge requis afin d'en faire un lieu de formation), ses fonctions et l'organisation des séances (voir le *Modo del governo veneziano*, op. cit., p.390-391, et le *Della Repubblica de' Vinitiani*, p.55-71).

⁵¹ Concernant, par exemple la création du Doge, Giannotti : « Dopo il terzo Doge [...] deliberarono i nostri maggiori di non creare più il Doge, ma di fare uno magistrato nuovo, chiamato Maestro de' Cavalieri. Questo modo non durò molto tempo ; perciocché, dopo il quinto anno, lassato questo ordine, si ricominciarono a creare i Dogi. L'amministrazione de' quali non fu molto tranquilla [...] onde nacque che tre di loro furono violentemente uccisi, e nove privi degli occhi in esilio mandati » ; Guicciardini : « in modo che dopo il terzo Doge si stette cinque anni senza Doge, ma con uno magistrato annuo chiamato Maestro de' Soldati. Dipoi vi si ritornò, ma ne fu ammazzati tre, e nove privati degli occhi e mandati in esilio. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.55, et *Modo del governo veneziano*, p.389).

⁵² Concernant la « Serrata » du Grand Conseil par exemple, Giannotti : « io non ho letto mai né inteso, che cagione e che occasione facesse il Consiglio serrare » ; Guicciardini « Dal quale fussi la causa o la occasione non si sa. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.68, et *Modo del governo veneziano*, p.390).

⁵³ Concernant les origines des institutions vénitiennes, Giannotti : « E la prima mensione della Signoria che io truovi, è nella vita di Vitale Micheli [...] antecessore di Sebastiano Ciani » ; et Guicciardini : « nè si trova nelle memorie antiche de' Veneziani [...] menzione della Signoria prima che al tempo di Vitale Micheli antecessore di Sebastiano Cian. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.56, et *Modo del governo veneziano*, p.389).

⁵⁴ Concernant les *Procuratori*, on retrouve la même perplexité à l'égard de la dignité que recouvre cette magistrature : Giannotti « Credo bene che la reputazione sua assai si diminuirà : perciocché, dove non solea essere tale onore se non a uomini vecchi e molto reputati conceduto ; ne' tempi nostri, molti ne abbiamo veduti ornare che non sono né di matura età né di grande riputazione » ; Guicciardini « Non sono ora per la causa sopradetta di quella qualità che solevano essere, ma vi sono molti giovani, però non so se la riputazione diminuirà » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.118, et *Modo del governo veneziano*, p.398).

de corrections en vue de la mise sous presse du *Della Repubblica de' Vinitiani*⁵⁵. Deuxièmement, ainsi que l'a souligné F. Gilbert, une variante insérée dans le compte-rendu de Guicciardini suggère d'attribuer la rédaction de ces notes sur la base d'une version du texte giannottien antérieure à l'année 1533-34. Le *Modo del governo veneziano* propose en effet un récapitulatif du budget de l'État vénitien que Giannotti corrige et supprime grâce aux informations transmises par Marc Antonio Michiel en 1533⁵⁶. Enfin, l'hypothèse de G. Guidi selon laquelle les annotations de Guicciardini servent à compléter la rédaction du *Dialogo del reggimento di Firenze*, invite à admettre une date plus haute pour la consultation de l'écrit de Giannotti. Si l'on s'en tient aux déclarations de Guicciardini, contenues dans les trois différentes versions du préambule du texte, la rédaction du *Dialogo del reggimento* se déploie entre l'année 1521 et mai 1527⁵⁷. En effet, alors que dans le « Proemio B », l'auteur situe le processus d'écriture entre juillet 1521 et la fin de l'année 1525, la rédaction du « Proemio C » suggère d'étendre le processus de révision du texte durant toute la période médicéenne, avant le rétablissement de la République florentine en mai 1527⁵⁸. Ainsi, si l'on admet que la consultation de la description par Giannotti de Venise sert à la rédaction du *Dialogo del reggimento*, le premier texte florentin où la constitution vénitienne fait l'objet d'une véritable analyse politique, il convient alors de supposer que Guicciardini a accès au manuscrit giannottien avant mai 1527. Il est cependant utile de souligner ici que dans le *Dialogo del reggimento* les renvois à Venise (contenus essentiellement dans le second livre) sont mis au service de la construction d'un projet de réforme républicain pour Florence. Par conséquent, l'étude comparée de ces passages et du texte de Giannotti se révèle inopérante puisque les informations délivrées par la prose descriptive de Giannotti font l'objet d'une lecture critique qui interdit tout effet de citation. Si l'on retrouve chez Guicciardini des échos du texte de Giannotti relayés par le *Modo del governo veneziano*⁵⁹, il est par ailleurs nécessaire de noter que

⁵⁵ Au sujet du salaire des Conseillers du Doge, on lit dans le manuscrit Riccardien que « i consiglieri hanno uno stipendio di sei ducati il mese. » (BRF, Ricc. 2076, f. 135r). Une information reprise par Guicciardini dans le *Modo del governo veneziano* (« Hanno i Consiglieri di salario ducati sei il mese », op. cit. p.396) mais absente dans la version imprimée du livre de Giannotti.

⁵⁶ F. GILBERT, « The date of the composition », op. cit., p.181. Les deux textes proposent le même montant des entrées du gouvernement. Toutefois, Guicciardini présente une liste détaillée des différentes sources des revenus. Concernant les dépenses de l'État, Giannotti ne donne aucune précision chiffrée, alors que Guicciardini présente ici encore dans le détail les dépenses ordinaires de l'État vénitien (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.143, et *Del modo del governo veneziano*, p.402).

⁵⁷ Au sujet de la rédaction du *Dialogo del reggimento*, voir les notes de R. Palmarocchi in F. GUICCIARDINI, *Dialogo e Discorsi del Reggimento di Firenze*, Laterza, Bari, 1932, dont les conclusions ont été reprises dans l'édition de G.M. Anselmi et C. Varotti, *Dialogo del reggimento di Firenze*, Bollati Boringhieri, Turin, 1994.

⁵⁸ Dans le « Proemio B », Guicciardini affirme : « avendole cominciate a scrivere a tempo di Leone, trovandomi per lui commessario generale nello esercito cesareo e suo nella guerra contro a' franzesi [...] lo ho finite ora che per Clemente sono preposto al governo di tutte le città di Romagna ». Dans le « Proemio C », Guicciardini indique que la révision se termine avant le rétablissement de la République : « per la autorità che hanno e' Medici in Firenze, e per la potenza grandissima del Pontefice [pare] perduta la libertà di quella ».

⁵⁹ Comme par exemple l'idée selon laquelle « si legge nelle istorie loro [des Vénitiens] che ne' primi tempi della republica, innanzi che fussi fermo il governo, ebbono tra loro molte discordie e vennono spesso alle arme ». Une remarque qui permet, chez Giannotti comme chez Guicciardini, de nuancer l'image idéalisée des origines de la cité, conçue comme un moment pacifique de concorde politique et sociale par la classe gouvernante vénitienne.

Guicciardini intègre des éléments de l'histoire de Venise absents du *Della Repubblica de' Vinitiani*⁶⁰, de sorte que le texte de Giannotti ne saurait être considéré comme la seule source sur laquelle Guicciardini fonde sa connaissance de la République vénitienne. Dès lors, la question de l'utilisation par Guicciardini du manuscrit giannottien pour l'écriture du *Dialogo del reggimento* demeure ouverte et il apparaît difficile de définir, à partir de cet argument incertain, le moment de la consultation par Guicciardini du texte giannottien. Toutefois, un second élément tend, par ailleurs, à admettre l'hypothèse selon laquelle Guicciardini rédige le *Modo del governo veneziano* sur une version antérieure à 1527 du texte giannottien. Les notes guichardiniennes excluent en effet des données que Giannotti n'a pu intégrer qu'à la suite de son second séjour à Venise, comme par exemple la création d'un nouvel organe judiciaire, le Collège des Trente, votée en septembre 1527 mais sans doute discutée dès l'été avant le départ de Giannotti en mai (voir le prochain paragraphe). Tout en reconnaissant que les notes guichardiniennes sont le résultat d'un travail de synthèse et de sélection des informations, ces absences semblent indiquer que la rédaction du *Modo del governo veneziano* repose sur un état du texte giannottien antérieur à l'année 1527. Ainsi, si F. Gilbert et G. Guidi suggèrent que Guicciardini accède au manuscrit giannottien après avoir quitté ses fonctions de lieutenant des troupes pontificales de la Ligue de Cognac au moment de son retour à Florence en juillet 1527⁶¹, et que, par conséquent, la version du texte consultée est identique à celle envoyée au gonfalonier Niccolò Capponi en mai, il semble par ailleurs possible de supposer que ce moment précède le rétablissement de la République à Florence et que la copie parcourue par Guicciardini est identique à la version datée du 1^{er} novembre 1526 à laquelle renvoie le manuscrit Riccardien⁶². Malheureusement, aucune preuve ne permet de confirmer cette hypothèse ou d'admettre l'existence et la circulation d'un manuscrit giannottien avant l'été 1527. Il reste néanmoins possible d'émettre quelques remarques en faveur de cette lecture.

Alors que les deux historiens soulignent les analogies entre les notes guichardiniennes et la version imprimée du *Della Repubblica de' Vinitiani* dans le but de démontrer que les remaniements postérieurs n'ont entraîné aucune modification de la structure de l'écrit, notre lecture tend, au contraire, à envisager le *Modo del governo veneziano* comme un témoin des étapes successives et différenciées de l'écriture giannottienne. En effet, même si l'on admet que la lecture de Guicciardini

⁶⁰ Voir par exemple la description par Guicciardini du dogat de Francesco Foscari, absente chez Giannotti (*Dialogo del reggimento di Firenze*, éd. de G.M. Anselmi et C. Varotti, op. cit., p.210-211).

⁶¹ Selon G. Guidi, l'influence du texte de Giannotti sur la rédaction du *Dialogo del reggimento* est telle que l'écriture de Guicciardini doit être étendue jusqu'à la seconde moitié de l'année 1527, voire au début de l'année 1528. Or cette hypothèse semble en contradiction avec les déclarations de l'auteur qui affirme que la rédaction se termine avant le rétablissement de la République.

⁶² Si de mai 1526 à juin 1527, Guicciardini, en qualité de lieutenant au sein de la Ligue de Cognac, à certes peu de temps pour se consacrer au travail de lecture et d'écriture, il me semble toutefois possible de postuler que c'est dans ce contexte qu'il accède à une version réduite et imparfaite du texte de Giannotti qui, en tant que membre de la délégation florentine à Venise, entretient justement, durant les premiers mois de l'année 1527, une correspondance diplomatique régulière avec ce dernier (voir dans cette partie le chapitre I.3).

est de nature synthétique et sélective, les dissemblances entre le *Modo del governo veneziano* et le *Della Repubblica de' Vinitiani* permettent d'émettre deux hypothèses concernant la genèse du texte giannottien. Dans un premier temps, l'absence de renvoi de Guicciardini à la forme dialogique du texte induit à conjecturer que Giannotti introduit la répartition des répliques lors d'une phase successive de rédaction. De fait, rien n'interdit de supposer que la fiction de la conversation entre Giovanni Borgherini et Trifone Gabriele située en 1526 ait été insérée tardivement dans le but d'insister sur l'inscription de l'écriture dans le cadre du premier voyage de l'auteur en Vénétie. Dans un second temps, si Guicciardini enregistre les informations concernant l'histoire et le fonctionnement des institutions, force est de constater qu'il passe sous silence les causes et les effets de l'évolution de la constitution vénitienne : aucune référence n'est faite aux analyses proposées par Giannotti des dissensions sociales à l'origine des réformes du gouvernement et des débats qu'elles induisent. On ne saurait justifier cette omission en alléguant la fonction strictement informative que Guicciardini attribue à la rédaction du *Modo del governo veneziano* dans la mesure où pour cet auteur, ainsi qu'il le rappelle dans le *Dialogo del reggimento*, l'analyse du système institutionnel dépend non pas de la définition abstraite des formes de gouvernement mais de leurs « effets »⁶³. Étant donnée l'attention que Guicciardini accorde aux modalités effectives d'exercice du pouvoir et aux conséquences directes des pratiques de gouvernement, son silence concernant les polémiques qui entourent les réformes institutionnelles à Venise pourrait laisser penser que la version qu'il consulte du texte giannottien était dépourvue de ces analyses. Ainsi, si les notes guichardiniennes permettent de postuler (comme l'ont fait F. Gilbert et G. Guidi) que la version de l'écrit giannottien qui circule dès 1527 est semblable dans sa structure au texte définitif, elles induisent par ailleurs à admettre que Giannotti insère dans un second temps l'étude des fractures sociales et politiques mises en évidence par l'introduction des réformes du gouvernement de Saint Marc.

En définitive, l'analyse du *Modo del governo veneziano* de Guicciardini ne semble offrir que peu d'éléments pour dater la composition du texte de Giannotti et rendre compte des étapes de sa rédaction. Les notes guichardiniennes invitent, toutefois, à reconnaître l'intérêt suscité par l'écrit de Giannotti auprès des Florentins, et à émettre l'hypothèse que le texte consulté diffère quelque peu de la version proposée par le manuscrit Riccardien. L'idée selon laquelle il est nécessaire de distinguer entre deux étapes de rédaction, correspondant respectivement aux deux voyages successifs de l'auteur en Vénétie, peut être corroborée en étudiant les références chronologiques contenues dans l'échange des répliques.

⁶³ Le personnage principal du *Dialogo del reggimento*, Bernardo del Nero, insiste sur l'idée que l'analyse politique ne peut se fonder sur les livres abstraits et les définitions théoriques des gouvernements proposées par les philosophes, et que seule une étude du fonctionnement des institutions et des conséquences réelles des pratiques de pouvoir peut permettre une évaluation des différentes formes de gouvernement. Cette conception est synthétisée par la célèbre formule : « gli effetti de' governi sono queglii che danno la sentenza ».

I.4 Fiction du dialogue et temps de l'écriture

L'analyse a jusqu'à présent mis en lumière les différentes étapes de la genèse du *Dialogo* et les transformations que ces temps de rédaction font subir au texte en adoptant une perspective externe à l'œuvre. Nous avons jusqu'ici exclu toute référence chronologique contenue dans l'échange des répliques sur la base d'une distinction nette entre les temps de l'écriture et la chronologie fictionnelle du dialogue afin d'éviter toute confusion entre ces deux niveaux d'analyse. Or, la tentation de superposer le temps de la rédaction et celui de la fiction naît d'une stratégie d'écriture de l'auteur. En effet, alors que la rédaction s'étend sur quinze années, le paratexte renvoie la rédaction à l'année 1526, comme en témoigne la déclaration préliminaire de Giannotti qui affirme que ces informations ont été recueillies en une seule année, lors de son premier séjour à Padoue durant lequel il assiste à la conversation entre Giovanni Borgherini et Trifone Gabriele.

Conformément aux affirmations autoriales, les éléments référentiels contenus dans le texte renvoient le déroulement du dialogue entre la fin de l'année 1525 et le début de l'année suivante⁶⁴. À titre d'exemple, Trifone fait référence à la peste de Florence de 1523 ainsi qu'à la nomination, la même année, du Duc d'Urbino comme capitaine général des troupes, en soulignant que ces deux événements ont eu lieu deux ans auparavant⁶⁵. Plus loin, il renvoie à la mort du doge Loredan advenue « il y a trois ans », le 21 juin 1521⁶⁶. Ces références tendent, de façon générale, à situer la conversation avant 1527. En effet les lois édictées cette année-là sont présentées dans le dialogue à l'état de simples projets en cours. Par exemple la création d'un nouvel organe judiciaire, le *Consiglio dei Trenta*, enregistrée le 22 septembre 1527, est ici décrite comme une ébauche de loi non entérinée⁶⁷ ; de même pour la création d'un nouveau système de prêt destiné à assainir les finances de l'état, le *Monte de' Sussidi*⁶⁸. Tout semble indiquer que la fiction du dialogue se situe en 1526, au début de la guerre de la Ligue de Cognac, alors que Venise, après avoir subi la perte de ses possessions en terre ferme durant la guerre de Cambrai (un échec symbolisé par la défaite d'Agnadel en 1509), a fait preuve de son habileté en

⁶⁴ Le temps de la fiction du dialogue est limité entre cinq et six heures puisque Trifone affirme environ à la moitié de son exposition : « avvenga ch'io abbia già tre ore parlato, non sento punto di stanchezza » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.113).

⁶⁵ « Non ha molti mesi, che io parlando con uno vostro genitluomo, lo domandai come la pestilenza, due anni sono, aveva danneggiato la vostra città. » ; concernant la fonction de capitaine général des troupes « la quale dignità non sono ancora due anni che non demmo a Francesco Maria della Rovere duca d'Urbino. » (*ibid.*, p.48 et p.143).

⁶⁶ *Ibid.*, p.99.

⁶⁷ « Vanno tutto giorno pensando di creare un altro consiglio di 30 gentiluomini, eletti nel Consiglio grande come gli altri magistrati, che faccia l'officio che ora fa il Collegio delle biade, senza in altra cura occupato, e si chiami il Consiglio de' 30. E credo certamente, che presto condurranno ad effetto il loro pensiero. » (*ibid.*, p.135). La loi est enregistrée le 22 septembre 1527 (ASV, Senato, Terra, Reg. 24, f. 224v).

⁶⁸ « Intorno al Monte nuovo, hanno preso i nostri patrizi, già due anni sono, un partito prudentemente considerato [...] già sento che i nostri hanno ragionamento di farne un'altro, che si chiami il Monte de' Sussidi. » (*ibid.*, p.144-145).

rétablissant dès 1512-13 l'ensemble des territoires perdus⁶⁹. Ainsi, la récurrence de l'expression « de nos temps » renvoie pour Trifone à la plus grande crise traversée par Venise au moment des guerres d'Italie ainsi qu'à la capacité de redressement de la République à la suite de cet événement traumatique.

Si le temps de rédaction et la fiction du dialogue semblent devoir être nettement distingués, force est de reconnaître l'existence de phénomènes de superposition entre les deux temporalités au sein des répliques. Ainsi que l'a fait remarquer F. Gilbert⁷⁰, la référence à une loi concernant la répression de la corruption électorale à travers l'interdiction de manifester tout sentiment à la sortie des votes, présente une contradiction. Alors que Trifone situe d'abord la promulgation de cette loi, introduite le 15 janvier 1525, « il y a quelques mois », il s'y réfère à nouveau en soulignant que cette loi est en vigueur « depuis à peine deux ans »⁷¹. Cette incohérence qui a échappé à la relecture de l'auteur renvoie en réalité à deux temps distincts de la rédaction : d'une part le voyage de Giannotti fin 1525-début 1526 durant lequel la conversation est censée avoir eu lieu, d'autre part le second séjour à Venise durant la première moitié de 1527. Cet indice suggère donc de reconnaître l'importance – au même titre – des deux premiers voyages pour le recueil des informations contenues dans le dialogue. Le repérage des incohérences au sein de la chronologie fictionnelle du texte suggère que le temps de l'écriture et celui de la fiction ne peuvent être harmonieusement superposés, et qu'il est nécessaire d'étendre la rédaction aux années 1525-27 en considérant le second voyage de l'auteur en qualité de secrétaire d'ambassade comme une étape tout aussi décisive dans la genèse du texte.

* * *

La critique giannottienne, tout en admettant que l'écriture du *Della Repubblica de' Vinitiani* se déploie de 1525 à 1527 et que la révision du texte se poursuit jusqu'en 1540, a eu tendance à renvoyer le moment principal de la rédaction au premier séjour de Giannotti en Vénétie, en alléguant d'une part l'incapacité matérielle de l'auteur à se consacrer à l'écriture lors de son second voyage au sein de la

⁶⁹ Les références à cet épisode traumatique de l'histoire récente de Venise sont nombreuses. Voir par exemple *Ibid.*, p.58 « ne' tempi nostri ha ricevuto la Repubblica mia grandissime ferite ; si come quando gli eserciti nostri furono rotti da Ludovico re di Francia, l'anno 1509 ; di che segui la perdita di tutto lo stato nostro di Lombardia » ; p.140 « questa anno presente, avendo bisogno la Repubblica di molti danari per nutrire i nostri eserciti nella guerra che noi facciamo in Lombardia per restituire Milano al suo legittimo signore, hanno ottenuto una deliberazione nel Consiglio di concedere alcuni magistrati a chi presta 200 ducati » ; p.149 où Trifone consacre la fin de son exposition à la description des Guerres d'Italie.

⁷⁰ F. GILBERT, « The date of the composition », op. cit., p.180-181.

⁷¹ *Della Repubblica de' Viniziani*, op. cit., p.91 et p.141 : « si come ancora pochi mesi sono che i Censori [...] crearono una legge per la quale fu vietato congratularsi con quelli che hanno ottenuto i magistrati. Fu approvata questa legge con gran favore dal Consiglio de' Pregati, ma fu poi con molto maggiore gran favore nel Consiglio grande confermata ; ed oggi diligentemente s'osserva » et « non son ancora due anni, che da loro [i Censori] fu fatta una legge, per la quale fu tolta via l'usanza del rallegrarsi con quelli che avevano ottentuo i magistrati ». Cette loi, citée par F. Gilbert, selon laquelle « non si possa toccar da mano, abbracciarsi ne far alcun segno di congratulatione alli romasti ; nè di dolersi alli caduti » se trouve in ASV, Censori, Capitolari, busta I, f.18.

délégation florentine, et en soulignant d'autre part le caractère mineur des interventions insérées dans le manuscrit Riccardien lors de son troisième séjour en qualité d'exilé dans la Lagune. En revanche, notre analyse induit à considérer ces trois temps comme des étapes distinctes, mais tout aussi importantes l'une que l'autre, de la genèse du texte. L'analyse du manuscrit Riccardien ainsi que la mise en évidence dans la fiction du dialogue de références chronologiques renvoyant au second séjour de Giannotti à Venise de février à mai 1527, suggèrent d'envisager l'inscription du processus de rédaction avant novembre 1526 comme un exercice de dissimulation volontaire de la part de l'auteur. Par ailleurs, si le *Modo del governo veneziano* de Guicciardini atteste de la circulation précoce du texte, il est possible d'émettre l'hypothèse, en analysant le caractère sommaire de ces notes, que la version consultée par Guicciardini correspond à un travail préparatoire à la rédaction du dialogue. Ainsi, la date inscrite sur le manuscrit Riccardien et le choix de Giannotti de situer le dialogue durant son premier séjour à Venise apparaissent comme des artifices destinés à masquer les étapes successives de l'écriture. Afin de comprendre les raisons de cet exercice de dissimulation, c'est-à-dire les motivations poussant Giannotti à restreindre la chronologie de la rédaction à la période 1525-26, il sera nécessaire de mettre en lumière la nature particulière de ses déplacements en Vénétie. Les paragraphes suivants seront consacrés aux deux premiers séjours de l'auteur qui correspondent aux deux principaux moments de l'écriture, alors que le troisième séjour de Giannotti en qualité d'exilé sera étudié dans le chapitre 3 consacré aux modalités de publication du texte. La reconstruction des liens tissés avec les groupes littéraires et politiques, à la fois florentins et vénitiens, durant les années 1525-27 servira à comprendre la genèse du texte dans le but de cueillir le genre singulier de cet écrit. L'analyse, dès lors, suppose d'admettre une double approche de la textualité épousant tour à tour un point de vue interne et externe au texte : c'est sur cet équilibre précaire que l'analyse devra se situer en refusant de réduire la lecture du texte au simple repérage d'éléments référentiels, et en acceptant au même titre les informations contenues dans la fiction du dialogue et celles déduites de la reconstruction des voyages de l'auteur.

II – Giannotti à Padoue : « chi del tutto in questa vita non dorme ».

Reprenant, sans doute implicitement, la formule devenue célèbre de Machiavel dans la lettre du 10 décembre 1513, Giannotti déclare dans le préambule du dialogue avoir recueilli les informations concernant les institutions vénitiennes en une seule année durant laquelle il affirme « ne pas avoir dormi »¹. Le texte se présente dès lors comme un témoignage de ses activités en Vénétie lors de son

¹ Giannotti affirme: « Ho deliberato di mandare alla memoria delle lettere qualche cosa [...] [che] renda vera testimonianza che io, tutti quei luoghi i quali, dopo la mia partita di Firenze, questo anno ho visitati, non ho trascorsi senza trarne parte di quel frutto che debbe prendere chi del tutto in questa vita non dorme » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.31). La formulation

premier voyage de juin 1525 à novembre 1526. La déclaration de l'auteur selon laquelle ce séjour se réalise grâce à la « libéralité » de Giovanni Borgherini dans le but « de se consacrer en sa compagnie aux bonnes lettres »² permet de dessiner le caractère particulier de sa résidence à Padoue en suggérant son insertion, d'une part dans le cercle des jeunes hommes de lettres florentins résidant en Vénétie, et d'autre part dans le milieu humaniste padouan regroupé autour de Pietro Bembo.

II.1 Le patriciat anti-médicéen florentin à Padoue

La générosité de Giovanni Borgherini (1496-?), fils d'une riche famille de banquiers florentins³, excède la simple hospitalité puisque, ainsi que les recherches de R. Ridolfi l'ont souligné, Giannotti, sans ressources après avoir abandonné son emploi au Studio de Pise à la fin de l'année universitaire 1525, est capable durant son voyage de rembourser ses dettes auprès de son créancier florentin⁴. Si aucun document ne permet de discerner la nature d'un éventuel emploi de Giannotti en Vénétie durant ces mois, il convient de rappeler que l'amitié l'unissant à Giovanni Borgherini remonte aux années pisanes durant lesquelles le patricien assiste aux leçons de latin et de grec de Giannotti. Padoue semble rassembler, au moment de l'arrivée de l'auteur, de nombreux jeunes Florentins ayant suivi l'enseignement de Giannotti à Pise, comme par exemple Giovanni de' Pazzi⁵ et Niccolò Ardinghelli⁶,

rappelle la célèbre lettre de Machiavel à Francesco Vettori du 10 décembre 1513 : « quando la [l'opera del *Principe*] fussi letta, si vedrebbe che quindici anni che io sono stato a studio all'arte dello stato, non gl'ho né dormiti né giuocati ». Il est peu probable que Giannotti ait eu connaissance de cette lettre, ce qui permet de suggérer qu'il s'agit là d'une expression courante auprès des Florentins, que Giannotti par ailleurs reprend dans le traité *Della Repubblica fiorentina*, IV.5 : « ma chi s'è trovato nell'assedio di Firenze, se non ha dormito, può avere acquistato non minore esperienza che s'acquistasse chi si trovò a quello di Napoli ».

² « Laonde, trovandomi io in Vinegia con Giovanni Borgherini nostro, la liberalità del quale mi ha dato facultà di vedere, oltra quella nobilissima città, gran parte ancora della Lombardia [...] Dico, adunque, che essendo io venuto in Padova, chiamato da Giovanni Borgherini nostro, per dare opera in compagnia sua alle buone lettere. » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.30 et p.32).

³ Les Borgherini appartiennent, selon B. Varchi aux familles qui « mettono tavola e vivono splendidamente da gentiluomini » (B. VARCHI *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 8, p.83).

⁴ Voir l'analyse du livre des débiteurs et créanciers de Paolo di Pandolfo Libri, in R. RIDOLFI, « Altri contributi alla biografia di Giannotti », op. cit. Rappelons également que Borgherini viendra en aide à Giannotti durant la période d'exil, comme en témoigne la lettre adressée par Giannotti à Niccolò Ardinghelli datée du 1^{er} mai 1531 : « Ago ergo tibi atque apud te Joanni Bugarino gratias immortales quod me tanta molestia liberaveritis. » (*Donato Giannotti and his Epistolae*, op. cit., p.105)

⁵ Une liste des élèves de Giannotti à Pise est proposée in R. STARN, « Introduction », op. cit., p.17. Concernant la permanence de Giovanni de'Pazzi auprès de Bembo, voir *Lettere di Pietro Bembo*, éd. d'E. Travi, Carducci, Bologne, 1992, vol.II, p.389. C'est au service de son père, Alessandro, nommé ambassadeur à Venise, que Giannotti réalise son second séjour en Vénétie de février à mai 1527.

⁶ La correspondance de Bembo témoigne de l'arrivée de Niccolò Ardinghelli à Padoue dès l'automne 1524. Voir la lettre de Bembo du 10 octobre 1524 en réponse aux recommandations de son père, Pietro Ardinghelli : « Non era bisogno che mi raccomandaste il Reverendo M. Nicolò vostro figliuolo. Bastava che io il vedessi, come ho veduto, ché non sarei mancato del dover mio, per l'antico amore e fraterna benivolenza nostra [...] Siate certo, M. Piero mio, che io l'averò in quello stesso luogo che l'avete voi, se non che io giugnerò all'amor paterno, che io gli porto, quel rispetto e quello onore, che suole darsi da l'un fratello all'altro. Ògli proferta la mia casa e ciò che dentro v'è, e dolcissimo mi fia che egli la usi come sua. Dogliomo che io sono in partirmi per Roma, e già ho mezzo il piè nella staffa. Tuttavia restano qui de' miei, che faranno sempre per lui quanto per me. » (P. BEMBO ; *Lettere di Pietro Bembo*, op. cit., n.496). Il est possible également de se référer à la lettre adressée par Bembo le même jour à Taddeo Taddei : « Come che io avessi sempre fatto ogni cosa a sodisfazione del Reverendo M. Nicolò Ardinghelli, per l'antica amistà che è tra suo padre e me, pure le vostre molto calde lettere, in raccomandazione sua, mi fanno ancora più disideroso di far per lui, anzi m'accendono di disiderio che egli m'imponga delle cose che gli siano mestiero. E già

qui poursuivent tous deux leur parcours de formation auprès de Pietro Bembo. Dès lors, les raisons du premier voyage de Giannotti ne semblent pas pouvoir être simplement rattachées à la générosité de Giovanni Borgherini. Elles sont à rechercher également dans la présence sur place de ses anciens élèves envoyés – à cause de l’instabilité institutionnelle et de la menace de guerre pesant sur Florence⁷ – à Padoue pour parachever leur éducation, et dont les rapports d’amitié avec l’auteur remontent aux années florentines et pisanes. Ces derniers, malgré la réouverture officielle de l’université de Padoue en 1517 – dont l’activité avait été réduite à partir de 1509 par la Seigneurie vénitienne après la révolte de la ville contre la cité dominante – semblent se diriger principalement vers des cercles informels de lettrés dans lesquelles Giannotti, sans pour autant avoir une fonction de précepteur, occupe sans doute un rôle de guide⁸. L’absence de ces jeunes Florentins au sein des listes d’inscrits de la « Nation Florentine » de l’université padouane apparaît difficilement explicable, et nous nous limiterons ici à formuler de simples hypothèses⁹. Si le XVI^e siècle peut être considéré comme l’âge d’or de l’université de Padoue, qui parvient alors à distancer son ancienne rivale, l’université de Bologne, le succès et la renommée de ce lieu institutionnel de production et diffusion du savoir reposent essentiellement sur l’enseignement du droit et de la médecine (en particulier grâce à l’introduction de l’anatomie,

l’ho veduto e abbracciato e profertogli quanto io ho e quanto io vaglio. Non dubitate che io non sia per averlo in quel conto in che si sogliono i cari figliuoli avere, e ancora in maggiore, in quanto l’onorerò a guisa di fratello. » (*Ibid.*, n.497). Ardinghelli demeure en Vénétie au moins jusqu’en 1526, comme en témoigne la lettre que Bembo lui adresse le 28 janvier 1526 afin de répondre à une question juridique soulevée par le Florentin, concernant l’analyse du terme « Diploma » (*Ibid.*, n.640).

⁷ À Florence, l’instabilité institutionnelle était liée à la fois au mécontentement suscité par l’ingérence du gouvernement du Cardinal Passerini et à la fragilisation du pontificat médicéen de Clément VII après la révolte du clan des Colonna durant l’été 1526. La menace d’une invasion impériale renforçait alors le climat de tension et de suspicion qui aboutit au renversement du régime durant le printemps 1527.

⁸ La rébellion de Padoue à l’égard de Venise, au moment des Guerres de Cambrai, ne dure que deux mois, mais a des conséquences profondes sur la gestion de l’université, étant donnée la méfiance de la Seigneurie à l’égard de la noblesse patavine soupçonnée d’avoir appuyé ces actes d’insurrection. Pour cette raison, le fonctionnement régulier de l’université ne reprend qu’en janvier 1517, c’est-à-dire au moment de la fin de la reconquête intégrale des domaines en Terre ferme de la part du gouvernement central. Sur la question du rôle du gouvernement vénitien dans la gestion de l’université de Padoue, P. F. GRENDLER, « The university of Padua 1405-1600 : a success story », in *History of Higher Education Annual*, vol. X, 1990, p.7-17. De façon générale, la première histoire de l’université padouane remonte à la fin du XVI^e siècle, A. RICCOBONI, *De Gymnasio Patavino*, apud Bolzetam, Patavii, 1598 (fac-similé, A. Forni, Bologne, 1980). Parmi la critique plus récente, A. FAVARO, *L’università di Padova*, C. Ferrari, Venise, 1922 ; L. ROSSETTI, *L’università di Padova, profilo storico*, Edizioni Lint, Trieste, 1983 (à noter que Giannotti est ici intégré dans la liste des « scolari illustri » ayant fréquenté le Studio de Padoue, p.31) ; P. DEL NERO (sous la dir. de), *L’Università di Padova: otto secoli di storia*, Signum Editrice, Padoue 2001 ; L. GIARD, « Histoire de l’université et histoire du savoir : Padoue », *Revue de synthèse*, t.104, 1983, p.139-169, t.105, 1984, p.259-298, et t.106, 1985, p.419-442. En ce qui concerne l’histoire de l’université padouane après 1509, F. DUPUIGRENET DESROUSSELES, « L’università di Padova dal 1405 al Concilio di Trento », in *Storia della cultura veneziana*, vol.II, *Dal primo Quattrocento al Concilio di Trento*, Neri Pozzi Editore, Vicence, 1980, p.607-670, qui analyse le passage de l’âge d’or du Studio de Padoue à la fin du *Quattrocento* à sa crise après la défaite d’Agnadel et la création en 1528 des *Riformatori dello Studio*. Pour une étude de l’université de Padoue dans une perspective comparative à l’échelle de la péninsule, P. F. GRENDLER, *The Universities of the Italian Renaissance*, John Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 2002, en particulier p.31-40 pour la période qui nous intéresse.

⁹ Pour un panorama général des « Nations » présentes à l’université de Padoue, G. FEDALTO, « Stranieri a Venezia e a Padova, 1550-1700 », in *Storia della cultura veneta*, vol.III/1, op. cit., 1980, p.498-535. Il existe, par ailleurs, différentes études concernant la présence de « nations » singulières au sein de l’université de Padoue : G. T. RODINIS, *Scolari francesi a Padova agli albori della Controriforma*, Liviana, Padoue, 1970, en ce qui concerne les étudiants français ; G. PLUMIDIS, « Gli scolari greci nello Studio di Padova », *Quaderni per la storia dell’università di Padova*, vol.4, 1971, p.127-141, pour les Grecs ; E. VERONESE CESERACCIU, « Spagnoli e Portoghesi all’Università di Padova nel ventennio 1490-1510 », *Quaderni per la storia dell’università di Padova*, vol.11, 1978, p.39-79 ; J. WOOLFSON, *Padua and the Tudors : English students in Italy 1485-1603*, Toronto et Buffalo, 1998. Malheureusement, aucune étude concernant la présence de Florentins ne semble exister.

pratiquée dès le milieu du siècle). Dans ce contexte, l'enseignement des *Studia Humanitatis* occupe, contrairement à Pise, Rome ou Bologne, une place secondaire dans le *curriculum* offert par l'université qui compte en 1526 simplement deux professeurs bénéficiant d'un salaire réduit : Marino Becichemo di Dalmazia (1468-1526) pour la rhétorique latine, et Bernardino Donato da Verona (?-1543) pour l'enseignement du grec¹⁰. Plus précisément, lorsque Giannotti rejoint au cours de l'été 1525 à Padoue ses anciens élèves de Pise, le poste de lecteur de grec apparaît vacant depuis le mois d'octobre 1524, date à laquelle Romolo Amaseo, considéré par Bembo comme « l'un des premiers lecteurs humanistes d'Italie », quitte le studio padouan pour Bologne, accompagné d'une grande partie de ses étudiants étrangers. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} janvier 1526 que son successeur, Bernardino Donato, reprend ses fonctions qu'il occupera seulement pour une durée d'un an étant donné la faible rémunération qui lui est octroyée, alors que, durant la même année, Marino Becichemo, chargé de l'enseignement de la rhétorique latine, décède¹¹. L'indifférence manifestée de la part des autorités vénitiennes à l'égard de l'enseignement des humanités, dont se plaint justement Pietro Bembo en novembre 1527 en rappelant au Réformateur du Studio de Padoue que « la lecture [du grec] n'est pas moins nécessaire qu'une autre »¹², explique sans doute le choix des Florentins de préférer à l'université padouane, la fréquentation de cercles informels de lettrés afin de se consacrer à l'étude des *bonae litterae*. Le jugement sévère de Bembo à l'égard de la qualité de l'instruction des lettres classiques au Studio, influence probablement cette décision puisque si le grand humaniste favorise Bernardino Donato, tout en condamnant les conditions de travail qui lui sont imposées, il réserve par ailleurs à Marino Becichemo un verdict cinglant en soulignant dès 1525 que « personne ne veut entendre [son enseignement], ni apprendre sa doctrine »¹³. Face à la lacune de cet enseignement universitaire, la fine fleur de la jeunesse florentine intègre donc à Padoue un réseau informel d'enseignement dans lequel Giannotti, leur ancien lecteur à Pise, occupe sans doute une fonction déterminante mais indécélable

¹⁰ Sur ces deux personnages, voir respectivement C. H. CLOUGH, DBI, vol.7, 1970, et T. PESENTI, *ibid.*, vol.42, 1991. À noter que ces deux chaires seront réunies à partir de 1530 sous le titre « Ad humanitatem Graecam et Latinam » pour être confiées à Lazzaro Bonamico.

¹¹ Sur ces questions, voir la documentation contenue in G. MARANGONI, « Lazzaro Bonamico e lo studio Padovano nella prima metà del Cinquecento », *Nuovo archivio veneto*, n.s. 1, 1901, t.1 p.118-151 ; t.2, p.131-196, en particulier l'acte de nomination de Bernardino Donato datant du 1^{er} janvier 1526, t.II, p.176-177.

¹² À la suite du départ de Donato di Verona pour Capodistria où l'humaniste obtient un emploi moins prestigieux mais mieux rémunéré, Pietro Bembo se plaint du faible salaire attribué au lecteur de Grec (en comparaison par exemple aux juristes). Dans une lettre du 2 novembre 1527 au Réformateur du Studio de Padoue, Marin Zorzi, il explique combien cette situation est néfaste pour l'université : « Fo intender a V.S. che in questo onorato e frequentissimo Studio ha gran bisogno d'un lettor Greco, la qual lettura per l'universal desiderio di quelle lettere, non è men necessaria che verum altra. Et perchè voi mi domandaste in Vinegia della qualità d'uno, che desiderava questo luogo che io non vi volla rispondere, non per cagion che io non avessi che dirvi, che avea pur troppo, ma perchè nè volea dir male, nè sapea mentire, increscendomi che aveste dato licenzia a M. Bernardin Donato, che era a dotto ed atto a queste fatiche, ho voluto bene intendere dello stato suo. » (citée in P.F. GRENDLER, *The Universities of the Italian Renaissance*, op. cit., partie II, note 138).

¹³ À propos de Marino Becichemo, Bembo écrit à G.B. Ramusio, le 6 octobre 1525, que « [il suo insegnamento] nessuno vuole udire, né apprendere della sua doctrina » (in P. BEMBO, *Opere*, Società Tipografica dei Classici italiani, Milan, 1809, vol.VI, p.103). De façon générale, sur l'intérêt que Bembo porte aux affaires de l'université de Padoue, G. MARANGONI, « Lazzaro Bonamico e lo studio Padovano », op. cit., t.I, p.137-151 ; V. CIAN, *Un decennio di vita di M. Pietro Bembo 1521-31*, Loescher, Turin, 1885.

étant donné son caractère officieux. En l'absence de documentation, nous laisserons donc de côté l'hypothèse d'une continuité du rôle joué par Giannotti auprès des nobles florentins entre Pise et Padoue, une hypothèse qui soulève la question – rendue d'autant plus pertinente qu'elle se rattache ici au problème de la mobilité spatiale des acteurs – du rapport (de complémentarité ou de concurrence) qui existe entre la participation de l'auteur à des institutions officielles de diffusion du savoir (l'Université de Pise) et son recours à des pratiques privées et informelles d'enseignement. De fait, on ne saurait oublier que Giannotti, tout en n'occupant jamais une fonction officielle de précepteur, se charge, en particulier durant ses dernières années de vie à Padoue, de l'éducation de jeunes Florentins, parmi lesquels se trouve son neveu Donato di Giannotto Giannotti, mais aussi d'autres étudiants inscrits au Studio de Padoue¹⁴. Le rôle d'instructeur auprès des jeunes générations constitue, semble-t-il, un fil rouge au sein de la biographie du personnage et invite d'autant plus à nuancer l'opposition généralement admise entre sa formation de lettré et son engagement républicain, en traçant des lignes de continuité entre la période florentine de Giannotti et ses années d'exil.

À cette date, Padoue regroupe par ailleurs de nombreux autres patriciens florentins, déçus par l'ingérence du gouvernement du cardinal Passerini et alarmés par le risque d'une invasion impériale, parmi lesquels on compte Bernardo Segni¹⁵ que Giannotti fréquente bien avant son départ et qui apparaît en Vénétie comme l'un de ses fidèles correspondants¹⁶. C'est à ce dernier que sont adressées les seules lettres éditées de Giannotti avant son entrée au sein du gouvernement florentin. Écrites lors de sa participation à l'ambassade, elles communiquent au jeune Segni l'évolution de la situation politique et militaire de la campagne de la Ligue, et mettent en scène les liens d'amitié unissant les membres du cercle florentin résidant en Vénétie (Giovanni Ginori, Pagolantonio [Soderini], les Strozzi, Giovanbattista [Nasi])¹⁷. Cette correspondance, où Giannotti dévoile officieusement à ses amis à

¹⁴ Concernant la prise en charge par Giannotti de son neveu, à la suite de la mort de son frère, voir la lettre à Piero Vettori du 19 décembre 1569 (*Lettere italiane*, op. cit., p.193-194). Au sujet des étudiants inscrits à l'université de Padoue qui fréquentent la maison de Giannotti, tels Angelo Gemmari et Francesco Bandini, voir Partie II Chapitre I, I.4.

¹⁵ Né en 1504 de Lorenzo Segni et Camilla Capponi, Bernardo Segni appartient à une famille de riches marchands de l'oligarchie florentine. Républicain convaincu, il se réconcilie néanmoins avec le nouveau régime médicéen de Côme I^{er} et accepte à partir de 1537 différentes charges telles que celle de podestat à Anghiari, de commissaire à Cortona, de capitaine à Volterra, et fait partie des *Otto di Pratica* et du Sénat. Il est admis à l'Académie Florentine en 1541, et est reconnu pour ses écrits historiques (*Vita di Niccolò Capponi* et les *Istorie Fiorentine* rédigées vers la fin des années 1540, mais qui demeurent inédits jusqu'au XVIII^e siècle) et surtout pour ses traductions et études philologiques (traduction de la *Poétique*, la *Rhétorique* et l'*Ethique* d'Aristote).

¹⁶ Si l'on en croit M. Lupo Gentile : « A Firenze [Bernardo Segni] aveva riunito intorno a sè un gruppo di giovani suoi coetanei, i quali, attirati dalla sua coltura e dalle sue *belle maniere*, non si sapevano staccare di lui. Molti di questi ci son noti : Giovan Battista, Ruberto Strozzi, gli Antinori, i Pazzi, i Capponi, i Soderini, il Giannotti. Letterati un po' tutti e desiderosi della libertà della patria, alternavano le esercitazioni poetiche, le dispute filosofiche e politiche, colla lettura dei classici, che li infervoravano maggiormente nel loro entusiasmo giovanile. » (M. LUPO GENTILE, « Studi sulla Storiografia fiorentina alla corte di Cosimo I de' Medici », *Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa, Filosofia e filologia*, vol. XIX, Pise, 1906).

¹⁷ Voir les lettres de Giannotti à Bernardo Segni du 22 mars, 23 avril et 21 mai 1527 (*Lettere italiane*, op. cit, p.7-9) ; ainsi que celle du 25 mai 1527 publiée in R. STARN, « Additions to the correspondence of Donato Giannotti : A list and sampling of 54 unpublished letters », *Rinascimento*, serie II, vol.IV, 1964, p.101-122, dans laquelle Giannotti fait parvenir à Padoue la liste des nouveaux membres des *Dieci di Balìa* et des *Otto di Pratica* de Florence et ajoute « Vorrei che scrivessi queste cose a

Padoue des informations précieuses obtenues grâce à sa fonction de secrétaire diplomatique à Venise, témoigne de la confiance et des intérêts communs du groupe de jeunes Florentins, même s'il est parfois contraint de rappeler : « une fois lue cette lettre, déchirez-la car il est dangereux de se mêler des affaires de ces magistrats »¹⁸. Au même titre, la correspondance de Bernardo Segni éclaire la position centrale occupée par Giannotti au sein de ce réseau d'amis qui se déploie entre Venise et Padoue, et qui rassemble les personnages cités ci-dessus ainsi que Paolo Pazzi et Paolo Benivieni¹⁹. C'est d'ailleurs ce dernier qui se charge de rembourser au nom de Giannotti la dette contractée à Florence pour financer ses déplacements en Vénétie, preuve du lien étroit qui unissait l'auteur du *Dialogo* à ce cercle²⁰.

Ainsi que R. Starn l'a révélé, lors de son retour Giannotti est à nouveau engagé à l'Université de Pise pour l'année suivante (novembre 1526-juin 1527) et doit sans doute cette proposition à l'intervention du membre le plus influent des Officiers du Studio, Niccolò Capponi, futur gonfalonier de la République²¹. À cet égard, il est utile de rappeler les liens de parenté unissant Capponi aux jeunes Florentins de Padoue : Bernardo Segni est son neveu et Giovanni Borgherini son gendre²². C'est grâce notamment à l'intervention de ce dernier auprès de son beau-père que Giannotti obtient le 23

Giovambattista Soderini, che hoggi non ho tempo ; et hieri gli scrissi lungamente et detti la lettera al corriere di Vicenza, et così direte a Pagoloantonio [Soderini]. Raccomandomi a lui et a Mr. Francesco [Soderini], et io sono tutto vostro » (Annexe 2).

¹⁸ Lettre du 22 mars 1527 : « letta questa lettera stracciatela perché è pericolo impacciarsi con questi signori » (*Lettere italiane*, op. cit., p.7).

¹⁹ Correspondance publiée in M. LUPO GENTILE « Studi sulla Storiografia fiorentina », op. cit. Voir en particulier la lettre de Bernardo Segni écrite depuis Florence le 2 janvier 1527 à Paolo Benivieni, durant le bref retour de Giannotti en Toscane : « Piero et Luigi e i Carli et Donato et tutti li altri amici et parenti nostri stanno bene della persona et dell'animo et a voi molto si raccomandano » ; la lettre de Paolo Pazzi du 29 avril 1527 écrite depuis Venise à Bernardo Segni à Padoue : « Messer Donato a voi si raccomanda et dice che non vi scrive altrimenti rapportandosi a queste lettere » ; ainsi que celle du 3 mai 1527 : « Quanto alle lettere di favore comune a voi et al nostro Pagolantonio [Soderini] habbiam fatto M. Donato et io ogni diligenza per farvi servire [...] Nè accade che facciate cerimonie con noi perché con li veri amici sono superflue. » ; enfin la lettre de Venise de Paolo Benivieni : « Io sono per istar qua fino allo Assenso, in questo mezzo penso in ogni modo di venirvi a vedere per mutare un poco aria insieme col Giannotti e (Giovambattista) Nasi. ». Contrairement à M. Lupo Gentile et C. Roth qui attribuent ces deux lettres à Paolo Pazzi, J. N. Stephens propose de les attribuer à Paolo Benivieni (C. ROTH, *L'ultima repubblica fiorentina*, (1^{ère} ed. Londres, 1925) trad. it. d'A. Neppi-Modona, Vallecchi, Firenze, 1929, p.56 ; J. N. STEPHENS, *The Fall of the Florentine Republic*, Clarendon Press, Oxford, 1983, p.199).

²⁰ Livre des débiteurs et créiteurs de Paolo di Pandolfo Libri publié par R. RIDOLFI, « Altri contributi », op. cit. p.192-194 : « Donato di contro de' havere alli 16 di febbraio 1526 fiorini quindici d'oro larghi in oro et per lui me li rimisse, sono settimane fa, Pagolo Benivieni da Padua per sua commissione. ».

²¹ R. STARN, « Introduction », op. cit., p.17 et p.20-21, suggère : « it might be even supposed that he was granted, in effect, a leave of absence to join Borgherini in Padua. ». La liste des Officiers de l'Université de Pise se trouve in ASF, Studio fiorentino e pisano, Ufficiali dello Studio, 8, f. 3r (le document officiel annonçant la réintégration de Giannotti au f. 148r). La lettre du 14 juin 1526 adressée à Lorenzo Ridolfi à Pise n'est pas signée : « Hieri ti si scripsse a bastanza circha le vacationi. Questa per significarti come hoggi questo di 14 del presente havemo in tutto et per tucto raffermi il ruotolo in quel modo et forma che si ordinò et publicò l'anno passato. Excepto che di nuovo havemo riconducto Donato Giannotti ad la lectione del gregho et humanità. Sicché faralo costì pubblicare, come è di consuetudine. Nec alia. Vale. »

²² Bernardo Segni est lié à Niccolò Capponi par le biais de sa mère, Camilla Capponi qui est la sœur de ce dernier. Il compose une biographie de son oncle, *Vita di Niccolò Capponi*, qui sera longtemps attribuée à Giannotti lui-même : cette confusion peut être considérée comme un indice de l'affinité de la conception de l'écriture historique entre les deux personnages. Giovanni Borgherini, quant à lui, épouse la fille d'Alessandra Strozzi et Niccolò Capponi.

septembre 1527 la charge de secrétaire des *Dieci di Balla* au sein du nouveau gouvernement²³. Rien ne prouve une intervention directe de Capponi afin de faciliter le départ de Giannotti auprès des jeunes Florentins installés en Vénétie. Néanmoins, nous pouvons supposer que ce personnage auquel l'auteur sera fortement lié par la suite, occupe dès les années 1525-26 un rôle de protecteur et favorise les déplacements de Giannotti en Vénétie en garantissant sa réinsertion au Studio de Pise au moment de son retour en novembre 1526. Une fonction que l'auteur n'occupera pas, ou simplement pour quelques mois, puisqu'en février 1527, il quitte pour la seconde fois la Toscane en direction de Venise. Le rôle joué par Capponi lors du premier voyage de Giannotti demeure donc incertain. Il n'en demeure pas moins que le futur gonfalonier semble avoir appuyé ses déplacements en Vénétie, lieu de rassemblement des enfants des grandes familles florentines d'orientation anti-médicéenne, telles que les Soderini ou les Strozzi²⁴. Or, si aucun document n'indique la préparation d'un éventuel renversement du gouvernement des Médicis au sein de ces cercles, la question de la réforme institutionnelle retient sans doute l'attention de l'ensemble de ces Florentins qui avaient déjà eu l'occasion de participer ou d'assister à Florence aux débats concernant une éventuelle transformation du régime²⁵.

L'écriture du *Dialogo* s'inscrit donc au sein des méditations politiques de cette oligarchie florentine en exil, qui participera en mai 1527 au rétablissement de la République, et qui sera par ailleurs accusée de son effondrement trois ans plus tard. Rappelons par exemple que Giovanni Borgherini, favorable à la tendance oligarchique de son beau-père, participe à la vie politique de la République²⁶ mais s'éloigne dès 1529 de la nouvelle orientation populaire du gouvernement dont il subit les taxations excessives. S'étant réfugié à Venise lors du siège de la ville, son nom s'inscrit parmi ceux qui, selon les propos acerbes de G.B. Busini, « haïrent véritablement le tyran [...] et aimaient la liberté, mais en dépensant peu d'argent et pour préserver leur réputation »²⁷. Face à la demande de soutien économique adressée par le gouvernement à la Nation florentine de Venise, Giovanni

²³ Lettre de Giovanni Borgherini à Niccolò Capponi du 22 juillet 1527 : « Non voglio mancar non raccomandi assai a V.S. il Giannotti, il quale sa V.S. quanto vaglia; et havendo lasciati li altri adviamenti, stimo la S.V. non li mancherà, per essere lui buono, virtuoso, et povero. » (citée in R. RIDOLFI, «Nuovi contributi », op. cit., p.216).

²⁴ Voir en particulier la lettre de Giannotti à Bernardo Segni du 25 mai 1527 qui témoigne des rapports d'amitié de Giannotti avec les Soderini (publiée in R. STARN, « Additions to the correspondance of Donato Giannotti », op. cit. ; et reproduite dans l'Annexe 2). Sur ce point, voir également la note 113 de ce chapitre.

²⁵ Concernant les tentatives de conjuration à Florence et la production d'écrits de réforme sous le gouvernement des Médicis, nous nous permettons de renvoyer à la conclusion de ce chapitre.

²⁶ Giovanni Borgherini est envoyé en 1529 auprès du Cardinal Farnèse qui est chargé par le pape de rencontrer l'empereur et de l'accompagner à Bologne: « all'entrar sul Fiorentino [il Cardinale] fu incontrato da Lorenzo Strozzi e Giovanni Borgherini, eletti perché l'accompagnassero ed a lui e tutta la sua comitiva facessero per tutto il dominio le spese di quello del pubblico. » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 9, p.46). Voir ASF, Dieci di Balla, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 67, f. 58r, où l'on rend compte des remboursements octroyés par la magistrature des *Dieci di Balla*, le 29 août 1529, aux deux personnages à la suite de cette mission de quatre jours.

²⁷ Selon G. B. Busini, Giovanni Borgherini était de ceux « che odiarono in vero il tiranno, perché meritava essere odiato per sé stesso, ed amavano la libertà, ma con poco utile loro e per reputazione » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.151).

Borgherini, « un amateur des lettres, un esprit noble et courtois » qui était pourtant capable de « jouer des cents et des milles en une seule fois », refuse de venir en aide à la République « moins par avarice que par peur de déplaire au pape » et de porter préjudice aux affaires familiales à Rome, selon Varchi²⁸. S'il adresse en 1530 une supplique au gouvernement des Médicis²⁹, tout porte à croire que Borgherini n'intègre pas le nouveau régime, contrairement à son frère Pier Francesco qui, dès novembre 1530, intègre la nouvelle Balìa chargée de la réforme institutionnelle. Rappeler l'engagement anti-médicéen des compagnons de Giannotti à Padoue ne signifie pas réduire, de façon téléologique, le texte à une intervention en vue du renversement du pouvoir à Florence, mais vise à éclairer le caractère collectif de la réflexion sur Venise et à illustrer les ambivalences, voire les ambiguïtés, des positions politiques au sein de l'oligarchie florentine³⁰.

II.2 La villa padouane de Pietro Bembo

Giovanni Borgherini semble, en outre, assurer à Giannotti son entrée au sein du cercle humaniste padouan regroupé autour de Pietro Bembo³¹, « auquel tous les gentilshommes qui se trouvent en cette terre rendent visite et viennent tenir compagnie »³² et dont la villa servira de cadre à la mise en scène du dialogue. Tout comme les autres anciens élèves de Giannotti (Niccolò Ardinghelli et Giovanni de' Pazzi), Borgherini apparaît dans les années 1520 lié au milieu humaniste padouan comme l'illustre la correspondance de Bembo et en particulier la lettre adressée à Borgherini le 15 avril 1529 qui renvoie « au souvenir de vous [que] nous conservons ici intact »³³. À partir de 1528 (date

²⁸ La demande adressée aux Florentins de Venise de venir en aide à la République pour résister au siège des troupes impériales est rapportée par B. Varchi : « Lette loro tutte tre le lettere (fra lequali, una era per forza dei Dieci), e ricordando loro la necessità e la carità della patria, gli pregò strettissimamente, che essendo tanti e tali, e la sovvenzione così piccola, non dovessero mancare di quello di che con tante preghiere e cauzioni, erano da' loro signori in beneficio, anzi a salute della loro patria ricercati ». Il tente ensuite d'expliquer le refus des Florentins de Venise : « io (sappiendo quant'era qualunque di loro danaroso, e che il Borgherino solo, oltre l'essere amator delle lettere, e persona molto gentile e cortese, se ne giocava le centinaia e migliaia per volta) vo pensando, che fussino ritenuti non tanto dall'avarizia, quanto dalla tema di non dispiacere al papa, il quale aveva severissimamente proibito, che nessuno il quale o avesse beni di chiesa, o ufizi di Roma, potesse in modo alcuno soccorrere di cosa nessuna i Fiorentini, sotto pena di dovergli perdere issofatto, e senz'alcuna redenzione. » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.278).

²⁹ La supplique est citée par R. Starn dans l'appareil de notes qui accompagne l'édition des lettres latines de Giannotti : « Iddio sa il buono animo nostro di verso il presente stato, il quale piaccia al signore preservare et aumentare » (*Donato Giannotti and his epistolae*, op. cit., p.106).

³⁰ La thèse de G. Sanesi selon laquelle le texte aurait été commandité par la faction républicaine oligarchique afin de préparer une réforme institutionnelle est désormais vieillie : elle repose sur une approche rétrospective alors que rien n'atteste la préparation d'un bouleversement institutionnel au cours de l'année 1526 (G. SANESI, *La vita e le opere di Donato Giannotti*, op. cit.).

³¹ Sur le cercle de Bembo à cette date, voir V. CIAN, *Un decennio di vita di M. Pietro Bembo 1521-31*, Loescher, Turin, 1885 ; W. T. ELWERT, « Pietro Bembo e la vita letteraria del suo tempo », in *La civiltà veneziana del Rinascimento*, Sansoni, Florence, 1958, p.125-176 ; ID., *Studi di letteratura veneziana*, Fondazione Giorgio Cini, 5 vol., Olschki, Florence, 1958.

³² « Il reverendo messer Pietro Bembo, mercé della sue virtù, è molto visitato ed intrattentuo da tutti i gentiluomini che 'n questa terra si truovano. » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.39).

³³ « Sono stato salutato più volte dal nostro padre M. Leonico per nome di voi, et òllo pregato sempre a fare altrettanto con voi a nome mio [...] La memoria di voi è tra noi, qui, molto fresca, si come dee essere per molti conti. » (P. BEMBO, *Lettere*,

sans doute du retour de Borgherini à Florence), le grand humaniste vénitien n'a de cesse de citer le jeune Florentin dans sa correspondance adressée en Toscane³⁴. Cette amitié semble s'appuyer sur deux événements. D'une part, il apparaît que Bembo lors de son voyage à Rome en 1524 à l'occasion de l'élection au pontificat de Clément VII, contracte des dettes auprès des Borgherini, remboursées uniquement en 1528³⁵. D'autre part, les frères Borgherini participent activement dès la publication des *Prose della volgar lingua* en 1525 à sa diffusion auprès des lecteurs florentins³⁶. Les débats que ce texte suscite à Florence concernant la définition d'une langue littéraire commune alternative au latin et la question de la normalisation du vulgaire, semblent justifier l'attirance exercée sur les Florentins par le cercle de Bembo, principal lieu de discussion des « bonnes lettres », et pourrait, dès lors, expliquer pourquoi cette jeune oligarchie privilégie la fréquentation de ces groupes informels plutôt que celle de l'université padouane.

En qualité d'intermédiaire entre la villa de Bembo et Giannotti, Giovanni Borgherini assure sa rencontre avec les personnages de la fiction dialogique, tous membres actifs des réunions padouanes³⁷ : en particulier Leonico Tomeo (1456-1531) « éminent *dottore* de philosophie grecque et latine » choisi comme interlocuteur d'un second dialogue perdu ou inexistant³⁸, et Trifone Gabriele (1470-1549)

op. cit., n.947). Il s'agit de la seule lettre adressée à Giovanni; une autre est envoyée le 15 décembre 1528, à son frère Pier Francesco (voir plus loin la note 39).

³⁴ Le 14 avril 1528, Bembo écrit à Alessandro de' Pazzi désormais en route vers Florence : « Se in Firenze a M. Taddeo Taddei, e a M. Pier Francesco e Giovanni Borgherini voi mi raccomanderete, ciò mi fia molto caro » (P. BEMBO, *Lettere*, op. cit., n.868). Le 15 décembre 1528, s'adressant au frère de Giovanni, Bembo apparaît parfaitement au courant de l'évolution de son ancien élève de Padoue : « A voi non so che dire altro, se non che io sono molto vostro, e che siate contento raccomandarmi al mio M. Giovanni, col quale mi rallegro della figliuola natagli novellamente, disiderando di rallegrarmi quest'altro anno con esso lui d'un figliuol maschio che nato gli sia : poi che si pare che egli a voi non voglia nascere. Delle novelle di qua non scrivo, perciò che io so che 'l nostro M. Leonico ne tiene M. Giovanni ben conto. »

³⁵ Voir la lettre de Bembo à Giovan Matteo Bembo du 4 avril 1528 : « Io ebbi da M. Francesco Borgherini e M. Giovanni, fratelli, in Roma ducati di camero cento e dieci in due volte, i quali essi m'hanno scritto che io paghi in Venezia a M. Lorenzo e M. Carlo Strozzi. Però vi dico che, riscossi quelli trecento scudi da i Besalù, che essi mi debbono per la lettera di cambio che vi mandai, a subito diate voi questi ducati 110 di camera a M. Lorenzo Strozzi, il qual sta a San Polo sul campo, e fa per nome suo e di Carlo, e ve ne facciate fare la quetanza, si come gli ricevono da me a nome di M. Pierfrancesco e Giovanni Borgherini, per altrettanti che io dovea loro. E se i detti Besalù vi tenessero a lungo, fatagliela, e pigliatene la quetanza. » (*ibid.*, n.863).

³⁶ Dans les lettres adressées à Taddeo Taddei, chargé en août 1525 de demander à la Seigneurie florentine « un divieto sopra l'opera che io fo stampare della volgar lingua », Bembo insiste sur le rôle de premier plan joué par les Borgherini dans la diffusion de ses écrits. Dans la lettre du 4 octobre 1525 par exemple : « Arete per mano di Pier Francesco Borgherini, due de' miei libri sopra la volgar lingua or ora usciti di sotto la stampa ; uno de' quali terrete per voi, ché a voi il mando, l'altro darete al Sig. Ippolyto, molto a sua magnificienza raccomandandomi » (*ibid.*, n.609). Voir également la lettre adressée à Cola Bruno le 29 septembre 1525 où il est question de cette commande : « Madami, subito che potrai, quattro delle mie copie ; delle quali due voglio mandare a Fiorenza al S.r Ippolito e a M. Taddeo. Il Borgherino manderà un di questi di con altre cose che esso vi manda. Il quale me ne ha dimandato due per sé. Tu sai quanto io li debba negar cosa alcuna » (*ibid.*, n.604). Cette dernière affirmation est probablement liée au prêt octroyé quelques mois auparavant par les Borgherini à Bembo.

³⁷ « Feci adunque, per sua introduzione, riverenza al reverendo messer Pietro Bembo, la cui fama, per le sue virtù, per tutto risuona. Visitai messer Niccolò Leonico, della filosofia greca e latina grandissimo dottore, sì come manifestano le opere da lui composte e divulgate » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.32). Étant donnée la polysémie du terme *dottore*, au sens de « docteur » ou de « docte », nous avons choisi de ne pas traduire ce terme.

³⁸ La correspondance de Bembo témoigne, encore une fois, de l'amitié unissant Borgherini à Tomeo. Voir par exemple la lettre au frère Pier Francesco Borgherini du 15 décembre 1528 : « Delle novelle di qua non scrivo, perciò che io so che 'l nostro M. Leonico ne tiene M. Giovanni ben conto » (P. BEMBO, *Lettere*, op. cit., n.920) ; ou la lettre déjà citée à Giovanni Borgherini du 15 avril 1529 : « Sono stato salutato più volte dal nostro padre M. Leonico per nome di voi, et òllo pregato sempre a fare altrettanto con voi a nome mio ». Quant à la collaboration de Giannotti avec l'humaniste padouan, voir la lettre que Donato adressa le 22 mars 1527 à B. Segni à Padoue : « Penso che abbiate inteso le nuove di questo venerando accordo o suspensione d'armi ch'ella si sia : i capitoli sono molti : non ve gli scrivo perché non gli so distintamente : et quelli che sapevo gli scrissi al

« généreusement reçu » par Bembo lors de ses voyages à Padoue, désigné comme le principal interlocuteur du *Dialogo*. La particularité de cette figure tutélaire de l'humanisme vénitien³⁹, qui choisit de ne rien écrire laissant le soin à ses élèves de coucher par écrit ses raisonnements, repose, ainsi que Giannotti le souligne, sur son éloignement de la vie politique et sur son engagement en faveur d'un enseignement libéral et purement oral. Né à Venise d'une famille patricienne, Gabriele refuse le *cursus honorum* réservé aux hommes de sa condition et repousse successivement tous les lieux de commerce du *letterato* italien⁴⁰ (la République d'abord, l'Église ensuite, la cour, l'Université, l'Académie enfin), afin de se consacrer à l'étude des auteurs classiques et vulgaires depuis le calme des villas padouanes où il reçoit et rend visite à ses élèves et amis, parmi lesquels on retrouve les noms les plus prestigieux du panorama littéraire comme par exemple Sperone Speroni, l'Arétin et Pietro Bembo, qui le choisit pour incarner ses propres idées dans le dialogue des *Prose*⁴¹. Sans vouloir ramener la fiction du dialogue à une situation référentielle, l'éventualité d'une rencontre entre Gabriele et Borgherini chez Pietro Bembo en compagnie de Giannotti n'a rien d'étonnant ; au même titre, rien ne peut conduire à réfuter les quelques renvois biographiques qui affleurent dans l'échange des répliques⁴².

C'est également dans ce cadre particulier que Giannotti accède aux sources documentaires inédites qui, selon le personnage de Trifone, sont mises à sa disposition par les patriciens vénitiens⁴³.

Leonico. [...] Quando vedete Leonico raccomandatemi allui » (*Lettere italiane*, op. cit., p.8). Nous laissons volontairement de côté ici la question du caractère inachevé du texte qui est présenté comme le premier volet d'une trilogie : sur ce point, voir Partie I Chapitre III, II.3.

³⁹ Il n'existe aucune monographie exhaustive de Trifone Gabriele. Les seules études existantes sont celles d' E. CICOGLIA, *Delle iscrizioni veneziane*, Giuseppe Picotti, Venise, 1830, vol.III, p.208-223 et de L. FORTINI, DBI, vol.51, 1998 ; ainsi que les recherches de L. Pertile dans le cadre de l'édition critique des *Annotationi nel Dante fatte con M. Trifone Gabriele in Bassano*, Bologne, 1993. Comme l'a fait remarquer N. CASTAGNÉ, *La costruzione dell'autorità. Il caso di Trifone Gabriele*, mémoire sous la dir. de J.-L. Fournel, ENS LSH, 2005, c'est de cette présence/absence que naît l'aura du personnage, objet de la construction d'un portrait idéalisé.

⁴⁰ Le 20 novembre 1490, ayant tiré la boule d'or qui permet aux jeunes patriciens de devenir membres du Grand Conseil dès l'âge de 20 ans (et non de 25), il devient magistrat de la *Quarantia Criminal*, l'organe le plus important de la magistrature pénale vénitienne. En 1498, il choisit la tranquillité des ordres : un second choix, ponctué d'un second refus puisqu'en 1515 il refuse pareillement la carrière ecclésiastique (en mars 1504, il refuse l'évêché d'Argo, en 1524 le patriarcat de Venise, et en 1525 l'évêché de Trévise). À partir de cette date, la ligne de vie de Gabriele ne change plus : aux successifs bouleversements de la jeunesse succède la constance d'une vie tranquille et retirée.

⁴¹ Il n'y a qu'à feuilleter la correspondance de Bembo pour se rendre compte de l'amitié qui les lie durant toute leur vie. L'affection réciproque est faite d'un intérêt commun pour l'étude, d'échanges et de débats littéraires à propos de la langue vulgaire, mais aussi de conseils privés lors de moments difficiles ou de la discussion de choix de vie, notamment sur le thème de l'*otium*. Voir également le sonnet composé par Bembo qui propose un portrait de Gabriele qui correspond à l'image idéalisée diffusée par les contemporains : « Trifone, che 'n vece di ministri et servi, / Di loggie et marmi, et d'oro intesto et d'ostro, / Amate intorno elci frondose, et chioistro di lieti colli, herbe et ruscei vedervi, / Ben deve il mondo in reverenza havervi / Mirando al puro et franco animo vostro / Contento pur di quel che solo il nostro / Semplice stato et natural conservi. » (P. BEMBO, *Le Rime*, éd. d'A. Donnini, Salerno, Rome, 2008, n.140).

⁴² Trifone affirme avoir voyagé le long de la côte méditerranéenne (« mi ricordo esservi [la forteresse de Pise] stato, molti anni sono, in uno viaggio ch'io feci per veder Pisa, Lucca, Genova, con tutta la sua riviera »), et renvoie plus loin à une visite récente à Venise, « non ha molti giorni, che essendo io a in Vinegia, volli rivedere tutto questo apparato [l'Arsenal] » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.146). Quant à Giovanni, le renvoi à ses voyages à Rome (où, selon Trifone, il a résidé « assai tempo » p.107) et à Venise semblent tout à fait plausibles (voir p.45 où il affirme « averla [Venezia] vista più volte » ; p.71 « io ho veduto questa sala [del Maggior Consiglio] che voi dite » ; p.150 où il annonce « Non passeranno molti giorni ch'io andrò a Vinegia »).

⁴³ Dans la lettre déjà citée du 15 avril 1529, Bembo réclame à Giovanni Borgherini la restitution de deux histoires de Venise : « io vi diedi, quando eravate qui, una Storiotta Viniziana, scritta per M. Piero Marcello, insieme con quella di M. Leonardo Iustiniano. Ma questa voi mi rendeste, quell'altra portaste con voi partendovi. » (voir les notes 34 et 39 de ce chapitre). Il

Les mémoires ou commentaires de l'histoire de Venise proviennent des « maisons privées des gentilshommes » et des bibliothèques particulières du cercle de Bembo, comme par exemple le « fragment très ancien d'histoire vénitienne » prêté, dans la fiction du dialogue, par Leonico Tomeo ou « certains privilèges [du doge] Vitale Micheli » obtenus grâce à l'intercession de Marcantonio Michiel (1484-1552) « un homme digne d'être aimé et loué, autant pour ses vertus morales et intellectuelles, que pour sa noblesse »⁴⁴. Rappelons que ce dernier, ami intime de Pietro Bembo⁴⁵, est exclu en 1525 du Grand Conseil de Venise pour la durée d'un an⁴⁶ et profite de cette période pour rendre régulièrement visite à ce dernier et à Tomeo dans leurs villas à Padoue, pour la rédaction d'une *Notizia d'opere di disegno*⁴⁷. Ainsi que de récentes études l'ont démontré, Marcantonio Michiel, auteur d'une chronique de Venise de 1512 à 1521, projetait lui-même l'écriture d'une grande narration de l'histoire vénitienne, comme en témoigne sa demande adressée au Conseil des Dix en avril 1545 d'accéder aux documents officiels de la chancellerie⁴⁸. La collection, rappelée par Sansovino, « d'un riche matériel pour l'histoire de Venise, depuis les origines de la cité jusqu'à aujourd'hui »⁴⁹, laisse supposer

serait ici tentant d'y voir deux sources du *Dialogo*. La première référence renvoie certainement à l'ouvrage de Pietro Marcello, *De vitis principum et gestis Venetorum compendium*, publié à Venise en 1502 par Cristoforo Pensi. Le second ouvrage cité est le texte de Bernardo Giustiniani publié en compagnie d'une histoire de son père, Leonardo, dont il prend ici le nom. Nous reviendrons plus loin sur l'utilisation de l'ouvrage de Giustiniani par Giannotti. En revanche, concernant le texte de Piero Marcello, Giannotti n'y fait à aucun moment référence dans le dialogue. Selon A. Pertusi, « essendo chiaramente dipendente dal Sabellico, [Piero Marcello] non merita un discorso particolare. La sua concezione ripete in tono minore la schematica della sua fonte » (A. PERTUSI, sous la dir. de, *La storiografia veneziana fino al secolo XVI, aspetti e problemi*, Olschki, Florence, 1970, p.318). Cette dépendance de Marcello par rapport aux travaux de Sabellico explique peut-être pourquoi Giannotti ignore cette source (voir Partie I, Chapitre II.2). Quelques renseignements sur Pietro Marcello se trouvent également dans M. FOSCARINI, *Storia della letteratura veneziana*, Teresa Gattei Editrice, Venise, 1854, p.267. Concernant la bibliothèque de Bembo, voir M. DANZI, « Ordre des livres et stratification de l'antique dans la bibliothèque de Pietro Bembo », in *D'une Antiquité l'autre. La littérature antique classée dans les bibliothèques du XVe au XIXe siècle*, sous la dir. de C. Volpilhac-Augier, ENS Editions du livre, Lyon, 2006, p.63-78 : cependant, aucun indice ne subsiste quant à la présence de ces ouvrages dans la bibliothèque de Bembo.

⁴⁴ « sì come io truovo in tutte le nostre memorie, e come afferma ancora messer Bernardo Giustiniani nell'undecimo della sua *Istoria* » ; « sì come in alcuni privilegi di Vitale Micheli, i quali non ha molti giorni che da messer Marc' Antonio Micheli (uomo, così per molte sue virtù morali ed intellettive, come per nobiltà, degno d'essere amato e lodato). » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.56 et p.61).

⁴⁵ Concernant l'amitié entre Michiel et Bembo, voir la correspondance de ce dernier : la lettre à Christophoro Longolio de l'année 1520; celle à Simone de' Tori du 8 janvier 1521; celle à Giovan Matteo Bembo du 20 avril 1525 ; celle enfin adressée directement à Michiel après son retour à Venise, datée du 18 octobre 1526 (P. BEMBO, *Lettere*, op. cit., n.403, n.413, n.524 et n.712).

⁴⁶ En 1525, il est exclu du Grand Conseil à cause de violences exercées à l'encontre d'un de ses parents pour une question d'héritage (voir R. FINLAY, *Politics in Renaissance Venice*, Ernest Benn, Londres, 1980, p.7).

⁴⁷ Concernant Marcantonio Michiel, R. LAUBER, *Per l'edizione critica della Notizia d'opere e di disegno di Marcantonio Michiel*, thèse de doctorat, Università di Udine, 2001 ; ID., « 'Opera perfettissima', M. Michiel e la Notizia », in *Il collezionismo ai tempi della Serenissima*, sous la dir. de B. Aikema et M. Seidel, Venise, 2005, p.77-116 ; ainsi que G. BENZONI, DBI, vol.74, 2010.

⁴⁸ Voir la lettre de Michiel du 29 avril 1545 : « Essendomi posto a far una fatica de raccogliere in uno tutto quel che li storici dicono delli fatti et successi di questa Republica et aggonner quel che hanno omesso particular et distintamente, che sarà, come spero, fatica onorevole et utile, per vedere il fondamento et comprobation di ditti successi in scritte antiche Vostre Signorie siano contente metter la parte nell'excellentissimo suo Consiglio di X che 'l magnifico cancellier et altri suoi deputati me lassino veder li libri, lettere et scritte commune della cancelleria sua dal 1500 a dietro e di quelli lassarmi extraxer quelle note che faranno al moi proposito ditto, come ad altri in similibus è stato concesso » (in R. LAUBER, *Per l'edizione critica*, op. cit.).

⁴⁹ Sansovino fait référence à ce projet dans deux textes. Dans *Venetia città nobilissima* (Venise, 1581), il souligne « Et ultimamente [Michiel] fece un ricco apparecchio per la historia Veneta, cominciando dal principio della città fino al suo tempo ». Dans *Delle Orationi volgarmente scritte da diversi huomini illustri de tempi nostri* (Venise, 1561), il rappelle que Michiel « si dispose di scrivere l'istoria venetiana, laquale incominciò con stile così alto, che da quel principio che se ne vede,

l'existence d'une collaboration étroite dès 1525 entre Giannotti et Michiel soucieux de permettre à l'auteur du *Dialogo* la consultation de ses sources ainsi que de son propre travail de chroniqueur⁵⁰. En effet, c'est Michiel qui semble permettre à Giannotti la lecture de l'*Istoria* de Bernardo Giustiniani (1408-1489) à laquelle Trifone renvoie au cours de son exposition, ainsi que la consultation du manuscrit de la chronique d'Andrea Dandolo datant du XIVe siècle, auquel Trifone se réfère sans toutefois jamais citer directement cette source⁵¹. La lecture commune de l'ouvrage de Bernardo Giustiniani témoigne d'une conception identique chez Giannotti et Michiel de l'écriture historique fondée sur une recherche archéologique et un examen critique des sources documentaires⁵². La participation de Michiel à l'écriture du *Dialogo* dépasse le cadre des séjours de Giannotti à Padoue et se poursuit tout au long des années 1530, comme l'illustrent la lettre de Giannotti de 1533 rappelée précédemment, ainsi que la lettre de Girolamo Negro envoyée à Michiel depuis Rome le 6 décembre 1535 où il est question des modalités de communication avec l'ancien secrétaire républicain désormais exilé⁵³. C'est également dans le cadre de la villa padouane de Bembo à laquelle Giannotti accède grâce à l'intercession de Borgherini, que le Florentin fait la connaissance de Niccolò Dolfin (?-1528)⁵⁴, l'un des premiers lecteurs du *Dialogo*, comme nous l'avons vu plus haut, et un ami intime à la fois de

quasi dalla pianta d'Ercole, la grandezza delle altre membre, si puo fare certo giuditio quanto honorata fatica haveve a reuscire, se haveve potuto ridurla a perfettione, ma morte, invidiosa di tanto bene, non sostenne che quella Republica diventasse immortale per opra di un tanto huomo ».

⁵⁰ Sur la chronique de Michiel, en plus des travaux déjà cités, voir C. NEERFELD, *Historia per forma di diaria, la cronachista veneziana contemporanea a cavallo tra il Quattro e Cinquecento*, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Venise, 2006 ; ainsi que son utilisation par R. FINLAY, *Politics in Renaissance Venice*, op. cit.

⁵¹ Sur la présence du *De origine urbis Venetiarum* de Bernardo Giustiniani (15 livres de l'histoire de Venise, publiés posthume en 1492) dans la bibliothèque de Michiel à cette date, voir E. A. CICOGLIA, « Intorno la vita e le opere di Marcantonio Michiel, Patrio veneto della prima metà del secolo XVI », *Memorie dell'Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, vol.9, 1860, p.359-425. Voir également le sommaire d'une lettre envoyée par Michiel depuis Rome à Nicolò Tiepolo le 17 avril 1519 qui témoigne de son intérêt pour l'ouvrage de Giustinian: « Desidero sapere per via di lo Egnatio, si se trovano tutte le oratione e istorie di missier Bernardo Justiniano, et particolarmente qual orationi, e a qual botega e il precio e il numero di le orationi per poter farle comprare, da mandar al signor missier Jacomo Sanazaro, che più le desidera che le XI Deche di Livio che mancano, acceso da le grande et honorate relationi fatteli dal serenissimo Federico et da altri signori antichi di le conditione di esso missier Bernardo, mentre fu ambasciatore a la felice memoria dil re Ferdinando vechio. » (citée in M. SANUDO, *I Diarii*, Forni, Bologne, 1969-1970, éd. facsimilée de l'éd. Visentini, Venise, 1879-1903, vol.27, p.223-224). Concernant le manuscrit d'Andrea Dandolo, annoté de la main de Michiel, qui se trouve ensuite dans la bibliothèque de Pinelli à Padoue, voir LAUBER op. cit. ; G. BENZONI op. cit. ; E. A. CICOGLIA, op. cit. ; M. FOSCARINI, op. cit.

⁵² Sur B. Giustinian, P.H. LABALME, *Bernardo Giustiniani, a Venetian of the Quattrocento*, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 1969 ; G. PISTILLI, DBI, vol.57, 2001 ; A. PERTUSI, *La storiografia veneziana*, op. cit. ; F. GAETA, « Storiografia, coscienza nazionale e politica culturale nella Venezia del Rinascimento », in *Storia della Cultura Veneta*, vol.III/3, op. cit., p.565-641 ; G. COZZI, « Cultura politica e religione nella 'Pubblica Storiografia' veneziana del 500 », *Bollettino dell'Istituto di storia della società e dello Stato veneziano*, vol.III, 1961, p.215-294.

⁵³ Lettre du 6 décembre 1535 de Girolamo Negro à Marcantonio Michiel: « Il libro de Commodis et Incom. litera. di Leon Battista, vi si manderà per il Donato nostro qual sarà per Pasca a Venetia, et se prima lo voleste, scrivetemi che vedrò di ritrovar più presto messo. Di M. Donato Giannotti ho inteso novelle, ch'egli è sano in Bibbiena, ma che se li può scrivere, se non con licenza delli Ambasciatori del Duca, et per via loro. Se vostra Signoria vuole che io chiedi tal licenza qui dall'Orator del Duca, overo se più vi piace chiederla voi di là all'Ambasciatore che è costi per il Duca, se pur vi si trova, fate ch'io lo sappia ; perché potremo servirvi di mandar vostre lettere, ma sappiate vostra Magnificenza che hora più che mai vivono con grandissimi rispetti et sospetti, temendo tuttavia non gli sia scritto da forusciti. » (publiée in G. RUSCELLI, *Lettere di principi, le quali ò si scriuono da principi, ò à principi, ò ragionan di principi*, Giordano Ziletti, Venise, 1562-75, vol.III, p.36).

⁵⁴ À propos de ce personnage, L. DOLFIN, *Una famiglia storica. I Doffin attraverso i secoli, 452-1797*, Tip. Della Gioventù, Gênes, 1904 ; B.G. DOLFIN, *I Doffin (Deffino), patrizi veneziani nella storia di Venezia dall'anno 452 all'anno 1923*, Tip. Ferdinando Parenti, Milan, 1924 ; W. T. ELWERT, « Pietro Bembo e la vita letteraria del suo tempo », op. cit.

Michiel⁵⁵ et de Bembo⁵⁶. Ce patricien vénitien apparaît fortement impliqué dans les intrigues des Florentins en Vénétie comme en témoigne une lettre du 3 mai 1527 où Paolo Pazzi renvoie à l'intercession de Niccolò Dolfin, négociée à Venise grâce au concours de Giannotti, en vue de l'obtention de lettres de recommandation pour Bernardo Segni à Padoue⁵⁷. Il est ainsi possible de supposer que la fréquentation de cet humaniste vénitien, garantit à Giannotti la consultation d'une autre chronique appartenant à la famille Dolfin, rédigée par le grand-oncle de Niccolò, Giorgio Dolfin, et poursuivie par son fils⁵⁸.

* * *

Si l'affirmation de Giannotti « de ne pas avoir dormi » durant son séjour vénitien vise sans doute à justifier l'utilité de son congé du Studio de Pise, cette expression sert par ailleurs à souligner l'importance de son expérience dans la Lagune pour sa formation politique et littéraire. À l'instar du *Prince* qui se présente comme le résultat de la pratique de « l'art de gouverner » que Machiavel observe en qualité de secrétaire de la République, le *Dialogo* se veut un témoignage de l'expérience acquise par l'auteur durant ce premier voyage. La reconstruction des circonstances de ce séjour suggère que Giannotti s'inscrit en Vénétie dans deux réseaux fortement imbriqués entre eux : d'une part, ses anciens élèves et amis de Florence, soit la fine fleur de la jeunesse oligarchique d'orientation anti-médicéenne dont le regard demeure tourné vers Florence et l'éventualité d'une réforme institutionnelle du gouvernement ; de l'autre, les cénacles des humanistes vénitiens s'étant retirés à Padoue pour se consacrer à l'étude des auteurs classiques et modernes, ainsi qu'au débat concernant

⁵⁵ Voir le sommaire de la lettre envoyée par Michiel à Dolfin, de Rome le 23 février 1519 qui propose une description du carnaval romain, « spettacolo veramente dilettevole, magnifico, et che molto ha de la antiqua magnificienza » (in M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.28, p.299).

⁵⁶ Voir la lettre de Bembo du 8 mai 1528 à Mons. Vettor Soranzo à propos de la mort de Dolfin : « La partita del nostro buon Delfino avea io inteso prima per lettere del mio Avila. La quale m'ha recato quel dolore che devea. Gran danno certo, e grande ingiuria n'ha fatto la morte a torne quello cosi chiaro e cosi gentile uomo della nostra Città, e il quale tanto onore e tanta utilità tuttavia rendeva a questa lingua. Dogliomene con voi, e con gli altri che l'amavano e conosceano. » (P. BEMBO, *Lettere*, op. cit., n.878). Dolfin garantit en outre la rencontre des frères Cappello (Bernardo le poète, et Carlo, ambassadeur notamment à Florence) avec Bembo, comme en témoigne la lettre de ce dernier à Bernardo Capello du 13 novembre 1526 « State sano, e raccomandatemi a M. Carlo vostro fratello, e a M. Nicolò Delfino, e a voi stessi, se fa bisogno. » (*ibid.*, n.718).

⁵⁷ Voir la lettre déjà citée du 3 mai 1527 adressée par Paolo Pazzi à Bernardo Segni où il est question des services rendus par Dolfin : « Quanto alle lettere di favore comune a voi et al nostro Pagolantonio [Soderini] habbiam fatto M. Donato et io ogni diligenza per farvi servire, et di già havevano tratto lettere di favore a M. Guaspare Conterini che si truova costì di M. Niccolo Dolfin et d'altri, ma perché detto M. Niccolo et il fratello istesso del podestà, ci affermano che bisogna la autorità de capi de Dieci, altrimenti sarebbe ogni cosa vana, noi faremo ogni nostro sforzo che voi siate serviti et speriamo col mezzo degli amici nostri, e vostri, attese le vostre qualità che voi sarete consolati et domani cominceremo ad essere dietro a questa faccenda et sarete avisati ». Cette lettre illustre également la rédaction de la part de Gaspare Contarini de lettres de faveur au bénéfice des Florentins de Padoue, et témoigne du rôle d'intermédiaire joué par Giannotti dans ce contexte. Sur la question de l'éventuelle rencontre entre Contarini et Giannotti à Venise, voir le paragraphe suivant.

⁵⁸ G. DOLFIN, *Chronica dela nobil cità de Veneta et dela sua Provincia et destretto. Origini – 1458*, éd. d'A. Caracciolo Aricò et de C. Frison, 2 vol., Centro di studi Medievali e Rinascimentali 'Cicogna', Venise, 2009.

la Question de la langue. Giovanni et Trifone, choisis comme interlocuteurs du dialogue, représenteraient symboliquement la rencontre entre ces deux milieux et l'écriture se situerait ainsi à l'intersection de logiques asymétriques entre d'un côté les inquiétudes politiques des Florentins exilés et de l'autre l'*otium* intellectuel des lettrés vénitiens. Néanmoins, avant de pouvoir interroger le renvoi du processus d'écriture à ce séjour, il s'agira de reconstruire le second voyage de Giannotti à Venise afin de recomposer intégralement les conditions de rédaction du dialogue et de comprendre les raisons conduisant l'auteur à masquer l'importance de son second séjour au sein de la genèse du texte.

III – Giannotti secrétaire diplomatique à Venise

La fonction de Giannotti en qualité de secrétaire privé d'Alessandro de' Pazzi, nommé ambassadeur à Venise au début du mois de février 1527¹, a peu retenu l'attention des critiques étant donné le caractère officieux de sa charge et la difficulté, dès lors, à reconstruire à partir de documents officiels – qui ne mentionnent jamais son nom – ses déplacements ou ce qui relève d'initiatives personnelles². R. Ridolfi et R. Starn ont, par exemple, jugé inutile la lecture des missives envoyées par la délégation dans le cadre des négociations de la Ligue de Cognac³. Il est cependant possible d'émettre l'hypothèse que ces dépêches, rédigées de la main d'Alessandro de' Pazzi, de Giannotti et d'un copiste,

¹ L'acte de nomination, la lettre patente rédigée au profit d'Alessandro de' Pazzi, ainsi que les missives adressées par les institutions florentines aux différents orateurs à Venise (le nonce apostolique, les ambassadeurs français et anglais) destinées à annoncer son arrivée dans la Lagune, sont contenues in ASF, Signori, Minutari, 21, f. 150v et suiv.

² L'historiographie concernant la diplomatie florentine de la Renaissance a subi au cours du XXe siècle des transformations qu'il est utile de rappeler dans le cadre de cette étude. Alors que les historiens du début du siècle se sont intéressés principalement à l'histoire des relations internationales, à partir des années 1980 les travaux de R. Fubini concernant l'apparition de diplomates résidents et la mise en place d'un système diplomatique moderne, ont permis de mettre l'accent sur l'articulation entre l'art diplomatique et l'histoire institutionnelle de Florence (voir en particulier R. FUBINI, *Italia quattrocentesca, politica e diplomazia nell'età di Lorenzo il Magnifico*, Franco Angeli, Milan, 1994). Cette attention à l'égard de l'art diplomatique au sein de l'organisation administrative de la cité et du développement d'un « État Moderne » a favorisé la publication des correspondances diplomatiques et de biographies d'ambassadeur. Dans cette perspective, l'attention des historiens s'est concentrée sur la formation de modalités expressives nouvelles (par exemple F. SENATORE, *Uno mundo de carta. Forma e strutture della diplomazia sforzesca*, Liguori, Naples, 1998), ainsi que sur le rôle particulier des secrétaires diplomatiques (par exemple A. BROWN, *Bartolomeo Scala 1430-1497 : Chancellor of Florence. The Humanist as a Bureaucrat*, Princeton University Press, Princeton, 1979). Pour la période qui nous intéresse, ce sont avant tout les travaux consacrés à Machiavel qui ont permis de mettre en lumière le rôle particulier attribué aux secrétaires d'ambassadeurs (par exemple, R. A. DE MAULDE LA CLAVIERE, *La diplomatie au temps de Machiavel*, 2 vol., Ernest Leroux, Paris, 1892 ; E. DUPRE THESEIDER, *Niccolò Machiavelli diplomatico*, Marzaroti, Florence, 1945 ; A. GUIDI, *Un Segretario Militante. Politica, diplomazia e armi nel Cancelliere Machiavelli*, Il Mulino, Bologne, 2009). Force est de constater cependant l'absence d'études concernant l'importance attribuée et le rôle joué par les secrétaires diplomatiques sous le régime médicéen de 1512-27 et durant la République de 1527-30. Une exception dans ce contexte est l'article de G. VEDOVATO, « Preparazione dei giovani alla diplomazia », *Rassegna degli Archivi di Stato*, XXII, n.1, 1962, p.83-96, qui traite particulièrement de la question des secrétaires d'ambassadeur. Nous reviendrons dans la deuxième partie de la thèse sur ce point.

³ Pour une analyse du contexte de la Ligue de Cognac, et en particulier des relations entretenues par Florence et Venise, voir F. BENNATO, « La partecipazione militare di Venezia alla Lega di Cognac », *Archivio Veneto*, s.V, n.93-94, 1956, p.70-87 ; P. VILLARI, *Machiavelli e i suoi tempi*, (1^{ère} ed., 1877-1882) 2^{ème} ed., 3 vol., Hoepli, Milan, 1895-1897. Pour une analyse de la politique du Doge Andrea Gritti durant la Ligue, voir R. FINLAY, « Fabius Maximus in Venice: Doge Andrea Gritti, the War of Cambrai, and the rise of Habsburg hegemony, 1509-1530 », *Renaissance Quarterly*, vol.53/4, 2000, p.988-1031.

mettent en évidence l'influence de l'expérience diplomatique dans la genèse du *Dialogo*⁴. Le document manuscrit contient trente-sept lettres écrites entre le 13 février et le 2 mai 1527 : seize d'entre elles sont envoyées aux *Otto di Pratica* responsables de la politique extérieure du gouvernement, tandis que les onze autres s'adressent au régent Silvio Passerini, le cardinal de Cortona (1469-1529), produisant ainsi un dédoublement de la communication de l'information politique – un phénomène propre au gouvernement médicéen dont le fonctionnement repose sur une superposition entre le contrôle exercé, d'une part, par les institutions communales et, d'autre part, par les agents médicéens (Annexe 3)⁵. L'assujettissement du gouvernement à la politique romaine de Clément VII, explique la multiplicité des autres destinataires, tous agents pontificaux : l'évêque de Vérone, Giammatteo Ghiberti, dataire pontifical et conseiller influent de Clément VII (3 lettres) ; Francesco Guicciardini, lieutenant des troupes pontificales en Romagne (1), Roberto Acciaiuoli nonce pontifical et ambassadeur florentin en France (1), et Jacopo Salviati, conseiller de Clément VII (1). Responsable aussi bien de la défense de Florence que de la protection des intérêts pontificaux, la mission offre à Giannotti l'occasion de se situer au centre des intrigues diplomatiques internationales⁶. Deux questions retiendront ici notre attention : il s'agira d'une part de définir les fonctions attribuées à Giannotti dans ce contexte où il acquiert une « grande familiarité avec l'administration des états ; non pas seulement parce qu'il a beaucoup lu, mais parce qu'il a participé ici [à Florence] et à Venise, à de nombreuses consultations et administrations »⁷. Ceci permettra, d'autre part, de déterminer par la suite l'influence d'une telle expérience sur l'écriture des institutions de la République de Venise.

III.1 Au service d'Alessandro de' Pazzi, homme de lettres et ambassadeur

⁴ ASF, Signori, Dieci di Balìa e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f. 252-302. La fréquence des envois de dépêches témoigne de la volonté d'Alessandro de' Pazzi d'informer quotidiennement Florence de l'évolution des pourparlers avec la Seigneurie de Venise : l'ambassadeur écrit parfois plus d'une lettre par jour, et ne laisse jamais passer plus de quatre jours entre chaque missive.

⁵ À propos de la concentration des relations diplomatiques de Florence entre les mains du Cardinal Passerini, voir C. ROTH, *L'ultima repubblica fiorentina*, op. cit., p. 30 : « gli ambasciatori, dopo la prima udienza formale con la Signoria, trattavano direttamente col Cardinale ; le lettere pubbliche erano, nella maggior parte, a lui dirette ; e tutte, eccettuate quelle relative ad affari di niun conto, passavano dalle sue mani ». La question de la main mise de Rome sur la politique étrangère à Florence sera mise en évidence dans le paragraphe suivant.

⁶ La lecture de la correspondance du nonce apostolique à Venise, l'évêque de Pole, Altobello Averoldi, aurait permis de compléter la reconstruction de l'activité de l'ambassade florentine. Malheureusement, la correspondance des nonces antérieurs à 1527 a été perdue, probablement au cours du Sac de Rome. Voir F. GAETA, sous la dir. de, *Origini e sviluppo della rappresentanza stabile pontificia in Venezia 1485-1533*, Annuario dell'Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, Rome, 1958.

⁷ Lettre de Girolamo Benivieni à Jacopo Salviati du 27 septembre 1530 : « la pratica grande ch'egli ha circa alle administrationi degli Stati ; et non tano per havere letto assai, quanto per essersi trovato qui e a Vinegia in molte consulte et administrationi di simile facultà » (citée pour la première fois in *Opere politiche e letterarie di Donato Giannotti*, éd. de F.-L. Polidori, op. cit., vol.II, p.407).

Afin de comprendre les motivations poussant Alessandro de' Pazzi (1483-1531), partisan des Médicis⁸, à accepter la compagnie de Giannotti à Venise, il est nécessaire de rappeler que ce médecin convaincu est l'auteur en 1522 d'un projet institutionnel construit sur l'exemplarité de la République vénitienne⁹. Répondant à l'appel lancé par le cardinal Jules de Médicis en vue d'une éventuelle réforme du gouvernement, il propose un modèle constitutionnel qui, à l'instar de Venise, est capable de limiter le pouvoir du chef du gouvernement et de contenir la menace de la licence populaire : « Ce gouvernement composé de trois organes (le Grand Conseil, le Sénat et le Doge), je le recommanderais sans limites : non seulement à cause de l'autorité d'Aristote qui a su y alléguer de nombreuses raisons, mais aussi parce que nous avons vu et nous voyons son exemple dans le gouvernement vénitien »¹⁰. Sa position reflète les orientations du groupe aristocratique qui, attaché à la famille des Médicis par des liens de parenté et des intérêts économiques, est soucieux de conserver son appui à la faction des *palleschi*¹¹, tout en encourageant cependant l'instauration d'un gouvernement oligarchique afin de sauvegarder ses intérêts. Le caractère vague et tautologique de la référence à Venise, qui fonctionne ici comme un lieu commun sans s'appuyer sur une analyse de son fonctionnement institutionnel et sert essentiellement à défendre la théorie d'un « gouvernement mixte », suffirait à expliquer sa décision de se faire accompagner à Venise par Giannotti, devenu désormais un fin connaisseur du système vénitien¹². Néanmoins, ce choix ne semble pas reposer simplement sur la capacité du jeune

⁸ Alessandro de' Pazzi était lié à la famille des Médicis par des liens de sang puisque sa mère était la sœur de Laurent le Magnifique. Selon G. B. Busini, il se serait réjoui du rétablissement des Médicis en 1512 : « Alessandro fu pazzo pubblico ; ed anche dopo il XII non sapete voi che dicendo improvvisò con Pietropaolo Boscoli in camera di Cosimo, o di Zanobi, e cominciò una Stanza in lode de' Medici, dicendo *Palle, Palle* ; e Pietropaolo soggiunse (che fu rarissimo e virtuoso giovane) : 'e palle, palle sieno, poichè gli antichi tuoi a questo suono, morti, impiccati, e strascinati sono'. Così visse sempre amico de' Medici, e tenuto quasi mentecatto e pazzo, come sapete. » (G. B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.95). En l'absence de monographie, voir A. SOLERTI, *Le tragedie metriche di Alessandro Pazzi de' Medici*, Romagnoli dall'Acqua, Bologne, 1887 ; G. CAPONI, *Di Alessandro de' Pazzi e delle sue tragedie metriche*, Giachetti, Prato, 1901.

⁹ À propos de ce texte, voir l'analyse de R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.80-84. Alessandro de' Pazzi serait également l'auteur d'une oraison latine, désormais perdue, rappelée par J. Pitti qui propose une transcription du début de ce texte (in « Apologia dei Cappucci », ASI, vol.I, 1842, p.327-328), et par F. de' Nerli qui rappelle : « Compose allora Alessandro de' Pazzi una molto elegante e bella orazione latina in nome del popolo fiorentino ringraziando in quella il Cardinale della Repubblica restituita ; la quale mi ricordo essersi recitata in que' tempi tra molti a una cena dove mi tocai a udirla leggere e recitare, e avendone avuta copia la mandai a Roma al Cardinale Salviati » (F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre 7, p.138).

¹⁰ Ce projet de réforme est publié in ASI, s.l, vol.I, 1842, p.420-432 : « E però questo governo di tutti e tre, lo commenderei assai : non solo per tale autorità [Aristotele], la quale ha dal canto suo assai ragioni, ma ancora perché ne abbiamo visto e veggiamo lo esemplo nel governo Veneziano » (p.429). La description de la réaction négative du parti médicéen est rapportée par G. B. Busini : « Alessandro fece una bella Orazione Latina (bella secondo lui) in lode del Cardinale, della pietà sua verso la patria, che la voleva ridurre in libertà, e la cominciò a leggere, compiacendosene, agli amici ; onde parve questo un mal giuoco allo Stato : e Fra Niccolo della Magna in bel modo gli disse che egli era un goffo e sciocco a credere che il Cardinale facesse una pazzia cotale : e questa lo scorse per uno scempio affatto in ogni cosa ; talché il Papa poco lo stimava, e il Popolo poco ne temeva. » (G. B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.74 et p.95). J. Nardi, quant à lui, souligne la réaction négative de Schomberg qui aurait répondu : « Piacemi molto la vostra orazione, ma non punto il soggetto di quella » (J. NARDI, *Istorie della città di Firenze, ridotte alla lezione de'codici originali con l'aggiunta del decimo libro inedito e con annotazioni*, ed. de L. Arbib, Società editrice delle storie del Nardi e del Varchi, Firenze, 1838-1841, vol. II, p.87).

¹¹ Il s'agit du nom attribué aux partisans des Médicis en référence à l'écusson de la famille composé de « palle ».

¹² Sur le développement durant les premières décennies du XVI^e siècle de la théorie de l'état mixte à Florence et de la référence à Venise dans ce cadre, voir deux études qui empruntent deux perspectives distinctes, l'une d'histoire de la pensée politique et des institutions (G. GUIDI « Dalla tesi delle tre ambizioni allo Stato Misto nel pensiero politico fiorentino del 1525-1530 », op. cit.), l'autre d'histoire du droit (F. BATTAGLIA, « La dottrina dello stato misto nei politici fiorentini del

Florentin, déjà aux prises avec la rédaction de sa description de la constitution vénitienne, à introduire l'ambassadeur au fonctionnement des institutions de la République de Saint Marc, mais renvoie également à l'intérêt que ces deux anciens élèves de Francesco Cattani da Diacceto partagent pour les questions littéraires¹³.

Les rapports tissés durant les mois précédents par Giannotti à Padoue, à savoir les collaborations se déclinant sous la forme de conversations et autorisant la circulation de textes entre le cercle humaniste vénitien et les jeunes nobles florentins, garantissent à Giannotti une fonction de médiateur entre le milieu lettré florentin et l'entourage de Bembo. Or, rares sont les critiques à avoir rappelé qu'Alessandro de' Pazzi est l'auteur durant les mêmes années de traductions de tragédies grecques¹⁴ ainsi que d'une traduction latine de la *Poétique* d'Aristote, réalisées grâce au concours des jeunes lettrés florentins résidants en Vénétie (rappelons que Segni propose la première traduction en vulgaire de la *Poétique* publiée vingt ans plus tard à Florence¹⁵) et aux conseils précieux des humanistes vénitiens¹⁶. Dans le cadre de ces travaux, Alessandro de' Pazzi est lié en particulier à Bembo qui se charge de la relecture des traductions et auquel le Florentin avait confié l'éducation de son fils Giovanni, ancien élève de Giannotti comme nous l'avons vu plus haut¹⁷. Si Bembo et Alessandro de'

Rinascimento», *Rivista Internazionale di Filosofia del Diritto*, n.VII, 1927, p.286-304). Concernant, en général, l'idéal de gouvernement mixte formulé dès l'Antiquité et son développement historique, M. GAILLE-NIKODIMOV (sous la dir. de), *Le gouvernement mixte : de l'idéal politique au monstre constitutionnel en Europe (XIII^e-XVII^e siècle)*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2005.

¹³ La question de la participation massive d'hommes de lettres à l'activité diplomatique en Italie jusqu'à la moitié du XVI^e siècle a été soulevée par E. VALERI « I letterati ambasciatori nel Rinascimento », in *Atlante della letteratura italiana*, vol.I, op. cit., p.781-785.

¹⁴ Les traductions en vulgaire de *Dido in Carthagine* et de *L'Iphigenia in Tauris* datent de l'été 1524 ; celle de *L'Elettra* se situe entre 1525-27 soit durant les mois de la délégation, tout comme celle de *L'Eudipo Re*.

¹⁵ *Retorica et poetica d'Aristotile, tradotte di greco in lingua vulgare fiorentina da Bernardo Segni*, Lorenzo Torrentino, Florence, 1549 ; *L'Ethica d'Aristotile, tradotta in lingua volgare fiorentina et comentata per Bernardo Segni*, Lorenzo Torrentino, Florence, 1550.

¹⁶ M. LUPO GENTILE, « Studi sulla Storiografia fiorentina », op. cit. : « A Venezia, tra i vecchi e nuovi amici del Segni, spiccava Alessandro dei Pazzi, che si era recato là come ambasciatore della repubblica fiorentina nel febbraio del 27. Intorno a questo personaggio autorevole si raggruppavano, fra gli altri, il Giannotti, Paolo Benivieni, Giovanbattista Nasi, Giovanni Ginori, Bernardo Segni. »

¹⁷ Dès le 21 novembre 1526, c'est-à-dire avant son arrivée à Venise, Alessandro de' Pazzi confie l'éducation de Giovanni à Bembo : « Ho veduto M.Giovanni, vostro figliuolo, con molto piacer mio. Dal quale e sono stato visitato a nome vostro cortesemente [...] Stimo abbiate ottimamente fatto ad averlo a questa città e a questo Studio mandato. E come che debole patrocinio possa il mio essere, del quale dite prendere sicurtà e fidenza per lui, pure io gli ho proferto e la mia casa e le cose mie e le forze tutte e me stesso, ché sono, già buoni anni, vostro. Né maggior piacere potrò in questa sua dimora e stanza ricevere, che sentire che egli si vaglia di me senza risparmio alcuno. » (P. BEMBO, *Lettere*, op. cit., n.720). Le 21 février 1527, Bembo se félicite de l'arrivée à Venise d'Alessandro (« Io sento molto piacere della venuta vostra alla mia patria ») et promet de lui faire parvenir ses commentaires sur *L'Elettra*, en attendant la traduction *L'Edipo Re* (*ibid.*, n.741). Le 1^{er} mars, il lui fait parvenir ses commentaires et, tout en le félicitant, exprime quelques réserves à l'égard de la qualité de ses traductions : « Ho veduto la vostra *Elettra* con quello amore, con che vorrei che ogniuno vedesse le mie scritte. [...] E a me sono piaciuti mirabilmente. E vero che in molte altre e molto maggior parti io vi disidero più cura di quella che a me pare che v'abbiate posta, e più studio e più fatica. E per questa cagione crederei che fosse ben fatto che non la vi lasciaste uscir di mano con questa faccia che ella ora ha, ma cercaste d'abbellirla anocri più prima che ella veder si lasciasse da chi grande amico non fosse. » (*ibid.*, n.747). Le 14 avril 1528, il lui écrit pour lui présenter ses condoléances à la suite de la mort de son frère Antonio : « Della morte di M. Antonio vostro fratello non darò a VS conforto, nè cercherò di racconsolarvene altramente, sapendo che sète e per natura prudente, e per dottrina filosofo, e per isperienza oggimai avezzo a tali perdite. »

Pazzi ne se rencontrent pas personnellement au cours de l'ambassade¹⁸, la lettre de dédicace de la traduction de la *Poétique*, adressée à Leonico Tomeo le 5 octobre 1527¹⁹, témoigne de l'aide précieuse reçue des humanistes du cercle de Bembo, et en particulier de Gaspare Contarini (1483-1542) :

Cet homme en effet, comme il est parfaitement homme, d'une grande élégance de mœurs et d'une grande bonté, devint d'emblée mon très cher ami ; et non seulement il lut mes élucubrations soigneusement, mais en plusieurs endroits il les annota et les corrigea.²⁰

L'aveu d'une collaboration de l'ambassadeur avec Contarini permet d'apporter un nouvel éclairage sur la question longuement débattue d'une rédaction parallèle du *Della Repubblica de' Vinitiani* et du traité de Contarini, *De magistratibus et republica venetorum*, rédigé de 1524-25 à 1531-34, et publié ensuite à Paris en 1543²¹. Cette dédicace laisse en effet supposer l'existence de rencontres fréquentes entre la cour florentine de l'ambassadeur et le futur cardinal Contarini à Venise de juin 1525 à octobre 1527, auxquelles Giannotti aurait pu participer avant son retour à Florence²². Rappelons que Contarini cultivait en effet une profonde amitié avec tous les personnages vénitiens

¹⁸ Lors du départ d'Alessandro de' Pazzi de Venise en avril 1528, Bembo écrit : « Duolmi grandemente, Signor M. Alessandrio mio, che VS, la quale sperava dovesse fare in queste parti molto lunga dimora, così tosto di dia per partire, come mi scrivete. E tanto più mi duole quanto io, per la mia sciagura, meno v'ho goduto di quello che e si conveniva al buono e oggimai antico amor nostro, e io in parte mia ho tutto questo tempo desiderato. » (P. BEMBO, *Lettere*, op. cit., n.868). Bembo charge Alessandro de saluer en son nom les frères Borgherini : « Se in Firenze a M. Taddeo Taddei, e a M. Pier Francesco e Giovanni Borgherini voi mi raccomandere, ciò mi fia molto caro, e a M. Andrea Tebaldi, uno de gli antichi amici che io in questa vita m'abbia. »

¹⁹ *Aristotelis Poetica, per Alexandrum Paccium... in latinum conversa*, publié par son fils Guglielmo en 1537 à Bâles, puis en 1538 à Paris, en 1549 à Londres et en 1572 à Venise. La rédaction de la traduction date de l'année 1525, comme en témoigne une lettre adressée à Filippo Strozzi du 4 août 1525 concernant la traduction du *Ciclope* : « il che nondimeno ho misurato secondo il compasso delli precepti Aristotelici, mettendo quasi in opera quello in che ho questa vernata passata durato non poca fatica, havendo, com v'è noto, non senza grandissima diligentia tradocta in lingua latina questa parte della *Poetica* d'Aristotele ». Toutefois la date de la lettre de dédicace adressée à Tomeo le 5 octobre 1527, laisse supposer que le travail de traduction se poursuit durant la délégation. En retour, Tomeo compose une épigramme grec en louange à la traduction de Sofocle d'Alessandro de' Pazzi (*Sophoclis Electra et Oedipus Princeps Alexandro Paccio Medice ex graeco latino carmine interprete*, BNCF, Ms, II, IV, 8, f. 5r).

²⁰ A. DE' PAZZI, *Aristotelis Poetica*, op. cit. : « Id autem non tam à me factum fuit, quoniam cotenpore tragaedias nostras recognoscendas haberes, quàm quoniam data mihi interim copia est Gasparis Contareni summi ingenij viri, summaeque litteraturae. Is enim, ut est etiam humanissimus, tum morum elegantia, tum bonitate tuo nostro propè unicus, statim mihi amicissimus factus, lucubrations nostras non solo diligenter legit, sed plurimus in locis annotavit et emendavit. »

²¹ Sur cette question, voir F. GILBERT, « The date of the composition », op. cit. ; ID., « Religion and politics in the thought of Gasparo Contarini », in *Action and Conviction in Early Modern Europe: Essays in Memory of E.H. Harbison*, sous la dir. de T.K. Rabb et J.E. Seigel, Princeton, 1969, p.90-116 ; G. FRAGNITO, *Gasparo Contarini : un magistrato veneziano al servizio della cristianità*, Olschki, Florence, 1988 ; G. SILVANO, *Della Repubblica de' Viniziani, ricerche sul repubblicanesimo veneziano in età moderna*, Olschki, Florence, 1993 ; J.G.A. POCOOCK, « Giannotti e Contarini », in *Il momento machiavelliano. Il pensiero politico fiorentino e la tradizione repubblicana anglossassone*, (1^{ère} ed. Princeton, 1975) traduction d'A. Prandi, Il Mulino, Bologne, 1980, p.491-580. Seule E. Fasano Guarini a rappelé le lien unissant Trifone Gabriele et Contarini au moment de la rédaction parallèle des deux traités (E. FASANO GUARINI, « Declino e durata delle repubbliche e delle idee repubblicane nell'Italia del Cinquecento », in *Libertà politica e virtù civile: significati e percorsi del repubblicanesimo classico*, sous la dir. de M. Viroli, edizioni Agnelli, Turin, 2004, p.31-93).

²² En mars 1525, Contarini est nommé Capitaine de Brescia, mais renonce à cette charge préférant demeurer en Vénétie où il réside jusqu'en octobre 1527, date à laquelle il est nommé orateur auprès d'Alphonse I^{er} d'Este et se rend à Ferrare jusqu'au 22 novembre de la même année. Pour une étude de Contarini diplomate et de ses années romaines, voir C. NEGRATO, *Lingua e linguaggio nei dispacci di Gaspare Contarini*, thèse soutenue à l'Università Ca' Foscari, sous le dir. de F. Bruni, Venise, 2011.

entourant Giannotti au moment de la rédaction du *Dialogo*, comme par exemple Niccolò Dolfin et Trifone Gabriele, et fréquentait les mêmes cercles que le Florentin en Vénétie²³. L'absence de références réciproques au sein des deux textes ne semble donc pas relever d'une ignorance des projets respectifs, mais s'explique par la nature radicalement différente du *Dialogo* par rapport au projet de Contarini. Chez ce dernier, la description du fonctionnement de la République correspond à la construction d'une image mythifiée de Venise qui, grâce au choix du latin et à une exposition synchronique des différentes institutions, s'adresse au groupe dirigeant vénitien et vise à célébrer la stabilité du gouvernement de Saint Marc²⁴. Pour Contarini, contraint durant sa mission diplomatique auprès de l'empereur à partir de 1521, de reconnaître l'affaiblissement de l'autorité de Venise face à l'affirmation des grandes puissances européennes, la rédaction d'un traité sur la constitution vénitienne répond à la nécessité de célébrer la perfection des institutions de Saint Marc, dans le but de transformer le mythe ancien d'une puissance victorieuse en un éloge de Venise comme cité de paix et comme espace de liberté²⁵. Si la rédaction contemporaine des deux textes sur Venise dérive, chez Giannotti comme chez Contarini, de leur participation à une mission diplomatique, il est intéressant de souligner combien le rapport entre cette expérience et l'écriture des institutions vénitiennes, se décline de façon distincte dans les deux cas. Alors que l'éloignement de la Lagune incite Contarini à redéfinir en fonction d'un contexte international inédit le mythe de la République de Saint Marc, pour Giannotti le séjour loin de la cité florentine sert à pénétrer le fonctionnement du gouvernement qui l'accueille afin de restituer la spécificité de ce système institutionnel républicain par rapport à la tradition florentine. Dans les deux cas, l'écriture apparaît bien pour ces expatriés comme une forme de participation politique alternative au devenir de leur cité, cependant elle répond à des exigences distinctes et vise des objectifs dissemblables. Ainsi, l'absence de renvois dans le *Dialogo* au traité de

²³ Voir les deux lettres adressées à Gabriele par Contarini, datables de l'année 1530 alors que ce dernier est membre du Conseil des Dix à Venise (in *Della nuoua scielta di lettere di diuersi nobilissimi huomini*, Alde Manuce le jeune, Venise, 1574, vol.I, p.103, et vol.II, p.69).

²⁴ Selon C. Negrato, l'écart d'intention qui sépare le dialogue de Giannotti du traité de Contarini se traduit par un choix linguistique : « Il contrasto tra la scelta linguistica latina di Contarini, cittadino della Repubblica di Venezia e filosofo nutrito delle *lectiones* patavine, con quella volgare di Giannotti riflette la cultura di due popoli, veneziano e fiorentino. » (C. NEGRATO, *Lingua e linguaggio nei dispacci di Gaspare Contarini*, op. cit., p.125). Le choix du vulgaire et du latin apparaîtrait alors comme un acte politique. Nous reviendrons dans le dernier chapitre de cette partie sur la question de la langue du *Dialogo*.

²⁵ Concernant la chronologie de la rédaction du *De Magistratibus*, et donc des motivations poussant Contarini à rédiger un traité sur Venise, F. Gilbert, a insisté sur l'importance de la rencontre de ce dernier avec Thomas More au cours de sa mission diplomatique en 1521-22 (F. GILBERT, « The date of composition », op. cit.). En revanche, F. Gaeta a souligné l'incidence des conversations que l'auteur entretient avec l'opposition florentine anti-médicéenne, et en particulier avec Giovanni Corsi, l'ambassadeur florentin rencontré à la cour de Charles Quint (F. GAETA, « L'idea di Venezia », op. cit.). Enfin, G. Fragnito a mis en évidence la portée du traumatisme d'Agnadel pour expliquer le ton particulier qu'emprunte Contarini dans sa description de Venise (G. FRAGNITO, *Gasparo Contarini : un magistrato veneziano al servizio della cristianità*, op. cit.). Plus récemment, les études d'E. Gleason tendent à souligner l'incidence des événements internationaux et de l'expérience diplomatique de Contarini sur la vision de Venise qu'il propose. En effet, si Agnadel apparaît comme un moment de rupture, E. Gleason rappelle que cet événement doit être inséré dans un contexte international plus large, celui des Guerres d'Italie qui se concluent avec la Paix de Bologne (E. GLEASON, « Confronting new realities : Venice and the peace of Bologna 1530 », in *Venice Reconsidered*, op. cit., p.168-184 ; ID., « Reading between the lines of Gasparo Contarini's books on Venice », *Historical Reflections*, vol.15/1, 1988, p.251-270).

Contarini, renforce l'idée d'une spécificité du discours du Florentin sur Venise, où la priorité donnée à des formes expressives particulières (le vulgaire et le dialogue) fonctionne comme un indice du choix délibéré de Giannotti de mettre à distance la tradition dans laquelle s'inscrit Contarini et de situer son texte dans un horizon distinct.

L'activité littéraire d'Alessandro de' Pazzi durant ces années peut donc servir à justifier son choix de se prévaloir de l'expertise d'un jeune lecteur de grec et de latin tel que Giannotti au cours de son voyage à Venise. Si l'ambassadeur, vantant de nobles origines, n'avait certes pas besoin de l'intercession de Giannotti pour accéder aux milieux padouans, ce dernier semble néanmoins garantir un lien privilégié avec le cercle des jeunes lettrés florentins et le groupe des humanistes vénitiens. Un lien, non seulement utile aux travaux érudits en cours d'Alessandro de' Pazzi, mais nécessaire à sa charge d'ambassadeur dans la mesure où il parvient ainsi à s'entourer d'hommes de goût et de réputation, gage de sa respectabilité et du même coup du prestige de la République florentine aux yeux de l'opinion publique vénitienne²⁶.

III.2 « L'art diplomatique », la mission de la délégation

Suivant les règles de l'art diplomatique, la délégation est chargée d'*intendere* et de *far intendere* à Florence l'évolution des négociations politiques et militaires de la Ligue de Cognac face à la menace de l'invasion impériale. Alessandro de' Pazzi, cousin de Clément VII et au service des intérêts des Médicis tout autant à Florence qu'à Rome, est donc contraint, au gré du progrès des négociations, d'associer ou de dissocier Florence des prises de décision de Rome, afin de protéger les intérêts de la République florentine considérée comme un allié précieux du gouvernement de Saint Marc. La particularité de cette mission diplomatique repose ainsi sur le caractère ambigu de la participation de Florence à la Ligue de Cognac. Sans être formellement nommé dans les accords des confédérés, le gouvernement florentin, qui à partir de novembre 1525 concède à Clément VII un pouvoir exceptionnel sur la politique étrangère de la cité, se voit contraint de suivre les directives de Rome et de s'engager, sans consentement de la part des institutions locales, au sein de la ligue anti-impériale²⁷. La singularité

²⁶ Voir la description proposée par M. Sanudo de l'arrivée de l'ambassadeur florentin qui souligne l'impression positive que la délégation suscite à Venise : « Vene l'orator di Fiorenza domino Alexandro di Pazi, qual è zerman cuxin del Papa, vestito con una vesta di veludo cremexin di zendà, longa con manege alla ducal, fodrà di lovi, con la sua famela avanti, et accompagnato da quelli li andono contro hieri per numero 26, in mezo di sier Lorenzo di Prioli el cavaliere et sier Andrea Mocenigo el dottor, et poi altri fiorentini che stanno qui, et eravi etiam domino Baldissera Cardozio dottor excellentissimo. » (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.44, p.90).

²⁷ Sur ce point, voir J.N. STEPHENS, *The Fall of the Florentine Republic (1512-1530)*, op. cit., qui a découvert l'acte des archives notariales de la Seigneurie florentine, daté de novembre 1525, grâce auquel les *Otto di Pratica* nomment Clément VII responsable de leur charge, c'est-à-dire des décisions relevant de la politique extérieure de la ville. Ainsi que J. N. Stephens l'a démontré, Florence se voit ainsi contrainte de ratifier sa participation à un traité signé sans consentement par un seigneur absent. Ce document officiel explique pourquoi les contemporains retiennent le pape responsable de la perte de Florence, entraînée, malgré elle, dans une Ligue anti-impériale.

du cadre juridictionnel de la délégation justifie donc les traits particuliers qu'emprunte la mission d'Alessandro de' Pazzi à Venise.

D'une part, la superposition des intérêts de Florence et de Rome à ceux de Venise et de la France, explique l'accueil favorable réservé à la *famiglia* de l'ambassadeur de la part du gouvernement vénitien, des autres orateurs et de l'opinion publique²⁸. L'insistance au sein des *dispacci* de la délégation sur ces marques de faveur, témoignées « en public et en privé », relève néanmoins d'une stratégie de l'ambassadeur soucieux d'illustrer son insertion au sein des intrigues politiques et ne saurait masquer le véritable isolement de l'orateur florentin au sein des négociations. En effet, l'ambiguïté de la fonction d'Alessandro de' Pazzi, explique, d'autre part, le peu de crédit que les autorités, tout autant vénitiennes que florentines, accordent à sa mission. Le transfert des décisions de Florence à Rome en ce qui concerne la politique diplomatique provoque, de fait, un déclassement de la charge de l'ambassadeur florentin, désormais contraint de transmettre des conseils qui sont le plus souvent ignorés, de sorte que sa fonction de représentant des intérêts de la cité semble recouvrir une importance plus nominale qu'effective. Enfin, soupçonné d'un côté de servir plus les intérêts de Rome que ceux de Florence, victime de l'autre du peu de confiance manifestée par le parti médicéen²⁹, la position de l'orateur florentin est d'autant plus fragilisée par la signature (le 15 mars 1527) d'une trêve de huit mois entre le commandant des troupes impériales Charles de Lannoy et Clément VII qui trahit ainsi ses engagements auprès de la Ligue. Alors que l'orateur se vante de défendre avec grande éloquence à Venise cette décision du Pape qui mènera quelques mois plus tard au sac de Rome³⁰,

²⁸ Le 20 février, M. Sanudo souligne que le légat du Pape et les orateurs français et florentin, pénètrent ensemble dans le Collège, sans distinction hiérarchique : « Veneno in Collegio un drio l'altro, ma tutti a un tempo introno il Legato del Papa, l'orator di Franza et l'orator di Fiorenza come nostri colegadi. » (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.44, p.94). Le 4 mars, l'orateur décrit aux *Otto di Pratica* combien « la dignità della Città di codesta Eccellente Republica » est chère aux Vénitiens de sorte que « a ogni huomo habbia apparir che sia un corpo medesimo et una volontà medesima queste due Republiche, il che in publico et in privato, ogni giorno mi dicono ». La lettre se termine par ces observations : « Saria lungo et superfluo a dir quanto il Serenissimo Principe e tutti questi Signori gentil huomini me veggino volentieri et finalmente, in publico et in privato, quanto il nome di codesta Eccellentissima Republica sia loro grato. » (ASF, Signori, Dieci di Balia e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f. 267r et suiv.).

²⁹ B. Varchi rappelle par exemple qu'Alessandro de' Pazzi « scriveva non meno al papa che a' dieci » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 5, p.349). En réalité, la position de l'orateur par rapport au pape et à la République de Florence est plus compliquée, étant donné le peu de confiance que lui témoignent à la fois Florence et Clément VII, comme le souligne Varchi lui-même. Alessandro de' Pazzi se plaint fréquemment de ne recevoir aucune instruction de la part ni des *Otto di Pratica* ni du Cardinal Passerini : il répète sans cesse le « dispiacere, quanto non potrei esprimere né dire, per parermi essere dimenticato » à la fois par Florence et par Rome. Antonio, son frère membre des *Otto des Pratica*, apparaît alors comme son seul interlocuteur réel. Pour le rythme des envois des lettres des *Otto* à l'ambassadeur, voir ASF, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Istruzioni e lettere a oratori, vol. I, 18 : les *Otto* demeuraient parfois plus de deux semaines sans répondre à Alessandro de' Pazzi, en particulier à partir de mi-mars et durant tout le mois d'avril, alors que la position de Florence à l'égard de Venise était fragilisée par la signature d'une trêve de la part du Pape.

³⁰ Voir la lettre du 4 mars aux *Otto di Pratica* citée à la note 28 : « Nostro Signore vedo per l'altra banda non lasciar le pratiche dello accordo [...] In che non sono mancato di parlar vivamente et efficacemente parendomi che fusse secondo el bisogno et di N. Signore et di codesta Città » ; ainsi que celle adressée le même jour à Passerini où l'ambassadeur affirme « intervenni come dico in Senato, dove mi convenne parlare lungamente et mi sforzai di persuadere questo benedetto accordo, secondo la mente di Nostro Signore, a loro Signoria, mostrando che Sua Santità ragionevolmente si moveva dalla necessità del non poter reggere la guerra et del pericolo del venire i Lanzichenecci in Toscana. » (ASF, Signori, Dieci di Balia e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f.266). Il est également possible de se reporter à la lettre privée que Alessandro de' Pazzi communique à Francesco Vettori le 5 mars : « Vorrei che voi mi havessi udito davanti hieri in senato

l'erreur diplomatique et militaire est décriée par les contemporains, en particulier par Guicciardini et Machiavel tous deux en Romagne (le premier en qualité de Lieutenant des troupes impériales, le second en mission au service du gouvernement de Florence) pour qui « durant les négociations de paix, il est nécessaire de prendre toutes les dispositions nécessaires à la guerre »³¹. Les deux Républicains sont d'ailleurs contraints de condamner publiquement les « erreurs » de l'orateur par le biais d'une lettre officielle dénonçant « combien son action est peu conforme à ce qui se dit ici à Venise »³². Alessandro de' Pazzi, dont la « maigreur extrême » et la « voix frêle et fragile »³³ destinent peu à la fonction d'ambassadeur, ne semble donc pas remplir les exigences de l'art diplomatique florentin, fondé sur la capacité à entretenir un système d'approvisionnement en informations et à analyser avec discernement ces renseignements afin de transmettre en dernière instance des « avis » sûrs à Florence.

En l'absence de textes normatifs officiels, deux documents rédigés par Machiavel permettent de dessiner le cadre théorique de l'art diplomatique florentin, c'est-à-dire d'éclairer les fonctions attribuées à l'ambassadeur, les modalités de réalisation de sa mission et les attentes des institutions locales à cet égard : le bref *Discorso sopra le cose della Magna* (1509) et le *Memoriale a Raffaele*

parlare sopra l'accordo, che non credereste ch'io non fussi el medesimo. Il che feci perche era cosi la mente di N.S. et perche parendomi facessi per cotesta citta nostra mi è sempre manco dispiaciuto che la guerra come sapete. » (ASF, Carte Stroziane Serie I, 136, f.17).

³¹ Voir par exemple la lettre de F. Guicciardini du 29 décembre 1527 au conseiller du pape à Rome, Ghiberti : « che durante la pratica della pace, si facessi tuete le provvisione possibili per la guerra » (F. GUICCIARDINI, *Opere inedite di Francesco Guicciardini pubblicate da G. Canestrini*, Cellini, Florence, 1866, vol.V, *Lettere ed Istruzioni scritte durante la Luogotenenza generale per il Papa Clemente VII*). Sur la position contraire à la trêve de Giammatteo Ghiberti par exemple, voir A. PROSPERI, *Tra evangelismo e controriforma : Gian Matteo Giberti, 1495-1543*, Edizione storia e Letteratura, Rome, 1969 ; concernant celle de Ludovico Canossa, l'évêque de Bayeux et ambassadeur français à Venise, voir C. MIGLIORANZA, *Lodovico di Canossa. Ricerche storiche con documenti inediti*, Città di Castello, 1907. Sur la mission de Machiavel et de Guicciardini, voir la correspondance de Machiavel « Legazione a Francesco Guicciardini, a Parma, a Bologna e in Romagna, 3 febbraio-13 aprile 1527 » in *Opere*, éd. de C. Vivanti, Einaudi-Gallimard, Turin, 1997-2005, vol.III ; R. RIDOLFI, *Vita di Francesco Guicciardini*, Belardetti, Rome, 1960. Il est surprenant qu'aucun critique n'ait remarqué la coïncidence au début de février entre le départ de Machiavel pour la Romagne et celui de Giannotti pour Venise chargés, dans les deux cas, de connaître les avancés des troupes ennemies afin de préparer la défense de Florence.

³² L'évènement est rapporté par Machiavel dans une lettre du 17 mars : « Il signor luogotenente ricevè questa mattina lettere da Vinegia, dal nunzio [Averoldi] e dall'oratore [Alessandro de' Pazzi] [...] vedendo il signor luogotenente quanto le lettere sieno disforme ai fatti, ha scritto loro una lettera di duoi fogli, per la quale ha replicato tutti i loro passati errori e quanto dipoi le loro azioni qui sieno disforme alle parole dicono a Vinegia, e ha mosto loro appunto quello bisogna che faccino a volere dire il vero, e delle provisioni loro e della speranza ne dà il duca della vittoria. Non si sa che frutto si farà la lettera ; pure si avrà questa soddisfazione di averlo ricordato ; e si mostra che altri non ne va preso alle grida, né che le buone parole bastano a saziarci. » (N. MACHIAVELLI, *Opere*, op. cit., vol.III, p.1434). La lettre reçue par Guicciardini est perdue, mais on peut avoir une idée de son contenu grâce à la lettre envoyée par De' Pazzi à Florence le 12 mars (in ASF, Signori, Dieci di Balìa e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f. 270r), ainsi qu'à la lettre de réponse envoyée le 15 mars par les *Otto di Pratica* (in ASF, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Istruzioni e lettere a oratori, vol. I, 18, f. 137r-v). La méfiance de Guicciardini à l'égard d'Alessandro est illustrée par la correspondance officielle du Lieutenant des troupes pontificales puisque l'échange d'informations avec Venise a lieu uniquement par le biais du nonce apostolique Altobello Averoldi, et non grâce à l'ambassadeur florentin.

³³ Son aspect physique est décrit par P. Giovio dans *Elogia virorum litteris illustrum* (Bâles, 1577), ici cité dans la traduction italienne : « Questi medesimi studi sulle buone lettere furono seguiti da Alessandro suo Fratello, ma per diverso e poco felice cammino. Perciò ch'ei si diede allo scrivere tragedie con l'ingegno molto dotto nel vero, ma assai più arido che non si conviene a Poeta tragico. Nè vi prometteva niente di più l'aspetto suo povero con la magrezza estrema ; e con la voce debile e sottile. » (cité par A. SOLERTI, *Le tragedie metriche di Alessandro Pazzi de' Medici*, op. cit., p.6-8).

*Girolami quando ai 23 d'ottobre partì per Spagna all'imperatore (1522)*³⁴. À ces deux occasions, Machiavel rappelle combien la communication diplomatique, dont l'horizon demeure la prise de décision politique à Florence, s'articule autour de trois moments distincts (le collecte d'informations, leur analyse et leur transmission) qui correspondent respectivement à trois temporalités distinctes du savoir requis par l'ambassadeur (la compréhension de ce qui est advenu, de ce qui survient et de ce qui pourrait surgir)³⁵. Or, les dépêches de la délégation d'Alessandro de' Pazzi pêchent par un défaut d'informations et par un excès de confiance, le conduisant à formuler des conjectures infondées, au lieu d'offrir une analyse approfondie de la situation sur la base de preuves concrètes. Que Giannotti, alors simple secrétaire, puisse être associé à ces critiques, semble difficile. Il n'en demeure pas moins, cependant, que la participation de Giannotti à cette délégation, qui constitue pour cet humaniste une première expérience politique, aura son importance dans la façon dont le Florentin, élu quelques mois plus tard à la chancellerie des *Dieci di Balìa* et donc chargé de la correspondance avec les ambassadeurs florentins, élaborera un système de communication particulier entre la cité et ses envoyés à l'étranger (voir Partie II). Pour l'heure, il nous suffit de souligner que le contexte particulier de cette délégation offre à l'auteur du *Dialogo* l'occasion d'un côté de fréquenter à Venise les responsables de la politique internationale (le nonce Averoldi et Lodovico Canossa, évêque de Bayeux et ambassadeur français³⁶) et, de l'autre, de bénéficier des privilèges particuliers réservés à la délégation florentine invitée à participer aux audiences publiques, chose « considérée ici comme insolite »³⁷. Or, bien qu'il soit difficile de déceler l'identité qui se cache derrière le « je » des compte-rendu de ces rencontres, tout porte à

³⁴ N. MACHIAVELLI, *Scritti politici minori*, éd. de J.-J. Marchand, D. Fachard et G. Masi, Salerno, Rome, 2001. Le premier écrit est l'instruction rédigée par Machiavel au moment du départ de Raffele Girolami, nommé au sein de la délégation envoyée auprès de Charles Quint. Le second est une réécriture du rapport compilé par Machiavel à la suite de sa mission auprès de l'empereur Maximilien. Pour une analyse de ces deux textes et une étude de la conception de l'art diplomatique chez Machiavel, E. DUPRE-THESEIDER, *Niccolò Machiavelli diplomatico*, op. cit., vol.I, p.26 suiv. ; W. E. WIETHOFF, « A Machiavellian Paradigm for Diplomatic Communication », *Journal of Politics*, vol.XLIII/4, 1981, p.1090-1104 ; G. RUSSELL, « Machiavelli's Science of Statecraft : the Diplomacy and Politics of Disorder », *Diplomacy and Statecraft*, vol.XVI, 2005, p.227-250 ; J.-C. WAQUET, « La lettre diplomatique. Vérité de la négociation et négociation de la vérité dans quatre écrits de Machiavel, du Tasse et de Panfilo Persico », in *La politique par correspondance, les usages politiques de la lettre en Italie (XIVe-XVIIIe siècle)*, sous la dir. de J. Boutier, S. Landi et O. Rouchon, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009, p.43-56 ; J.-L. FOURNEL, « La question du Prince chez Machiavel et Guicciardini : écriture(s) diplomatiques et écriture(s) de l'Histoire », in *L'intime du droit, actes du colloque de la FISIER*, mars 2007, en cours de publication chez Droz.

³⁵ Machiavel rappelle la nécessité de se tenir constamment informé et « delle cose che si hanno a fare, di queste conietture bene il fine che debbono avere ». Il s'agit dans les dépêches de fournir, non pas des conseils mais des analyses détaillées « évaluées avec discernement » afin de rendre les institutions locales aptes à procéder à des prises de décision : « la più importante parte che abbia un oratore [...] si è conietture bene le cose future, così delle pratiche come dei fatti, perché chi le conietture saviamente, e le fa intendere bene al suo superiore è cagione che il suo superiore si possa avanzare sempre con le cose sue, e provvedersi ne' tempi debiti », ainsi que le rappelle Machiavel dans le *Discorso sopra le cose della Magna*.

³⁶ Alessandro de' Pazzi n'a de cesse de répéter ces fréquentations afin de rassurer Florence sur sa capacité à recueillir des informations. Voir aussi la lettre du 5 mars à Francesco Vettori où il écrit « El Reverendissimo Baiosa (che così giù lo comincio a chiamare) mi ama assai et io pratico spesso con sua S.na con animo di mantenere et accrescere l'amicitia con la pratica di continuo più frequente. » (ASF, Carte Stroziane, Serie I, 136, f. 17).

³⁷ Le *Collegio* accorde par exemple à la famille d'Alessandro de' Pazzi le droit de visiter le trésor de Saint Marc : « Die 8 Aprile 1527. Che per i Procuratori della Chiesa nostra di San Marco sia fatto monstrare le zoglie al Magnifico Oratore Fiorentino, et sua famiglia » (ASV, Collegio, Notatorio, Reg. 20, f. 111r). Cette concession est réitérée à plusieurs reprises, comme par exemple en novembre 1527 (f. 140r : « Che sia comesso alli procuratori della Ghiesa di S. Marco che debbano mostrar le zogie alle donne del M.co Orator fiorentino »)

croire que Giannotti – dont le rôle avoisine plus celui de l’assistant ou du conseiller que celui du simple scribe – assiste l’orateur lors des cérémonies officielles ou des délibérations privées.

III.3 Giannotti *secretario* : conseiller diplomatique ou simple scribe ? L’affaire Carducci

Le développement, à partir des dernières décennies du XVe siècle, de la figure du secrétaire d’ambassade constitue l’un des éléments de continuité au sein du processus de formation de l’État florentin, et cela malgré les transformations des formes de gouvernement³⁸. Les travaux de R. Fubini ont souligné combien les tentatives répétées de prescrire la présence d’un chancelier, nommé par les conseils de la cité, aux côtés de l’ambassadeur témoignent d’un processus de politisation de la diplomatie où le secrétaire, chargé non pas seulement de seconder, mais aussi de contrôler les négociations de la délégation, recouvre une fonction d’agent de l’exécutif³⁹. Il apparaît cependant difficile ici d’analyser l’activité de Giannotti au service d’Alessandro de’ Pazzi à la lumière de cette grille interprétative étant donné le statut officieux de l’auteur du *Dialogo*, employé comme secrétaire privé de l’ambassadeur. Il n’en demeure pas moins, toutefois, que la loi du 24 avril 1498 concernant l’officialisation de jeunes secrétaires d’ambassadeurs, demeurée lettre morte à Florence au cours des bouleversements institutionnels des premières décennies du XVIe siècle, peut servir à dessiner le cadre de l’emploi de Giannotti à Venise⁴⁰.

Le préambule de l’acte officiel qui rappelle les raisons de l’adoption d’une telle mesure, souligne la fonction éducative que revêt la participation de jeunes citoyens aux missions diplomatiques, considérée comme un moment de formation permettant « par l’expérience des choses

³⁸ Dans les années 1480, les réformes de la Chancellerie introduites par Bartolomeo Scala prévoyaient la nomination de quatre secrétaires d’ambassadeurs permanents dont la fonction, ainsi que l’a souligné A. BROWN (*Bartolomeo Scala 1430-1497*, op. cit.) visait un but éminemment politique puisque ces chanceliers, sous le régime médicéen, étaient chargés de contrôler les actions des ambassadeurs et de garantir l’enregistrement et la conservation des correspondances officielles. Le 24 avril 1498, la République promulgue une nouvelle loi concernant les procédures de nomination de jeunes citoyens au sein de chaque mission diplomatique, dont l’élection est confiée au Conseil des *Ottanta*, preuve de l’instrumentalisation de plus en plus politique des secrétaires d’ambassade considérés comme un outil aux mains de l’exécutif. Demeurée lettre morte, cette pratique sera reprise sous le nouveau gouvernement républicain grâce à la loi votée en 1529 (sur cet aspect voir la Partie II Chapitre II, II.2).

³⁹ En particulier, R. FUBINI, « La figura politica dell’ambasciatore negli sviluppi dei regimi oligarchici quattrocenteschi », in *Forme e tecniche del potere nelle città (XIV-XVII secolo)*, sous le dir. de S. Bertelli, Annali della Facoltà di Scienze politiche Università di Perugia, Pérouse, 1982, p.33-59. R. Fubini a mis en lumière l’importance des décrets concernant le recours à de jeunes citoyens au sein des missions diplomatiques pour comprendre la dimension politique attribuée à partir du XVe siècle aux figures d’ambassadeur. A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.96-7, reprend cette même ligne interprétative dans son étude de Machiavel en soulignant combien ce processus de politisation, se poursuit à l’orée du XVIe siècle sous le régime sodérinien. Alors que R. Fubini interprète la loi de 1498 comme une tentative de la part du groupe oligarchique antisavonarolien d’intervenir dans la politique diplomatique du gouvernement des Piagnoni, A. Guidi démontre combien cette pratique est également reprise par le gouvernement de Soderini à partir de 1502. Nous verrons dans la Partie II que la nouvelle instauration de cette mesure en 1529 correspond, au même titre, à une tentative de la part du groupe d’opposition de conserver une certaine emprise sur le développement de la politique étrangère du gouvernement républicain.

⁴⁰ Le texte « Istituzione dell’ufficio di Giovane d’Ambasciatore », a été publié in *Provvisioni concernenti l’ordinamento della Repubblica fiorentina 1494-1502*, ed. de G. Cadoni et F.M. Di Sciulo, Istituto Storico Italiano per il Medioevo Roma, Rome, 2000, vol.II, p.74-80.

[d'acquérir] quelques connaissances [*prudenza*] du gouvernement de la république et en particulier des choses dont on traite en dehors de la cité »⁴¹. L'objectif à long terme renvoie à la composition d'un nouveau personnel politique destiné à renouveler le groupe dirigeant de la cité décimé par les condamnations au lendemain de chaque bouleversement institutionnel. Dans la tradition républicaine, cette pratique apparaît alors comme un parcours d'apprentissage nécessaire afin d'habiliter les jeunes citoyens à accéder ensuite aux magistratures de la cité, tel que Giannotti lui-même élu chancelier de la République lors de son retour⁴². Destinée à l'éducation morale, civique et politique des jeunes Florentins, la charge prévoit donc la participation du secrétaire à toutes les audiences publiques et privées de l'ambassadeur⁴³. Chargé de s'instruire par l'observation et la pratique quotidienne des affaires, le secrétaire accède et collabore à toutes sortes d'intrigue, officielle ou secrète. Dès lors, bien que cette mesure demeure trop peu souvent appliquée, ainsi que le regrettent les contemporains, nous pouvons supposer que Giannotti, en demandant de suivre Alessandro de' Pazzi à Venise⁴⁴, espère accéder, selon la tradition républicaine, à une formation politique et bénéficier d'une expérience directe du mécanisme institutionnel vénitien. Or, si l'inaptitude de l'ambassadeur pouvait conduire à assigner au secrétaire une responsabilité de plus en plus grande au sein des négociations de la délégation, rien ne semble indiquer que Giannotti, dont la présence échappe aux registres officiels, ait revêtu cette fonction⁴⁵.

⁴¹ Le préambule annonce : « Desiderando [...] che i vostri cittadini et giovani sieno incitati alle virtù et buoni costumi, sperando per tale via essere facilmente deputati alli honori et dignità della nostra cipta, et acciò che per la experientia delle cose acquistino qualche prudentia del governo della republica et maxime di quelle che si tractano fuori dalla città per mezo de' vostri ambasciatori et commissarii generali in campo, et volendo a tale effecto provvedere, guidicono essere bene ordinare nel modo infrascritto. ».

⁴² Les historiens et chroniqueurs contemporains rappellent de concert l'utilité de cette mesure pour la formation de la nouvelle génération du groupe dirigeant. F. Guicciardini souligne qu'il s'agit d'une « legge [...] utilissima a' giovani, cioè che ogni imbasciadore o commessario generale che andava fuora, avessi a avere uno giovane [...] el quale si trovassi presente a tutte le pratiche e segreti, acciò che imparassi e pigliassi esperienza e così poi fussi di maggiore età fussi più atto a' governi ed allo stato » (F. GUICCIARDINI, *Storie fiorentine*, éd. de R. Palmarocchi, Laterza, Bari, 1931, livre XVII, p.161). B. Cerretani rappelle que la loi vise à « instituire, alevare e rinovare della republica huomini per poterlli ne' bisogni adoperarli » (B. CERRETANI, *Storia fiorentina*, éd. de G. Berti, Istituto Nazionale di Studi sul Rinascimento. Studi e Testi, XXXI, Olschki, Florence, 1994, p.260). P. Parenti : « Per l'essere suti scoperti ambiziosi cittadini molti del primo numero, [...] rimase la città quasi di reputati cittadini priva, onde, pensando alla restaurazione d'essa, si provide per publica deliberazione che qualunque ambasciadore fuori andassi seco menassi uno giovane [...] il quale a tutte le pratiche si trovassi, e la facultà imprendessi [...]. Questo speranza dette a' virtuosi giovani, e approvato fu dalla università del popolo, benché a' Primati non piacesse. » (P. PARENTI, *Storia fiorentina*, éd. d'A. Matucci, Olschki, Florence, 2005 vol.II, p.175-176).

⁴³ L'acte officiel dessine le cadre de la collaboration entre l'ambassadeur et son secrétaire : « col quale si debba conferire et narrare tutte le cose che in decta ambasceria o commesseria si tracteranno [...] stando però sempre tale giovane ad obedientia delli ambasciatori o commessari. » (op. cit., p.78).

⁴⁴ Alessandro de' Pazzi écrit le 4 février 1527 au cardinal Niccolò Ridolfi : « Donato Giannotti m'ha ricerca di venire a Venezia meco et io l'ho accettato, dicendomi esso, che ogni volta che V.S.R.ma gli farà intendere che vadia a trovarlo, sarà paratissimo. Et quanto a me io l'ho ca.mo » (lettres citées par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.21).

⁴⁵ P. PRODI, *Diplomazia nel Cinquecento : istituzione e prassi*, Patron, Bologne, 1963, p.67 : « Indubbiamente anche se questo non si realizzò sistematicamente, a Firenze come negli altri Stati accanto all'ambasciatore, al suo seguito, vi erano spesso giovani o nobili o funzionari minori che facevano la propria esperienza prima di assumere responsabilità diplomatiche dirette; fra questi funzionari minori va prendendo sempre più importanza la figura del segretario d'ambasciata, incaricato ufficialmente dal governo o in forma privata dall'ambasciatore di redigere e conservare dispacci e documenti: spesso, quando l'ambasciatore è stato scelto per la nascita illustre e la sua rappresentatività, senza qualità adeguate, o quando esso è impedito o assente, la direzione della missione è in realtà nelle mani del segretario, soprattutto se questo è energico e intraprendente ».

Néanmoins, c'est précisément au *secretario* qu'Alessandro de' Pazzi assigne la responsabilité de résoudre devant le Conseil des Dix et le Sénat de Venise une affaire particulièrement délicate de politique intérieure florentine : l'interrogation du Florentin républicain Baldassare Carducci (1456-1530), lecteur de droit civil à l'université de Padoue, arrêté par ordre de Clément VII pour avoir critiqué le gouvernement médicéen et « troublé la patrie » oubliant, selon B. Varchi, que les « princes (comme dit le proverbe) ont le bras long »⁴⁶. La responsabilité d'Alessandro de' Pazzi dans l'arrestation de Carducci demeure sujette à caution dans la mesure où Clément VII assigne l'ordre de capture, au début de février, non pas à l'orateur florentin, mais à Marco Foscarelli, ambassadeur vénitien à Florence⁴⁷. Toutefois, un mois plus tard, l'orateur intervient auprès du Collège dans cette affaire⁴⁸ et c'est Giannotti qui, à la fin de mars, est chargé de négocier les modalités de l'interrogatoire organisé par les hommes des Médicis mandatés à cet effet à Venise. Le 28 mars, Alessandro de' Pazzi informe le cardinal Passerini qu'il a envoyé deux jours auparavant « mon secrétaire au prince, comme nous en avons convenu, afin qu'il sollicite Sa Sérénité » à accepter la présence des agents médicéens (Annexe 3)⁴⁹. Malgré l'absence d'informations concernant l'identité de ce « secrétaire », il semble légitime de supposer que l'ambassadeur recourt à cette occasion à un assistant non seulement de confiance, mais également expérimenté et instruit dans les pratiques cérémoniales et institutionnelles de Venise. Étant

⁴⁶ Concernant Baldassare Carducci, P. MALAMINA, DBI, vol.20, 1970. B. Varchi explique que Carducci en 1526 avait offensé Clément VII en le qualifiant de « bastardaccio [...] non si ricordando [...] che i principi (come si vuol dire per proverbio) hanno le braccia lunghe » (B. VARCHI, *Storia Fiorentina*, op. cit., vol.1, livre 4, p.174). L'arrestation de Carducci est enregistrée par M. Sanudo qui écrit le 20 février 1527 : « In questo Conseio di X con la zonta, a requisition del Pontefice, per le cose di Fiorenza, per esser parte contraria a Medici, fu preso di retenir domino Baldissera Garduzio, doctor fiorentino, stava in questa terra, el quale ha lecto nel Studio di Padova, [...] el qual fu preso di darli il Collegio di le biave. » (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.44, p.118). Le lendemain il décrit l'arrestation de Carducci « atorno pien di officiali, qual vestito et andato in palazzo, tandem fu posto in el Collegio di le biave » (*ibid.*, p.119). Malheureusement, étant donné le caractère secret de cette arrestation qui ne relevait pas de la justice vénétienne, les registres du Conseil des Dix contiennent peu d'informations à ce sujet. Quelques informations sont contenues dans ASF, Carte Strozzi, Serie II, 48, où Biagio Buonaccorsi propose un compte-rendu par ordre alphabétique, des lettres diplomatiques de Florence : « Dopo il 5° segno seguitano le cose cavate dalle lettere di Aless.ro de' Pazzi mentre fu Amb.re a Vinegia, cavate con fede et diligenza da più lettere havute di Palazzo alla rinfusa, et da un libro, et 2 registri havuti da m. Gio. suo figliuolo scritte per la maggior parte di mano di detto Aless.ro parte a gli 8 di pratica, parte a X, parte ad altri Amb.ri et Legati. ».

⁴⁷ Pour une interprétation du rôle d'Alessandro de' Pazzi dans cette affaire, voir G. B. Busini qui dans la lettre de novembre 1548 nomme de' Pazzi responsable de l'arrestation et se corrige ensuite le 12 janvier 1549 : « perché Veneziani erano in lega col Papa, ottenne il Papa che M. Baldassarri fosse preso ed esaminato da loro, e non da Lessandro de'Pazzi » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op.cit., p.95). Voir également B. Varchi qui, à la suite sûrement de Busini, souligne qu'Alessandro de' Pazzi « nè dell'una cosa [la cattura] nè dell'altra [l'esaminazione] non ebbe commissione nessuna, tanto si fidava poco del papa di lui, ancorché non solo parente gli fosse, ma affezionatissimo » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.1, livre 4, p.174-175).

⁴⁸ M. Sanudo enregistre écrit le 4 mars : « La matina vene in Colegio l'orator fiorentino, et stete con li Cai di X, in materia di quel doctor Carduzio fiorentino retenuto de qui. » (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.44, p.199).

⁴⁹ Alessandro de' Pazzi obtient le 23 mars la promesse du Collège d'autoriser l'interrogatoire (« Fummi dato risposta molto conveniente che questa Signoria si contenterebbe secondo la promessa che messer Baldassare fusse esaminato dalli huomini mandati da quelle », ASF, Signori, Dieci di Balia e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f. 278r). Les négociations reprennent trois jours plus tard, à la suite des festivités de l'Incarnation (voir M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.44, p.344-349). Dans la lettre du 28 mars au Cardinal Passerini, l'ambassadeur affirme avoir envoyé le mardi 26 mars « il mio secretario al principe secondo che eravamo [rimasti], a sollecitare sua Serenità ». Etant donné l'urgence des affaires courantes, il écrit que le lendemain « il mio secretario il giorno stesso in vano aspettava ». Giannotti parvient enfin à introduire l'un des agents médicéens envoyés pour l'interrogatoire : « Questa mattina è ritornato, introdotto messer Lorenzo il quale parlò ali Capi delli Dieci » (ASF, Signori, Dieci di Balia e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f. 278r-f. 283r ; voir, à ce sujet, les extraits de lettres transcrits dans l'Annexe 3).

donnée la carence de renseignements concernant les autres membres de la délégation qui occupent, semble-t-il, de simples fonctions de scribe, tout porte à croire que l'orateur choisit de se valoir de l'expérience de Giannotti pour cette mission particulièrement délicate qui soulève la question de l'intromission d'une juridiction étrangère au sein des institutions juridiques vénitienes⁵⁰. Il est difficile de déterminer si cette intervention servait à secourir le républicain déjà âgé qui, emprisonné à Turriceffa, bénéficiait d'un traitement spécial en attendant son jugement dans une prison du Palais ducal réservée aux personnages d'un certain rang⁵¹, ou bien si cet appel visait simplement à obéir aux ordres reçus de Florence et de Rome. Il n'en demeure pas moins que la libération, quelques jours avant le renversement des Médicis à Florence, du vieux Carducci malade repose sur l'intervention de la délégation⁵². Il ne serait pas non plus aberrant de supposer que c'est auprès de la cour florentine d'Alessandro de' Pazzi que Carducci trouve un garant de 5000 ducats afin d'être assigné à résidence⁵³, avant d'être définitivement libéré sur ordre du nouveau gouvernement républicain de Florence, le 18 mai 1527⁵⁴.

⁵⁰ Dans sa correspondance adressée à Florence, Alessandro de' Pazzi fait référence à d'autres secrétaires qu'il emploie comme intermédiaire dans le cadre de missions qui lui sont assignées par la Seigneurie florentine. Le 1^{er} février 1528 par exemple, il écrit avoir chargé l'un de ses secrétaires de se rendre à Vicence pour convaincre le réformateur capucin, Bernardino Ochino, de prêcher à Florence : « Subito che ricevetti la lettera delle Ill.me et Ex.se S.rie V. de XXI del passato, si come è mio debito, feci diligentia di parlare al padre Fra Bernardino, il quale trovandosi a Vicentia, mandai il Sec.rio mio a trovare il Generale, et insieme scrissi una lettera ad esso padre, la copia della quale sia inclusa in questa » (ASF, Signori, Responsive, 42, f. 32). Ici le secrétaire ne saurait renvoyer à Giannotti, déjà de retour à Florence et secrétaire des *Dieci di Balla*.

⁵¹ Sur la prison de Turicella, G. SCARABELLO, « La pena del carcere. Aspetti della condizione carceraria a Venezia nei secoli XVI-XVIII : Assistenza e associazionismo », in *Stato, società e giustizia nella Repubblica veneta, XV^e-XVIII^e*, sous la dir. de G. Cozzi, Jouvence, Rome, 1980, p.317-370.

⁵² Selon B. Varchi, c'est son frère Antonio, alors membre des *Otto* qui suggère à Alessandro de' Pazzi d'aider à la libération du vieux républicain : « aveva avuto ordine di dover fare da Antonio suo fratello » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op.cit., vol.I, livre 4, p.175 ; la liste des membres des *Otto* élus le 10 décembre 1526 se trouve in ASF, *Otto di Pratica*, *Deliberazioni*, *partiti*, *condotte e stanziamenti*, 7, f. 101). Lors de la répression de 1527-28, Alessandro de' Pazzi aurait prié Carducci de témoigner en sa faveur : « pregò il Carduccio strettissimamente, che gli piacesse di far fede in Firenze, prima come egli nel farlo pigliare e ritenere adoperato non s'era, poi quanto egli per liberarlo faticato si fosse. » (B. VARCHI, *Storie fiorentine*, op. cit., vol.I, livre 4, p.175).

⁵³ ASV, Consiglio de Dieci, Comune (anno 1527), f. 29, le 13 mai 1527 : « Che per autorità di questo consiglio, prestando D. Baldissera Carduci idonea fideiussion de ducati 5 000 da esser cognossuta per li capi de questo consiglio de non se partir de questa cita, el sia relassato di presone, dove el si trova infermo, et septuagenario non possendo perho mostrarsi fuor di casa, salvo cum licentia delli capi di questo Consiglio ». M. Sanudo enregistre également le même jour : « [in Pregadi] Fu etiam preso di cavar di preson, zoè del Collegio di le biave, lo eccellente dottor domino Baldissera Carduzio fiorentino, dando segurtà di ducati 5000 di star qui, né si partir di caxa, atento è amalato; et cussi data la segurtà, tra li quali fo sier Andrea di Prioli el dottor, sier Stefano Trivixian qu. sier Nicolò, Piero Rame set uno Besalu. A dì 15 fu aperto et mandato a casa sua a S. Zulian. » Et le 15 : « Fo lassato in questa sera di Torreselle domino Baldissera Carduzio dottor, havendo dato la piezaria di ducati 5000; et fo fatto venir a li Cai di X, al qual li usono dolce parole, che quello li era stà fatto a requisition di presenti tempi, non che questo Stado non l'havesse carissimo, et se li havea dato ogni comodità, né se li mancheria etc. Et lui disse sapeva la causa, et era servitor di questo Stato. » (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.45, p.98).

⁵⁴ L'une des premières mesures prises par le nouveau gouvernement républicain est d'ordonner à Alessandro de' Pazzi la libération de Carducci. Cette injonction envoyée le 18 mai se trouve in ASF, Signori, Minutari, 21, f. 168v (« Et che per nostra parte tu prieghi cotesta Ill.ma Sig.ia che si degni per nostro amore relaxare el prefato M. Baldassare et liberare ogni suo mallevadore, o quantunque haveasse promesso per lui del non si absentare di costa. Talmente che elli resti in suo arbitrio del tutto come era prima »), ainsi que in ASF, *Otto di Pratica*, *Legazioni e Commissarie*, *Istruzioni e lettere a oratori*, vol. I, 18, f. 162v, où le gouvernement corrige la lettre précédente après avoir été informé de la libération anticipée du Florentin («Avendo saputo della liberazione di Baldassare Carducci sotto garanzia di presentarsi alla signoria veneziana, si desidera che la sua liberazione sia completa»). L'acte de libération de Carducci est enregistré à Venise par le Conseil des Dix le 22 mai (« Che per autorità di questo conseio siano liberati li piezi [le *pieggio* ou *fideiussore*] sopra la promissione di quali proximamente per questo conseio fu concesso a D. Baldissera Carduci de poter star in casa, et non se partire da questa cita

Bien plus qu'un simple assistant, Giannotti, étant donné les soupçons pesant sur la duplicité et l'opportunisme de l'ambassadeur, semble ainsi responsable des relations entretenues par la délégation avec le groupe de républicains florentins exilés en Vénétie. Rappelons en effet que Giannotti devait avoir eu l'occasion de côtoyer Carducci dès son premier voyage à Padoue où ce dernier avait obtenu une charge universitaire en 1518 grâce à l'intervention de Pietro Dolfin, moine camaldule et oncle de Niccolò, ami intime de Giannotti. Lors du rétablissement de la République, Carducci, représentant de la faction républicaine la plus démocratique (les *Arrabbiati*), se présente comme un adversaire du groupe républicain modéré au pouvoir, mais n'en demeure pas moins intimement lié à Giannotti, en particulier lors de sa mission en France en qualité d'ambassadeur. Lors de ce départ, orchestré dans le but d'éloigner un concurrent dangereux et d'entretenir l'espoir d'un soutien de François I^{er} à la République florentine, Giannotti en qualité de secrétaire des *Dieci di Balla* est le principal interlocuteur de Carducci⁵⁵. Les six lettres envoyées par Giannotti à ce dernier au moment de la préparation de la ville à l'assaut des troupes impériales au début de 1529, laissent en effet supposer une certaine connivence d'intérêts entre les deux républicains puisque Giannotti s'emploie à défendre ses intérêts à Florence, à veiller sur son fils, à lui communiquer officieusement l'évolution des préparatifs de guerre et des intrigues de politique intérieure, et lui confie également l'un de ses jeunes protégés, Gabriele Simeoni⁵⁶. Cette collaboration qui passe par des voies officieuses et témoigne des relations d'amitié entretenus par les deux personnages quelques mois après la fin de l'expérience vénitienne de Giannotti, confirme retrospectivement la participation de ce dernier à la libération de Carducci.

Ainsi, le cas Carducci laisse entendre que Giannotti non seulement assiste mais participe aux réunions des différentes magistratures vénitiennes dont il propose la description dans le *Dialogo*. Son départ à la suite de l'orateur florentin représente sans doute une occasion pour ce jeune humaniste de s'initier aux mécanismes politiques et diplomatiques, et la question de l'éducation des jeunes citoyens demeurera une préoccupation constante dans ses projets de réforme. Sa participation à la délégation, toutefois, offre par ailleurs à l'auteur du *Dialogo* l'occasion de mesurer le savoir théorique accumulé lors de son premier séjour en Vénétie à la lumière d'une expérience concrète des institutions

senza licentia nostra, et deperate le loro fidejussione ditto D. Baldissera resti nela pristina liberta sua, come l'era vanati che l fusse ritenuto »). Le même jour, M. Sanudo écrit : « Fu preso in ditto Consejo di X con la Zonta, che a requisition di la Signoria di Fiorenza, la qual ha scritto sia liberato domino Baldissera Carduzi dottor fiorentino, qual fu retenuto a requisition del Papa et poi lassato andar a casa, però fu preso che'l sia libero et possi andar dove li piace; el qual è dottori excellentissimo et di primari cittadini di Fiorenza. » (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.45, p.158).

⁵⁵ Carducci, élu parmi les *Dieci di Balla*, s'oppose fermement à la politique étrangère de Capponi en faveur d'une entente avec l'Empereur. Il est responsable notamment de la création d'une garde armée du palais de la Seigneurie destinée à éviter une confiscation du pouvoir de la part de Capponi et à garantir un soutien armé pour un éventuel coup d'état de la part de la faction démocratique et populaire. Au printemps 1528, il est considéré comme l'un des principaux prétendants à la fonction de gonfolanier. Le groupe de Capponi, afin d'éloigner ce dangereux concurrent, tente d'abord de l'envoyer en vain en qualité d'ambassadeur à Venise, puis parvient à l'envoyer en France auprès de François I^{er} où il meurt en 1531. Au sujet de la légation de Carducci en France, voir également la Partie II, chapitre II.

⁵⁶ Les lettres de Giannotti à Carducci sont publiées in *Lettere italiane*, op. cit., p.14-21.

vénitiennes. À titre d'exemple, la description minutieuse de la disposition de la salle du Grand Conseil « que je vous décrirai le plus brièvement possible » ne semble pouvoir reposer que sur une observation directe des réunions : un droit qui est accordé, de fait, à Alessandro de' Pazzi, le 6 avril par la Seigneurie⁵⁷. Au même titre, la description précise des codes vestimentaires des magistrats vénitiens apparaît comme le témoignage d'un spectateur des réunions des conseils, des processions dans la ville, et des fêtes officielles⁵⁸. Grâce à son statut de secrétaire, Giannotti pénètre les secrets, jalousement gardés, de la République vénitienne, comme en témoigne la répétition du terme *secreto* – sous forme substantivée ou adjectivale – dans les dépêches⁵⁹. Si l'expérience diplomatique fournit donc à Giannotti des informations précieuses pour la rédaction du *Dialogo*, il apparaît, au même titre, tout à fait naturel pour l'auteur de taire cette source lors de la rédaction. D'une part, l'institutionnalisation du secret au sein du républicanisme vénitien, cet idéal de discrétion qui relève d'un projet utopique des dirigeants de la République de Saint Marc mais qui n'en demeure pas moins au cœur de la tradition vénitienne, contraint l'auteur à passer sous silence les modalités de transmission des renseignements qu'il collecte⁶⁰. D'autre part, son statut de secrétaire d'ambassadeur l'oblige à une réserve absolue concernant les informations politiques traitées publiquement ou en privé par la délégation⁶¹. Rappelons, enfin, que le caractère officieux de sa charge ne peut qu'encourager Giannotti à dissimuler

⁵⁷ M. SANUDO enregistre le 6 avril : « Vene l'oratore di Fiorenza [...] disse che 'l desiderava veder il Gran Consejo. Il Serenissimo disse [...] che quando li piaceva el dovesse venir a Consejo.» (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.44, p.447). La description de la salle du Grand Conseil, occupe dans le *Dialogo* plusieurs pages (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.72 et suiv.).

⁵⁸ M. Sanudo permet de retracer la participation de la délégation florentine aux cérémonies officielles dont Giannotti tire la matière de sa description pittoresque des codes vestimentaires. Le 16 février «Il Collegio vestito di scarlato, vene l'orator di Fiorenza domino Alessandro di Pazi, [...] vestito con una vesta di veludo cremexin di zendà, longa con manege alla ducal, fodrà di lovi» ; le 27 février description des festivités pour le Carnaval ; le 24-25 mars Alessandro de' Pazzi participe aux célébrations de l'Incarnation en compagnie du Doge «vestito di raso cremexin di sotto con manto damaschin bianco et d'oro et cusì la bareta con il bavaro di armellini»; le 14 avril au Dimanche des Oliviers ; le 19 au Jeudi Gras ; le 21 à la célébration de Pâques avec le Doge «con un manto d'oro bellissimo con campanoni d'oro et bareta d'oro con fiori cremexini, et di sotto tabi cremexin di vaio»; etc.

⁵⁹ Alessandro de' Pazzi insiste à maintes reprises sur le caractère secret des informations transmises à Florence ou à Rome : « Il che è ancora assai secreto, et però le S.V., maxime in particolari, parendo loro, non allarghino tali pratiche, quantunque tali cose paiono secrete, et, in uno loco et in uno altro, sono note come di queste potria essere che costì fussino note.» ; «Ma per essere questa pratica secretissima, maxime circa a tal particolare, le S.V. non la doverranno allargare, il che credo fia bene. » (ASF, Signori, Dieci di Balìa e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f. 257r et f. 261v). Il souligne, en outre, sa capacité à agir secrètement, en particulier dans le cadre de l'affaire Carducci. Il écrit par exemple au cardinal de Cortona en mars : «Subito che hebbi le sue letere, feci l'offitio che ella m'advisa col Serenissimo Principe et con quelli che sono deputati da questo Senato, cioè nel modo più secreto che qua si costuma » (ibid., f. 266v). Ces déclarations relèvent sans nul doute d'une stratégie de l'orateur destinée à souligner son habileté à remplir sa mission. Cependant, elles confirment par ailleurs les tentatives de la délégation de s'inscrire au sein d'un système de communication politique alternatif par rapport au sphères officielles des institutions.

⁶⁰ Concernant la politique du secret dans la tradition républicaine vénitienne, et en particulier concernant les problèmes que cet idéal pose à l'égard des relations avec les ambassadeurs étrangers dans la Lagune, voir P. PRETO, *I servizi segreti di Venezia*, op. cit., p.55-74, où l'auteur retrace les normes qui, dès le XVe siècle, visent la ségrégation des ambassadeurs étrangers afin d'éviter des contacts trop fréquents avec le patriciat vénitien.

⁶¹ G. Vedovato rappelle que, selon les provisions florentines, les secrétaires ne peuvent «in publico o privato, scrivere ad alchuno senza licentia di decto Ambasciadore o Commissario, di qualunque cosa etiam non pertinente alla Repubblica fiorentina» et « non possi ... scrivere cosa alchuna pertinente o dipendente dallo stato in particolare ad alchuno di qualunque qualità o grado, nè alchuno cittadino possa in particolare scrivere ad alchuno di decti giovani, similmente, cosa alchuna pertinente o dipendente dallo stato. » (G. VEDOVATO, « La preparazione dei giovani alla diplomazia», op. cit., p.93).

dans le dialogue la provenance de certains renseignements⁶². En admettant que le *Dialogo* visait à s'inscrire non pas simplement dans un débat florentin, mais aussi vénitien, concernant le fonctionnement de la République de Saint Marc, l'auteur était dans l'incapacité de reconnaître publiquement que sa fonction de secrétaire lui avait fourni le matériel indispensable pour sa description en lui ouvrant la porte des conseils et en le faisant pénétrer au sein des réseaux de la communication politique, dans la mesure où il contrevenait ainsi à la politique du secret du gouvernement. L'hypothèse sur laquelle repose cette analyse est donc que ni l'absence de référence au second voyage dans le texte ni la datation du manuscrit Riccardien 2076 ne justifient l'exclusion de l'expérience diplomatique comme source du *Dialogo*.

* * *

Le choix délibéré de Giannotti de rétrodater l'écriture du dialogue et d'ancrer la rédaction dans le cadre de son premier séjour en Vénétie assume, dès lors, une fonction heuristique. Dans le contexte de ce premier voyage, réalisé grâce à l'appui de l'oligarchie anti-médicéenne en exil et à l'accueil des cercles humanistes padouans, l'auteur occupe un statut particulier qui n'est plus celui de professeur de littérature antique et pas encore celui de secrétaire politique. Le renvoi de l'écriture à ce séjour qui a lieu quelques mois avant le renversement du gouvernement médicéen à Florence permet d'inscrire la description des institutions vénitienes dans un contexte particulier afin d'éviter la tentation d'une lecture téléologique du texte qui reviendrait à l'envisager comme une proposition de réforme en vue du rétablissement du gouvernement républicain à Florence. En effet, de là à affirmer rétrospectivement que le dialogue incarne les idées d'une faction, il n'y a qu'un pas que la critique a su éviter en rappelant l'absence de participation de Giannotti aux complots ou tentatives de renversement du pouvoir à Florence de 1525 à 1527⁶³. L'insistance sur la participation de Giovanni Borgherini à la réalisation de ce voyage situe l'acte de l'écriture au sein des réunions padouanes de l'oligarchie florentine et révèle ainsi le caractère particulier du texte. L'explication par Giannotti du fonctionnement institutionnel vénitien vise à nourrir la réflexion collective de cette oligarchie. Dès lors, la manipulation du temps de l'écriture de la part de l'auteur apparaît comme un moyen de souligner la fonction divulgatrice du texte qui répond avant tout à une exigence didactique en visant la

⁶² Voir la lettre déjà citée du 22 mars où Giannotti, conscient du caractère illicite de sa démarche, demande à Bernardo Segni de faire disparaître les renseignements qu'il lui communique concernant l'accord de trêve signé entre Clément VII et les forces impériales : « Letta questa lettera stracciatela perché è pericolo impacciarsi con questi signori » (*Lettere italiane*, op. cit., p.9).

⁶³ Le seul à avoir proposé cette hypothèse est G. SANESI, *La vita e le opere di Donato Giannotti*, op. cit., p.136 : « Parecchi fatti, adunque, conducono a credere che il libro del Giannotti ci stia a rappresentare le idee d'un partito politico, e ne sia come l'estrinsecazione ed il compimento. » Une direction de recherche qui a toutefois été vite écartée par la critique.

transmission d'un savoir républicain inédit : le *Dialogo* comble une lacune concernant la connaissance de ce modèle, objet d'un usage instrumental dans les débats florentins depuis la fin du XVe siècle.

Conclusion

La description par Giannotti de la République de Venise s'inscrit dans le processus de « vénitienisation », selon le néologisme désormais vieilli de G. Toffanin⁶⁴, de la pensée politique florentine. Depuis les sermons de Savonarole en 1494 en faveur de l'ouverture d'un Grand Conseil sur l'exemple du *Maggior Consiglio* vénitien, jusqu'aux projets de réforme présentés en 1519-22 au cardinal Jules de Médicis favorables à un gouvernement oligarchique concentré entre les mains du Sénat, en passant par l'instauration en 1502 d'un Gonfalonier à vie comparable au Doge vénitien, Venise sert, depuis la fin du XVe siècle, les projets institutionnels des différentes factions politiques à Florence⁶⁵. Mise simultanément au service de projets de réforme d'orientation populaire et aristocratique, la référence à Venise présente un caractère artificiel qui indique une véritable méconnaissance à Florence de l'originalité de ces institutions⁶⁶.

L'intérêt suscité chez Giannotti par le fonctionnement institutionnel vénitien peut ainsi être placé, ainsi que l'ensemble de la critique giannottienne l'a suggéré, dans la continuité des débats qui animent les Florentins concernant l'efficacité du modèle de la République de Saint-Marc pour pallier à l'instabilité du gouvernement à Florence⁶⁷. En particulier, la rédaction du *Dialogo* semble poursuivre les conversations des Orti Oricellari où, à « l'ombre des hauts arbres »⁶⁸ du jardin des Rucellai, les représentants des grandes familles florentines se réunissent, de 1502 à 1506 d'abord, de 1512 à 1522

⁶⁴ G. TOFFANIN, *Machiavelli e il tacitismo (La « politica storica » al tempo della Controriforma)*, Draghi, Padoue, 1921.

⁶⁵ F. Gilbert a par exemple souligné combien la référence à Venise reposait sur une ignorance du fonctionnement concret de ses institutions : « Per la maggior parte di essi [Fiorentini], la concreta conoscenza del funzionamento delle istituzioni veneziane non era realmente in causa nei loro richiami all'esempio di Venezia : fu il mito di Venezia ad influenzare il pensiero politico fiorentino nel periodo repubblicano tra il 1494 e il 1512. » (F. GILBERT, « La costituzione veneziana nel pensiero politico fiorentino », op. cit., p.141). Pour F. Gaeta, la lecture proposée par la faction populaire était en particulier due à une ignorance de la nature réelle de l'organisation institutionnelle vénitienne et à une mauvaise évaluation de la composition sociale des conseils : « bisogna ammettere che il modello rappresentato dalla costituzione di Venezia fu consapevolmente stravolto e strumentalizzato dalle forze politiche che miravano a un reggimento "largo" [...] Si può dire che gli unici ad averli compresi fossero gli esponenti delle correnti oligarchiche, i quali non si fermavano a considerare gli schemi costituzionali e le relative elucubrazioni sul regime misto di due o tre forme di governo, bensì percepivano, vorremmo dire d'intuito, ma sarebbe più preciso dire in base ad una semplice osservazione sperimentale, come l'effettiva gestione del potere fosse, a Venezia, nelle mani del Consiglio dei Rogati. » (F. GAETA, « L'idea di Venezia », op. cit.).

⁶⁶ Preuve en est, les deux discours, datés de 1495, de Pagolantonio Soderini et Guidantonio Vespucci, mis en scène par Guicciardini dans la *Storia d'Italia* (Livre II, chap.2) mettent en regard deux utilisations contradictoires de l'exemple vénitien et proposent respectivement une lecture populaire et aristocratique de son gouvernement.

⁶⁷ Cette lecture, qui renvoie au problème de l'imitation de l'exemple vénitien à Florence, a été privilégiée par l'ensemble de la critique giannottienne. L'objectif ici est justement de proposer une lecture qui s'éloigne de cette grille interprétative.

⁶⁸ Cette description est contenue dans *L'arte della Guerra* de Machiavel (1516) qui choisit comme cadre du dialogue le jardin des Orti situé dans le palais construit par Leon Battista Alberti, rue de la Vigna Nuova, et qui se développe le long de via della Scala.

ensuite, afin de participer à de vifs débats à la fois politiques et littéraires⁶⁹. Aucune source ne témoigne directement de la participation de Giannotti à la seconde phase des Orti⁷⁰. Cependant, la présence de son professeur Francesco Cattani da Diacceto⁷¹ et des élèves de ce dernier (Palla Rucellai, Luigi Alamanni, Antonio Brucioli et Alessandro de' Pazzi) semble corroborer l'hypothèse d'une fréquentation de ce cercle par l'auteur. Si les deux saisons des Orti doivent être nettement distinguées – la première étant, sous l'autorité de Bernardo Rucellai⁷², consacrée à des conversations littéraires et historiques d'érudition classique, alors que sous l'égide de ses héritiers, la seconde adoptera une orientation clairement politique – la référence à Venise demeure, dans les deux cas, omniprésente, tout en assumant des visées distinctes⁷³. Au moment de la fréquentation de Giannotti, la référence à

⁶⁹ Pour une étude de ces réunions, voir R. Von ALBERTINI, « Gli Orti Oricellari », in *Firenze : dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.67-84 ; G. SPINI, *Tra Rinascimento e Riforma. Antonio Brucioli*, La Nuova Italia, Florence, 1940 ; D. CANTIMORI, « Il caso del Boscoli e la vita del Rinascimento », *Giornale critico della filosofia italiana*, vol.VIII, 1927, p.241-255 ; R. M. COMANDUCCI, « Gli Orti Oricellari », *Interpress*, n.XV, 1995-1996, p.302-335 ; ID., « Impegno politico e riflessione storica. Bernardo Rucellai e gli Orti Oricellari », in *I ceti dirigenti in Firenze dal gonfalonierato di giustizia a vita all'avvento del ducato*, sous la dir. d'E. Insabato, Conte editore, Lecce, 1999, p.153-170 ; C. DIONISOTTI, *Machiavellerie*, Einaudi, Turin, 1980 ; F. GILBERT, « Bernardo Rucellai e gli Orti Oricellari » in *Machiavelli e il suo tempo*, op. cit., p.15-66 ; J. BARTHAS, « Un giardino, due congiure : gli Orti Oricellari », in *Atlante della letteratura italiana*, vol.I, op. cit., p.694-701. C'est à F. Gilbert que revient le mérite d'avoir distingué deux périodes de ces réunions, la première de 1502 à 1506, la seconde de 1512 à 1522. Cette distinction a été renforcée grâce à l'étude récente proposée par J. Barthas.

⁷⁰ Les sources contemporaines faisant référence aux Orti sont de deux sortes : d'une part les historiens (Nardi, Varchi et Nerli) et d'autre part les renvois au sein des œuvres littéraires (tels que G.B. GELLI, « Ragionamento infra M. Cosimo Bartoli e Giovan Batista Gelli sopra le difficoltà del mettere in regole la nostra lingua », in *Opere*, éd. de D. Maestri, (1^{ère} éd. 1976, Turin) De Agostini, Turin, 2013 ; les *Dialogi* d'A. Brucioli ; le « De Sylva Oricellaria » de Crinito, in P. CRINITO, *Commentarii De honesta disciplina*, Florence, 1504 ; enfin le *De Urbe Roma* de B. Rucellai). Parmi les membres de la seconde période des Orti, rappelons Luigi Alamanni, Zanobi Buondelmonti, Alessandro de' Pazzi, Filippo de' Nerli, Filippo e Lorenzo Strozzi, Antonio Brucioli, Jacopo Nardi, sans oublier Machiavel.

⁷¹ Francesco Cattani da Diacceto (1466-1522) se forme auprès de Marsile Ficin dont il devient, dès la mort de ce dernier en 1499, le successeur dans la diffusion de la pensée platonicienne. Professeur à l'université de Pise et de Florence, c'est avant tout en privé que Diacceto enseigne la philosophie aux jeunes nobles florentins à travers ses lectures d'Aristote et de Platon. Si aucune de ses œuvres n'est publiée de son vivant, les éditions posthumes témoignent de son influence sur ses contemporains : *Panegirico all'Amore*, publié en 1526 à Rome, les *Tre libri Dello Amore*, dont l'édition vénitienne de 1561 est réalisée par les soins de B. Varchi, ses œuvres latines, qui voient le jour en 1563 à Bâles. Parmi les témoignages des contemporains, voir les deux biographies écrites respectivement par B. Varchi (in *I tre libri d'amore di M. Francesco Cattani da Diacceto... con la vita del detto autore fatta da M. Benedetto Varchi* 1561, dédiée à Baccio Valori et écrite grâce aux informations obtenus par le petit fils de Francesco Cattani) et celle de Frosino Lapini dédiée au cardinal Salviati en latin (1563) ; ainsi que le sonnet de Varchi adressé « Al Molto Reverendo M. Francesco Cattani da Diacceto » (B. VARCHI, *Sonetti spirituali di M. Benedetto Varchi con alcune risposte e proposte di diversi eccellentissimi ingegni*, Giunti, Florence, 1573, p.14. Pour une étude de la diffusion de son enseignement voir P.O. KRISTELLER, « Francesco da Diacceto and the Florentine Platonism in the Sixteenth century », *Studies in Renaissance Thought and Letters*, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 1956 ; A. F. VERDE, *Lo Studio fiorentino 1473-1503*, vol. II, Florence, 1973 ; A. DELLA TORRE, *Storia dell'Accademia platonica di Firenze*, Carnesecchi, Florence, 1902 ; ainsi que les informations contenues in G. SPINI, *Tra Rinascimento e Riforma*, op. cit., ad indicem. La preuve de la participation de Giannotti aux classes de Diacceto se trouve dans la biographie de Varchi qui propose la liste de ses élèves : « Piero Martelli, Giovanni Corsi, Piero Bernardi, Andrea Rinuccini, Luca della Robbia, Alessandro de'Pazzi, Pierfrancesco Portinari, Palla Rucellai e M. Giovanni suo fratello, e Cosimo lor nipote, Filippo Strozzi e Lorenzo suo fratello, Luigi Alamanni, Zanobi Buondelmonti, Iacopo da Diacceto, chiamato il Diaccetino giovane letteratissimo e l'atlo cuore, Anotnio Brucioli, Maestro Alessandro da Ripa, Filippo Parenti, M. Donato Giannotti e M. Piero Vettori i quali ho posto nell'ultimo, non perché egli non fossero de' primi, e de' più dotti, ma perché ancora vivono amendue ».

⁷² Bernardo Rucellai (1448-1514) était lié aux milieux de la haute bourgeoisie mercantile, et en particulier à la famille Médicis puisqu'il épouse la sœur de Laurent le Magnifique. Après sa mort, la tradition de ces réunions est perpétuée par Palla et Giovanni, ainsi que par Cosimino qui, immobilisé dans un fauteuil, accueille ses hôtes, tous fils de la grande aristocratie florentine.

⁷³ Si F. GILBERT (« Bernardo Rucellai e gli Orti Oricellari », op. cit.) place les premières rencontres des Orti sous le signe d'un humanisme littéraire d'érudition, l'article de J. BARTHAS (« Un giardino, due congiure », op. cit.) permet de souligner le caractère politique des réunions orchestrées par Bernardo. Dans le contexte de la République florentine de 1494-1502, la référence à Venise vise à promouvoir l'instauration d'un Sénat aristocratique comme par exemple dans *De urbe Roma* (1504)

Venise dans le cadre des Orti se présente comme le signe d'une transition : elle traduit le passage au sein de ces réunions d'une tradition humaniste rhétorique, d'une pensée fondée sur un savoir livresque et une théorisation abstraite des modèles antiques, vers une attention à l'*experientia* et aux exemples concrets. La dénonciation d'un classicisme immobilisant, voué à enfermer l'imitation de l'Antiquité dans une activité de collectionnisme inopérant, donne lieu à une multiplication des renvois à Venise. Le modèle contemporain, désormais érigé en mythe politique, n'en demeure pas moins dans ce cadre une référence tautologique, signe d'une absence d'information concernant le réel fonctionnement des institutions vénitiennes. En témoignent, par exemple, les dépositions des participants à la conjuration anti-médicéenne de 1522 tramée par certains membres des Orti désireux de « réformer le gouvernement florentin comme celui des Vénitiens »⁷⁴. Au même titre, l'anti-vénitisme de Machiavel qui prend dans les *Discorsi* (dédiés à deux membres des Orti, Cosimo Rucellai et Zanobi Buondelmonti) la forme d'une critique à l'encontre tout aussi bien de la politique que de la forme constitutionnelle de Venise, naît sans doute de la virulence des débats de ce cercle⁷⁵. Dans cette perspective, la déclaration de Trifone dans le *Dialogo* selon laquelle « le bonheur d'une république ne consiste pas dans l'étendue de son empire, mais dans sa capacité à vivre avec tranquillité et dans une paix universelle » renverrait à la polémique opposant d'un côté Venise, République aristocratique et désarmée, et de l'autre le modèle de la Rome antique, République conquérante et démocratique, célébrée par Machiavel⁷⁶. Cette affirmation, sans nécessairement traduire une prise de position contraire aux thèses machiavéliennes, permet de situer la rédaction du *Dialogo* dans le prolongement des conversations des Orti et de considérer le texte comme un dialogue ouvert avec l'un de ses principaux représentants.

de Bernardo Rucellai où la célébration de Venise se présente comme une critique du gouvernement républicain de Piero Soderini. Dans cette perspective, voir la description proposée par P. Crinito de ces premières réunions : « In hortis Oricellariis, cum nuper aliquot egregie docti homines convenissent, ubi de honestis literis optimisque disciplinis saepe et copiose agitur, forte incidit mentio de veterum institutis, de regenda civitate ac de Venetum clarissimo atque summo imperio » (P. CRINITO, *De Honesta disciplina*, éd. de C. Angeleri, F.lli Bocca, Rome, 1955, p.98).

⁷⁴ Les membres de la conjuration sont Jacopo da Diacceto et Luigi Alamanni, tous deux condamnés ; Zanobi Buondelmonti et Luigi Alamanni qui s'enfuient en France, ainsi que Antonio Brucioli qui s'enfuit à Venise. Leurs intentions sont décrites par l'un des conjurés, Niccolò Martelli qui, après s'être réfugié à Lucca, est arrêté et emprisonné à Florence où il rédige un compte-rendu du complot, publié in C. GUASTI, « Documenti della congiura fatta contro il cardinale Giulio de' Medici nel 1522 », *Giornale storico degli archivi toscani*, vol.III, 1859. Il explique que « a poco a poco volevano ridurre el governo fiorentino come quello de' Vinitiani ». Les historiens ont refusé l'hypothèse d'une participation de Giannotti à la conjuration, en l'absence de preuves contraires. Ainsi que G. Spini et C. Dionisotti l'ont remarqué, la conjuration apparaît comme le signe des contradictions inhérentes aux conversations des Orti dans la mesure où elle témoigne, d'une part, de l'aspiration des jeunes Florentins à la vertu romaine classique capable de libérer du joug de la domination à travers le tyrannicide, et, d'autre part, de l'admiration suscitée par Venise érigée en modèle républicain. Or les deux références, moderne et antique, étaient mises ensemble sans prendre en compte leur contradiction dans la mesure où le modèle vénitien excluait de façon radicale le tyrannicide.

⁷⁵ Sur les positions anti-vénitiennes de Machiavel, voir I. CERVELLI, *Machiavelli e la crisi dello stato veneziano*, Guida, Naples, 1974 ; C. DIONISOTTI, *Machiavellerie*, op. cit. Sur sa participation aux Orti, voir la bibliographie citée précédemment et en particulier R. Von Albertini, selon lequel Machiavel trouve dans les Orti « un terreno fertile [per] esercitare il proprio influsso, cosa che veniva in qualche modo a supplire alla sua forzata inattività politica » et va jusqu'à considérer les Orti comme une « école de Machiavel » (R. Von ALBERTINI, *Firenze : dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.73).

⁷⁶ « la felicità d'una repubblica non consiste nella grandezza dello imperio, ma si bene nel vivere con tranquillità e con pace universale » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.36).

L'inscription du *Dialogo* au sein des débats florentins ne fait aucun doute. L'ancrage de son écriture durant le premier voyage de Giannotti en Vénétie auprès de l'oligarchie florentine souligne le statut attribué au texte par l'auteur : le dialogue répond avant tout à un manque concernant la connaissance du fonctionnement institutionnel de la République vénitienne à Florence⁷⁷. Sans nier le caractère florentin du texte, cette étude repose, néanmoins, sur un changement d'échelle et de perspective car elle tend à proposer l'hypothèse d'une double inscription du *Dialogo* dans un horizon à la fois florentin et vénitien. La reconstruction de sa genèse, et des acteurs tout autant florentins que vénitiens engagés dans le processus d'écriture, conduit à envisager l'espace du texte comme un écho des débats érudits et politiques des années vénitiennes de Giannotti. Son écriture se situe à l'intersection des conversations des jeunes républicains florentins exilés, des polémiques érudites des humanistes padouans, et d'informations obtenues grâce à la rencontre des magistrats vénitiens. Prendre en compte les vecteurs concrets de son élaboration (soit la mobilité des agents et des textes), suppose d'envisager l'écriture moins comme un geste singulier et isolé que comme une entreprise partagée, ancrée dans des pratiques de sociabilité. Giannotti dans ce contexte apparaît comme une figure d'intermédiaire entre deux villes et deux environnements fortement imbriqués entre eux. Preuve en est son insertion en qualité d'interlocuteur des *Dialogi* (1526-45) d'Antonio Brucioli⁷⁸, ancien membre des Orti et désormais exilé à Venise, qui, mettant en scène des débats philosophiques entre des personnages florentins et vénitiens, permet de tracer à travers cette fiction une continuité entre les conversations des cercles des deux villes⁷⁹. Ainsi, s'il est d'usage de dissocier l'élaboration locale du mythe vénitien de son développement à Florence dont l'apparition correspond à une chronologie et à des exigences tout à fait distinctes, nous voudrions émettre l'hypothèse d'une continuité du débat

⁷⁷ « Le allusioni a Venezia, nei progetti costituzionali allora proposti [soit après 1527], furono maggiormente dettagliate che in precedenza e rivelarono una conoscenza molto più profonda del modo di operare delle istituzioni veneziane. Questo perché, tra le discussioni degli inizi degli anni venti e la rivoluzione del 1527, era stata scritta un'opera che forniva una dettagliata analisi del governo veneziano. Quest'opera è il dialogo Della Repubblica de' Veneziani di Donato Giannotti » (F. GILBERT, « La costituzione veneziana nel pensiero politico fiorentino », op. cit., p.145).

⁷⁸ Sur Antonio Brucioli, voir D. CANTIMORI, « Il caso del Boscoli e la vita del Rinascimento », op. cit. ; C. DIONISOTTI, *Machiavellerie*, op. cit., ad indicem ; G. SPINI, *Tra Rinascimento e Contro Riforma*, op. cit., ad indicem ; W. T. ELWERT, « Un umanista dimenticato, Antonio Brucioli veneziano d'elezione », in *Rinascimento europeo e Rinascimento veneziano*, op. cit., p.75-96 ; C. BEC, « La crisi degli intellettuali fiorentini del Rinascimento : il caso Brucioli », in *Cultura e Società a Firenze nell'età della Rinascenza*, Salerno Editrice, Rome, 1980, p.284-302 ; E. BOILET (sous la dir. de), *Antonio Brucioli, Humanisme et Evangélisme entre Réforme et Contre-Réforme*, Centre d'études supérieures de la Renaissance, Champion, Paris, 2008. Voir, enfin, l'édition moderne du texte par A. Landi, Prismi, Naples, 1982. Il existe plusieurs versions et éditions des *Dialogi* (toutes publiées à Venise) : Gregorio de' Gregori, 1526 ; Giovannantonio Nicolini da Sabbio e fratelli, 1528-9 ; Bartolomeo Zanetti, 1538-39 ; Francesco ed Alessandro Brucioli, 1544-45. Giannotti apparaît à plusieurs endroits : dans la « Serie dei Metafisicali », n°I (dans les trois éditions), n°II, III et IV (dans l'édition de 1528) ; dans les « Dialogi della filosofia naturale », n°VII (dans les trois éditions) ; dans les « Dialogi della morale filosofia » (dans l'édition de 1538).

⁷⁹ C'est D. Cantimori qui, le premier, a considéré les *Dialogi* de Brucioli comme une source pour comprendre les conversations des Orti. En revanche, l'hypothèse selon laquelle ces dialogues de fiction témoignent de la continuité entre les conversations du milieu florentin et celles qui se développent au sein de la Lagune vénitienne a été proposée par W.T. Elwert et G. Spini : « Era come se il Brucioli [...] avesse voluto riassumere tutto il frutto della sua gioventù studiosa, delle sue dotte amicizie e delle geniali conversazioni tenute negli Orti Oricellari all'ombra dell'aureo secolo di Leone X. E c'era qualcosa in quella pubblicazione che lo faceva simile ad una commemorazione di tempi e di uomini ormai scomparsi. » (G. SPINI, *Tra Rinascimento e Riforma*, op. cit., p.54).

concernant les « Sanctissime Lezi » vénitiennes entre ces deux villes dont le *Dialogo*, en s'inscrivant dans ce double horizon, se fait l'écho. Dès lors, après avoir reconstruit les conditions de rédaction du texte, il s'agira, dans le chapitre suivant, d'interroger les effets de cette matrice sur l'écriture des institutions vénitiennes en questionnant la forme particulière qu'emprunte la description de la République de Saint Marc.

CHAPITRE II : La construction dialogique d'un savoir républicain

Introduction

Si le *Dialogo* a pu être considéré comme une source privilégiée de l'histoire institutionnelle de Venise selon une lecture réduisant l'écrit à une mine d'informations¹, sa réception auprès de la critique moderne suit deux questionnements particuliers. Pour l'historiographie vénitienne, le débat consiste à déterminer sa place au sein de la littérature sur le mythe de Venise soit en qualité de célébration de la République, soit au contraire comme prélude aux critiques anti-vénitiennes². Cette approche dichotomique du texte, considéré tour à tour comme un écrit apologétique d'une Venise libérale et généreuse et comme une condamnation d'une République tyrannique et superbe³, a conduit à une classification *a priori* du texte dans un genre particulier et à enfermer l'analyse dans l'étude quelque peu stérile de son adéquation à la réalité politique vénitienne. La réflexion sur la fonctionnalité du mythe comme discours structurant a permis, à partir des années 1950, une mise à distance de ces distinctions infructueuses dans le but d'interroger les effets de la circulation de ce texte à Florence⁴. L'historiographie florentine a eu donc tendance à envisager le *Dialogo* autour de deux concepts clefs, celui de modèle et d'imitation, afin de questionner la place de ce texte dans la littérature politique florentine et son articulation avec les projets de réforme proposés par Giannotti⁵. Mais réduire le

¹ Cette tradition, inaugurée dès la fin du XIX^e siècle par les travaux de L. Von RANKE (*Venezia nel Cinquecento*, 1^{ère} éd. Leipzig, 1878, trad. it. Istituto della Enciclopedia italiana, Rome, 1971) s'est développée essentiellement à Venise au sein de l'histoire institutionnelle et juridique. Voir par exemple : G. MARANINI, *La costituzione di Venezia*, 2 vol., La Nuova Italia, Venise, 1927-1931 ; G. COZZI et M. KNAPTON, *Storia della Repubblica di Venezia dalla guerra di Chioggia alla riconquista della Terraferma*, UTET Università, Turin, 1986.

² Si la littérature sur le mythe de Venise remonte au Moyen-âge, sa version négative s'élabore essentiellement au XVe siècle au moment de l'expansion de Venise en terre ferme : elle atteint son expression la plus virulente au XVIIe, à partir des *Six livres de la République* de Jean Bodin (1576) et de la campagne anti-vénitienne déclenchée par l'interdit de Paul V (1605), avant de trouver une forme cohérente dans le contexte du Republicanisme des Lumières. On sait combien la dialectique *mythe/anti-mythe* a dominé l'historiographie vénitienne : « Both the myth and the anti-myth have enjoyed an extraordinary afterlife in which scholars, whether consciously or unconsciously, molded their interpretations of Venetian history in order to further their own political and cultural agendas » (D. ROMANO et J. MARTIN, « Reconsidering Venice » op. cit., p.5). Une étude qui tente de concilier les deux traditions (du mythe et de son contraire) est celle de R. FINLAY, «The immortal Republic: the Myth of Venice during the Italian wars (1494-1530)», *The Sixteenth Century Journal*, 30/4, 1999, p.931-944, où l'auteur démontre que la légende de l'immortalité de la République vénitienne sert tout autant son portrait idéalisé que sa version négative.

³ J.-L. FOURNEL et A. FONTANA, « Le 'meilleur gouvernement' : de la constitution d'un mythe à la 'terreur de l'avenir' », in *Venise 1297-1797. La République des castors*, sous la dir. d'A. Fontana et G. Saro, ENS LSH, Lyon, 2002, p.13-35 : « Sans que cela fasse le moins du monde partie du projet de Giannotti, la posture qu'il a adoptée permet d'asseoir les fondements d'un contre-mythe qui va se développer principalement au XVIIe siècle et surtout en France » (p.21). L'image du contre-mythe se construit sur deux principes : la critique de la clôture de la classe dirigeante et la dénonciation des mœurs où la liberté devient synonyme de libertinage et de corruption.

⁴ Cette approche a été inaugurée par les travaux de G. Fasoli et de F. Gaeta : sur cette historiographie, nous renvoyons à l'introduction de la Partie I.

⁵ Cette tendance à inscrire le *Dialogo* dans un horizon strictement florentin est commune à toute la critique giannottienne depuis les premières études de G. Sanesi jusqu'à la publication récente de l'ouvrage d'A. Tafuro (A. TAFURO, *Donato Giannotti, dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica di Firenze*, op. cit.).

Dialogo à un véhicule idéologique et à un programme politique revient à immobiliser l'analyse en se heurtant à deux écueils. D'une part, la notion d'imitation tend à taxer Giannotti de penseur utopique en soulignant son incapacité à reconnaître la fausse équivalence et la diversité structurelle des réalités florentine et vénitienne qui rendent, de fait, le modèle vénitien inconsistant et inopérant à Florence⁶. D'autre part, envisager le texte comme un fondement théorique des futurs projets de réforme du jeune secrétaire conduit à s'enfermer dans les contradictions du corpus en cherchant à imposer vainement une ligne de continuité inexistante⁷. Ce cadre analytique, obéissant à deux approches disjointes, découle d'une absence d'intérêt pour la genèse du texte qui, comme nous l'avons vu, révèle combien le *Dialogo* doit être envisagé au croisement des historiographies des deux villes.

Afin de libérer l'analyse de dichotomies réductrices (mythe/contre-mythe ; mythe/réalité ; théorie/pratique ; pensée/action), c'est au prisme de la notion de « construction dialogique d'un savoir » que le discours de Giannotti sur Venise sera ici envisagé. L'accent qui a été mis, dans le premier chapitre, sur les processus d'échange et de circulation permettra, dans ce second volet, de souligner les phénomènes de frottement et d'hybridation qui sont constitutifs de la fondation d'un savoir républicain inédit élaboré à la frontière des deux villes. Envisager le texte comme un espace de dialogue entre des traditions politiques et historiographiques distinctes suppose d'accorder une attention toute particulière au genre dialogique choisi par l'auteur et à sa capacité cognitive⁸. Il s'agira dès lors de tresser ensemble une analyse rhétorico-formelle et l'étude des échanges et formes de transmission afin de montrer comment celles-ci sont réélaborées dans la fiction dialogique et mises au service d'une redéfinition du savoir républicain. Le détour par une approche strictement littéraire de la dialogicité (contrairement par exemple à la notion d'interaction propre à la sociologie, ou à une approche de type anthropologique) apparaît, de fait, comme un moyen d'historiciser la forme d'écriture afin de rendre compte de la spécificité de l'écriture dialoguée (à l'inverse, par exemple, d'une clef de lecture sociologique qui risquerait de postuler des mécanismes d'interaction a-historiques). En d'autres termes, la question qui retiendra ici notre attention sera de voir dans quelles mesures le choix de la mise en scène d'un dialogue façonne le discours sur Venise que le texte véhicule.

⁶ L'accusation d'utopisme est apparue en particulier chez les auteurs qui ont cherché une ligne de cohérence et de cohérence entre le dialogue sur Venise et le traité sur Florence. Voir, en ce sens, l'ouvrage de G. CADONI, *L'utopia repubblicana di Donato Giannotti*, op. cit.

⁷ La question du passage et de la conciliation entre d'une part la célébration de Venise, République aristocratique et désarmée, et de l'autre l'admiration pour la République romaine, gouvernement populaire de conquête, est au centre par exemple de l'analyse de J. J. POCOCCO, « Giannotti e Contarini », in *Il momento machiavelliano*, op. cit. Cette direction de recherche est également suivie par A. Tafuro qui tente de concilier les deux principaux traités de Giannotti sur la République de Venise et sur la République florentine.

⁸ Sur le rapport entre histoire et fiction, et sur la littérature comme porteuse d'un savoir historique particulier, voir E. ANHEIM et A. LILTI, « Introduction. Savoirs de la littérature », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010/2, 65^e année, p.235-260.

I – Dire Venise en dialoguant

L'adoption par Giannotti d'une structure dialogique s'inscrit sans aucun doute dans la diffusion depuis le XVe siècle de cette forme expressive¹, particulièrement en vogue durant la première moitié du XVIe siècle (pensons aux dialogues les plus connus tels que les *Prose della volgar lingua* publié par Bembo en 1525, le *Cortigiano* de Castiglione paru en 1528), notamment auprès des théoriciens politiques florentins (rappelons *L'arte della guerra* de Machiavel édité en 1521 et le *Dialogo del reggimento di Firenze* de Guicciardini). Les études historiographiques ont démontré combien le succès de cette forme d'expression puise ses racines dans le caractère profondément dialogique de la Renaissance dans la mesure où le dialogue se présente à la fois comme la traduction d'une sociabilité caractéristique de cette époque (le dialogue comme miroir du culte de la conversation civile), comme l'expression d'une certaine théorie de la connaissance construite sur le modèle de l'échange en opposition à l'enseignement scholastique médiéval (le dialogue comme conception d'un savoir anti-dogmatique), et, enfin, comme la transcription d'une culture humaniste fondée sur l'imitation des modèles de l'Antiquité (le dialogue comme reprise des formes classiques, le dialogue cicéronien et socratique)². Ce qui caractérise le dialogue du XVIe siècle, ainsi que chacun l'a admis, réside cependant

¹ Pour une bibliographie concernant l'utilisation du dialogue au *Quattrocento*, voir C. CLEMENZA et B. PUPILLO, « La rinascita del dialogo », in *Atlante della letteratura italiana*, vol.I, op. cit., p.341-347.

² Les différentes raisons du succès du genre ont été mises en évidence par la multiplication des approches historiographiques concernant le dialogue italien à la Renaissance qui empruntent depuis les années 1970 des chemins distincts (pour une mise au point de cette critique, voir F. PIGNATTI, « Il Dialogo del Rinascimento. Rassegna della critica », *Giornale storico della letteratura italiana*, vol.176, 1999, p.408-443). C'est avant tout dans le cadre de l'Histoire des idées et de la philosophie d'une part, et de l'Histoire de la culture de cour et de l'Ancien Régime d'autre part, que ces recherches ont eu lieu. Dans le premier cas, l'adoption à partir du *Quattrocento* de la forme dialogique a été interprétée comme le signe d'une révolution épistémologique qui, à travers la préférence accordée à une nouvelle forme argumentative, s'éloigne de la conception du savoir de type médiéval grâce à un retour aux modèles de l'Antiquité (voir F. TATEO, *Tradizione e realtà dell'Umanesimo italiano*, Dedalo, Bari, 1967 ; L. M. BATKIN, *Gli umanisti italiani. Stile di vita e di pensiero*, (1^{ère} ed. Moscou, 1978), trad. it., Laterza, Rome-Bari, 1990 ; D. MARSH, *The quattrocento dialogue : classical tradition and Humanist innovation*, Harvard University Press, Cambridge Mass., 1980). Dans le second cas, le point commun des études est d'établir un rapport étroit entre l'écriture dialogique et la société contemporaine en considérant le dialogue comme une forme de communication typique de la culture courtoise (voir P. FLORIANI, *I gentiluomini letterati : il dialogo culturale nel primo Cinquecento*, Liguori, Naples, 1981 ; P. BURKE, «The Renaissance dialogue», *Renaissance studies*, vol.III/1, 1989, p.1-12 ; V. COX, *The Renaissance Dialogue. Literary Dialogue in its Social and Political Contexts. Castiglione to Galileo*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 1992 ; C. FORNO, *Il libro animato : teoria e scrittura del dialogo nel Cinquecento*, Tirrenia, Turin, 1992 ; A. PATERNOSTER, *Aptum. Retorica ed ermeneutica nel dialogo rinascimentale del primo cinquecento*, Bulzoni, Rome, 1998). Le danger de cette approche est d'adopter un regard externe au texte qui réduirait la lecture des dialogues de la Renaissance à une sociologie de la littérature ou à une histoire des coutumes et des mentalités. Dans cette perspective, certaines études tendent cependant à considérer le dialogue moins comme un reflet des pratiques de sociabilité que comme une projection idéalisée d'un modèle de conversation (voir par exemple V. DE CAPRIO, « I cenacoli umanistici », in *Letteratura italiana*, vol.I, *Il letterato e le Istituzioni*, Einaudi, Turin, 1982, p.799-822). Si chacune de ces recherches repose, de façon distincte, sur une analyse des structures textuelles du dialogue, force est de reconnaître toutefois que les innovations concernant une analyse littéraire du dialogue sont venues de l'étranger (E. KUSHNER, *Le dialogue à la Renaissance. Histoire et poétique*, Droz, Genève, 2004 ; A. GODARD, *Le dialogue à la Renaissance*, PUF, Paris, 2001). Une tentative dans cette direction en ce qui concerne la Renaissance italienne peut être représentée par le volume, W. GEERTZ, A. PATERNOSTER, F. PIGNATTI (sous la dir. de), *Il sapere delle parole. Studi sul dialogo latino e italiano del Rinascimento*, Bulzoni, Rome, 2001. Néanmoins, dans le panorama de la Renaissance italienne, l'Histoire de la littérature s'est essentiellement intéressée à la question de la théorisation du genre qui se développe au sein de la recherche sur l'Aristotélisme (voir R. GIRARDI, *La società del dialogo. Retorica e ideologia nella*

dans le caractère profondément malléable et flexible de cette forme spécifique d'écriture qui, au moment de sa diffusion, échappe à toute codification stricte et demeure soumise à peu de contraintes. C'est en effet uniquement durant la seconde moitié du siècle, dans le cadre de la diffusion de la *Poétique* d'Aristote qui pose la question d'une théorisation des genres³, que le dialogue, absent du discours aristotélicien, fera l'objet d'une réflexion normative au sein de la critique littéraire contemporaine soucieuse d'interroger la place de cette pratique d'écriture⁴. Le recours par Giannotti à une écriture dialogique s'explique donc à la lumière de la forte plasticité de cette forme expressive dont les règles se construisent dans la pratique de chaque auteur. Le choix de ce genre « tampon », « polymorphe », « de frontière », ou de « zone de friction »⁵, suppose ainsi d'interroger son rapport avec d'autres formes d'écriture, en particulier ici avec le traité politique.

Il s'agira dès lors de voir dans quelles mesures la préférence accordée par Giannotti à une forme dialogique, c'est-à-dire à une écriture contraire au développement démonstratif et monologique propre au traité, est fonctionnelle à l'exposition des institutions vénitienes. Au lieu de chercher à débusquer la voix de l'auteur dans la répartition des répliques, c'est ici les effets des stratégies d'écriture qui retiendront notre attention⁶. Si la reconstruction des conditions de rédaction (chapitre 1) a pu induire à inscrire la conversation entre Giovanni et Trifone dans un cadre référentiel historique, il s'agira, non pas de réduire le texte à une transcription de pratiques effectives d'oralité, mais d'envisager le dialogue comme une construction fictive et une stratégie d'écriture mises au service de l'élaboration d'un discours spécifique sur Venise. C'est donc l'acte de communication que l'écriture dialogique engendre qui retiendra notre attention : en interrogeant le choix des interlocuteurs ainsi que la construction de la structure argumentative du discours, nous chercherons à démontrer que l'écriture dialogique elle-même constitue une clef de compréhension du texte, d'une

letteratura conviviale del Cinquecento, Adriatica, Bari, 1989 ; J.R. SNYDER, *Writing the scene of speaking. Theories of dialogue in the late Italian Renaissance*, Stanford Univ. Press, Stanford, 1989 ; O. ZORZI PUGLIESE, *Il discorso labirintico del dialogo rinascimentale*, Bulzoni, Rome, 1995 ; N. ORDINE, « Il dialogo cinquecentesco », *Studi e problemi di critica testuale*, vol.37, 1988, p.155-179).

³ La *Poétique* d'Aristote circule dès la première moitié du siècle, grâce à la traduction latine de Giorgio Valla (publiée à Venise en 1498), à l'édition du texte grec par Alde Manuce en 1508, et à la traduction latine d'Alessandro de' Pazzi (publiée en 1536, voir chapitre 1). Néanmoins, c'est uniquement durant la seconde moitié du siècle, à la suite de sa traduction en vulgaire par Bernardo Segni (*Rettorica et Poetica d'Aristotile, tradotte di greco in lingua vulgare*, L. Torrentino, Florence, 1549) que la *Poétique* fait l'objet de larges commentaires (voir par exemple le commentaire de Bartolomeo Lombardi poursuivi par Vincenzo Maggi, *In Aristotelis librum de Poetica communes explanationes*, Venise 1550 ; ainsi que les commentaires de Piero Vettori publiés respectivement à Florence en 1560 et 1564, *Petri Victorii Commentarii in primum librum Aristotelis de arte poetarum*, et *Aristotelis De arte poetica*).

⁴ Les trois principaux « théoriciens » du dialogue durant la seconde moitié du siècle sont Carlo Sigonio (*De Dialogo liber*, 1562), Sperone Speroni (*Apologia dei dialogi*, 1574) et Le Tasse (*Il discorso sull'arte del Dialogo* 1584).

⁵ Ces expressions sont respectivement attribuables à P. FLORIANI, *I gentiluomini letterati*, op. cit. (« genere cuscinetto » « zona di frizione ma anche terra di nessuno »), à A. GODARD, *Le dialogue à la Renaissance*, op. cit. (« genre polymorphe ») et à N. ORDINE, « Il dialogo cinquecentesco », op. cit. (« genere di confine »).

⁶ La question du genre, si elle a retenu l'attention des critiques, a souvent conduit à réduire l'analyse à la recherche de la voix de l'auteur au sein de la construction des répliques, comme par exemple G. Sanesi qui considère Giovanni comme une représentation de l'auteur. C'est justement cette approche que nous avons cherché à éviter.

part en établissant une relation spécifique entre l'auteur et le lecteur, d'autre part en induisant une connaissance de Venise fondée sur l'échange et la confrontation de points de vue.

I.1 Un dialogue humaniste, l'héritage cicéronien

Chez Giannotti le choix du dialogue apparaît comme un hommage rendu aux conversations des humanistes qui forment le substrat de l'écriture, comme si la véracité du message se mesurait ici à son degré de *mimésis*. L'ensemble de la fiction du dialogue renvoie aux symboles classiques de la tradition humaniste : depuis le lieu de la rencontre dans un *locus amoenus* de la villa de Bembo, (une chambre « éloignée des bruits domestiques »⁷), en passant par la présence protectrice du cercle des lettrés vénitiens et de figures d'autorité telles que Trifone Gabriele et Leonico Tomeo, jusqu'à l'occasion de l'échange provoquée par la visite, propre aux codes de comportement d'une société de lettrés, de Giovanni Borgherini et du narrateur. La mise en scène de la conversation semble dès lors s'inscrire dans la continuité de la tradition humaniste du dialogue du *Quattrocento* et peut apparaître comme une réponse à l'invitation à poursuivre la tradition des disputes humanistes concernant les institutions vénitiennes de Pietro Paolo Vergerio Le Vieux, dans le livre inachevé *De Republica Veneta* (1412) : « Alterum librum excudet paulopost, in quo de legibus Venetis et Magistratibus copiosa disputatio futura est » (Bientôt, un autre livre paraîtra où les lois et les magistratures de Venise seront l'objet d'une riche conversation)⁸. Giannotti semble ainsi reprendre à son compte les mécanismes structurels des dialogues latins du premier humanisme qui reposent sur une reformulation du modèle classique romain de Cicéron (fondé en particulier sur le *De Oratore*⁹), inaugurée par Leonardo Bruni dans les *Dialogi ad Petrum Histrum* (1401)¹⁰. Le renvoi à cet héritage au sein du *Dialogo* s'exprime par l'attention toute particulière que Giannotti accorde à la reconstruction du contexte historique qui

⁷ Le dialogue se déroule dans une chambre retirée comme l'explique Trifone « lo penso che sia bene che noi dimoriamo in questa camera, ancora ch'ella non sia la mia stanza, sì come voi sapete ; la quale per essere volta a tramontana, non sente molto il soverchio calore del sole. Oltra questo, noi siamo in questo luogo assai da' tumulti domestici remoti [...] Se noi fussimo in un altro luogo che 'n questo, non potremmo fare di non essere impediti da quelli che lo [Bembo] vengono a visitare » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.39).

⁸ *De Republica Veneta fragmenta nunc primum edita*, éd. d'E. Cicogna, Venise, 1830. À ce propos voir, D. ROBEY et J. LAW, «The Venetian Myth and the 'De Republica Veneta' of Pier Paolo Vergerio», *Rinascimento*, vol.XXVI, 1975, p.38-50.

⁹ Le *De Oratore* est publié pour la première fois en latin en 1465 (Sweynheym et Pannarts, Subiaco) et dans une version traduite en 1547 grâce aux soins de L. Dolce (G. Giolito de Ferrari, Venise). En ce qui concerne la publication des œuvres de Cicéron au XV-XVIe siècle, en version originale ou sous la forme de traduction, nous renverrons tout au long de ce chapitre à G. DE BLASI et P. PROCACCIOLI, « I classici in tipografia », in *Atlante della letteratura italiana*, vol.I, op. cit., p.485-525.

¹⁰ Sur le dialogue romain, voir P. GRIMAL, « Caractères généraux du dialogue romain. De Lucilius à Cicéron », *L'Information Littéraire* n.7, Paris, 1955, p.192-197. Concernant l'influence du modèle cicéronien en général, A. MICHEL, « L'influence du dialogue cicéronien sur la tradition philosophique et littéraire », in *Le dialogue au temps de la Renaissance*, sous la dir. de M.T. Jones-Davies, Jean Touzot, Paris, 1984, p.9-24. En ce qui concerne la reprise de cette forme dialogique auprès des humanistes du XVe siècle, voir en particulier D. MARSH, *The quattrocento dialogue*, op. cit.

forme le cadre d'un échange concret entre des personnages méticuleusement dessinés¹¹. C'est par cet effort de vraisemblance historique que l'auteur trace une ligne de continuité entre son texte et le dialogue humaniste de type cicéronien, intentionnellement plus concret que l'entretien socratique où les interlocuteurs ne sont pas représentés dans leurs traits individuels¹².

Il est d'usage d'opposer une forme mimétique et diégétique du dialogue : la première, d'origine platonicienne, renvoyant à une représentation sans médiation de l'échange, la seconde, d'origine cicéronienne, désignant un échange inséré dans un contexte narratif impliquant la présence d'un narrateur qui rapporte le propos des interlocuteurs¹³. Or, Giannotti adopte ici une solution médiane ou mixte¹⁴, car si la présence du narrateur-Donato encadre la conversation des interlocuteurs, celui-ci demeure silencieux en qualité de personnage et n'introduit aucune didascalie en tant que narrateur. La voix narrative dans le préambule du dialogue sert essentiellement à situer la conversation dans un cadre historique précis qui renvoie au premier voyage de l'auteur à Padoue en 1525-26. La superposition entre le temps de l'écriture et celui du dialogue fonctionne dès lors comme un garant de la véracité de l'échange rapporté qui se présente comme un témoignage autobiographique. La présence en creux du narrateur autorise une impression d'immédiateté du dialogue et, partant, produit un effet de vraisemblance historique. L'absence de Donato de la scène souligne *in absentia* sa présence : elle suggère d'envisager le dialogue comme la transcription d'une expérience individuelle et indique la fonction commémorative que l'auteur assigne à l'écrit. D'autre part, le préambule narratif introduit un portrait du personnage principal, Trifone Gabriele, qui permet d'esquisser la personnalité de ce protagoniste et apparaît comme un gage de la pertinence et de la véracité de ses propos. Le narrateur s'attarde sur la description de la vie solitaire et retirée de Trifone qui, résidant dans une villa à l'extérieur de la ville, demeure « loin de toute ambition, dispensé de l'administration de la république, libéré des inconvénients liés à la vie civile », tout en se rendant fréquemment à Padoue afin « de faire part de sa douce conversation »¹⁵. Il consacre ses journées à l'étude « de certains esprits

¹¹ Concernant la reprise du modèle cicéronien dans les dialogues italiens du XVI^e siècle, voir en particulier le volume de V. Cox, qui renvoie l'attention des auteurs au cadre historique de la conversation à une influence du dialogue romain. Cette prédominance constitue, selon elle, une exception européenne qui s'explique par l'histoire de la société italienne et, en particulier, par l'humiliation due à l'occupation étrangère : l'idéal cicéronien contribuerait à donner une existence à une élite sans nation et à incarner un idéal social.

¹² Cette différence entre le dialogue grec et romain, et la préférence accordée par ce dernier à la mise en scène de personnages historiques célèbres, a été attribuée par P. Grimal à la hiérarchisation de la société romaine.

¹³ Durant la première moitié du XVI^e siècle, les auteurs préfèrent une forme diégétique du dialogue. Les textes qui représentent le mieux cette tendance sont ceux de Bembo et de Castiglione où les didascalies du narrateur qui décrivent le cadre de la conversation occupent une véritable fonction dans la mise en scène de l'échange et dans le message que le texte véhicule. À partir de la seconde moitié du siècle, la forme diégétique disparaît au profit d'une présentation mimétique des conversations (comme par exemple dans le cas des dialogues de Sperone Speroni).

¹⁴ Cette solution mixte, où l'introduction narrative s'interrompt brusquement pour laisser place à une présentation de type théâtrale des répliques, est déjà présente dans un dialogue cicéronien tel que *Laelius de amicitia*, publié en langue latine en 1467 à Cologne et en 1528 en vulgaire.

¹⁵ Ce portrait idéalisé du personnage correspond aux descriptions proposées par les contemporains. Voir à ce titre le portrait proposé par Francesco Sansovino, entièrement constitué des clichés du genre, tissés entre eux de façon totalement mécanique : « essendosi spogliato di tutti gli affetti, non solamente si levò dal maneggio della Rep. ma ritirandosi in luoghi

anciens et nobles, tout aussi bien latins que toscans ; tels que Cicéron, Virgile, Ovide, Dante, Pétrarque, Boccace ; avec lesquels, en lisant leurs volumes, il n'a de cesse de raisonner »¹⁶. En ce sens, il incarne un modèle doctrinal fondé sur la conversation des Anciens et des Modernes, ainsi qu'un modèle de vie vertueuse dont découlent les compétences didactiques mises en scène dans le dialogue¹⁷. Le soin que Giannotti accorde à la reconstitution biographique du personnage, ainsi qu'à l'ébauche de sa personnalité afin de souligner l'exemplarité et les compétences de l'interlocuteur, renvoie au modèle classique romain du dialogue où Cicéron met en scène des personnages historiques exceptionnels qui profitent des *ludi romani* ou autre fêtes publiques pour se soustraire aux bruits de la ville et à l'incessante activité de la vie civile afin de s'adonner à de plaisantes discussions ayant quelque intérêt politique.

L'inscription du dialogue giannottien au sein de la tradition classique inaugurée par l'Arpinate est confirmée par les premières répliques de Giovanni qui, poursuivant la description du portrait de Trifone, introduit une comparaison entre l'humaniste vénitien et Titus Pomponius Atticus (109-32 av. J-C)¹⁸, ami fidèle et confident de Cicéron. Le rapprochement établi par Giovanni repose, non pas seulement sur la noblesse de sang, l'appartenance à une noble patrie, la maîtrise réciproque de plusieurs langues et le comportement libéral qui apparentent les deux personnages, mais sur le choix

solitari si diede a una vita tranquilissima e quieta. Egli vestiva semplicemente. Non si curava di niente. Insegnava volentieri a chi lo ricercava della sua dottrina. Et fatto tutto filosofo secondo i tempi passati, spogliatosi d'ogni sua ricchezza se ne godeva coi suoi piccioli libriccioli, non senza sua grandissima gloria, poichè partendosi molti huomini da diverse parti del Mondo tratti dalla sua fama, lo vennero a vedere in Padoua nella quale egli dimorava la maggior parte del tempo.» (F. SANSOVINO, *Delle cose notabili che sono in Vinetia*, Domenico de'Farri, Venise, 1562). Parmi les œuvres qui proposent une représentation du personnage, voir : les *Prose della volgar lingua* de Bembo ; le *Dialogo della retorica*, le *Dialogo della Istoria* et l'*Apologia dei dialoghi* de Sperone Speroni ; les *Ragionamenti della lingua toscana* de Bernardino Tomitano ; et l'*Ercolano* de Benedetto Varchi.

¹⁶ « Era in quelli giorni messer Trifone Gabriello in una sua villa, nella quale assai tempo egli è usato di dimorare, lontano da ogni ambizione, libero dall'amministrazione della repubblica, discosto da molte incommodità che seco apporta la vita civile. Godesi egli nella sua ville questa nostra vita felicemente, con tanta tranquillità d'animo, di quanta umana mente può essere capace : né mai è ch'egli non sia in compagnia d'alcuno di quegli antichi e nobili spiriti, così toscani come latini ; sì com'è Cicerone, Virgilio, Orazio, Dante, il Petrarca, il Boccaccio ; co' quali egli continovamente, i loro volumi leggendo, ragiona. » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.32).

¹⁷ Le narrateur-Donato conclut le portrait de Trifone en ces termes : « non è mia intenzione di celebrare le virtù di questo gentiluomo, non tanto perché di mie lodi non hanno bisogno, quanto perché io affretto di venire al suo ragionamento, che sarà della sua virtù più manifesto segno. » (*Ibid.*, p.33).

¹⁸ Titus Pomponius Atticus (109-32 av. J-C.), de famille équestre, est à la fois l'un des principaux confidents de Cicéron, son banquier et son éditeur. De cette amitié demeurent les 454 lettres écrites par Cicéron à Atticus (*Libri ad Atticum*, publié en latin en 1470 à Rome, et en vulgaire en 1555 à Venise), les œuvres que l'Arpinate adresse directement à Atticus (le *De Amicitia* ; le *De Senectute* publié à Cologne en 1467 et en 1528 à Venise en vulgaire ; enfin le *De re publica*, redécouvert essentiellement au XIXe siècle mais dont le *Sominum Scipionis* fut publié dès 1469 à Rome, et en 1530-39 à Venise en version traduite) ; ainsi que les dialogues où Cicéron introduit son ami en qualité d'interlocuteur (le *De Finibus*, publié à Cologne en 1470 et le *De Legibus*, publié à Rome en 1471). Titus, face au climat d'insécurité et à la menace de guerres civiles, quitte Rome en 88 av. J.-C. pour Athènes où il demeure plus de vingt ans et parvient à asseoir sa réputation en s'enrichissant. À son retour, il refuse de se compromettre dans les affaires publiques et choisit la voie de la neutralité en se garantissant, grâce à la cultivation d'un large cercle d'amitiés, les bonnes grâces de tous les chefs de partis. Il se retire dans la *domus Tamphiliiana* sur le Quirinal, centre de culture et d'érudition, où il se consacre à la gestion des affaires privées de ses amis, à l'exploitation rurale, au commerce de manuscrits. Concernant ce personnage, G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis. Études sur la société romaine du temps de César*, Hachette, Paris, 1865 ; J. CARCOPINO, *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, 2 vol., L'artisan du livre, Paris, 1947 ; P. GRIMAL, *Les mémoires de Pomponius Atticus*, Belles Lettres, Paris, 1976 ; E. NARDUCCI, *Cicerone e i suoi interpreti. Studi sull'opera e la fortuna*, ETS, Pise, 2004.

« d'un modèle de vie » : « Pomponio vécut toujours loin des affaires publiques ; vous, au même titre, vous vous êtes retiré de l'administration civile (bien que vous en soyez un connaisseur expérimenté, tout comme ce dernier était expert de la sienne) dans une vie calme et tranquille »¹⁹. Or, force est de constater que Trifone réfute immédiatement le parallèle avec Atticus concernant leur éloignement commun du *negotium*, en s'appuyant sur deux arguments. D'une part son refus découle d'une conception ontologique puisque, en ce qui le concerne, c'est « par nature qu' [il] incline vers une vie libre et déliée de toutes les affaires humaines » parvenant ainsi, selon la doctrine aristo-platonicienne, à se réaliser pleinement en suivant son inclination naturelle²⁰. D'autre part, contrairement à Atticus qui a dû s'éloigner d'une République trop corrompue « ne trouvant pas en lui-même la capacité de lui restituer sa force », Trifone insiste sur la perfection de Venise qui « étant riche d'hommes excellents, n'avait aucunement besoin de mes soins » ce qui l'autorise à s'éloigner « sans porter dommage à la patrie »²¹. La conception défendue par Trifone de l'*otium* littéraire semble dès lors fort éloignée de la justification du retrait de la vie publique attribuée à Atticus. La connaissance au XVI^e siècle de ce personnage de l'Antiquité romaine, rappelé également par Leon Battista Alberti dans les *Libri di famiglia* (IV)²², repose sur la diffusion de sa biographie rédigée par le contemporain Cornelius Nepos qui érige l'abstentionisme politique d'Atticus en un modèle éthique exemplaire, ainsi que sur la circulation des dialogues *De Legibus* et *De Finibus* où Cicéron présente son ami comme un représentant de l'épicurisme et renvoie dès lors sa neutralité systématique à son adhésion à la philosophie du Jardin prônant l'éloignement des affaires publiques²³. Pour Trifone, le retrait de la vie politique d'Atticus

¹⁹ « Ma quello che mostra in voi grandissima similitudine, è la maniera della vita dall'uno e dall'altro seguitata. Pomponio visse sempre lontano dalle pubbliche faccende ; voi ancora dall'amministrazione civile (avvenga che di quella siate peritissimo, così com'era egli della sua) in questa quiete e tranquilla vita vi siete ritirato. » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.34).

²⁰ « potrei dire ch'io da natura sono inchinato assai a questa vita libera e sciolta da tutte l'umane faccende » (*Ibid.*, p.36). Voir F. SCHALK, « Il tema della vita activa e della vita contemplativa nell'Umanesimo italiano », in *Umanesimo e Scienza Politica. Atti del Congresso internazionale di Studi Umanistici*, sous la dir. de Castelli, Marzaroti, Milan, 1951, p.101-118. Alors qu'à la Renaissance et au Moyen-âge, l'opposition entre *vita attiva/contemplativa* repose essentiellement sur un choix individuel, dans la conception classique la distinction renvoie à des dispositions naturelles, c'est-à-dire à une conception de la nature humaine se divisant en deux catégories, les hommes actifs et contemplatifs. C'est à celle-ci que renvoie la réponse de Trifone.

²¹ « Pomponio, considerando che la repubblica sua era corrottissima, e non conoscendo in sé facultà di poterle la sanità restituire, si ritrasse da lei per non essere costretto con essa a ruinare [...] Io già non mi sono ritirato dalle cure civili per questa cagione : perciocché la mia Repubblica non è corrotta. » (*Della Repubblica de' Viniziani*, p.35).

²² Le personnage de Piero rappelle les vertus de Titus à la fin du Livre IV en reprenant des passages de la biographie rédigée par Cornelius (L. B. ALBERTI, *I Libri della Famiglia*, (éd. de R. Romani et A. Tenenti 1969), nouvelle éd. de F. Furlan, Einaudi, Turin, 1994, p.426). E. Narducci a souligné les nombreuses intertextualités qui existent entre la biographie d'Atticus par Cornelius et la description par Piero de l'exil de la famille Alberti à la suite du tumulte des Ciompi. Soulignons que Montaigne également recourt à cette figure: « Fut-ce pas Atticus, lequel se tenant au juste party, et party qu'il perdit, se sauva par sa moderation en cet universel naufrage du monde, parmi tant de mutations et diversitez ? » (M. MONTAIGNE, « Essais 1 », in *Œuvres complètes*, éd. d'A. Thibaudet et M. Rat, Paris, 1962, p.770).

²³ Concernant la biographie d'Atticus par Cornelius Nepos, voir E. NARDUCCI, *Cicerone e i suoi interpreti*, op. cit., et N. HORSFALL, *Cornelius Nepos. A selection, including the lives of Cato and Atticus. Translated with introductions and Commentary by Horsfall*, Clarendon Press, Oxford, 1989. À propos des allusions de Cicéron à l'épicurisme d'Atticus, voir *De Legibus*, (I, 7, 21) où le personnage d'Atticus admet, contrairement à la philosophie épicurienne, l'existence des dieux en soulignant qu'une telle reconnaissance provient du fait qu'il ne peut être entendu par ses disciples ; *idem* (I, 20, 53) où Atticus se retranche derrière l'autorité de Phaedros, chef de file de l'école épicurienne ; *De Finibus* (V, I, 3) où Atticus exprime sa nostalgie envers les jardins d'Épicure.

équivalait, en revanche, à une forme de désertion dans la mesure où ce dernier assiste sans bouger à l'effondrement de la République romaine et se préoccupe uniquement de ne pas être victime de sa chute. L'exaltation dans le *Dialogo* de l'*otium litterarum* de Trifone ne saurait donc correspondre à une négation de toute participation politique. Ici l'éloignement de l'*urbe* autorise, au contraire, une contemplation à distance du fonctionnement vénitien : de l'éloignement géographique et du calme d'une vie retirée naît la mise à distance nécessaire à une théorisation conceptuelle des institutions vénitienes²⁴. La transmission par Trifone de ce savoir, à travers la conversation engagée avec Giovanni, apparaît comme une forme alternative de participation politique, une contribution à la vie publique et à la tradition républicaine de Venise. L'opposition entre deux modèles (l'*otium* et le *negotium*) semble dès lors se résoudre dialectiquement à travers la formulation d'une troisième voie qui correspond à une vie active littéraire, où le sujet, libéré d'un impératif ascétique, est capable de poursuivre un objectif moral et civique à travers la parole politique²⁵.

L'introduction, puis le rejet, de la comparaison entre Trifone et Atticus conduit dès lors à placer le dialogue sous le signe de ce que nous pourrions appeler un humanisme critique. Ainsi que le souligne Giovanni, la similitude esquissée entre les deux personnages suppose de placer au centre du raisonnement la question de l'analogie entre « la qualité des temps présents et de ceux de l'Antiquité », c'est-à-dire d'interroger la vision cyclique de l'histoire soutenue « par le plus grand nombre [*volgarmente*] » et « la plèbe errante » selon laquelle « les mêmes qualités des temps reviennent souvent sous d'autres formes »²⁶. Si Trifone reconnaît que « cette maxime, ou ce proverbe est, en plusieurs endroits, sinon entièrement, vrai » et que les exemples du passé peuvent servir à comprendre la situation actuelle « de notre Italie brisée », l'humaniste vénitien refuse par ailleurs une

²⁴ Il ne sera pas ici inutile de noter que l'argument sur lequel Giannotti fait reposer la validité de la parole de Trifone apparaît de façon récurrente chez les personnages mis en scène dans les dialogues politiques de ses contemporains florentins. À titre d'exemple, c'est grâce à son éloignement de la vie civile que Bernardo del Nero dans le dialogue *Del reggimento di Firenze* de Guicciardini offre à ses compagnons une analyse du gouvernement de Florence. Dans les deux cas, le retrait de la vie civile se traduit par une mise à distance géographique, mais alors que l'exil autorise chez Bernardo une analyse critique du gouvernement florentin, l'isolement volontaire permet à Trifone de développer un éloge du système vénitien.

²⁵ La question du parallèle entre la vie active et la vie contemplative est un *topos* des années 1530 à Padoue, d'où l'écriture par Speroni d'un dialogue sur cette question (S. SPERONI, « Dialogo della vita attiva e contemplativa » in *Opere*, éd. de M. Pozzi, Vecchiarelli, Rome, 1989, vol.II, p.1-44). Sur ce point voir E. PANCIERA, *L'officina di Speroni : trasmissione del sapere e vita contemplativa*, Thèse de doctorat soutenue à l'université Paris 8, sous la dir. de F. Bruni et J.-L. Fournel, Paris, 2011. Nous pouvons ici seulement nous limiter à faire l'hypothèse d'une influence de Speroni sur la réconciliation proposée dans le *Dialogo* entre les deux modèles de vie, dans la mesure où aucune source n'atteste d'une rencontre entre les deux personnages ni de la lecture de la part du Florentin de ce texte. En revanche, il semble légitime de supposer que le statut que Giannotti accorde à la parole de Trifone fonctionne également comme une justification de sa propre position puisque l'auteur, au même titre, est exclu – mais pour des raisons bien distinctes – de la vie politique durant les années de rédaction du texte (soit de 1525 à 1540, à l'exception des trois années passées au service de la République) et se consacre à une activité littéraire visant une fonction civique.

²⁶ « Tanto che, nel fare questa comparazione, cominciammo a considerare le qualità de' tempi presenti e degli antichi, per vedere se tra loro appariva quella simiglianza che tra voi e Pomponio Attico chiaramente conosciamo ; talché noi potessimo per vero affermare quello che volgarmente si dice : che le medesime qualità de' tempi spesse volte ritornano, con altra testimonianza che de' vestimenti e d'altre cose simiglianti, le quali di continuo sentiamo essere in bocca dell'errante plebe. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.34). La formulation ici du principe de comparatisme entre la « qualité des temps », présents et passés, rappelle évidemment les propos machiavéliens.

acceptation univoque du principe d'imitation : tout comme Trifone dépasse Pomponio dont le choix de vie est de l'ordre du renoncement, la perfection de la République vénitienne est supérieure aux modèles classiques, romain ou grec²⁷. Le regard porté sur les exemples de l'Antiquité ne saurait donc conduire à la mise en place d'un système de comparatisme inopérant ni s'immobiliser dans une imitation stérile des modèles du passé. Tout en admettant un principe de continuité entre l'Antiquité et le temps présent, il s'agit de reconnaître une rupture provoquée par la spécificité du temps présent et, dès lors, d'accepter l'idée que les modèles du passé ne sauraient servir à une sorte de collectionnisme érudit mais doivent être mis au service de questions actuelles²⁸. Les premières répliques du dialogue dessinent ainsi le caractère particulier du texte giannottien qui, tout en s'inscrivant dans la continuité de la tradition humaniste d'inspiration cicéronienne de cette forme expressive, se soustrait à son imitation et se situe en porte-à-faux par rapport à ce modèle afin de proposer un discours sur Venise qui échappe aux lieux communs de la tradition humaniste²⁹.

Les efforts de vraisemblance historique déployés par Giannotti à travers le choix d'un cadre spatio-temporel identifiable et l'introduction d'interlocuteurs reconnaissables, semblent essentiellement servir à définir la réception visée par le texte. D'une part, la mise en scène de cette conversation d'ordre politique entre un lettré vénitien et un jeune noble florentin, dans le cercle humaniste regroupé autour de Bembo, à laquelle le narrateur Donato assiste en silence, apparaît comme une stratégie d'auto-promotion de la part de l'auteur soucieux de représenter son appartenance à ces deux mondes ainsi que sa fonction de médiateur entre ces cercles. D'autre part, la

²⁷ « lo credo certamente, che questa sentenza, o proverbio che noi vogliamo dire, sia in molte parti, se non in tutto, vera. [...] avviene ch'io non ho molta invidia alla repubblica romana, né a quella de' Lacededmoni : e quantunque i Romani possedesseno tanto maggiore imperio quanto è noto a ciascuno, non però giudico la Repubblica nostra meno beata e felice. » (*Ibid.*, p.34-36).

²⁸ Le procédé de reconnaissance et de désaveu de la tradition classique utilisé par Giannotti, rappelle les *incipit* de certains textes de Machiavel, au premier rang desquels le prologue du livre I des *Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio*. Ici, le recours aux exemples du passé vise, non pas à célébrer de façon stérile les modèles de l'Antiquité (« più presto ammirate che imitate »), mais à les rendre opératoires dans le temps présent. Machiavel regrette chez ses contemporains « il non avere vera cognizione delle storie, per non trarne, leggendole, quel senso né gustare di loro quel sapore che le hanno in sé ». Au même titre, dans *Dell'arte della guerra*, la description du cadre de la conversation, une partie ombragée du jardin des Orti Oricellari composé de plantes rares et d'arbres célébrés par les Anciens, sert à la fois à souligner l'inspiration classique qui guide l'échange et à mettre à distance la tradition romaine en dénonçant les effets d'un classicisme réduit à une forme de collectionnisme. Sur ce point, voir J.-L. FOURNEL, « Passati e presenti (note sulla storicizzazione della politica come definizione di un sapere repubblicano », in *Nascita della storiografia e organizzazione dei saperi*, sous la dir. d'E. Mattioda, Olschki, Florence, 2010, p.87-98.

²⁹ V. Cox a fait remarquer combien le dialogue à Florence, durant la première moitié du XVI^e siècle, représente une exception dans la diffusion en Italie d'un modèle dialogique cicéronien dans la mesure où l'élément historique référentiel revêt chez les auteurs florentins un rôle secondaire. V. Cox attribue ce phénomène à des raisons socio-culturelles, à savoir l'absence à Florence d'une société de cour qui expliquerait l'importance attribuée dans le reste de la péninsule aux efforts de représentation des milieux courtois. Il est nécessaire de souligner que nous ne partageons pas l'idée selon laquelle « Donato Giannotti's narrative dialogue *Della Repubblica de' Viniziani* [...] contains a striking number of anachronisms and chronological discrepancies », puisque, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ces décalages reposent sur une confusion entre le temps de l'écriture et de la fiction, et ne contredisent pas les efforts de l'auteur d'inscrire le dialogue dans un cadre historique défini avec soin (V. COX, *The Renaissance dialogue*, op. cit., p.128). Concernant le caractère particulier du dialogue florentin, voir également F. GILBERT, « Machiavelli in an unknown contemporary dialogue », *Journal of the Warburg Institute*, n.1, 1937, p.163-166.

mise en scène du dialogue permet de dessiner en creux le public auquel la description des institutions vénitiennes s'adresse. À travers un jeu de reflet, les premiers dédicataires du texte semblent de fait correspondre aux personnages mis en scène dans la fiction de l'échange. Ainsi, bien loin de renvoyer exclusivement au groupe politique florentin, le cadre référentiel suggère d'élargir l'horizon de réception du texte : en inscrivant la conversation au sein d'une certaine communauté de lettrés florentins et vénitiens, Giannotti paraît confier la lecture du dialogue à ces mêmes cercles. Il s'agit, dès lors, d'interroger la place accordée au lecteur au sein de l'articulation des répliques en analysant la progression du discours sur Venise que le dialogue met en scène.

I.2 Un dialogue didactique ?

L'évocation dès l'*incipit* de ce que nous avons qualifié d'humanisme critique, proposé ici comme clef de lecture du *Dialogo*, invite à prêter une attention particulière aux phénomènes de distorsion auxquels Giannotti soumet la forme dialogique, ainsi qu'aux mécanismes structurels qui sous-tendent la progression du discours et mettent en évidence les ambivalences du texte. En effet, alors que la valeur documentaire du dialogue giannottien suggère de situer l'écrit dans la continuité des dialogues humanistes de type cicéronien, la progression de la conversation entre Giovanni et Trifone s'éloigne du modèle du *De Oratore* caractérisé par la mise en scène de disputations *in utramque partem*. Si le dialogue cicéronien est le lieu d'un contraste, libre et plaisant, entre des opinions diverses qui se résout dans un consensus final, la caractérisation du personnage de Giovanni interdit ici la mise en place d'une dispute de points de vue entre des interlocuteurs présentant des qualités d'esprit équivalentes³⁰. L'écart de génération, de doctrine et de vertu qui sépare les deux personnages apparaît comme une négation d'un éventuel rapport réciproque entre les interlocuteurs sur lequel repose le dialogue réaliste cicéronien : l'échange ne suppose en aucun cas ici une fragmentation de l'autorité ni une distribution égale de la parole. Cette absence de symétrie entre les interlocuteurs ne saurait, par ailleurs, ramener la forme argumentative du *Dialogo* à un modèle classique concurrent, le dialogue socratique. Si Trifone a été considéré par ses contemporains comme le « Socrate vénitien » – selon l'expression attribuée par E. Cicogna à Sperone Speroni en référence à la nature purement orale de son enseignement³¹ – la construction du savoir sur Venise ne relève pas chez Giannotti d'un procédé maïeutique où, grâce à une articulation serrée entre questions et réponses, le personnage vénitien se chargerait de révéler à Giovanni une vérité déjà inscrite en lui-

³⁰ D. Marsh a souligné combien les dialogues humanistes du XVe siècle d'inspiration romaine, tendent vers une conciliation finale des points de vue : « Instead of the skeptical suspension of judgment that closes Cicero's philosophical dialogues, the humanist dialogue tends to establish a final reconciliation. » (D. MARSH, *The Quattrocento dialogue*, op. cit., p.10).

³¹ Dans le *Dialogo della Istoria*, Speroni affirme à propos de Trifone « a guisa di Socrate non scrisse mai cosa alcuna, ma insegnava ciò che sapea » (S. SPERONI, « Dialogo della Istoria, Fragmento », in *Opere*, op. cit., vol.II, p.345-350).

même. Le *Dialogo*, bien loin de la construction progressive – d’origine cicéronienne ou socratique – d’un savoir fondée sur la conversation entre deux personnages visant la persuasion, suit une structure démonstrative et linéaire où le savoir est transmis de façon apodictique. Or, si le dialogue giannottien semble devoir être assimilé à un modèle didactique, il s’agira de démontrer comment la progression du discours excède la forme d’une transmission monologique du savoir et assigne par conséquent au lecteur un rôle particulier.

Le narrateur ne propose aucune description du personnage de Giovanni. Néanmoins les répliques de ce dernier permettent de dessiner un portrait du Florentin qui rappelle les traits attribués par Giorgione, dans un tableau réalisé en 1505 à Venise, au jeune Borgherini. La description de ce tableau est proposée par Vasari dans les *Vite* (1568) : « À Florence, il existe dans la maison des enfants de Giovanni Borgherini un portrait réalisé de sa main [de Giorgione] qui représente Giovanni lorsqu’il était jeune à Venise, ainsi que le maître qui le guidait ; et on ne peut voir un plus beau jeu d’ombres dans deux visages »³². Il représente sur un fond sombre un jeune homme, richement habillé, tenant entre ses mains les instruments de la peinture, de l’écriture, de la musique et de la géométrie, accompagné d’un second personnage, son précepteur, muni d’un astrolabe et d’une enseigne : « ON VALET. / INGENIVM.NISI / FACTA/ VALEBVNT » (le talent est sans valeur sans les faits). Cette représentation du rapport maître/élève suggère que, sans la raison et l’apprentissage des arts (en particulier de l’astronomie en qualité de science de la prévision), les promesses et les talents du jeune esprit ne sauraient se déployer³³.



Figure n.1 : Giorgione, *Giovanni Borgherini col maestro-astrologo* (1505)
conservé à la National Gallery of Art, Washington, États-unis.

³² G. VASARI, *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori e architettori : nelle redazioni del 1550 e 1568*, éd. de P. Barocchi et R. Bettarini, Sansoni, Florence, 1967 : « In Fiorenza è di man sua [di Giorgione] in casa de' figliuoli di Giovan Borgherini il ritratto d'esso Giovanni, quando era giovane in Venezia, e nel medesimo quadro il maestro che lo guidava; che non si può veder in due teste più bella tinta di ombre. ».

³³ Il nous semble inutile de suggérer l’hypothèse selon laquelle le précepteur serait Trifone Gabriele et renverrait aux intérêts de ce dernier pour l’astronomie dont témoigne le *Dialogo della Sfera* publié par son neveu Jacopo. En effet aucune preuve ne semble confirmer cette supposition.

Il est surprenant de constater combien ce portrait évoque les mêmes caractéristiques que le personnage esquissé vingt ans plus tard dans le *Dialogo*, soit un jeune homme riche, représenté au cours d'un apprentissage et ayant soif de connaissances. En effet, les répliques de Giovanni insistent sur trois caractéristiques qui soulignent l'obéissance dont il fait preuve : son désir d'*intendere* qui se traduit par le plaisir de l'écoute³⁴, sa réceptivité à l'enseignement imparti par Trifone (de sorte qu'il peut conclure « il me semble connaître vos ordres [de Venise] comme si j'étais né dans cette terre »³⁵), sa curiosité insatiable suggérée par ses interventions. Les répliques de Giovanni sont cependant rares et elles occupent essentiellement une fonction narrative en interrompant le long monologue de Trifone et en circonscrivant les thèmes traités afin de donner une cohérence à l'ensemble de la description³⁶. Dès lors, le personnage de Giovanni prend les traits d'un élève docile et semble réduit au rôle de collecteur d'une parole savante. La conversation ne se présente ni comme un dialogue dialectique ni comme la re-création d'un espace de communication entre pairs, où l'échange procéderait de façon égale selon les apports des interlocuteurs. Elle s'annonce plutôt comme un échange doublement hiérarchisé où le rapport maître/élève se décline en une transmission verticale du savoir, vers la jeune génération et vers l'étranger. En effet, si la rencontre entre les deux personnages est placée sous le signe de l'amitié, comme en témoigne la répétition des substantifs « amico » et « amicizia » lors de l'ouverture et du dénouement du dialogue, ce renvoi insistant est bien loin de mettre à mal le rapport vertical qui caractérise l'échange entre le Florentin et le vieux sage vénitien³⁷. La codification propre à la Renaissance de ce concept renforce au contraire le rapport hiérarchique établi entre les personnages et sert essentiellement à asseoir le ton de la conversation³⁸. Conformément à la culture littéraire du XVI^e siècle, l'amitié que Trifone inspire repose sur trois idéaux,

³⁴ C'est en effet le plaisir qui caractérise l'auditeur Giovanni, comme en témoignent ces expressions : « un desiderio grande d'intendere per poter giudicare » ; « io non avrò picciol piacere d'intendere » et « narrarmi quello che io ho lungo tempo desiderato » ; « Quanto più particolarmente queste cose disputate, tanto maggiore piacere ricevo da voi » ; ou en enfin la répétition des formules « assai mi piace », « piacemi sommamente », « con gran piacere ascolto » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.37, p.38 et p.62).

³⁵ « Io resto di quanto avete detto sodisfattissimo ; né altramente mi pare questi vostri ordinamenti possedere, che se nella vostra terra fussi nato. » (*Ibid.*, p.150).

³⁶ Voir les expressions telles que : « se 'l domandar mio non rompe il ragionamento vostro » ; « ditemi ancora, se io non impedisco troppo il vostro ragionamento » ; « Io domando interrottamente di quelle cose che alla mente mi vengono, e mi paiono dubbie : per ciò non vi maravigliate se io passo da una cosa ad un'altra che da quella non ha grande dipendenza ». Les réponses aux questions qu'il pose sont souvent renvoyées à la suite de la présentation ou bien tout simplement exclues de la part de Trifone : « Non voglio che oggi da me intendiate che la semplice ordinazione della nostra Republica » (*Ibid.*, p.66, p.75, p.132).

³⁷ Nous avons ici réduit l'analyse du concept d'amitié dans le *Dialogo* aux effets qu'il produit sur l'échange entre les deux personnages. Néanmoins, une étude concernant l'utilisation par Giannotti de cette notion et sa définition au sein de la philosophie cicéronienne semblerait nécessaire. En effet, notons que c'est la description des nombreuses amitiés que Trifone entretient qui introduit la comparaison entre ce personnage et Atticus, dédicataire justement du *De Amicitia* de Cicéron et dont l'existence est caractérisée par sa capacité à nourrir, depuis le calme d'une vie retirée, de profonds liens d'amitié.

³⁸ Si Trifone se déclare l'obligé de Giovanni dans la mesure où « toujours, de jour en jour, je deviens grâce à vous plus riche en amitiés », il s'agit évidemment non pas d'un renversement du rapport hiérarchique, mais d'une formule de courtoisie : alors que Trifone participe à l'éducation et à la formation des jeunes esprits, Giovanni en retour offre au Vénitien l'occasion de nouvelles rencontres (*Ibid.*, p.33).

la gravité des moeurs, l'humanité et la courtoisie³⁹. Dès lors, l'exposition du système institutionnel peut suivre les principes esthétiques sur lesquels repose la pédagogie de la parole politique, soit la *gravitas*, la *brevitas* et la *varietas* mais aussi le *diletto* caractéristique de toute conversation entre gentilshommes, en d'autres termes mêler l'utile à l'agréable. Ainsi que l'affirme Giovanni, « la variété des choses dont vous raisonnez, éveille toujours mon appétit. De plus, la gravité de la matière [...] me rend si attentif que tout ennui ou désagrément se transforme en plaisir »⁴⁰. De fait, il s'agit de raisonnements « doux et fructueux », « gracieux et plaisants » que Trifone déclare avoir exposé avec « le plus d'aisance et de brièveté qui [lui] est possible »⁴¹.

Si dans le *Dialogo* la voix de Trifone s'impose et domine l'échange, ramenant ainsi la discussion à une forme de transmission de savoir dénuée de toute intention persuasive, il serait néanmoins réducteur de conclure que la conversation présente un degré zéro de dialogicité en soutenant, d'une part, que la voix de Trifone se réduit à un monologue, et, d'autre part, que Giovanni se contente de se faire l'écho de cette parole savante. Le dialogue giannottien excède en effet le modèle d'un manuel didactique dialogué, dont l'origine peut être renvoyée aux *Partitions oratoires*⁴² de Cicéron conçues par l'Arpinate comme un abrégé méthodologique destiné à son fils. Dans le dialogue giannottien, qui affiche une visée clairement pédagogique, la fiction de l'oralité ne se limite pas à voiler une situation essentiellement monologique où Giovanni ne servirait que de résonateur au personnage principal : le paradigme de l'argumentation ici n'est pas celui de l'enseignement mais demeure celui de la discussion⁴³. La situation dialoguée suppose de la part de Trifone d'adapter le discours sur Venise en fonction de son interlocuteur, comme en témoignent les nombreuses traductions de termes vénitiens qui facilitent la compréhension de son exposition pour un Florentin et illustrent son souci de créer, non pas une fausse superposition entre la réalité des deux villes, mais un système d'équivalences et de différenciations grâce à la création d'un glossaire⁴⁴. En introduisant la présence de l'Autre, le

³⁹ « oltre la gravità de' costumi, egli è ripieno d'umanità e cortesia ; le quali cose producono negli animi di ciascuno grandissimo desiderio di lui ». Giannotti en outre souligne que le dialogue ne commence pas avant que « egli ebbe meco tutte l'accoglienze e l'offerte che s'usano tra quelli che mai non si sono veduti. » (*Ibid.*, p.33).

⁴⁰ « la varietà delle cose che voi ragionate, mi rinfresca sempre l'appetito. Oltre questo, la gravità della materia [...] mi tiene tanto attento, ch'ogni gran noia e fastidio mi convertirebbe in grandissimo piacere. » (*Ibid.*, p.142).

⁴¹ « io v'ho narrato l'ordine di questa Repubblica con quella brevità ed agevolezza che mi è stata possibile. » (*Ibid.*, p.150).

⁴² Les *Partitiones oratoriae* sont publiées pour la première fois en latin en 1472 à Rome, puis en vulgaire en 1545 à Venise.

⁴³ V. Cox constate combien le dialogue italien à la fin du siècle traduit un raidissement du genre qui emprunte de plus en plus souvent une forme d'argumentation monologique. Elle avance plusieurs hypothèses afin d'expliquer ce développement anti-humaniste du genre : premièrement les effets du Concile de Trente qui imposent la nécessité de présenter un point de vue auctorial fixe, deuxièmement la diffusion de l'imprimerie qui, en présentant les textes comme des objets clos et finis, entre en contradiction avec cette forme expressive ouverte et impose une conception de plus en plus didactique du genre, et enfin une recherche nouvelle d'ordre, de méthode et de systématisme qui est à rattacher au développement à Padoue d'un rigorisme aristotélien.

⁴⁴ Voir au sujet des traductions, les remarques de B. Migliorini : « la circolazione fra città e città, fra regione e regione, aperta per ciò che concerne le nozioni più elevate, per le quali del resto il lessico è già consolidato, è invece scarsissima per molti campi della vita pratica [...] come potrebbe il Bembo nelle sue lettere toccando ad istituzioni veneziane, dire altimenti che daia, piegeria, podestaressa, procuratie ? » (B. MIGLIORINI, *Storia della lingua italiana*, op. cit., p.388). On dénombre une trentaine de traductions du vénitien au florentin, introduites par des expressions telles que « noi chiamiamo, per usare i termini nostri, come dite voi, noi diciamo, secondo che voi dite ». Celles-ci concernent principalement la description

dialogue contraint Trifone non seulement à façonner son exposition des institutions vénitiennes en adoptant un système de correspondances linguistiques, mais également à s'interroger sur la réception de sa description auprès d'un jeune florentin et, dès lors, à adopter un regard critique sur le discours qu'il transmet. Le détour par l'altérité qui est propre à la fiction dialoguée engendre ainsi une situation particulière où le précepteur est amené à questionner sa propre vision du système institutionnel de la République. En effet, les répliques du jeune Florentin, bien qu'elles soient rares et le plus souvent très courtes, tendent à pointer du doigt les dysfonctionnements du système institutionnel vénitien présenté par Trifone. Le personnage de Giovanni semble dès lors bien loin du portrait proposé par Giorgione d'un élève docile au regard distrait : ici la perspicacité de l'élève suggère de déconstruire le discours de Trifone sans pour autant, toutefois, conduire à une remise en cause de l'autorité du maître qui ignore le plus souvent ces remarques. Les interventions de Giovanni soulignent deux phénomènes propres au système vénitien : la concentration du pouvoir entre les mains de la classe dirigeante et l'écart existant entre les idéaux sur lesquelles repose la République de Saint Marc et la réalité des pratiques politiques. Bien loin de traduire les objections de Giannotti – et à travers lui du milieu florentin en général – face au véritable fonctionnement des institutions à Venise, les répliques de Giovanni fonctionnent essentiellement comme une caisse de résonance, destinée à recevoir et à amplifier les débats constitutionnels en cours à Venise au moment de la rédaction (voir le paragraphe 3 de ce chapitre). La plasticité de l'écriture dialogique, contrairement à la forme rigide du traité, apparaît en somme comme un moyen de conserver une ambiguïté discursive concernant la représentation des institutions vénitiennes. La mise en scène dialoguée du discours sur Venise sert certainement ici à prévenir et à répondre aux réactions du lecteur ; cependant elle vise par ailleurs à assigner à ce dernier la possibilité de circuler librement au sein de l'échange sans nécessairement adhérer ni au discours édifiant du précepteur ni aux remarques sceptiques de l'élève. Par un jeu de miroir, le statut du narrateur silencieux renvoie au rôle assigné au lecteur, désigné comme spectateur d'une conversation dans laquelle il n'est pas appelé à adopter une position figée. Ainsi, le recours par Giannotti à une forme didactique permet, paradoxalement, d'échapper au modèle d'un dialogue fermé où dominerait le point de vue de Trifone, et de présenter un discours ouvert où le lecteur peut confronter une pluralité de positions⁴⁵.

En empruntant aux modèles classiques des procédés dialogiques distincts qu'il fait dialoguer entre eux sans jamais s'enfermer dans l'imitation d'une seule forme (selon une typologie qui distinguerait entre trois modèles, l'un polémique, un autre didactique et le dernier dialectique),

topographique de Venise et l'explication du système d'élection : deux sujets particulièrement difficiles à comprendre pour un Florentin à cause de leur technicité. Dans le premier cas, *Della Repubblica de' Vinitiani*, p.42-43 ; dans le second, *ibid.*, p.70, p.73, p.78, p.82, p.86, p.88, p.90, p.96, p.100, p.124, p.125 et p.139.

⁴⁵ La mise en évidence de la dimension dialogique du *Dialogo* permet de s'éloigner de l'analyse proposée par exemple par C. Forno qui, en insistant sur l'idée qu'il s'agirait d'un faux dialogue, range le texte giannottien parmi les dialogues utopiques.

Giannotti parvient à un usage hybride des exemples formels de l'Antiquité qui sont ici mis au service des intentions pragmatiques du texte⁴⁶. Les phénomènes de manipulation auxquels Giannotti soumet cette forme d'écriture permettent d'échapper à une exposition monologique où le lecteur serait appelé à recevoir un discours monolithique sur Venise et de souligner l'ambiguïté du texte. Si la mise en scène suggère d'envisager le *Dialogo* comme une divulgation des institutions vénitiennes à l'adresse des Florentins, la progression du discours indique en revanche que la situation dialoguée impose à Trifone – et, à travers lui, à l'ensemble du groupe dirigeant vénitien – d'interroger de façon critique le discours officiel sur le fonctionnement de la République. Au lieu de se présenter comme une description exaltante de Venise adressée à un jeune étranger, le *Dialogo* est également une invitation à revenir sur la perception du système républicain de Saint Marc nourrie par les Vénitiens⁴⁷. L'adoption par Giannotti de la forme dialogique revêt donc une fonction heuristique⁴⁸ dans la mesure où elle suggère de situer le portrait de Venise que le texte véhicule sous le signe d'un humanisme critique : le dialogue traduit ici une nouvelle conception du savoir politique qui se fonde, non pas sur la tradition perpétuée par les humanistes, mais sur une expérience individuelle et implique un mode de connaissance reposant sur l'échange et la confrontation des points de vue. Il s'agira, dès lors, de voir combien le discours de Trifone repose sur une conception dialogique du savoir où la recherche de la vérité s'appuie sur une confrontation constante entre des sources et des opinions diverses. L'analyse de la démarche cognitive de Trifone permettra alors d'émettre l'hypothèse que la présentation des institutions vénitiennes met en abyme la dimension dialogique formelle du texte, et qu'il existe, en d'autres termes, un dialogue dans le dialogue.

I.3 La mise en abyme du dialogue : l'éclectisme des sources

L'exposition par Trifone des institutions vénitiennes repose sur une prise de position méthodologique mettant en scène un débat, ou des conceptions antagonistes de l'écriture historique, au sein de la tradition humaniste, comme en témoignent d'une part la sélection des sources et, d'autre

⁴⁶ P. Floriani, F. Tateo et A. Godard ont, chacun à leur tour, mais avec des intentions distinctes, souligné combien les auteurs de dialogues à la Renaissance entretiennent avec les modèles classiques un rapport fait de ruptures et de continuités. Dans ce cas, le classicisme, bien loin de se réduire à une recherche archéologique et à un choix formel en fonction de modèles normatifs, est mis au service des intentions du texte, définies en fonction d'une expérience présente individuelle. Le dialogue serait ainsi le lieu d'une expérience empirique mettant les modèles classiques au service d'une expérience présente.

⁴⁷ Dans cette perspective, le *Dialogo* apparaîtrait moins comme le reflet d'une conversation réelle, que comme une projection idéalisée d'une possible interaction entre les cercles lettrés vénitiens et florentins. L'idée selon laquelle les dialogues ne renverraient pas à des pratiques de sociabilité effectives, mais correspondent à une modélisation idéale des rapports intellectuels de ces cercles a été exposée par V. De Caprio.

⁴⁸ Pour une étude du rapport entre fiction et savoir, F. AÏT-TOUATI, « Penser le ciel à l'âge classique. Fiction, hypothèse et astronomie de Kepler à Huygens », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010/2, 65^e année, p.325-344.

part, le choix d'une démarche cognitive alternative qui, ainsi que nous allons le voir, court-circuite le système classique de représentation de la République de Venise.

C'est d'abord de façon négative que Trifone qualifie sa description puisque le dialogue s'ouvre sur une déclaration polémique à l'encontre de ce que l'on nommera l'historiographie officielle de Venise (tout en reconnaissant le caractère anachronique de cette expression puisque la charge publique est institutionnalisée durant les années de rédaction du dialogue⁴⁹), et en particulier à l'encontre d'Antonio Sabellico (1436-1506), considéré comme le premier historiographe de la République⁵⁰. L'historiographie moderne a déjà eu l'occasion de relever les inexactitudes et les imprécisions présentes dans *l'Historiae rerum Venetarum ab urbe condita* (1487) et le *De Venetis magistratibus* (1488). Ici, les reproches adressés à Sabellico concernent essentiellement deux aspects : la nature de sa description « qui ne dépeint pas devant les yeux des lecteurs la forme, la composition et le tempérament de cette République », et le fait de privilégier dans le compte-rendu de son histoire, les événements militaires et politiques en « laiss[ant] de côté de nombreuses autres choses »⁵¹. C'est donc principalement en opposition par rapport à ce modèle historiographique, dont le succès auprès de la classe dirigeante vénitienne tient plus à sa fonction de propagande politico-culturelle qu'à la validité de ses assertions, que Trifone situe son discours afin de se démarquer de la rhétorique apologétique encouragée par le gouvernement⁵². Au lieu de se limiter à dessiner la forme

⁴⁹ La nomination du premier historien officiel date de 1516. Cela ne signifie pas, toutefois, qu'une historiographie officielle n'existait pas à Venise auparavant puisque cette tradition remonte au dogat d'Andrea Dandolo. Cependant, au cours du XIVe et XVe siècle, la charge d'historien officiel était confondue avec celle du chancelier de la République : c'est seulement à la suite des bouleversements provoqués par la guerre de Cambrai que l'écriture de l'histoire de la République devient une affaire d'état et se trouve organisée par le pouvoir public avec la création d'une charge officielle. Sur la naissance et le développement de l'historiographie officielle à Venise, F. GAETA, « Storiografia, coscienza nazionale e politica culturale nella Venezia del Rinascimento », op.cit. ; A. VENTURA, « Scrittori politici e scritture di governo », in *Storia della cultura veneta*, Vol. III/1, op. cit., p.513-563 ; A. PERTUSI, *La storiografia veneziana fino al secolo XVI*, op. cit. ; F. GILBERT, « Biondo, Sabellico, and the beginnings of the Venetian official historiography », in *Florilegium Historiae, essays presented to W.K. Ferguson*, sous la dir. de J. G. Rowe et W. H. Stockdale, Toronto, 1971, p.275-293 ; G. COZZI, « Cultura politica e religione nella 'Pubblica Storiografia' veneziana del Cinquecento » op. cit.

⁵⁰ Sur la fonction d'historiographe d'Antonio Sabellico, voir la note précédente. Si Sabellico a pu être considéré comme le premier historiographe officiel, cette hypothèse repose uniquement sur le privilège d'impression qui lui est personnellement accordé par la Seigneurie en 1486, ainsi que sur la référence à ses écrits contenue dans la nomination en 1516 d'Andrea Navagero chargé, en qualité d'historiographe officiel, d'écrire « da poi el fin de le deche Sabellice ».

⁵¹ Pour les déclarations polémiques à l'encontre de Sabellico : « alcuni de' nostri istoriografi (e, per non vi nascondere cosa alcuna, tra questi è M. Antonio Sabellico : alla presenza d'altri non l'avrei nominato, per non parere di biasimare chi ha con grandissima eloquenza illustrato le cose nostre) » ; « per dire la mia opinione, questo libro di M. A. Sabellico non è di molta utilità : perciocché, ancora ch'egli racconti in esso tutti i vostri magistrati, nondimeno egli non dipinge dinanzi agli occhi de' lettori la forma, la composizione, il temperamento di questa Repubblica » ; « io sono di contraria opinione non solo al Sabellico [...] ma ancora universalmente a molti altri » ; « notate che quando io allego le nostre memorie, io non intendo le *Istorie* del Sabellico, o d'altri che siano divulgate ; perciocché costoro hanno lassato indietro molte cose, delle quali io forse maggiore stima faccio che di quelle ch'hanno scritte » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.36, p.37, p.46 et p.56).

⁵² Si les écrits de Sabellico reçoivent un accueil favorable auprès du groupe des dirigeants, soucieux de nourrir l'orgueil national des Vénitiens grâce à une reconstruction élogieuse de l'histoire de la République, le texte est l'objet des critiques véhémentes des humanistes vénitiens qui condamnent les erreurs et imprécisions de Sabellico – qui rédige en moins de quinze mois (janvier 1485-mars 1486), trente-trois livres de l'histoire de Venise – ainsi que la superficialité avec laquelle il traite les sources historiques. A. Pertusi souligne que ce texte représente « una frattura fra l'ambiente degli umanisti seri, che ne sentivano tutte le carenze storiografiche, e quello dei politici, per così dire che ammiravano in essa soprattutto la parte di propaganda o di pubblicistica espressa in un latino abbastanza brillante tale da fare breccia nelle corti più umanisticamente impegnate. » (A. PERTUSI, *La storiografia veneziana fino al secolo XVI*, op. cit., p.331).

constitutionnelle de Venise, l'originalité de l'exposition de Trifone réside, premièrement, dans la mise en scène de la mécanique institutionnelle qui, partant de la métaphore classique de l'État comme corps, met en lumière non pas la nature singulière des magistratures, mais le rapport existant entre ses membres, à savoir l'articulation (*la colliganza*) entre chaque institution afin d'échapper à une représentation figée. Les renvois constants au sein des répliques de Trifone à ce qui précède ou ce qui suit, sont des indices discursifs d'une conception organique du gouvernement. Le recours par Giannotti à une forme particulière d'écriture, le dialogue, semble ainsi répondre à une conception spécifique du fonctionnement étatique : la conversation, tout en imposant un ordre du discours et un fil linéaire capable de guider l'exposition, autorise par ailleurs un déroulement tortueux de la description qui admet les phénomènes de recoupements, d'aller-retours et de digressions permanentes, contrairement au traité où l'absence de spontanéité de la parole et de flexibilité de l'écriture requiert une exposition plus ordonnée et cohérente. Deuxièmement, Trifone fait dépendre la compréhension du système institutionnel de la recomposition de son histoire sur la base de sources inédites : les informations recueillies par Trifone « ne se lisent pas dans les histoires qui sont communes à tous ; mais dans certains commentaires qui se trouvent dans les maisons privées des gentilshommes »⁵³. En refusant de considérer les histoires officielles comme une source privilégiée, Trifone prend ses distances par rapport à une tradition historiographique afin de proposer une description plus concrète des dynamiques institutionnelles à Venise.

Une fois n'est pas coutume, l'analyse de l'approche méthodologique privilégiée dans le *Dialogo* suppose de confondre la voix auctoriale et les déclarations des personnages⁵⁴ car, dans un cas comme dans l'autre, la connaissance du système institutionnel s'appuie sur trois sources particulières : la lecture des histoires vénitiennes, la conversation avec des personnalités vénitiennes⁵⁵ et la visite des espaces politiques de la ville⁵⁶. Il est possible de distinguer parmi les « commentaires et mémoires » auxquelles renvoie Trifone⁵⁷, trois types de documents particuliers. D'une part, les documents officiels

⁵³ « La qual cosa non si legge nell'istorie che sono a tutti communi ; ma in alcuni commentari che nelle private case de' nostri gentiluomini si trovano : tal che, chi non è molto curioso nel ricercare le nostre antiche memorie, resta ignorante di molte cose degne d'essere intese e considerate » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.66).

⁵⁴ Notons la résonance entre la déclaration préliminaire de l'auteur dans la lettre de dédicace « Volendo io intendere i principii, gli accrescimenti e l'ordinazione, fui costretto leggere tutte le loro istorie ; appresso, uomini pratici in quel vivere, ora d'una cosa ora d'un'altra, domandare ; e molto ancora personalmente visitare » (*Ibid.*, p.30) et l'affirmation par exemple de Giovanni « Ho domandato poi quando d'una cosa, quando d'un'altra : ma, per quello ch'io abbia letto e domandato, non ho raccolto a punto come fatta sia l'amministrazione di questa vostra Repubblica. » (*ibid.*, p.37).

⁵⁵ Les renvois à ces conversations sont signalés dans le discours de Trifone par des expressions telles que « secondo ch'io ho sentito », « altre volte ho sentito ragionare », « secondo che alcuni dicono », ou par des formulations encore plus explicites « non ha molti mesi, che io parlando con uno vostro gentiluomo » (*ibid.*, p.48).

⁵⁶ Voir en particulier les descriptions topographiques de deux lieux symboliques de la République de Saint Marc, la salle du Grand Conseil (*ibid.*, p.72-73) et l'Arsenal (*ibid.*, p.146-148), que Trifone fait reposer sur une observation directe comme en témoigne l'apparition dans le texte de la première personne du singulier qui prend en charge la description (« trovai...io vidi »). Il conclut par ailleurs la présentation de l'Arsenal par une invitation : « Voi andrete a Vinegia, e tra l'altre cose andrete a vedere questo Arsenale ; dove voi vedrete tutto quello che io v'ho detto, e molte altre cose ancora. » (*ibid.*, p.148).

⁵⁷ Voir la récurrence de ces renvois : « per quanto si puote dalle nostre memorie ritrarre... tutte le nostre memorie che alle mie mani sono pervenute, dicono che » ; « secondo che io ho trovato in alcuni commentari » ; « Oltra questo, l'autorità de'

du gouvernement, comme par exemple les Privilèges de Vitale Michiel⁵⁸, collectionnés par les nobles vénitiens dont les bibliothèques, considérées comme des archives servant la formation politique des plus jeunes, regorgent d'actes publics⁵⁹. D'autre part, les histoires de Venise éditées, comme par exemple *l'Istoria* de Bernardo Giustinian⁶⁰. Enfin, les chroniques privées des familles vénitiennes, comme par exemple le fragment montré par Leonico⁶¹, qui proposent une reconstruction retrospective de l'histoire collective de la République⁶². Au sein de cette dernière catégorie d'écrits, qui étaient le plus souvent anonymes et qui circulaient abondamment sous forme manuscrite parmi le patriciat produisant ainsi un phénomène de sédimentation progressive du savoir grâce aux procédés de transcriptions et d'additionnements, il est possible également de placer les *diarii*, soit l'enregistrement quotidien des faits proposé par les nobles vénitiens, comme par exemple la *Cronaca* de Michiel⁶³. La matière sur laquelle s'appuie la reconstruction du fonctionnement vénitien par Trifone intègre donc, non pas la narration des *res gestae* des histoires officielles, mais des sources de première main, en particulier les chroniques et les annales de la ville. Force est de constater alors l'écart qui sépare l'exposition de Trifone des déclarations d'intention de l'historiographie publique vénitienne naissante dont le principal objectif consiste justement à évincer progressivement le modèle des annales et des chroniques, au profit de grandes fresques historiques. Alors que le document de nomination du premier historiographe officiel, Andrea Navagero (1483-1529), rappelle en 1516 la nécessité de fonder l'histoire non pas sur « des chroniques et des annales grossières et disparates, trop concises et peu fiables, mais sur des histoires riches, authentiques et élégantes [...] ornées d'éloquence »⁶⁴, c'est justement sur cette documentation abondante que repose l'exposition de Trifone. Il est ici possible de

nostri commentari è contraria a questa opinione » ; « in tutte le nostre memorie non truovo notizia alcuna » ; « nell'antiche nostre memorie » ; « Per quello ch'io ho trovato ne' nostri commentari ». (*Ibid.*, p.55, p.57, p.58, p.60, p.67 et p.110).

⁵⁸ « si come in alcuni privilegi di Vitale Micheli, i quali non ha molti giorni [...] mi furono mostrati » (*Ibid.*, p.61).

⁵⁹ D. RAINES, « L'Archivio Familiare strumento di formazione politica del patriziato veneziano », *Accademie e Biblioteche d'Italia*, vol.64, n.4, 1996, p.5-38 : « La biblioteca familiare veneziana era uno strumento di lavoro di prim'ordine : in essa confluivano liste di tutte le magistrature, esempi di relazioni di rettori ed ambasciatori descrivente città e paesi, commissioni ducali, materiale militare, amministrativo, economico di ogni tipo, a seconda delle cariche tenute dai membri della famiglia. ».

⁶⁰ « come afferma messer Bernardo Giustiniano nell'undecimo della sua *Istoria* » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.56).

⁶¹ « Truovo adunque in quel fragmento ch'io ebbi da Leonico nostro » (*ibid.*, p.60).

⁶² Ces chroniques ne doivent pas être confondues avec la tradition des *scritti di famiglia* d'origine florentine. Sur ce point, voir E. J. GRUBB, *Family Memoirs from Venice 15th - 17th centuries, contribution of A Bellavatis*, Comitato per la Pubblicazione delle Fonti relative alla Storia di Venezia, Viella, 2009, qui explique en ces termes l'absence à Venise d'une telle tradition : « the paucity of Venetian libri di famiglia, compared with the corpus available from Florence and a few other cities, procedes from a cultural preference for public and collective record-keeping which derived from a more compact ruling body and which, in turn, provided a strong disincentive to the compilation (or preservation) of single family memoirs. » (p.XIV).

⁶³ La thèse d'une continuité entre les *Cronache* et les *Diari*, est proposée par C. NEERFELD, « *Historia per forma di diaria* » *La cronachista veneziana contemporanea a cavallo tra il Quattro e Cinquecento*, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Venise, 2006.

⁶⁴ Le document officiel de la nomination de Navagero en 1516 se trouve in ASV, Consiglio de Dieci, Misti, reg.39. Le document rappelle combien « la reputation » fut toujours « un dei principal fundamenti de cadaun stado » et souligne donc la nécessité de « conservarla cum ogni mezo, et non solamente a si medemi mediante i preclari et memorandi fasti, ma etiam a la posterità la memoria di quelli, perpetuandola non cum el mezo de compendiose incerte varie et rude cronice et annali ma de certe autentiche elegante et floride historie, le quali quanto più sonno state da i scriptori, cum gran premio d'oro azio conducti, ornate de elegantia et eloquentia, da le qual do parte, etiam senza alteration de la verità, le cose narrate recevono augumento et se fanno piu illustre tanto hanno data mazor extimation a le poentie. ».

supposer que la conception de l'écriture historique attribuée à Trifone par Giannotti présente une certaine vraisemblance historique dans la mesure où Sperone Speroni (dans le *Discorso della Istoria*) assigne au Vénitien une réflexion semblable concernant l'utilisation des annales comme source documentaire⁶⁵.

Ce qui caractérise la description proposée par Trifone dans le *Dialogo* n'est pas seulement la nature singulière des documents auxquels il fait appel, mais le tissage méticuleux qu'il propose de ces sources hétéroclites. La légitimité de l'enquête menée par le Vénitien semble se fonder sur la confrontation du plus grand nombre possible de sources qui sont ici citées, discutées, ou simplement alléguées. Celles-ci relèvent à la fois de la consultation de documents officiels ou privés, de croyances légendaires ou de l'opinion commune (comme en témoigne la récurrence d'expressions génériques telles que « *costantissima fama è che* » ou « *dicono che* »), de témoignages directs de contemporains, ainsi que d'observations personnelles. Recomposer la liste complète de ces sources apparaît une opération vaine dans la mesure où le croisement des documents et la lecture critique dont ils font l'objet interdisent tout effet de citation⁶⁶ : le métissage de la documentation sert avant tout ici à la mise en place d'une structure logique qui, sur la base d'une confrontation entre des sources diverses, procède par hypothèses successives et suppose, en dernière instance, un acte interprétatif singulier⁶⁷. Le discours du Vénitien illustre une certaine conception épistémologique où la vérité ne semble pouvoir être approchée qu'à partir de tâtonnements progressifs, en excluant les compromis plaisants et les mélanges confus et en privilégiant une analyse précise et pondérée des probabilités⁶⁸. À titre

⁶⁵ S. SPERONI, « *Discorso della Istoria, Fragmenta* », op. cit. À propos de ce texte, voir J.-L. FOURNEL, « *Il Dialogo della Istoria : dall'oratore al religioso* », *Filologia veneta*, n.2, Editoriale Programma, Padoue, 1989, p.139-168. Il est utile de souligner que, dans le dialogue de Speroni, Trifone attribue aux annales un rôle spécifique au service de la cité puisque celles-ci représentent des « *specchi ove ella miri se stessa, e avvisando quel che ella fu quale essa debba al presente, e quanto spero dello avvenire, possa vedere e antivedere facilmente* ». Trifone, dès lors, recommande que certains de ces documents demeurent secrets, en particulier aux étrangers, car « *troppo può nocere allo inimico, che sa spiare in alcuna guisa la sua natura e li suoi costumi* ». Nous pouvons supposer que dans le dialogue giannottien, Trifone médiatise les informations recueillies afin de ne pas délivrer à l'étranger Giovanni des renseignements qui menaceraient la sécurité de la République. Malheureusement, cette hypothèse ne peut être vérifiée car, comme nous le verrons, une analyse comparée du discours de Trifone et des documents sur lesquels il s'appuie, ne peut être réalisée.

⁶⁶ Parmi les chroniques qui pourraient constituer l'ossature de la description de Trifone et que nous déjà avons citées, rappelons les *Memoriali* de Marsilio Giorgi ; la *Cronaca* d'Andrea Dandolo ; les *Memoriali* de Marcantonio Michiel ; *La Vita dei Dogi* et le *De Origine, situ et magistratibus* de Sanudo. G. Sanesi est le seul à avoir accordé une attention particulière aux sources du *Dialogo*. Toutefois son approche pêche par son caractère trop consciencieux dans la mesure où il procède à une étude comparée du texte et des chroniques vénitiennes. Face à l'échec de cette analyse il conclut : « *L'opera del Giannotti è dunque un qualche cosa di nuovo, di non tentato prima di lui, e si potrebbe paragonare ad un fiume che, quantunque alimentato dall'acqua di molti rigagnoli, tuttavia sembra che viva di vita propria.* » (G. SANESI, *La vita e le opere di Donato Giannotti*, op. cit., p.115).

⁶⁷ En cas de doute, Trifone déclare modestement : « *di queste cose che mi domandate, io non ho notizia particolare : pure vi dirò quello ch'io penso che sia vero* » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.64). Son argumentation se construit également sur la confrontation d'hypothèses, comme par exemple concernant la date de création du Conseil des Dix où Trifone oppose une hypothèse qui situe la naissance de cette magistrature durant la fin du XIIe siècle, et une autre qui la situe à la charnière entre le XIIIe et XIVe siècle.

⁶⁸ À ce titre, l'expertise de Trifone avoisine l'enquête archéologique de Bernardo Giustinian – la seule source publiée citée dans le *Dialogo* – où la reconstruction de l'histoire de Venise s'appuie sur la théorie du *probabilis*, c'est-à-dire sur une évaluation objective des faits sur la base de preuves concrètes. Il convient cependant de ne pas oublier que les intentions de la description du *Dialogo* s'éloignent de la fonction éthique et politique attribuée par Giustinian à son texte où la

d'exemple, lors de la description du Grand Conseil vénitien, étant donnée la multiplication d'informations contradictoires concernant sa création, Trifone fait appel à une lecture croisée des sources afin de permettre la formulation d'hypothèses, soit d'« opinioni » validées scientifiquement⁶⁹. La répétition du verbe « conietturare » indique ici la logique déductive sur laquelle repose l'enquête de Trifone, mais aussi la nécessité dans laquelle il se trouve, après avoir analysé les différents paramètres d'une question, de devoir prendre un risque interprétatif⁷⁰.

Un exemple de la façon dont l'auteur travaille sur les sources, au cours de la phase préparatoire à l'écriture, est offert par une copie de l'édition (Froben, Basilea, 1531) des œuvres de Flavio Biondo (1392-1463) appartenue à Giannotti et annotée de sa main, aujourd'hui conservée auprès de la Bibliothèque de l'Université de Florence⁷¹. Les marginalia qui encadrent *L'Historiarum ab inclinatione romanorum imperii*, composée de 31 livres retraçant l'histoire de la fondation des peuples et villes modernes depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à l'époque contemporaine de Biondo, ont essentiellement une fonction de repérage chronologique⁷². Alors que dans les deux premières décades qui couvrent une période de plus de mille ans, le récit est ponctué de dates, les interventions en marge de Giannotti proposent une personnification des périodes historiques en renvoyant tour à tour à l'élection d'empereurs et de papes, de façon à créer un double système de périodisation que l'on

rationalisation de l'histoire de la République est mise au service de la célébration de Venise. Le *De origine urbis Venetiarum* est, ainsi que l'a souligné F. Gaeta, « la prima organica e moderna esegesi politica di Venezia » dans la mesure où la reconstruction documentée repose sur une recherche archéologique et érudite (F. GAETA, « Storiografia, coscienza nazionale e politica culturale » op. cit., p.662). Pour A. Pertusi, « senza tema di sbagliare si può definirla il primo esempio di critica storica approfondita sulla base delle testimonianze superstiti » (A. PERTUSI, *La storiografia veneziana*, op. cit., p.309).

⁶⁹ Remarquons, dans ces quelques pages, la multiplication des renvois en incise à des sources disparates : « per quanto si puote dalle nostre memorie ritrarre ; per quel che si può comprendere ; secondo l'opinione comune ; tutte le nostre memorie che alle mie mani sono pervenute, dicono che ; chi legge le nostre memorie ; secondo che io ho trovato in alcuni commentari ; l'autorità de' nostri commentari è contraria a questa opinione ; secondo alcuni ; molti istorici dicono che ; quegli adunque i quali dicono che ; per quello che si puo comprendere ». Ce procédé permet finalement la formulation d'hypothèses : « credo fermamente che ; quello che m'induce in questa opinione, è che ; quello che conferma ancora la mia opinione, è che ; sono indotto a credere così da ; dico che io stimo che ; io vi dirò quello ch'io penso che sia vero ». Giovanni peut ainsi conclure : « molte cose ho intese degne di notizia, e non secondo l'opinione di molti altri [...] basta avere inteso la vostra opinione ; e crederò ch'ella sia vera insino a tanto che altro non intenda che meglio mi paia » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.55-63).

⁷⁰ « Laonde noi possiamo conietturare che » ; « si come noi v'abbiamo, con tutte quelle ragioni e conietture che trovare potemo, dimostrato » ; « Si come noi per molte conietture abbiamo dimostrato » ; « Ma questa è tutta coniettura ; perciocché, com'ho detto, non ne ho certezza alcuna » (*ibid.*, p.50, p.63, p.65 et p.67). Concernant le verbe « conietturare » au sein des textes politiques florentins du XVI^e siècle, voir J.-L. FOURNEL, « Au-delà de l'expérience, la conjecture et l'opinion », *Catégoriques*, en cours de publication ; ainsi que l'analyse de ce terme dans les écrits de Guicciardini proposée par H. MIESSE, *Il carteggio di Francesco Guicciardini. Laboratorio della lingua e delle idee politiche*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Liège, sous la dir. de P. Moreno, Liège, 2013, p.241-292.

⁷¹ *Blondi Flavii Forliuensis De Roma triumphante libri decem, priscorum scriptorum lectoribus utilissimi, ad totiusque Romanae antiquitatis cognitionem pernecessarii. Romae instauratae libri 3 Italia illustrata Historiarum ab inclinatio Rom. imperio decades 3. Omnia multò quàm ante castigatiora*, in Università di Firenze, Biblioteca Umanistica Lettere, Fondi Libri rari, LTI 11 7 1 RARI. Sur la page de titre apparaît « Donati Janoctii ». La copie de cette édition annotée est signalée par P. VILLARI, *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi*, op. cit., t.III, p.223. Concernant Flavio Biondo, nous renvoyons à R. FUBINI, DBI, vol.10, 1968, pour toute référence bibliographique.

⁷² L'édition in-2° publiée par Froben en 1531 est divisée en deux sections. La numérotation des pages reprend à zéro pour *L'Historiarum Ab Inclinatione Romanorum Libri XXXI*, p.1-578. La Décade 1 couvre la période 410-janvier 754 ; la Décade 2 va de l'année 754 à l'élévation au pontificat de Jean XXIII en 1410 ; la Décade 3 est consacrée aux années 1402 (retour sur la mort de Gian Galeazzo)-novembre 1439 ; et enfin la dernière Décade qui ne contient que deux livres ne traite que des années 1440 et 1441. L'ouvrage couvre ainsi prioritairement la première moitié du XVe siècle.

rencontre également dans le *Dialogo* où la référence aux dogats qui se succèdent substitue (ou accompagne) le renvoi à des dates précises⁷³. Parmi ces annotations qui jalonnent le texte afin d'en faciliter la lecture et permettre une consultation rapide de son contenu, les interventions de Giannotti visent à mettre en évidence les passages consacrés à l'histoire de Venise⁷⁴. Or, une étude comparée des deux textes révèle la prise de distance du Florentin à l'égard des informations transmises par Biondo. Concernant, par exemple, la fondation de la cité vénitienne, contrairement à l'hypothèse proposée par Biondo (reprise dans le *De origine et gestis Venetorum* et *l'Italia illustrata*) qui situe l'acte de création en 456, Giannotti se range du côté de la tradition vénéto-padouane des chroniqueurs, inaugurée par Giovanni da Nono et Jacopo Dondi, perpétuée par Dandolo et de Monacis, qui fixent le moment de la fondation du Rialto en 421⁷⁵. Au même titre, contre l'affirmation de Biondo selon laquelle Venise se rend face à l'invasion de Pépin le Bref, Giannotti, en accord avec l'ensemble de la tradition des chroniques vénitiennes, affirme que le roi franc est « battu et défait » avant de pénétrer dans la ville⁷⁶. Ainsi, alors que dès la fin du XVe siècle les historiens aussi bien florentins que vénitiens puisent dans le travail de Biondo des informations factuelles, Giannotti, contrairement par exemple à Machiavel qui dans les *Istorie fiorentine* reprend des passages entiers de *L'Historiarum ab inclinatione*, soumet l'édition de 1531 à une lecture critique⁷⁷. Cette approche particulière de l'écriture historique,

⁷³ Dans le *Dialogo*, en particulier dans les pages qui traitent de la création des principales magistratures, les dates de fondation ou de réforme des institutions sont généralement accompagnées d'expressions telles que « sotto il Dogado di », « ai tempi di », etc. (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.46-77). Par ailleurs, si Biondo propose une chronologie « annus ab inclinatio imperii » (en situant l'année de la chute de l'empire romain en 421), le discours de Trifone suit parfois une datation « ab urbe condita ». Dans les deux textes, cependant, ce système est rapidement abandonné au profit du calendrier de l'Incarnation.

⁷⁴ Dans la Décade I, Livre 3, par exemple, les pages 31 et 41, toutes deux consacrées à la fondation de Venise, sont mises en évidence par Giannotti grâce à des pointillés en marge. Dans le premier cas, on lit : « Venetiarum origi. – Fines Venetie » ; dans le second cas, Giannotti souligne « Ep. Theodati regis quam ad Tribanus venetos scripsit ». Ce même procédé se retrouve dans la Décade II, livre 1, p.152 où le passage consacré à l'invasion par Pépin le Bref des territoires d'Italie centrale (fin VIIIe siècle) est surligné et signalé par l'expression « Nota quis imitaem Pipinus dono dedit Romano Pontefici ». Selon Biondo, l'invasion par Pépin de la ville d'Eraclea explique la seconde vague d'immigration de familles patriciennes vers la Lagune au moment de la fondation de la ville. Enfin, Décade II, livre 1, p.164, en marge du passage consacré à la question du transfert de la souveraineté de Venise au début du IXe siècle entre l'empire byzantin et l'empire d'Occident, Giannotti annote « Divisio imperii Romani a Constantinopolitano ; Veneta urbi à Carolo Magno et ab imperatore Constantinopolitano libertas decernitur ».

⁷⁵ F. Biondo se déclare ouvertement contraire à la thèse proposée par les chroniqueurs vénitiens : « Quin soleo mirari, quia adductus ratione Laurentius monachus [Lorenzo de Monacis], patria Venetus scriptor ut in aetate sua egregius, affirmaverit eius urbis fundamenta VII. kal. Aprilis anno primo atque vgesimo supra quadringentesimum salutis fuisse iacta. » (F. BIONDO, *L'Historiarum ab inclinatione romanorum imperii*, Décade I, livre 3, p.42-43). En revanche, Trifone affirme : « I primi fondamenti della Città dicono essere stati gittati da' Padovani in su'l Rialto essendo gli anni della salute pervenuti al numero di 421 » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.46). Concernant la lecture de Biondo par les historiens vénitiens, R. BERSI, « Le fonti della prima Decade delle "Historiarum venetarum" del Sabellico », *Nuovo Archivio Veneto*, n.s.XIX, p.422-460 et n.s.XX, p.115-162, 1910 ; G. COZZI, « Marin Sanudo il Giovane : dalla cronaca alla storia », in *Ambiente Veneziano, Ambiente veneto, Saggi* Marsilio, Venise, 1997, p.87-108 ; A. PERTUSI « Gli inizi della storiografia umanistica nel 400 », in *La storiografia veneziana fino al secolo XVI*, op. cit., p.269-332 ; A. CARILE, « Le origini di Venezia nella tradizione storiografica », in *Storia della cultura veneta*, op. cit., p.135-166.

⁷⁶ F. Biondo (Décade II, livre 2, p.166) refuse la légende « transmise par les documents des Vénitiens » selon laquelle la cavalerie du roi Pépin est défaite par les forces vénitiennes : « seul un fou peut croire et écrire cela ». En revanche, Trifone affirme : « Pipino, figliuolo di Carlo Magno, [...] temerariamente ardi, con un'armata la quale egli aveva ordinato a Ravenna, assalire la nostra Città : ma egli sortì quel fine che meritava la sua stolta impresa : perciocché da' nostri maggiori, con gran suo vituperio, fu rotto e sconfitto. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.42).

⁷⁷ Le premier à avoir insisté sur la dérivation du premier livre des *Storie fiorentine* de Machiavel, de l'ouvrage de Biondo, est P. VILLARI, *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi*, op. cit., t.III, p.203-227.

fondée sur un examen méthodique et comparatif des sources, que l'auteur attribue, dans la fiction du dialogue, au personnage de Trifone, doit cependant être renvoyée à la lecture par Giannotti de Biondo, considéré comme le principal « architecte de l'histoire moderne » dans la mesure où son récit repose sur une démarche philologique érudite, c'est-à-dire sur la consultation de documents de première main systématiquement soumis à un examen attentif. Sans reprendre la thèse désormais vieillie de Fueter qui distingue chez les humanistes du XVe siècle entre une « école rhétorique » de l'écriture de l'histoire dont l'objectif vise la qualité formelle et la mise au service des autorités publiques, et une « école scolastique et érudite » attentive à la chronologie, fondée sur une lecture méthodique des sources et indifférente à la forme⁷⁸, il s'agit de reconnaître que les écrits de Biondo marquent une césure et inaugurent une nouvelle conceptualisation de la compréhension historique qui est reprise dans le *Dialogo*. Ici, l'exposition du fonctionnement institutionnel vénitien met en scène une conception dialogique du savoir où la connaissance s'engendre, non pas à partir de la discussion entre les deux personnages, mais grâce à une critique des autorités qui permet de combiner une pluralité de points de vue et de confronter des opinions diverses. Le discours de Trifone, fondé sur la confrontation de sources disparates, apparaît ainsi comme une mise en abyme de la structure dialogique du texte : une mise en dialogue de points de vue distincts qui fait écho au dialogue entretenu par les deux personnages. Dès lors, le caractère dialogique du texte ne saurait simplement renvoyer à une forme littéraire mais recouvre une acception herméneutique.

* * *

Le recours à une écriture dialogique ne saurait donc se réduire à un choix formel, ni à l'idée que cette forme expressive se limite à traduire un lien fondamental entre la sociabilité des lettrés et leur production intellectuelle. La mise en scène de la conversation entre Giovanni et Trifone permet de dessiner l'horizon de réception du texte en suggérant l'adoption d'un cadre d'analyse nouveau pour l'examen des institutions de Venise, qui se situerait à la fois dans la continuité et en porte-à-faux par rapport à la tradition humaniste. Cette forme spécifique d'écriture, qui permet de conserver la trace des dialogues (réels ou silencieux) avec les Autorités (les Anciens, les érudits et les hommes de pratique) qui forment le substrat de l'écriture, indique, par ailleurs, la volonté de Giannotti de privilégier une conception inédite du savoir politique. Les deux prochains chapitres chercheront à

Cette étude a été approfondie ensuite par L. LA ROCCA, *Il primo libro delle Storie fiorentine di N. Machiavelli e del parallelismo con le Decadi di F. B.*, Palerme, 1904 ; et D. HAY, « Flavio Biondo and the Middleages », *Proceedings of the British Academy*, vol. XIV, 1959, p.97-125, qui propose une liste de l'ensemble des auteurs du *Quattro-Cinquecento* qui recourent au texte de Biondo.

⁷⁸ E. FUETER, *Storia della storiografia moderna*, (1^e ed. 1911) trad. d'Altiero Spinelli, Riccardo Ricciardi, Milan-Naples, 1970 p.138-144. Pour une critique de cette approche et une analyse de la façon dont le paradigme interprétatif de Fueter a conditionné la lecture des écrits historiques des humanistes du *Quattrocento*, voir l'article cité précédemment de D. Hay.

démontrer combien cette conception dialogique du savoir façonne l'image de Venise que le texte véhicule en autorisant un traitement moderne de la pensée politique et de l'écriture de l'histoire qui se situe à la confluence de deux traditions, florentine et vénitienne. En effet, si les premières décennies du XVI^e siècle marquent un moment de crise qui induit, à Florence et à Venise respectivement, un renouvellement du discours politique et, par conséquent, de l'écriture de l'histoire de chaque ville, le *Dialogo* en s'inscrivant dans ce double horizon se présente comme une réflexion républicaine hybride où l'écriture des institutions vénitiennes adopte une approche à la fois historique et présentiste.

II - L' « Historicisation du mythe »¹

En annonçant, dès l'*incipit* du dialogue, la description des « belles lois, des parfaites constitutions, et du *temperamento* prudent » de la République, Trifone semble inscrire son argumentaire sur la reprise des *topoi* du mythe vénitien : la célébration de la longévité des institutions, fruit d'un acte législateur divin, et l'éloge de la concorde des citoyens comme garantie de la stabilité constitutionnelle. La reconnaissance de la *libertas* de Venise, entendue à la fois comme indépendance face aux autres États et comme forme particulière du gouvernement républicain (le *vivere libero*) semble au centre du discours. Toutefois, l'affirmation selon laquelle « ma République [...] est plus belle qu'elle ne le fut jamais » signale un écart vis-à-vis de la tradition et manifeste l'introduction d'une mise à distance historique². Bien plus qu'un discours édifiant sur Venise, l'exposition de Trifone vise à comprendre et à expliquer pourquoi « un gouvernement, qui a duré si longtemps sans jamais être opprimé ou vaincu par une altération intérieure, a été ordonné avec une grande sagesse et une grande prudence ». Contrairement à la présentation de tableaux synchroniques des traités vénitiens, l'exposition de Trifone propose une histoire du système institutionnel : la description de chaque institution s'articule autour de la reconstruction de ses origines, de la mise en évidence des modalités de son évolution, et enfin de la présentation de ses fonctions.

Il s'agira, dès lors, de s'interroger ici sur les modalités de l'analyse historique proposée par Trifone afin de voir dans quelles mesures cette approche particulière conduit à un renversement du mythe par le biais d'une manipulation des principaux thèmes de la littérature apologétique vénitienne. En appliquant à la pensée politique les principes de l'enquête historique et philologique que son éducation humaniste lui a inculqués, Giannotti témoigne d'un renouvellement de l'écriture des

¹ J'emprunte cette formulation à A. FONTANA et J.-L. FOURNEL, « Le 'meilleur gouvernement' : de la constitution d'un mythe à la 'terreur de l'avenir' », op. cit.

² La suite de la citation conserve cette tension entre d'un côté la reprise des *topoi* du mythe vénitien et de l'autre l'originalité de la perspective historique introduite par Trifone : « La mia Repubblica [...] è più perfetta ch'ella mai in alcun tempo fusse. La forma d'essa non può essere con migliori leggi temperata, con maggior tranquillità e concordia retta ; lontana dalle sedizioni intrinseche, e da tutte quelle cose che ruinano le città. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.35).

institutions de Venise. Cette approche singulière doit, sans aucun doute, être imputée à l'adoption d'un regard proprement florentin et à l'application des nouveaux postulats de l'écriture politique et historique qui s'affirment à Florence durant les premières décennies du siècle, au moment où les effets dévastateurs des guerres d'Italie rendent nécessaire le recours à un type d'analyse propre aux humanistes à l'égard des textes classiques, la philologie. Néanmoins, l'hypothèse ici envisagée est que cette reconstruction pièce par pièce de l'histoire du gouvernement se développe sous l'influence de deux traditions, l'une florentine et l'autre vénitienne, dont l'origine est à retracer dans les séjours de l'auteur en Vénétie. En effet, alors que Venise est durant ces années le théâtre de l'affirmation d'une historiographie au service de l'État, l'officialisation de cette charge divise le patriciat en opposant, d'une part, le groupe dirigeant promulgateur d'une conception apologétique de l'histoire destinée à démontrer la solidité de la République grâce au recours à de grandes fresques dans la tradition humaniste du *Quattrocento*, et, de l'autre, le cercle des humanistes pour qui le critère de pertinence de l'écriture historique se mesure à son adéquation à la vérité des faits et à sa capacité à rendre compte de la situation politique actuelle par le biais d'un examen critique de son passé³. Dès lors, le *Dialogo* sera envisagé comme le lieu de synthèse des transformations qui, à Venise et à Florence, bouleversent les normes de l'écriture historique et politique. Ainsi, si l'étude de l'écriture dialogique a pu suggérer que Giannotti s'écarte de la tradition des disputes humanistes, il s'agira de démontrer que la modernité du texte repose justement sur la reprise et la redéfinition des principes d'un humanisme philologique mis au service de la construction d'un savoir nouveau sur Venise.

II.1 L'écriture de l'histoire des institutions ou la déconstruction du mythe de Venise

La construction du mythe politique de Venise repose sur un processus d'idéalisation et de mythification de l'histoire de la République. Dans ce contexte, la préférence est accordée à trois moments clefs de l'histoire de la ville : sa fondation fixée le jour de l'Annonciation 421, la légende de la translation des reliques de Saint Marc en 828-829 et l'octroi en 1177 des symboles du pouvoir ducal conférés au Doge Sebastiano Ziani par le pape Alexandre III à la suite de la guerre contre l'empereur Barbarossa⁴. Élevés au statut de paradigmes historiques, ces épisodes ont vocation à représenter symboliquement l'ancienneté des origines de la République, son attachement inconditionnel à la liberté ainsi que la protection divine dont jouit la cité, c'est-à-dire à présenter la perfection de Venise comme le produit d'un acte originel et miraculeux, indifférent aux contingences historiques.

³ Sur ce point voir G. COZZI, « Cultura politica e religione nella 'Pubblica Storiografia' veneziana del 500 », op. cit.

⁴ Voir en particulier, P. FORTINI BROWN, « The self-definition of the Venetian Republic », in *City-States in Classical Antiquity and Medieval Italy. Athens and Rome. Florence and Venice*, sous la dir. d'A. Molho, K. Raaflaub et J. Emlen, Steiner Verlag, Stuttgart, 1991, p.511-527.

Paradoxalement, le traitement historique du mythe sert à établir le caractère atemporel de l'idéal vénitien. Or, si Trifone rapporte dans le *Dialogo* ces trois événements, il convient par ailleurs de noter que son exposition les détourne de l'usage traditionnel qui en est fait.

À titre d'exemple⁵, Trifone affronte dès le début, comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, la question des origines de Venise, une question qui relève plus que d'une simple curiosité historique ou légendaire puisque de cette reconstruction dépend la thèse de l'indépendance originelle de la République vis-à-vis des deux autorités politiques, juridiques et religieuses qui encadrent géographiquement Venise, les empires romain et byzantin⁶. En effet, si ce thème se développe dans toute la littérature politique depuis le XVe siècle, à Venise particulièrement la légende de la fondation apparaît essentielle à l'élaboration d'un modèle républicain alternatif et indépendant par rapport au républicanisme romain⁷, ainsi qu'à la justification de la politique expansionniste de la République à travers le rappel de sa fonction pacificatrice. Or, la question des origines dans le *Dialogo* est rendue fonctionnelle à l'exposition historique de Trifone. La datation exacte de la naissance de la cité, située le jour de l'Annonciation en référence à la conception virginale et prodigieuse de la cité, est considérée comme « sans aucun intérêt pour notre propos »⁸. En effet, la reconstruction de la fondation de Venise sert essentiellement à justifier la tripartition de la population (*gentiluomini/cittadini/popolari*) et la composition sociale du groupe des dirigeants⁹ : la question des origines est ici mise au service d'une définition de la citoyenneté vénitienne. Contrairement à la vision bipartite conventionnelle privilégiée par Contarini ou Sabellico par exemple, l'introduction d'une troisième catégorie intermédiaire (les *cittadini*) servira, tout au long de la description des institutions, à interroger les groupes sociaux qui accèdent au pouvoir. Ainsi, Trifone reprend les principes de continuité de la noblesse et de l'unité originelle de la cité conformément à la littérature sur le mythe¹⁰, toutefois il les dérobe à l'illusion d'un

⁵ En ce qui concerne l'épisode de la remise des symboles du pouvoir ducal : « le insegne che noi raccontammo dicono essere state donate da papa Alessandro III ; il quale fu dal furore di Federigo Barbarossa dalla nostra republica difeso » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.107-108). Cet événement est inséré dans la description des cérémonies et rituels officiels du Doge : il assume ainsi un caractère anecdotique et légendaire comme en témoigne l'utilisation de la forme générique « dicono che ».

⁶ Sur la question des origines dans la littérature politique et dans l'élaboration du mythe, voir P. FORTINI BROWN, « The self-definition of the Venetian Republic », op.cit. ; ID., « Born Free and Christian: the Origins of Venice according to the Chronicle Tradition », présentation lors de la conférence à Colgate University, *Venice Before San Marco: Recent Studies on the Origins of the City*, 5-6 octobre 2001 ; F. GAETA, « Storiografia, coscienza nazionale e politica culturale », op. cit. ; A. CARILE, « Le origini di Venezia nella tradizione storiografica », op. cit. ; A. CARILE et G. FEDALTO, *Le origini di Venezia*, Patron, Bologne, 1978 ; E. MUIR, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, University Press, Princeton N.J., 1981. Pour F. Gaeta, « il problema della nascita della città, se era importante per tutti i centri urbani in genere, per Venezia lo era in modo del tutto particolare, perché era un nodo nel quale si aggrovigliava tutta una complessa tematica di vario ordine : giuridico, politico, ecclesiastico. » (F. GAETA, « Storiografia, coscienza nazionale e politica culturale », op. cit., p.143).

⁷ Le problème de l'équivalence entre les deux Républiques, l'ancienne Rome et Venise, est soulevé dès le début du dialogue dans la mesure où il constitue le fondement théorique de toute la discussion.

⁸ « Ma questa varietà non è d'alcuna importanza al proposito nostro. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.47).

⁹ Sur la question de la division de la population vénitienne au sein des traités politiques, voir J. S. GRUBB « Elite citizens », op. cit. ; A. VENTURA, « Scrittori politici e scritture di governo », op. cit.

¹⁰ Trifone reprend en ces termes les deux principes sur lesquels repose le mythe vénitien : « la città nostra non ha mai patito tale alterazione intrinseca, ch'ella si sia divisa, e sia stata costretta cacciar fuori ora questa parte or quella altra. [...] sono adunque i nostri gentiluomini d'eccellente nobiltà : perché sono discesi da quelli nobili e ricchi i quali, rifuggiti in questi luoghi

acte miraculeux en faisant reposer son discours sur une démonstration historique. En d'autres termes, Venise échappe ici à la mythification de son histoire : la description de la cité ne s'immobilise pas dans une idéalisation des origines.

Dans le texte, la récurrence presque obsessionnelle de l'adverbe « anticamente » souligne la priorité accordée à une mise à distance historique : seule l'étude retrospective du développement de chacune des magistratures autorise la compréhension du fonctionnement institutionnel. À titre d'exemple, il s'agit, concernant le Grand Conseil, de « dire premièrement ce que je comprends de ses origines, et présenter ensuite toutes les autres choses qui le concernent »¹¹. Le but, ainsi que le souligne Trifone, est ici d'aller contre « l'opinion » commune en prouvant que le Grand Conseil « ne fut pas inauguré par nos ancêtres durant les premiers temps de la cité », mais est le résultat de transformations progressives provoquées par les bouleversements des conjonctures historiques. Force est de constater ici l'insistance sur les conflits sociaux qui sont à l'origine de la création et de l'évolution du Grand Conseil : c'est en effet de l'autorité excessive du doge « qui, n'étant modérée par aucun frein, rendait parfois trop insolent celui qui était orné d'une telle dignité » que naît la nécessité de créer cette magistrature afin de répondre au désir de « gloire et réputation » du reste du patriciat¹². Dès lors, si le Grand Conseil conserve un caractère exceptionnel (puisque « quand [il] fut créé, il n'existait aucune autre forme de vie semblable dans quelconque lieu du monde dont on ait pu être au courant »¹³), le discours de Trifone permet d'inscrire sa naissance dans le cadre des dissensions opposant le patriciat¹⁴. Ainsi, la perfection politique de Venise, ce mécanisme institutionnel complexe et unique, apparaît comme le résultat d'un long processus déterminé par une conjonction de facteurs aussi fragile qu'exceptionnelle.

En exposant la causalité historique qui est à l'origine de la perfection du système institutionnel, Trifone déconstruit l'image idéalisée de Venise : il dévoile les causes de son succès et démontre que son fonctionnement n'est pas le fruit d'un acte originel et miraculeux, mais d'un long processus d'ajustements. Alors que le mythe de Venise relève d'une exaltation inconditionnelle de la concorde des citoyens comme moyen de prévenir tout tumulte intérieur, la perspective ici adoptée conduit au contraire à mettre en évidence les antagonismes sociaux sur lesquels repose la construction du

paludosi, costituirono il corpo della nostra Città : secondariamente, perché hanno il sangue loro mantenuto incorrotto, per non aver patito la nostra Città quelle cose che alterano e rinnovano gli abitatori. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.50).

¹¹ « Io seguirò, adunque, l'ordine mio : ed avendo a trattare del Consiglio grande, dirò prima dell'origine sua quello ch'io ne intendo : seguirò poi tutte l'altre cose che a quello appartengono. » (*Ibid.*, p.55).

¹² « Il Doge, adunque, governava la Repubblica con la sua autorità : la quale, per non essere con alcun freno moderata, rendeva aluna volta troppo insolente chi era di tal dignità ornato » ; p.59 « Ma poscia che 'l Consiglio fu ordinato, e l'autorità de' Dogi fu co' magistrati e co' consigli temperata ; allora i cittadini adoperandosi nelle faccende, acquistarono gloria e riputazione. » (*ibid.*, p.56).

¹³ « egli non è dubbio alcuno, che quando questo Consiglio fu trovato, non era simile forma di vivere in luogo alcuno del mondo di che s'abbia notizia : e le cose le quali senza esempio alcuno s'hanno ad introdurre, hanno sempre tante difficoltà, che come impossibili sono le più volte abbandonate. » (*ibid.*, p.61).

¹⁴ Au terme de cette présentation, Giovanni conclut : « molte cose ho intese degne di notizia, e non secondo l'opinione di molti altri ; i quali affermano il Consiglio tale quale egli è ora, essere molto più antico che non lo fate voi. » (*ibid.*, p.63).

système institutionnel, soulignant ainsi le caractère complexe et contradictoire du régime vénitien. On assiste ainsi à un renversement de l'image mythifiée de la stabilité et longévité de Venise à travers une manipulation de ses propres codes : le mythe ici se déplace du côté d'un relativisme contingent. En effet, la perception de Venise comme modèle éternel suppose l'existence d'une ville sans histoire, dépositaire d'une perfection originelle et éternelle, imperméable au changement ou à la corruption. Or, l'exposition de Trifone tend au contraire à inscrire la description de la cité dans l'Histoire mettant ainsi définitivement à mal l'idéalité intemporelle dont dépend la construction du mythe politique¹⁵.

II.2 Une écriture florentine de Venise

L'historicisation du mythe de Venise dans le *Dialogo* relève d'une approche proprement florentine du fonctionnement institutionnel vénitien dans la mesure où c'est à Florence qu'a lieu une redéfinition de l'articulation entre écriture politique et historique¹⁶. Le contexte de guerre permanente et les bouleversements institutionnels qui menacent l'existence même du gouvernement florentin durant les premières décennies du XVI^e siècle, entraînent un effritement de la frontière labile séparant les deux genres : la revisitation du passé est ici conçue comme un instrument de compréhension du présent, et seule l'intelligibilité des processus ayant conduit à la crise de l'État florentin peut permettre la mise en place d'une action concrète¹⁷. Dès lors, si ce phénomène entraîne une transformation du discours politique désormais subordonné à une mise en perspective historique, au même titre l'écriture de l'histoire cesse d'être réduite à une tension cognitive et accède au rang de savoir productif mis au service de l'épiphanie du présent. De là découle l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture de l'histoire, distincte à la fois des chroniques municipales et des mémoires de la chancellerie, dont les postulats constituent l'ossature méthodologique du discours de Trifone : un élargissement du corpus des sources fondé sur une lecture croisée qui autorise un traitement critique des documents ; la mise en évidence de la causalité historique à travers non pas simplement le récit des guerres et des événements politiques, mais également grâce à l'étude de phénomènes que l'on pourrait considérer comme secondaires, tels que les processus sociaux¹⁸ ; et enfin la préférence accordée au vulgaire, selon

¹⁵ A. FONTANA, « Venise ne meurt jamais », *Revue entre deux Mondes, Dossier : Venise, « Ville ouverte »*, juillet 1997, démontre combien Venise, en s'enfermant dès le XIII^e siècle dans la célébration d'un âge d'or passé, tend à devenir une ville sans histoire et à mourir ainsi de sa propre mort.

¹⁶ F. GILBERT, *Machiavelli and Guicciardini: Politics and History in Sixteenth-Century Florence*, Princeton, 1965 ; R. Von ALBERTINI, *Firenze : dalla Repubblica al Principato*, op. cit.

¹⁷ J.-L. FOURNEL, « Passati e Presenti (note sulla storicizzazione della politica come definizione di un sapere repubblicano) » op. cit. ; J.-J. MARCHAND et J.-C. ZACARINI (sous la dir. de), *Storiografia repubblicana fiorentina 1494-1570*, Franco Cesati, Florence, 2003.

¹⁸ Voir à ce propos la résonance entre l'affirmation de Trifone selon laquelle les récits officiels de Venise ont ignoré « molte cose degne d'essere intese e considerate » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.66) et l'introduction des *Istorie fiorentine* où Machiavel reproche à Leonardo Bruni et Poggio Bracciolini de ne pas avoir pris en considération dans leurs histoires de

l'idée que la validité du propos dépend moins de ses qualités rhétoriques que de la clarté de l'exposition.

Rappelons que si, pour un Florentin, l'écriture du passé apparaît comme un instrument de l'élaboration d'un savoir de gouvernement et est mise au service de l'action politique, Giannotti dont les traités de réforme reposent justement sur un examen critique de la tradition républicaine¹⁹, n'écrira jamais d'histoire florentine. Il s'en justifiera, à deux reprises, auprès de Benedetto Varchi (1502-1565), devenu historien officiel de Florence en 1543²⁰ : alors que sa participation aux délibérations de la République en qualité de secrétaire de la magistrature des *Dieci di Balìa* aurait pu l'aider à « mener à bien ce projet », l'exil et l'impossibilité de consulter les documents officiels l'ont éloignés définitivement de sa première intention²¹. Pour Varchi comme pour Giannotti, être témoin des événements ne saurait garantir la pertinence du discours historique car seuls la collection et l'examen critique de sources de première main établissent sa validité²², comme en témoigne la critique adressée aux *Istorie fiorentine* (1552) de Paolo Giovio (1483-1552), « écrites par bouffonnerie » et saturées de « mensonges ». Une seconde lettre tardive adressée en 1566 à Jacopo Corbinelli (1535-1590) éclaire le but attribué par Giannotti à l'écriture historique en introduisant une distinction entre ce genre et les *commentarii*. Dans cette recension de la *Storia d'Italia*, Giannotti reproche à Guicciardini, concernant la République florentine de 1527-1530, non pas d'avoir omis des événements, mais de ne

Florence, « le civili discordie, le intrinseche amicizie, e gli effetti che da quelle sono nati [...] perché parvero loro quelle azioni sì deboli che le giudicarono indegne di essere mandate alla memoria delle lettere. »

¹⁹ Voir en particulier l'analyse du traité *Della Repubblica fiorentina*, proposée dans la seconde partie de la thèse.

²⁰ Sur le travail d'historien de Benedetto Varchi, M. LUPO GENTILE, *Sulle fonti della 'Storia Fiorentina' di Benedetto Varchi*, Tipografia E Costa, Sarzana, 1906 ; M. POZZI, « La 'Storia Fiorentina' di Benedetto Varchi », in *Storiografia repubblicana fiorentina 1494-1570*, op. cit., p.117-140 ; V. BRAMANTI, « Viatico per la Storia Fiorentina di Benedetto Varchi », *Rivista storica italiana*, vol.CXIV, 2002 ; S. LO RE, « Chi potrebbe mai, a questi tempi, badare a lettere? Benedetto Varchi, Piero Vettori e la crisi fiorentina del 1537 », *Studi storici*, vol.XLIII, 2002, p.367-410 ; ID., *La crisi della libertà fiorentina. Alle origini della formazione politica e intellettuale di Benedetto Varchi e Piero Vettori*, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 2006 ; ID., *Politica e cultura nella Firenze cosimiana. Studi su Benedetto Varchi*, Vecchiarelli Editore, Manziana, 2008.

²¹ Voir les lettres de Giannotti à Benedetto Varchi du 16 juin 1547 et du 3 mars 1563 : « Perché essendomi trovato in tutte quele deliberazioni, e sappiendo molto bene l'origine e le cagioni loro, mi pareva potere condurre l'opera a buon fine [...] Poi considerando che io avevo bisogno della notizia di molte cose particolari che si trovano nelle scritture del magistrato dei Signori Dieci e delle Riformagioni, le quali non poteva in modo alcuno vedere trovandomi nello stato nel quale mi trovavo; mi risolvetti a non mi mettere in quella impresa. » (*Lettere italiane*, p.145 et p.172).

²² Il existe une forte résonance entre les critères méthodologiques de Giannotti et les déclarations de Varchi : la méfiance à l'égard des simples témoignages individuels, et la nécessité de fonder l'analyse sur trois types de sources (la lecture des documents officiels, la lecture des chroniques, la conversation avec les contemporains). Selon B. Varchi, « il ritrovarsi ne' consigli pubblici, intervenire nelle consulte private, esser presente alle pratiche segrete e il potere finalmente o come capo o come parte di quelle cose trattare e deliberare, le quali poi in iscrittura distendere si debbono e mandare a' posterì, non sia in qualche parte utilissimo ». Varchi admet néanmoins que les témoins oculaires ne sont pas nécessairement dignes de confiance. Pour sa part, « non ritrovando nelle Segretaria alcuni libri pubblici, ne' quali erano le cose dello stato e della guerra più segrete e più importanti notate [...] fui costretto non pure a leggere ma notare e intavolare per l'ordine dell'alfabeto e poco meno che trascrivere non solo molti libri de' Signori Dieci di Libertà e Pace e molti delle Riformagioni e d'altri magistrati e infinite lettere e registri d'ambasciatori, di commessari, di vicari, di podestà e d'altri ufficiali [...] ma volgere eziandio e rivolgere non pochi parte zibaldoni, ché così li chiamano, e parte scartabegli e scartafacci di diverse persone [...] senzaché m'avvenne infinite volte il dovere di ora favellare ora scrivere quando a questo cittadino quando questo soldato per avere informazione d'alcuna cosa o detta o fatta o nelle bocche de' vivi o nelle scritture de' morti si ritrovava. Per non dire nulla degli scrittori delle cronache fiorentine, tanto antichi, i quali non sono né pochi né piccioli, quanto moderni, letti da me e riletti con buona parte degli storici così greci come latini e toscani. » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., Proemio, vol.I, p.39-46).

pas avoir mis en évidence le rapport de causalité capable d'expliquer le déroulement de l'histoire : « Les effets de ces choses sont toutes dans l'histoire, mais n'étant pas développés comme il se doit, ils apparaissent comme des commentaires et non de l'histoire »²³. L'écriture du passé ne saurait se résumer à l'enregistrement exhaustif des faits, mais se doit de mettre en évidence le rapport de causalité liant chaque événement afin de proposer une rationalisation de l'histoire.

L'approche attribuée dans la fiction du dialogue à Trifone apparaît donc comme une transposition des critères qui guident la conception de l'écriture historique chez Giannotti. Il est certes difficile d'affirmer que Giannotti pouvait se vanter, dès les années 1525-1527, d'une formalisation aussi claire des principes de l'écriture historique. Il n'en demeure pas moins que le choix du traitement de l'histoire de Venise fait écho aux débats contemporains concernant le renouvellement de l'historiographie à Florence dont résonne la correspondance de Giannotti qui, dès les années 1530, recense et commente les écrits des principaux historiens florentins (Machiavel, Guicciardini, Benedetto Varchi ou Paolo Giovio), faisant ainsi de l'écriture historique l'un des fils rouges de sa production épistolaire²⁴. Cette approche proprement florentine de l'histoire des institutions témoigne donc de l'influence de l'environnement culturel du groupe florentin de Padoue au moment de la rédaction. Parmi les jeunes républicains que Giannotti fréquente lors de son séjour, rappelons la présence d'historiens tels que Bernardo Segni qui rédigera des *Storie fiorentine* ainsi qu'une biographie de Niccolò Capponi²⁵. Clairement, le choix du traitement de l'histoire vénitienne dans le *Dialogo* renvoie aux conversations à la fois littéraires, politiques et érudites de cet environnement florentin exilé en Vénétie.

II.3 L'influence de l'historiographie vénitienne

Il est d'usage de souligner l'écart séparant d'un côté le développement à Florence d'une conception moderne de l'écriture de l'histoire fondée scientifiquement sur un examen critique de la documentation, et de l'autre la mise en place à Venise d'une historiographie officielle au service d'une propagande politico-culturelle du gouvernement selon les principes de l'Humanisme civique du

²³ Voir la lettre de Giannotti à Jacopo Corbinelli du 24 février 1566 écrite à Padoue : « Gli effetti di tutte queste cose sono nella historia, ma non essendo distesi come dovrebbero, paion più tosto commentario che historia. » (*Lettere italiane*, p.174).

²⁴ Voir la lettre de Giannotti à Marcantonio Michiel de 1533, déjà citée, où Giannotti discute de *Lo assedio et impresa di Firenze* de Mambrino Roseo da Fabriano, des *Istorie fiorentine* de Machiavel, ainsi que des récits historiques de Scala, Bernardo Rucellai et Bartolomeo Cerretani. Dans la lettre du 30 septembre 1545 adressée à Lorenzo Ridolfi, Giannotti discute les qualités du second livre de la *Storia d'Italia* de Guicciardini, et le 16 juin 1547 il encourage Benedetto Varchi devenu le nouvel historien officiel de Florence. Il est par ailleurs intéressant de souligner que Giannotti affirme dans sa correspondance avoir accès à la *Storia d'Italia* de Guicciardini et aux *Istorie fiorentine* de Machiavel, bien avant leurs publications respectives.

²⁵ *Storie fiorentine di Messer Bernardo Segni, gentiluomo fiorentino dall'anno MDXXVII al MDLV, colla vita di Niccolò Capponi, Gonfaloniere della Repubblica di Firenze, descritta dal medesimo Segni, suo nipote*, Classici Italiani, Milan, 1805.

Quattrocento privilégiant la forme des *laudationes urbium*²⁶. Ce décalage et le retard de l'historiographie vénitienne ont été imputés à la durabilité de l'idéal de concorde qui, réduisant au silence toute dissension interne au patriciat au nom d'une cohésion sociale et politique, a interdit le développement d'un véritable débat et a condamné l'historiographie à n'être que le porte-voix, et à nourrir inversement, la vision harmonieuse imposée par le groupe dirigeant, faisant ainsi de l'écriture historique une question littéraire avant que d'être politique²⁷. Alors que la crise constitutionnelle expliquerait la transformation à Florence de l'écriture de l'histoire, le silence politique de Venise justifierait, en retour, son immobilisme²⁸. Il n'en demeure pas moins que la thèse d'une imperméabilité des historiens vénitiens aux innovations venues de Florence semble difficilement envisageable si l'on considère premièrement que Venise, en qualité de centre de l'imprimerie, est le lieu de publication privilégié des histoires florentines, et que, deuxièmement, la Lagune est au cours du XVI^e siècle la terre d'accueil de Florentins exilés qui produiront des histoires de leur cité (pensons à B. Varchi ou à J. Nardi). Or si la critique reconnaît l'influence de cette tradition auprès des historiens publics vénitiens de la fin du siècle²⁹, en particulier chez Paolo Paruta, le *Dialogo*, dont la rédaction repose sur les échanges de Giannotti aussi bien avec le milieu des jeunes exilés florentins qu'avec les cercles lettrés padouans, témoigne avant l'heure d'un renouvellement de la conception de l'écriture historique auprès des humanistes vénitiens.

La rigueur avec laquelle Trifone déconstruit et reconstruit pièce par pièce l'histoire du gouvernement en cherchant à rétablir le contenu originel des documents, c'est-à-dire en adaptant les postulats de l'enquête philologique à l'écriture de l'histoire, procède de l'influence des débats érudits des humanistes vénitiens regroupés à Padoue. Il convient ici de rappeler que Pietro Bembo lui-même accepte en 1531 sa nomination en qualité d'historien officiel de la République, à condition toutefois

²⁶ Pour une comparaison entre l'historiographie florentine et vénitienne, voir F. VENTURA, « Scrittori politici e scritture di governo », op. cit. ; G. COZZI, « Pubblica storiografia veneziana del Cinquecento », op. cit. ; F. GAETA, « Storiografia, coscienza nazionale e politica culturale », op. cit., pour qui : « L'impeto di passione civile proprio della storiografia fiorentina era praticamente negato ai Veneziani dalla stessa realtà politica in cui essi vivevano [...] La possibilità d'un confronto proficuo tra la storiografia veneziana e la storiografia fiorentina risulta scarsa proprio per questo motivo : per la fondamentale diversità del milieu politico-culturale che rendeva possibile a Firenze le storie di Bruni, di Machiavelli, di Guicciardini e anche del Varchi, dell'Ammirato e dell'Adriani. »

²⁷ La critique a souligné les critères qui guidaient à Venise l'élection des historiens officiels de la République, choisis bien plus en fonction de la réputation et des talents rhétoriques de ces hommes de lettres que de leur engagement politique. Qu'il s'agisse de Navagero (nommé en 1516) ou de Bembo (nommé en 1531), le gouvernement privilégiait à travers ces choix une écriture éloquente de l'histoire de Venise, dont le prestige reposait plus sur l'habileté rhétorique des auteurs que sur leur capacité à proposer un examen critique des événements.

²⁸ A. CARILE, « Aspetti della Cronachistica veneziana nei secoli XIII e XIV », in *La storiografia veneziana fino al secolo XVI*, op. cit., p.98-109 : « La staticità, o piuttosto la solidità, della struttura politica e sociale di Venezia, non permise mai il determinarsi, per lungo tempo, di un clima di contrasti e quindi il conflitto anche ideale, che suole favorire l'espressione dello storiografo, infondendogli una più sottile e drammatica percezione del tempo umano ; un più intimo e capillare bisogno di esplicazione. ».

²⁹ Sur l'influence de l'historiographie florentine à Venise à la fin du XVI^e siècle, G. COZZI, « Pubblica storiografia veneziana del Cinquecento », op. cit., qui reconnaît chez Paolo Paruta (nommé en 1580) et Andrea Morosini (nommé en 1598) une certaine empreinte florentine.

d'avoir accès aux *Diarii* de Sanudo et aux documents officiels comme base de travail³⁰. Après avoir terminé en 1543 les *Historiae Venetae*, Bembo entreprend ensuite une traduction en vulgaire de son histoire de la cité : il faudra cependant attendre les années 1551-1552, soit quatre ans après sa mort, pour assister à la publication de ses travaux³¹. Ses écrits sont en effet soumis à une censure sévère de la part du Conseil des Dix³², preuve s'il en est de la prise de distance du cardinal Bembo par rapport aux canons fixés par le groupe dirigeant. Si ces suppressions visent essentiellement à effacer le caractère polémique de certaines affirmations contre des personnages contemporains et à corriger ses invectives moralisantes à l'égard des intrigues politiques au sein de l'administration du gouvernement, cet épisode témoigne néanmoins d'une fracture à l'intérieur du patriciat concernant la conception de l'écriture de l'histoire³³. Les dirigeants, soucieux de démontrer la solidité des institutions républicaines et d'en célébrer le prestige par le biais d'une prose latine raffinée, se heurtent à la conception des humanistes padouans pour qui le critère de pertinence repose sur une exposition minutieuse de chaque détail, mettant côte à côte les événements principaux et secondaires, et accessible à tous grâce au choix du vulgaire³⁴. Or, tout comme l'hypothèse de l'éventuelle pénétration à Venise d'une conception proprement florentine de l'écriture de l'histoire au cours du XVI^e siècle n'a pas retenu l'attention de la critique, au même titre, la question d'une possible influence du développement à Venise d'une historiographie alternative, plus prompte à s'affranchir des canons officiels, sur le travail des historiens florentins, n'a pas été soulevée. Face à cette approche cloisonnée de l'évolution de l'historiographie des deux villes, qui dérive de la perspective localiste adoptée par la critique, nous nous contenterons ici de rappeler l'admiration que suscite auprès des Florentins l'histoire de Venise écrite par Bembo en renvoyant aux vers rédigés par l'historien B. Varchi à ce sujet : « Con dir romano in dolce stil sublime, / Dietro a chi tanto fece e scrisse poi, / L'alta vostra Vinegia e gl'alti suoi / Fatti innalzate alle più alte cime »³⁵. Dans ce contexte, la genèse du *Dialogo* ainsi que les choix méthodologiques de Giannotti concernant l'écriture de l'histoire de la République de Saint Marc,

³⁰ P. Bembo explique sa réticence à accepter une telle charge dans une lettre adressée en 1529 à Giovan Battista Ramusio : « un impresa la quale, nel vero, io stimo la più difficile che abbiano tutti gli studi delle lettere, sì per cagion dello stile, che bisogna aver dotto e puro e molto ricco e sì per la prudenza, che è fondamento delle buone istorie » (P. BEMBO, *Lettere*, op. cit.)

³¹ *Petri Bembi cardinalis Historiae Venetae*, Gualtiero Scotto, Venise, 1551 ; *Della historia vinitiana di m. Pietro Bembo card. volgarmente scritta*, Gualtiero Scotto, Venise, 1552.

³² E. TEZA, « Correzioni alla Istoria Veneziana di Bembo proposta dal Consiglio dei Dieci nel 1548 », *Annali delle Università Toscane*, vol.XVIII, Nistri, Pise, 1888, p.75-93.

³³ F. GILBERT, « Biondo, Sabellico, and the beginnings of the Venetian official historiography », op. cit.

³⁴ Nous verrons dans le dernier chapitre, le lien fondamental unissant le débat sur la Question de la langue au renouvellement de l'écriture historique et politique.

³⁵ B. VARCHI, *Opere di Benedetto Varchi ora per la prima volta raccolte*, Lloyd Austriac, Trieste, 1859, vol.II, sonnet n.CCXI. Les sonnets de Varchi qui renvoient directement à l'humaniste vénitien sont : CCX, CCXI, CCXII, CCXIII, CCXIV, CCXV, CCXVII. Pour une étude générale des rapports entre Varchi et Bembo, voir l'introduction d'E. PANCIERA à l'édition de l'*Orazione per la morte del cardinale Pietro Bembo* de Sperone Speroni, qui propose une étude des liens unissant les deux personnages à partir de l'analyse de l'*Orazione* proposée par Varchi au moment de la mort du cardinal vénitien.

suggèrent de formuler l'hypothèse de contacts et d'échanges entre les milieux lettrés des deux villes concernant la conceptualisation de l'écriture historique.

Il convient, dans ce cadre, de revenir sur le seul document utilisé par Giannotti lors de la rédaction du *Dialogo* dont nous conservons la trace, l'édition de 1531 de l'*Historiarum ab inclinatione romanorum imperii* de Flavio Biondo, en s'interrogeant sur la place qu'occupe cet historien humaniste du *Quattrocento* dans le développement de l'écriture de l'histoire à Venise. Bénéficiaire de la citoyenneté vénitienne *pro gratia de intus*, Biondo non seulement consacre dans les *Décades* de longues pages à l'histoire de Venise, mais rédige également plusieurs textes sur ce même thème, tel que le *De origine et gestis Venetorum* qui reprend, sous la forme d'une compilation, la matière vénitienne des *Décades*. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner combien l'approche philologique des sources de cet historien originaire de Forlì qui soumet l'ensemble de la tradition des chroniques médiévales vénitiennes à un examen critique, marque une césure au sein de la conceptualisation de l'écriture historique. Or, il est utile ici de rappeler que le premier projet de création d'une historiographie officielle à Venise remonte à l'année 1456 et que dans ce contexte la candidature de Biondo est appuyée par le patricien vénitien Ludovico Foscari, ainsi que par G. Barbarigo et E. Barbaro³⁶. Si ce projet du gouvernement demeure lettre morte (le Sénat ne nomme aucun des candidats), cet épisode apparaît cependant comme l'indice d'une fracture déjà latente au milieu du *Quattrocento* concernant l'écriture de l'histoire à Venise, entre d'une part un groupe dirigeant soucieux de renouveler la tradition des chroniques de la ville grâce à l'adoption des principes stylistiques de l'humanisme, mais tout en demeurant dans la continuité de la tradition des annales médiévales dont l'intention apologétique est mise au service du pouvoir, et, d'autre part, l'apparition auprès d'une partie des humanistes vénitiens d'une nouvelle compréhension historique, plus sensible à une approche philologique des sources.

Il est, dès lors, difficile de réduire l'influence du cercle des humanistes padouans à une simple source d'informations documentaires pour la rédaction du *Dialogo* : c'est au sein de ces débats que Giannotti puise également les principes méthodologiques qui guident l'analyse des institutions vénitiennes. Alors qu'à Florence la redéfinition de l'écriture de l'histoire naît des tumultes et de l'instabilité institutionnelle, à savoir de mutations politiques, nous pourrions affirmer qu'à Venise cette impulsion dépend essentiellement de considérations intellectuelles et littéraires d'une minorité du patriciat. D'où, peut-être, l'échec de l'historiographie officielle vénitienne (rappelons que l'histoire d'Andrea Navagero n'est pas publiée et que la charge est suspendue après la mort de Bembo jusqu'en

³⁶ Dans ce contexte, Flavio Biondo rédige le premier livre de *Populi veneti historiarum*, pour lequel il demande à L. Foscari d'accéder aux archives de la ville : « maioribus officiis... coeptis tuis favebo, quam, tu studiis ex annalibus, etiam, ut plerumque dixisti, ex archiviis senatus res venetas perquisiveris » (voir B. NOGARA, *Scritti inediti e rari di Biondo Flavio*, Studi e testi, vol. XLVIII, Rome, 1927, en particulier p.77-89). Concernant cet épisode de la biographie de Biondo, nous renvoyons à l'article déjà cité de R. Fubini

1577) jusqu'à l'apparition de l'histoire vénitienne de Paolo Paruta (1540-1598, nommé historien de la République en 1579) qui reprend et revisite à la fois le mythe de Venise et l'influence florentine. Au cours du XVIe siècle, l'historiographie officielle vénitienne semblerait ainsi incapable de concilier les exigences du groupe dirigeant et les nouvelles tendances des humanistes vénitiens, ce qui explique, sans doute, le succès à Venise du *Dialogo* giannottien venant combler un vide au sein de la tradition historiographique de la République de Saint Marc.

* * *

La déconstruction du mythe de Venise à travers une approche historique se situe ainsi au croisement de deux traditions, l'enquête philologique et le renouvellement de l'historiographie, qui sont au cœur des conversations des cercles florentin et padouan. Ce traitement particulier, qui dérive de la position liminale que l'auteur occupe entre deux villes, conduit à définir le *Dialogo* par opposition à deux genres d'écriture qui se développent parallèlement à Venise durant les mêmes années et demeurent étroitement liés : d'une part, les traités célébrant le mythe politique de Venise sur la base d'une idéalisation de son histoire qui conduit à nier à la République toute consistance historique au profit d'une vision atemporelle de sa perfection ; de l'autre, les fresques historiques visant au même titre la célébration de l'idéalité de la République, mais à travers la mise en évidence du principe de continuité à l'œuvre dans son évolution. Or si Giannotti, en démontrant la causalité historique sur laquelle repose la perfection des institutions vénitiennes, tend à célébrer la capacité d'adaptation du gouvernement face à des conjonctures historiques exceptionnelles, son exposition souligne par ailleurs combien ces réformes vont à l'encontre de la tradition républicaine vénitienne et témoignent d'une crise du système. En effet, les transformations des institutions minent l'idéal de stabilité de la République et trahissent les principes d'égalité et de concorde qui régissent le pouvoir du patriciat³⁷. Ainsi, la dialectique passé/présent ne saurait ici être rattachée à une conception classique de l'humanisme fondée sur le principe de l'imitation des Anciens : la lecture du passé naît des exigences du présent et se décline en un savoir expérimental dans la mesure où l'écriture de l'histoire se fait écriture d'une histoire en cours et sert à illustrer la radicalité du temps présent. Dès lors, si Giannotti demeure ancré dans une conception de l'histoire comme *Magistra Vitae*, sa conception philologique

³⁷ La perception de Venise comme résultat d'un long processus d'ajustements rappelle par exemple l'approche privilégiée par Bernardo Rucellai dans *De Bellico Italico* (ce texte ne fut publié qu'au XVIIIe siècle ; pour une édition moderne et une traduction en italien, voir *De Bello Italico, la guerra d'Italia*, éd. de D. Coppini, Firenze University Press, Florence, 2011). Dans la lettre adressée à Marcantonio Michiel du 30 juin 1533, Giannotti affirme avoir eu entre les mains le manuscrit de ce texte : « Questa [storia] di Bernardo Rucellai comincia dalla passata di re Carlo, et finisce nel fatto d'arme del Taro », sans aucun doute durant ses fréquentations du cercle des Orti Oricellari (*Lettere italiane*, p.35). Toutefois, l'originalité de l'approche de Giannotti par rapport à celle de B. Rucellai est de suggérer que ces transformations ne s'inscrivent pas nécessairement en conformité avec les principes de l'oligarchie vénitienne.

de l'écriture historique l'éloigne d'un classicisme conventionnel puisque c'est à la lumière de l'histoire contemporaine que se développe son examen de l'évolution du système institutionnel. Au centre de l'élaboration d'un nouveau savoir républicain, dont la construction repose sur le dialogue entre des traditions florentine et vénitienne, se situe donc la question de la crise du gouvernement de Venise durant les premières décennies du XVI^e siècle.

III - « La lengua bate dove che'l dente duole » : l'écriture de l'actualité vénitienne

Le choix d'un traitement historique du système institutionnel de Venise, mettant en scène un décalage entre l'idéalité des principes républicains et la réalité des pratiques politiques, conduit à envisager le texte comme le précurseur d'une version négative du modèle vénitien. Pourtant, à aucun moment Trifone ne s'aventure sur le terrain d'une réflexion normative de la politique : l'écriture du passé sert ici à cueillir la spécificité du présent et à photographier le fonctionnement institutionnel à un moment particulièrement troublé de l'histoire de la République marqué par les Guerres d'Italie. Il est ici nécessaire de souligner que le *Dialogo* présente peu de références directes à l'histoire récente des conflits qui déchirent depuis 1494 les États de la péninsule¹, contrairement, par exemple, au traité de Contarini où le contexte des Guerres d'Italie sert à présenter l'idéologie pacifique de Venise comme une vocation naturelle de la République. Néanmoins, l'opposition constante dans le discours de Trifone entre l'histoire singulière de chaque institution (introduite par l'adverbe « anticamente ») et le fonctionnement actuel de celles-ci (signalé par « ne' nostri tempi ») marque une césure temporelle au sein de l'évolution du système institutionnel vénitien qui est déterminée par la radicalité d'un contexte de guerre. En effet, les transformations institutionnelles semblent s'expliquer à la lumière des effets que le climat belliqueux induit depuis la crise d'Agnadel sur les pratiques politiques : les « transgressions qui se font dans la cité, mais qui sont telles qu'elles ne peuvent lui nuire »² sont expliquées, tour à tour, en renvoyant aux nouvelles exigences politiques imposées par les conflits. Le dialogue se fait ainsi l'écho des débats constitutionnels provoqués par ce contexte de guerre permanente qui, face à la nécessité d'actions politiques rapides et autoritaires, entraîne une

¹ Les références au contexte des Guerres d'Italie encadrent la discussion : au début du dialogue, Trifone renvoie de façon générale « aux misères et calamités » de l'Italie menacée par une invasion impériale, et propose, en conclusion, une synthèse des guerres de Venise en insistant sur la capacité de redressement militaire de la République à la suite d'Agnadel (*Della Republica de' Vinitiani*, p.35 et p.148-150).

² « Basta bene, che tutte le transgressioni le quali nella nostra Città si fanno, non possono essere di tal qualità, che rechino grandissimo danno. » (*Ibid.*, p.38).

transformation des structures du gouvernement en direction d'une concentration du pouvoir entre les mains du patriciat.

Cette évolution vers un système crypto-oligarchique est mise en évidence dans le *Dialogo* par le personnage de Giovanni qui s'interroge sur deux pratiques : l'absence d'interdiction pesant sur chaque magistrat à la fin de son mandat d'être réélu à la même charge pendant une durée limitée (*fare contumacia* à Venise, *fare divieto* à Florence) et le pouvoir exceptionnel attribué aux conseils mineurs. D'une part, la présentation de chaque institution est interrompue par un questionnement concernant les conditions d'accès et le droit de réélection aux magistratures³ : les réponses de Trifone dressent le portrait d'un système institutionnel où les charges politiques circulent en vase clos au sein d'une classe dirigeante fermée se partageant jalousement le pouvoir, interdisant ainsi une rotation rapide des charges comme garantie du partage du pouvoir et de l'accès de la noblesse la plus pauvre à une source de revenus indispensable. D'autre part, l'exposé met en lumière l'élargissement des compétences de magistratures secondaires, en particulier du conseil des Dix qui « peut traiter de toutes les affaires d'état ». Le paradoxe sur lequel repose cet organe qui « bien qu'il soit un membre de très grande importance, est néanmoins plutôt annexe que principal », réside dans son autonomie par rapport aux autres magistratures dont il est « tout à fait séparé »⁴. L'autonomie des *Dieci* entre ainsi en contradiction avec le principe d'interdépendance du système institutionnel (la *colliganza*)⁵, une contradiction résolue en 1583 lors de la réforme du conseil qui reconduit cette instance à ses anciennes prérogatives en matière de justice pénale. La curiosité de Giovanni semble ainsi souligner le caractère antinomique du fonctionnement institutionnel vénitien, mais n'entraîne par ailleurs aucun débat dialectique. Ces remarques apparaissent comme la transcription d'un conflit sous-jacent au sein de la société vénitienne concernant la distribution du pouvoir dont l'origine est à rechercher dans le contexte exceptionnel provoqué par les Guerres d'Italie. Rappelons en effet que la suspension de l'interdiction pour chaque magistrat sortant d'être réélu naît de l'exigence de réunir au sein des organes décisionnels les hommes les plus compétents afin de faire front à une situation internationale menaçante, et que, au même titre, les prérogatives exceptionnelles attribuées au conseil des Dix sont

³ Dans l'ordre du texte : concernant le Grand Conseil, Giovanni demande à Trifone les raisons et les conséquences de la *Serrata* de la fin du XIIIe siècle ; en ce qui concerne le Sénat, il interroge l'éventualité d'une réélection et les possibilités de coprésence de membres d'une même famille ; enfin, concernant le Conseil des Dix, Giovanni conclut : « Di questo è necessario che seguiti che tutti questi magistrati girino in poco numero di gentiluomini. » (*ibid.*, p.116).

⁴ « Il Consiglio de' Dieci [...], ancora che sia membro di grandissima importanza, nondimeno è più tosto annesso che principale [...] egli può trattare le faccende dello stato com'egli vuole, senza essere sottoposto a maggiore potestà. » (*ibid.*, p.113).

⁵ Concernant le pouvoir du Conseil des Dix, voir en général l'historiographie vénitienne et en particulier R. CESSI, *Storia della Repubblica veneziana*, 2 vol., 2^{ème} ed., Principato, Milan-Messina, 1968, qui permet de nuancer la vision généralement partagée par les historiens d'une autorité illimitée des Dix : « non è però il caso di parlare di sovrapposizione o di sostituzione del Consiglio dei Dieci agli altri organi costituzionali, Rogati, Signoria, Collegio, perchè in sostanza l'aumento delle attività dei Dieci non si convertì in una corrispondente diminuzione di analoga attività degli altri organi, ma si risolse piuttosto in una duplicazione di provvedimenti e di controlli, non sempre omogenea e spesso anzi dannosa. » (p.441).

destinées à assurer le pouvoir aux plus qualifiés afin de garantir des prises de décision rapides et secrètes.

Il est ici nécessaire de souligner que le temps long de l'écriture du *Dialogo* entre 1525 et 1540 coïncide avec un moment de rupture dans la vie politique de Venise. Avec le Dogat d'Andrea Gritti qui s'étend de 1523 à 1538, l'évolution de la République de Saint Marc vers une tendance aristocratique et une conception oligarchique du pouvoir, rendue d'autant plus nécessaire par la fragilisation de Venise au moment de la campagne de la Ligue de Cambrai, se traduit par la multiplication de tentatives de réforme qui investissent non seulement le fonctionnement des institutions, mais également la vie économique à travers un processus de centralisation, le système juridique en direction d'une rationalisation de l'administration de la justice, ou encore l'art militaire⁶. Les transformations insufflées en vue de renforcer l'efficacité de l'État grâce à une spécialisation de l'exercice du pouvoir et des savoirs, que celles-ci aboutissent ou non, menacent ainsi les institutions et coutumes vénitiennes érigées en symboles de la pérennité de la République. Dès lors, Venise, tout au long de la rédaction du *Dialogo* par Giannotti, est le théâtre d'une profonde fracture politico-sociale et de l'affrontement entre deux conceptions antagonistes du pouvoir⁷ – opposant les grandes familles détentrices des magistratures principales (le Sénat, le Collegio et le Conseil des Dix) et la petite noblesse concentrée au sein du Grand Conseil désireuse de protéger son accès au pouvoir – un conflit d'autant plus accru par la signature de la Ligue de Cognac et la reprise des activités militaires⁸. En s'inscrivant dans la radicalité du temps présent, le *Dialogo* résonne des débats internes du patriciat vénitien. Or, si donner voix à ces approches discordantes équivaut à toucher au fondement même des idéaux du gouvernement vénitien, l'hypothèse ici développée est que la perception de ces dissensions ne naît pas d'une intention polémique, mais se rattache à l'expérience diplomatique durant laquelle Giannotti pénètre les espaces où se déploie le débat⁹. La position avantageuse dont Giannotti bénéficie en

⁶ À propos du Dogat d'Andrea Gritti et de ses projets de réforme, M. TAFURI (sous la dir. de), *Renovatio Urbis. Venezia nell'età di Andrea Gritti (1523-38)*, Officina ed., Rome, 1984. Le volume dans son ensemble démontre combien par exemple la *Renovatio Legis* (vouée à l'échec) ou bien la *Renovatio rei militaris*, s'inscrivaient dans une logique de centralisation du pouvoir aux mains de l'aristocratie.

⁷ Voir par exemple les observations de F. Gilbert pour qui la conséquence la plus durable de la défaite d'Agnadel n'est pas tant la réforme des ordres politiques et religieux que la fracture sociale au sein de la noblesse (F. GILBERT « Venice in the crisis of the League of Cambrai », op. cit.) ; ou encore les remarques de G. Cozzi pour qui la crise des institutions marque une transformation de l'État vénitien qui s'articule autour de la tension entre deux conceptions du pouvoir fondées sur la loi ou l'autorité (G. COZZI, « Authority and the law in Renaissance Venice », in *Renaissance Venice*, sous la dir. de J. Hale, Londres, 1973, p.293–345).

⁸ Voir R. FINLAY, *Politics in Renaissance Venice*, op. cit., et en particulier le chapitre « Politics in Great Council : July 1527 » où l'auteur rend compte d'un affrontement concernant les procédures électorales qui oppose les deux groupes dirigeants au sein du Grand Conseil : « Amid these political and natural calamities – defeat, pillage, flood, famine, disease, dissension – the Great Council and all the important committees of government were preoccupied with legislation designed to alter the voting procedures of the sovereign assembly. » (p.98).

⁹ Cette lecture du *Dialogo*, dès lors, s'inscrirait dans le prolongement d'une historiographie qui, depuis la remise en cause du mythe vénitien, cherche à mettre en évidence les dissensions au sein de l'illusion d'une coexistence harmonieuse et désintéressée du patriciat. Je pense par exemple aux travaux de D.E. Queller concernant l'attitude politique du patriciat (D.E. QUELLER, *Il patriziato veneziano. La realtà contro il mito*, op. cit.), aux études de G. Cracco à propos des relations conflictuelles entre le patriciat vénitien et la noblesse de la Terraferma (G. CRACCO, *Tra Venezia e terraferma : per la storia del Veneto*

qualité de secrétaire diplomatique l'autorise à pénétrer au sein des trois espaces, mis en évidence par F. De Vivo¹⁰, où circule l'information politique et se déploie le débat institutionnel : le gouvernement, l'arène politique et la ville¹¹. Malgré les restrictions pesant sur l'accès des étrangers à l'information politique¹², les relations privilégiées que son statut lui permet de tisser avec de multiples acteurs (diplomates, secrétaires, patriciens vénitiens ou exilés florentins), garantissent son inscription au sein de la configuration spatiale de l'information qui s'étend – au-delà du Palais Ducal lieu par excellence du consensus politique – autant dans les maisons privées que sur la place du Rialto¹³. Le *Dialogo* recueille ainsi les voix discordantes du patriciat dont la pluralité est traduite par le choix du genre dialogique. Il s'agira alors de différencier trois niveaux distincts de la communication politique : les audiences du gouvernement, les informateurs politiques qui agissent au-delà du contrôle officiel, la ville comme lieu de développement d'une parole politique informelle. Cette approche suppose d'adopter une démarche inductive consistant à partir du texte afin de reconstruire ces débats (dont il ne reste que peu de traces étant donné la volonté du gouvernement d'étouffer toute forme de conflit), afin de voir dans quelles mesures le dialogue se présente comme l'écriture de l'actualité politique vénitienne caractérisée, sous le Dogat d'Andrea Gritti, par l'affrontement entre des conceptions distinctes de l'exercice du pouvoir dont la radicalité dérive de l'état d'urgence imposé par les conflits des Guerres d'Italie¹⁴.

regione del mondo. Studi raccolti con la collaborazione di Franco Scarmoncin e Davide Scotto, Viella, Rome, 2009), ou encore à l'approche anthropologique privilégiée par S. Chojnacki pour qui l'harmonie de la noblesse est moins le résultat d'une prudence politique que le fruit d'alliances matrimoniales (S. CHOJNACKI, *Women and Men in Renaissance Venice*, Johns Hopkins University Press, Baltimore-Londres, 2000).

¹⁰ F. DE VIVO, *Patrizi, informatori, barbieri: politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, op. cit. Voir également ID., « I luoghi della cultura a Venezia nel primo Cinquecento », in *Atlante della Letteratura*, vol.1, op. cit., p.708-718, où De Vivo démontre combien la division socio-politique des patriciens se répercute dans l'articulation des différents espaces de la ville.

¹¹ Les études concernant la circulation de l'information politique à Venise ont souligné combien l'institutionnalisation du secret, qui est au cœur du modèle vénitien, est mise à mal par la collégialité du gouvernement qui rend de fait impossible tout contrôle sur la diffusion de l'information (par exemple, P. BURKE, « Early Modern Venice as a Center of Information and Communication », op. cit.). Dans ce contexte, il est utile également de renvoyer à la littérature concernant les formes d'espionnage (par exemple P. PRETO, *I servizi segreti di Venezia: spionaggio e controspionaggio ai tempi della Serenissima*, op. cit.). Au même titre, voir les études consacrées au traité rédigé en 1506 et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque du Musée Condé de Chantilly, *Description ou traicté du gouvernement et regyme de la cité et Seigneurie de Venise*. Celui-ci repose sur le recueil d'informations inédites auxquelles l'ambassadeur français accède durant sa mission sans doute grâce à sa position particulière (P. BRAUNSTEIN et R. C. MUELLER, « Venezia vista dalla biblioteca di un ammiraglio francese del primo '500 », in *Venezia, l'altro e l'altrove: aspetti della percezione reciproca*, sous la dir. de S. Winter, Edizioni di Storia e Letteratura, Roma, 2006, p.73-97).

¹² Ces interdictions aboutissent en 1539 à la création d'Inquisiteurs de l'État (« Inquisitori contro i propagatori del segreto ») chargés de veiller à la préservation des secrets de l'État par la surveillance des activités du patriciat et des liens tissés avec les ambassadeurs.

¹³ F. DE VIVO, *Patrizi, informatori, barbieri: politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, op. cit., met en évidence le double statut de ce réseau d'information qui sert autant les objectifs des ambassadeurs, capables ainsi de pénétrer les mécanismes du gouvernement, que les stratégies personnelles ou collectives du patriciat : « In these cases, contacts involved mutual benefits for both ambassadors seeking to obtain information, and for patrician trying to gain influence for their political line. » (p.74).

¹⁴ Pour un exemple de cette approche particulière voir C. NEERFELD, « *Historia per forma di diaria* », op. cit., qui, en partant d'une lecture des *Diarii* vénitiens cherche à dévoiler les structures de la communication politique et à définir les lieux où sont collectés les informations.

III.1 Les débats officiels du gouvernement

En qualité de secrétaire de l'ambassadeur, Giannotti accède à l'organe central de la transmission d'informations politiques, le *Collegio*, responsable à la fois de l'audience des délégations étrangères et des initiatives de réforme que ses membres sont chargés d'introduire auprès du Sénat et du Grand Conseil¹⁵. Néanmoins, la stricte régulation des audiences diplomatiques invalide la thèse d'une participation directe de Giannotti aux réunions des conseils. Il n'en demeure pas moins, cependant, que le texte résonne des débats institutionnels qui ont lieu au sein des magistratures de la ville au moment de la rédaction. Si Giannotti ne peut se vanter d'accéder à ces réunions officielles strictement interdites aux ambassadeurs étrangers, nous pouvons émettre l'hypothèse que les secrétaires des conseils, envoyés au jour le jour auprès de la résidence de la délégation afin de convoquer l'orateur aux séances des conseils, occupent une fonction d'informateur et de médiateur entre les discussions secrètes des magistrats jalousement gardées à l'intérieur des murs des conseils, et leur diffusion à l'extérieur du palais ducal¹⁶. De fait, le rôle ambigu des secrétaires des conseils (en particulier des Dix et du Sénat) soupçonnés de communiquer aux ambassadeurs les délibérations secrètes auxquelles leur fonction leur commandait d'assister et de servir par profit les intérêts des étrangers au détriment du gouvernement de Saint Marc, est redéfini en 1544 par la réforme de la chancellerie qui prévoit une régulation plus stricte de leurs compétences et vise notamment à éviter toute occasion de rencontre privée des secrétaires avec les délégations étrangères¹⁷.

Plusieurs indices dans le *Dialogo* laissent supposer la connaissance par Giannotti des débats contemporains qui ont lieu dans les conseils et qui divisent le groupe dirigeant concernant la réforme des institutions de la cité. À titre d'exemple, Trifone renvoie, ainsi que nous l'avons vu précédemment (chaptire I, p.27), aux discussions concernant la création d'une nouvelle magistrature judiciaire, le

¹⁵ Le dialogue souligne les deux fonctions principales du *Collegio*: « TRIFONE : Ragunato, adunque, il Collegio, legonsi tutte le lettere che si sono ricevute dall'ultima volta ch'egli s'era ragunato, insino allora ; dassi audienza agli oratori, se alcuno la chiede » ; « BORGHERINI : Per quello che avete detto, mi pare che questi Savi [membres du Collegio] siano capi di proporre i pareri » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.95 et p.97).

¹⁶ Dans les missives d'Alessandro de' Pazzi, l'orateur renvoie à deux reprises aux visites reçues par un secrétaire du Palais Ducal. La première occurrence date du 18 février, quelques jours après son arrivée dans la Lagune, et décrit la visite reçue par « il primo secretario di questa Illustrissima Signoria » qui vise à souligner l'accueil favorable reçu par la délégation (ASF, Signori, Dieci di Balia e Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65, f. 256r). La seconde occurrence date du 6 avril : son caractère vague ne permet pas de déceler l'identité du mandataire chargé de convoquer l'ambassadeur (« trovai pel cammino che il Serenissimo Principe mandava a chiamarmi », *ibid.*, f. 289r).

¹⁷ Les implications de la réforme du 18 avril 1544 qui prévoit d'envoyer, non pas un secrétaire de la chancellerie, mais un notaire du Palais ducal, pour informer l'ambassadeur de sa convocation au sein des conseils, sont discutées par G.TREBBI, « La cancelleria veneta nei secoli XVI-XVII », *Annali della Fondazione Luigi Einaudi*, vol.XIV, 1980, p.97. Cette mesure permet de confirmer retrospectivement la fréquence de ses « fuites » d'informations par les chanceliers des conseils.

Collegio dei Trenta, que les Vénitiens « pensent chaque jour créer [...] et réaliseront certainement »¹⁸. Cette anticipation dans le cadre de la fiction du dialogue, qui revêt le caractère d'une prédiction *post eventum* au moment de la publication, fait écho aux discussions des conseils concernant le dysfonctionnement du système judiciaire qui ont lieu durant la permanence de Giannotti dans la Lagune. Ici, l'analogie entre les raisons alléguées par Trifone pour justifier sa création et les motivations rappelées dans le texte de loi (approuvée le 22 septembre 1527 par le Sénat et le 29 par le Grand Conseil) illustre combien la connaissance de cette réforme par Giannotti ne repose pas sur une source de seconde main, mais sur un accès direct aux discussions qui précèdent la promulgation de cette réforme à l'automne¹⁹. Au même titre, l'insistance de Giovanni sur la pratique du *divieto* imposé aux membres sortant des magistratures, ne relève pas de considérations polémiques concernant la distribution du pouvoir, mais renvoie directement aux discussions des conseils qui, dès la fin du mois de février 1527, s'interrogent sur la nécessité de renforcer cet usage afin « de permettre aux nobles, et leur donner l'espoir, de voir arriver leur tour plus rapidement » ou au contraire de le suspendre afin de garantir une continuité au sein des prises de décisions de l'exécutif²⁰. La proposition de loi visant à augmenter la durée de l'interdiction *par contumacia*, est rejetée par le Grand Conseil le 22 février, preuve de l'importance polémique de cette mesure auprès de l'élite dirigeante au moment où l'avancée des troupes impériales en Italie intensifie le danger d'une éventuelle invasion étrangère et impose, par conséquent, la nécessité de garantir la direction du pouvoir à un groupe d'experts, c'est-à-dire au personnel politique le plus compétent et le mieux formé, en évitant une rotation trop rapide des charges et en assurant la rééligibilité des magistrats sortant²¹. Le problème de l'accélération de la circulation des charges est associé, ainsi que le souligne la proposition de loi, au renouvellement de la législation exceptionnelle concernant la vente publique des offices, arrivée à terme le 28 février²². En

¹⁸ « Non tacerò già, che [...] i nostri [...] vanno tutto giorno pensando di creare un altro consiglio di 30 gentiluomini [...] che faccia l'officio che ora fa il Collegio delle biade, sansa essere in altra cura occupato, e si chiami il Consiglio de' 30. E credo certamente, che presto condurranno ad effetto il loro pensiero. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.135-136).

¹⁹ Selon la loi, enregistrée le 22 septembre par le Sénat, le *Collegio dei Trenta* est créé car « per varie cause, [il Collegio delle biave] passa cum molti disordini et cum grande interesse et discontento di litiganti. Landerà parte che, cum el nome del nostro Signor Dio, sia creato uno Consiglio de Trenta nobili nostri, al quale siano deputate tutte quelle cose che si deducevano al Collegio delle Biave, et quello sia et se intenda esser risolto et nullo si come inferius si dirà » (ASV, Senato, Terra, Reg. 24, f. 224v). Au même titre, selon Trifone, il est créé « per essere questi magistrati de' quali è composto questo Collegio delle biade, molto nel loro officio occupati, difficil cosa è il ragunarlo ; acciò che le cause abbiano la loro espedizione, ed i litiganti per tal cagione non patiscino. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.135).

²⁰ La proposition de loi se trouve in ASV, *ibid.*, f. 117-118. Elle précise que cette mesure sert à « dar modo alli nobili nostri et speranza de poter cum più prestezza toccarli la volta sua ».

²¹ La loi propose, par exemple, pour les magistratures judiciaires (i *Quaranta*) de doubler l'interdiction (« et non fare come sino hora ha fatto che usciti de 40 criminal et passati li mesi 8, sono sta electi 40 Civil Novi, et cosi de mano in mano, talmente che pochi sino hora hano potuto partecipare di tal beneficio del stato nostro »). Suit la liste de toutes les magistratures concernées par la réforme. La loi est abrogée le 22 février : « Vuoleno che la presente materia sia differita per poter veder le leze sopra cio disponete et cum mazor consulto, et maturita venire a questo conseio et deliberare quanto sarà necessario ».

²² La loi sur la vente des offices précède celle concernant la *contumacia* dans le registre du Sénat : « Compiando dimane il termine del potersi vender li officii de Citadini et continuando il bisogno che ha il stato nostro de danari, è ben provedere che si continui cum tal mezo aiutarne de quelle piuui summa che si potrà, et perho l'anderà parte che per autorità di questo consiglio sia preso che per anchora per mesi sei proxime futuri se habi a continuar il vender dei ditti officii, et in questa cita

effet, si cette mesure vise à répondre aux dépenses extraordinaires provoquées par la guerre de Cognac en assurant au gouvernement l'obtention de revenus exceptionnels, elle renvoie par ailleurs au besoin de réserver les charges publiques à la haute noblesse vénitienne considérée – à cause du *cursus honorum* suivi par les membres des grands familles – comme plus apte à diriger les affaires d'état. Au même titre, dans le *Dialogo*, Giovanni, qui s'étonne de voir les magistratures attribuées à « ceux qui grâce à leur richesse proposent leur aide à la République »²³, superpose la pratique du *divieto* et la vénalité des charges, pratique courante à Venise mais renforcée durant les années 1520 à cause des difficultés financières de l'État²⁴. Les répliques de Trifone retracent ainsi minutieusement le processus de proposition de cette mesure exceptionnelle enregistrée dans le Registre du Sénat en février. La justification de cette pratique dans le *Dialogo* reprend le même argumentaire que la proposition de loi, soit l'urgence de « répondre aux nécessités et aux importantes dépenses » imposées par la Ligue de Cognac²⁵. L'écho entre les documents officiels et les arguments de Trifone témoigne, une fois de plus, de l'observation directe dont bénéficie Giannotti de ce débat, mais également de sa capacité à traduire cette polémique proprement vénitienne en des termes florentins. C'est en effet la « qualité des temps », à savoir le caractère tout à fait exceptionnel de cette conjoncture historique selon le vocabulaire machiavélien, qui justifie le recours à des pratiques inédites²⁶.

L'accent mis sur la vente des offices ou les pratiques de *divieto* ne saurait donc être attribué au désir de représenter la crise morale et institutionnelle de la République, mais reflète les discussions des conseils concernant les tentatives de réforme insufflées durant le dogat d'Andrea Gritti en

et in altre terre et luoghi nostri, si come sin qui esta fatto, cum tuti li modi et conditione contenute in le parte prese in questo et nel mazor Consiglio » (ASV, Senato, Terra, Reg. 24, f. 175r). La proposition est rejetée par le Grand Conseil le 1^{er} mars.

²³ Tout comme la question du *divieto*, le problème de la vente des charges est soulevé par Giovanni lors de la présentation de chaque magistrature. À titre d'exemple, concernant les *Procuratori di San Marco*, l'exposition de Trifone insiste sur la multiplication des membres de cette magistrature prestigieuse, dans le but d'en vendre les charges: « dove non solea essere tale onore se non a uomini vecchi e molto reputati conceduto ; ne' tempi nostri, molti ne abbiamo veduti ornare che non sono né di matura età né di grande riputazione. Di che è stato cagione la malignità de' tempi, ne' quali la Republica nostra è stata da troppo gran bisogni oppressata. » (*Della Republica de' Vinitiani*, p.118).

²⁴ À titre d'exemple, en 1521 l'admission au Sénat sans droit de vote est vendue pour une somme de 400 ducats et l'accès au Grand Conseil est garanti contre l'octroi de prêts supérieurs à 50 ducats ; en 1524, le Conseil des Dix vend pour 8 000 ducats deux offices de *Signori di notte* chargés de la police nocturne et de la justice criminelle. Ce système est élargi progressivement à toutes les charges et en 1526, on va même jusqu'à anticiper la vente de certains offices qui sont encore occupés. Ainsi que l'a souligné R. Mousnier, ces pratiques qui ont plus ou moins toujours existé sont renforcées en temps de guerre, en particulier après Agnadel : « La vénalité des offices semble avoir été permanente aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles, avec de grandes poussées au moment des guerres. La première grande vente, à ma connaissance, est celle votée par le Grand Conseil le 10 mars 1510, après la catastrophe d'Agnadel. Elle offre en raccourci les principaux aspects de la vénalité, vente d'offices, vente d'hérités, vente d'expectatives, et elle est comme le modèle des ventes suivantes. » (R. MOUSNIER, « Le trafic des offices à Venise », in *La Plume, la faucille et le marteau. Institutions et société en France du Moyen-âge à la Révolution*, PUF, Paris, 1970 p.387-401).

²⁵ Le texte de loi fait référence à la nécessité dans laquelle se trouve Venise de rassembler de l'argent pour faire front à la guerre et « poter supplire alle necessità et importantissime spese ». Au même titre, Trifone affirme : « Questo anno presente, avendo bisogno la Repubblica di molti danari per nutrire i nostri eserciti nella guerra che noi facciamo in Lombardia per restituire Milano al suo legittimo signore, hanno ottenuto una deliberazione nel Consiglio di concedere alcuni magistrati a chi presta 200 ducati ». Dans les archives à Venise, je n'ai pu retrouver la date précise de la ratification de la loi par le Grand Conseil.

²⁶ « Egli è il vero ch'io non la voglio, per la ragion già detta, lodare ; nondimeno mi pare che alla qualità de' tempi si possa qualche cosa concedere. » (*Della Republica de' Vinitiani*, p.141).

direction d'un fonctionnement oligarchique des institutions, une tendance rendue d'autant plus nécessaire par l'intensification du conflit militaire au moment de la rédaction du texte, et en particulier au début de l'année 1527. Or, si Giannotti ne peut se vanter d'une participation directe aux réunions des conseils, la collégialité sur laquelle repose le gouvernement vénitien rend impossible tout contrôle sur la diffusion des informations politiques et laisse supposer qu'il accède aux débats institutionnels vénitiens. C'est dans les rapports privilégiés qu'il tisse avec l'élite politique que sa connaissance des discussions institutionnelles est à rechercher.

III.2 Les informateurs politiques : le cas de Marco Foscarini

La question de la vénalité des offices est traitée dans le *Dialogo* conjointement au problème du *broglio*²⁷, soit le commerce des charges entre particuliers allant du *broglio onesto* (l'influence des votes qui équivaut à ce que nous appellerions banalement une campagne électorale) au *broglio disonesto* (l'achat des votes relevant d'une véritable corruption des élections)²⁸. L'intensification durant les années 1520 de ces pratiques, contraires aux idéaux républicains des Vénitiens²⁹, apparaît comme une conséquence directe des engagements belliqueux de la République et de la paupérisation progressive d'une partie du patriciat contrainte soit à vendre ses voix lors des élections (et appelée pour cette raison « les Suisses » en référence aux armées mercenaires), soit, au contraire, à acheter les votes afin d'occuper des charges politiques rémunérées. L'institutionnalisation de la vente publique des charges complique en effet l'application de normes contre la corruption électorale dans la mesure

²⁷ Le nom de cette pratique dérive d'une zone de la place Saint Marc, située entre l'église San Gimignano et Santa Maria del Broglio, où le patriciat avait l'habitude de se réunir au XIV^e siècle avant la réunion des conseils.

²⁸ Sur la question du *broglio*, voir D.E.QUELLER, *Il patriziato veneziano. La realtà contro il mito*, op. cit., en particulier les chapitres 3 et 4 intitulés « Il broglio onesto » et « Elezioni corrotte » ; R. FINLAY, *Politics in Renaissance Venice*, op. cit., en particulier le chapitre « Politics and corruption 1494-1533 » où l'auteur adopte une approche inédite puisqu'il démontre l'utilité de cette pratique dans le maintien de l'harmonie au sein du groupe dirigeant : « The proliferation of offices and elections, the complex electoral procedures, the obligations of kinship, and division between rich and poor within the ruling class combined to make broglio an integral part of the Venetian system [...] it is clear that electoral corruption was woven into the Venetian social fabric [...] Broglio was the oil that made the complex machinery of state function so smoothly for so long that it seemed that Venice was free from ambition and faction » (p.217). Voir, enfin, D. RAINES, « Office seeking, broglio, and the pocket political guidebooks in Cinquecento and Seicento Venice », *Studi Veneziani*, vol.XXII, 1991, p.137-194, qui démontre combien le *broglio*, dont la pratique dépend de la circulation d'informations politiques et de la connaissance des affaires internes de la cité, est à l'origine du développement d'un nouveau type d'écriture, des guides politiques manuscrits, conçus en vue de la formation des jeunes patriciens. Cette pratique, selon D. Raines, témoigne également de la transformation de mentalité de la classe dirigeante à l'égard de l'exercice de fonctions publiques, de moins en moins perçue comme un service rendu à la République et progressivement considéré comme une garantie de revenus et de pouvoir.

²⁹ L'influence lors des élections était contraire aux idéaux vénitiens, non pas tant parce qu'elle traduisait le désir des citoyens privés de construire des carrières politiques, mais parce qu'elle était associée au risque de la formation de factions politiques qui risquait de mettre à dure épreuve l'idéal de concorde du patriciat. Ainsi, en 1509, la loi selon laquelle celui qui avait droit de vote devait jurer de donner sa voix au meilleur candidat, est abrogée à cause de la multiplication des faux jurements. Parallèlement, on assiste à la prolifération de normes servant à éradiquer toute forme de pression et d'incitation. Si ces mesures témoignent de l'intensification de telles pratiques, elles doivent également être rattachées au climat moral et religieux particulier des Vénitiens après Agnadel, soucieux de garantir, selon la lecture religieuse des défaites de la République durant la guerre de Cambrai, la rédemption morale de la cité punie par la colère de Dieu à cause de ses excès.

où elle représente une violation des principes régissant les votes et légitime le rôle de l'argent dans la distribution des charges. Dès lors, la superposition dans le *Dialogo* de ces deux pratiques, l'une officielle l'autre illégale, s'explique par la prolifération, durant les années vénitiennes de Giannotti, d'actes législatifs visant à lutter contre la corruption électorale : l'articulation entre le *broglio* et la vénalité des offices repose, dans le texte, sur la présentation d'une magistrature nouvellement ordonnée, les *Censori*, destinée à « veiller soigneusement à ce que personne, guidé par l'ambition, ne corrompe les lois » et à « punir minutieusement l'ambition des gentilshommes »³⁰.

La présentation par Trifone de cette magistrature, dont l'institution en 1517 annonce le développement à la fin du siècle d'une doctrine de la censure relevant d'une fonction à la fois de contrôle public et de correction des consciences³¹, suit, dans le texte, une ligne de développement contradictoire. De fait, la description des *Censori* tend, d'un même coup, à admettre la corruptibilité du système et la ruine prochaine de la République, ainsi qu'à reconnaître inversement la prudence de des dirigeants capables d'initiatives législatives vouées à sauvegarder l'exemplarité de Venise³². Ce double niveau de lecture reflète la crise de conscience éthico-politique de l'élite vénitienne contrainte, par le biais de la création de cette magistrature, de reconnaître l'existence d'une corruption politique et en même temps de célébrer la clairvoyance des dirigeants. Or, le caractère ambivalent attribué à la figure du *Censore* par Trifone, ainsi que la tension sur laquelle repose sa présentation de cette nouvelle magistrature, témoignent de la capacité de Giannotti à pénétrer les débats internes au patriciat et doit

³⁰ « I Censori [...] è uno magistrato nuovamente ordinato contra l'ambizione de' gentiluomini [...] proposti a questa cura di provvedere diligentemente, che niuno, con l'ambizione sua, corrompesse le leggi ; e, per via di ricchezze o d'altri favori straordinari, cercasse d'ottenere alcuno magistrato che altramente non avrebbe ottenuto. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.138). Selon I. Cervelli, « Il Giannotti, dopo aver esaminato i membri principali e annessi dello stato, si soffermò sulle condizioni del momento, sul presente, e l'impressione che si ricava è che di questo presente, che poco concedeva alla idealizzazione e al mito, lo scrittore fiorentino avesse colto l'elemento più anomalo, al limite più assurdo per Venezia, cioè proprio la venalità degli uffici [...] Una individuazione abbastanza precisa, anche se, forse, un po' troppo pacifica ed ottimistica del fenomeno [...] presentò il fenomeno in termini forse un po' troppo edulcorati. » (I. CERVELLI, *Machiavelli e la crisi dello stato veneziano*, op. cit., p.426). Comme nous le verrons, notre lecture de ce passage ne s'accorde pas avec l'interprétation qu'en donne Cervelli.

³¹ Sur le développement d'une doctrine de la censure dans la pensée politique et juridique de la fin du siècle, voir D. QUAGLIONI, « 'Conosciamur Munire' : Dottrine della Censura tra Cinque e Seicento », in *Censura ecclesiastica e cultura politica in Italia tra Cinquecento e seicento*, sous la dir. de C. Tango, Olschki, Florence, 2001, p.37-54. L'auteur, qui rappelle le renvoi par Jean Bodin dans *Les six livres de la République* à l'exemple vénitien, souligne combien chez le théoricien français la question de la censure est intimement liée aux « bons ordres » du gouvernement.

³² Il existe une forte contradiction au sein du discours de Trifone concernant l'évaluation de la figure des *Censori* (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.138-139). D'une part, si la création de cette magistrature destinée à éradiquer les pratiques de corruption électorale témoigne de l'éventuelle dégénération du système républicain vénitien (« Sono alcuni i quali [...] hanno giudicato che la nostra Repubblica, se non al tempo nostro, al netto dei nostri figliuoli, abbia a ruinare, e convertirsi in tirannide »), Trifone soutient par ailleurs que Venise n'aurait pu être conduite à la ruine à cause de la corruption (« ho ferma opinione che da quel disordine non potesse nascere la ruina della nostra Repubblica »). D'autre part, si la création de cette magistrature peut être considérée comme un indice de la décadence du système politique vénitien, Trifone affirme que les *Censori* participent au caractère exemplaire de la République et incite à imiter ce modèle : « I quali [Censori] ancora, se Chi ha providenza dell'universo vuole che una Republica piena di tante buone ordinazioni viva qualche secolo (se non per altro, per insegnare almeno alle altre città d'Italia com'elle s'hanno a governare, se da tiranni non vogliono essere oppresse), porranno fine ad ogni mal umore che in parte alcuna le potesse danno recare ».

être rattaché, en particulier, à l'amitié le liant au principal instigateur de cette réforme, Marco Foscari³³.

Porte-parole de l'aile moralisatrice du groupe dirigeant, Marco Foscari occupe à diverses reprises la charge de *Censore*, avant d'être nommé le 13 janvier 1527 ambassadeur à Florence³⁴. Sa position, symétrique à celle de Giannotti à Venise durant la même année, justifie le rapport étroit tissé entre les deux personnages. L'orateur vénitien est, premièrement, accueilli lors de son arrivée fin janvier à Florence par Alessandro de' Pazzi, dans une villa en dehors de la ville puis, quelques jours avant le départ de ce dernier et de Giannotti pour Venise, dans le palais florentin des Pazzi où l'orateur vénitien demeure tout au long de son séjour en Toscane³⁵. Deuxièmement, le rôle que Alessandro de' Pazzi et Foscari occupent au sein des intrigues diplomatiques de la Ligue fondée sur l'alliance des deux Républiques, explique le développement d'une correspondance entre les deux ambassades, comme en témoignent les dépêches de la délégation florentine qui renvoient aux lettres de l'orateur vénitien³⁶. Le silence témoigné par les conseils florentins à l'égard d'Alessandro de' Pazzi suspecté de duplicité, ne peut que renforcer les relations informelles entre Foscari et la délégation florentine qui espère trouver en ce dernier un informateur de l'évolution politique³⁷. La collaboration entre le

³³ Adoptée en 1517, la loi sur les *Censori* est suspendue de 1521 à 1524 : la difficulté avec laquelle l'élite vénitienne accepte cette magistrature de contrôle dont les fonctions se superposent à celles du Conseil des Dix, témoigne du caractère polémique de la réforme. Rappelons également que M. Foscari est éloigné de Venise : d'abord à Florence durant sa mission en 1527, puis au camp militaire de Brescia en avril 1528, preuve du mauvais accueil qui lui était réservé à cause de ses activités moralisatrices. Sur la création de cette magistrature, voir R. FINLAY, *Politics in Renaissance Venice*, op. cit., et G. COZZI, « Authority and the law in Renaissance Venice » op. cit., qui explique que le projet de création d'une telle magistrature de contrôle remonte à la fin du XVe siècle et à l'influence de Domenico Morosini, patricien vénitien influent soucieux de faire revivre l'âge d'or de la République.

³⁴ Sur Marco Foscari, voir G. GULLINO, *Marco Foscari, l'attività politica e diplomatica tra Venezia, Firenze, Roma*, Franco Angeli, Milan, 2000 ; ID., DBI, vol.49, 1997.

³⁵ ASF, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, 18. Lettre des *Otto di Pratica* à Galeotto dei Medici du 23 janvier 1527 : « Il giorno stesso è arrivato a Firenze l'oratore veneziano che è stato ricevuto da molti cittadini e alloggiato nella casa dei Pazzi ». Voir également M. Sanudo qui rapporte la lettre envoyée par Foscari lors de son arrivée : « Hier qui giongessemo incontrati et honorati da questi signori assai, quali fatine passar circa uno miglio lontan da la terra in uno pallazzo de li Pazzi dove disnassemo, venero a levarne in bon numero de li primarii, credo più de 60, et condusseno in questo palazzo ne la città, pur de li Pazzi, propinquo al Domo » (M. SANUDO, *I Diarii*, vol.44, p.747). La preuve de la permanence de Foscari dans le palais Pazzi durant l'intégralité de son séjour à Florence, se trouve in ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, partiti, condotte e stanziamenti, 65, f. 127r, où, parmi les remboursements accordés à Alessandro lors de son retour le 1^{er} mai, on trouve, à côté de son salaire calculé pour 327 jours de service et le remboursement des frais de poste : « et fiorini 50 d'oro in oro ad Alexandro detto per cio che potessi a domandare per conto della sua casa di Firenze, servitone lo Ambasciatore Vinitiano di tutto el tempo vi stette drento, che fu uno anno in tucto ».

³⁶ Au lieu de s'adresser directement à de' Pazzi, c'est à l'orateur vénitien que le gouvernement de Florence semble assigner la communication des informations politiques à Venise. Voir par exemple la lettre du 2 mars « Potrebbe essere che vedendo che Vostre Signorie non mi scrivono cosa alcuna et ch'io non rispondo di quel che mi hanno ricerca et stanno in reputation, dessino tal commissione più presto al Mag.co Oratore loro costà. » (ASF, Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 65).

³⁷ En mai 1527, peu après le rétablissement de la République à Florence, un secrétaire d'Alessandro de' Pazzi est envoyé sur place, selon toute probabilité pour recevoir les instructions du nouveau gouvernement, ainsi que pour obtenir une aide financière, étant donné les grandes dépenses auxquelles les ambassadeurs étaient contraints durant leur mission : « El secretario tuo non se ne manda expedito de danari come mostravi desiderare per non esserci allora la comodita » (ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e Commissarie, 42, f. 14r). Le secrétaire est alors logé par Marco Foscari : « Die 27 giugno 1527 Intre Dominos Consiliaros : Che sia concesso ai Procuratori nostri sopra la sanità che lascino intrare il Secretario del Magnifico Ambasciatore de Fiorenza che ritorna da quella città dove fu expedito li superiori giorni de qui dal prefatto Ambasciatore suo ad requisition della Signoria nostra per cose pubbliche, per haver etiam portata fede dal Ambasciatore nostro residente in ditta città de Fiorenza codesto secretario continuamente haver habitato in casa sua et non esser suspecto de pestilenza. »

patricien vénitien et Giannotti, qui se poursuit sous la République florentine jusqu'en février 1528 alors que ce dernier est secrétaire de la magistrature des *Dieci di Balla*³⁸, remonte donc à l'expérience diplomatique, et ce malgré l'éloignement géographique des deux personnages. Preuve en est, la *Relazione su Firenze* proposée par Foscari lors de son retour à Venise, qui semble directement calquée sur un écrit intitulé *La scrittura di N. Secretario della Republica* attribué à Giannotti. Je laisse volontairement de côté la question de l'attribution de ces documents et de leur correspondance sur laquelle nous reviendrons dans la conclusion de ce chapitre. Pour l'heure il me suffit de montrer que c'est de la rencontre de Giannotti avec l'un des représentants à Venise de la répression de la corruption que naît l'insistance ainsi que le traitement paradoxal des *Censori* dans le *Dialogo* : l'exposition de Trifone met en scène les débats qui entourent cette réforme contestée en proposant un double niveau d'interprétation. Le cas de Marco Foscari et l'influence de ces échanges sur la rédaction du *Dialogo*³⁹ sont paradigmatiques de l'insertion de Giannotti au sein des réseaux informels de l'information politique à Venise et de ses effets sur l'écriture.

III.3 Les rumeurs de la ville

Les sources utilisées dans le *Dialogo* semblent, enfin, renvoyer à un troisième niveau de circulation de l'information politique, la ville, où les débats se déploient de façon informelle au coin des rues, sur les places ou auprès des commerçants⁴⁰. S'il est particulièrement difficile de reconstruire ce réseau de discussions en l'absence évidente de documents, il est également manifeste que le caractère officieux de la fonction de Giannotti auprès de l'ambassadeur facilite son intégration au sein de ces espaces informels du débat public. Notons, par ailleurs, que durant ces quelques mois la délégation semble résider dans l'île de San Giorgio Maggiore, soit en face de la place Saint Marc et du

(ASV Collegio, Notariato, Reg. 20, f. 115r). Selon toute vraisemblance, il ne s'agit pas de Giannotti qui attend au même moment le retour du secrétaire pour pouvoir à son tour se rendre à Florence, comme en témoigne la lettre de Pagolo Benivieni à Giovanni [Soderini ?] du 23 mai : « Il Giannotti non aspetta altro se non che 'l segretario torni dall'imbasciadore et partirà subito » (citée par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.21). Il n'en demeure pas moins que cette anecdote témoigne des rapports entretenus entre Marco Foscari et l'entourage d'Alessandro de' Pazzi.

³⁸ Voir, à ce titre, la lettre déjà citée de Giannotti à Marcantonio Michiel de 1533 où le Florentin demande de saluer Marco Foscari et Antonio Surian (ambassadeur vénitien à Florence de 1528 à 1529) : « io sono molto obbligato all'uno e all'altro per la cortesia e humanità loro verso di me. » (*Lettere italiane*, p.36).

³⁹ À titre de simple hypothèse, nous pourrions également supposer que Foscari, autorisé à pénétrer dans la *Secreta* (les archives du gouvernement) avant son départ en mission, fournit d'autres sources officielles pour la rédaction du *Dialogo*. Sur la question de l'utilisation privée des archives publiques par les ambassadeurs vénitiens, voir F. DE VIVO, *Patrizi, informatori, barbieri : politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, op. cit., et D. RAINES, « L'Archivio Familiare strumento di formazione politica del patriziato veneziano », op. cit.

⁴⁰ Concernant la circulation informelle d'informations à Venise, et l'importance des rumeurs publiques dans le cadre de la culture politique : A. COWAN, « Gossip and Street Culture in Early Modern Venice », *Cultural History of Early Modern Streets, Journal of Early Modern History*, n.12, 2008, p.313-333 ; E. HORODOWICH, « The gossiping tongue : oral networks, public life and political culture in Early Modern Venice », *Renaissance studies*, vol.19/1, 2005, p.22-45.

Palais ducal, lieux par excellence des intrigues et des discussions politiques⁴¹, contrairement à l'usage courant consistant à loger les ambassadeurs dans le sestiere le plus éloigné (Cannaregio) afin d'éviter justement les échanges avec le patriciat.

L'exposition de Trifone renvoie par exemple à une pratique vénitienne insolite : l'hérédité des peines pécuniaires imposées au Doge lors de son procès *post mortem* par les Inquisiteurs du Doge défunt, chargés d'enquêter sur son gouvernement et de déterminer son respect des devoirs et des obligations incombant à sa fonction énoncés dans la Promission ducale⁴². Cette information provoque la seule véritable objection de Giovanni qui s'étonne de « cette loi [...] injuste ; puisqu'il ne me semble pas honnête que quelqu'un porte la peine d'une faute qu'il n'a pas commise »⁴³. Il ne s'agit pas ici pour le Florentin de contester une pratique allant à l'encontre du principe, religieux ou juridique, de responsabilité individuelle développé dans les Saintes Ecritures ou le *Digesto* romain. Les raisons de l'insistance dans l'échange des répliques sur cet usage consistant à « faire retomber sur les héritiers chaque peine qu'il [le Doge défunt] mérite » sont à retracer dans les effets provoqués par la création relativement récente de cette magistrature apparue en 1501 et dans la controverse suscitée par le procès *post mortem* du Doge Leonardo Loredan (1501-1521)⁴⁴.

Le procès Loredan, caractérisé par la multiplication des chefs d'accusation formulés par les trois Inquisiteurs⁴⁵ à l'encontre du défunt et de ses héritiers, est assimilé par l'opinion publique à un acharnement personnel à l'encontre de la famille et témoigne de la fracture sociale et idéologique qui

⁴¹ Les documents officiels ne font jamais référence au lieu de résidence de la délégation. Cette information est présentée à deux reprises par M. Sanudo : « A dì 14 Fevrer. La mattina fo lettere di Chioza, di sier Marco Vendramin podestà, di hier sera. Avis del zonzer li uno orator di fiorentini vien a la Signoria con 16 persone, et questa matina partirà per qui; unde fo ordinato che 'l ceni et dormi questa notte a San Spirito, dove fu mandato a preparar la cena, et damatina si manderà 30 zentilomeni contra, quali hozi si chiameranno in Pregati, et prepato la stanza a San Zorzi mazor, se li darà le barche et il disnar per diman. ». Le 27 avril, Sanudo enregistre l'organisation de festivités et notamment d'une réception « a S.Zorzi mazor da l'orator fiorentino a requisition di sier Agustin Foscare di sier Marco è orator a Fiorenza ». Nous n'avons pu déterminer dans quelles conditions le fils de Marco Foscare, Augustin, aurait pu participer ou inciter à la préparation de cet événement (M. SANUDO, *I Diarii*, vol.44, p.82 et p.170).

⁴² Cette magistrature est créée en 1501 à la fin du dogat d'Agostino Barbarigo. Les Inquisiteurs du Doge défunt, nommés à la mort de chaque Doge, étaient chargés de soumettre sa gestion passée à un procès formel en tenant son patrimoine sous saisie comme garantie des dommages causés à la collectivité. En revanche, les corrections de la Promission Ducale, étaient proposées par les Correcteurs, une magistrature créée probablement dès le XIIIe siècle. L'apparition des Inquisiteurs, aux côtés des Correcteurs, révèle l'attention constante durant cette période à la définition de la position constitutionnelle du Doge, destinée à éviter la mise en place de pouvoirs personnels ou la concentration du pouvoir au sein d'une même famille.

⁴³ « Questa legge mi pare alquanto ingiusta ; perciocché non mi pare onesto che uno porti la pena di quel peccato che egli non ha commesso. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.99).

⁴⁴ Sur cette affaire, voir M. DAL BORGO, DBI, vol.65, 2005 ; M. BRUNETTI, « Due Dogi sotto inchiesta : Agostino Barbarigo e Leonardo Loredan », *Archivio veneto-tridentino*, n.7, 1925, p.278-329 ; C. RENDINA, *I Dogi : Storia e Segreti*, Newton Compton, 1984 ; ainsi que le témoignage de Sanudo qui retrace les étapes du procès.

⁴⁵ Les trois Inquisiteurs nommés par la Seigneurie sont Antonio Condulmer, Alvise Priuli et Francesco Donà. Nous avons pu identifier six chefs d'accusation distincts pesant à l'encontre du Doge Loredan : 1) la nomination de son fils en qualité de Procurateur de Saint Marc ; 2) les interventions apportées sur les registres officiels de la Promission ducale concernant l'impossibilité pour le fils du Doge de recouvrer la charge de Procurateur de Saint Marc ; 3) le non-paiement de la moitié des impôts (*angarie*) liées aux charges que Leonardo Loredan avait occupé en qualité de Doge et de Procurateur de Saint Marc ; 4) la non distribution des monnaies frappées à l'occasion de la création du nouveau Doge (les *oselle*) et devant être distribuées à l'ensemble des membres du Grand Conseil ; 5) la fixation des armes ou de l'écusson de la famille à l'extérieur des enceintes du Palais ducal ; 6) le maintien d'un nombre insuffisant de gens d'armes (les *donzelli*) au sein du Palais ducal.

divise la noblesse vénitienne. Tout au long de la procédure, l'oligarchie vénitienne, et en particulier les *Avogadori di Comun* parmi lesquels se trouvent Marco Foscarelli et Niccolò Dolfin (deux personnages, comme nous l'avons vu, fortement impliqués dans la composition du *Dialogo*), se charge d'abroger certaines sentences émises par les Inquisiteurs et d'encadrer leur action afin de défendre les intérêts des Loredan⁴⁶. Le principal grief dont la famille doit se justifier concerne l'achat de la part du Doge de la charge honorifique de Procurateur de Saint Marc pour son fils Lorenzo, une pratique contraire aux statuts de la Promission ducale qui interdit l'octroi de charges publiques à des membres de la famille du Doge⁴⁷. Le procès prend fin en mai 1523, lorsque le Grand Conseil se laisse convaincre par les harangues des Inquisiteurs de la nécessité de prévenir la prise de pouvoir d'une famille puissante et condamne Lorenzo à une amende de 2 700 ducats destinée à ratifier sa nomination à cette charge⁴⁸. Durant le séjour de Giannotti en Vénétie, le procès Loredan est conclu depuis plusieurs années, toutefois Lorenzo demeure absent des conseils et des cérémonies officielles⁴⁹. Son éloignement des organes du pouvoir s'explique par le surnombre de Procurateurs provoqué par la vente excessive de cette charge depuis 1516⁵⁰, et probablement par les soupçons pesant encore sur la famille des Loredan. Ce n'est que durant l'été 1527 que Lorenzo est réintégré officiellement dans les réunions du gouvernement⁵¹. Dès lors, le débat ouvert dans le *Dialogo* apparaît comme un écho des discussions suscitées, bien plus que dans les sphères officielles du pouvoir, dans les rues de Venise où l'affaire Loredan devient le symbole de l'ascension des grandes familles patriciennes et du risque de formation de pouvoirs personnels ou de monopole du pouvoir de la part de clans familiaux.

⁴⁶ Les *Avogadori di Comun*, chargés de présenter les accusations publiques émises par les Inquisiteurs au sein des Conseils, sont Marco Foscarelli, Niccolò Dolfin et Alvise Mocenigo. Ceux-ci refusent l'instruction de l'accusation concernant « la materia degli donzelli », c'est-à-dire le maintien d'un nombre insuffisant de gens d'armes au sein du Palais Ducal. Suite à leur intervention, les Inquisiteurs optent pour une réduction de la peine exigée, et divisent l'amende de moitié (de 800 à 400 ducats). La demande d'intervention des *Avogadori* de la part des accusés joue toutefois à leur désavantage puisqu'elle apparaît dans ce contexte comme une opération de sabotage de l'action des Inquisiteurs.

⁴⁷ Cette question, durant le déroulement du procès, est particulièrement d'actualité dans la mesure où le nouveau doge Grimani achète à son tour, en 1522, cette même fonction pour son neveu Marco, en veillant à faire entériner son choix par le Grand Conseil. Sur Marco Grimani, neveu du Doge Antonio Grimani, voir G. GULLINO, DBI, vol.59, 2003. Pour une analyse des rapports du Doge Loredan avec son fils, voir les remarques de R. Finlay : « Not wishing to harm his family's future political success, Loredan went along with his sons 'because of fear of the ballot'. Priuli claims that the doge's eldest son, strozzi, was a 'sagacious, very astute, and wicked man, who for reasons of intriguing for office has done every evil [...] his father being the doge, he holds large sway, and he has a great name and reputation in the city more from fear than from love.' (Priuli IV, 92) Lorenzo prevailed on his father to back his election as procurator and apparently he arranged for the books of the chancellery to be altered in order to obscure the illegality of his election. » (R. FINLAY, *Politics in Renaissance Venice*, op. cit., p.120).

⁴⁸ M. SANUDO, *I Diarii*, vol.34, p.235 : « li Loredani fioli dil Serenissimo si dice è rimasi d'acordo con sier Antonio Condolmer e sier Avise di Priuli inquisitori, di exborsar ducati 2700 per tutto quello essi Inquisitori li potesseno dimandar ; et cussi fo fata una scrittura ». À la suite du procès, les Correcteurs se chargent de confirmer dans la Promission Ducale l'interdiction pesant sur le Doge d'octroyer des dignités politiques ou religieuses aux membres de son entourage.

⁴⁹ Cette remarque s'appuie sur la consultation des registres des réunions du Sénat, auxquelles les *Procuratori* étaient tenus de participer, ainsi que sur la lecture des *Diarii* de M. Sanudo.

⁵⁰ Rappelons ici l'insistance de Trifone concernant la multiplication de la vente de cette charge qui, à travers l'augmentation du nombre de magistrats et la nature financière de son accès, perd de son prestige.

⁵¹ Concernant la participation du Procurateur Loredan aux cérémonies officielles, voir M. Sanudo qui note sa présence le 20 mai 1527 pour la célébration de la 5^e année du dogat d'Andrea Gritti ; le 9 juin pour la célébration du « Zorno di Pasqua di Mazo » et le 24 juillet « Zorno deputado a dar il stendardo a sier Piero Lando capitano zeneral » (M. SANUDO, *I Diari*, vol.45, p.152, p.283 et p.482).

D'une part, l'affaire Loredan avait mis en évidence le caractère ambivalent de la nouvelle magistrature : alors que le premier groupe d'Inquisiteurs avait occupé en 1501 une fonction essentiellement répressive destinée à sanctionner la mémoire du doge défunt, l'action des nouveaux Inquisiteurs en 1521-23 assume une fonction préventive qui vise à éradiquer l'éventualité d'un dogat népotique. D'autre part, le procès Loredan, en mettant en lumière le conflit existant entre les intérêts familiaux et publics, apparaît comme un témoignage de la division de la noblesse vénitienne, partagée entre un sentiment de bienveillance à l'égard de ceux qui se présentent comme des persécutés et l'exigence de condamner le monopole des charges publiques au sein d'une même famille⁵². En effet, il est intéressant de noter que les premiers pamphlets dont nous conservons un témoignage, accrochés à partir de 1505 sur la place publique selon la tradition des *pasquinate* romaines, renvoyaient justement à cette affaire et à la question de la nomination frauduleuse de Lorenzo⁵³. Dès lors, l'attention consacrée dans le *Dialogo* aux Inquisiteurs du Doge défunt et à l'affaire Loredan révèle l'intérêt que suscite chez Giannotti la question de la division de la noblesse vénitienne et de l'affrontement sous-jacent au sein des pratiques politiques entre une oligarchie puissante dont le pouvoir se fonde sur la richesse et une aristocratie appauvrie désireuse d'entraver la concentration du pouvoir entre les mains de quelques grandes familles.

* * *

Le *Dialogo* apparaît bien comme le lieu de déploiement d'un débat sur Venise. Toutefois, bien loin de toute intention polémique, cette tendance repose sur la nature particulière du texte qui se présente comme une écriture de l'actualité politique vénitienne, caractérisée par les nouvelles tendances de réforme du Dogat Gritti et fortement bouleversée par les conflits des Guerres d'Italie. Giannotti, certes, exclut du dialogue toute référence directe à la situation politique, militaire ou diplomatique de Venise, néanmoins chaque débat interne concernant la transformation du système institutionnel est ici ramené aux nécessités, politiques et financières, imposées par le contexte belliqueux et mises en avant par une partie des dirigeants dans le but de justifier l'évolution vers un système crypto-oligarchique de l'exercice du pouvoir. Le texte se fait ainsi l'écho de la réaction du patriciat contre les nouvelles orientations politiques provoquées par une situation historique

⁵² M. BRUNETTI, *Due dogi sotto inchiesta*, op. cit., p.326 : « Se gli Inquisitori avevano palesato un eccessivo zelo, che spesso sapeva di ripicco e di questione personale, nella loro azione contro gli eredi Loredan, questi, forti di intrighi, di amicizie, di clientele e di denaro s'erano pure rivelati un elemento non del tutto tranquillizzante nella compagine statale veneziana. La loro situazione, dapprima favorevole, perché su di essi sembrava raccogliersi la compassione che va facilmente al perseguitato, era andata peggiorando in seguito per errori tattivi da essi commessi, spingendo ad eccessi non tollerabili la loro azione difensiva. ».

⁵³ Ces pamphlets accrochés sur le Gobbo du Rialto et le Marocco du Pipone sont cités par M. Sanudo : ils représentent Venise qui se lamente auprès de Saint Marc en la présence du Doge: « Io non me ne cuto, purché io ingrassi et mio fiol Lorenzo, et postea di sotoscripto : El ti sarà tajata la testa come a Marin Falier, olim principe veneto pro criminibus decapitato ».

exceptionnelle⁵⁴. Le traitement de chaque institution illustre la fracture sociale et idéologique provoquée par l'évolution constitutionnelle de la République de Saint Marc à la suite de la crise d'Agnadel.

L'originalité du texte, toutefois, réside dans sa capacité à échapper à une vision polarisée du débat concernant les réformes du gouvernement qui consisterait à stigmatiser la vie publique comme un affrontement entre deux blocs, entre deux conceptions homogènes et cohérentes du politique. Le *Dialogo*, de fait, évite de réduire ce contraste à un antagonisme politico-sociale entre d'une part un groupe politique soucieux de sauvegarder la continuité des institutions contre toute tentative innovatrice qui viendrait menacer son accès aux charges et compromettre dès lors l'idéal de stabilité et de pérennité immuable de la République, et, d'autre part, une aristocratie puissante promotrice d'une acception oligarchique de la direction de la vie publique désireuse de sauvegarder son monopole sur l'exécutif. Contre cette approche dichotomique et simplificatrice, le texte véhicule une représentation plus nuancée et complexe de ce débat, dans la mesure où le renvoi aux polémiques entourant la réforme de chaque institution ne suit pas des lignes de fracture claires et cohérentes, mais au contraire met en scène l'articulation polycentrique des discussions⁵⁵. En enracinant ainsi l'écriture des institutions dans le temps présent, Giannotti parvient à une complexification de l'image mythifiée de la République de Venise et tend à se défaire de la vision promulguée par l'historiographie d'une cité non déchirée par des luttes intestines. Son inscription au sein de multiples réseaux d'information lui permet d'échapper à la vision univoque imposée par la voix harmonieuse du gouvernement en se situant au cœur d'une polyphonie de voix contradictoires. De cette cacophonie naît l'impossibilité de développer une vision cohérente de Venise : le genre dialogique apparaît alors comme le réceptacle de la pluralité des voix discordantes vénitiennes.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons affirmer que le *Dialogo* se présente comme la construction dialogique d'un savoir nouveau sur Venise libéré des paradigmes interprétatifs définis par la littérature sur le mythe. L'écriture dialogique témoigne certes des échanges qui sont à l'origine de la rédaction du texte, mais ce choix permet par ailleurs de souligner à la fois l'inscription et la prise de distance de l'auteur par rapport à la tradition humaniste qui se réalise à travers la préférence accordée à une mise

⁵⁴ Ainsi qu'I. Cervelli, le texte « metteva in risalto l'affanno del respiro della collettività veneziana » (I. CERVELLI, *Machiavelli e la crisi dello stato veneziano*, op. cit.).

⁵⁵ Ainsi que le rappelle M. Tafuri, « sarebbe peraltro infantile pensare a blocchi unitari contrapposti e a linee di azione e reazione tutte coerenti a sé stesse ; né avrebbe senso interpretare semplicisticamente i fermenti analizzati, attribuendo loro caratteri anacronistici [...] le fratture percorrono linee spezzate ed oblique. » (M. TAFURI, « Introduzione », in *Renovatio Urbis. Venezia nell'età di Andrea Gritti*, op. cit., p.42).

en perspective historique des institutions vénitiennes et à la mise en scène des conflits contemporains entre des conceptions antagonistes de l'exercice du pouvoir. Le croisement entre des traditions strictement florentine et vénitienne de l'écriture politique et historique permet de saisir les institutions vénitiennes dans une double temporalité, l'évolution passée et les bouleversements présents du système institutionnel, induisant par ce biais une nouvelle forme de rationalité pour envisager l'articulation entre le passé historique et la radicalité du temps présent de la cité. De fait, si l'inscription dans cette double temporalité vise à souligner le caractère exceptionnel du présent de la rédaction, elle tend par ailleurs à dévoiler la continuité à l'œuvre au sein du développement de la République de Saint Marc, pour éviter d'ériger le Dogat de Gritti en un moment de rupture sans précédent dans l'évolution constitutionnelle de Venise⁵⁶. Dès lors, le portrait par Giannotti du gouvernement de Saint Marc repose sur une tension entre d'un côté la conscience de la fracture qui sépare le passé et le présent de la cité qui conduit à concevoir l'histoire de Venise en termes de ruptures et de discontinuités, et, de l'autre, la reconnaissance du flux continu de l'histoire qui revient à insérer la situation actuelle dans le prolongement d'une tendance ancienne qui trouve ses origines dans le moment de fondation de la cité et se perpétue sur une longue durée. Le *Dialogo* échappe ainsi à une conception aporétique de l'écriture de l'histoire, prisonnière des paradigmes de continuité ou de discontinuité : le texte fait apparaître « la nature feuilletée et plurielle de ces temps bouleversés où la prise en compte de la longue durée est toujours bousculée par la fabrique, incessante, [...] du présent »⁵⁷. Contre la conception de l'articulation passé/présent fondée sur un principe de césure, le texte propose, à travers une approche philologique, une reconstruction des origines et de l'histoire de la cité qui ne se résout pas en un exercice d'érudition, mais sert à rendre compte du passé récent de la République et à cueillir la spécificité du temps présent à la lumière de ce passé.

Au regard de cette double temporalité à l'œuvre dans l'écriture, l'utilisation par Giannotti de *l'Historiarum ab inclinatione* de Flavio Biondo s'éclaire d'une nouvelle manière. L'approche archéologique privilégiée dans cette histoire générale de l'Italie de 414 à 1441 a conduit à reconnaître les *Décades* comme étant à l'origine de la sédimentation progressive au fil de la Renaissance de la notion de *Moyen-âge*, construite sur un principe de discontinuité entre l'Antiquité et la Renaissance

⁵⁶ M. Tafuri a souligné combien il est important d'appréhender le dogat de Gritti et les tentatives de réforme oligarchique, dans un contexte historique plus large, afin d'éviter de faire apparaître le contexte des années 1520-30 comme une exception dans l'histoire de la cité. Il s'agit de considérer cette période comme « la parte emergente di un ciclo di lungo periodo », c'est-à-dire de « leggere nella congiuntura degli anni 20-30 una serie di intrecci catalizzanti, processi già da tempo in gestazione, misurando i reali spostamenti causati dalle nuove tendenze sui processi di lungo periodo. » (M. TAFURI, « Introduzione », op. cit., p.26). Le double traitement temporel de la République de Saint Marc par Giannotti semblerait refléter, avant l'heure, cette acception dans la mesure où si l'auteur met en scène les débats contemporains et se présente comme le témoin-spectateur d'une actualité en cours, le discours sur Venise s'inscrit par ailleurs dans une longue durée, dans le sens où les tensions à l'œuvre sont ici insérées dans le prolongement de l'histoire de la cité.

⁵⁷ Voir les cycles de séminaires et conférences organisés dans le cadre du programme de recherche *Temps et temporalités dans l'Europe méditerranéenne de la période moderne*, co-dirigé par les laboratoires de recherche CIRRI et LECOMO (Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3) et LER (Université Saint Denis, Paris 8). La citation est extraite du programme disponible en ligne : <http://www.univ-paris3.fr/activites-et-agenda-du-cirri-25353.kjsp?RH=1232637246850>.

sur lequel reposerait à partir de la fin du XVe siècle le développement du concept de modernité. Or, si *l'Historiarum ab inclinatione* dérive, sans l'ombre d'un doute, d'une curiosité et d'un jugement négatif à l'égard de ce temps long caractérisé par le déclin de l'empire romain et les invasions barbares, dans le but de mettre en évidence la rupture que représente le temps présent⁵⁸ – sans toutefois parvenir à une conceptualisation du Moyen-âge qui est plus tardive – il n'en demeure pas moins que, précisément dans les *Décades*, le principe de discontinuité historique demeure ambivalent, en particulier à la lumière du débat concernant le développement de la langue latine qui est, chez Biondo, fortement liée à l'écriture historique. De fait, s'il s'agit pour Biondo de mettre en scène la césure qui sépare l'Antiquité latine de la post-antiquité, le débat sur la langue classique romaine et la thèse d'un monolinguisme latin lentement dégradé et corrompu à partir des invasions barbares et à l'origine de la formation progressive du vulgaire, forcent à admettre au sein du traitement historique un double principe de rupture et de continuité⁵⁹. Ainsi, le traitement de ce temps long dans *l'Historiarum ab inclinatione* ne vise pas simplement à souligner la fracture entre le passé et l'époque contemporaine, mais à comprendre cette scission en termes d'évolution, d'où, sans doute, l'intérêt que porte Giannotti aux deux premières décades de l'ouvrage.

La perspective adoptée par Giannotti suppose, par conséquent, un déplacement de l'objet de l'imitation par rapport à la tradition apologétique puisque si Venise accède ici au rang de paradigme républicain, c'est moins grâce à la perfection originelle et idéale du gouvernement qu'aux pratiques politiques effectives qui, à travers le temps, témoignent de la capacité d'adaptation du groupe dirigeant face à l'évolution des conjonctures. Le regard porté par Giannotti sur Venise se construit donc sur un humanisme critique dans la mesure où il s'agit non pas de s'enfermer dans une imitation conventionnelle et paralysante, mais de sonder les postulats responsables de la stabilité de la République de Saint Marc. Si « chaque république [...] est un corps produit principalement par la nature et ensuite limé par l'art »⁶⁰, c'est avant tout cet acte de polissage, se réalisant par ajustements sans

⁵⁸ Concernant la curiosité manifestée par Biondo à l'égard du temps long qui sépare l'Antiquité de son époque contemporaine, voir la lettre adressée à Alphonse d'Aragon en 1443 où l'auteur rappelle que si en 1200 ans l'Italie a produit des orateurs et des poètes, aucun historien n'a retracé l'histoire de ces siècles (in B. NOGARA, *Scritti inediti e rari di Biondo Flavio*, op. cit., p.148). Voir par ailleurs l'évaluation négative du Moyen-âge proposé dans la Préface de *Italia Illustrata* : « Sed tantum hoc tam clarumque munus praeteritorum longe saeculorum malitia et infelicitate maximam accepit iniuriam, quod, urbe Roma a variis gen-tibus (sicut in Historiis accuratius a nobis est scriptum) oppressa, etsi bonarum artium studia intermissa fuerunt, sola in primis omnino cessavit extinctaque est historia. ».

⁵⁹ Sur la participation de Flavio Biondo aux débats des humanistes du XVe siècle, concernant la langue parlée par les romains de l'Antiquité, sur lesquels se construit ensuite la philologie vulgaire du XVIe siècle, voir M. TAVONI, *Latino, Grammatica, Volgare, Storia di una questione umanistica*, Ed. Anteore, Padoue, 1984, en particulier p.3-41.

⁶⁰ « Ciascuna repubblica è simile ad uno corpo naturale : anzi, per meglio dire, è uno corpo dalla natura principalmente prodotto ; dopo questo, dall'arte limato. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.37). Si la métaphore de la République comme corps naturel renvoie à la tradition classique, il est intéressant de constater la fréquence du verbe « limare » dans la littérature du début du XVIe siècle, dans des domaines aussi divers que les traités sur l'art (cf. la *Vita* de Benvenuto Cellini), la question de la langue (cf. *L'Ercolano* de B. Varchi) ou encore les traités politiques (cf. l'utilisation de ce terme par Bernardo del Nero dans le *Dialogo* de Guicciardini). La récurrence de ce terme, semble-t-il, renverrait à l'affirmation au début du siècle d'une conception distincte du temps de création, un temps dilaté qui suppose d'admettre la nécessité d'étapes progressives contre l'acceptation d'un principe de perfection (artistique, politique ou littéraire) créée *ex nihilo*.

altération du gouvernement, que met en scène le traitement historique des institutions et qui intéresse particulièrement Giannotti confronté aux *mutazioni* constantes du régime florentin. Le dialogue ne saurait donc être une illustration du portrait proposé retrospectivement par Burckhardt qui oppose Venise, la ville de l'immobilité apparente et du silence politique, à Florence, la ville du mouvement. Giannotti parvient ici à introduire le bruit de l'Histoire et des voix de la discorde au sein de son portrait de Venise, la faisant ainsi échapper au mutisme auquel la condamne, au même moment, la fixation et la diffusion de son image mythifiée. Giannotti, en se plaçant lui-même comme un médiateur entre deux réalités historiques, politiques et sociales distinctes, parvient à inscrire le *Dialogo* dans un double horizon, à la fois florentin et vénitien, de sorte que le texte témoigne en même temps d'une lecture florentine de l'idéal vénitien et du renouvellement de l'écriture locale de la République de Saint Marc. Ainsi, si le *Dialogo* doit être reconnu comme un pivot dans le parcours biographique de Giannotti, cela suppose avant tout de reconnaître cet écrit comme un espace de construction de ses capacités rhétoriques et argumentatives qui se fondent sur une articulation étroite entre la tradition humaniste et républicaine.

Dans ce chapitre, l'analyse de la structure dialogique et l'étude des fondements méthodologiques de l'écriture conduisent à émettre une hypothèse concernant la réception postulée du texte qui ne se limiterait pas aux milieux florentins mais comprendrait également un lectorat vénitien. Nous verrons dans le prochain chapitre comment l'hypothèse d'une diffusion voulue par Giannotti du *Dialogo* à Venise est confirmée par l'histoire de la publication et des éditions du livre : la mise en évidence des logiques éditoriales qui président à la production du discours politique sera ainsi l'occasion d'interroger à nouveaux frais le projet républicain de l'auteur. Avant cela, toutefois, la question se pose de savoir dans quelles mesures Giannotti, qui assiste au moment de la rédaction aux débats internes à l'aristocratie vénitienne concernant la réforme des institutions durant les années 1520-30, participe, voire exerce une certaine influence, sur les orientations de ces discussions, en promulguant dans la Lagune la connaissance du modèle républicain florentin grâce à la rédaction de textes demeurés sous forme manuscrite. Cette question, qui suppose un renversement de la perspective traditionnellement adoptée dans l'étude des relations entretenues entre la pensée républicaine à Florence et à Venise, suggère d'interroger les effets de la diffusion du modèle républicain florentin dans le cadre des débats constitutionnels à Venise et le rôle de Giannotti au sein de ce processus, en revenant en particulier sur les liens étroits que l'auteur tisse avec le vénitien Marco Foscarini⁶¹.

⁶¹ La question de l'influence à Venise des débats qui ont lieu durant les premières décennies du XVI^e siècle à Florence concernant les formes de régime républicain a été, le plus souvent, exclue de la recherche, en fonction d'un paradigme interprétatif qui consiste à réduire, comme nous l'avons vu, le rapport entre les cultures politiques des deux villes à une influence à sens unique. J.W. Bouwsma, en soutenant l'idée que Venise est l'héritière idéologique de Florence, a su interroger l'influence des chanceliers humanistes florentins du *Quattrocento* sur les penseurs politiques vénitiens et sur l'élaboration

La *Relazione su Firenze*, proposée par l'orateur vénitien au moment de son retour dans la Lagune en mai 1528 et dont nous conservons trois versions distinctes (le discours prononcé devant le Sénat en mai ; son résumé déposé à la Chancellerie en 1533 ; et une version manuscrite détaillée qui circule librement la même année⁶²) calque les informations présentées dans un écrit attribué à Giannotti, *La scrittura di N. Segretario della Repubblica*, qui offre une description du fonctionnement institutionnel de la République florentine de 1527-1530⁶³. Si la question de la paternité de ce texte demeure sujette à caution, les correspondances qui existent entre la *Scrittura* et la version manuscrite de la *Relazione* qui circule à partir 1533, incitent à admettre la participation d'un citoyen florentin à l'élaboration du discours sur Florence proposé par Foscari bien après son retour dans la Lagune. Nous laisserons ici volontairement de côté la question de l'identité de l'auteur de la *Scrittura* dans la mesure où le caractère apographe de ce manuscrit (rédigé par un copiste vénitien comme en témoigne l'influence du dialecte vénitien dans les choix de transcription) interdit, nous semble-t-il, de fonder la question de l'attribution du texte sur le titre du document, où la mention de « N. Segretario » a été renvoyée tour à tour à Giovanni Naldini, collaborateur de Giannotti dans la chancellerie des *Dieci di Balìa*, et à Jacopo Nardi nommé *Cancelliere delle Tratte* de 1527 à 1530⁶⁴. Cependant, les coïncidences qui peuvent être repérées entre d'une part ces deux manuscrits et d'autre part le *Discorso intorno alla forma della Repubblica di Firenze* rédigé par Giannotti après 1530 et ouvertement adressé à un lectorat vénitien, invitent à reconnaître le rôle joué par l'auteur du *Dialogo* dans la diffusion à Venise de la connaissance du régime républicain florentin⁶⁵. En particulier, l'insistance dans les trois textes sur les

d'une tradition républicaine locale (W.J. BOUWSMA, *Venezia e la difesa della libertà repubblicana*, op. cit.). Toutefois, l'approche idéologique qu'il privilégie, interdit de questionner les vecteurs concrets de cette diffusion et, surtout, l'incidence de la crise politique florentine du début du XVI^e siècle sur la réflexion des dirigeants vénitiens. La question du rôle joué par l'exemple florentin et par les débats concernant la crise de la République après 1530, a été soulevée par A. Ventura grâce à son étude des Relations d'ambassadeurs (A. VENTURA, « Introduzione », in *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, éd. d'A. Ventura, 2 vol., Laterza, Rome, Bari, 1976 ; et « Scrittori politici e scritture di governo », op. cit.).

⁶² L'obligation pour chaque ambassadeur vénitien de prononcer à son retour un rapport de mission devant le Sénat remonte au Moyen-âge. En 1524, cependant, une loi établit l'obligation de remettre une copie manuscrite du discours : étant donnée sa faible efficacité, cette loi est réitérée en 1533, date à laquelle Foscari remet une version écrite abrégée du discours prononcé cinq ans plus tôt. La transcription de la «Relazione» prononcée par Foscari en 1528 est reproduite par M. Sanudo (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.47, p.63). La version déposée au Sénat en 1533 (environ 2 pages) et la copie beaucoup plus détaillée (plus de 90 pages) qui circule à la même date sous forme manuscrite se trouvent in *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, éd. d'E. Alberi, série 2, vol.I, Florence, 1839. Elles ont été ensuite corrigées et rééditées dans l'édition *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, éd. d'A. Ventura, op. cit., vol.I, p.89-184.

⁶³ Le texte *Scrittura di N. Segretario della Repubblica di Firenze fatta ad istanza di Marco Foscari per informazione dello governo della lor Città*, a été publié par O. Tommasin in *Miscellanea Fiorentina di erudizione e di storia*, Landi, Florence, 1902, qui est le premier à avoir attribué cet écrit à Giannotti. Pour la question de la paternité du texte et de son influence sur la *Relazione* de Foscari, D. MARZI, *La cancelleria della Repubblica Fiorentina*, L. Cappelli, Rocca San Casciano, 1910, p.329-34 qui attribue le texte à Jacopo Nardi ; R. RIDOLFI, *Sommario*, op. cit., p.139 ; C. DIONISOTTI, *Machiavellierie*, op. cit., p.42 ; R. STARN, « Introduction », op. cit., p.27 n.6, qui refuse d'attribuer ce texte à Giannotti et renvoie sa rédaction à Jacopo Nardi ou Giovanni Naldini ; G. CORAZZOL, « Per l'attribuzione a Donato Giannotti della *Scrittura di N. Segretario della repubblica di Firenze* », in *Studi veneti offerti a Gaetano Cozzi*, Il Cardo, Venise, 1992, p.187-193.

⁶⁴ Le manuscrit de la *Scrittura di N. Segretario* se trouve dans un recueil intitulé *Prose politiche del secolo XVI* (BAV, Vat. Barberini LVIII, 5350, f. 1-6).

⁶⁵ L'analyse comparée de ces trois textes a été réalisée par G. CORAZZOL, « Per l'attribuzione a Donato Giannotti » op. cit., qui a définitivement établi l'attribution de la *Scrittura* à Giannotti en soulignant ses correspondances avec le *Discorso intorno alla forma della Repubblica di Firenze* (in *Opere politiche*, vol.I, op. cit., p.413-432). Concernant la datation du *Discorso*,

modalités d'élection aux magistratures durant la période républicaine florentine révèle l'intérêt commun de Giannotti et de Foscari à l'égard de la régulation de la distribution des charges, dont témoigne également la description des *Censori* dans le *Dialogo*. Les pages que Foscari consacre aux procédures d'élection à Florence révèlent combien la *Relazione* ne vise pas simplement un but informatif, mais se présente comme un instrument de réflexion concernant les réformes du gouvernement vénitien : les modalités d'élection à Florence apparaissent indirectement comme un modèle à méditer afin de palier aux dysfonctionnements de ces procédures au sein du Grand Conseil vénitien⁶⁶. Dans la *Relazione*, considérée comme le genre par excellence de la communication diplomatique et politique propre aux régimes républicains⁶⁷, le comparatisme que Foscari établit entre les deux formes de gouvernement affiche donc la vocation du texte à alimenter la réflexion du groupe dirigeant vénitien⁶⁸. Ainsi, si à partir de 1530 l'exemple de l'ancienne République et de la crise

plusieurs hypothèses ont été soulevées : F.-L. POLIDORI (in *Opere politiche*, vol.I, op. cit., p.17-42) propose l'année 1549 ; RAJNA, ASI, s.VII, vol.XIII, LXXXVIII 1930, p.190, situe la rédaction entre 1538-40 ; R. RIDOLFI (« Sommario », op. cit.) suggère une datation plus ancienne ; et F. DIAZ (« Introduzione », op. cit.) propose de renvoyer son écriture aux années 1531-38. Ainsi que G. Corazzol l'a démontré, la reprise par Foscari dans la version de la *Relazione* de 1533 de certains passages de cet écrit conduit à admettre que le texte est rédigé entre 1530, au moment de la chute de la République (la description du système institutionnel est au passé) et 1533. Si le destinataire de la *Scrittura* est clairement identifiable puisque l'auteur anonyme déclare répondre à une demande d'un orateur vénitien (« Ha tanto potuto in me, Mag.co oratore, la richiesta di V.a S.a»), l'identité du destinataire du *Discorso* demeure en revanche voilée. Cependant, ainsi que F.-L. Polidori l'a remarqué, Giannotti privilégie ici des formes vénitiennes du lexique politique (telles que « ballottare » au lieu de l'expression florentine « mandare a partito » ; « arenga » au lieu de « bigoncia ») qui indiquent que l'écrit s'adresse à un destinataire vénitien. D'autre part, le texte présente, à l'instar du *Dialogo*, des phénomènes de traduction entre la réalité politique des deux Républiques : « i servidori pubblici (noi li chiamiamo tavolaccini) » ; concernant les procédures d'appel au sein du système judiciaire « [le appellazioni], in vero, non erano e non furono mai nella nostra Città sì come noi le veggiamo in Vinegia. » (*Discorso intorno alla forma della Repubblica di Firenze*, p.417 et p.413).

⁶⁶ G. Corazzol rappelle que « data la nota sensibilità del Foscari in materia di brogli, è anche possibile che con l'indugio su quella procedura egli intendesse per obliqua via insinuare un rimedio contro le turbolenze che occorrevano in Maggior Consiglio una volta resi noti i risultati delle elezioni » (G. CORAZZOL, « Per l'attribuzione a Donato Giannotti della *Scrittura di N. Secretario* », op. cit., p.191). Les études consacrées aux « Relazioni » des ambassadeurs vénitiens ont démontré combien ces écrits, bien loin de se présenter uniquement comme une accumulation encyclopédique d'informations politiques, géographiques ou religieuses des états visités, doivent être considérés comme de véritables textes politiques mettant en scène les conflits internes à Venise. En effet, leur rédaction est animée par un comparatisme tacite qui vise la mise en œuvre d'une action politique concrète. Sur cette lecture des « Relazioni », voir en particulier D. FRIGO « Politica estera e diplomazia : figure, problemi e apparati », in *Storia degli antichi Stati italiani*, sous la dir. de G. Greco et M. Rosa, Laterza, Rome, 1996, p.144, qui reprend justement l'exemple de la *Relazione* de Marco Foscari ; ainsi que R. DESCENDRE, « Il discorso dell'ambasciatore », in *Atlante della letteratura italiana*, vol.II, *Dalla Controriforma al Risorgimento*, Torino, Einaudi, 2011, p. 249-255 ; ID., « Analyse géopolitique et diplomatie au XVI^e siècle. La qualification de l'ennemi dans les 'relazioni' des ambassadeurs vénitiens », *Astérian*, n.5, 2007 (consultable en ligne : <http://asterion.revues.org/724>).

⁶⁷ Au sujet de la *Relazione* comme forme de communication diplomatique propre aux régimes républicains, A. Contini a souligné que ce type de discours politique « si configurava non solo come un vero e proprio "genere" della comunicazione politica ma anche come riconsegna solenne di fronte al corpo collettivo della repubblica del giudizio politico sulla realtà nella quale l'ambasciatore aveva operato. Un genere, quello della relazione finale, che invece in modo significativo non si afferma nei regimi principeschi, dato che l'ambasciatore al suo rientro rendeva conto del suo operato direttamente al sovrano, in un rapporto esclusivo senza altri vincoli e dipendenze. » (A. CONTINI, « Introduzione », in *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell'Italia spagnola' (1536-1648)*, sous la dir. d'A. Contini et P. Volpini, vol.I 1536-1586, Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Rome, 2007, p.XXXIV).

⁶⁸ Foscari déclare dans la *Relazione* de 1533 : « E così le Signorie Vostre si potranno servir di qualche rito ovvero istituzione della repubblica di Fiorenza, che le parerà esser a proposito suo ; ovvero almeno con l'esempio d'altri le potranno esser più dotte e più risolte, et de his quae fugienda et de his quae eligenda sunt, a beneficio di questo eccellentissimo dominio ». Si au cours du XVI^e siècle, les relations des ambassadeurs vénitiens accordent une place importante à l'analyse des formes constitutionnelles des États, les *Relazioni su Firenze* affrontent en particulier la question du contraste entre le gouvernement populaire et oligarchique, devenant ainsi pour les ambassadeurs une occasion d'exposer leur propre engagement dans les débats constitutionnels à Venise (voir sur ce point, A. VENTURA, « Scrittori politici e scritture di governo », op. cit. ; M.

constitutionnelle que traverse la cité florentine occupent une fonction paradigmatique au sein des débats vénitiens (encouragés dans cette voie par la propagande des exilés anti-médicéens qui se réfugient dans la Lagune), il semble légitime de supposer que Giannotti, étant donné son expérience accumulée durant le gouvernement précédent, ses liens avec les dirigeants vénitiens et sa connaissance du système institutionnel de la République de Saint Marc, participe, dès 1527, mais en particulier après son assignation à résidence en Toscane, à la diffusion de ce savoir concernant l'histoire et le fonctionnement des institutions républicaines de Florence⁶⁹. Or, il convient de noter que dans le *Relazione* de Foscari, l'exemple de la République florentine de 1527-30 occupe une fonction essentiellement négative dans la mesure où la chute de l'ancien régime n'est pas imputée à l'opposition médicéenne, mais à l'instabilité intrinsèque du gouvernement, causée à la fois par les luttes intestines entre les factions et par le caractère populaire du groupe dirigeant⁷⁰. Aux yeux de l'oligarque vénitien, le Grand Conseil florentin, composé de marchands et d'artisans qui « une fois rentrés dans leurs boutiques, se défont de leurs manteaux et se mettent au travail » révèle la faiblesse endémique du régime républicain dans la mesure où l'exercice de ces métiers vils et grossiers rendent les Florentins inaptes au pouvoir⁷¹. Cette évaluation, bien plus sociale que politique, de l'échec de la République florentine, suscite la réaction animée de Jacopo Nardi qui rédige en septembre 1534 un

GILMORE, « Myth and Reality in Venetian political theory », in *Renaissance Venice*, op. cit., p.431-444). La réflexion autour des formes de gouvernement républicain florentin est évidemment encouragée, après 1533, par la présence sur place des exilés anti-médicéens, ce qui explique sans doute la diffusion à cette date de la *Relazione* rédigée par Foscari.

⁶⁹ P. Braustein et R. C. Mueller esquissent une comparaison entre les conditions de rédaction de la *Description ou traité du gouvernement et regyme de la cyté et Seigneurie de Venise*, et le contexte d'écriture du *Dialogo* dans la mesure où ces deux textes relèvent de la capacité d'étrangers à collecter des informations à Venise. Ils précisent : « Possiamo immaginare uno scambio di informazioni in quel biennio : funzionari veneziani, e forse anche Foscari, davano a Giannotti, straniero in terra veneta, la documentazione richiesta, mentre il funzionario Giannotti, tornato a Firenze, forniva gli elementi necessari, nonché interi passi già scritti, per permettere al Foscari, allora ambasciatore a Firenze, di stendere, o far stendere, la relazione che doveva presentare al Senato al suo ritorno. » (P. BRAUNSTEIN et R. C. MUELLER, « Venezia vista dalla biblioteca di un ammiraglio francese del primo '500 », op. cit., p.78). Il semble, cependant, que la participation de Giannotti à la rédaction de Foscari ne doit pas être limitée aux années 1527-28, mais s'étend après la chute de la République à Florence.

⁷⁰ Pour Foscari, comme pour son successeur Antonio Surian, ambassadeur à Florence de janvier 1528 à avril 1529 (la Relation qu'il remet à son retour se trouve in *Le relazioni degli Ambasciatori veneti al Senato*, éd. d'E. Alberi, op. cit, Serie II, Tomo V) : « la plebe non può saper il modo del vero governo ». Tous deux condamnent les « intestini odj e antiche dissensioni che tra' Fiorentini tuttora regnano ; le quali non permettono la fermezza nel governo della loro Repubblica ». En revanche, si la conscience nobiliaire de Carlo Cappello, ambassadeur à Florence d'avril 1529 à octobre 1530, le conduit à accuser le caractère populaire du gouvernement (il commente, le jour de la capitulation de la République, « nel spatio di due hore si vide quanto vagliono li arditati fatti et quanto sia mutabile et falaze il stato popolare »), ses lettres laissent néanmoins transparaître son enthousiasme face à la défense héroïque de la ville à laquelle il participe personnellement. La Relation de cette ambassade n'a pas été conservée, toutefois, la correspondance de la délégation témoigne de l'attachement de l'orateur à l'égard du dernier gouvernement républicain (in *Le relazioni degli Ambasciatori veneti al Senato*, éd. d'E. Alberi, op. cit., p.97-319). Sur le rôle joué par Cappello lors du siège de Florence, C. ROTH, *L'ultima repubblica fiorentina*, op. cit., p.335-336, p.439, p.479, p.483 ; W.J. BOUWSMA, *Venezia e la difesa della libertà repubblicana*, op. cit., p.102 ; G. PORCIANI, « Il cavallo dell'ambasciatore », *Rassegna nazionale*, s. 4, XXVII, 1939, p.525-528.

⁷¹ Selon Foscari, les marchands et les artisans « che [...] vanno alle loro botteghe di seda e, gettati i lembi del mantello sopra le spalle, vanno alla caviglia e lavorano », ne peuvent gouverner la République : « essendo tutti li fiorentini impliciti in questi essercizi vili, non possono essere se non timidi e vili ». Ainsi que l'a souligné U. Tucci, si la noblesse vénitienne s'était construite sur des activités de commerce, on assiste précisément durant le XVI^e siècle à un éloignement progressif du groupe dirigeant de la tradition mercantile. En particulier, il s'agissait à Venise de différencier la figure du noble marchand (caractérisé par son talent d'organisateur, ses connaissances techniques, son esprit aventureux et son insertion au sein de réseaux restreints) de celle du boutiquier ou de l'artisan, contraints d'exercer des exercices manuels, et donc jugés vils (U. TUCCI, *Mercanti, navi, monete nel Cinquecento veneziano*, Il Mulino, Bologne, 1981, p.43-46).

Discorso fatto in Venezia contro ai calunniatori del popolo fiorentino, en réponse au mépris manifesté par l'aristocratie vénitienne à l'égard du « vivere popolare » florentin⁷². Si la *Relazione* de Foscari conduit à nier tout rapprochement éventuel entre la composition sociale de la classe dirigeante à Venise et à Florence, Giannotti, quant à lui, fonde, en particulier dans le *Discorso*, le parallélisme entre les deux Républiques justement sur une comparaison entre les « nobili » de Florence et les « gentiluomini » de Venise⁷³. Tout comme Nardi, l'ancien secrétaire justifie la présence des exilés auprès des autorités à Venise en soulignant l'attachement commun des *fuorusciti* et du groupe dirigeant vénitien aux principes d'égalité et de liberté qui régissent le gouvernement de Saint Marc. La question, dès lors, se pose de savoir dans quelles mesures Giannotti participe à l'interprétation proposée *post res perditas* par les oligarques vénitiens du gouvernement républicain florentin. S'agit-il de reconnaître que la *Relazione* de Foscari, composée grâce aux informations transmises par Giannotti durant les premières années d'exil, indique un désaveu de l'ancien secrétaire à l'égard du régime populaire de la dernière République ?

En dernière instance, la collaboration entre Foscari et Giannotti requiert d'interroger à nouveaux frais la configuration des réseaux florentins qui se déploient dans la Lagune après 1530. Alors que l'historiographie a eu tendance à expliquer l'organisation de ces réseaux de solidarité à la lumière de l'appartenance sociale et des orientations politiques des groupes (en postulant une connivence d'intérêts d'un côté entre les optimates vénitiens et les oligarques florentins, soucieux de limiter l'accès aux magistratures à quelques grandes familles, et de l'autre entre le patriciat vénitien anti-oligarchique et les républicains florentins populaires, désireux de protéger leurs prérogatives en évitant le monopole du pouvoir⁷⁴), les liens d'amitié que Giannotti tisse et maintient avec les ambassadeurs vénitiens envoyés de 1527 à 1530 à Florence invitent à nuancer ce tableau

⁷² Le texte se trouve in I. NARDI, *Vita di Antonio Giacomini e altri scritti minori*, éd. de C. Gargioli, Barbera, Florence, 1867, p.227. Il s'agit pour Nardi de démontrer que le contraste entre les factions florentines ayant mené la République à la ruine, était de nature politique et que les adversaires des Médicis n'étaient pas des « persone di bassa condizione, uomini ignobili a comparazione di detti Medici e loro settatori ». La discorde interne dérivait en revanche de l'opposition entre les « fautori della tirannide e gli amatori della libertà ». Pour une analyse du texte, L. DE LOS SANTOS, « Iacopo Nardi et les exilés florentins (1534-37) : l'élaboration d'un nouveau discours républicain », in *La République en exil XV^e-XVI^e, Laboratoire italien*, vol.III, 2002, p.51-78, qui démontre combien ce texte s'insère dans un projet commun des exilés florentins, désireux de justifier leur présence auprès des autorités qui les accueillent et de défendre la cause des *fuorusciti*.

⁷³ Dans le *Discorso*, Giannotti établit clairement une correspondance entre la classe dirigeante des deux villes : « Questi che possono avere magistrati, sono quelli che noi chiamamo nobili ; sì come anco in Vinetia soli quelli che possono avere magistrati, sono gentiluomini, cioè nobili » (*Discorso intorno alla forma della Repubblica di Firenze*, p.413).

⁷⁴ Cette thèse a été par exemple développée par A. Ventura : « Gli ottimati veneziani [...] intrattenevano rapporti d'amicizia con i Medici, guardando con simpatia ad un governo forte e stabile, capace di scongiurare con la sua autorità i pericoli della repubblica popolare. Dal canto loro invece, gli esponenti dei circoli antimedicci, specie dopo la restaurazione del 1512, trovavano conforto e aiuto nei nobili veneziani di tendenza antioligarchica [...] L'insofferenza che si manifestava tra il minore patriziato veneziano verso il crescente potere delle grandi famiglie [...] ispirava un'istintiva simpatia per gli esuli florentini, che nella loro battaglia antisignorile, spesso richiamandosi in modo più o meno diretto e consapevole al progetto savonaroliano, andavano teorizzando modelli di repubblica a governo largo, che agli occhi del nobile veneziano [...] potevano apparire assai più vicini di quanto non fossero all'ideale di repubblica aristocratica iscritta sulla bandiera del partito antioligarchico veneziano. » (A. VENTURA, « Introduzione », in *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, op. cit., vol.I, p.XLII).

simplificateur. De fait, si l'ancien secrétaire conserve, au moment de la restauration des Médicis, des rapports privilégiés avec les principaux représentants de la tendance oligarchique vénitienne, c'est-à-dire avec Foscari, responsable en 1539 d'une proposition de réforme ouvertement oligarchique⁷⁵, ainsi qu'avec son successeur à Florence Antonio Surian, qui intervient en faveur de Giannotti au moment de son assignation à résidence⁷⁶, en revanche il ne témoigne aucune affection à l'égard de Carlo Cappello⁷⁷, l'orateur vénitien de tendance anti-oligarchique envoyé à Florence en 1529 dont la résidence à Venise apparaît pourtant comme l'un des principaux refuges des anti-médicéens dans la Lagune⁷⁸. Les relations personnelles entretenues par Giannotti avec les dirigeants vénitiens inciteraient donc à revoir les logiques qui guident le déploiement des réseaux florentins à Venise, non pas à la lumière de considérations idéologiques visant à superposer arbitrairement les intérêts sociaux et politiques des différentes factions des deux villes, mais au regard des vicissitudes biographiques des acteurs.

L'idée d'une éventuelle participation aux débats politiques internes à Venise de la part de Giannotti, responsable de la diffusion dans la Lagune de la connaissance de l'histoire institutionnelle florentine, ne peut demeurer ici qu'à l'état de simple hypothèse étant donnée l'absence de preuve. En revanche, il s'agira dans le chapitre suivant de postuler que c'est par le biais de la circulation du *Dialogo*

⁷⁵ Le 17 novembre 1539, au moment où le Conseil des Dix propose la création d'une commission de cinquante sénateurs chargée de négocier la paix avec les Trucs, Foscari soumet un amendement destiné à remettre l'élection de cette commission, non pas au Sénat, mais au Conseil des Dix. Cette proposition, qui revenait à priver le Sénat du contrôle sur les principaux organes du pouvoir, se révèle un échec et Foscari est éloigné pendant un an des fonctions publiques.

⁷⁶ Sans doute durant sa légation à Rome, Surian intervient en faveur de Giannotti assigné à résidence en Toscane, comme en témoigne la lettre de ce dernier à Niccolò Guicciardini datée du 22 janvier 1531 : « Ex litteris videbis quantum classimi illi viri pro mea salute laborarint. Antonius etiam Surianus, Orator, Venetus, nullum amicissimi coniunctissimique hominis officium pretermisit » (citée in *Donato Giannotti and his epistolae*, op. cit., p.72 ; voir à ce sujet les observations de R. STARN, « Introduction », op. cit., p.28).

⁷⁷ Carlo et son frère, le poète Bernardo Cappello, accueillent en 1522 deux des membres de la conjuration anti-médicéenne, Luigi Alamanni et Zanobi Buondelmonti, ainsi qu'Antonio Brucioli, preuve de la solidarité manifestée à l'égard des républicains florentins. L'orientation anti-oligarchique des Cappello semble en effet s'être largement nourrie de la passion républicaine des anti-médicéens, comme en témoigne la reprise par Carlo dans les lettres d'ambassade de la tradition humaniste civique construite autour du « vivere libero ». L'engagement des Cappello à l'encontre des tendances oligarchiques, conduit Bernardo à proposer en 1540 une réforme favorable à l'application d'une *contumacia* d'un an (voir supra p.91-93) entre chaque élection à une haute magistrature, qui lui vaut une condamnation à l'exil à perpétuité. Sur Bernardo et Carlo Cappello, voir respectivement, F. FASULO, DBI, vol.18, 1975, et A. VENTURA, DBI, vol.18, 1975 ; P. A. PARAVIA, « Della vita e degli scritti di Carlo Cappello patrizio veneziano » et « Sui codici delle rime e sulla vera causa dell'esilio di Bernardo Capello », in *Memorie veneziane di letteratura e di storia*, Turin, 1850, p.153-160 et p.203-246 ; L. DALLA MAN, *La vita e le rime di Bernardo Cappello*, Venise, 1909 ; A. RONCHINI, *Lettere di Bernardo Cappello tratte dagli originali*, Romagnoli, Bologne, 1870. Concernant leurs liens avec les Florentins, voir G. SPINI, *Tra Rinascimento e Riforma*, op. cit., p.39 et suiv., p.90 et suiv., et p.140 ; C. GUASTI, « Documenti della congiura fatta contro il cardinale Giulio de' Medici », op. cit., qui s'appuient tous deux sur le témoignage de deux contemporains, le dialogue « Della Clementia » de Brucioli (Venise 1537, livre 1, dial. XVIII) et la *Storia fiorentina* de Varchi (vol. I, p.496-497, et vol. II, p.40-41, et p.309).

⁷⁸ Dans la lettre à Marcantonio Michiel de 1533, Giannotti rappelle à propos de Foscari et Surian, « io sono molto obbligato all'uno e all'altro per la cortesia e humanità loro verso di me. » (*Lettere italiane*, p.36). La gratitude à l'égard de Surian renvoie sans doute à ses interventions auprès de la cour pontificale en faveur du secrétaire exilé, alors que les remerciements adressés à Foscari pourraient suggérer que Giannotti, à cette même date, bénéficie de l'aide de l'ancien orateur pour la correction du *Dialogo*. En revanche, aucune allusion n'est faite à Carlo Cappello : nous pouvons émettre l'hypothèse que la mission de Cappello, chargé d'éviter tout accord entre Florence et l'empereur, était peu conforme, comme nous le verrons, aux intentions de Giannotti en 1527-30. Par la suite, l'absence de références à ce Vénitien, principal hôte des anti-médicéens dans la Lagune, laisse supposer que Giannotti n'entretient pas de lien particulier avec le réseau de florentins réunis autour de cette famille.

qu'il semble possible d'attribuer au Florentin une incidence au sein des débats concernant la réforme du gouvernement de Saint Marc.

CHAPITRE III : Du manuscrit aux ateliers des typographes, la production d'un livre

Introduction

L'étude de la double inscription du *Della Repubblica de' Vinitiani* dans un horizon florentin et vénitien a, jusqu'à présent, privilégié une approche interne de la textualité qui, en s'intéressant aux conditions de rédaction (chapitre 1) et aux stratégies d'écriture (chapitre 2), a souligné le statut ambigu de l'écrit qui se situe au croisement de traditions distinctes. Il s'agit ici de déplacer l'enquête de la création textuelle aux processus de publication et d'édition afin de voir dans quelles mesures la transformation du texte en livre-objet éclaire le message que l'écrit véhicule en le situant dans une double perspective florentine et vénitienne.

L'histoire du livre *Della Repubblica de' Vinitiani* n'a pas retenu l'attention de la critique, indifférente à l'idée qu'il s'agit là du seul texte à avoir été publié du vivant de son auteur. Pourtant, une lettre de Giannotti à Piero Vettori, rédigée quinze jours seulement après la parution du texte à Rome à la fin du mois de juillet 1540, suggère de revenir sur les conditions de sa publication :

C'est un fait, je ne voulais pas imprimer cet ouvrage et ce pour deux raisons : premièrement, parce que je ne voulais pas que là-bas quelque esprit malveillant puisse soutenir que je voulais dire autre chose ; deuxièmement, parce qu'il ne me semblait pas convenable que la première chose que je publie soit en langue toscane. Le premier [de ces doutes] a été balayé par l'autorité de notre Cardinal qui en a voulu ainsi ; le second par l'exemple et la persuasion de mons. Bembo ; de sorte que je l'ai imprimé. Qu'il en soit ainsi désormais.¹

La lettre à Vettori invite à interroger la décision problématique de publier le dialogue. Elle révèle combien ce geste relève pour Giannotti d'une prise de position à la fois politique et littéraire que l'auteur situe respectivement sous l'autorité de deux figures tutélaires, les cardinaux Niccolò Ridolfi et Pietro Bembo. Le patronage de ces deux dignitaires, florentin et vénitien, sous lequel Giannotti place l'acte de parution réalisée dans le cadre de la Rome pontificale de Paul III, incite à reparcourir l'histoire de la publication du texte qui se négocie à l'intersection d'enjeux – politiques et littéraires – se déployant entre trois villes, Florence, Venise et Rome. La formule résignée « qu'il en soit

¹ « Certo io non volevo stampar questa opera per due cagioni: la prima, perché non volevo che costà qualche maligno dicesse che io havessi voluto dire altro; la seconda, perché non me pareva onorevole che la prima cosa che io dessi fuori fusse in lingua toscana. Ma la prima è stata tolta via dalla autorità del Cardinale nostro che così ha voluto, l'altra dall'esempio et persuasion di mons. Bembo; tanto ch'io l'ho stampata. Sia hora che vuole. » (*Lettere italiane*, p.55).

ainsi désormais », qui témoigne de l'acuité anticipatrice de l'auteur à l'égard du phénomène d'émancipation du texte provoqué par l'imprimerie, suggère par ailleurs de questionner le processus de transmission de l'écrit et l'éventuel écart entre d'une part le sens que lui attribue l'auteur et d'autre part les modalités de sa réception auprès des contemporains et les phénomènes de sa réédition.

C'est ici l'histoire de la production et de la diffusion matérielle du livre *Della Republica de' Vinitiani* qui retiendra notre attention. En admettant que l'interprétation du dialogue ne résulte pas du seul fonctionnement du langage mais que « les formes matérielles de [son] inscription ont un effet de sens »², il s'agira de voir dans quelles mesures le passage à l'imprimé qualifie l'écrit en faisant advenir le statut politique et littéraire qu'il recouvre, et en provoquant, éventuellement lors de rééditions successives, un déplacement de son sens. Si l'histoire du livre, depuis la parution en 1958 du texte fondateur de L. Febvre et H.J. Martin (*L'apparition du livre*, Albin Michel, Paris, 1958), a suivi des directions de recherche distinctes, allant de la reconstruction sociale des acteurs de l'industrie éditoriale jusqu'à l'étude des processus de production et de commercialisation de l'objet livresque en passant par l'analyse de ses pratiques d'appropriation à travers les modalités de lecture et de collection des textes imprimés³, force est de reconnaître que l'histoire de la pensée politique de la Renaissance, sans doute tributaire de l'approche traditionnelle de l'histoire intellectuelle et de l'histoire des institutions, manifeste une certaine indifférence à l'égard des répercussions provoquées par la « révolution de l'imprimé »⁴ sur l'écriture, la circulation et la réception des écrits républicains.

² R. CHARTIER, *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Alinea, Aix-en-Provence, 1992.

³ Pour une mise au point de l'héritage laissé par L. FEBVRE et H.J. MARTIN, *L'apparition du livre*, Albin Michel, Paris, 1958, dans l'historiographie récente, M. C. MISITI, *La storia della storia del libro, 50 anni dopo 'L'apparition du livre'. Atti del seminario Internazionale, Roma 16 ottobre 2008*, Biblioteca di Archeologia e Storia dell'Arte, Rome, 2009. Étant donnée la prolifération d'études concernant l'histoire du livre à la Renaissance, nous nous contenterons de renvoyer aux études les plus récentes concernant le contexte italien, sans prétendre parvenir à un tableau exhaustif. Jusqu'aux années 1980, l'histoire du livre suit différentes directions, l'analyse sociale de ce corps de métier (C. BAREGGI, *Il mestiere di scrivere : lavoro intellettuale e mercato librario a Venezia nel Cinquecento*, Bulzoni, Rome, 1988) et l'économie du livre comme objet commercial (A. NUOVO, *Il commercio del libro nell'Italia del Rinascimento*, Franco Angeli, Milan, 1998), sans oublier, dans le cadre de l'histoire de l'Église, l'attention aux répercussions de l'Index sur le monde livresque (P. F. GRENDLER, *L'Inquisizione Romana e l'editoria a Venezia 1540-1605*, (1^{ère} éd. 1977), trad. it. Il Veltro, Rome, 1983). À partir des années 1990, l'histoire culturelle a permis d'élargir l'horizon de la recherche en s'intéressant aux pratiques de réception à travers deux directions de recherche, l'histoire des bibliothèques et l'histoire de la lecture, destinées à interroger les usages et les appropriations du livre ainsi que les répercussions de cette technique de diffusion de l'écrit (A. PETRUCCI, sous la dir. de, *Libri, editori e pubblico nell'Europa moderna : guida storica e critica*, Laterza, Rome-Bari, 1977 ; G. CAVALLLO et R. CHARTIER, *Storia della lettura nel mondo occidentale*, Laterza, Bari, 1995). Si l'histoire du livre comprend des directions de recherche diverses qu'il est possible de distinguer schématiquement, il existe cependant une certaine porosité entre ces disciplines comme en témoigne la revendication d'approches le plus souvent interdisciplinaires (A. PETTEGREE, *The book in the Renaissance*, Yale University Press, 2010).

⁴ Cette expression renvoie au titre d'E. EISENSTEIN, *La révolution de l'imprimé*, (1^{ère} éd., *The printing revolution in Early Modern Europe*, Cambridge University Press), trad. de M. Sissung et M. Duchamp, La Découverte, Paris, 1991. Cet ouvrage pionnier (qui suit les deux volumes déjà publiés en 1979, *The Printing press as an agent of change*, Cambridge University Press) a permis de démontrer que si l'imprimerie change les modalités de diffusion des idées et des connaissances, elle bouleverse surtout les conditions de leur création et de leur production. Comme nous le verrons, notre travail consiste certes à reconnaître la rupture provoquée par l'introduction de l'imprimerie sur les pratiques d'écriture républicaine, mais aussi à souligner, à l'instar d'une tendance désormais diffuse au sein des études sur la Renaissance, les phénomènes de continuité entre l'âge du manuscrit et celui de l'imprimé.

En revanche, ce chapitre suppose d'interroger les effets de la technique de l'imprimerie sur ces pratiques, en évitant d'une part une lecture triomphaliste qui consisterait à célébrer l'accélération des modalités de diffusion des textes autorisée par le support imprimé, et d'autre part en admettant que les outils méthodologiques offerts par l'histoire du livre, tout en permettant d'interroger à nouveaux frais le projet républicain de Giannotti, incitent à décloisonner l'analyse d'une perspective strictement politique.

Dès lors, la reconstruction de l'histoire du livre *Della Republica de' Vinitiani*, située à la frontière des deux villes (Florence et Venise), présentera un double objectif. D'une part, l'analyse des modalités de parution du texte sera l'occasion d'esquisser les espaces, florentins et vénitiens, dans lesquels l'auteur inscrit la circulation du dialogue et élabore une forme expressive spécifique qui se trouve fixée par le support livresque. C'est ainsi la question de l'articulation chez Giannotti entre l'engagement politique du républicain et la prise de position de l'homme de lettres dans la Question de la Langue qui sera ici soulevée, au prisme de l'histoire de la production du livre. D'autre part, la reconstruction de l'histoire éditoriale du texte et des acteurs qui s'y engagent permettra de mettre en lumière le rapport particulier que Giannotti entretient avec le monde de l'imprimerie en révélant les précautions prises par l'humaniste en direction des modalités de transmission du texte et le souci dont témoigne le républicain désormais exilé à l'égard des processus d'appropriation de l'écrit⁵. Ainsi, la mise en évidence des logiques de réception du texte supposera un déplacement de l'approche jusqu'ici privilégié. L'étude des pratiques de lecture du *Dialogo* suppose d'engager la réflexion, non pas simplement sur les techniques de représentation de soi, mais sur les modalités de perception, par les contemporains, de la figure auctoriale que le livre véhicule. Nous nous attacherons ainsi à révéler l'identité hybride et instable, à la fois florentine et vénitienne, qui est attribuée à Giannotti.

Dans un premier temps, nous verrons, à travers la reconstruction des circonstances de réalisation de l'édition *princeps*, comment l'acte de publier se décline comme un geste politique spécifique qui s'explique à la lumière des logiques postulées d'utilisation de l'ouvrage par les lecteurs et qui entérine le statut ambivalent du texte en l'inscrivant dans un double horizon, florentin et vénitien, de réflexion républicaine. Dans un second temps, l'étude du passage d'une forme éditoriale à une autre servira à révéler les usages multiples de l'écrit, susceptible de réemplois par les divers publics qu'il atteint. Ici, la mise en évidence de la tension qui existe entre l'exigence de la part de l'auteur d'une transmission maîtrisée de l'ouvrage et les occasions où celle-ci échappe à tout contrôle permettra de revenir sur la fonction que Giannotti assigne au passage à l'imprimé. Par ailleurs, la révélation des différentes logiques d'appropriation du texte sera l'occasion de questionner la nature fluctuante de l'identité florentine de l'auteur relayée par les contemporains. En conclusion de notre

⁵ Pour cette raison, il ne s'agira pas de reconstruire de façon exhaustive les stratégies éditoriales du texte : le cadre chronologique de cette analyse excluera les phénomènes de réédition posthume du dialogue.

étude, nous soulèverons la question du choix, opéré par Giannotti au moment de la publication, d'une langue « démunicipalisée » et de ses effets sur l'écriture politique. Cette interrogation, dont nous nous contenterons d'esquisser les enjeux pour l'interprétation du dialogue, servira à conclure notre raisonnement en suggérant combien la position clef que l'auteur occupe au croisement de groupes de lettrés, florentins et vénitiens, se traduit par le recours à une forme d'expression particulière qui reflète l'impossible inscription de l'écrit dans une perspective strictement florentine et municipale.

I – Une publication à retardement : Florence, Venise ou Rome ?

Le temps long qui s'écoule entre le début de la rédaction (1525) et le moment de la publication du *Della Repubblica de' Vinitiani* (1540) repose sur un paradoxe dans la mesure où durant ces années Giannotti apparaît, en qualité d'homme de lettres et d'acteur politique, comme un « homme de publication ». Pour ce secrétaire républicain dont l'écriture publique est le métier et pour cet humaniste dont la carrière dépend des liens tissés avec les différents acteurs du monde du livre, la réticence à mettre le dialogue sous presse ne saurait relever d'un préjudice à l'égard de l'entreprise éditoriale¹. Reconstruire le parcours heurté de la publication du texte, en s'interrogeant sur ses absences, ses tentatives avortées et sur les conditions de son avènement, permettra, au contraire, de révéler combien pour l'auteur l'action de publier n'équivaut pas simplement à exhiber le contenu de l'écrit, mais permet de faire advenir le statut du texte en l'inscrivant dans un contexte particulier. En reconstruisant la quête par Giannotti d'un lieu et d'un temps de parution du texte, il s'agira de voir comment l'histoire discontinue de la publication dessine les espaces postulés de la circulation du texte et comment les conditions d'avènement du livre révèlent la fonction que l'auteur assigne à cet instrument politique.

I.1 Réflexion sur une absence : la non-publication du dialogue à Florence

Ainsi que nous l'avons vu, le texte manuscrit circule, sous une forme inachevée, dès le printemps 1527 à Florence au moment de l'instauration de la République, et garantit à l'auteur son entrée au sein du nouveau gouvernement en qualité de secrétaire des *Dieci di Balìa*. La question se pose alors de savoir pourquoi Giannotti ne profite pas de cette conjoncture favorable pour mettre le dialogue sous presse. Sans doute, sa fonction au sein de la chancellerie républicaine lui interdit de 1527

¹ Concernant la défiance de certains humanistes à l'égard de l'imprimerie, voir F. CALITTI « Letteratura e tipografia : stampa di rapina », in *Atlante della letteratura italiana*, op. cit., vol. I, p.647-653.

à 1530 de se consacrer au travail de correction et de révision nécessaire en vue d'une éventuelle publication. Seule la vie solitaire de l'exil, qui lui est imposé à la suite du rétablissement du pouvoir des Médicis à Florence, offre à Giannotti l'occasion de se consacrer à l'écriture durant son assignation à résidence à Comeana puis à Bibbiena de 1530 à 1536. En 1533 il rappelle :

Le livre *De Republica Veneta* je veux l'achever coûte que coûte, et ce n'est pas par ambition que j'ai entrepris de me donner tant de peine, mais seulement [pour répondre] à l'utilité publique, en particulier des Toscans qui croient jouir de la liberté civile, mais à grande peine savent ce que le nom comporte. J'y ai consacré jusqu'à présent un soin extrême, et je continuerai ainsi par la suite.²

Si la fonction de Giannotti au sein de la chancellerie républicaine retarde la publication du manuscrit, il serait cependant réducteur d'imputer ce délai à de simples contraintes matérielles. Considéré comme un écrit d'utilité publique à l'attention des Florentins, le texte apparaît dès 1527 comme une matrice de réflexion pour le nouveau groupe dirigeant, comme en témoigne la déclaration de Niccolò Capponi qui, au lendemain de son élection en qualité de gonfalonier, réclame le « compte-rendu de la forme de cette république »³. Alors que la publication de la description des institutions vénitienes – même sous une forme imparfaite – se présente comme une occasion pour le jeune secrétaire d'accroître sa réputation et son autorité, la non-parution de l'écrit semble devoir être renvoyée à un choix volontaire de Giannotti soucieux, dans le cadre des réformes du gouvernement, de ne pas réduire le dialogue à un instrument aux mains des différentes factions républicaines. Le contexte politique de la République florentine menace, en effet, d'altérer la réception du dialogue en transformant ce discours informatif en un texte d'intervention, ainsi que le suggère l'affirmation de Giovan Battista Busini selon laquelle la circulation du manuscrit est perçue comme un indice de la volonté de Giannotti de « transformer [*variare*] le gouvernement »⁴. Face aux divisions de la classe dirigeante, scindée entre les partisans d'une vision oligarchique (le *governo stretto*) et les promoteurs

² Lettre du 30 juin 1533 à Marcantonio Michiel : « Il libro *Della Republica Veneta* voglio fornire ad ogni modo et non ho preso questa fatica per ambitione ma solamente per pubblica utilità et maxime de' Toscani, a' quali pare di godere una libera civiltà, et a fatica non sanno quello che s'importi il nome. » (*Lettere italiane*, p.34). Cette citation a une forte résonance guichardinienne et rappelle *Le Dialogo del reggimento di Firenze* où Bernardo del Nero s'interroge justement sur les acceptions du « nom de la liberté » (in F. GUICCIARDINI, *Dialogue sur la façon de régir Florence*, Introduction, traduction, postface et notes par J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, PUF, Fondements de la politique, Paris, 1997). Sur ce point voir L. BAGGIONI et J.-C. ZANCARINI, « Dulcedo libertatis. Libertés et histoire à Florence, XIV-XVIe siècle », in *Libertés et libéralismes. Formation et circulation des concepts*, sous la dir. de J.-L. Fournel, J. Guilhaumou et J.-P. Poitier, ENS Editions, 2012, p.21-43.

³ Lettre de Pagolo Benivieni à Giovanni [Soderini ?] du 16 mai 1527 : « [Niccolò Capponi] ha scritto [a] Donato che gli mandi resunto della forma di questa repubblica, et domani non attenderà altro per mandargliene quanto prima. » (citée par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.21). Cette version manuscrite, sans doute abrégée, du texte a été perdue.

⁴ Selon G. B. Busini, Giannotti se serait servi du dialogue afin de favoriser une réforme oligarchique du gouvernement : « Spesse andava in volta il libro del Giannotto del *Ritratto del Governo Veneziano*; che se bene non era perfetto, nondimeno lo mostrava a questo e a quello, e gli piaceva di variare il governo, e fu cagione di raccendere questo umore; perché mostrava la cosa esser difficile a potersi fare : e lo vedrete più aperto alla fine dell'assedio, per quello vi dirò. » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit, p.30).

d'une vision populaire (le *governo largo*) du nouveau régime, la publication du portrait de Venise aurait signifié prendre position en faveur d'une imitation du modèle vénitien. Or, la conservation de la charge de secrétaire pour l'auteur repose justement à cette date sur un jeu de compromis à l'égard des différentes factions au pouvoir, ainsi que nous le verrons plus précisément dans la seconde partie de la thèse. L'absence de publication durant les années 1527-30 repose donc sur l'écart qui sépare la fonction que l'auteur assigne au dialogue des pratiques de sa lecture par les Florentins : c'est à l'aune de la réception postulée du texte à Florence que s'explique le temps long qui sépare le moment de l'écriture de celui de la publication.

La question se pose alors d'évaluer l'amplitude réelle de la circulation manuscrite du texte à Florence à cette date, et nous nous limiterons ici à une simple observation. Si les projets de réforme rédigés par les Florentins entre 1527-28, font appel, selon une tradition désormais acquise, à l'exemple de la République de Venise, ils ne présentent par ailleurs aucune référence directe au contenu du texte giannottien. Deux de ces textes d'intervention, qui répondent, à l'instar du *Discorso sopra il fermare il governo di Firenze*⁵ de Giannotti, à l'appel lancé par le nouveau gonfalonier Capponi durant l'été 1527, nous sont parvenus : le *Discursus de florentinae rei publicae ordinibus*, rédigé par Niccolò Guicciardini⁶ et un projet de réforme anonyme conservé aux Archives de Florence (Annexe 4)⁷. Nous reviendrons, dans la partie suivante, sur l'articulation entre ces trois textes d'intervention qui témoignent d'un phénomène d'écriture en réseau se déployant autour de la figure du gonfalonier Capponi. Pour l'heure, il nous suffit de constater que si l'aspect institutionnel de la cité des Doges informe ces différents projets, la référence à la République de Saint Marc s'inscrit chez Niccolò Guicciardini, dans la reprise traditionnelle du modèle classique du gouvernement mixte, alors que dans le texte anonyme, les deux renvois consécutifs à Venise ont une fonction anecdotique et servent à invoquer des pratiques politiques vénitiennes qui sont absentes du texte de Giannotti, tel que nous le connaissons aujourd'hui⁸. De deux choses l'une, soit ces auteurs n'ont pas accès au manuscrit giannottien, soit le

⁵ *Discorso sopra il fermare il governo di Firenze*, in *Opere politiche*, op. cit., vol.I, p.157-66.

⁶ Le texte a été publié par R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.391-407. Pour une analyse de cet écrit, voir en particulier p.113-119, ainsi que S. GENZANO, *La seconde république florentine (1527-1530). Pensée politique et lectures historiques*, 2 vol., thèse soutenue en novembre 2010 à l'ENS Lyon, sous la dir. de J.-C. Zancarini (vol.I, p.44-98).

⁷ Le texte se trouve in ASF, Carte Stroziane, serie II, XCV, f. 82-87. Cet écrit a été retranscrit par S. GENZANO, *La seconde république florentine*, op. cit., vol.II, p.2-7. Cependant, étant données les erreurs de transcription et les omissions de cette copie, qui rendent par ailleurs incompréhensibles les références à Venise contenues dans le texte, nous avons jugé nécessaire d'en proposer une nouvelle version (Annexe 4). Aucune référence ne permet de déceler l'identité de l'auteur ni le temps de la rédaction. Toutefois, l'affirmation selon laquelle « l'hordinanza della militia la quale è necessaria a farsi et massimo in questi tempi » suggère que le texte est composé avant le 6 novembre 1528, date de l'instauration du projet de la milice.

⁸ Niccolò Guicciardini écrit : « Tutti quelli che hanno trattato et ordinato in una Repubblica governo popolare et civile, l'hanno diviso in tre membri : prima del popolo universale, poi di minor numero di huomini di maggior qualità, ultimamente fra loro capi principali [...] Questi si osservava in Roma [...] et in Lacedemone [...] et in Cartagine [...] Così in ogni altra Repubblica et vivere civile, maxime in Venetia, dove è il Consiglio grande de' Gentilhomini, quello de' Precai minore et dipoi el Doge » (in R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.391-392). En revanche, l'auteur anonyme renvoie à l'idée que le système judiciaire vénitien vise à célébrer les délateurs : « si sa anticamente in Roma quanto gli acusatori et notificatori fussino honorati e stimati, et oggi in Venetia tale consuetudine molto celebrata » (in ASF, Carte Stroziane, serie II, XCV, f. 85v-86r). Cette affirmation est absente de la description par Giannotti du système des *Quarantie* proposée dans *Della Repubblica*

caractère confidentiel de sa circulation les incite à ne pas renvoyer ouvertement à son contenu. Étant donnée la forte amitié qui unit Giannotti à Niccolò Guicciardini en 1527⁹, il semble difficile de soutenir que ce dernier ignore l'écrit giannottien diffusé dans le cercle du gonfalonier Capponi. Sa discrétion à l'égard de la consultation du manuscrit semble ainsi témoigner de la diffusion restreinte et confidentielle du texte sous la République florentine.

C'est uniquement en 1538 que Giannotti, résident à Venise depuis l'instauration du gouvernement de Côme I^{er} sous protection impériale en janvier 1537, formule le projet de publier le texte. Profitant de ce séjour pour compléter le dialogue, il écrit à Benedetto Varchi le 10 juin :

Dans peu de jours j'achèverai mon livre *De Republica Veneta* et je chercherai ensuite à obtenir une licence d'impression. Puisque nous ne pouvons raisonner de nos faits, nous raisonnerons donc de ceux d'autrui, et nous ne serons pas bannis de chez nous.¹⁰

La lettre à Varchi suggère que le projet de publication correspond à une transformation de l'horizon d'attente du texte : à travers une stratégie de substitution, le dialogue offrirait moins l'occasion de nourrir la réflexion des Toscans concernant la liberté civile que d'y échapper. Cette déclaration relève sans doute d'un procédé de dissimulation et reflète les inquiétudes de l'ancien secrétaire qui assiste à la consolidation du pouvoir de Côme I^{er} à Florence et à la déroute des espoirs des groupes anti-médicéens en exil. L'été 1538 est en effet marqué par la signature à Nice d'une trêve de dix ans entre la France et l'Empereur qui éloigne l'éventualité d'un soutien français en vue du renversement du gouvernement médicéen et provoque un brusque changement au sein des équilibres de l'opposition, objet d'un clivage à la fois social et idéologique, en favorisant l'adhésion d'une partie des patriciens au nouveau pouvoir. Alors que l'illusion d'une coalition anti-médicéenne se dissipe, la nécessité de ranimer l'espoir et d'unifier les revendications des républicains se fait d'autant plus forte. C'est dans ce contexte particulièrement troublé, où les rivalités internes menacent la cohésion du mouvement anti-médicéen, que Giannotti envisage pour la première fois de publier le dialogue. Le projet éditorial se présente dès lors comme un moyen de raviver la réflexion collective des républicains florentins et comme une injonction à perpétrer, grâce à l'observation d'exemples contemporains, la tradition

de'Vinitiani, p.119-136). D'autre part, l'auteur anonyme soutient la possibilité à Venise de restreindre, en cas de besoin, la participation au Sénat, un principe qui est également exclu du portrait des *Pregadi* proposé par Giannotti (ASF, Carte Stroziane, serie II, XCV, f. 82v : « Et se questo senato paressi a qualche uno potere essere, qualche volta et per qualche faccienda, per essere di tanti, troppo largo, si potrebbe piglare uno modo da restringerlo come si fa anche in Vinetia per simil facciende»).

⁹ Voir à ce sujet la partie suivante.

¹⁰ Lettre du 10 juin 1538 à Benedetto Varchi : « Io credo dare fra pochi giorni perfezione al mio libro *De Republica Veneta* ; e poi cercherò d'ottenere licenzia di stamparlo. E così, poi che non possiamo ragionare de' fatti nostri, ragioneremo di quelli d'altri, e non saremo banditi da casa. » (*Lettere italiane*, p.48). Notons que Giannotti a recours ici à la traduction latine du titre de l'ouvrage, à l'instar par exemple de Machiavel qui utilise l'expression *De Principatibus* pour qualifier le traité sur le prince rédigé en langue vulgaire.

républicaine, ainsi qu'en témoigne la dédicace du texte au républicain florentin résidant à Venise, Francesco Nasi.

Si la dédicace insérée en 1538 se présente comme un acte de gratitude de Giannotti, cette lettre adressée au responsable des intrigues financières des anti-médicéens, ne saurait être réduite à un acte intéressé de l'auteur désireux de s'assurer une récompense financière ou de garantir sa protection au sein des réseaux d'exilés¹¹. En instaurant un rapport d'intimité entre Giannotti et Nasi, la dédicace permet, en revanche, d'inscrire les deux personnages au sein d'une même communauté et d'esquisser les traits d'une *respublica* désormais en exil. Du même coup, en suggérant le contexte de réception du livre, la lettre tend à renvoyer le lecteur lui-même à un réseau de communication politique spécifique. Ce document suggère en effet d'insérer le dialogue au sein d'un genre inédit qui se développe auprès des exilés républicains soucieux de recueillir, au cours de leurs pérégrinations, la description des systèmes institutionnels des gouvernements qui les accueillent afin de nourrir leur réflexion sur les erreurs ayant provoqué à Florence la ruine de la République. Pour Giannotti, le but n'est pas d'enfermer la réflexion politique dans un classicisme conventionnel voué à l'imitation des modèles de l'Antiquité, mais « de voir si je pouvais, tout comme vous [Nasi], recueillir le gouvernement de la République des Vénitiens » et faire partie de ceux qui, reproduisant la véritable vertu des Anciens, savent « sonder les coutumes » des autres cités¹². Bien loin d'un genre hodéporique ou d'un récit de voyage¹³, le texte, sans être vidé de toute intention politique, revêt essentiellement une fonction informative et vise à alimenter la réflexion sur les formes de gouvernement républicain. Or, si Giannotti, en adressant le dialogue à Nasi, inscrit le texte dans une perspective florentine, l'insertion de ce dernier à Venise au sein des réseaux républicains suggère de renvoyer la décision de publier le texte dans un contexte strictement vénitien. Ainsi la lettre de dédicace, tout comme la lettre à Varchi, invitent à reconnaître le double horizon d'attente du texte : l'espace de diffusion postulé du livre se trouve en 1538 déplacé de la Toscane à la Vénétie.

¹¹ Les études les plus récentes concernant les dédicaces, qui constituent à partir du XV-XVIe siècle un genre particulier, ont souligné combien la fonction de ce paratexte ne répond pas seulement, au cours de la Renaissance, à des logiques de marché ou à de simples relations de patronage. Le système des dédicaces en effet excède le modèle anthropologique du « don » de M. Mauss, fondé sur un rapport d'échange et de réciprocité, et se présente essentiellement comme un instrument de transaction sociale. Voir par exemple, N. ZEMON DAVIS, « Beyond the Markets : Books as gifts in Sixteenth-Century France », *Transactions of the Royal Historical Society*, série 5, vol.33, 1983, p.69-88 ; G. DE BLASI et G.PEDULLÀ, « Gli umanisti e il sistema delle dediche », in *Atlante della letteratura italiana*, vol.I, op. cit., p.407-420.

¹² « Vedere se io poteva, ad imitazione vostra, raccogliere il governo della Repubblica de' Vinitiani » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.30).

¹³ La distinction entre la littérature hodéporique et la littérature de voyage repose sur le fait que le premier genre renvoie aux témoignages rédigés par de véritables voyageurs (descriptions, guides, lettres, manuels, journaux, relations de voyage, essais, mémoires, vade-mecum, cartes), alors que la seconde catégorie comprend également les récits fictionnels, tels que le roman de voyage.

I.2 Un projet éditorial avorté à Venise

Un document inédit permet de reconstruire les circonstances de ce projet éditorial avorté. Il s'agit d'une lettre écrite par Gabriele Simeoni (1509-1575) datée du 29 mai 1546 où le Florentin, annonçant à Côme I^{er} avoir obtenu la licence de publier à Venise ses *Commentarii sopra la Tetrarchia*¹⁴, rapporte la réaction du Réformateur du Studio de Padoue, Sebastiano Foscarini (1478-1552) :

[Il] laissa échapper ces mots: 'que cette licence ne vous semble pas peu de chose car beaucoup sont venus ici, et parmi eux un de vos concitoyens Donato Giannotti, et jamais le Sénat ne les a autorisés à publier nos faits'.¹⁵

Si l'affirmation présomptueuse de Simeoni à l'égard de Giannotti s'inscrit dans une logique d'auto-promotion, par ailleurs la collaboration entre les deux personnages suggère de ne pas douter de l'anecdote¹⁶. Rappelons que Simeoni, employé à la chancellerie de la magistrature des *Dieci* et envoyé en qualité de secrétaire auprès de l'ambassadeur florentin Baldassare Carducci en France en décembre 1528¹⁷ est, bien plus qu'un associé, un véritable protégé de Giannotti alors premier secrétaire de la chancellerie de la magistrature. Ce dernier se porte garant pour le jeune secrétaire diplomatique qui présente « quelques légèretés mêlées d'insolence » mais est « capable de discernement et dévoué », et intervient en sa faveur alors que sa conduite est l'objet des réprimandes de l'ambassadeur Carducci¹⁸. Une lettre du 30 juin 1550 adressée par Simeoni à Giannotti lors du décès du cardinal Ridolfi

¹⁴ Les *Commentarii di Gabriello Symeoni fiorentino sopra la Tetrarchia di Vinetia, di Milano, di Mantova et di Ferrara*, sont publiés la même année à Venise auprès de Comin da Trino.

¹⁵ Je dois à Vanni Bramanti, que je remercie pour son aide constante dans mes recherches, la découverte de ce document inédit qui se trouve in ASF, Mediceo del Principato, 377, f. 264 : « si lasciò uscire queste parole formali di bocca : 'Non vi paia piccola cosa questa licenza, perché qua sono venuti altri assai, et tra gli altri un vostro messer Donato Giannotti.' ». L'existence de cette missive de Simeoni avait par ailleurs était déjà signalée par M. PLAISANCE, *L'Accademia e il suo principe. Cultura e politica a Firenze al tempo di Cosimo I e di Francesco de' Medici*, Vecchiarelli, Rome, 2004, p.237.

¹⁶ Sur ce personnage, T. RENUCCI, *Gabriele Symeoni fiorentin : un aventurier des lettres au XVI^e siècle*, Didier, Paris, 1943 ; *Gabriele Simeoni, un courtisan entre l'Italie et la France* (colloque organisé à Chambéry, 20-22 octobre 2011), en particulier V. BRAMANTI « Gli anni fiorentini (pochi) del fiorentino Gabriello Simeoni » (à paraître).

¹⁷ Simeoni affirme dans son autobiographie, *Vita e Rime di Gabriele Simeoni* (BNCF, ms. Panciatichiano n.175, f. 11v-12r) que « divulgatasi già la fama del suo ingegno, fu chiamato (anchora che molto giovanetto) dalla Signoria di Firenze a trattare le cose di quello stato insieme con messer Donato Giannotti, dottissimo huomo in greco et latino, sotto la disciplina del quale acquistò molto. ». Une affirmation, encore une fois, que l'on se doit de redimensionner à la lumière des documents officiels qui soulignent combien les charges obtenues ne relevaient pas d'une véritable association, mais au contraire de fonctions subalternes. Preuve en est la liste des salaires attribués au personnel de la chancellerie de la République (ASF, Otto di Pratica. Partiti, condotte e stantiamenti, 15, f.35) où face aux 37,50 écus d'or attribués à Giannotti pour trois mois de service, Simeoni ne percevait en retour que 12 écus, signe de sa position subalterne au sein de l'organigramme de la chancellerie. Simeoni demeure en France jusqu'à la mort de l'ambassadeur Carducci (en août 1530) comme en témoigne la correspondance de la délégation adressée au *Dieci di Balìa* à Florence, rédigée en partie de la main de Simeoni (ASF, Dieci di Balìa, Responsive, 139, 141, 143, 151). Comme l'a suggéré V. Bramanti, la suspension de lettres de sa main laisse supposer les rapports conflictuels entretenus par Simeoni avec Carducci.

¹⁸ Pour cette affaire, voir la correspondance de Giannotti adressée à Carducci (*Lettere italiane*, p.14-21). Dans la lettre du 8 mars 1529, Giannotti exprime ensuite sa déception à propos d'une affaire dont on ne connaît aucun détail : « Èmmi dispiaciuto il caso di Gabbriello: io gli ho scritto molto caldamente, e mandatogli la vostra, e commessogli che faccia opera che voi non lo sappiate. Credo pure si correggerà: ma, quando non si correggessi, troppo mi dispiacerebbe che voi avessi a

qui « part sa mort » ôte aux deux exilés florentins toute « occasion de prêter service à la république »¹⁹, témoigne de la préservation de ce rapport d'amitié au cours des années d'exil. Ainsi, tout en réduisant à ses justes proportions l'affirmation prétentieuse de Simeoni, le document de 1546 permet d'établir d'une part que Giannotti envisageait en 1538 de confier l'impression du texte à un imprimeur de la République de Saint Marc, et que, d'autre part, les autorités vénitiennes refusent d'octroyer une licence d'imprimer l'écrit.

Malheureusement, le caractère officieux de la censure éditoriale à Venise avant son institutionnalisation en 1544 interdit de suivre dans les registres des conseils l'évolution de la procédure²⁰. Nous pouvons supposer que pour l'auteur la requête adressée à la Seigneurie vénitienne répond avant tout à des exigences commerciales et politiques. Venise, en plus d'être un centre de production et de diffusion internationale de l'imprimé, apparaît durant ces années comme le dernier régime républicain de la péninsule et accueille les factions anti-médicéennes devenant ainsi le lieu de rassemblement d'une culture républicaine florentine désormais en exil²¹. Néanmoins, en admettant qu'à travers le choix du lieu de diffusion l'auteur esquisse les espaces effectifs de la circulation du texte, la révélation d'un projet de publication à Venise confirme l'hypothèse d'une double inscription de l'écrit dans un horizon florentin et vénitien. Si la parution – échouée – du texte vise à alimenter la résistance des Florentins républicains, elle repose par ailleurs sur la participation d'acteurs vénitiens qui s'engagent à être les principaux relais de la transmission du texte. En espérant se voir octroyer par la Seigneurie le droit d'imprimer un texte dont elle est elle-même l'objet, Giannotti situe le lieu de production et de diffusion du livre dans le prolongement du lieu figuré par le texte. Si cette information confirme l'idée selon laquelle le texte conçu par Giannotti est dénué d'intentions polémiques à l'encontre de la République de Saint Marc, le projet d'une édition vénitienne permet par ailleurs de supposer que le *Dialogo* est perçu par l'auteur comme un texte capable de répondre aux exigences de

soportar tal fastidio; e però voi piglierete quel partito che giudicherete a proposito; e so certo che a lui mancherà più tosto padrone che a voi cancelliere: e certamente se io avessi creduto che egli avessi avuto a fare tale riuscita, non vi consigliavo a pigliarlo in modo alcuno. Io avevo notato in lui qualche leggerezza mescolata con insolenzia; pure mi pareva di buona discrezione, e molto affettuoso; e questo m'indusse a darverlo ». Mais ses interventions ne sont d'aucun effet puisque le 19 mai Giannotti écrit « A Gabriello scrivo due versi, pregandolo che si porti bene; che troppo mi duole che non faccia il debito suo » et répète le 31 du même mois « A Gabriello scrivo continuamente che faccia il debito suo; che ho troppo dispiacere che abbiate a patire per simili frascherie ».

¹⁹ G. SIMEONI, *Epitome De L'Origine et Succession De La Duché de Ferrare*, Cavellat, Paris, 1553, f. 34r. On laisse volontairement de côté la question de la fidélité de Simeoni à la cause républicaine florentine et de ses rapports avec les *fuorusciti*, qui excède l'objectif de ce développement.

²⁰ La procédure d'attribution des licences d'impression, avant son assignation en 1544 aux Réformateurs du Studio de Padoue, relevait des compétences du Conseil des Dix. La première licence accordée par les *Capi dei Dieci* date de 1507, mais c'est uniquement en 1527 qu'une loi établit la nécessité d'un accord des Dix pour toute publication. Le Conseil des Dix était chargé de désigner deux responsables, chargés de la relecture des manuscrits et de présenter un avis devant ensuite être ratifié par le Sénat (voir, V. FRAJESE, « Regolamentazione e controllo delle pubblicazioni negli antichi stati italiani XV-XVIII », in *Produzione e commercio della carta e del libro XIII-XVIII*, Le Monnier, Bagno a Ripoli, 1993). Aux archives d'État à Venise, les registres de ces conseils (des Dix et du Sénat), ne présentent aucune trace de la demande d'une licence d'imprimer le texte de Giannotti.

²¹ Concernant l'attraction exercée par Venise sur les républicains florentins à partir de 1530, nous renvoyons aux pages d'introduction de cette partie.

du groupe dirigeant vénitien. Il semble ainsi possible d'émettre l'hypothèse que le portrait des institutions, conçu au sens large comme un instrument de réflexion sur les régimes républicains, prétend recouvrir à Venise, dans le cadre des tentatives de réforme de l'oligarchie à la fin des années 1530, une fonction particulière et se présenter comme un instrument de travail utile en vue du perfectionnement du système institutionnel.

Il n'en demeure pas moins, toutefois, qu'aux yeux des autorités vénitiennes, la description par Giannotti des institutions apparaît comme une intrusion étrangère. La demande de l'auteur se heurte à la prudence de l'oligarchie vénitienne pour qui la surveillance des publications apparaît comme un enjeu majeur dans la préservation de l'idéal de concorde et d'harmonie sur lequel repose l'identité de la République²². En effet, l'attention de Venise, le premier État à mettre en place une politique éditoriale en qualité de centre de l'imprimerie²³, se concentre sur les écrits relevant d'un intérêt local comme en témoigne non pas tant l'histoire des licences d'impression que l'histoire des privilèges éditoriaux²⁴ dont le premier attribué à un auteur est conféré à Sabellico en 1486 et le premier à être octroyé à un éditeur concerne la publication en 1492 du livre de B. Giustiniani *De Urbis Venetiae Origine* par B. Benalius. Il est peu surprenant dans ce contexte de constater les précautions prises par la Seigneurie, soucieuse de veiller à la production et à la circulation de volumes façonnant l'image de la République, à l'égard de la publication du *Della Repubblica de' Vinitiani*. Le caractère inédit du texte ne devait certes pas échapper aux Réformateurs du Studio de Padoue, magistrature créée en 1517, officiellement responsable de la censure civile en matière d'impression à partir de 1544 et chargée en 1577 de contrôler les travaux des historiens publics désignés par le gouvernement²⁵. En particulier, la prise de distance de Giannotti par rapport aux modèles imposés par la tradition historiographique

²² Voir par exemple F. DE VIVO, « La publication comme enjeu polémique : Venise au début du XVII^e siècle », in *De la publication entre Renaissance et Lumière*, sous la dir. de C. Jouhaud et A. Viala, Paris, Fayard, 2002, p.161-175, qui démontre combien durant la controverse de l'*Interdetto* à la fin du siècle, la publication a été non seulement le moyen, mais l'enjeu même du combat politique opposant Venise au pouvoir de Rome.

²³ Concernant la politique éditoriale à Venise, nous ne retiendrons au sein d'une vaste littérature que les ouvrages qui traitent de la question des licences et privilèges accordés par le gouvernement, en excluant volontairement l'histoire de la censure ecclésiastique et de l'index inquisitorial, c'est-à-dire le problème de la superposition et de la concurrence des pouvoirs temporels et religieux en matière éditorial. Voir, M. INFELISE, « Gli editori veneziani del secondo Cinquecento », in *La ragione e l'arte, T. Tasso e la Repubblica Veneta*, sous la dir. de F. Barbier, Il cardo, Venise, 1995, p.27-43 ; R. FULIN, « Documenti per servire alla storia della tipografia veneziana », *Archivio Veneto*, vol.23, 1882, p.84-212 ; A. DEL COL « Il controllo della stampa a Venezia e i processi di Antonio Brucioli », *Critica storica*, n.17, 1980, p.457-510 ; V. FRAJESE, « Regolamentazione e controllo delle pubblicazioni negli antichi stati italiani XV-XVIII », in *Produzione e commercio della carta e del libro XIII-XVIII*, sous le dir. S. Cavaciocchi, Le Monnier, Bagno a Ripoli, 1992, p.677-730.

²⁴ Il s'agit ici de ne pas confondre entre la licence (le droit d'imprimer accordé par les autorités civiles) et le privilège (les droits particuliers attribués pour une durée déterminée à un auteur ou un éditeur) qui était destiné à protéger la propriété littéraire et les investissements financiers des éditeurs ou imprimeurs. Sur cette distinction, voir les paragraphes suivants. Alors qu'à Venise l'obtention d'une licence était obligatoire, le privilège ne l'était pas. C'est en 1517 que la législation sur les privilèges éditoriaux se met en place (sans aucun doute par réaction contre la bulle de Léon X en 1515, voir plus loin) : cette réforme attribue au Sénat le rôle de révoquer tous les anciens privilèges qui immobilisaient la production (provoquant ainsi le départ de nombreux typographes), et de promulguer l'octroi de privilèges pour les œuvres en attente d'impression.

²⁵ Les compétences des Réformateurs du Studio de Padoue s'élargissent au cours du XVI^e siècle à tout le secteur de l'activité culturelle. Voir DA MOSTO, *L'archivio di Stato di Venezia. Indice generale, storico, descrittivo ed analitico*, vol.I, Biblioteca d'Arte editrice, Roma, 1937.

officielle déplait au Réformateur Sebastiano Foscarini²⁶ élu à trois reprises à cette charge biennale (en 1528, 1532 et 1545) et reconnu pour la sévérité avec laquelle il impose une culture philosophique rigoureusement aristotélicienne et anti-humaniste, au point de convaincre Pietro Bembo d'affirmer « je ne sais pourquoi il semble qu'il ait toujours eu en horreur les bonnes lettres »²⁷. Ainsi, si la révélation d'un projet de publication à Venise confirme la double nature du texte dont la diffusion est inscrite par l'auteur dans un horizon à la fois florentin et vénitien, son échec confirme par ailleurs le caractère non-conventionnel que cette forme hybride de réflexion républicaine, construite et pensée à la frontière des deux villes, revêt pour les autorités vénitiennes.

I.3 « In Roma per Antonio Blado, con il privilegio del Sommo Pontefice per anni dieci »

C'est à Rome, où Giannotti se rend dès l'automne 1539 au service du cardinal florentin Niccolò Ridolfi (1501-1550), que le texte est publié en juillet 1540 auprès de l'imprimeur Antonio Blado d'Asola (1490-1567)²⁸. Il s'agit d'une édition soignée in-quarto composée de 108 feuillets imprimés en caractères italiques. Les derniers feuillets proposent une reproduction de la salle du Grand Conseil (f.109r.) ainsi qu'une liste d'errata («Errori che si son fatti stampando » f. 109v-110r). Le colophon indique (f. 110v) : « IN ROMA PER ANTONIO BLADO d'ASOLA. / NEL M. D. XL. Del Me / se di Luglio. Con il Privilegio / del Sommo Pontefice / per anni Diece». Il est suivi de la marque typographique de l'imprimeur qui représente un aigle couronné tenant entre ses serres un drape déployé et encadré de ses initiales «A.B.».



Figure n.2 : Frontispice (f. 1r) et colophon (f. 110v)
du *Della Repubblica de' Vinitiani*, Antonio Blado d'Asola, Rome, 1540
(exemplaire BNCF, RICC. St. 16421)

²⁶ Sur Sebastiano Foscarini, F. BACCHELLI, DBI, vol.49, 1997 ; F. LEPORI, « La Scuola di Rialto dalla fondazione alla metà del Cinquecento » in *Storia della Cultura Veneta. Dal primo Quattrocento al Concilio di Trento*, vol.III.3, op. cit., p.539-605 ; F. DUPUIGRENET DESROUSSILLES, « L'università di Padova dal 1405 al Concilio di Trento » in *ibid.*, vol.III.2, p.607-647.

²⁷ Lettre de Bembo à Giovan Battista Ramusio du 7 juillet 1532 : « non so come par che sempre abbia avuto in odio tutte le buone lettere in ogni facultà » (P. BEMBO, *Opere*, op. cit., vol.IX, p.471). Le contraste entre Foscarini et Bembo naît du désir de ce dernier de faire appel à A. Alciato en qualité de lecteur de droit civil à l'université de Padoue, alors que Foscarini appuie la candidature d'un représentant de la vieille école de droit, G.B. Rossi, dit l'Alessandrino.

²⁸ Sur Antonio Blado d'Asola, voir F. BARBERI, DBI, vol.10, 1968 ; ainsi que G.L. MASETTI ZANNINI, *Stampatori e Librai a Roma, nella seconda metà del Cinquecento. Documenti inediti*, Fratelli Palombi, Rome, 1979.

Aucun document ne témoigne directement de la rencontre de Giannotti avec ce riche typographe et libraire qui avait pignon sur rue à Campo de' Fiori (via del Pellegrino), et qui est représenté par Annibal Caro dans la comédie des *Straccioni* écrite à Rome en 1544, sous les traits de Barbarigia, un homme âgé plutôt inculte mais plaisant, adepte de plaisanteries moqueuses et osées²⁹. Retracer la fortune de cette maison typographique³⁰ permettra de suggérer les circonstances de la collaboration en 1540 entre Giannotti et Blado. Deux faits retiendront ici notre attention. Le premier concerne les relations entretenues par le typographe avec le monde de la Curie romaine dont il obtient à partir des années 1530 la fonction d'imprimeur du Saint-Siège³¹, bénéficiant ainsi du monopole des publications officielles de la papauté. En 1539, il participe au programme lancé par le pape Farnèse Paul III et le cardinal Marcello Cervini (le futur pape Marcel II) concernant la publication des manuscrits grecs conservés auprès de la Bibliothèque Vaticane pour laquelle Blado obtient, le 15 décembre 1542, un privilège d'impression³². Ainsi que Giannotti l'annonce dans une lettre à Piero Vettori datée du 4 décembre 1540 : « le cardinal [Cervini] a le projet de créer une imprimerie grecque afin de publier toute les Saintes Ecritures, et parmi celles-ci les auteurs les moins connus. Viendra ensuite le tour des philosophes, des orateurs et des poètes, et finalement ils publieront les livres latins ; chose admirable »³³. Un projet malheureusement abandonné à cause des coûts élevés des impressions confiées à Francesco Priscianese. Cette vaste entreprise éditoriale, à laquelle participent les hellénistes réunis à la cour de Ridolfi³⁴, suscite la curiosité de Giannotti et explique sans doute la fréquentation

²⁹ La comédie *Gli Straccioni* ne fut jamais représentée et fut publiée seulement en 1582 à Venise par Alde Manuce le jeune. Ainsi que Caro l'écrit à la Duchesse d'Urbino le 3 novembre 1548 : « le persone che vi si introducevano, e quelle delle quali vi si fa mensione, non sono conosciute se non qui. »

³⁰ La maison typographique Blado regroupait dès la fin des années 1530 un grand nombre d'ouvriers. La liste des employés de Blado est proposée par L. BERNONI, *Dei Torresani, Blado e Ragazzoni*, Hoepli, Milan, 1890, p.228, et comprend : « Magister Antonius Bladus de Asula Impressor ; Nicolaus de supinu dictus cola Tirator ; Franciscus Mediolanensis Compositor ; Il Romanesco che sta in bottega et vende i libri ; Antonius Bononiensis Corector ; Omnes isti laborant et manent continue apud magistrum Antonium impressorem predictum Leonardus Venetus intagliator habitat apud turrim nonam. » Ce dernier, Leonardo Bufalini da Udine, était un graveur sur bois responsable en 1551 de la publication de la première carte de Rome. Nous pourrions supposer qu'il fut également responsable de la réalisation de la carte de la Salle du Grand Conseil insérée dans l'édition *princeps* (voir le paragraphe suivant).

³¹ Cette nomination date de 1535, mais les documents officiels révèlent que dès le début des années 1530 Blado percevait des versements de la part de la Chambre Apostolique. En 1539, un salaire de 4 ducats en or par mois lui est assigné pour cette charge qui passera ensuite à ses héritiers, son épouse Paola et ses quatre fils Bartolomeo, Stefano, Paolo et Orazio.

³² Concernant ce projet, voir L. DOREZ, « Le cardinal M. Cervini et l'imprimerie à Rome (1539-1550) », *Mélanges d'arch. et d'hist. de l'Ecole française de Rome*, vol.XII, 1892, p.289-313 ; ID. « Antonio Blado imprimeur romain du XVIe siècle », *Revue des Bibliothèques*, n.8-9, 1898 ; et P. PASCHINI, « Un cardinale editore : Marcello Cervini », in *Miscellanea in memoria di L. Ferrari*, Olschki, Florence, 1952, p.383-414 ; E. LAYTON, *The sixteenth century Greek Book in Italy : printers and publishers for the Greek World*, Istituto ellenico di studi bizantini e postbizantini, Venise, 1994 ; R. MOUREN, « La lecture assidue des classiques. Marcello Cervini et Piero Vettori », in *Humanisme et Église en Italie et en France méridionale*, sous la dir. de P. Gilli, EFR, 2004, p.433-463.

³³ Lettre à Piero Vettori du 4 décembre 1540 : « Il detto cardinale [Cervini] mette ordine di fare una stamperia greca per stampare tutta la scrittura sacra, et di quella gli autori più reconditi. Seguitaranno poi i philosophi, gli oratori e poeti, et finalmente stamperanno libri latini ; che sarà bella cosa. » (*Lettere Italiane*, p.70).

³⁴ La participation des « Greci » de la cour cardinalice de Ridolfi, qui se chargent de dessiner des fontes grecques, est rappelée par Giannotti lui-même dans une lettre adressée le 22 janvier 1542 à Piero Vettori (*Lettre italienne*, p.93-94).

par l'humaniste florentin, récemment arrivé à Rome, de la maison typographique de Blado. Le deuxième événement digne de mémoire concerne la réalisation de l'édition *princeps* des œuvres de Machiavel³⁵ (les *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio* en octobre 1531, le *Principe* en janvier 1532 et les *Historie fiorentine* en mars 1532) pour laquelle Blado bénéficie d'un privilège d'impression octroyé par Clément VII le 23 août 1531. Ainsi que le rappelle la lettre de dédicace des *Discorsi* datée du 18 octobre 1531³⁶, ces éditions posthumes sont conçues grâce au soutien du cardinal Ridolfi qui, grâce à une intercession relationnelle ou financière, procure à Blado les manuscrits machiavéliens et à l'aide du doyen des clercs de la Chambre Apostolique, le Florentin Giovanni Gaddi, qui assure le financement des publications et la participation de ses hommes à la correction du texte³⁷. Le souvenir de ce projet éditorial qui avait sorti de la clandestinité d'une circulation manuscrite réduite les œuvres de Machiavel, et que Giannotti avait suivi avec attention, comme en témoigne sa correspondance³⁸, peut par ailleurs expliquer sa décision de confier l'impression du texte sur Venise à Blado, déjà responsable de la publication des écrits de son illustre concitoyen qui connurent un rapide succès commercial. Ces deux épisodes révèlent donc les fréquentes collaborations de Blado avec les membres du Collège cardinalice et avec la Nation florentine de Rome qui accueille Giannotti. Ce dernier, dès son

³⁵ Sur la publication posthume des œuvres de Machiavel, voir G. PROCACCI, *Machiavelli nella cultura europea dell'età moderna*, Laterza, Rome, 1995 ; ainsi que l'ouvrage récent de J. Barthas qui – sur la base des documents déjà publiés par C. PINCIN, « Sul testo di Machiavelli », *Atti dell'Accademia di Scienze di Torino*, vol.XCIV, 1959-60 et « Sul testo di Machiavelli », *Atti dell'Accademia di Scienze di Torino*, vol.XCVI, 1961-62) – propose une nouvelle lecture de l'impression concomitante des œuvres de Machiavel à Rome par Antonio Blado d'Asola et à Florence par Bernardo Giunti (déjà responsable de l'édition de *l'Arte della guerra* en 1521) : J. BARTHAS, *L'argent n'est pas le nerf de la guerre. Essai sur une prétendue erreur de Machiavel*, Ecole Française de Rome, 2011, en particulier p.41-77. Deux questions, intimement liées, ont été soulevées par la critique : la première concerne la nature des manuscrits utilisés par les deux imprimeurs à Florence et à Rome, la seconde concerne le travail de correction et de censure dont les éditions de Blado font l'objet (en particulier *Discorsi*, livre I, 12 et 27).

³⁶ Voir la lettre de dédicace de Blado à Giovanni Gaddi : « Quanto a la scrittura io mi terrò sempre giustificato con l'originale di propria mano dell'Autore, donde per beneficio di Mons. Reverendissimo de' Ridolfi, Padron mio, si sono fedelissimamente cavati [...] essendo Ella [Giovanni Gaddi] stata amica dell'autore di essa [...] et essendo tal libro uscito di casa sua, et dagli uomini suoi mandato in luce. » (citée in C. PINCIN, « Sul testo di Machiavelli » 1961-62, op. cit.). Pour une analyse de la participation réelle de Gaddi et de Ridolfi à cette entreprise éditoriale, nous renvoyons aux pages de J. BARTHAS, *L'argent n'est pas le nerf de la guerre*, op. cit., p.41-77.

³⁷ Giovanni Gaddi (1493-1542) est le frère du cardinal Niccolò Gaddi. Nommé clerc de la Chambre Apostolique, il réside à Rome à partir de 1525 où il poursuit son mécénat auprès de nombreux artistes et hommes de lettres florentins, tels que Benvenuto Cellini, l'Arétin, Benedetto Varchi, Jacopo Sansovino Martelli, Lodovico da Fano, Michel-ange, ainsi qu'Annibal Caro qui occupe auprès de Giovanni le rôle de secrétaire à partir de 1525. En particulier, la bibliothèque qu'habrite sa résidence romaine, riche de rares manuscrits grecs et latins, semble avoir attiré de nombreux lettrés contemporains. Les liens entretenus par le clerc florentin avec l'imprimeur Blado se poursuivent durant les années suivantes puisque Giovanni Gaddi finance en 1533 l'édition *princeps* du recueil de L. Martelli, *Le rime volgari di Lodovico di Lorenzo Martelli*. Il n'existe aucune monographie au sujet de ce personnage dont la personnalité se déduit des témoignages des contemporains : voir par exemple B. Varchi, *Storia fiorentina*, op. cit. vol.I, p.487 ; P. ARETINO, *Lettere*, éd. de G. M. Anselmi, commentaires d'E. Menetti et de F. Tomasi, Carocci, Rome, 2000, *ad indicem* ; A. CARO, *Lettere familiari*, éd. de M. Menghini, Sansoni, Florence, 1968, *ad indicem* ; B. CELLINI, *La vita*, BUR, Milan, 2004, livre I, chap.LXXXIV.

³⁸ Le 30 juin 1533, Giannotti explique à Marcantonio : « La *historia* del Machiavello fu stampata fidelmente, et io il so che l'avevo letta molto innanzi » (*Lettere italiane*, p.34-35). Il est difficile, cependant, de déterminer à quelle édition renvoie cette remarque concernant la fidélité et la qualité de l'impression posthume des histoires florentines de Machiavel. Si nous prenons pour argent la déclaration de Bernardo Giunti dans la lettre de dédicace adressée le 7 mars 1532 à Alessandro de' Medici (« la nostra stampa, la qual noi dal proprio originale dell'autore habbiamo con quella diligentia cavata » (in C. PINCIN, « Sul testo di Machiavelli » 1961-2, op. cit.)), le commentaire de Giannotti renverrait à l'édition florentine. Cependant, quelle que soit l'édition de référence de Giannotti, cette lettre de 1533 témoigne de sa connaissance des débats concernant les éditions posthumes de Machiavel.

arrivée sous la protection de Ridolfi, intègre les cercles de lettrés réunis autour de ces dignitaires de l'Église, comme en témoigne sa consultation de manuscrits latins conservés dans les bibliothèques de Giovanni Gaddi et du cardinal Cervini, réalisée dès 1540 au nom de son ami Piero Vettori résidant à Florence³⁹.

Malheureusement, le caractère fragmentaire des registres des Brefs pontificaux interdit d'identifier dans les Archives Secrètes du Vatican, le commanditaire responsable du financement de l'édition du *Della Repubblica de' Vinitiani*⁴⁰. Sa réalisation semble néanmoins devoir être attribuée au patronage du cardinal Ridolfi qui, à la suite des éditions machiavéliennes, participe à plusieurs reprises à des projets de publication réalisés par Blado⁴¹. Rappelons par ailleurs que Giannotti, à partir de 1538, adresse à Ridolfi son second grand traité politique, *Della Repubblica fiorentina*, et peut avoir bénéficié en échange de ce don, non seulement de la protection du cardinal à Rome, mais aussi de son soutien en vue de l'impression du dialogue sur Venise. Dans le traité *Della Repubblica fiorentina*, comme nous le verrons dans la deuxième partie de la thèse, Giannotti confie à Ridolfi le rôle de mener à bien la réforme du gouvernement en cas de transformation du régime. Or, si ce projet de réforme se construit sur un système de comparaison avec Venise, il exclut par ailleurs l'éventualité d'une imitation du système vénitien à Florence. De fait, bien que Giannotti invoque de façon récurrente l'exemple de la République vénitienne, aux côtés des systèmes politiques de l'Antiquité, le propos ne dérive jamais du côté de l'imitation. Dans le traité sur Florence, l'auteur réitère l'idée selon laquelle la perfection du système républicain de Venise dérive, non pas d'un acte de fondation idéale, mais de la capacité d'ajustement du gouvernement capable « d'ajouter une chose et puis une autre ». Il renvoie alors explicitement à « notre Livre de la République Vénitienne [où nous] l'avons démontré », offrant ainsi une véritable clef de lecture pour le *Dialogo* qui exclut, justement, l'imitation pour Florence d'un système oligarchique d'inspiration vénitienne, et insiste en revanche sur la force d'adaptation de Venise sur laquelle repose le caractère exemplaire de la République de Saint Marc⁴². La lecture croisée

³⁹ Giannotti se charge avec Ludovico da Fano, Molza et le cardinal Niccolò Ardinghelli de vérifier, à l'aide des manuscrits des épîtres de Cicéron conservés par Giovanni Gaddi, les nouvelles leçons que Vettori propose des lettres cicéroniennes en vue de l'édition des *Lettres Familières* réalisée à Lyon par Sébastien Gryphe en 1541. D'autre part, Giannotti consulte les manuscrits des agronomes latins, Varron et Marcus Porcius Cato, prêtés par le cardinal Cervini pour la publication des *Petri Victorii Explicationes suarum in Catonem, Varronem, Columellam castigationum* (Sébastien Gryphe, Lyon, 1542). Concernant la collaboration du cardinal Cervini et de Vettori, voir R. MOUREN, « La lecture assidue des classiques », op. cit.

⁴⁰ Les fonds consultés sont : ASVat, Registra Supplicationem, reg.2355-2380 (pour la supplique) ; Registra Brevium et Armadio XLI, vol.12-17 (pour le Bref pontifical octroyant le privilège).

⁴¹ Ainsi que le souligne L. BYATT, *'Una suprema magnificenza', Niccolò Ridolfi, a Florentine Cardinal in sixteenth-century Rome* (thèse soutenue à European University Institute, Florence, 1983, p.308-309 : « it is only possible to speculate on the role played by Ridolfi in [...] publications, since no evidence of financial commitment has been found ». Rappelons, toutefois, que quelques mois avant la parution du texte de Giannotti, la publication chez Blado des *Versi et regole della nuova poesia toscana* de Claudio Tolomei sont dédiés au cardinal Ridolfi qui sans doute finance l'opération d'impression réalisée en octobre 1539. Parmi les autres éditions de Blado dédiées à Ridolfi, rappelons B. Rutilio, *Jurisconsutorum vitae* (1536) et le texte grec de N. Majorano, *Theodoreti episcopi Cyri, De providentia sermones* (1545). Blado dédie en retour une épigramme à Ridolfi qui se trouve in G. FUMAGALLI, *Antonio Blado tipografo romano*, Hoepli, Milan, 1893, p.56-57.

⁴² « aggiungendo quando una cosa e quando un'altra, hanno condotto quella repubblica a quella perfezione che nel nostro Libro della Repubblica Viniziana abbiamo dimostrata » (*Della Repubblica fiorentina*, IV.8).

de ces deux textes complémentaires éclaire donc le statut que l'exemple de Venise occupe dans la pensée républicaine de Giannotti. Placée sous l'autorité de ce dignitaire florentin anti-médicéen, la publication du *Della Repubblica de' Vinitiani* dessine le cadre strictement florentin visé par la diffusion du texte. Ainsi que le rappelle Giannotti à Vettori (voir introduction), le patronage de Ridolfi fonctionne comme un garant et épure l'écrit des ambiguïtés concernant le rôle que l'auteur attribue au modèle vénitien. Sous la protection de ce représentant de l'aile populaire républicaine, le livre ne saurait apparaître comme une incitation à l'imitation du système oligarchique vénitien lors d'une éventuelle réforme du gouvernement à Florence. Le contexte de parution vise à prévenir « les interprètes malveillants » et les soupçons des Florentins qui « soutien[nent] que j'avais voulu dire autre chose »⁴³ : l'acte de publier restitue ainsi la fonction divulgatrice qui avait été assignée au texte au moment de son écriture.

Les circonstances de réalisation de l'édition *princeps*, tout en inscrivant la transmission du texte dans les réseaux des exilés anti-médicéens, indiquent par ailleurs l'adhésion que l'écrit remporte au-delà des cercles florentins. Ainsi que le souligne le colophon, l'édition de Blado bénéficie d'un privilège d'impression octroyé par Paul III qui garantit au typographe le monopole de la publication du texte pour une durée de dix ans⁴⁴. Or, si le privilège, considéré comme un instrument de régulation de l'industrie du livre, a un but essentiellement commercial et vise à protéger l'imprimeur de la concurrence⁴⁵, la tutelle des droits d'édition accordée au typographe apparaît également comme une reconnaissance indirecte du livre par le pape Farnèse, fervent adversaire de la famille des Médicis, auquel Giannotti adresse en 1535 le *Discorso delle cose d'Italia*⁴⁶. En garantissant à Blado le monopole des éditions, cette faveur assure par ailleurs à l'auteur un certain contrôle sur les procédures de diffusion du livre (en particulier sur la qualité de ses réimpressions), ainsi qu'une légitimation publique

⁴³ Voir la lettre à Piero Vettori citée en introduction, ainsi que la lettre datée du 18 septembre 1540 où Giannotti affirme : « Duolmi che si truovin costì [à Florence] sì maligni interpreti come dite. Ma confido nel favor degli amici, che non mi lasceranno lacerare a torto. » (*Lettere italiane*, p.60-61).

⁴⁴ Malgré le silence des sources, les liens étroits de Blado, imprimeur pontifical, avec le milieu de la Curie laissent supposer qu'il est lui-même à l'origine de la supplique adressée à Paul III pour l'octroi de ce privilège.

⁴⁵ Le privilège se distingue de l'*imprimatur*, c'est-à-dire de la licence d'impression accordée par les autorités ecclésiastiques. L'*imprimatur* est institué par la bulle de 1487 et son organisation est confirmée par la bulle de Léon X datée de 1515 (*Super impressione librorum*). Cependant, c'est essentiellement durant la Réforme que cette procédure est appliquée, et même renforcée, par le système de l'*approbatur* concernant la censure ecclésiastique. En revanche, le privilège, concédé aux imprimeurs, aux auteurs ou bien aux éditeurs, concerne la protection du marché typographique. Le premier privilège pontifical connu date du 23 juillet 1498 : cette faveur est accordée par Alexandre VI à l'imprimeur Eucario Silber pour la publication des *Commentari* de Giovanni Antonio da Viterbo. Les historiens se sont interrogés pour savoir si cette pratique qui se développe en Europe au moment de la diffusion de l'imprimerie, doit être assimilée au principe de protection de la propriété intellectuelle. Sur le système des privilèges d'impression à Rome : P. FONTANA, « Inizi della proprietà letteraria nello stato pontificio (saggio di documenti dell'archivio vaticano) », *Accademie e Biblioteche d'Italia*, n.3, 1929-30 ; V. FRAJESE, « Regolamentazione e controllo delle pubblicazioni negli antichi stati italiani XV-XVIII », in *Produzione e commercio della carta e del libro XIII-XVIII*, LeMonnier, Bagno a Ripoli, 1993 ; M.G. BLASIO « Privilegi e Licenze di stampa a Roma fra Quattro e cinquecento », *La Bibliofilia*, vol.90, 1988, p.147-159 ; ID., *Cum gratia et Privilegio. Programmi editoriali e politica pontificia, Roma 1487-1527*, Pliniana, Pérouse, 1988 ; C. WITCOMBE, *Copyright in the Renaissance, Prints and Privilegio in XVIth century Venice and Rome*, Brill, Leiden-Boston, 2004 qui concerne uniquement la question de l'impression de gravures, mais contient toutefois des remarques intéressantes sur les procédures de demande et d'octroi de licence et de privilèges à Rome.

⁴⁶ « Delle cose d'Italia », in *Opere*, op. cit., vol.I, p.371-411.

de son contenu puisque le privilège se décline, aux yeux des lecteurs, comme un label de garantie. Ainsi, l'édition romaine, tout en reposant sur la participation d'acteurs florentins, postule un horizon de réception qui dépasse le cadre des exilés républicains : la reconnaissance institutionnelle dont bénéficie la parution du livre revêt, grâce au privilège pontifical, une forme d'universalité qui, en prévenant les risques de réédition du texte, semble annoncer par jeu de reflet son succès commercial et la pertinence de sa lecture au-delà de frontières établies.

* * *

C'est dans la tension entre les éventuels lieux de production et les espaces postulés de réception du texte que se déploie l'histoire de la parution du *Della Repubblica de' Vinitiani*. Face à l'impossibilité à partir de 1530 de publier à Florence sous domination médicéenne et face à l'échec institutionnel d'une publication à Venise, seul un lieu « autre », la Rome pontificale de Paul III, offre à Giannotti les conditions politiques nécessaires pour mettre le texte sous presse. C'est dans cet écart entre l'horizon, florentin et vénitien, de diffusion du texte et son lieu effectif de production que se jouent les effets de publication du livre. L'acte de publier entérine le statut ambigu du texte : l'écrit ne se présente ni comme un projet de réforme pour Florence, ni comme un texte apologétique de Venise dans la tradition historiographique officielle de Saint Marc. En revanche, la publication revendique la fonction particulière qui est assignée au texte au sein d'une péninsule désormais sous domination impériale et où Venise apparaît comme la seule République résistant au processus d'hispanisation. La publication à Rome, dans le contexte de la fin des années 1530, donne au texte une fonction particulière : l'impression d'un livre sur Venise, la cité républicaine qui résiste au joug de l'occupation étrangère, se décline dès lors comme un discours sur la *libertas*, entendue à la fois comme indépendance face aux autres états et comme forme particulière de gouvernement républicain (le *vivere libero*).

Si le privilège pontifical dont bénéficie l'*editio princeps* situe la diffusion de l'écrit au-delà de frontières citadines strictes, son application se heurte à la fragmentation des systèmes législatifs de la péninsule. De fait, la prétention d'universalité de la protection pontificale entre en contradiction avec les systèmes législatifs des États singuliers, mettant ainsi en évidence l'antagonisme entre les pouvoirs civils et ecclésiastiques, en particulier à Venise où les privilèges dispensés par Rome apparaissent comme une interférence dans la juridiction séculaire de la République⁴⁷. Cette aporie explique le peu

⁴⁷ L'antagonisme à Venise entre pouvoirs civils et ecclésiastiques concernant le marché du livre ne naît pas de l'apparition de la censure inquisitoriale : la concurrence entre Rome et Venise concernant le contrôle de la production livresque trouve ses origines dans la question de l'application des privilèges. Le problème de l'application de l'Index inquisitorial durant la seconde moitié du siècle ne fera que renforcer une situation antinomique déjà latente qui aboutira au début du XVIIe siècle sur l'affaire de l'Interdit (voir à ce sujet, M. INFELISE, « A proposito di *imprimatur*. Una controversia giurisdizionale di fine Seicento tra Venezia e Roma », in *Studi Veneti offerti a Cozzi*, op. cit., p.287-299).

d'efficacité du système des privilèges et c'est cette brèche ouverte par la contradiction du système juridique en matière éditoriale au XVI^e siècle qui explique l'histoire éditoriale du *Della Repubblica de' Vinitiani*⁴⁸.

II – « Editore-traditore » ? La question d'une identité auctoriale instable au prisme de la transmission du texte

À la suite de l'*editio princeps*, le livre de Giannotti fait l'objet d'éditions successives. Le texte est imprimé en 1540 et 1542 dans un nouveau format in-octavo attribué à Antonio Blado, en 1564 à Venise par l'imprimeur Domenico Giglio, et ensuite en 1569 à Lyon par Antoine Gryphe. La répétition de ces entreprises éditoriales, en l'absence d'informations concernant le nombre de copies tirées dans chaque cas, indique à elle seule le succès du livre de Giannotti dont la réimpression témoigne des bénéfices commerciaux d'une telle entreprise qui répond sans aucun doute à une demande du marché¹. Si la multiplication des lieux de parution (Rome, Venise et Lyon) renvoie à l'évolution de la géographie de l'imprimerie du *Cinquecento*, dont ces villes représentent tour à tour au cours du XVI^e siècle les principaux centres, l'ancrage spatial de ces entreprises ne saurait simplement être ramené au développement technique de l'industrie du livre qui provoque une migration des centres de production. Tout en reconnaissant que les réseaux de distribution et de commercialisation de l'imprimé interdisent de réduire le repérage des lieux de production à la définition des espaces de circulation du livre, il s'agit ici d'admettre que ces déplacements révèlent des processus distincts d'appropriation du texte dont le sens est rélaboré par les nouvelles formes matérielles qu'emprunte sa diffusion.

L'histoire du livre, en s'intéressant aux pratiques des acteurs du monde typographique² et en intégrant à partir des années 1980 les méthodes d'analyse d'une discipline considérée jusqu'alors

⁴⁸ Afin de remédier à cette situation contradictoire et en l'absence d'une tutelle internationale du commerce livresque, les imprimeurs ou les auteurs sont contraints de multiplier les demandes de privilèges auprès de différents États. Voir par exemple les éditions des frères Tramezzino à Rome entre 1536-74 qui présentent systématiquement un double privilège : celui du Pontife et celui de la République vénitienne.

¹ De façon générale, les copies imprimées lors de chaque édition à la moitié du XVI^e siècle, comptent 1500 exemplaires pour un volume dont le débit sera faible ou moyen, à 3000 exemplaires (en particulier à Venise) pour un livre dont on espère une commercialisation massive grâce à des réseaux de distribution consolidés (voir A. NUOVO, *Il commercio librario*, op. cit. ; GRENDLER, *L'inquisizione romana*, op. cit.).

² Dans le cadre de l'histoire de la langue, historiens et linguistes ont souligné le rôle joué par l'imprimerie dans le processus de stabilisation, codification et diffusion du vulgaire en Italie au XVI^e siècle. Cette direction de recherche a conduit à mettre en particulier l'accent sur les interventions du personnel des typographies (compositeurs, correcteurs, éditeurs, etc.) sur la physionomie linguistique des textes. Depuis les travaux d'A. Quondam, cette direction de recherche a été de plus en plus reprise par des spécialistes de l'histoire du livre. Voir A. QUONDAM, « 'Mercanzia d'onore'/'mercanzia d'utile'. Produzione libraria e lavoro intellettuale a Venezia nel Cinquecento » in *Libri, editori, e pubblico nell'Europa moderna. Guida storica e critica*, sous la dir. d'A. Petrucci, Laterza, Bari, 1977, p.51-104 ; ID., « La grammatica in tipografia », in *Le pouvoir et la plume. Incitation, contrôle et répression dans l'Italie du XVI^e*, actes du Colloque international organisé par le centre Interuniversitaire de Recherche sur la Renaissance italienne et l'Institut Culturel italien de Marseille, Sorbonne, Paris, 1982, p.177-192 ; ID. « La

comme auxiliaire, la bibliographie textuelle³, a souligné le caractère instable des textes imprimés qui sont sujet durant le processus d'édition à des phénomènes de correction, d'intrusion et d'interférence. Les conséquences de cette approche ont été sondées dans le cadre des pratiques de production et d'appropriation des livres, mais on ne saurait par ailleurs oublier les effets qu'une telle compréhension de l'entreprise éditoriale engendre pour la définition de la figure auctoriale et des pratiques d'écriture⁴. L'hypothèse sur laquelle repose notre analyse, est que l'étude des formes matérielles de la dissémination du *Della Repubblica de' Vinitiani*, en soulignant les phénomènes d'interférence provoqués par les acteurs du monde livresque, permet non seulement de voir combien la variété des supports typographiques et des dispositifs formels de chaque édition façonne et reflète les compréhensions – voulues ou possibles – du texte, mais conduit également à interroger la représentation de la figure auctoriale que ces différentes formes matérielles du texte véhiculent.

Dès lors, cette étude, fondée sur une analyse comparée des différentes éditions de l'écrit de Giannotti, présente un double objectif⁵. Il s'agira, d'une part, de s'interroger sur ce que ces phénomènes de réédition du texte révèlent concernant les pratiques de lecture du *Della Repubblica de' Vinitiani*, considérées ici dans une perspective diachronique (depuis l'édition *princeps* jusqu'à la dernière édition proposée du vivant de son auteur), ce qui permettra d'engager une réflexion sur la

letteratura in tipografia », in *Letteratura italiana*, vol. II, *Produzione e consumo*, Einaudi, Torino, 1983, p.535-686. Voir également B. RICHARDSON, *Print Culture in Renaissance Italy : The editor and the vernacular text, 1470-1600*, Cambridge University Press, Cambridge, 1994 ; P. TROVATO, *L'ordine dei Tipografi : lettori, stampatori, correttori tra Quattro e Cinquecento*, Bulzoni, Rome, 1998 ; ID., *Con ogni diligenza corretto : La stampa e le revisioni editoriali dei testi letterari italiani 1470-1570*, UnifePress, Ferrare, 2009.

³ La bibliographie textuelle et analytique s'est développée dans les années 1960 dans la sphère anglo-américaine (en particulier dans le cadre des études shakespeariennes), comme une discipline auxiliaire de l'histoire des méthodes de production et transmission des textes, avant d'être intégrée à partir des années 1980 au sein de la critique textuelle (voir C. FAHY, *Saggi di bibliografia testuale*, Antenore, Padoue, 1988 ; P. STOPPELLI, *Filologia dei testi a stampa*, Il Mulino, Bologne, 1987). À partir des années 1990, on assiste à une convergence entre la bibliographie, jusqu'alors considérée comme un savoir voué à l'inventaire des données techniques et esthétiques de l'édition des textes, et l'histoire des pratiques d'appropriation et de lecture du livre (D.F. Mc KENZIE, « Printers of the Mind », *Studies in Bibliography*, n.22, 1969, p.1-75 ; ID., *La bibliographie et la sociologie des textes*, préface de R. Chartier, trad. française de M. Amfreville, Cercle de la Librairie, Paris, 1991 ; VEYRIN-FORRER, *La lettre et le texte. Trente années de recherche sur l'histoire du livre*, Ecole Normale Supérieure Jeunes Filles, 1987, Partie II). Ce retour au savoir bibliophilique, qui échappe à l'érudition descriptive, a eu une véritable influence sur les historiens du livre tels que R. Chartier et R. Darnton.

⁴ Concernant les effets induits par l'apparition de l'imprimerie sur la définition de la figure de l'auteur, voir la discussion lancée par R. CHARTIER, « Figures de l'auteur », in *L'ordre des livres*, op. cit., p.35-67 ; ainsi que l'article de F. BARBIER, « Gutenberg et la naissance de l'auteur », *Gutenberg Jahrbuch*, vol.83, 2008, p.109-127. Sans revenir sur l'ensemble des études qui ont abordé cette question, il convient de noter que le point commun de ces recherches est de démontrer que, contrairement à l'idée reçue selon laquelle la Renaissance serait le moment d'émergence et d'imposition de la figure de l'auteur, on assiste à sa fragmentation. Premièrement, la mise en scène de la multiplicité d'acteurs qui participent au processus de fabrication, de circulation et de diffusion de l'objet textuel (tels le commanditaire, l'éditeur, l'imprimeur, le copiste ou le traducteur) a souligné combien l'auteur à la Renaissance est une figure fragile, minée par des intérêts, commerciaux ou politiques, plus puissants. Deuxièmement, l'imposition du marché du livre et de la figure du lecteur (mise en évidence par une approche sociologique et culturelle de la lecture) a contribué à mettre en lumière le phénomène de dépossession qui s'opère lors de la transmission du texte.

⁵ Notons que si la bibliographie textuelle suppose de prendre en considération l'ensemble des copies existantes d'une édition (étant donné les écarts possibles d'un tirage à l'autre provoqués par le travail manuel de l'imprimerie), nous nous limiterons ici à analyser certains exemplaires de chaque édition conservés auprès des bibliothèques nationales de Florence, de Venise et de Rome. Ce caractère restrictif s'explique par le fait qu'il ne s'agit pas d'étudier de façon exhaustive les copies mises en circulation du texte, mais de rendre compte des lignes générales de son histoire éditoriale.

transformation du sens du texte en fonction des différents contextes historiques. D'autre part, en dévoilant combien les intermédiaires entre l'auteur et le livre interfèrent dans la transmission du *Della Repubblica de' Vinitiani*, nous nous efforcerons de questionner les effets d'un tel parasitage sur la construction de l'identité auctoriale qui, à l'instar du texte imprimé qui est sujet à des re-créations multiples et échappe à tout contrôle, se présente, entre les mains des lecteurs, comme une figure fragile et fluctuante.

II.1 Venise-Florence, réseau de contrefaçons : Giannotti « appassionato Veneziano »

Le 26 octobre 1540, trois mois seulement après la publication à Rome du *Della Repubblica de' Vinitiani*, Giannotti écrit à Piero Vettori qui l'informe de la circulation à Florence de son livre :

Que mon [livre] politique ait été imprimé encore une fois à Venise, j'en avais été avisé [...] Je ne regrette pas que le livre soit imprimé, au contraire cela me tient à cœur, mais l'utile [l'utile] dont un autre profite, je voulais en bénéficier moi-même ; voilà ce qui me fait souffrir.⁶

La correspondance de l'auteur de la fin de l'année 1540 témoigne de la diffusion à Florence de copies frauduleuses du texte, imprimées à Venise peu de temps après la parution de l'édition *princeps*. Si le privilège pontifical est idéalement conçu comme un gage de l'autorité de l'auteur et du caractère prestigieux de l'édition, sa violation ne semble ni porter atteinte à la propriété intellectuelle de Giannotti – une notion encore *in nuce* chez les auteurs du début du XVI^e siècle – ni saper le prestige de l'ouvrage. En revanche, l'impression non-autorisée du texte inquiète l'auteur en ce qu'elle soustrait les circuits de distribution du volume à son contrôle. L'infraction représentée par la production de contrefaçons du livre contrarie Giannotti qui, le 13 août, avait affirmé : « Je ne crois pas que j'enverrai des copies pour les vendre là-bas [à Florence]. J'en enverrai plutôt plusieurs volumes afin de les distribuer à mes amis »⁷. L'auteur se soucie peu de la commercialisation de l'ouvrage car, selon les conditions contractuelles en vigueur, il ne peut espérer tirer profit de la distribution et des ventes du livre, mais bénéficie simplement de quelques volumes mis à sa disposition comme toute rétribution. La distribution des exemplaires de la part de l'auteur vise donc un double objectif : elle permet d'une part de percevoir quelques commissions grâce à la vente des exemplaires en sa possession, et elle se

⁶ Lettre à Piero Vettori du 26 octobre 1540 : « Che il mio politico fusse stato stampato un'altra volta a Vinegia n'ero stato avisato. [...] Io non ho per male che il libro si stampi, anzi l'ho caro, ma quell'utile che ne trahe un altro lo volevo trarre io ; et questo è quel che mi duole. » (*Lettere italiane*, p.68).

⁷ Lettre à Piero Vettori du 13 août 1540 : « Non credo già mandarne costà a vendere. Manderonne bene parecchi volumi per distribuire a' miei amici et vi sarà il vostro, com'è ragionevole. » (*Ibid.*, p.55). Dix jours plus tard, le 23 du même mois, il fait parvenir à Vettori un exemplaire : « Io vi mando uno de' miei libri politici perché lo teniate fra le cose vostre, anchora che molto non ne sia degna. » (*ibid.*, p.57).

décline, d'autre part, comme un instrument de transaction sociale qui, par le biais de dons de son ouvrage, garantit son inscription au sein de cercles politiques et lettrés en consolidant ou en remportant de nouvelles amitiés (selon la double acception de ce terme à la Renaissance)⁸. Dès lors, l'« utile » auquel Giannotti fait référence, renvoie, de façon polysémique, à la fois à un gain financier dont il espérait profiter en vendant les exemplaires dont il bénéficie, mais aussi aux avantages à tirer de la distribution du texte parmi des réseaux florentins. Ainsi, l'épisode des éditions frauduleuses du *Della Repubblica de' Vinitiani* témoigne du succès commercial du livre à Florence, preuve, s'il en est, de la persistance de la réflexion républicaine en ces années dans l'enceinte des murs de la cité sous domination médicéenne. Il convient ici de rappeler que la mise en place de structures politiques et institutionnelles de censure de la part du gouvernement médicéen se réalise tardivement en Toscane, contrairement au reste de l'Italie⁹. De fait, c'est uniquement avec la fondation de l'imprimerie ducal en 1547 que Florence se dote d'une censure civile en confiant à l'imprimeur officiel du duché, non seulement le monopole des publications, mais également le contrôle de la distribution des livres édités à l'étranger¹⁰. Seule l'imposition de la censure religieuse, et la question de l'ingérence de l'Inquisition à l'égard des pouvoirs civils en matière livresque, entrainera un renforcement du contrôle de la production et de la circulation de livres durant les décennies suivantes. Au début des années 1540, malgré la propagande politique et culturelle du régime cosimien, la diffusion des imprimés ne semble pas faire l'objet de mesures particulières et est sans doute alimentée, ainsi que le cas du *Dialogo* le suggère, par la mise en place de circuits clandestins de production et de distribution¹¹. Or, si l'incident des copies frauduleuses du texte de Giannotti invite à reconnaître la diffusion et le succès dans la Florence cosimienne du dialogue sur Venise, ce que cet incident révèle avant tout ce sont les risques que représente pour l'auteur une distribution non maîtrisée du livre.

⁸ Concernant la circulation des livres au-delà des frontières du marché livresque à la Renaissance, voir N. ZAMON DAVIES « Beyond the Markets : Books as gifts », op. cit., qui, en s'intéressant aux pratiques de don des imprimés, démontre combien la diffusion du livre excède les logiques du monde commercial, ainsi qu'un système d'échange et de réciprocité.

⁹ Sur la question de la censure civile à Florence, voir A. PANELLA, « La censura sulla stampa e una questione giurisdizionale fra Stato e Chiesa in Firenze alla fine del secolo XVI », ASI, serie V, XLIII, 1909, p.140-151 ; B.MARACCHI BIAGIARELLI, « Il privilegio di stampatore grand-ducale nella Firenze medicea », ASI, CXXIII, 1965, p.304-370 ; S. LANDI, *Il governo delle opinioni : censura e formazione del consenso nella Toscana del Settecento*, Il Mulino, Bologne, 2000, p.19-49 ; C.CALLARD, chapitre intitulé « L'imposition du silence », in *Le Prince et la République. Histoire, pouvoir et société dans la Florence des Médicis au XVIIIe siècle*, PUPS, Paris, 2007, p.47-90.

¹⁰ Il convient toutefois de rappeler que c'est sous les gouvernements républicains qu'une première tentative de censure civile est mise en place à Florence : le 6 septembre 1507, une première loi interdit la publication d'ouvrages sans l'obtention d'une licence octroyée par la Premier Chancelier Marcello Virgilio Adriani (le document est publié in GHERARDI, « Censura per la stampa », in *Miscellanea fiorentina di erudizione e storia*, vol.II, n.14, p.32). Au même titre, le 17 juin 1527 sous la seconde République, une nouvelle loi impose l'obtention d'une licence pour la publication des ouvrages : une loi qui ne sera pas observée à cause des rapides bouleversements institutionnels.

¹¹ Malheureusement, aucune étude à notre connaissance n'a été consacrée à la question de la circulation à Florence des traités républicains imprimés durant les premières années du régime cosimien. Aucune restriction de la part du gouvernement médicéen ne semble avoir pesé sur la vente du livre à Florence. La correspondance de Giannotti, toutefois, laisse supposer que la distribution du livre dans la cité suit des voies officieuses.

En cas de violation d'un privilège d'impression, la procédure à l'encontre des faussaires prévoyait une sanction pouvant aller d'une amende jusqu'à la confiscation des volumes. Son lancement, cependant, supposait la protection des autorités¹². Or, si la Seigneurie de Venise avait refusé en 1538 d'octroyer à Giannotti la licence d'imprimer le texte, il semble qu'en 1540 celle-ci entrave également la commercialisation de l'ouvrage ainsi que le rappelle l'auteur¹³ : « M. Tommaso Giunti m'a fait comprendre qu'il ne vendait pas [les copies] que je lui ai envoyé, pour éviter que l'on ne s'offense de la vente d'une telle œuvre en cette terre »¹⁴. C'est donc de façon informelle, par l'intermédiaire de deux amis résidant à Florence, Piero Vettori et Lorenzo Benivieni, que Giannotti depuis Rome cherche à découvrir les coupables à Venise de ce piratage éditorial¹⁵. Les soupçons de l'auteur tombent naturellement sur le responsable de la commercialisation de l'ouvrage à Venise, le marchand-libraire d'origine florentine Tommaso Giunti (1494-1566), responsable de la filiale vénitienne de l'entreprise familiale¹⁶. Ces doutes reposent sur deux critères : d'une part, Tommaso Giunti ayant reçu les exemplaires réalisés par Blado afin d'en assurer la vente dans la Lagune, est le premier à avoir pu lancer une nouvelle impression du volume ; d'autre part, ses liens étroits avec les milieux florentins, en particulier grâce à l'intermédiaire de son cousin Bernardo (1478-1551) responsable de la filiale de l'entreprise familiale à Florence, expliquent la diffusion rapide de ces copies

¹² L'histoire de l'édition des *Prose della volgar lingua* de Bembo peut servir à comprendre le peu d'efficacité des privilèges et l'habitude diffuse de déroger à ces actes. Alors que le livre de Bembo bénéficie, au moment de sa parution, de privilèges multiples octroyés par différents États de la péninsule, il est néanmoins l'objet de contrefaçons. Or, si Bembo entreprend une procédure judiciaire à l'encontre des faussaires qui, de façon tout à fait prévisible, sont les mêmes éditeurs-libraires chargés de la vente des exemplaires autorisés, il ne récolte qu'une maigre compensation.

¹³ Le refus de Venise d'accorder une licence d'impression ne signifie pas nécessairement que la circulation du texte était interdite dans la Lagune. C'est uniquement à partir de 1548, avec la mise en place d'un Index des livres interdits, que la vente et la circulation des livres sont l'objet de contrôles et de sanctions (le texte de Giannotti n'est pas intégré dans cette liste). Les modalités par lesquelles les autorités parviennent en 1540 à exercer une pression sur la vente des ouvrages demeurent inconnues.

¹⁴ Lettre du 26 octobre 1540 à Piero Vettori : « Nondimeno m. Tommaso di Giunti mi fece intendere che non vendeva quelli che io gli mandai, perché il pubblico non havesse per male che tal'opra si vendesse in quella terra. » (*Lettere italiane*, p.68). Le terme « pubblico » pose ici un problème de traduction dans la mesure où il peut renvoyer soit au « public » soit aux « pouvoirs publics » : à cause de cette hésitation, nous avons décidé de traduire ce terme par un pronom générique « on » sans pour autant être satisfait de ce choix. Dans le cadre de notre argumentation, nous serions enclins de croire qu'il s'agit là d'un renvoi à une prise de position des autorités vénitiennes contre la diffusion du texte, mais rien ne permet de corroborer cette lecture.

¹⁵ Dans la lettre précédemment citée : « Io vorrei che voi usassi diligentia con Lorenzo Benivieni di intendere così destramente chi l'ha stampato da coloro che lo vendono costì : che forse lo ritrarrete ; ma bisogna fare con destrezza, accioché niuno s'accorga della cagione. » (*ibid.*, p.68). Le 4 décembre dans une lettre au même : « Aspetto risposta d'un'altra che vi scrissi sabato, per intendere se havete ritratto cosa alcuna dello stampatore che ha impresso la mia Repubblica senza mia licenzia. » (*ibid.*, p.70). Enfin le 11 décembre, toujours à Vettori : « Il Benivieni mi scrive che mi daresti notizia di quello havevi ritratto circa l'intendere chi havessi ristampato il mio politico. Aspettola con desiderio, che se sarà stato chi ho qualche sospetto, io sono disposto a farne vendetta. » (*ibid.*, p.71).

¹⁶ L'entreprise des Giunti, véritable dynastie dans le monde du livre, est fondée par le père de Tommaso, Luc'Antonio le Vieux, qui s'installe à Venise à partir de 1477. L'hégémonie de la famille repose moins sur les réseaux de production que sur la mise en place de réseaux de distribution et de commercialisation à échelle internationale. La vocation commerciale de l'entreprise sera renforcée lorsque celle-ci passera aux mains de Luc'Antonio le Jeune (neveu de Tommaso) durant les dernières décennies du XVI^e siècle. Pour cette raison, les études consacrées à cette famille d'éditeurs-libraires s'intéressent essentiellement à ces deux figures (par exemple, A. TENENTI, « Luca'antonio Giunti il Giovane, stampatore e mercante », in *Studi in onore di Armando Sapori*, Ed. Cisalpino, Milan, 1957, 1024-1060). Concernant le personnage de Tommaso, actif à Venise de 1538 à 1566, voir M. CERESA, DBI, vol.57, 2002.

contrefaites dans la cité médicéenne¹⁷. La question du rôle joué par l'entreprise des Giunti au sein des réseaux de l'opposition républicaine qui se déploient entre Florence et Venise à la suite du rétablissement des Médicis demeure en attente d'une étude plus approfondie. Contrairement à l'affirmation du polygraphe Alessandro Francini selon laquelle en 1520 les Giunti de Venise se chargent de la publication de textes universitaires alors que la production à Florence concerne l'édition de textes classiques, grecs et latins¹⁸, la consultation du catalogue de cette famille d'imprimeurs incite à revoir le travail éditorial des Giunti à la lumière de leur engagement politique. Rappelons que les productions à Florence de la maison typographique de Bernardo durant les premières décennies du siècle varient (tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif) en fonction des oscillations des formes de gouvernement et suivent de près les transformations politiques de la cité¹⁹. Après avoir mis de 1527 à 1530 ses presses au service de la République²⁰, la maison typographique affiche à la suite du rétablissement des Médicis, une certaine autonomie à l'égard des pouvoirs publics et se charge essentiellement, malgré la baisse de production de l'atelier, de la publication des principaux textes d'exilés florentins républicains²¹, avant le départ en 1533 de Bernardo pour Venise dont témoigne la correspondance de Giannotti²². La librairie de Tommaso dans la Lagune, dont le catalogue sans doute

¹⁷ Dans la lettre déjà citée du 26 octobre 1540 : « Hora io dubito grandemente che egli non sia quello che gli habbia fatti stampare, poichè voi dite che costì ne sono venuti, che altrui che lui non ve ne può havere mandati. [...] Che vi prometto se m. Tommaso l'ha fatto stampare, che me ne vendicherò in cosa che gli dorrà. » (*Lettere italiane*, p.68). À nouveau, dans la lettre du 11 décembre citée précédemment : « Aspetto con desiderio, che se sarà stato chi io ho qualche sospetto, io sono disposto a farne vendetta. » (*ibid.*, p.71).

¹⁸ Cette information provient de la lettre de dédicace d'Antonio Francini da Monteverchi (1480- ?), adressée en janvier 1520 à Giovanni di Bernardo Neretti à l'occasion de la publication du premier des quatre volumes des œuvres en prose de Pontano. En réalité, les catalogues des éditeurs révèlent que Bernardo à Florence investit également dans l'édition de textes vulgaires, en particulier de tradition florentine, et que Tommaso se charge par ailleurs de la publication de textes liturgiques (voir D. DE CIA, *I Giunti tipografi editori di Firenze, 1497-1570*, vol.I, Giunti Barbèra, Florence, 1978 ; et P. CAMERINI, *Annali dei Giunti, Venezia-Firenze*, Sansoni, Florence, 1962).

¹⁹ À propos de Bernardo Giunti, M. CERESA, DBI, vol.54, 2002 ; ainsi que W.A. PETTAS, *The Giunti of Florence : a Renaissance printing and publishing family*, Oak Knoll Press, New Castle, 2012. Les études sur l'activité de Bernardo s'intéressent essentiellement à son rôle à Florence avant la création de l'imprimerie ducale confiée à Lorenzo Torrentino en 1546, et se limitent donc aux années de production majeure en excluant la question de son activité après 1530. Voir, par exemple, C. F. BAREGGI, « Giunta, Doni, Torrentino : tre tipografie fiorentine fra Repubblica e Principato », *Nuova rivista storica*, vol.58, 1974, p.318-48 ; L. PERINI, « Firenze e la Toscana », *La stampa in Italia nel Cinquecento*, sous la dir. de M. Santoro, Bulzoni, Rome, 1992, v.I, p.429-459.

²⁰ Bernardo est responsable de l'impression de deux textes de loi de la seconde République : *S.P.Q.F. Provisio della militia et ordinanza fiorentina* (6 novembre 1528) et *Provisio della nuova constitutione della republica Fiorentina facta in lesu Christo obtenta nel Consiglio Maggiore* (26 juin 1529). Il publie, par ailleurs, durant ces mêmes années le *Libro della vita civile* de Matteo Palmieri, une nouvelle édition de *L'Arte della Guerra* de Machiavel, ainsi que les œuvres de Savonarole (*Il libro di Frate Hieronimo della semplicità della vita christiana et Dell'amore di lesù composta da Frate da Ferrara*)

²¹ À la suite de la chute du gouvernement républicain, en plus de la publication posthume de Machiavel à laquelle nous avons déjà fait allusion, Bernardo se charge de la publication des *Opere Toscane* de Luigi Alamanni (1532), poète républicain exilé en France depuis sa participation à la conjuration anti-médicéenne de 1522, dont les exemplaires sont mis sous saisis par Côme I^{er}. Rappelons, d'autre part, que la première édition de la traduction de la Bible par l'exilé florentin Antonio Brucioli est publiée à Venise par Luc'Antonio Giunti (le père de Tommaso) en mars 1532.

²² Dans la lettre du 30 juin 1533, Giannotti conseille à Marcantonio Michiel, désireux de se procurer une description en vers de la résistance de la République florentine en 1529-30 (*Lo assedio et impresa di Firenze* de Mambrino Roseo da Fabriano, publié le 3 décembre 1530 à Pérouse) de s'adresser à Bernardo Giunti récemment arrivé à Venise auprès de son cousin Tommaso où il restera de nombreuses années avant de retourner à Florence : « Bernardo de Giunta n'ebbe parecchie [copie], et vendute che n'ebbe alcune, gli fu detto che le occultasse [...] pur credo vi sarà facile haverla perché intendo che Bernardo è venuto costà a stare in compagnia di m.Thomaso di Giunta suo cugino. Se parlerete seco, o egli ve ne provvederà una, o vi darà il modo di provvederla. » (*Lettere italiane*, p.34). W.A. Pettas affirme : « It is possible, too, the Giunti having become

s'accroît grâce à la présence sur place de Bernardo, se profile en effet comme un lieu de rassemblement des *fuorusciti* florentins, ce qui laisse supposer que les deux cousins imprimeurs favorisent la circulation de textes imprimés entre Venise et Florence²³. Ainsi, si les soupçons de Giannotti à l'encontre de Tommaso peuvent éventuellement servir à indiquer les pratiques peu scrupuleuses auxquelles recourt le typographe vénitien, ces doutes sont par ailleurs la preuve de l'engagement du typographe-libraire dans la diffusion à Florence d'une culture alternative à celle imposée par le pouvoir médicéen grâce à l'intercession d'agents florentins. Il convient de rappeler dans ce contexte que Giannotti manifeste une grande confiance à l'égard de Bernardo Giunti, à nouveau actif à Florence à partir du milieu des années 1540, au point de le considérer à la fin de l'année 1547 « comme l'un des nôtres », contrairement à « ces drôles d'oiseaux, qu'ils soient allemands ou même écossais », une expression qui renvoie de façon ironique à Lorenzo Torrentino (1499-1563), nommé la même année imprimeur ducal, en jouant sur les origines allemandes du typographe et sur l'adjectif « scotti » qui renvoie aussi bien à une éventuelle confusion avec des origines écossaises, qu'à une famille de typographes installée à Venise, les Scotto²⁴. Or, la revendication par Giannotti d'une même communauté d'appartenance, ne saurait simplement faire référence à leur inscription commune au sein de la vieille génération de Florentins qui se pensent désormais comme les gardiens des traditions culturelles toscanes contre l'affirmation d'une nouvelle culture politique, promulguée par Côme I^{er} grâce aux presses de Torrentino. L'« être des nôtres » suppose sans doute une connivence d'intérêts politiques entre le typographe-libraire et l'exilé républicain²⁵.

La participation à cette enquête de la part de Piero Vettori et Lorenzo Benivieni, tous deux anciennement collaborateurs de Giannotti sous la République de 1527-1530, s'explique à la lumière de la position avantageuse qu'ils occupent au sein des cercles de lettrés dans le cadre de la Florence cosimienne (Vettori est depuis 1538 lecteur au Studio de Pise et Benivieni sera le premier consul de

closely associated with authors and editors of known republican sentiment in both Florence and Venice, that Bernardo deemed it wise too make little new capital commitment in publishing until the firm's future in Florence became clearer. » (W. A. PETTAS, *The Giunti of Florence*, op. cit., p.73-75).

²³ La présence de Bernardo dans la Lagune contribue sans doute à accroître le catalogue de la librairie vénitienne des Giunti, et à attirer dans la boutique de Tommaso les Florentins exilés (D. DECIA, *I Giunti tipografi editori di Firenze, 1497-1570, Annali*, vol.I, Firenze, 1978, p.35, considère l'atelier de Tommaso comme un « recapito e punto di riferimento per i fuorusciti fiorentini »). Un exemple qui illustre la fonction de refuge que recouvre l'atelier de Tommaso pour les Florentins est le cas de l'humaniste Antonio Francini da Montevarchi qui se charge de l'édition de nombreux textes auprès des Giunti à Florence, avant de rejoindre Tommaso au moment de la capitulation de la République (voir à son sujet, F. BACCHELLI, DBI, vol.50, 1998 ; S. LO RE, « Tra filologia e politica, un medaglione di Piero Vettori (1532-1543) », *Rinascimento*, vol.45, 2005, p.247-305).

²⁴ Lettre du 10 décembre 1564 à Piero Vettori : « è meglio impacciarsi con Bernardo, che è de' nostri, che con cotesti altri uccellacci tedeschi, o scotti che essi siano » (*Lettere italiane*, p.146). Le 24 du même mois, il réitère au même : « Io ho piacere che habbiate convenuto con Bernardo, perché sarete servito meglio, et con più amore che da quel tedesco » (*ibid.*, p.147). Notons, par contre, que Giannotti manifeste une grande méfiance à l'égard du fils de Bernardo, Filippo Giunti, qui reprend l'atelier typographique à partir de 1550-51. Le 23 décembre 1567 il écrit à Vettori depuis Padoue : « Non vi maravigliate che Filippo Giunti vi sia riuscito uno asino, perché non traligna ; così fatto era Filippo, avolo suo. Bernardo era migliore compagno. » (*ibid.*, p.185).

²⁵ S. LO RE, *La crisi della libertà fiorentina*, op. cit., p.177-92, développe la thèse d'un engagement politique de Bernardo Giunti bien après les années 1530.

l'Académie Florentine fondée par Côme I^{er} en 1541)²⁶. L'appui de Vettori dans cette affaire apparaît d'autant plus précieux que l'humaniste entretient des liens étroits avec Tommaso Giunti qui, après lui avoir confié le travail d'édition scientifique des œuvres complètes de Cicéron (parues entre 1534-37), a durant l'été 1540 le projet, sans cesse reporté, de mettre en œuvre la réédition du Cicéron victorien corrigé²⁷. Cette collaboration éditoriale – vouée à l'échec puisque Vettori, face à la lenteur des Giunti, confie en juin 1540 l'impression de ses corrections à Sébastien Gryphe à Lyon – sera l'objet d'une virulente controverse, provoquée par la publication contemporaine d'une édition de l'Arpinate par Paul Manuce, divisant les milieux érudits italiens et mobilisant les réseaux internationaux, à laquelle Giannotti et Benivieni participent activement, depuis Rome et Florence respectivement²⁸. Cette polémique repose sur l'opposition entre deux traditions philologiques de transmission des textes classiques. Contrairement à son adversaire Paul Manuce qui, selon le principe d'une *correctio ope ingenii*, applique aux manuscrits cicéroniens des corrections, Vettori défend la nécessité de fonder l'édition latine sur une comparaison entre les différentes leçons proposées par les manuscrits existants (la *correction ope codicis*). La polémique Vettori-Manuce s'articule ainsi autour de l'ambiguïté de la pratique de l'*emendatio*, un terme qui renvoie à la fois à l'insertion de variantes destinées à désambigüiser le texte et à l'usage qui consiste à établir un texte à l'aide d'une confrontation des manuscrits existants : au conservatisme méthodologique de Vettori s'oppose ici la vision plus libérale de Manuce qui défend un recours systématique aux conjectures afin de rendre la pensée des auteurs classiques plus intelligible²⁹. Or si Giannotti qui – semble-t-il – acquiert un exemplaire de l'édition de

²⁶ Lorenzo Benivieni (1495-1547) et Piero Vettori appartiennent tous deux à la faction modérée des républicains réunie autour du gonfalonier Niccolò Capponi. Rappelons par exemple qu'ils sont les auteurs de deux des quatre discours adressés à la milice de la ville avant l'assaut des troupes impériales en 1529 (Benivieni dans l'église de Santa Croce et Vettori à Santa Maria Novella). G.B. Busini affirme par ailleurs que « [Niccolò Capponi] adoperava per instrumento, fra gli altri, Lorenzo Benivieni, il quale, stando in Firenze riempieva con le sue lettere tutto il contado, dove erano rifuggiti i cittadini, della bontà e del buon animo di Niccolò e del rovescio degli altri » (B.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.13). Toutefois, ni l'un ni l'autre n'est victime de la politique répressive des Médicis à partir de 1530 : autorisé à demeurer à Florence, Benivieni fait partie de ceux qui tentent de venir en aide à Giannotti durant l'exil (voir les lettres du 11 et 26 janvier 1534, *Lettere italiane*, p.36-37) et Vettori après un exil volontaire à San Casciano et un voyage à Rome, rentre à Florence en 1538.

²⁷ Le 24 juillet 1540, Tommaso Giunti encourage Vettori à mettre sous presse son travail, malgré l'édition des *Lettere Familières* par Paul Manuce quelques jours auparavant à Venise : « Perché in quanto a me torna più utile esser sicondo che primo, et anche non credo sia di manco honore a voi il poter superar gli altri, con vedere le cose d'altri, et migliorarle, et fare che le persone habbino a desiderar le vostre et comprarle più volentieri che le sue. Ma forse a voi pare altrimenti. Ma sia come si voglia, siamo qui, et non si può rimediare alle cose passate. » (lettre citée par S. LO RE, *La crisi della libertà fiorentina*, op. cit., p.318-319).

²⁸ Concernant la polémique Vettori-Manuce, voir R. MOUREN, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des Lettres familières aux agronomes latins », in *Quid novi ? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, actes du colloque du 23 au 25 novembre 2006 à Lyon-Villeurbanne, Villeurbanne, Presses de l'Ensisib, 2008 ; S. LO RE, « Chi potrebbe mai, a questi tempi, badare a lettere? B. Varchi, P. Vettori e la crisi fiorentina del 1537 », *Studi Storici*, vol. XLIII, 2002, p.367-410 ; ID., « Tra filologia e politica, un medaglione di Piero Vettori (1532-1543) », op. cit. ; ID., *La crisi della libertà fiorentina*, op. cit., p.285-319, où l'auteur propose la transcription de la correspondance entretenue entre Vettori et Tommaso Giunti.

²⁹ Pour une mise au point concernant les différentes pratiques de correction de textes classiques, liées en particulier au problème que pose le développement de l'imprimerie, voir A. GRAFTON, *The Culture of Correction in Renaissance Europe*, The British Library, Londres, 2011.

Paul Manuce³⁰, joue dans ce contexte un rôle de modérateur entre les opposants, il seconde par ailleurs Vettori grâce à la consultation à Rome des manuscrits cicéroniens conservés auprès de la bibliothèque de Giovanni Gaddi³¹. Ce qui surprend dans cette collaboration n'est pas tant la rigueur de l'approche philologique que Vettori et Giannotti défendent, que leur insistance commune sur le travail typographique de l'imprimeur dont dépend la mise en forme du texte et, par conséquent, le degré de fidélité et de pertinence du texte édité. Ainsi, cette attention aux méthodes de transmission des textes, en particulier durant l'été 1540, se traduit chez l'un comme chez l'autre, par la nécessité de veiller au travail éditorial des imprimeurs et aux supports matériels garantissant la diffusion des textes. Cette méfiance vis-à-vis du travail des typographes conduit Giannotti, déçu par le travail éditorial de Sébastien Gryphe, à écrire le 10 septembre 1541 à son ami : « Mais que voulez-vous y faire ? Ce sont tous des ânes. Et moi-même j'ai été berné par celui que je croyais incapable de me tromper »³².

Il n'existe aucune preuve concernant la responsabilité de Tommaso Giunti dans l'affaire des éditions contrefaites du *Della Repubblica de' Vinitiani* et, étant donnée la collaboration successive de Giannotti avec cet imprimeur, auquel le Florentin prévoit de confier en 1544 la publication de sa traduction – vulgaire puis latine – des *Vies* de Plutarque, nous pouvons déduire que les soupçons pesant à son encontre furent levés³³. Cet épisode, cependant, témoigne des effets de lecture

³⁰ Cette affirmation se fonde sur la conservation, dans la Bibliothèque Apostolique du Vatican, d'une édition des épîtres de Cicéron par Paul Manuce portant sur la page de garde, l'ex libris de Giannotti : BAV, Aldine, III, 128.

³¹ Dès le début du mois de septembre, Giannotti se charge avec Ludovico da Fano, Molza et le cardinal Ardinghelli de relire le *Posteriores Castigationes* de Vettori, et de vérifier certains arguments philologiques en s'aidant des manuscrits conservés dans la bibliothèque de Giovanni Gaddi. Giannotti lui conseille par ailleurs d'enrichir le livre de nouvelles annotations et d'effacer un certain nombre de commentaires polémiques à l'égard de Paul Manuce, comme par exemple dans la lettre à Benivieni du 14 août 1540 où il rappelle que « sopra questa contesa che ha con Paulo Manutio, gli dissi [à Piero Vettori] che a me parrebbe che facendo questa defensione la dovesse fare senza parola ingiuriosa et fuor di materia, perché così mi pare che si convenga alla dottrina et nobiltà sua etc. » (*Lettere italiane*, p.55-56). Concernant la participation de Giannotti, voir les lettres du 11, 18 et 30 septembre, du 2, 9, 16 et 23 octobre 1540, du 12 février 1541 (*ibid.*, p.59-68 et p.76), ainsi que la lettre du 19 juillet 1540 adressée par Vettori à Benedetto Varchi : « Io intendo pure da messer Donato Giannotti, che i Marci Tulli con le emendazioni si sono stampati in Lamagna. Vorrei sapere, se vi hanno aggiunto nulla, come è parlano delle cose mie, che giudizio e' ne fanno, che qui non arrivano libri nuovi, anzi pur gli ordinari non ci capitano, se non dopo lungo tempo » (lettre citée in R. MOUREN, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori », op. cit., p.491). Ce débat mobilise l'ensemble des réseaux florentins comme en témoignent les lettres de Bartolomeo Cavalcanti qui écrit depuis Ferrare à Vettori et affirme recevoir des nouvelles concernant son travail grâce à sa correspondance avec Giannotti. Voir, en particulier les lettres de Cavalcanti du 27 septembre et du 20 novembre 1540 : « ho inteso [...] che voi avevi mandato al Giannotto il vostro nuovo libro, acciò che e' lo vedessi e conferissi con qualch'altro. Parmi che abbiate fatto buona elezione a mandarlo a lui, perché vi ama singolarmente e è omo di buon iudizio, e io desidero grandemente vederlo come sia stampato » ; « E circa le cose vostre non ho che dirvi, ma ben mi scrive il Giannotto che le vostre nuove castigazioni hanno loro satisfatto assai e questo non m'è nuovo. » (B. CAVALCANTI, *Lettere edite e inedite di Bartolomeo Cavalcanti*, éd. de C. Roaf, Carducci, Bologne, 1967).

³² Dans la lettre du 10 septembre 1541, Giannotti exprime ses regrets à l'égard de la publication réalisée par Sébastien Gryphe in-octavo, et non in-quarto, des œuvres complètes corrigées de Cicéron : « Ma che volete fare ? E' sono tutti asini. Io anchora mi trovo ingannato da chi io non pensavo che mi havesse ad ingannare. » (*Lettere italiane*, p.90). Vettori, déçu à son tour par sa collaboration avec Gryphe, confiera le 1^{er} avril 1542 à Benedetto Varchi : « ces libraires sont avares et négligents. Il a tiré de tristes feuillets, une méchante forme de livre ; il n'a pas porté plus de soin à mes demandes et au bout du compte il ne m'a donné satisfaction en rien. » (in R. MOUREN, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori », op. cit., p.532-533).

³³ Lettre de Giannotti du 8 octobre 1544 écrite depuis Vicence à Vettori : « Io sono dietro a tradurre le vite di Plutarco nell'una e nell'altra lingua. Le toscane sono presso al fine, le latine vanno adagio ; il che nasce che m. Tommaso di Giunta mi sollecita delle toscane, al quali io promessi molti anni sono di tradurle in questa nostra lingua et dargliele perché le stampasse, per ristorarlo di certi servigi et amorevolezze usate verso di me. » (*Lettere italiane*, p.112). Rappelons, d'autre part, que Giannotti semble recommander l'atelier typographique des Giunti à Venise à son ami Vettori lors de son dernier séjour en Vénétie. Concernant l'édition des *Variarum Lectionum XIII novi libri*, finalement confiée en 1568 aux presses de Lorenzo Torrentino,

provoqués par la mise sous presse du texte et par la formation d'un réseau de distribution informel du livre. Si Giannotti dès juillet 1540 se soucie des modalités de réception du texte provoquées par sa circulation imprimée, la commercialisation de copies frauduleuses au cours des mois suivants accroît le risque de lectures déviantes de l'écrit : le texte échappe à double titre au contrôle de l'auteur, au risque d'une altération de son sens. Une lettre inédite de Giannotti adressée le 11 décembre 1542 au vénitien Marcantonio Michiel laisse percevoir les effets produits par cette dépossession de l'écrit provoquée par la commercialisation de l'imprimé (Annexe 5)³⁴. L'auteur rend compte des débats provoqués à Rome par l'arrestation, le procès et la condamnation à Venise à partir de l'été 1542 de « traîtres » de la République ayant communiqué aux agents français (en particulier à l'ambassadeur Guillaume Pellicier) et impériaux des informations concernant les délibérations secrètes des conseils³⁵. Cette affaire, non seulement apparaît comme une preuve des failles du système de sécurité de l'État et de l'inefficacité de l'idéal du secret si cher aux dirigeants vénitiens, mais elle est également perçue par les contemporains comme un indice de la division de la noblesse vénitienne et, par conséquent, comme un symptôme révélateur de la vacuité des principes d'harmonie sociale et de concorde politique sur lesquelles se fonde la République de Saint Marc.

Ce qui m'attriste c'est que ceux qui font profession de savoir, pour en faire ostentation, proposent leur discours et affirment que la division est entrée dans cette République – que certains sont partisans des Français, d'autres des Impériaux – et que vous [les Vénitiens] êtes devenus corruptibles et vénaux, de sorte que vous courez vers votre ruine. Maintes fois je me suis opposé à ces raisonnements, mais immédiatement on m'a jeté au visage que je suis passionné.³⁶

Giannotti écrit le 13 juin 1567: « I Giunti, in Vinegia, harebbono tolto l'impresa ; ma sono tanto occupati in stampare libri di legge et di theologia, che non possono attendere ad altro. Degli altri stampatori non mi fido, non mi vi trovando io, per le cagioni dettevi. » (*Lettere italiane*, p.179).

³⁴ Lettre publiée par R. Lauber, dans sa thèse de doctorat : R. LAUBER, *Per l'edizione critica della Notizia d'opere di disegno di Marcantonio Michiel*, op. cit., p.XX. Elle est conservée in AST, Corte, Raccolte Private, Manoscritti Francesconi, n.13, f. 3. (Annexe 5).

³⁵ Sur cette affaire, voir J. ZELLER, *La diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle d'après la correspondance de Guillaume Pellicier évêque de Montpellier, ambassadeur de François I^{er} (1539-42)*, Hachette, Paris, 1880, en particulier le chapitre XII « Le procès des révéléteurs » ; ainsi que P. PRETO, *I servizi segreti di Venezia*, op. cit., p.75-76. Cette affaire est à l'origine du renforcement des mesures prises par le gouvernement afin d'éviter les contacts trop fréquents entre les nobles vénitiens et les étrangers ou les ambassadeurs résidants dans la Lagune. Elle conduit à l'instauration définitive de Trois Inquisiteurs du Secret, magistrature apparue en 1539, mais considérée jusqu'alors comme exceptionnelle et transitoire. Il est intéressant de remarquer que le 5 juin 1542, l'un des Inquisiteurs chargés de démanteler le réseau de ces informateurs secrets, est Sebastiano Foscarini qui, quatre ans plus tôt, avait interdit la publication à Venise du livre de Giannotti.

³⁶ Lettre de Giannotti à Michiel (Annexe 5) : « Di cotesti nostri traditori in Italia per chiamarli secondo l'animo mio, s'è de qui parlato diversamente : alcuni hanno detto che egli erano innocenti ; altri hanno detto che se bene erano in qualche colpa, non si doveva proceder contra loro così rigidamente ; altri – et questi sono gl'amatori della nostra Repubblica et del viver civile – hanno detto egli hanno patito quel che meritavano, ma questi sono pochi. Ma quel che mi dispiace è che quelli che fanno professione di sapienza, per farne maggior ostentatione, fanno loro discorsi et dicono che in cotesta Repubblica è entrata la divisione – et chi è Francese et chi è imperiale partegianamente – et che sete diventati corruttibili et venali di modo che voi caminate alla vostra rovina. Io mi sono opposto molte volte a questi ragionamenti, ma subito m'è dato in faccia ch'io sono appassionato. ».

Dans les polémiques suscitées par cette affaire concernant l'évaluation de la République de Saint Marc, Giannotti n'a pas droit de citer : le caractère « passionné » de sa parole le prive de toute capacité de jugement³⁷. La connotation négative de l'adjectif « appassionato » qui lui est attribué renvoie à l'absence de partialité du personnage qui, soumis à un excès de passions, c'est-à-dire (selon la philosophie classique et la culture judéo-chrétienne) à une perturbation de l'équilibre de l'âme, se voit dépossédé de la maîtrise de son jugement. La question demeure de savoir si, aux yeux des contemporains, l'affecte qui guide Giannotti se rattache à un factionnalisme irraisonné, c'est-à-dire à son attachement à une faction philo-vénitienne, ou si la passion qui le guide renvoie à des intérêts privés, c'est-à-dire à ses liens avec certains membres du personnel dirigeant de la Lagune. Le terme « appassionato » dans le lexique politique conserve cette ambiguïté sémantique, en désignant à la fois l'engagement partisan (qui interdit au citoyen de se mettre au service de la communauté de la cité) et la préférence accordée aux intérêts individuels (qui le conduit à faire passer au second plan les intérêts collectifs) : deux acceptions qui, évidemment, ne sont pas exclusives l'une de l'autre³⁸. Or Giannotti, à la fin de cette lettre adressée à celui qui en 1533 lui avait fourni des informations pour compléter sa description de Venise, résume cet événement en renvoyant à « ces affaires qui sont les nôtres » : le recours au possessif ne saurait ici désigner une défense commune des intérêts vénitiens, mais doit être lu à la lumière de l'expression qui ouvre cette missive, « De nos traîtres d'Italie, pour leur donner le nom qui à mon sens leur convient, on a beaucoup parlé ici ». Le sentiment d'une commune appartenance entre Giannotti et le destinataire s'inscrit donc à une échelle supérieure, celle de la péninsule, et renvoie à la nécessité dans laquelle, Vénitiens et Florentins, se trouvent de protéger les intérêts des États italiens contre l'intrusion de puissances étrangères. L'accusation d'être passionné, lancée par les cercles romains à l'encontre de l'ancien secrétaire républicain, repose ainsi sur une confusion entre son engagement réel en faveur de la protection de l'indépendance de la péninsule, et son prétendu attachement à la cause de la République de Saint Marc qui se traduirait par une défense inconditionnelle des idéaux républicains vénitiens. Il convient, alors, de reconnaître que la diffusion imprimée du *Della Repubblica de' Vinitiani*, rendue d'autant plus rapide, imprévisible et incontrôlable par la circulation de copies frauduleuses du texte, a provoqué les effets escomptés et

³⁷ La métaphore de la passion ou de l'« affectio » pour désigner les factions politiques est fréquente au sein des traités politiques du XV-XVI^e siècle, et renvoie le plus souvent à l'idée de désordre et de division. Pour une étude de cette métaphore au sein du lexique politique du Moyen-âge et de la Renaissance, nous renvoyons à l'intervention de S. Ferrante à l'Institut Universitaire Européen, le 23 février 2010, qui a démontré combien dans le traité *De Guelphis et Gebelinis*, Bartole de Sassoferrata propose, à travers une lecture thomiste et aristotélicienne de la métaphore de la passion, de renverser ce *topos* et de légitimer l'existence des factions politiques (texte non publié par l'auteur).

³⁸ Pour une étude de l'évaluation négative des « passions » au sein du discours politique et de la nécessité de s'en départir pour pouvoir participer au débat concernant le devenir de la cité, voir D. D'ERRICO, *'Bisogna fatti et non più parole'. Rhétorique et politique du conseil dans les Consulte e Pratiche della Repubblica fiorentina 1494-1512*, thèse soutenue en 2011 à l'ENS Lyon, sous la dir. de J.-C. Zancarini, en particulier p.426-429.

craints par l'auteur deux ans auparavant au moment de la publication de l'édition *princeps* : c'est en défenseur incondtionné, non seulement de la constitution républicaine vénitienne, mais également des intérêts politiques du gouvernement de Saint Marc, qu'il est désormais perçu par ses contemporains. La circulation du livre semble ainsi fragmenter l'identité républicaine de l'auteur. La figure auctoriale que le support imprimé construit auprès des lecteurs, échappe au contrôle du sujet qui assiste, par les pratiques d'appropriation du texte, à la fabrication d'une image de soi dont il est dépossédé. La diffusion de *Della Repubblica de' Vinitiani* ébranle, en d'autres termes, la cohérence de l'engagement républicain de l'auteur au point de lui attribuer une identité hybride qui est celle d'un Florentin vénitianisé.

Il s'agira dès lors de voir dans quelles mesures la transformation des supports matériels de diffusion du texte traduisent des modalités distinctes d'appropriation du livre : une étude comparée des différentes éditions du *Della Repubblica de' Vinitiani* servira ici à démontrer combien les phénomènes de réédition reflètent, tout autant qu'elles provoquent, une transformation de la nature du texte.

II.2 Plusieurs éditions, un seul texte ? Hypothèse d'une vénitianisation du texte sur la base d'une étude de ses variantes

Le catalogue des œuvres imprimées par Antonio Blado répertorie, à la suite de l'édition *princeps* datée de juillet 1540 (désormais édition A), deux nouvelles éditions du dialogue réalisées dans un nouveau format in-octavo³⁹. La première, apparue en 1540 est composée de 100 feuillets et exclut la reproduction de la salle du Grand Conseil (édition B)⁴⁰. La seconde, datée de 1542, est composée de 102 feuillets et comprend la carte de la salle du Grand Conseil ainsi que le registre des cahiers ayant servi à l'assemblage (édition C)⁴¹. Dans chaque copie consultée de ces éditions, le colophon indique que le volume est publié à Rome par Blado mais ignore la mention du privilège pontifical ainsi que la marque typographique de l'imprimeur⁴². L'hypothèse sur laquelle repose cette analyse est que ces

³⁹ G. FUMAGALLI et G. BELLI, *Catalogo delle edizioni romane di A. Blado asolano ed eredi (1515-1593) possedute dalla Biblioteca Nazionale Centrale Vittorio Emanuele di Roma*, 2 vol., Rome, 1891 ; poursuivi par E. VACCARO SOFIA, *ibid.*, vol.III et IV, 1942-1961. Voir, vol.I, fiche n.52, n.55 et n.65.

⁴⁰ Les exemplaires que nous avons consultés de cette édition sont conservés à la Bibliothèque Marciana de Venise et à la Bibliothèque Nationale Centrale de Florence (BMV, D 140 et D 204 ; BNCF, Magl. 4.8.368).

⁴¹ Les exemplaires consultés sont conservés dans les Bibliothèques Nationales de Florence et de Rome : BNCF, MAGL. 13.7.76 ; BNCR, 68 13 A 40.

⁴² Nous excluons ici toute considération concernant les reliures des volumes consultés. Les reliures, étant tributaires des libraires et des acquéreurs, apparaissent comme des opérations de personnalisation de chaque unité : leur analyse dépasse donc le cadre de cette étude consacrée aux modalités de production du livre. À titre simplement indicatif, notons que l'exemplaire de l'édition *princeps* que nous avons choisi d'analyser (BNCF, Ricc. St 16 421) présente une reliure moderne rigide en parchemin recouverte de papier marbré. Ainsi que l'indique une note manuscrite sur le premier feuillet, l'exemplaire aurait appartenu à Francesco Varchi.

deux réimpressions correspondent aux éditions frauduleuses réalisées à Venise. Cette lecture s'appuie sur deux arguments : d'une part, l'écart qualitatif qui sépare ces versions imprimées de l'édition bladienne interdit d'en attribuer la paternité à l'imprimeur romain, d'autre part la mise en texte tend à confirmer l'ancrage vénitien de la fabrication de ces copies. L'étude comparée des éditions du *Della Repubblica de' Vinitiani* s'appuiera donc ici sur une analyse des variantes (graphiques et linguistiques) qui caractérisent le passage du texte d'un espace typographique à un autre, et qui témoignent du travail de révision des éditeurs. Bien loin de vouloir affirmer que ces interventions et corrections ont un effet de sens susceptible d'affecter en profondeur la compréhension du texte, ce travail sur les variantes éditoriales vise essentiellement à reconstruire les espaces de diffusion du livre afin d'émettre une hypothèse concernant ses pratiques d'appropriation par les lecteurs et la transformation de la nature du texte qui, envisagée sur une longue durée, apparaît comme le résultat de sa diffusion imprimée. Dès lors, sans prétendre proposer ici un exercice qui tiendrait de l'érudition philologique, nous nous limiterons à examiner un exemplaire choisi de chaque édition et à mettre en regard les premiers feuillets, c'est-à-dire la lettre de dédicace à Francesco Nasi et l'*incipit* du dialogue, de chacune de ces copies, dans le but révéler les traits particuliers de chaque entreprise éditoriale qui apparaissent comme décisifs pour comprendre les enjeux de l'édition du texte⁴³.

De façon générale, les copies B et C témoignent des efforts déployés par les éditeurs en vue d'une production à moindre coût et d'une commercialisation plus facile de l'ouvrage. Le passage à l'in-octavo s'explique par les avantages de ce format qui, en permettant de diviser par deux le prix de production et de faciliter le transport des volumes, assure une diffusion plus rapide et moins coûteuse du livre⁴⁴. Les efforts en direction d'une commercialisation plus efficace de l'ouvrage se manifestent également à travers la réduction des ornements typographiques. D'une part, si dans l'édition *princeps* au moins l'une des deux lettrines est décorée, ici l'espace blanc suggère que le travail d'ornement est laissé au bon vouloir de l'acquéreur ou du libraire (figure n.5). D'autre part, l'absence dans l'édition B de la gravure sur bois qui illustre la salle du Grand Conseil peut être envisagée comme un moyen d'accélérer et de baisser les coûts de production. Si l'édition C propose, quant à elle, une reproduction fidèle de la carte insérée dans la version bladienne, on assiste à une inversion des légendes (« lato di

⁴³ Notons que l'analyse philologique proposée par la bibliographie textuelle suppose de prendre en considération l'ensemble des copies existantes d'une édition, étant donné les écarts possibles d'un tirage à l'autre provoqués par le travail manuel de l'imprimerie. Ici nous nous limiterons à analyser certains exemplaires de chaque édition, conservés auprès des bibliothèques nationales de Florence, Venise et Rome. Ce caractère restrictif s'explique par le fait qu'il ne s'agit pas d'étudier de façon exhaustive les copies mises en circulation du texte, mais de rendre compte des lignes générales de son histoire éditoriale.

⁴⁴ Durant nos recherches, nous n'avons rencontré aucune information concernant le prix de vente du *Della Repubblica de' Vinitiani*. À titre indicatif, nous pouvons nous référer au tableau proposé par GRENDLER (*L'Inquisizione Romana e l'editoria a Venezia 1540-1605*, op. cit.) concernant le prix de vente des livres imprimés par Gabriele Giolito à Venise, évalué en fonction du format et du nombre de pages des volumes. Rappelons que Giannotti concernant l'édition par Vettori des œuvres de Cicéron se plaint du choix de Sébastien Gryphe d'un format in-octavo : « Duolmi che il Gryphio habbia stampati questi autori in 8° ; che certo volevano esse in 4°, se già non si havesse fatto più volumi ; che un solo verrà troppo alto. » (lettre du 10 septembre 1541, *Lettere italiane*, op.cit., p.90). Il est difficile toutefois de dire si cette préférence de Giannotti s'appliquait également aux textes en vulgaire.

verso S. Marco » et « lato verso S.Giorgio ») qui trahit l'intervention volontaire d'un Vénitien désireux de corriger les erreurs introduites lors de l'impression de la gravure à Rome (figure n.7). Le caractère distinctif des éditions B et C réside, par ailleurs, dans l'absence de soins apportés à l'impression du texte, contrairement à l'édition *princeps* où la qualité des caractères italiques⁴⁵ et les précautions prises au moment de leur agencement témoignent de la diligence de Blado à l'égard de la mise en forme du texte imprimé⁴⁶. Ici, les erreurs typographiques indiquent la précipitation avec laquelle se réalise le travail d'impression (tableau de la figure n.3).

	Edition <i>princeps</i> A (in-4°, 1540)	Edition B (in-8°, 1540)	Edition C (in-8°, 1542)
1	quantunque	quanØunque	quantunque
2	con gran studio	con gran studio	non gran studio
3	Giovanni nostro	Giovanni vostro	Giovanni nostro
4	i principii	i principii	i pirncipii
5	trapassare	trappssare	trapassare
6	l'andammo	l'andmamo	l'andammo

Figure n.3 : Tableau des erreurs typographiques introduites lors de l'impression du texte en 1540 et 1542.

Ces coquilles peuvent être considérées comme des variantes accidentelles provoquées par l'étourderie des compositeurs au moment de la préparation du travail d'impression. La mobilité des caractères typographiques explique ici la disparition d'un caractère (ex.1), l'inversion entre deux caractères (ex.5, 6 et 7), ou la substitution d'un caractère par un autre (ex.2 et 3) : des défauts de production dus à la rapidité d'exécution que nécessite la réédition du texte. Cependant, alors que l'édition *princeps* intègre une liste des « errori che si son fatti stampando » (f. 110r-v)⁴⁷, qui souligne les précautions prises par Blado au moment de la relecture, les éditions B et C en sont dépourvues⁴⁸. À ces variantes

⁴⁵ Il s'agit des mêmes caractères typographiques utilisés dans l'édition des textes de Machiavel réalisées par Blado entre 1531-32. Selon A. F. JOHNSON (*Selected essays on Books and Printing*, sous la dir. de P.H. Muir, Van Gendt & co, Amsterdam, 1970, p.44 et p.91), Blado a recours aux caractères romains pour son travail d'imprimeur pontifical, et à des caractères italiques, simples et sobres, pour le reste de ses travaux d'impression.

⁴⁶ Il convient de rappeler que le travail de relecture des épreuves s'effectuait au fur et à mesure de l'impression du texte, puisque la faible quantité de types de chaque imprimeur interdisait de conserver un nombre élevé de formes en place. Les rectifications pouvaient être insérées durant le travail d'impression, alors que les feuillets présentant des erreurs étaient conservés pour l'assemblage final. Ce phénomène explique les différences qui existent entre les copies d'un même tirage et justifie le recours, au sein de la bibliographie textuelle, au plus grand nombre de copies disponibles d'une même édition.

⁴⁷ Pour les feuillets qui nous intéressent, trois erreurs sont signalées : « datto » au lieu de « dato », « consecralo » au lieu de « conserarlo » et « antica » au lieu de « anticha ». Alors que ces deux dernières erreurs sont corrigées dans les éditions successives, la première en revanche est reproduite.

⁴⁸ P. TROVATO, *Con ogni diligenza corretto*, op. cit. chap.2 : « La tentazione di pubblicare un'opera senza controllarne la qualità testuale e i refusi di stampa, si spiega in qualche misura con l' 'avidità' degli stampatori, ovvero con l'analisi o almeno la consapevolezza dei costi (compenso per i correttori, ore di lavoro in più dei torcolieri e dei compositori). Improbabile da parte di officine di buon livello, essa è pressoché normale nella produzione dei piccoli stampatori che ripropongono con materiale più scadente e senza preoccupazioni per la correttezza del testo l'impaginazione di libri di sicuro smercio appena stampati da colleghi più scrupolosi o optano per un formato minore, dimezzando i costi, allora molto alti, della carta [...] Un potente fattore di corruzione testuale è la fretta che anima un po' tutti i personaggi di questo mondo convulso [...] La mancanza di tempo è un ritornello, che giustifica un po' tutti i difetti della produzione libraria. »

occasionnelles liées au travail mécanique et empressé du compositeur, il est possible d'ajouter une liste de variantes qui témoigne de véritables interventions sur le texte. Ces intrusions qui s'écartent des choix linguistiques opérés dans l'édition *princeps*, ne sauraient être assimilées à des erreurs d'impression ni être imputées à des tirages successifs d'une même édition étant donné leur caractère répétitif et cohérent. Afin de les distinguer des variantes occasionnelles présentées dans le tableau n.1, il est possible de renvoyer à la célèbre gravure sur bois de Moses Thym représentant les différentes opérations exécutées au sein d'un atelier typographique : alors que les coquilles seraient attribuables aux compositeurs, c'est-à-dire aux employés mécaniques représentés à gauche de la gravure, le second type de variantes devrait être associé au travail des correcteurs, représentés au fond de la pièce.



Figure n.4 : Gravure sur bois de Moses Thym, in J. HORNSCHUCH, *Orthotypographia. Instruction utile et nécessaire pour ceux qui vont corriger des livres imprimés et conseils à ceux qui vont les publier* (1608), trad. du latin, Editions des Cendres, Paris, 1997.

Ces variantes qui sont d'ordre syntaxique, morphologique, graphique et phonétique, peuvent être considérées comme volontaires (des efforts conscients de « corriger » le texte) ou involontaires (provoquées par l'influence de la langue parlée des correcteurs). Un tableau récapitulatif de ces variantes (Annexe 6) révèle les altérations arbitraires et le processus de révision auquel le texte est soumis au moment de son impression dans l'atelier typographique. De façon générale, les interventions repérées dans les feuillets pris en examen n'engendrent pas un bouleversement de sens du texte. Il est néanmoins possible d'observer quelques phénomènes de déplacement de sens provoqués, en particulier, par une transformation des formes verbales. Ces interventions, qui préfèrent aux formes du passé (le passé simple « mostrarono ») ou du futur (« riceverete »), le temps verbal présent (« mostrano, ricevete »), vont en direction d'une actualisation de la lettre de dédicace, parfois aux dépens de la cohérence syntaxique voulue par l'auteur⁴⁹. Mais, ce qu'il importe ici de

⁴⁹ « Le informazioni che de' governi e costumi di Francia, dell'Alemagna e d'Inghilterra (già sono passati due anni), a me ed agli amici vostri portaste, mostrarono [A] / mostrano [B et C] che siete interamente dell'antica virtù imitatore » ; « il presente libro, e al vostro nome ho destinato di consecrarlo ; non tanto perché mi rendo certo che allegramente lo riceverete [A et B] / ricevete [C], avendo veduto quanto d'intendere le faccende umane vi dilettrate ; ma perché ancora [...] voglio che questo stia nelle vostre case, degli obblighi che io ho con voi come una perpetua ricordanza. ».

souligner est l'introduction de variantes régionales (en particulier phonétiques et graphiques) qui viennent se superposer aux critères linguistiques de l'édition *princeps*. Nous ne retiendrons ici que quelques exemples, tels que l'introduction de la forme diphtonguée « Padoa » (B et C) au lieu de « Padova » (A), provoquée par l'assimilation de la consonne fricative ; la disparition de la forme diphtonguée propre au toscan « truovano » (A) remplacé par « trovano » (B et C) ; la dissolution des doubles consonnes dans « facende » (B et C) au lieu de « faccende » (A), et dans « Bocacio » (C) pour « Bocaccio » (A et B). L'objectif de cette étude n'est pas de proposer une analyse philologique de ces variantes, mais de révéler que les copies B et C présentent une corruption de la forme linguistique de l'édition *princeps*, et laissent apparaître des phénomènes d'hypercorrection régionale qui, sans nécessairement entraîner une altération du sens du texte, transforment la physionomie de l'imprimé.

Les tendances observées dans les copies B et C, c'est-à-dire la priorité donnée à une circulation rapide du contenu informatif de l'ouvrage au détriment des qualités formelles du livre et au prix d'une corruption linguistique du texte, se retrouvent dans l'édition successive du *Della Repubblica de' Vinitiani*, réalisée in-octavo par Domenico Giglio en 1564 à Venise (édition D)⁵⁰. Étant donné le caractère officiel de la publication (le privilège pontifical dont bénéficiait Blado expire en 1550), le frontispice affiche clairement la marque typographique de l'imprimeur⁵¹ – deux *putti* encadrant un vase dont pointent trois feuilles de lys – et l'édition s'enrichit d'ornements typographiques.



Figure n.5 : Frontispice *Della Repubblica de' Vinitiani*, Domenico Giglio, Venise, 1564 (exemplaire BNCf, MAGL. 10 7 317)

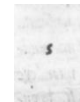
Le bandeau, situé en tête de la page de titre (un grotesque et deux *putti* – qui rappellent ceux de la marque du typographe) a ici une fonction purement décorative qui équilibre le motif ornemental de la page (figure n.5). Les lettrines, quant à elles, sont richement décorées et présentent un intérêt à la fois esthétique et signalétique (figure n.6). La première, qui introduit la dédicace à Nasi, met en scène

⁵⁰ L'exemplaire consulté est BNCf, MAGL. 10.7.317.

⁵¹ Le passage de la marque typographique du colophon au frontispice est cohérent avec la transformation des pratiques de l'imprimerie autour de la moitié du XVI^e siècle (F. BARBERI, *Il frontespizio nel libro del Quattrocento e Cinquecento*, Il profilo, Milan, 1969).

un chevalier au galop : le paysage en arrière plan suggère l'idée de voyage et de déplacement, et la gestuelle du personnage renvoie à la figure du guerrier et peut éventuellement évoquer un paladin de la liberté. La seconde lettrine représente une scène de l'Antiquité (voir les drapées et la position des personnages) où un homme et une femme, une coupe à la main, s'entretiennent : ce motif semble annoncer la mise en scène de la conversation entre les deux interlocuteurs qui s'ouvre justement sur une réflexion polémique à l'égard d'un classicisme conventionnel et du principe d'imitation de l'Antiquité (voir chapitre II).

Édition A
Antonio Blado, Rome, 1540
(BNCF, RICC. St 16240)



Éditions B et C
attribuées à Blado, 1540 et 1542
(BNCF. MAGL MAGL 4.8.368)



Édition D
Domenico Giglio, Venise, 1564
(BNCF, MAGL. 10.7.317)



Édition E
Antoine Gryphe, Lyon, 1569
(BNCF, MAGL. 4 5 255)



Figure n.6 : Étude comparée des lettrines
contenues dans les différentes éditions du *Della Repubblica de' Vinitiani*

Cependant, malgré ces dispositifs ornementaux qui visent à accroître la qualité des volumes en vue de leur commercialisation, l'édition de Giugni présente, par rapport à la version *princeps*, les mêmes déformations textuelles repérées dans les éditions B et C, et se situe, en ce qui concerne les choix linguistiques, dans le prolongement des copies imitatrices vénitiennes. Il ne s'agit pas ici de proposer, à partir de l'étude des variantes, une généalogie des éditions du texte de Giannotti, ni de démontrer que la copie D dérive des éditions vénitiennes précédentes, mais simplement de souligner la présence de traits linguistiques communs entre ces trois versions du *Della Repubblica de' Vinitiani*. Le tableau récapitulatif (Annexe 6) révèle que si l'édition D conserve par exemple les interventions sur les formes verbales proposées dans B et C (« mostrano » et « ricevete »), elle rétablit par ailleurs dans certains cas les choix graphiques opérés dans l'édition *princeps* (par exemple « Boccaccio » et « Padova »). Néanmoins, le processus de corruption linguistique du texte de référence ici s'accroît grâce à l'insertion de variantes sans doute conditionnées par les transcriptions fautives des éditions B et C. Un cas intéressant est, par exemple, la transformation du passé simple « andammo » (A) qui présente dans l'édition B la variante accidentelle « andmamo », corrigée dans l'édition C (« andammo ») et

remplacée dans la copie D par le présent de l'indicatif (« andiamo »). Ce qu'il importe, toutefois, de souligner encore une fois ici c'est que ces variantes n'engendrent aucune transformation du sens du texte, mais qu'elles contribuent à donner à l'imprimé une empreinte vénitienne. En témoigne, une fois pour toutes, la solution de l'abréviation « M. Trifone » ici traduite par la forme vénitienne « miscere »⁵².

L'étude comparée des variantes présentes dans les copies A, B, C et D, révèle donc que le travail de réédition du *Della Repubblica de' Vinitiani*, bien loin d'être guidé par un souci de fidélité à l'égard de l'édition originale, provoque une vénitianisation de la physionomie linguistique du texte. Or, si ces interventions (volontaires ou inconscientes) sont le résultat des pratiques linguistiques du personnel travaillant dans l'atelier typographique, il est également possible de supposer que ces corrections visent, par ailleurs, à conformer le texte aux pratiques linguistiques d'un lectorat postulé. Il serait alors possible de considérer que ces transformations reflètent, tout autant qu'elles déterminent, une transformation dans les modalités d'appréhension et d'appropriation du texte. Que Venise se présente comme le principal centre de production des éditions du *Della Repubblica de' Vinitiani* est peu surprenant si l'on considère le rôle majeur joué par la cité lagunaire dans l'industrie du livre. Cependant, cette situation se révèle étonnante si l'on accepte de la lire à la lumière de la censure à laquelle les autorités publiques soumettent l'écrit au moment de sa parution à la fin des années 1530. Si les éditions contrefaites B et C reposent sans doute sur des méthodes illégales de production et empruntent des réseaux informels de distribution, en revanche l'édition de Domenico Giglio semble revêtir en 1564 un caractère officiel et bénéficier de l'approbation des autorités. Reste, dès lors, à comprendre les raisons ayant poussé les pouvoirs publics à autoriser la publication d'un ouvrage auquel ils avaient refusé une licence d'impression moins de trente ans auparavant⁵³. La transformation du contexte ne saurait ici justifier la volte-face des autorités. En revanche, tout porte à croire que le succès éditorial de l'ouvrage et sa diffusion dans la Lagune, malgré les restrictions publiques, aient favorisé, en amont, la décision de consentir à sa production au sein même de la République de Venise⁵⁴. On ne sait si l'édition de Giglio bénéficiait d'une licence d'impression : toutefois, il est possible d'émettre l'hypothèse que les pratiques d'appropriation du livre aient incité

⁵² Ce titre rappelle par ailleurs la déclaration de Speroni dans le « Dialogo della Istoria » qui souligne à propos de Trifone Gabriele, « Messer voleva che io li dicessi, non Monsignore, nè Magnifico ». (S. SPERONI, *Opere*, op. cit., vol.II, p.345).

⁵³ Rappelons qu'en 1538 la Seigneurie refuse la publication du texte et qu'en 1540 Giannotti renvoie à l'affirmation de Tommaso Giugni selon laquelle les autorités publiques ne voient pas d'un bon œil la commercialisation de l'ouvrage dans la Lagune.

⁵⁴ À la suite de la publication de l'Index en 1558, la République de Venise, soucieuse de maintenir son autonomie à l'égard de Rome, renforce le système de censure préventive par l'État en matière éditoriale. Après avoir confié en 1544 l'octroi des licences d'impressions aux Réformateurs de Padoue, la réforme de 1562 stipule que le Conseil des Dix ne peut autoriser l'impression qu'après avoir reçu un avis positif de la part des Réformateurs qui s'en remettent à trois lecteurs : un ecclésiastique délégué par l'Inquisiteur du Saint Office, un lecteur public nommé par la République et un secrétaire ducal. Mes recherches ne m'ont pas permis de déterminer si une telle procédure concerne uniquement la publication de titres nouveaux ou si elle s'applique également en cas de réimpression. D'autre part, lors de mes recherches dans les Archives de Venise le premier des registres concernant les « Licenze per stampa di libri e giornali e mandati per licenza » était introuvable (ASV, Riformatori dello Studio di Padova, Licenze per stampa, n.284).

les autorités publiques, si ce n'est à autoriser la réimpression de l'ouvrage, du moins à y consentir tacitement ou à fermer les yeux.

Il est possible, à partir de ces remarques, de formuler deux types d'hypothèse. La première concerne la circulation, et le succès remporté, par le livre de Giannotti dans la Lagune. Contre la thèse d'une classe dirigeante vénitienne conservatrice, fermée et attentiste, réticente à l'intrusion d'influences étrangères dans les débats internes de la cité, la mise en évidence des éditions répétées du *Della Repubblica de' Vinitiani* dans la Lagune semble indiquer que ces entreprises éditoriales, tout en visant sans doute une distribution à grande échelle de l'ouvrage, répondent également à une demande de la part d'un marché local. La diffusion du livre dans les années 1540-50 à Venise, récemment bouleversée par les tentatives de réforme du dogat d'Andrea Gritti, propose de fait une mise au point synthétique du fonctionnement institutionnel de la cité au moment même où les institutions sont l'objet de remaniement de la part de la noblesse vénitienne. Il s'agit donc ici de distinguer la censure publique de la réception effective du texte à Venise qui laisse entrevoir l'accueil positif qui est réservé au *Della Repubblica de' Vinitiani* auprès d'un lectorat vénitien. La seconde hypothèse concerne la transformation des pratiques d'appropriation du livre dans la mesure où les stratégies éditoriales observées, en favorisant la production de volumes bon marché aux dépens de la qualité formelle du livre et au prix d'une mutilation du texte, indiquent non pas seulement l'éventuel succès de l'ouvrage mais également le différent usage qui en est fait. Au-delà de l'intérêt politique que le portrait de Venise peut susciter auprès des dirigeants, ces entreprises éditoriales témoignent de l'utilité et de la diffusion de ce texte qui abonde en informations concernant la topographie de la ville et l'histoire de la République, auprès d'un lectorat élargi, en particulier auprès de voyageurs étrangers résidant temporairement dans la Lagune.

Pour preuve de cela, nous ne retiendrons que deux exemples d'acquisition du livre dont la pertinence repose sur leur caractère diamétralement opposé dans la mesure où ils mettent en scène des personnages dont les origines, nationales et sociales, diffèrent et dont les séjours en Vénétie répondent à des chronologies et à des motivations distinctes⁵⁵. D'une part, Diego Hurtado de Mendoza (1503/4-1575), noble castillan, résident à Venise en qualité d'ambassadeur de Charles Quint de 1539 à 1546, constitue durant sa mission une bibliothèque de plus de 1 180 titres, composée essentiellement d'éditions précieuses, dans laquelle est intégrée l'édition de 1542 du *Della Repubblica de' Vinitiani*⁵⁶. D'autre part, l'hollandais Hugo Blotius (1534-1608) avant d'être nommé bibliothécaire

⁵⁵ Concernant les bibliothèques privées, *Biblioteche private in età moderna e contemporanea*, sous la dir. d'A. Nuovo, Sylvestre Bonnard, Milan, 2005. Concernant le rapport qu'entretiennent bibliothèques privées et publiques au XVI^e siècle, voir P. MOLINO, *L'impero di carta. Hugo Blotius, Hofbibliothekar nella Vienna di fine Cinquecento*, thèse soutenue à l'Institut Universitaire Européen en septembre 2011, en particulier « Introduzione » p.X-XLI.

⁵⁶ A.HOBSON, *Renaissance Book Collecting, Jean Grolier and Diego Hurtado de Mendoza, their books and bindings*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999, p.141-220 et p.169. Hobson propose une reconstruction du catalogue de la bibliothèque de Mendoza étant donné que son inventaire, réalisé en 1575 lorsque Mendoza malade lègue son contenu à Philippe II, fut

à la cour de Vienne, réside de 1570 à 1574 en Vénétie en tant que précepteur et rassemble durant les premières années une bibliothèque de 170 titres qui comprend une édition (indéterminée) du livre de Giannotti, sans doute utile à la rédaction par Blotius d'une description de la ville de Venise aujourd'hui perdue⁵⁷. La première bibliothèque est le résultat du collectionnisme érudit d'un diplomate espagnol durant la première moitié du siècle, alors que la seconde est mise au service des activités professionnelles d'un précepteur résidant dans la Lagune durant la seconde moitié du siècle et vise l'acquisition de connaissances ponctuelles nécessaires à son séjour⁵⁸. La présence du *Della Repubblica de' Vinitiani* au sein de ces deux collections indique le succès et la continuité de la circulation du texte à Venise à des dates distinctes. Par ailleurs, ce que cette comparaison révèle est l'intérêt suscité par le livre auprès de voyageurs dont l'horizon politique diffère radicalement : son acquisition par Diego Hurtado de Mendoza, ambassadeur au service de Charles Quint, suggère que le *Della Repubblica de' Vinitiani*, bien loin d'être reçu comme un texte d'intervention anti-médicéenne (et donc anti-espagnol), semble vidé de toute intention subversive. Il est avant tout envisagé ici comme instrument de réflexion politique sur la République de Venise.

La logique qui consisterait à déduire, à partir des stratégies éditoriales, des pratiques différenciées d'appropriation du livre représente un risque interprétatif évident. Ce qu'il importe ici de souligner c'est que l'on assiste, au cours de l'histoire éditoriale du *Della Repubblica de' Vinitiani*, à un processus de vénitienisation de la physionomie du texte qui reflète, et induit réciproquement, une compréhension distincte de son contenu. Si le livre se présente comme une description florentine de la République de Saint Marc (en témoigne le rappel, dans chaque édition, de la lettre de dédicace adressée à Francesco Nasi « patritio fiorentino »), force est de constater que les interventions de la part du personnel des ateliers typographiques sur la forme linguistique du texte, induisent à inscrire le livre, et du même coup l'auteur, dans une tradition vénitienne d'écriture. En témoignent, à posteriori, les choix éditoriaux opérés à la fin du siècle à Venise où la publication du *Della Repubblica de' Vinitiani* accompagne désormais le traité de Gaspare Contarini⁵⁹. La distance prise à l'égard de la tradition philologique de l'édition *princeps* pourrait dès lors être considérée comme un symptôme ou un facteur d'une transformation dans le temps de la nature du texte qui est l'objet d'une réappropriation

détruit en 1671 au moment de l'incendie de l'Escorial. Les volumes, au moment de leur arrivée à l'Escorial, font l'objet d'un programme de reliure et il est intéressant de noter que le livre de Giannotti est intégré dans un volume collectif comprenant le *De Regimenti publici della citta*, de Girolamo Garimberto (Giorlamo Scoto, Venise, 1544) et *La Repubblica e i magistrati di Vinegia* de Gasparo Contarini, traduit en vulgaire par Lodovico Domenichi (Girolamo Scoto, Venise, 1544).

⁵⁷ P. MOLINO, *L'impero di carta. Hugo Blotius*, op. cit, en particulier vol.I, p.69-91 et vol.II, p.15 pour la présence du livre de Giannotti au sein du catalogue de la collection rassemblée à Venise. Le tableau récapitulatif n'indique pas l'édition du texte, mais précise qu'il s'agit d'un format in-octavo.

⁵⁸ Pour une étude comparée des deux bibliothèques, voir le travail de P. MOLINO, *L'impero di carta. Hugo Blotius*, op. cit, p.75-80, dont je reprends les conclusions.

⁵⁹ La première édition vénitienne qui intègre le texte de Giannotti et celui de Contarini date de 1591. Elle est réalisée par Alde Manuce le jeune, *Della Repubblica et magistrati di Venetia : libri V di M. Gasparo Contarini [...] con un ragionamento intorno alla medesima di M. Donato Giannotti Fiorentino, etc.* Cet ouvrage est à nouveau imprimé en 1630 par Giorgio Valentino, et en 1650 par Francesco Storti.

vénitienne, une hypothèse qui semble être confirmée par l'apparition d'une nouvelle édition du *Della Republica de' Vinitiani* qui se présente à la fin des années 1560 comme une opération de restauration.

II.3 Une édition restauratrice

Le livre de Giannotti fait l'objet d'une nouvelle édition en 1569 à Lyon par les presses d'Antoine Gryphe réalisée in-octavo, comprenant 219 pages et une carte repliée de la salle du Grand Conseil (édition E)⁶⁰. Le texte est ici précédé d'une lettre de dédicace du correcteur Giovanni Michele Bruto adressée le 1^{er} octobre 1569 à Giulio Rinieri. Le passage de l'histoire éditoriale du texte de Venise vers la France ne saurait être simplement attribué à la situation de crise de l'imprimerie vénitienne⁶¹ que Giannotti lui-même déplore dès 1567, en informant son ami Piero Vettori que « vous serez beaucoup mieux servi à Lyon qu'à Venise » et en insistant sur la baisse qualitative et quantitative des entreprises éditoriales de la Lagune, une perte de vitesse attribuée aux effets de la concurrence étrangère, en particulier lyonnaise⁶². En revanche, ce phénomène s'explique à la lumière de la profonde italianisation de Lyon qui dès la fin du XVe siècle accueille – en qualité de ville de frontière à vocation commerciale – un nombre important de marchands et banquiers italiens, et se décline au cours du XVIe siècle comme un centre d'irradiation de la culture italienne, en particulier grâce aux entreprises éditoriales⁶³.

⁶⁰ L'exemplaire consulté est BNCf, MAGL. 4.5.255. Certaines copies de cette édition présentent également la date 1570 (par exemple BMV, MISC 2195. 002) mais il s'agit de la même édition.

⁶¹ Ainsi que l'a souligné P.F. GRENDLER, *The Roman Inquisition and the Venetian press*, op. cit., le recul de l'imprimerie vénitienne à partir des années 1570-80 n'est pas uniquement provoqué par l'imposition de la politique inquisitoriale en matière de censure livresque, mais doit être plus généralement rattaché aux problèmes démographiques, politiques, économiques et sociaux qui apparaissent durant la seconde moitié du siècle, ainsi qu'au retard technique des imprimeurs vénitiens incapables de faire face à leurs concurrents étrangers.

⁶² À propos de la publication des *Variorum Lectionum XIII novi libri* de Piero Vettori (finalement imprimées à Florence par l'imprimeur ducal Torrentino en 1568), Giannotti intercède, durant l'été 1567, pour le compte de son ami auprès de l'imprimeur vénitien Alde Manuce le Jeune. Face au refus de ce dernier (sans doute causé par le ressentiment d'Alde au sujet du litige qui avait opposé son père Paul Manuce à Vettori à propos de la publication des œuvres de Cicéron), Giannotti conseille à Vettori de s'adresser à Lyon. Si les considérations de Giannotti concernent l'édition de textes latins, ses remarques à propos de la précision des typographes, de la qualité de l'encre, des caractères et du papier utilisés, peuvent être élargies à l'édition des textes vulgaires. Voir les lettres du 6, 13 et 15 juin 1567 (*Lettere italiane*, p.178-179) : « Però quando questa opera non si potessi stampare in Vinegia, non so se fusse bene farla stampare in Lione, dove sono assai stampatori et hanno bellissimoi caratteri et buoni correttori, come si vede per molti libri che vengono di là » ; « Et in somma penso che in Lione voi sarete molto meglio servito che in Vinegia et troverassi quivi chi stamperà in un volume i vecchi et nuovi vostri libri delle varie lettioni. » ; « Et voi, se non potete fare questa faccenda costì, risolvetevi a farla in Lione, come dite anche voi che havete in animo. »

⁶³ Lyon en qualité de capitale culturelle demeure tournée vers l'Italie jusqu'aux années 1560 au moment où la fin des guerres d'Italie (formalisée par la paix de Cateau-Cambrésis en 1559), le début des guerres de religion et la crise financière, déplacent finalement l'axe des échanges avec l'Italie vers Paris (voir à ce sujet, G. MATTARUCCO, « I luoghi della cultura italiana nella Lione del Cinquecento », in *Atlante della letteratura italiana*, op. cit., vol.II, p.130-135). Au sein d'une vaste bibliographie consacrée au monde éditorial lyonnais du XVIe siècle, nous ne retiendrons que les volumes qui traitent de la présence italienne : *Il Rinascimento a Lione*, sous la dir. d'A. Possenti et G. Mastrangelo, 2 vol., Edizioni dell'Ateneo, Rome, 1988, en particulier les articles d'E. BALMAS « Librai italiani a Lione », vol.I, p.61-82 ; et de R. SCRIVANO « Libri e autori italiani a Lione nel XVI secolo », vol.I, p.925-936 ; J. BOUCHER, *Présence italienne à Lyon à la Renaissance*, Lugd, Lyon, 1994 ; H. BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, 12 vol., Lyon-Paris, 1895-1921 ; A.F. JOHNSON, « Books printed at Lyon » in *Selected Essays on Book and Printing*, op. cit. ; N. ZEMON DAVIS, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », in *L'histoire de l'édition française*, vol.I *Le livre conquérant*,

Lieu de rassemblement d'une Nation florentine républicaine en exil, Lyon offre grâce aux ateliers des typographes et aux boutiques des libraires qui apparaissent comme les points de rencontre des lettrés italianisants, les structures nécessaires à la diffusion d'une pensée politique désormais exilée. C'est donc dans un contexte strictement italien que s'inscrit l'édition lyonnaise réalisée par l'imprimeur Antoine Gryphe⁶⁴ du *Della Republica de' Vinitiani*, comme en témoigne la participation du vénitien Giovanni Michele Bruto.

Connu essentiellement pour ses pérégrinations en Europe en qualité d'hérétique et pour sa rédaction d'une histoire de la Hongrie au service du prince de Transylvanie et futur roi de Pologne, Stéphane Báthory, l'humaniste Giovanni Michele Bruto (1517-1592)⁶⁵ apparaît fortement lié, avant son départ vers l'Europe centrale en 1574, aux milieux républicains, en particulier florentins. Son engagement auprès de la cause anti-médicéenne transparait dans son travail d'historien et dans sa participation à l'édition de textes républicains⁶⁶. Il est par exemple l'auteur en 1562 d'une histoire de la ville de Florence destinée à expliquer la chute de la liberté républicaine, largement célébrée par Giannotti qui exprime sa confiance dans les talents d'historiographe et dans l'orientation politique de l'humaniste vénitien⁶⁷. Les deux hommes se connaissent au début de l'année 1563 à Venise, où Giannotti a depuis peu pris demeure et où Bruto est de passage avant de rejoindre Lyon⁶⁸. C'est à la mémoire de cette amitié que Bruto, poussé « par l'amour et le respect que je porte à ce saint et valeureux vieillard, qui m'a toujours aimé et m'aime comme un fils », entreprend de corriger et de

Promodis, Paris, 1982, p.255-277. Si le caractère italianisant du monde éditorial lyonnais s'appuie sur la participation d'éditeurs italiens installés en France, il est relayé par ailleurs par l'investissement d'éditeurs français qui s'engagent dans l'impression de textes italiens (voir par exemple Sébastien Gryphe, Jean de Tournes ou Guillaume Rouillé qui, sur un total de 834 éditions, publie 226 livres en vulgaire, dont 70 en italien).

⁶⁴ Antoine Gryphe (1527-1599) est le fils illégitime du célèbre imprimeur Sébastien Gryphe (1492-1556), qui hérite de la maison typographique à partir de 1565. Sous sa direction, l'entreprise familiale s'effondre : si Antoine demeure libraire, il est souvent contraint de confier aux presses d'imprimeurs médiocres les volumes édités sous son nom et il passe ses dernières années en prison pour dettes (voir H. BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise*, op. cit., vol.III, p.309-443).

⁶⁵ Concernant Giovanni Michele Bruto, D. CACCAMO, DBI, vol.14, 1971 ; ainsi que C. MADONIA, « La biblioteca di G.M. Bruto », *Rinascimento*, serie 2, v.23, 1983, p.261-302, pour l'inventaire de sa bibliothèque réalisé en 1596 par les autorités impériales de Vienne ; ainsi que P. MOLINO, *L'impero di carte. Hugo Blotius*, op. cit., vol.I p.81.

⁶⁶ Bruto rédige le *De rebus a Carolo V Cesare Romanorum Imperatore gestis* (Antverpiae 1555) où, derrière la célébration des vertus militaires de Charles Quint, l'auteur exprime sa préoccupation à l'égard de la disparition de l'autonomie des villes italiennes. Il publie par ailleurs une œuvre de Francesco Contarini, *De Rebus in Hetruria a senensibus gestis* (Lyon, 1562) qui, à travers la description de la guerre soutenue par Sienne contre Florence en 1454, renvoie à la récente défaite de Sienne face aux troupes médicéennes et espagnoles, considérée comme une défaite de la lutte pour la liberté en Italie.

⁶⁷ *Ioannis Michaelis Bruti Florentinae historiae libri octo priores* (Lugduni, apud haeredes Iacobi Iuntae, 1562). Le texte est adressé à Piero Capponi, le fils de l'ancien gonfalonier Niccolò. Ainsi que l'auteur le souligne dans le prologue, ce récit vise à déconstruire les affirmations de l'historien Giovanni Battista Giovio attaché au parti médicéen.

⁶⁸ Voi la lettre écrite à Venise le 3 mars 1563 où Giannotti explique à Benedetto Varchi les raisons pour lesquelles il ne peut entreprendre la rédaction d'une histoire de la seconde République de Florence : « Come voi dite, il Bruto scrive le istorie fiorentine : e quella parte che è stampata, poco tempo è che è arrivata. Egli s'è cacciato innanzi il lovio, e va riprovando le sue bugie. Son forse quattro mesi che egli arrivò qui ; e subito mi venne a vedere (ché non lo conoscevo prima). E fermo qui ; et accomodato che arà alcune cose sue, si metterà a seguitare l'impresa. [...] Lascero scrivere a voi ed al Bruto, che supplirete per tutti ; ed io attenderò a vivere con più quiete che potrò. » (*Lettere italiane*, p.170-173). À la lumière de cette rencontre, il semble difficile de renvoyer la nouvelle édition du livre au voyage de Giannotti à Lyon aux alentours de l'année 1560 : c'est en effet de l'amitié qui naît entre l'auteur et Bruto que semble dépendre le projet d'une réédition du texte.

rééditer le texte giannottien⁶⁹. L'édition lyonnaise se présente, dès lors, comme une opération de restauration du texte (« riformata ») dans la mesure où elle vise à restituer à l'écrit son statut de symbole de lutte pour la liberté, et à préserver « grâce à l'imprimerie, dans la mémoire de ceux qui nous succéderont, le portrait authentique du gouvernement bon et juste des villes et des républiques »⁷⁰.

La restitution du sens de l'ouvrage dépend, ainsi que le rappelle Bruto, d'un travail de correction du livre qui « imprimé à Venise » apparaît « mal arrangé et abîmé dans chacune de ses parties ». Il s'agit ici de « purg[er] et netto[y]er beaucoup de laideurs qui encombrant » le texte « afin que ses beautés [...] soient visibles au monde »⁷¹. Cette opération repose donc sur deux exigences : le soin apporté par l'imprimeur à la qualité de l'édition et la révision du texte par le correcteur.



Figure n.7 : Frontispice de *La Republica di Vinegia*, Antoine Gryphe, Lyon, 1569 (exemplaire BNCf, MAGL. 4 5 255)

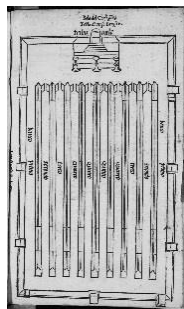
En ce qui concerne le travail d'impression, l'édition lyonnaise intègre une alternance entre différents caractères typographiques (l'italique pour les titres, les sous-titres et la dédicace de Bruto ; le romain pour le corps du texte) qui accroît les qualités esthétiques du volume. Cette variation typographique est renforcée dans la page de titre grâce à un jeu sur le corps des caractères (figure n.6). De brève et compacte, ici la page de titre s'étend en intégrant, en plus de la marque typographique, le lieu et la date de l'impression ainsi que le nom de l'imprimeur. Si ces informations ont essentiellement une fonction d'affiche commerciale qui signale le livre comme objet, la transformation du titre (de « De la

⁶⁹ Voir la lettre de dédicace de Bruto où il affirme « movendomi [...] l'amore et la riverenze ch'io porto a quel santo et valorso vecchio, il quale me ha sempre amato come caro figliuolo et ama » (lettre de dédicace « Al molto Magnifico Messer Giulio Rinieri », p.3-7). Un autre indice de l'estime qu'éprouve Bruto à l'égard de Giannotti se trouve dans la lettre de dédicace à Piero Capponi des *Histoires florentines* où l'auteur rappelle que l'ancien secrétaire est un « homme de sciences et d'innocence singulières ».

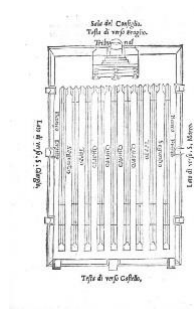
⁷⁰ « Ne pur questa sola cagione mi ha mosso a cio fare, ma il giovamento ch'io ho sperato che riporti il mondo da cosi fatto officio : al quale, vivendo nella memoria di quei che verranno col mezzo delle stampe la repub. del Giannotti, si ripresenterà sempre una viva imagine et un vero ritratto del bene governare et giustamente la città et le republiche : che ne i Platoni, ne gli Aristoteli seppero con la grandezza de loro ingegni disegnare. » (ibid.).

⁷¹ « La Republica vinitiana di messer Donato Giannotti [...], essendomi venuta alle mani stampata a Vinegia, et mal conzia, et guasta in ogni sua parte : affine che le sue bellezze si veggano dal mondo purgate, et ripulite da molte brutture, che la ingombavano, ho voluto rimandare alla stampa. » (ibid.).

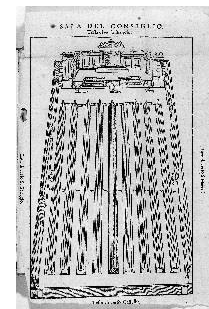
Republica de' Vinitiani » à « La Republica di Vinegia ») indique quant à elle une modification du texte en affichant clairement la singularité de l'édition vis-à-vis des éditions précédentes. Notons par ailleurs que les lettrines (figure n.6) sont ici richement décorées grâce à des motifs floraux (la seconde est réalisée sur fond criblé) et que la dédicace et le dialogue sont introduits par des bandeaux ornementaux (le premier géométrique, le second floral). Les efforts déployés en vue de la qualité formelle de l'édition sont sans doute attribuables aux progrès techniques de l'imprimerie. Il n'en demeure pas moins, toutefois, que l'attention accordée à la mise en forme du texte ne répond pas seulement à des préoccupations esthétiques et commerciales mais tend à mettre en scène le contenu du texte. En témoigne l'insertion d'une planche repliée de la salle du Grand Conseil qui, grâce à un format plus grand et à une reproduction plus élégante et soignée (voir la mise en perspective, la représentation des colonnades, des urnes pour le vote) confère à l'illustration une dimension, non pas simplement informative, mais symbolique (figure n.8). Si les cartes des éditions précédentes (A et C) occupent une fonction illustrative et informative, ici la reproduction fait écho à la description proposée par Giannotti de cet espace politique, considéré comme le fondement du système institutionnel de la République : l'élégance de la planche renvoie par métonymie au caractère illustre du gouvernement de Saint Marc. Par ailleurs, la reproduction cartographique met graphiquement en scène les principaux traits de cet organe politique qui sont exposés de façon discursive dans le texte : l'espace clôturé souligne le caractère impénétrable des séances du Conseil et la stricte organisation de la salle témoigne des mesures prises pour éviter toute fraude au moment des votes⁷².



Édition A :
Antonio Blado, Rome, 1540
(BNCF, RICC. St 16042)



Édition C :
attribuée à Blado, Rome, 1542
(BNCF, MAGL.5 10 97)



Édition E :
Antoine Gryphe, Lyon, 1569
(BNCF, MAGL. 4 5 255)

Figure n.8 : Étude comparée des planches de la salle du Grand Conseil de Venise insérées dans les différentes éditions du *Della Republica de' Vinitiani*

⁷² La présence d'une double description topographique de la salle du Grand Conseil, l'une discursive l'autre visuelle, renvoie à deux modalités distinctes de représentation de l'espace : la première se réalise grâce à un itinéraire pris en charge par l'interlocuteur Trifone (*Della Republica de' Vinitiani*, p.72-73), la seconde est un « un lieu propre où exposer les produits du savoir » qui « rejette dans son avant ou son après, comme dans les coulisses, les opérations dont elle est l'effet ou la possibilité » (M. de CERTEAU, *L'invention du quotidien*, (1^{ère} éd. 1980), vol.I *Arts de faire*, éd. de L. Giard, Gallimard, Paris, 1990, chap.IX « Récits d'espaces », p.210-215).

Toutefois, c'est essentiellement la révision linguistique du texte réalisée par Bruto qui constitue le caractère distinctif de l'édition lyonnaise. En plus de la correction des coquilles d'impression, ce qui caractérise cette édition est l'effort déployé en vue d'une rationalisation orthographe-typographique du texte. Ici Bruto brise la chaîne de transmission éditoriale et restitue le texte original en respectant les leçons reçues de l'édition *princeps*. Ainsi que l'illustre le tableau récapitulatif (Annexe 6), ce processus se traduit par deux phénomènes. D'une part, on assiste à la correction des lectures fautives introduites dans les réimpressions vénitienne (par exemple, pour les formes verbales répertoriées précédemment, « mostrano, riceverete, andammo ») ; d'autre part, l'édition lyonnaise rétablit les choix orthographiques privilégiés dans la version *princeps* (tels que, pour reprendre les cas cités plus haut, le rétablissement des doubles consonnes dans « Boccaccio » et « faccende », ou le recours à la forme diphtonguée « truova »). L'uniformisation linguistique se réalise donc sur la base d'une source unique qui fait autorité : alors que l'introduction de variantes parasitait dans les éditions vénitienne la voix de l'auteur, ici la révision de Bruto restaure le texte dans sa forme linguistique initiale. L'approche philologique privilégiée par l'humaniste vénitien doit sans doute être renvoyée à son travail d'édition des textes classiques, en tant que correcteur de la maison typographique d'Antoine Gryphe. Dès 1567, Giannotti vante auprès de Piero Vettori, les qualités, en ce qui concerne l'édition de textes latins, du travail de Bruto, une « personne appliquée » qui revêt la fonction de médiateur entre les Florentins et l'atelier de Gryphe en surveillant l'opération d'impression des textes⁷³. Dans l'édition du portrait de la République de Venise, Bruto applique donc le principe et la méthode de transmission des textes qui guident son travail de correcteur des classiques : c'est ici la fidélité à l'égard des leçons proposées par l'édition *princeps* qui est privilégiée, au détriment des corrections introduites dans les autres témoins du texte⁷⁴. Ainsi, si la *Repubblica di Vinegia* se présente comme une édition restauratrice, cette analyse révèle que c'est à travers la révision de la forme linguistique du texte que s'opère le rétablissement du statut de l'écrit : il s'agit, de fait, de restituer le texte dans sa pureté philologique, et donc doctrinale.

⁷³ Lettres de Giannotti du 6, 13 et 15 juin 1567 : « Evvi m. Giovanni Michele Bruto che piglierebbe per voi ogni fatica, perché quanto v'ama. Appresso, in Lione non mancherebbe de' nostri che piglierebbe la cura di sollecitare et vedere giorno per giorno come la cosa andasse. » ; « Il Bruto credo che in Lione corregga i libri che stampa il Griphio ; et se avesse egli la cura di correggere il vostro libro ne potresti stare con l'animo in pace, perché è persona diligente et, che non è di poca importanza, vi porta affezione. Et in somma penso che in Lione voi sarete molto meglio servito che in Vinegia et troverassi quivi chi stamperà in un volume i vecchi et nuovi vostri libri delle varie lettioni. » ; « Da m. Giovanni Michele Bruto so che vi potete promettere quanto volete, perché so l'amore che vi porta. Dell'altre commodità non bisogna ragionare, perché n'harete quivi più che non haresti in Vinegia » (*Lettere italiane*, p.178-179). Piero Vettori rappelle Bruto en ces termes dans la nouvelle édition des *Variarum lectionum* réalisée en 1582 : « virum magno ingenio et doctrina praeditum » (p.385). Pour la liste des éditions classiques réalisées par Bruto, voir M. BATTISTINI, « Jean Michel Bruto, humaniste, historiographe, pédagogue au XVIe siècle », in *De Gulden Passer*, vol.XXXII, 1954, p.29-156.

⁷⁴ B. RICHARDSON, *Print Culture in Renaissance Italy*, op. cit., démontre comment la tradition manuscrite ainsi que l'exégèse des textes classiques ont influencé la transmission des textes vernaculaires durant la seconde moitié du XVIe siècle. Au même titre, P. Trovato affirme : « Almeno a livello teorico, le posizioni filologiche dei correttori di testi volgari non differiscono troppo da quelle, decisamente meglio studiate, dei curatori di testi latini e greci. » (P. TROVATO, *Con ogni diligenza corretto*, op. cit., p.78).

Il convient ici de souligner que l'édition lyonnaise se réalise sans doute grâce au concours de l'auteur qui, résidant à Padoue depuis la fin de l'année 1565, reprend à cette date en main ses travaux après des années oisives à Venise de 1562 à 1565. Nul doute, ce projet est encouragé par Giovan Vincenzo Pinelli (1535-1601)⁷⁵, célèbre bibliophile et collectionneur génois installé à Padoue qui attire, grâce à sa riche bibliothèque, de nombreux hommes de lettres et de science, parmi lesquels Giannotti. Ainsi que l'a révélé R. Starn, Pinelli exerce durant ces années un rôle décisif dans l'organisation et la poursuite des travaux de Giannotti⁷⁶. Un catalogue des manuscrits (BAM, I 230 inf., f.1-60), réalisé en 1575 par un copiste et augmenté de la main de Pinelli, enregistre les nombreux textes de l'ancien secrétaire conservés dans la bibliothèque padouane et renvoie sous la catégorie « Stato » à « Dieci conclusioni del secondo libro del Giannotti della Rep.ca Vinitiani »⁷⁷. Ce titre fait référence à un manuscrit de la main de Pinelli (BAM, D.332 inf., f.86-98) qui propose un modèle de description des villes et des états réalisé grâce à la consultation de diverses sources, et en particulier grâce à la lecture du texte de Giannotti dont il reprend la structure et intègre des citations⁷⁸. Étant donné l'intérêt suscité chez Pinelli par ce texte, l'hypothèse d'une participation du bibliophile génois au projet éditorial lyonnais n'est pas à écarter. De fait, des liens étroits semblent unir Bruto, l'instigateur du projet éditorial giannottien, et le bibliophile génois⁷⁹ ainsi que les membres de son cercle, au premier rang desquels se trouve le florentin républicain exilé, Jacopo Corbinelli, qui, résidant entre la France et

⁷⁵ Il n'existe aucune monographie sur ce personnage. Voir la correspondance de Pinelli avec Jacopo Corbinelli (P. CARTA, « La lettera di Jean Bodin a Barnabé Brisson in una traduzione coeva », *Il pensiero politico*, vol.XXXIII, 2000, p.69-93) et avec l'humaniste français Claude Dupuy (A.M. RAUGEI, *Une correspondance entre deux humanistes*, Olschki, Florence, 2001). Concernant l'histoire de l'intégration de la bibliothèque de Pinelli dans la Bibliothèque de l'Ambrosiana à Milan, A. HOBSON, « A sale by candle in 1608 » in *The bibliographical Society*, 1971, p.215-233 ; et M. RODELLA, « Fortuna e sfortuna della biblioteca di Gian Vincenzo Pinelli : la vendita a Federigo Borromeo », *Bibliotheca. Rivista di studi bibliografici*, vol.II, 2003, p.87-125. Il existe deux catalogues de cette collection : RIVOLTA, *Catalogo dei codici pinelliani della Biblioteca Ambrosiana*, Milan, 1933 (pour les manuscrits vulgaires et latins) ; E. MARTINI et D. BASSI, *Catalogus codicum graecorum Bibliotheca Ambrosiana*, Mediolani, Milan, 1906, (pour le catalogue des manuscrits grecs). Voir les corrections et ajouts proposés par KRISTELLER, *Iter Italicum*, vol.I, p.277 et suiv. Pour une analyse de la bibliothèque de Pinelli, M. GRENDLER, « A greek collection in Padua : The library of Gian Vincenzo Pinelli », *Renaissance Quarterly*, vol.33, n.3, 1980, p.386-416 ; ID. « Book Collecting in Counter-Reformation Italy : The Library of Gian Vincenzo Pinelli », *Journal of Library History*, vol.16, n.1, 1981, p.143-151 ; A.M. RAUGEI, « Gian Vincenzo Pinelli e il contributo degli amici alla creazione di una grande biblioteca », in *Le biblioteche private come paradigma bibliografico*, Bulzoni, Rome, 2007, p.47-56 ; A. NUOVO, « The Creation and Dispersal of the Library of Gian Vincenzo Pinelli », in *Books on the Move : tracking copies through collections and the book trade*, sous la dir. de R. Myers, M. Harris et G. Mandelbrote, New Castle, Delaware et Londres, 2007, p.39-67 ; ID. « Le strutture bibliografiche della biblioteca di Gian Vincenzo Pinelli », in *Le biblioteche private come paradigma bibliografico*. Atti del convegno internazionale, Roma, Tempio di Adriano, 10-12 ottobre 2007, sous la dir. de F. Sabba, Bulzoni, Rome, 2008, p.57-78 ; ID. « Il fattore umano nelle Biblioteche di G.V. Pinelli e P. Vettori », in *Pensare le biblioteche. Studi e interventi offerti a Paolo Traniello*, sous la dir. d'A. Nuovo, A. Petrucciani et G. Ruffini, Sinnos editore, Rome, 2008, p.45-58.

⁷⁶ Concernant les liens entretenus par Giannotti avec Pinelli, nous renvoyons à R. STARN, « Introduction », op. cit., p.3-4. Sa fréquentation du cercle de Pinelli, documentée par la correspondance de l'ensemble de ses membres, est rappelée dans la biographie du collectionneur rédigée par son ami P. GUALDO, *Vita Iohannis Vincentii Pinelli etc.*, Augustae, 1607, p.76-77.

⁷⁷ La référence au texte de Giannotti sur Venise, BAM, I 230 inf., f. 40v-41r. Pour l'analyse de ce catalogue, voir la partie suivante, ainsi que Annexe 10.

⁷⁸ Concernant l'analyse de ce manuscrit, et l'utilisation du *Della Repubblica de' Vinitiani* par Pinelli, M. BRAGAGNOLO, « Geografia e politica nel Cinquecento. La descrizione di città nelle carte di Gian Vincenzo Pinelli », *Laboratoire italien, Géographie et politique au début de l'âge moderne*, vol.8, 2008, p.163-193.

⁷⁹ Les contacts que Pinelli entretient avec Bruto sont mis en évidence par sa correspondance avec Claude Dupuy auquel il recommande son ami vénitien arrivé à Paris le 18 mai 1571 (voir, A.M. RAUGEI, *Gian Vincenzo Pinelli et Claude Dupuy*, op. cit., en particulier, p.21, p.24, p.27, et p.39).

l'Italie, se charge durant la même période de l'édition au-delà des Alpes de nombreux ouvrages, en particulier florentins⁸⁰. Tous deux entretiennent à Lyon des relations constantes avec la famille Rinieri, dédicataire de la nouvelle édition du *Dialogo*⁸¹. Ainsi, bien qu'aucune preuve directe ne puisse corroborer cette hypothèse, il semble que le projet éditorial lyonnais bénéficie de l'appui des membres du cercle de Pinelli désormais installés en France. L'histoire éditoriale du *Della Repubblica de' Vinitiani*, dont la première ébauche de publication (1538) et le dernier projet d'édition réalisé du vivant de l'auteur (1569) sont formulés en Vénétie, suivrait donc une trajectoire circulaire, en prenant son ancrage dans la Lagune.

Malgré la transformation de 1538 à 1569 des conditions historiques et politiques de la péninsule, qui nécessairement altèrent les conditions de réception du livre et attribuent à chaque entreprise éditoriale une signification distincte, l'hypothèse ici développée est que l'édition lyonnaise vise, à travers le rétablissement de la physionomie linguistique du texte, à rétablir la nature particulière du *Della Repubblica de' Vinitiani* en soustrayant l'écrit au processus de vénétianisation auquel sa circulation imprimée l'avait condamné. Que cette opération se réalise grâce à la contribution d'un humaniste vénétien fortement impliqué dans les réseaux des exilés florentins républicains acquiert ici une fonction symbolique particulière dans la mesure où la prise en charge du texte par le correcteur Bruto renverrait à la double inscription de l'écrit de Giannotti dans un horizon florentin et vénétien. Par ailleurs, cet épisode révèle l'attention singulière que l'auteur attribue à l'égard de la transmission des textes. L'histoire éditoriale révèle ici le souci dont témoigne Giannotti en direction d'un principe de transparence dans la diffusion des textes qui dérive de sa formation humaniste et de son travail sur les textes classiques. Ainsi que sa collaboration avec Piero Vettori le rappelle, la transmission des textes repose, pour cet ancien lecteur de latin et de grec, sur un travail philologique destiné à restituer l'authenticité des écrits, mais également sur les formes matérielles qu'empruntent leur circulation, ce qui suppose une collaboration étroite des auteurs ou correcteurs avec le personnel des ateliers typographiques.

* * *

⁸⁰ Sur ce personnage, nous nous permettons de renvoyer à la partie suivante (Partie II Chapitre I, II.2). Parmi les éditions préparées par Corbinelli, rappelons *L'Ethica di Aristotele ridotta in compendio da ser Brunetto Latini* (J. de Tournes, Lyon, 1568), à Paris le *Corbaccio* de Boccace (F. Morello, Paris, 1569) ; *Più consigli et avvertimenti di M. Francesco Guicciardini...in materia di repubblica e di privata...* (F. Morello, Paris, 1576) ; *Dantis Aligerii praecellentis poetae de vulgari eloquentia* (I. Corbon, Paris, 1577), etc. Au sujet de l'amitié de Corbinelli avec Bruto, voir R. CALDERINI DE-MARCHI, *Jacopo Corbinelli et les érudits français, d'après la correspondance inédite Corbinelli-Pinelli (1566-87)*, Ulrico Hoepli, Milan, 1914, en particulier p.36 n.3 qui renvoie à une lettre de Corbinelli adressée en 1566 à Pinelli, où le Florentin s'appuie sur les commentaires de Bruto concernant les *Ritratti delle cose di Francia* de Machiavel.

⁸¹ À ce sujet, voir R. CALDERINI DE-MARCHI, *Jacopo Corbinelli et les érudits français*, op. cit., ad indicem.

L'histoire bousculée des formes éditoriales qui assurent au XVI^e siècle la diffusion du *Della Repubblica de' Vinitiani* souligne combien la multiplicité des supports matériels induit des logiques d'appropriation distinctes de l'ouvrage, au risque d'une distorsion de la nature du texte. C'est ici la cohérence même du projet politique de l'auteur qui semble menacé par les contextes de diffusion et de réception du texte dans la mesure où la circulation imprimée du dialogue, en échappant au contrôle de son auteur, tend à véhiculer une identité auctoriale fragmentée. Le processus de vénitienisation du texte provoqué par l'imprimerie conduit de fait à la construction d'une image instable de l'auteur. À la lumière de ce qui précède, il s'agira en conclusion de formuler deux types d'hypothèse.

La première concerne le caractère inachevé du *Della Repubblica de' Vinitiani* qui se présente comme une œuvre incomplète dans la mesure où le texte annonce la rédaction de deux autres dialogues : l'un consacré à la description des magistratures secondaires de Venise et mettant en scène Girolamo Quirini, l'autre concernant « l'introduction des lois » grâce à la participation de Niccolò Leonico⁸². Dans l'ensemble des éditions examinées ici, chaque copie précise qu'il s'agit du « Primo Dialogo » de Giannotti. Or, aucune information n'existe concernant la rédaction des deux autres textes destinés à former un tryptique sur Venise⁸³. La critique giannottienne a eu tendance à attribuer l'abandon de ce projet d'écriture à la contradiction que représente le portrait de Venise au sein du programme républicain de l'auteur. La rédaction du dernier dialogue en particulier, destiné à mettre en évidence « la forme et la composition de la République » aurait signifié reconnaître la nature profondément oligarchique du fonctionnement institutionnel vénitien et, dès lors, admettre l'impossibilité de son imitation à Florence⁸⁴. En revanche, l'analyse des modalités de diffusion du

⁸² Dans l'introduction, le narrateur annonce trois dialogues : « Laonde io determinai di narrare alcuni non meno dilettevoli che gravi ed accorti ragionamenti, li quali ebbero con Giovanni Borgherini nostro due gentiluomini viniziani, messer Trifone Gabriello e messer Girolamo Quirini, ed uno paduano, messer Niccolò Leonico chiamato [...] E perché nel primo ragionamento fu disputato della amministrazione universale della Repubblica ; nel secondo particolarmente di tutti i magistrati ; nel terzo della forma e composizione di essa Repubblica : noi dal primo prenderemo il principio nostro » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.31-32). Au même titre, Giovanni annonce à la fin du dialogue : « Non passeranno molti giorni ch'io andrò a Vinegia ; dove dal nostro messer Girolamo Quirino intenderò l'azioni dei magistrati privati. Dopo questo, da messer Nicolò Leonico intenderò quanto avete detto. » (*ibid.*, p.150-151).

⁸³ Ainsi que nous l'avons vu, la référence dans l'inventaire de la Bibliothèque de Pinelli (BAM, I 230 inf., f. 40v-41r) au texte de Giannotti précise qu'il s'agit d'un deuxième dialogue sur Venise : « Dieci conclusioni del secondo libro del Giannotti della Rep.ca Vinitiani ». R. STARN (« Introduction », op. cit., p.4) formule l'hypothèse que ce titre renvoie au deuxième volet de cette trilogie, désormais perdu. Or, M. BRAGAGNOLO (« Geografia e politica nel Cinquecento » op. cit.), en démontrant la stricte correspondance entre le *Dialogo* et les notes réalisées par Pinelli (BAM, D 332 inf.), a permis d'écarter cette hypothèse. R. Starn conjecture par ailleurs que la référence à un « deuxième » dialogue renvoie au résumé descriptif de la République de Venise envoyé par Giannotti à Niccolò Capponi en 1527. Cette lecture semble peu convaincante étant donné qu'on s'explique difficilement pourquoi Pinelli se serait servi d'une version incomplète et datée du texte. En revanche, nous pourrions supposer que l'adjectif « secondo » renvoie à l'édition utilisée par Pinelli et qu'il s'agit de la version « riformata » du texte publiée à Lyon en 1569.

⁸⁴ G. Cadoni affirme, par exemple, que la description du système législatif aurait signifié pour Giannotti révéler la nature aristocratique du gouvernement vénitien, réduisant ainsi à néant le projet d'une imitation du système vénitien à Florence (G. CADONI, *L'utopia repubblicana di Donato Giannotti*, op. cit., p.45-47). Au même titre, A. Tafuro, tout en reconnaissant que le texte n'est pas un projet de réforme pour Florence, souligne que l'abandon de la rédaction du troisième dialogue dérive du fait que Giannotti « si rende conto che un discorso ulteriore sulla legislazione aprirebbe un ampio squarcio sulla vocazione elitaria delle politica veneziana e rivelerebbe l'ispirazione marcatamente aristocratica dei provvedimenti introdotti e delle procedure adottate. La conseguenza sarebbe che Giannotti, venendo meno al suo progetto iniziale, sarebbe

premier livre du *Della Repubblica de' Vinitiani* permet la formulation d'une autre hypothèse. C'est en effet à la lumière des problèmes posés par la diffusion du texte imprimé que semble s'expliquer la décision de Giannotti de ne pas publier, et même de ne pas écrire, les dialogues successifs. Un indice de la révision par l'auteur de ce projet initial est contenu dans la lettre inédite, rappelée précédemment, écrite par Giannotti à Marcantonio Michiel le 11 décembre 1542. Cette missive s'ouvre sur cette déclaration :

J'ai reçu, avec votre lettre datée du 14 [novembre] la liste des erreurs que je vous avais demandé.

Et cela n'est pas arrivé trop tard, car je n'ai pas l'intention pour le moment d'imprimer ce travail.

Je veux d'abord venir ici [à Venise], et m'entretenir avec vous de nombreuses choses⁸⁵.

Aucune information ne nous est parvenue concernant ce travail qui occupe Giannotti à la fin de l'année 1542. Cependant, étant donné la collaboration du vénitien Michiel à la rédaction du *Della Repubblica de' Vinitiani* en 1533, il est tentant d'imaginer que les pages rédigées par Giannotti et corrigées par le destinataire correspondent à un nouveau volume consacré à la République de Saint Marc. Néanmoins, une seconde lecture de cet extrait doit ici être prise en compte. Dans la lettre déjà citée du 30 juin 1533, Giannotti avait informé Michiel qu'il avait entrepris une traduction des *Mémorables* de Xénophon dont il lui faisait parvenir un extrait⁸⁶ et, le 12 novembre 1541, il rappelle à nouveau ce projet en cours en signifiant à Piero Vettori qu'il ne confiera pas son travail aux presses d'un imprimeur, étant donnée la publication récente d'une traduction du même ouvrage⁸⁷. La question de savoir si Giannotti renvoie en décembre 1542 à un nouveau dialogue sur Venise ou à une œuvre de traduction, demeure ouverte en l'absence d'autres indices. Ce qu'il importe, toutefois, de souligner ici est que l'auteur ne publiera ni un second portrait de Venise ni la traduction de Xénophon ou de Ptolomée sur lesquels il travaille à la fin de l'année 1541. Le dialogue *Della Repubblica de' Vinitiani* est le seul texte à avoir été mis sous presses du vivant de son auteur.

Cette remarque permet de formuler la seconde hypothèse de cette conclusion. Dès 1540 Giannotti (voir introduction) exprimait sa méfiance à l'égard de l'imprimerie, en soulignant les risques

obbligato ad assumere un tono analitico di tipo critico, per contestare le precedenti affermazioni di Trifone. » (A. TAFURO, *Dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica di Firenze*, op. cit., p. 85-95).

⁸⁵ Voir Annexe 5 : « Con la vostra di XIII ricevei la nota de gl'errori, ch'io vi richiesi, et non è stato tardi, perché non ho animo per hora di stampare quella mia fatica. Voglio prima venir di costà, et conferire con voi molte cose, et spero, che sarà presto. »

⁸⁶ Lettre à Marcantonio Michiel du 30 juin 1533 : « Non sapevo che Xenofonte fussi stato tradotto dal cardinale Niceno, che forse non mi vi saria messo. Non so al presente quello che farò. Ad ogni modo ne havete uno saggio, et utar tuo potentissimum consilio » (*Lettere italiane*, op. cit., p.32).

⁸⁷ Lettre à Piero Vettori du 12 novembre 1541 : « Io havevo tradotto Memorabilia Xenophontis, et disegnavo mandargli fuori. Hora intendo dal cardinale di Santa Croce che un certo m. Adamo, che sta col Vescovo di Verona, gli ha tradotti et diritti al cardinale Farnese, di modo che penso tormi dall'impresa, non obstante il cardinale di S. Croce gli voleva vedere et consigliarmi. Ma penso fare a senno moi et non d'altri, in tal caso, perché saria cosa vana mandare fuori una opera essendocene un'altra che sta bene, secondo che io penso. » (*ibid.*, p.92).

interprétatifs inhérents à une diffusion rapide et incontrôlée du livre. Néanmoins, à la lumière de l'histoire éditoriale du texte, la réticence à voir le dialogue sur Venise mis sous presses ne saurait être simplement imputée aux dangers que représente à cette date la publication (entendue au sens large de rendre public) de textes politiques. De fait, si la transformation du manuscrit en livre engendre une circulation plus rapide et massive du texte, au risque d'assister à des pratiques d'appropriation qui détournent l'écrit de la fonction qui lui est assignée par l'auteur, ce que l'imprimerie provoque au préalable est l'introduction sur le marché livresque d'une forme susceptible d'être corrigée, modifiée, transformée par les acteurs chargés de sa transmission. Contre la thèse d'une « révolution de l'imprimé » qui célébrerait l'introduction de formes discursives fixes, fermées, capables de promouvoir une stabilisation de la tradition d'un texte, il s'agit de reconnaître une certaine continuité entre l'âge du manuscrit et l'âge de l'imprimé dans la pratique de transmission des textes dont Giannotti a pleinement conscience. Le phénomène d'altération des textes, généralement attribué à une circulation manuscrite et à l'intervention des scribes et des glossateurs qui, à travers un processus de sédimentation progressive, entraîneraient une modification des écrits, apparaît pour cette génération d'humanistes d'autant plus diffus au sein du monde de l'imprimerie. Le texte imprimé apparaît de fait comme un objet poreux et fragile, ouvert aux interventions d'une multitude d'acteurs qui participent à l'activité éditoriale. Il est exposé à double titre aux intrusions étrangères : comme un objet ouvert à aux interprétations du lecteur et comme une forme soumise à l'ingérence de ceux qui se chargent de sa mise sous presses. Dès lors, la décision de Giannotti de ne pas publier d'autres textes, ne semble pas simplement devoir être attribuée à la nécessité dans laquelle se trouve le Républicain exilé de confier la circulation de textes politiques à des réseaux clandestins ou secrets, mais semble devoir être plus largement expliquée au regard de la position de l'Humaniste et du souci dont il témoigne à l'égard des principes de transmission des textes.

Conclusion : Écrire « in lingua toscana »

F. Gilbert et J. Pocock ont déjà eu l'occasion de souligner combien le dialogue sur Venise, en plus d'illustrer l'engagement républicain de Giannotti, est idéalement conçu comme un moyen pour l'auteur d'asseoir son autorité dans le monde des lettres¹. Leurs analyses, toutefois, reposent sur une étude de l'influence structurelle du *locus amoenus* qui constitue le cadre du dialogue et de la présence silencieuse de Bembo, sans pour autant interroger les effets de ce choix de fiction sur l'écriture. La lettre à Vettori, écrite le 13 août 1540 au lendemain de la publication du *Della Repubblica de 'Vinitiani*, suggère en revanche de questionner l'influence réelle qu'exerce « l'exemple et la persuasion de mons. Bembo » au moment de la parution du dialogue, et de sonder, du même coup, les conséquences de ce cadre de fiction sur l'écriture des institutions vénitiennes². Érigée en figure tutélaire, à la fois grâce à la mise en scène fictionnelle du dialogue et grâce au rappel de son influence au moment de la parution du texte, le patronage de Bembo, principal promoteur d'un vulgaire littéraire unifié, invite à interroger la décision de Giannotti de confier la description du système institutionnel de Saint Marc à une « langue toscane ». L'histoire du livre sur Venise nous induit, dès lors, à soulever en conclusion de cette analyse, le problème de la prise de position de Giannotti dans la « Question de la Langue », c'est-à-dire dans les débats concernant la définition et la normalisation d'une langue littéraire vulgaire alternative au latin, qui se déploient durant les premières décennies du siècle entre Venise, centre de l'imprimerie, et Florence, berceau d'une tradition littéraire en vulgaire déjà consolidée³.

Contrairement à l'interprétation qu'a proposée la critique, le renvoi à l'autorité de Bembo au moment de la parution du texte en 1540, ne saurait simplement apparaître comme une justification de l'humaniste, soucieux de légitimer le privilège qu'il accorde au vulgaire par rapport au latin, pour deux raisons principales. D'une part, le débat consistant à défendre la pertinence du vulgaire, contre le monopole du latin comme langue savante d'érudition, se profile à cette date comme une controverse révolue. D'autre part, c'est précisément dans le domaine de l'écriture politique et historique que le vulgaire, depuis les premières décennies du XVI^e siècle, s'est imposé auprès des

¹ Voir l'analyse de J.G.A. POCOCCO, « Giannotti e Contarini », in *Il momento machiavelliano*, op. cit., p.491-580 ; ainsi que celle de F. Gilbert qui affirme « ci sono buone ragioni per presumere che lo scopo del trattato di Giannotti su Venezia fosse quello di guadagnare all'autore una posizione di rilievo e reputazione del mondo delle lettere » (F. GILBERT, « La costituzione veneziana nel pensiero politico fiorentino », op. cit., p.146).

² Il s'agit de la lettre à Piero Vettori du 13 août 1540 rappelée en introduction du Chapitre III de cette partie : « Certo io non volevo stampar questa opera per due cagioni: [...] la seconda, perché non me pareva onorevole che la prima cosa che io dessi fuori fusse in lingua toscana [...] l'altra [è stata tolta via] dall'esempio et persuasion di mons. Bembo; tanto ch'io l'ho stampata. » (*Lettere italiane*, p.55).

³ Le rôle de la production livresque dans le processus de codification et standardisation du vulgaire a déjà été maintes fois souligné. En effet, aux côtés de la circulation de traités normatifs, l'imprimerie se présente comme le principal lieu d'une stabilisation linguistique puisqu'elle assure la diffusion, au-delà des frontières régionales, de modèles stabilisés du vernaculaire. Voir en ce sens les travaux d'A. Quondam, de B. Richardson et de P. Trifone, cités précédemment.

Florentins comme un instrument nécessaire afin d'échapper à l'abstraction des traités humanistes du siècle précédent et permettre la construction d'un outil expressif capable de s'adapter aux nouvelles conjonctures. En 1540, le bilinguisme latin/vulgaire semble accepté, de même que l'éventuelle hiérarchisation entre les deux langues apparaît surannée. Reste, cependant, la question centrale de savoir quel modèle vernaculaire adopter, un débat qui continue à diviser les milieux érudits de la péninsule et qui se profile, à partir de la seconde moitié du siècle, comme une dispute non seulement littéraire mais politique. Il s'agit donc d'élucider le sens que Giannotti accorde au choix d'une « langue toscane » qu'il situe sous l'égide de Bembo, fondateur d'un modèle littéraire codifié sur l'exemple du florentin du *Trecento* (à partir des deux des «trois Couronnes», Pétrarque et Boccace) et qui finira par s'imposer parmi les différentes solutions tour à tour proposées au cours du XVI^e siècle.

En conclusion de cette partie, nous voudrions donc esquisser quelques hypothèses quant au renvoi de Giannotti au classicisme vulgaire élaboré par Bembo afin de souligner combien la forme expressive du texte fonctionne comme un indice du statut particulier que l'auteur attribue au *Della Repubblica de' Vinitiani*. Pour cela, nous reviendrons rapidement sur les circonstances de la préparation de l'édition du dialogue à Venise en 1538 dans le but d'indiquer combien l'acte de publication se décline comme une prise de position de l'auteur dans les débats qui se déploient entre Venise et Florence, concernant l'élaboration d'une langue littéraire commune. À la lumière de cette reconstruction, il sera alors possible de postuler que le rappel du modèle bembien sert ici à la fabrique d'une langue politique spécifique, d'une écriture démunicipalisée qui témoigne d'un progressif éloignement de l'enracinement local de la réflexion sur Venise et projette le *Della Repubblica de' Vinitiani* dans un horizon à la fois florentin et vénitien, voire italien.

* * *

Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre I, le manuscrit apographe (BRF, Riccardien 2076) présente de nombreuses interventions de la main de l'auteur insérées durant son séjour à Venise entre 1537-1539 (Annexe 1). Parmi celles-ci, on compte non seulement des remaniements destinés à compléter la description des institutions ou à faciliter la lecture des répliques, mais également des corrections graphiques, phonétiques, morphologiques visant à donner une uniformité linguistique au texte. Si l'édition princeps de 1540 témoigne d'une fidélité à l'égard de ces choix, l'éditeur Antonio Blado, sans doute sous le regard de Giannotti à Rome, va jusqu'à insérer de nouvelles corrections qui s'inscrivent dans la continuité des efforts de l'auteur en direction d'une uniformisation de la langue du texte (Annexe 6). Une étude comparée des deux versions, manuscrite et imprimée, révèle les efforts déployés de concert par l'auteur et l'éditeur en vue d'une homogénéisation de la forme linguistique et graphique. Giannotti trouve ainsi auprès de Blado un éditeur capable de seconder ses choix en

matière de correction linguistique. Il est utile, dans ce cadre, de rappeler que l'imprimeur et ses collaborateurs entreprennent, de façon générale, un véritable travail de révision des textes mis sous presses dans l'atelier de via del Pellegrino, destiné à niveler et à moderniser les écrits. C'est le cas, par exemple, des œuvres machiavéliennes, expurgées dans les éditions de 1531, d'archaïsmes graphiques, de tournures florentines ou de formules latinisantes propres à *l'usus scribendi* de Machiavel⁴. La collaboration de Giannotti et de Blado témoigne, dès lors, de la volonté de conformer le *Della Repubblica de' Vinitiani* à des normes, éditoriales et linguistiques, au moment de la mise sous presse du texte. Or, c'est durant son dernier séjour à Venise entre 1537 et 1539 que l'auteur élabore la forme expressive du *Della Repubblica de' Vinitiani*.

Nous reviendrons, plus loin (Partie II chapitre III), sur les conditions de la permanence du républicain exilé en Vénétie durant ces années. Ce qu'il importe ici de souligner c'est que ce séjour offre à Giannotti l'occasion non seulement de fréquenter le cercle de lettrés réuni autour de Bembo avant son élévation au cardinalat et son départ pour Rome en 1539, mais de participer aux discussions qui se tissent à cette date, entre le cénacle vénitien et les jeunes florentins réfugiés dans la Lagune, et dont l'objet principal demeure la « Question de la langue »⁵. Rappelons que les positions de Bembo avaient suscité à Florence de vives réactions parmi ceux qui, soucieux de défendre le primat de la langue florentine parlée du XIV-XVe siècle, s'étaient érigés contre le principe d'imitation des modèles du *Trecento* comme modèle littéraire. Or, les rencontres à Padoue de la fin des années 1530 marquent le début d'une nouvelle étape au sein de ce débat qui, tout en étant d'origine littéraire, relève

⁴ Concernant les interventions de Blado et de ses collaborateurs sur les textes de Machiavelli au moment des éditions *princeps* à Rome, voir les remarques de G. PROCACCI, *Machiavelli nella cultura europea*, op. cit. (notamment le chapitre 2 intitulé « Il Machiavelli volgare »), et en particulier l'analyse de P. TROVATO, *Con ogni diligenza corretto*, op. cit., qui rend compte du travail de correction dont l'objectif était de se débarrasser des caractéristiques de la langue écrite de Machiavel, construite sur le modèle du florentin du XIVe-XVe siècle. À ce titre, il convient de rappeler la lettre de dédicace des *Discorsi*, adressée par l'éditeur à Giovanni Gaddi le 18 octobre 1531 : en rappelant ici la participation du cercle du doyen des clercs de la Chambre Apostolique à ce travail de révision, Blado semble de fait refuser la responsabilité de ces corrections : « Et di più sendo tal libro uscito di casa sua, et da gli humini suoi mandato in luce, et con gran fatica corretto. Et se per riverenza di quello, si sono ne lo stampare lasciate passare certe poche cose, che forse da troppo scrupolosi professori de la lingua non saranno accettate, non mi pare che ad un tanto huomo se ne debba riveder conto, ne la sua lingua massime, et in quella di cose si minime. Io per me ho voluto in questo esser più tosto assai fedele, che troppo diligente, et creder più a la sua autorità, che al giuditio d'altrui. »

⁵ La fréquentation par Giannotti du cercle de Bembo à cette date, est illustrée par les interventions du futur cardinal destinées à trouver un emploi stable pour l'exilé florentin démuné. L'œuvre de médiation de Bembo se tourne en direction de Ferrare, sans doute dans le but d'obtenir pour Giannotti un poste de précepteur auprès de la cour des Este. En témoigne une lettre du 20 janvier 1538 adressée par le cardinal Gaddi à Bembo qui le remercie de ces interventions : « Io harei a ringratiare V. Sig di questo ufficio tanto grande che con tanta amorevolezza et carità ha per me fatto et ancora del parlare fece per M. Donato Giannotti con la Illustriss. Duchessa, [...] le dico che se la Illustrissima Duchessa piglierà M. Donato se ne satisfarà ogni di più, perché sol o troverà piu qualificato quanto piu ne farà l'esperientia, et persona che riesce meglio che non appare, tutto per troppa modestia et circuspectione, parmi proprio servitore da una tanta Signora, et per questo vedendo far servitio all'uno e l'altro ne ho fatta forse troppa diligentia » (in *Lettere da diversi re e principi e cardinali e altri uomini dotti a Mons. Pietro Bembo scritte*, 1^{ère} ed. réalisée par Sansovino, Venise, 1560, éd. de D. Perocco, A. Forni, Sala Bolognese, 1985, n.85). Il s'agit d'un emploi que Giannotti refuse, ainsi qu'il l'annonce dans une lettre à B. Varchi de février [mars] 1538 : « Sono stato con mons. Bembo et ho ringraziato qua signoria degli officii fatti per me colla signora duchessa ; et sebbene io non ho accettato il partito, mi sono ingegnato di mostrargli l'obligazione mia. » (*Lettere italiane*, p.46-47).

également d'une revendication de la primauté culturelle et intellectuelle de Florence⁶. Parmi les jeunes lettrés réfugiés en Vénétie, il sied de rappeler la présence de Benedetto Varchi avec lequel Giannotti entretient une correspondance quotidienne durant ses absences occasionnelles⁷, et qui, de retour à Florence à partir de 1543, s'efforce de concilier les théories de Bembo et les positions florentinistes de ceux qui affirment la supériorité de la langue vulgaire parlée : un projet qui s'inscrit dans la politique linguistique et culturelle de Côme 1^{er} et qui aboutit à une nouvelle édition posthume des *Prose della volgar lingua* (Torrentino, Florence, 1549)⁸. Les conditions dans lesquelles Giannotti, entouré de Bembo et de jeunes florentins, prépare en Vénétie la publication du *Della Republica de' Vinitiani* invitent, dès lors, à reconnaître l'importance que l'auteur accorde à la correction linguistique au moment de la formulation du projet éditorial. Seule une étude philologique du manuscrit dans son ensemble permettrait, à ce stade, de prouver l'assimilation par Giannotti des normes grammaticales, graphiques et morphologiques promues par Bembo, ainsi que tendent à le suggérer certains phénomènes de correction⁹. Il est néanmoins possible d'affirmer que la production du livre apparaît suspendue à cette date à un travail d'homogénéisation linguistique qui est encouragé par la permanence de Giannotti à Venise¹⁰. C'est, par ailleurs, à la suite de ce séjour que l'auteur, parvenu à Rome, s'attèle à réviser, aux côtés de Luigi del Riccio, les sonnets de Michel-Ange en vue d'une éventuelle publication qui ne verra jamais le jour¹¹. Or, dans ce travail de correction qui vise non seulement à conformer les vers aux canons poétiques mais à polir la langue de son ami Michel-Ange,

⁶ Des conversations sans doute encouragées par une nouvelle édition, augmentée et corrigée, des *Prose della volgar lingua*, publiée à Venise en juillet 1538 auprès de Marcolini.

⁷ Durant les années 1537-1539 les seules lettres de Giannotti conservées sont celles qu'il adresse à Varchi durant les missions qu'il remplit en dehors de la Vénétie pour le compte du cardinal Salviati : sur cet aspect, voir la Partie I Chapitre III, I (*Lettere italiane*, p.44-49).

⁸ Il convient également de rappeler l'oraison funèbre prononcée en l'honneur de Bembo par Varchi à Florence le 27 février 1547 qui se profile comme un premier effort de médiation entre la position de Bembo et celles des florentinistes. Concernant les prises de positions de B. Varchi dans la « Question de la langue », examinées en particulier du point de vue de son travail de réédition à Florence des *Prose della volgar lingua*, il convient de renvoyer aux articles du volume *Benedetto Varchi (1503-1565)*, sous la dir. de V. Bramanti, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 2007 ; ainsi qu'A. SORELLA, « Benedetto Varchi e l'edizione torrentiniana delle Prose », in *Prose della volgar lingua di Pietro Bembo*, Convegno del 4-7 ottobre 2000 a Gargagna del Gara, sous la dir. de S. Morgana, M. Piotti, et M. Prada, Cisalpino, Milan, 2000, p.493-508. Nous laissons ici volontairement de côté la question de l'éventuelle distorsion des thèses de Bembo de la part des Florentins qui, seulement à travers cette "trahison", parviennent à perpétuer cet héritage : voir par exemple, M. POZZI, « Nota introduttiva », in *Trattatisti del Cinquecento*, Tomo 1, Ricciardi, Milan-Naples, 1978, p.51-284.

⁹ Nous nous contenterons ici de remarquer quelques interventions graphiques insérées par Giannotti sur le manuscrit Ricc. 2076, et accentuées par les corrections postérieures de Blado, telle que la réinsertion des digrammes inspirés du grec /ch/, /th/ ou /ph/ ; ainsi que l'utilisation étymologique de la lettre « h », par exemple dans « antic[h]amente ; anc[h]ora ».

¹⁰ Voir à ce titre, G. ANTONELLI et M. RAVESI, « La questione della lingua nel Cinquecento », in *Atlante della letteratura*, vol.I, op. cit., p.739-749, qui démontrent combien la mobilité géographique influence les prises de position des acteurs du débat sur la langue.

¹¹ Les spécialistes de Michel-Ange ont déjà eu l'occasion de souligner la collaboration de Giannotti à la production poétique de l'artiste florentin à Rome (par exemple, E. STEINMANN, *Michelangelo e Luigi del Riccio, con documenti inediti*, Vallecchi, Florence, 1932). De récentes études ont permis, cependant, de mettre en lumière le rôle de correcteur que Giannotti occupe auprès de Michel-Ange : G. COSTA, « Michelangelo e la stampa : la mancata pubblicazione delle 'Rime' », *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia degli Studi di Milano*, vol.LX, f.III, 2007, p.211-244 ; A. CORSARO, « La prima circolazione manoscritta delle Rime di Michelangelo », *Medioevo e Rinascimento, Annuario del Dipartimento di Studi sul Medioevo e il Rinascimento dell'Università di Firenze*, XXV/ns.XXII, 2011, p.269-297 ; A. CORSARO, « L'autorialité del revisore. Intorno a una raccolta di rime di Michelangelo », *Ecdotica*, n.8, 2011, p.58-74.

Giannotti occupe un rôle de véritable censeur qui témoigne de son attention à l'égard du processus de standardisation de la langue – ici poétique, mais plus généralement littéraire.

L'histoire du livre suggère donc de reconnaître l'influence qu'exerce la « Question de la langue » sur la conception du *Della Repubblica de' Vinitiani* en fonction de deux logiques distinctes. D'une part, le travail de rationalisation linguistique du manuscrit révèle l'importance que Giannotti accorde à la qualité expressive du texte qu'il tend à éloigner des formes florentines de la langue vive afin de le conformer aux nouveaux standards linguistiques et éditoriaux. Une étude philologique du texte en ce sens demeure à faire afin de déterminer dans quelles mesures l'auteur conforme la langue du texte aux normes codifiées par Bembo. D'autre part, l'identification des acteurs qui entourent le processus de rédaction et la formulation du projet éditorial permet de mettre en lumière les débats sur la « Question de la langue » qui forment le cadre de la conception du texte. Non seulement les conditions de la préparation de la publication en Vénétie confirment cette hypothèse, mais il faut également rappeler en ce sens les circonstances du début de l'écriture. C'est, en effet, au lendemain de la parution des *Prose* que Giannotti commence à Padoue la rédaction du dialogue, entouré des principaux acteurs de cette controverse, parmi lesquels on rappellera Alessandro de' Pazzi, non seulement auteur d'un commentaire de la réforme de l'alphabet proposée par le Trissin mais inséré comme interlocuteur dans divers dialogues consacrés à ce thème¹², ou encore Niccolò Dolfin, responsable en 1516 d'une nouvelle édition du *Décameron*, destinée à briser la chaîne de transmission du texte afin d'offrir une version restauratrice de la prose *trecentesca* de Boccace¹³.

Ces deux éléments, la rationalisation linguistique et les conditions d'écriture, orientent donc la lecture du *Della Repubblica de' Vinitiani* dans une direction nouvelle, en envisageant l'acte de publication comme une intervention de l'auteur dans la « Question de la langue ». À ce titre, la mise en scène fictionnelle du dialogue se présente bien comme la cristallisation d'une prise de position. Non seulement parce que la présence *in absentia* de Bembo semble servir de caution à la conversation transcrite par le narrateur-spectateur, mais parce que le choix des personnages rappelle par ailleurs les conversations suscitées par les positions de l'humaniste vénitien entre Venise et Florence. Giovanni

¹² Bien qu'il existe peu d'indices concernant les prises de position d'Alessandro de' Pazzi dans les débats sur la langue, son insertion comme personnage dans deux dialogues ayant trait à cette question, suggère, ainsi que l'a souligné P. FLORIANI, *I gentiluomini letterati : il dialogo culturale nel primo Cinquecento*, Liguori, Naples, 1981, de reconnaître sa participation à la « Question de la langue ». Ces deux dialogues sont : *Il Cesano* de Claudio Tolomei (Gabriel Giolito de Ferrari, Venise, 1555) et le *Dialogo della volgar lingua* de Pierio Valeriano (publié posthume, Gio. Battista Ciotti, Venise, 1620). Cet intérêt d'Alessandro de' Pazzi, en particulier à l'égard de la question de la réforme orthographique, est documenté par une lettre adressée depuis Rome en mai 1524 à Francesco Vettori (c'est-à-dire quelques années avant son départ pour Venise en compagnie de Giannotti), dans laquelle le Florentin témoigne de sa curiosité pour la réforme de l'alphabet proposée par le Trissin et exprime ses doutes : « Ho paura che di tragedia non diventi comedia, idest ridicula ». La première édition de cette lettre, contenue in ASF, Carte Strozziene, série I, 136, f.15-16, a été proposée par C. GUASTI, *Inventario delle carte strozziane del R. Archivio di Stato di Firenze*, Cellini, Florence, 1884, vol.I, p.569.

¹³ Cette version, éditée auprès de Gregorio de Gregori à Venise en 1516, est à l'origine d'une longue polémique qui oppose les éditeurs et imprimeurs entre Venise et Florence, concernant la correction du texte de Boccace (sur ce point, voir B. RICHARDSON, *Print Culture in Renaissance Italy*, op. cit.).

Borgherini semble, de fait, avoir largement participé à la diffusion des *Prose della volgar lingua* à Florence¹⁴, et Gabriele Trifone, malgré l'absence de publication de ses œuvres, se présente, sans doute, comme le principal interlocuteur de Bembo dans ce débat, comme en témoignent ses *Annotationi* sur Dante ainsi que les *Regole grammaticali* composées et publiées posthume par son neveu, dont l'intérêt majeur réside justement dans une mise à distance des thèses bembiennes¹⁵. C'est donc au sens fort qu'il convient d'entendre la déclaration préliminaire du narrateur qui inscrit le dialogue durant son séjour en Vénétie où il se « consacre aux bonnes lettres » : une expression qui ne saurait renvoyer au rétablissement des *bonae litterae* de l'Antiquité, mais qui rappelle les discussions de nature littéraire et linguistique qui forment le cadre de la fiction dialogique, située au lendemain de la publication des *Prose*¹⁶. Le décor planté dès les premières pages, encourage ainsi un double niveau de lecture du livre, vecteur d'un message à la fois politique et littéraire.

Le cloisonnement entre l'histoire politique et l'histoire de la littérature, ou de la langue, a sans doute largement contribué à occulter une grille interprétative distincte du *Della Repubblica de' Vinitiani*. Tandis que les paradigmes interprétatifs définis en amont ont engagé les historiens à s'interroger sur la place qu'occupe le modèle vénitien dans la pensée républicaine de l'auteur, le détour par l'histoire du livre esquisse la possibilité d'une lecture alternative du texte. Au terme de notre analyse, nous voudrions donc tresser ensemble les fils de ces approches dans le but de souligner combien le dialogue entre ces disciplines distinctes permet, non pas de mettre en concurrence des lectures disparates, mais de révéler par un jeu de miroir le statut particulier du *Della Repubblica de' Vinitiani*. La question se pose donc pour nous de savoir en quoi est-ce que le choix d'« écrire en langue toscane » sous l'égide de Bembo éclaire l'objectif politique que poursuit le livre : en d'autres termes, est-il possible de ramener cette posture à un choix non seulement linguistique, mais également d'ordre politique ?

* * *

Rappelons d'emblée une évidence : « écrire en toscan » signifie d'abord refuser d'avoir recours au latin, mais également d'employer le florentin. En inscrivant le *Della Repubblica de' Vinitiani* sous

¹⁴ Voir sur ce point, la Partie I Chapitre I, II.2, en particulier la note 37. Ainsi que nous l'avons souligné, les frères Borgherini semblent avoir largement participé, aux côtés de Taddeo Taddei, à la transmission, de Venise à Florence, des *Prose* récemment mises sous presse.

¹⁵ Nous renvoyons sur ce point, au travail de Noémie Castagné qui a su mettre en évidence le rapport d'amitié unissant Bembo et Trifone, de façon originale. Contrairement à l'idée selon laquelle Trifone travaille dans l'ombre de Bembo, ses recherches démontrent non seulement l'autorité dont bénéficie Trifone, mais la distance qu'il prend à l'égard des thèses exposées dans les *Prose*. Son travail repose sur l'analyse des deux principaux textes parvenus jusqu'à nous qui témoignent de ses prises de position : la grammaire rédigée posthume par son neveu (J. GABRIELE, *Regole grammaticali*, Venetia Giovanni Griffio, 1548) et les annotations de Gabriele à l'œuvre de Dante (G. TRIFONE, *Annotationi nel Dante fatte con M. Trifone Gabriele in Bassano*, ed. De L. Pertile, Bologna, 1993). N. CASTAGNÉ, *La costruzione dell'autorità. Il caso di Trifone Gabriele*, mémoire sous la dir. de J.-L. Fournel, ENS LSH, 2005.

¹⁶ « Dico, adunque, che essendo io venuto in Padova, chiamato da Giovanni Borgherini nostro, per dare opera in compagnia sua alle buone lettere. » (*Della Repubblica de' Vinitiani*, p.32).

l'égide de Bembo, Giannotti affiche sa volonté de recourir à une langue littéraire qui s'éloigne des particularismes locaux, et notamment de la langue vive florentine, au profit d'une forme expressive qui se distingue par sa stabilité, son prestige, ainsi que par sa prétention à être une langue littéraire commune.

La prose élégante et soignée de Giannotti apparaît ici volontairement « déflorentinisée ». Malgré la fiction d'oralité qui guide la mise en scène du dialogue, les répliques des deux personnages se caractérisent, au même titre, par une construction syntaxique complexe qui, grâce à la multiplication d'incises et de subordinations, non seulement estompe l'oralité du discours mais lui confère une certaine solennité. Le choix de cette forme d'expression se traduit par le recours à des phénomènes de traduction destinés à rendre compte, en florentin ou en vénitien, des particularités institutionnelles des deux villes¹⁷. C'est ainsi une langue nivelée et purgée de consonances proprement florentines que Giannotti expose dans le *Della Repubblica de' Vinitiani*. Celle-ci s'écarte aussi bien du style vif et spontané de la correspondance de l'auteur, que de la forme d'expression privilégiée dans le traité sur Florence sur lequel nous reviendrons plus loin. Il serait vain, par ailleurs, de sonder l'éventuelle influence de l'exercice quotidien d'écriture que lui imposent de 1527 à 1530 ses fonctions à la chancellerie : les pratiques épistolaires du secrétaire demeurent ici en marge de l'écriture des institutions vénitienes où le désir de donner une qualité littéraire au texte l'emporte sur le souci de concision et de technicité qui façonne l'écriture bureaucratique. L'abandon, sur le plan formel, d'une perspective florentine s'explique, à l'évidence, à la lumière du projet de publication, dans la mesure où le recours au toscan littéraire permet d'un côté d'affirmer la qualité stylistique du livre et, de l'autre, de dessiner l'horizon de circulation de l'objet livresque en l'arrachant à un lectorat strictement florentin. L'hypothèse, cependant, que nous voudrions émettre en conclusion est que l'élaboration stylistique et linguistique du dialogue ne vise pas simplement un objectif littéraire ou éditorial, mais renforce, ou même révèle, l'ambition politique qui guide l'écriture et la publication du *Della Repubblica de' Vinitiani*¹⁸.

Le recours à une langue « déflorentinisée », inscrite dans la continuité du classicisme vulgaire de Bembo, fonctionne ici comme un indice du désir de l'auteur de situer la discussion sur les institutions républicaines au-delà d'une vision municipale. Cette forme de communication se profile comme un moyen d'ancrer la réflexion sur la République de Venise à une échelle qui serait

¹⁷ Voir à ce sujet Partie I, Chapitre II, I.2, note 84, où nous avons rappelé les traductions introduites grâce à des expressions telles que « noi chiamiamo, per usare i termini nostri, come dite voi, noi diciamo, secondo che voi dite ».

¹⁸ Cette hypothèse doit beaucoup à la lecture des interventions de Mario Pozzi concernant la prose de Guicciardini, auquel nous empruntons l'expression d'une langue « déflorentinisée ». Ses recherches sur les textes de l'historien florentin ont en effet démontré comment se réalise un processus de « déflorentinisation » de la langue, depuis la rédaction des *Storie fiorentine* jusqu'à l'écriture de la *Storia d'Italia*, qui va en direction de l'utilisation d'une prose italienne savante. En particulier, M. POZZI, «Machiavelli e Guicciardini : appunti per un capitolo di storia della prosa italiana», in *Lingua e cultura del Cinquecento*, Liviana, Padoue, 1975, p.49-72.

« nationale », avant que d'être florentine ou vénitienne. De fait, si « écrire en langue toscane » signifie échapper à une optique communale, il convient, au même titre, de souligner que ce choix implique de privilégier une perspective italienne, aux dépens d'un horizon européen, pour lequel l'utilisation du latin aurait sans doute été plus appropriée. En plaçant ainsi le texte sous l'égide de la figure tutélaire de Bembo, la prétention de Giannotti de recourir à une langue littéraire italienne – que celle-ci corresponde ou non, dans la pratique, aux subtilités normatives de la théorie bembienne en matière de codifications lexicale, grammaticale ou graphique – reflète l'aspiration de l'auteur à projeter la réflexion républicaine à une échelle nationale. La décision d' « écrire en langue toscane » révèle ainsi combien le texte est idéalement conçu comme un moyen de faire échapper la pensée républicaine à un enjeu local : la question de la République relève désormais d'un défi national puisqu'il en va de la liberté de la péninsule. À l'heure de l'instauration de la *pax hispanica*, la description des institutions vénitiennes ne saurait se limiter au problème de la confrontation ou de l'analogie entre des modèles républicains concurrents, à Venise ou à Florence. Imprimer et faire circuler en langue toscane un livre consacré à la République de Saint-Marc, c'est avant tout diffuser, à l'échelle de la péninsule, la représentation d'une République qui seule, jusqu'ici, a su résister à l'occupation étrangère et à la ruine de la liberté italienne.

PARTIE II : Écrire la République de Florence, ici et ailleurs

Introduction : Entre République et pensée républicaine : où situer l'analyse d'un traité florentin républicain à l'âge du Principat ?

Erigée en modèle de l'État moderne par Burckhardt, la République de Florence demeure, malgré la lecture critique dont a fait l'objet cette vision téléologique de l'histoire, au centre de l'attention des historiens¹. Le rejet d'un principe de continuité historique a cependant contribué à faire voler en éclat le discours historiographique, de sorte qu'aujourd'hui la « République florentine » apparaît comme un objet d'étude fragmenté². Tandis que la philosophie politique continue à questionner la place de la Renaissance florentine au sein d'une généalogie des théories républicaines³, les études historiques se sont engagées sur des voies multiples dont l'un des dénominateurs communs réside dans l'articulation problématique entre le concept de « République » et celui de « pensée républicaine ».

La diversification des études sur la Renaissance à partir des années 1970 s'explique à la lumière de compréhensions distinctes de l'histoire politique qu'il est possible de ramener à des traditions historiographiques nationales spécifiques. Aborder le domaine politique du point de vue de l'histoire des idées ou de celui de l'histoire institutionnelle suppose d'admettre deux acceptions singulières du motif républicain entendu respectivement comme théorie politique (le républicanisme) et comme un système administratif et institutionnel spécifique (le gouvernement républicain). Dans le premier cas, le succès de la notion de « Républicanisme » aux États-Unis, trouve son origine dans la publication en 1970 du *Moment machiavélien* par J. G. A. Pocock qui reprend, dans le sillon des travaux d'Hans Baron sur l'Humanisme civique, l'hypothèse d'une continuité entre le « vivere civile » et la culture politique moderne⁴. Ici le repérage de récurrences structurelles au sein du langage politique a servi à étayer la thèse d'une évolution linéaire du modèle républicain depuis la reprise au XVe siècle de la pensée aristotélicienne jusqu'aux révolutions anglaise et américaine du XVIIe et XVIIIe siècle. Le caractère

¹ Le constat du déclin de la lecture inaugurée par Burckhardt de la Renaissance florentine, a été formulé dès les années 1970, voir notamment W. J. BOUWSMA, « The Renaissance and the Drama of Western History », *The American Historical Review*, vol.84/1, 1979, p.1-15.

² À ce sujet, voir J. M. NAJEMY, « Linguaggi storiografici sulla Firenze rinascimentale », *Rivista storica italiana*, anno XCVII, fascicolo 1, 1985, p.102-159.

³ Parmi les ouvrages les plus récents, S. AUDIER, *Les théories de la République*, Editions La Découverte, Paris, 2004.

⁴ J. G. A. POCOCK, *Il momento machiavelliano. Il pensiero politico fiorentino e la tradizione repubblicana anglosassone*, op. cit.. Concernant le rôle joué par Hans Baron dans le développement de la notion de républicanisme au sein de la réflexion politique anglo-saxonne, nous renvoyons à l'article de L. BAGGIONI, « La repubblica nella storia : la questione dell'umanesimo civile », *Storica*, n.35/36, Viella, Rome, 2006, p.65-91. Pour un exemple de la continuité de ce type d'approche dans l'histoire de la pensée politique, il est possible de consulter les volumes : *Republicanism. A shared European Heritage*, sous la dir. de M. Van Gelderen et Q. Skinner, 2 vol., Cambridge University Press, Cambridge, 2000. Une analyse de l'importance de ce concept au sein de la recherche aux États-Unis, a été proposée par D.T.RODGERS, « Republicanism : the career of a concept », *Journal of American History*, vol.79, 1992, p.11-38. Concernant, de façon générale, l'apport et la spécificité de la tradition américaine au sein des études sur la Renaissance italienne, nous renvoyons à l'introduction générale de la thèse.

idéologique de cette lecture a déjà été mis en évidence, tout comme la nature anachronique de la notion de « Republicanisme » qui, entendue comme conscience civique particulière, conduit à faire l'économie d'une interrogation sur les conditions d'existence de la République à Florence et sur les spécificités de l'exemple florentin⁵. À cela, il convient d'ajouter que cette approche, en s'appuyant sur le constat d'une sorte de succession d'analogies, court le risque de passer sous silence la question des vecteurs concrets de cette transmission, la circulation des hommes et des textes, capables d'assurer cette diffusion et ce déplacement au moment de l'affirmation du Principat en Toscane. Dans le second cas, la persistance en Italie d'une histoire politique institutionnelle, enrichie par les contributions d'historiens étrangers, a permis une meilleure connaissance des formes de gouvernement républicain depuis l'époque des Communes jusqu'à l'affirmation des Médicis en 1530. Cependant, le raccourci qui consiste à réduire l'histoire républicaine florentine aux expériences concrètes de gouvernement républicain dans la cité, a eu pour conséquence une périodisation stricte puisque, dans cette perspective, le XVI^e siècle apparaît essentiellement comme une matrice de l'institutionnalisation du pouvoir absolutiste et comme un moment de transition vers le Principat⁶. Or, si la critique s'est récemment intéressée au caractère composite de l'État florentin dans le but de nuancer l'opposition, en termes institutionnels, entre Principat et République, force est de constater que l'effort qui vise à déceler les phénomènes d'adaptation de l'héritage républicain au moment de la consolidation du régime médicéen, aboutit à une histoire résiduelle de la pensée républicaine se limitant à repérer les traces de son influence dans un contexte devenu étranger⁷. La disparition de la République conduirait ainsi à nier la pertinence d'une analyse de la pensée républicaine durant la seconde moitié du XVI^e siècle : la stabilité provoquée par la domination grand-ducale et par le régime de la *pax hispanica* serait à l'origine du déclin de la pensée de la *libertas* et justifierait, du même coup, l'oubli de la part des historiens de cette « histoire immobile » de la Toscane⁸. C'est donc entre ces deux écueils que s'est

⁵ Voir, par exemple, le volume, *Renaissance Civic Humanism*, sous la dir. de J. Jenkins, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, qui témoigne d'une prise de distance, au sein même de ce courant de la recherche, à l'égard de l'acception du concept de « Republicanisme ». Se reporter en particulier à l'article de J.W. CONNELL, « The Republican Idea », p.14-29.

⁶ Les titres de cette bibliographie sont à ce propos éloquentes : R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla repubblica al principato*, op. cit. ; C. ROTH, *L'ultima repubblica fiorentina*, op.cit. ; J. N. STEPHENS, *The Fall of the Florentine Republic (1512-1530)*, op. cit. ; N. RUBINSTEIN, « Dalla Repubblica al Principato », in *Firenze e la Toscana de' Medici nell'Europa del Cinquecento*, sous la dir. de G. Garfagnini, Olschki, Florence, 1983, vol.I, p.155-176 ; A. ANZILOTTI, *La crisi costituzionale della Repubblica fiorentina*, (1^{ère} ed. Florence, 1912), Multigrafica, Rome, 1969.

⁷ Voir par exemple les travaux d'E. Fasano Guarini qui, en s'intéressant aux formes de représentation et de discours politiques, s'est attachée à voir dans quelle mesure et selon quelles modalités les idéologies propres aux périodes communale et républicaine ont été adaptées au moment de la transformation de la vie politique et culturelle à Florence au cours du XVI^e siècle. En particulier E. FASANO GUARINI, *Repubbliche e principi. Istituzioni e pratiche di potere nella Toscana granducale del '500-'600*, Il Mulino, Bologne, 2010.

⁸ La thèse d'une décadence de l'Italie à la suite de la chute de la République florentine renvoie à la tradition inaugurée au XIX^e siècle par le genevois J. C. L. Simonde de Sismondi (*Histoire des Républiques italiennes du Moyen âge*, 8 vol.H. Gesner, Zurich, 1808-1817). Depuis une vingtaine d'années, l'historiographie italienne tente d'échapper à cette approche, ainsi que le soulignent J. BOUTIER et B. MARIN (« Regards sur l'historiographie récente de l'Italie moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.45/1, 1998, p.7-14) qui font état de cette « 'réhabilitation' sectorielle ». Dans cette perspective, voir par exemple E. COCHRANE, *Florence in the forgotten centuries. A History of Florence and the Florentines in the Age of the Grand Dukes*, University of Chicago Press, Chicago-Londres, 1973 qui proposait déjà une nouvelle chronologie de l'histoire

construite l'histoire de la pensée républicaine florentine, prise en étau entre deux cadres analytiques dont découle une ambiguïté forte : au temps long d'une histoire linéaire d'un républicanisme occidental considéré comme un bloc monolithique indifférencié s'oppose le temps court d'une histoire discontinue des formes plurielles de gouvernement républicain à Florence. Dans les deux cas, le cadre spatio-temporel défini en amont conduit à taire la question du développement, durant le second *Cinquecento*, de la pensée républicaine florentine, alors même que la consolidation du gouvernement princier dans la cité et dans le territoire toscan, impose la redéfinition de cette pensée devenue une écriture de la résistance en exil.

Le renouvellement des études florentines à partir des années 1990 s'est traduit par un effort d'historicisation empruntant deux directions particulières : d'une part une histoire sociale des acteurs, d'autre part une relecture des textes républicains. Si la reconstruction de la biographie de Républicains a permis de s'affranchir d'une spatialisation et d'une périodisation arbitraires en révélant le tissage de réseaux d'exilés florentins à l'échelle péninsulaire, voire européenne, durant la seconde moitié du XVI^e siècle⁹, les parcours singuliers de ces acteurs qui intègrent les cours européennes et celles des Seigneuries italiennes, ont, le plus souvent, entraîné un déplacement de l'analyse. Le risque, en effet, a été celui d'évincer la question de l'engagement républicain au profit d'une histoire de la société de cour, substituant ainsi à la figure du républicain celle du lettré-courtisan ou du ministre du prince¹⁰. En revanche, l'attention des historiens de formation littéraire s'est tournée vers une relecture des textes (qu'il s'agisse de traités, de textes de réforme, de correspondance ou d'actes du gouvernement)¹¹ avec pour objectif de mettre en lumière le rapport dialectique qui existe entre la contextualisation d'une langue républicaine et les pratiques individuelles de cet instrument. L'analyse de l'articulation étroite qui existe entre, d'un côté, des formes et des pratiques du discours politique, et, de l'autre, des moments républicains spécifiques, a révélé l'évolution et la multiplicité des types d'écriture

florentine. J.-C. WAQUET, *Le grand-duché de Toscane sous les derniers Médicis : essai sur le système de finances et la stabilité des institutions dans les anciens États italiens*, Ecole Française de Rome, 1990, écarte la notion de déclin de la Toscane grand-ducale au profit de celle de « stabilité dynamique ». C. Callard, quant à elle, s'est attachée à « expliquer ce qui a présidé à la dévalorisation [de cette période] – la désintégration d'un segment d'histoire – et [à] en expliquer les enjeux politiques, sociaux, intellectuels ». L'expression « histoire immobile » renvoie dans son étude au XVII^e siècle (C. CALLARD, *Le Prince et la République. Histoire, pouvoir et société dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*, op. cit., p.10).

⁹ Voir, de façon générale, les travaux consacrés par P. Simoncelli à l'exil politique florentin, ainsi que les monographies produites ces dernières années sur B. Varchi, J. Nardi ou B. Cavalcanti : à ce sujet nous renvoyons à l'introduction de la Partie I, note 11.

¹⁰ Cela dépend, évidemment, de la carrière poursuivie par les exilés républicains. À ce titre, il est possible de renvoyer aux travaux consacrés à Luigi Alamanni (H. HAUVETTE, *Luigi Alamanni : sa vie et son œuvre. Un exilé florentin à la cour de France au XVI^e siècle*, Hachette, Paris, 1903) ou à Jacopo Corbinelli (sur ce point, voir la bibliographie citée dans Partie I Chapitre II, II.3, note 75). Concernant la grille de lecture qui consiste à envisager l'exil comme un passage vers de nouvelles fonctions, administratives et littéraires, au sein des cours italiennes et européennes, voir plus loin Partie II Chapitre III, Introduction, en particulier note 7.

¹¹ Cette approche est encouragée par la publication de nombreuses sources de l'histoire politique du X^e et XVI^e siècles : on rappellera, à ce titre, l'édition des écrits de chancellerie de Machiavel, voir Partie II Chapitre II, Introduction ; ainsi que l'édition de correspondances diplomatiques, comme par exemple, *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell' Italia spagnola' (1536-1648)*, op. cit.

républicaine, en soulignant combien les contemporains sont contraints, à cause de la rupture provoquée par le début des Guerres d'Italie, de sans cesse réinventer une langue républicaine capable de s'adapter aux nouvelles contraintes pour trouver son efficacité dans l'action¹². Il n'en demeure pas moins, cependant, qu'en reconnaissant la spécificité de la période 1494-1530, la question de la refonte du discours républicain dans un contexte qui ne saurait être ni celui de la République ni celui de Florence, risque de demeurer en marge de l'analyse¹³ ou de tendre vers une histoire de la réception et des pratiques d'appropriation de ces textes¹⁴. La difficulté, sans doute, réside dans une historicisation radicale de la pensée républicaine florentine qui, dans la conscience aussi bien des contemporains que de la critique, demeure ancrée à un socle radicalement urbain. Penser la République c'est d'abord penser la cité. Cet enracinement explique l'embarras que suscite l'analyse d'une pensée républicaine qui ne serait ancrée ni dans le temps de la République ni dans l'enceinte des murs de Florence : une pensée à la fois à contretemps et déterritorialisée.

Qu'il s'agisse de l'envisager comme un concept politique normatif (le Republicanisme), comme un système institutionnel décliné sous des formes plurielles (la/les République/s), ou comme une (et des) langue(s) politique(s) sans cesse renouvelée(s), la pensée républicaine florentine apparaît tributaire de systèmes interprétatifs reposant sur des cadres spatio-temporels délimités. La question de la République de Florence au temps du Principat et de l'exil, dans un contexte ni républicain ni florentin, se présente dans cette perspective comme une aporie. C'est pourtant la question que le traité *Della Repubblica fiorentina*, rédigé par Donato Giannotti en exil à partir de 1531, invite à poser. L'analyse de ce texte, le seul écrit florentin qui, par ailleurs, arbore le terme de « République » dans son titre, invite à emprunter une approche méthodologique distincte.

* * *

Composé de quatre livres, *Della Repubblica fiorentina* se présente comme le lieu d'élaboration d'un projet de réforme durable pour Florence, adressé au cardinal florentin anti-médicéen Niccolò Ridolfi. En se fondant sur deux principes, la lecture des théories classiques concernant le meilleur

¹² Il s'agit d'une approche élaborée en particulier en France, grâce aux recherches de J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini qui, en partant de leur pratique de traduction des textes républicains de la fin du XVe siècle et du début du siècle suivant, ont proposé une nouvelle « philologie politique ». Pour une mise au point de cette approche, se reporter en particulier au chapitre de J.-L. FOURNEL, « Florence (1494-1530) : une république de guerre », in *La République dans tous ses états*, sous la dir. de C. Moatti et M. Riot-Sarcey., Payot, Paris, 2009, p.187-225 et 342-346.

¹³ Une exception dans ce cadre est constituée par les études consacrées à Francesco Guicciardini, en particulier J.-L. FOURNEL et J.-C. ZANCARINI, *La Grammaire de la République : langage de la politique chez Francesco Guicciardini (1483-1540)*, Droz, Cahiers d'Humanisme et Renaissance, Genève, 2009. Dans cette étude, les auteurs ont posé la question de l'éloignement de l'enracinement local de la réflexion guichardinienne qui s'inscrit progressivement dans une dimension européenne.

¹⁴ Nous pensons ici aux études consacrées, par exemple, à la réception du « machiavélisme » en France. À ce sujet, voir par exemple, G. PROCACCI, *Machiavelli nella cultura europea dell'età moderna*, op. cit ; P. CARTA, « I fuorusciti italiani e l'antimachiavellismo francese del '500 », op. cit.

gouvernement (livre 1) et l'analyse critique de l'histoire des Républiques florentines (livre 2), l'auteur propose l'introduction d'un système institutionnel nouveau (livre 3) et d'un dispositif militaire capable d'assurer la défense de la cité (livre 4). La rédaction du traité, initiée au lendemain de la chute de la dernière République à Florence, se poursuit jusqu'à la fin des années 1560 et accompagne ainsi le processus d'affirmation progressive du principat médicéen scandé par la nomination d'Alexandre de Médicis « Duc de la République » en 1532 et la création du grand-duché de Toscane sous l'égide de Côme I^{er} en 1569. Le texte, considéré comme le dernier exemple florentin de réflexion républicaine, demeure sous une forme manuscrite et il faut attendre le XVIII^e siècle pour assister à une publication du traité à Venise (Gio. Gabbriel Hertz, 1721)¹⁵.

Le temps long de la rédaction, ainsi que l'absence de publication, considérée comme une forme de désaveu de l'auteur à l'égard du projet de réforme, ont contribué à envisager le traité comme une illustration du déclin de la pensée républicaine à l'heure de l'affirmation du Principat. Deux clefs interprétatives, définies en amont par l'adoption des cadres analytiques rappelés ci-dessus, ont guidé la lecture du texte. Envisagé, d'une part, dans le cadre d'une généalogie du concept de républicanisme, le *Della Repubblica fiorentina* est apparu comme une œuvre de synthèse et le point d'aboutissement, à la fois conceptuel et idéologique, des traditions républicaines¹⁶. Dans cette perspective, le traité, conçu comme un pivot de la théorie politique moderne, a été présenté comme une tentative de théorisation de la division des pouvoirs, si bien que Giannotti a été dépeint sous les traits d'un précurseur de la doctrine constitutionnaliste¹⁷. D'autre part, la confiance que l'auteur accorde aux institutions comme moyen de résoudre la conflictualité a, au contraire, conduit à souligner le caractère théorique et abstrait de la réforme. La mise en évidence du décalage existant entre l'écriture du projet et la réalité historique a servi à démontrer combien l'idéal républicain relève durant la seconde moitié du XVI^e siècle d'une pensée utopique qui se heurte irrévocablement à un contexte hostile. Le projet velléitaire de réforme se configurerait, dès lors, comme une théorisation dogmatique niant, du même coup, toute

¹⁵ Tout au long de cette partie, nous aurons recours, pour des raisons qui seront explicitées plus loin, à l'édition de G. Silvano du traité, *Repubblica fiorentina. A critical edition and introduction*, Droz, Genève, 1990.

¹⁶ Voir par exemple J.G.A. Pocock, *Il momento machiavelliano*, op. cit., p.491-564, pour qui le traité témoigne de la perpétuation de la tradition aristotélicienne filtrée par le « moment machiavélien » ; ou encore Q. Skinner, *The foundations of modern political thought*, Cambridge University Press, Cambridge, 1978, p.159-163, qui voit dans Giannotti l'héritier d'une tradition républicaine florentine encore plus ancienne dont les origines remontent à l'Humanisme civique de Coluccio Salutati.

¹⁷ G. Silvano (« Introduction », in *Repubblica fiorentina. A critical edition and introduction*, op. cit., p.1-52) a largement contribué au développement de cette lecture anachronique qui consiste à considérer que le traité théorise une République constitutionnelle, bien avant l'apparition d'une approche contractualiste de l'État. Voir la recension proposée par J.-J. Marchand, *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Tome 53/2, Droz, Genève, 1991. Pour un approfondissement de cette lecture dans le domaine des sciences politiques, A. Riklin, « Division of power *avant la lettre* : Donato Giannotti (1534) », *History of Political Thought*, vol.XXIX, n.2, 2008, p.257-272, pour qui le traité propose une théorisation de la séparation des pouvoirs. Les deux thèses, qui consistent à reconnaître Giannotti comme un épigone de la tradition florentine ou comme un précurseur de la pensée constitutionnaliste, s'inscrivent dans une même approche du républicanisme.

action politique concrète¹⁸. L'origine de ces deux lectures divergentes repose sur la reprise d'un même postulat qui conduit soit à projeter le texte dans une théorie politico-juridique à venir¹⁹, soit à l'inscrire dans un passé institutionnel à jamais révolu : le constat d'une inadéquation entre le contenu du texte et les temps de son élaboration et de sa circulation. Dans les deux cas, lire le projet à la lumière de la défaite des théories républicaines à Florence, aboutit à la thèse d'un échec du texte²⁰. C'est, dès lors, la question de l'articulation entre l'expérience et l'écriture républicaines de Giannotti que nous voudrions ici soulever afin de dégager l'étude du *Della Repubblica fiorentina* des paradigmes interprétatifs qui ont façonné sa lecture.

L'enjeu de cette approche réside dans une transformation de l'échelle, spatiale et temporelle, de l'analyse. Tout en reconnaissant que l'horizon du traité demeure la réforme du gouvernement de Florence, il s'agit de souligner que l'histoire du texte, depuis son élaboration jusqu'à sa circulation, s'inscrit dans un espace non florentin délimité par l'itinéraire géographique de Giannotti, assigné d'abord à résidence en Toscane de 1530 à 1536, puis exilé à Venise, à Rome, en France. Ce texte de l'exil repose ainsi sur un paradoxe car si la République florentine constitue la matrice et le but de l'écriture, l'expérience républicaine de Giannotti à Florence ne dure que trois ans durant lesquels il entre au service de la magistrature des *Dieci di Balìa* en tant que premier secrétaire de la chancellerie (1527-1530). C'est dans une « Florence du dehors »²¹ à géométrie variable, s'étendant depuis la Toscane jusqu'aux villes de la péninsule, voire de l'Europe, que se situent la conception, la rédaction et la circulation du traité. Or, l'inscription transitoire de Giannotti dans ces lieux qui se déploient comme autant d'espaces – à la fois géographiques, politiques et sociaux – invite à interroger le rôle performatif de la circulation, de l'auteur et du texte, sur l'écriture républicaine. Envisager le traité

¹⁸ Le caractère utopique du traité a été souligné par l'ensemble de la tradition italienne, depuis R. Von Albertini pour qui « la sua profonda fiducia nel valore e nell'efficacia della costituzione lo induce a sopravvalutare le istituzioni e a sfociare infine nell'utopia », jusqu'à E. Fasano Guarini qui affirme que « l'amara riflessione sul fallimento delle esperienze repubblicane si mescola dapprima alle speranze ancora vive di battaglia, ma finisce poi per assumere il carattere astratto dell'utopia » (R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla repubblica al principato*, op. cit., p.158 ; E. FASANO GUARINI, « Declino e durata delle repubbliche e delle idee repubblicane nell'Italia del '500 », op. cit., p.59). Voir par exemple R. ESPOSITO, « La trattatistica politica », in *Manuale di Letteratura italiana. Storia per generi e problemi*, vol.II, *Dal Cinquecento alla metà del Settecento*, sous la dir. de F. Brioschi et C. Di Girolamo, Bollati Boringhieri, Turin, 1994, p.562 et suiv. ; A. TAFURO, *Donato Giannotti, Dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica di Firenze*, op. cit., p.226-277. C'est toutefois G. Cadoni qui a théorisé cette lecture en montrant combien le repli de Giannotti vers une forme abstraite de constitutionnalisme naît du constat de l'inactualité du projet de réforme qui adopte la forme d'« una vuota esercitazione intellettuale ». Voir G. CADONI, « L'autografo della Repubblica Fiorentina di Donato Giannotti », *La Bibliofilia*, vol.LXXVIII, 1976 ; ID., *L'utopia repubblicana di Donato Giannotti*, op. cit. ; ID., « Ancora sulla "Repubblica fiorentina" di Donato Giannotti: per una cronologia delle varianti d'autore », *Storia e Politica*, vol.XIX, 1980, p.1-27 ; ID., « L'autocritica di Donato Giannotti », in *Crisi della mediazione politica (Machiavelli, Guicciardini, Giannotti)* Jouvance, Rome, 1994, p.237-260.

¹⁹ C'est cette approche particulière du traité qui explique des initiatives telles que *VI Congreso Iberoamericano de Derecho Constitucional : en conmemoración de los 506 años del nacimiento del pensador florentino Donato Giannotti, Santa Fe de Bogotá, 15 al 17 de abril de 1998*, Instituto de Estudios Constitucionales Carlos Restrepo Piedrahita, Universidad Externado de Colombia, Bogotá, 1998.

²⁰ M.-L. PLANÇON, *La riforma della Repubblica fiorentina negli scritti di Donato Giannotti. Il progetto e la riforma*, Mémoire de maîtrise soutenu à l'Université Paris 8 Saint-Denis, sous la dir. de J.-L. FOURNEL, Paris, 1995) a proposé une lecture alternative du traité qui vise à démontrer l'actualité du projet de réforme en étudiant l'articulation de la pensée de Giannotti.

²¹ J'emprunte cette expression à L. ROMIER, *Les origines politiques des guerres de religion*, Perrin, Paris, 1913, vol.I, p.135.

comme une écriture de la République florentine ancrée dans un « ailleurs », c'est-à-dire à la fois hors du temps de la République et hors des murs de la cité, suppose, dès lors, de questionner les transformations de sens que ces configurations spatiales et temporelles engendrent. Ainsi, l'objectif de cette partie sera de démontrer la mobilité du *Della Repubblica fiorentina*, une mobilité qui se veut d'abord géographique mais qui entraîne, du même coup, une constante redéfinition du statut du texte. Par conséquent, l'hypothèse qui guidera notre étude est que l'écriture républicaine en exil se distingue par son instabilité. Au lieu de chercher à circonscrire le traité, il s'agira au contraire d'exhiber son instabilité en révélant les objectifs variés et sans cesse renouvelés que vise cette écriture de la République, à la fois expatriée et déracinée.

* * *

Le premier chapitre sera consacré à la reconstruction de l'histoire du texte grâce à l'analyse des manuscrits du *Della Repubblica fiorentina* et visera deux objectifs complémentaires mais distincts. Il s'agira, d'une part, de mettre en évidence les étapes différenciées de l'écriture afin, non seulement de révéler les échafaudages et la lente sédimentation du texte, mais de démontrer que ces états successifs correspondent à des projets distincts d'écriture. D'autre part, l'attention accordée aux traces matérielles du traité sera l'occasion d'interroger les mécanismes de circulation du projet de réforme et les logiques qui président à son appropriation de la part des lecteurs. La reconstruction du processus d'écriture, ainsi que l'étude de la « publication manuscrite » du texte seront ainsi l'occasion d'étayer la thèse de l'actualité du traité républicain. Ce chapitre, en révélant l'histoire heurtée et discontinue de la rédaction du *Della Repubblica fiorentina*, servira à suggérer le rapport dialectique qui existe entre l'écriture et l'expérience républicaines, une articulation qui repose sur deux acceptions distinctes du terme expérience entendu à la fois comme un savoir acquis par l'usage (avoir l'expérience de) et comme un acte d'éprouver (faire l'expérience de). Les chapitres suivants serviront, par conséquent, à démontrer que si le traité se présente comme une écriture de l'expérience, c'est-à-dire comme le fruit de l'expérience concrète et révolue de Giannotti au service de la République, cette connaissance acquise par la pratique demeure, dans le processus d'écriture, médiatisée et mise à l'épreuve par l'expérience de l'exil.

Il s'agira donc, dans le second chapitre, de reconstruire l'expérience de l'auteur sous la dernière République, en étudiant les fonctions que Giannotti recouvre en qualité de premier secrétaire de la chancellerie des *Dieci di Balìa*. L'objectif sera d'explicitier la nature du savoir républicain que Giannotti acquiert grâce à une pratique quotidienne des institutions et qui, non seulement justifie la légitimité de l'écriture du traité en exil, mais constitue le fondement sur lequel s'érige la proposition de réforme. En envisageant ici le texte comme « une écriture de l'expérience » nous serons, dès lors,

amenés à proposer une lecture alternative du traité : il s'agira, en effet, de démontrer que le *Della Repubblica fiorentina* se présente comme un lieu de mémoire et un commentaire de l'histoire de la République de 1527-1530, destiné à rendre compte d'une expérience collective qui s'est soldée par un échec.

Le dernier chapitre sera consacré à la reconstruction de l'expérience de l'exil de Giannotti dans le but de révéler combien l'inscription de l'auteur dans les réseaux des *fuorusciti* transforme l'écriture du projet de réforme. Nous nous attacherons alors à distinguer deux périodes distinctes de l'exil : la permanence de Giannotti de 1537 à 1539 à Venise, et son entrée au service de la cour cardinalice romaine de Niccolò Ridolfi durant les années 1540. L'année 1539, ainsi que le déplacement de l'auteur de Venise à Rome, seront ainsi envisagés comme un moment rupture qui implique une transformation des pratiques de résistance républicaine, et du même coup, une redéfinition du statut du *Della Repubblica fiorentina*.

CHAPITRE I. « Coglionazzo ch'io sono stato » : La réforme de Florence à l'épreuve de l'écriture manuscrite

Introduction

« Quel imbécile j'ai été de croire et d'écrire cette ânerie »¹. C'est en ces termes amers que Giannotti commente, en marge de l'un des manuscrits, l'écriture du *Della Repubblica fiorentina* qu'il rédige, transforme et corrige en exil, durant plus de quarante ans. L'annotation désabusée de Giannotti révèle, d'une part, le caractère fragmenté et hésitant du processus d'écriture, dont témoigne aujourd'hui la conservation de témoins manuscrits qui attestent du travail continu de révision du texte. Cette observation trahit, d'autre part, une forme de renoncement et de désaveu de Giannotti à l'égard du traité qui demeure, du vivant de son auteur, sous une forme manuscrite. L'interprétation du *Della Repubblica fiorentina*, en s'intéressant aux formes matérielles de son inscription, s'est ainsi construite autour de l'hypothèse d'une faillite du texte, considéré tour à tour par la critique comme un écrit inachevé et comme un projet de réforme désavoué. Le temps long de la rédaction, signe d'une écriture discontinuée et hésitante, ainsi que l'absence de publication, considérée comme une forme de désaveu de l'auteur à l'égard du projet de réforme, ont contribué à ériger le traité en parangon du déclin de la pensée républicaine florentine. Alors que l'analyse des formes manuscrites a conduit à forger l'hypothèse de l'abandon par l'auteur du programme républicain, il s'agira ici de montrer, au contraire, combien le support manuscrit est producteur de sens et induit une compréhension renouvelée du traité.

L'importance croissante accordée à la dimension matérielle des textes s'est traduite, au cours des dernières décennies, par une transformation dans l'étude des manuscrits qui investit à la fois le domaine de l'histoire et de la critique littéraire. Longtemps considéré comme la chasse gardée de disciplines de l'érudition du texte (paléographie, codicologie ou diplomatique), le manuscrit fait l'objet d'une approche inédite qui emprunte deux directions particulières, toutes deux tributaires d'un intérêt renouvelé pour la culture de l'écrit². D'une part, l'analyse des traces manuelles s'inscrit dans une histoire des pratiques de l'écriture qui, en s'intéressant aux processus de création scripturaire, a permis de se dégager d'une archéologie traditionnelle des documents. Celle-ci s'oriente en direction d'une étude des procédures d'élaboration de l'objet manuscrit et suppose d'interroger à nouveaux frais les

¹ BNF, italien 287, f. 22r : « Coglionazzo che io sono stato a credere et scrivere questa minchioneria ».

² On pense évidemment aux travaux de l'anthropologie britannique de la fin des années 1960, et en particulier à J. GOODY (*Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, 1^{ère} ed. Washington, 1986, trad. de C. Maniez, La Dispute, Paris, 2007) mais aussi aux recherches de R. Chartier, concernant la culture écrite d'Ancien Régime (par exemple, R. CHARTIER, *Inscrire et effacer. Culture écrite et littéraire XI-XVIIIe siècle*, Seuil Gallimard, Paris, 2005).

postulats sur lesquels reposait la reconstruction de la genèse des textes, telles que la question de l'auctorialité, de l'originalité, ou de la fixité textuelle³. D'autre part, l'analyse des manuscrits relève d'un renouvellement dans l'histoire des formes de communication où, sans doute sous l'effet des progrès technologiques du XXe siècle, la diversité des modes de production, de transmission et d'appropriation des savoirs a été envisagé dans un rapport de complémentarité, invitant ainsi à repenser l'efficacité de la dissémination manuscrite à la lumière de son interaction avec d'autres formes telles que l'oralité et la publication imprimée⁴. L'histoire de la communication a ainsi permis de rappeler que le support imprimé n'occupe en aucun cas une situation de « monopole médiatique », si bien que les historiens du livre ont été eux-mêmes poussés à investir de nouveaux champs de recherche en acceptant une définition de plus en plus élargie de leur objet d'étude, le livre, non plus seulement imprimé mais également manuscrit⁵. Or, si ces deux directions de recherche s'appliquent à des objets distincts et embrassent des disciplines historiques diverses (allant des écritures pragmatiques médiévales jusqu'aux manuscrits d'auteur des XIX-XXe siècle), elles comportent pour l'étude des manuscrits littéraires à l'époque moderne, une portée heuristique singulière⁶. L'idée selon laquelle l'invention de l'imprimé correspondrait à une révolution culturelle impliquant une transformation des pratiques d'écriture, de diffusion et d'appropriation des textes, ne saurait résister face au nouveau regard porté sur le support manuscrit qui invite à réfléchir à la culture de l'écrit à la Renaissance en termes de continuité, et non de rupture. Même à une époque où on le dit triomphant,

³ L'un des auteurs qui incarne ce développement est le philologue et paléographe A. Petrucci dont les recherches concernant les manuscrits du Moyen-âge se sont, au fur et à mesure, élargies à la question plus générale de l'évolution des pratiques scripturaires. Par exemple A. PETRUCCI, « Il libro manoscritto », in *Letteratura italiana*, sous la dir. d'A. Rosa, vol. II *Produzione e consumo*, Einaudi, Turin, 1983, p.497-524 ; ID., « Copisti e libri manoscritti dopo l'avvento della stampa », in *Scribi e colofoni. Le sottoscrizioni dei copisti dalle origini all'avvento della stampa*, sous la dir. d'E. Condello et G. De Gregorio, Centro italiano di studi sull'altro Medioevo, Spoleto, 1995, p.507-525 ; ID., *La Scrittura: ideologia e rappresentazione*, Einaudi, Turin, 1986. Pour une mise en perspective de l'évolution de ces approches méthodologiques, B. CERQUIGLINI, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Éditions du Seuil, Paris, 1989.

⁴ L'affirmation de cette direction de recherche se situe à la confluence de plusieurs approches historiographiques. Elle s'inscrit d'une part dans l'intérêt renouvelé pour la forme manuscrite de la part de la bibliographie (D.F. MCKENZIE, « Speech, Manuscript, Print », in *New directions in Textual Studies*, sous la dir. de D. Oliphant et R. Bradford, Harry Ransom Humanities Research Center, University of Texas at Austin, 1990, p.86-109 ; ainsi que son travail pionnier, *Oral Culture, Literacy, and Print in Early New Zealand : the treaty of Waitangi*, Victoria University Press, Wellington, 1985). D'autre part, elle doit au développement d'une histoire culturelle des pratiques de lecture qui a permis de mettre l'accent sur les spécificités de l'appropriation de l'objet manuscrit de la part des lecteurs (par exemple le volume *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, sous la dir. de G. Cavallo et R. Chartier, Éditions du Seuil, Paris, 1997). Enfin, elle relève d'une approche sociologique des phénomènes de communication et doit être placée dans la continuité de la sociologie bourdieusienne.

⁵ Sur ce point, J.D. MELLOT, « Qu'est-ce qu'un livre ? Qu'est-ce que l'histoire du livre ? », *Histoires et Civilisations du livre*, vol. II, 2006, p.5-18. Rappelons à ce titre, que l'un des fondateurs de l'histoire du livre, telle qu'elle s'est définie dans les années 1960, s'est lui-même engagé sur la voie d'une histoire de la communication : H.-J. MARTIN, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, en collaboration avec B. Delmas, Albin Michel, Paris, 1996. Par ailleurs, un historien du livre tel que F. BARBIER s'est, au même titre, intéressé à une *Histoire des médias de Diderot à Internet*, avec C. Bertho Lavenir, A. Colin, Paris, 1996.

⁶ Cet effort de redéfinition méthodologique peut être considéré comme une tendance commune à des approches historiques et littéraires tout à fait divergentes. En ce qui concerne les études médiévales, voir par exemple la mise au point proposée par E. ANHEIM et P. CHASTANG, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI^e-XIII^e siècle) », *Médiévales*, n.56, 2009, p.5-10 ; ainsi que P. CHASTANG, « L'Archéologie du texte médiéval », *Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA, Hors-série n.2, 2008, p.2-15. Concernant le renouvellement qui caractérise l'analyse des manuscrits d'auteur du XIX-XXe siècle, il est possible de renvoyer au développement de la critique génétique qui revendique une approche alternative de ces objets longtemps demeurés en marge de la critique littéraire.

le livre imprimé règne dans une société où l'oralité et l'écriture manuscrite sont encore dominantes. Ainsi, contre la tendance qui consiste d'un côté à réduire l'écriture manuelle à un raté de la littérature ou à un synonyme d'anti-diffusion, et de l'autre à envisager les manuscrits comme de simples témoins de la généalogie de l'œuvre avant sa publication, la question de la « culture du manuscrit » à l'âge de l'imprimé engage une redéfinition de cette forme spécifique d'écriture et de transmission. C'est donc à l'aune de ce renouvellement des méthodes et des enjeux de l'analyse du support manuscrit qu'il s'agit de situer l'étude du *Della Repubblica fiorentina*.

Si la question de l'écriture et de la transmission manuscrite a suivi des directions de recherche distinctes, allant de la reconstruction sociale de ses acteurs jusqu'à l'analyse des pratiques de lecture et de collection de ce support particulier, il convient d'admettre que la question des effets qu'engendre cette forme spécifique de production et de diffusion dans le domaine de la littérature politique italienne à la Renaissance n'a pas été soulevée⁷. D'un côté, les études sur l'Italie du XV-XVIe siècle, sans doute sous le poids exercé par le paradigme de la « révolution de l'imprimé », sont longtemps demeurées en marge de ce questionnement, et ce n'est que récemment que de nouvelles directions de recherche ont été esquissées, grâce aux contributions d'une historiographie principalement d'origine anglo-saxonne⁸. De l'autre, l'histoire politique s'est essentiellement intéressée aux pratiques d'écriture de nature non-littéraire qui se développent en Italie à la Renaissance (tels les *avvisi*), de sorte qu'elle a laissé les traités manuscrits dans l'ombre⁹. Pourtant, le recours à ce medium de la part des exilés républicains florentins ne saurait être réduit à une forme d'autocensure ou de renoncement: le cadre analytique rappelé ci-dessus invite, au contraire, à réfléchir en termes nouveaux aux processus d'écriture, de circulation et de réception de ces textes qui échappent au système de l'imprimerie¹⁰. Il

⁷ Il est surprenant de constater que les recherches consacrées aux « Manuscript Studies » ont été principalement développées en Angleterre et concernent en priorité un genre particulier, la poésie. Ce phénomène s'explique sans doute par la parution de *l'Index of English literary manuscripts*, sous le dir. de P. Beal, Mansell, 4 vol., Londres-New-York, 1980-1997, qui a contribué, par exemple, à la fondation d'une collection intitulée *English Manuscript Studies 1100-1700*, distribuée par University Chicago Press. Pour les études consacrées à la figure des copistes qui, à l'instar de l'intérêt suscité par le personnel des ateliers typographiques, se concentrent sur les agents de la communication écrite, voir P. BEAL, *In praise of scribes: manuscripts and their makers in XVIIth century England*, Clarendon Press, Oxford, 1998. Un ouvrage pionnier pour l'étude de la culture manuscrite dans l'Angleterre de l'Ancien Régime est H. LOVE, *Scribal Publication in Seventeenth-Century England*, Clarendon Press, Oxford, 1993. Voir également, A.F. MAROTTI, *Manuscript, Print, and the English Renaissance Lyric*, Cornell University Press, Ithaca N.Y., 1994 ; H. R. WOULDHUYSEN, *Sir Philip Sidney and the Circulation of Manuscripts, 1558-1640*, Clarendon Press, Oxford, 1996 ; A. F. MAROTTI et M. BRISTOL (sous la dir. de), *Print, Manuscript and Performance : the changing relations of the media in early modern England*, Ohio State University, Columbus Ohio, 2000.

⁸ L'on ne peut que constater le retard des recherches consacrées à la culture manuscrite en Italie durant la Renaissance, et ce malgré les nombreuses études ayant trait à des manuscrits ou à des copistes spécifiques. Cette question a été essentiellement traitée par un courant particulier des « Italian Studies » : voir en particulier, B. RICHARDSON, *Manuscript culture in Renaissance Italy*, Cambridge University Press, 2009 ; ainsi que le numéro spécial de la revue *Italian Studies*, « Scribal Culture in Italy 1450-1700 » sous la dir. de F. De Vivo et B. Richardson, vol.66/2, 2009.

⁹ On pense évidemment aux travaux de M. Infelise consacrés à la circulation des nouvelles politiques, mais aussi aux recherches de D. Raines portant sur les archives privées du patriciat vénitien.

¹⁰ À notre connaissance, seuls des ouvrages consacrés au Siècle d'or espagnol ont abordé la question de la forme manuscrite dans le cadre de l'écriture politique. Voir en particulier les travaux de F. BOUZA (*Hétérographies. Formes de l'écrit au Siècle d'or espagnol*, Casa Velazquez, Madrid, 2010), mais aussi H.HERMANT, *Guerres de plumes. Publicité et cultures politiques dans l'Espagne du XVIIe siècle*, Casa Velasquez, 2012. En revanche cette thématique est absente des recherches ayant trait à l'histoire politique de la péninsule italienne, ce qui explique, par exemple, la mise en place du projet « Italian Voices »

s'agira, dès lors, de voir dans quelles mesures le choix du manuscrit ne traduit pas seulement une forme de clandestinité politique propre à une littérature de résistance, mais reflète une transformation des pratiques d'écriture et d'appropriation de ces écrits qui engage, inévitablement, une reconfiguration de la pensée républicaine.

Dans ce chapitre, l'étude des manuscrits du *Della Repubblica fiorentina* sera l'occasion d'interroger en amont le geste de l'écriture et en aval les logiques de la circulation du traité. Alors que la question de la production et celle de la diffusion manuscrite relèvent le plus souvent de disciplines historiques distinctes, renvoyant respectivement à une histoire des pratiques d'écriture et des formes de communication, nous voudrions tisser ensemble ces approches afin de montrer combien toutes deux contribuent à révéler le statut particulier du texte. L'hypothèse développée ici est que le recours à ce support spécifique manifeste un effort de réaménagement de cette pensée politique désormais en exil. Il s'agira ainsi de démontrer que le traité manuscrit illustre un processus de refonte du programme anti-médicéen qui se décline en un lieu de sédimentation progressive d'un savoir républicain, entendu comme garant à la fois d'une expérience et d'un savoir-faire politiques à préserver. Le premier moment de ce chapitre sera donc consacré à l'analyse du processus d'écriture. La reconstruction des étapes d'élaboration du texte sera ici l'occasion de pénétrer dans le laboratoire de l'écrivain afin de voir comment se succèdent et s'entremêlent des projets distincts d'écriture. Dans cette perspective, le choix du support manuscrit, qui autorise une écriture provisoire, ouverte aux corrections, aux retranchements et aux ajouts, apparaîtra comme la condition même d'existence de ce texte d'exil dont la validité dépend de sa capacité à s'adapter aux transformations successives de la conjoncture. Dans le deuxième volet de ce chapitre, nous nous intéresserons à la « publication manuscrite » du traité afin de démontrer combien cette forme particulière de dissémination répond à des exigences spécifiques. Contre la tendance qui consiste à réduire la notion de publicité à la diffusion de l'imprimé, nous chercherons à rendre compte des modalités de circulation et d'appropriation du traité : il s'agira alors de voir dans quelles mesures la forme manuscrite éclaire le statut particulier que le texte recouvre.

I – L'écriture sans fin de Florence

En 1963, P. O. Kristeller a recensé l'existence, dans le fonds Magliabechiano de la Bibliothèque Nationale de Florence, d'une version autographe du *Della Repubblica fiorentina* (BNCF, Magl. XXX 230)¹.

coordonné par B. Richardson à l'université de Leeds, qui s'attache à étudier les formes de communication orale, manuscrite et imprimée, notamment dans une perspective politique (<http://arts.leeds.ac.uk/italianvoices/>).

¹ P. O. KRISTELLER, *Iter Italicum*, op. cit., vol.I, 1963, p.127.

Le manuscrit, muni d'une reliure souple en parchemin datant du XVIII^e siècle, compte 172 feuillets, rédigés et corrigés de la main de Giannotti, organisés en plusieurs cahiers ayant fait l'objet d'un réagencement. L'*explicit* indique « Fu imposto fine alla presente op(e)ra / a dì XIII di gennaio ad hore / VIJ e mezzo 1531 / in villa » (à entendre, selon le calendrier julien, 14 janvier 1532), mais laisse transparaître une inscription précédente « a dì XIII novembre ad hore / VIJ et mezzo 1534 / Bibbiena ». G. Bisaccia et G. Cadoni ont établi qu'il s'agit d'une version transcrite par Giannotti avant 1538, date à laquelle l'auteur procède au réaménagement des cahiers, et ont démontré que les nombreuses corrections de sa main sont datables jusqu'à la fin des années 1560. Leur analyse s'appuie sur une étude comparée de ce document et de deux autres témoins du texte. Le manuscrit Marucelliano C 13, conservé à la Bibliothèque Marucelliana de Florence, est une version apocryphe, transcrite par un copiste après 1538 et corrigée par l'auteur jusqu'à une date indéterminée. Le manuscrit Italien 287, qui se trouve auprès de la Bibliothèque Nationale de France, présente des annotations de Jacopo Corbinelli permettant de situer sa transcription par un copiste en 1567. L'approche codicologique et philologique des trois manuscrits a ainsi permis de distinguer cinq étapes d'écriture du traité : la première antérieure au 14 janvier 1532 ; la seconde réalisée avant novembre 1534 ; la troisième en 1538 qui correspond à une inversion des livres I et II, à la rédaction de la lettre de dédicace adressée au cardinal Ridolfi et à l'insertion du chapitre II.1 ; une longue phase de corrections qui s'étend de 1538 à 1567 ; et enfin une dernière étape de révision à partir de 1567² (une liste des manuscrits du traité est présentée in Annexe 7).

La découverte du manuscrit autographe a ainsi été à l'origine de deux types de débat complémentaires. D'une part, l'examen des variantes a été mis au service d'une reconstruction interne de la genèse du texte ; d'autre part, le souci de fixer le traité dans une forme stable et achevée a donné lieu en 1990 à une nouvelle édition fondée sur la version autographe considérée comme l'expression de la dernière volonté de l'écrivain³. Dans le contexte italien des années 1970 dominé par la tradition philologique de la *variantistica*, l'étude du manuscrit autographe s'est donc construite autour d'une

² Tous deux ont entretenu un véritable débat autour de la genèse du texte : G. BISACCIA, « L'autografo della *Repubblica fiorentina* di Donato Giannotti », *La Bibliofilia*, anno LXXVIII, 1976, p.189-225, et « Spigolature in margine a due autografi giannottiani inediti », *La Bibliofilia*, anno LXXIX, 1977, p.1-15 ; G. CADONI, « Intorno all'autografo della *Repubblica Fiorentina* di Donato Giannotti », in *L'utopia repubblicana di Donato Giannotti*, op. cit., p.150-175, « Ancora sulla *Repubblica fiorentina* di Donato Giannotti: per una cronologia delle varianti d'autore », *Storia e Politica*, vol.XIX, 1980, p.1-27, et « L'autocritica di Donato Giannotti » in *Crisi della mediazione politica e conflitti sociali*, op. cit., p.237-260.

³ Il s'agit de l'édition de G. Silvano, *Repubblica fiorentina. A critical edition and introduction*, Droz, Genève, 1990, p.69-256. Voir les affirmations de G. Silvano en introduction : « My objective is to provide a new text of Giannotti's *Repubblica Fiorentina* based on the author's latest revision, as it appears in the autograph F (BNCF, Magl. XXX 230) » (G. SILVANO, « Introduction », op. cit., p.67). C'est à cette édition que nous aurons recours. Ici l'introduction de notes diachroniques et synchroniques permet de saisir respectivement les variantes d'auteur (et donc la genèse du texte) et les variantes de tradition (c'est-à-dire les différentes formes que le texte emprunte lors de sa circulation manuscrite). Il convient cependant de souligner que l'appareil de notes, parsemé d'abréviations souvent inintelligibles, présente certaines lacunes (déjà signalées par G. CADONI, « Autocritica di Donato Giannotti », op. cit., p.237 note 2), ce qui nous a contraint à consulter directement les différents manuscrits.

enquête généalogique, dont l'objectif a été de reconstruire la chronologie de la rédaction et la lente stratification du texte en fonction d'un horizon fixe représenté par le ms. BNCF, Magl. XXX 230, envisagé par la critique comme la version définitive et autorisée de l'écrit⁴. Or, il convient de reconnaître que l'absence d'une forme finale et authentique du traité promue par l'auteur, suggérerait de déplacer la question de la genèse vers celle de l'écriture, en acceptant du même coup le caractère variable et fluctuant du texte. L'étude des manuscrits, au lieu de servir à une enquête rétrospective s'orientant vers un point aveugle, invite ici à se saisir du mouvement même de l'écriture à travers une archéologie textuelle capable de révéler comment surgissent et s'évanouissent, au cours du processus de rédaction, des textes successivement possibles⁵. Dès lors, la mise en évidence des étapes de l'écriture visera, non pas à divulguer les échafaudages du texte, mais à démontrer que ses états successifs correspondent à des projets différenciés et sans cesse renouvelés d'écriture, adressés à des destinataires distincts et poursuivant des objectifs disparates. Par ce biais, le manuscrit autographe apparaîtra comme un laboratoire d'écriture, le lieu où s'enchevêtrent des pratiques scripturaires différenciées qui demeurent, à l'instar d'un palimpseste, visibles par transparence. Il sera alors possible de démontrer que la forme manuscrite, par définition provisionnelle et inachevée, inscrit l'écriture dans un processus de création sans fin et garantit la validité du traité qui se présente avant tout comme une écriture en mouvement capable de répondre, coup par coup, à la nécessité des temps et à un champ des possibles en perpétuelle mutation.

⁴ La *variantistica* (ou « critique des variantes »), apparue durant la première moitié du XXe siècle et théorisée par Gianfranco Contini, a permis de mettre la philologie au service d'une lecture interprétative des textes : elle s'est présentée comme une proposition alternative à l'esthétique idéaliste de Benedetto Croce alors dominante au sein de la critique littéraire italienne (voir la critique de B. CROCE, « Illusioni sulla genesi delle opere d'arte documentata dagli scartafacci degli scrittori », *Quaderni della critica*, n.9, 1947, et la réponse de G. CONTINI, « La critica degli scartafacci », in *La critica degli scartafacci e altre pagine sparse*, Scuola Normale Superiore, Pise, 1992). Au lieu d'être réduite à une technique d'établissement des textes (l'ecdotique), l'étude des variantes vise à restituer l'histoire de leurs genèses. Cette approche des variantes d'auteur, qui comporte de nombreuses conséquences pour la science éditoriale, a été par la suite systématisée sous le nom de « filologia d'autore » par D. ISELLA (*Le carte mescolate. Esperienze di filologia d'autore*, Liviana, Padoue, 1987). Concernant l'histoire de la philologie italienne, V. BRANCA et J. STAROBINSKI, *La filologia e la critica letteraria*, Rizzoli, Milan, 1977 ; C. PERRUS, « Gianfranco Contini et l'approche de l'œuvre in fieri » in *Les textes. Genèse, variantes, éditions*, sous la dir. de D. Budor et C. Perrus, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 2000, p.13-27 ; P. ITALIA et G. RABONI, *Che cos'è la filologia d'autore*, Carocci, Rome, 2010. Concernant l'approche philologique et son rapport avec l'étude de la pensée politique, voir le numéro de *Laboratoire italien*, « Philologie et politique », sous la dir. de C. Del Vento et J.-L. Fournel, n.7, 2007.

⁵ Cette approche s'inspire de la « critique génétique » qui s'intéresse aux mécanismes scripturaux à partir des brouillons manuscrits des XIX-XXe siècle dans le but de rendre compte de la dimension temporelle du devenir-texte. Archéologie du mouvement, la critique génétique s'est fixée comme objectif de comprendre une œuvre par son histoire, et non plus par son seul aboutissement. L'analyse proposée dans ces pages ne saurait pourtant reprendre les présupposés méthodologiques d'une telle approche. De fait, la légitimité de la critique génétique réside dans le caractère particulier des objets qu'elle étudie : les manuscrits de travail des écrivains modernes qui ne sauraient être confondus avec les manuscrits, autographe ou de transmission, de la Renaissance dont le statut ne s'apparente en aucun cas au brouillon. Pour une présentation de cette approche, voir les interventions de L. Hay en ligne sur le site de l'ITEM (Institut des textes et manuscrits modernes, <http://www.item.ens.fr/>), ainsi que la mise au point proposée par J.-M. De BIASI, *La génétique des textes*, CNRS Editions, Paris, 2011. Pour une tentative d'application de ces principes aux manuscrits de la Renaissance, *Les voies de l'invention au XVIe et XVIIe siècles. Études génétiques. Paragraphe*, n.9, sous la dir. de B. Beugnot et R. Melançon, Département d'études françaises de l'Université de Montréal, 1993.

En privilégiant une approche discontinue du processus de rédaction, l'articulation de ce chapitre répondra à un principe de juxtaposition. Nous nous efforcerons de reconstruire successivement les projets d'écriture qui, par un jeu d'assemblage, forment le corps du traité tel qu'il se présente dans le manuscrit autographe, en réservant pour la conclusion l'analyse des conséquences de ce déplacement de perspective pour l'interprétation du *Della Repubblica fiorentina*. La restitution de ces écritures différenciées reposera à la fois sur une lecture interne du traité et sur une étude de l'agencement matériel de l'objet manuscrit dans la mesure où la nature même de ce document suggère d'adopter des approches distinctes. En effet, si les témoins du texte renseignent sur les opérations de réécriture réalisées après 1538, l'hypothèse de rédactions préalables ne s'appuie que sur l'*explicit* du manuscrit qui invite à admettre l'existence de deux versions anticipées, respectivement achevées en janvier 1532 et novembre 1534, dont il ne demeure aucune preuve écrite. Il s'agira donc, dans un premier temps, de faire de l'absence de source la matière première de l'analyse, en exhumant les traces de ces versions disparues à partir d'indices épars dans la correspondance de Giannotti ainsi que d'une lecture interne du traité qui conserve les signes d'écritures anticipées du texte⁶. Nous nous intéresserons, dans un second temps, au réaménagement du traité opéré en 1538 qui est documenté par le ms. BNCF, Magl. XXX 230, afin d'interroger les effets de sens induits par l'introduction de la lettre de dédicace et l'inversion des livres. Le reste du chapitre s'appuiera sur une étude comparée des témoins manuscrits du texte et sur l'analyse des variantes auctoriales qui ont permis de distinguer au sein du livre autographe la superposition de deux nouveaux programmes d'écriture, élaborés respectivement de 1538 à 1567, et à la veille de la mort de l'auteur. À ce titre, nous proposons en annexe (Annexe 8) un tableau récapitulatif des variantes qui a servi à photographier les formes distinctes qu'emprunte le traité aux différents stades de sa réécriture⁷.

I.1 Histoire de textes perdus

La consultation du manuscrit autographe présente, pour l'établissement de la chronologie de rédaction du traité, une ambiguïté révélatrice puisque l'*explicit* qui situait le terme de l'écriture le 14 novembre 1534 a été effacé par Giannotti au profit d'une nouvelle inscription sous la date du 14 janvier

⁶ On pense ici à R. CHARTIER, *Cardenio entre Cervantès et Shakespeare. Histoire d'une pièce perdue*, Gallimard, Paris, 2011, qui fait de l'absence et du vide la matière première de l'analyse de la pièce *Cardenio* dont il ne demeure aucune trace écrite.

⁷ Pour une présentation des choix méthodologiques qui ont guidé l'élaboration de ce tableau, voir Annexe 8. Une étude similaire, fondée sur les mêmes documents, a été proposée par G. CADONI, « Ancora sulla Repubblica fiorentina », op. cit. Il s'agit cependant d'une étude partielle réalisée en fonction d'un critère arbitraire puisque l'auteur entend « concentr[are] l'attenzione sugli interventi più significativi per quanto concerne l'interpretazione del pensiero » : il nous a donc semblé nécessaire de reprendre ici cette analyse, et d'en proposer un tableau récapitulatif.

1532⁸. Alors que le manuscrit présente le texte sous la forme qu'il adopte à la suite de son remaniement en 1538, ces indications invitent à postuler l'existence de deux versions antérieures ayant été incorporées dans le traité tel que nous le connaissons, mais dont il ne demeure aucune trace matérielle.

L'hypothèse d'une rédaction achevée dès janvier 1532, peut être étayée par les épîtres latines de Giannotti. Dans la missive qu'il adresse au pape Clément VII en janvier 1531, peu de temps après sa condamnation à l'exil et son arrivée au domaine familial *Le Poggiora* situé à Comeana, l'auteur affirme « achev[er] certains travaux dont je me délecte à présent pour élever l'œuvre qui, qu'elle que soit ma vie, me survivra, de sorte que chacun saura que je vécus grâce à tes bénéfiques »⁹. S'il convient de lire ici un renvoi à la composition, interrompue quelques mois plus tard, de la comédie *Il vecchio amoroso*, écrite en vue de l'arrivée à Florence d'Alexandre de Médicis, cette déclaration annonce par ailleurs la rédaction d'un texte adressé au pape médicéen¹⁰. C'est, cependant, uniquement durant la première moitié de 1534 que Giannotti fait parvenir l'écrit à Rome puisque le 22 mai il se félicite auprès de Lorenzo Strozzi du « succès qu'a obtenu le livre que j'ai envoyé à Notre Seigneur »¹¹. Fort de l'idée qu'il obtiendra un allègement de sa peine, il écrit à Clément VII le 19 juin:

Il faudrait, souverain Pontife, faire un plus long discours que celui que sont censées écouter tes oreilles divines et très occupées, si je voulais te remercier du fait que mon infime présent (de quelque nature qu'il fût), tu l'as probablement si bien accueilli que l'on a pu sans aucun doute comprendre qu'il t'avait fait plaisir. Car tu auras assurément promis, ainsi que je te demandais de me l'octroyer, mon retour à la campagne et, sans doute, auras-tu ordonné d'exécuter cette affaire.¹²

⁸ BNCF, Magl. XXX 230, f. 172r : « Fu imposto fine alla presente op(era) / a dì XIIIJ novembre ad hore / VIJ et mezzo 1534, Bibbiena » est effacé au profit de « a dì XIIIJ di gennaio ad hore / VIJ e mezzo 1531 / in villa ».

⁹ Lettre à Clément VII du début du mois de janvier 1531: « Quod vero autem, ut nunc quidem est, ad rem pertinet, postquam tu ita voluisti, vivam, atque ita vivam ut tanto tuo beneficio me nunquam sis indignum iudicaturus ; perficiamque ut huius oicii quo nunc fruor aliquod extet opus, quo, quaecumque mihi supererit vita, eam me beneficio tuo vixisse omnes intelligant. » (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.65).

¹⁰ Après avoir composé les deux premiers actes, Giannotti délaisse l'écriture de la comédie à cause de l'arrivée différée d'Alexandre de Médicis qui, habilité à occuper toutes les charges publiques et élu membre de la *balìa* en février, ne parvient à Florence que le 5 juillet au moment de son investiture en qualité de Duc de la République (voir la correspondance avec Niccolò Ardinghelli en février-mars 1531, *Donato Giannotti and his epistolae*, p.85 et p.94). *Il Vecchio amoroso* semble achevé en janvier 1536 (lettre à Lorenzo Strozzi du 18 janvier 1536, *Lettere italiane*, p.40) mais demeure « occult[o] » au moins jusqu'à la fin de l'année 1544, comme le souligne Giannotti qui semble alors vouloir organiser sa représentation en l'honneur du cardinal Niccolò Ridolfi (lettre à Lorenzo Ridolfi de Vicence du 9 décembre 1544, *ibid.*, p.116). Il est intéressant de constater que la comédie, à l'instar du traité sur Florence, après avoir été initialement projetée pour célébrer la famille des Médicis, est finalement adressée au cardinal anti-medicéen.

¹¹ Lettre à Lorenzo Strozzi du 22 mai 1534 : « Io vi scrivo la presente perché, avendo assai buone nuove da mio fratello circa 'l successo del libro che io mandai a Nostro Signore, mi è parso a proposito che lo sappiate, acciò che se costì mi potete giovare in cosa alcuna, non vi sia niente incognito. Io ho commesso a ser Baccio [Valori ?] che vi legga le lettere del mio fratello, per le quali voi vedrete quello che io posso sperare » (*Lettere italiane*, p.38).

¹² « Si vellem tibi gratias agere, summe Pontifex, quod munusculum illud meum, quaecumque fuit, ita exceperis ut gratum tibi exitisse cerni potuerit, quod reditum in agrum, id quod postulabam te mihi consecuturum, sis pollicitus, quodque iis mandaris quibus Florentiae id muneris est impositum, ut negocium hoc conficiant, longior esset instituenda oratio quam quae sit a divinis tuis atque occupatissimis auribus audienda. » (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.110).

Le temps long qui sépare l'annonce de l'écriture (janvier 1531) de l'envoi du texte (avant mai 1534), s'explique, ainsi que le souligne l'auteur, à la lumière de la transformation de son statut d'exilé. Ce sont les conditions intolérables de son assignation à résidence à Bibbiena, à la suite du renforcement de la peine en novembre 1533, qui dictent à Giannotti l'envoi de ce texte désormais perdu, car il s'agit d'obtenir le droit de résider sur ses terres à Comeana, et d'échapper à sa relégation dans la vallée lointaine du Casentino où il « ne peu[t] subvenir à cette dépense, et, résidant à contrecœur, [il] ne fai[t] pas fructifier ses études, si bien qu'[il] perd tout ce temps »¹³. Si ces informations attestent de la formulation, dès 1531, d'un projet d'écriture adressé à Clément VII, il est possible d'inférer que cet « infime présent » constitue une forme préliminaire du traité *Della Repubblica fiorentina*. Cette hypothèse s'appuie sur la consultation d'un autre écrit qui s'inscrit, au même titre, dans les stratégies que le républicain déploie, dès la capitulation de la cité en août 1530, en direction de Rome afin d'obtenir la clémence des nouveaux seigneurs.

Le *Discorso sopra il fermare il governo di Firenze al Magnifico Gonfaloniere di Giustizia Niccolò Capponi* est le seul texte envoyé à Clément VII aujourd'hui conservé¹⁴. Présenté comme un projet de réforme rédigé sous la dernière République à la demande du gonfalonier Niccolò Capponi, il est accompagné d'une lettre d'introduction adressée à Zanobi Bartolini (1485-1533) qui, après avoir participé à la défense de Florence durant le siège, avait été désigné, sous les conseils de Giannotti, responsable de la ratification de la capitulation de la cité, avant d'être nommé par le nouveau gouvernement ambassadeur à Rome¹⁵. Parvenu entre les mains de Clément VII dès le 12 novembre 1530¹⁶, le *Discorso* vise, ainsi que le rappelle Giannotti, à « témoigner que je conserve une âme toujours

¹³ Alors que Giannotti avait été condamné le 17 décembre 1530 à une assignation à résidence entre 6 et 20 milles de la cité (entre 10 et 30 km) qui lui permettait de résider sur ses terres à Comeana, une fraction de la commune de Carmignano située à 15 km environ de Florence, le ban promulgué le 17 novembre 1533 le contraignit à une résidence fixe à Bibbiena dans la province d'Arezzo, situé à environ 50 km de Florence (ASF, Otto di Guardia e Balìa, 218, f. 73v). Il y demeure au moins jusqu'en décembre 1535 (lettre du 6 décembre 1535 de Girolamo Negri à Marcantonio Michiel, in *Lettere di principi, le quali ò si scriuono da principi, ò à principi, ò ragionan di principi*, sous la dir. de G. Ruscelli, Giordano Ziletti, Venise, 1562-75, vol.III, p.36). À partir du 18 janvier 1536, il est de nouveau à Comeana comme en témoigne une lettre à Piero Vettori (*Lettere italiane*, p.39-40). Concernant cette propriété des Giannotti (aujourd'hui *La Poggiolla*), R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.59-96, et R. STARN, « Introduction » op. cit., p.28. Les difficultés que Giannotti rencontre à Bibbiena sont décrites dans les lettres qu'il adresse à Lorenzo Strozzi et Lorenzo Benivieni le 11 et 26 janvier et le 22 mai 1534 (*Lettere italiane*, p.36-39).

¹⁴ Le *Discorso* paraît pour la première fois in *Delizie degli Eruditi Toscani*, Cambiagi, Florence, 1786, vol.XXIII, p.143-165. Nous avons recours à l'édition de F. Diaz, *Opere politiche*, vol.I, p.153-166. Une liste des manuscrits est proposée par G. CADONI, *L'utopia repubblicana*, op. cit., p.64-65, n.35.

¹⁵ Fervent défenseur du gouvernement républicain, Zanobi Bartolini Salimbeni est l'un des principaux responsables de la défense de la cité lors du siège de 1529-30, avant de se déclarer, durant les derniers mois, favorable à la capitulation. C'est sous les conseils de Giannotti qu'il est nommé responsable de la signature des accords de reddition (J. NARDI, *Istorie*, op. cit., vol.II, livre 9, p.222: « fu ricordato al gonfaloniere da Donato Giannotti primo segretario del magistrato de' dieci, che si dovesse far venir detto Zanobi al palagio [...] e adoperarlo come instrumento atto a quietare questi romori »). Sur ce personnage, voir l'article de R. CANTAGALLI, *DBI*, vol.6, 1964.

¹⁶ ASF, carte strozziane, serie II, 149, f. 140v : « 12 novembre 1530. El Papa ha havuto tutte le scritte havete mandate [...] del Giannotti ». Ce registre contient un répertoire des protocoles des lettres envoyées d'octobre 1530 à janvier 1531, par la chancellerie pontificale au nom du secrétaire Pier Paolo Marzi, à la chancellerie florentine sous la direction de son frère Angelo Marzi (« Sustanzie di lettere ricevute da messer Pietro Polo Marzi nel tempo si ritornò in Firenze »). Sur ce document, qui permet de rendre compte des directives adressées par Rome au nouveau gouvernement de Florence, V. ARRIGHI et F.

égale » et se profile comme un écrit de disculpation destiné à blanchir l'ancien secrétaire en illustrant sa fonction de conseiller politique recouverte sous le dernier gouvernement, ainsi que la constance de son engagement en faveur d'une solution constitutionnelle modérée, favorable aux intentions des partisans médicéens¹⁷. Or, il convient de remarquer que l'incipit du *Discorso* – rédigé, selon la fiction de l'écriture, dès 1529, mais sans doute repris au moment de son envoi à Rome – est intégralement cité dans l'actuel chapitre II.2 du traité qui, avant l'inversion des deux premiers livres, constituait probablement le chapitre introductif de l'œuvre¹⁸.

Incipit du Discorso sopra il fermare il governo di Firenze
in *Opere politiche*, op. cit. vol.I, p.157.

Manifestissima cosa è, che tutti quelli governi che hanno i loro cittadini partigiani e affezionati, sono quelli che durano, e non patiscono alterazione: e questo è in tanto vero, che ancora li governi corrotti si sforzano quanto possono di guadagnarsi gli uomini e farseli amici. Ma perchè gli uomini vivono contenti e quieti, quando ottengono o veggono via e modo a poter conseguire i desiderii loro; però quella repubblica si debbe giudicare rettamente ordinata, nella quale ciascuna qualità di cittadini ha facultà di ottenere i desiderii suoi.

Incipit du chapitre II.2 du Della Repubblica fiorentina
in BNCF, Magl. XXX 230, f.35v.-36r. ; *Repubblica fiorentina*, p. 105-6.

Manifestissima cosa è, che tutti quelli governi e stati hanno diuturnità e lunga vita, che sono amati e tenuti cari da' suoi cittadini, di qualunque sorte essi si sieno. Ed è questo in tanto vero, che eziandio li stati violenti e tirannici s'ingegnano, quanto possono, guadagnarsi gli animi de' subietti loro, e farseli benivoli ed amici ; giudicando non poter vivere sicuri e mantenere li stati senza la benivolenza loro. [...] Ma è da notare che i cittadini sono affezionati a quel governo nel quale ottengono, pare loro ottenere, i desiderii loro.

Figure n.9 : Tableau comparatif de l'incipit du *Discorso sopra il fermare il governo di Firenze* et du chapitre II.2 du *Della Repubblica fiorentina*

Cette similitude invite à admettre l'hypothèse d'une rédaction anticipée de ce passage du *Della Repubblica fiorentina*, réalisée à la lumière du *Discorso* durant les premiers mois d'exil de l'auteur. Le réseau de correspondances, par ailleurs, conseille de lier les deux textes autour d'un même destinataire, ce qui permet de reconnaître dans cet extrait le préambule du livre adressé à Clément VII. S'il demeure impossible de postuler la nature particulière de cet écrit, force est de constater que le chapitre II.2 introduit, dans l'organisation actuelle du traité, l'examen des dysfonctionnements des Républiques florentines de 1494-1512 et de 1527-30. Il est, dès lors, légitime de supposer que le texte envoyé à Rome présentait une analyse des erreurs ayant provoqué la ruine des gouvernements républicains à Florence, imputée par l'auteur aussi bien aux défauts structurels des anciennes

KLEIN, « Aspetti della cancelleria fiorentina tra 400 e 500 », in *Istituzioni e società in Toscana dell'età moderna*, Atti delle giornate di studio dedicate a Giuseppe Pansini, Firenze, 4-5 dicembre 1992, sous la dir. de C. Lamioni, Ministero Beni e Attività culturali, Rome, 1994, vol.I, p.148-164, en particulier p.159.

¹⁷ Dans la lettre à Clément VII de janvier 1531 citée précédemment : « Quod si tibi fortasse impudentior videor quod nimium audeam da te polliceri, patere per Deos immortales aequo animo me mihi quasi fucum facere atque imponere » (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.64).

¹⁸ La critique, en épousant sans mise à distance les déclarations de l'auteur, s'accorde pour considérer le *Discorso* comme un témoignage du credo politique du secrétaire sous la dernière République. Cependant, rien n'interdit de penser que Giannotti, au moment de faire parvenir l'écrit à Rome, procède à sa réécriture. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les temps de rédaction de ce texte. La résonance entre ces deux *incipit* a déjà été soulignée par G. SANESI, « Un discorso sconosciuto di Donato Giannotti intorno alla Milizia », ASI, serie V, VIII, 1891, p.1-27 ; et par la suite par M.-L. PLANCON, *La riforma della Repubblica fiorentina*, op. cit., p.54.

institutions qu'au groupe dirigeant florentin. Un projet qui n'était pas pour déplaire au pape médicéen et qui servait à mettre en scène l'expérience politique, acquise par une pratique quotidienne des institutions, de l'ancien secrétaire désormais éloigné du pouvoir, mais désireux d'obtenir la clémence sans pour autant abjurer son engagement républicain, ainsi qu'il le rappelait à Niccolò Ardinghelli dès le 9 mars 1531 : « Que je me vendisse, moi qui présidais à ceux qui écrivent les lettres publiques, comme un bouffon aux puissants ! Décidément, que je ne m'y hasarde : que l'on me tranche la tête avant que quelqu'un ne me voie m'abaisser à tant de honte »¹⁹.

L'hypothèse, en revanche, d'une réécriture du *Della Republica fiorentina* terminée en novembre 1534, est étayée par les indices contenus dans le traité dans la mesure où, ainsi que G. Bisaccia l'a souligné, certains indicateurs temporels tendent à situer la rédaction de passages du texte durant la seconde moitié de l'année 1534²⁰. C'est le cas, notamment, du chapitre I.1 composé alors que « l'esprit [de Giannotti est] fatigué et affligé par ce second exil » à Bibbiena, et postérieur au 15 juillet 1534, comme en témoigne le renvoi à la construction de la forteresse de Basso à Florence inaugurée à cette date²¹. Or, ce passage qui présente « les raisons ayant poussé l'auteur à écrire de la République florentine », atteste d'une refonte du projet d'écriture conçue, sans doute, au lendemain de la mort de Clément VII, le 25 septembre 1534²². La réécriture du traité répond, en effet, à l'évolution de la situation interne de Florence durant l'automne 1534 caractérisée, d'une part, par la perte de l'appui de l'État pontifical, et, d'autre part, par l'exaspération croissante de la population face à l'administration autoritaire du duc Alexandre, deux facteurs à l'origine du ralliement d'une partie de l'oligarchie florentine à la cause anti-medicéenne. C'est ainsi l'éventualité imminente d'un renversement du régime (« una mutazione propinqua »), fomenté, selon l'auteur, à la fois par les républicains exilés et par le groupe dirigeant exacerbé par le gouvernement tyrannique du duc, qui

¹⁹ Lettre de Giannotti à Niccolò Ardinghelli du 9 mars 1531 : « Egone, qui scribendis epistolis publicis praefui, potentioribus me tanquam scurra venderem ! Non faciam profecto : ac prius mihi praecidatur caput, quam quispiam me ad tantam turpitudinem descendere videat. » (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.94).

²⁰ Selon G. BISACCIA (« L'autografo », op. cit., p.210-14), l'écriture de passages des chapitres I.5, III.17, IV.4, IV.8 date de cette période, comme en témoignent le renvoi à des faits historiques contemporains (le rappel du mariage de Catherine de Médicis et du duc d'Orléans, futur Henri II, célébré en octobre 1533, in I.5 par exemple) et l'introduction d'indicateurs temporels précis (la destitution des gonfaloniers de compagnie « già sono passati tre anni » in I.5 ; le renvoi à l'avancée des troupes de Soliman en Europe centrale « già due anni sono », advenue en juillet 1532, in III.17). Pourtant, ainsi que nous le verrons par la suite, la manipulation des indices temporels par Giannotti, capable d'insérer après 1567 un renvoi à la libération de Gênes de l'occupation française par Andrea Doria en 1528 en affirmant qu'elle a eu lieu « pochi anni sono » (BNCF, Magl. XXX 230, f. 167r ; *Republica fiorentina*, p.250), suggère de se méfier de ces indices. Pour cette raison, notre analyse se fonde sur le chap. I.1 qui semble avoir été intégralement rédigé en automne 1534.

²¹ « Vedendo che io stesso [...] trattenessi l'animo per questo secondo esilio stanco et afflitto, forse di non piccole lode mi giudicarebbe degno. » ; « al presente niuno è che non possa conoscere quale sia la intenzione di chi è padrone della presente tirannide, vedendo levati i magistrati, edificare fortezze » (BNCF, Magl.XXX 230, f. 4r et f. 6r ; *Republica fiorentina*, p.72 et p.75).

²² Les accusations lancées à l'encontre de Clément VII concernant sa responsabilité dans la chute du gouvernement libre, tendent à suggérer une rédaction postérieure à la mort du pape médicéen : « bisognò che fusse un papa autore della ruina d'esso [governo repubblicano del 1527] col quale la Città non potesse fare convenzione alcuna, se non dandoli quello per che ella combatteva, cioè la sua libertà » (BNCF, Magl.XXX 230 f. 4v ; *Republica fiorentina*, p.73).

constitue ici le prétexte de l'écriture²³. Le recours au champ sémantique de la tyrannie qui renvoie, selon l'héritage bartolien, aussi bien à l'usurpation illégitime du pouvoir (*ex defectu tituli*) qu'à son exercice par la violence (*ex parte exercitii*), révèle la nature particulière du texte envisagé comme un instrument d'action en vue d'une révolte anti-médicéenne et du rétablissement d'un gouvernement libre²⁴. Dès lors, le destinataire potentiel de cette écriture tendue vers l'action, renvoie à une entité collective appelée à renverser le tyran, comme le souligne une lettre adressée trois ans plus tard, au lendemain de l'assassinat du duc Alexandre en janvier 1537, à Benedetto Varchi. Alors que Giannotti révèle le succès de son ouvrage auprès de l'opposition en affirmant avoir « récupéré [sa] République qui a été célébrée autant que vous pouvez vous l'imaginer », il projette une éventuelle publication du traité – formulée ici pour la première et dernière fois par l'auteur – qui se décline comme une menace à l'encontre du régime médicéen (« si je suis déclaré rebelle je l'imprimerai, en y ajoutant d'autres choses ») et qui dévoile la fonction programmatique que l'écrit revêt au sein des groupes de résistance²⁵.

Initialement adressé au pape médicéen dans l'espoir d'en obtenir l'indulgence, le traité arbore donc, à partir de la seconde moitié de 1534, une fonction nouvelle en se présentant comme un point de ralliement de l'opposition républicaine. Les formes qu'empruntent ces versions antérieures, dont les fragments ont été intégrés dans le manuscrit autographe, ne peuvent être qu'esquissées dans la mesure où leur reconstruction relèverait d'un exercice chimérique. Il s'agit, de fait, d'œuvres définitivement perdues, comme en témoigne une citation de la *Storia fiorentina* de Varchi qui renvoie à un extrait à jamais disparu du traité :

Mais [Piero Strozzi] n'était à Bologne que depuis quelques jours que certains commencèrent à dire, en partie secrètement et en partie publiquement, qu'il était d'accord avec son père et qu'il n'aimait pas la liberté ; la première était fausse, la seconde, je ne sais pas quoi en penser. Je sais qu'il s'y montrait très attaché, et que néanmoins il aspirait, selon un livre que Donato Giannotti avait écrit du gouvernement de la République florentine, à un grade supérieur à celui de privé, ce dont il fit petit à petit preuve ouvertement par la suite.²⁶

²³ L'auteur souligne avec insistance la venue prochaine du changement de régime (« pensando che il tempo sia propinquo ; parendomi vedere quasi la mutazione presente ; il vedere la ruina della presente tirannide propinqua ») et rappelle que la chute du gouvernement médicéen dépend de l'action conjointe de « chi è oppressato [...] e chi si trova in florido stato », de « quegli che hanno tratto frutto della tirannide [...] e quegli che ora patiscono ».

²⁴ Concernant la définition de la tyrannie par Bartolo da Sassoferrata, D. QUAGLIONI, *Politica e diritto nel Trecento italiano*, Olschki, Florence, 1983.

²⁵ Lettre à Benedetto Varchi du 26 novembre 1537 : « Ho riavuto la mia Repubblica, tanto lodata quanto vi possiate immaginare ; e vi impegno la fede mia, che se sono fatto ribello, che la stamperò, aggiungendovi dell'altre cose. » (*Lettere italiane*, p.46).

²⁶ B. VARCHI, *Storie fiorentine*, op. cit., vol.III, livre 15, p.233-234 : « Ma non fu stato in Bologna molti giorni, che alcuni cominciarono a dire, parte in segreto, e parte in palese ch'egli era d'accordo col padre, e non amava la libertà ; la prima delle quali cose era falsa ; la seconda non so che dirmi : so bene ch'egli in quel se ne mostrava affezionatissimo, e nondimeno aspirava, secondo un libro che messer Donato Giannotti avea composto del Governo della repubblica fiorentina, a maggior grado che privato, il che poi scoperse di mano in mano più chiaramente ». Ce passage a été souligné par S. LO RE, « Tra cultura

Ce passage se réfère à la dispute, advenue en avril 1537, entre le riche banquier exilé Filippo Strozzi bailleur de fonds de l'opposition, et son fils condottière Piero, favorable à une intervention armée en Toscane qui se soldera par la défaite des troupes anti-médicéennes le 1^{er} août à Montemurlo²⁷. À en croire la narration de Varchi, l'accusation de Giannotti à l'égard des intentions de Piero, était contenue dans la version du traité qui circulait à cette date et qui, probablement, correspondait au texte que l'auteur avait diffusé au sein de l'opposition exilée à l'automne 1537, peu de temps après la débâcle militaire de Montemurlo. Si dans le traité tel qu'il nous est parvenu, Giannotti condamne volontiers l'ambition des oligarques florentins, aucune trace ne demeure des critiques lancées à l'encontre de Piero Strozzi qui, abandonnant l'attitude modérée de son père, était appelé à devenir l'un des chefs de file de l'opposition anti-médicéenne en assurant l'appui de la couronne française²⁸. Par conséquent, l'absence de cette citation dans le ms. BNCF, Magl. XXX 230 peut servir à préciser la date de transcription du manuscrit, qui demeure sujette à caution : cette lacune suggère en effet de situer la rédaction du livre autographe après avril 1537, au lendemain d'une révision du texte dont il ne demeure aucun indice²⁹.

Pour conclure, de façon provisoire, il est possible d'affirmer que le traité se présente comme le résultat de multiples écritures, réalisées puis escamotées dès 1531, avant d'être mises, à partir de 1538, au service d'un projet renouvelé d'écriture. Si la tentative de remonter, à partir de ces résidus textuels, à des formes préliminaires du *Della Repubblica fiorentina* apparaît une entreprise vaine, postuler l'existence de ces versions antérieures permet, néanmoins, de mettre en lumière le caractère discontinu du processus de rédaction. À ce titre, le manuscrit autographe se présente comme un espace où s'entremêlent des scénarios d'écriture, non seulement distincts mais antinomiques, qui ont été assimilés au sein d'un programme rénové d'écriture.

di regime e contro cultura d'esilio : il caso Varchi » in *Chemins de l'exil, havres de paix. Migrations d'hommes et d'idées au XVI^e siècle*, Actes du colloque de Tours, 8-9 novembre 2007, sous la dir. de J. Balsamo et C. Lastraioli, Champion, Paris, 2010, p.69-92.

²⁷ Sur cet épisode, P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.270-271. La citation de Giannotti dans la *Storia fiorentina* pose deux questions : celle de savoir pourquoi Varchi, pourtant au service des Strozzi jusqu'à l'été 1538, renvoie au traité alors qu'il est lui-même témoin des événements ; et celle de comprendre pourquoi il conserve, lors de la rédaction de la *Storia* initiée en 1546, une citation supprimée par Giannotti. Ainsi que le souligne S. Lo Re : « non sarebbe superfluo indagare l'influsso del pensiero del Giannotti sulla *Storia fiorentina* del Varchi » (S. LO RE, « Tra cultura di regime e contro cultura d'esilio », op. cit., p. 87). Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre suivant. Concernant la rédaction de la *Storia fiorentina*, voir en particulier V. BRAMANTI, « Viatico per la Storia Fiorentina di Benedetto Varchi », *Rivista Storica Italiana*, vol.CXIV, 2002, p.880-928.

²⁸ Concernant le rôle de Piero Strozzi auprès de l'opposition après 1537, voir en particulier P. SIMONCELLI, « Florentine fuorusciti at the time of Bindo Altoviti » in *Raphael, Cellini and a Renaissance banker. The patronage of Bindo Altoviti*, sous la dir. d'A. Chong, D. Pegazzano et D. Zikos, Isabella Stewart Gardner Museum, Boston, 2003, p.285-328.

²⁹ En l'absence d'indices plus précis, G. Cadoni et G. Bisaccia ont situé la transcription du BNCF, Magl. XXX 230 entre novembre 1534 et février 1538.

I.2 Écrire la réforme au nom du cardinal Ridolfi

La critique a déjà eu l'occasion de rappeler que l'opération de réagencement du manuscrit autographe est documentée par deux lettres adressées par Giannotti à Benedetto Varchi depuis Venise durant la première moitié de l'année 1538. Après avoir annoncé le 18 février (ou mars) vouloir « mieux ordonn[er le livre], c'est-à-dire avec plus de règle, et en faire une autre copie pour l'envoyer au révérendissime Ridolfi à qui il fut dès le début destiné », l'auteur affirme le 10 juin l'avoir « entièrement transformé depuis que vous ne l'avez vu »³⁰. Les corrections dans la numérotation des cahiers du ms. BNCF, Magl. XXX 230 ont permis de démontrer que Giannotti non seulement intègre la dédicace au cardinal florentin Niccolò Ridolfi (f. 1r-3v), mais transpose, à la même date, les chapitres 2-20 à la suite du II.1 rédigé à cette occasion, et déplace les chapitres I.2-4 à la suite du I.1 qui conserve son emplacement initial³¹. Si l'insertion de la lettre à Ridolfi a peu retenu l'attention de la critique, soucieuse de reconstruire la genèse en fonction d'une approche interne du texte, il convient de noter que l'intégration de la dédicace et le réaménagement du traité se présentent comme deux procédures cohérentes qui s'éclairent réciproquement. Ces interventions, par ailleurs, accompagnent le projet, annoncé à Varchi dans la lettre du 10 juin, de publication du dialogue *Della Repubblica de' Vinitiani*, si bien qu'il est nécessaire de les inscrire dans un effort général de systématisation du corpus républicain de l'auteur³². Tandis que Giannotti adresse, ainsi que nous l'avons vu, la description de Venise au florentin exilé Francesco Nasi, il s'interroge à la même date sur le choix du dédicataire d'une autre œuvre, non identifiée et désormais perdue, une « Pistola » décrivant les affrontements des Guerres d'Italie, adressée d'abord à Piero Salviati puis, éventuellement, au duc d'Urbain, Francesco Maria della Rovere³³. Ces opérations reflètent la volonté de l'auteur d'organiser et de stabiliser, au cours de l'année 1537-38, l'ensemble de sa production, non seulement afin de remédier à sa situation précaire en exil mais également dans le but de mettre ce corpus au service de la cause républicaine. C'est donc

³⁰ Lettre à Varchi du 18 [février ou mars] 1538: « Il libro, voglio che ['] desideriate ancora un poco ; perché lo voglio meglio cioè più [regolarmente] ordinare, e farne un'altra copia per mandarla al reverendissimo Ridolfi, a chi egli fu destinato da principio » (*Lettere italiane*, p.46) ; au même le 10 juin 1538 : « Se io venissi costà, porterei il libro che chiedete, ché l'ho tutto trasmutato, da poi che non lo vedesti » (*ibid.*, p.48).

³¹ Pour une analyse la transposition des cahiers du manuscrit, G. CADONI, « Intorno all'autografo », op. cit., et G. BISACCIA, « L'autografo della Repubblica fiorentina », op. cit.

³² Giannotti renvoie au *Della Repubblica de' Vinitiani* au chapitre IV.8, afin de rappeler combien la perfection du système vénitien est le résultat d'un long processus d'ajustements : « aggiugnendo quando una cosa e quando un'altra, hanno condotto quella repubblica a quella perfezione che nel nostre libro della Repubblica Viniziana abbiamo dimostrata. » (BNCF, Magl. XXX 230, f. 166r. ; *Repubblica fiorentina*, p.249).

³³ Le contenu de cette œuvre non identifiée est décrit dans une lettre à Varchi (s.d.n.l., mais précédant le 27 novembre 1537). Ainsi que Giannotti le rappelle, le retour de Piero Salviati à Florence entrave son projet initial de lui adresser « la pistola ». Le choix du dédicataire relève d'une décision stratégique afin de remédier à son désœuvrement à Venise : « In somma, io vorrei che voi mi consigliassi se vi pare che la indirizzi al duca ; cioè, se voi pensate che per questo mezzo, io acquistassi un poco della grazia di quel signore : ché mi basterebbe solamente che questa opera m'aprisi la prima porta che trova che li va a parlare ; l'altre poi mi farei aprire io. » (*Lettere italiane*, p.44-45).

dans le cadre d'un vaste projet de restructuration de son œuvre politique, qu'il s'agit de replacer le réaménagement du traité *Della Republica fiorentina* ainsi que l'insertion de la dédicace à Ridolfi.

Ridolfi : destinataire ou dédicataire ?

Le peu d'intérêt suscité par la lettre au cardinal Ridolfi s'explique par deux raisons distinctes. Premièrement, la lettre à Varchi éveille un doute quant à la nature de cette préface facilement assimilable à une lettre d'accompagnement ou à une dédicace d'exemplaire rédigée à l'occasion de l'envoi d'une copie manuscrite. Deuxièmement, l'entrée à l'automne 1539 de Giannotti au sein de la cour du prélat à Rome, a sans doute contribué à inscrire sa composition dans le cadre des stratégies déployées par un lettré-courtisan à l'égard d'un éventuel mécène, puisque l'auteur, sans ressources à Venise, s'empresse à cette date de chercher un office grâce à l'intercession d'amis tels que Bartolomeo Cavalcanti en France, Pietro Bembo à la cour de Ferrare ou Galeotto Giugni auprès d'Andrea Doria³⁴. Pourtant, la structure particulière de la lettre, ainsi que son articulation avec l'ensemble du traité, suggèrent de ne pas réduire le paratexte à un texte d'occasion et invitent à le considérer comme une clef interprétative³⁵. La dédicace repose sur la reprise des procédés rhétoriques et des stratégies discursives propres à ce genre en voie de codification³⁶. Après avoir opposé l'exaltation des qualités du cardinal à la feinte humilité de l'auteur qui demande d'accepter « avec bienveillance ce petit don »

³⁴ Bartolomeo Cavalcanti affirme, dans une lettre à Piero Vettori du 4 juillet 1538, avoir « appicca[to] una pratica in Francia per il Giannotto la qual dalla parte di quel Signore si conclude » (B. CAVALCANTI, *Lettere edite e inedite di Bartolomeo Cavalcanti*, op. cit., p.86). Dans la lettre à Varchi de février (mars) 1538, Giannotti annonce vouloir refuser la fonction de précepteur auprès des Este de Ferrare, obtenue grâce à l'intercession de Bembo (sur ce point, voir la conclusion de la Partie II). Une lettre adressée au duc de Ferrare par le Trissin chargé de présenter d'éventuels candidats, permet d'affirmer qu'en septembre Giannotti était encore examiné comme prétendant à cette fonction : « per confessare il mio errore, credendo che V. Ex.tia m'havesse solamente imposto ch'io cercassi d'havere piena informazione di quel m. Donato Gianozzi di cui m'havea per avanti parlato, e cosi di esso m'informai e le ne diedi aviso. [...] Penso parimente che quel m. Donato Gianozzi di cui mi ragionò V. Ex.tia sarebbe ottimo anchor elji, ma per non haver io veduto niuna sua composizione non posso dir nulla circa il suo stile, vero è che la litteratura sua e i costumi mi piacquero assai » (G. CAMPORI, « Due lettere inedite di Gio. Giorgio Trissino e altri documenti », in *Atti e memorie delle regie deputazioni di storia patria per le provincie modenesi e parmensi*, I, 1864, p.331 ; concernant les rapports entre Ridolfi et Trissin, voir D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale Niccolò Ridolfi*, ed. dell'Orso, Alessandria, 2009, vol.I, p.13). La nouvelle de l'intervention de Galeotto Giugni auprès d'Andrea Doria est proposée par G.B. Busini qui rappelle le 30 mai 1550 : « Poi raccontano molti privati essere stati incarcerati ingiustamente come [...] Girolamo Giugni, perché mandò una lettera al Giannotto di messer Galeotto, che gli aveva trovato avviamento per cancelliere col principe di Melfi » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.217-218).

³⁵ La distinction entre dédicaces d'exemplaire et d'œuvre a été introduite par G. GENETTE, *Seuils*, Éditions du Seuil, Paris, 1987. Les études consacrées à ce micro-genre durant les vingt dernières années ont démontré qu'au lieu d'être un énoncé paratextuel indépendant, la dédicace entretient, surtout au Moyen-âge et à la Renaissance, un rapport étroit avec le texte au point de devoir être envisagé, à l'instar d'un prologue, comme une partie intégrante de l'œuvre. À la suite des travaux de R. CHARTIER (« Patronage et dédicace », in *Culture écrite et société. L'ordre des livres XIVe-XVIIIe siècle*, Albin Michel, Paris, 1996, p.81-106), c'est en Italie que cette direction de recherche a été poursuivie : M. SANTORO, « Andar per dediche », in *Sulle tracce del paratesto*, sous la dir. de B. Antonino, M. Santoro et M.G. Tavoni, Bononia University Press, Bologne, 2004, p.19-29 ; F. BRUGNOLO et R. BENEDETTI, « La dedica tra Medioevo e primo Rinascimento », in *I margini del libro*, sous la dir. de M. A. Terzoli, Antenore, Rome-Padoue, 2004, p.13-54 ; M. SANTORO et M.G. TAVONI, *I dintorni del testo*, Edizioni dell'Ateneo, Rome, 2005 ; L. BRAIDA « La doppia storicità del paratesto », *Rivista storica italiana*, 2006, vol.I, p.241-250.

³⁶ C'est à la fin du XVIe siècle, avec la publication de G. FRATTA, *Della dedicatione de' libri* (Angelieri, Venise, 1590), que la dédicace se profile comme une pratique culturelle stratégique, obéissant à des règles esthétiques propres. Au sujet de ce texte, C. LUCAS, « Vers une nouvelle image de l'écrivain : 'Della dedicatione de' libri' de G. Fratta », in *L'écrivain face à son public en France et en Italie à la Renaissance*, sous la dir. de C.A. Fiorato et J.C. Margolin, Vrin, Paris, 1989, p.85-104 ; M. SANTORO, « Contro l'abuso delle dediche », *Paratesto. Rivista internazionale*, vol.1, 2004, p.99-120.

et se présente tel « un homme dépouillé et pauvre de toutes ces qualités qui font que certains hommes comptent parmi d'autres »³⁷, Giannotti justifie l'envoi du texte grâce à une réactualisation de lieux communs puisqu'il s'agit de répondre à la fois à une démarche cognitive (« conoscere se v'è qualcosa di buono »), de susciter le plaisir (« niuna cosa vi possa essere così grata ») et de rappeler son affection (« aggiunta l'affezione che io ho sempre al nome vostro portata »). Cependant, le portrait peint du cardinal souligne combien le texte excède le modèle d'une préface auctoriale de sollicitation où l'hommage emphatique répondrait à une pratique courtoise³⁸. L'originalité de la dédicace consiste à relier l'énonciation des qualités du cardinal (sa vertu, sa grandeur, sa prudence et sa doctrine) à l'affirmation précédente selon laquelle l'auteur entend « laiss[er] l'idée de ruiner la tyrannie, et d'introduire ensuite la République, à celui qui, par prudence, noblesse et richesses, faveurs, amitiés et grandeur d'âme, est apte à se charger d'actions si grandes »³⁹. Bien plus qu'un destinataire occasionnel, Ridolfi apparaît, grâce à ce système de résonances internes, comme le véritable dédicataire du traité auquel incombe la responsabilité à la fois d'abattre le régime tyrannique et de réformer le gouvernement.

Pourtant, l'*incipit* de la dédicace introduit une distinction nette entre ces deux actions qui relèvent de deux temps distincts du processus de renversement du pouvoir. Si Giannotti vante, dans un premier temps, la gloire des rédempteurs de la tyrannie, la figure du libérateur disparaît progressivement au profit de celle du réformateur chargé « de donner perfection à la République afin qu'on puisse en espérer quelque stabilité et longévité »⁴⁰. Ainsi, à l'exemple de Brutus, tyrannicide de Jules César, se substitue celui plus ancien de Brutus, fondateur de la République romaine⁴¹. Ce procédé qui consiste à différencier le libérateur du réformateur pourrait être imputé à une forme de prudence de l'auteur désireux de ne pas faire peser sur le dédicataire la responsabilité du geste commis un an plus tôt par le tyrannicide Lorenzino, rebaptisé le Brutus toscan. Si ce n'est que la définition du rôle du réformateur occupe justement le chapitre II.1, rédigé en 1538 afin de remplir une fonction de jonction lors de la transformation de la structure du traité, où Giannotti distingue les fondateurs, chargés de

³⁷ BNCF, Magl. XXX 230, f. 2r-3v ; *Repubblica fiorentina*, p. 71-72 : « Ricevete, dunque, benignamente, questo mio picciol dono » ; « un uomo spogliato e povero di tutte quelle qualità che fanno gli uomini tra gli altri numerare ».

³⁸ Concernant la mise en place de techniques rhétoriques propres aux lettres de patronage à la Renaissance, P. D. Mc LEAN, *The Art of Network. Strategic interaction and patronage in Renaissance Florence*, Duke University Press, Durham-Londres, 2007. Sur la fonction de la dédicace au sein d'une mécanique de don et de contre-don, héritée du modèle anthropologique de M. Mauss, voir Partie Chapitre III, I.2 note 11.

³⁹ BNCF, Magl. XXX 230, f. 2r ; *Repubblica fiorentina*, p.71 : « lasciando il pensiero di ruinare la tirannide, e d'introduervi poi la republica a chi, per prudenza, nobiltà e ricchezze, favori, amicizie e grandezza d'animo, è atto a pigliare sì grandi imprese »

⁴⁰ BNCF, Magl. XXX 230, f. 2r-v ; *Repubblica fiorentina*, p.69-70 : « Tra tutte le imprese, Monsignor mio, [...] il liberare le città dalla tirannide è reputata [...] grande e maravigliosa [...]. Ma dove la repubblica si vede manifestamente peccare, non basta spegnere la tirannide, ma è ancora necessario pensare a riordinare la forma del governo [...] Quelli adunque i quali per beneficio della patria procacciano la ruina della tirannide fiorentina, è necessario che pensino a dar tale perfezione alla Repubblica, che di quella si possano promettere qualche stabilità e durazione ».

⁴¹ Il s'agit de distinguer entre Lucius Iunius Brutus (545-509 av. J-C), responsable de la chute de la monarchie des Tarquin et de l'introduction de la République romaine, et Marcus Iunius Brutus (85-42 av. J-C), responsable de l'assassinat de César, qui incarne dans l'ensemble de la tradition politique de la Renaissance, la figure du tyrannicide.

bâtir *ex novo* les systèmes institutionnels (« i datori di legge »), des réformateurs qui doivent « ordonner des Républiques qui ont éprouvé d'autres lois »⁴². Les modèles légendaires de législateurs ou réformateurs de l'Antiquité occupent l'espace textuel ce qui permet d'inscrire le traité sous le signe de la réforme et non du coup d'état⁴³.

L'acte dédicatoire de 1538 confère, ainsi, une forme de légitimité au traité républicain en plaçant le manuscrit sous le patronage de l'un des principaux représentants de l'opposition qui, après s'être déclaré en 1534 contre le régime médicéen, s'était attaché à négocier le retour des exilés auprès du nouveau gouvernement de Côme⁴⁴. La dédicace, cependant, atteste également d'un déplacement de l'enjeu de l'écriture comme en témoigne la précaution, qui relève à l'évidence d'une stratégie d'occultation, avec laquelle Giannotti insiste auprès de Varchi sur le fait que le traité avait été « dès le début » destiné au cardinal. Si l'insertion de la lettre évince la question du renversement du régime au profit d'une réflexion sur la réforme, la figure tutélaire de Ridolfi, porte-voix de l'aile populaire de l'opposition, éclaire par ailleurs la nature particulière de la proposition républicaine de Giannotti, favorable à une acception élargie de la participation aux magistratures. Nous reviendrons, par la suite, sur les effets de lecture et le régime spécifique de circulation du texte que la dédicace induit. Pour l'heure, il nous suffit d'avoir démontré que son insertion dans le livre autographe reflète une reconfiguration du projet d'écriture qui est à l'origine de la réorganisation des cahiers du manuscrit⁴⁵.

« *Lo voglio più s[cientificamente] ordinare* »

Alors que le texte s'ouvrait sur une analyse empirique des erreurs commises par les Républiques du passé, l'inversion des livres donne la priorité à une approche théorique qui, partant d'un examen des formes de gouvernement, démontre la nécessité pour Florence de recourir à un modèle de gouvernement mixte, de tradition aristotélicienne. La primauté accordée à une réflexion abstraite, fondée sur une discussion des théories politiques de l'Antiquité, répond à une exigence concrète pour l'humaniste, désireux de rendre compte de son engagement politique mais aussi de ses

⁴² BNCF, Magl. XXX 230, f. 34r-v ; *Repubblica fiorentina*, p.103-104 : « Se li primi fondatori della città e datori di legge sono rimasi nella memoria degli uomini gloriosissimi, ed è il nome loro con grandissima riverenza ricordato ; questi secondi di poco minore laude e gloria si debbano degni riputare, avendo avuto a dirizzare i loro pensieri a considerare diligentemente le vecchie ordinazioni, per intendere e conoscere partitamente i difetti loro ».

⁴³ Voir les références à Lycurgue, fondateur de Sparte (in Lettre de dédicace, I.5, II.1, III.1, IV.8) ; à Romulus, fondateur de Rome (in Lettre, I.5, II.3, III.1, IV.8) ou à Numa, réformateur de la monarchie romaine (in Lettre, I.5, II.1, IV.8).

⁴⁴ Il n'existe aucune monographie consacrée au cardinal Ridolfi. Les deux travaux les plus récents sont des ouvrages spécifiques, le premier étant consacré à la reconstruction de la bibliothèque du cardinal (D. MURATORE, *La biblioteca del cardinal Niccolò Ridolfi*, op. cit.) et le second traite particulièrement des finances de la cour du prélat (L. BYATT, *'Una suprema magnificenza'*, op. cit.). Au sujet de son engagement en faveur de la cause républicaine, il convient de renvoyer aux recherches de P. SIMONCELLI, en particulier *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., ad indicem.

⁴⁵ La dédicace conserve une référence à l'organisation initiale du traité, corrigée ensuite en marge BNCF, Magl. XXX 230, f. 3r ; *Repubblica fiorentina*, p.71 : « trovarete discorso ch'erano ne' due governi dal 1494 in qua introdotti et reputati liberi et quale forma di Rep. sia alla nostra città accommodata [come fatti et quanti fusseno i mancamenti che erano de' due governi dal 1494 in qua introdotti et reputati liberi ; come la Rep. si possa introdurre] et finalmente la sua conservazione. ».

compétences d'homme de lettres. Si les variantes insérées à cette date, visent, en majorité, à corriger les renvois internes bousculés par la réorganisation des livres⁴⁶, certaines interventions illustrent par ailleurs la volonté d'imprégner le texte d'une plus grande cohérence conceptuelle, en rectifiant, par exemple, les renvois à la distinction d'origine aristotélicienne des principes de causalité (cause, occasion, commencement), exposée dans le chapitre I.5⁴⁷.

Cependant, le privilège accordé à la question théorique des meilleurs gouvernements assure, par ailleurs, le passage d'un raisonnement de type inductif vers une logique de nature déductive, allant du général au particulier, propre aux traités politiques contemporains⁴⁸. Cette volonté d'adopter une démarche démonstrative est illustrée par l'autographe de la lettre à Varchi du 18 février (ou mars) citée précédemment, qui présente une lacune, substituée par les éditeurs modernes par l'adverbe « regolarmente », alors que la lettre initiale 's' encore visible inviterait à lire « scientificamente »⁴⁹. Cet hapax révèle le dessein d'inscrire l'argumentaire dans un système de raisonnement causal, hérité du modèle aristotélicien, dans le but non pas de répondre à un critère de scientificité, mais de se conformer à une pratique d'écriture. En fondant la proposition d'institutions nouvelles (III) sur une réflexion théorique (I) passée au filtre d'une observation empirique de la réalité florentine (II), Giannotti calque le *modus procedendi* des traités de réforme ce qui ancre le texte dans la continuité de ce genre particulier.

Il convient, enfin, de souligner que le déplacement des deux premiers livres, tend à mettre l'accent sur la nature spécifique du système institutionnel proposé par Giannotti. Rappelons que l'ancienne organisation, en mettant au premier plan l'analyse des raisons de la chute des gouvernements libres à Florence, plaçait au centre de l'attention la question du rôle de l'oligarchie

⁴⁶ À l'exception d'un renvoi qui, n'étant pas corrigé, apparaît dans la structure actuelle du traité, erroné. Il s'agit d'un passage du chapitre IV.8 (BNCF, Magl. XXX 230, f. 168v ; *Repubblica fiorentina*, p.252) où l'auteur renvoie à « la superbia de' grandi abbassata, come nel secondo libro discorremmo » alors que cette question est traitée dans I.5 (f. 27r-28r ; p.98-99).

⁴⁷ BNCF, Magl. XXX 230, f. 38r ; *Repubblica fiorentina*, p.108 : « La qual cosa ne' tempi antichi fu sempre cagione di infiniti scandali et divisioni [diede sempre a tutte le civili contese occasione] » ; f. 115r ; p.195 : « Se, adunque, l'effetto, che erano le punizioni, non era buono, la causa, [o vogliamo dire lo instrumento] che era la quarantia in quel modo ordinata, non era anco buona. Appresso era tale ordine disutile, perché era non solamente [instrumento] a mantenere quella repubblica ». Notons, également, les corrections concernant la distinction introduite par Giannotti entre « consigliare, deliberare, eseguire », f. 46r ; p.118 : « tornando al proposito nostro, si come nella administratione della guerra non monstrarono [ne prudenza ne generosità, così nel consigliare non monstrarono] altro che paura et viltà » ; f. 101v-103r ; p.180-182 : « De' dieci sia cura propria la deliberatione della pace et guerra [il consigliare le cose appartenenti alla pace et guerra] [...] Così non saranno i medesimi quelli che consiglieranno et delibereranno, ma saranno bene i medesimi quelli che consigliano[eranno et eseguiranno, donde non può nascere disordine alcuno, si come quando sono i medesimi quelli che consigliano et] deliberano ».

⁴⁸ Nous pensons ici au *Trattato circa el reggimento e governo della città di Firenze* de Savonarole, ou à l'exposé de Bernardo del Nero dans le *Dialogo del reggimento* de Guichardin.

⁴⁹ L'autographe de la lettre se trouve in BNCF, Autografi palatini, Lettere al Varchi, cassetta II, ins.14. Cette proposition de lecture a été formulée par G. CADONI, « L'autocritica di Donato Giannotti », op. cit., p.237, note 3. Aucune autre occurrence n'existe dans le corpus giannottien de l'adverbe « scientificamente », et le terme « scienza » est utilisé comme un synonyme de savoir-faire et d'expérience, en particulier dans le domaine militaire (« la scienza della guerra » et « la scienza militare ») : *Repubblica fiorentina*, IV.4 ; *Discorso delle cose d'Italia*, chap.VII ; *Della Repubblica de' Vinitiani*, p.143). Une seule occurrence de ce terme renvoie au domaine proprement politique (« avere pratica et scienza delle cose civili », in *Discorso sopra il riordinare la Repubblica di Siena*, p.446).

florentine, nommée responsable des bouleversements institutionnels de la cité. Grâce au réaménagement du traité, c'est en revanche la question de l'introduction à Florence d'un gouvernement mixte fondé, selon la conception aristotélicienne, sur la participation des « mediocri » qui guide la proposition de réforme, exposée ensuite dans le livre III où l'auteur calque un modèle institutionnel de tendance populaire. Cette opération introduit sans doute, ainsi que G. Cadoni l'a suggéré, une fracture au sein du raisonnement de l'auteur qui, après avoir été forcé de reconnaître que l'ambition de l'oligarchie représente le principal danger pour la stabilité du gouvernement, est contraint de contourner l'obstacle en confiant aux institutions la fonction de canaliser ces aspirations nuisibles⁵⁰. Il n'en demeure pas moins, cependant, que ce réaménagement, en mettant en valeur le caractère particulier de la réforme au bénéfice d'un gouvernement populaire, répond au choix d'inscrire le traité sous le patronage de Ridolfi, le cardinal anti-médicéen isolé de la faction oligarchique de l'opposition qui s'était déclaré en faveur de l'introduction d'un gouvernement populaire à Florence.

L'inversion des cahiers du manuscrit ainsi que l'insertion des feuillets de dédicace, matérialisent donc une transformation dans la nature du traité qui, tout en demeurant un instrument d'action anti-médicéen, privilégie la question de la réforme, au détriment d'une réflexion sur les modalités de renversement du régime, et au profit d'une explicitation du caractère populaire du gouvernement mixte préconisé pour Florence. Le traité manuscrit, véritable texte d'intervention, se présente dès lors en 1538 comme un revers du livre imprimé sur Venise où l'auteur expose le système oligarchique en vigueur au sein de la République de Saint Marc. Si le *Della Repubblica fiorentina* adopte, à partir de cette date, une structure stable qui demeurera inchangée, force est de reconnaître que le geste de réécriture obéit essentiellement ici à une logique de réassemblage d'un matériel préexistant. Or, c'est à cette même méthode de recyclage du texte que répond à partir de 1538 l'insertion de variantes qui, bien loin de relever d'une activité de polissage, témoigne d'une refonte du projet d'écriture du traité.

I.3 Ateliers de réécritures

L'analyse comparée des témoins du *Della Repubblica fiorentina* permet d'établir un inventaire des interventions réalisées par l'auteur sur le manuscrit d'auteur de juin 1538 à 1567, un temps long durant lequel Giannotti entre successivement au service du cardinal Ridolfi et du cardinal François de Tournon, et qu'il apparaît difficile de segmenter en l'absence d'indices concernant l'introduction de ces modifications. Ces interventions relèvent de deux types d'opération : d'une part, les variantes autoriales (insérées entre les lignes, en marge, en haut ou en bas des feuillets) ont pour vocation de

⁵⁰ G. CADONI, «Intorno all'autografo della *Repubblica Fiorentina* di Donato Giannotti », op. cit.

modifier le texte à travers un processus de suppression, d'addition ou de remplacement ; d'autre part, les commentaires, tout en demeurant exclus du corps du texte, s'inscrivent dans l'espace textuel représenté par les pages manuscrites et peuvent, à ce titre, être envisagés à l'instar des variantes, comme partie intégrante du processus de révision. Si ces interventions n'entraînent aucun bouleversement dans l'organisation du traité, l'hypothèse ici développée est que les variantes et gloses auctoriales reflètent une altération de la fonction assignée au texte. Il s'agira, dès lors, de proposer une typologie thématique de ces interventions afin de voir comment elles engagent, aussi bien par leur contenu que par le choix de leur inscription, une redéfinition de la nature du traité.

Le trait saillant du processus de révision, comme l'a rappelé G. Cadoni, concerne la suppression des passages qui assignent l'initiative de la révolte anti-médicéenne à l'oligarchie florentine, considérée comme un acteur indispensable dans la lutte pour la liberté⁵¹. C'est le cas, par exemple, d'un fragment raturé du chapitre II.13 où l'auteur, après avoir examiné les promoteurs éventuels d'un renversement du régime, conclut, en filant la métaphore traditionnelle de l'État comme corps malade, que « ce sont ceux qui ont infligé la blessure qui doivent fournir le remède »⁵². Ces suppressions visent à dégager le texte des ambiguïtés quant au projet de restauration républicaine fondé sur l'espoir d'une participation active de l'aristocratie florentine, rendue responsable du retour des Médicis en 1530 et appelée à favoriser une nouvelle insurrection. L'inscription du commentaire désabusé de l'auteur, rappelé en introduction, date de la même période : Giannotti s'accusant d'avoir écrit « cette ânerie » glose le passage qui annonce un renversement imminent du régime (« chacun, renonçant aux haines privées et unissant les volontés, désire grandement une administration calme et pacifique et attend l'occasion de la récupérer »). Et l'auteur de commenter: « comme si je n'avais pas connu l'ambition, la lâcheté, l'avarice de ces scélérats qui aujourd'hui sont à la tête de cette tyrannie violente et perfide »⁵³. Ces interventions se profilent, par conséquent, comme un démenti du programme républicain fondé sur la revendication d'une adhésion spontanée du groupe dirigeant florentin. Cependant, si le premier passage a été raturé, il convient de noter que le second extrait cité demeure, quant à lui, intact sur les pages manuscrites, si ce n'est l'insertion du commentaire en marge qui, par ailleurs, a été par la suite

⁵¹ G. CADONI, « L'autocritica di Donato Giannotti », op. cit.

⁵² BNCF, Magl. XXX 230, f. 61r-v ; *Repubblica fiorentina*, II.13, p.134 : « Et al presente, chi aspettiamo noi che ce la renda? Certamente, non sarà tumulto popolare: perché, essendo ciascuno sbattuto e senza arme, arà sempre da pensare ad altro, e li parrà bella cosa essere lassato stare. Non ce la renderanno quelli li quali, con voci ch'io mi vergogno a replicare, confortavano ciascuno, nella creazione de' magistrati, ad abbassare gli uomini grandi di quel governo. Né ci fia da quelli restituita, li quali, quando erano chiamati a pensare e consigliare quello si dovesse fare per ottenere la vittoria, non sapevano altro consigliare, se non che si sostenesse questo e quel cittadino, empiendo la Città di sospetti, e facendola, con tante ingiurie, più divisa che non era. Né anco quelli ch'erano divenuti grandi nel governo passato, faranno questo beneficio alla Repubblica; perchè chi regge al presente mi pare che se ne guardi molto bene. Resta, adunque, che da chi è venuta la ferita, abbia ancora a venire la medicina. La quale verrà ad ogni modo, e presto: come abbiamo di sopra in parte discorse. ».

⁵³ « Come se io non havessi conosciuto l'ambitione, la viltà, l'avaritia di quelli ribaldi che hoggi sono capi di quella violenta et scelerata tyrannide ». Ce commentaire accompagne le passage situé en I.5 (*Repubblica fiorentina*, p.100).

dissimulé par l'auteur⁵⁴. Le recours à ces dispositifs distincts invite, dès lors, à reconnaître le caractère fragmentaire du processus de révision dont l'application systématique aurait signifié supprimer ou réécrire de nombreux passages du texte⁵⁵. La nature rhapsodique de ces amendements ne saurait, pourtant, prouver l'abandon par l'auteur de l'exercice de correction, et, du même coup, du projet d'écriture, puisque l'insertion d'autres groupes de variantes rappelle la relecture constante auquel Giannotti soumet le traité.

Un second ensemble peut être constitué par les interventions destinées à insérer ou supprimer des références directes à des personnages contemporains. Les commentaires, en marge du chapitre III.18, dévoilent, par exemple, l'identité de Florentins auxquels l'auteur avait choisi de faire allusion sans toutefois les nommer. Décrivant la représentation de *La Clizia* de Machiavel du 13 janvier 1525, durant laquelle « une compagnie de jeunes nobles [...] s'était emparée de la maison [...] de sorte que ce lieu ressemblait plus à l'enfer des damnés qu'à un lieu destiné à la fête », Giannotti relate l'anecdote d'un vieux qui, désirant s'asseoir, tente en vain d'obtenir que quelque jeune lui cède sa place⁵⁶. À côté de cet épisode qui sert ironiquement à démontrer à « ceux qui faisaient et font encore (car nombre d'entre eux sont vivants) profession de sagesse civique [...] combien ils avaient bien élevé leurs fils », l'auteur commente: « Questo fu Roberto Acciaiuoli »⁵⁷. Plus loin, en marge de l'accusation lancée contre « ces vieux qui, vivant volontiers sous la tyrannie qu'ils ont faite, [...] disent que les jeunes doivent s'entretenir, non pas de la République, mais de l'assouvissement de leurs plaisirs physiques », Giannotti inscrit: « Questo fu Francesco Vettori »⁵⁸. Chefs de file de l'aristocratie florentine qui avait orchestré l'instauration du principat médicéen, Roberto Acciaiuoli (1467-1547) et Francesco Vettori (1474-1539) sont ici nommés responsables du défaut d'éducation civique de la jeunesse florentine, véritable clef de voûte du programme républicain, grâce au rappel d'épisodes qui relèvent sans doute d'anecdotes personnelles⁵⁹. La révélation en marge de leurs noms, peut-être à la suite de leurs

⁵⁴ Le commentaire sur le ms. BNCF, Magl. XXX 230 a été raturé, sans doute après 1567 : il ne demeure visible que sur le ms. It. 237, f. 22r, où il a été retranscrit par le copiste.

⁵⁵ Le ms. BNCF, Magl. XXX 230 présente d'autres commentaires raturés qui sont désormais illisibles : le premier jalonne le passage supprimé rappelé ci-dessus (BNCF, Magl. XXX 230, f. 61v ; *Repubblica fiorentina*, p.134) ; le second, glose le passage consacré à la description du Sénat de la République romaine (f. 95v ; p.173) ; enfin trois commentaires accompagnent la discussion de l'intervention éventuelle d'un étranger lors de la réforme de la cité (f. 168v-169r ; p.252).

⁵⁶ Le succès de cette première représentation, réalisée chez Jacopo di Filippo Falconetti, est rapportée par Filippo de' Nerli, dans une lettre adressée depuis Modène le 22 février 1525 à Machiavel (N.MACHIAVELLI, *Lettere*, éd. de F. Gaeta, Feltrinelli, Milan, 1961).

⁵⁷ BNCF, Magl. XXX 230, f. 127. ; *Repubblica fiorentina*, p.208-209. Concernant Roberto Acciaiuoli, voir G. VERUCCI, DBI, vol.1, 1960. Sa participation à la représentation de *La Clizia* en 1525, mentionnée par aucune autre source, est plausible puisqu'il se trouve alors à Florence, avant d'être envoyé en 1526 en France par Clément VII.

⁵⁸ BNCF, Magl. XXX 230, f.129r ; *Repubblica fiorentina*, p.210 : « Ma quanto il parlare di cose gravi ne' giovani sia fruttuoso alla republica, lo voglio lasciare giudicare a chi ha notizia delle cose antiche, et non a quelli vecchi del tempo nostro i quali, vivendo volentieri sotto quella tirannide che hanno fatta, nella quale non è lecito parlare né a loro né ad altri, non che altro, aprire la bocca per ragionare di cose publiche, dicono che i giovani, non della republica, ma di sfogare i loro piaceri corporei debbono ragionare ». Concernant Francesco Vettori, voir R. DEVONSHIRE-JONES, *Francesco Vettori. Florentine Citizen and Medici Servant*, University of London, The Athlone Press, 1972.

⁵⁹ C'est la question de l'armement des jeunes, et non celle de leur éducation, qui retient leur attention lorsque tous deux adressent une proposition de réforme au lendemain du retour des Médicis. Voir la lettre adressée par Vettori à l'archevêque

disparitions comme l'indiquerait la formule au passé simple « questo fu », s'inscrit dans la continuité de la méfiance exprimée par l'auteur à l'égard du groupe dirigeant. À cet exercice de divulgation répond, cependant, une logique inverse qui consiste à raturer les renvois dans le texte à des Florentins. Dans le chapitre II.6, par exemple, Giannotti supprime le passage citant deux personnages persécutés en 1529 par le conseil chargé de la sécurité interne de l'état, les *Otto di guardia e di balia*⁶⁰. Le premier est l'humaniste et bibliophile Giovanni Mazzuoli (dit le Stradino, 1480-1549) fondateur en 1540 de l'Académie *degli Umidi* et membre ensuite de l'Académie florentine, qui avait été « à grand tort, torturé de façon très cruelle »⁶¹ ; le second est le républicain humaniste Antonio Brucioli (1498-1566) qui, dénoncé comme luthérien, avait été « injustement [...] envoyé en exil »⁶². De façon similaire, l'auteur efface le rappel des calomnies lancées en mars 1529 à l'encontre du poète républicain Luigi Alamanni (1495-1556)⁶³ accusé, lors de sa permanence à Gênes, de favoriser l'adoption à Florence d'une solution de compromis avec Clément VII, « comme s'il n'avait pas prouvé qu'il aimait la liberté plus que sa vie et sa fortune »⁶⁴. La raison de ces amendements, visant à taire le nom de ceux qui avaient été victimes d'avril à décembre 1529 du gouvernement des *Arrabbiati*, la faction républicaine la plus intransigeante, demeure obscure. Le Stradino, contrairement à Brucioli et Alamanni exilés respectivement à Venise et en France, avait rejoint les rangs du nouveau régime en favorisant la

de Capoue en avril 1531, ainsi que le *Parere* écrit en janvier-février 1532 par Acciaiuoli (in « Discorsi intorno alla riforma dello stato di Firenze 1522-32 », éd. de G. Capponi, ASI, vol. I/1, 1842, p.437 et p.451 ; pour la datation de ces textes F. GILBERT, « Alcuni discorsi di uomini politici fiorentini e la politica di Clemente VII per la restaurazione medicea », ASI, XCIII, 1935, p.1-24). Concernant la question générationnelle et l'éducation de jeunes, C. TERREAUX-SCOTTO, *Les âges de la vie dans la pensée politique florentine républicaine (1378-1532)*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris 8, sous la dir. de J.-L. Fournel, Paris, 2001 (à paraître chez Droz).

⁶⁰ BNCF, Magl. XXX 230, f. 43r ; *Repubblica fiorentina*, II.6, p.114 : « ~~E di ciò se ne potria dare qualche esempio nel magistrato degli Otto, il quale molte volte puniva chi non meritava pena alcuna : si come avvenne a Giovanni Stradino, il quale, nel principio dello assedio, fu da quel magistrato, a gran torto, crudelissimamente tormentato ; e, non molto innanzi, a messer Antonio Bruciolo, uomo di dottrina e d'eloquenza ornato, il quale, con grandissima ingiustizia, dal medesimo magistrato fu in esilio mandato. Non mi mancheriano anche gli esempi se io volessi dimostrare come spesso il detto magistrato peccava nel non punire chi meritava essere punito, quando per timore della persona che aveva ad essere punita, e quando per altra umana passione~~ ». Ce passage est remplacé par une formule générique selon laquelle les *Otto* « pecca[vano] così nel non punire chi meritava punizione come nel gastigare acerbamente chi non meritava d'essere gastigato. Né mi mancherebbono dell'una cosa et dell'altra assai essempli. ».

⁶¹ Sur Giovanni Mazzuoli, M. ALBANESE, DBI, vol.72, 2008. Son emprisonnement est décrit par B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 10, p.140 ; et F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre 9, p.201. Tous deux accusent l'intransigeant républicain Jacopo Gherardi, alors membre du conseil des *Otto* (cité par Giannotti in *Repubblica fiorentina*, II.18).

⁶² Sur Antonio Brucioli voir en particulier la Partie I Chapitre I, Conclusion, note 78. Sa condamnation est décrite par B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.420-422, qui soutient que l'accusation d'hérésie était un subterfuge du gouvernement pour se débarrasser d'une présence gênante.

⁶³ Sur ce personnage, H. HAUVETTE, *Luigi Alamanni : sa vie et son œuvre. Un exilé florentin à la cour de France au XVI^e siècle*, op. cit. ; concernant sa participation à la seconde République, R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., ad indicem ; C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., ad indicem ; ainsi que l'article de R. WEISS, DBI, vol.1, 1960.

⁶⁴ BNCF, Magl. XXX 230, f. 54v ; *Repubblica fiorentina*, p.127 : « ~~E perchè Luigi Alamanni si trovava allora in Genova onorato e trattenuto da messer Andrea, e spesse volte dava notizia di molte cose utili alla Città ; davano ancora la medesima infamia a lui, come se egli non avesse mostrato di amare la libertà più che la vita e la roba: per la quale, l'una avea messo in manifesto pericolo, e l'altra aveva perduta~~ ». Ces faits renvoient au mois de mars 1529 (voir C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.215).

politique culturelle cosimienne⁶⁵. Tous trois, pourtant, appartenait à une même génération et à des cercles de lettrés proches de Giannotti dont les liens d'amitié avec Alamanni et Brucioli remontaient aux Orti Oricellari, et qui entretenait en exil des relations constantes avec des membres de l'Académie florentine, tels que Benedetto Varchi ou Piero Vettori auprès duquel il se félicitait que « votre Académie devient célèbre car de si grands hommes s'y emploient »⁶⁶. C'est au nom de ces rapports d'amitié que s'explique le geste de l'auteur destiné à soustraire le rappel d'épisodes compromettants. Ces interventions indiquent que c'est à la lumière d'un clivage à la fois politique et générationnel, entre la vieille aristocratie florentine ralliée au nouveau régime et les Florentins qui, durant leur jeunesse, avaient participé au dernier gouvernement républicain, que se réalise la correction du traité.

Un dernier groupe de variantes rassemble les interventions qui facilitent ou améliorent la lecture du traité. Certaines variantes permettent, non seulement de perfectionner, mais de résoudre l'ambiguïté d'un énoncé, en particulier en cas de passages à caractère technique, comme par exemple lors de l'exposition des procédures d'introduction et d'adoption des lois observées sous les deux derniers gouvernements républicains (II.18)⁶⁷. Au même titre, dans le chapitre II.5, la description du système en vigueur sous Côme l'Ancien d'élection aux magistratures est explicitée, grâce à l'introduction de la définition des termes « squittinio » et « essere stracciato »⁶⁸. Ici, la mise en accusation des manipulations de Côme lors du tirage au sort des candidats, qui garantissaient la majorité des partisans médicéens au sein du gouvernement, est renforcée grâce au rappel d'une source directe puisque Giannotti renvoie, en marge, à la déposition du notaire Niccolò Tinucci qui, au moment de la condamnation des Médicis à l'exil en 1433, avait offert une dénonciation détaillée de ces fraudes⁶⁹. Parmi ces variantes, il est également possible de recenser la correction des références à

⁶⁵ Giovanni Mazzuoli avait été un familier de Jean des Bandes Noires, et avait reporté l'affection qu'il vouait au père sur son fils Côme, de façon à bénéficier de son soutien lors de la création de l'Académie degli Umidi. Voir M. PLAISANCE, *L'Accademia e il suo principe. Cultura e politica a Firenze al tempo di Cosimo I e di Francesco de' Medici*, Vecchiarelli, Rome, 2004.

⁶⁶ Concernant les liens de Giannotti avec Alamanni et Brucioli, et en général avec les Orti, nous renvoyons à la conclusion de la première partie de la thèse. Rappelons qu'aux dires de Varchi, Alamanni s'emploie largement en juin 1529 à défendre Brucioli des accusations portées à son encontre, et que les critiques proférées par ce dernier contre les frères de Saint Marc étaient proches des convictions de Giannotti (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.420-423). Ainsi que l'a souligné M. Plaisance, Stradino protège particulièrement les intérêts de Varchi au sein de l'Académie florentine, comme le rappelle par ailleurs Lasca dans le sonnet écrit lors du décès de Stradino (« O Varchi, o Varchi, o Varchi, tu ben sai / Quant'io abbia operato in tuo favore », in A.F. GRAZZINI, *Le Rime burlesche*, éd. de C. Verzzone, Florence, 1882, p.482). La citation est tirée de la lettre à Vettori du 20 mars 1541, où l'on apprend que Giannotti était informé des leçons tenues par l'Académie : « Cotesta vostra Academia viene in gran fama, perché si grandi huomini s'affaticano per quella » (*Lettere italiane*, p.82).

⁶⁷ BNCF, Magl. XXX 230, f. 68r ; *Repubblica fiorentina*, p.142 : « quando (le leggi) non erano ~~vinte~~ [confermate] la prima o seconda volta [che elle si proponevano], i collegi mandavano uno di loro che ~~le favorisse~~ [parlasse in favore loro]. Et questo tante volte si faceva che il consiglio, o stracco o persuaso, le ~~vincava~~ [confermava] (...) un'altra legge per la quale si provvedeva che di quelli che vincevano se ne imborasse ~~più che 4 numero~~ [maggior quantità che non era il numero] che toccava ad ogni quartiere ».

⁶⁸ BNCF, Magl. XXX 230, f. 39v-40r ; *Repubblica fiorentina*, p.110-11 : « ogni tanto numero d'anni si faceva generale [scrutinio, noi diciamo vulgarmente] squittino (...) Furono posti alcuni accatti con pena che il nome di quello che non pagava, se per sorte fusse tratto, fusse stracciato [cioè non potesse ottenere il magistrato] ».

⁶⁹ BNCF, Magl. XXX 230, f. 40r ; *Repubblica fiorentina*, p.110 : « Questa materia si tratta particolarmente nella examina di S. Niccolò Tinucci ». N. Tinucci (1390-1444), ancien collaborateur des Médicis, prit, au moment de leur éloignement du pouvoir, le parti de leurs adversaires les Albizzi, et révéla lors de son emprisonnement les mécanismes sur lesquels reposait leur contrôle des institutions. Pour une biographie du personnage, N. TINUCCI, *Rime*, éd. de C. Mazzotta, Commissione per i testi

l'histoire romaine, qui s'explique par une lecture renouvelée des classiques de la part de l'auteur⁷⁰. Dans le chapitre III.14 consacré à la description de l'organe judiciaire la *Quarantia*, Giannotti introduit notamment une digression polémique à l'encontre de la conception de la justice chez Cicéron⁷¹. La version du traité de 1538 contenait déjà des références à l'Arpinate, en particulier une citation du *De Legibus* III.10 réalisée sans doute à partir de l'édition des Giunta, publiée à Venise entre 1534-37 et dont Giannotti possédait un exemplaire⁷². Or, durant son séjour à Amboise à la suite du cardinal de Tournon, l'auteur s'emploie, à l'automne 1554, à acquérir, par l'intermédiaire de l'humaniste Denis Lambin, la volumineuse édition in-folio des *Opera M. Tullii Ciceronis* imprimée la même année par Charles Estienne à Paris⁷³. Malheureusement, aucun indice ne peut confirmer que le nouveau renvoi à Cicéron ait été inséré à la suite de cette acquisition.

L'inventaire des variantes et gloses auctoriales atteste donc de la poursuite du processus d'écriture du *Della Repubblica fiorentina* tout au long de l'exil de Giannotti : bien qu'aucun élément ne permette de dater ces insertions, le caractère cohérent de chaque ensemble laisse supposer la succession de vagues de révision distinctes. Bien plus, ces interventions qui visent à perfectionner la compréhension du texte et à effacer les renvois compromettants à des proches, inscrivent le traité dans l'horizon d'une éventuelle circulation du manuscrit. Il est incontestable, ainsi que G. Cadoni l'a rappelé, que ces corrections ouvrent une brèche au sein du programme républicain dans la mesure où elles tendent à désavouer l'espoir d'une révolte anti-médicéenne fomentée par l'oligarchie florentine sur laquelle reposait le projet de restauration républicaine⁷⁴. Pourtant, le caractère discontinu de cette révision, qui revient à préserver dans l'espace textuel des assertions contradictoires, reflète bien moins un désaveu du traité que l'abandon d'un souci de cohérence interne, au profit d'une écriture qui se

di lingua, Bologne, 1974. Le texte a été publié par exemple dans l'édition des *Histoires florentines* de Michele Bruto qui cite ce document au livre I (M. BRUTO, *Delle istorie fiorentine volgarizzate da S. Gatteschi*, t. I, Tipografia elvetica-Libreria patria, Capolago-Torino, 1851, p.297-308). Il convient de rappeler que Giannotti consulte les *Histoires* de Bruto dès leur parution en 1562 : peut-être est-ce à la suite de cette lecture qu'il introduit le renvoi à ce texte, sans doute largement diffusé auprès des républicains.

⁷⁰ Un passage du chapitre III.6 consacré à la description du Sénat de la République romaine, semble avoir été réécrit à plusieurs reprises, sans doute après 1567 également (BNCF, Magl. XXX 230 f. 95r ; *Repubblica fiorentina*, p.173).

⁷¹ BNCF, Magl. XXX 230, f. 115r ; *Repubblica fiorentina*, p.195 : « [Et sebbene Cicerone dice che per essere talvolta un buon cittadino accusato, non per ciò si deono le accusa levare, perché, chi è buono et è accusato, può essere assoluto, ma chi è malvagio, se non è accusato, non sarà già condannato. Nondimeno molto meglio è regolare la repubblica in modo che chi è buono non sia perseguitato, ma onorato et chi è malvagio, sia accusato et condannato] ».

⁷² La citation du *De Legibus* III.10, se trouve in f. 87v (p.277) ; un autre renvoi à Cicéron in f. 4r (p.73). Dans la lettre à Piero Vettori du 22 janvier 1541, Giannotti rappelle : « non accade che mi mandiate l'opere di Tullio stampate dal Grifo ; perché [ho] quelle del Giunta » (*Lettere italiane*, p.74-75).

⁷³ Lettre de Denis Lambin à Prévost de Théroutanne de novembre 1554: « Donatus Janotius vir doctus mihique amicissimus e Card. familiaribus me rogavit ut si quem habere Lutetiae qui hanc operam navare posset, scriberem ad eum ut libros M. Tullii qui fuerunt excusia Roberto Stephano in octavo folio ut appellant, exemeret et colligandos curaret. » (citée in H.POTÉZ, « Deux années de la Renaissance », *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XIII, 1906, p.488). Il s'agit de la monumentale édition in-folio, *Opera M. Tullii Ciceronis*, Lutetiae, Apud Carolum Stephanum, 1555, qui reproduisait celle imprimée par le frère de Charles Estienne, Robert, à Paris en 1543, elle-même copiée de l'édition de 1538-1539. Le texte est toutefois modifié grâce à la collation de variantes de deux manuscrits en possession de Charles. La question de savoir si Giannotti participe à la préparation de l'édition commentée de Cicéron par Denis Lambin (de Puys, Paris, 1566) demeure ouverte.

⁷⁴ C'est la thèse sur laquelle repose l'article de G. CADONI « L'autocritica di Gonato Giannotti », op. cit., qui assimile la relecture de Giannotti à un exercice d'autocritique.

veut le témoignage d'une expérience en cours, le lieu d'enregistrement des espoirs et des désillusions du républicain exilé. Dès lors, les corrections révèlent un déplacement de l'enjeu de l'écriture : bien plus qu'un instrument de réforme, le traité se présente comme le vecteur de transmission d'une expérience républicaine, accumulée par la pratique quotidienne des institutions de 1527-30, mais également soumise aux vicissitudes de l'exil.

I.4 Réécrire in extremis

La collation entre le manuscrit d'auteur et la version apocryphe de 1567 (BNF, It. 287) met en lumière une dernière phase de révision du traité, conclue quelques jours avant la mort de l'auteur comme le suggère l'inscription d'une autre main « Roma / [X]XVII Dicembris 1572 » (f. 3r) qui enregistre la date du décès de Giannotti ainsi que l'acte de transmission du livre. Si cet ultime exercice de réécriture confirme combien le ms. Magl XXX 230 est l'œuvre d'une vie, écrite et corrigée durant plus de trente ans (1538-1572), il rend compte, par ailleurs, du désir de Giannotti de plier le traité à une fonction nouvelle. Nommé en octobre 1571 par le pape Pie V secrétaire des Brefs, le vieil exilé malade est contraint d'abandonner cette fonction avant même d'y avoir accédé et demeure à Rome sans ressources⁷⁵. Décidé à transcrire son histoire ecclésiastique dans le but d'obtenir « quelque récompense » en l'adressant d'abord au pape Pie V, puis à Grégoire XIII lors de son élévation au pontificat en mai 1572, Giannotti s'attèle par la même occasion à réécrire le traité sur Florence⁷⁶. C'est donc dans le cadre des stratégies déployées par Giannotti en direction de la cour pontificale, que s'inscrit ce dernier projet de transformation du *Della Repubblica fiorentina*.

G. Cadoni a démontré que le processus de correction, interrompu par la maladie de l'auteur, procède à reculons et concerne essentiellement le dernier chapitre (IV.8), c'est-à-dire les pages les plus polémiques consacrées à l'analyse des « occasions et moyens nécessaires à l'introduction de la République susdite »⁷⁷. Certaines variantes visent à améliorer la compréhension du texte : elles sont, par exemple, destinées à amender la classification systématique, proposée par Giannotti, des situations favorables à une réforme de la cité⁷⁸. Parmi celles-ci, il convient également d'inclure

⁷⁵ Le protonotaire des Médicis à Rome, après avoir annoncé le 19 octobre 1571 la nomination de Giannotti, transmet le 5 novembre la nouvelle de sa révocation : « Il papa [...] ha revocato quella electione come fatta di persona inabile per età, per valore et pratica » (in G. MILANESI, *Giornale storico degli archivi toscani*, VII, 1863, p.250).

⁷⁶ Dans la dernière lettre conservée, datée du 8 décembre 1571, Giannotti communique à Piero Vettori son intention de transcrire *l'Epitome Historiae Ecclesiasticae* afin de le présenter au pape : « senza dubbio io spero qualche buona ricompensa, fondatomi in su quel che m'è detto da chi lo può sapere » (*Lettere italiane*, p.198). Sur ce texte, demeuré manuscrit, et conservé in BNCf, II, IV. 185, voir l'Épilogue.

⁷⁷ G. CADONI, « Ancora sulla Repubblica fiorentina », op. cit.

⁷⁸ BNCf, Magl. XXX 230, f. 170r ; *Repubblica fiorentina*, p.253-254 : « Perché uno che si faccia [da sé o da altri sia fatto] tiranno [signore] della patria, non pare verisimile che habbia a lassare quella potenza che ha cercato [egli stesso procacciata o da altri gli è stata data]. Et quantunque per altre cagioni l'havesse occupata, non di meno è poi cosa difficilissima il deporla, et massimamente perchè chi è stato forzato ad ingiuriare molti nell'occupare la tirannide, non pensa poi [Et massimamente

l'addition d'une proposition attribuant la création en 1494 du Grand Conseil à Pagolantonio Soderini qui, par ricochets, entraîne la révision d'un passage du chapitre I.5 où l'auteur ôte le mérite de cette réforme à Savonarole⁷⁹. La majorité des interventions, cependant, se présentent comme des variantes de substitution dont l'objectif est de dissiper toute référence à la « tyrannie » ou au « tyrannicide », au profit d'expressions génériques telles que « servitude » ou « puissance »⁸⁰. Ces amendements, réservés au seul chapitre IV.8, ne concernent, toutefois, que les cas où le champ lexical de la tyrannie caractérisait le gouvernement actuel de Florence, tandis que l'auteur conserve le renvoi à la « tyrannie » de Côme l'Ancien et introduit une référence à la « tyrannie des Français » sur Gênes, entendue ici comme occupation étrangère⁸¹. Cette révision, consistant à nuancer les accusations à l'encontre du pouvoir en place afin de lui octroyer une forme de légitimité, est entérinée par la suppression d'un passage où l'auteur augurait l'anéantissement de la faction médicéenne « déjà affaiblie par le petit nombre de ses partisans et adhérents »⁸². Les variantes, grâce à l'atténuation de déclarations polémiques, témoignent ainsi d'un effort de conciliation de l'auteur à l'égard du régime médicéen, auquel il convient d'associer la rédaction d'une péroraison distincte du traité (Annexe 9).

perchè chi si è fatto signore da se è impossibile che, prima nel farsi signore, et poi nel conservarsi nella signoria, non offenda molti ; et a chi ella è data, sebbene nel prenderla non fa ingiuria a persona, non si potendo alcuno dolere di lui come di presuntuoso o violento nell'occuparla, gli è poi nel conservarsi senza offesa di persona molto difficile, et però non è da credere che gli caggi mai nel pensiero di deporla et lasciarla, non giudicando] poter vivere nella vita privata sicuro. ».

⁷⁹ BNCF, Magl. XXX 230, f. 169v ; *Repubblica fiorentina*, p.253 : « Frate Girolamo (...) agevolmente introdusse [persuase et favori] il fondamento et la basa del nostro stato, cioè il consiglio grande, [che fu invenzione et introduzione di Pagolantonio di messer Tommaso Soderini.] » ; f. 21v-22r ; p.92 : « Fu ordinato in questo tempo con l'aiuto di fra Girolamo Savonarola huomo prudentissimo, il consiglio grande. Et veramente [Pagol'Antonio Soderini], chi ne fu autore che molti dicono ne fu l'autore, sebbene molti dicono essere stato Fra Girolamo altri esserli stato proposto da Pagol'Antonio Soderini il quale [il quale nelle consultazioni che si fecero sopra il riformare il governo della città, meritò grandissima laude. Costui] essendo stato poco innanzi ambasciadore a Vinegia prese esemplo del gran consiglio veneto-[veneziano] per introdurlo poi in Firenze. [Ne gli fu di poco aiuto fra Girolamo Savonarola il quale nelle sue pubilche predicazioni favrovia questo ordine nuovo]. Chi [Pagol'Antonio] adunque [che] ne fu autore fu più savio che Giano della Bella. ». Cette variante demeure non résolue d'un point de vue syntaxique dans le manuscrit autographe.

⁸⁰ BNCF, Magl. XXX 230, f. 167r ; *Repubblica fiorentina*, p.250 : « quando alcuno libera la patria sua dalla tirannide [con la virtù sua riduce la sua patria in libertà] » ; ibid. : « Laonde alcuna volta è avvenuto che, quantunque uno habbia morto o cacciato il tiranno [la abbia liberata], nondimeno ha havuto maggiore difficoltà nel riordinare et defendere la republica, che non ebbe nello ammazzare o cacciar il tiranno [nel trarla dalla potestà di chi la aveva oppressata] » ; ibid. : « Bruto et Cassio, dopo la uccisione [morte] di Cesare » ; f.169r. ; p.252 : « et questo principe (l'imepratore) per la grandezza sua è formidabile è ciascuno et molto più ne tempi nostri per il favore che egli fa alla presente tyrannide » ; f. 171v ; p.255 : « Questo era se alcuno liberasse la città dalla tirannide [servitù] ». Par contre coup, au chapitre III.17 (f. 125r ; p.206) : Et così la città nostra, abbandonata da lui et da ciascuno altro, ritornò sotto il giogo della tirannide [servitù] ; f. 126r ; p.207 : « nacque finalmente la tyrannide [potenza] di Cosimo [et dei successori successori]. Et questi altri che ne' due governi passati hanno avuto tale opinione, si sono trovati due volte sottoposti al tiranno [oppressati et sottoposti] ».

⁸¹ Dans le premier cas, BNCF, Magl. XXX 230, f. 170r ; *Repubblica fiorentina*, p.254 : « Cosimo de' Medici non pensò mai a lasciare la tirannide » ; dans le second cas f. 167r ; p.250 : « [si come Andrea Doria che liberò pochi anni sono Genova dalla tirannide de' francesi]. ».

⁸² BNCF, Magl. XXX 230, f. 168v ; *Repubblica fiorentina*, p.252 : « Et non ci resta altro impedimento alla republica, che la fazione de' Medici : la quale pure è debilissima per la paucità de' partigiani ed aderenti; e tutto giorno quelli che fanno professione d'essere amici e servitori della casa de' Medici, per li violenti modi che al presente sono tenuti, vanno alienando l'animo da quella. Tal che, annichilata che fusse la detta casa, non resterebbe poi nella Città altro impedimento al vivere civile, se non alcuno disparere de' cittadini. ».

Qualifié de « conclusion alternative » par la critique, ce passage est contenu dans une version apocryphe, conservée à la Bibliothèque Apostolique du Vatican (BAV, Barberiniano Latino 4985)⁸³. Il s'agit d'un manuscrit transcrit tardivement comme en témoignent l'intégration de l'ensemble des variantes proposées dans l'autographe, ainsi que l'annotation, sur le feuillet précédant la dédicace, « Obijt Donatus Jannoctius Romae Die XXVII Decembris 1572 », qu'il est possible d'attribuer à la même main ayant inscrit sur le ms. BNCF, Magl. XXX 230 la date « [X]XVII Dicembris 1572 », mutilée à cause d'une lacération du feuillet⁸⁴. Alors qu'ici la conclusion alternative a été intégrée par le copiste grâce à l'insertion d'un nouveau feuillet (situé entre les f. 252-253), sur le manuscrit autographe un trait discontinu au f. 171v indique son emplacement, voulu par l'auteur, à la fin du chapitre conclusif. Il est dès lors possible d'affirmer que ce passage était destiné à remplacer le renvoi à la figure du tyrannicide incarné par Brutus⁸⁵. Ainsi, tandis que le traité se concluait sur l'évocation d'une solution radicale, le tyrannicide ou le recours aux conjurations, la nouvelle péroraison s'adresse à Clément VII et se présente comme un prêche en faveur de l'adoption d'une solution pacifique. C'est ici au pape médicéen que l'auteur, après avoir rappelé « sa nature calme et pacifique », confie l'initiative de la réforme, en inscrivant, du même coup, le texte dans une perspective messianique. Or, si Giannotti renvoie au pontificat de Clément VII en employant le temps présent, il demeure impossible de fixer la date réelle de composition de ce passage⁸⁶. Néanmoins, l'exhortation à ce que « tous ceux qui ont une bonne volonté envers le bien public [...] supplient le pape Clément de restituer à sa patrie [...] cette liberté [...] et l'accompagnent dans l'introduction d'une forme de République » convie le lecteur à situer la rédaction de la conclusion, ainsi que l'ensemble du traité, dans un moment d'incertitude politique quant au devenir institutionnel de la cité⁸⁷. C'est donc à un moment antérieur à la promulgation en avril 1532 de la nouvelle constitution à Florence qui, en supprimant les institutions communales, avait marqué le premier pas en direction de l'affirmation du principat médicéen, que

⁸³ La conclusion alternative est également présente dans un second manuscrit : BAV, Ms. Ottoboniano Latino 1947. Elle a été publiée par G. BISACCIA, « L'autografo della Republica fiorentina » op. cit., p.199-200. Concernant l'analyse et la datation de ce passage, G. BISACCIA, *ibid.*, p.199-202 ; G. CADONI, « Intorno all'autografo della Republica fiorentina » op. cit., p.164-172 ; G. SILVANO, « Introduction », op. cit., p.58 et p.61 ; M.-L. PLANÇON, *La riforma della Repubblica fiorentina*, op. cit., p.63-64.

⁸⁴ Pour une description de ce manuscrit, G. BISACCIA « L'autografo della 'Republica fiorentina' », op. cit., qui a été le premier à mettre en évidence l'existence de cette conclusion distincte du traité. Les deux annotations pourraient être attribuées à Angelo Gemmari, ainsi que nous le verrons par la suite.

⁸⁵ G. Cadoni a démontré, sur la base d'une analyse paléographique convaincante, que la conclusion alternative était destinée à remplacer la fin du texte à partir de « Per questa via camminò Bruto » (f. 171v ; p.253). Son emplacement actuel dans le manuscrit BAV, Barberiniano Latino 4985, dériverait de l'erreur du copiste (G. CADONI, « Intorno all'autografo della Republica fiorentina » op. cit., p.177).

⁸⁶ Deux thèses ont été développées : la première, défendue par G. Bisaccia, attribue la rédaction de la conclusion alternative à la première version du traité rédigée en 1532 ; la seconde, proposée par G. Cadoni, renvoie son écriture à une phase de correction postérieure à l'année 1567. Notre analyse tend à confirmer la seconde.

⁸⁷ « Conforto tutti quelli che hann[o] buona volontà verso il publico bene, che volentieri con tutto il cuore alla imme[nsa] bontà di Dio con humilissimi preghi la supplichino, che si degni per sua insp[i]ratione commuovere l'a[n]i[m]o del d[etto] Papa Clemente a restituire alla patria sua con suo grande honore quella libertà, la quale con tanta sua vergogn[a] le haveva tolta ; et per fare tale beneficio più grato, e maggiore, l'acco[m]pagni con l'introdutione d'una forma di Rep[ublica] si perfetta, della quale si pos[s]a sperare diuturna, et tranq[ui]lla vita. ».

Giannotti renvoie la rédaction du texte. Dès lors, la réécriture de la péroraison, ainsi que l'insertion des variantes, sont à entendre comme des interventions contemporaines et tardives, toutes destinées à alimenter la fiction d'une composition précoce du *Della Repubblica fiorentina* adressé à Clément VII, comme l'illustre, par ailleurs, la correction de l'*explicit* du manuscrit autographe.

Si l'analyse de la transformation de l'*explicit* a servi, dans un premier temps, à conjecturer l'existence de rédactions antérieures du texte, la question du sens à attribuer à cette retrodatation volontaire, fixant le geste de l'écriture sous la date du 14 janvier 1532, n'a pas été soulevée⁸⁸. Pourtant, la comparaison des témoins du traité permet d'inférer que la substitution de la date du 14 novembre 1534 au profit du 14 janvier 1532, a lieu tardivement et s'inscrit dans la continuité du programme de réécriture, élaboré à partir de 1567⁸⁹. Or, le choix tardif d'une datation haute du manuscrit, destiné à brouiller les temporalités de l'écriture, révèle le statut particulier que Giannotti, en dernière instance, attribue au traité. La date du 14 janvier 1532 prétend non seulement situer la composition du texte avant l'instauration du duché des Médicis à Florence, mais revêt une fonction symbolique particulière au sein de l'histoire de la cité. La manipulation de l'*explicit*, de fait, inscrit le traité aux côtés des propositions de réforme promulguées durant l'hiver 1531-32 par l'oligarchie florentine, à la demande explicite de Clément VII qui, par le biais de cette consultation, espérait convaincre que la suppression des institutions républicaines émanait de requêtes internes au groupe dirigeant⁹⁰. Le truquage du temps de l'écriture vise, ainsi, à ancrer le *Della Repubblica fiorentina* dans le sillon des avis de réforme soumis à Rome par l'oligarchie florentine, nommée par l'auteur responsable de la chute du gouvernement libre, tels que Roberto Acciaiuoli ou Francesco Vettori, mais aussi Francesco et Luigi Guicciardini. La correction de l'*explicit*, ainsi que l'insertion des variantes et la rédaction d'une conclusion alternative, témoignent donc d'un dernier effort de réaménagement du texte qui, par un ultime artifice, était appelé à apparaître comme un projet de réforme adressé à Rome, dans le cadre du plébiscite orchestré par Clément VII durant l'hiver 1531-32, hissant, du même coup, l'auteur au rang des conseillers du pape médicéen. Or, si la révision *in extremis* du texte peut apparaître comme une opération de restauration, dans le but de restituer sa fonction première au traité initialement rédigé pour être transmis à Rome, le projet de l'auteur se heurte inévitablement à la nature même des

⁸⁸ La question de la datation proposée par les *explicit*s des différents manuscrits a été posée par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.33 note 4 ; G. CADONI, « Ancora sulla Repubblica fiorentina », op. cit., p.20-21 et *L'utopia repubblicana*, op. cit., p.97-98 ; G. SILVANO, *Repubblica fiorentina*, op. cit., p.61-2. La transformation de l'*explicit* a été attribuée à la volonté de l'auteur d'enregistrer la date du début de la rédaction. L'hypothèse développée ici est que ce geste répond bien moins à un souci de précision qu'à une action de manipulation qui révèle le statut particulier que Giannotti attribue au traité.

⁸⁹ La conservation dans le manuscrit BNF, Italien 287 de l'*explicit* « Fu imposto fine alla presente opera a di 14 di novembre ad hore 7 et mezzo 1534, Bibbiena », force à admettre que sa correction sur le manuscrit autographe a lieu après 1567.

⁹⁰ Voir à ce titre la lettre envoyée par l'ambassadeur florentin à Rome, Bartolomeo Buondelmonti, au gonfalonier de justice à Florence F. A. Nori du 31 janvier 1532, publiée in M. RASTRELLI, *Storia d'Alessandro de' Medici, primo duca di Firenze*, L. Carlieri, Florence, 1781, vol.I, p.234. Ces textes ont été en partie publiés par G. CAPPONI, « Discorsi intorno alla riforma dello stato di Firenze 1522-32 », ASI, I 1, 1842, p.413-473. Pour leur datation, F. GILBERT, « Alcuni discorsi di uomini politici fiorentini e la politica di Clemente VII per la restaurazione medicea », op. cit. Pour une analyse comparée des textes, R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.193-210.

feuilles qu'il corrige. Réécrit durant plus de trente ans, le livre autographe, après avoir servi différents projets d'écriture, est bien loin de ressembler au texte conçu en 1531 à l'intention de Clément VII. C'est au prix d'une ultime distorsion du texte que procède cette opération de réécriture demeurée inachevée, de sorte que le *Della Repubblica fiorentina* affiche, béantes, les contradictions qui ont façonné la trajectoire de l'écriture du manuscrit.

Avant de conclure, il s'avère nécessaire de remarquer que le truquage des dates de composition introduit une tension forte au sein du traité manuscrit car si la fiction de la rédaction est ancrée en 1532, les éléments référentiels contenus dans le texte tendent, ainsi que nous l'avons vu précédemment, à renvoyer l'énoncé à la seconde moitié de l'année 1534, tandis que la composition matérielle de l'objet manuscrit se poursuit manifestement jusqu'au début des années 1570. Bien loin de correspondre à l'aboutissement du travail d'écriture, les dates successivement proposées par l'*explicit* sont l'indice de la double nature que revêt le traité au fur et à mesure de son élaboration. En renvoyant tour à tour le geste de l'écriture sous la date du 14 novembre 1534 et du 14 janvier 1532, la manipulation de l'*explicit* tend à faire apparaître le traité soit comme une prise de position anti-médicéenne rédigée au lendemain de la mort de Clément VII, soit comme le vecteur d'un savoir républicain adressé aux nouveaux seigneurs de Florence. À l'instar du *Della Repubblica de' Vinitiani* où la manipulation du temps de l'écriture et de la fiction du dialogue servait à caractériser le statut particulier que Giannotti attribuait à la description de Venise, ici la transformation de l'*explicit* occupe une fonction emblématique destinée à orienter la lecture du traité⁹¹. L'oscillation entre des dates distinctes invite à reconnaître l'ambiguïté du manuscrit, envisagé à la fois comme un texte d'intervention en vue du renversement du régime des Médicis et comme un instrument de transmission d'un savoir politique fondé sur l'expérience passée de l'ancien secrétaire républicain. C'est donc à l'aune de cette ambivalence entre des projets d'écriture distincts qu'il s'agit de situer la lecture du traité.

* * *

⁹¹ Si la falsification des temps de l'écriture semble courante au sein du corpus giannottien, il ne s'agit en aucun cas d'une pratique propre à Giannotti, dans la mesure où la manipulation des dates de composition apparaît de façon récurrente chez des auteurs contemporains. Pour ne citer qu'un exemple, tandis que Pietro Bembo avait rédigé et corrigé jusque dans les années 1520, les *Prose della volgar lingua*, publié à Venise en 1525, il s'était attaché à présenter le texte comme la transcription, rédigée avant l'année 1515, d'un dialogue advenu à Venise en 1502. Pour l'heure, aucune étude ne s'est intéressée de façon systématique à cette pratique, que l'on retrouve à la Renaissance dans les textes aussi bien imprimés que manuscrits, et qui, à ce titre, illustre une forme de continuité entre ces deux supports. Cet usage, pourtant, témoigne de la conscience aiguë que les auteurs du XVI^e siècle avaient de la fonction symbolique attribuée aux *explicit* : l'inscription d'un écrit sous une date particulière représentait un véritable enjeu, capable d'orienter la lecture du texte, si bien qu'on est conduit à l'envisager comme une clef interprétative.

L'archéologie du manuscrit d'auteur a révélé combien le *Della Repubblica fiorentina* est le résultat d'un enchevêtrement complexe de projets d'écriture. Au lieu d'apparaître comme l'expression d'une version stable et définitive du texte correspondant à la dernière volonté de l'écrivain, le ms. BNCF, Magl. XXX 230 se présente comme un laboratoire de pratiques scripturaires différenciées, qui s'échelonnent sur un temps long et jalonnent le parcours en exil de Giannotti. La distinction des diverses strates textuelles a permis de mettre en scène les multiples temporalités de production du traité, faisant ainsi apparaître combien le rythme des réécritures calque celui des transformations politiques de Florence, depuis la suppression des institutions communales en 1532 jusqu'à la création en 1569 du grand-duché de Toscane : des événements vécus par l'auteur en exil et qui dictent tour à tour une nouvelle entreprise d'écriture. Si nous avons jusqu'ici privilégié une lecture décontextualisée des étapes de rédaction, en privilégiant une approche interne du texte et de l'objet qui le véhicule, les chapitres suivants s'attacheront justement à reconstruire ces moments de rupture qui fondent la trame discontinue de l'écriture. Ce qu'il importe, pour l'heure, de souligner c'est que l'écriture manuscrite, en désagrégeant la fixité du texte écrit, ouvre la voie à la révision, à la variation, au commentaire : elle constitue la raison même d'existence du traité qui, tout en étant l'œuvre d'une vie, s'inscrit sous le signe de l'éphémère. Cette intuition aigüe des possibilités dont recèle l'écriture manuscrite dérive, sans conteste, de la formation de l'auteur. Car si en qualité d'humaniste et de bibliophile, Giannotti se confronte au caractère malléable et instable de la transmission manuscrite, il convient par ailleurs d'admettre que l'expérience de ces objets qui demeurent, contrairement aux textes figés par l'imprimerie, ouverts à la glose et à l'altération, participe au choix de l'auteur de confier cette œuvre *in fieri* à ce support particulier. Dès lors, le recours à l'écriture manuscrite ne saurait être entendu comme une forme de renoncement de l'auteur au projet républicain : pour cela, il aurait suffi de brûler le manuscrit ainsi que Giannotti déclare l'avoir fait en 1550 concernant ses traductions grecques⁹². En revanche, c'est à l'aune de cette pratique spécifique d'écriture qu'il est possible d'interroger l'évolution de la pensée républicaine florentine, au moment même où l'affirmation du principat à Florence éloigne dangereusement l'espoir d'une réforme de la cité.

En privilégiant une approche discontinue du mouvement de l'écriture, nous avons cherché à dégager l'analyse d'une perspective généalogique qui, en s'intéressant à la stratification progressive du *Della Repubblica fiorentina*, a orienté l'ensemble de la critique giannottienne. La lecture proposée par G. Cadoni des manuscrits du traité, s'est attachée à dévoiler combien les interventions de l'auteur reposent sur la prise de conscience de contradictions internes au projet républicain : les révisions du texte – qui prétendent, en vain, résorber et harmoniser ces divergences – ont ainsi été perçues comme

⁹² Lettre à Piero Vettori du 14 juin 1550 : « ho abbruciato ogni cosa. Et così mi sono ribellato interamente da' libri. Studiate voi et scrivete, che non havete a magnare a suono di campane » (*Lettere italiane*, p.158).

un exercice d' « autocritique » et le signe d'une abdication de l'auteur⁹³. L'enjeu repose sur le constat d'une incompatibilité inhérente au traité, entre d'une part la confiance que l'auteur accorde aux institutions comme moyen de résoudre la conflictualité, et, de l'autre, le constat empirique d'une fracture socio-politique irrémédiable au sein de la cité florentine qui nie l'éventuelle réalisation du projet républicain. De fait, si Giannotti confie au gouvernement mixte la capacité de rétablir la concorde (livre I), l'illusion de pouvoir attribuer aux institutions un rôle pacificateur (III) se dissipe face à l'examen historique des Républiques florentines (II) où la chute du gouvernement libre est imputée non pas seulement aux défauts constitutionnels, mais aussi aux responsabilités individuelles et collectives des Florentins. De là à affirmer que le traité repose sur une incohérence, il n'y a qu'un pas que la critique a aisément franchi en réduisant le texte à un projet velléitaire de réforme et en reléguant, du même coup, le *Della Repubblica fiorentina* du côté de l'utopie⁹⁴. Il ne s'agit en aucun cas de résoudre ici les contradictions internes du traité, mais de dépasser cette aporie en proposant un déplacement de perspective. Si reconstruire la genèse du texte équivaut à rendre compte de ces incohérences dans un souci de continuité et dans le but d'expliquer la version finale du traité, le choix que nous fait ici d'envisager le manuscrit comme le réceptacle d'une écriture inachevée et polymorphe permet d'afficher les contradictions du texte comme partie intégrante de l'œuvre giannottienne. Dès lors, c'est à la lumière d'une tension constante entre des programmes de rédaction distincts qu'il s'agit d'inscrire l'interprétation de l'écriture républicaine de Giannotti.

L'histoire de la composition du ms. BNCF, Magl. XXX 230 impose d'admettre que l'élaboration du traité se situe au croisement de deux pôles distincts. Si le *Della Repubblica fiorentina* se présente comme un texte d'intervention anti-médicéen en faveur de la restauration d'un gouvernement libre à Florence, il n'en demeure pas moins le lieu d'accumulation d'un savoir politique, assimilé par l'ancien secrétaire sous la dernière République et passé au crible de l'expérience de l'exil. Cette double nature du traité, qui répond à la fois à l'exigence d'une action concrète et à un souci didactique de transmission d'une expérience et d'un savoir politiques, conduit à émettre l'hypothèse d'une reconfiguration de la pensée républicaine florentine au cours du XVI^e siècle. L'actualité de cette pensée politique expatriée, contrainte à se redéfinir en exil, résiderait, de fait, bien moins dans sa

⁹³ J'emprunte l'expression d' « autocritique » au titre de l'article G. CADONI, « L'autocritica di Donato Giannotti » op. cit.

⁹⁴ Le caractère utopique du traité a été souligné par l'ensemble de la tradition italienne. Dès 1955, R. Von ALBERTINI (*Firenze dalla repubblica al principato*, op. cit., p.158) affirmait que « la sua profonda fiducia nel valore e nell'efficacia della costituzione lo induce a sopravvalutare le istituzioni e a sfociare infine nell'utopia ». C'est cependant l'étude philologique de G. Cadoni qui a permis une théorisation de cette lecture en montrant combien le repli de Giannotti vers une forme abstraite de constitutionnalisme aboutit à « una vuota esercitazione intellettuale ». Voir par exemple R. ESPOSITO, « La trattatistica politica » in *Manuale di Letteratura italiana. Storia per generi e problemi*, vol. II « Dal Cinquecento alla metà del Settecento », sous la dir. de F. Brioschi et C. Di Girolamo, Bollati Boringhieri, Turin, 1994, p.562 et sqq. ; S. ALBONICO, « Nota introduttiva » in *Letteratura italiana, storia e testi*, t.31, sous la dir. d'A. Baiocchi et S. Albonico, « Storici e politici del Cinquecento », vol.I, Ricciardi, Milan-Naples, 1994, p.3-25 ; E. FASANO GUARINI, « Declino e durata delle repubbliche e delle idee repubblicane nell'Italia del '500 », in *Libertà politica e virtù civile. Significati e percorsi del repubblicanesimo classico*, sous la dir. de M. VIROLI, Fondazione Giovanni Agnelli, Turin, 2004, p.31-94 ; A. TAFURO, *Donato Giannotti, Dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica di Firenze*, op. cit., p.221-299.

faculté à proposer un système institutionnel alternatif qu'à sa capacité à devenir le vecteur d'un savoir politique fondé sur l'expérience du passé. Tandis que cette hypothèse procède d'une lecture interne des étapes de réécriture du texte, il s'agira, dans la partie suivante, de s'interroger sur les formes de circulation et de transmission du texte afin de voir comment les pratiques d'appropriation de cet écrit reflètent l'ambivalence du traité républicain, à la fois projet de réforme et lieu de savoir.

II – La publication manuscrite du traité

À l'occasion de la publication en 1990 du *Della Repubblica fiorentina*, G. Silvano a proposé un inventaire des manuscrits du traité conservés auprès des bibliothèques européennes¹. Bien que cette liste soit lacunaire et présente quelques imprécisions quant à la datation des témoins manuscrits du texte, elle permet de recenser l'existence de plus de 34 manuscrits, parmi lesquels on dénombre 15 exemplaires transcrits au XVI^e siècle (dont 3 entre le XVI^e et le XVII^e siècle)². Sans revenir ici sur la question de la filiation des manuscrits (le *stemma codicum*) sur laquelle repose le travail de l'éditeur scientifique, ce recensement impose un constat simple : le *Della Repubblica fiorentina* circule sous une forme manuscrite, bien avant l'édition *princeps* du XVIII^e siècle. Précédemment, l'étude des étapes de réécriture a permis de déceler combien les révisions du texte, aussi bien par l'insertion de variantes que par la substitution des destinataires, se réalisent à l'aune d'une éventuelle publicisation du traité. Si la reconstruction de ces projets d'écriture a souligné la nature ambiguë du texte, envisagé tour à tour comme un projet de réforme anti-médicéen et comme le lieu de sédimentation d'un savoir républicain, il s'agira ici de s'interroger sur la « publication manuscrite » du traité afin de voir comment celle-ci révèle, au même titre, le double statut que le texte revêt, tant du point de vue de son auteur que de ses lecteurs.

La remise en question de la notion de « culture de l'imprimé », introduite dès les années 1960 par l'Histoire du livre et par l'ouvrage pionnier d'E. Eisenstein, a contribué depuis peu à reconnaître l'importance de l'écriture manuscrite au XVI^e siècle et à se dégager de l'idée selon laquelle la présence de l'écrit à l'âge de l'imprimé reposerait sur la seule diffusion du support typographique³. Contre le

¹ G. SILVANO, « Introduzione », op. cit., p.53-60.

² Malheureusement nous n'avons pas pu procéder à un recensement systématique des manuscrits du *Della Repubblica fiorentina*. Cependant, la simple consultation de la base de données du catalogue Manus (<http://manus.sbn.it/>), destiné à inventorier les manuscrits conservés dans les bibliothèques italiennes publiques, privées et ecclésiastiques, a révélé un témoin du texte non répertorié par G. Silvano, conservé à la Bibliothèque de S. Francesco à Gubbio (Ms. 7) datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle (http://manus.iccu.sbn.it/opac_SchedaScheda.php?ID=216181).

³ Concernant les conséquences de l'idée selon laquelle l'introduction du support typographie serait à l'origine d'une rupture culturelle : J. REVEL, « Elizabeth Eisenstein : la culture de l'imprimé », *Le Débat*, Gallimard, Paris, 1982/5, n.22, p.178-192 ; R. CHARTIER, « La culture de l'imprimé », avant-propos in *Les usages de l'imprimé (XVe-XIXe siècle)*, Fayard, Paris, 1987. Il convient cependant de rappeler que la question d'une « scribal culture » avait déjà été soulevée par E. Eisenstein, afin de l'opposer aux transformations profondes provoquées par l'imprimerie. Au même titre, un spécialiste de l'histoire du livre et de l'édition tel que H.J. Martin soulignait dès les années 1980 l'inflation des écritures manuscrites au moment même de

raccourci qui consistait à réduire la notion de publicité à l'imprimerie, l'attention aux formes de communication manuscrite a engagé une redéfinition du concept de « publication », forçant ainsi à admettre qu'un texte est rendu disponible, non pas seulement par sa mise sous presse, mais à chaque fois qu'il circule ou qu'il est retranscrit. En particulier, ces approches, en scrutant les raisons de la persistance de l'écriture à la main, se sont attachées à esquisser les spécificités de la circulation manuscrite par rapport à d'autres supports, tels que l'imprimé ou l'oralité, de façon à envisager ces médiums dans ce qu'ils ont de complémentaire⁴. Réservée le plus souvent à des genres spécifiques, comme les recueils poétiques, les textes hétérodoxes ou les libelles politiques, la communication scripturaire est apparue comme un moyen de répondre à des exigences que l'imprimerie ne pouvait combler, en se spécialisant dans la satisfaction de pratiques ou de fonctions déterminées. Dès lors, dans le cadre de l'histoire politique, le recours à ce procédé de publication, échappant aux règles du marché du livre et aux carcans de la légalité, a cessé d'être envisagé comme un simple moyen de contourner la censure⁵. Tout en reconnaissant que la forme manuscrite permet de confier tout texte séditieux à des canaux secrets de diffusion, les modalités de circulation de ces écrits à la main suggèrent d'interroger à nouveaux frais les implications de ce support, en questionnant ce que ce choix révèle quant au statut et aux usages des textes politiques manuscrits. Ainsi, tandis que l'absence de publication du *Della Repubblica fiorentina* a été interprétée comme un refus de diffusion du texte et a été tacitement attribuée à une forme de prudence de l'auteur à l'égard du traité républicain, susceptible d'heurter la propagande politique et culturelle du gouvernement médicéen, nous voudrions ici soulever la question de sa publication manuscrite, afin de démontrer combien celle-ci autorise une compréhension renouvelée du traité.

Il s'agira, dans un premiers temps, de voir comment, au moment de la rédaction du traité, la diffusion discrète du manuscrit tisse les liens d'une communauté restreinte de lecteurs. Nous reviendrons, ensuite, sur un épisode particulier : l'usurpation par Jacopo Corbinelli du livre autographe, qui permettra d'interroger le refus par Giannotti d'une mise sous presse du traité. Enfin, nous aborderons la question du devenir du manuscrit autographe en soulignant les modalités de sa transmission au moment du décès de l'auteur : une question qui servira à révéler toute l'ambiguïté du traité, et sur laquelle nous reviendrons à la fin de cette partie (voir Épilogue) en dévoilant les formes de conservation et d'appropriation du texte à la fin du siècle.

l'expansion de l'imprimé (*Histoire et pouvoir de l'écrit*, Paris, 1988). Cependant, l'attitude des historiens a été, depuis peu, de nuancer l'opposition implicite entre ces deux supports afin de démontrer leur coexistence, en soulignant aussi bien leurs spécificités que les formes de continuité qui les unissent.

⁴ Pour toute référence bibliographique concernant cette tendance historiographique qui, pour l'Italie moderne a été inaugurée dans un cadre anglo-saxon, nous nous permettons de renvoyer à l'introduction de ce chapitre.

⁵ Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler les travaux consacrés à l'âge d'or espagnol, et en particulier aux recherches de F. Bouza. Il convient également de citer les ouvrages consacrés aux Lumières en France, tels que F. MOUREAU, *La plume et le plomb. Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, qui a permis de mettre en discussion l'idée selon laquelle les Lumières se présenteraient exclusivement comme une civilisation livresque.

II.1 La circulation confidentielle du traité comme esquisse d'une République exilée

Dans une lettre rédigée en 1584, un ancien élève de Giannotti, le florentin Angelo Gemmari, décrit en ces termes les précautions prises par l'auteur à l'égard d'une éventuelle divulgation du texte :

[Le livre *Della Repubblica fiorentina*] il s'en félicitait grandement et il le tenait au-dessus de tous comme son écrit le plus cher. Et bien que de nombreuses personnes eussent désiré le voir, il le conservait jalousement et il ne le montrait jamais à personne, si ce n'est à ses bons amis ; et jamais il n'octroya, de son gré, le droit d'en faire une copie.⁶

Si cette affirmation relève d'une stratégie de promotion, destinée à faire apparaître le caractère inédit et précieux du livre, elle révèle par ailleurs rétrospectivement le refus de Giannotti de voir le *Della Repubblica fiorentina* circuler librement, serait-ce par le biais de sa consultation ou de sa transcription. L'histoire de l'autographe BNCF, Magl. XXX 230 semble ainsi devoir être placée sous le signe d'un effort constant de rétention, conduisant à envisager sa rédaction comme la pratique d'une écriture intime et privée, confiée sur les feuillets d'un manuscrit de chevet. Pour autant, la déclaration de Gemmari, qui évoque la lecture autorisée du texte de la part de « ses bons amis », suggère de nuancer l'idée d'un manuscrit dérobé aux regards de tous. Elle invite, au contraire, à interroger le régime spécifique de circulation du texte en cherchant à cartographier le maillage dans lequel se déploie la diffusion confidentielle du manuscrit.

Ainsi que nous l'avons vu dans la partie précédente, Giannotti transmet provisoirement le texte au cours de sa rédaction. En novembre 1537, notamment, l'auteur déclare à Benedetto Varchi avoir « récupéré [s]a République » et va jusqu'à envisager, pour la seule et unique fois, de publier le traité « si je suis déclaré rebelle »⁷. La circulation à l'automne 1537 du texte dans les rangs de l'opposition, abattue par l'élection en janvier de Côme et surtout par la récente défaite des troupes anti-médicéennes à Montemurlo en août, résonne sans doute comme un appel au ralliement des forces républicaines. Tandis que dans une lettre précédente, Giannotti écrivait avec une pointe d'ironie à Varchi « [être] de ces scélérats de Monte Murlo »⁸, c'est le constat de ce double échec, à la fois politique et militaire, qui dicte la diffusion du traité et incite son auteur, déjà compromis, à examiner

⁶ Lettre d'Angelo Gemmari du 6 janvier 1584 : « del quale egli si compiaceva infinitamente, et teneva sopra tutte le cose sue più caro : et benché fosse desiderato di vedere da molti, egli però lo teneva sotto isquisita custodia, né mai ad alcuno lo mostrava, che grandissimo amico suo non fosse ; et a niuno dette mai, ch'egli sapesse, facultà di pigliarne copia » (Annexe 12). Nous reviendrons plus loin sur ce personnage

⁷ Lettre à Benedetto Varchi du 26 novembre 1537 citée précédemment.

⁸ Lettre à Benedetto Varchi, s.l.n.d. (mais postérieure au 1^{er} août et antérieure au 26 novembre 1537) : « poi che, essendo io di quei ribaldi di Monte Murlo, temete che io non vi appicchi la peste » (*Lettere italiane*, p.44).

l'éventualité d'une publication qui, grâce à une dissémination accélérée et indiscriminée du texte, se profilerait comme une menace à l'encontre de la stabilité du régime cosimien. Malheureusement, comme nous l'avons vu plus haut, l'histoire de la rédaction interdit d'établir la forme qu'adopte à cette date le *Della Repubblica fiorentina* dans la mesure où le manuscrit autographe ne renseigne que sur l'état du texte à la suite de son remaniement opéré durant les premiers mois de 1538. Or, si Giannotti autorise dans un premier temps l'accès au traité, il convient de remarquer qu'au lendemain de cette opération de réécriture l'auteur s'efforce de soustraire le manuscrit et se prémunit contre le risque d'une potentielle diffusion incontrôlée du texte. En effet, alors que le 18 février 1538 Giannotti avait promis à Varchi de lui faire parvenir le livre en cours de correction, il rétorque quelques mois plus tard à Venise que « si je venais là-bas [à Padoue], j'apporterai le livre que vous demandez [...]. Mais si je ne viens pas, je ne l'enverrai pas, afin qu'il ne se perde ». Le refus de l'auteur de confier la transmission du traité à un envoi par poste, même pour un court trajet de Venise à Padoue, souligne la prudence avec laquelle Giannotti contrôle la circulation du manuscrit désormais corrigé et adressé au cardinal Ridolfi. C'est ici la peur de voir le texte échapper à son emprise qui interdit sa divulgation car l'auteur rappelle – avec le même sarcasme qui caractérise l'ensemble de sa correspondance avec Varchi – que « dans ces régions, il n'existe pas, comme à Florence, la Miséricorde où l'on mène ceux qui se perdent », comparant ainsi son texte (et par ce biais, son auteur) aux indigents, malades et enfants abandonnés recueillis par la confraternité florentine⁹. Les précautions dont l'auteur semble avoir entouré la diffusion du manuscrit s'expliquent à la lumière du statut particulier de l'ancien secrétaire qui, tout en ayant choisi la voie d'un exil volontaire et définitif, préfère adopter une attitude de résistance discrète afin d'échapper à l'accusation de crime de lèse-majesté dont dériverait son bannissement de la cité. Il convient, par ailleurs, d'envisager que cette stratégie d'occultation répond à la nécessité de ne pas compromettre, non pas seulement l'auteur mais le destinataire du traité, le cardinal Ridolfi, sous le patronage duquel est inscrit le projet anti-médicéen. Et pourtant, si le texte fait l'objet d'une autocensure consciencieuse, il circule parmi un groupe restreint d'exilés, au premier rang duquel se trouve Varchi qui, avant son retour à Florence en 1543, se présente comme un lecteur assidu du manuscrit dont il ne conserve, cependant, aucune copie.

Chargé par Côme de Médicis de rédiger les *Storie fiorentine*, c'est à l'exilé Giovan Battista Busini (1501-1574) que Varchi fait appel afin de recomposer les informations concernant l'histoire des Républiques florentines¹⁰. Bien que dès le printemps 1547, Giannotti l'encourage et le seconde dans

⁹ Lettre de Giannotti à Benedetto Varchi du 10 juin 1538 : « Se io venissi costà, porterei il libro che chiedete [...]. Non venendo io, non lo manderei, acciò non si smarisse ; perché qua in questi paesi non è la Misericordia, come a Firenze, dove li smarriti si menano » (*Ibid.*, p. 48). Giannotti renvoie à la Confraternité de la Miséricorde, fondée à Florence au XIII^e siècle et toujours active de nos jours, qui se chargeait en particulier du transport des malades vers les hôpitaux de la ville.

¹⁰ Concernant le républicain Giovan Battista Busini, exilé à partir de 1530 et fortement impliqué dans les stratégies de déstabilisation du régime cosimien, voir C. PINCIN, DBI, vol. XV, 1972.

ses recherches, l'historien ne semble pas avoir bénéficié d'une consultation directe de l'ouvrage au cours de ses travaux¹¹. En témoigne l'affirmation de Busini qui, le 30 janvier 1549, lui rappelle combien il doit s'estimer heureux de pouvoir disposer de la biographie du célèbre capitaine républicain, la *Vita di Francesco Ferruccio*, extraite du chapitre IV.5 du traité et enrichie de nombreux détails par l'auteur¹². Or, si Busini profite de cette occasion pour se plaindre du fait qu'il n'a pas pu consulter le manuscrit dans son intégralité (« non m'ha voluto mostrar altro per l'addietro »), il éclaire en avril 1551 les conditions particulières dans lesquelles il a pris connaissance du passage consacré au capitaine florentin dans « sa République qu'il m'a lue en partie »¹³. C'est par le biais d'une lecture orale, au cours de leur permanence commune à Rome durant l'hiver 1548-49, que Giannotti dévoile à Busini des pages choisies de son ouvrage. La mise en lecture du texte apparaît dès lors comme un procédé de sélection destiné ici à brider la diffusion du manuscrit. Il n'en demeure pas moins, cependant, que la performance orale du traité se dessine comme un moment privilégié de sa divulgation, une pratique déjà utilisée par Giannotti, comme par exemple lors de la lecture du dialogue manuscrit sur Venise à Niccolò Dolfin avant 1528¹⁴. Ainsi, les contraintes exercées par l'auteur sur la consultation matérielle ou sur la lecture du manuscrit témoignent d'un même effort de discrétion à l'égard du traité républicain, dont la diffusion, dans le cadre de la Rome farnésienne des années 1540, est réservée à un cercle étroit d'exilés florentins.

Parmi ceux-là, il convient d'inscrire la cour florentine du cardinal Ridolfi, dans la mesure où la dédicace adressée au prélat anti-médicéen se profile comme un indice de l'auditoire du texte et délimite son espace de diffusion. Ce sont en effet les Florentins gravitant, de près ou de loin, autour de la villa Sant'Agata de Ridolfi, tels que Bartolomeo Cavalcanti ou Jacopo Nardi, qui constituent sans doute les principaux lecteurs du texte¹⁵. De cette circulation, pourtant, il ne demeure aucune trace, puisque l'exemplaire que Giannotti projette en 1538 de transmettre à Rome et qui intègre la collection du cardinal apparaît difficilement identifiable. Cependant, il est possible d'émettre l'hypothèse que cette copie correspond au manuscrit semi-autographe BMF, Mar. C 13, transcrit en 1538 par un copiste

¹¹ La question de l'influence du *Della Repubblica fiorentina* sur les *Storie fiorentine* de Varchi a déjà été soulevée précédemment. Répondre de façon définitive à cette question est d'autant plus difficile que la correspondance entre les deux personnages demeure lacunaire. Voir cependant, les lettres de Giannotti du 16 juin 1547 et du 3 mars 1567 (*Lettere italiane*, p.144 et p.170).

¹² Lettre de G.B. Busini à Varchi du 30 janvier 1549 : « Non è poco che abbiate la vita del Ferruccio, perché l'ha messa nella Repubblica, della quale non m'ha voluto mostrar altro per l'addietro » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.96). La biographie de Francesco Ferruccio se présente sous la forme d'une lettre adressée par Giannotti à Varchi entre juin 1547 et janvier 1549 (in *Opere politiche*, op. cit., vol.I, p.433-441). Elle reprend les informations déjà contenues dans le traité (*Repubblica fiorentina*, p.233-237).

¹³ Lettre de Busini à Varchi du 27 avril 1551 : « Egli [Francesco Ferruccio] era per essere sempre onoratissimo in tutte le cose; nè si puo punto calunniare, perchè fu netto uomo, coraggioso, ed amatore del ben pubblico ; Giannotto ne scrisse il medesimo nella sua Repubblica; la quale parte mi ha letto » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.231).

¹⁴ Lettre du 30 juin 1533 à Michiel : « Io non so per qual cagione avvenisse, quando ero costì [a Venezia], che non ve lo mostrai, havendolo letto tutto a m.Nicolò Dolfin » (*Lettere italiane*, p.34).

¹⁵ Sur les liens de ces exilés avec le cardinal Ridolfi, et de façon générale sur la composition de la cour du prélat, voir D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit.

et sur lequel l'auteur reporte de sa main la majorité des variantes (mais non les commentaires) insérées au fil du temps sur le livre autographe¹⁶. De fait, sa fréquentation assidue de la bibliothèque du cardinal, à laquelle Giannotti accède tant pour ses travaux personnels¹⁷ que pour faciliter la consultation de son inventaire par des proches tel que Piero Vettori¹⁸, mais aussi son rôle de médiateur dans l'acquisition de nouveaux ouvrages¹⁹, témoignent de la facilité avec laquelle l'auteur a accès aux caisses de livres, scrupuleusement cataloguées par les hellénistes de la cour de Ridolfi et contenant, sans doute, durant un certain temps, son propre ouvrage qu'il peut ainsi corriger à souhait. L'absence de mention du manuscrit au sein des catalogues de la collection ne saurait, dès lors, surprendre²⁰. Ici encore, dans le cadre d'une bibliothèque que Giannotti visite quotidiennement, l'auteur semble avoir soigneusement contrôlé la circulation de ce second exemplaire du traité. En témoigne le fait qu'au moment de la vente de la bibliothèque, à la suite de la mort de Ridolfi en 1550, aux Strozzi d'abord et à Catherine de Médicis ensuite, aucune mention n'est faite du volume du *Della Repubblica fiorentina*²¹. Or, si Giannotti parvient à cette occasion à subtiliser l'un des manuscrits de la collection, un exemplaire

¹⁶ Rappelons, toutefois, que le manuscrit BMF, Mar. C 13 exclut la lettre de dédicace adressée à Ridolfi. Il n'en demeure pas moins, cependant, que le titre rappelle le véritable destinataire du traité (« Libro della Rep. Fiorentina composto per Donato Giannotti al R.mo Mons.re Nicola Ridolphi della S.ta Ro. Chiesa Car.le dig.mo »). Il est donc possible de conjecturer que la dédicace accompagnait le volume sur des feuillets volants. Ce manuscrit intègre le fonds de la bibliothèque Marucelliana de Florence en 1783, grâce au testament du dernier représentant de la famille, Francesco di Ruberto Marucelli, qui lègue l'ensemble de la collection des manuscrits recueillis à Rome par son aïeul bibliographe, l'abbé Francesco di Alessandro Marucelli, qui avait rassemblé durant la seconde moitié du XVIIe siècle dans son palais de via Condotti le premier noyau de la bibliothèque. Je remercie les services de la bibliothèque Marucelliana de m'avoir transmis ces informations, à propos desquelles voir M.M. ANGELI, « La Biblioteca Marucelliana e i suoi fondi », in *Calderon in Italia, La Biblioteca Marucelliana* Florence, 2002, p.111-114.

¹⁷ C'est par exemple à partir des éditions de Plutarque contenues dans la collection du cardinal que Giannotti entreprend la traduction, en latin et vulgaire, des *Moralia* (voir les lettres du 8 octobre 1544 et du 14 juin 1550 à Vettori, *Lettere italiane*, p.112 et p.158). Ce travail apparaît dans un exemplaire de l'édition de Froben de 1542, ayant appartenu au cardinal et aujourd'hui conservée à Paris (BNF, Res. M-J-2) sur lequel Giannotti inscrit de nombreuses variantes, recueillies grâce à la collation avec d'autres versions : un exemplaire de l'édition aldine appartenue à Giannotti (aujourd'hui à l'université de Leyde sous la cote 757 A 8), ainsi que d'autres copies conservées à la bibliothèque San Marco de Venise et la Bibliothèque Apostolique. Sur cette question : R. AULOTTE, *Amyot et Plutarque. La tradition des Moralia au XVIe siècle*, Librairie Droz, Genève, 1965 ; M. CUVIGNY, « Giannotti, Turnèbe, Amyot : résultats d'une enquête sur quelques éditions annotées des *Moralia* de Plutarque », *Revue d'histoire des textes*, vol.3, 1973, p.57-77 ; P. HOFFMANN, « Deux témoins apparentés des Vies de Plutarque », *Scriptorium*, n.37, 1983, p.259.

¹⁸ Vettori a fréquemment recours à l'intercession de Giannotti afin d'obtenir des informations quant aux volumes conservés dans la bibliothèque et afin de se prévaloir de l'aide des hellénistes rassemblés à la cour du prélat. À titre d'exemple, rappelons que Giannotti s'efforce en mai 1542 de retrouver le commentaire de la *Métaphysique* d'Aristote par Asclepio, ayant appartenu à Niccolò Michelozzo : après avoir affirmé que cet ouvrage est absent de la collection, il déclare une semaine plus tard l'avoir retrouvé de sorte que Vettori peut écrire au cardinal afin de le consulter (lettres du 6 et 13 mai 1542, *Lettere italiane*, p.95). Il s'agit du volume conservé à Paris, BNF, Par. Gr. 1901 (D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., p.91).

¹⁹ À la mort du Verino, à l'automne 1541, Giannotti est par exemple chargé par Ridolfi de l'acquisition de sa collection : un projet qui ne peut être mené à terme, comme l'en informe Piero Vettori au début du mois de novembre (voir les lettres de Giannotti adressées à Vettori, du 29 octobre et du 12 novembre 1541, *Lettere italiane*, p.92).

²⁰ Concernant les inventaires de la bibliothèque, voir D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit.

²¹ La collection est d'abord acquise par les frères Lorenzo et Roberto Strozzi, puis passe en 1555 entre les mains de Piero Strozzi. À la suite du décès de ce dernier à Thionville en 1558, la bibliothèque demeure quelques temps à Rome avant d'être intégrée dans la collection de Catherine de Médicis, ce qui explique pourquoi l'ensemble des volumes ayant appartenu à Ridolfi est aujourd'hui conservé auprès de la Bibliothèque Nationale de France. Pourtant, ainsi que nous le verrons dans le paragraphe suivant, les deux exemplaires du traité (BNF, Italien 286 et 287) ne peuvent être assimilés à ceux possédés par le cardinal.

d'Horace collationné ensuite par Denis Lambin en vue de l'édition commentée des œuvres horatiennes, il est tout autant possible d'envisager que l'auteur s'empare de son propre ouvrage qu'il avait probablement toujours gardé à portée de mains au cours de son service auprès du cardinal et qu'il conserve jalousement par la suite²². Ce phénomène expliquerait la présence sur le manuscrit BMF, Mar. C 13 des corrections et variantes introduites par Giannotti sur l'autographe de 1538 à 1567, et également de certaines interventions réalisées après cette date.

Il est dès lors possible de conclure que le support manuscrit ne garantit pas uniquement une majeure flexibilité dans l'écriture qui demeure, ainsi que nous l'avons vu précédemment, ouverte aux interventions de l'auteur. L'utilisation de ce medium permet par ailleurs à Giannotti de contrôler la circulation du texte, en effectuant un tri parmi ses lecteurs. L'identification des lecteurs, réels ou potentiels, du traité, ainsi que de ses éventuels auditeurs, permet d'affirmer que le *Della Republica fiorentina*, au cours de son écriture, circule au sein d'un cercle fermé de familiers. Cette diffusion contrôlée du texte, bien loin de viser l'obtention de commentaires ou de corrections, autorise une publication, sous forme provisionnelle et éphémère, du traité. Contrairement au modèle réticulaire qui consiste à envisager la diffusion d'un écrit en fonction de réseaux d'interconnaissances, c'est ici au sein d'une communauté restreinte d'exilés florentins que le traité est divulgué²³. Bien plus, dans le cas du *Della Republica fiorentina*, la circulation même du texte tisse un maillage serré entre les correspondants de Giannotti. Elle est à l'origine de la constitution d'un groupe informel qu'elle soutient et alimente, en créant auprès des lecteurs une impression d'exclusivité et d'intimité, et en nourrissant un sentiment d'appartenance à une même communauté. Ce groupe dispersé est composé de Florentins ayant participé aux côtés de Giannotti au dernier gouvernement républicain et qui partagent, selon des modalités distinctes, le même exil et la même ambition de renverser le gouvernement médicéen. Qu'il s'agisse de Varchi, de Busini, ou du cardinal Ridolfi et de son entourage, ces exilés sont unis par une même définition de la réforme républicaine qu'ils appellent de leurs vœux : c'est parmi les partisans d'une réforme populaire du gouvernement à Florence que le manuscrit circule à l'extérieur du territoire toscan, de sorte que la trajectoire du texte semble exclure non seulement les

²² Dans la préface à l'édition parue à Venise en 1566 (*Ex fide atque auctoritate decem librorum manuscriptorum opera Dionisii Lambini Monstraliensis emendatus etc.*, Venetiis, apud Paulum Manutium, 1566), Denis Lambin rappelle s'être servi d'un manuscrit de Giannotti, ayant appartenu à Ridolfi : « Donatus Iannoctus Florentinus unum, qui ferat amplissimi atque ornatissimi viri Rodolphi Cardinalis, eoque mortuo cum aliquot aliis Graecis ac Latinis ad ipsum testamentum pervenerat, mihi commendavit ». L'absence de cette mention dans le testament du cardinal, laisse pourtant supposer que Giannotti se procure l'ouvrage par d'autres moyens. Sur ce point, R. RIDOLFI, « La biblioteca », op. cit., p.187 ; D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., vol.II, p.344 ; P. PASCHINI, *Tre ricerche sulla storia della chiesa nel Cinquecento*, ed. liturgiche, Rome, 1945, p.224. Nous pouvons supposer que cet ouvrage correspond au volume BAM, D 12 inf., ayant appartenu à Giannotti et à Pinelli.

²³ La question du recours au terme de « réseau » ou de « communauté », a été soulevée, dans le cadre des études textuelles, par une approche de l'histoire sociale de l'écriture. Si H. LOVE (*Scribal Publication in Seventeenth-Century England*, op. cit.) parle de « scribal communities », la question de la pertinence de l'analyse de réseaux, a été par exemple posée par J. SCOTT-WARREN, « Reconstructing manuscript networks : the textual transaction of Sir Stephen Powle » in *Communities in Early Modern England : Networks, Place, Rhetoric*, sous la dir. d'A. Shephard et P. Withington, Manchester University Press, 2000, p.18-33.

Florentins ralliés au nouveau régime, mais également les groupes anti-médicéens favorables à une réforme oligarchique présidée par les grandes familles florentines. La diffusion confidentielle du traité, en alimentant un sentiment d'identité communautaire, permet ainsi de dessiner les contours d'une République florentine exilée. Il s'agira, dès lors, d'interroger le caractère exclusif de ce cercle en revenant sur un cas où la diffusion du manuscrit échappe au contrôle de son auteur.

II.2 L'usurpation par Corbinelli : publier la République florentine exilée ?

Tandis que Giannotti semble avoir soigneusement limité la diffusion du manuscrit autographe, une copie du traité intègre, du vivant de son auteur, une collection privée. Il s'agit de la bibliothèque padouane du bibliophile et collectionneur d'origine génoise Giovan Vincenzo Pinelli (1535-1601), que Giannotti fréquente assidument durant son dernier séjour en Vénétie dans les années 1560²⁴. Un catalogue des manuscrits, rédigé en 1575 par un copiste et augmenté de la main de Pinelli (BAM, I 230 inf., f. 1-60), témoigne de la conservation au sein de la riche collection pinellienne d'un exemplaire du traité (« Quattro libri della Rep[ublica] F[iorentina] di D[onato] G[ianno]tti », f. 41v), aux côtés de douze autres ouvrages attribuées à Giannotti, dont trois demeurent inédits (Annexe 10)²⁵. La présence massive des écrits du Florentin laisse supposer que la bibliothèque de Pinelli se profile comme le lieu privilégié de consultation du corpus giannottien. Dans ce catalogue qui répond à une classification mixte, organisée par genres et par thèmes en fonction d'un ordonnancement alphabétique, et dont l'objectif était bien moins d'offrir un instrument pour la consultation de la collection que de recenser et classer les manuscrits, le traité est rangé sous la catégorie « stato »²⁶. Ainsi qu'A. NUOVO l'a souligné, la question de la préservation et de l'archivage des écrits et nouvelles politiques, occupe une place centrale au sein du projet encyclopédique de Pinelli qui bénéficie à Padoue de la liberté, politique et religieuse, nécessaire à sa réalisation²⁷. Lieu de conservation d'informations politiques en tout genre,

²⁴ Sur ce personnage et sa bibliothèque, nous renvoyons à la Partie I Chapitre III, II.3, note 75.

²⁵ Au sujet de ce catalogue, R. STARN, « Introduction », op. cit., p.3, note 2 ; M. GRENDLER, « A greek collection in Padua », op. cit., p.405 ; M. BRAGAGNOLO, « Geografia e politica nel Cinquecento », op. cit., p.20, note 43 ; A. NUOVO, « The creation and dispersal of the library of Gian Vincenzo Pinelli », op. cit., p.49-50. Les écrits de Giannotti ici recensés, mais qui demeurent aujourd'hui inédits, sont des notes réalisées à partir de Tite Live et Cicéron (f. 9v « Di Donato Giann.tti concl[usio]ni da Livio, Cic[er]one philipp[ica], Cic[er]one ad att[icum] per stenderle ») ; des lettres adressées en 1530 en Angleterre, sans doute rédigées lorsque Giannotti est secrétaire du Conseil des Dix (f. 11v « Donati Iannoctii ad Regem Angliae 1530 ») ; et sans doute un commentaire des lettres de Cicéron à Atticus (f. 13r « Locus in ep.lis ad Atticum de agro Arthemitano declaratus a Don.o Iann.o »).

²⁶ De fait, ce catalogue n'offre aucune indication quant aux cotes des volumes ou à leur disposition au sein de la bibliothèque. En revanche, il intègre une liste des « scritte prestate », des « scritte che mancano », ainsi qu'une liste des « libri & scritti d'altri da rendere in una cassa » et des « cose soverchie e da donare ».

²⁷ Parmi les nombreux travaux d'A. NUOVO consacrés à la bibliothèque de Pinelli, voir en particulier « Manuscript Writings on Politics and Current Affairs in the collection of Gian Vincenzo Pinelli », in *Scribal Culture in Italy, 1450-1700*, op. cit., p.193-205, qui rend compte de la place réservée aux « avvisi » et « scritte » au sein de la collection. Concernant le climat de liberté au Studio et à Padoue : A. STELLA, « Galileo, il circolo culturale di Gian Vincenzo Pinelli e la Patavina Libertas » in *Galileo e la cultura padovana, Atti convegno università di Padova 1992*, sous la dir. de Santiello, Cedam, Padoue, 1992, vol.II, p.325-344.

la bibliothèque se présente également comme un espace de consultation, de transmission, d'échange et de discussion de documents ayant trait aux affaires courantes des États, obtenus grâce et mis à la disposition du vaste réseau de ses usagers. Rangé sur ses étagères, le texte de Giannotti bénéficie donc d'un espace de publication, que le climat de tolérance politique et religieuse de Padoue favorise sans doute²⁸. Cependant, il est possible d'émettre l'hypothèse que si Giannotti confie ses écrits, et en particulier le *Della Repubblica fiorentina*, à Pinelli c'est parce qu'il rencontre chez ce bibliophile, connu pour sa libéralité et son désir de mettre sa collection au service d'une large communauté de lecteurs, un ami zélé capable de surveiller la diffusion et les modes d'appropriation du traité. En effet, tandis que le texte est rendu disponible à la consultation des membres du cercle padouan, sa diffusion demeure sous la stricte surveillance de Pinelli qui veille aux modalités de sa divulgation.

C'est dans le cadre padouan que se réalise l'usurpation par Jacopo Corbinelli du manuscrit autographe, un épisode où Pinelli s'efforce de revêtir le rôle d'un intermédiaire conciliant. Condamné à l'exil dès 1562, le républicain florentin Jacopo Corbinelli (1535-1590 env.)²⁹, avant son installation définitive à la cour d'Henri II à partir du début des années 1570, fréquente, au cours de sa « *vita randagia* » entre la France et l'Italie, le cercle du collectionneur génois avec lequel il entretient une riche correspondance, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan³⁰. Comme en témoignent ces lettres, Corbinelli s'empare, lors de l'une de ses permanences en Vénétie, du manuscrit autographe, rangé dans l'une des caisses de livres qu'il transporte vers la France, et que l'exilé avait l'habitude de faire circuler entre Paris, Lyon et Padoue, afin de répondre aux sollicitations de ses amis

²⁸ Ce témoin manuscrit du traité, aujourd'hui disparu, semble avoir été perdu lors de la dispersion de la collection avant son intégration dans la bibliothèque ambrosienne en 1609. Concernant la dispersion de la collection à la suite de la mort de Pinelli, A. HOBSON, « A sale by candle in 1608 », op. cit. ; M. RODELLA, « Fortuna e sfortuna della biblioteca di Gian Vincenzo Pinelli », op. cit. ; A. NUOVO, « The creation and the dispersal of the library of Pinelli » op. cit. L'édition, préparée par M. RAUGEI, des deux inventaires rédigés post mortem (BMV, Manoscritti italiani, Classe X 61 (6601) ; BAM, B 311), apportera sans doute un nouvel éclairage sur l'histoire du manuscrit pinellien du traité de Giannotti.

²⁹ Il n'existe aucune monographie consacrée à Jacopo Corbinelli. Pour des informations biographiques, il convient de renvoyer à l'article de G. BENZONI, DBI, vol.28, 1983 ; ainsi qu'à R. CALDERINI DE MARCHI, *Jacopo Corbinelli et les érudits français, d'après la correspondance inédite Corbinelli-Pinelli (1566-87)*, Ulrico Hoepli, Milan, 1914, qui demeure le travail le plus complet sur la vie du Florentin. De nombreuses études ont pourtant été consacrées à ce personnage, en fonction de deux approches distinctes, dont nous citerons seulement les interventions les plus récentes et les plus significatives. La première s'intéresse à Corbinelli en qualité d'exilé à la cour de France, et en particulier au rôle qu'il joue dans le développement de l'anti-machiavélisme outre-alpes : G. CARDASCIA, « Un lecteur de Machiavel à la Cour de France », *Humanisme et Renaissance*, vol.V, 1938, p.446-452 ; G. PROCACCI, « Un fuoruscito lettore di Machiavelli » in *Studi sulla fortuna del Machiavelli*, Rome, 1965, p.173-191 ; J. BALSAMO, « Note sur Jacopo Corbinelli », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n.19, 1984, p.48-54 ; M. PLAISANCE, « Jacopo Corbinelli : de l'exclusion à l'exil. La rupture avec Florence », in *L'exil et l'exclusion dans la culture italienne, actes du colloque franco-italien, Aix-en-provence, octobre 1989*, Publications de l'université de Provence, 1991, p.67-76 ; P. CARTA, « I fuorusciti italiani e l'antimachiavellismo francese del '500 », op. cit. La seconde s'est concentrée sur la position de Corbinelli au sein du débat sur la langue italienne et sur son opposition à l'Académie florentine, en particulier dans le cadre de la critique dantesque : M. GAZZOTTI, *Jacopo Corbinelli, filologo e bibliofilo. Dottorato di ricerca*, Università Cattolica del Sacro Cuore Milano, 1992 ; ID, « Riflessione linguistica e studi comparativi di Jacopo Corbinelli », in *Italia ed Europa nella linguistica del Rinascimento*, sous la dir. de M. Tavoni, Panini, Ferrare, 1996, vol.I, p.564-577 ; P. SIMONCELLI, *La Lingua di Adamo : Guillaume Postel tra accademici e fuorusciti fiorentini*, Olschki, Florence, 1984. Dans les deux cas, ces approches tendent à souligner la rupture de Corbinelli avec Florence et la distance qu'il prend par rapport à la politique et la culture promues par le régime médicéen.

³⁰ La correspondance de Corbinelli avec Pinelli, mais aussi avec les autres membres du cercle padouan est conservée pour les années 1566-1587, dans deux registres : BAM, B 9 inf. et BAM, I 167 sup.

italiens, en particulier de Pinelli, pour lequel il se charge de l'acquisition de volumes outre-alpes. Faisant appel à l'autorité du bibliophile, Corbinelli écrit durant la première moitié de l'année 1566 :

Veuillez assurer Donato que ces chapitres de sa République, lorsqu'on ouvrira la caisse, il sera présent, et qu'en aucune autre occasion on ne l'ouvrira ; et que les premiers yeux qui se poseront sur ce livre, seront les siens, ou bien ceux de celui qu'il aura désigné ; à cela je m'engage, auprès de vous également.³¹

Si le vol suscite la colère de Giannotti qui avait auparavant témoigné de son amitié envers le jeune Florentin³², l'affaire aurait pu s'arrêter là car sans doute Corbinelli restitue le manuscrit lors d'une visite à Padoue au début de l'année suivante, puisqu'il participe durant l'été à un banquet organisé par le vieil exilé qui se déroule sans heurt³³. Cependant, à partir de la seconde moitié de l'année 1568, une violente dispute éclate entre les deux Florentins, provoquée par trois raisons distinctes qui inspirent à Corbinelli des propos venimeux à l'encontre de ce « vieillard gâteux » et qui illustrent combien la circulation des savoirs, bien loin de s'enraciner dans une République des Lettres harmonieuse, se négocie au prix de rancoeurs personnelles (Annexe 11). D'une part, accusé par Giannotti d'avoir dérobé une édition de Dante et une autre de l'évêque de Carthage Cyprien, Corbinelli se défend de façon véhémement, affirmant n'avoir jamais eu accès à la première et avoir obtenu la seconde avec l'accord de son propriétaire³⁴. La querelle, d'autre part, porte sur le rôle de précepteur de Giannotti qui s'attache à parfaire l'éducation de jeunes Florentins insérés dans le cercle padouan, tels qu'Angelo Gemmari et Francesco Bandini. Jugeant ce dernier incapable de toute connaissance, le vieil exilé avait chargé Corbinelli à Rome de convaincre le père, le riche banquier Pierantonio, à renoncer à l'éducation de son fils : une mission que Corbinelli refuse, mais à la suite de laquelle il est

³¹ « Et fate pur fede a messer Donato che quei Capitoli della sua Rep[ubli]ca quando s'aprirà la cassa, sarà presente, et non mai altrimenti s'aprirà ; et che i primi occhi che hanno a veder quel libro hanno a essere i suoi, o di colui cui elli eleggerà che li ripigli ; di che mi obliigo anche a voi » (BAM, B 9 inf., f. 36v).

³² Rappelons la longue lettre que Giannotti adresse à Corbinelli le 24 février 1566 (*Lettere italiane*, p.174-177). Le 21 mai 1566, pourtant, Corbinelli écrit à Pinelli : « Messer Donato non degna più. Io sono al solito fuor di me, ne posso ancor ritornar a me » (BAM, B 9 inf., f. 48v).

³³ Corbinelli restitue le manuscrit sans doute durant son voyage vers Rome, à la fin de l'année 1566 ou au début de l'année suivante, puisque le 24 mai 1567 il adresse à Giannotti une lettre cordiale, lui fournissant des nouvelles sur leurs concitoyens demeurés dans la ville pontificale tels que Pietro Carnesecchi, alors emprisonné pour hérésie (BAM, B inf., f. 58r-v). Dans une lettre à Piero Vettori du 8 août 1567, Giannotti affirme avoir accueilli chez lui Giovanni Casellio que Vettori lui avait recommandé, et avoir organisé à cette occasion un banquet : « io feci loro un banchetto, non reale ma scholastico, et per compagni hebbero il signor Pinello et messer Jacopo Corbinelli, et noi di casa, cioè il figliuolo di Pierantonio Bandini, et m. Angelo Gemmari, hoggi doctor iuris, et io. » (*Lettere italiane*, p.182).

³⁴ Voir les lettres de Corbinelli à Giannotti du 30 mai 1568, et celles à Pinelli du 12 novembre et 26 décembre 1568 (Annexe 11). Aucune information concernant ces volumes de la bibliothèque de Giannotti n'a pu être retrouvée. Tandis que Corbinelli se défend d'avoir eu accès à l'édition de Dante, il affirme que Giannotti lui avait concédé son édition de Cyprien en échange d'une édition en grand format d'Alde Manuce. Très probablement, Corbinelli s'en sert afin d'annoter l'édition par Paul Manuce (*Cypirani opera ex. ed. Pauli Manutii, Romae, 1563*) conservée ensuite dans la bibliothèque de Le Tellier à Paris, et aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève : « Aliud exemplar eiusdem editionis (Cypirani opera ex. ed. Pauli Manutii, Romae 1563) ad Vaticanos quator codices mss. ad Veronensem unum ex. Neapol. alterum collatum manu Jacobi Corbinelli nobilis Florentini » (voir R. CALDERINI DE MARCHI, *Jacopo Corbinelli*, op. cit., p.37).

suspecté d'avoir détourné le jeune du commerce en lui inspirant le goût de l'étude³⁵. Enfin, la principale cause de cette altercation épistolaire repose, ainsi que le souligne Pinelli, sur la transcription en France du traité *Della Repubblica fiorentina*, à laquelle sans doute renvoie l'ancien disciple Gemmari lorsque, quinze ans plus tard, il soutient que « jamais [Giannotti] n'octroya, de son gré, le droit de faire une copie [du livre] »³⁶.

La responsabilité de Corbinelli dans cette affaire, qui tour à tour reconnaît avoir reproduit quelques chapitres puis s'en défend avec force, demeure difficile à établir. Tandis que le 30 mai 1568, il écrit à Giannotti que « le livre où j'ai écrit les choses qui vous appartiennent, et celles encore concernant votre République, est en lieu sûr », il rétorque un mois plus tard à Pinelli : « à propos de Donato, je ne sais que dire, puisque je ne l'ai pas copié »³⁷. Le 12 novembre, cependant, Corbinelli admet l'existence à Paris d'une copie du traité :

Je sais où est sa République (dites le lui), transcrite intégralement, ainsi qu'une petite ébauche qu'il fit d'une République avec Cavalcanti et qu'ils envoyèrent ici. Sa République est ici toute recopiée, accompagnée de nombreuses autres écritures qui s'y rapportent. Et tout cela est en mon pouvoir si je le veux. Je ne l'ai pas vu, mais je l'ai appris il y a deux jours de celui qui sait. Et il y a cette épître et préface qu'il fit à je ne sais qui.³⁸

Ce volume correspond au manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de France (BNF, Italien 287) qui rassemble le *Della Repubblica fiorentina* (f. 1-131r), le *Discorso delle cose d'Italia* (f. 132r-157r), et le *Discorso sopra il riordinare la Repubblica di Siena* (f. 158r-167r), transcrits dans une écriture humaniste par un copiste qui a intégré les corrections et reporté en marge les commentaires du livre

³⁵ Au début de l'année 1566 déjà, Giannotti avait refusé d'accueillir chez lui ses élèves alléguant que « les vieux sont comme les enfants » et qu'il ne pouvait renoncer à son mode de vie. Voir la lettre de Giannotti à Corbinelli du 24 février 1566 (*Lettere italiane*, p.174-177) ; ainsi que celle de Corbinelli à Francesco [Bandini] s.d., mais de la même période (BAM, B 9 inf., f. 6r). Pour un compte-rendu de cette affaire, voir la lettre de Corbinelli à Pinelli du 28 décembre 1568. Concernant Francesco Bandini, il convient de renvoyer aux travaux consacrés à son père Pierantonio, tel que l'article du DBI, vol.V, 1963 ; sur les liens de ce banquier avec les exilés florentins et son rôle dans le financement de la guerre de Sienne en 1552-55, P.SIMONCELLI, « Florentine fuorusciti at the time of Bindo Altoviti », op. cit., p.285-328.

³⁶ Voir en particulier la lettre [de Pinelli] à Corbinelli du 28 janvier 1569 (BAM, B 9 inf., f. 88r ; reproduite in Annexe 11).

³⁷ Lettre du 30 mai 1568 : « il libro dove io ho scritte le cose vostre, et quelle poche ancora di quella Republica, è in luogo che nessuno vi può porre le mani, et dove sono altre cose che a me non manco importeriano fussero viste, che a voi importassi quando vi fussi il formale libro della Repub. Cridatemelo vi priego, et assicuritene la vostra fede ; et quando io cadessi morto, il Pinello et voi vi troverrete ad aprirle la prima volta che s'apriranno. ». Lettre du 20 juin [ou juillet] 1568 : « Quanto a m. Donato non so che mi dire altro, basta che io non l'ho copiata. Et quando io l'havessi fatto direi il medesimo, et la straccerei accio non havessi a essere la rovina che dice di casa sua. Maravigliomi che egli mi habbi per cosi supino » (BAM, B 9 inf., f. 64r-v et f. 74v, Annexe 11).

³⁸ Lettre de Corbinelli à Pinelli de Paris du 12 novembre 1568 : « io so dove è la sua Republica (ditegliene) tutta copiata, oltre a quel poco di schizzo che fece d'una Repub.ca insieme col Cavalcanti, che mandorno qua. La sua Rep.ca è qua tutta ricopiata, co' molte altre scritte appartenente, et tutto quel [?] è in mio potere s'io voglio. Io non l'ho vista, ma è due di che io l'ho saputo tutto di certezza da chi lo sa et vi è quella epistola et prefatione che fa a non so chi. Io farò stampare tutto se voi non dite che mi lasci stare, et che attenda a cuocer di quei polli per la fante. » (ibid., f. 82v, Annexe 11).

autographe³⁹. Or, la présence d’annotations de la main de Corbinelli, insérées à la fin de chaque texte, révèle le projet qui a guidé la transcription du traité et que le jeune exilé, exaspéré par les médisances de Giannotti, annonce dans la lettre du 12 novembre : « je le ferai imprimer si vous ne lui dites pas de me laisser tranquille et de se contenter de faire cuire des poulets avec sa domestique »⁴⁰. La copie du *Della Repubblica fiorentina* s’inscrit dans un vaste programme éditorial où Corbinelli prévoit, d’une part, d’insérer le discours sur Sienne comme « un autre chapitre » du traité sur Florence⁴¹, et, d’autre part, de rassembler, aux côtés du corpus giannottien, l’*Apologie* rédigé en 1537 par le tyrannicide Lorenzino, le compte-rendu de la *Querelle de Naples* qui avait opposé en 1536 les porte-voix des exilés florentins aux représentants médicéens sous l’arbitrage de Charles Quint⁴², ainsi que les « cahiers et journaux de la République florentine de Lyon », dont l’existence juridique avait été reconnue par la couronne française en 1556⁴³. Le projet de publication de ces documents, conservés ensemble dans une même armoire⁴⁴, se présente, dès lors, comme une histoire de la République de Florence en exil où le traité de Giannotti est appelé à occuper un rôle central⁴⁵. Si Corbinelli se garde de mettre son projet à exécution, son intention illustre les modalités d’appropriation du *Della Repubblica fiorentina* auprès des

³⁹ Pour une description du manuscrit, G. CADONI, « Ancora sulla Repubblica fiorentina », op. cit., p.2, note 3. ; M. GAZZOTTI, *Jacopo Corbinelli, filologo e bibliofilo*, op. cit., p.155-157. Nous ne connaissons pas la provenance exacte de ce volume, qui a fait partie de la collection de Claude Hardy avant de rejoindre en 1678 la bibliothèque de Jean-Baptiste Colbert (A. MARSAND, *I manoscritti italiani della Regia Biblioteca parigina*, Della Stamperia Reale, Paris, 1835, vol.I, p.421).

⁴⁰ Lettre de Corbinelli à Pinelli du 12 novembre 1568 : « Io farò stampare tutto se voi non dite che mi lasci stare, et che attenda a cuocer di quei polli per la fante ». Corbinelli renvoie sans doute ici à « donna Paula » au service de Giannotti en Vénétie (lettre de Giannotti à Corbinelli du 24 février 1566, *Lettere italiane*, p.176).

⁴¹ BNF, it. 287, f. 130r : « A questo puo seguire un’altro capitolo comprendente quella scrittione del d. Autore che è disotto a carte 158 et si può porre questo titolo : Essere opera maravigliosa et quasi divina ridurre in libertà una città tiranneggiata ». Notons qu’ici le texte sur Sienne est anépigraphe, ce qui encourage sans doute Corbinelli à le rebaptiser.

⁴² Ibid., f. 129v : « Appresso mettere la Giustificazione di Lorenzo de’ Medici col Trattato di Napoli ». Corbinelli fait ici référence à deux types d’écrits : l’*Apologia* rédigée par Lorenzino en 1537 qui demeure sous une forme manuscrite jusqu’au XVIIIe siècle (F. RUSSO, *Bruto a Firenze. Mito, immagine e personaggio*, Ed. Scientifica, Naples, 2008, p.324-340 ; S. DALL’AGLIO, *L’assassino del Duca*, op. cit., p.38-47) ; en revanche le « traité » renvoie sans doute aux comptes-rendus de la Querelle de Naples de 1536 (L. DE LOS SANTOS, « Guicciardini et la questione della libertà: la querela dei fuorusciti fiorentini davanti a Carlo V (1535-36) » in *Bologna dell’età di Carlo V e Guiccardini*, Il Mulino, Bologne, 2002, p.383-395 ; P. SIMONCELLI, *Fuoriuscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.92-142).

⁴³ Ibid., f. 167r : « Qui si potrà mention fare della Republica di Lione che poi che le congiure erano sempre state si pericolose et lubriche, s’era disegnato torre lo stato a Cosimo con nuova et sottile invention che la Republica di Firenze si creassi o a Lione o in Avignone. Al che già i più principali cittadini et gentilomini et altri di tutte le bande s’erano dichiarati et sottoscritti, come apparisce a quaderni et giornali tenuti da detta Republica in Lione che sono appresso di me Jacopo Corbinelli con l’appropriatione et dichiarazione di voler annullare quello stato di Firenze fatta dal Re Henrico, et lettere simili di Caterina de’ Medici scritte a detta Republica. ». Rappelons qu’en 1556, Piero Stozzi reçoit de la part d’Henri II et de Catherine de Médicis le titre de « Protettore della Republica fiorentina di Lione » : un acte qui reconnaît l’existence juridique de la République florentine en France (P. SIMONCELLI, « Esuli fiorentini al tempo di Bindo Altoviti », op. cit.).

⁴⁴ Ibid., f. 167r : « Essere tutto nell’armadio A della guardaroba della prima Camera ».

⁴⁵ Un doute subsiste quant à la date de formulation de ce projet éditorial par Corbinelli puisque l’indication « l’originale è in mano di Monsignor Gemmari » (f. 129v) laisse supposer que ces notes sont réalisées à la suite du décès de Giannotti en décembre 1572. Ces annotations, enfin, nous apprennent que Giannotti avait transmis une copie du *Discorso intorno alla forma della Republica di Firenze* au prélat et diplomate français Paul de Foix (1528-1584), comte de Carmaing, probablement au cours de sa permanence à Venise en qualité d’ambassadeur de 1567 à 1570 (concernant ce personnage, dont les liens avec les milieux exilés florentins mériteraient d’être étudiés, voir *Mémoires de littérature tirés des registres de l’Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII, 1751, p. 620-674 ; N. DIDIER, « Paul de Foix à la mercuriale de 1559, son procès, ses idées religieuses », *Mélanges d’archéologie et d’histoire*, t.56, 1939, p.396-435).

Florentins exilés : c'est en qualité de témoignage du passé de la résistance républicaine que le traité circule au sein du milieu florentin de la cour.

À la lumière de cet incident, il est donc possible d'interroger à nouveaux frais le contrôle exercé par l'auteur sur la circulation du livre, ainsi que son refus de mettre le texte sous presse. Si le support manuscrit autorise une sélection des lecteurs, l'épisode de cette copie illicite « diffusée contre son gré [...] et à l'origine de tant de maux » révèle combien la circulation du traité répond à une discrimination, comme nous l'avons vu, d'ordre politique, mais également générationnel. C'est en effet à l'aune d'une fracture générationnelle que s'explique le litige entre le jeune irascible Corbinelli et le vieux Giannotti « qui demeure, selon Pinelli, peut-être le dernier exemple de cette République »⁴⁶. Bien que tous deux partagent en exil le même engagement en faveur de la restauration de la liberté à Florence, Giannotti appartient désormais à un monde disparu, celui des Républicains de 1527 et des premiers exilés, et le *Della Repubblica fiorentina* témoigne d'une histoire de la cité et de la résistance anti-médicéenne déjà lointaine, dont les implications compromettantes échappent à la relève républicaine. Dès lors, il convient d'admettre que le support manuscrit ne permet pas seulement de trier les lecteurs, mais de contrôler les modalités d'appropriation du livre. La publication manuscrite du *Della Repubblica fiorentina* demeure confinée dans des espaces circonscrits où l'auteur, qu'il s'agisse de la Rome farnésienne des années 1540 ou de la bibliothèque de Pinelli à Padoue, surveille les usages du texte. Or, deux pratiques distinctes du livre, toutes deux soumises à la vigilance de l'auteur, ont pu être distinguées. Si d'une part le *Della Repubblica fiorentina* est lu dans les rangs de l'opposition comme un instrument politique en vue d'une réforme républicaine, c'est, d'autre part, en qualité de réservoir d'informations concernant l'histoire de la cité que l'auteur affiche prudemment le traité, si bien que le manuscrit apparaît comme un lieu de mémoire du passé républicain de Florence. Il est, alors, possible de se demander si la confidentialité dont l'auteur entoure le texte s'explique à la seule lumière du risque d'une lecture séditionnaire du traité anti-médicéen, ou si cette discrétion ne relève pas du caractère provocateur de l'histoire florentine qui soutient le projet de réforme. En effet, le projet éditorial de Corbinelli, en faisant apparaître la possibilité de publier le texte en France et de déjouer ainsi la censure médicéenne, dévoile la nature réelle des craintes de l'auteur. Si la mise sous presse du texte peut provoquer « la ruine de sa famille », ce n'est pas tant à cause du risque qu'encourt l'auteur de voir son nom banni de Florence, mais bien à cause des possibles usages du traité qui sont susceptibles de bouleverser « son théâtre intérieur, ainsi que celui extérieur dont il est le spectateur »⁴⁷. Le refus de publication ne s'explique donc pas par le seul danger d'une censure

⁴⁶ Lettre de Pinelli à Corbinelli du 28 janvier 1569 : « Et fatte che una persona tanto benemerita dalla vostra pratica, il quale resta forse solo essemio di quella Rep.ca, habbia il suo contento » ; Corbinelli avait déjà rappelé à Giannotti le 28 décembre 1568 « ma mi vo bene maravigliare che un'huomo di 80 anni stato in tanta Rep [...] mi riprenda ».

⁴⁷ Cette affirmation de Giannotti est rapportée par Corbinelli dans la lettre qu'il adresse le 20 [juin ou juillet] 1568 à Pinelli : « [la copia] la straccerei accio non havesse a essere la rovina che dice di casa sua » (BAM, B 9 inf., f. 74v). Rappelons que

politique, mais bien par les appréhensions que suscitent les modes d'appropriation du texte, capables de porter préjudice à la réputation de l'auteur. En témoignent les modalités de transmission du livre autographe au moment du décès de l'auteur qui mettent particulièrement bien en évidence l'ambiguïté du texte et permettent rétrospectivement de mesurer le degré de subversion du traité, entendu bien moins comme un projet anti-médicéen, que comme un témoignage provocateur d'une histoire républicaine qui peut néanmoins servir à la construction d'un savoir politique.

II.3 De Médicis en Médicis : le devenir du manuscrit autographe

À la suite du décès *ab intestat* de Giannotti à Rome le 27 décembre 1572, le maigre patrimoine de l'auteur qui n'avait désigné aucun héritier, est transmis à son plus proche parent, son neveu Donato di Giannotto Giannotti⁴⁸ (concernant la de mort de Giannotti, nous nous permettons de renvoyons à l'Épilogue). Tandis que ce dernier s'empresse de vendre la bibliothèque de l'ancien secrétaire, acquise pour une somme de 250 ducats par le libraire Venturino Tramezino installé rue du Pellegrino, le manuscrit autographe *Della Repubblica fiorentina* réchappe à la dispersion de la collection⁴⁹. C'est à son ancien élève de Padoue, le florentin Angelo Gemmari qui, après avoir suivi au Studio une formation juridique, avait embrassé une carrière ecclésiastique et avait suivi le vieil exilé à Rome, que Giannotti confie avant de mourir le livre « demeuré comme l'auteur me l'avait laissé, sans autre ornement et rédigé entièrement de sa main »⁵⁰. Si ce legs s'inscrit dans la continuité des dispositions prises par Giannotti à l'égard de la divulgation du traité, le devenir du manuscrit illustre *a posteriori* le statut particulier de ce texte de l'exil. Alors que l'auteur avait patiemment veillé à ce que le livre ne soit diffusé dans le territoire toscan, c'est au sein du grand-duché de Toscane que se joue la réception du traité républicain.

Giannotti se charge de l'éducation de son neveu, Donato di Giannotto Giannotti, dont il devient le tuteur après la mort de son frère en décembre 1569 : c'est sans doute à ce dernier qu'il pense lorsqu'il affirme vouloir protéger les intérêts de sa famille. Pinelli, dans la lettre du 28 janvier 1569 exhorte Corbinelli : « Et fatte che una persona tanto benemerita dalla vostra pratica [...] habbia il suo contento non solo nel suo teatro interiore ma etiamdio in questo di fuori, et da tale spettatore. ».

⁴⁸ ASR, Archivio notarile, Notari del Tribunale dell'Auditor Camerae, Reydetus Gaspere, 6221, f. 779-781. Ce document est un inventaire des biens du défunt, rédigé par le notaire, afin que le successeur Donato di Giannotto Giannotti accepte ou non l'héritage.

⁴⁹ Ibid., f.779 : « In primis detto Donato disse haver venduto a messer Venturino Tramezino libraro al Pelegrino tutta la libreria del detto qm messer Donato lanotti per prezzo di ducati 250 come disse constare per instrumento rogato per li atti da me notaro ». Voir également G. MASETTI ZANINI, *Stampatori e Librai a Roma nella seconda metà del Cinquecento*, op. cit., p.161

⁵⁰ Les informations concernant ce personnage sont contenues dans la lettre de recommandation que Giannotti adresse à Piero Vettori le 21 mars 1568 (*Lettere italiane*, p.188). Voir également, S. GIORDANO, « Note sui governatori dello Stato pontificio durante il pontificato di Paolo V (1605-1621) », in *Offices et Papauté (XIV-XVIIe siècle)*, sous la dir. d'A. Jamme et O. Poncet, Collection Ecole Française de Rome, p.891, où l'on apprend que Gemmari est nommé en 1607 gouverneur des Sabines, en 1608 gouverneur de Narni, en 1610 gouverneur de Foligno (in C. WEBER, *Legati e governatori dello stato pontificio (1550-1809)*, Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Rome, 1989, p.260 et p.305).

En 1584, Gemmari, entré depuis peu au service du bibliothécaire apostolique⁵¹, transmet le livre autographe à Florence. Présenté, selon la fiction de l'écriture, comme un projet de réforme rédigé en 1532, le manuscrit est adressé au représentant de la dynastie médicéenne, le grand-duc François I^{er}. Afin de justifier ce don, Gemmari dont l'objectif est sans doute d'obtenir ou de pérenniser la protection médicéenne, expose en ces termes le contenu du traité (Annexe 12) :

Le sujet est de [voir] comment se comportaient les temps, au moment où [le livre] fut rédigé c'est-à-dire en l'an 1531, de montrer la façon dont la cité avait été jusqu'alors gouvernée ; les défauts de ces gouvernements et les désordres qu'ils avaient provoqués ; comment l'on eût pu les corriger et quelle forme adaptée de gouvernement aurait pu être introduite dans la cité, et la conservation de celui-ci. Dans ces discours, on apprend (*si viene a cognitione*) la nature de la cité, nombreuses de ses actions et celles de la majeure partie des citoyens, et les craintes que représentent les Principats et les forces étrangères pour la conservation de l'état, et comment l'on doit introduire et commander les armes et la milice, aussi bien dedans qu'en dehors du *dominio*, en temps de paix comme en temps de guerre ; de sorte qu'aucune force externe ne puisse être assez grande pour offenser la cité ou l'état, sans que s'en suive la ruine universelle de l'Italie. Le savoir de telles choses, bien que déjà connues de Votre Altesse, je pense qu'il ne vous déplaira pas de les entendre transmises à la mémoire par celui qui, pour la plupart, vit ou traita ou intervint là où [ces choses] étaient traitées et délibérées, ainsi qu'il l'affirme lui-même dans le livre.⁵²

L'exposition de Gemmari affiche clairement la fonction divulgatrice du texte : remis entre les mains de l'héritier de Côme I^{er}, le traité républicain est ici envisagé comme une œuvre historique et politique à vocation cognitive. Le savoir que le manuscrit véhicule repose sur la reconstruction de l'histoire politique de la cité et sa légitimité découle de l'expérience concrète de son auteur, témoin et acteur des événements. Le traité, en conservant la trace d'un héritage républicain, se présente comme le dépositaire d'une mémoire citadine et devient, par ce biais, porteur d'un enseignement politique qu'il

⁵¹ Voir à ce sujet la lettre de recommandation écrite par Piero Vettori au cardinal Sirleto, le 1^{er} janvier 1582 (in *Raccolta di Prose fiorentine, parte quarta contenente lettere*, Florence, 1745, vol.IV, p.43), ainsi que la lettre que Vettori adresse à Gemmari le 26 mai 1584 (P. VETTORI, *Lettere di Piero Vettori per la prima volta pubblicate da G. Ghinassi*, Gaetano Romagnoli, Bologne, 1870, p.70-72) afin d'obtenir, par son biais, des informations de la part de Sirleto sur les manuscrits de l'*Ethique à Nicomaque* conservés dans la Bibliothèque Vaticane.

⁵² Lettre d'A. Gemmari à François I^{er} de Médicis du 6 janvier 1584 (Annexe 12) : « ho voluto darlo et consegnarlo a lei ; et in quello stesso modo appunto, che dall'autore mi fu lasicato, senza altri ornamenti, et scritto tutto di sua mano, come è. Il soggetto del quale è, come portavano que' tempi ne' quali fu composto, che fu nell'anno 1531, di mostrare nel modo che si era governata la città sino a quel tempo ; i difetti che erano stati in quei governi, et di che disordini erano cagione ; come si potessero correggere et qual forma di governo si potesse introdurre alla città accommodato, et la conservatione d'esso. Ne' quali discorsi si viene in cognitione della natura della città, et di molte attioni particolari d'essa et della maggiore parte di cittadini, et de' rispetti che si debbono havere a' Principati e forze forestiere per conservation dello stato, et come si debbono introdurre et comandare l'armi et la militia così dentro della città, come per il dominio, et così in tempo di pace, come in tempo di guerra ; di modo che non possa mai venire forza alcuna esterna sì grande, che possa offendere la città o lo Stato, senza una rovina universale di tutta Italia. La cognizione delle quali cose, se ben già molto ben note a V.A., non credo però che le sia per increscere di sentir ridurcele a memoria da chi la maggior parte o vedde o trattò o intervenne dove esse in que' tempi si trattavano et deliberavano, come nell'istesso libro egli afferma. ».

s'agit de préserver. Or, le geste de Gemmari ne peut être considéré simplement comme un choix opportuniste de carrière : l'amitié et la confiance que Giannotti semble avoir nourri à l'égard de ce disciple suggèrent d'admettre que l'ancien élève, désormais bien introduit dans la curie romaine, ne vise pas à déroger à la mémoire du défunt mais, au contraire, à perpétuer le souvenir du républicain auprès de la postérité.

Initialement adressé au pape Clément VII, c'est donc au nouveau représentant de la dynastie médicéenne, que le livre autographe est remis, dix ans après le décès de l'auteur. Cette trajectoire circulaire de l'ouvrage qui se réalise « de Médicis en Médicis » tend à souligner la nature problématique du texte qui ne saurait être réduit à un projet de réforme anti-medicéen. Certes, en 1584, le programme républicain apparaît désormais, au sein d'un grand-duché d'ores et déjà consolidé, comme une proposition anachronique, vidée de toute portée subversive. Il n'en demeure pas moins, cependant, que le lieu de conservation du manuscrit révèle, à rebours, la double intention qui a animé l'auteur durant le temps long de l'écriture : offrir un instrument pour réformer le gouvernement dans l'éventualité d'un renversement de régime, mais aussi présenter un outil de réflexion politique fondé sur un examen critique de l'histoire florentine. Or, le caractère séditionnaire du traité repose, au fil du temps, bien plus sur la lecture polémique de l'histoire de la cité qu'il expose que sur l'objectif politique qu'il poursuit. D'où, sans doute, la décision de Gemmari de confier le livre au pouvoir que le texte se fixait pour objectif d'abattre, convaincu que le récit controversé des gouvernements républicains et la mise en accusation du personnel politique des Républiques florentines, pouvaient éventuellement servir à légitimer la vocation historique des Médicis à gouverner la cité.

* * *

Les modalités de publication manuscrite du *Della Repubblica fiorentina* invitent donc à s'interroger sur la pertinence d'une grille d'analyse qui consiste à réduire le recours au support manuscrit à l'âge de l'imprimé à une forme de résistance à l'égard de la diffusion du texte ou à un comportement de prudence voué à contourner le risque de sa censure. Si l'histoire du livre autographe témoigne de la circulation du traité au sein d'un groupe restreint d'exilés florentins au cours du XVI^e siècle, sa conservation à l'intérieur même de Florence à la fin du siècle révèle par ailleurs l'adoption de la part des autorités grand-ducales d'une attitude de tolérance tacite à l'égard de la diffusion du texte. La forme manuscrite ne saurait donc être rapportée au degré de subversion du projet républicain au regard du régime des Médicis : l'hétérodoxie politique du *Della Repubblica fiorentina* n'épuise en aucun cas les raisons ayant poussé Giannotti à veiller jalousement sur la divulgation du traité. En revanche, le choix d'une publication manuscrite autorise l'auteur à s'emparer d'un problème central : celui de la maîtrise de la réception du texte. En triant les lecteurs et en orientant les usages du livre, Giannotti

contrôle les pratiques de réappropriation du traité. Or, ainsi que nous l'avons vu, les difficultés que soulève la divulgation du texte résident bien moins dans le projet politique qu'il expose que dans l'histoire républicaine qu'il retrace. C'est ici l'examen critique du rôle joué par l'élite patricienne sous le dernier gouvernement, ainsi que la dénonciation de ses velléités de restauration républicaine, qui fondent la dimension polémique du *Della Repubblica fiorentina*. La mémoire controversée que le texte véhicule justifie ainsi le choix de l'auteur de limiter son usage au sein d'un cercle étroit de républicains exilés, qui non seulement partagent le même engagement anti-médicéen mais se caractérisent par une même appréhension de l'histoire de la cité entendue en termes d'une fracture sociale et générationnelle.

Conclusion

Examiner le *Della Repubblica fiorentina* au prisme des formes matérielles de son inscription, a permis de révéler combien le support manuscrit, bien loin de traduire une forme de désaveu ou de renoncement, garantit le statut particulier attribué au traité sur Florence au sein du corpus giannottien. Le choix de Giannotti d'une circulation conjointe d'imprimés (*Della Repubblica de' Vinitiani*) et de manuscrits (*Della Repubblica fiorentina*) laisse en effet percevoir que l'option pour l'un ou l'autre correspond à une conscience claire des potentialités de chacun de ces supports. Les discours de méfiance ou de mépris de l'auteur à l'égard de l'imprimerie qui multiplie, ainsi que nous l'avons vu dans la partie consacrée au dialogue sur Venise, les plus sombres diagnostics quant aux mauvaises manières des libraires et imprimeurs, et à la corruption des textes par des typographes malhabiles, ne sauraient donc entièrement justifier son refus de mettre l'œuvre de toute une vie sous presses. En revanche, contre l'impression qui fixe et stabilise le texte dans une forme close et immuable, le support manuscrit autorise une écriture en mouvement, disponible aux altérations et aux retouches ; contre l'imprimé qui expose le texte aux risques de son détournement de la part de lecteurs méconnus en privilégiant une dissémination indifférenciée, la publication manuscrite garantit une sélection du lectorat et une mise sous tutelle des pratiques de réappropriation du traité. Ainsi, la forme manuscrite semble répondre aux exigences d'une écriture de l'exil, non pas parce qu'elle permet de contourner la censure, mais parce qu'elle satisfait aux nécessités de l'ancien secrétaire dont la carrière loin de la cité demeure étroitement liée à des cercles de Florentins expatriés et dépend, du même coup, de sa capacité à adapter et filtrer son discours sur Florence et ses acteurs.

Il convient, par ailleurs, d'émettre ici l'hypothèse que le support manuscrit autorise également la mise en place d'un procédé discursif particulier, au service de l'efficacité militante du texte. Si le manuscrit renforce, aux yeux des lecteurs, la présence de l'auteur, en préservant sur les feuillets le

tracé de sa main, il assure par ailleurs le déploiement d'un dispositif qui réactive en permanence le sujet de l'énonciation. Notons, premièrement, que, contrairement au *Della Repubblica de' Vinitiani* où le projet de publication dicte l'adoption d'une langue nivelée, façonnée en vue d'un public élargi et purgée de consonances proprement florentines, la forme manuscrite du traité justifie le recours à des moyens d'expression distincts⁵³. Le texte se caractérise non pas simplement par l'insertion d'un lexique ou d'expressions populaires florentines⁵⁴, mais par l'utilisation d'une langue vive et spontanée qui, tout en étant limée par l'auteur, conserve une vivacité propre à la correspondance giannottienne⁵⁵. Deuxièmement, à l'instar d'un échange épistolaire, la démonstration repose ici sur la prise en charge du discours de la part de l'énonciateur⁵⁶ qui établit, grâce à des formules telles que « dico...dicono », un véritable dialogue *in absentia* avec le lecteur⁵⁷. Si la structure dialogique du traité relève d'une rhétorique de la persuasion, il convient ici de supposer que la mise en présence des deux instances, énonçante et réceptive, est favorisée par la forme manuscrite où, contrairement à la médiation de l'imprimé, la fiction d'un dialogue direct est facilitée.

Il est dès lors possible de conclure que la forme manuscrite remplit, dans le cas du *Della Repubblica fiorentina*, une fonction heuristique dans la mesure où c'est à l'aune de ce médium qu'il a été possible d'interroger la place assignée au traité républicain. En dévoilant le processus fragmenté de l'écriture ainsi que les logiques de circulation et d'appropriation du texte, l'étude de la forme manuscrite a mis en évidence la nature problématique du *Della Repubblica fiorentina*. À la fois texte de réforme rédigé en vue du renversement du gouvernement des Médicis et lieu d'accumulation d'un savoir politique et historique sur la cité, le traité présente un statut ambivalent et échappe à toute tentative de classification par genre. Or, c'est précisément sur cette ambiguïté que repose l'actualité du texte républicain : tandis que l'éventualité d'une restauration du gouvernement libre à Florence s'éloigne progressivement, le traité n'en demeure pas moins un instrument d'action en ce qu'il véhicule la mémoire des Républiques florentines, entendues comme formes particulières de gouvernement et comme pratiques de résistance en exil. Et pourtant, ainsi que nous l'avons suggéré, le discours républicain se teinte ici de colorations équivoques. Car si le traité célèbre la mémoire d'un pan de l'histoire florentine désormais révolu, le texte n'en demeure pas moins traversé par une tension

⁵³ Voir les réflexions de R. Ridolfi concernant le style du traité qui affirme que le vulgaire de Giannotti est « plus beau que celui de Guichardin » (lettre de Ridolfi à Giovanni Papini du 27 juillet 1942, in *Carteggio 1939-1956 : Giovanni Papini, Roberto Ridolfi*, éd. d'Anna Gravina, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome - Fondazione Primo Conti, Fiesole, 2006 ; ainsi que R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.129).

⁵⁴ Concernant le recours à des proverbes florentins, voir : I.5, p.93 « era noto alle pietre » ; II.8, p.120, « [il gonfaloniere] non aveva altra difficoltà che secondate e piaggiare (sì come vulgarmente diciamo) l'opinione de' Signori e Collegi » ; II.18, p.143 « legge fiorentina, fatta la sera guasta la mattina » (répété in IV.7).

⁵⁵ À titre d'exemple, voir la description véhémement que Giannotti propose des frères de Saint Marc, III.18, p.212-214.

⁵⁶ En témoigne la répétition des verbes « dico » (plus de quarante fois) ou « giudico » (une quinzaine de fois) qui apparaissent le plus souvent en début ou en fin de chapitre, insérés dans des expressions telles que « Concludendo, adunque, dico/giudico ».

⁵⁷ Les passages qui empruntent une structure dialogique sont : I.3 ; I.5 ; III.3 ; III.12 ; III.18 ; IV.5 ; IV.7.

entre d'un côté le désir d'éloge et de commémoration de l'âge républicain, et de l'autre la mise en accusation de l'échec des gouvernements libres à Florence. Or c'est ce double regard, à la fois élogieux et accusateur, flatteur et dénonciateur, que l'auteur porte sur l'histoire républicaine qui constitue sans doute l'originalité du traité. La question se pose dès lors de savoir comment se construit ce discours feuilleté sur la cité, mêlant tout ensemble projet de réforme et écriture historique, apologie républicaine et acte de doléances. Alors que nous nous sommes attachés jusqu'à présent à démontrer combien la forme manuscrite traduit cette nature fluctuante du traité, il s'agira par la suite de voir comment s'échafaude le texte en revenant sur les expériences républicaines qui alimentent l'écriture et infléchissent, durant le temps long de la rédaction, le discours de l'auteur.

CHAPITRE II : L'écriture de l'expérience. Giannotti « primo segretario della cancelleria de' Dieci di Balìa »

Introduction

La lettre de dédicace adressée au cardinal Niccolò Ridolfi s'ouvre sur une prise de position méthodologique qui, aux yeux aussi bien des contemporains que des lecteurs modernes, se profile comme une citation de l'illustre prédécesseur de Giannotti. À l'instar de Machiavel qui, dans la dédicace à Laurent de Médicis, insiste sur les deux sources de connaissance qui irriguent la réflexion sur le *Prince* (« la longue expérience des choses modernes et la lecture continue des [choses] anciennes »), Giannotti affirme que :

raisonner et disputer de comment doit être une république [est réservé] à celui qui, grâce à la lecture constante des choses anciennes et pour avoir pratiqué et connu quelque administration civile, a acquis quelque intelligence des choses humaines.¹

L'écriture du *Della Repubblica fiorentina*, où le binôme machiavélien lecture/expérience est remplacé par le couple *lezione/pratica*, repose sur la même articulation entre deux types de savoir, l'un théorique l'autre pratique². L'autorité et la légitimité de la parole politique se fondent d'une part sur la connaissance livresque des histoires de l'Antiquité et de la pensée des auteurs classiques, et, d'autre part, sur la connaissance du fonctionnement concret des institutions politico-militaires contemporaines acquise grâce à la participation aux affaires d'état. La référence machiavélienne ne saurait, dès lors, être assimilée à un procédé rhétorique destiné à promouvoir le traité en l'inscrivant dans la continuité des écrits *post res perditas* du célèbre républicain florentin, rédigés au même titre en exil après la chute du gouvernement libre en 1512 et publiés à partir de 1532. Cette intertextualité invite, en revanche, à réfléchir à la façon dont Giannotti reprend à son compte ce postulat afin de voir comment ces deux matrices informent le projet de réforme républicaine. Si Giannotti puise aussi bien dans l'histoire de l'Antiquité que dans celle des Républiques florentines les fondements sur lesquels

¹ N. MACHIAVELLI, *Il Principe*, éd. de G. Inglese, Einaudi, Turin, 1995, p.4 (trad. française de J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, PUF, Paris, 2000) : « la cognizione delli uomini grandi, imparata da me con una lunga esperienza delle cose moderne et una continua lectione delle antiche ». Au même titre, Giannotti affirme : « Ma considerando io, che il ragionare e disputare come fatta debbe essere una republica, puo eziandio colui il quale per l'assidua lezione delle cose antiche, e per aver praticato et conosciuto qualche civile amministrazione, ha fatto acquisto di qualche intelligenza delle cose umane » (*Repubblica fiorentina*, p.71). Notons que le terme « lezione » chez Giannotti conserve la même ambivalence que chez Machiavel, et désigne à la fois la lecture des textes et l'enseignement impartis par les auteurs classiques.

² Le binôme associant lecture et pratique est répété à de nombreuses reprises (par exemple I.1., p.76 « se leggendo o praticando ho trovato o inteso cosa alcuna ch'io giudichi alla Città profittevole » ; III.3, p.161. « la prudenza s'acquista o per praticare le cose o per leggerle »).

ériger de nouvelles institutions, nous avons pris le parti de privilégier un élément au détriment de l'autre : l'objectif sera de voir dans quelles mesures la participation de Giannotti à la vie politique florentine alimente et modèle sa proposition républicaine. Ce choix s'impose par la nature même du traité qui, tout en étant l'écrit d'un humaniste soucieux de mettre l'enseignement des Anciens au service d'une réflexion sur la situation politique actuelle, se présente avant tout comme une écriture de l'expérience, celle de la République florentine de 1527-30 et de son échec auxquels l'auteur assiste et participe en qualité de secrétaire de la chancellerie des *Dieci di Balìa*.

La question de l'empreinte de l'expérience de chancellerie sur la rédaction du *Della Repubblica fiorentina*, n'a pas retenu l'attention de la critique qui, en privilégiant son ancrage dans une histoire des idées, s'est essentiellement attachée à démontrer combien les événements des années 1527-30 entraînent une transformation dans l'engagement de l'auteur en faveur de la défense d'un gouvernement républicain de type populaire³. Dans cette perspective, l'articulation entre le rôle de Giannotti au sein du gouvernement et l'écriture du traité, s'est réduit à une étude comparée du *Della Repubblica fiorentina* et des textes d'intervention rédigés par le secrétaire (*Discorso sopra il fermare il governo di Firenze* et *Discorso di armare la città di Firenze*), dont l'objectif était de rendre compte de l'évolution de la pensée de l'auteur, en suivant un raisonnement téléologique et en partant de l'idée selon laquelle le traité est d'abord rédigé *post res perditas*⁴. Si le questionnement qui a guidé la recherche justifie le silence des historiens, il convient par ailleurs de souligner que cette lacune tient également à l'absence d'informations concernant la fonction occupée par Giannotti au sein de la chancellerie de la seconde République⁵. Cette carence s'explique par deux raisons, l'une documentaire l'autre théorique. Elle dérive, premièrement, des difficultés liées à l'étude des écrits de chancellerie puisque, ainsi que R. Ridolfi le faisait remarquer dès 1942, l'action du secrétaire « est tellement associée à celle des *Dieci* » qu'il est impossible de distinguer dans les archives ce qui relève de l'initiative de la magistrature de ce qui peut être attribué au secrétaire⁶. Seul S. Albonico, dans un récent article issu de son travail sur les documents autographes de Giannotti, s'est intéressé aux lettres de chancellerie⁷. Soucieux d'expliquer comment l'auteur acquiert auprès des contemporains la

³ En particulier, R. STARN, « Introduction », op. cit., p.27-28 ; mais également G. SILVANO, « Introduction », op. cit., p.8.

⁴ En témoigne le plan adopté par l'ensemble des monographies consacrées à Giannotti où l'analyse du *Della Repubblica fiorentina* est toujours précédée d'une étude des écrits d'intervention (par exemple A. TAFURO, *Donato Giannotti*, op. cit. ou G. CADONI, *L'utopia repubblicana*, op. cit). C'est cette organisation qui tend à cloisonner l'expérience républicaine et l'écriture du traité, que nous avons soigneusement choisi d'éviter ici.

⁵ Une précision est nécessaire afin de justifier le recours dans l'ensemble de ce travail à l'expression « seconde République » pour désigner le gouvernement de 1527-1530. Cette dénomination ne va pas de soi, dans la mesure où elle renvoie à un choix de périodisation de l'histoire républicaine florentine. Elle nous sert ici à éviter l'expression « dernière République florentine » qui s'inscrit inévitablement dans une vision téléologique de l'histoire. Elle repose par ailleurs sur l'idée que la période communale ne correspond pas explicitement à une forme de gouvernement républicain, et que la première organisation institutionnelle de type républicain correspond à la période 1494-1512.

⁶ R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.36-38.

⁷ S. ALBONICO, « Donato Giannotti e gli ultimi giorni della repubblica fiorentina », in *Varchi e altro Rinascimento. Studi offerti a Vanni Bramanti*, sous la dir. de S. Lo Re et F. Tomasi, Vecchiarelli, Rome, 2013, p.217-31 ; ID., « Donato Giannotti », in

réputation, diffusée ensuite par l'historiographie, de défenseur de la liberté républicaine, S. Albonico a réalisé un travail pionnier sur ce corpus épistolaire. Cependant, en limitant son approche aux formes de participation de Giannotti lors du siège de 1529-30, cet article interdit de saisir un portrait du secrétaire et laisse de côté la question de l'influence de la chancellerie sur la rédaction du traité. Il est possible, deuxièmement, d'arguer que cette lacune découle de l'analogie, établie par les contemporains, entre la fonction que Giannotti occupe au sein de la chancellerie et celle recouverte précédemment par Machiavel de 1498 à 1512⁸. Le rapprochement entre les deux secrétaires républicains a interdit d'interroger les spécificités de l'emploi de Giannotti dont les attributions, comme que nous le verrons, divergent non seulement en raison de la transformation du contexte politico-militaire, mais à cause de l'organisation distincte de la chancellerie florentine et de ses compétences personnelles⁹. Il n'en demeure pas moins, cependant, que les études machiavéliennes offrent justement des grilles d'analyse pour penser à nouveaux frais l'incidence de l'expérience de la chancellerie sur la rédaction en exil du *Della Repubblica fiorentina*. La remise à l'honneur des « écrits de gouvernement » de Machiavel, notamment grâce à la publication à partir des années 1970 des *Legazioni, Commissarie e Scritti di governo*¹⁰, a permis de démontrer combien le travail en chancellerie affecte l'écriture plus tardive des œuvres majeures en fonction de deux logiques distinctes : d'une part parce que la pratique scripturaire de la chancellerie apparaît comme un laboratoire pour la formation d'une langue politique particulière¹¹ ; d'autre part, parce que les pratiques administratives et diplomatiques qui incombent au secrétaire participent à l'élaboration des thèses exposées par la suite en exil¹². C'est ainsi à l'aune des nouvelles pistes de recherche que suggèrent ces travaux qu'il s'agira d'interroger l'influence qu'exerce l'expérience de chancellerie sur l'écriture du *Della Repubblica fiorentina*, tout en soulignant justement combien les fonctions particulières de Giannotti secrétaire et

Autografi dei letterati italiani. Il Cinquecento, t.II, sous la dir. de M. Motolese, P. Procaccioli et E. Russo, Salerno, Rome, 2013, p.217-234.

⁸ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 4, p.201 : « E se ad alcuno paresse, che io troppo o diffusamente o particolarmente nel descrivere i costumi di questi due segretari della repubblica fiorentina disteso mi fussi, sappia, che per mio giudizio l'un fu e l'altro è ancora de' più rari uomini nelle cose pubbliche, non dirò della città, ma dell'età nostra. ».

⁹ Voir en particulier, R. STARN, « 'Ante Machiavelli' : Machiavelli and Giannotti », in *Studies on Machiavelli*, sous la dir. M.P. Gilmore, Sansoni, Florence, 1972, p.287-292.

¹⁰ Ce travail colossal a été entrepris par F. CHIAPPELLI et J.-J. MARCHAND chez Laterza (vol.I : 1498-1500, 1971 ; vol.II : 1501-1502, 1971 ; vol.III : 1503-1504, 1984 ; vol.IV : 1505, 1985). Ces volumes ont fait l'objet d'un travail nouveau, repris avec d'autres critères et une nouvelle sélection des textes, sous la direction de J.-J. MARCHAND, auprès de l'*Edizione Nazionale delle Opere* publiée chez Salerno, vol.V (t.I : 1498-1500, 2002 ; t.II : 1500-1502, 2004 ; t.III : 1503-1504, 2005 ; t.IV : 1504-1505, 2006 ; t.V : 1505-07, 2009 ; t.VI : 1507-1510, 2011 ; t.VII : 1510-1527, 2012).

¹¹ Pour ne citer que les contributions les plus récentes : J.-L. FOURNEL et J.-C. ZANCARINI, « Sur la langue du Prince : des mots pour comprendre et agir », in *Le Prince*, éd. de J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, op. cit., p.545-610 ; M. MARTELLI, « Prosa cancelleresca », in *Machiavelli senza i Medici (1498-1512) : scrittura di potere/potere della scrittura*, sous la dir. de J.-J. Marchand, Salerno, Rome, 2006, p.15-39 ; E. CUTINELLI-RENDINA, « Gli scritti di governo nella genesi del Principe », in *Governare a Firenze*, sous la dir. de J.-L. Fournel et P. Grossi, Institut Culturel Italien, Paris, 2007, p.45-56.

¹² C. VIVANTI, « L'apprentissage de l'art politique », in *Langues et écriture de la République et de la guerre. Études sur Machiavel*, sous la dir. d'A. Fontana, J.-L. Fournel, X. Tabet et J.-C. Zancarini, Name Edizioni, Gênes, 2004 ; A. GUIDI, *Un segretario militante. Politica, diplomazia e armi nel cancelliere Machiavelli*, Il Mulino, Bologne, 2009.

la nature spécifique du traité interdisent de calquer de façon trop mécanique les hypothèses développées dans le cadre des études machiavéliennes.

Afin de voir dans quelles mesures les trois ans que Giannotti passe au service des *Dieci di Balìa* font office de creuset pour l'élaboration du traité, nous avons choisi dans ce chapitre de rendre compte de l'activité du secrétaire sous la seconde République. La question qui guide cette étude est de déterminer combien les fonctions, qui lui sont attribuées ou qu'il s'octroie, garantissent l'acquisition d'un savoir politique au sens large : une connaissance technique des dispositifs institutionnels, mais aussi des rapports de pouvoir grâce à la fréquentation du personnel politique, ainsi que l'exercice de pratiques d'écriture spécifique. Pour ce faire, il nous a semblé nécessaire, dans un premier temps, de donner un aperçu du fonctionnement de la chancellerie républicaine afin de mettre en évidence le rôle spécifique attribué au secrétaire des *Dieci di Balìa* de 1527 à 1530 et d'interroger, du même coup, les raisons de l'élection de Giannotti à cette charge. Dans un second temps, nous nous intéresserons au pouvoir qu'exerce le secrétaire dans la conduite des affaires publiques. L'analyse de l'activité épistolaire du chancelier, en mettant en lumière son rôle d'intermédiaire au sein de la circulation de l'information, permettra de questionner sa participation à la direction politique du gouvernement. C'est à la lumière de ces éléments qu'il sera dès lors possible de lire autrement ses « écrits de gouvernement », c'est-à-dire les projets de réforme institutionnelle et militaire proposés par le secrétaire en dehors de l'exercice officiel de ses fonctions.

I – La chancellerie des *Dieci di Balìa*

L'intérêt croissant à l'égard du développement des structures bureaucratiques et administratives qui accompagnent au cours des XVe-XVIe siècles la formation en Toscane d'un État territorial centralisé, est à l'origine ces dernières décennies d'un renouvellement des études consacrées à la chancellerie florentine¹. Longtemps inscrit dans une perspective d'histoire institutionnelle, le fonctionnement de la chancellerie n'a pas retenu l'attention des historiens de la seconde République, considérant, par une sorte de raccourci, cette parenthèse comme une pâle reproduction du système républicain de 1494-1512 : l'organisation de la chancellerie a été ainsi tacitement envisagée comme un calque des structures du début du siècle. Pourtant, le développement d'une histoire sociale et culturelle des pratiques administratives a permis, depuis peu, de s'écarter

¹ À la suite du travail pionnier de D. MARZI, *La cancelleria della Repubblica fiorentina*, San Casciano, 1910 ; voir, V. ARRIGHI et F. KLEIN, « Dentro il Palazzo : Cancellieri, Ufficiali, Segretari », in *Consorterie politiche e mutamenti istituzionali in età Laurenziana*, catalogo della mostra, sous la dir. de M. A. Morelli Timpanaro, R. Manno Tolu et P. Viti, Silvana Ed., Florence, 1992, p.77-102 ; V. ARRIGHI et F. KLEIN, « Aspetti della cancelleria fiorentina tra 400 e 500 », in *Istituzioni e società in Toscana dell'età moderna*, Atti delle giornate di studio dedicate a Giuseppe Pansini, Florence, 4-5 décembre 1992, sous la dir. de C. Lamioni, Ministero Beni e Attività culturali, Rome, 1994, vol.I, p.148-164.

d'une périodisation stricte de l'histoire de la chancellerie construite en fonction de l'alternance des formes de gouvernement. Tout en admettant que son fonctionnement reflète la transformation des pratiques de pouvoir, le recours à des approches prosopographiques ainsi que la tendance qui consiste à envisager les archives non plus comme de simples réserves de documents mais comme des objets d'étude à part entière, ont contribué à tracer des lignes de continuité au-delà des ruptures institutionnelles et ont souligné la permanence de ces fonctionnaires et la durabilité de leurs pratiques, au moment des changements de régimes². L'accent a été mis, en particulier, sur les responsabilités politiques progressivement attribuées à ce personnel subalterne chargé de la production et de la conservation des actes de gouvernement ainsi que de la correspondance des magistratures. Or, dans ce processus de transformation de la chancellerie florentine qui, inauguré dès la fin de l'âge communal, aboutira durant la seconde moitié du XVI^e siècle à l'instauration des secrétaires du prince, considérés comme les principaux agents de la consolidation du pouvoir grand-ducal en Toscane³, la République de 1527-30 a été, au même titre, envisagée comme une étape insignifiante. Considérée comme un épisode de transition préparant l'instauration définitive du principat, la République de 1527-30 a été lue comme la chronique d'une mort annoncée, si bien qu'aucune attention n'a été prêtée à ces figures auxiliaires qui peuplent le Palais de la Seigneurie⁴. Pourtant, durant ces trois ans où la survie du gouvernement est menacée à l'extérieur par le risque d'une invasion des troupes pontificales et impériales, et à l'intérieur par les rivalités entre les différentes factions au pouvoir, ce personnel au

² Concernant les approches prosopographiques, voir par exemple L. MARTINES, *Lawyers and Statecraft in Renaissance Florence*, Princeton University Press, Princeton New Jersey, 1968 ; ou pour Rome, L. NUSSDORFER, *Brokers of Public Trust: Notaries in Early Modern Rome*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2009. Pour une présentation du « tournant archivistique » voir F. DE VIVO, « Le tournant archivistique vu de Venise (XV^e-XVII^e siècle) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2013/3, p.699-728. Dans le cadre des études italiennes, cette nouvelle « histoire documentaire des institutions » a ouvert la voie à une approche comparatiste des chancelleries des différents États de la péninsule, au-delà de l'opposition traditionnelle entre Seigneurie et Républiques (voir en particulier I. LAZZARINI, « La nomination des officiers dans les États italiens du bas Moyen âge. Pour une histoire documentaire des institutions », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t.159, 2001, p. 389-412 ; ID. « Le pouvoir de l'écriture. Les chancelleries urbaines et la formation des États territoriaux en Italie (XIV-XV^e siècles) », *Histoire urbaines*, n.35, décembre 2012, *Les mots de l'identité urbaine à la fin du moyen-âge*, p.31-49 ; ID. (sous la dir. de), « Scrittura e potere. Pratiche documentarie e forme di governo nell'Italia tardomedievale (secoli XIV-XV) », *Reti Medievali*, numero monografico, vol.IX, 2008). Une illustration de ce phénomène est la mise en place du groupe de recherche, AR.C.H.I.ves (Comparative History of Archives in Late Medieval and Early Modern Italy) coordonné par F. De Vivo à l'université de Birkbeck. L'étude de la chancellerie est devenue ainsi un lieu de dialogue et de confrontation, par exemple entre la France et l'Italie : G. CASTELNUOVO et O. MATTEONI (sous la dir.), *Chancelleries et chancelliers des princes à la fin du moyen-âge, De part et d'autre des Alpes II*, Université de Savoie, Chambéry, 2011

³ L'idée selon laquelle la centralisation du pouvoir et le contrôle du territoire à l'origine de la consolidation du principat sont le résultat de l'activité de secrétaires directement attachés à la famille des Médicis, a d'abord été développée par A. ANZILOTTI, *La crisi costituzionale della Repubblica fiorentina*, op.cit., p.121-148. Concernant la chancellerie médicéenne de la seconde moitié du XVI^e siècle, G. PANSINI, « Le Segreteria nel principato mediceo », in *Carteggio universale di Cosimo I de' Medici*, *Archivio di Stato di Firenze*, Inventario, sous la dir. d'A. Bellinazzi et C. Lamioni, Regione Toscana-La Nuova Italia, Florence, vol.I, 1982, p.IX-XLIX ; ainsi que F. ANGIOLINI, « Dai segretari alle 'segreterie' : uomini ed apparati di governo nella Toscana medicea (metà XVI secolo-metà XVII) », *Società e Storia*, n.58, année XV, Milan, 1992, p.701-772, qui tend, cependant, à nuancer le lien établi entre la figure du secrétaire et l'essor d'un État moderne centralisé.

⁴ Les titres des volumes ou chapitres consacrés à la République de 1527-30 reflètent la perspective téléologique qui a guidé les études d'histoire politique et institutionnelle : par exemple A. ANZILOTTI, *La crisi costituzionale della Repubblica fiorentina*, op. cit. ; C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit. ; J. N. STEPHENS, *The Fall of the Florentine Republic*, Clarendon Press, Oxford-New-York, 1983 ; A. D'ADDARIO, « L'ultimo periodo di libertà » in *Alle origini dello Stato moderno in Italia : il caso toscano*, Le Lettere, Florence, 1998.

service de magistratures sans majorité stable et responsable de la correspondance avec les ambassadeurs à l'étranger et les fonctionnaires assignés au contrôle du territoire, occupe un rôle politique de premier plan et peuvent être considérés comme les principaux responsables de la conduite des affaires d'état.

Le 25 octobre 1527, Giannotti est nommé, après un mois de période d'essai, « premier secrétaire de la chancellerie des *Dieci di Balìa* », une magistrature restaurée le 20 mai, quelques jours seulement après la chute du gouvernement médicéen, avec l'ensemble des prérogatives qu'elle avait recouvert sous la République de 1494-1512 (à l'exception, cependant, de la nomination des ambassadeurs)⁵. Créée à la fin du XIVe siècle, la magistrature des *Dieci di Balìa* (appelée également *Dieci di guerra*, ou *Otto di Pratica* sous les gouvernements médicéens) naît comme une commission provisoire dotée de pouvoirs extraordinaires en temps de guerre, avant de devenir un organe permanent au sein du système institutionnel florentin⁶. Chargés de la direction des affaires militaires, c'est-à-dire du contrôle des forteresses, de l'engagement de mercenaires, du logement et du ravitaillement des troupes, les *Dieci di Balìa* étendent progressivement leurs fonctions en matière de diplomatie. Au fil du temps, la Seigneurie délègue à cette magistrature le droit non seulement de signer des alliances ou de déclarer la guerre aux puissances étrangères, mais également d'entretenir la correspondance officielle avec les ambassadeurs et les officiers, de sorte que les *Dieci di Balìa* apparaissent au XVIe siècle comme les principaux responsables de la politique étrangère florentine⁷. L'étendue des compétences diplomatico-militaires des *Dieci* justifie l'importance de cette magistrature au sein de la gestion des affaires publiques. En témoigne la réorganisation des espaces du Palais de la Seigneurie au moment de la transformation du régime qui reflète la fonction centrale des *Dieci* au sein du système institutionnel. Alors que les contemporains, et par la suite la critique, tendent à célébrer la rapidité avec laquelle se réalise le déblayage de la salle du Grand Conseil, lieu symbolique de la République que les Médicis avaient utilisé comme campement pour les gardes du Palais, il convient de signaler que la salle de réunion des *Dieci di Balìa*, ainsi que la chambre d'audience et la chancellerie de la magistrature, sont transférées à l'automne sur la mezzanine, à mi-chemin entre le 1^{er} étage où se

⁵ Cet acte a été publié dans l'édition en langue originale de C. ROTH, *The last Florentine Republic*, op. cit. p.351-353 (la version traduite exclut les annexes). Cette loi restitue au *Dieci di Balìa* « tutta quella più ampla auctorità, potestà et balìa la quale hanno hauta qualunque ufici di X dal 1494 al 1512 », et révoque ainsi la limitation de pouvoir qui avait été imposée à la magistrature le 18 septembre 1500 (publié in *Provvizioni concernenti l'ordinamento della Repubblica fiorentina 1494-1512*, op. cit., p.140-147 ; sur cet épisode, voir en particulier G. CADONI, *La crisi istituzionale della Repubblica fiorentina 1499-1502*, Istituto storico italiano, Rome, 1994).

⁶ Le terme « balìa » désigne une commission provisoire dotée *ad hoc* de pouvoirs extraordinaires.

⁷ Concernant la naissance des *Dieci di Balìa*, G. GUIDI, *Il governo della città-repubblica di Firenze del primo Quattrocento*, Olschki, Florence, 1981, vol.II, p.203-214. Pour une présentation de cette magistrature au XV-XVIe siècle, L. MARTINES, *The social World of the Florentine Humanists 1390-1469*, Princeton University Press, Princeton New Jersey, 1963, p.171-173 ; M.M. BULLARD, *Filippo Strozzi and the Medici. Favour and Finance in sixteenth-century Rome and Florence*, Cambridge University Press, Londres-New York, 1980, p.38-41. En revanche, concernant son rôle dans les relations diplomatiques entretenues par Florence au XVe siècle, il convient de renvoyer aux travaux de R. FUBINI, en particulier, *Quattrocento fiorentino, Politica, diplomazia, cultura*, Pacini, Pise, 1996, p.67-72.

concentrent la Salle des Deux Cents, des *Otto di Pratica*, et du Grand Conseil, et le 2^{ème} étage comprenant les lieux députés à la Seigneurie et au Gonfalonier⁸ : un emplacement central donc qui illustre le rôle pivot de cette magistrature pour le fonctionnement des institutions.

Afin de rendre compte des conditions d'élection de Giannotti à la charge de secrétaire des *Dieci*, il nous semble nécessaire de rendre compte de l'évolution du fonctionnement de la chancellerie florentine qui dépend bien moins de l'imposition de cadres normatifs que des pratiques différenciées de ces fonctionnaires. L'objectif sera de proposer un tableau de la chancellerie sous la République de 1527-30 afin, non seulement de combler un vide historiographique, mais aussi de rendre compte du rôle politique singulier qui est attribué au secrétaire des *Dieci di Balìa* au moment de l'accession de Giannotti à cette fonction.

I.1 La chancellerie florentine et le secrétaire des *Dieci di Balìa*

C'est à la fin du XVe siècle, sous le gouvernement de Laurent le Magnifique, que la chancellerie florentine se dote d'un cadre légal et d'une nouvelle hiérarchie de fonctionnaires qui évince la figure traditionnelle du notaire⁹. La réforme de 1483 permet, d'une part, d'officialiser le titre de *segretario* (sanctionnant ainsi une pratique déjà largement répandue) et, d'autre part, de définir de façon plus systématique les charges attribuées aux différents secteurs que composent les *Ufficiali di Palazzo*. Cette catégorie nouvelle de fonctionnaires, dont les compétences excèdent la simple rédaction et conservation de documents, se distingue par sa dépendance à l'égard du pouvoir exécutif, au nom duquel les secrétaires sont appelés à opérer auprès des magistratures mais également à l'extérieur de la cité en qualité de mandataires. Étant données les responsabilités administratives et politiques qui leur sont confiées, leur recrutement repose sur un double critère : d'un côté leur connaissance pratique, leur expérience de terrain, et leur familiarité avec les processus de décision politique ; de l'autre, leur engagement et leur fidélité à l'égard de la faction majoritaire au gouvernement¹⁰. La bureaucratisation de la chancellerie s'accompagne ainsi d'une division des compétences entre les deux

⁸ Les informations concernant ces travaux sont contenues in ASF, *Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti*, 65, sous la rubrique « spese extraordinarie », f. 31r-32v. Je remercie Francesca Klein pour son aide dans le déchiffrement de cette source. Concernant l'organisation des espaces du Palais de la Seigneurie, N. RUBINSTEIN, *The Palazzo Vecchio, 1298-1532: Government, Architecture, and Imagery in the Civic Palace of the Florentine Republic*, Clarendon Press, Oxford, 1995.

⁹ Concernant la réforme, inaugurée en 1483 par le chancelier Bartolomeo Scala, voir D. MARZI, *La cancelleria della Repubblica fiorentina*, op. cit., en particulier la reproduction du texte de réforme p.598-602 ; A. BROWN, *Bartolomeo Scala, 1430-1497: Chancellor of Florence. The Humanist as a Bureaucrat*, Princeton University Press, 1979, (éd. it., Le Monnier, Florence, 1990, p.113-127) ; V. ARRIGHI et F. KLEIN, « Aspetti della cancelleria fiorentina », op. cit., p.149-152 ; EAD. et EAD., « Dentro il Palazzo : Cancellieri, Ufficiali, Segretari », op. cit., p.77 et suiv. Cette réforme s'inscrit dans un effort de légitimation de l'autorité souveraine de Florence à l'égard du pouvoir impérial : il s'agissait, de fait, d'octroyer le droit de valider les actes du gouvernement, non pas à un notaire chargé de représenter l'autorité impériale, mais à un personnel désigné par l'exécutif.

¹⁰ Le rapport étroit qui s'établit à la fin du *Quattrocento* entre cette nouvelle typologie de secrétaires et la faction majoritaire a été particulièrement mis en évidence par A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.37-107.

principaux bureaux : la Première Chancellerie, chargée de la correspondance diplomatique officielle, et la Seconde Chancellerie, responsable de la correspondance au sein du territoire florentin (c'est-à-dire des échanges avec les administrations locales et les recteurs nommés dans les villes soumises). Alors que la Première Chancellerie avait employé au *Quattrocento* les humanistes les plus réputés (tels Coluccio Salutati, Leonardo Bruni ou Poggio Bracciolini), capables d'incarner une référence à la fois politique et intellectuelle pour la communauté et d'influencer les orientations culturelles de la cité, celle-ci se vide, à la fin du siècle, de toute visée politique¹¹. Cette charge se présente comme une fonction formelle et de prestige, attribuée à des hommes de lettres désignés pour représenter la cité et rédiger les discours officiels lors des événements importants. C'est en revanche aux Secrétaires, celui de la Seconde Chancellerie et ceux assignés aux différentes magistratures, qu'est confiée la conduite des affaires publiques et diplomatiques.

La nature profondément politique de la Seconde Chancellerie explique le phénomène de superposition qui existe, durant les deux premières décennies du XVI^e siècle, entre cette fonction et celle de secrétaire des *Dieci di Balìa* (ou *Otto di Pratica*). Dans le passé, le notaire temporairement mis au service de ce conseil extraordinaire était désigné parmi les assistants de la chancellerie de la République. Une première tentative d'autonomisation de la chancellerie des *Otto di Pratica* avait vu le jour sous le gouvernement de Laurent le Magnifique, alors qu'au lendemain de la réforme des *Ufficiali di Palazzo*, Francesco Gaddi, l'un des hommes les plus fortement attachés au pouvoir médicéen, avait été nommé en 1488 Premier Secrétaire de la magistrature : un procédé destiné à garantir la mainmise des Médicis sur la politique extérieure et militaire de la cité¹². En revanche, au début du XVI^e siècle, la chancellerie des *Dieci* (ou *Otto*) est systématiquement attribuée au secrétaire de la Seconde Chancellerie, comme par exemple Machiavel qui cumule les deux postes de 1494 à 1512, ou Niccolò Michelozzi, le fidèle secrétaire privé des Médicis, qui exerce les deux charges au moment de la restauration du gouvernement médicéen jusqu'en 1519, sous le strict contrôle, toutefois, de Giovanni da Poppi véritable *longa manus* de Laurent de Médicis duc d'Urbain¹³.

¹¹ C'est la thèse de l'« humanisme civique » développée par H. BARON, *The Crisis of the Early Italian Renaissance*, Princeton University Press, 1955. Concernant la rupture entre la fonction politique et culturelle des chanceliers humanistes, voir en particulier E. GARIN, « I cancellieri umanisti della repubblica fiorentina da Coluccio Salutati a Bartolomeo Scala », *Rivista storica italiana*, vol.LXXI, 1959, p.185-209. Pour une mise en discussion de ces thèses à partir des travaux consacrés aux différents chanceliers humanistes, voir la recension de R. BLACK, « The Political Thought of the Florentine Chancellors », *The Historical Journal*, vol.29, 1986, p.991-1002. Concernant plus largement le débat suscité par la thèse d'H. Baron, *Renaissance Civic Humanism. Reappraisals and Reflections*, sous la dir. de J. Hankins, Cambridge University Press, 2004 ; L. BAGGIONI, « La repubblica nella storia : la questione dell'umanesimo civile », *Storica*, n.35-36, 2006, p.65-91.

¹² F. KLEIN « Segretari e archivi in età laurenziana. Formazione e vicende delle carte Gaddi-Michelozzi » in *Scritture e governo della stato a Firenze nel Rinascimento. Cancellieri, ufficiali, archivi*, Edifir, Firenze, 2013, p.163-164 ; V. ARRIGHI et F. KLEIN, « Aspetti della cancelleria fiorentina », op. cit., p.151.

¹³ La confusion entre les deux fonctions date de 1494, alors que Francesco Gaddi, nommé Second Chancelier, est chargé de la chancellerie des *Dieci di Balìa*, avant d'être remplacé par Machiavel (F. KLEIN, « Segretari e archivi in età laurenziana », op. cit., p.165). Rappelons que ce dernier est d'abord nommé en juin 1498 Secrétaire de la Seconde Chancellerie, et accède en juillet à la fonction de secrétaire des *Dieci*. Au même titre, Niccolò Michelozzi est nommé secrétaire de la Seconde Chancellerie avant décembre 1512 et commence dès cette date à travailler auprès des *Dieci* (V. ARRIGHI et F. KLEIN, « Aspetti

Le caractère cumulatif de ces fonctions s'explique à la lumière de l'élargissement des prérogatives de cette magistrature à la fin du XVe siècle : un élargissement qui justifie le recours à un fonctionnaire, non seulement pourvu de compétences techniques et pratiques, mais attaché au groupe majoritaire au sein du gouvernement. D'une part, dans le contexte de guerre permanente qui agite Florence depuis le début des Guerres d'Italie, le rôle central de cette magistrature chargée des relations diplomatiques et militaires rend nécessaire l'adoption d'un personnel capable de garantir une continuité face à la rotation rapide de ses membres, et de maintenir un lien entre cette magistrature dotée de pouvoirs extraordinaires et les institutions de gouvernement (la Seigneurie et les collèges). D'autre part, l'accroissement des attributions de cette magistrature en matière de politique intérieure explique l'emploi de fonctionnaires expérimentés dans la gestion des affaires publiques internes. De fait, à la suite de la restauration médicéenne de 1512, les *Otto di Pratica* assument progressivement d'importantes fonctions au sein de la politique intérieure de la cité, tels que la gestion du système annonaire ou l'approvisionnement en denrées alimentaires, ainsi que de plus grandes responsabilités dans la défense du territoire et, du même coup, dans le contrôle des finances de la cité¹⁴. Il apparaît ainsi évident que le secrétaire des *Otto di pratica*, dont les fonctions se confondent avec celles du secrétaire de la Seconde Chancellerie, revêt un rôle politique de premier plan, contrairement au Premier Chancelier, réduit à un simple rôle représentatif et de prestige. L'importance croissante de la magistrature, provoquée non pas seulement par les nécessités militaires et diplomatiques des premières décennies du XVIe siècle, mais par un accroissement de ses responsabilités dans la gestion de la politique intérieure, conduit dès lors à envisager son contrôle comme un instrument politique tour à tour aux mains des différentes factions au pouvoir¹⁵. L'élection de son secrétaire représente, du même coup, un véritable enjeu au sein des mécanismes internes de pouvoir, comme le rappelle Paolo Vettori en 1513 qui, adressant ses conseils au cardinal Jules de Médicis (le futur pape Clément VII), souligne qu' « il est nécessaire que Votre Seigneurie Révérendissime pense à comment organiser ces chancelleries : et, désirant que les affaires d'état soient confiées aux *Dieci*, il faudrait que Julien [de Médicis] [...] ait un chancelier auprès des *Dieci* qui ait une bonne expérience des choses du dedans et du dehors »¹⁶.

della cancelleria fiorentina », op. cit., p.153 ; F. KLEIN, « Segretari e archivi in età laurenziana », op. cit., p.166-167 ; J. N. STEPHENS, *The fall of the Florentine Republic*, op. cit., p.141).

¹⁴ L'influence de cette magistrature au sein des dynamiques politiques internes à Florence au XVIe siècle a été soulignée en particulier par M.M. BULLARD (*Filippo Strozzi and the Medici*, op. cit.), qui a mis en lumière le rôle de premier plan des *Otto di Pratica* pour le contrôle des finances de la cité de 1512 à 1527.

¹⁵ L'enjeu que représente le contrôle des *Dieci* dans les luttes internes entre factions est particulièrement illustré par la crise institutionnelle de 1500, alors que le monopole qu'exercent les oligarques sur cette magistrature aboutit à une limitation de ses pouvoirs. Sur cet épisode, G. CADONI, *Lotte politiche e riforme istituzionali*, op. cit. ; ANZILOTTI, op. cit. p.48

¹⁶ P. VETTORI, *Ricordi di Paolo Vettori al cardinale de' Medici* (in R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.359) : « è necessario che V.S.Rev.ma pensi come al presente queste Cancellerie si hanno a ridurre ; e volendo che le faccende di stato si maneggino a' Dieci, bisognerebbe che Giuliano [...] avessi uno cancelliere che stessi a' Dieci bene pratico delle cose di dentro e di fuori. ».

C'est en 1519, alors que le cardinal Jules de Médicis procède à une réorganisation de la chancellerie, que les deux fonctions sont séparées : Niccolò Michelozzi est contraint de renoncer à la Seconde Chancellerie *propter senectum*, mais demeure chancelier des *Otto*, tandis que Lorenzo Violi est nommé à la tête de la Seconde Chancellerie¹⁷. Si la nomination par le gouvernement médicéen du notaire Ser Lorenzo Violi, connu pour ses sympathies savonaroliennes et pour avoir transcrit et publié les prédications du réformateur dominicain, peut surprendre, il convient de noter que ce choix s'inscrit dans la nouvelle politique de conciliation du cardinal en faveur de l'adoption de mesures réformatrices. Ainsi, à la veille du renversement du gouvernement médicéen au printemps 1527, la chancellerie des *Otto di Pratica* (bientôt rebaptisés *Dieci di Balìa*) se présente comme un bureau indépendant, composé d'un premier secrétaire assisté de notaires (relégués à un rôle subalterne mais toujours responsables de la ratification des actes officiels), d'assistants, de coursiers et de maîtres de poste, dont le nombre varie en fonction des exigences. La nouvelle organisation des structures bureaucratiques et administratives à partir des années 1520, reflète, dès lors, un déplacement du centre de gravité politique au sein de la chancellerie florentine au profit du secrétaire des *Dieci di Balìa* considéré comme le véritable agent du pouvoir exécutif. En témoigne la recomposition de la chancellerie au moment de la restauration du gouvernement républicain qui se fonde, comme à l'occasion de chaque transformation de régime, sur deux principes : d'un côté le remplacement du personnel affecté aux bureaux les plus sensibles politiquement, de l'autre la confirmation des fonctionnaires devenus indispensables grâce à leur expérience accumulée ou, au contraire, considérés comme insignifiants à cause de leur faible participation politique.

Alors que de 1512 à 1527, les Médicis étaient parvenus à s'arroger le monopole des postes de chancellerie, en les réservant aux secrétaires privés des membres de la famille ainsi qu'à des employés d'origine modeste et non florentine attachés à leur cause (un système décrié par exemple par Bernardo Segni¹⁸), le nouveau gouvernement républicain privilégie, dans la continuité de l'héritage communal, la réintégration d'un personnel florentin. Les charges de chancellerie héritées de l'époque communale, tels le notaire des *Riformagioni* (chargé de la rédaction et de la conservation des textes de loi votés dans les conseils) et le notaire des *Tratte* (responsable de la supervision et de l'enregistrement des procédures électorales)¹⁹ sont confiées à des Florentins proches du nouveau groupe dirigeant, respectivement Silvestro Aldobrandini (1499-1558) et Jacopo Nardi (1476-1563), qui se distingueront

¹⁷ F. KLEIN, « Segretari e archivi segreti », op. cit., p.166-167 ; F. KLEIN et V. ARRIGHI, « Aspetti della cancelleria », op. cit., p.154-155 ; J. N. STEPHENS, *The fall of the Florentine Republic*, op. cit., p.144.

¹⁸ B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., p.177 : « La maggior parte delle faccende di fuori e dentro la città di Firenze erano amministrate da forestieri agenti o da uomini del dominio che, venuti su per via di notai, erano stati tratti in grandezza di maneggiare lo stato di questa città. ».

¹⁹ Le terme « riformagione » désigne la délibération d'un conseil communal devant être rédigé et authentifié par un notaire afin d'avoir force de loi. Le terme « tratta » renvoie à l'extraction, c'est-à-dire au tirage au sort utilisé dans les conseils à Florence lors de la nomination du personnel politique.

par leur engagement et demeureront étroitement liés à Giannotti durant les années d'exil²⁰. Le Premier Chancelier Alessio Lapaccini (1478-1530), « un homme bon mais froid » selon Varchi, qui avait été élu dès le 28 mai 1522, est reconfirmé à son poste, sans doute parce que cette charge, vidée de tout contenu politique, demeure insensible aux transformations de régime²¹. Au même titre, Lorenzo Violi (1464-1546) conserve la direction de la Seconde Chancellerie²². La permanence au Palais de ce notaire défenseur du message savonarolien, s'explique par son engagement modéré et ses liens avec la curie romaine (notamment avec Jacopo Salviati, le secrétaire de Clément VII), des liens particulièrement utiles en vue des tentatives de rapprochement menées par le nouveau gonfalonier Capponi à l'égard du pape médicéen. Si l'idéal de concorde et de réconciliation que Violi incarne peut avoir satisfait les exigences des différentes factions, il n'en demeure pas moins, cependant, que ce dernier n'endosse aucune responsabilité politique de 1527 à 1530. La preuve en est que, lors de la capitulation de la République, il conserve son poste et demeure actif à la chancellerie jusqu'en février 1532, avant d'opter à partir de 1537 pour une résistance active contre l'instauration du pouvoir princier²³. Le caractère effacé de Violi dont les fonctions se limitent, de 1527 à 1530, à authentifier les lettres patentes de la Seigneurie et à réactiver le sentiment religieux de la population, confirme l'hypothèse d'un transfert des responsabilités politiques vers le secrétaire des *Dieci di Balìa*²⁴. Cette fonction demeure, au moment du rétablissement de la République, aux mains du secrétaire des *Otto*

²⁰ Sur Jacopo Nardi, voir L. DE LOS SANTOS *Jacopo Nardi (1476-1563) : Biographie politique et écritures républicaines*, thèse soutenue à l'université François Rabelais de Tours, 1995 ; concernant Silvestro Aldobrandini, voir l'article d'E. FASANO GUARINI, DBI, vol.2, 1960. Nous reviendrons plus loin sur les liens que Giannotti entretient en exil avec ses anciens collaborateurs à la chancellerie.

²¹ Concernant Alessio Lapaccini, en plus des études consacrées à la chancellerie florentine, voir l'article de V. ARRIGHI, DBI, vol.63, 2004. Rappelons que ce juriste avait acquis une réputation d'homme de lettres grâce à la composition de poésies latines et qu'il entretenait des liens étroits avec l'ensemble de l'oligarchie florentine. Il semble avoir bénéficié de la confiance du gouvernement médicéen puisque peu de temps après son élection il est autorisé à envoyer des lettres à Rome sans demander l'accord de la Seigneurie. Sous la République, en revanche, il ne semble pas recouvrir de fonctions importantes, et obéit aux ordres de la Seigneurie lorsqu'il rédige, par exemple, la condamnation à l'exil de son ancien compagnon d'étude Francesco Guicciardini. B. Varchi le définit comme « una buona ma fredda persona » et rappelle qu'il est chargé de lire la lettre compromettante responsable de la destitution du gonfalonier Capponi (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 3, p.161 ; et vol.I, livre 8, p.397).

²² Concernant Lorenzo Violi, en plus des ouvrages déjà cités, voir C. VASOLI, « Note sulle 'Giornate' di ser Lorenzo Violi », in *I miti e gli astri*, Guida, Naples, 1977, p.129-182 ; ID., « Un notaio fiorentino del Cinquecento : ser Lorenzo Violi », in *Il notariato nella civiltà toscana*, M. Montrosi, Rome, 1985, p.391-418 ; L. VIOLI, *Le giornate*, éd. de G. C. Garfagnini, Olschki, Florence, 1986. En plus de l'édition des prédications de Savonarole, Violi est l'auteur d'une *Apologia per modo di dialogo e defensione delle cose predicate dal Reverendo Padre Fra' Hieronimo Savonarola da Ferrara dell'Ordine de' Predicatori*.

²³ Violi semble succéder à Giannotti dans la fonction de secrétaire des *Dieci di Balìa* avant la suppression définitive de cette magistrature. Il rédige, le 26 septembre 1530, l'acte de création des douze Réformateurs qui jetteront les bases du nouveau gouvernement (in D. MARZI, *La cancelleria*, op. cit., p.327). Sa dénonciation du système princier se traduit par la rédaction des *Giornate* (note précédente). Voir également la lettre qu'il adresse, au lendemain de la mort d'Alexandre de Médicis, au cardinal Pucci dans laquelle il se réjouit de « la morte et resurrexione de' casi nostri » (citée in P. SIMONCELLI, *Fuoriuscitismo repubblicano*, op. cit. p.191).

²⁴ Les seules informations sur son activité sous la République concernent la composition des protocoles pour la reddition des forteresses de Pise et Livourne en juin 1527 (ASF, Notarile antecosimiano, 21125, ins.3, f. 179-184r) ; la rédaction des lettres patentes des orateurs envoyés à Rome en septembre 1529 (C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.251, note 3, qui cependant le définit de façon erronée « résident florentin à Rome ») ; et sa participation à la translation du tableau de la *Madonna dell'Impruneta* à Florence pour la procession organisée la veille du début du siège (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol. II, livre 10, p.141).

di Pratica élu le 8 juin 1525, Francesco Tarugi, originaire de Montepulciano, sans doute à cause de la familiarité que ce personnage, à propos duquel nous ne possédons aucune information, avait acquise avec les procédures de chancellerie²⁵. Il faudra attendre son décès quelques mois plus tard, en août 1527, pour que Giannotti lui succède à cette charge²⁶.

Si la chancellerie des *Dieci di Balìa* acquiert progressivement au cours du XVI^e siècle une fonction politique de premier plan, celle-ci représente – peut-être encore plus qu'auparavant – un enjeu décisif pour la stabilité interne du nouveau gouvernement institué en 1527, à un moment où les affrontements entre les factions qui minent la solidité du gouvernement dépendent essentiellement des prises de décision diplomatiques et militaires. Tandis que l'état d'urgence provoqué par la menace d'une intervention militaire de la part de l'Empereur et du Pape confère aux *Dieci* une responsabilité majeure dans la survie de la République, le contrôle de la magistrature apparaît comme une priorité aux yeux des différentes factions républicaines qui se partagent jalousement le pouvoir. Confronté aux deux principales difficultés qui provoqueront en août 1530 la chute de la République, c'est-à-dire la direction de la politique diplomatico-militaire et la question des rivalités internes entre les différentes forces politiques, le secrétaire des *Dieci* se présente comme un acteur indispensable, non seulement parce qu'il contrôle l'ensemble du réseau de communication des *Dieci*, mais aussi parce qu'il garantit une continuité dans le conseil et le suivi de la décision de ses membres élus tous les six mois. Reste dès lors à comprendre les motivations à l'origine de l'élection de Giannotti à cette charge : dans quelles mesures les qualités de cet homme de lettres, jusqu'alors lecteur au Studio de Pise, le rendent apte à exercer une telle fonction ?

I.2 L'élection à la Chancellerie

Décrivant l'élection de Giannotti à la chancellerie, B. Varchi rappelle combien ce choix se révèle « inattendu pour beaucoup »²⁷. Arrivé à Florence à la mi-juillet après avoir abandonné son rôle de secrétaire privé auprès de l'ambassadeur Alessandro de' Pazzi à Venise, Giannotti, que rien ne destinait à cette fonction, intègre seulement le 23 septembre le poste de secrétaire vacant depuis plus d'un mois. Les lettres des *Dieci* durant l'été 1527 témoignent, pourtant, de la confusion qui règne au sein

²⁵ L'acte de nomination de Francesco Tarugi da Montepulciano à la chancellerie des *Otto di Pratica* le 8 juin 1525 est conservé in ASF, *Otto di Pratica, Deliberazioni*, 12, f. 85. Son élection à la chancellerie des *Dieci di Balìa* semble dater du début du mois de juin 1527. Selon G. B. Busini, la nomination de Tarugi aurait été à l'origine de la mort le 21 juin de Machiavel qui, jugeant que cette fonction lui revenait de droit, aurait succombé à la douleur de se voir refuser cette charge (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.84). Cette affirmation est corrigée ensuite par B. Varchi (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 4, p.199-201).

²⁶ La date exacte de la mort de Tarugi n'est pas connue. R. RIDOLFI, « Nuovi contributi », op. cit., p.216, date son décès du 11 août. Pourtant, une lettre des *Dieci* du 29 août 1527 annonce son décès advenu récemment (ASF, *Dieci di Balìa, Legazioni e Commissarie*, 42, f. 76v).

²⁷ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 4, p.199 : « Questa elezione inaspettata da molti ».

de la chancellerie à cause de l'absence de personnel provoquée par l'épidémie de peste qui, entraînant plus de 300 morts par jour, nuit au fonctionnement même des conseils²⁸. Si l'accession de Giannotti à cette charge ne semble pas être allée de soi, la description de Varchi dévoile les raisons de l'élection controversée de cet homme :

de basse condition, mais cependant grave et modeste et bien instruit, non seulement dans les lettres grecques et latines, mais également dans les choses du monde, et particulièrement informé des gouvernements civils, et surtout grand amateur de la liberté. Si bien que ceux qui auraient voulu le reprendre et le blâmer, ne savaient rien lui reprocher, si ce n'est qu'il était ambitieux et qu'il était trop ami et partisan des riches ou des nobles, et par conséquent des puissants.²⁹

Tandis que le profil socio-culturel de Giannotti s'avère justifier sa candidature, c'est en revanche sur des critères politiques et sur sa capacité à tirer parti de réseaux de clientèle que repose son élection. Ainsi, au-delà de l'accusation d'un éventuel opportunisme, la citation de Varchi invite à lire son emploi à la chancellerie à l'aune des relations étroites de dépendance qu'il parvient à tisser avec l'ensemble du groupe dirigeant.

Rappelons tout d'abord que le milieu socio-économique de Giannotti, ainsi que la formation dont il bénéficie, le rendent particulièrement à même d'occuper un poste de secrétaire. Pour cet individu provenant d'une famille modeste « non beneficiata », c'est-à-dire exclue de toute participation aux magistratures, l'entrée à la chancellerie, de plus en plus fréquemment réservée à ce groupe socialement distinct bien qu'intellectuellement proche du cercle dirigeant, représente une occasion non seulement pour obtenir une rétribution fixe, mais aussi pour prendre part à la vie politique. Par ailleurs, si la préparation humaniste ne garantit plus, ainsi que nous l'avons vu, l'accès à la chancellerie, elle n'en demeure pas moins un critère de recrutement pour ces professionnels de l'écriture. Or, Giannotti peut se vanter d'une solide formation en lettres classiques, obtenue grâce à la

²⁸ Concernant l'épidémie de peste qui décime plus d'un quart de la population à Florence (et le double dans le territoire), voir C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.117-120. Le désordre provoqué par le manque de personnel au sein de la chancellerie des *Dieci* est illustré par la correspondance de la magistrature avec Antonfrancesco degli Albizi, envoyé comme orateur auprès du général des troupes françaises, le vicomte de Lautrec (ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e Commissarie, 42). Voir en particulier la lettre du 29 août : « per te puoi conoscere quanto stia male questa Cancelleria, che non ci habbiamo altri che S. Christofano. Et se non fusse qualche debole adiuto straordinario, che ancora ci serve assai male, la faremmo ancora peggio [...] Potrà essere noi riordiniamo la Cancelleria meglio » (f. 76v) ; ainsi que celle du 7 septembre : « Ma qui non resta alcuno alla Cancelleria, levato S. Christophano, pure penseremo d'un altro per te et si manderà » (f. 87v). Les trois coadjuteurs au service des *Dieci* à cette date sont Giovanni Naldini et le notaire ser Paolo da Catignano, tous deux déjà employés par les *Otto di Pratica* (ce dernier est cependant suspecté de peste, il demeurera après 1530 au service de la chancellerie), ainsi que le notaire ser Cristofano da Soci. Sur ces assistants, voir le prochain paragraphe.

²⁹ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 4, p.199 : « Donato di Lionardo Giannotti, uomo di bassa condizione, ma grave però e modesto e costumato molto, e non solo delle lettere greche e delle latine, ma eziandio delle cose del mondo e specialmente de' governi civili intendentissimo, e sopra tutto grande amatro della libertà ; tal che coloro ancora, i quali riprenderlo e biasimarlo voluto arebbono, altro apporre non gli sapevano, se non che egli alquanto fusse ambizioso, e troppo degli o ricchi o nobili e per conseguenza potenti, amico e seguitore ».

fréquentation des leçons privées de Francesco Cattani da Diacceto³⁰, dont témoigne son emploi au Studio de Pise à partir de 1520. Il profite, de surcroît, de l'enseignement à l'université de Florence de Marcello Virgilio Adriani, qui cumule de 1498 jusqu'à sa mort en 1521, le poste de Premier Chancelier³¹. Sous la direction de ce chancelier humaniste qui partage son temps entre le Palais et l'université où il occupe la chaire de poétique et de rhétorique, Giannotti bénéficie d'un apprentissage où les *studia humanitatis* se présentent comme une initiation à la vie publique et sont directement au service de l'activité politique et de l'engagement civil. Rompant avec l'humanisme érudit du Politien par exemple, fondé sur l'exégèse philologique des auteurs classiques, Adriani, ainsi que P. Godman l'a démontré, renoue avec ce qui est communément dénommé comme « l'humanisme civique » du premier *Quattrocento* : une tradition selon laquelle le savoir rhétorique doit répondre à l'*utilitas* politique et morale³². Bien qu'il demeure difficile de connaître le contenu précis de cet enseignement³³, les leçons d'Adriani, désireux de plier la lecture des Anciens aux exigences du temps présent, représentent sans doute une étape importante dans la préparation du futur secrétaire. Tandis que la formation de Giannotti atteste de ses compétences de lettré, c'est auprès de ce représentant d'une nouvelle génération de l'humanisme florentin, qu'il acquiert l'habileté de mettre son savoir théorique au service de situations concrètes et de cas pratiques. On ne saurait oublier, enfin, que Giannotti peut se prévaloir, à son retour, de sa récente expérience vénitienne auprès d'Alessandro de' Pazzi qui témoigne de sa familiarité avec les pratiques de chancellerie, mais, par-dessus tout, de ses facultés de discernement en matière politique. Le *Della Repubblica de' Vinitiani* qui circule, ainsi que nous l'avons vu, sous forme manuscrite à Florence, se présente, évidemment, comme le principal indice, non seulement de l'engagement républicain du Florentin, mais de ses capacités d'analyste politique et de son expertise en matière constitutionnelle : le dialogue illustre cette aptitude particulière, qui constitue l'un des principaux critères de recrutement à la chancellerie, à savoir concilier la culture classique avec l'évaluation empirique et rationnelle. Ainsi, si les origines sociales, la formation

³⁰ Concernant la participation de Giannotti aux leçons de Francesco Cattani da Diacceto, voir la Partie I.

³¹ Cette information est délivrée dans une lettre adressée par Giannotti au cardinal Benedetto Accolti datée de janvier 1531 : « Nam quo tempore pueri ad Marcellum audiendum itabamus [...] inerat mihi (verum enim ingenium fatear) naturalis quidam ac subrusticus pudor, qui ut in multis allis rebus multas mihi praeipuit commoditates, ita me tunc insigni amicitia tua privavit » (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.66 ; R. STARN, « Introduction », op. cit., p.12 pour son commentaire).

³² Sur l'activité de chancelier et d'enseignant de Marcello Virgilio Adriani, voir P. GODMAN, *From Poliziano to Machiavelli. Florentine Humanism in the High Renaissance*, Princeton University Press, Princeton-New Jersey, 1998. Il convient de souligner que la thèse de Godman est largement controversée, ne serait-ce que parce qu'elle s'abstient d'interroger la nature de ce qu'on nomme selon une appellation qui n'est pas neutre « humanisme civique ». Sur ce débat, voir la note 11 de ce chapitre.

³³ Si P. Godman affirme qu'Adriani « trained his gaze on those who might succeed him. From the chair that he regarded as a private pulpit, he transformed his lectures into sermons for future rulers of the Republic », cette affirmation concerne son activité à l'université sous la République de 1498 à 1512. Sous le gouvernement médicéen, en revanche, ce « caméléon de la politique culturelle » adapte sans doute son enseignement empreint de culture républicaine, mais nous ne conservons aucune trace de ses leçons. Concernant la permanence d'Adriani à la chancellerie au moment du renversement du pouvoir en 1512, voir le débat qui oppose P. Godman qui attribue cette confirmation au caractère personnel du chancelier, et A. GUIDI, *Un Segretario militante*, op. cit. p.42-45, qui, en revanche, renvoie à la faible implication politique de la Première Chancellerie.

intellectuelle, associées à l'engagement républicain, justifient, comme le rappelle Varchi, les prétentions de Giannotti à accéder à la chancellerie, reste, néanmoins, à élucider les raisons à l'origine de son élection.

C'est à la demande expresse des responsables du nouveau gouvernement que Giannotti rejoint Florence. Dès le 23 mai, le gonfalonier Luigi Guicciardini, bientôt destitué, sollicite sa présence, et Niccolò Capponi qui le remplace à cette charge à la fin du mois, réclame le compte-rendu du dialogue sur Venise, sans doute pour faire face au désordre institutionnel qui caractérise la transition de régime³⁴. Les liens étroits que Giannotti avait tissé dès son enfance et avait entretenu en Vénétie avec les membres du patriciat florentin, désormais représentants de la faction républicaine modérée au pouvoir, garantissent, à son arrivée, son accès aux réseaux d'information, comme en témoigne une lettre anonyme de juillet qui rappelle combien Giannotti est « proche de la source de nos espoirs » et communique aux expatriés des nouvelles de l'avancée des troupes françaises dans la péninsule (Annexe 13)³⁵. Bien que Giannotti soit associé dès l'été aux affaires publiques, il conserve cependant une fonction officieuse jusqu'au décès en août du secrétaire Tarugi, qui se profile comme une occasion favorable pour placer auprès des *Dieci di Balìa* un homme de confiance attaché au groupe majoritaire de l'exécutif³⁶. Pourtant, bien loin de s'apparenter à un recrutement par cooptation au sein de la faction oligarchique, son élection, ainsi que le soulignent les contemporains, bénéficie du soutien des représentants des groupes républicains rivaux, au premier rang desquels se trouvent le savonarolien Tommaso Soderini et le porte-parole des *arrabbiati* (le groupe républicain intransigeant), Alfonso Strozzi³⁷. Peut-être cette préférence est-elle due, ainsi que G.B. Busini l'a suggéré, au rôle d'entremetteur que Giannotti revêt au sein des négociations d'alliances matrimoniales entre les

³⁴ Lettre du 23 mai 1527 de Pagolo Benivieni à Giovanni [Soderini ?] à Padoue : « [Capponi] ha scritto a Donato che gli mandi resunto della forma di questa repubblica [di Venezia], et domani non attenderà altro per mandargliene quanto prima. [...] Il Gannotto non aspetta altro se non che 'l segretario torni dall'Imabsciadore et partirà subito [...] Et [Giannotti] dal Gonfaloniere è sollicitato più che mai » (in BNF, VIII, 1487, n.149 ; citée par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.21). Alors que pour R. Starn le gonfalonier en question est Niccolò Capponi, il convient de noter que ce dernier est élu seulement le 31 mai et que c'est donc à Luigi Guicciardini que renvoie ici Pagolo Benivieni. Cette lecture, par ailleurs, est cohérente avec les liens forts que Giannotti entretient aussi bien avec Luigi qu'avec son fils Niccolò Guicciardini (voir les paragraphes suivants). Ainsi que nous l'avons vu dans la partie I, le secrétaire d'Alessandro de' Pazzi rentre à Venise le 27 juin (ASV, Collegio, Notariato, 20, f. 115r) ce qui situe le départ de Giannotti à la fin du mois.

³⁵ Copie d'une lettre anonyme adressée à Giannotti, ASF, Signoria, Responsive, f.436 ; rappelée par R. STARN, « Additions to the correspondance », op. cit., p.108 et in « Introduction », op. cit., p.21, note 4. L'identité de l'expéditeur est difficilement reconnaissable : le recours au pronom personnel « nous » suggère cependant qu'il s'agit d'un Florentin.

³⁶ En témoigne la lettre de recommandation de Giovanni Borgherini, le gendre du gonfalonier, qui rappelle le 22 juillet la nécessité de trouver un emploi à Giannotti : « Non voglio mancare non raccomandandi assai a V.S. il Giannotti, il quale sa V.S. quanto vaglia per l'essere lui buono, virtuoso et povero » (citée in R. RIDOLFI, « Nuovi contributi », op. cit., p.216). Notons qu'il est question dans cette missive de donner des nouvelles de la fille de Capponi, ce qui préfigure l'influence des intrigues matrimoniales dans l'élection de Giannotti à la chancellerie.

³⁷ B. Varchi souligne que Giannotti succède à Tarugi « col favore d'Antonfrancesco degli Albizzi, di Tommaso Soderini, d'Alfonso Strozzi e del gonfaloniere medesimo » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 4, p.199). Concernant Tommaso Soderini, neveu du gonfalonier de justice de la République de 1498 à 1512 Piero Soderini, et concernant Alfonso Strozzi, voir C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., ad indicem ; L. POLIZZOTTO, *The elect Nation : The Savonarolian Movement in Florence 1494-1545*, Clarendon Press, Oxford, 1994, ad indicem.

grandes familles³⁸ : une pratique courante destinée à obtenir le soutien de factions antagonistes lors de l'élection aux charges, aussi bien des magistratures que de la chancellerie³⁹. Giannotti avait côtoyé ces hommes dès sa jeunesse, dans le cadre des Orti Oricellari ou de la Sacra Accademia Medicea, et c'est sur ces réseaux de connaissance où s'enchevêtrent relations d'amitié, intérêts familiaux et rapports de dépendance que repose le système de recommandations à l'origine de son affectation⁴⁰. Si, grâce aux services rendus aux membres de l'élite dirigeante, Giannotti profite du patronage des différentes factions pour accéder à la chancellerie, ces relations multiples de dépendance n'apparaissent en aucun cas concurrentes⁴¹. Cependant, le principe de réciprocité qui sous-tend ces rapports de protection⁴² inscrit le fonctionnaire, censé demeuré l'obligé de ses protecteurs et témoigner de sa fidélité à l'égard de ses divers patrons, dans une position d'équilibre fragile à laquelle

³⁸ G.B. Busini colporte la rumeur selon laquelle Giannotti obtient l'élection à la chancellerie grâce à son rôle de négociateur matrimonial entre Francesco Nasi et les filles de Tommaso Soderini et Niccolò Capponi. Ces intrigues sont à l'origine d'un renforcement des discordes entre Soderini et Capponi qui choisit finalement d'unir sa famille à celle de Francesco Guicciardini accusé de compromission avec l'ancien régime médicéen (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.84-85). L'échec de ces négociations matrimoniales provoquera par ailleurs une rupture dans les relations entretenues par Giannotti avec Tommaso Soderini (voir B. SEGNI, *Storie fiorentine*, op. cit., livre II, p.74-75 ; B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 6, p.316 : « Pensò Tommaso, che 'l Giannotti, e così credo io che fosse la verità, avesse più che lui favorito Niccolò, nè mai da quindi innanzi lo guardò con buon occhio »).

³⁹ Concernant l'influence des alliances matrimoniales sur les procédures d'élection, L. MARTINES, *The social world of the Florentine Humanists*, op. cit., p.19 ; pour leur impact sur la sélection du personnel de chancellerie, A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.128-132.

⁴⁰ Sur la fréquentation par Giannotti des Orti Oricellari, auxquels participe par exemple Antonfrancesco degli Albizi qui l'appuie au moment de son élection, voir la Partie I, chapitre I, conclusion. L'hypothèse de la présence de Giannotti au sein de la Sacra Accademia medicea (1515-1519) qui compte dans ses membres Alfonso Strozzi, a été proposée par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.14-15.

⁴¹ L'étude des rapports de clientèle ou de patronage a emprunté des voies diverses allant de l'anthropologie, aux sciences politiques en passant par la sociologie (voir J. BOISSEVAIN, *Friends of Friends. Networks, Manipulators and Coalitions*, St. Martin's Press, New-York, 1974 ; J. MEDARD, « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française de science politique*, 1976/1, p.103-131 ; S.N. EISENTADT et L. RONIGER, « Patron-client relations as a model of structuring social exchange », *Comparative Studies in Society and History*, 1980, vol.22/1, p.42-77). De façon générale, le clientélisme renvoie à un rapport de dépendance personnelle qui repose sur un échange réciproque de faveurs, alors que le patronage revêt un sens plus restreint et désigne la distribution d'emplois publics contre des services rendus. Longtemps peu exploitée par les historiens, ou utilisée simplement comme un outil d'analyse non théorisé, la question des rapports de patronage au sein des structures administratives et bureaucratiques a attiré depuis plusieurs décennies l'attention des chercheurs travaillant en particulier sur la construction de l'État monarchique (rappelons par exemple les travaux de R. Mousnier, ou encore S. KETTERING, *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth-century France*, Oxford University Press, New York, 1986 ; pour le cas espagnol, L. GUNNER, « Grands et petits amis: clientélisme et élites du pouvoir », in *Les élites du pouvoir et la construction de l'État en Europe*, sous la dir. de W. Reinhard. PUF, Paris, 1996, p.173-177). Au sein de l'historiographie florentine, c'est essentiellement la politique de clientélisme des Médicis qui a retenu l'attention (par exemple, D. V. KENT, « Dinamica del potere e patronato nella Firenze dei Medici », in *I ceti dirigenti nella Toscana del Quattrocento*, Atti del V e del VI convegno del Comitato di studi sulla storia dei ceti dirigenti in Toscana, Papafava, Florence, 1987, p.58-62 ; ID., *Cosimo de' Medici and the Florentine Renaissance*, Yale University Press, New Haven et Londres, 2000 ; A. MOLHO, « Cosimo de' Medici : Pater Patriae or Padrino ? », *Stanford Italian Review*, vol.1/1, 1979, p.5-33 ; W. J. CONNELL, « Changing patterns of Medicean Patronage : the Florentine Dominion during the fifteenth century », in *Lorenzo il Magnifico e il suo mondo*, sous la dir. de G. C. Garfagnini, Olschki, Florence, 1994, p.87-107 ; I. TADDEI, « Le système politique florentin au XVe siècle », in *Florence et la Toscane XVe-XIXe siècles. Les dynamiques d'un État italien*, sous la dir. de J. Boutier, S. Landi, O. Rouchon, PUR, Rennes, 2004, p. 39-63, en particulier p.47-52. Le recours au système de patronage au sein des administrations et bureaucraties républicaines, en revanche, est resté quelque peu dans l'ombre (contrairement par exemple au cas vénitien, largement étudié). L'accent a été mis en particulier pour Florence sur l'influence des structures familiales et de voisinage, notamment grâce aux travaux de C. KLAPISCH-ZUBER, « Compérage et clientélisme à Florence (1360-1520) », *Ricerche storiche*, 15, 1986, p.6-76.

⁴² L'accent mis sur les notions d'échange et de réciprocité au sein des relations de patronage, dérive de l'importance que la sociologie classique (Georg Simmel et Marcel Mauss) ont accordée au concept de don et d'équivalence.

renvoie Varchi en rappelant les accusations d'opportunisme qui pèsent à son encontre. Il est, dès lors, possible d'affirmer que l'élection de Giannotti, bien loin d'apparaître comme une nomination imposée par une faction, se profile comme un choix consensuel à un moment où le climat de suspicion alimente les rancœurs privées et entraîne un durcissement des oppositions entre les clans républicains⁴³. Alors que les divergences politiques menacent la stabilité du nouveau régime, Giannotti, grâce à sa capacité à maintenir des liens avec l'ensemble de la classe dirigeante, apparaît comme un secrétaire particulièrement précieux.

Si ses origines sociales et sa formation intellectuelle et politique le prédisposent donc à la fonction de secrétaire, c'est néanmoins à l'aune de ses qualités d'intermédiaire au sein de l'élite dirigeante que doivent être lues l'élection et les attributions confiées à Giannotti à la chancellerie. Alors que la critique a eu tendance à lire sa nomination comme une stratégie du gonfalonier Capponi, destinée à promouvoir un protégé et à s'assurer de la collaboration d'un conseiller afin d'imprimer une réforme modérée de type oligarchique des institutions⁴⁴, les témoignages contemporains, tout en insistant sur les liens étroits unissant le futur secrétaire à Capponi, suggèrent de nuancer la thèse d'une association entre les deux Florentins. Par ailleurs, la confirmation chaque année du secrétaire à son poste, quand bien même le gonfalonier réélu en juin 1528 est définitivement écarté du gouvernement à partir d'avril 1529, illustre le consensus qui entoure au cours des trois ans l'emploi de Giannotti à cette charge⁴⁵. Bénéficiant d'un salaire de 100 puis, à partir de novembre 1528, de 150 florins par an, cette position signifie un avancement dans la carrière du Florentin puisque cette rétribution, à laquelle il faut ajouter les primes octroyées aux *Ufficiali di Palazzo* lors de la célébration des fêtes religieuses ainsi que les gratifications reçues occasionnellement, représente bien plus du double des honoraires perçus par l'ancien lecteur au Studio de Pise⁴⁶ (Annexe 14). Néanmoins, au lieu d'être un

⁴³ Concernant la division du groupe politique, considérée comme la principale cause de la chute de la République, voir C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.91-94 ; S. GENZANO, *La seconde République florentine : pensée politique et lectures historiques*, thèse soutenue à l'ENS, Lyon, 2010, p.8-12 ; A. MONTI, *L'assedio di Firenze*, op. cit., p.36-41.

⁴⁴ Par exemple R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.84 ; A. TAFURO, *Dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica di Firenze*, op. cit. De façon générale, la critique tend à insister sur la collaboration de Giannotti à la politique modérée de Capponi, ce qui a contribué à confondre l'engagement du secrétaire avec les convictions du gonfalonier en matière institutionnelle dont il ne demeure pourtant trace. R. Von Albertini a souligné combien il est difficile de définir la position de Capponi dans le débat institutionnel puisqu'il n'existe aucun témoignage direct de ses convictions, si ce n'est ses initiatives personnelles dans les relations extérieures, sur lesquelles nous reviendrons plus loin (R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.109). En insistant sur les propositions de réforme que Giannotti lui adresse, la critique a ainsi eu tendance à surdéterminer leur connivence dans le débat institutionnel, en envisageant les textes d'intervention du secrétaire comme un reflet des orientations du gonfalonier lui-même.

⁴⁵ Le secrétaire devait être réélu chaque année, c'est-à-dire le 23 septembre.

⁴⁶ Concernant le salaire de Giannotti à la chancellerie, voir Annexe 14. Notons que la somme initiale octroyée à Giannotti correspond à la moitié de celle perçue par Tarugi : si cette réduction peut être imputée au peu de considération dont bénéficie Giannotti au moment de son élection, il nous semble plus convenable de l'attribuer aux difficultés financières que traverse la République durant cette période. Au sujet des pourboires distribuées à Noël, au Carnaval, à Pâques, à la Toussaint et pour la Fête du Saint Sacrement, voir les registres ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 63 à 67, sous la catégorie « spese extraordinarie ». Le salaire des chanceliers pouvaient, par ailleurs, être complété grâce à des pourboires occasionnels. Par exemple, à la suite de la signature à la fin de l'année 1528 du contrat pour le recrutement d'Hercule d'Este comme capitaine général des troupes florentines, la chancellerie des *Dieci* reçoit de la part de l'orateur du duc de Ferrare Alphonse 1^{er}, Alessandro Guarini, 50 florins (ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e Stanziamenti, 67, f. 14r ; sur cet épisode voir

investissement lucratif pour Giannotti qui quittera son poste en 1530 « plus pauvre qu'il n'y est entré »⁴⁷, la direction de la chancellerie des *Dieci di Balìa* se profile avant tout comme une base stratégique pour participer aux affaires publiques.

* * *

Le processus de transformation de la chancellerie florentine à partir de la fin du XVe siècle, se caractérise, ainsi que nous l'avons vu, par une politisation grandissante du secrétaire qui, en s'affranchissant de la fonction de simple copiste, est progressivement investi de responsabilités administratives et bureaucratiques, et se situe, du même coup, sous la stricte dépendance du pouvoir exécutif⁴⁸. La tension sur laquelle repose le rôle du fonctionnaire, appelé d'un côté à être un intermédiaire entre le gouvernement et ses officiers, et de l'autre à être un agent au service du pouvoir, sera explicitée à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, grâce au développement d'une littérature consacrée à l'institution du bon secrétaire au service du prince⁴⁹. Il n'en demeure pas moins, toutefois, que la question de l'engagement ou de la neutralité du secrétaire à l'égard de la faction majoritaire se pose déjà avec acuité durant la période républicaine, comme en témoigne le problème soulevé par l'historiographie de la collaboration de Machiavel avec le gonfalonier Soderini, qui, à n'en pas douter, a largement influencé la façon d'envisager le rapport qu'entretiennent Giannotti et le

B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit. vol.I, livre 7, p.361-362). Le salaire de Giannotti au Studio de Pise était de 90 *fiorini di studio* (ASF, Stipendiati per lo studio dal 1514 al 1521, f. 105r), une monnaie dévaluée qui correspondait approximativement à la moitié de la valeur du *fiorino d'oro in oro* (R. RIDOLFI, « Il salario di Machiavelli per le 'Istorie fiorentine' », in *Opuscoli di storia letteraria e di erudizione*, op. cit., p.171).

⁴⁷ Lettre de Girolamo Benivieni à Jacopo Salviati du 27 septembre 1530 : « havendo administrata qui tre anni continui la Cancelleria dei Signori Dieci della guerra, dove e' poteva facilmente, per gli accidenti che sono in tali tempi occorsi, empieri la borsa d' altro che di vento, so io però che se ne parte più povero che non vi entrò » (publiée pour la première fois par F.-L. Polidori, *Opere politiche e letterarie*, op. cit., vol.II, p.407). Rappelons par ailleurs que Giannotti est contraint d'emprunter 15 florins au créancier Paolo de' Libri le 15 juin 1528 : preuve que son salaire à la chancellerie ne lui permettait pas de subvenir à l'intégralité de ses besoins (R. RIDOLFI, « Contributi alla biografia », op. cit., p.192-193 et p.203).

⁴⁸ Il convient évidemment de distinguer dans ce processus entre d'un côté la chancellerie médicéenne, proche du modèle des *Signorie* italiennes où les secrétaires des princes sont investis de telles responsabilités au point de devenir de véritables ministres, et de l'autre la chancellerie républicaine florentine, encore attachée au fonctionnement communal. Cependant, ainsi que nous l'avons vu (introduction), la critique s'est attachée à nuancer ces distinctions en mettant en évidence un accroissement général des responsabilités politiques des secrétaires dans l'ensemble des systèmes institutionnels sans distinction (voir *Cancelleria e amministrazione negli stati italiani del Rinascimento*, sous la dir. de F. Leverotti, Recherche storiche, 2, 1994 ; R. FUBINI, « Note machiavelliane e para-machiavelliane », in *Studies on Machiavelli*, sous la dir. de M. P. Gilmore, Sansoni, Florence, 1972, p.373-393 ; A. GUIDI, *Il segretario militante*, op. it., p.38-39).

⁴⁹ Au sein d'une vaste littérature, nous ne citerons que les ouvrages les plus récents concernant les traités consacrés au secrétaire du prince : A.C. FIORATO, « Grandeur et servitude du secrétaire : du savoir rhétorique à la collaboration politique », in *Culture et professions en Italie (XVe-XVIIe siècles)*, Cahiers de la Renaissance italienne, Sorbonne, Paris, 1989, p.133-184 ; S. NIGRO, « Il Segretario », in *L'uomo Barocco*, sous la dir. de R. Villari, Laterza, Rome-Bari, 1991, p.91-108 ; M. PALUMBO, « La Proliferazione del modello », in *Manuale di Letteratura italiana. Storia per generi e problemi*, vol.II *Dal Cinquecento alla metà del Settecento*, sous la dir. de F. Brioschi et C. Di Girolamo, Bollati Boringhieri, Turin, 1994, p.523-540 ; S. IUCCI, « La trattistica sul segretario tra la fine del 500 et il primo ventennio del 600 », *Roma moderna e contemporanea*, n.3, 1995, p.81-96 ; *Il Segretario è come un angelo. Trattati, raccolte epistolari, vite paradigmatiche, ovvero come essere un buon segretario nel Rinascimento*, sous la dir. de R. Gorriss Camos, Schena Editore, Fasano, 2008.

gonfalonier Capponi⁵⁰. Une question qui, du même coup, recoupe celle de la participation du secrétaire dans l'élaboration des prises de décision et de son éventuelle influence sur la conduite des affaires publiques. La magistrature des *Dieci* occupe, ainsi que nous l'avons démontré, une fonction politique de premier plan sous la seconde République, et le choix de son secrétaire représente un véritable enjeu pour l'oligarchie au pouvoir. Pourtant, l'élection de Giannotti témoigne d'une ambiguïté : tout en étant soutenue par la faction modérée, elle dépend de la capacité du républicain à tisser un entrelacs de relations de dépendance avec l'ensemble du groupe dirigeant et des représentants des clans rivaux. Les conditions d'accès de Giannotti à cette charge invitent, dès lors, à lire son emploi à la chancellerie à la lumière de cette ambivalence, en analysant les deux vecteurs sur lesquels repose sa participation politique : l'activité épistolaire du secrétaire d'abord, puis son rôle de conseiller dans la réforme, institutionnelle et militaire, de la République.

II – Les écritures du secrétaire épistolaire

S'adressant le 20 avril 1528 à Niccolò Guicciardini, Giannotti, élu quelques mois auparavant à la chancellerie, déplore que « depuis que je suis entré dans cet office, je n'ai jamais été en possession de moi-même, et encore moins de mes amis »¹. Dénonçant « la fatigue et l'asservissement ordinaire que cette magistrature requiert », le secrétaire renvoie à son incessante activité épistolaire au service des *Dieci* qui lui interdit de nourrir des échanges réguliers avec ses proches. La principale attribution du chancelier consiste, de fait, à entretenir la correspondance de la magistrature, conformément aux décisions prises par ses membres. Celle-ci comprend les échanges avec les ambassadeurs députés auprès des puissances étrangères (italiennes et européennes) ainsi que la correspondance avec les officiers territoriaux (les recteurs tels que les podestats ou les vicaires, et les commissaires chargés de missions temporaires). C'est, dès lors, dans cet exercice quotidien de rédaction de lettres qu'il s'agit de rechercher les modalités de participation de Giannotti à la conduite des affaires publiques. Si ce dernier regrette les contraintes imposées par la magistrature, son emploi l'autorise par ailleurs à s'inscrire au centre d'un vaste réseau de circulation de l'information qui se déploie depuis les confins de l'Europe jusqu'à l'intérieur du Palais de la Seigneurie. La question se pose donc de savoir dans

⁵⁰ Concernant le rapport Machiavel-Soderini, voir le débat qui oppose R. BLACK, « Machiavelli, servant of the Florentine Republic », in *Machiavelli and Republicanism*, sous la dir. de G. Bock, Q. Skinner et M. Viroli, Cambridge University Press, 1990, p.71-99 ; N. RUBINSTEIN, « Machiavelli and the World of Florentine Politics », in *Studies on Machiavelli*, op. cit., p.3-28 ; S. BERTELLI, « Machiavelli and Soderini », *Renaissance Quarterly*, XXVIII, 1975, p.1-16 ; A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.138-158.

¹ Lettre du 20 avril 1528 : « Da poi che io entrai in questo oficio, io non sono mai stato in potestà di me medesimo, non che degli amici [...] la fatica e servitù ordinaria che porta questo magistrato » (*Lettere italiane*, p.12).

quelles mesures la pratique épistolaire constitue une source de pouvoir et se décline comme un instrument politique aux mains du secrétaire².

L'objectif de cette partie, consacrée à la correspondance politique de Giannotti durant les trois ans qu'il passe au service du gouvernement, sera ainsi d'interroger son rôle d'épistolier républicain et de voir combien cette pratique scripturaire sert à la mise en œuvre d'un projet politique qui est explicité dans les textes de réforme. Le recours à l'expression « correspondance politique » vise à éviter l'écueil qui consisterait à distinguer entre, d'un côté, une activité épistolaire de nature publique, regroupant les lettres rédigées par le secrétaire au nom des *Dieci*, et, de l'autre, un échange à caractère privé, lorsque les missives sont écrites à titre personnel et dépendent de l'initiative individuelle du chancelier³. De fait, la lettre adressée à Niccolò Guicciardini suggère que l'activité épistolaire du secrétaire ne saurait se limiter à la composition de missives sous l'autorité de la magistrature, mais intègre la correspondance adressée aux « amis », selon la double acception – affective et politique – que recouvre ce terme. Il s'agira ainsi d'admettre ici que l'ensemble de ces documents, qu'il s'agisse d'épîtres familières ou de missives officielles, constituent des vecteurs, de nature distincte et pourtant difficilement dissociables, de l'action politique du secrétaire⁴.

Dans ce chapitre, nous distinguerons les différentes écritures du secrétaire afin de voir comment ces exercices d'écriture se superposent et s'enchevêtrent pour tendre vers un même

² Jusqu'à récemment, les écritures publiques, et en particulier les lettres de chancellerie, étaient principalement utilisées par l'histoire politique comme un réservoir d'informations permettant de comprendre de l'intérieur les processus historiques, ou bien comme une source complémentaire aux traités pour rendre compte de l'histoire de la pensée politique (en particulier en ce qui concerne les études consacrées aux chanceliers humanistes du XIV-XVe siècles). Ces dernières années, des directions nouvelles de recherche ont permis un renouvellement de ces approches en s'interrogeant sur la valeur de ces documents comme source, comme objet fonctionnel et comme discours, de sorte que l'activité épistolaire a été envisagée comme un acteur historique, le plus souvent mis au service du processus de territorialisation du pouvoir. La question au centre de ces directions de recherche variées, est d'interroger le rapport existant entre la formalisation des pratiques épistolaires et la genèse d'un État moderne, si bien que la lettre est apparue comme un véritable instrument politique aux mains des gouvernements, mais aussi des secrétaires. Voir en particulier : « Scrittura e potere. Pratiche documentarie e forme di governo nell'Italia tardomedievale (XIV-XV) », *Reti Medievali Rivista*, IX, 2008 ; I. LAZZARINI, « Le pouvoir de l'écriture. Les chancelleries urbaines et la formation des États territoriaux en Italie (XIV-XVe siècles) », *Histoire Urbaine*, 35, 2012, p.31-50 ; *La politique par correspondance, les usages politiques de la lettre en Italie (XIVe-XVIIIe siècle)*, sous la dir. de J. Boutier, S. Landi et O. Rouchon, PUR, Rennes, 2009 ; *Les correspondances en Italie, vol.II, Formes, styles et fonctions de l'écriture épistolaire dans les chancelleries italiennes*, sous la dir. de S. Giovanni et P. Cammarosano, CERM-EFR, Trieste-Rome, 2013.

³ Sur les contours du public et du privé autour de la question de l'émergence de l'État, il convient de renvoyer à l'article pionnier de G. CHITTOLINI, « Il privato, il pubblico, lo Stato », in *Origini dello stato. Processi di formazione statale in Italia fra medioevo ed età moderna*, sous la dir. de G. Chittolini, A. Molho et P. Schiera, Il Mulino, Bologne, 1994, p.553-589 ; voir également Y. CASTAN, « Politique et vie privée », in *Histoire de la vie privée*, sous la dir. de P. Ariès et G. Duby, vol.III, Seuil, Paris, 1986, p.27-69.

⁴ Le caractère inopérant de cette typologie a déjà été souligné, en particulier par les études consacrées aux chanceliers humanistes : D. DE ROSA, *Coluccio Salutati. Il cancelliere e il pensatore politico*, La Nuova Italia, Florence, 1980, p.75 et suiv. ; A. BROWN, *Bartolomeo Scala*, op. cit., en particulier chapitre 4. La volonté de tracer des lignes de continuité entre la sphère publique et le domaine privé a été d'autant plus encouragée par la mise en évidence de l'influence de l'humanisme dans le renouvellement de l'art épistolaire. Les études portant sur la rhétorique humaniste ont démontré combien les modèles des lettres familières de l'Antiquité sont incorporés et mis au service de la correspondance officielle de la part des chanceliers du XIVe-XVe siècles : R. WITT, « Medieval 'Ars Dictaminis' and the beginnings of Humanism », *Renaissance Quarterly*, 35/1, 1982, p.1-35 ; M.C. PANZERA, « L'école de l'épistolier », in *La politique par correspondance*, op. cit., p.23-41. Pour une illustration de ce type d'approche, voir le paragraphe d'A. GUIDI, « La corrispondenza privata ufficiale e semi-ufficiale del Segretario fiorentino come strumento di governo militare », in *Un Segretario militante*, op. cit., p.344-348.

objectif, la préservation du gouvernement républicain. Cette répartition s'appuiera donc sur une typologie de la correspondance politique (publique, semi-publique et privée) que cette démonstration voudrait prescrire, mais qui n'en demeure pas moins nécessaire pour la clarté de l'exposé. Dans un premier temps, nous rendrons compte des fonctions particulières qui incombent à Giannotti au sein de la chancellerie des *Dieci di Balìa* dans le but de révéler le rôle indispensable d'intermédiaire qu'il revêt entre la magistrature et les émissaires. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux cas où les interventions du secrétaire excèdent la stricte répartition des tâches au sein de la chancellerie : il s'agira alors de voir combien le monopole qu'exerce Giannotti sur la circulation des nouvelles le pousse à emprunter les traits d'Harpocrate, dieu du silence et du secret. Enfin, nous chercherons à démontrer combien les échanges personnels prolongent l'activité officielle du secrétaire et se présentent comme le lieu de déploiement d'un programme républicain qui repose sur une opération constante de médiation que seule une incessante activité épistolaire peut garantir.

II.1 La rhétorique épistolaire au service des *Dieci di Balìa*

L'activité de Giannotti à la chancellerie est renseignée par trois séries distinctes du fonds des *Dieci di Balìa* conservé aux Archives d'État de Florence : les *Legazioni e commissarie* qui comprennent les lettres envoyées par la magistrature aux ambassadeurs ; les *Missive* qui abritent les lettres transmises aux officiers territoriaux⁵ ; et les *Responsive* qui réunissent la correspondance parvenue aux *Dieci*⁶. La typologie de ces registres illustre la double compétence requise de la part des fonctionnaires, chargés de l'élaboration de la correspondance, mais aussi du déchiffrement et de l'interprétation des lettres à leur arrivée⁷. Dans les deux premiers cas, les missives contenues dans les registres sont à l'état de brouillon (*minute*) rédigées à partir des instructions communiquées oralement par la magistrature, élaborées et complétées avant d'être recopiées pour l'envoi. Elles se présentent dès lors comme un

⁵ Concernant la distinction entre ces officiers au sein d'un espace institutionnel polycentrique, voir A. ZORZI, « Gli ufficiali territoriali dello Stato fiorentino (sec. XIV-XV) », in *Gli ufficiali degli stati italiani del Quattrocento*, sous la dir. de F. Leverotti, Pise, 1997, p.191-212 ; la figure du commissaire a été particulièrement bien définie par W. J. CONNELL, « Il commissario e lo stato territoriale », *Ricerche storiche*, vol.XVIII, 1988, p.591-617.

⁶ Les registres pour les années 1527-30 sont : ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e commissarie, 42-48 ; *ibid.*, Missive, 98-108 ; *ibid.*, Responsive, 125-151. Il convient également de citer la série des *Deliberazioni, condotte e stanziamenti* contenant les délibérations en matière militaire (le recrutement ou le paiement des capitaines, l'exploitation de salpêtre, les instructions pour les otages, etc.) le plus souvent rédigés et authentifiés par le notaire ser Pagolo da Catignano en présence de Giannotti (par exemple *ibid.*, 66, f. 20r-24r ; *ibid.*, 67, f. 12r-13r, f. 87v, f. 121v) ; ainsi que par exemple la rédaction de sauf-conduits. Voir ASF, Lettere varie, 8, f.433-459 pour les sauf-conduits octroyés aux marchands et convoyeurs désirant traverser le *dominio* de décembre 1527 à novembre 1528, au moment où les relations entre Florence et Sienne sont particulièrement tendues. Je remercie Vanni Bramanti qui m'a indiqué cette source dans les archives à Florence.

⁷ Voir les interventions de Giannotti pour le déchiffrement des lettres reçues conservées dans la série *Responsive* (S. ALBONICO, « Donato Giannotti », *op. cit.*, p.221-222), ainsi que par exemple une lettre du 8 avril 1528 rédigée de sa main : « Questo giorno ci è capitato alle mani una lettera tua, la copia della quale sarà con questa. Et perché in essa sono alcune cose, le quali non intendiamo a che senso elle siano dette, ti commettiamo che per il presente apportatore nostro cavallaro ce le dichiari » (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 101, f. 4r).

laboratoire d'écriture où il est possible de discerner le fonctionnement interne de la chancellerie et de déceler la participation des secrétaires dans la mise en forme des lettres rédigées au nom d'une identité collective. Si ces feuillets regorgent d'interventions autographes de Giannotti, ce critère ne saurait permettre une sélection des documents dans la mesure où le premier secrétaire supervise, de fait, l'ensemble du travail des assistants, appelés à transcrire sous sa dictée ou à souscrire en son nom les lettres des *Dieci*⁸. Reste, néanmoins, que les cas où celui-ci prend la plume pour rédiger, corriger, ou déchiffrer la correspondance révèlent, par leur fréquence et leur nature, les responsabilités particulières qui lui sont attribuées.

L'activité épistolaire de Giannotti au service des *Dieci* se caractérise par la multiplicité des interlocuteurs et des lieux de destination des lettres, mais également par la nature hybride de cette correspondance où se mêlent instructions, exhortations, conseils et informations, formulations d'avis techniques et remerciements. Chargées de permettre la mobilisation, la coordination et la réalisation de l'activité militaire et diplomatique, les lettres des *Dieci* apparaissent, dans un contexte de guerre imminente ou avérée, comme le principal outil politique de la République, où la valeur informative de la correspondance compte tout autant que son efficacité expressive puisque l'enjeu repose sur la capacité à entretenir une relation constante entre la cité, assiégée dès l'automne 1529, et les officiers, les représentants ou les interlocuteurs à l'extérieur des murs. Si l'horizon de ces échanges demeure, aussi bien pour le centre que pour la périphérie, la prise de décision et son exécution, la transmission régulière d'informations dépend de la capacité de la chancellerie à alimenter et à cultiver ce système de communication. Ainsi, c'est à l'aune de cette fonction d'intermédiaire du secrétaire qu'il s'agira ici d'étudier les stratégies d'écriture de Giannotti au service des *Dieci*, en délaissant la question de la valeur documentaire des lettres au profit d'une analyse des moyens rhétoriques déployés par le secrétaire. Ce qui semble distinguer Giannotti de ses assistants c'est en effet la prise en charge de la rédaction de la correspondance lorsque la communication se révèle particulièrement difficile, urgente, voire menacée, et nécessite la mise en place de dispositifs rhétoriques spécifiques. Or, force est de rappeler que si le secrétaire, au même titre que ses collaborateurs, dispose de modèles et doit recourir à des formules convenues, la réflexion qui entoure au cours du XVI^e siècle la pratique épistolaire favorise une diversification des usages et des genres, permettant de concilier une codification contraignante des lettres de chancellerie à une instabilité formelle. Cette observation nous invite donc

⁸ Concernant le problème que pose la sélection des documents de chancellerie en fonction des interventions autographes du secrétaire, voir les remarques d'A. BROWN, *Bartolomeo Scala*, op. cit., p.96-97 ; D. DE ROSA, *Coluccio Salutati*, op. cit., p.1-12. Au sujet de l'utilisation des souscriptions, J. W. CONNELL, « New light on Machiavelli's letter to Vettori », in *Europa e Italia. Studi in onore di Giorgio Chittolini*, Firenze University Press, Florence, p.114. Voir par exemple la lettre du 9 juillet 1529 adressée à Bernardo Strozzi, rédigée d'une autre main mais souscrite « Ego Donatus Jannoctis secretarius prefato .X. virium demandato » (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 102, f. 47r).

à articuler un discours sur la norme et un examen empirique des écarts personnels du secrétaire⁹. La question sera dès lors de voir dans quelle mesure Giannotti parvient à mettre ses compétences de lettré au service d'une écriture fonctionnelle au point de le faire apparaître comme un intermédiaire indispensable au sein de la chancellerie des *Dieci*. Bien que la nature distincte des séries des *Missive* (de caractère plus administratif) et des *Legazioni* (entièrement consacrée à des questions diplomatiques) nécessiterait de distinguer les modalités d'intervention de Giannotti au sein des deux ensembles, nous aurons recours ici aux deux sources indifféremment. Nous nous appuyons sur quelques exemples autographes tirés des registres de la magistrature, sélectionnés et triés, à l'instar des manuels de rhétorique épistolaire, en fonction d'une typologie de l'action (informer, demander, commander, remercier, exhorter) afin de donner un aperçu de la gamme des interventions possibles du secrétaire (Annexe 15).

Giannotti se spécialise dans la transmission au sein du territoire florentin d'informations ayant trait aux affaires internes de la cité dont l'objectif consiste à informer mais également à maîtriser les nouvelles à délivrer aux périphéries. C'est le cas, par exemple, de la lettre rédigée de sa main dans la nuit du 6 novembre 1528, adressée aux différentes localités du *dominio* dans le but de notifier l'arrestation et l'exécution dans la journée de Jacopo Alamanni, accusé d'avoir tenté de fomenter un soulèvement de la cité (Annexe 15.A)¹⁰. La communication urgente de ce fait vise à éviter la propagation de rumeurs concernant l'instabilité du régime si bien que le récit de l'évènement est réduit à l'essentiel à travers un procédé de juxtaposition des propositions et d'atténuation des effets (« ne seguì un poco di tumulto »), alors que le rétablissement de l'ordre est souligné par le recours à des couples synonymiques (« ogni cosa fu sedata e composta [...] ridotta in tranquillità e pace »). Au

⁹ Trois étapes distinctes sont à retenir dans l'évolution de la correspondance politique : la théorisation de la composition épistolaire au Moyen-âge avec les *artes dictaminis* ou *artes dictandi* (A. BOUREAU, « La norme épistolaire : une invention médiévale », in *La correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*, sous le dir. de R. Chartier, Paris, 1991, p.127-157 ; M. CAMARGO, *Ars Dictaminis, Ars Dictandi*, Turnhout, Brepols, 1991) ; l'humanisme qui ouvre la voie à une réflexion sur la mise en forme de l'art épistolaire et qui influence la correspondance des humanistes chanceliers (M. FUMAROLI, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, LXXVIII, 1978, p.886-905 ; R. WITT, « Medieval 'Ars Dictaminis' and the Beginnings of Humanism : a new construction of the Problem », op. cit.) ; enfin le XVIe siècle qui, dans la continuité, promeut une réflexion théorique et pratique sur les moyens, les formes et les buts de l'écriture épistolaire, un mouvement qui se traduit par l'édition de manuels épistolaires et de livres de lettres (A. QUONDAM, *Le carte messaggiere. Retorica e modelli di comunicazione epistolare*, Bulzoni, Rome, 1981 ; M.L. DOGLIO, *L'arte delle lettere. Idea e pratica della scrittura epistolare tra Quattro e Seicento*, Il Mulino, Bologne, 2000 ; L. BRAIDA, *Libri di lettere*, op. cit.). Pour une mise au point historiographique, voir J. NAJEMY, « Renaissance epistolarity », in *Between Friends. Discourse of Power and Desire in the Machiavelli-Vettori letters of 1513-1515*, Princeton University Press, Princeton, 1993.

¹⁰ Cet épisode est rapporté avec profusion de détails par l'ensemble des historiens : B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.1, livre 7, p.359-360 ; F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre 8, p.176 ; B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., livre 2, p.52-4 ; J. PITTI, *Istoria fiorentina*, livre 2, p.160-161 ; G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., lettre du 15 décembre 1548, p.25-26. Ces éléments ont été repris in C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.173-174. À la sortie de la réunion du Grand Conseil durant laquelle est votée la loi pour la création de la milice (dont Giannotti est le principal instigateur), une altercation a lieu entre d'un côté Jacopo Capponi (le fils du gonfalonier) et Lionardo Ginori (également parent du gonfalonier) et de l'autre le républicain *arrabbiato* Jacopo Alamanni qui, croyant avoir blessé ses adversaires, s'enfuit et tente d'appeler à la révolte afin d'éviter une condamnation pour homicide. Il est finalement arrêté et décapité à 22h (G. RONDONI, « I giustiziati a Firenze », ASI, vol.XXVIII, 1901, p.227-228) ce qui permet de situer la rédaction par Giannotti de la lettre dans la nuit.

même titre, Giannotti se charge de composer le 17 avril 1529 la missive informant les officiers et commissaires de l'arrestation et de la destitution advenues dans la journée du gonfalonier Capponi, accusé de trahison pour avoir entretenu une correspondance personnelle avec le pape Clément VII (Annexe 15.B)¹¹. Comme dans le premier cas, la communication de cet épisode qui, instrumentalisé par les dirigeants des factions, avait pourtant risqué de provoquer un affrontement armé au sein de la cité, se caractérise par une rétention de détails et un procédé narratif destiné à modérer les risques réels de sédition (« un poco di sollevamento ; la cosa di non molto momento ») au profit d'une insistance sur la capacité du gouvernement à rétablir l'ordre, grâce ici encore à l'emploi d'une structure binaire (« s'è posato detto sollevamento et ridotto ogni cosa in quiete »)¹². Bien que dans ces deux exemples, le secrétaire se targue de vouloir « t'informer de la vérité », la rédaction des lettres repose donc sur un savant dosage des informations à transmettre où la véracité du propos importe bien moins que la capacité à produire un récit rassurant des événements afin d'éviter le risque de troubles au sein du territoire.

Si le contrôle vigilant des informations à transmettre depuis le centre vers la périphérie représente une gageure pour les *Dieci* et justifie l'emploi de Giannotti à cette tâche délicate, les secrétaires enjoignent en revanche aux correspondants d'écrire régulièrement et fréquemment en « donnant avis de toute chose »¹³ afin de permettre à la magistrature de prendre des décisions qui sont ensuite communiquées par la chancellerie. En particulier, la fragilité du territoire provoquée par les urgences de la guerre qui mettent à mal les formes ordinaires d'assujettissement des villes du *dominio*, rend d'autant plus nécessaire la surveillance des frontières, des forteresses, et de la circulation des troupes alliées ou ennemies. Or, lorsque la dégradation des rapports entre Florence et

¹¹ Cet épisode repose sur la découverte de lettres venues de Rome personnellement adressées à Capponi (ces lettres sont conservés in ASF, Signori Dieci di Balìa Otto di Pratica, Legazioni e commissarie missive e responsive, 74, f. 123-124 ; publiées in P.C. FALLETTI-FOSSATI, *Assedio di Firenze*, Giannone, Palerme, 1885, p.232-233). Les missives signées par un conseiller de Jacopo Salviati, Giachinotto Serragli sont découvertes le 16 avril, le procès de Capponi commence le lendemain et donne lieu le dimanche 18 à l'élection d'un nouveau gonfalonier appartenant à la faction républicaine la plus extrémiste, l'*arrabiato* Francesco Carducci. Le 21 avril, l'ex-gonfalonier est symboliquement condamné à payer une caution de 30 mille ducats (ASF, Signori e Collegi. Deliberazioni in forza di ordinaria autorità, 131, f. 66v-68r). Concernant ces faits, relatés par l'ensemble des contemporains, voir C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.184-187.

¹² Voir également les lettres rédigées de la main de Giannotti adressées à Giovanni Covoni, orateur auprès du duc d'Urbin, et à Lorenzo Martelli, orateur auprès de Saint-Pol, pour leur communiquer cet événement (ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e commissarie, 46, f. 99v-100r, f. 100v-101r et f. 103r-104v). Notons que la nouvelle de l'élection du nouveau gonfalonier Carducci, de nature simplement informative, est rédigée le 18 avril par un assistant (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 102, f. 15v). Il est intéressant ici de relever que B. Varchi souligne combien les *Dieci* tentent de maîtriser la diffusion de cette nouvelle en informant eux-mêmes les émissaires de façon succincte : « Erasi sparso per tutte le città d'Italia il caso di Niccolò, e si diceva (come suole avvenire in così fatti accidenti) molto più di quello ch'era, non ostante che i Dieci avessero scritto per tutto agli ambasciatori e altri loro commessari assai meno di quello che fosse » (B. VARCHI, *Storie fiorentine*, op. cit., vol.I, livre 8, p.415).

¹³ Les expressions les plus fréquentes sont : « dare subito avviso ; portandoci avviso particolare d'ogni cosa ; dandoci avviso alla giornata ; farai intendere ; darai particolare notitia ; etc. ». Voir, par exemple, les lettres rédigées par Giannotti le 13 décembre 1527, adressées à Carlo Federighi à Pise ainsi qu'à Giovanni Covoni à Pietrasanta, qui se terminent toutes deux par : « Noi per tutti li rispetti vogliamo che [poni] diligentia in guardare cotesta terra et particolarmente in ricercare quelli che vanno et vengono, che nuove che ambasciate che lettere portano, perché questi sono tempi da considerare ogni minima cosa. Et ritrahendo cosa alcuna ce ne darai avviso » (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 98, f. 129r et f. 129v). Un cas intéressant est la lettre adressée à l'orateur Bardo Altoviti à Sienne du 13 juillet 1529 : rédigée par un assistant, elle est terminée par Giannotti en bas du feuillet et dans la marge (Annexe 15.C).

les villes sujettes est telle que les vellités de rébellion des populations menacent la défense du territoire, c'est Giannotti qui se charge de la rédaction des lettres des *Dieci*. En témoigne, par exemple, la correspondance échangée durant l'été 1529, à la veille de l'invasion par les troupes impériales, avec le commissaire et futur gonfalonier Raffaele Girolami (1472-1532)¹⁴, chargé de préparer la défense du *dominio* et, en particulier, de s'assurer de la fidélité des habitants d'Arezzo, suspectés de vouloir s'affranchir de l'autorité de Florence en ouvrant les portes aux armées ennemies remontant depuis le sud de la péninsule. Si parmi les lettres qui lui sont quotidiennement adressées¹⁵, Giannotti intervient ponctuellement pour transmettre les ordres urgents impartis par la magistrature, en revanche il se charge intégralement de la correspondance destinée à signifier au commissaire la marge de manœuvre qui lui est déléguée de la part des *Dieci*, incapables de statuer en l'absence d'informations suffisantes ou de résolutions unanimes. Cette délégation de responsabilité, qu'il s'agisse d'envoyer des otages arétins à Florence¹⁶ ou d'ordonner le mouvement des troupes, suppose le déploiement d'un argumentaire spécifique qui rompt avec le style hâtif du reste de la correspondance (Annexe 15.D). Elle nécessite la mise en scène d'opinions discordantes (« si vede manifestamente che [...] da altro canto ci si osserva che ») quant aux éventuelles conséquences (« fare coniectura ») d'une telle décision, qui calque, sans doute, les débats contradictoires ayant lieu dans les conseils restreints à Florence à l'origine de l'impasse dans la prise de décision. Elle justifie dès lors l'emploi du premier secrétaire, appelé à assister aux réunions de la magistrature, mais également témoin des *Pratiche* où étaient consultés un nombre réduit d'éminents citoyens convoqués pour l'occasion : un secrétaire averti, mais aussi capable de synthétiser dans une syntaxe fluide et claire les avis divergents des dirigeants¹⁷.

¹⁴ Sous le gouvernement des Médicis, Girolami avait occupé différentes charges, militaires et diplomatiques. Au moment de la restauration de la République, il remplace Francesco Guicciardini en tant que commissaire auprès des troupes de la Ligue de Cognac, et alterne d'importantes missions avant d'être élu gonfalonier de justice le 1^{er} janvier 1530 : un poste qu'il occupe jusqu'à la capitulation de la cité en août.

¹⁵ Dans la série ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e commissarie, 47, les lettres de la main de Giannotti sont datées du 27 et 28 juin, 1^{er}, 3, 6, 10, 14, et 15 juillet 1529 (f. 36r ; f. 38r-v ; f. 39r-40v ; f. 51r-v ; f. 55r-56r ; f. 66r ; f. 68r). En revanche, celles du 16, 17, 18, 20, 23, 24 juin, 4, 8 et 13 juillet, sont rédigées par un autre secrétaire, mais sans doute sous la dictée de Giannotti (f. 10r-v ; f. 11r-v ; f. 15v ; f. 20r-21v ; f. 24v-25r ; f. 29r ; f. 49v-50v ; f. 51v-53r ; f. 64r-65r).

¹⁶ Pour garantir le contrôle d'Arezzo, Florence recourt à des moyens drastiques, parmi lesquels la déportation d'Arétins suspectés d'entretenir des relations avec l'ennemi. Cette mesure est discutée lors de la Pratica du 27 juin 1527 (ASF, Consulte e pratiche, 71, f. 34v). La lettre du 20 juin est à ce titre particulièrement intéressante car, rédigée par un autre secrétaire, elle est terminée de la main de Giannotti qui précise : « Piacesi assai che habbi dato di trarre d'Arezzo quella somma di cittadini che giudichi a proposito : et questo medesimo bisogna fare in Cortona e al Borgo : ma del numero et del tempo ce ne rimettiamo a te : et ci basterà solo che non si indugi tanto che poi non si possa. » (ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e commissarie, 47, f. 20r-21v).

¹⁷ La présence d'annotations de Giannotti dans les procès-verbaux des *Consulte e Pratiche*, est signalée par S. ALBONICO, « Donato Giannotti », op. cit., p.220. Pour une mise au point concernant cette pratique de consultation des citoyens, voir D. D'ERRICO, *Bisogna fatti più che parole. Rhétorique et politique du conseil dans les Consulte e Pratiche della Repubblica fiorentina, 1494-1512*, thèse soutenue à l'ENS, Lyon, 2011. Rappelons que si sous la seconde République les membres et les fonctions de la *Pratica* étaient laissés à la discrétion du gonfalonier, cet usage fait l'objet d'une réforme le 18-19 août 1528 : à partir de cette date, elle réunit le gonfalonier, la Seigneurie, 20 *arroti* (élus tous les six mois dans le Grand Conseil), les *Dieci di Balìa* présents et passés (à ce sujet, voir C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit. ; A. ANZILOTTI, *La crisi costituzionale*, op. cit., p.91-93, qui donne un aperçu du type d'argumentaire développé dans les *Pratiche* durant ces années). On ne peut que regretter l'absence d'étude concernant les *Pratiche* de la seconde République qui permettrait de rendre compte des débats internes au groupe dirigeant. Ce projet de recherche semble, cependant, compromis par l'état de

Aux côtés des lettres informatives et injonctives adressées aux représentants du gouvernement, il convient également de citer les missives de remerciement envoyées à des informateurs occasionnels dont la loyauté douteuse implique le recours à un discours équivoque où l'éloge solennel du destinataire se mêle à une circonspection prudente. C'est le cas, par exemple, de la correspondance adressée en mai et juin 1528 au gouverneur et vice-légat de Bologne Goro Gheri (1470-1528) et au cardinal florentin Innocenzo Cibo (1491-1550), tous deux attachés au parti médicéen et au service de Clément VII, mais probablement soucieux de partager avec Florence des informations quant aux mouvements des troupes impériales, en particulier concernant le siège de Naples (Annexe 15.E)¹⁸. Le caractère particulièrement sensible de cette correspondance, destinée à souligner une communauté d'intérêts dans la lutte anti-impériale tout en maintenant une certaine distance grâce à une sélection des renseignements transmis, justifie l'emploi de Giannotti qui, après avoir corrigé la missive du 23 mai, se charge personnellement de la rédaction des lettres suivantes. Ces exemples témoignent d'une écriture fine et nuancée, qui intègre les procédés d'amplification (hyperboles, répétitions, etc.) propres à un hommage emphatique tout en les modulant en fonction de l'identité des destinataires : ils illustrent une virtuosité dans l'art épistolaire dont sans doute seul le premier secrétaire pouvait se prévaloir au sein de la chancellerie¹⁹. Cet usage attentif des modalités multiples de l'écriture épistolaire, et cette habileté à recourir aux stratégies de simulation et de dissimulation qu'elle autorise, expliquent les interventions de plus en plus fréquentes de Giannotti durant les mois de siège, alors que la fragilité du territoire et l'état d'urgence imposent de voiler, aussi bien aux adversaires qu'aux représentants, la détresse du gouvernement. En témoigne la demande du 30 juillet 1530 d'un sauf-conduit pour l'envoi d'un émissaire florentin auprès du camp impérial où Giannotti, s'adressant au capitaine général des armées de Charles Quint, parvient, malgré la confusion qui règne

conservation des registres qui, en particulier pour les années 1529-30, ont été manipulés et censurés avant d'être recopiés par le secrétaire Agnolo Marzi qui se sert à partir de 1530 de cette mémoire documentaire pour intervenir dans les actions de répression du nouveau régime médicéen à l'encontre de la classe dirigeante républicaine (sur ce point, voir V. ARRIGHI et F. KLEIN, « 'Recare indubitato honore et utile alla patria'. Profilo di Angelo Marzi da San Gimignano, segretario medico », in *I ceti dirigenti in Firenze dal gonfalonierato di giustizia a vita all'avvento del ducato*, sous la dir. d'E. Insabato et de R. Fubini, Conte Editore, Lecce, 1999, p.139-152).

¹⁸ Rappelons que le cardinal Cibo obtient de Clément VII la légation de Bologne dès 1524, et participe largement à la restauration du gouvernement médicéen en 1530, notamment grâce à l'organisation des préparatifs pour la signature à Bologne de la paix entre le pape et l'empereur en décembre 1529. En 1525, il nomme Goro Gheri, le fidèle secrétaire et conseiller de la famille des Médicis, vice-légat de cette ville. Sur ces personnages, et pour toute référence bibliographique, voir F. PETRUCCI, DBI, vol.25, 1981 et A. GIUSTI, *ibid.*, vol.53, 2000. Pour une synthèse de la campagne de Lombardie en 1527-28, voir M. MALLETT et C. SHAW, *The Italian Wars, 1494-1559. War, State and Society in Early Modern Europe*, Pearson, Harlow, 2012, p.170-172 ; concernant le siège de Naples, le compte-rendu le plus complet est M. ARFAIOLI, *The Black Bands of Giovanni*, University Press, Pise, 2005. Nous pouvons faire l'hypothèse que la mise en place de ces échanges officiels dérive de l'accusation lancée en mars à l'encontre de Raffaele Girolami, accusé (puis absous) d'avoir entretenu une correspondance officieuse avec le cardinal Cibo (J. N. STEPHENS, *The Fall of the Florentine Republic*, op. cit., p.239).

¹⁹ Ce trait particulier de l'écriture chancelleresque de Giannotti a été également souligné par S. ALBONICO, « Donato Giannotti e gli ultimi giorni », op. cit., p.223 qui recourt à un exemple particulièrement intéressant : la rédaction par le secrétaire de la *captatio benevolentiae* adressée au duc d'Urbin en février 1527 pour introduire la demande (rédigée par un assistant) d'utiliser les ports du duché afin de décharger le blé provenant du Levant.

dans la cité qui capitule moins de deux semaines plus tard, à faire affleurer l'orgueil et la confiance qui animent encore les Florentins (Annexe 15.F)²⁰.

Ainsi, ce qui distingue le plus efficacement la prose de Giannotti de celles de ses assistants est le déploiement d'une rhétorique d'exhortation à la résistance qui, durant les huit mois de siège, apparaît comme un véritable instrument politique pour assurer l'engagement et la cohésion des capitaines, des officiers et des orateurs. S. Albonico a souligné que durant ces derniers mois la participation de Giannotti diminue au sein de la série des *Missive* pour se concentrer sur la rédaction des lettres adressées aux orateurs (les *Legazioni*) dont dépend l'éventuelle intervention de puissances étrangères²¹. C'est oublier, cependant, que l'encerclement de la ville et l'occupation du *dominio* entravent la circulation des missives à l'intérieur du territoire de façon à provoquer une diminution des activités des *Dieci* sur ce front²². Il convient par ailleurs de signaler que la chancellerie est alors désertée par les secrétaires, comme en témoigne une délibération de la magistrature du 4 juillet 1530²³ : cette défection du personnel explique les efforts redoublés de Giannotti²⁴, et permet également de présumer que ce dernier supervise l'ensemble de la correspondance, ainsi que le suggère l'unité de style et de ton des lettres (voir Annexe 15.G-K)²⁵. Cette rhétorique de la persuasion qui vise à inciter à la résistance et à éveiller la confiance dans la victoire se traduit par l'évocation

²⁰ Sur l'envoi de Bernardo di Dante da Castiglione auprès du prince d'Orange, C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.440-441. Notons que la lettre de créance, de nature protocolaire, est rédigée par un assistant, contrairement à celle composée par Giannotti qui vise l'octroi du sauf-conduit (ASF, Dieci di Balia, Legazioni e commissarie, 48, f. 160).

²¹ S. ALBONICO, « Donato Giannotti e gli ultimi giorni della Repubblica fiorentina », op. cit., souligne que dans le dernier registre des *Legazioni*, 48 (26 août 1529-30 août 1530), 150 sur 190 lettres sont rédigées par Giannotti, et que le dernier registre des *Responsive*, 151 (mars-mai 1530) comprend également de nombreuses transcriptions de sa main de lettres chiffrées.

²² Voir A. MONTI, *L'assedio di Firenze*, op. cit., p.167, en particulier le tableau n.3 qui rend compte de la diminution des communications des *Dieci* en direction des localités du *dominio*.

²³ ASF, Dieci di Balia, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 67, f. 112v : « A dì 4 di luglio 1530. E' presenti Signori Dieci etc. deliberorno per lor partito che tutti quei cancellieri del magistrato loro che al fine del suono della campana deputato per raunare e magistrati non saranno in cancelleria si debbino apuntare in fiorino ½ d'oro in oro, per uno per qualunque volta mancassino. ». La désertion de la chancellerie s'explique par les nombreux départs de Florentins au moment du siège. Voir par exemple la délibération de la magistrature du 9 juillet 1530 concernant les absences du notaire Ser Cristofano da Soci : « Atteso la indispositione di S. Cristofano da Soci, uno dei lor Cancellieri, et impossibilità sua di poter vivere et curarsi in Firenze per la penuria universale che ci è, per lor solenne partito deliberorno et deliberando li dettono et concessono buona licentia di potersene andare in Cosentino a sua luoghi sino a che sarà interamente guarito di detta sua indispositione, commettendo a Commissari et Guardie delle porte che lo lascino uscire di Firenze ad ogni suo piacere. » (ASF, Dieci di Balia, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 67, f. 144r).

²⁴ L'activité incessante de Giannotti à la chancellerie est illustrée également par la liste des remboursements qui lui sont octroyés en août 1530 pour avoir réglé les palefreniers mettant à disposition des chevaux pour les courses urgentes de la magistrature. Le 9 août « Stantiorno [...] spese di cavallari et per M. Donato Giannotti fiorini 8 lire 3. Sono fiorini 8 per tanti pagatine a dì 8 di agosto ad uno mandato con lettere a Pisa, et lire 3 a un altro mandato a Volterra. In tutto fiorini 8 lire 3. » ; le 19 août « Spese di cavallari fiorini 15 [lire] 3 [soldi] 16 per tanti pagati per m. Donato Giannotti a 2 mandati a Bologna per ordine del Magistrato sino a dì 17 di marzo. » (ASF, Dieci di Balia, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 67, f. 124r et f. 128r).

²⁵ En particulier, les lettres adressées au commissaire Francesco Ferrucci, le célèbre héros de la résistance recruté sous les conseils de Giannotti, semblent avoir été rédigées sous la dictée du premier secrétaire, ainsi que l'a souligné également S. ALBONICO, « Donato Giannotti e gli ultimi giorni della Repubblica fiorentina », op. cit., p.224 (Annexe 15.I et K). Concernant l'intervention de Giannotti pour l'enrôlement de Ferrucci, voir par exemple B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 10, p.155. Une partie de la correspondance de Ferrucci a été publiée in F. FERRUCCI, *Francesco Ferrucci e la guerra di Firenze 1529-30. Raccolta di scritti e documenti rari*, G. Pellas, Florence, 1989 ; ID., *Francesco Ferrucci nel racconto de' contemporanei*, éd. de G. Mazzoni, Rinascimento del libro, Florence, 1930 ; ID., *Le lettere*, éd. d'A. Valori, Rome, 1935.

récurrente de la *libertas* italienne qui réactualise le *topos* inauguré par les chanceliers humanistes, faisant de Florence le défenseur de l'indépendance de la péninsule face à l'occupation étrangère²⁶. Afin d'emporter l'adhésion du destinataire, Giannotti recourt à des formules figées courantes au sein des conseils ainsi qu'à des expressions populaires et à des maximes à portée générale²⁷ : un procédé qui rompt avec le style haletant de ces lettres écrites dans l'urgence mais dont l'objectif est de donner une efficacité immédiate à l'énoncé qui prétend non seulement communiquer des informations, mais exalter l'ardeur et encourager l'engagement actif des citoyens à la vie civique et militaire²⁸. Ces missives d'exhortation sont le signe le plus évident d'une réélaboration de la culture rhétorique de l'humanisme civique de la part de Giannotti qui emprunte aux chanceliers du XIV-XV^e siècle, des images et des arguments destinés à véhiculer une vision harmonieuse de la cité et à célébrer la vertu des citoyens mise au service du bien public²⁹.

Il est dès lors possible de conclure que Giannotti introduit, au sein de la correspondance fébrile des *Dieci*, un ample répertoire de formes épistolaires qui se juxtapose avec une pratique banalisée des lettres de chancellerie. Bien loin d'être un simple vecteur d'informations, la lettre se profile comme un instrument politique qui contribue à l'élaboration, à la réalisation et à la coordination de l'activité militaire et diplomatique. Cette habileté à façonner la correspondance afin de maintenir et d'alimenter le système de communication entre Florence et ses représentants justifie la présence continue de Giannotti à la chancellerie qui s'emploie inlassablement à rédiger, chaque jour, une ou plusieurs missives, sans jamais quitter son écritoire (Annexes 16 et 17)³⁰. L'immobilité du secrétaire à son bureau apparaît ainsi comme la condition même de son rôle d'intermédiaire non seulement entre les *Dieci* et les représentants du gouvernement, mais également au sein même de la magistrature. Grâce à sa

²⁶ Par exemple « alienare la libertà, il dominio, et il presente governo [...] pregiudicare alla libertà et presente governo » où l'accumulation permet de distinguer la question de l'autonomie de la péninsule de celle de la défense du gouvernement républicain florentin, tout en associant justement ces deux actes de résistance (Annexe 15.G).

²⁷ Voir l'expression « siamo disposti a perdere prima la vita che alcuna delle predette cose » récurrente, par exemple, au sein des *Pratiche* (Annexe 15.G) ; les phrases idiomatiques telles que « come è noto a ciascuno, è molto più facile scendere da'l secondo grado all'ultimo che non è da'l primo al secondo » (Annexe 15.G) ; le recours à des propositions à valeur générale telles que « il fare le cose con celerità reca riputatione alle imprese, et sbigotisce il nimico, et facendo apparire le forze maggiori et più gagliarde che non sono » (Annexe 15.J).

²⁸ Un cas intéressant est représenté par la lettre du 10 juillet 1530 au commissaire Francesco Ferrucci qui est rédigée par un assistant, alors que les dernières lignes d'exhortation et la formule de congé sont de la main de Giannotti (Annexe 15.J).

²⁹ Parmi les exemples sélectionnés, voir en particulier la lettre de l'Annexe 15.K qui propose une célébration du commissaire Ferrucci, rangés parmi ces « cittadini amatori della patria loro et defensori della sua libertà » capables « d'oper[are] ad beneficio pubblico ».

³⁰ La seule absence de Giannotti que nous avons pu repérer date du 1^{er} décembre 1527 : sans doute Giannotti se dirige alors en direction de Montepulciano dans le but de récupérer les dossiers conservés par les héritiers de l'ancien secrétaire Tarugi. Son absence est signalée in ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 63, f. 24v. De fait, les lettres de sa main s'interrompent dans la série des *Missive* du 1^{er} au 5 décembre (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 98, f. 122 et f. 124 ; *ibid.*, 99, f. 125 et f. 127) ; ainsi que dans la série des *Legazioni e Commissarie* du 23 novembre au 3 décembre (ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e commissarie, 42, f. 193 et f. 206). Sa mission auprès des héritiers de Tarugi, probablement prescrite lors de l'élection le 30 novembre de nouveaux membres de la magistrature, est un échec puisque le 9 décembre : « Deliberorno si scrivessi al Commissario di Montepulciano strignessi l'erede di M. Francesco Tarugi stato cancelliere di loro Signorie a satisfare alli altri loro cancellieri di tutto quello havessi in mano detto messer Francesco fino alla morte sua » (ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 63, f. 26v).

participation constante aux réunions et aux prises de décision, Giannotti se charge de garantir une continuité dans les résolutions des *Dieci*, en informant les membres entrants des affaires courantes : il apparaît donc comme le véritable pivot autour duquel gravitent et se succèdent les responsables³¹. Ainsi, bien que privé de tout pouvoir décisionnel, le secrétaire se profile comme le principal garant de la direction des affaires diplomatiques et militaires, dans la mesure où il peut se vanter non seulement d'un savoir théorique, mais d'expériences pratiques et concrètes, sans compter les contacts personnels et les amitiés influentes que son poste lui permet de tisser. La question, dès lors, se pose de savoir quel usage Giannotti fait de cette autorité que lui confèrent le contrôle des réseaux de communication et le capital d'informations accumulé par l'exercice de ses fonctions. Au service d'une magistrature à majorité instable, le secrétaire met-il ses compétences d'épistolier au service d'une faction particulière à un moment où la durabilité du gouvernement est justement menacée par les luttes intestines ? C'est cette question que nous voudrions soulever en analysant les cas où l'activité épistolaire du secrétaire semble dépasser le cadre officiel de ses fonctions.

II.2 Le secrétaire au service de la *res publica* : la figure d'Harpocrate

L'hypothèse, avancée par la critique, d'une collaboration de Giannotti avec le gonfalonier Niccolò Capponi repose sur la consultation de la série des *Responsive* du fonds des *Signori*, contenant les lettres originales envoyées à la Seigneurie de la part des ambassadeurs, des recteurs du *dominio* et des puissances étrangères³². Parmi ces missives, parvenues le plus souvent sous forme de messages codés, on compte de nombreuses transcriptions autographes du secrétaire des *Dieci* qui se charge du déchiffrement des lettres comme le rappelle un correspondant : « Votre Excellence fera déchiffrer ces quelques mots par m. Donato »³³. Alors que ces interventions invitent à admettre la participation de Giannotti aux manœuvres politiques de Capponi, nous voudrions ici suggérer que cette activité épistolaire, qui excède les fonctions officielles du secrétaire auprès des *Dieci*, relève d'une ambiguïté institutionnelle concernant la direction des affaires diplomatiques. Elle témoigne de la nécessité

³¹ Voir par exemple la lettre adressée à Ceccotto Tosinchi, commissaire de Pise, le 10 juin 1529, le jour de la prise de fonction des nouveaux membres, qui est rédigée et corrigée par Giannotti : « Noi non risponderemo altrimenti ad alcuna vostra, et essendo in sul principio della nostra entrata officio, aspetteremo da te qualche informazione particolare di quello che si bisogna che per l'opera incominciata costi a Livorno, et noi non mancheremo in cosa alcuna » (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 103, f. 31v).

³² Le registre pris en examen est ASF, Signori, Responsive, 43, qui couvre la période du 2 juin 1527 au 20 août 1529.

³³ Il s'agit d'une lettre écrite depuis Ferrare le 20 mai 1528 par un secrétaire des *Dieci*, Giovanni Naldini, sur lequel nous reviendrons plus loin : « La Ex.tia Vra farà diciferare queste quattro parole a m. Donato » (ASF, Signori, Responsive, 43, f. 238r). Voir le commentaire de R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.84 : « dove non so se si debba intendere che Donato dovesse intervenire solo come depositario della cifra usata dal Naldini, o anche come partecipe del negozio ; o in altri termini se del Giannotti, segretario dle magistrato dei Dieci, molto si servisse, per i suoi negozi e carteggi, anche il Gonfaloniere ». La main de Giannotti apparaît à d'autres occasions au sein du registre, sans que cela ait été souligné par la critique : voir la lettre du 29 mai 1528 de Marco del Nero, orateur auprès du camp de la Ligue (f. 263-265) ; celle du 22 septembre écrite depuis Parme (f. 343) ; celle de Lorenzo Martelli du 10 octobre (f. 351).

d'observer un comportement de prudence pour ce secrétaire qui, en voulant être au service de la *res publica* avant que d'être dépendant d'une faction, prétend être un nouvel Harpocrate, dieu du mystère et du silence.

La superposition des compétences entre la Seigneurie et les *Dieci di Balìa* est à l'origine, depuis le XVe siècle au moins, de tensions persistantes entre les deux institutions dans la mesure où leurs champs d'action, notamment en matière diplomatique, entrent explicitement en concurrence³⁴. Sous la seconde République, les lettres des ambassadeurs témoignent de cette ambigüité institutionnelle puisque les orateurs, élus au sein du Grand Conseil et chargés de communiquer avec les *Dieci*, transmettent leurs missives au gonfalonier en distinguant les avis à faire parvenir aux deux instances : un système qui contribue à court-circuiter la circulation de l'information à Florence³⁵. La correspondance adressée au gonfalonier révèle, en particulier pour le premier semestre 1528, la poursuite de la part de Capponi d'une politique de rapprochement à l'égard de Clément VII, destinée à attirer le pape dans le giron de la Ligue de Cognac et à éloigner l'éventualité d'un accord entre celui-ci et l'empereur. Et ce malgré la réticence de la magistrature des *Dieci*, dominée pour ce semestre par une majorité d'*arrabbiati* contraires à tout effort de conciliation et, du même coup, à l'envoi d'une délégation auprès du pape (concernant la composition des *Dieci*, Annexe 18)³⁶. Si l'ingérence du gonfalonier conduira à une crise institutionnelle et à une limitation drastique de ses pouvoirs³⁷, ses intrusions reposent sur la participation de certains membres des *Dieci*³⁸, et en particulier sur la

³⁴ Cet aspect a été particulièrement mis en évidence par R. FUBINI, *Quattrocento fiorentino. Politica, diplomazia cultura*, op. cit., p.71-72.

³⁵ Concernant les problèmes de communication entre les ambassadeurs d'un côté, et les *Dieci* ou le gonfalonier, de l'autre, voir, à titre d'exemple, la lettre du 14 mai 1528 de Giovanni Covoni, orateur à Sienne, adressée au gonfalonier : « Non ne scrivo al presente al Magistrato de Dieci perché havendone scritto altre volte m'è parso non sia stata dalloro approvata. Et se mi sono rimesso a scriverne a V.Ex.tia non è perché io voglia intenderla altrimenti che loro Signori » (ASF, Signori, Responsive, 43, f. 213) ; ou celles écrites le 11 mars et le 24 mai 1528 depuis l'Angleterre par Pier Francesco Portinari qui, s'adressant au gonfalonier, affirme vouloir outrepasser ses prérogatives en transmettant non seulement des informations mais son propre jugement (« Et per tenere V.S. quanto per me si può, informata delle cose di qua, non mancherò di scrivere non solo quello che ritraggo ma ancora quello che giudico »). Favorable à l'envoi d'ambassadeurs auprès de Clément VII pour négocier un accord et éviter l'affrontement, il écrit : « Il che havendo io di già scripto altra volta alli S. Dieci et non trovando havere quello in ciò dispositione alcuna, penso lo scriverne di nuovo potria generare suspitione che questa fussi mia propria inclinazione nonobstante che io giudico tale cosa a beneficio della cipta. » (ibid., f. 170-171 et f. 254).

³⁶ La coloration politique des *Dieci di Balìa* qui intègre, du 10 décembre 1527 au 10 juin 1528, les membres des familles opposées à la faction modérée de Capponi, se profile comme une réaction à l'encontre de la politique du groupe oligarchique, menée avec d'autant plus de vigueur depuis l'installation le 6 décembre du pape à Orvieto. La rupture des pourparlers avec Clément VII, sous l'impulsion des *Dieci*, conduit au renforcement de la politique défensive de Florence soutenue par les *arrabbiati* (C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.143).

³⁷ Deux étapes significatives marquent la limitation progressive des pouvoirs du gonfalonier, destinée à éviter toute initiative diplomatique personnelle. Le 10 juin 1528, il est interdit d'envoyer des lettres en son nom (C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.168). Le 18 avril 1529, à la suite de l'arrestation et de la destitution de Capponi provoquées par la découverte de sa correspondance avec la cour de Clément VII, une nouvelle loi redéfinit son statut : le gonfalonier ne peut être réélu à cette charge, et il ne peut entretenir de correspondance ou nouer des accords personnels avec les ambassadeurs et les États étrangers (A. ANZILOTTI, *La crisi costituzionale*, op. cit., p.75-76).

³⁸ F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre 8, p.173 : « Ma per essere una tal pratica molto sospetta, il Gonfaloniere la trattava molto segretamente, e nientedimanco per fuggire ogni carico, e pericolo, che succedere gliene potesse trattandola solo, la trattava ancora con partecipazione d'alcuni de' primi cittadini del governo e intra gli altri l'aveva conferita con Zanobi Carnesecchi, Jacopo Morelli, Lorenzo Segni, Lorenzo Strozzi, ed altri, che si trovavano essere quasi sempre o de' Dieci della

collaboration des secrétaires de la magistrature. Tandis que les *Dieci* perdent la prérogative de l'élection des ambassadeurs, les employés de la chancellerie, envoyés en tant que secrétaire d'orateur ou en qualité de mandataire investi de missions temporaires, apparaissent comme les véritables agents de l'exécutif et alimentent ce double système de communication entre la magistrature dont ils dépendent et le gonfalonier qu'ils épaulent³⁹. Citons, par exemple, le cas du secrétaire Anton Maria Buonanni, qui, au service de l'ambassadeur en France, se charge de recueillir à la cour des informations concernant la neutralité du pape pour le compte de Capponi⁴⁰ ; ou celui du secrétaire Giovanni Naldini qui, envoyé par les *Dieci* auprès du duc de Ferrare pour les tenir informés de l'avancée des troupes impériales en Lombardie, revêt un rôle d'intermédiaire entre le gonfalonier et Alphonse I^{er} d'Este avant l'arrivée de l'ambassadeur Roberto Bonsi⁴¹. Le développement et l'institutionnalisation de la figure du secrétaire d'ambassadeur, ou celle du fonctionnaire employé comme représentant à l'étranger, participent, ainsi que la critique l'a souligné, au processus de transformation des pratiques

Guerra, o degli Arroto della pratica di quel magistrato, e sempre la conferiva almeno con due, o tre, che fossero del magistrato de' Dieci della guerra. ».

³⁹ Rappelons par exemple Baccio di Ruffino, secrétaire de l'ambassadeur à Sienne, Giovanni Covoni, au printemps 1528 ; Zanobi Brizi qui, après sa mission auprès de Domenico Canigiani en Espagne, est destitué à son retour en août ; ou bien encore Gabriele Simeoni qui, ainsi que nous l'avons déjà vu (Partie I chapitre III), rejoint Baldassare Carducci en France. Nous proposons en Annexe 19, une synthèse des déplacements des assistants de Giannotti, réalisées à partir des informations concernant leurs soldes contenues dans les registres ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 62-67.

⁴⁰ Anton Maria Buonanni, originaire de San Gimignano, entre à la chancellerie des *Otto di Pratica* dès 1514 et y demeure actif jusque dans les années 1550. Si les Médicis lui accordent en 1522 le titre de citoyen, son emploi sous la République (durant laquelle il parvient à faire engager son frère Niccolò), entache certainement sa fidélité à la cause médicéenne puisqu'en 1530 on lui refuse le poste désiré de Notaire *delle Tratte*, confié à Giovan Francesco Zeffi (ASF, Carte Strozziene, 149, f. 77v). Sur ce personnage, voir V. ARRIGHI et F. KLEIN, « Dentro il Palazzo », op. cit. ; EAD. et EAD., « Aspetti della cancelleria fiorentina », op. cit., p.155 et 159 ; J. N. STEPHENS, *The fall of the Florentine Republic*, op. cit., p.147). Son envoi en France au printemps 1528 dérive certainement de ses contacts avec le milieu médicéen. Concernant ses lettres à Capponi qui se superposent à celles transmises par l'ambassadeur aux *Dieci*, voir par exemple celle du 2 juin où il affirme : « La V. Extia vedrà per la lettera che scrive Mons.re lo ambasciadore a S.ri Dieci come costoro non hanno molta paura che il Papa manchi loro di non essere al mancho neutrale » et où il conseille « rimedi a questo inconveniente il qual mi par hoggi il più importante che sia perché sempre si parla della città, et del Papa si mette in campo questo ragionamento che li amici sua sono bistractati et mal visti, et questo è un darli causa di disperarlo pur per questo non si manca di giustificare la città et mostrare che tutti siete uniti alla libertà » (in ASF, Signori, Responsive, 43, f. 272).

⁴¹ Il existe très peu d'information sur le secrétaire Giovanni Naldini qui semble pourtant occuper un rôle central au sein de la chancellerie des *Dieci*. En particulier, Naldini est employé par la magistrature pour de nombreuses missions à l'extérieur de Florence : durant l'été 1527 en tant que secrétaire d'Antonfrancesco degli Albizi, orateur auprès de Lautrec ; au printemps 1528, il est chargé d'interroger à Cortona le capitaine Puccino et de le conduire à Florence ; en mai, il est à Ferrare pour préparer l'arrivée de l'ambassadeur Roberto Bonsi et obtient à cette occasion une augmentation de salaire ; à partir d'août et durant toute la fin de l'année, il est chargé de contrôler et de rétribuer au nom des *Dieci* les troupes au sein du territoire (à Pise, Livourne, Prato, Empoli, Poggio Imperiale). Concernant en particulier sa mission à Ferrare à partir du 17 mai 1528, voir ASF, Dieci di Balìa, Missive, 100, f. 23r. À partir du 28 mai, les *Dieci* (dans une lettre rédigée par Giannotti) se plaignent de ne pas recevoir de nouvelles : « Assai ci maravigliamo che da poi che arrivasti in Bologna non ci habbi mai scripto cosa alcuna di quelle per lequali ti mandammo costa. [...] Haremo desiderato d'havere qualche riscontro per tue. Pertanto non mancherai di scrivere tutto quello che intenderai. » (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 101, f. 30r). De fait, c'est au gonfalonier que Naldini s'empresse de transmettre des informations, déchiffrées à leur arrivée par Giannotti ainsi que le conseille le correspondant : voir la lettre du 20 mai déjà citée (ASF, Signori, Responsive, 43, f. 266) et celles du 30 mai (*ibid.*, f. 266-267) où il demande l'intercession du gonfalonier pour protéger l'identité de ses informateurs. L'ambassadeur officiel nommé le 28 mai (le mandat de Roberto Bonsi se trouve in ASF, Signori, Legazioni e Commissarie, 23, f. 120r) rappelle à Capponi lors de son arrivée : « S. Giovanni ne referirà a quella quanto ne ha ritratto, et da simile da S. Giovanni intenderà V. Ex.tia l'opera che lui ha facto con la Ex.tia del Duca circha il potersi servire di quella quando occorressi » (ASF, Signori, Responsive, 43, f. 279).

diplomatiques au cours du XV-XVI^e siècles⁴². C'est par le recours à ce personnel subalterne attaché au pouvoir, que l'exécutif exerce, par-delà les décisions des conseils et l'activité des ambassadeurs, un contrôle sur les relations diplomatiques, si bien que ces fonctionnaires apparaîtront sous le régime médicéen comme les véritables collaborateurs du prince. Sous la seconde République, la loi votée le 23 juillet 1529 se propose de réguler l'emploi de jeunes assistants auprès des ambassadeurs et des commissaires en renvoyant leur élection au sein du Grand Conseil. Alors que cette réforme est adoptée sous couvert d'offrir un lieu de formation pour la jeunesse républicaine en l'autorisant à participer aux délégations avant d'intégrer les conseils du gouvernement, il est possible d'émettre l'hypothèse que la loi vise, par ailleurs, à endiguer les risques de collaboration entre l'exécutif et les secrétaires choisis parmi les *Ufficiali di Palazzo* les plus fidèles au pouvoir⁴³. Ainsi, si l'ingérence de Capponi repose bien sur la participation des secrétaires des *Dieci*, on ne saurait pourtant conclure à une responsabilité de Giannotti qui, contrairement à ses assistants fréquemment envoyés à l'étranger ou au sein du territoire, demeure vissé à son écritoire à la chancellerie (Annexe 19)⁴⁴. Tandis que les archives de la Seigneurie témoignent de sa participation lors du déchiffrement des lettres adressées au gonfalonier, Giannotti lui-même confie à Pier Francesco Portinari avoir eu fréquemment accès à cette correspondance : « j'ai vu nombre des lettres qu'on lui écrivait et nombre de ses réponses, et je n'y ai

⁴² L'attention à l'égard des secrétaires de légation, ou des secrétaires mandatés, dérive d'un intérêt croissant pour le processus de politisation de la diplomatie, inauguré par les travaux de R. Fubini sur le *Quattrocento* florentin (en particulier, R. FUBINI, « La figura politica dell'ambasciatore negli sviluppi dei regimi oligarchici quattrocenteschi », *Annali della Facoltà di Scienze Politiche dell'Università di Perugia*, 16, 1982, p.33-59, surtout p.54-55). Deux directions de recherche ont permis d'approfondir le rôle politique de ces secrétaires à l'étranger et leur dépendance à l'égard du pouvoir : les études consacrées au secrétaire Machiavel et à ses légations, et les recherches ayant trait aux pratiques diplomatiques durant la première modernité où le recours par les Médicis à ces fonctionnaires est perçu comme le point d'aboutissement d'une évolution au long cours. Concernant cette deuxième direction de recherche, voir D. FRIGO « Politica estera e diplomazia : figure, problemi e apparati », in *Storia degli Antichi Stati italiani*, sous la dir. de G. Greco et M. Rosa, Laterza, Rome-Bari, 1996, p.117-162 ; ID., « Corte, onore e Ragion di Stato : il ruolo dell'ambasciatore in età moderna », in *Ambasciatori e nunzi. Figure della diplomazia in età moderna*, Bulzoni, Rome, 1998, p.13-56 ; ID., « Introduction », in *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy. The structure of Diplomatic Practice, 1450-1800*, Cambridge University Press, 2000, p.1-24 ; A.CONTINI, « Dinastia, Patriziato e politica estera : ambasciatori e segretari medicei nel Cinquecento » in *Ambasciatori e nunzi*, op. cit., p.57-132. On ne peut que regretter l'absence d'une analyse de ce phénomène sous la seconde République, ainsi que l'absence d'une étude exhaustive consacrée aux secrétaires diplomatiques florentins sur le temps long.

⁴³ La loi du 23 juillet 1529 (rappelée par Giannotti dans la lettre du 14 août 1529 à Vettori, *Lettere italiane*, p.23) reprend celle votée le 30 avril 1498 dont l'objectif voilé était, au même titre, d'éviter le contrôle de la conduite des affaires diplomatiques par la faction savonarolienne (voir l'analyse d'A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.99-100). Concernant la dimension éducative de ces mesures présentées, ainsi que le rappelle par exemple Varchi, comme un moyen de garantir l'éducation politique des jeunes citoyens avant leur entrée dans les conseils, voir la Partie I Chapitre I, III (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 9, p.18). Si la loi de 1498 (publiée in *Provvisoni concernenti l'ordinamento della Repubblica fiorentina*, op. cit., vol.II, p.74-80) a retenu l'attention de la critique, sa reproduction en 1529 n'a pas suscité le même intérêt (à l'exception de G. VEDOVATO, « Preparazione dei giovani alla diplomazia », op. cit., qui, toutefois, omet de rattacher cette décision au problème de l'ingérence exercée par le gonfalonier par le biais des secrétaires).

⁴⁴ Il convient de distinguer, schématiquement, entre trois types de missions assignées aux assistants de Giannotti à l'extérieur de Florence : le rôle de secrétaire d'ambassadeur ou de commissaire (un emploi qui diminue, sans toutefois disparaître complètement, après la réforme du 23 juillet 1529) ; le rôle de représentant à l'étranger lors de missions temporaires (une pratique également en perte de vitesse après la destitution de Capponi) ; enfin, le rôle de mandataire au sein du territoire dans le but de contrôler et de rémunérer les troupes stationnées dans le *dominio* (une mission de plus en plus fréquemment confiée aux secrétaires durant les mois de guerre et de siège). Pour l'ensemble de ces informations, voir Annexe 19.

jamais vu qu'une bonne et honnête intention »⁴⁵. Pourtant, bien loin de traduire une forme de compromission, ses interventions révèlent, en revanche, le rôle central qu'occupe Giannotti au sein de la circulation des informations à Florence, non seulement parce qu'en qualité de secrétaire des *Dieci* il est le détenteur des chiffres utilisés dans les échanges, mais parce qu'il se présente comme le seul responsable des réseaux de communication de la République.

Pour preuve de cela, il suffit de rappeler les accusations soulevées à son encontre dans les histoires florentines rédigées par les contemporains. Peu importe ici le bien-fondé de ces inculpations ou la véracité des témoignages : ce que ces soupçons dévoilent, aussi bien par leur nature que par leur caractère contradictoire, est l'image que le secrétaire véhicule auprès de ses concitoyens et la représentation qu'ils se font du pouvoir qu'il exerce grâce à la supervision de la correspondance diplomatique. Alors que Giannotti semble avoir participé aux initiatives personnelles de Capponi en vue d'un rapprochement avec Clément VII, il est par ailleurs accusé d'avoir favorisé la politique intransigente du gonfalonier Francesco Carducci (1465-1530) élu du 19 avril 1529 au 1^{er} janvier 1530, préférant l'affrontement armé à tout compromis avec le pape médicéen. D'une part, le pro-medicéen Paulo Giovio inculpe le secrétaire d'avoir falsifié, au moment de leur lecture dans les conseils, les lettres de l'ambassadeur en France Baldassare Carducci, afin d'inciter les dirigeants à la guerre en alimentant l'espoir d'une intervention du roi⁴⁶. D'autre part, Bernardo Segni rappelle qu'on impute au secrétaire d'avoir convaincu Francesco Nasi, secrétaire de la délégation à Rome, de ne pas réciter à Florence les propositions d'accord du pape dans le but de prescrire toute concession de la part des dirigeants⁴⁷. L'éventuelle complicité de Giannotti avec le sous-ambassadeur Nasi, déjà rappelée dans

⁴⁵ Lettre du 8 mai 1529 à Pier Francesco Portinari, ambassadeur à Sienne : « Io ho vedute molte di quelle lettere che gli scriveva quel forame, e molte sue risposte » (*Lettere italiane*, p.18). Le terme injurieux « forame » s'adresse ici à Giachinotto Serragli (voir *Opere*, éd. de F.-L. Polidori, op. cit., vol.II, p.460 note).

⁴⁶ Il s'agit des volumes de *l'Historiarum sui temporis*, publiés au début des années 1550 à Florence par l'imprimeur ducal Lorenzo Torelli, et fréquemment critiqués par Giannotti pour leur caractère impartial et falsificateur (*Lettere italiane*, p.96, p.171-172, et p.174). P. GIOVIO, *Tomi secundi pars altera*, éd. de D. Visconti et T.C. Price Zimmermann, Rome, 1985, livre 29, p.200 : « arguebatur enim non obscurae in rempublicam perfidiae quod literas, a Balthasare Carduccio apud Galliae regem legato missas, pro concione legi ad populum vetuisset ; invertique demum eas nefaria interpretatione per Donatum Giannottum scribam iussisset : scilicet ne, postquam, ille nihil certae opis ab eo rege (qui amicitiam Caesaris commodo suo appateret) populo Florentino neququam expectandam significasset, civium animi tota sustinendi belli spe deciderunt et ad parandam pacem verterentur ». Cette accusation est démentie par Varchi qui semble ici véritablement répondre à l'accusation de Giovio : « nè fu mai vero che messer Donato, quando era Segretario de' signori Dieci, leggesse le lettere altramente di quello ch'elle stavano, come gli appongono alcuni, i quali mostra che male sappiano che egli, quando ben avesse voluto, e gli fosse stato comandato da alcuni de' superiori, non però, tali sono gli ordini delle repubbliche e tale era il costume di quel magistrato, arebbe potuto ciò fare, senza essere stato scoperto e gastigato » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.398).

⁴⁷ B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., livre 3, p.142 : « Fu pertanto spacciato in gran diligenza Francesco Nasi, stato già ambasciatore della città, a riferir queste condizioni al governo, ed a persuadere quei cittadini a volerle accettare, per levarsi la guerra da dosso, la quale giudicavano in quella forma dover esser migliore e più buona. Fu a Francesco Nasi proibito dal gonfaloniere che non recitassi queste condizioni nel Consiglio segreto, e persuaso a ciò fare da Donato Giannotti, segretario del magistrato de' Dieci, col quale avea grande amicizia ». En revanche, le récit de Nerli affiche une certaine prudence quant à la responsabilité de Giannotti dans cette affaire : « Ma perché si dubitava, come era da credere, che al Papa non dovesse bastare di rimettere i suoi in Firenze di quella maniera, e sperandosi molto allora sopra la guerra mossa per Turco in Ungheria, però non vollero il Gonfaloniere, e gli altri cittadini della sua setta, che Francesco Nasi riferisse le commissioni, ch'egli ebbe

la Partie I chapitre 1, revêt ici une importance particulière puisqu'elle indique l'influence qui est attribuée au secrétaire dans la transmission des informations : un secrétaire capable, au lendemain de la réforme du personnel diplomatique du 23 juillet 1529 qui exclue la nomination des *Ufficiali di Palazzo*, de conserver la mainmise sur la circulation des nouvelles grâce à ses contacts personnels et à ses amitiés influentes⁴⁸. Ainsi, au-delà de leur exactitude, ces assertions témoignent du pouvoir que l'on prête à Giannotti dans la conduite des affaires diplomatiques par le biais de l'altération de la correspondance à son arrivée. Si la distorsion des nouvelles constitue sans doute le chef d'inculpation lors de l'emprisonnement de Giannotti à la fin de l'année 1530⁴⁹, Varchi rappelle, quant à lui, la subordination du secrétaire à l'égard des *Dieci* et offre un tableau des pratiques de manipulation orchestrées par la magistrature où Giannotti ne serait qu'un simple exécutant :

Il est vrai que les *Dieci*, parfois d'un commun accord, lorsqu'ils voulaient envoyer l'un de leurs chanceliers dans le [Grand] Conseil pour lire quelque lettre en public, avaient l'habitude que Donato, après avoir déchiffrée et lue la lettre, insère entre les lignes certains vers qu'ils jugeaient à propos, afin que le chancelier saute ces vers, sans les lire autrement en public.⁵⁰

Il apparaît dès lors difficile, non seulement d'évaluer l'autonomie d'action du secrétaire, mais également de mesurer l'adhésion de Giannotti aux programmes politiques défendus par les diverses factions qui se partagent la direction du gouvernement et dont les rivalités interdisent la mise en place d'une conduite diplomatique commune. Du fait de son expérience accumulée et de sa connaissance des réseaux de communication, le secrétaire officiellement au service des *Dieci di Balìa*, semble induit à mettre ses compétences à la disposition des différentes instances au pouvoir, et alimente la concurrence entre la Seigneurie et les *Dieci* en matière diplomatique. Cette ambivalence dans les attributions du secrétaire explique l'adoption d'un comportement de prudence de la part de Giannotti qui rappelle la nécessité de maintenir le silence quant à ces secrets d'État.

dagli Ambasciatori, e così non si venne ad avere interamente ne' Consigli, e nelle pratiche di quello, che gli Ambasciatori avevano praticato col Papa in Cesena. » (F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre 9, p.204).

⁴⁸ Notons que Giannotti, qui rappelle dans la lettre déjà citée du 14 août 1529 à Vettori l'élection de Nasi en qualité de sous-ambassadeur de la délégation (*Lettere italiane*, p.23), se charge d'enregistrer personnellement le départ de son ami pour Rome le 10 août (ASF, Carte di corredo, 53, f. 216r). Je remercie chaleureusement Andrea Guidi qui m'a fait part de ce document. Parmi les remboursements qui sont octroyés par les *Dieci* à Nasi durant sa mission, certains sont directement perçus par Giannotti qui prend en charge le paiement des coursiers envoyés depuis Rome (ASF, *Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti*, 65, f. 355r, f. 408r ; *ibid.*, 67, f. 86r, f. 91r. Voir en particulier, *ibid.*, 65, f. 358r : « A dì 28 settembre scudi 15 d'oro in oro a M. Donato Giannotti secretario, e' quali se li pagono per Francesco Nasi mandato al Papa per un corriere spacciato da Roma con lettere al magistrato »).

⁴⁹ Il existe, en réalité, bien peu d'informations concernant les raisons alléguées par les autorités médicéennes au moment de l'arrestation de Giannotti. Un indice de celles-ci est contenu dans la lettre de Niccolò Ardinghelli qui renvoie justement à l'affaire Francesco Nasi (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.88).

⁵⁰ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.398 : « Fu ben vero, che i Dieci alcuna volta tutti d'accordo, quando volevano mandare alcuno de' loro cancellieri a leggere alcuna lettera pubblicamente nel Consiglio, usavano fare, che messer Donato, deciferata e letta ch'ei l'aveva, interlineasse alcuni versi, secondochè giudicavano a proposito, a fine che cotali versi così interlineati, si dovessero saltare dal cancelliere, senza leggerli altramente in pubblico. ».

Dans la lettre déjà citée du 20 avril 1528, Giannotti, adressant sur un ton mi-sérieux et mi-facétieux cette « chantefable » à Niccolò Guicciardini, s'attarde sur les désagréments causés par son emploi à la chancellerie : « je ne suis pas maître de regarder quelqu'un en face, car je pense sans cesse que quelqu'un me soupçonne d'être le contraire d'Harpocrate »⁵¹. La référence à la divinité grecque, qui s'apparente à l'Horus des Égyptiens représenté sous les traits d'un enfant portant son index sur ses lèvres pour imposer le silence, renvoie à la nécessaire discrétion du secrétaire qui, initié aux secrets d'état, s'en fait le gardien, comme le rappelle l'étymologie même du nom dérivé du *secretum* (le secret, ou le cabinet écarté et réservé à la rédaction et à la conservation des écritures secrètes)⁵². Or si la discrétion et la réserve s'imposent, à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, comme des impératifs dans les traités consacrés au secrétaire au service du prince où la métaphore d'Harpocrate apparaît de façon récurrente, il convient d'admettre que Giannotti propose ici la première occurrence de cette image associée au travail du chancelier⁵³. Cette anticipation, dans un cadre républicain, d'un *topos* de la littérature sur le confident du prince, inviterait ainsi à tracer des lignes de continuité dans les pratiques de chancellerie et leurs représentations, au-delà des différents systèmes institutionnels où elles s'exercent, afin de nuancer l'opposition, géographique et chronologique, établie entre les secrétaires au service des Seigneuries et des Républiques. La question, pour l'heure, se pose de savoir quel sens Giannotti attribue au *signum harpocraticum* et d'élucider les raisons sur lesquelles se fondent ses soupçons d'une remise en discussion de son intégrité. Fréquemment utilisé dans un cadre religieux comme invitation au recueillement et comme mise en garde contre l'excès de parole, le *signum silentii* renvoie, chez les auteurs classiques repris par les humanistes tels que le Politien⁵⁴, à un

⁵¹ Lettre du 20 avril 1528 à Niccolò Guicciardini : « io non sono signore di guardare uno di viso : ché penso tutavia che qualcuno dubiti che io non sia il contrario d'Arpocrate » (*Lettere italiane*, p.12). Cette missive, tout en abordant un sujet d'importance telle que la réforme du gouvernement, est écrite sur un ton amusé : elle est qualifiée par Giannotti de « cantafavola », un terme qui renvoie de façon ironique à un bavardage long, frivole et ennuyeux. Giannotti utilise également ce terme dans la lettre à Lorenzo Ridolfi du 8 octobre 1543, pour indiquer son récit de l'entrée du cardinal Ridolfi à Vicence (*ibid.*, p.104), ainsi que dans celle du 9 décembre 1544 pour désigner la comédie du *Vecchio amoroso* (*ibid.*, p.116). Notons par ailleurs que Francesco Guicciardini avait recours à cette expression dans les lettres adressées à Machiavel du 30 octobre et 12 novembre 1526.

⁵² Concernant l'étymologie du terme « secrétaire », fréquemment rappelée dans les études consacrées à la chancellerie, il convient de renvoyer en particulier aux pages d'A. Brown qui analyse l'introduction de cette dénomination dans la réforme à Florence de 1483 (A. BROWN, *Bartolomeo Scala*, op. cit., p.181).

⁵³ Parmi ces traités, citons B. Guarini, *Il segretario*, Venise, 1594 ; T. Tasso, *Del segretario*, Ferrare, 1587 ; B. Zucchi, *L'idea del segretario*, Venise, 1606 ; A. Ingegneri, *Del buon segretario*, Rome, 1594 ; T. Accetto, *Della dissimulazione onesta*, Naples, 1641. Concernant l'utilisation du thème du secret, voir *Il segretario è come un angelo. Trattati, raccolte espitolari, vite paradigmatiche*, op. cit. ; M. SIMONETTA, *Il Rinascimento segreto. Il mondo del segretario da Petrarca a Machiavelli*, Franco Angeli, Milan, 2004. Rappelons par exemple que P. ROSSI (in *Convito morale per gli etici, economici e politici*, Venise, 1639), a directement recours à la figure d'Harpocrate : « Ad un segretario si conviene la protezione d'Arpocrate, adorato da quei d'Egitto col dito a bocca dinotante silenzio » (cité par S. NIGRO, « Il segretario », in *L'uomo barocco*, sous la dir. de R. Villari, Laterza, Rome-Bari, 1991, p.92-108, qui consacre plusieurs pages à l'utilisation de cette image dans les traités sur le secrétaire, surtout p.101-105).

⁵⁴ L'image est récurrente chez les auteurs classiques tels que Varron (*De lingua latina*, V.57) ou Ovide qui propose dans les *Métamorphoses*, IX 692, une description de ce geste « Quicque permit vocem digitoque silentia suadet ». Plutarque (*Iside ed Osiride*, en particulier 12, 54, 61, 68) ajoute une nouvelle connotation à cette représentation : la mélancolie. C'est à ce dernier que renvoie le Politien lorsqu'il affirme dans les *Miscellaneæ* : « Ex quo etiam digito labia comprimit, argu-mentum taciturnitatis et silentii ».

contexte initiatique où l'on impose le silence aux initiés quant à l'apprentissage de ces savoirs interdits⁵⁵. Dans les arts figuratifs à la Renaissance, ainsi qu'A. Chastel l'a souligné, le geste qui intime le silence revêt une connotation ambivalente pour désigner le silence qu'on s'impose à soi-même et devient un attribut du sage ou du philosophe qui s'adonne à un mutisme prudent⁵⁶. L'injonction à la discrétion rappelée par Giannotti admet, dès lors, deux acceptions distinctes et complémentaires : elle renvoie d'une part à la figure de l'homme de lettres avisé qui sait se taire et s'effacer afin de se mettre au service du gouvernement, et, de l'autre, à celle du fonctionnaire devenu le technicien des secrets d'État. Dans un contexte où la rétention et l'occultation sont reconnues comme des modes d'action du gouvernement capables de garantir la célérité et l'efficacité de l'action politique⁵⁷, le silence du secrétaire apparaît comme un indice de « sa foi et de son amour envers le bien universel »⁵⁸ : en estompant sa voix et en protégeant les mystérieuses intrigues du gouvernement, la pratique du secret se profile comme une activité productive et nécessaire au bien public. Il convient, dès lors, de souligner l'écart qui sépare le recours à la figure d'Harpocrate dans les traités consacrés au secrétaire du prince de la fin du siècle de son utilisation par Giannotti. Alors que dans le premier cas, l'impératif du secret renvoie au rapport de dépendance et d'assujettissement du secrétaire-confident vis-à-vis du seigneur dont il sert les intérêts particuliers, la discrétion que Giannotti préconise est, en revanche, mise au service de l'intérêt public et renvoie à sa sujétion à l'égard des instances républicaines. C'est à l'espace fermé du Palais de la Seigneurie que le secrétaire républicain renvoie en rappelant combien le chancelier se doit d'être un exécutant discret de la volonté publique. Dès lors, l'accusation, rappelée par Giannotti, selon laquelle il serait « le contraire d'Harpocrate », coupable de laisser filtrer les résolutions des conseils et de s'entremettre dans les processus de décision, invite à lire à nouveaux frais le rôle politique du secrétaire. L'argumentaire présenté à Niccolò Guicciardini, bien loin de le

⁵⁵ Le *signum harpocraticum* a été particulièrement étudié par A. Chastel dans ses études consacrées à l'épistémologie du geste dans les arts figuratifs (en particulier A. CHASTEL, « Signum Harpocraticum », in *Studi in onore di Giulio Carlo Argan*, Miltigrafica Ed., Rome, 1984, p.147-153 ; ID., « L'art du geste à la Renaissance », *Revue de l'Art*, n.75, 1987, p.9-16). Ses travaux ont permis de mettre en évidence la connotation ambivalente de ce geste qui exprime, d'un côté, le silence qu'on s'impose à soi-même et, de l'autre, le silence qu'on invite le spectateur à respecter. Sur ce thème voir également P. MATTHEY, « Chut ! Le silence d'Harpocrate et l'invitation au silence », in *Dans le laboratoire de l'historien des religions*, sous la dir. de F. Prescendi et Y. Volokhine, Labor et Fides, Genève, 2011, p.541-572.

⁵⁶ L'exemple utilisé par A. Chastel pour illustrer ce déplacement de sens et le passage d'une valeur active du *signum harpocraticum* (inviter l'autre au silence) vers une acception passive (exprimer le silence qu'on s'impose à soi-même) est particulièrement révélateur puisqu'il s'agit de la statue de Laurent de Médicis réalisée entre 1520 et 1534 par Michel-Ange pour la chapelle de l'église de San Lorenzo. Étant donnée l'amitié qui unit les deux Florentins (en particulier sous la seconde République où tous deux s'emploient à renforcer les défenses de la cité), il est possible que Giannotti ait à l'esprit la pose réflexive sculptée par Michel-Ange lorsqu'il évoque la figure d'Harpocrate.

⁵⁷ La question du secret politique et de son utilisation comme pratique gouvernementale renvoie à la question de l'affirmation de la raison d'état, théorisée par Botero mais déjà présente en substance chez Machiavel, par exemple dans le couple « simulation-dissimulation » appliqué au comportement du prince. Nous laissons volontairement de côté cet aspect qui forme le cadre de la réflexion de Giannotti sur le rôle du secrétaire, mais qui excède notre propos limité aux pratiques de chancellerie. Il convient néanmoins de souligner que l'idée d'une dissimulation productive situe la pensée de Giannotti dans la continuité de l'héritage machiavélien, sans que l'on puisse cependant trouver dans les écrits giannottiens une réflexion plus approfondie sur les bénéfices qu'offre l'acte de cacher ou de feindre.

⁵⁸ Dans la lettre déjà citée adressée à Niccolò Guicciardini, Giannotti poursuit : « Il che tanto mi dispiace, quanto la fede mia e l'amore verso il bene universale è sì grande, che in questo non cedo ad uomo di questa città » (*Lettere italiane*, p.12).

disculper, vise au contraire à se justifier : « mais l'espoir que j'ai que les choses se réduisent au calme et à la tranquillité, me fait supporter, *etiam* avec joie, non seulement la fatigue, mais aussi ces inconvénients peu adaptés à mon esprit »⁵⁹. Dans ce discours oblique adressé à un ami capable d'en cueillir l'ambiguïté, Giannotti développe un faux plaidoyer qui laisse suggérer, au contraire, son implication dans la conduite des affaires publiques⁶⁰. Si le chancelier idéal doit garder le silence harpocratique, l'instabilité du nouveau gouvernement l'induit à quitter les traits du dieu grec et à faire face « aux âmes méfiantes ».

En insistant jusqu'à présent sur le rôle indispensable d'intermédiaire que Giannotti revêt dans la circulation de l'information, nous avons cherché à démontrer combien le secrétaire des *Dieci* opère au service de la *res publica* et non en qualité d'agent d'une faction. Le risque serait alors d'en déduire que l'emploi à la chancellerie implique une forme de neutralité du fonctionnaire subalterne. Or, ainsi que la lettre à Guicciardini le suggère, l'activité du secrétaire épistolier ne saurait se limiter à la correspondance officielle des magistratures, mais suppose d'intégrer les lettres qu'il adresse à ses amis dans lesquelles le chancelier déploie un programme politique au-delà des circuits officiels de communication.

II.3 « Quel che per le pubbliche si tacque »

L'activité épistolaire du secrétaire comprend un dernier type de correspondance qui, rédigée dans l'antichambre de la chancellerie, est composée à titre personnel par Giannotti qui substitue à la formule officielle « Ex Palatio Florentino » une simple signature (« S.or D.to G.tti »). Ce corpus se compose de 18 lettres⁶¹ : un nombre réduit qui s'explique par les aléas de la conservation de ces documents voués, non pas à intégrer les archives de la République, mais à être détruits par les destinataires comme le préconise l'auteur⁶². Cet ensemble restreint permet, néanmoins, de discerner la densité de ces échanges qui se superposent à la correspondance officielle de la magistrature et participent à la mise en place d'un système de communication stratifiée entre le centre et la périphérie.

⁵⁹ « ma la speranza che io ho che le cose si abbiano a ridurre in quiete e tranquillità, mi fa sopportare, etiam con allegrezza, non solamente la fatica, ma questi fastidii poco convenienti al mio cervello » (*ibid.*, p.12).

⁶⁰ C'est sur un ton ironique que Giannotti s'adresse familièrement à Guicciardini, comme en témoignent l'exorde (« Se io non sapessi quanto voi burlate meco volentieri ») et la formule de congés (« Riscrivendomi, benché non me ne curo, non fate menzione di nuove »). Sur les rapports qu'entretiennent Giannotti et Guicciardini, et sur l'interprétation de cette lettre voir le paragraphe suivant.

⁶¹ Voir les 17 lettres qui vont du 28 octobre 1527 au 28 octobre 1529, publiées dans l'édition de F. Diaz (*Lettere italiane*, p.9-25), auxquelles il faut ajouter une missive adressée à Piero Vettori, ambassadeur auprès de la Ligue de Cognac, du 29 juillet 1529 (voir Annexe 20 ; in BLL, Autografi, cons. 28, ins. 664 ; déjà publiée in R. RIDOLFI, « Qualche inedito : un'ottava del Machiavelli, una lettera del Giannotti e una di Bartolomeo Cavalcanti », *La Bibliofilia*, LXXIV, 1972).

⁶² C'est ce que recommande Giannotti à Carlo Strozzi dans la lettre du 6 avril 1528 (« la presente donerete al fuoco », *Lettere italiane*, p.11) ; il rappelle par ailleurs, le 9 janvier 1529, à Baldassare Carducci « sarammi grato che non mostriate mia lettere a persona, o veramente suprimete il nome » (*ibid.*, p.15).

Bénéficiant pour leur circulation des réseaux de poste qu'empruntent les plis publics, ces lettres destinées à exposer aux ambassadeurs, aux commissaires, ou aux membres des *Dieci* temporairement absents⁶³, « ce que l'on a omis dans les lettres publiques »⁶⁴, ne sauraient être qualifiées de correspondance privée et participent pleinement à l'activité publique du secrétaire. Cette pratique épistolaire se décline, d'une part, comme un instrument d'ascension sociale voué à pérenniser l'emploi de Giannotti à la chancellerie en le présentant comme un intermédiaire au sein d'un cercle informel de circulation de l'information dont il a le monopole. Elle se profile, d'autre part, comme le lieu de réalisation d'un programme politique qui repose sur une constante opération de médiation entre les individus, et entre les institutions qu'ils représentent. C'est, dès lors, à partir de cette double clef de lecture que nous voudrions interroger cet ensemble en croisant la lecture de ces missives avec celle des épîtres rédigées au nom des *Dieci*.

La rédaction de lettres à titre personnel, tout en débordant les ordres de la magistrature, s'inscrit dans la continuité de l'office du secrétaire qui communique les nouvelles ne pouvant être divulguées lors du travail empressé de la chancellerie⁶⁵. En témoigne la lettre adressée à Alfonso Strozzi, qui propose un sommaire, aussi minutieux qu'impersonnel, des missives reçues en son absence, et qui permet au secrétaire de témoigner son attachement à l'égard de ce membre des *Dieci* qui avait appuyé son élection⁶⁶. Giannotti se charge, ainsi, de reproduire les informations que les chanceliers pressés ne peuvent transmettre quotidiennement et qu'il juge pourtant utile de communiquer afin de faciliter les opérations des représentants⁶⁷. En offrant un compte-rendu sans

⁶³ Il convient de noter que deux lettres sont rédigées au nom de membres du gouvernement. La première est écrite le 10 novembre 1527 pour le compte de Niccolò Capponi et s'adresse à Giovanni Battista della Palla (« [il Gonfaloniere] hammi imposto che io vi scriva che subito vi trasferiate a Firenze », *ibid.*, p.11, publiée également in *Autografi dell'Archivio Mediceo avanti il Principato posti a confronto e annotati da Alberto Maria Fortuna e Cristiana Lunghetti*, Corradino Mori, Florence, 1977, Scriptorium Florentinum vol. I). La seconde, rédigée le 22 juin 1528 « per commissione di Luigi Soderini », alors membre des *Dieci*, est adressée à un anonyme, sans doute un autre membre de la magistrature comme l'indiquent la formule de salutation « Magnifice Vir », ainsi que l'exhortation à revenir à Florence « per far pratica » (*ibid.*, p.13).

⁶⁴ Voir la récurrence d'expressions qui soulignent la nature distincte des avis transmis, telles que « per le pubbliche vedrete che di qua occorre, et io non ho altro che aggiungere salvo che ; essendo voi avvisato copiosamente per le pubbliche di tutto quello che occorre, altro non ho da dirvi, se non che ; vi scrissi ancora io, significandovi qualche particolare che per le pubbliche si tacque ».

⁶⁵ Afin d'illustrer l'incapacité des *Dieci* à alimenter, d'autant plus durant le siège, la correspondance avec les émissaires, rappelons les mots du commissaire Lorenzo Carnesecchi qui, le 14 avril 1530, s'adresse à la magistrature en ces termes : « Le prego, se la domanda è onesta, quando scrivono darimi qualche novità della città, della quale sono totalmente al bujo » (cité in E. ALBERI, *L'assedio di Firenze illustrato con inediti documenti*, All'insegna di Clío, Florence, 1840, p.272).

⁶⁶ La lettre à Alfonso Strozzi du 28 octobre 1527 suit l'envoi d'une missive officielle rédigée la veille par les *Dieci* pour exiger son retour à Florence (*Lettere italiane*, p.9-10). Elle s'articule en trois parties distinctes : la première présente une synthèse des lettres parvenues au gonfalonier concernant l'affaire de Sienne ; la seconde résume les lettres envoyées aux *Dieci* par Lorenzo Martelli, ambassadeur auprès de la Ligue ; et la dernière propose un sommaire des lettres reçues de France. L'envoi de ces informations répond sans doute à une requête de Strozzi (« quando vedete che io manco in cosa alcuna, me lo facciate intendere, come avete fatto al presente ») et il est possible d'en déduire que la transmission personnelle de nouvelles constitue la contrepartie de son appui lors de l'élection de Giannotti à la chancellerie.

⁶⁷ Par exemple, la lettre du 13 juillet 1529 au commissaire général à Pise, Ceccotto Tosinchi, propose un compte-rendu du mouvement des troupes impériales car « potria essere che per questo apportatore non vi si scrivesse per ordine pubblico ». Ces nouvelles, qui s'appuient à la fois sur des rumeurs (« secondo si dice, danno voce che ») et sur des sources sûres, ont pour objectif de permettre une meilleure coordination des préparatifs à la défense dans le territoire pisan (*ibid.*, p.21-22).

cesse actualisé des progrès militaires et des avancées diplomatiques, les lettres se font donc fréquemment l'écho des missives envoyées dans la journée que le secrétaire se contente alors de reproduire⁶⁸. Pourtant, tandis que certaines nouvelles servent à satisfaire aux exigences immédiates des émissaires, d'autres, en revanche, prétendent seulement tenir les absents informés des affaires courantes, comme par exemple le récit adressé à l'ambassadeur en France de l'affaire de Girolamo da Piombino, accusé d'avoir enlevé une jeune fille du couvent de Montepulciano pour la conduire à Sienne au risque de compromettre l'entente déjà difficile entre les deux Républiques voisines⁶⁹. Dès lors, la transmission fréquente de nouvelles, parfois inédites ou occultées par les autorités submergées de correspondance, se profile comme un outil de transaction particulièrement précieux : elle permet au secrétaire d'afficher son dévouement à l'égard des dirigeants que le gouvernement dépêche à l'extérieur de l'enceinte de la cité, et de répondre ainsi aux liens contraignants que sa fonction, au-delà des impératifs officiels, impose. C'est par le biais de cette correspondance qui puise son registre dans le champ des relations affectives, de dépendance, voire de soumission, que le secrétaire paie en retour ses protecteurs qui assurent son emploi à la chancellerie en échange d'être tenu personnellement informé. Les lettres se présentent ainsi comme un moyen privilégié pour construire ou préserver un lien que l'éloignement permet de façonner dans la mesure où il met à l'épreuve la fidélité du secrétaire.

En se situant au service, non plus de la magistrature, mais de ses correspondants, Giannotti s'arroge un rôle d'intermédiaire entre les dirigeants temporairement éloignés du centre des décisions et le gouvernement. Chargé, par exemple, de relayer les ordres parfois contradictoires impartis par Florence, le secrétaire se livre le soir à un décryptage des injonctions qu'on lui somme de communiquer durant la journée. Ainsi, face à l'absence de résolution des *Dieci* quant à l'exécution du capitaine Scipione Bichi accusé de meurtre, Giannotti conseille au commissaire Carlo Strozzi « de s'en remettre à sa conscience [...] car c'est ce qu'il me semble de comprendre »⁷⁰. Non seulement Giannotti se profile

⁶⁸ Pour preuve de cela, citons la lettre adressée par Giannotti à Carlo Strozzi à Montepulciano qui offre un compte-rendu de la campagne de Naples (*ibid.*, p.11). Rédigée le 6 avril 1528, cette missive reprend exactement les informations et la même disposition que l'épître, écrite par Giannotti au nom des *Dieci*, transmise le lendemain à Marco degli Asini, capitaine et commissaire de Pise (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 100, f. 3v). Sur le rôle de commissaire de Carlo Strozzi, à Volterra durant l'hiver 1527, puis à Montepulciano à partir du 17 février, voir M. ARFAIOLI, « Carlo Strozzi, capitano e commissario di Volterra (luglio-dicembre 1527) », *Rassegna volterrana*, vol.LXXIII-LXXIV, 1996-1997, p.53-83.

⁶⁹ Voir la lettre à Baldassare Carducci du 31 mai 1529 (*ibid.*, p.20). L'affaire du séquestre organisé par Girolamo da Piombino d'une jeune Siennoise reléguée par son mari dans un couvent de Montepulciano, revêt une importance particulière au sein des relations diplomatiques entre Sienne et Florence. C'est Giannotti qui, au nom des *Dieci*, se charge de la correspondance adressée au commissaire Francesco Girdali afin de parvenir rapidement à la formulation d'une sentence contre l'accusé et éviter du même coup le soulèvement de la communauté de Montepulciano sous domination florentine (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 102, f.24v-25r, f. 27r).

⁷⁰ Lettre à Carlo Strozzi du 6 avril 1528 (*ibid.*, p.11) : « La intenzione del Magistrato d'intorno al caso di Scipione Bichi, è che, se e' merita d'essere impiccato, lo impicciate ; e così e converso ; ché tutto è rimesso nella coscienza vostra. E se bene vi si chiese il processo, non fu per determinarvi quello che avessi a fare, ma per averne notizia ; e che intanto voi faceste quello fusse iusto. E però deliberatene quello che la coscienza vostra vi detterà, che tutto sarà bene fatto ; ché così mi pare ritrarne ». C'est Giannotti qui rédige, pour le compte des *Dieci*, les missives précédentes qui remettent au commissaire la responsabilité de la sentence à l'encontre du capitaine (voir ASF, Dieci di Balìa, 98, f. 216r, où les *Dieci* demandent une copie du procès ;

comme un interprète de la volonté des *Dieci*, mais il intercède auprès de la magistrature en faveur des absents. Qu'il s'agisse de négocier en leur nom une augmentation des ressources financières mises à leur disposition par des institutions dans lesquelles les espèces sont rares⁷¹ ou d'apaiser leurs craintes quant à l'accueil réservé à leurs initiatives, Giannotti se présente comme un interlocuteur privilégié afin de préserver leurs intérêts. Tandis que Piero Vettori, récemment parvenu en Lombardie, craint par exemple que son prédécesseur n'entrave son autorité en intervenant dans les échanges diplomatiques, son ami le rassure en rappelant que « la magistrature a toute confiance en vous et n'irait jamais jusqu'à déléguer à d'autres ce qu'il vous revient d'opérer », et s'engage personnellement à défendre les prérogatives de l'ambassadeur (« et si l'on s'y essaie, je m'efforcerais tant que la chose ne pourrait aboutir »)⁷². Dès lors, si Giannotti écrit en sa capacité de secrétaire, son engagement auprès des correspondants l'induit à s'inscrire en décalage par rapport aux informations transmises par ordre de la magistrature dont il dépend. Libérée des instructions des *Dieci*, c'est ici la voix du secrétaire qui affleure si bien que, en dévoilant « ces particularités que les [pouvoirs] publics ne commandent pas d'écrire », la prose plate, conventionnelle, sèchement informative ou prescriptive de la chancellerie, laisse place à une écriture vive et à un style coloré où le champ sémantique de l'affection et du pathos, propre à ces lettres de déférence⁷³, se mêle, en fonction des destinataires, à un commerce plus intime et moins formel que celui qui transparaît dans la correspondance administrative et diplomatique⁷⁴. De fait, tout en admettant que ces lettres forment, par leur nature, un corpus homogène, il convient de souligner la différence de ton qui caractérise les missives adressées par exemple à Piero Vettori, à Pier Francesco Portinari ou à Ceccotto Tosinghi : dans cette correspondance adressée à des « amis » avec lesquels Giannotti proteste de pouvoir « discuter familièrement »⁷⁵, la transmission d'informations se

f.219v, où la magistrature affirme « non ce ne scrivere più cosa alcuna, perché la nostra intentione è che tu facci l'officio tuo da te. ». Les doutes de Carlo Strozzi quant aux directives de la magistrature étaient justifiés puisque les *Dieci*, après avoir réitéré le 9 avril leur refus de responsabilités dans cette affaire, ordonnent le 11 avril la libération du capitaine gracié (ASF, Dieci di Balia, 100, f. 4r-v, f. 10r ; *ibid.*, 101, f.6v).

⁷¹ Durant le mois de juillet 1529, les *Dieci* demandent par exemple à Ceccotto Tosinghi un compte-rendu détaillé de ses dépenses effectuées en qualité de commissaire (ASF, Signori, Dieci di Balia, Otto di Pratica, Legazioni e Comissarie, Missive e Responsive, 43, f. 51r-52v). C'est alors Giannotti qui lui fait parvenir le 13 juillet « una nota di tutti i danari che si sono mandati a Vostra Signoria, ed ancora fatti pagare » afin que celui-ci puisse mettre à jour son livre de compte et le présenter à Florence. Il avoue cependant le 20 juillet de ne pouvoir mettre la main sur les reçus de ses dépenses conservés par la magistrature (*Lettere italiane*, p.21-23).

⁷² Piero Vettori est nommé, à la place de Lorenzo Martelli, ambassadeur auprès du duc d'Urbin en Lombardie à partir du 9 juillet 1529 (ASF, Dieci di Balia, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 66, f. 3r). Il quitte Florence le 19 juillet et reçoit l'ordre de revenir à Florence le 21 août (ASF, Dieci di Balia, Missive, 102, f. 103). Concernant sa légation en Lombardie, voir en particulier S. LO RE, *Crisi della libertà fiorentina*, op. cit., p.87-97, ainsi que l'édition des lettres qu'il transmet aux *Dieci*, p.261-269. Le 14 août, Giannotti le rassure quant aux possibles interventions de son prédécesseur : « Et tenete per certo che il magistrato confida in voi tanto quanto sia possibile, et non ardirebbe commettere ad altri quello è honesto operiate voi : e quando tale cosa si tentasse, io adoperrei tanto, che la cosa non harebbe effetto. » (*Lettere italiane*, p.23).

⁷³ Concernant les stratégies discursives propres aux lettres de patronage, voir P.D. McLEAN, *The art of Network*, op. cit.

⁷⁴ Voir les expressions telles que : « la festa sua saria la vigilia della nostra ; qui si comincia a fare li visi bianchi », ou le terme injurieux « forame » pour qualifier Giachinotto Serragli (voir note 45).

⁷⁵ Voir les formules de congés telles que : « Vostra Signoria non mi terrà presuntuoso se così domesticamente discorro con lei ; io non so se io sono stato troppo presuntuoso a scrivarsi troppo liberamente ».

double d'un commentaire des événements de façon à dévoiler le regard particulier que le secrétaire porte sur les affaires courantes.

Quoique Giannotti déclare à Carducci « ne pas vouloir entrer dans les affaires du dedans [...] vue la réserve que je dois observer dans celles-ci »⁷⁶, le récit qu'il propose de la chronique de la cité se profile comme un examen des bouleversements internes de Florence. Par exemple, pendant que sous l'autorité des *Dieci*, le secrétaire, ainsi que nous l'avons vu, annonce de façon laconique la destitution de Niccolò Capponi, il offre dans ses missives un récit ému du procès du gonfalonier ainsi qu'une évaluation de sa culpabilité⁷⁷. Ce qui retient l'attention ce sont « les causes et la façon de procéder » dans cette affaire présentée comme « une blessure mortelle pour notre cité », dans la mesure où elle illustre la désunion de Florence déchirée par les rivalités entre les factions⁷⁸. Dans ces commentaires ayant trait aux affaires internes, il est ainsi possible de voir poindre l'ébauche d'un programme politique qui repose sur une réconciliation de la cité autour d'un objectif commun, la défense du gouvernement républicain. En témoignent, par exemple, les lettres qui décrivent la préparation militaire de la cité et qui offrent un tableau enthousiaste aussi bien de la progression des fortifications ou de la milice citadine, que du climat général de la population et du courage qui anime les citoyens. Tandis que Piero Vettori constate en Lombardie la faiblesse militaire des troupes de la Ligue, Giannotti, au lieu de s'en remettre aux initiatives diplomatiques, ravive le 14 août 1529 sa confiance : « Ici on est entre la peur et l'espoir : et pourtant on se promet de ne pas aller à la ruine. Et je suis de ceux qui pensent que la cité ne se rendra jamais »⁷⁹. Or, si ces nouvelles rassurantes se situent dans le prolongement des exhortations à la résistance rédigées au nom des *Dieci*, cet optimisme trahit parfois les messages alarmants transmis par la magistrature, notamment aux commissaires lors de la perte progressive du territoire durant l'automne 1529. Pendant que les *Dieci* communiquent en direction de

⁷⁶ Lettre du 2 février 1529 à Baldassare Carducci : « Io non ho altro che dirvi, non volendo entrare nei casi di drento, li quali lascio, perché giudico sia ben fare così ; et voi mi perdonerete, conoscendo gli rispetti che mi bisogna in tal cosa avere » (*ibid.*, p.15)

⁷⁷ Le 5 mai 1529, il rappelle à Baldassare Carducci « con le pubbliche de' 24 d'aprile con le quali vi si dette notizia del caso di Niccolò Capponi, vi scrissi ancora io significandovi ancora qualche particolare che per le pubbliche si tacque » (*ibid.*, p.17). Cette lettre malheureusement ne nous est pas parvenue. C'est, en revanche, dans la lettre du 8 mai adressée à l'ambassadeur à Sienne, Pier Francesco Portinari, que l'on trouve un compte-rendu détaillé du procès de Capponi (*ibid.*, p.18-19) qui calque les récits proposés par les contemporains (par exemple B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.401-414). La lettre de Giannotti répond sans doute à la curiosité de Portinari qui, nommé en avril, n'avait pas pu recevoir de témoignage détaillé de l'événement, ainsi qu'il s'en plaignait auprès du commissaire de Montepulciano, Francesco Girdali, dans une lettre du 22 avril : « Et prima non intendevo altro che essere creato il successore al gonfaloniere et esser suto eletto Francesco Carducci : non posso scrivere altro ad V.S. Io sto con assai dispiacere delle cose della Ciptà, alla quale piaccia a Dio per sua misericordia provvedere ». Pour les lettres de Portinari adressées à Girdali, voir C. BEC, « Pierfrancesco Portinari politico e umanista dei primi del Cinquecento », in *Cultura e società a Firenze nell'età della Rinascenza*, Salerno Editrice, Roma, 1980 (déjà publié in « Pier Francesco Portinari, homme politique et humaniste florentin du début du XVIe siècle », *Rinascimento*, 13, 1973, p.219-234).

⁷⁸ Lettre à Pier Francesco Portinari du 8 mai 1529 : « non che l'evento mi abbia perturbato per l'affezione che io porto a Niccolò ; ma considerato le cause ed il modo del procedere, non ho possuto fare che non me ne sia alterato ; atteso che questo sono tutte ferite mortali alla nostra Città. » (*Lettere italiane*, p.18).

⁷⁹ Lettre à Piero Vettori du 14 août 1529 : « Qui si sta tra la paura e la speranza : ma pure si confida che non ne andremo in fascio. Et io sono uno di quelli che non penso che la città habbia mai a posare » (*ibid.*, p.24).

Pise leur inquiétude face à l'avancée des troupes, en particulier après la prise de Peccioli qui ouvre l'accès vers Florence, Giannotti rassure le commissaire Francesco di Tommaso (Ceccotto) Tosinghi (« ici il n'y a aucune peur au monde ») et répond ainsi aux doutes émis par ce dernier qui affirme dans ses lettres adressées aux *Dieci* « voi[r] tant de confusion arriver de toutes parts, qu'[il] ne sait plus vers où [se] tourner »⁸⁰. La correspondance du secrétaire véhicule ainsi un idéal politique qui s'articule autour de deux axes : la recherche d'une concorde au sein du groupe dirigeant dont les antagonismes affaiblissent le gouvernement et la création d'une cohésion au sein de la population qui repose sur la participation à un plan militaire de défense de la cité. Or, si les textes d'intervention, ainsi que nous le verrons, exposent les réformes nécessaires pour la réalisation de ces aspirations, l'activité épistolaire se profile comme une mise en pratique concrète de ces objectifs. C'est, de fait, à la lumière de ces impératifs que doivent être lus les efforts de conciliation auxquels se livre le secrétaire dans l'antichambre de la chancellerie, comme en témoigne, par exemple, la correspondance qu'il entretient avec l'ambassadeur en France, Baldassare Carducci⁸¹.

Nommé le 23 octobre 1528, Carducci, principal représentant de la faction populaire, est sommé de quitter Florence – malgré son âge avancé – dès le début du mois de décembre afin de négocier l'appui de François I^{er}⁸². Au cours de cette ambassade épineuse dont dépend le devenir de Florence suspendue aux décisions du roi, Giannotti, qui avait déjà eu l'occasion de côtoyer Carducci en Vénétie et de travailler sous sa direction à la chancellerie à partir de juin, communique à l'orateur les nouvelles de la cité et s'empresse de protéger les intérêts de sa famille. Les attentions du secrétaire se

⁸⁰ Lettre du 28 octobre à Ceccotto Tosinghi : « Io non credo che fusse mai città che stesse di sì buona voglia avendo i nimici alle mura. Qui non ci è uno timore al mondo » (*ibid.*, p.24). Cette missive d'encouragement répond sans doute à la lettre envoyée par Tosinghi aux *Dieci* le 25 octobre dans laquelle il affirme : « Mi veggo abundare da ogni banda tanta confusione che io non so dove mi voltare » (ASF, Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive 43, f. 96v-97v). Durant tout le mois d'octobre, la magistrature communique à Tosinghi des nouvelles inquiétantes concernant, d'une part, l'inutile espoir d'un accord diplomatique, et, d'autre part, le mouvement des troupes dans le territoire pisan après la perte de Peccioli que Tosinghi tente vainement de reconquérir le 5 novembre. Voir par exemple la lettre du 2 octobre : « benché vada atorno qualche praticina pure vi si ha poca speranza respecto alle dure conditioni che ci sono proposte, essendo noi disposti a mantenerci la libertà, o perderla con la propria vita, le qual cose si è facto intendere et a Roma et al principe » (ASF, Dieci di Balìa. Missive, 102, f. 171v) ; ou celle du 26 octobre : « La perdita di Peccioli ci ha dato non piccolo dispiacere, non tanto per la importantia del Castello, quanto per vedere che da questo principio ne può seguire delli altri » (ASF, Dieci di Balìa. Missive, 104, f. 36v-37r).

⁸¹ Pour une analyse de cette correspondance, voir F. BELLÌ, *Per uno studio biografico di Donato Giannotti*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. d'I. Cervelli, Université Ca' Foscari, Venise, 1986 où la lecture des lettres de Giannotti sert à mettre en lumière l'évolution de ses prises de position en matière de diplomatie et de ses relations avec Capponi.

⁸² Baldassare Carducci avait précédemment refusé sa nomination en qualité d'ambassadeur à Venise, mais il ne parvient pas à se soustraire à cette nouvelle élection en France (un refus aurait engagé des sanctions pécuniaires auxquelles il ne pouvait faire face, selon J. PITTI, *Istoria fiorentina*, op. cit., p.166). Il tente de retarder son départ, mais les *Dieci* lui communiquent dans une lettre rédigée par Giannotti le 30 novembre : « Questa mattina siamo stati alla S.ria per ottenere la prolungatione della vostra partita, laquale non si è possuta prolungare se non per tutto giovedì maximo. Talché il giorno detto è necessario che siate fuori di Firenze. Habbiamovelo significato accio possiate provvedere con quella prestezza che si richiede a casi vostri. » (ASF, Dieci, Missive, 100, f. 146v). L'instruction, datée du 2 décembre, est rédigée par un assistant de la chancellerie, mais souscrite au nom de Giannotti (ASF, Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 74). Les lettres de sa légation ont été publiées in *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Imprimerie Impériale, Paris, 1859-1865, vol.II, p.1028-1117.

tournent vers son neveu, le capitaine Niccolò di Carlo Carducci emprisonné⁸³, vers son fils Niccolò dont il surveille les progrès⁸⁴, vers sa fille Caterina en âge d'être mariée⁸⁵. Comme le rappelle le précepteur du jeune Niccolò, Giannotti, instruit de toutes les affaires, veille à communiquer à l'ambassadeur les réactions des magistratures quant aux négociations qu'il mène en France⁸⁶. Or, si le dévouement du secrétaire s'explique par son désir de conserver la protection du patricien, ces marques de bienveillance répondent, de surcroît, à un programme politique poursuivi depuis le cabinet de la chancellerie dont l'objectif est de favoriser le rapprochement entre les factions antagonistes. Alors que Carducci avait adopté durant le premier semestre 1528 une politique conciliante afin de gagner l'appui de l'aile modérée en vue des élections au gonfalonierat en juin, son échec avait fragilisé sa position, définitivement ébranlée en décembre à cause de son départ orchestré par le gouvernement capponien dans le but d'éloigner un concurrent dangereux. Pourtant, au lendemain de la destitution de Capponi, profitant de la politique intransigeante du nouveau gonfalonier Francesco Carducci qui isole d'autant plus son cousin ambassadeur en France⁸⁷, Giannotti agit en qualité de médiateur entre les deux dirigeants écartés du pouvoir. Le secrétaire non seulement se porte garant de l'intervention de

⁸³ Lettre du 9 janvier 1529 : « Duolmi avervi a dire come Niccolò Carducci è stato casso da' Nove, e condannato in XXV ducati » (*Lettere italiane*, p.14). Le capitaine Carducci, accusé d'avoir truqué en août les soldes distribuées aux soldats dans la zone de Lari, est arrêté au début du mois de décembre et détenu au Bargello. Le 19 janvier, il est libéré par les *Dieci* qui l'autorisent à circuler dans le vicariat de Lari afin de rassembler la somme à rembourser : les documents ne permettent pas, toutefois, de savoir si Giannotti intervient en faveur de cette décision (ASF, Dieci, Missive, 100, f.173r).

⁸⁴ Le 8 mars 1529, Giannotti rappelle « io veggo spesso il vostro figliuolo et il maestro et stanno bene » (*Lettere italiane*, p.16) ; et le 5 mai « io veggo spesso il vostro figliuolo, e pure la sera di Santa Croce, uscendo di Palazzo, lo trovai in piazza e lo menai meco a spasso meza ora. Parmi che li abbiate lasciato un maestro che con gran diligenza procuri e' casi sua, talché avete cagione di volergli bene » (*ibid.*, p.17).

⁸⁵ La participation de Giannotti à la recherche d'un parti intéressant pour Caterina est illustrée par la correspondance du précepteur du jeune Niccolò qui recourt aux conseils du secrétaire : « Et diami S. Signoria avviso quello vuole che io facci in questo caso, et non mancherò ; perché quando la Dote ci sarà espedita, se non piacerà questo ne piglieremo uno altro, tanto che la fanciulla stia bene et onorevolmente. Quanto all'aver io conferito qualcosa con M. Donato Giannotti, lo feci che lui dessi notizia come amico a V. S. di quello domandava, imperoché bisognava ricorrere alli buoni et fideli amici, poiché li ingrati et lividi parenti, o lo disprezzano o non se ne ricordano. Del che avendo io fallato ne domando bona venia a V.S. che in tal caso mai più non errerò. » (in Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 74). G.B. Busini rappelle le 15 décembre 1548, qu'au moment de partir vers la France « Volle M. Baldassare ceder all'invidia e deliberò d'andare, lasciando una fanciulla da marito e mille scudi, che si guadagnava l'anno ad avvocare » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.32).

⁸⁶ Le 4 mai, le précepteur annonce : « Messer Donato Giannotti mi promesse di scrivervi in ogni modo, et darvi li altri avvisi più particolari, che lo poterà fare benissimo, et però non li sapendo io, non mi distenderò » (ASF, Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 74, f.161r). Le lendemain, Giannotti écrit : « voi desiderate, secondo mi ha detto il maestro del vostro figliuolo, d'intendere come il vostro negoziare satisfa » (*Lettere italiane*, p.17). Au même titre, le 8 mars, le secrétaire avait communiqué l'accueil favorable réservé à ses lettres de la fin du mois de février qui « danno notizia di discorsi avuti con coloro, e di molti particolari, li quali sono di grandissima utilità » (*ibid.*, p.16). Il s'agissait, notamment, de la transcription de l'échange que Carducci avait eu avec le Grand Chancelier durant lequel il avait soutenu que Florence ne pouvait délaïsser sa défense sans mettre en danger toute l'Italie (lettre du 28 février, publiée in *Négociations diplomatiques*, op. cit., p.1048-1053).

⁸⁷ Les lettres du précepteur de Niccolò di Baldassare Carducci témoignent du sentiment d'isolement de l'ambassadeur qui ne peut compter sur le soutien de son parent, Francesco Carducci, récemment élu gonfalonier, pour obtenir son retour à Florence (ASF, Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 74). Si le gonfalonier était désormais interdit de communiquer personnellement avec les orateurs, Francesco Carducci ne paraît pas agir en faveur du retour de l'ambassadeur qui décède en France le 6 août 1530 : la rupture entre Francesco et Baldassare semble ainsi favoriser l'opération de réconciliation menée par Giannotti entre ce dernier et Capponi.

Capponi en vue d'une augmentation du salaire de l'orateur⁸⁸, mais il l'assure également de ses bonnes intentions⁸⁹. Ainsi, tandis que Florence est le théâtre d'une radicalisation des luttes entre les factions, provoquée par une multiplication des pratiques de délation et de persécution à l'encontre des citoyens plus modérés, le secrétaire s'attèle à concilier les représentants du groupe dirigeant grâce aux liens personnels que sa position lui permet d'entretenir avec le patriciat.

Les lettres personnelles du chancelier apparaissent donc comme la mise en œuvre d'un programme politique en fonction de trois acceptions distinctes. Premièrement parce que la circulation commentée de nouvelles esquisse un espace de discussion au sein duquel les correspondants élaborent des prises de position, voire des représentations partagées. Deuxièmement, parce que cette correspondance, entretenue aussi bien avec des membres de la faction modérée (tels Pier Francesco Portinari, Piero Vettori ou Niccolò Guicciardini) qu'avec les représentants des factions les plus intransigeantes (comme Alfonso Strozzi ou Baldassare Carducci), se présente comme le lieu d'accomplissement d'un idéal de réconciliation au sein du groupe dirigeant. Enfin, il convient de signaler que ces missives véhiculent des projets de réforme auxquelles le secrétaire tente de faire adhérer les destinataires. C'est le cas, notamment, de la lettre adressée en avril 1528 à l'oligarque Niccolò Guicciardini (1501-1557) qui, après avoir soumis en 1527 une proposition de réforme au gonfalonier Capponi, poursuit sa carrière de juriste sans participer au gouvernement avant de finalement quitter Florence en 1529 à cause de la radicalisation anti-aristocratique⁹⁰. En invitant ce patricien écarté du pouvoir à être patient et à espérer de pouvoir bientôt vivre – selon l'expression

⁸⁸ Les lettres du 5, 19 et 31 mai 1529 de Giannotti nous informent que le gonfalonier Capponi, avant son renvoi, avait octroyé à l'ambassadeur une augmentation de cent ducats destinés à couvrir les frais liés à sa légation (*Lettere italiane*, p.17, p.19 et p.20). Le secrétaire s'emploie à rappeler personnellement cette promesse aux différents membres des *Dieci* et s'engage à faire témoigner l'ancien gonfalonier si la situation le requiert.

⁸⁹ Voir en particulier la lettre du 31 mai 1529 : « lo credo che Niccolò Capponi al presente conosca che se avessi trattenuto l'amicitia vostra altrimenti che non fece, n'arebbe tratto altro frutto che non è tratto di quella d'alcuno altro [...] lo non mancai di ricordargliene molte volte, et sono certo che mi credeva, quando gli affermavo che avessi buon animo verso di lui ; haria desiderato dimesticarsi con voi [...] Ma più ha mancato per la sua natura, alquanto ne' principii dura, che per elezione, che in vero che egli vi portava e porta non piccolo amore » (*ibid.*, p.20).

⁹⁰ C'est à R. Von Albertini que revient le mérite d'avoir mis en lumière ce personnage, longtemps demeuré dans l'ombre de son oncle Francesco et de son père Luigi. Voir en particulier R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.113-119, ainsi que la publication de ses textes en annexe, parmi lesquels on compte le texte théorique et préparatoire *Discursus de florentinea rei publicae ordinibus* ; ainsi qu'une analyse de la politique étrangère de Florence après la paix de Barcelone, *In che modo la città di Firenze si potesse dall'Imperatore e dal papa uniti insieme difendere*. Guicciardini semble par ailleurs avoir rédigé, dès la chute du gouvernement républicain, un texte adressé au pape désormais perdu, aux côtés des discours et avis transmis par son oncle Francesco et son père Luigi : ASF, Carte Strozzi, II, 149, f.94r où, sous la date du 25 décembre 1530, la chancellerie florentine enregistre, sur ordre de Rome : « Messer Niccolo Guicciardini ch'io ho fatto leggere il ricordo suo al papa, che assai gli'è piaciuto ». Concernant les rapports de Giannotti avec ce personnage, il convient de renvoyer aux commentaires de R. Starn (*Donato Giannotti and his epistolae*, op. cit., p.70-74). Leur amitié remonte sans doute aux années pisanes durant lesquelles Niccolò obtient, le 2 novembre 1521, le titre de docteur ès droit (A. VERDE, « Dottorati a Firenze e a Pisa 1505-1528 », in *Xenia Medii Aevi Historiam Illustrantia oblata Thomae Kaeppli O.P.*, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 1978, t.2, p.607-785). Comme le rappelle J. Nardi, il participe à l'insurrection anti-médicéenne de 1527 alors que son père est gonfalonier de justice, mais il ne prend pas part au gouvernement et quitte Florence en juin 1529 pour Pise et Lucca où il rejoint les oligarques exilés dans l'attente de la capitulation de la cité (J. NARDI, *Istorie*, op. cit., vol.II, livre 8, p.126). Sans doute Giannotti renvoie à son éloignement du pouvoir lorsqu'il rappelle que « quelli che hanno redutte le repubbliche in libertà, per piccola cosa sono stati in sospetto, e sono stati constretti allontanarsi ».

machiavélienne – « avec une libre liberté », Giannotti inscrit l'échange dans la perspective d'une transformation institutionnelle où, selon cette formule redoublée associant deux acceptions du terme *libertas*, l'établissement d'institutions libres (un gouvernement libre) viendrait compléter la liberté restaurée (au sens d'indépendance)⁹¹. Sans détailler un programme concret de réforme, la lettre propose d'envisager l'espoir comme un principe d'action en rappelant l'engagement commun des deux républicains⁹². De façon plus évidente encore, le secrétaire invite personnellement le commissaire Ceccotto Tosinchi à recourir, durant l'été 1529, à des mesures innovantes en matière militaire afin d'assurer la défense de Pise, alors que l'éventualité d'un débarquement de Charles Quint à Gênes menace la vallée inférieure de l'Arno garantissant l'accès à la mer⁹³. La fragilité du territoire pisan ne tient pas seulement à l'insuffisance des fortifications⁹⁴, à l'approvisionnement en hommes et en munitions⁹⁵, mais dérive de l'ancienneté de l'antagonisme entre la République florentine et la ville assujettie où la population – encouragée par la présence des partisans médicéens exilés – ne professe

⁹¹ Machiavel a recours à cette expression dans le *Rapporto di cose della Magna* de 1508 pour décrire les Suisses qui « godonsi [...] una libera libertà » dans la mesure où ils sont « inimici ai principi [...] ma eziandio sono inimici ai gentiluomini, perché nel paese loro non è dell'una né dell'altra spezie ». Bien loin d'être un couple redondant, il nous semble de devoir lire dans cette formule redoublée l'association des deux types de *libertas* : l'autonomie face à la sujétion externe des Princes, et un système institutionnel libre de l'autorité exercée par les oligarques. Au-delà de l'exactitude de l'observation de Machiavel, c'est en ce sens qu'il convient de lire la reprise de cette expression adressée par Giannotti à Guicciardini. Ici, cependant, on assiste à un déplacement de sens puisque l'établissement d'institutions libres repose, non pas sur l'exclusion des oligarques, mais sur leur réintégration.

⁹² L'éloignement de Guicciardini en 1529 compromet sans doute déjà leur amitié, mais c'est à partir de 1530 que leurs rapports se dégradent. Rapidement réintégré par le nouveau régime où il poursuivra une carrière de juriste, de professeur de droit et de diplomate, Guicciardini relate de façon indifférente l'emprisonnement de Giannotti (ASF, Carte strozziane, serie I, 59, f. 132 et f. 221) et refuse de lui venir en aide après sa libération, notamment en matière d'exaction fiscale. Voir, en particulier, la lettre du 22 janvier 1531 de Giannotti, ainsi que celle de Niccolò Ardinghelli du 20 mars 1531 qui renvoie à un juriste anonyme prêt à tourner le dos à ses amis dans le nouveau climat politique (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.71-73 et p.98-101). Concernant l'ambition de Guicciardini, rappelons les mots de B. Varchi : « [messer Niccolò] dandosi a credere che l'essere de' Guicciardini e dottore sia a ciò bastevole, alla grandezza di Francesco suo zio vanamente aspirava » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 3, p.121). La lettre de Giannotti du 20 avril, rappelée par l'ensemble de la critique, a été particulièrement analysée par R. Von Albertini qui lit ici une justification de Giannotti accusé d'un « esagerato repubblicanesimo » par l'oligarchie (R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al principato*, op. cit., p.149-150 ; ainsi que les remarques de F.L. Polidori, in *Opere*, op. cit., vol.II, p.398). Contrairement à cette lecture qui envisage la missive comme le signe d'une rupture de Giannotti avec le groupe des oligarques – une lecture qui dérive d'une approche téléologique consistant à lire les relations de Guicciardini et de Giannotti à la lumière de leur éloignement à partir de 1530 – il nous semble d'y voir le rappel d'une communauté d'intérêts en vue d'une réforme des institutions. Il n'en demeure pas moins, cependant, ainsi que R. Starn l'a souligné, que les relations entre les deux personnages sont paradigmatiques des rapports entretenus par Giannotti avec le milieu des oligarques et de leur éloignement réciproque au moment de la restauration médicéenne.

⁹³ Rappelons les mots de l'ambassadeur vénitien, Marco Foscarelli, qui décrit l'attachement des Florentins à Pise « perché mediante Pisa se prevagliano dal mare e mediante Pisa hanno il vitto per la loro città » (*Relazioni degli ambasciatori veneti*, op. cit., vol.III, p.24). Concernant les dangers d'un débarquement de l'empereur à Gênes durant l'été 1529, voir la lettre adressée par les *Dieci* à Baldassare Carducci du 3 juillet : « ci veggiamo manifestamente venire addosso quella ruina perché senza dubbio di verso Pisa habbiamo a essere e' primi percossi » (ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e Commissarie, 47, f. 45r-49r).

⁹⁴ Tosinchi est chargé de renforcer les fortifications de la citadelle de Pise et de Livourne, et demande personnellement l'intervention et la venue à la fin du mois de mai de Michel-Ange Buonarroti, nommé depuis le 6 avril *Governatore generale e Procuratore delle fortificazioni* (voir ASF, Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 43, f. 2r, f. 4r, f. 17r ; ASF, Dieci di Balìa, Legazioni e commissarie, 47, f. 33 et suiv.).

⁹⁵ Les *Dieci*, qui font preuve d'une confiance inégalée à l'égard de Tosinchi, s'en remettent volontiers à ses conseils en ce qui concerne la nomination des capitaines de Pise et de Livourne (voir la lettre du 22 juillet 1529, in ASF, Dieci di Balìa, Missive, 102, f. 55-57).

aucun attachement à l'égard de la cause florentine⁹⁶. Or, aux côtés des mesures prescrites par la Dominante pour pallier au risque de sédition et garantir la préparation militaro-défensive du territoire (tel l'envoi d'otages pisans à Florence⁹⁷), le secrétaire suggère à cet ancien commissaire de la milice citadine de former sur place un bataillon recruté parmi la colonie de Florentins⁹⁸ :

Quand Votre Seigneurie partit, je lui rappelai de considérer s'il était à propos de faire à Pise un bataillon de Florentins comme ceux de Florence. N'ayant reçu aucune nouvelle, je pense que vous n'avez pas trouvé matière [à sa réalisation], ou que vous êtes trop occupé. Si une telle chose pouvait être mise en œuvre, je la jugerai très à propos.⁹⁹

Tandis que le recrutement de soldats au sein du *contado* (l'espace rural soumis au pouvoir public de la commune) et du *distretto* (regroupant les communes assujetties sous la tutelle de Florence) était institué depuis l'Ordinanza de 1527, l'armement de colonies florentines dans les périphéries sujettes apparaît comme un projet inédit, dont aucune autre source ne témoigne¹⁰⁰. Destinée à répondre au déficit numérique de fantassins et à raffermir le lien entre le centre et la périphérie autour d'un objectif commun de défense, cette suggestion se situe dans la continuité de l'instauration d'une milice citadine, conçue par Giannotti et votée quelques mois plus tôt (novembre 1528), sur laquelle nous

⁹⁶ Concernant le rapport entretenu par Florence et Pise dans le cadre de la formation d'un État régional, voir E. FASANO GUARINI, « Città soggette e contadi nel dominio fiorentino tra Quattrocento e Cinquecento : il caso pisano », *Ricerche di Storia Moderna*, vol. I, 1976, p.1-94 ; EAD., « Gli statuti delle città soggette a Firenze tra '400 e '500 : riforme locali e interventi centrali », in *Statuti, città, territori in Italia e in Germania tra medioevo e età moderna*, sous la dir. de G. Chittolini et D. Willoweit, Il Mulino, Bologne, 1991, p.69-124. L'instabilité des villes soumises telles que Volterra, Pise, Arezzo, Prato et Pistoia, et l'indifférence – voire la répulsion – des populations locales assujetties à l'égard de la cause républicaine, constituent sans doute l'une des principales insuffisances de la résistance florentine, qui pourtant n'a pas retenu l'attention des historiens. Voir par exemple les remarques d'A. Valori concernant les Pisans : « il tentativo di ricondurre i Medici al potere, sia pure con le armi straniere, non appariva a molti un atto diretto contro la patria, ma anzi un omaggio ai principii dell'ordine, della pace sociale, turbati (così si diceva) dall'ira settaria degli Arrabbiati repubblicani. » (A. VALORI, *La difesa della Repubblica fiorentina*, op. cit., p.153).

⁹⁷ Alors que dès le début du mois de mai 1529, Tosinchi rappelle la nécessité de « levare e' sospetti », Florence ordonne cette mesure uniquement à partir de la mi-juillet (ASF, Consulte e Pratiche, 71). Voir les lettres des Dieci à partir du 14 juillet (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 100, f. 61r-62r ; *ibid.*, 102, f. 51v-53v) ainsi que les réponses de Tosinchi (ASF, Signori, Dieci di Balìa, Otto di Pratica, Legazioni e Commissarie, Missive e Responsive, 43, f. 49r ; f. 51 et f. 52r).

⁹⁸ Ainsi que le rappelle B. Varchi, Tosinchi est nommé commissaire de la milice nouvellement instituée en 1528 pour le quartier de San Giovanni, et c'est sans doute cette récente expérience qui induit Giannotti à lui soumettre ce projet militaire (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.382).

⁹⁹ Lettre du 13 juillet 1529 : « Quando Vostra Signoria parti, le ricordai che pensasse se era bene fare in Pisa una battaglia di Fiorentini come queste qui di Firenze. Penso, non avendo sentito cosa alcuna, che quella che non abbia trovato materia da ciò, o sia stata troppo occupata. Quando tale cosa si potesse mettere in atto, la giudicherei molto a proposito » (*Lettere italiane*, p.21).

¹⁰⁰ Il convient de noter que les registres des *Missive* et *Responsive* pour les années 1527-30 du fonds des *Nove Ufficiali dell'ordinanza e milizia fiorentina*, la magistrature chargée du recrutement des milices populaires, ont disparu, ce qui interdit de vérifier si ce projet est évoqué à d'autres occasions. Cette proposition s'inscrit dans un projet de colonisation des terres sujettes qui sera explicitée dans le *Della Repubblica fiorentina* où Giannotti, défendant la nécessité d'armer les sujets du distretto, écrit : « meglio saria votare questi luoghi di quelli che non sono confidenti et empierli di chi altri si possa fidare » (IV.3, p.221). Sur ce point voir E. FASANO GUARINI, « Declino e durata delle Repubbliche », op. cit., p.54-56 ; G.CADONI, *L'utopia repubblicana*, op. cit., p.137. Cette solution radicale rappelle le texte d'intervention, *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati*, consacré aux modalités d'action du gouvernement pour prévenir l'insurrection des villes sujettes où Machiavel, alléguant l'exemple des Romains, évoque la nécessité de peupler les territoires occupés afin de garantir la fidélité de la population locale.

reviendrons plus loin. Pour l'heure il suffit de signaler que, quand bien même cette mesure exceptionnelle révèle une certaine méconnaissance du défi politico-militaire que représente l'éclatement du territoire de la part du secrétaire, prêt à armer dans l'urgence des groupes d'expatriés florentins au dévouement incertain¹⁰¹, cette proposition témoigne de l'autonomie d'initiative du fonctionnaire qui s'appuie, en dehors des canaux officiels, sur la circulation de missives rédigées à titre personnel.

Il est donc possible de conclure que cette correspondance à caractère confidentiel, qui ne fait pas que se superposer mais s'enchevêtre aux épîtres officielles, ne repose en aucun cas sur une distinction entre des domaines d'activité public et privé du secrétaire. Bien que Giannotti affiche une conscience claire des modalités et des finalités propres à chacune des formes de communication, ses entretiens épistolaires s'inscrivent dans le cadre de son activité publique puisque la lettre, en cessant d'être un instrument d'exercice du pouvoir, n'en demeure pas moins un outil d'action politique d'une extrême efficacité. La transmission d'informations répond aux exigences des liens de patronage qui consolident la position du secrétaire à la chancellerie. Ces rapports de dépendance, entretenus – selon des degrés variables – avec des représentants des divers groupes républicains ne sauraient être envisagés comme des relations concurrentes puisque ces formes d'association ne déterminent en aucun cas l'affiliation du secrétaire à une faction particulière. Ces allégeances multiples, en revanche, se profilent comme des collaborations bénéfiques dans un contexte politique instable miné par les discordes internes aux groupes dirigeants et se présentent, dès lors, comme un instrument politique. D'une part, ces entretiens qui renforcent l'échange d'informations entre le centre et la périphérie, contribuent à élaborer un espace politique élargi qui facilite la mobilisation des émissaires et la coordination des opérations, de sorte que ce réseau de collaborations, situé au-delà du monopole exercé par l'État, prolonge l'emploi du secrétaire au Palais¹⁰². D'autre part, ces correspondances véhiculent un programme politique qui se fonde sur une réconciliation de la cité divisée grâce à

¹⁰¹ Dans la recension de l'ouvrage de C. Roth, *L'ultima Repubblica fiorentina*, au moment de sa traduction et de sa parution en Italie, R. Ridolfi a souligné la nécessité d'approfondir l'histoire de la participation militaire des villes du *dominio* (R. RIDOLFI, « Gli ultimi anni della Repubblica fiorentina », ASI, serie 7, XII, 1929). S'appuyant sur la lettre de Giannotti à Tosinghi, il rappelle l'attachement de Pise qui ne se rend à l'ennemi qu'après la capitulation de Florence, au moment de l'arrivée le 19 août du nouveau commissaire, Luigi Guicciardini (sur ce point voir P. ZANETTI, « L'aristocrazia fiorentina e la periferia pisana dopo la caduta della Repubblica », *Ricerche storiche*, vol. 16, 1986, p.39-79 ; O. ROUCHON, « Correspondance et crise territoriale. Les lettres d'un commissaire dans la Toscane des Médicis », in *La politique par correspondance*, op. cit., p.109-129). L'interprétation de Ridolfi semble, toutefois, démentie par les lettres de Florence qui insistent sur le problème de la fidélité des Pisans et de la présence sur place de nombreux partisans médicéens. Contrairement à Ridolfi qui célèbre la proposition innovante de Giannotti, il nous semble que celle-ci témoigne d'une certaine ignorance du secrétaire concernant le contentieux territorial qui mine la sécurité de la République (concernant ce point, voir le chapitre suivant).

¹⁰² La question du rapport qui existe entre d'un côté les logiques de patronage et, de l'autre, l'émergence d'un État moderne à Florence, a été fréquemment posée par l'historiographie. La tendance générale de ces études, le plus souvent consacrées aux périodes médicéennes, est de montrer la contribution des réseaux de clientèle dans la formation de l'État florentin. S'il est d'usage de considérer que la construction de l'autorité publique nécessite le dépassement des liens d'appartenance et d'attachement privé, le cas florentin illustre la cohabitation de ces logiques de dépendance personnelle avec la formation d'un État centralisé. A titre d'exemple, P.D. McLEAN, « Patronage, citizenship, and the Stalled Emergence of the Modern State in Renaissance Florence », *Comparative studies in Society and History*, 2005, 47/3, p.638-664.

l'apaisement des rivalités entre factions et à la cohésion de la population autour de la défense armée. Sans que l'on puisse y lire une cristallisation partisane, les missives relaient les propositions de réforme, institutionnelle et militaire, soumises au gouvernement par le secrétaire. Dès lors, bien loin d'apparaître comme une forme de dissidence, ou la matérialisation d'un désaccord en matière de convictions politiques et de conduites gouvernementales, les lettres qui disent « ce que taisent les pouvoirs publics » entretiennent un rapport dialectique avec la correspondance officielle rédigée au nom des magistratures. Et c'est à lumière de l'entrelacs de ces pratiques épistolaires distinctes qu'il convient de mesurer le pouvoir du secrétaire de la République.

* * *

Si le recours à différentes activités épistolaires peut apparaître comme une pratique banalisée chez les secrétaires de la première modernité, l'originalité de Giannotti réside dans sa capacité à enchevêtrer ces systèmes de communication. L'analyse des différentes écritures du secrétaire a permis jusqu'à présent de suggérer le contraste qui existe entre l'effacement apparent du chancelier épistolaire et l'influence politique qu'exerce ce technicien de l'écriture. En conclusion, nous voudrions donc expliciter l'articulation qui existe entre d'un côté la fonction d'intermédiaire institutionnel que revêt le secrétaire et, de l'autre, le processus de médiation personnelle que Giannotti engage afin de promouvoir une conciliation au sein du groupe dirigeant¹⁰³.

En qualité de chancelier des *Dieci*, Giannotti, ainsi que nous l'avons vu, se présente comme un point de passage obligé dans la transmission d'informations au sein d'un système d'échanges

¹⁰³ Il convient de rappeler que la notion d'intermédiaire (*go-between*) ou de médiateur (*broker*) employée dans les sciences sociales dérive de l'analyse de réseaux, en particulier dans le cadre de la transmission de l'information (L. C. FREEMAN, « Centrality in Social Networks : conceptual clarification », *Social Networks*, 1, 1979, p.215-239) et de l'échange des ressources (P.V. MARSDEN, « Brokerage behavior in restricted exchange networks », in *Social structure and Network Analysis*, sous la dir. de P.V. Marsden et N. Lin, Sage Publ., Beverly Hills, 1982, p.201-218). Pour une mise au point, voir R.M. FERNANDEZ et R.V. GOULD, « Structures of Mediation : a formal approach to brokerage in transaction networks », *Sociological Methodology*, vol.19, 1989, p.89-126. Si le recours à ce concept de la part des historiens est désormais fréquent, en particulier dans l'histoire de la circulation des sciences et des savoirs, l'un des ouvrages pionniers demeure *The brokered world: go-betweens and global intelligence*, sous la dir. de S. Schaffer, L. Roberts, K. Raj et J. Delbourgo, Science History Publications, Sagamore Beach, 2009. C'est, en effet, dans le cadre des études postcoloniales, remises à l'honneur au moment du « Cultural Turn » des années 1980, que la question de la circulation et des échanges a permis de mettre en lumière ces figures liminales qui se situent aux frontières, et sont les agents des transferts (traducteurs, imprimeurs, étudiants, missionnaires, etc.). Concernant ces figures d'intermédiaire culturel dans les études sur la Renaissance, voir par exemple *Renaissance Go-betweens Cultural Exchange in Early Modern Europe*, sous la dir. d'A. Höfele et de W. Von Koppenfels, De Gruyter, Berlin-New York, 2005 ; *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres. Étude des réseaux de correspondances du XVIe au XVIIIe siècle*, sous la dir. de Berkevens-Stevelinck, Bots, Häsel, Honoré Champion, Paris, 2005. Rappelons qu'en France, l'introduction des figures d'intermédiaire dans la réflexion des historiens, doit beaucoup aux travaux de Michel Vovelle, notamment à l'occasion d'un colloque du Centre Méridional d'histoire sociale en 1978. En histoire politique, cet outil d'analyse est utilisé dans le cadre de deux directions de recherche qui se recoupent : celle liée aux relations de clientèle (voir l'ouvrage déjà cité de S. KETTERING, *Patrons, Brokers and Clients*, op. cit.) et celle consacrée aux officiers publics, tels que les notaires (L. NUSSDORFER, *Brokers of Public Trust : Notaries in Early Modern Rome*, John Hopkins University Press, Baltimore, 2009).

asymétrique et vertical entre le gouvernement et ses représentants¹⁰⁴. Or, si cette position d'intermédiaire implique une forme de neutralité du fonctionnaire subalterne, appelé à être simplement une courroie de transmission entre le centre et la périphérie, le monopole que le secrétaire exerce sur ce réseau de communication le dote d'un pouvoir particulier, notamment en période de crise. Chargé de recueillir, de centraliser et de diffuser les nouvelles, le chancelier peut influencer sur la qualité des échanges, favoriser les liens entre les parties éloignées, ou éventuellement altérer les informations au départ et à l'arrivée : il apparaît, ainsi, bien plus comme un médiateur capable de contrôler les réseaux de communication, que comme un simple intermédiaire indifférent¹⁰⁵. En particulier, le capital d'informations accumulé par une pratique bureaucratique quotidienne se présente comme une véritable ressource pour le secrétaire, non seulement pour consolider son rôle d'interlocuteur privilégié des membres du gouvernement, mais pour remédier au conflit socio-politique qui divise les dirigeants. Le savoir politique dont peut se prévaloir le secrétaire, fondé sur une connaissance rigoureuse des intrigues diplomatico-militaires, sur la fréquentation continue des membres du gouvernement, sur ses compétences en matière de procédures administratives et sur sa connaissance des traditions républicaines florentines, est mis au service d'une opération de conciliation et d'accommodement entre les responsables politiques divisés par des intérêts socio-politiques divergents¹⁰⁶. La correspondance politique permet ainsi de tracer une ligne de continuité entre la fonction officielle d'intermédiaire du secrétaire et le rôle de conciliateur que Giannotti s'arroge, au-delà des structures institutionnelles, grâce à la position centrale que lui confère son emploi à la chancellerie. La lettre apparaît donc comme un instrument de médiation aux mains du secrétaire, non seulement dans les négociations entre le gouvernement et ses officiers, mais également dans les rapports personnels qu'entretiennent les représentants des factions républicaines concurrentes. Il s'agira dès lors de voir comment ce programme politique fondé sur la conciliation,

¹⁰⁴ Voir en particulier, *La mediazione*, sous la dir. de S. Bertelli, Ponte alle Grazie, Florence, 1992. Dans l'introduction à cet ouvrage, S. Bertelli tente de délimiter l'espace de médiation du secrétaire et de mesurer son influence dans la formation d'un État moderne. Le recours ici à un principe de « médiation verticale » permet de mettre l'accent sur le pouvoir et le rôle qu'exerce cet espace de médiation dans l'affirmation du pouvoir étatique. Dans cet ouvrage, voir en particulier, G. TREBBI, « Il segretario veneziano » (déjà publié in ASI, vol.144, 1986, p.35-73) qui présente la chancellerie comme un ordre intermédiaire afin d'interroger le rôle de ce personnel dans la lutte pour le pouvoir.

¹⁰⁵ Il s'agit ici de recourir à la distinction, introduite dans l'analyse de réseau, entre le concept de « go-between » (intermédiaire) et de « broker » (médiateur). Alors que le premier désigne dans une relation triadique, l'individu qui sert de lien, c'est-à-dire qui met en rapport deux entités ; le second renvoie à un individu capable d'influencer cette transaction grâce à ses ressources personnelles. Pour une mise au point de cette distinction dans le cadre d'une étude historique, voir S. KETTERING, *Patrons, Brokers, Clients*, op. cit., qui différencie les intermédiaires (ou représentants qui agissent pour le compte d'autrui) des courtiers qui exercent un réel pouvoir et interviennent dans les relations de clientèle.

¹⁰⁶ Le cas de Giannotti semble s'éloigner du modèle proposé par G. Trebbi qui soutient que, à Venise comme à Florence, la position d'intermédiation des fonctionnaires les induit à soutenir le groupe dirigeant républicain favorable à la création de nouvelles formes de pouvoir oligarchique : « analogamente a quanto avvenuto a Firenze, anche a Venezia i funzionari della cancelleria videro i propri interessi meglio rispecchiati nei progetti di quanti, in seno alla classe dirigente, aspiravano alla concentrazione del potere nelle mani di pochi. » (G. TREBBI, « Il segretario veneziano », op. cit., p.54). Contre l'idée d'une cohésion entre les secrétaires et les oligarques vénitiens dont dépend la carrière des chanceliers, le cas de Giannotti démontre que sa position d'intermédiaire le conduit à privilégier une médiation personnelle entre les groupes au pouvoir.

observé jusqu'à présent à l'échelle individuelle à travers l'analyse de la correspondance, se traduit sur le plan institutionnel dans les textes de réforme du secrétaire.

Avant d'analyser les écrits d'intervention de Giannotti, il convient, cependant, de souligner la particularité de son emploi au Palais. En mettant en lumière le rythme effréné de la correspondance du chancelier qui regrette d' « être épuisé et de ne pas avoir le temps »¹⁰⁷, le portrait qui se dégage de ce secrétaire de la République est celui d'un fonctionnaire sédentaire, enfermé dans les bureaux du Palais de la Seigneurie. Contrairement à ses assistants fréquemment dépêchés dans le territoire et à l'étranger, ou à son illustre prédécesseur Machiavel chargé de nombreuses légations, Giannotti ne quitte jamais la cité et demeure rivé à son écritoire. Au service d'une magistrature responsable de la consolidation du pouvoir central sur le *dominio* et de l'affirmation de l'autorité de Florence à l'étranger, le secrétaire se confronte au problème de l'éclatement du territoire et au danger que représente le jeu des grandes puissances, depuis l'espace réduit de son cabinet d'écriture. Or, si cette position centrale justifie et consolide son rôle de médiateur, cette vision depuis l'intérieur des difficultés que traverse la République explique, par ailleurs, l'importance que le secrétaire attribue aux conflits socio-politiques internes qui déchirent la cité. C'est donc à la lumière de cette expérience particulière de chancellerie qu'il convient de lire les propositions de réforme que Giannotti, à la fois secrétaire-épistolier de la République et secrétaire-conseiller du gouvernement, soumet en matière institutionnelle et militaire.

III – Le secrétaire en armes ? Le *Discorso di armare la città di Firenze* comme texte de chancellerie

Selon l'expression de R. Starn, le secrétaire Giannotti est « une figure de Janus : d'un côté le dernier représentant de la tradition humaniste de la chancellerie florentine, de l'autre un personnage politique du futur »¹. Au cours du processus qui caractérise au XVI^e siècle la transformation du secrétaire en conseiller politique, Giannotti, appelé à être à la fois un fonctionnaire subalterne sous la dépendance des magistratures et un consultant en matière de réforme, marquerait un moment de transition au sein de la tradition florentine de chancellerie². Si nous avons vu jusqu'à présent comment

¹⁰⁷ Lettre à Baldassare Carducci du 8 mars 1529 : « Per questo altro spaccio vi scriverò a lungo e d'altre materie. Al presente, perché sono stracco e non ho tempo, lascerò stare. » (*Lettere italiane*, p.16).

¹ R. STARN, « Introduction », op. cit., p.25 : « At his desk as secretary of the Dieci, Gianotti was a Janus-like figure : on the one hand, a last representative of the humanistic traditions of the Florentine chancellery, on the other hand, a political figure of the future. »

² Selon R. Starn, cette évolution serait due à la nouvelle situation politique florentine : « The time had passed when a ruling clique could impose its will by force or intrigue, comfortable in the knowledge that the status quo would be flattered by humanistic rhetoric which had the good taste to abstain from too close a view of political and social reality. After 1494, the political situation was too precarious, the alternatives too debatable, the opposition too strong for the old techniques and language of politics. Factions had begun to seek the program and the organization of political parties ; diagnosis and

le secrétaire-épistolier met son savoir rhétorique au service de la cité républicaine, reste à élucider les modalités de participation du chancelier au débat politique dont témoignent deux écrits d'intervention aujourd'hui conservés, le *Discorso sopra il fermare il governo di Firenze* et le *Discorso di armare la città di Firenze*.

Le premier, présenté comme une proposition de réforme des institutions adressé au gonfalonier Niccolò Capponi, nous est parvenu sous la forme qu'il adopte à partir de 1530, alors que le secrétaire destitué communique l'écrit à Rome accompagné d'une lettre à Zanobi Bartolini (voir Partie II Chapitre I, I.1)³. Ainsi, tandis que la fiction de l'écriture renvoie la composition du texte au début de l'année 1529, l'éventualité d'une réécriture *post res perditas* fait qu'il ne va pas de soi de l'envisager comme un écrit de chancellerie au sens propre⁴. Par ailleurs, au-delà du problème que soulève la forme de transmission du document, la nature même de cet écrit où le Florentin prend part à un débat controversé, suppose d'inscrire le texte dans un réseau d'écriture dont les ramifications dépassent largement le cadre de la chancellerie. C'est à la lumière des projets rédigés, par exemple, par Niccolò Guicciardini ou demeurés anonymes et inédits, qu'il conviendrait d'analyser le *Discorso* afin d'interroger la prise de position de Giannotti au sein de la controverse institutionnelle qui agite la seconde République⁵. Enfin, aux côtés de ces raisons d'ordre documentaire et méthodologique qui

prescription, more than rhetoric, came to be requisites of political discourse ». Il ne s'agira pas ici de discuter cette proposition qui dépasse le cadre de notre propos. Soulignons, toutefois, que, dans cette perspective, Giannotti n'est ni un innovateur ni un cas isolé, si l'on pense par exemple à son prédécesseur Machiavel. En particulier, G. Trebbi, dans l'article cité précédemment, a démontré combien à Venise, la position sociale, la connaissance du fonctionnement administratif et bureaucratique, ainsi que la pratique quotidienne des procédures législatives, autorisent les secrétaires à se présenter comme les principaux interlocuteurs du débat institutionnel.

³ Les manuscrits recensés par G. Cadoni présentent, avec quelques variantes, la même version du texte (G. CADONI, *L'utopia repubblicana*, op. cit., p.64-65, note 35).

⁴ La critique, en s'appuyant sur les indices temporels contenus dans le texte, a inscrit la rédaction du *Discorso* sous le gonfalonierat de Capponi. R. RIDOLFI (« Sommario », op. cit., p.83) et R. Von ALBERTINI (*Dalla Repubblica al Principato*, op. cit., p.49) ont situé sa rédaction avant septembre 1527. R. STARN (« Introduction », op. cit., p.23), à la suite d'H. BARON (« New light on the Political Writers of the Florentine Renaissance », *Journal of the History of Ideas*, vol.8, 1947, p.241-248) et de C. ROTH (*L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.138, note 2), a rappelé que la référence à la « milizia nuovamente ordinata » suggère de situer le début de l'écriture après novembre 1528. G. CADONI (*L'utopia repubblicana*, op. cit., p.64-67), en soulignant la référence aux conseils promulgués par Andrea Doria et transmis par le biais de Pier Francesco Portinari, conseille d'inscrire la rédaction entre janvier et avril 1529 (une thèse reprise par A. TAFURO, *Dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica di Firenze*, op.cit., p.144-153). Rappelons toutefois que les conseils d'Andrea Doria parviennent à Florence dès décembre 1528, grâce à la correspondance de Baldassare Carducci (A. PACINI, *I presupposti politici del 'secolo dei genovesi' : la riforma del 1528*, Società Ligure di Storia Patria, Gênes, 1990, p.317-318). Au-delà de ce débat, il importe ici de souligner que le *Discorso* peut avoir fait l'objet d'une réécriture au moment de son envoi à Rome. Ainsi que nous l'avons vu jusqu'à présent, la manipulation des dates de rédaction est une pratique courante chez Giannotti, et il est aisé de croire que le secrétaire destitué recourt à ce procédé lors de la transmission du texte.

⁵ Voir le *Discursus de florentinae rei publicae ordinibus* de Niccolò Guicciardini (publié in R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al principato*, op. cit., p.391-407, son analyse p.113-119). L'étude de nombreux autres projets de réforme, anonymes et encore inédits, permettrait de reconstituer le débat institutionnel sous la seconde République, tels que le texte conservé in ASF, Carte strozziane, serie II, 95, f.82-87, transcrit in Annexe 4 ; ainsi que celui conservé in BNCf, Carte machiavelliane, VI, 80, f.106-129, rédigé au début de l'année 1529 et que nous nous proposons de transcrire et d'étudier lors d'un prochain travail (en partie consultable en ligne <http://teca.bncf.firenze.sbn.it/imageViewer/servlet/ImageViewer?idr=BNCf0003858532#page/8/mode/1up>) ; ou encore les lettres de Francesco Zeffi, le tuteur des enfants de Filippo Strozzi, « Due lettere di Gio. Francesco Zeffi del Governo della Repubblica di Venezia, et in particolare del Consiglio Grande, mettendo in considerazione se poteva introdursi in Firenze, 1527 » (rappelées par C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit, p.138). Nous avons pour l'heure choisi d'ignorer ces

empêchent de lire le *Discorso* comme un écrit de chancellerie, le caractère lacunaire du corpus giannottien présente le risque de fausser l'interprétation du texte. Si la collaboration de Giannotti avec le gonfalonier Capponi en matière de réforme du gouvernement est avérée⁶, l'auteur renvoie par ailleurs aux propositions qu'il soumet au gonfalonier Girolami désormais perdues⁷, sans compter les textes adressés au gonfalonier Carducci, attribués par la critique au secrétaire, mais dont la paternité demeure néanmoins sujette à caution⁸. L'impossibilité de reconstruire de façon exhaustive les formes d'intervention du secrétaire dans le débat constitutionnel expose donc le *Discorso* au risque d'une distorsion interprétative consistant à réduire l'engagement de Giannotti à la seule lecture de ce texte qui promeut une réforme de type oligarchique des institutions, mais qui n'en demeure pas moins un témoin isolé d'une prise de position provisoire⁹. Pour l'ensemble de ces raisons, nous avons donc choisi ici d'exclure l'analyse du *Discorso sopra il fermare il governo di Firenze*, car quand bien même ce texte se présente comme un écrit de gouvernement, c'est-à-dire comme un écrit fonctionnel visant un objectif prescriptif et dont le degré d'achèvement se mesure à son efficacité immédiate, il ne saurait être envisagé comme une note de bureau rédigé par un fonctionnaire : la forme qu'emprunte sa diffusion ainsi que la nature même du texte interdit ici de saisir la fonction et les enjeux de l'expérience de chancellerie sur l'écriture¹⁰. Nous avons donc préféré renvoyer son analyse à un travail ultérieur, où son étude pourra être enrichie par l'édition de l'ensemble des textes de réforme disponibles pour

textes qui permettraient une analyse comparée du *Discorso*, dans la mesure où cette question a trait à l'histoire politique et institutionnelle de la seconde République et risquerait de nous éloigner de notre propos.

⁶ Cette information est révélée en particulier par J. Pitti : « [Capponi] ghiribizzando sovente nuove forme, le udiva volentieri da ciascuno, a cui per compiacere, ne compose una Donato Giannotti, segretario » (J. PITTI, *Istoria fiorentina*, op. cit., livre 2, p.151).

⁷ Giannotti lui-même y fait référence dans le traité sur Florence : « Nel tempo che Raffaello Girolami era gonfaloniere, io ragionai molte volte seco, mostrandoli quanto quel modo di procedere nelle cose di stato in detto consiglio [degli Ottanta] era ridicolo, e che bisognava tenere quel modo che ho detto di sopra doversi osservare nel Senato nostro » (*Della Repubblica fiorentina*, IV.7, p. 243).

⁸ Parmi les textes dont l'attribution à Giannotti demeure incertaine, nous avons déjà eu l'occasion de traiter de la *Scrittura di N. segretario*, peut-être rédigée par l'un de ses collaborateurs à la chancellerie, Jacopo Nardi ou Giovanni Naldini (voir la conclusion du Chapitre II de la Partie I). Rappelons, par ailleurs, la *Proposta di riforma della Signoria fiorentina al tempo dell'assedio*, publiée par R. RIDOLFI, *Rivista storica degli archivi toscani*, vol.IV, 1932, p.237-242, qui attribue ce projet rédigé par « un buon ministro » à Giannotti (à propos de ce texte, voir également R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.92, et A. TAFURO, op. cit., p.150-154). Ici, la création de quatre *auditori* chargés des audiences et de la résolution des causes privées vise à libérer la Seigneurie de ses occupations secondaires : une mesure effectivement adoptée sous le gonfalonierat de Carducci, le 1^{er} septembre 1529 (C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.233). Mais si Giannotti esquisse cette idée aussi bien dans le *Discorso* (p.164) que dans le traité *Della Repubblica fiorentina* (III.8, p.175), la résonance entre les textes ne saurait définitivement résoudre la question de la paternité de la *Proposta*. Enfin, un dernier texte d'intervention, ayant trait non pas à la réforme institutionnelle mais aux relations de Florence avec l'empereur, *Monitorio alla Signoria per la venuta dell'esercito di Carlo V* (in M. RASTRELLI, *Storia di Alessandro de' Medici primo duca di Firenze*, Benucci, Florence, 1781, vol.I, p.128-137) a été attribué, avec quelques réserves, à Giannotti par C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.217.

⁹ De façon générale, la critique s'accorde pour considérer le *Discorso* comme le signe de l'engagement de Giannotti en faveur d'une réforme oligarchique du gouvernement. Alors que les historiens de la pensée politique (POCOCK, *Il momento machiavelliano*, op. cit., p.491-543 ; R. Von ALBERTINI, op. cit., p.149 ; suivis également par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.23) soulignent l'adhésion du secrétaire au crédo des oligarques, les historiens plus attentifs à l'histoire des institutions florentines (parmi lesquels, G. CADONI, *L'utopia repubblicana*, op. cit., p.64-91 ; S. ALBONICO, « Nota introduttiva », op. cit., p.3-25 ; A. TAFURO, op. cit., p.153-172) tendent à rappeler la tension sur laquelle repose l'écrit, entre les aspirations populaires de l'auteur et les exigences auxquelles doit répondre le secrétaire au service du régime capponien.

¹⁰ Pour une définition de l'expression « scritto di governo », voir J.-L. FOURNEL, « Temps de l'histoire et temps de l'écriture dans les 'scritti di governo' de Machiavel », in *Machiavelli senza i Medici*, op. cit., p.75-96.

la période 1527-1530. C'est, en revanche, à partir du *Discorso di armare la città di Firenze* qu'il conviendra de voir dans quelle mesure et selon quelles modalités l'emploi à la chancellerie forme le creuset de la participation de Giannotti au débat politique de la seconde République.

Le *Discorso di armare la città di Firenze* se présente comme un rapport de chancellerie, rédigé en faveur de la création d'une troupe constituée par levées parmi les Florentins, à l'origine de l'adoption, le 6 novembre 1528, de l'*Ordinanza* de la milice citadine¹¹. La réalisation concrète du projet de loi a ainsi favorisé une confusion entre l'histoire du texte et l'histoire de la milice, si bien que la question de la nature de cet écrit d'intervention n'a pas été soulevée dans le cadre de l'histoire, tant militaire que politique, de la Florence républicaine. Dans le premier cas, la célébration depuis le *Risorgimento* de cette troupe de citoyens armés¹², qui se distingue durant le siège au point d'être érigée en symbole de la résistance face à l'occupation étrangère, a servi à démentir la thèse d'une insuffisance militaire de Florence et à restaurer le prestige de la valeur guerrière de l'Italie au moment de son déclin politique¹³ : une lecture anachronique qui, en envisageant l'*Ordinanza* de 1528 comme le prototype d'une armée nationale, tend à exalter Giannotti comme le promoteur d'un système militaire destiné à affranchir la cité-état de sa subordination à l'égard des soldats de profession. Dans le second cas, l'histoire de la pensée politique a, au contraire, mis l'accent sur le caractère archaïque de l'*Ordinanza* en soulignant combien cette mesure dérive d'une conception communale de la cité-état incapable de s'adapter aux nouvelles exigences – politiques et militaires – de l'affrontement entre les grandes puissances, et dont la faiblesse est aussi brutalement qu'irréremédiablement révélée lors de

¹¹ Le *Discorso di armare la città di Firenze* a été publié pour la première fois par G. SANESI, « Un discorso sconosciuto di Donato Giannotti intorno alla Milizia », ASI, série V, VIII, 1891, p.1-27. L'*Ordinanza* du 6 novembre a été éditée par F.-L. POLIDORI, « Provvisione della Milizia e Ordinanza del Popolo Fiorentino, ottenuta nel Consiglio Maggiore l'anno MDXXVIII, a di VI di Novembre », ASI, t.I, 1842, p.384-409, qui suggère l'influence du secrétaire lors de la promulgation de cette loi sans pour autant pouvoir s'appuyer sur la lecture du texte de chancellerie découvert à la fin du siècle. Nous aurons ici recours à l'édition de F. Diaz, *Opere politiche*, op. cit., vol.I, p.167-180, qui reproduit la transcription proposée par G. Sanesi.

¹² La construction d'une histoire patriotique durant le *Risorgimento* a contribué à la redécouverte de cet épisode, qui sert de cadre aux romans historiques du XIXe siècle (F.D. GUERRAZZI, *L'assedio di Firenze*, 1836 ; M. D'AZEGLIO, *Niccolò de' Lapi ovvero i Palleschi e i Piagnoni*, 1841 ; A. ADEMOLLO, *Marietta de' Ricci ovvero Firenze al tempo dell'assedio*, 1845) et fait l'objet de publication de recueils de documents d'archive, comme par exemple E. ALBERI, *L'assedio di Firenze illustrato con inediti documenti*, op. cit. ; G. CANESTRINI, « Documenti per servire alla storia della Milizia italiana dal XIII al XVI », ASI, XV, 1851, p.XI-CXXIX. Il faut néanmoins attendre la fin du siècle et le début du XXe siècle, pour assister à la publication d'ouvrages consacrés au siège qui laissent une place importante à la description de la milice citadine : P. C. FALLETTI FOSSATI, *Assedio di Firenze*, Giannone e Lamantia, Palerme, 1885 ; A. VALORI, *La difesa della Repubblica Fiorentina*, Vallecchi, Florence, 1929 ; C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit.

¹³ L'histoire militaire florentine a largement été influencée par l'*Histoire des Républiques italiennes* de S. Sismondi, selon laquelle la disparition de la République ouvre la voie à la décadence politique de la péninsule. La question qui a guidé l'histoire militaire a dès lors consisté à expliquer les raisons de l'occupation étrangère et à réhabiliter la valeur guerrière italienne, illustrée par exemple par le rôle de la milice lors du siège de Florence. Voir en ce sens le travail pionnier de P. PIERI, *Il Rinascimento e la crisi militare italiana*, Einaudi, Turin, 1952 ; ainsi que, dans une certaine mesure, C.C. BAYLEY, *War and society in Renaissance Florence*, University of Toronto Press, 1961 (en particulier p.312-315 pour Giannotti). La publication de M. ROBERTS, *The Military Revolution 1560-1660*, Boyd, Belfast, 1956, a par ailleurs contribué à relancer ce débat : l'idée selon laquelle les XVIe et XVIIe siècles correspondent à une « révolution militaire » qui participe à l'émergence des États modernes européens, a invité les historiens à s'interroger sur l'absence de ces nouvelles pratiques de guerre dans les états italiens, de façon à attribuer leur déclin politique à ce retard. Concernant les débats suscités par la thèse de M. Roberts, voir la conclusion de cette partie.

la capitulation de la République¹⁴. Dans les deux cas, l'analyse du *Discorso* a, dès lors, suivi une approche téléologique, consistant à lire le projet de réforme à la lumière de son application concrète, et du succès ou de la faillite (selon les perspectives) de la milice lors du siège. La question de la nature du texte, qui précède d'un an l'encerclement, le 24 octobre 1529, de la ville par les troupes impériales et pontificales, a été, par conséquent, occultée au profit d'une analyse de ses effets. L'objectif de ce chapitre sera donc de dégager l'étude du *Discorso* de ces approches en interrogeant l'histoire et le genre de cet écrit de chancellerie qui se profile à la fois comme le résultat et une illustration de l'expérience particulière de Giannotti au Palais. Il s'agira alors de démontrer que le projet militaire, ainsi que la critique giannottienne a déjà eu tendance à le suggérer, répond avant tout à un programme de réforme politique de la cité qui ne peut être défini, cependant, qu'à l'aune de l'activité quotidienne du secrétaire au service des *Dieci*¹⁵.

Ce chapitre reposera sur une articulation en trois parties correspondant aux différentes étapes de la mise en place de l'*Ordinanza* : la conception du projet, l'élaboration du *Discorso*, et la gestion administrative et bureaucratique de la milice citadine. Nous nous attacherons, dans un premier temps, à reconstruire l'héritage culturel, politique et militaire dans lequel le secrétaire puise les motifs indispensables à l'élaboration d'un projet de milice citadine. L'objectif sera ici de distinguer entre, d'une part, la tradition de chancellerie dans laquelle s'enracine le *Discorso* et, de l'autre, les conditions d'adoption de la loi du 6 novembre 1528 afin de démontrer combien cette mesure répond à une situation politique inédite. Dans un second temps, il s'agira d'analyser l'écriture du texte d'intervention à la lumière des fonctions particulières de Giannotti à la chancellerie. Nous mettrons ainsi en évidence le paradoxe sur lequel repose le *Discorso* qui, tout en étant rédigé par le secrétaire de la magistrature de guerre de la République, témoigne d'une méconnaissance des difficultés techniques et logistiques que pose la gestion de cet appareil de défense, conçu essentiellement comme un instrument de cohésion socio-politique. Enfin, l'étude comparée du *Discorso* et de la *Provvisione* du 6 novembre, corrigée progressivement par la promulgation de nouveaux amendements, servira à souligner la distance qui sépare le projet du secrétaire de l'histoire de la milice citadine, de façon à nuancer l'image transmise depuis le *Risorgimento* de Giannotti comme principal responsable de la résistance militaire de la République de Florence.

¹⁴ C'est la thèse développée par exemple par R. Von ALBERTINI, op. cit., p.145-165.

¹⁵ Le point commun de la critique giannottienne est d'avoir mis l'accent sur une acception politique du projet militaire, depuis J. Pocock qui insiste sur la reprise par le secrétaire de la pensée aristotélicienne, jusqu'à G. Cadoni qui envisage le projet comme une façon de résoudre le conflit socio-politique de la cité. Si notre analyse ne s'éloignera pas de cette hypothèse, il s'agira néanmoins de démontrer que la fonction politique de l'*Ordinanza* ne peut être élucidée qu'à la lumière de l'activité de Giannotti à la chancellerie.

III.1 Penser la milice citadine à Florence

Si le projet de constituer une troupe de citoyens en armes recrutés dans l'enceinte de la cité apparaît dans la Florence du XVI^e siècle comme une proposition radicalement inédite, cette réforme se profile par ailleurs comme le rétablissement d'une ancienne institution communale tombée en désuétude. Jusqu'au XIII^e siècle environ, le système militaire repose, de fait, sur la participation de milices, et ce n'est qu'à partir du XIV-XV^e siècle que Florence, face à la progressive démilitarisation de la société citadine qui se réalise sur fond de crise des valeurs communales, se tourne vers l'emploi de soldats de profession stipendiés par la cité¹⁶. Bien que la création d'une milice citadine renoue donc avec l'héritage communal qui prévoyait que la défense de la cité devait échoir aux citoyens, le projet de Giannotti, partiellement adopté en 1528, s'érige sur des présupposés théoriques et des expériences pratiques qui se sédimentent à la chancellerie durant les premières décennies du XVI^e siècle, et qui interdisent d'envisager cette mesure comme la simple réédition d'un ordonnancement militaire d'origine médiéval. Il nous est donc paru nécessaire de rendre compte de ces « traditions », théoriques et pratiques, qui, forgées par les contemporains, guident la réflexion sur la milice à Florence¹⁷ et permettent de saisir le caractère profondément novateur de l'*Ordinanza* de 1528¹⁸.

¹⁶ Concernant le développement du mercenariat en Italie, voir par exemple M. MALLETT, *Mercenaries and their Masters : warfare in Renaissance Italy*, Bodley Head, London, 1974. Parmi ces soldats de profession, dont le point commun réside dans le fait de se mettre temporairement au service d'une cité, il convient de distinguer entre les compagnies d'aventure, composées principalement d'étrangers (à ce propos, A. JAMME, « Les compagnies d'aventure en Italie. Ascenseurs sociaux et mondes parallèles au milieu du XIV^e », in *Le petit peuple dans l'Occident médiéval*, sous la dir. de P. Boglioni, R. Delort et C. Gauvard, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p.347-363) et les figures de condottières qui, grâce à leur puissance militaire, s'affirment comme des acteurs politiques dans la péninsule (sur ce sujet, M. MALLETT, « Le condottiere », in *L'homme de la Renaissance*, sous la dir. d'E. Garin, (1^{ère} ed. Rome-Bari, 1988), Seuil, Paris, 1990, p.48-78 ; les articles de W. CAFFERO, in *The Oxford Encyclopedia of Medieval Warfare and Military Technology*, vol.I, p.416-417, p.417-419). Au cours de cette transition qui marque, du XIII^e au XV^e siècle, le passage d'armées civiques au recrutement de soldats de profession, Florence témoignerait d'un certain retard, contrairement par exemple à Venise et Milan qui se dotent rapidement de forces mercenaires permanentes. L'historiographie la plus récente a cependant souligné les efforts déployés par la cité florentine pour assurer une certaine continuité au sein du recrutement de forces mercenaires (par exemple, W. CAFFERO, « Continuity, Long-term Service and Permanent forces : a Reassessment of the Florentine Army in the Fourteenth Century », *The Journal of Modern History*, vol.80, juin 2008, p.219-251). Rappelons, par ailleurs, que Florence n'abandonne pas entièrement le recrutement de milices au cours du XIV-XV^e siècle, mais mobilise occasionnellement des forces provisoires dans le territoire : le caractère ponctuel et désorganisé de ce recrutement interdit cependant de l'envisager comme une pratique institutionnalisée (G. CANESTRINI, « Documenti per servire alla storia della Milizia italiana dal XIII al XVI », ASI, XV, 1851, p.XI-CXXIX ; A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.196-210, auquel nous renvoyons pour toute référence bibliographique). Sur l'ensemble de ces questions, voir le volume de D. PAROTT, *The Business of war. Military enterprise and Military Revolution in early modern Europe*, Cambridge University Press, 2012, sur lequel nous reviendrons plus loin en conclusion.

¹⁷ Concernant l'utilisation problématique du terme « tradition » dans l'histoire des sciences et des savoirs, nous nous permettons de renvoyer au séminaire organisé en 2013-2014 au Centre Alexandre Koyré, sous la direction de J.-M. Besse, W. Feuerhahn, C. Jacob, R. Madressi et A. Romano. L'hypothèse qui guide notre analyse est que la réflexion autour des armes propres se profile à partir des premières décennies du XVI^e siècle comme une « tradition » instituée par les acteurs eux-mêmes, ce qui invite l'historien à réfléchir aux définitions que ces derniers en donnent et aux usages qu'ils en font.

¹⁸ Le seul historien à s'être intéressé de près au caractère particulier de l'organisation militaire de la seconde République est Andrea Guidi, que je remercie pour son aide constante dans mes recherches. Sur ce point, voir en particulier A. GUIDI, « Machiavelli e la milizia nella Firenze repubblicana del primo Cinquecento : aspetti teorici e sviluppi pratici », présenté lors de la Conférence internationale, *Il pensiero della crisi. Niccolò Machiavelli e Il Principe*, organisée à Rome le 24-25 janvier 2013, à l'occasion de la célébration du 500^{ème} anniversaire de la rédaction du *Prince* (actes en cours de publication).

Il convient tout d'abord de rappeler que la critique des armes mercenaires et la nécessité d'un renouvellement de l'ancienne milice, appartiennent à une longue tradition humaniste dont témoigne par exemple Pétrarque qui dès le XIVe siècle regrette de voir « ici tant d'épées étrangères » et « de gens qui monnaient leur âme »¹⁹. La dénonciation des soldats de profession, mûs par l'appât du gain et dépourvus de sentiment patriotique, se nourrit de la résurgence d'un idéal communal, mais également de la redécouverte de l'histoire romaine et de la célébration de la figure du citoyen en armes²⁰. L'accent est ainsi mis sur la fonction pédagogique de l'exercice militaire considéré, d'une part, comme un espace de participation civique où le citoyen est appelé à faire preuve de son attachement au bien commun, et, d'autre part, comme un moyen d'assurer, grâce à la diffusion d'une discipline militaire, le respect des lois et de l'ordre. Le mythe du citoyen-soldat hérité de l'Antiquité, qui établit une étroite corrélation entre l'exercice des armes et la vertu, morale et civique, du citoyen, apparaît au XVIe siècle comme un motif topique qui traverse l'ensemble de la réflexion politique florentine, comme par exemple les conversations des Orti Oricellari auxquelles participe sans doute Giannotti (voir Partie I Chapitre I, 1.2-3) et qui sont choisies par Machiavel comme cadre de fiction et comme lieu de divulgation de l'*Arte della guerra*²¹. L'empreinte de cette culture humaniste sur la pensée militaire du futur secrétaire peut être retracée dans le premier texte rédigé par Giannotti et publié dès 1516. Dans l'épigramme *De Laurentio Medice Juniore*, contenue dans un recueil de distiques latins intitulé *Lauretum* composé en l'honneur de Laurent de Médicis duc d'Urbain, Giannotti choisit de résoudre l'opposition entre la guerre et les arts grâce à l'intervention allégorique de Minerve, capable de réconcilier Mars et Apollon : « Que peut l'esprit si les armes demeurent au loin ? »²². L'articulation entre culture et exercice militaire, mise ici au service de l'exaltation du « capitaine de la République florentine », témoigne de la reprise par Giannotti d'un patrimoine culturel commun sur lequel repose

¹⁹ F. PETRARCA, *Canzoniere*, CXXVIII, v.16-25

²⁰ Concernant l'influence de l'humanisme sur le développement de l'idéal de la milice à Florence, voir en particulier C. C. BAYLEY, *War and Society in Renaissance Florence*, op. cit. ; ainsi que H. BARON, *The Crisis of the Early Italian Renaissance*, op. cit. La question de l'empreinte de l'humanisme sur la pensée de la guerre au XVIe siècle, a été traitée par F. VERRIER, *Les armes de Minerve. L'humanisme militaire dans l'Italie du XVIe siècle*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1997.

²¹ Au sujet de la milice comme lieu commun des conversations de la seconde saison des Orti Oricellari, voir en particulier R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al principato*, op. cit., p.70-72. Pour la diffusion de la critique des armes mercenaires auprès de la génération d'historiens florentins, voir *Dalla storia alla politica nella Toscana del Rinascimento*, sous la dir. d'E. Cutinelli Rendina, J.-J. Marchand et M. Melera Morettini, Salerno, Rome, 2005, p.135-139. La liste des occurrences de la condamnation des soldats de profession chez Machiavel, aussi bien dans les écrits de gouvernement que dans les œuvres majeures, serait ici trop longue : rappelons simplement, les passages *Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio*, I 43 ; *Il principe*, XII, §5.

²² Le recueil *Lauretum*, qui contient des vers de l'humaniste Ugolino Verino et d'hommes de lettres plus jeunes liés à Giannotti tel Luigi Alamanni, est publié sans date ni lieu par Severio Minervio da Spoleto. Concernant la date et les circonstances de sa publication, réalisée au lendemain de la nomination, le 23 mai 1515, de Laurent de Médicis « capitaine de la République florentine », voir R. RIDOLFI, *Vita di Niccolò Machiavelli*, Angelo Belardetti, Rome, 1954, p.439 et suiv. ; F. BAUSI, « Politica e poesia : il "Laureatum" », *Interpres : rivista di studi quattrocenteschi*, VI, 1985, p.214-282. Les quatorze vers de Giannotti, exclus de l'édition des œuvres complètes par Furio Diaz, sont contenues dans l'édition de F.-L. Polidori, *Opere*, op. cit., vol.II, p.390. Pour une analyse de cette épigramme, G. SANESI, *La vita e le opere di Donato Giannotti*, op. cit., p.13 ; R. RIDOLFI, *Sommario*, op. cit., p.62 ; R. STARN, « Introduction », op. cit., p.16. La composition se termine par ces vers : « Ingenium quid, si stent procul arma, valet ? / Hunc igitur juvenem, Divae, celebrate frequentes / In quo Pieriis junximus arma modis. »

la rédaction plus tardive du texte de chancellerie. Pourtant, si l'écriture du *Discorso* s'inscrit donc dans la continuité de cette tradition humaniste, on ne saurait par ailleurs oublier que la diffusion de la figure du citoyen en armes est assurée, à cette date, par le souvenir d'une expérience concrète. L'adoption en 1506 de l'*Ordinanza* promue par Machiavel garantit le passage de la réflexion abstraite des humanistes, attribuant à la milice une fonction théorique d'éducation morale, vers la réalisation pratique de cet idéal grâce à la mise en place de mesures techniques, logistiques et administratives pour le recrutement et l'exercice de miliciens²³.

Le projet, défendu par Giannotti, de constituer une troupe de citoyens s'enracine dans des pratiques consolidées au sein de la chancellerie depuis l'instauration, sous la première République, d'une milice recrutée parmi les habitants du *contado* (nommée ici « milice toscane » afin de la différencier de la « milice florentine »)²⁴. Bien que la milice conçue par Machiavel essuie un échec cuisant lors de prise de Prato en 1512, l'avantage militaire et politique que représente cette force armée capable de renforcer l'attachement des sujets à l'égard de la Dominante, assure le renouvellement de cette mesure, légèrement amendée, sous le gouvernement médicéen d'abord (le 19 mai 1514) et sous la seconde République ensuite (11 juin 1527)²⁵. Il convient, dès lors, de souligner que lors de l'adoption en 1528 de l'*Ordinanza*, la théorie des armes propres, idéalement développée dans la tradition humaniste, s'est vue confirmée par l'épreuve des faits, et que, libérée de l'empreinte contraignante de l'héritage communal, elle remporte l'adhésion des groupes dirigeants au-delà des clivages entre factions²⁶. La création d'une milice florentine est, par ailleurs, favorisée par l'existence

²³ Il s'agit de la thèse développée par A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., en particulier p.156-196. Face à une vaste bibliographie consacrée à l'*Ordinanza* machiavélienne, nous nous contenterons de renvoyer à l'introduction de J.-J. Marchand in N. MACHIAVELLI, *L'arte della guerra. Scritti politici minori*, éd. de J.-J. Marchand, G. Masi et D. Fachard, in *Edizione Nazionale delle Opere*, vol.III, Salerno, Roma, 2001.

²⁴ Les termes *contado* et *distretto* désignent deux aires juridiquement distinctes au sein des territoires assujettis, mais qui recouvrent cependant deux réalités géographiques labiles. De façon générale, le *contado* désigne les territoires conquis dans le passé, ou ayant historiquement appartenus à Florence, qui sont soumis à une juridiction fiscale particulière (« imposta del contado »). Le *distretto*, en revanche, rassemble les aires conquises à une époque plus récente qui bénéficient d'une structure juridictionnelle distincte puisque leur intégration repose sur des accords particuliers, dits « capitoli ».

²⁵ Concernant les différences entre l'*Ordinanza* de 1506 et celles de 1514 et 1527, voir G. CANESTRINI, « Documenti per servire... », op. cit., p.CXVII-CXIX ; C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.116 ; A. GUIDI, « Machiavelli e la milizia nella Firenze repubblicana », op. cit., qui, à juste titre, a rappelé combien Giannotti demeure étranger à la promulgation de cette loi, votée avant son entrée à la chancellerie. L'acte qui stipule, le 11 juin 1527, le rétablissement des « fanterie de' battaglioni del contado et distretto di Firenze » a été publié dans les annexes de l'article d'A. Guidi cité précédemment. La milice toscane sous la seconde République est composée de trente compagnies, formées de sujets âgés entre 18 et 36 ans, recrutés dans le territoire par quatre commissaires désignés par les *Nove dell'Ordinanza* (les levées ne concernent cependant pas plus de 10 000 hommes afin de ne pas porter préjudice à l'agriculture). Les compagnies sont organisées en deux divisions sous les ordres de deux gouverneurs, Babbone da Brisighella et Francesco del Monte, responsables des connétables et des capitaines élus par les *Nove*, mais sous le commandement des capitaines généraux. Parmi les témoignages des contemporains, voir par exemple B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol. I, livre 4, p.184 et livre 6, p.320-321 ; B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., livre 1, p.24.

²⁶ Ainsi que la critique l'a démontré, l'adoption de l'*Ordinanza* en 1506, promue par le gouvernement sodérinien, s'inscrit dans des affrontements entre factions. Il nous semble cependant de pouvoir affirmer qu'à la suite de cette première expérience, la théorie des armes propres remporte l'adhésion des Florentins, sans distinction politique. Si, bien avant l'entrée en fonction de Machiavel, le renouvellement de l'ancienne milice avait été l'objet de discussions au sein de la faction savonarolienne (comme en témoigne le projet de réforme de D. Cecchi, *Riforma sancta et pretiosa*, publié in U. MAZZONE, *'El buon governo'. Un progetto di riforma generale nella Firenze savonaroliana*, Olschki, Firenze, 1978), la théorie des armes

d'un appareil bureaucratique et administratif déjà solidement charpenté, notamment grâce à une magistrature, instituée en 1506 et restaurée dès 1527, chargée de l'enrôlement des miliciens (d'infanterie, puis de cavalerie à partir de 1512), i *Nove Ufficiali dell'Ordinanza e della Milizia fiorentina*. Une magistrature qui, ainsi qu'A. Guidi l'a démontré, permettait de soustraire la direction de la milice aux *Dieci di Balìa* et aux *Otto di Guardia*, et d'assigner la juridiction pénale des miliciens à un ordre tiers²⁷. Enfin, le recrutement de la milice toscane contribue au développement d'un intérêt renouvelé pour l'exercice des armes ainsi qu'à la formation d'une catégorie de fonctionnaires (commissaires, inspecteurs, etc.) spécialisés dans la gestion des troupes qui inaugurent une nouvelle phase de militarisation de la société citadine²⁸. Ainsi, l'*Ordinanza* de 1528, qui prévoit la formation d'une milice recrutée, non plus seulement dans le *contado* ou le *distretto*, mais dans l'enceinte même de la cité, s'insère dans une tradition culturelle, politique et administrative sédimentée au sein de la chancellerie florentine qui illustre une refonte de l'héritage communal et humaniste. Pourtant, l'élargissement du recrutement à l'intérieur des murs de la ville n'en demeure pas moins une innovation sans précédent – déjà évoquée par Machiavel mais restée lettre morte²⁹. Reste, dès lors, à interroger l'expérience concrète de Giannotti à la chancellerie afin de voir dans quelles mesures les événements de septembre 1527 à l'automne 1528, encourageant la création d'une milice citadine.

C'est à la lumière de la fragilité du système défensif de la République fondé sur l'emploi de soldats de profession et de troupes toscanes, dont Giannotti est le principal témoin depuis le bureau des *Dieci*, que s'explique la création de la milice citadine. D'une part, la défaite durant l'été 1528 de la campagne de Naples, en réduisant considérablement le contingent florentin au sein de la Ligue de Cognac – notamment à cause du démantèlement définitif du corps mercenaire d'élite des Bandes Noires – expose la cité sans défense au risque d'une incursion des troupes impériales dans le

propres se retrouve par la suite dans des projets d'orientations distinctes : voir par exemple le discours adressé en 1516 à Laurent de Médicis par Lodovico Alamanni pour qui la création d'une force armée citadine est un moyen de consolider le pouvoir des Médicis ; ainsi que le *Sacco di Roma*, rédigé par Luigi Guicciardini en 1527, qui affirme que « nessun ordine, nessun'educazione esser di tanta sicurtà né di tanto valore, quanto trovarsi dentro alle sue fortificate mura delle proprie arme armato » (sur ces deux textes, R. Von ALBERTINI, op. cit., p.385-390 et p.267-271). À la lecture de ces textes, il nous semble possible d'émettre l'hypothèse, que, durant les premières décennies du XVI^e siècle, l'idée de la milice se dégage d'une acception strictement communale qui renverrait la défense des armes propres du côté de la célébration de la cité libre : la menace des Guerres d'Italie ainsi que l'expérience concrète de la milice machiavélienne contribuent sans doute largement à sa diffusion.

²⁷ Voir A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit. ; ainsi que « Machiavelli e la milizia nella Firenze repubblicana », op. cit.

²⁸ Sur ce point, voir N. CAPPONI, « I ceti dirigenti fiorentini e l'arte della guerra 1494-1537 », in *I ceti dirigenti in Firenze dal gonfalonierato di giustizia a vita all'avvento del ducato*, sous la dir. d'E. Insabato et R. Fubini, Conte Editore, Lecce, 1999, p.203-212 ; M. MALLETT, « The Theory and Practice of Warfare in Machiavelli's Republic », in *Machiavelli and Republicanism*, sous la dir. de G. Bock, Q. Skinner et M. Viroli, Cambridge University Press, 1990, p.173-180.

²⁹ Cette idée, proposée dans *La cagione dell'Ordinanza*, est absente de la *Provvisione* : « Questo ordine, bene ordinato nel contado, de necessità conviene ch'entri ad poco ad poco nella città, et sarà facilissima cosa ad introdurlo. ». Voir à ce sujet le commentaire d'A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.259 : « Resta evidente, tuttatavia, che nello sviluppo effettivo dell'Ordinanza quest'elemento originario rimase confinato soprattutto in una dimensione teorica e per alcuni versi forse perfino dottrinarìa. Ad ogni modo, si può certamente intendere quel proposito di Machiavelli almeno come l'auspicio di vedere inseriti i cittadini di Firenze nei ruoli di comando della milizia ».

territoire³⁰. La nouvelle de la débâcle, parvenue à la mi-septembre, accélère ainsi la levée de troupes dans le *dominio* et révèle, du même coup, les difficultés techniques liées à l'enrôlement de fantassins³¹. Le gouvernement se confronte donc, d'autre part, aux problèmes pratiques soulevés par la conduite des trente compagnies de miliciens stationnées dans le territoire, qui, tout en relevant des *Nove dell'Ordinanza*, incombe par ailleurs aux *Dieci* responsables de la communication avec les officiers de la République. L'enchevêtrement des compétences des deux magistratures quant à l'administration de la justice civile et au contrôle de l'ordre public dans le *dominio* conduit le secrétaire des *Dieci* à être l'un des principaux responsables de la transmission de mesures qui visent à faciliter la levée des miliciens³². Dès l'été 1527, le gouvernement interdit aux sujets d'entrer au service de capitaines mercenaires et ordonne le retour des enrôlés : une disposition destinée à maintenir un effectif mobilisable, qui est réitérée au printemps 1528, prouve s'il en est de l'inefficacité de cette ordonnance et des difficultés rencontrées par les capitaines sur place³³. À l'automne, l'emploi des compagnies se heurte, de plus, à la multiplication des phénomènes de désertion, contraignant ainsi Giannotti à dresser quotidiennement la liste des renégats (miliciens ou capitaines) à faire parvenir aux officiers³⁴. Ainsi, à la méfiance suscitée par le comportement douteux des mercenaires, se superpose le problème du recrutement des sujets de la République, alors même que la transformation récente du régime, l'instabilité du gouvernement et la menace d'une invasion impériale effritent d'autant plus le lien ténu

³⁰ Au sujet de la campagne de Naples, C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.159-161, et en particulier M. ARFAIOLI, *The Black Bands of Giovanni*, Edizioni Plus, Pise, 2005, qui analyse le devenir des Bandes Noires à la suite de la mort de leur capitaine Jean de Médicis (le condottière, père du futur Côme I^{er}, surnommé Jean des Bandes Noires) et développe la thèse selon laquelle Florence perd la liberté, non durant le siège de 1530, mais sous les murs de Naples dans la mesure où la défaite accélère la réconciliation entre le pape, l'empereur, et ensuite le roi de France. Rappelons que seules 6 compagnies des Bandes Noires demeurent, à leur retour à Florence, fidèles à la République qui s'attèle à recruter les fugitifs qui traversent le territoire.

³¹ A. GUIDI, « Machiavelli e la milizia nella Firenze repubblicana », op. cit., souligne que le recrutement des bataillons de *l'Ordinanza del contado* commence dès l'été 1527. Il nous semble, cependant, que c'est sous l'effet des événements de l'automne 1528, que les dispositifs de recrutement retiennent l'attention des autorités publiques étant donné le danger de l'invasion étrangère et les problèmes que rencontrent les capitaines sur place.

³² Concernant la superposition des compétences des *Dieci* et des *Nove* dans le territoire, et la concurrence de ces magistratures en matière de juridiction civile, A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.352-380

³³ C'est au lendemain du sac de Narni, le 17 juillet 1527, que la loi est pour la première fois promulguée (voir B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 4, p.210). Elle est réitérée en avril 1528 grâce à l'envoi dans différentes localités du territoire d'un ban interdisant « a qualunque subdito nostro così descritto come non descritto nella ordinanza il partirsi del dominio nostro per pigliare soldo da alcuno » (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 100, f. 8v et f. 11r). Le registre contient ensuite le brouillon de plusieurs lettres particulières autorisant ponctuellement le recrutement de sujets du *dominio* par des capitaines étrangers : fin mai, le duc de Ferrare est par exemple autorisé à recruter 200 fantassins à Pistoia et sa campagne environnante.

³⁴ Le 10 septembre 1528, Giannotti fait, par exemple, parvenir à Poppi, Scarperia et Lari, la liste des miliciens de la compagnie de Daniello da Castiglione et de Niccolò Carducci ayant déserté (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 100, f. 93v ; concernant le capitaine Carducci voir le chapitre précédent). Il est par ailleurs témoin, le 15 septembre, de l'accusation établie à l'encontre de deux fantassins de la compagnie de Lari (ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 63, f. 79v). Durant tout le mois d'octobre, les *Dieci* livrent une véritable poursuite à l'encontre des déserteurs, comme en témoignent la liste dressée le 10 octobre par le notaire Bartolomeo Ruffino (ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 62, f. 29r-30v), et la sentence, promulguée le 20 octobre : « si facci dare pubblicamente alla condotta di Firenze uno tratto di corda a ciascuno delli [?] che di presente si trovano al Bargello a stanza di lor Signorie per haver preso la paga et esserne iti con essa. » (Ibid., 63, f. 97). Ces dispositions semblent pour le moins inefficaces puisque Giannotti est chargé, au début du mois de novembre, de rappeler à l'ordre le capitaine Giovanni da Saxatello qui s'est dérobé après avoir reçu l'argent nécessaire à la levée d'une compagnie (ASF, Dieci di Balìa, Missive, 100, f.133r-v)

qui unit le centre et la périphérie assujettie. La formation d'une troupe de citoyens en armes peut, dès lors, être attribuée au constat de la faiblesse endémique du système militaire, mise d'autant plus en évidence à l'automne 1528, quelques semaines seulement avant la promulgation de l'*Ordinanza*. Pourtant, les témoignages des contemporains invitent, en revanche, à lire son adoption à la lumière du contentieux politique et social qui divise la cité : bien plus qu'un moyen de combler l'insuffisance militaire qui se mesure à l'échelle territoriale, la création d'une milice citadine est présentée comme une réponse aux fractures politiques que suscite, à l'échelle locale, la question de la distribution des armes.

Principal témoin et acteur du déploiement d'un système défensif territorial, le secrétaire des *Dieci* bénéficie par ailleurs, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, d'un observatoire privilégié pour prendre acte des rivalités internes qui minent la stabilité du gouvernement et au sein desquelles l'armement des citoyens est un prétexte invariable d'affrontement. Tandis qu'en avril-mai 1527, l'insurrection à l'origine de la restauration de la République avait été provoquée par la revendication du droit de port d'arme nié par les autorités médicéennes, la question de la régulation de l'armement, instrumentalisée par les factions républicaines, demeure un motif constant de tension³⁵. Destinée à encadrer militairement une population déjà en armes et à faire de ce droit un devoir civique étendu à l'ensemble des citoyens, l'*Ordinanza* est présentée de concert par les contemporains comme une réaction du gouvernement à l'encontre de l'imposition, de la part de l'opposition, d'une garde du Palais recrutée parmi la jeunesse républicaine intransigeante, contraire à la politique modérée de la faction oligarchique au pouvoir³⁶. C'est ainsi la menace interne que représente cette force armée, susceptible de bouleverser l'équilibre politique, qui persuade le gonfalonier Capponi, d'abord récalcitrant, à défendre le projet de distribuer « universellement » les

³⁵ C'est la revendication du droit de porter des armes afin de pouvoir assurer la défense de Florence face à l'avancée des troupes impériales dans la péninsule qui est à l'origine de l'insurrection, réprimée dans la journée, du 26 avril 1527, communément appelée « le tumulte du vendredi ». Deux jours seulement après la restauration de la République le 16 mai, ce droit est concédé à l'ensemble des citoyens (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 3, p.140 : « Onde la Signoria [...] fece mandare subitamente un bando, per lo quale si concedevano l'arme a tutti coloro che cittadini di Firenze fussero »). Ainsi, comme le rappelle Varchi, lors de la mise en place de la milice citadine, de nombreux citoyens sont déjà armés (« diedero l'armi, benché pochissimi fussono quegli i quali da se stessi non la portassono », *Ibid.*, vol.I, livre 8, p.382).

³⁶ Il est surprenant de constater la cohérence des témoignages des contemporains en ce qui concerne les raisons de l'adoption de l'*Ordinanza* : depuis le récit de Varchi jusqu'à la narration du médicéen De' Nerli, en passant par la *Relazione* de l'ambassadeur vénitien Antonio Surian, tous attribuent la création d'une milice citadine à une réaction du gouvernement à l'encontre de l'imposition d'une garde du Palais (voir B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 7, p.357-358 ; B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., livre 2, p.50-54 ; F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre 8, p.174-176 ; G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., lettres du 15 et 29 décembre 1548, p.24 et p.26 ; A. SURIAN, *Relazione*, in *Le relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, éd. d'E. Alberi, op. cit., série II, vol.V, p.426). Craignant un coup d'état de la faction de Capponi, qui affiche de plus en plus clairement sa politique de réconciliation à l'égard des partisans médicéens, les groupes républicains intransigeants imposent la création d'une milice de jeunes florentins sous prétexte de vouloir protéger le Palais de la Seigneurie. Si Capponi parvient à insérer progressivement dans ce contingent, qui passe de 100 à 300 miliciens, ses adhérents, la garde du Palais n'en demeure pas moins une menace pour le gouvernement et c'est dans le but de démanteler cette force armée que le gouvernement favorise le projet de l'*Ordinanza*. Ainsi, le projet de distribuer les armes aux citoyens, défendu tout d'abord par l'opposition, intègre le programme des républicains modérés, preuve s'il en est du caractère malléable du projet d'une milice citadine, mis tour à tour au service des intérêts des différentes factions.

armes, grâce aux conseils « de ses parents et amis » et « des citoyens les plus prudents et les plus neutres, ceux dépourvus des passions des sectes »³⁷. La question se pose donc de savoir quelle place occupe la rédaction du *Discorso* dans ce débat d'origine plus politique que militaire, car si les raisons alléguées jusqu'ici justifient le vote favorable réservé à l'*Ordinanza*, dans le Conseil des *Ottanta* d'abord et dans le Grand Conseil ensuite, reste à comprendre les modalités de participation de Giannotti dont témoigne l'écrit de chancellerie.

Tandis que l'histoire de la pensée politique tend à souligner le caractère syncrétique du projet de Giannotti, capable de concilier les principes de l'humanisme communal avec l'innovation empirique promue par Machiavel, la reconstruction des traditions multiples sur lesquelles repose l'élaboration de l'*Ordinanza* de 1528 ainsi que la mise en évidence des raisons concrètes de son adoption, invitent à reconnaître le caractère profondément novateur de la milice citadine, qui ne saurait être envisagé comme la reformulation d'un idéal communal passé au filtre de l'expérience machiavélienne. Contraint d'admettre que la faiblesse endémique de la République ne repose pas tant sur les failles inhérentes à son système de défense que sur les antagonismes entre factions qui fragilisent le gouvernement, le secrétaire de la magistrature de guerre élabore une réforme militaire qui se profile avant tout comme un projet de réconciliation politique. Ainsi, bien qu'il soit d'usage d'associer le projet de Giannotti à l'*Ordinanza* machiavélienne dans le but de considérer les deux secrétaires républicains comme des pionniers en matière militaire, il convient, en revanche, de souligner la distance qui sépare le programme giannottien de la milice toscane constituée par Machiavel. Cette distinction découle de leur expérience singulière à la chancellerie, comme en témoigne une lecture attentive du *Discorso*.

III.2 « È da fare esperienza de' nuovi [ordini] »

La forme matérielle qu'emprunte la transmission du texte, contenu dans un recueil manuscrit ayant appartenu au lettré et chanoine de San Lorenzo, Antonio Petreo (1498-1570), ainsi que le titre qui lui est attribué, « Discorso di armar la città di Firenze dinanzi alli Magnifici Signori et Gonfaloniere di giustizia »³⁸, invitent à lire l'écrit de chancellerie comme la transcription d'un discours prononcé dans

³⁷ Ici encore, les contemporains insistent de concert sur l'action persuasive de l'entourage de Capponi. B. VARCHI, op. cit. : « Niccolò, il quale [...] l'abborriua incredibilmente da principio, [...] deliberò, persuaso da' parenti e amici suoi, d'armare il popolo, e ordinare una milizia universale, mediante la quale, non potendo levar la guardia, almeno s'assicurasse di lei » ; B. SEGNI, op. cit. : « Della quale angoscia cercando liberarsi, e ristrettosi con i sua più confidenti cittadini, e che dal popolo erano messi al governo di quello stato fra li quali era Iacopo Morelli, Lorenzo Segni, Zanobi Carnesecchi, Bernardo Gondi, Zanobi Bartolini, Agostino Dini, Matteo Strozzi, Antonfrancesco degli Albizzi, Filippo Machiavelli, e molti altri, si risolvette dare l'arme al popolo universalmente, per tor via questo pericolo » ; F. DE'NERLI, op. cit. : « col consiglio e parere di molti prudenti cittadini de' più neutrali, e de' più spogliati dalle passioni delle sette, e meno sospetti all'universale, e che conoscevano a qual cattivo fine andavano gli avversari del Gonfaloniere, si fermò una provvisione ».

³⁸ Le recueil BNCF, classe XIII, 89 réunit des textes anonymes aux sujets variés, transcrits de la main d'Antonio Petreo. Concernant ce manuscrit, en plus de G. SANESI, « Un discorso sconosciuto di Donato Giannotti » op. cit., voir C. DE FABRICZY, « Il libro di Antonio Billi e le sue opere nella Biblioteca Nazionale di Firenze », ASI, serie V, tome VII, 1891. Le titre, sans doute

un cadre officiel. Malgré le caractère apocryphe du manuscrit, l'amitié étroite qui unit Giannotti et Petreo, tissée à Florence et scellée en exil à la cour du cardinal Ridolfi, suggère de ne pas douter de l'origine de cette transcription, réalisée sans doute à partir d'une première version perdue, durant leur séjour commun à Rome dont témoigne le dialogue *De' giorni che Dante consumò nel cercar l'Inferno*³⁹. La tension entre oralité et écriture situe ainsi le *Discorso* dans une double perspective car le discours d'occasion de 1528 accède, grâce à sa fixation, au statut de texte de réflexion, volontairement préservé et divulgué par le secrétaire et ses proches. Tout en admettant la double nature du *Discorso*, l'objectif de ce chapitre consacré au rôle de Giannotti à la chancellerie, nous engage à interroger, non pas les conditions de reproduction ou de transmission du texte, mais les circonstances d'énonciation de cette harangue en faveur de la création d'une milice citadine. C'est en effet sur la toile de fond de l'activité de Giannotti à la chancellerie que s'éclaire la lecture du *Discorso*, présenté comme une intervention ponctuelle et provisoire qui ne reprend à aucun moment l'élaboration systématique d'un traité, mais cherche, au contraire, dans l'efficacité d'une parole vive et immédiate à répondre dans l'urgence aux exigences présentes⁴⁰.

Le propos s'articule en trois parties dont l'agencement révèle l'objectif particulier que vise l'exposé. Le premier point, consacré à la question de savoir si la « cité doit être armée », repose sur une construction dialogique où le locuteur expose puis réfute les arguments tour à tour soulevés à l'encontre de la théorie des armes propres, en s'appuyant sur la philosophie naturelle aristotélicienne

apocryphe présente une erreur de datation puisque Petreo renvoie sa composition à l'année 1529, tandis que l'écrit ne peut avoir été composé qu'avant l'adoption de l'*Ordinanza*.

³⁹ Antonio Petreo, qui obtient un canonicat dans l'église de San Lorenzo dès 1521, entre sans doute dès les années 1530 au service du cardinal Ridolfi dont il devient le maître de maison de 1541 à 1543 et ensuite le secrétaire, après avoir fui Florence en 1534 (sur ce dernier point, voir B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.III, livre 14, p.68, qui lui adresse, par ailleurs, un sonnet « Questa povera mia terrestre gonna »). Fréquentant les exilés républicains dont il partage le sort à Rome, Petreo est étroitement lié à Giannotti comme en témoigne la correspondance de ce dernier qui illustre leurs contacts fréquents jusque dans les années 1560 (lettres du 21 septembre et 8 octobre 1543, du 6 juin, 15 août, 9 et 23 décembre 1544 ; du 6 et 13 janvier et 5 mai 1545, du 3 avril et 20 juin 1546 ; du 9 août 1550 ; du 10 décembre 1560, in *Lettere italiane*, p.102, p.103-104, p.107, p.110, p.114, p.117, p.119, p.121, p.125, p.132, p.137, p.159). En particulier, les deux Florentins s'emploient à être des intermédiaires entre le cardinal et son frère Lorenzo Ridolfi dont Petreo avait été le précepteur dans les années 1520, et se chargent ensuite de l'éducation du fils de ce dernier, Filippo Ridolfi, durant leur dernier séjour en Vénétie (lettres du 2 et 17 février 1563, *ibid.*, p.167 et p.170 ; ainsi que la lettre de Giannotti à Filippo di Lorenzo Ridolfi du 7 mai 1556, in *Donato Giannotti and his Epistolae*, p.152). Leur amitié est illustrée par l'introduction du personnage de Petreo dans le dialogue *De' giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e 'l Purgatorio*, où Giannotti, afin de souligner leur emploi commun à la cour de Ridolfi, lui fait prononcer « Che volete voi fare ? Noi che mangiamo il pane di Mons. nostro Rev. de Ridolfi, siamo prima a lui che a ciascuno altro obligati ». Cette figure de lettré qui a peu retenu l'attention de la critique, se distingue par ailleurs par la constitution d'une prodigieuse collection de plus de 150 volumes, parmi lesquels on compte des manuscrits anciens de grande qualité tel que l'Horace de Pétrarque offert par Lorenzo Ridolfi, aujourd'hui conservés dans les bibliothèques florentines. Cet intérêt pour les volumes anciens et en langue vulgaire, explique la composition de la part du bibliophile du manuscrit BNCF, classe XIII, 89, qui contient des écrits divers ayant trait à l'histoire florentine datant de 1481 à 1530. Il est ainsi possible d'émettre l'hypothèse que ce recueil est constitué durant la période romaine de Petro comme un lieu de mémoire de l'histoire florentine. Sur ce personnage, voir R. RIDOLFI, « Antonio Petrei, letterato e bibliofilo del Cinquecento », *La Bibliofilia*, XLVIII, 1946, p.53-70 ; L. BYATT, *Una suprema Magnificenza*, op. cit., ad indicem ; S. GINZBURG, « Filologia e storia dell'arte. Il ruolo di Vincenzo Borgherini nella genesi della Torrentiniana », in *Testi, immagini e filologia nel XVI secolo*, sous la dir. d'E. Carrara et S. Ginzburg Carignani, Edizioni della Normale, Pise, 2007, p.187 ; D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., p.29-30.

⁴⁰ Notons que T. PICQUET, « De l'influence du lieu sur le discours. Luigi Alamanni et Donato Giannotti : Discours sur la Milice », *Cahiers d'études romanes*, n.4, 2000, p.79-97, s'est déjà proposée d'étudier le *Discorso* à la lumière de son lieu de production.

et sur l'autorité des auteurs classiques⁴¹. La mise en scène de voix contradictoires, tout comme l'introduction in *medias res*, font ici écho aux débats qui se déroulent dans les conseils restreints auxquels assiste le secrétaire, si bien que la forme de l'argumentaire peut être entendue comme un indice du lieu de divulgation du discours, prononcé sans doute lors d'une réunion de la *Pratica* ou du conseil des *Ottanta*, véritables lieux de délibération (et non de simple consultation) en matière de réforme sous la seconde République. La forme dialogique se profile, par ailleurs, comme un procédé rhétorique particulièrement efficace qui autorise l'énonciateur à interpeller son auditoire et à scander son discours grâce à l'itération d'idées centrales, accédant ainsi à une pédagogie de la parole qui vise la conviction et l'adhésion immédiate⁴². Il n'en demeure pas moins, toutefois, que le caractère lapidaire de l'argumentaire déployé par Giannotti, ainsi que les motifs abstraits et convenus sur lesquels repose la démonstration, invitent à nuancer la fonction polémique de cette partie. Bien plus que la reproduction d'une controverse, le dialogue fictif se profile comme la mise en scène d'un débat éculé concernant la théorie des armes propres, qui repose sur la reprise d'arguments théoriques rebattus. L'exposé du secrétaire, en dressant un inventaire des raisons généralement brandies à l'encontre ou en faveur de l'adoption d'armes propres, sans jamais enraciner le discours dans le temps présent, apparaît comme un exercice académique convenu⁴³. Il invite, par conséquent, à reconnaître combien la théorie des armes propres bénéficie, à cette date, d'un relatif consensus au sein du groupe dirigeant, ou, tout au moins, que l'objectif de l'intervention du secrétaire réside ailleurs que dans la défense abstraite de cette proposition⁴⁴.

⁴¹ Cinq arguments sont tour à tour annoncés puis réfutés : la contradiction entre la nature mercantile des Florentins et l'exercice des armes ; le moment incongru pour son introduction ; l'incompatibilité entre la vie civile et militaire ; le risque de voir la milice être un instrument aux mains de factions particulières ; la nécessité de faire appel aux compétences des soldats de profession étrangers. La défense de l'adoption d'armes propres repose, en revanche, sur le développement de deux justifications d'ordre théorique : « lo essere disarmato repugna alla natura, ed alla autorità di tutti quelli che hanno trattato delli governi delle città » (*Discorso di armare la città di Firenze*, p.167).

⁴² La structure dialogique impose un véritable rythme au discours grâce à l'itération de formules telles que « perché dicono i fiorentini ; quanto a quello che molti affermano ; e chi dice che ; non discorrono ancora bene quelli che dicono che ».

⁴³ Le contexte de guerre apparaît dans le texte comme une toile de fond comme en témoigne cette affirmation : « Che sia necessario lo armare i suoi cittadini è manifesto non solo per quello che è detto, ma per li pericoli grandi che soprastanno ; li quali sono tanto evidenti che non bisogna narrargli » (*ibid.*, p.169). Si la menace d'une invasion étrangère constitue l'une des principales raisons en faveur de l'introduction d'une milice citadine, comme le rappellent les expressions telles que « al presente siamo condotti a una necessità di fare o di patire » ou le recours à la formule machiavélienne « la qualità de' tempi » (*ibid.*, p.170), ces renvois ne s'intègrent jamais complètement dans la démonstration qui demeure à un niveau d'abstraction théorique.

⁴⁴ Cela ne signifie pas, pour autant, que la création d'une milice citadine ou que l'idée de confier la défense de la cité à une troupe de citoyens-soldats aient été communément acceptées. Plusieurs documents, de nature distincte, témoignent de la résistance qui est opposée à ce projet. Voir par exemple la lettre adressée par les *Dieci* à l'ambassadeur à Venise, Bartolomeo Gualterotti, le 8 mai 1528 « Et volendosi opporre loro (ai Lanzi) non giudichiamo bene che le fanterie italiane siano al proposito, ma che bisogni servirsi di gente simile a loro, et che habbia le medesime ordinanze, et perciò giudichiamo sia necessario far calare Svizzeri o valersi di Lanzi, li quali solo possono fare tale opposizione » (citée in C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.171 n.2) ; ainsi que le discours de Niccolò Guicciardini, *In che modo la città di Firenze si potesse dall'Imperatore e dal papa uniti insieme difendere*, rédigé à la suite de la signature du traité de Barcelone en juin 1529, alors que l'*Ordinanza* est en place depuis plus de six mois : « Et de' battaglioni, per non essere esercitati né usi al combattere, et per le experientie che se ne è viste, non si può havere fede alcuna » (in R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al principato*, op. cit., p.417). En particulier, B. Varchi propose un tableau de tous ceux qui s'y opposent et exposent leurs raisons : « della quel cosa i vecchi, come vivuti in lungo ozio e usati per la maggior parte alle botteghe, non volevano

C'est la question de savoir « à qui donner les armes » qui, située au centre du discours, retient l'attention et permet d'interroger les destinataires de cette intervention. L'originalité du propos tient au choix de faire reposer le recrutement de la milice citadine sur une double logique, d'ordre social et politique. D'une part, le texte envisage d'enrôler parmi les miliciens, non seulement les citoyens politiques qui bénéficient du droit d'accéder aux charges (« i beneficiati »), mais également les Florentins qui, exclus des conseils, contribuent aux impositions municipales (« a gravezza »), si bien que la participation militaire se décline comme un moyen de repenser la citoyenneté en s'éloignant de sa définition communale⁴⁵. D'autre part, le principe d'une discrimination de nature politique, destinée à exclure de la conscription les partisans médicéens suspectés de duplicité, est fermement rejeté. Les deux propositions, qui témoignent d'une acception inédite de la milice entendue comme un lieu de réconciliation socio-politique, reposent sur la démonstration de la fonction éthique et morale de l'exercice militaire renouant ainsi avec l'héritage humaniste, mais également avec la tradition savonarolienne selon laquelle le salut de la cité dépend de « l'union et de la fraternité entre tous les citoyens » et de « l'introduction des armes [qui] est un moyen de générer l'amitié entre [eux] »⁴⁶. Pourtant, plutôt que de demeurer à un niveau d'abstraction théorique, le locuteur, en faisant appel à son expérience personnelle, fonde ici sa démonstration sur une analyse concrète de la réalité historico-politique de Florence afin de statuer sur la question qui véritablement divise les dirigeants, celle de la

intenderne nulla per veruno modo ; e comechè molti vi avessino, i quali lo contraddicevano per lo buon zelo, dubitando che il dar l'arme al popolo non dovesse essere l'ultimo sterminio di Firenze, come Giovanni Serristori ; v'erano di quegli ancora, i quali lo dissuadevano, fingendo d'averne timore, come Filippo de' Nerli, il quale andava dicendo 'lo ho paura d'un Cesare' » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 7, p.357). Il convient cependant de reconnaître, comme nous l'avons suggéré dans le point précédent, que la théorie des armes propres, largement débattue à Florence, est à cette date généralement reconnue, ainsi que le rappelle Varchi : « erasi molto tempo ragionato per Firenze, e anco fatto intendere a i magistrati, che in tempi tanto sospetti sarebbe bene per ogni rispetto armar la città ». Seule la question des modalités de sa réalisation et de son utilisation alimente les tensions entre les factions, comme en témoigne le *Discorso* de Giannotti.

⁴⁵ Parmi une vaste bibliographie consacrée à la question de la citoyenneté à Florence, qui intègre des approches distinctes telles que l'histoire juridique ou politique, l'histoire économique et sociale, voir la mise au point historiographique proposée par G. TREBBI, « I diritti di cittadinanza nelle Repubbliche italiane della prima età moderna », in *Cittadinanza*, sous la dir. de G. Manganaro Favaretto, Ed. Università di Trieste, Trieste, 2001, p.135-181. Rappelons que le terme « beneficiati », introduit au début du XVe siècle, désigne les Florentins dont les ancêtres avaient été, depuis 1381, soit éligibles soit élus (« veduti o seduti ») au sein des trois principales magistratures communales (« le tre maggiori » : le Priorato, les Dodici Buonomini ou le Gonfalonierat). C'est sur cette définition de la citoyenneté politique que s'érige la création du Grand Conseil en 1494, rétabli dès 1527, qui intègre l'ensemble de ces citoyens (sur ce point, voir N. RUBINSTEIN, « I primi anni del Consiglio Maggiore di Firenze (1494-1499) », ASI, 1954, serie II, vol.CXII, p.151-347). Cet ensemble regroupe, selon F. Gilbert, un sur 4 ou 5 hommes adultes, tandis que M. Berengo affirme, par exemple, que ce droit politique ne concerne que 3300 hommes à la fin du XVe siècle, et pas plus de 3000 individus en 1530 (F. GILBERT, *Machiavel et Guichardin. Politique et histoire à Florence au XVIe siècle*, (1^{ère} éd. Princeton University Press, 1965), trad. de J. Viviès, Editions du Seuil, Paris, 1996, p.27 ; M. BERENGO, *L'Europa delle città. Il volto della società urbana europea tra Medioevo e Età moderna*, Einaudi, Turin, 1999, p.196). De façon générale, il semble que le groupe des « beneficiati » concernait environ 4 à 5% de la population. Concernant la radicalité du propos de Giannotti, voir par exemple l'affirmation : « se si togliessi [a quelli che non abili al consiglio ma sono a gravezza] anche il potere difendere le cose sue con la persona propria, sarebbero peggio che stivi ; di modo che la città sarebbe uno aggregato di padroni e servi ; e sarebbero in peggiore grado, che i sudditi e i contadini » (*Discorso*, p.171).

⁴⁶ Concernant la fonction d'éducation civique de la milice, voir les affirmations telles que « introdurre l'uso delle armi, o vogliamo dire l'ordinanza [...] vuol dire regolarle, cioè porre ordine e freno alla licenzia di quelli che le volessino male usare [...] l'introdurre l'ordinanza regola e pon freno alle insolenzie delli uomini » (*ibid.*, p.171). La reprise de l'argumentaire savonarolien est signalé par des formules telles que « le dette armi si debbino assolutamente dare [...] per fare una unione ed una fratellanza tra tutti i cittadini, e mettere in ciascuno grandissimo desiderio del bene comune » (*ibid.*, p.173).

répartition des armes et de leur utilisation⁴⁷. Le but du texte, dès lors, est bien moins celui de défendre la théorie des armes propres que de réfléchir aux conséquences politiques et sociales de l'*Ordinanza* envisagée ici comme un instrument de cohésion. Il est ainsi possible d'émettre l'hypothèse que le discours s'adresse en particulier à l'opposition républicaine intransigeante laquelle rejette tout accommodement à l'égard des partisans médicéens et prétend édifier la milice sur une sélection politique. On ne saurait, pourtant, en déduire qu'il s'agit là d'un texte de commande composé par le secrétaire sur ordre du gonfalonier Capponi pour battre en brèche les positions de ses adversaires : le projet d'intégrer dans le contingent des forces citadines les Florentins exclus de la citoyenneté politique excède probablement la vision conservatrice du gonfalonier oligarque et témoigne de la liberté d'initiative réservée au chancelier. En revanche, l'intervention publique de Giannotti s'explique à la lumière de la formation humaniste du secrétaire, de sa connaissance des antagonismes politiques ainsi que de son expérience des pratiques bureaucratiques et administratives qui l'autorisent à tisser ensemble la défense de la milice citadine avec une proposition concrète de réforme.

Seule la dernière partie affronte la question pratique des mesures nécessaires à l'introduction d'une milice citadine⁴⁸. Cette ébauche de loi qui trace à grands traits les dispositions à prendre lors de la promulgation de l'*Ordinanza* se caractérise par un double mouvement. D'un côté, la réalisation de la milice citadine semble autorisée par l'existence d'un cadre administratif et bureaucratique déjà consolidé et s'inscrit dans la continuité des pratiques observées pour le recrutement de la milice toscane. Qu'il s'agisse de l'âge limite de conscription, des périodes et de la fréquence des entraînements ou des rassemblements⁴⁹, de la question du rapport que les miliciens entretiennent avec leurs supérieurs et de la nomination de ces derniers⁵⁰, Giannotti propose, à l'échelle locale, un dispositif calqué sur les interrogations qui ont présidé à l'organisation de la milice machiavélienne. De l'autre, cependant, l'enrôlement des citoyens repose sur la formulation de mesures inédites qui rompent avec la tradition communale, comme par exemple la répartition territoriale des compagnies,

⁴⁷ L'explication de la division de la cité s'appuie ici sur une analyse des conséquences du régime médicéen de 1512-1527. Bien que les exemples allégués renvoient encore ici à l'histoire romaine (en particulier à Romulus et à son comportement envers les Sabins, *ibid.*, p.174 et p.175), la démonstration repose sur une analyse concrète de la société florentine, notamment grâce à une évaluation numérique des groupes antagonistes. L'introduction de la voix de l'énonciateur est signalée, par exemple, par « non voglio mancare di dire quello che io ne intendo » (*ibid.*, p.173).

⁴⁸ Giannotti distingue quatre étapes : le recensement de la population et le recrutement des miliciens ; la distribution des armes ; la désignation de responsables (capitaine, lieutenant, sergent, etc.) ; l'exercice des armes.

⁴⁹ Au même titre que l'*Ordinanza* de 1506, Giannotti renvoie les entraînements et les rassemblements aux jours de fête et au dimanche, afin de ne pas empiéter sur le travail professionnel des miliciens, afin que « la milizia abbia ad essere uno esercizio, e non una arte, come la pigliano questi che vanno a' soldi d'altri » (*ibid.* p.177).

⁵⁰ Le principe de rotation des connétables à la tête des compagnies de la milice toscane, proposé par Machiavel dans la *Provvisione* et destiné à éviter l'utilisation des troupes en vue de la réalisation d'objectifs contraires au bien commun, est discuté in A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.337-344. Giannotti confie, quant à lui, cette fonction aux gonfalons de compagnie « creato sicondo gli ordini consueti » et manifeste une certaine hésitation quant aux procédures de nomination des autres officiers tels que le lieutenant et le sergent (*Discorso*, p.176).

fondée, non pas sur les gonfalons d'origine mais sur les lieux de résidence des citoyens⁵¹. L'esquisse du projet de loi est ainsi édiflée sur une tension entre emprunts et innovations, qui situe le *Discorso* dans une double temporalité : celle de la réalisation et des effets immédiats de l'*Ordinanza*, et celle de son perfectionnement dans le temps et de ses conséquences sur le long terme⁵². Pourtant, si grâce à son expérience bureaucratique et administrative le secrétaire des *Dieci* peut faire valoir ses compétences en matière de réforme militaire, il convient de souligner l'absence de réflexion quant à la gestion logistique de la milice citadine, à son maniement et à sa coordination avec les autres forces armées (mercenaires ou toscanes), notamment en période de guerre : la question pratique de l'utilisation de ce contingent, ainsi que les difficultés logistiques et techniques qu'elle soulève, demeurent exclues de l'horizon du discours. Or, force est de rappeler ici les fonctions particulières attribuées à Giannotti à la chancellerie : assigné à la rédaction de la correspondance des *Dieci* et responsable de la circulation de l'information dans la cité, le secrétaire, contrairement à son prédécesseur Machiavel ou à ses assistants, demeure rivé à son écritoire et ne bénéficie d'aucune expérience de terrain en matière militaire. Son savoir dans ce domaine se limite à l'administration bureaucratique des troupes dans le *dominio* et ne se nourrit d'aucune connaissance pratique quant au recrutement des soldats, au recensement des troupes, aux modes de vie dans les camps, ou à l'élaboration des stratégies militaires. Le caractère spéculatif du savoir de Giannotti en matière de guerre est confirmé par son échec lors de l'élection du capitaine de la compagnie de son gonfalon, reporté dans la lettre du 9 janvier 1529 à Baldassare Carducci :

Et pour que vous sachiez combien je récolte le fruit de mes pensées militaires, [on m'a désigné comme candidat] lors de l'élection du capitaine de mon gonfalon, et j'ai obtenu de nombreuses voix, et il s'en est fallu de peu que je ne sois élu. Mais cela m'a suffi : aller plus loin ne faisait pas mon affaire.⁵³

⁵¹ « E perché i cittadini abitano sparsi per la tutta la città, ciascuno ove li pare, e non nel suo gonfalone, giudico essere necessario distinguere la città in gonfaloni sicondo il sito ; e quello che si truova in uno gonfalone, ancora che non sia il suo, sia obrigato ubbidire al gonfolaniere di quello ove abita, ancora che sicondo la descriptione antica non vadia per quello » (*ibid.*, p.176). Rappelons que les quatre quartiers de la ville étaient respectivement divisés en quatre gonfalons, et que l'appartenance des citoyens aux gonfalons était définie, depuis la période communale, en fonction de la tradition familiale, et non du lieu de résidence. L'adoption de l'*Ordinanza* semble, de façon générale, avoir influencé l'introduction d'une nouvelle façon de penser l'organisation territoriale de la cité, comme en témoigne par ailleurs le projet anonyme (BNCF, Carte Machiavelliane, VI, 80, en particulier f.107r et f.129 suiv.) qui propose une réforme de la répartition géographique de la ville. L'articulation entre l'organisation militaire et la conception de l'espace urbain, n'a pas retenu, à notre connaissance, l'attention des historiens de Florence.

⁵² Cette distinction entre deux temporalités est signalée par l'introduction de formules telles que « *provedere per lo innanzi ; basterebbe al presente ; in questi primi tempi ; col tempo ; queste due cose non si possono ordinare in questo principio ; introdurle al tempo ; molte cose bisognerebbe ordinare, che nel principio non si possono vedere* ».

⁵³ Lettre du 9 janvier 1529 à Baldassare Carducci : « E acciò che sappiate che io riporto il frutto de' miei pensieri militari, io andai a partito per capitano del mio gonfalone, et ebbi gran favore, e poco mancò che io non vinsi il partito. Et questo mi è bastato : più su non conveniva con me. » (*Lettere italiane*, p.14). Sans doute s'agit-il du capitaine du gonfalon du Lion d'Or, compris dans le quartier de San Giovanni, qui rassemblait le peuple de San Lorenzo. En effet, malgré les différents lieux de résidence des Giannotti, c'est sous le peuple de San Lorenzo qu'est enregistrée, le mardi 27 septembre 1492, la naissance de Donato dans le Registre des Baptisés de San Giovanni (ASOSM, Registri Battesimali, 6, f. 12r,

Si Giannotti, grâce à sa formation humaniste et à son expérience à la chancellerie, est appelé à tracer devant les magistratures florentines le canevas de l'*Ordinanza* citadine, son inexpérience en matière de guerre explique non seulement son insuccès à l'élection de capitaine (lequel était chargé de recruter, d'entraîner et de guider les miliciens), mais aussi l'exclusion dans le *Discorso* de considérations pratiques quant à la gestion concrète de la milice. En revanche, c'est la connaissance avisée des rivalités entre factions et de l'entrelacs d'antagonismes personnels qui divise le groupe dirigeant, ainsi que la compréhension des enjeux politiques que représente la création d'une milice citadine, qui justifient l'intervention du secrétaire et guident sa réflexion. En témoigne l'insistance dans le *Discorso* sur deux points particuliers⁵⁴ : la question de la juridiction des miliciens, qui a trait aux conséquences politiques et institutionnelles de l'*Ordinanza* et à l'éventuelle concurrence entre les magistratures quant à la juridiction des citoyens-soldats⁵⁵ ; et celle de la représentation publique et ritualisée de la milice, notamment grâce à la description minutieuse de la cérémonie solennelle d'investiture des citoyens-soldats.

Il est dès lors possible de conclure que le discours prononcé publiquement par le secrétaire vise bien moins l'exécution concrète d'une réforme militaire, que la mise en place d'un programme de cohésion et de stabilité au sein du corps politique qui est conçu dans l'ombre du bureau de la chancellerie. Si dans l'exhortation finale, Giannotti rappelle combien il est nécessaire de « favoriser cette entreprise qui, seule, peut préserver la liberté de la cité »⁵⁶, le binôme *libertas* et armes trouve à la fin du *Discorso* une acception renouvelée par rapport à son utilisation dans la tradition humaniste et communale. Preuve en est, la référence finale au principe d'imitation de l'ancienne milice qui se colore ici d'une tonalité polémique et railleuse :

http://archivio.operaduomo.fi.it/battesimi/visualizza_carta.asp?id=6&p=22). Rappelons que si Giannotti propose, dans le *Discorso*, de nommer comme capitaines les gonfalons de compagnie, la *Provvisione* du 6 novembre 1528 prévoit, en revanche, une procédure compliquée pour leur élection, qui nous a contraints à introduire certaines modifications lors de la traduction de ce passage. Selon la *Provvisione*, 40 électeurs sont tirés au sort parmi les recrutés de chaque compagnie et désignent respectivement un candidat ; les candidats sont ensuite élus au sein des Collèges et des *Nove dell'Ordinanza* ; les quatre candidats qui obtiennent le plus grand nombre de voix font ensuite l'objet d'un dernier vote au sein du Conseil des *Ottanta*. Cette procédure en plusieurs étapes, mêlant tirage au sort et élection, a pour objectif d'éviter une instrumentalisation des compagnies de la part de capitaines ayant un ascendant trop fort sur les miliciens (« *Provvisione* », op. cit., p.399-400).

⁵⁴ Ces deux aspects sont particulièrement mis en évidence en ce qu'ils ne sont pas annoncés dans l'introduction de la troisième partie : ils se détachent ainsi du reste de l'argumentaire pour clore la démonstration – un procédé fréquemment utilisé par Giannotti pour mettre l'accent sur des arguments apparemment situés au second plan.

⁵⁵ Il s'agit d'une question centrale, mais sur laquelle nous ne reviendrons pas afin de réserver son analyse détaillée à un prochain projet de recherche. Rappelons simplement qu'A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.353-381, a mis en évidence pour la première République combien la création de la milice toscane et de la magistrature des *Nove dell'Ordinanza*, provoque une crise de pouvoir au sein des institutions florentines et génère un rapport de concurrence entre les magistratures des *Dieci di Balìa*, des *Nove dell'Ordinanza* et des *Otto di guardia*. Or, la lecture des archives, invite à reconnaître un phénomène semblable sous la seconde République au moment de la création de la milice citadine, que Giannotti annonce et semble vouloir résoudre en affirmant que, dans le cadre de la justice civile, « vorrei che ogni Magistrato potessi gastigare chi errasse, con simile pena [il privarlo delle armi] » (*Discorso*, p.179).

⁵⁶ « Ciascuno adunque quanto può favorisca questa impresa, la quale è quella che ha a preservare la libertà della città, ed esartarla sino al cielo » (*ibid.*, p.180).

Et que personne ne s'oppose à cet ordre sous prétexte qu'il est nouveau ; car, puisque les vieux ont tenu la cité divisée au point de finalement provoquer et préserver si longtemps la Tyrannie, il est évident qu'il faut faire l'expérience de nouveaux [ordres]. Et parmi les nouveaux, il n'en existe pas de meilleurs que ceux des anciens Romains et [des anciens] Grecs : lesquels ont tellement vieillis qu'ils ont été complètement oubliés dans notre province⁵⁷.

Bien plus que la résurgence d'un idéal communal ou classique, la milice est présentée dans le *Discorso* comme une disposition inédite dictée par la radicalité des temps présents, une mesure destinée à répondre aux fractures sociales et politiques avant que de combler le déficit de l'organisation militaire de la République. Il convient, dès lors, de s'interroger sur la distance qui sépare le discours du secrétaire de la réalisation concrète de la réforme

III.3 Le secrétaire désarmé : le *Discorso* à l'épreuve de la guerre

À la suite de la découverte du *Discorso* par G. Sanesi, l'historiographie a eu tendance à envisager la création de la milice citadine comme le fruit d'une initiative de Giannotti, célébré comme le fondateur d'un nouveau système défensif à l'origine de la résistance de la dernière République. Après avoir démontré que l'intervention du secrétaire s'inscrit dans une discussion déjà en cours parmi les dirigeants quant à l'armement des citoyens et que le *Discorso* prétend bien moins défendre le principe de l'*Ordinanza* que réfléchir à ses conséquences politiques et sociales, il s'agira, en dernière instance, de questionner la participation effective du secrétaire à la mise en place de la réforme militaire. Tandis que l'histoire de la milice a été écrite à la lumière de l'instruction giannottienne et de la loi votée le 6 novembre 1528, il conviendra au contraire de mesurer, dans un premier temps, l'écart qui sépare le projet exposé dans le *Discorso* du texte de loi, et de dévoiler, ensuite, combien la milice employée lors du siège est le résultat de l'adoption par les autorités florentines d'amendements successifs dictés par l'urgence de la situation de guerre⁵⁸. L'étude comparée du *Discorso* et de la

⁵⁷ « Né si deve alcuno alienare da questo ordine, per essere nuovo ; perché, da poi che li vecchi hanno tenuto la città divisa e finalmente generatovi e mantenutovi una Tirannide sì lungo tempo, ciertamente è da fare esperienza de' nuovi. E tra li nuovi non saperrei trovare i migliori, che quelli delli antichi Romani e Greci : li qualu sono tanto invecchiati, che in questa nostra provincia sono interamente dimenticati » (*ibid.*, p.180).

⁵⁸ La reconstruction de l'histoire de la législation relative à la milice citadine reposera ici sur des sources de seconde main : le témoignage des contemporains et les documents officiels, publiés ou cités, dans la littérature secondaire. Le repérage systématique dans les archives florentines des amendements destinés à corriger la *Provvisione* du 6 novembre 1528, nous aurait malheureusement éloignés de l'objectif de cette recherche. L'histoire de la législation en matière militaire sous la seconde République reste à écrire, puisque seul G. Canestrini a proposé, à la suite de la publication de la *Provvisione* du 6 novembre 1528 par F.-L. Polidori, l'édition d'une nouvelle loi votée le 14 décembre 1529 (G. CANESTRINI, « Documenti per servire alla storia della Milizia italiana dal XIII secolo al XVI raccolti negli archivi della Toscana », ASI, t.XV, 1851, p.337-340 ; F.L. POLIDORI, « Provvisione della Milizia e Ordinanza del Popolo Fiorentino », op. cit.)

Provvisione, ainsi que la mise en perspective de la législation relative à la milice, donneront ainsi l'occasion d'interroger à nouveaux frais les fondements sur lesquels s'est édifiée l'image, forgée par les contemporains et transmise par l'historiographie, de Giannotti comme principal instigateur de la résistance républicaine.

Ainsi que G. Sanesi l'a suggéré, le texte de la *Provvisione*, édité sous la forme d'un libelle par la Seigneurie⁵⁹, reprend, dans l'ensemble, les mesures édictées dans le *Discorso* qui, à ce titre, peut bien être considéré comme un projet préliminaire de réforme⁶⁰. Depuis l'intégration de citoyens *non beneficiati*, jusqu'au choix des armes ou des vêtements des miliciens, en passant par le recours à des mercenaires étrangers pour l'instruction et l'exercice des recrutes, l'élection de Commissaires responsables des compagnies de chaque quartier, ou encore l'institutionnalisation d'une cérémonie lors de l'investiture des citoyens-soldats, la *Provvisione* calque le projet de Giannotti, aussi bien dans la composition que dans la structure hiérarchique de la milice, sans oublier la fonction représentative qui lui est attribuée (voir à ce titre, le tableau récapitulatif Annexe 21). En plus de la reproduction de ces mesures, le préambule de loi justifie l'adoption de la réforme en reprenant l'argumentaire déployé par le secrétaire selon lequel la milice occupe une double fonction, politique et militaire, comme instrument de défense contre les ennemis externes et internes à la cité⁶¹, et renvoie aux « avis soumis par les citoyens prudents »⁶², parmi lesquels il convient sans doute d'inclure le *Discorso*. S'il est vrai que l'intervention de Giannotti se présente donc comme un écrit préparatoire pour la rédaction de la *Provvisione*⁶³, on ne peut par ailleurs ignorer la distance qui sépare les documents, et qui s'explique en partie à la lumière du genre respectif des deux textes. La nature prescriptive du décret justifie, de fait, l'introduction d'une législation minutieuse, relative par exemple aux sanctions à imputer aux récalcitrants ou aux déserteurs⁶⁴. Cependant, la *Provvisione* ignore par ailleurs les mesures qui revêtent un caractère subversif par rapport à l'ordre établi, telle la recomposition territoriale de la cité en fonction des gonfalons de résidence, et non d'origine, des citoyens. En particulier, la loi s'éloigne des

⁵⁹ La publication du texte de loi par la Seigneurie répond sans doute à un objectif de propagande. Un exemplaire nous est parvenu sous le titre *S.P.Q.F. Provvisione della Militia et Ordinanza Fiorentina*, conservé in BNCF, Fondo Nazionale, II III 433, f. 119r-126v.

⁶⁰ G. Sanesi propose une lecture comparée du discours et du texte de loi ; ses conclusions sont reprises par exemple par R. Starn (G. SANESI, « Un discorso sconosciuto », op. cit., p.5 ; R. STARN, « Introduction », op. cit., p.23).

⁶¹ Les premières phrases semblent directement faire référence à la conclusion de l'intervention du secrétaire : « Dimostrando la qualità de' presenti tempi, con la experientia delle cose passate ». Au même titre, les motifs qui guident la création de la loi sont empruntés au *Discorso* : « [I ciptadini] possino la loro Ciptà dalli inimici di fuori, et la libertà loro da quelli che tyrannicamente viver volessino, defendere » (« *Provvisione* », p.397).

⁶² Le préambule renvoie à deux occasions aux discussions qui précèdent la promulgation de l'*Ordinanza* : « col parer di molti vostri prudentissimi ciptadini ; di che discusso tutto quello che intorno a tal cosa è paruto a loro excelse Signorie necessario » (ibid., p.397).

⁶³ La reprise du *Discorso* lors de la rédaction de la *Provvisione*, invite à poser la question de la transcription de l'intervention orale du secrétaire : la résonance entre les deux textes suggère en effet d'admettre que le discours de Giannotti est fixé par écrit bien avant la composition du texte de loi voté le 6 novembre.

⁶⁴ En témoigne l'explicitation de la procédure qui vise à identifier lors du recensement les « inhabili o inutili ad tale exercitio » ; ou encore le détail des peines à infliger en cas d'absence (ibid., p.398-399 et p.405).

propositions du secrétaire quant aux fonctions et aux modalités de nomination des chefs militaires, dont la procédure d'élection passe des mains des gonfalons à celles des autorités publiques⁶⁵. De façon radicalement inédite, le *Discorso* prévoyait, notamment, de confier aux Commissaires la surintendance civile, non seulement des troupes des gonfalons, mais également des bataillons du *contado* afin que « toute la milice florentine ne fasse qu'un corps uni » sous le commandement de citoyens florentins⁶⁶. Or, si cette proposition témoigne du désir de Giannotti de faire de l'*Ordinanza* un instrument de réconciliation territoriale, capable de combler la fracture politico-sociale entre la Dominante et le *dominio*, elle révèle, pour le reste, une certaine naïveté du secrétaire quant aux dangers que représente l'attribution du commandement militaire⁶⁷. Il est ainsi possible d'affirmer que les modifications introduites dans la *Provvisione* visent essentiellement à corriger les dispositions du secrétaire en ce qui concerne la distribution et la gestion de l'autorité, civile et militaire, sur les troupes citadines, dont dépend le risque d'une instrumentalisation des forces armées de la part des capitaines ou des commissaires. L'étude comparée du *Discorso* et de la *Provvisione* invite, dès lors, à reconnaître l'incapacité du secrétaire à penser concrètement l'organisation de la milice. L'absence d'expérience de terrain et de responsabilité opérationnelle rend Giannotti enclin à dessiner le cadre de la gestion bureaucratique de l'*Ordinanza* sans pour autant définir les instruments pratiques capables de garantir son contrôle et son efficacité.

L'exclusion progressive de Giannotti en matière de réforme militaire peut être illustrée en rappelant la promulgation réitérée d'amendements destinés à corriger la *Provvisione* du 6 novembre 1528 qui creusent progressivement un fossé entre le projet du secrétaire et la mise en pratique de la milice citadine. À la suite du premier recrutement, qui n'arrive à terme qu'en février 1529 sans doute à cause des difficultés liées au recensement de la population⁶⁸, l'*Ordinanza* est corrigée à deux reprises au moins. Le rythme d'adoption des amendements suit celui de la progression de l'encerclement de la ville par les troupes ennemies puisque c'est au début du siège (le 14 décembre 1529) et à la veille de

⁶⁵ Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler que tandis que Giannotti planifie de nommer comme capitaines les Gonfalons de Compagnie, la *Provvisione* établit un système complexe de tirage au sort et d'élection au sein des conseils florentins pour leur nomination. De la même manière, la *Provvisione* attribue l'élection des responsables militaires et civils (les quatre sergents et les quatre commissaires) aux autorités florentines : la nomination des premiers doit être confirmée par le Conseil des *Ottanta*, et l'élection des seconds est confiée aux conseils et aux collèges (« *Provvisione* », p.401).

⁶⁶ Sur ce point, voir en particulier l'analyse d'E. FASANO GUARINI, « Declino e durata delle repubbliche e delle idee repubblicane nell'Italia del Cinquecento », op. cit., p.53-54.

⁶⁷ Le conseil adressé en juillet 1529 au commissaire Ceccotto Tosinghi, de constituer à Pise un bataillon de Florentins (voir le chapitre précédent) témoigne, au même titre, d'une certaine ignorance du secrétaire quant aux dangers que représente l'armement de la population, et de la confiance qu'il accorde à la milice comme moyen de résoudre les différends qui opposent la cité et son territoire.

⁶⁸ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 7, p.360, rappelle que « la provvisione della milizia e ordinanza fiorentina fu molto lungamente e molto confusamente composta ». C'est uniquement au début de l'année 1529, que la nouvelle Seigneurie procède à sa mise en place: « E la prima cosa crearono l'ordinanza della milizia fiorentina, secondo gli ordini della provvisione raccontata di sopra, perché, descritti in quattro giorni tutti i sedici gonfaloni di tutti i quattro quartieri, preso che ebbero il giuramento, diedero loro l'armi » (ibid., vol.I, livre 8, p.382). Voir également la description proposée par B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., livre 2, p.55-57.

la capitulation (le 2 juillet 1530) que sont adoptées des mesures qui altèrent la structure de la milice citadine⁶⁹. Ces expédients temporaires, dictés par l'urgence de la guerre, visent à renforcer l'efficacité militaire du contingent en fonction de deux logiques distinctes. Les amendements prétendent, d'une part, résoudre le déficit numérique des compagnies qui ne comptent au départ que 3000 individus⁷⁰, en augmentant progressivement l'âge limite de recrutement à 60 ans⁷¹ et en publiant des sentences de rappel à l'attention des nombreux Florentins, en particulier parmi les oligarques, ayant fui la cité⁷². L'insuffisance numérique des troupes citadines conduit notamment, durant l'été 1530, à proposer une mesure surprenante qui consiste à inclure « toute personne apte dans la cité, c'est-à-dire les *beneficiati* qui sont *a gravezza* mais n'ont pas été recensés, et tous ceux qui ne sont pas *a gravezza*, à l'exception des religieux et des soldats rémunérés »⁷³. C'est ainsi une population en armes d'environ 8 000 hommes regroupant les citoyens politiques (*beneficiati*), les citoyens fiscaux (*a gravezza*) et le peuple, qui défend les murs de la cité à ses dernières heures⁷⁴. Les réformes successives prévoient, d'autre

⁶⁹ La « Provvisione sull'Ordinanza della Milizia cittadina » du 14 décembre 1529, déjà publiée auparavant, est comprise dans l'édition G. CANESTRINI, « Documenti per servire alla storia della milizia italiana », op. cit., p.337-340, à laquelle nous ferons ici référence. Le préambule souligne que « la legge facta circa la Ordinatione della Militia Fiorentina, respecto maxime alla qualità de' tempi presenti, ha bisogno di qualche correctione ». Le second document qui atteste d'une réforme de la milice est le ban publié par la Seigneurie le 2 juillet 1530, cité in C. FALLETTI FOSSATI, *Assedio di Firenze*, op. cit.

⁷⁰ Ce chiffre est proposé par B. Varchi : « Furono i descritti da' diciotto anni infino a trentasei, poco più o meno di tremila, tra' quali erano millesettecento archibusieri, mille picche, ed il restante tra alabarde, spiedi, partigianoni e spade a due mani, e fra tutti avevano meglii che mille corsaletti » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.383). Voir également la *Relazione* de l'ambassadeur vénitien Antonio Surian, in *Le relazioni degli Ambasciatori veneti al Senato*, éd. d'E. Alberi, série II, tome V.

⁷¹ La *Provvisione* du 14 décembre 1529 prévoit d'élargir le recrutement jusqu'à 40 ans. L'âge limite est étendu durant les premiers mois de l'année 1530 à 55 ans puisque B. Varchi affirme que lors du recensement du 16 mai 1530 « furono da' diciotto anni infino a' quaranta d'intorno a tremila, e da' quaranta fino a cinquantacinque circa duemila » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.260). Selon C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.282, l'âge limite s'élève ensuite à 60 ans.

⁷² La Seigneurie se confronte, de fait, à de nombreuses désertions, en particulier parmi les oligarques qui, face à la politique de plus en plus intransigeante du gouvernement, préfèrent l'exil afin d'échapper aux mesures répressives promulguées à leur rencontre. Le 24 septembre 1529, la Seigneurie publie un ban qui autorise le retour des exilés et leur promet le pardon, s'ils rejoignent la cité sous 8 jours et se mettent au service de la milice (C. ROTH, *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit. p.279). Selon l'ambassadeur vénitien Carlo Cappello, plus de 600 personnes obéissent à cette injonction, parmi lesquelles « bellissima gente e ben in ordine », et environ 200 autres après le terme prévu. En décembre, la Seigneurie ordonne par exemple aux commissaires de Pise le retour des Florentins résidant dans le territoire pisan (ibid., p.282).

⁷³ Le ban du 2 juillet 1530 ordonne : « a ogni e qualunque persona abile nella città di Firenze, cioè a tutti i beneficiati che sono a gravezza della città che non sono stati descritti nelle ordinanze e milizie fiorentine, e a tutti quelli che non sono a gravezza, eccetto contadini religiosi e soldati pagari, di età d'anni 18 sino all'età di anni 60 finiti, che domani (3 luglio) dopo mangiare si rappresentino personalmente nei luoghi stabiliti in ogni quartiere, sotto pena di fiorini dieci larghi d'oro e di due tratti di fune, ciascuno con le armi che si trova in casa ». Il convient cependant de noter que la publication de ce ban qui ordonne le recensement de la population, ne signifie pas nécessairement son intégration au sein de la milice : dans le lexique des contemporains, la « descrizione » (le recensement) se distingue de « la leva » (le recrutement). De fait, le 6 juillet, la question se pose encore de savoir « essendosi fatta la decrizione del popolo, fosse consigliato se era bene armarli e quali capitani dare loro ». Rappelons par ailleurs que cette première étape en vue de l'armement de la population est précédée par de nombreux débats au sein des *Consulte e Pratiche*, dès le mois de février (sur ce point, nous renvoyons aux documentés cités par C. FALLETTI FOSSATI, *Assedio di Firenze*, op. cit., dans l'attente de pouvoir proposer une étude plus approfondie).

⁷⁴ Une estimation de ces forces est évidemment difficile, d'autant plus que le décompte, ainsi que C. Roth l'a suggéré, se heurte aux désertions et aux nombreux décès provoqués par la famine et l'épidémie de peste durant le siège (C. ROTH *L'ultima Repubblica fiorentina*, op. cit., p.264 et p.379). Il est possible néanmoins de s'en remettre aux témoignages de B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.328, et de l'ambassadeur vénitien Carlo Cappello qui, le 13-14 août 1530 écrit au doge : « fatte le rassegne di 3000 della Milizia di circa 5000 mila che nuovamente si erano armati et di sei mila duecento settanta soldati pagati » (lettre partiellement publiée in E. ALBERI, *L'assedio di Firenze*, op. cit., vol.II, p.215-222).

part, de consolider la structure de commandement en centralisant la direction, civile et militaire, des troupes dans le but de faciliter la coordination des opérations et de renforcer le contrôle des autorités florentines⁷⁵. La multiplication de ces mesures témoigne, dès lors, des difficultés rencontrées lors de la réalisation concrète du projet de milice citadine idéalement conçu par Giannotti qui demeure, semble-t-il, étranger aussi bien à l'exécution pratique de l'*Ordinanza* qu'aux discussions qui président à son perfectionnement. Les troupes de Florentins qui se distinguent lors du siège et sur lesquelles repose l'image légendaire de la résistance républicaine paraissent ainsi bien loin du modèle imaginé par Giannotti. La fonction civique attribuée à la milice, envisagée comme un vecteur de construction d'une société politique pacifiée, semble s'effacer face aux urgences de la guerre, au profit de la construction d'une force défensive capable de seconder l'action des troupes de mercenaires à la solde de la cité. Pourtant, si aucune trace n'indique la participation de Giannotti à l'exécution de l'*Ordinanza*, on ne peut par ailleurs ignorer que Benedetto Varchi nomme le secrétaire des *Dieci* responsable de deux initiatives décisives pour la résistance de la cité : celle de conseiller le recrutement de Francesco Ferrucci (1489-1530), le capitaine florentin qui, grâce à ses exploits lors de la défense du territoire, est élevé au rang de héros national et devient un emblème d'engagement patriotique⁷⁶ ; et celle d'intercéder en dernière instance auprès du Commandant général de la milice citadine, Stefano Colonna (?-1547), afin de l'exhorter à livrer un dernier combat⁷⁷. Or ces interventions, bien loin de

⁷⁵ L'objectif de la *Provvisione* du 14 décembre 1529 est celui d' « alterare el modo della creatione di alcuni officiali delle decte bande ». Ces réformes ont trait aux modalités d'élection des lieutenants de chaque gonfalon ; à la création de « capi di squadra » pour chaque groupe de dix fantassins ; à la réduction de 4 à 2 sergents pour diriger l'ensemble de la milice ; à la diminution de 1 an à 6 mois de la charge de capitaine ; etc. Au même titre, le reste des innovations introduites à cette date vise à renforcer le contrôle des autorités sur les miliciens, comme par exemple grâce au droit octroyé aux *Signori* et aux *Nove* de « permutare in una banda in una altra tutti quelli che giudicassino a proposito [...] per tor via le cause delli scandali », ou grâce à la création de quatre officiers chargés de percevoir les amendes infligées aux récalcitrants (p.339-340).

⁷⁶ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, vol.II, livre 10, p.155 : « Francesco di Niccolò Ferrucci [...] si stava nondimeno in Firenze privatamente senza essere adoperato in cosa alcuna, e così per avventura si sarebbe stato tuttavia, se non che messer Donato Giannotti segretario de' signori Dieci, conoscendo la virtù sua, dovendosi creare un commessario per Prato, lo propose a loro signorie ». Ferrucci est ainsi envoyé à Prato, accompagné de 800 fantassins au début du mois d'octobre 1529 et décède à Gavinana le 3 août 1530, après avoir largement contribué à la défense du territoire florentin. Célébré par les contemporains comme un paladin de la liberté florentine, et italienne, il devient un héros national et un symbole de résistance aussi bien durant le *Risorgimento* que sous la période fasciste. Parmi les nombreux ouvrages qui lui sont consacrés, où l'on retrouve aussi bien des panégyriques emphatiques que des tentatives de reconstruction historique, on rappellera en particulier les volumes parus à la fin du XIXe et au début du siècle suivant, qui se fondent sur la redécouverte de documents d'archive. Ainsi, en plus de la littérature consacrée à la seconde République, citée tout au long de cette étude, voir *Francesco Ferruccio e la Guerra di Firenze del 1529-1530*, raccolta di scritti e documenti rari pubblicati per cura del Comitato per le onoranze a Francesco Ferrucci, Giuseppe Pellas, Florence, 1889 ; l'édition de ses lettres, F. FERRUCCI, *Le lettere*, éd. d'A. Valori, Rome, 1938 ; E. MAZZONI, F. *Ferrucci nel racconto dei contemporanei*, Rinascimento del libro, Florence, 1930 ; ainsi que la nouvelle édition de la biographie de Sasseti (F. SASSETTI, *Vita di Francesco Ferrucci*, éd. de V. Bramanti, Res, Turin, 2000).

⁷⁷ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, vol.II, livre 11, p.338 : « La Pratica, per non mancar di diligenza nessuna, aveva mandato messer Donato Giannotti segretario de' signori Dieci, uomo non meno leale che prudente, a tentare l'animo del signore Stefano, per veder d'indurlo a uscir fuori, e far prova della fortuna e della virtù ». Au service de François I^{er}, Stefano Colonna, parvenu à Florence le 13 septembre 1529, est chargé du commandement du « battaglione delle genti fiorentine », sous la direction toutefois du Capitaine Général Malatesta Baglione. Si Colonna fait preuve de détermination durant le siège et vient en aide à certains républicains condamnés après la capitulation, il soutient néanmoins « la trahison » de Baglione qui pousse la cité à se rendre plutôt que de livrer combat (sur ce personnage, voir F. PETRUCCI, DBI, vol.27, 1982). En rappelant l'intervention de Giannotti, R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.93, affirme que Colonna est un « amico e estimatore » du secrétaire : aucun document, pourtant, ne témoigne de ces relations, que R. Ridolfi postule sans doute à partir de leur engagement commun au sein de la milice citadine.

prouver la collaboration de Giannotti à la conduite des affaires militaires de la seconde République, attestent en revanche de la capacité du secrétaire à pourvoir la cité en symboles de résistance et à diffuser une représentation unifiée et harmonieuse de la milice citadine.

C'est sans doute bien plus dans les effets du discours de Giannotti et dans la représentation de la milice que cette intervention véhicule que se trouvent les raisons de la célébration du secrétaire comme fondateur d'un système garantissant la défense de la liberté républicaine. Ainsi que le suggèrent les contemporains, la contribution décisive de la milice lors du siège réside, non pas tant dans la force effective de ces troupes de soldats inexpérimentés, que dans l'image que l'*Ordinanza* propage – à l'intérieur et à l'extérieur des murs – d'une cité ordonnée et unie, capable de transcender les divisions politiques et sociales afin de lutter contre l'invasion étrangère. Or, la représentation partagée de la milice, dont dépend son efficacité réelle comme instrument de défense, dérive de l'intervention de Giannotti qui divulgue la fonction emblématique de l'*Ordinanza* comme lieu de réconciliation et de cohésion entre les citoyens dans le *Discorso*. Les témoignages des étrangers et des Florentins, aussi bien républicains que ceux favorables au rétablissement des Médicis, font ainsi l'éloge de la discipline de la milice, capable non seulement de maintenir l'ordre au sein de la cité, mais d'ôter les armes des mains des factions particulières afin de préserver la concorde interne⁷⁸. Le *Discorso* propose, en particulier, la mise en place de protocoles cérémoniaux qui garantissent la fonction représentative attribuée à la milice. L'institution d'une cérémonie officielle d'allégeance des citoyens-soldats à la Saint Jean (le jour du saint patron de la ville)⁷⁹, l'organisation de parades les jours de fête (notamment les 16 mai et 9 février pour célébrer l'anniversaire de l'expulsion des Médicis et de l'élection du Christ roi de Florence⁸⁰), ou encore les défilés sur la place de la Seigneurie (notamment la

⁷⁸ Citons par exemple Vincenzo Fedele, le secrétaire de l'ambassadeur Carlo Cappello qui écrit le 20 octobre 1529 à Venise : « certamente questa città merita di esser celebrata in tutti i secoli ... è uno stupore, anzi un miracolo a veder » (M. SANUDO, *I Diarii*, op. cit., vol.52, p.137-138). C'est B. Varchi qui souligne les raisons de l'émerveillement des spectateurs : « Niuno potrebbe credere, nè i buoni effetti che parlori questa milizia, nè con quanta prestezza e agevolezza ella diventò perfetta [...] ma molto più ancora per una certa concordia e unione che v'appariva maravigliosa, non si discernendo ben qual fosse maggiore, o la modestia de' capi nel comandare, o la prontezza de' comandati nell'ubbidire » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.382-383). À deux reprises en particulier, la milice parvient à rétablir l'ordre et éviter les tumultes au sein de la cité : lors de l'arrestation de Niccolò Capponi, et au moment de l'exécution de Lorenzo Soderini, ainsi que le rappelle B. Varchi : « Ma si conobbe quanto vagliono l'arme bene ordinate in una città, perché tutti i giovani della milizia si riducono in un tratto senz'alcun romore ciascuno al suo gonfalone : il che fatto, s'acquietò ogni cosa » (ibid., vol.II, livre 11, p.315). Ainsi F. de' Nerli, pourtant initialement contraire à l'adoption de la *Provvisione*, écrit : « quella legge della milizia venne a levar di mano a quei particolari, che privatamente s'erano armati, quell'armi che di propria autorità s'erano prese per guardare il palazzo, e le venne a posare in chi le dovesse tenere e usare secondo le leggi, e non secondo la volontà e l'arbitrio di quei cittadini. » (F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre 8, p.176).

⁷⁹ Rappelons que la « cerimonia del giuramento » avait déjà été mise en place en 1507 dans le cadre de la milice toscane. Les célébrations du 24 juin 1529 sont décrites, par exemple, par B. Varchi qui rappelle que « questa immaginazione e sembianza di giornata diede tanto di piacere e di maraviglia a chiunque la vise, ch'ella, quasi fosse stato un conflitto da vero, fece sdimenticare e aver per niente tutte le feste che in quella solennità principale in Firenze far si sogliono ». (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.424). La mise en scène d'un faux combat (« una zuffa campale ») sur le champ d'Ognissanti est décrite également dans une lettre anonyme adressée à Ceccotto Tosinghi, particulièrement intéressante en ce que l'émetteur est l'un des participants qui est blessé à la main durant l'exercice (ASF, Carte strozziane, serie I, 64, f.133).

⁸⁰ À titre d'exemple, voir la description proposée de « la rassegna generale dell'ordinanza della milizia fiorentina » du 16 mai 1530, in B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.260.

veille des combats, par exemple le dimanche 24 juillet 1530⁸¹) sont autant de spectacles publics qui véhiculent l'image d'un corps militaire uni et valeureux afin d'alimenter le courage et la détermination de la population. Si l'ensemble de ces représentations publiques s'inspire de mesures recommandées par le secrétaire, la *Provvisione* prévoit par ailleurs la récitation d'oraisons à la milice, confiée non plus au gonfalonier, mais à de jeunes Florentins versés dans l'art oratoire, désignés par la Seigneurie pour « conforter les [miliciens] à obéir à leurs supérieurs, à [respecter] la discipline militaire, à défendre la patrie et à conserver sa liberté »⁸². Or ces harangues, toutes prononcées dans les principales églises des quatre quartiers de la ville par des proches de Giannotti, en mêlant savamment, à des degrés variables, des images empruntées à la rhétorique républicaine et à l'idéologie savonarolienne, semblent directement répondre à l'observation du secrétaire selon lequel « rien n'émeut plus les âmes tendres, que d'être flattés et honorés par les Magistratures publiques : et si l'on y ajoute la religion, on ne peut s'imaginer les merveilleux effets qui s'ensuivraient »⁸³. Le discours de Giannotti sur la milice a donc cela de particulier qu'il suggère, non pas tant les dispositifs nécessaires à sa réalisation concrète, que les moyens de sa représentation publique dont dépend son pouvoir effectif, comme instrument de cohésion interne capable d'inciter la population à la résistance et comme élément dissuasif à l'extérieur en offrant aux ennemis l'image d'une cité unie dans la défense de sa liberté. Il convient dès lors de reconnaître que le renom dont jouit Giannotti en qualité de principal acteur de la résistance républicaine, ne procède pas de sa collaboration en matière d'innovation militaire, mais s'explique par la faculté du secrétaire à façonner l'image de la milice en construisant, d'un côté, sa mise en scène publique et en proposant, de l'autre, un discours sur cette institution qui, relayé par les contemporains, permet d'envisager la milice comme le support et l'expression de valeurs républicaines. Or, pourrions-nous conclure, n'est-ce pas justement dans cette fonction emblématique que réside le pouvoir réel de la milice lors du siège ? Cette force auxiliaire, réduite à faire des rondes ou à garder un poste tandis que les troupes mercenaires livrent bataille, exclue même du code de déontologie militaire appliqué

⁸¹ Voir par exemple la description du défilé du 24 juillet 1530, par B. VARCHI, *Storia fiorentina*, vol. II, livre 11, p.328, ou par Carlo Cappello dans la lettre au doge du 13-14 août 1530 (lettre partiellement publiée in E. ALBERI, *L'assedio di Firenze*, op. cit., vol.II, p.215-222).

⁸² Tandis que Giannotti confiait cette tâche au Gonfalonier (« Dato che fussero le arme, la Eccellenzia del Gonfaloniere faciessi una orazione, nella quale gli esortassi alle sopra dette cose », *Discorso*, p.180), le texte de loi prévoit de déléguer cette fonction : « faccin dare publica oratione, confortandoli per quella alla obedientia de' loro superiori, alla disciplina militare, et alla defensione della patria et conservatione della libertà di quella » (« Provvisione », p.402). Dans la pratique, cette tâche est attribuée à des jeunes Florentins parmi lesquels on compte Giovan Battista Nasi, Luigi Alamanni, Domenico Simoni, Baccio Cavalcanti, Lorenzo Benivieni, Pier Vettori, Pier Filippo Pandolfini, tous liés à Giannotti.

⁸³ « E niuna cosa è che muova gli animi teneri, che il vedersi intrattenere ed onorare da' pubblici Magistrati : a che aggiunto la religione, non si può pensare quanti meravigliosi effetti ne resulterebbe » (*Discorso*, p.180). Seuls cinq des oraisons sont parvenues jusqu'à nous : celles de Luigi Alamanni (in *Orazioni politiche del Cinquecento*, éd. de M. Fancelli, Istituto Nazionale di Cultura Fascista, Scrittori Politici Italiani, Zanichelli, Bologne, 1941, p.1-8), de Pandolfini (in « Orazione al popolo di Firenze nel tempio di San Lorenzo, a dì XXVIII di gennaio MDXXVIII », ASI, série I, vol. 15, 1851, p.350-376), de Cavalcanti (in *Orazioni politiche del Cinquecento*, op. cit., p.9-24) et de Vettori (in R. Von ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al principato*, op. cit., p.418-424), tandis qu'une cinquième oraison a été attribuée à Filippo Parenti alors qu'il s'agit de la harangue composée par Benivieni (in *Orazioni politiche del secolo XVI*, éd. de P. Dazzi, Barbera, Firenze, 1866, p.438-465). Ces allocutions ont fait l'objet d'une étude attentive dans la thèse de S. GENZANO, *La seconde République florentine*, op. cit., p.100-145.

aux soldats de profession⁸⁴, mais néanmoins capable d'insuffler courage et confiance aux Florentins, et de préserver à l'étranger la réputation d'une cité forte et déterminée.

* * *

Malgré la contribution de Giannotti et de Machiavel à la réforme du système militaire florentin, cette étude nous invite donc à reconnaître la distance qui sépare les projets de deux secrétaires républicains. Si Giannotti renvoie dans le traité *Della Repubblica fiorentina* aux écrits de son prédécesseur, notamment en ce qui concerne la critique des armes mercenaires⁸⁵, le *Discorso*, au même titre, résonne de propositions machiavéliennes, aussi bien dans la reprise d'arguments théoriques en faveur de l'adoption d'armes propres que dans la proposition de mesures concrètes pour la création d'une milice citadine. Pourtant, tandis que l'*Ordinanza* de 1528 s'inscrit dans la continuité de l'héritage machiavélien, l'intervention du secrétaire situe l'institution de la milice florentine dans un horizon distinct en insistant sur les conséquences politiques et sociales d'une telle réforme, dont l'objectif est d'assurer la défense de la liberté, non seulement au sens d'indépendance de la cité grâce à l'emploi d'une nouvelle force défensive, mais également en tant que forme de gouvernement libre où la milice devient le lieu d'expression de la participation collective des citoyens. La nature distincte des écrits de Giannotti et de Machiavel en matière de réforme militaire s'explique, ainsi, à la lumière de deux motifs étroitement liés : leur expérience respective à la chancellerie et l'objectif que chacun assigne à la milice en fonction du contexte particulier dans lequel ils opèrent. Alors que Giannotti prononce le *Discorso* après un an seulement au service des *Dieci*, c'est à la suite de plusieurs années à la chancellerie et de nombreuses missions sur le terrain, que Machiavel est appelé à intervenir et à prendre en charge la réalisation concrète de la réforme, comme en témoigne son élection à la chancellerie des *Nove dell'Ordinanza*. Soucieux de renforcer le système militaire florentin dont dépend la survie de la première République, Machiavel affronte durant sa carrière à la chancellerie les difficultés techniques et logistiques liées au caractère expérimental de l'*Ordinanza del contado*. En revanche, l'objectif politique poursuivi par Giannotti justifie l'accent mis sur la régulation administrative et bureaucratique de la milice citadine qui, en tant que vecteur de cohésion de la société politique, vise à combler les fractures internes à la cité dont dérive la fragilité du gouvernement. Ainsi,

⁸⁴ Voir à ce titre A. MONTI, « Bona guerra, mala guerra. Il massacro di Lastra a Signa del 1529 : una strage cercata », *Medicea*, n.1, 2008, p.20-25, qui a démontré que le principe de la « bona guerra », c'est-à-dire cet ensemble de règles tacites à observer à l'égard de l'ennemi, n'est appliqué par les troupes du prince d'Orange qu'aux soldats mercenaires, alors que les miliciens en demeurent exclus.

⁸⁵ *Repubblica fiorentina*, IV.1, p.217 « Né occorre che ci distendiamo nel dimostrare i difetti delle ausiliari e delle mercenarie, perchè da Niccolò Machiavelli sono stati prudentemente discorsi » ; IV.5, p.230 « Tanto che noi possiamo dire, che la scienza militare sia del tutto ne' capitani de' nostri tempi estinta: e chi ne vuole vedere le ragioni più longamente discorse, legga la Milizia del nostro Machiavello, e ne resterà pienamente soddisfatto ».

les trois éléments qui distinguent, selon A. Guidi⁸⁶, le projet de Machiavel de celui de Giannotti découlent de l'expérience concrète des deux secrétaires à la chancellerie. Premièrement, la division des bataillons de la cité et du *dominio*, qui institutionnalise la fracture entre la dominante et son territoire, dérive de la fonction politique que Giannotti attribue à l'*Ordinanza* qui, bien loin d'être ce que l'on appellerait aujourd'hui une armée nationale, se configure comme une force de contrôle social. Deuxièmement, le rôle politique attribué à la milice citadine (comme instrument de régulation interne et comme fonction représentative) explique le peu d'attention accordé à son efficacité militaire. Réduite à n'être qu'une force d'appui des troupes de mercenaires, la milice giannottienne se caractérise, enfin, par sa préparation à un type de combat défensif où la question de la formation des bataillons lors de l'affrontement sur les champs de bataille est délaissée au profit d'un entraînement à l'arquebuse, plus utile que les armes blanches, telle la pique, pour défendre les places fortes⁸⁷.

Distinguer la milice florentine de Giannotti de la milice toscane de Machiavel en renvoyant la première à une acception strictement politique et la seconde à une exigence d'ordre exclusivement militaire, présenterait néanmoins le danger d'occulter le principe sur lequel repose conjointement la réflexion des deux secrétaires, c'est-à-dire l'articulation, héritée de la tradition juridique latine et des *Institutiones* de Justinien, entre les « bonnes lois » et « les bonnes armes ». Si le lien étroit entre la question militaire et l'ordonnance des états était déjà présent sous la plume de Machiavel⁸⁸, il est possible de formuler l'hypothèse d'un déplacement de sens de cette formule dans les écrits de Giannotti. Alors que pour Machiavel l'hendiadys « justice et armes » renvoie au problème concret de la juridiction des fantassins et à la mise en place d'une nouvelle administration judiciaire garantissant une justice équitable pour les sujets du *contado* enrôlés⁸⁹, le couple « bonnes lois / bonnes armes » chez Giannotti fait écho non seulement aux structures administratives et bureaucratiques qui, en assurant la gestion des miliciens, renforce l'obéissance des citoyens à l'ordre établi, mais également à la force agrégative de la milice comme puissant agent de cohésion de la société citadine dont dépend la stabilité de l'état. La situation de guerre externe apparaît, ainsi, comme un facteur de renforcement du pouvoir étatique au sein de la cité, grâce aux rouages administratifs que suppose l'organisation de la milice, mais aussi grâce à la consolidation de la société politique qui puise son unité dans l'exercice

⁸⁶ A. GUIDI, « Machiavelli e la milizia nella Firenze repubblicana », op. cit.

⁸⁷ Nous avons préféré ici délaisser la question technique des armes de combat privilégiées par Giannotti dans le *Discorso*. Nous nous contenterons de rappeler que si Giannotti souligne la nécessité d'armer les miliciens d'armes à feu, cela dérive non pas seulement de la fonction défensive qu'il attribue aux bataillons de citoyens, mais évidemment des progrès techniques qui transforment à cette date les pratiques de guerre. Sur ce point, B.S. HALL, *Weapons and Warfare in Renaissance Europe*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1997.

⁸⁸ Concernant la reprise par Machiavel de Justinien dont il cite l'*incipit* de la constitution *Imperatoriam maiestatem* dans le chapitre XV du *Prince*, voir en particulier D. QUAGLIONI, « Machiavelli e la lingua della giurisprudenza », *Il pensiero politico*, 32, 1999, p.171-185 ; ID., *À une déesse inconnue. La conception pré-moderne de la justice*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, p.102-112 ; D. QUAGLIONI et J.-C. ZANCARINI, « Introduction », in *Justice et armes au XVIe siècle*, Laboratoire italien, n.10, 2010, p.5-7.

⁸⁹ Sur les aspects techniques de la réforme machiavélienne en matière d'administration judiciaire, voir A. GUIDI, *Un segretario militante*, op. cit., p.164-172.

de la défense armée⁹⁰. Reste, dès lors, à s'interroger sur la réussite ou la faillite du projet politique que véhicule le programme militaire giannottien, qui ne saurait se mesurer à l'aune de la participation effective de la milice citadine aux faits belliqueux.

Après avoir insisté sur la capacité de la milice à alimenter le moral de la population et à inciter les troupes mercenaires à l'action, il convient de rappeler, en dernière instance, le rôle joué par les seize compagnies de miliciens lors du dénouement du siège. Alors même que le gouvernement intransigeant affiche une détermination sans faille, préférant jusqu'à la fin le sacrifice de la cité à sa reddition, la milice, en se ralliant aux conseils du Capitaine général Malatesta Baglione, se profile comme le véritable acteur de la capitulation de Florence. Le rassemblement, le 9 août 1530, de 400 miliciens sur la place de Santo Spirito, désireux d'illustrer leur soutien à la signature d'un accord, ne témoigne pas seulement de la fracture qui se consomme entre les dirigeants et le contingent de citoyens armés, mais dévoile les divisions internes qui érodent l'unité présumée de la milice citadine⁹¹.

⁹⁰ Il convient ici de rappeler combien l'historiographie a mis l'accent sur l'articulation étroite qui existe entre la question militaire et le développement en Europe de l'État moderne : une approche qui témoigne d'un effort de dialogue entre l'histoire militaire et l'histoire politique. Dans le premier cas, les débats suscités par la thèse, introduite par M. Roberts, d'une « Révolution Militaire » durant la première modernité, a contribué à soulever la question de l'influence de la guerre dans l'essor de nouvelles structures bureaucratiques et administratives, l'organisation d'une fiscalité publique, etc. capables de répondre aux transformations des pratiques de guerre (l'augmentation de la taille des troupes, l'emploi d'armées permanentes, les innovations technologiques introduites par l'emploi de la poudre, la complexité stratégique, etc.). L'équation qui lierait d'un côté la guerre, le financement et l'organisation de la guerre, et, de l'autre, le renforcement des instruments de gouvernement, est demeurée relativement indiscutée, à l'exception de débats concernant la périodisation de ce phénomène ou la typologie des exemples. Voir, G. PARKER, « The military revolution – a myth? », *The Journal of Modern History*, vol.48/2, 1976, p.195-214 ; ID., *The Military Revolution: Military innovation and the rise of the West, 1500-1800*, Cambridge U.P. 1988 ; J. BLACK, *A Military Revolution? Military Change and European Society, 1550-1800*, Humanities Press, Macmillan, 1991 ; J. HALE, *War and Society in Renaissance Europe, 1450-1620*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1985. Seul D. PAROTT, *The Business of war. Military enterprise and Military Revolution*, op. cit., a récemment remis en cause le téléologisme néo-weberien consistant à faire l'histoire militaire à l'aune de la progression inéluctable de la confiscation par l'État central du monopole de la violence et de la gestion directe des forces militaires au nom d'une efficacité majeure de la bureaucratie d'État. Dans le second cas, les deux programmes de recherche organisés de 1984 à 1993 au CNRS et à la Fondation européenne de la science, sous la direction de J.P. Genet et de W. Blockmans, ont contribué à démontrer combien l'État moderne est avant tout un État de guerre dans la mesure où la situation belliqueuse conditionne l'organisation du système étatique. Tandis que l'ensemble des volumes issus du programme « Origins of the Modern State » insiste sur le rôle de la guerre dans l'établissement des systèmes de finance ou dans le pouvoir des élites, le volume intitulé *War and Competition between States: The Origins of the Modern State in Europe, 13th-18th Centuries*, sous la dir. de P. Contamine, New York, Clarendon Press, 2000, souligne en particulier le rôle de la guerre dans les processus sociaux et les évolutions institutionnelles (voir également, *L'État moderne : genèse, bilans et perspectives*, sous la dir. de J-P. Genet, Paris, 1990). Ainsi, alors que le paradigme pour l'étude de l'État de la Renaissance a longtemps été déterminé par l'étude de F. CHABOD, « Y a-t-il un état de la Renaissance ? », in *Actes du colloque sur la Renaissance*, J. Vrin, Paris, 1958, p.57-74, qui – sur les traces de la sociologie wébérienne – renvoyait la notion d'État moderne du côté de la bureaucratiation et de la rationalisation administrative du fonctionnement étatique, ces nouvelles approches ont mis en évidence la force motrice de la guerre dans le domaine politique. Sur les débats suscités par la notion d'« État moderne » dans les études sur la Renaissance, voir en particulier, J. KIRSHNER, « The State is 'back in' », in *The Origins of the State in Italy 1300-1600*, University of Chicago Press, 1995, p.1-10. Il ne s'agit en aucun cas ici de discuter de la contribution de Giannotti à l'émergence d'une conception nouvelle de l'« État moderne », seulement de remarquer que, chez le Florentin, la pensée de la guerre est étroitement liée, non seulement à la réorganisation bureaucratique et administrative de l'état républicain, mais aux avantages que représente le conflit armé comme agent de cohésion de la société politique.

⁹¹ Concernant cet épisode, voir en particulier la lecture proposée par S. LO RE, *La crisi della libertà fiorentina*, op. cit., p.136-140. Tandis qu'une partie de la milice se rassemble sur la place Oltr'Arno, une centaine de miliciens rallie la place de la Seigneurie afin de défendre le gouvernement : ces derniers néanmoins abandonnent rapidement leur poste comme le rappelle G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.181-182. La liste des miliciens qui appuient l'initiative du Capitaine général Baglione en faveur de la signature d'un accord de reddition, est proposée par B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.362-363 : on compte parmi eux des proches de Giannotti, en particulier les jeunes Florentins qui avaient

Celle-ci, au lieu d'être le bras armé du gouvernement et l'expression de la volonté unanime des citoyens, se présente au contraire comme un espace de dissension où se cristallisent les divergences entre les différents groupes politiques. C'est donc sous la pression des miliciens qui avaient prêté serment de défendre la cité qu'est signée, le 12 août, la capitulation de la République qui, d'un côté, évite le sac de la ville, et autorise, de l'autre, le retour des Médicis à Florence.

L'exclusion presque immédiate de Giannotti du Palais de la Seigneurie constitue, s'il en faut, un dernier indice de l'implication du secrétaire dans la direction politique de la seconde République. Ainsi que nous l'avons vu, le contrôle qu'il exerce sur la circulation de l'information et sa participation aux réformes du gouvernement, tendent vers la réalisation d'un même programme de concorde, politique et sociale, qui est matérialisé par le projet de l'*Ordinanza* citadine. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à voir le secrétaire des *Dieci* rapidement écarté de la chancellerie au moment de l'épuration du personnel provoquée par la transition de régime. Alors que le second chancelier Lorenzo Violi, et certains de ses assistants au bureau des *Dieci* (tels Luca del Vantaggio, Bernardo da Colle, Paolo da Catignano ou Antonio Maria Buonanni⁹²) sont confirmés à leur poste, Giannotti souscrit, le 20 août, le dernier document officiel : l'acte de nomination d'une *Balia* de 12 citoyens chargée de la réforme des institutions qui procède à la dissolution définitive de la magistrature des *Dieci* et marque le premier pas en direction de la construction du principat⁹³. Si l'éloignement du secrétaire des *Dieci*, considéré comme le principal agent de l'exécutif⁹⁴, ne saurait surprendre, ce qui, en revanche, doit retenir notre

prononcé les oraisons à la milice, tels Piero Vettori, Lorenzo Benivieni, Baccio Cavalcanti, et ensuite Pier Filippo Pandolfini. Ainsi que le souligne B. SEGNI, *Istorie fiorentine*, op. cit., livre 4, p.192, il s'agit de « la maggior parte de' capi dell'Ordinanza, la nobiltà de' Giovani, i più qualificati cittadini ». Il apparaît néanmoins impossible de déterminer la position particulière de Giannotti dans ce débat, qui demeure au service des *Dieci* et semble, pour cette raison, avoir été exclu du recrutement de la milice.

⁹² Une partie du personnel au service du bureau des *Dieci di Balìa* est réintégré dans la chancellerie des *Otto di Pratica*. Voir en particulier à ce sujet, ASF, Signori e Collegi, Deliberazioni in forza di ordinaria autorità, 133, qui contient les lettres reçues par la Seigneurie afin d'attester des bons services de nombreux secrétaires, notamment f.114-116 ; ainsi que ASF, Carte strozziane, serie II, 149, qui contient un répertoire des protocoles de lettres envoyées d'octobre 1530 à janvier 1531, par la chancellerie pontificale et qui témoigne des directives reçues de Rome dans la nomination des *Ufficiali di Palazzo* (sur cette source, voir Partie II Chapitre I, note 16). Nous nous contenterons ici de citer un seul cas, celui de Luca del Vantaggio qui, après avoir été renvoyé du bureau des *Dieci* en mars 1528, est nommé en novembre 1530 responsable des postes de la nouvelle magistrature (ASF, Dieci di Balìa, deliberazioni, condotte e stanziamenti, 62, f. 13r ; ASF, Carte strozziane, serie II, 149, f. 75v et f. 101r ; ASF, Otto di Pratica, Deliberazioni, partiti, condotte e stanziamenti, 9, f. 24v). Concernant la permanence du personnel de chancellerie au moment de la transition de régime, voir V. Arrighi et F. Klein qui affirment : « L'impressione che si trae in genere dallo studio prosopografico del personale della cancelleria pubblica anche nel periodo di transizione dalla repubblica al principato, è quello di una lunga durata delle carriere dei funzionari » ; et concluent que « l'apparato che si era venuto costituendo a partire del periodo laurenziano era ormai in grado di perpetuare se stesso, adattandosi ai mutamenti istituzionali in corso. La duttilità delle figure professionali che ne facevano parte permetteva adeguamenti non traumatici alle nuove opzioni di impiego » (V. ARRIGHI et F. KLEIN, « Aspetti della cancelleria », op. cit., p.160).

⁹³ L'acte de création de la *Balia* a été publié in P.C. FALLETTI, *L'assedio di Firenze*, op. cit., vol.I, note p.462-468. Il se termine par : « Acta fuerunt suprascripta ommia super aringheria Palatii praedicti praesentibus etiam Domenico et Francisco de Catiniano notariis dictor. Dominorum Domino Donato Leonardi de Giannotti secretario spectabilium Decem, D. Marco Joannis Baptistae de Asinis, D. Alex. D. Antonii de Malegonnellis civibus et advocatis florentinis et pluribus aliis testibus ad praedica vocatis, habitis et rogatis. ».

⁹⁴ Giannotti reçoit, le 17 août 1530, son dernier salaire qui s'élève à un montant de 75 florins pour les derniers six mois (ASF, Dieci di Balìa, Deliberazioni, condotte e stanziamenti, 66, f. 190r). Deux jours plus tard, la magistrature lui rembourse les frais dépensés pour l'envoi de coursiers (Ibid., 67, f. 128r : « Spese di cavallari fiorini 15 [lire] 3 [soldi] 16 per tanti pagati per m.

attention est l'espoir manifesté par Giannotti, jusqu'à la fin septembre, d'être réintégré parmi les *Ufficiali di Palazzo* ou de trouver à Rome un nouvel emploi auprès de la cour pontificale de Clément VII. Les raisons de ces attentes sont illustrées par Girolamo Benivieni dans une lettre de recommandation adressée au conseiller pontifical Jacopo Salviati, en vue d'un éventuel voyage de Giannotti à Rome qui demeure lettre morte :

Et il m'a semblé de le recommander à Votre Magnificence, non seulement parce qu'il a toujours compté parmi nos amis, mais parce qu'il a une grande connaissance des administrations des états ; non pas tant parce qu'il a beaucoup lu, mais parce qu'il s'est trouvé, ici et à Venise, dans de nombreuses consultations et administrations de la sorte. Pour cette raison, je pense que Votre Magnificence pourra tirer quelque chose de ce qu'il a recueilli et de ce qu'il a décrit concernant la façon d'établir ici un état stable, et que cela puisse être conforme au désir de Notre Seigneur. Auprès de ce dernier, vous pourrez aussi l'introduire sans soupçon, si cela vous semble à propos, car c'est un homme de toute confiance.⁹⁵

Si l'expérience accumulée par le secrétaire justifie sa possible intégration, à Florence ou à Rome, au sein du personnel du nouveau régime, la lettre de Benivieni invite par ailleurs à reconnaître le rôle joué par les réseaux d'amitié, patiemment tressés par Giannotti depuis le bureau de la chancellerie et dont dépend désormais sa carrière⁹⁶. Bien loin d'un espoir ingénu, les prétentions du secrétaire destitué reposent, durant ces semaines d'incertitude quant au devenir institutionnel de la cité, sur les nombreuses relations entretenues avec les membres des différentes factions : une opération constante de médiation du chancelier qui s'était traduite, à l'échelle politique, par la défense d'un programme de réconciliation intégrant aussi bien les partisans médicéens que les oligarques les plus

Donato Giannotti a 2 mandati a Bologna »). Il demeure actif au Palais sans doute jusqu'à la dissolution de la magistrature, enregistrée le 25 août 1530.

⁹⁵ La lettre de recommandation de Girolamo Benivieni à l'attention de Jacopo Salviati, rédigée le 27 septembre 1530, est publiée in *Opere*, éd. de F.L. Polidori, op. cit., vol.II, p.407 : « Viene costì per trovarsi qualche adviamento proporzionato alle buone sue qualità, onde e' possa sustentare la vita sua. Èmmi parso di dirizarlo alla Magnificentia Vostra, non solo per lo essere stato sempre amicissimo nostro, come per la pratica grande ch'egli ha circa alle administrationi degli Stati; e non tanto per havere letto assai, quanto per essersi trovato, et qui e a Vinegia, actualmente in molte consulte et administrationi di simile facultà. Per il che io penso che sia bene che Vostra Magnificentia ritraga qualche cosa da lui di quelle ch'egli ha raccolte et describe circa al modo di fermare qui uno stato stabile, et che habbi a partorire quelli effecti che desidera Nostro Signore. Al quale, parendovi, lo potrete anchora introdurre senza alcuno suspecto, per essere huomo fidatissimo ». Rappelons que Benivieni s'emploie également à défendre l'ancien secrétaire *delle Tratte*, Jacopo Nardi, demeuré sans ressources « con quattordici bocche alle spalle », et va jusqu'à proposer de lui confier le poste de premier Chancelier demeuré vacant (voir les lettres du 29 septembre et du 22 octobre 153, in C. RE, *Girolamo Benivieni Fiorentino. Cenni sulla vita e sulle opere*, S. Lapi, Città di Castello, 1906, p.349-352).

⁹⁶ Notons que la dernière lettre souscrite par Giannotti, mais rédigée d'une autre main, est la patente de nomination de Luigi Guicciardini en qualité de Commissaire à Pise, datée du 18 août 1530 (ASF, Signori, Dieci di Balia, Otto di Pratica, Missive, 12, f.439). Le choix de cet oligarque, père de son ami Niccolò, qui avait fui à la fin du siège pour se réfugier à Lucca (ibid., f. 384v et f. 392), n'était sans doute pas pour déplaire à Giannotti et alimentait certainement son espoir de pouvoir compter sur le soutien du patriciat florentin modéré, intégré dans le nouveau régime, pour échapper à l'épuration du personnel. Concernant la dégradation des rapports entre Giannotti et Niccolò et Luigi Guicciardini, voir Partie II Chapitre II, II.3 note 92.

modérés et les républicains intransigeants. Cela, néanmoins, était sans compter sur la radicalisation des oppositions et le durcissement des tensions, provoqués par la transition de régime, qui participent à l'isolement final du secrétaire⁹⁷. Le 17 octobre, Giannotti est incarcéré, sous prétexte d'avoir altéré la circulation des informations à Florence, et mis sous torture afin de lui extorquer des aveux concernant la compromission de citoyens républicains⁹⁸. L'ancien secrétaire, chez qui l'on n'a pu trouver « aucune faute grave commise contre l'État », est finalement condamné, le 17 décembre, à une assignation à résidence entre 6 et 20 milles de la cité (soit 10 à 30 km) et quitte définitivement Florence le 6 janvier en direction du domaine familial La Poggiora, situé à Comeana⁹⁹.

Conclusion

La reconstruction des fonctions que Giannotti assume ou s'octroie en qualité de secrétaire des *Dieci* a permis ici de démontrer combien la chancellerie est le lieu d'acquisition et d'élaboration d'un savoir politique qui relève de formes et de contenus très diversifiés. Médiateur indispensable au sein de la circulation de l'information et conseiller du gouvernement en matière de réforme, l'ancien lecteur du Studio de Pise, qui jouit d'une maîtrise rare des textes de référence de la réflexion politique et philosophique en fin lettré qu'il est, enrichit, sous la seconde République, ce savoir théorique d'une connaissance pratique. Son emploi à la chancellerie est à l'origine d'une compréhension concrète du fonctionnement des institutions et des procédures administratives, d'une perception fine des rapports de pouvoir entre les dirigeants qui infléchissent les directives gouvernementales, ainsi que de l'apprentissage de pratiques scripturaires où l'écriture technique et bureaucratique de la chancellerie

⁹⁷ R. STARN, « Introduction », op. cit., p.29-32, a démontré de façon convaincante combien Giannotti, devenu suspect aux yeux aussi bien des oligarques modérés que des républicains intransigeants, est progressivement abandonné par ses anciens collaborateurs et ne bénéficie plus que du soutien de quelques amis fidèles à la fin de l'année 1530.

⁹⁸ Giannotti est emprisonné en même temps que Silvestro Aldobrandini, responsable de la chancellerie des Riformagioni : « Anno 1530 die 17 octobris cum civitas Florentina in ditionem Mediceae [sic], carceratus fui cum spectatis viris, Francisco Carducio, Bernardo Castiliano, Iacobo Gherardo, Raffaele Hieronimo, Aloysio Soderino, Io. Baptista Cea, ac amicissimo Donato Giannotto » (in *Memorie intorno alla vita di Silvestro Aldobrandini, corredate di varie sue lettere e scritture inedite, o poco note, raccolte e illustrate da L.P.*, Tipografia Tiberina, Rome, 1878, p.152). Des informations concernant son incarcération sont contenues dans la correspondance de son ancien ami Niccolò Guicciardini avec son père Luigi (lettres du 20 octobre et du 28 décembre, in ASF, carte strozziane, serie prima, 59, f. 132 et f. 221). Voir également la lettre de L[oren]zo B.ni [Benivieni] à Giovanni Lanfredini du 11 novembre 1530, in BNCF, II, V, 25, f. 14. Les raisons officielles de son incarcération demeurent inconnues, mais B. Varchi laisse supposer qu'il est accusé d'avoir altéré le contenu des lettres officielles à leur arrivée (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.II, livre 11, p.398). En revanche, G. B. Busini révèle que Giannotti est torturé afin d'obtenir des informations : « per vedere se e' potevano attaccare alcuno uncino ai sopraddetti cinque [Antonio Berardi, Francesco Nasi, Andrea Rinieri, Giuliano di Lionardo Gondi, Giovanfrancesco de' Pazzi], ed a Raffaello [Girolami] ancora » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.184-185).

⁹⁹ Selon Niccolò Guicciardini, « nel Giannotti non hanno trovato errori di stato gravi » (lettre à son père Luigi, du 28 décembre 1530, ASF, Carte Strozziiane, I, 59, f. 221). L'acte d'accusation du 17 décembre se trouve in ASF, Otto di Guardia e di Balìa, 231, f. 15r. Sa libération est enregistrée in ASF, Otto di Guardia e di Balìa, 218, f. 82v, et c'est Niccolò Ardinghelli qui se charge de payer la caution de 500 florins. La nouvelle de son départ en direction de Prato est notifiée par son cousin, le notaire Gherardo Gherardini le 6 janvier (ASF, Notarile Anticosimiano, 8866, f. 195r).

se compose avec le déploiement d'une rhétorique républicaine tournée vers l'exhortation à la résistance et à la défense de la liberté. Ainsi, tout en étant au service d'une magistrature de la guerre, chargée des relations diplomatiques et des affaires militaires, la pratique de la chancellerie initie le secrétaire aux problèmes liés à la gestion de la politique intérieure de la cité dont dérive la chute de la République menacée, non pas seulement par l'invasion des troupes impériales et pontificales, mais par l'instabilité intrinsèque du régime. Preuve, s'il en est, de l'articulation étroite qui lie politique extérieure et intérieure à Florence, aussi bien dans la pratique que dans la théorie, depuis le début des Guerres d'Italie. En ce sens, la rédaction *post res perditas* du traité *Della Repubblica fiorentina* se présente bien comme une écriture de l'expérience qui se nourrit du savoir accumulé durant ces trois années¹⁰⁰. Il s'agira, dès lors, d'interroger en conclusion le statut particulier que l'auteur attribue à cette expérience ainsi que les formes sous lesquelles elle se décline dans le traité rédigé en exil¹⁰¹. En effet, le risque ici serait de rabattre le propos sur une hypothèse commune selon laquelle Giannotti tient compte de son expérience passée pour nourrir son écriture *post res perditas*. Or, l'objectif de cette conclusion sera de démontrer que l'expérience ne sert pas seulement à alimenter la réflexion républicaine en exil, mais qu'elle constitue le moteur même de l'écriture et, qu'à ce titre, le rapport entre expérience et écriture offre une nouvelle clef interprétative du texte et invite à repenser la nature du traité.

Notons, premièrement, que c'est de sa participation au gouvernement que Giannotti tire la légitimité de son écriture. La connaissance « des défauts particuliers et des insuffisances qui rendaient la République inquiète et tourmentée » dérive de son intervention directe « dans les actions publiques du dernier gouvernement » et justifie, dès lors, sa contribution au débat institutionnel au moment de la transition de régime¹⁰². La mise en scène de son témoignage, bien loin de renvoyer aux fonctions

¹⁰⁰ Notons, cependant, qu'à aucun moment Giannotti n'associe le terme *esperienza* à l'écriture. Onze occurrences du terme ont été recensées dans le traité : elles correspondent à deux acceptions distinctes. D'une part la locution « per esperienza » associée le plus souvent au verbe « vedere » renvoie à l'acte d'éprouver (*Repubblica fiorentina*, I.5, p.93 ; II.1, p.104, répétée deux fois ; IV.8, p.251), que l'on retrouve également dans l'expression « la esperienza quotidiana » (I.3, p.81 et III.3, p.158). D'autre part, l'« esperienza », au sens d'un savoir acquis par l'usage, est qualifiée le plus souvent de façon négative (« mancare d'esperienza ») et renvoie à la pratique militaire (II.16, p.138 ; IV.5, p.228 ; IV.5, p.237, répété deux fois). La feinte humilité de l'auteur le conduit à la fin du traité à se qualifier de « uomo di basso ingegno et di poca esperienza » (IV.8, p.248).

¹⁰¹ Lorsque la critique giannottienne s'est intéressée aux formes sous lesquelles l'expérience de la chancellerie transparaît dans le traité, celle-ci a insisté en particulier sur son incidence sur l'écriture de l'histoire de la seconde République, réduisant ainsi l'analyse au livre II du traité. Voir par exemple G. SILVANO, « Introduction », op. cit., p.8 ; ainsi qu'A. TAFURO, op. cit., p.237-38 et p.244-249, qui soutient que l'analyse historique de Giannotti est façonnée en fonction de l'objectif de réforme poursuivi dans le traité : « La concretezza dell'analisi storica non è presente in queste valutazioni di Giannotti, che, tutto preso dalla materia del trattato, convoca i personaggi del passato e del presente, piegandoli tutti alla dimostrazione della sua tesi, secondo cui è possibile introdurre un governo misto in Firenze ». En revanche, l'hypothèse qui guide notre analyse est que l'expérience de la chancellerie informe l'ensemble de la rédaction du traité, et que l'on ne saurait distinguer entre l'analyse historique du livre II et la proposition de réforme des livres III et IV, étant donné l'articulation étroite que Giannotti, au même titre que ses contemporains, établit entre ces deux dimensions (concernant l'usage politique de l'écriture de l'histoire, nous renvoyons à l'ouvrage pionnier de F. GILBERT, *Machiavelli and Guicciardini. Politics and History in Sixteenth-Century Florence*, op. cit.).

¹⁰² Le chapitre d'introduction du second livre se termine par cette affirmation : « Perciò io, parendomi averne acquistato grande notizia [dei particolari difetti e mancamenti che rendevano la Repubblica fiorentina inquieta et travagliata] per essere nelle pubbliche azioni dell'ultimo governo intervenuto, in questo seguente libro andrò disputando di tutte quelle cose che mi

officielles qu'il recouvre en tant que secrétaire des *Dieci*, tend de façon générale à exalter son rôle de conseiller politique auprès des dirigeants¹⁰³ ainsi que sa position d'intermédiaire entre ces derniers et la population¹⁰⁴. Ces renvois soulignent ainsi la multiplicité des réseaux d'informations (la diversité des producteurs, des formes et des enjeux de la circulation de l'information) sur lesquels repose sa connaissance du fonctionnement institutionnel et des intrigues politiques afin de légitimer sa prise de position et, du même coup, de signaler *a posteriori* la fonction centrale qu'il occupait sous l'ancien régime. Si l'expérience du secrétaire se présente donc comme un gage de la pertinence de son analyse, le projet qui anime le traité, c'est-à-dire la volonté de construire sur les erreurs du passé un nouveau système institutionnel, conduit l'auteur à faire de l'expérience le principe même de l'écriture. Dans l'actuel livre II, l'examen critique des magistratures républicaines sur lequel Giannotti édifie sa proposition de réforme, exposée dans le livre III et IV, repose essentiellement sur des exemples « qui sont encore frais dans la mémoire des hommes »¹⁰⁵. Or, tandis que ces exemples, occupent dans la partie *destruens* une fonction illustrative, ils participent tout au long du traité à l'élaboration du nouveau système institutionnel, comme le signale la métaphore récurrente de l'architecte, soucieux de construire sur les ruines du passé un édifice durable¹⁰⁶. Dès lors, le statut particulier que Giannotti accorde à l'expérience situe le projet de réforme au croisement de temporalités distinctes : la réforme des institutions repose à la fois sur le refus des solutions éprouvées sous la seconde République et sur la nécessité d'inscrire la réforme dans la continuité des formes politiques et institutionnelles observées

parevano nelle due passate amministrazioni male ordinate, scoprendo tutti gli errori, tutti i mancamenti, da' quali è nata la loro poca vita. » (*Repubblica fiorentina*, II.1, p.105).

¹⁰³ À propos du gonfalonier Francesco Girolami, Giannotti affirme par exemple : « io più volte gli sentii dire queste formali parole » (*ibid.*, II.8, p.124) ; plus loin, il soutient : « io ragionai molte volte seco, mostrandoli quanto quel modo di procedere nelle cose di stato in detto consiglio [degli Ottanta] era ridicolo » (IV.7, p.243). Concernant la signature par Malatesta Baglione d'un accord avec les impériaux en vue de la défense de Pérouse, Giannotti renvoie encore une fois à un témoignage direct : « non perché egli non confidasse tenere Perugia (si come io gli sentii dire) » (IV.5, p.231). Il ne s'agit pas ici de s'interroger sur la véracité de ces témoignages sur lesquels l'auteur fonde son récit, mais simplement de noter la récurrence de ces renvois.

¹⁰⁴ Voir les expressions telles que : « Io mi ricordo aver sentito dire a molti [...] 'Guarda, bella libertà che è questa !' » (II.20, p.146) ; « Io ho sentito più volte dire a' più gran savi della Città » (III.11, p.179) ; « ed io più volte senti dire all'uno ed all'altro » (II.7, p.118). Si ces formules servent à certifier l'authenticité du récit, elles permettent par ailleurs d'interrompre le rythme de l'énonciation grâce à l'introduction du discours direct, et participent, dès lors, au style particulier du traité qui se caractérise par une langue vive et spontanée (voir la conclusion du chapitre précédent).

¹⁰⁵ « Io ne voglio addurre alcuni esempi seguiti nell'ultima amministrazione li quali, per essere ancora freschi nella memoria degli uomini, dimostreranno meglio quello che io dico di questo magistrato » (II.5, p.111-112) ; « Voglio, per alcuni accidenti avvenuti nella città dall'anno 1494 al 1530 mostrare la sua mansuetudine e trattabilità [del popolo] li quali, per essere più freschi che gli antichi casi nella memoria degli uomini, saranno ancora più accomodati a persuadere la verità di quello che io tratto » (II.12, p.130-131) ; « E perchè questo ultimo tempo è più fresco nella memoria degli uomini, ritorni ciascuno alla mente quanto travaglio e divisione messe nella Città l'ambizione di pochissimi cittadini » (III.12, p.187).

¹⁰⁶ La métaphore de l'architecte, répétée au début et à la fin du traité, encadre le projet de réforme : « si come anco fanno i prudenti architettori, li quali chiamati a disegnare uno palagio per edificare sopra fondamenti gittati per lo adietro, non alterano in cosa alcuna i fondamenti trovati, ma secondo le qualità loro disegnano uno edificio conveniente a quelli et se hanno a racconciare una casa non la ruinano tutta, ma solo quelle parti che hanno difetto et all'altre lasciate intere si vanno accomodando » (I.2, p.78) ; « uno stato bene ordinato non può essere introdotto se non da chi ha particolare cognizione di quella città nella quale s'introduce ; si come non può uno architettore rassettare uno edificio, se prima non ha veduto e conosciuto quelle parti che stanno bene e quelle che hanno difetto » (IV.8, p.252).

dans le passé, afin d'éviter que le projet ne bascule du côté de l'utopie¹⁰⁷. L'expérience du secrétaire constitue, dès lors, le fondement sur lequel s'érige la proposition institutionnelle de l'exilé : à la fois garante et principe de l'écriture, la pratique de la chancellerie légitime la pertinence du propos, tout autant qu'elle constitue le principe méthodologique qui anime la suggestion d'un nouveau système républicain.

Nous nous contenterons ici de ne citer qu'un seul cas qui témoigne de la façon dont l'auteur tire profit de son emploi récent au Palais de la Seigneurie : la réforme de la milice qui occupe le dernier livre du traité. Tandis que Giannotti renvoie par deux fois au *Discorso*, afin non seulement de souligner ses compétences en la matière mais de rappeler combien la création de la milice citadine avait bénéficié de son entremise¹⁰⁸, il dévoile dans le traité un projet militaire qui s'éloigne du programme exposé lors de son intervention publique. Si l'expérience récente du siège permet, d'une part, d'insister sur les réformes qui avaient été écartées par les autorités (telle l'organisation de la conscription par quartier de résidence des citoyens¹⁰⁹ ; ou le choix des orateurs chargés des harangues à la milice¹¹⁰), elle induit, d'autre part, l'auteur à intégrer les mesures qui avaient été adoptées dans l'urgence (comme par exemple la création de décurions¹¹¹ ou le renvoi de l'élection des responsables civils, les Commissaires, à une autorité publique, ici le Sénat). Mais si l'ancien secrétaire professe ne vouloir « toucher qu'aux choses qu'il [lui] semble nécessaire de modifier » quant à la milice citadine, il accorde par ailleurs dans le traité une place centrale à la réforme de la milice toscane (recrutée dans le *contado*

¹⁰⁷ Giannotti distingue, à plusieurs reprises, deux temps de la réforme : celui des réalisations concrètes et immédiates, et celui de la longue durée qui correspond à une projection idéalisée de la République à laquelle il renonce « per non voler discostarci da quello che si era usato ne' tempi passati ». Nous nous contentons ici de renvoyer aux passages qui illustrent cette tension, comme par exemple l'éventualité d'élargir le Grand Conseil aux « non beneficiati » (III.6), ou encore la proposition d'abolir la Seigneurie qui est abandonnée car « noi ci vogliamo accomodare a' modi passati » (III.8). La réforme se construit ainsi entre deux pôles : la nécessité de s'inscrire dans la continuité des usages observés sous la seconde République, et un horizon utopique qui est délaissé afin de garantir le caractère viable de la réforme.

¹⁰⁸ Giannotti renvoie à la lecture du *Discorso* concernant deux points particuliers : la nécessité de pourvoir les citoyens de moyens de défense et la question de savoir à qui distribuer les armes. « Ma io non mi voglio distendere sopra questa materia, perchè altra volta lungamente ne disputai ; e però a quello che allora ne dissi me ne rapporto. Così voglio, per la medesima cagione, lasciare indietro il considerare a chi si debbano dare le armi » (IV.1, p.217). Deux références qui confirment la lecture particulière que nous avons proposée de ce texte d'intervention qui n'était sans doute pas fait pour soumettre un projet articulé de réforme militaire. À la fin du chapitre consacré à la milice citadine, il écrit « lo lascio stare molte cose, perchè alla provvisione vecchia me ne referisco, ed a quello che altra volta ne scrissi; e solamente vo toccando quelle cose, le quali mi pare si debbano in qualche parte variare. » (IV.2, p.221).

¹⁰⁹ Cette mesure qui s'appuyait dans le *Discorso* sur une démonstration relativement abstraite, repose dans le traité sur des exemples tirés de l'épisode du siège : « e di ciò se ne vidde qualche essempla nello assedio passato » (IV.2, p.218).

¹¹⁰ Souvenons-nous que dans le *Discorso*, Giannotti avait confié au gonfalonier les harangues à la milice, finalement prononcées dans l'usage par de jeunes citoyens florentins. Or si dans le traité l'ancien secrétaire souligne l'utilité de cette pratique « perchè i giovani si assuefanno a parlare in publico », il met en garde contre le choix des orateurs : « è da advertire che tale officio si dia a persone che dicano cose utili alla città et non siano cagione di scandalo et sedizione. » (IV.2, p.220). Cette précaution renvoie sans doute au scandale provoqué en 1529 par l'oraison de Pier Filippo Pandolfini, l'un des chefs de file de la compagnie des *Fedeli* composée de républicains intransigeants, qui était apparue comme une attaque directe à l'encontre de la faction oligarchique au pouvoir sous le gouvernement Capponi, au point de provoquer la mise en jugement de l'orateur (sur cet épisode, S. LO RE, *La crisi della libertà fiorentina*, op. cit., p.76-77).

¹¹¹ Cette mesure concernant les « capi di squadra » avait été introduite lors de la Provvisione du 14 décembre 1529 (in « Provvisione sull'Ordinanza della milizia cittadina » op. cit., p.338) qui cependant ne précise pas les modalités de leur élection. Giannotti insiste ici sur l'origine romaine de cette pratique en renvoyant aux décuries qui, sous la République romaine, désignaient l'unité minimale de légionnaires.

et le *distretto*) et à celle de la milice à cheval (destinée à compléter les contingents de fantassins). La première s'explique à la lumière du manque d'attachement des populations de la périphérie à l'égard de la dominante qui avait été à l'origine de la perte progressive du *dominio* en 1529-1530¹¹² ; la seconde, en revanche, repose sur la nécessité de pourvoir la milice d'une force d'attaque mobile qui avait fait défaut lors des incursions menées contre les assiégeants. Sans entrer dans le menu détail de ces réformes, il nous semble possible d'affirmer que le programme militaire illustre les usages multiples que Giannotti peut faire de l'expérience de la chancellerie dans sa réflexion comme dans son écriture, cette expérience jouant le rôle d'un répertoire et d'une typologie des champs d'intervention et des pratiques à mobiliser. Ici, la pratique quotidienne des affaires militaires légitime l'intervention de l'ancien secrétaire qui témoigne d'une connaissance précise des modalités administratives et bureaucratiques de la mise en œuvre de la milice, ainsi que de ses enjeux politiques. Pourtant, si Giannotti inscrit la réforme de la milice dans la continuité de son emploi au Palais, l'épreuve du siège marque une rupture dans l'élaboration du programme militaire. C'est ici à la lumière non seulement de son expérience à la chancellerie, mais de son expérience de la défaite des forces armées de la République, que s'expliquent les modifications introduites dans la réforme de la milice.

En conclusion de ce chapitre où nous avons cherché à définir l'activité de Giannotti sous la seconde République et à rendre brièvement compte de son effet sur l'écriture, nous voudrions émettre l'hypothèse que l'expérience de la chancellerie, ainsi que l'importance que l'auteur lui attribue lors de la rédaction du traité, offrent une clef interprétative distincte du *Della Repubblica fiorentina* qui se présente, non seulement comme le lieu de construction d'un nouveau cadre institutionnel, mais aussi, et peut-être avant tout, comme le récit d'un échec. En effet, tandis que l'expérience du secrétaire l'autorise à construire sur les décombres de la République une proposition de réforme, c'est à travers le prisme de la défaite que Giannotti parcourt l'histoire récente de Florence. Ainsi, tout en étant projetée vers l'avenir et tout en étant traversée par une tension vers l'action, l'écriture en exil esquisse une tentative de comprendre et d'expliquer – ou mieux, de s'expliquer à soi-même – les raisons de la faillite d'un programme républicain qui, selon Giannotti, dépendait de la réconciliation politique et sociale de la cité. La mise en œuvre de cette démarche, consistant à comprendre pour mieux expliquer les facteurs à l'origine de la capitulation du gouvernement libre, prétend, dans l'organisation actuelle

¹¹² Le traitement de la milice du *contado* et du *distretto* dans le traité, ne signifie en aucun cas que Giannotti prévoie, après 1530, d'associer les bataillons de miliciens de la cité et ceux composés de sujets du *dominio*. Au contraire, la réflexion de l'ancien secrétaire témoigne de son incapacité à dépasser une approche communale de la cité-état. Ici, le problème de la fidélité des populations assujetties est résolu en rappelant les bénéfices à tirer d'une colonisation des territoires (une solution qui, nous l'avons déjà souligné, renvoie à l'intervention de Machiavel *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati*). D'autre part, ainsi qu'A. GUIDI l'a souligné (« Machiavelli e la milizia nella Firenze repubblicana », op. cit.), Giannotti propose ici la levée de fantassins rétribués, et non la conscription d'une infanterie permanente dans le *dominio*. S'il envisage de confier le commandement de ces bataillons à des citoyens florentins, cette initiative perpétue l'ancien rapport d'assujettissement du *dominio* à l'égard de la dominante. En somme, la proposition de Giannotti demeure ancrée dans une acception communale, et peine à trouver une véritable solution à la question territoriale qui avait fragilisé la défense de la République en 1529-30.

du traité, servir à vérifier le dispositif théorique construit en amont, c'est-à-dire l'adaptabilité du modèle du gouvernement mixte à Florence et les erreurs commises dans les précédents gouvernements qui attribuaient aux magistratures singulières un pouvoir absolu. Il n'en demeure pas moins, toutefois, que la position dont bénéficiait l'ancien chancelier confère à l'analyse des institutions une tournure particulière (notamment si on la compare avec celle réservée aux magistratures de la première République de 1494-1512). Non seulement l'auteur décompose les défauts institutionnels à l'origine de l'instabilité de la République, mais il rend compte des responsabilités individuelles des dirigeants, des réactions de la population, de sorte que l'examen critique des institutions se profile comme une reconstruction de l'histoire politique de la seconde République, réalisée à partir d'un observatoire privilégié, le bureau de la chancellerie. Le regard rétrospectif qui guide l'écriture offre ainsi à l'ancien secrétaire proscrit l'occasion de pointer du doigt les responsables, collectifs et individuels, de la débâcle. Le traité devient ainsi le lieu d'une mise en accusation des dirigeants florentins qui n'épargne personne : depuis les trois gonfaloniers dont Giannotti brosse un portrait accusateur, incriminant tour à tour la position trop ouvertement conciliante de Capponi et l'intransigeance arrogante de Carducci¹¹³, jusqu'aux « démagogues (c'est-à-dire les chefs populaires) » dont Tommaso Soderini, Baldassare Carducci et Alfonso Strozzi, auxquels il reproche de manipuler le peuple¹¹⁴, en passant par les *Piagnoni* (les défenseurs du message savonarolien) qui sont accusés d'inciter les dirigeants « à gouverner avec l'espoir et non avec la raison » en oubliant qu'« au Palais on prêche avec la cape et non avec le capuchon »¹¹⁵. Au premier banc des accusés se trouvent les « vieux » à la fois « lâches, peureux et avars »¹¹⁶, qui regroupent de façon indistincte l'ancien groupe dirigeant, ce qui sert essentiellement de contrepoint aux « jeunes » de la milice, célébrés comme les seuls défenseurs de la République dans la mesure où les citoyens en armes surent, non pas préserver les

¹¹³ Le portrait des trois gonfaloniers est proposé dans le chapitre II.8, p.121-124.

¹¹⁴ Giannotti renvoie à plusieurs reprises aux responsabilités des « triumviri », ainsi que Filippo de' Nerli les qualifie dans les *Commentarii*. Voir en particulier, le début du chapitre II.9, p.125-126, où l'auteur accuse l'influence qu'ils exerçaient sur les magistratures sous couvert de défendre l'opinion de la population ; ou encore II.13, p.133 où il rend compte de leurs efforts pour déstabiliser le gouvernement de Capponi.

¹¹⁵ Voir II.7, p.116, et en particulier III.18, p.212-215, où Giannotti propose une véritable tirade à l'encontre des frères de Saint Marc et des hommes « che fanno professione di religione », en soulignant leur responsabilité dans la chute de la République. Il convient à ce sujet de rappeler l'affirmation de B. Varchi qui nomme Giannotti responsable d'une mesure qui était destinée à affaiblir la faction des *Piagnoni* : « E fu ragionato più volte tra uomini prudenti, che modo si potesse tenere, per dover liberar Firenze da così fatto inconveniente ; cioè torre il credito a'frati di San Marco, e la reputazione a' Piagnoni : e se ben mi ricordo, fu oppenione di messer Donato Giannotti, che posciaché da' frati, come da persone indiscrete e ambiziosissime, non s'otterrebbe mai un tal beneficio, che da loro venisse a dire, che non nel convento di San Marco, ma nel palagio de' Signori s'avevano le cose dello Stato a trattare e deliberare ; sarebbe ben fatto fare una provvisione, per la quale si provvedesse, che alla fine d'ogni magistrato d'Otto, si dovesse mandare un bando, nel quale i nomi di tutti coloro che fossero stati condannati fossero ; della qual cosa averrebbe, diceva egli, che in non lungo tempo si conoscerebbe quelli che volevano parere migliori, essere i peggiori uomini di Firenze » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.I, livre 8, p.422).

¹¹⁶ Les passages qui accusent les « vieux » sont nombreux (II.7 ; II.21 ; III.3 ; III.5 ; III.18 ; IV.2 ; IV.5). Rappelons simplement la véhémence de la formule utilisée dans le chapitre II.20, p.152 : « Io voglio far fine di raccontare le loro malvagità [dei vecchi], perché mi viene grandissimo stomaco qualunque volta io mi rivolgo per la mente i sinistri modi loro ». L'idée selon laquelle l'histoire de la seconde République peut être lue en termes de fracture générationnelle a déjà été exposée dans le chapitre précédent. Rappelons à ce titre, le travail de C. TERREAUX-SCOTTO, *Les âges de la vie dans la pensée politique florentine républicaine* (1378-1532), op. cit.

murs, mais assurer « la concorde et l'union dans la défense de la liberté », c'est-à-dire « maintenir la cité sans tumulte » de façon à sauvegarder « sa gloire et son honneur »¹¹⁷. Le traité prend, dès lors, la forme d'un véritable dialogue avec les acteurs de la seconde République, mettant sous accusation ou prenant à parti les Florentins qui avaient participé aux côtés du secrétaire à cette expérience collective. Il serait ainsi vain de chercher à tracer une ligne de continuité sans faille entre les pratiques d'écriture du chancelier et celles de l'exilé. Si la chancellerie est le lieu de formation d'une écriture de la résistance qui trouve son expression en exil, le traité apparaît, par bien des endroits, le négatif de la correspondance du secrétaire, le lieu où se formulent et s'épanchent librement les inquiétudes et les accusations soigneusement refoulées hors de la scène de la chancellerie.

Cette lecture distincte du *Della Repubblica fiorentina* nous invite, dès lors, à ouvrir une parenthèse quant au rôle de mémorialiste attribué par les contemporains à Giannotti, et quant au refus de ce dernier d'écrire une histoire de Florence¹¹⁸. Il convient, en effet, de rappeler que l'ancien secrétaire des *Dieci*, ainsi que le souligne G. B. Busini, se présente, aux côtés de l'ancien secrétaire *delle Riformagioni*, Silvestro Aldobrandini, comme l'une des principales sources d'information concernant l'histoire de la seconde République, utilisée par exemple par Benedetto Varchi lors de la rédaction de la *Storia fiorentina*¹¹⁹. La connaissance directe des événements dont peut se prévaloir Giannotti grâce à sa participation au gouvernement, le prédispose ainsi à écrire une histoire de la seconde République, ainsi qu'il le rappelle dans une lettre à Benedetto Varchi du 16 juin 1547 :

¹¹⁷ Encore une fois les passages consacrés à la célébration des jeunes miliciens sont nombreux dans le traité. Rappelons, en particulier, le chapitre II.12, p.132, ainsi que II.21, p.151-152 où Giannotti démontre combien la milice « fece et resse il tutto » durant le siège car elle permit, d'une part, d'éviter que les discordes internes ne se transforment en tumultes et, d'autre part, d'exercer un contrôle sur les troupes mercenaires.

¹¹⁸ Ce point a déjà été développé précédemment (Partie I, chapitre II.2). Il nous a semblé néanmoins nécessaire de revenir ici sur le refus de Giannotti d'écrire une histoire de Florence dans la mesure où cette question éclaire les fonctions attribuées à l'écriture du traité de réforme.

¹¹⁹ Dans les lettres que G.B. Busini adresse à B. Varchi, en vue de la rédaction de la *Storia fiorentina*, il présente les deux anciens secrétaires comme les informateurs les plus compétents pour obtenir un récit précis des événements de la seconde République. Par exemple le 6 janvier 1549, « E voi non vi sbigottite che altri lo scriva, perché nessuno saprà le cose meglio di noi » ; ainsi que les nombreuses occasions où Busini se propose de « domandare al Giannotti » pour obtenir confirmation ou plus de détails (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.75 et p.127). Rappelons que Silvestro Aldobrandini, ainsi que le souligne J. NARDI (*Istorie*, op. cit., vol.II, livre 8, p.149) avait été chargé sous la seconde République d'une fonction spécifique, grâce à la composition d'un livre particulier où chaque responsable et citoyen des quatre quartiers, avait été appelé à signer sa souscription lors de l'élection du Christ roi de Florence. En particulier, Busini souligne l'opportunité de s'adresser à Giannotti « volendo voi sapere da lui qualche particolare, massime delle Pratiche » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.96), puisque les registres de ces consultations sont soustraits par les secrétaires médicéens (voir plus loin). Giannotti, en tant que témoin des réunions, se présentait donc comme la seule source d'information disponible. Une dernière preuve, s'il en faut, du rôle de mémorialiste qui est attribué à Giannotti par les contemporains peut être décelée dans la décision des Giunti de Venise de transmettre à celui-ci l'ensemble des écritures de Jacopo Nardi concernant « i fatti de' Fiorentini » après son décès en 1563. Voir G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.275 : « Le cose che egli compose sopra i fatti de' Fiorentini, che non son poche, restorno a' Giunti di Vinetia, e egli le hanno date al Giannotto che le metta insieme, e egli ha detto che sono confuse e senza ordine; e pure è forza che vi sia qualche buono particolare; e messer Donato le vi potrà mandare; ché so non mancherà alla domanda vostra, se le domanderete, perchè potrà farle copiare segretamente ».

Lorsque j'étais à la villa [de Comeana] et à Bibbiena, j'eus grande envie d'écrire une histoire de ces trois années. Car, puisque j'avais assisté à toutes ces délibérations et que je connaissais leur origine et leur cause, il me semblait de pouvoir mener à bien ce travail.¹²⁰

Tandis que cette déclaration d'intention met en lumière le projet de l'ancien secrétaire d'écrire une histoire de la seconde République durant ses années d'assignation à résidence, les raisons alléguées afin de justifier l'abandon de cette initiative requièrent un examen attentif :

Puis, considérant que j'avais besoin d'informations pour de nombreuses choses particulières qui se trouvaient dans les registres de la magistrature des *Dieci* et des *Riformagioni*, et que je ne pouvais les consulter vue la situation dans laquelle je me trouvais, je pris parti de ne pas m'engager dans une telle entreprise.¹²¹

L'exil, évidemment, entravait la consultation des sources officielles, en grande partie soustraites, par ailleurs, par les secrétaires de la nouvelle chancellerie médicéenne¹²². Pourtant, si Giannotti fait dépendre la rédaction d'une histoire de la République de 1527-30 de la collection et de l'examen de documents de première main, il est possible de lire dans une lettre plus tardive adressée en 1566 à Jacopo Corbinelli, les raisons précises de son renoncement. Commentant la *Storia d'Italia*, Giannotti critique le récit de la seconde République offert par Guicciardini, non par parce qu'il aurait omis des faits, mais parce que son récit ne permet pas de cueillir le rapport de causalité liant les événements, de telle sorte que son compte-rendu interdit toute rationalisation de l'histoire. « Les effets de ces choses sont toutes dans l'histoire, mais n'étant pas développés comme il se doit, ils apparaissent comme des commentaires et non de l'histoire »¹²³. Cette déclaration tardive quant au but assigné à l'écriture historique, chargée non pas d'enregistrer de façon exhaustive les faits, mais de révéler les

¹²⁰ Lettre à Benedetto Varchi du 16 juin 1547 : « Quando io era alla villa ed a Bibbiena, ebbi gran voglia di scrivere una istoria di quelli tre anni. Perché essendomi trovato in tutte quele deliberazioni, e sappiendo molto bene l'origine e le cagioni loro, mi pareva potere condurre l'opera a buon fin » (*Lettere italiane*, p.145).

¹²¹ « Poi considerando che io avevo bisogno della notizia di molte cose particolari che si truovano nelle scritture del magistrato dei Signori Dieci e delle Riformagioni, le quali non poteva in modo alcuno vedere trovandomi nello stato nel quale mi trovavo; mi risolvetti a non mi mettere in quella impresa. » (ibid.).

¹²² Ainsi que nous l'avons rappelé au cours de notre travail, les Archives d'État de Florence présentent deux lacunes quant à la période 1527-30. D'une part, les séries des Missive et des Responsive de la magistrature des Nove dell'Ordinanza, ont disparu, et cette absence s'explique sans doute, comme le suggère A. Guidi (« Machiavelli e la milizia nella Firenze repubblicana », op. cit.) par l'action des secrétaires médicéens. D'autre part, les procès-verbaux des Consulte e Pratiche, témoignent du détournement des sources républicaines par la nouvelle chancellerie, comme l'illustre l'annotation préliminaire du registre ASF, Consulte e Pratiche, 71 : « Questo libro si è tenuto secreto et tiene per me Agnolo Marsi, vescovo di Ascesi, per non dare materia di offentione ad chi haveva in quel tempo consigliato con diffamationj et iniuriosi improprii come si costuma di chi di è aquietato et adherito allo stato et governo della Ill.ma et felicissima casa de S.ri Medici che a nostro S.to Dio usque ad finem seculi piaccia conservarla. » (sur ce point, voir F. KLEIN et V. ARRIGHI, « 'Recare indubitato honore et utile alla patria'. Profilo di Angelo Marzi da San Gimignano, segretario mediceo », op. cit., p.139-152).

¹²³ Lettre à Jacopo Corbinelli du 24 février 1566 écrite à Padoue : « Gli effetti di tutte queste cose sono nella historia, ma non essendo distesi come dovrebbero, paion più tosto commentario che historia. » (*Lettere italiane*, p.174).

mécanismes à l'œuvre dans leur enchaînement, suggère, dès lors, de lire à nouveaux frais les raisons pour lesquelles Giannotti se résigne, entre 1530 et 1536, à ne pas écrire d'histoire de la seconde République. Si l'impossibilité de consulter les sources officielles se présente comme une justification appropriée, il est possible de supposer que c'est la fonction explicative que Giannotti assigne à l'écriture historique qui l'éloigne de sa première intention. Forcé de reconnaître qu'une mise en récit des événements l'aurait contraint à un réquisitoire à l'encontre de l'ensemble des dirigeants florentins, coupables d'avoir précipité la chute du gouvernement libre, l'exilé préfère, au vue de sa situation fragile, taire son analyse de l'histoire de la seconde République. Pourtant, plutôt que de renoncer définitivement, c'est dans les pages du traité de réforme que Giannotti consigne son analyse méthodique de l'histoire républicaine, sans doute incapable de résister au désir de trouver une explication rationnelle à la capitulation du gouvernement en 1530.

Le recours à l'expression polysémique « écriture de l'expérience » offre donc des clefs de lecture diverses du *Della Repubblica fiorentina*, qui, sans être concurrentes, invitent à cueillir la nature ambivalente du traité. Cette formule renvoie, d'une part, au caractère documenté du texte, nourri d'un savoir politique acquis au cours d'une pratique quotidienne des affaires publiques et que l'auteur affiche comme garant de la pertinence de son analyse. Elle souligne, d'autre part, le principe méthodologique sur lequel repose l'élaboration du projet de réforme : seule la reconstruction de l'histoire de la République autorise l'édification d'un ordre nouveau sur les anciens fondements. Elle permet, enfin, de révéler combien la rédaction du traité est l'occasion pour l'auteur de dire, et donc de tenter d'expliquer, une expérience collective qui s'est soldée par un échec. Ainsi, si l'écriture répond au besoin de l'ancien secrétaire de témoigner de son expertise et au désir de participer au débat institutionnel qui caractérise la transition de régime, il nous semble possible d'affirmer que Giannotti confère également, durant sa période d'assignation à résidence de 1530 à 1536, une fonction réparatrice à l'écriture¹²⁴. On ne saurait, dès lors, prendre pour argent comptant les affirmations de l'auteur qui soutient, dans sa correspondance, que la vie solitaire, dans le domaine familial *La Poggiora* à Comeana d'abord et à Bibbiena ensuite, lui permet de se consacrer aux « études et aux plaisirs campagnards »¹²⁵. Ces déclarations relèvent, sans doute, d'une volontaire mise en scène d'une période d'oisiveté littéraire durant laquelle l'ancien secrétaire aurait, par exemple, trouvé le temps de lire, pour la première fois, Dante, « tandis qu'il parcourait les chemins, les champs et les bois qui, dans ces deux

¹²⁴ Un indice de la fonction commémorative qui est attribuée à l'écriture durant cette première phase de rédaction du traité, peut être décelé dans la lettre adressée à Marc Antonio Michiel le 30 juin 1533 (*Lettere italiane*, p.34). Le commentaire que Giannotti propose du poème de Mambino Roseo da Fabriano, *Lo assedio et impresa di Firenze* (Pérouse, 1530), qu'il qualifie de « cose da cerretani », témoigne sans doute de son désir d'offrir un récit fiable de ces événements.

¹²⁵ Lettre à Marcantonio Michiel du 30 juin 1533 : « io mi confinerei da me per sempre, tanto mi diletta questa vita solitaria, accompagnata oltre agli studi da inifiniti piaceri rusticani » (*ibid.* p.33).

pays, sont charmants »¹²⁶. Le recours à cette image, d'origine pétrarquienne, d'une retraite sylvestre du fonctionnaire républicain, heureux de trouver dans la solitude littéraire un refuge contre les maux politiques de son temps, dissimule une intense activité d'écriture qui se présente comme un moyen distinct, pour l'exilé, de participer aux nouveaux débats politiques¹²⁷. L'écriture apparaît ici comme une forme renouvelée de participation à la vie civile, non seulement parce que Giannotti, à partir de 1533, envisage, ainsi que nous l'avons vu dans le premier chapitre, d'utiliser le texte comme un instrument de réhabilitation adressé à Rome en vue d'obtenir un allègement de sa peine, mais parce que l'écriture de la République de 1527-30 se profile également comme une occasion de saisir les raisons de l'échec républicain. Dès lors, le projet de réforme *Della Repubblica fiorentina* constitue sans doute, à cette date, un lieu de mémoire et un commentaire de l'histoire de la seconde République, jusqu'à ce que les vicissitudes de l'exil n'imposent la réécriture du traité.

¹²⁶ « Io non lessi mai Dante, se non in quel tempo che io stetti prima in villa e poi a Bibbiena, mentre che io m'andavo a spasso per le strade, per li campi et per li boschi, i quali nell'uno et l'altro paese, sono amenissimi ». C'est ce qu'affirme le personnage Donato, dans les *Dialogi de' giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e 'l Purgatorio* (éd. de D. R. De Campos, Sansoni, Florence, 1939, p.49). Il est évidemment difficile de croire que le Florentin découvre, pour la première fois, la *Commedia* à l'âge de 38 ans ; et il convient de rappeler que cette affirmation sert essentiellement au développement des *Dialogi*, sur lesquels nous reviendrons plus loin. Rappelons, toutefois, les nombreuses références au texte dantesque introduites dans le traité, qui invitent à admettre l'hypothèse que Giannotti reparcourt l'œuvre du célèbre exilé florentin durant sa période d'assignation à résidence.

¹²⁷ Pour une mise au point des études sur la question, voir *Vie solitaire, vie civile. L'humanisme de Petrarque à Alberti. Actes du colloque international d'études humanistes*, sous la dir. de F. La Brasca et C. Trottmann, H. Champion, Paris, 2011.

CHAPITRE III : Écrire la République florentine en exil

Introduction

Selon Benedetto Varchi, témoin oculaire des événements, Giannotti, après avoir observé durant six ans son assignation à résidence (à Comeana d'abord et à Bibbiena ensuite), tente, à la fin du mois de janvier 1537, un bref retour à Florence :

Mais puisque, après quelques jours, Alamanno de' Pazzi lui avait affirmé qu'à Florence on disait qu'il avait été arrêté et mené au *Bargello*, il se tourna vers Benedetto Varchi qui était avec lui et lui dit : 'La dernière fois, déjà, on me l'avait prédit : cette fois-ci, je veux foutre le camps' [...] et le soir même, tous deux franchirent la porte de San Niccolò en direction de la villa de Francesco Nasi, [et] le matin de très bonne heure ils s'en allèrent, [empruntant] le même chemin des cardinaux et des exilés, à Bologne.¹

La fuite précipitée la nuit du 30 janvier 1537 de l'ancien secrétaire, pourtant libéré de son assignation à résidence et autorisé à demeurer dans l'enceinte de la cité depuis le 23 mars 1536, marque le début d'un exil volontaire et d'une activité d'opposition politique². Les raisons du départ définitif de Giannotti qui rejoint alors les rangs de l'opposition en exil, s'expliquent à la lumière de l'ambiguïté qui caractérise le devenir politique de Florence durant les premières semaines de l'année 1537. Si l'assassinat le 5 janvier du duc Alexandre se décline pour les exilés comme une occasion unique en vue d'une réforme des institutions, la nomination dès le 9 janvier de Côme de Médicis « chef et premier citoyen du gouvernement de la cité de Florence et de son domaine, de ses Magistratures et de ses Officiers » sous protection impériale, se présente rapidement comme un frein à une éventuelle négociation de leur

¹ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., livre 15, p.305 : « Ma essendogli dopo alquanti giorni affermato da Alamanno de' Pazzi, come per Firenze si diceva che egli era stato preso e menato al bargello, si volse a Benedetto Varchi, il quale era con esso lui, e gli disse: 'Anco l'altra volta mi fu pronosticato; io voglio andarmi con Dio'; [...] e andatisene la sera medesima fuor della porta San Niccolò in villa di Francesco Nasi, la mattina per tempissimo se n'andarono per la medesima via de' cardinali e de' fuorusciti a Bologna. ». L'épisode auquel renvoie le discours rapporté de Giannotti est son arrestation en 1530. La référence au *Bargello*, siège du Conseil de justice, signifie de façon métonymique être arrêté par la police florentine, les *Otto di Guardia e di Balìa*, installée par la suite dans ce même palais qui servira également à partir de 1574 de prison de la ville. L'expression « andarsene con Dio » signifie décamper : elle aurait pu être traduite par « aller au diable », mais étant donnée l'impossibilité d'utiliser une tournure réflexive de cette formule en français, nous avons préféré « foutre le camp » afin de conserver la virulence du propos attribué à Giannotti.

² L'acte officiel de l'amnistie promulguée le 23 mars 1536, se trouve in ASF, *Otto di Guardia e Balìa del Principato*, 12, f. 65v-66r. De mars 1536 à janvier 1537, Giannotti se rend à plusieurs reprises à Florence et séjourne également à Rome à partir de novembre (sur ces informations, voir R. STARN, « Introduction », op. cit., p.44-45). Les documents, néanmoins, témoignent de ses efforts pour éviter le duc Alexandre. Voir en particulier la lettre de Benvenuto Olivieri du 21 novembre 1536 qui informe Filippo Strozzi de l'arrivée de Giannotti à Rome « che si partì di Firenze avanti che il Duca tornasse [de Gênes] per non havere chiedere licentia nè a lui nè al Campana » (in L. FERRARI, *Lorenzino de' Medici*, op. cit., p.244).

rapatriement³. Le ban publié au début de février, en proposant des conditions contraires aux intérêts, politiques et financiers, des opposants, transforme la nature même de l'exil⁴. Avec la proclamation de 1537, expression de la feinte clémence du jeune Médicis, l'éloignement de la cité relève désormais bien moins d'une condamnation que d'une prise de position : la décision de quitter Florence se dessine comme un choix entre liberté en exil et servitude dans la patrie, ce qui annihile tout espoir de réconciliation et ne laisse d'autre choix que la résistance active. Giannotti, sans doute en route le 30 janvier vers Castiglione de Pepoli où a lieu, le 9 février, un sommet des principaux représentants de l'opposition, épouse alors la cause des *fuorusciti* dont les opérations de déstabilisation du régime aboutissent, le 1^{er} août, à la débâcle militaire des troupes anti-médicéennes à Montemurlo. Si l'historiographie a eu tendance à lire rétrospectivement l'ascension au pouvoir de Côme comme le chant du cygne de l'opposition républicaine, symboliquement représenté par l'échec diplomatique de janvier et par la défaite militaire de Montemurlo en août, il s'agit ici d'émettre l'hypothèse que l'année 1537 marque bien moins une rupture qu'une transformation des pratiques des *fuorusciti* (avec à la clé une radicalisation de leurs stratégies) et, conjointement, des formes de répression déployées par le nouveau gouvernement médicéen. Or, c'est à l'aune de ce moment de rupture qu'il s'agit de lire le réaménagement du *Della Repubblica fiorentina* dans la mesure où la réécriture du traité reflète la reconfiguration des stratégies mises en œuvre par les exilés républicains. Il s'agira alors de démontrer ici que si le choix d'un exil volontaire et définitif autorise l'auteur à élever, à partir de 1537, le *Della Repubblica fiorentina* au rang de texte de résistance, les inflexions dans le programme de l'opposition exilée commandent, par ailleurs, une réécriture constante du traité.

L'exil politique florentin durant les Guerres d'Italie⁵, en particulier après 1537, est caractérisé par la dimension internationale de la lutte entre factions puisque c'est essentiellement au-delà des

³ Côme de Médicis est nommé « capo e primario del governo della Città di Firenze e suo dominio de' Magistrati e Uffici di quella », in *Legislazione toscana*, éd. de L. Cantini, Stamperia Albizziana, Florence, 1800, vol. I, p.115-116. Sur son élection, son action de répression et la situation des exilés entre janvier et juillet 1537, consulter L. FERRAI, *Cosimo de' Medici duca di Firenze*, Zanichelli, Bologne, 1882, p.3-67 ; G. SPINI, *Cosimo I e l'indipendenza del principato mediceo*, Vallecchi, Florence, 1945, p. 22-91 ; R. CANTAGALLI, *Cosimo I de' Medici granduca di Toscana*, Mursia, Milan, 1985, p.46-71 ; F. DIAZ, *Il Granducato di Toscana, i Medici*, UTET, Turin, 1987, p.1-84 ; P. SIMONCELLI, *Fuoriuscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.186-334.

⁴ Concernant le ban négocié en janvier 1537 au prix du désarmement des troupes anti-médicéennes stationnées dans le *dominio* de Florence, voir P. SIMONCELLI, *Fuoriuscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit, p.190-245.

⁵ Pour une étude de l'exil politique en Italie dans d'autres contextes, R. STARN, *Contrary Commonwealth. The Theme of Exile in Medieval and Renaissance Italy*, University of California, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1982 ; *L'exil et l'exclusion dans la culture italienne*, actes du colloque franco-italien, Aix-en-Provence, octobre 1989, Publications de l'université de Provence, 1991 ; J. HEERS, *L'esilio, la vita politica, la società nel Medioevo*, Liguori, Naples, 1997 (éd. française Paris, 1995) ; C. SHAW, *The politics of Exile in Renaissance Italy*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000 ; A.BROWN « Insiders and Outsiders. The changing boundaries of Exile », in *Society and Individual in Renaissance Florence*, sous la dir. de W. Connell, University of California Press, 2002, p.337-383. En ce qui concerne le phénomène de l'exil politique florentin durant le XVI^e siècle, il convient de remarquer que cette question a été le plus souvent abordée par le biais de monographies (Partie I, Introduction note 11). C'est, par ailleurs, dans le cadre d'une historiographie française que la question de la résistance républicaine en exil a été affrontée, alors que l'historiographie italienne ne s'est intéressée au *fuoriuscitismo* comme phénomène politique qu'à partir des années 1980. Ceci s'explique à la lumière du renouvellement des études consacrées au principat médicéen qui, en délaissant le problème de la construction du pouvoir absolutiste, a permis d'apporter un nouveau regard sur des dynamiques politiques, sociales et culturelles considérées jusqu'alors comme périphériques. Pour une mise au point concernant le

frontières de l'État territorial, dans un espace péninsulaire, voire européen, à dimension variable, que se négocient la construction et la légitimation politico-juridique du gouvernement, et que, par conséquent, se joue l'affrontement des groupes politiques⁶. Ainsi, alors que l'étude de l'exil a longtemps été tributaire d'une perspective interne à l'histoire politique florentine, l'historiographie la plus récente, en soulignant l'importance d'un décloisonnement entre l'étude des mutations institutionnelles internes et l'analyse des relations diplomatiques⁷, autorise un renouvellement des méthodes d'observation et des paradigmes interprétatifs appliqués aux réseaux des exilés qui se déploient (au nom de la mobilité géographique mais aussi des intérêts politico-financiers des acteurs) selon une logique polycentrique à l'échelle de la péninsule (à Venise, Ferrare ou Rome), mais aussi du continent (de la France à l'Empire ottoman)⁸. Ainsi, c'est de la redéfinition de l'histoire politique traditionnelle, soucieuse d'affranchir la question de l'émergence des pouvoirs étatiques d'une approche strictement interne, que dépend une nouvelle compréhension de l'exil politique. Si, dans cette perspective, les sources diplomatiques se présentent comme un instrument particulièrement utile pour recomposer le système de circulation de l'information dont dépendent la coordination des forces de l'opposition autant que l'action du gouvernement, la correspondance d'espions, le plus souvent rejetée en marge, voire occultée à force de dissimulation, comme un inconscient de la

développement de cette historiographie, voir l'introduction d'E. Fabbri, in B. CAVALCANTI, *Trattati o vero Discorsi sopra gli ottimi reggimenti delle Repubbliche antiche e moderne*, éd. d'E. Fabbri, Franco Angeli, Milan, 2007, p.39-55.

⁶ La relation étroite qui existe entre l'équilibre interne du gouvernement médicéen et la politique étrangère de la cité a été particulièrement mise en évidence par G. SPINI, *Cosimo I e l'indipendenza del principato mediceo*, op. cit. D'autre part, au sein de l'histoire de la pensée politique, la critique a démontré combien la définition des factions florentines repose sur leur articulation avec les enjeux défendus par les partis politiques européens : A. ANZILOTTI, *La crisi costituzionale della Repubblica fiorentina*, op. cit.

⁷ L'inauguration de cette nouvelle direction de recherche, qui souligne la nécessité de concilier l'étude des processus de construction de l'État florentin et l'analyse de ses relations diplomatiques, peut être retracée dans la conférence organisée à Chicago en 1993 (*Origini dello Stato. Processi di formazione statale in Italia fra medioevo e età moderna*, sous la dir. de G. Chittolini, A. Molho, P. Schiera, Il Mulino, Bologne, 1994), et en particulier dans la contribution d'A. K. ISAACS « Sui rapporti interstatali in Italia dal medioevo all'età moderna », p.113-143. Cette approche suppose une nouvelle compréhension de la diplomatie qui, ainsi que R. Fubini l'a souligné, ne peut être perçue comme le signe de l'affirmation de la souveraineté des États modernes, mais apparaît au contraire comme un instrument destiné à remédier à l'absence de stabilité juridique du pouvoir étatique (R. FUBINI, *Italia quattrocentesca. Politica e diplomazia nell'età di Lorenzo di Magnifico*, Franco Angeli, Milan, 1994 ; ID., « Diplomacy and government in Italian City-States of the Fifteenth-century (Florence and Venice) », in *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy. The Structure of Diplomatic Practice, 1450-1800*, sous la dir. de D. Frigo, Cambridge University Press, 2000, p.25-48). Cette redéfinition de l'étude de la diplomatie florentine, qui s'éloigne d'une analyse des relations entre les États pour souligner son articulation avec l'histoire institutionnelle de Florence, a particulièrement été mise en évidence par D. Frigo et A. Contini (D. FRIGO, « Politica estera e diplomazia : figure, problemi e apparati », in *Storia degli antichi stati italiani*, sous la dir. de G. Greco et M. Rosa, Laterza, Turin, 1996, p. 117-162 ; ID., « Introduzione » et « Corte, onore e Ragion di Stato : il ruolo dell'ambasciatore in età moderna », in *Ambasciatori e nunzi. Figure della diplomazia in età moderna*, Cheiron, n.30, 1998, p. 7-56 ; ID., « Introduction » in *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy*, op. cit., p. 1-23 ; A. CONTINI, « Aspects of Medicean Diplomacy », in *Politics and Diplomacy*, op. cit., p. 49-94 ; ID., « Dinastie, patriziato e politica estera : ambasciatori e segretari medicei nel Cinquecento », in *Ambasciatori e nunzi*, op. cit., p. 57-132 ; ID., « Introduzione », in *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell' 'Italia spagnola' (1536-1648)*, vol. I 1536-1586, Ministero per i beni e le attività culturali, Direzione generale per gli archivi, Rome, 2007, p. XXIX-LIV).

⁸ C. SHAW, « Ce que révèle l'exil politique sur les relations entre les États italiens », in *La République en exil (XVe-XVIIe siècles)*, Laboratoire italien, sous la dir. de L. De Los Santos et P. Carta, n.3, 2002, p. 13-33, a par exemple démontré combien l'exil durant la seconde moitié du XVe siècle, favorise non seulement les relations officielles entre les États italiens, mais également des réseaux de contacts complexes entre les États et les populations des différentes régions.

diplomatie, permet de pénétrer au plus près de ces intrigues et de se défaire de la dichotomie consistant à distinguer entre les menaces externes et internes pesant sur le gouvernement⁹.

L'objectif de ce chapitre sera donc d'interroger l'écriture en exil du *Della Repubblica fiorentina*, afin de démontrer combien les pérégrinations de l'auteur et son inscription au sein d'espaces géographiques et politiques distincts dictent, au fil du temps, une transformation du traité. L'hypothèse que nous voudrions ici développer est que l'épilogue de la résistance républicaine dépend bien moins de l'histoire politique interne de Florence que d'une configuration politique européenne où s'enchevêtrent l'action autoritaire du nouveau régime et les dynamiques diplomatiques propres aux Guerres d'Italie. Or, seule la mise en évidence de ce passage entre une dimension locale du conflit à son inscription à une échelle européenne, voire internationale, permet de rendre compte des nécessités qui imposent à Giannotti le réaménagement du texte de réforme. Il s'agira, dès lors, d'admettre, non seulement que le cours tourmenté de l'histoire des *fuorusciti* façonne le texte et commande la mobilité du traité, tour à tour adapté à de nouvelles exigences, mais que l'écriture en exil de la réforme en vient à devenir un témoignage de l'histoire mouvementée de l'opposition républicaine expatriée.

Dans ce but, nous distinguerons ici deux étapes de l'histoire de l'exil politique florentin qui correspondent également à deux lieux, Venise et Rome, à partir desquels se déploient et se renouvellent les formes de résistance de l'opposition. Cette distinction d'ordre chronologique et spatiale, nous engagera donc à recourir à des approches méthodologiques distinctes dont la définition dépend, non seulement des sources disponibles, mais du caractère propre à l'exil florentin dans chacun de ces cadres. Dans le premier volet, consacré à la période vénitienne de 1537 à 1539, nous nous attacherons à retracer le rôle joué par Giannotti au sein des réseaux des exilés florentins, en nous appuyant sur la correspondance d'un agent médicéen, « l'amico di Venetia », infiltré dans les rangs de l'opposition. Cette étude sera l'occasion de dessiner l'espace géographique et politique dans lequel s'inscrit cette « République en exil »¹⁰ afin de proposer une nouvelle chronologie de l'histoire des exilés républicains qui engage, du même coup, une redéfinition du concept de *fuoruscitismo*. La seconde partie abordera la question du départ de Giannotti pour Rome et de son entrée au service de la cour

⁹ Au sujet de l'utilisation des sources d'espionnage pour l'étude des relations diplomatiques entretenues par les États européens durant la première modernité, voir J. WESTFALL THOMPSON et S. K. PADOVER, *Secret Diplomacy, espionage and cryptography 1500-1815*, Jarrolds, Londres, 1937 ; M. A. ECHEVARRIA BACIGALUPE, *La diplomacia secreta en Flandes 1598-1643*, Universidad del Pais Vasco, Bilbao, 1984 ; L. BELY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Fayard, Paris, 1990 ; ainsi que le livre à grand succès de S. BUDIANSKY, *Her Majesty's Spymaster. Elizabeth I, Sir Francis Walsingham, and the Birth of Modern Espionage*, Viking, New-York, 2005. Dans le contexte italien, seul P. PRETO, *I servizi segreti di Venezia*, op. cit., a consacré un volume aux pratiques d'espionnage qui dépasse largement le cas vénitien, mais qui ne va pas jusqu'à questionner la place que ces systèmes informels d'information occupent au sein de l'articulation qui lie la construction interne des États et les relations diplomatiques. L'ouvrage pêche par une distinction souvent trop rigide entre ce que l'auteur appelle « l'espionnage interne et externe » qui interdit de saisir l'imbrication étroite qui existe entre la politique intérieure et étrangère des États en formation.

¹⁰ J'emprunte cette expression au titre du volume *La République en exil (XVe-XVIe siècles)*, op. cit.

cardinalice de Niccolò Ridolfi. En interrogeant le passage de l'ancien secrétaire républicain vers une nouvelle fonction de secrétaire de cour, il s'agira de souligner combien la permanence de Giannotti à Rome autorise une reconfiguration des stratégies de l'opposition républicaine et entraîne, du même coup, une nouvelle réflexion sur le droit de résistance au tyran.

I – La « République en exil » dans les lettres de l' « amico di Venezia »

Dès son accès au pouvoir, il s'avère nécessaire pour Côme, soucieux de renforcer sa main mise sur le gouvernement afin d'obtenir sa progressive indépendance face à une protection espagnole qui relève de l'ingérence dans les affaires de la cité¹, de ne pas sous-estimer la menace constituée par l'opposition exilée, d'autant que la reprise, en dépit de la paix de Cambrai de 1529, du conflit entre la France et l'Empire offre à l'opposition un potentiel appui (militaire et financier) de François I^{er} et que l'élection, en 1534, du pape anti-médicéen Paul III se présente comme une occasion favorable au recrutement de troupes dans les terres pontificales, en particulier en Romagne. La fragilité du jeune duc, l'exaspération de l'opposition en exil, la déception de certains Florentins après l'élection controversée de Côme, ainsi que la situation internationale justifient que la question des *fuorusciti* passe au centre des préoccupations du nouveau gouvernement, qui craint l'imposition d'un gouverneur espagnol ou la descente de troupes. La question de la légitimation internationale du régime apparaît alors subordonnée à une stabilisation du gouvernement dont la réalisation dépend du contrôle de l'opposition disséminée en Europe. De ce fait, Côme, conjointement aux initiatives diplomatiques officielles, déploie un vaste système d'espionnage qui quadrille l'espace péninsulaire et européen². Si le recours à des agents secrets s'inscrit dans une longue tradition florentine, c'est sous Côme, ainsi que le rappellent les contemporains, que ce système d'information se perfectionne au point de devenir un instrument essentiel du gouvernement³. La structure informelle de l'espionnage,

¹ Rappelons qu'en janvier 1537, les troupes espagnoles occupent encore les terres de Toscane et que les forteresses de Pise et de Livourne sont toujours aux mains des agents impériaux.

² La métaphore d'un souverain-araignée renvoie à l'image utilisée par F. BRAUDEL à propos de Philippe II (*La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1949), qu'A. Contini a déjà eu l'occasion d'appliquer au sujet du jeune Côme de Médicis (A. CONTINI, « Dinastia, patriziato e politica estera », op. cit., p.77).

³ B. Segni rappelle par exemple qu'Alexandre de Médicis employait déjà des « spie in Firenze ed in Roma, ed in tutti i luoghi del mondo dove alloggiavano Fiorentini » (B. SEGNI, *Istorie Fiorentine*, op. cit., livre 7, p. 271). Toutefois, les contemporains insistent particulièrement sur l'« accortezza grande, congiunta con una mirabile diligenza », « la prudenza e sagacità del duca Cosimo », capable de maintenir à son service un personnel d'agents secrets particulièrement entraînés et efficaces de sorte que « non era, non dico città alcuna, o castello in tutta Italia, ma borgo o villa, e quasi osteria, onde non fosse quotidianamente avisato » et « fatto consapevole de' pensieri, e de' trattati de gli avversari, poteva con grandissimo suo vantaggio, farglisi incontra e ischifargli » (voir en particulier, la biographie de Côme rédigée par MANUZIO IL GIOVANE, *Vita di Cosimo de' Medici, primo Gran Duca di Toscana*, Bologne, 1586, p.63-4, ainsi que B. VARCHI). Au même titre, les ambassadeurs vénitiens soulignent dans les *Relazioni* présentées au Sénat à leur retour, l'efficacité de ce système qui représente pour le gouvernement une dépense de plus de 40 000 ducats par an, et qui perdure sous le principat de François I^{er} de Médicis (« Relazione del secretario Vincenzo Fedeli dell'Illustrissima Signoria di Venezia tornato dal duca di Firenze nel 1561 » et

bien loin d'être une caractéristique d'un État moderne centralisé, participe ainsi au processus de consolidation et de légitimation de l'État en formation⁴.

Parmi les lieux de rassemblement de l'opposition à surveiller, Venise occupe une place particulière pour deux raisons : d'une part, en tant que centre international de circulation et de diffusion de l'information⁵, d'autre part en qualité de terre d'asile privilégiée des Florentins⁶. Non seulement Venise abrite une Nation florentine prospère capable d'employer les nouveaux arrivants, mais elle se présente également, en tant que dernier régime républicain de la péninsule apte à préserver son indépendance, comme une plaque tournante de l'information politique à l'échelle européenne et, dès lors, comme un centre d'opération idéal pour la coordination des projets de l'opposition. Dans cette Florence du dehors, opère l'espion Bernardino Duretto, conscient de l'importance stratégique de Venise afin de parvenir à une maîtrise de l'espace politique, au-delà des distances et des frontières⁷.

La correspondance de Duretto, intitulée « Lettere decifrate da un amico di Venezia », déchiffrée et transcrite par le secrétaire ducal Marzio de' Marzi, puis classée et reliée au XIXe siècle, est conservée aux Archives d'État de Florence (Annexe 22)⁸. Ces lettres offrent non seulement un compte-rendu détaillé des mouvements des exilés, mais permettent d'éclairer le rôle joué par Giannotti au sein des initiatives de l'opposition et révèlent la nature particulière du mouvement anti-médicéen. Si le recours à la documentation produite par un espion peut susciter quelques perplexités quant à sa fiabilité, il s'agira dans un premier temps d'interroger la voix de cet informateur. Nous rendrons compte, ensuite, de la fonction de médiateur que Giannotti recouvre au sein du mouvement de l'opposition. Enfin, nous chercherons à démontrer combien la correspondance de l'espion médicéen engage une redéfinition

« Relazione delle cose di Toscana di Tomaso Contarini ambasciatore al cardinale Granduca nel 1588 », in *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, éd. d'A. Ventura, op. cit., vol.II, p.236-237 et p.271-272).

⁴ C'est l'hypothèse que semble suggérer P. PRETO, *I servizi segreti di Venezia*, op. cit., p.25-27, qui retrace les étapes de construction des services secrets florentins et perçoit dans leur formalisation un résultat de l'instauration du principat médicéen. Inversement, l'historiographie concernant la diplomatie florentine invite à considérer le perfectionnement de l'espionnage, non pas comme le fruit de la mise en place d'un système de pouvoir centralisé, mais comme un instrument nécessaire à sa construction. Pour une discussion de la notion d'« État moderne » que nous ne pouvons traiter ici, voir E. FASANO GUARINI, *Repubbliche e principi. Istituzioni e pratiche di potere nella Toscana granducale del '500-'600*, op. cit.

⁵ Si jusque dans les années 1970, Venise était considérée avant tout comme un espace de médiation entre l'Est et l'Ouest, les travaux de P. Burke et de F. De Vivo ont permis de souligner son importance comme lieu de rassemblement et de diffusion de l'information à l'échelle péninsulaire (P. BURKE, « Early Modern Venice as a Center of Information and Communication », op. cit., p. 389-419 ; F. DE VIVO, *Patrizi, informatori, barbieri : politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, op. cit.).

⁶ Concernant l'attraction de Venise sur les exilés florentins, nous renvoyons à l'introduction de la Partie I. P. SIMONCELLI, « The turbulent life of the Florentine Community in Venice », op. cit., a démontré comment la communauté florentine de Venise se forme lentement au cours des premières décennies du XVIe siècle en accueillant tout d'abord les Florentins lors du siège de la ville en 1529-30, ensuite les citoyens qui, ayant rompu le ban d'assignation à résidence en 1533, sont bannis de la cité, pour enfin devenir un centre de l'opposition à partir de 1537.

⁷ Le 20 novembre 1537, il souligne « non [è] al proposito della causa star altrove che qui, perché qui capitano le importantie delle cose [...] non penso che per un pezzo sia bene che io mi parta di qua » (ASF, Mediceo del Principato, 3093, f. 58v).

⁸ Cette correspondance est principalement conservée dans le registre ASF, Mediceo del Principato (désormais MdP), 3093. Des lettres éparses sont contenues également in MdP, 3, 330, 356-7, 361 et 533. Pour en faciliter la lecture nous transformons la datation vénitienne utilisée par Duretto. Concernant le secrétaire Marzio de Marzi Médicis, V. ARRIGHI, DBI, vol. 71, 2008.

de la chronologie de la résistance anti-médicéenne et, du même coup, de l'acceptation même du *fuoruscitismo* florentin.

I.1 La voix d'un espion médicéen

Il existe peu de renseignements sur Bernardino Duretti, originaire de Pistoia, longtemps au service de la République de Sienne avant de résider de 1537 à 1540 à Venise sans doute en qualité de marchand. Employé par Côme quelques semaines après son ascension au pouvoir, les raisons et la date qui marquent le début de sa collaboration avec la famille médicéenne demeurent inconnues⁹. Les lettres, adressées sous une forme cryptée au secrétaire Marzio de' Marzi se suivent à une fréquence quasi hebdomadaire et offrent un portrait détaillé des intrigues de l'opposition. Alors que cette documentation est utilisée le plus souvent comme une source factuelle d'informations, il s'agit ici d'interroger « la voix de l'espion », non pas en mesurant la validité de ses assertions à la lumière de la réalité des faits, mais en s'intéressant à la nature de cette parole, à sa texture et à son intonation¹⁰.

En l'absence d'instruction officielle due au caractère officieux et secret de la mission, la nature de l'emploi de Duretti se déduit en partie de la formule de signature, « l'amico di Venetia », qui vise à préserver l'identité flottante de l'informateur, mais souligne par ailleurs le lien personnel d'attachement à l'égard des Médicis, et en particulier à l'égard de Côme¹¹. À l'instar de la correspondance diplomatique, ce qui caractérise la communication entre Côme et ses agents durant les premiers mois du régime, est le rapport particulier, presque intime, que le jeune Médicis instaure avec des affidés qui obéissent à l'autorité individuelle du souverain avant que d'être employés par le gouvernement¹². L'infiltration de Duretti au sein de la colonie florentine repose sur sa capacité à associer son destin à celui des opposants, au point de parvenir à un usage confus du pronom personnel « nous » qui renvoie tour à tour à la communauté des exilés et à son appartenance au personnel du

⁹ Des informations biographiques sur Bernardino Duretti sont fournies par S. Dall'Aglio qui émet l'hypothèse que son activité d'espionnage au service de la famille Médicis commence dès 1525 (S. DALL'AGLIO, *L'assassino del Duca*, op. cit., p.65-69). Duretti, après sa mission à Venise, est employé de 1542 à 1544 en Emilie Romagne, et est envoyé en 1545 au Concile de Trente, preuve, s'il en est, du succès de son activité d'infiltré. Il meurt à Venise en février 1546 après avoir révélé sa véritable identité en étant accueilli par l'ambassadeur florentin Pier Filippo Pandolfini. S. Dall'Aglio a par ailleurs mis en évidence le passage, ou plutôt la coexistence, entre un système d'espionnage et la mise en place d'une représentation diplomatique officielle en étudiant trois acteurs florentins à Venise : l'espion Duretti, l'agent médicéen Donato Bardi da Vernio, et l'ambassadeur Pandolfini (S. DALL'AGLIO, « Spie, informatori e ambasciatori medicei a Venezia », in *Varchi e altro Rinascimento, studi offerti a Vanni Bramanti*, a cura di S. Lo Re e F. Tomasi, Vecchiarelli, 2013, p.313-326).

¹⁰ Les historiens qui citent cette source sont L. FERRAI, *Cosimo de' Medici duca di Firenze*, op. cit., p.245-247 ; R. VON ALBERTINI, *Firenze dalla Repubblica al principato*, op. cit., p.217-224 ; P. SIMONCELLI, *Fuoriuscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., ad indicem ; S. DALL'AGLIO, *L'assassino del Duca*, op. cit., ad indicem.

¹¹ D'autres cas d'utilisation de ce terme par des agents secrets sont répertoriés par P. PRETO, *I servizi segreti di Venezia*, op. cit., p.208, p.221, et p.301. S. Dall'Aglio a par ailleurs rappelé que cette formule sert à masquer l'identité du destinataire au profit d'une insistance sur le lieu de son activité (S. DALL'AGLIO, « Spie, informatori e ambasciatori », op. cit., p.317).

¹² Cette lecture est développée par A. CONTINI, « Introduzione » in *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell' Italia spagnola' (1536-1648)*, op. cit.

nouveau régime, révélant ainsi le caractère équivoque de cet agent par nature double et ambigu¹³. L'objectif de sa mission consiste à « avisare » Florence des mouvements des *fuorusciti*, selon l'usage polysémique du terme qui indique à la fois l'action de s'informer lui-même (le recueil des informations), d'informer le centre (la transmission des renseignements discutés en fonction de leur pertinence), et d'avertir (conseiller la prise de décision du gouvernement)¹⁴. Ainsi, si l'activité d'espionnage de Duretti dépend de sa discrétion, de la quantité d'informations qu'il regroupe et de la rapidité de ses envois, c'est, en revanche, à l'aune de la qualité des renseignements, de leur confrontation et de leur analyse pondérée que se mesure l'efficacité de sa mission. De comptes rendus rigoureusement factuels, on passe au développement d'une démarche cognitive où l'information se décline en savoir afin d'influer sur les délibérations politiques, ce que souligne Duretti dans une déclaration de méthode présentant moyens et enjeux de cette pratique :

Quant à me rappeler que je surveille les choses, veuillez croire que je le fais autant que possible et que tout ce que j'aurai de vous, je le dépenserai au profit de la cause qui me tient, plus que toutes autres, à cœur. Et vous le verrez par expérience, et ainsi vous le direz à l'Excellence du Duc, en me recommandant à lui. Vous lui direz que je remercie Son Excellence pour ses offres et que je continuerai à le servir de tout mon cœur. Quant à me dire que je ne m'occupe de rien d'autre si ce n'est de ma cause, sachez que je le fais et que je suis contraint de le faire, si je ne veux pas vous écrire les choses qui courent sur les places et qui sont, la plupart du temps, fausses. Et si je vais chez le duc d'Urbain, j'y vais pour entendre ces choses qui courent, pour voir ses avis et ceux des autres qui s'y rendent, je me sers de ce qui se dit dans sa Chambre, je me sers de ses ambassadeurs, de ses secrétaires [...] et ainsi je prends note de tout ce qui se dit, des avis, des actions et des humeurs qui courent [...] puis avec ceux du Comte Guido et de l'ambassadeur français, je les confronte.¹⁵

¹³ Duretti se présente comme un personnage qui s'invente. Le 24 décembre 1538, il explique que sa couverture dépend de sa capacité à s'imaginer une biographie fictive afin de se fondre parmi les exilés et de faire croire à la défense d'intérêts communs : « La prima volta che io gl'andai a fare reverentia esso [cardinal Salviati] mi disse perché io m'ero così accasato qua con moglie et figli. Io gli dissi perché facevo pensiero di non stare più a Firenze, essendo mandato in esilio da' Medici et dalla Repubblica messo in prigione per niente. Tanto diss'egli che fu: "Fai il medesimo pensiero che fo io di non vi volere stare o tornare – questo stesso egli rispose – et vorrei non vi potere pensare". Allora soggiunse : "Noi siamo di una medesima voglia et parere" » (ASF, MdP, 3093, f. 172v). L'allusion à son emprisonnement renvoie peut-être à son arrestation en 1525 lorsque, de retour d'une mission en Espagne au service de Sienne, il est torturé par les *Otto di Pratica* à Florence (S. DALL'AGLIO, *L'assassino del Duca*, op. cit., p.65). Dans une lettre adressée au secrétaire ducal en septembre 1543 : « La mente del duca mio signore è che messer Bernardino Duretti sia conosciuto mancho che si pò per agente et servitore di Excellentia, per potersene servire in mandarlo per tutto senza pericolo o sospetto della per[son]a sua » (citée in S. DALL'AGLIO, « Spie, informatori e ambasciatori », op. cit., p.318).

¹⁴ Pour une analyse du terme « avisare », voir J. PETITJEAN, « Mots et pratiques de l'information. Ce que *aviser* veut dire (XVIe-XVIIe siècles) », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Italie et Méditerranée*, t. 122, 2010, p.107-121.

¹⁵ Lettre du 30 janvier 1538 : « Circa al ricordarmi che io stia vigilante alle cose, pensate che lo fo quanto sia possibile et tutto quello che harò da voi, lo spenderò in beneficio della causa la quale mi è a cuor sopra tutte le altre cose. E vedrasi questo per l'esperienza, e così diresi all'Eccellentia del Duca, faccendoli mia raccomandazione. Diresi che io ringrazio S. Eccellentia delle sue offerte e che io l'attenderò a servir sempre con tutto il cuore. Circa il dirmi che io non attendi ad altro che alla mia causa, sappiate che lo fo et bisogna che lo faccia se già non volessi scrivervi le cose che corrono su le piazze che sono la maggior parte sempre false. E se io vo a casa del Duca d'Urbino, io vi vo per intender quelle cose che corrono, veder li pareri suoi e

Contraint de distinguer entre les « nouvelles qui sont vraies, celles qui sont suspectes et celles qui sont fausses », parfois à la seule lumière de son expérience¹⁶, Duretti insiste sur le rapport étroit unissant les trois étapes qui jalonnent son activité, l'« intendere » (obtenir des informations), le « fare intendere » (évaluer leur crédibilité), le « fare giudicio » (formuler des hypothèses corroborées par les deux phases précédentes et pouvant être exploitées à temps). De là le style méticuleux des missives qui répond à une exigence d'exhaustivité et de clarté, grâce au recours au style direct, à la transcription de lettres interceptées ou à la mise en scène théâtrale de rencontres, ainsi qu'au dévoilement constant des sources d'information. Ce qui caractérise l'activité de Duretti à Venise est, en effet, l'ampleur du réseau d'informateurs mobilisé qui comprend, sans distinction sociale ni d'origine, des représentants des groupes d'exilés (tels les cardinaux Salviati et Ridolfi), des ambassadeurs (en particulier l'orateur français Georges d'Armagnac), des garants des intérêts étrangers dans la péninsule (par exemple le comte Guido Rangone, responsable des troupes françaises dans le territoire de la Mirandole), des patriciens vénitiens qui l'informent des séances des conseils et fournissent des renseignements reçus par leurs propres agents à l'étranger¹⁷, mais aussi une foule de secrétaires¹⁸, de capitaines¹⁹, de serviteurs²⁰, d'espions et de contre-espions²¹, répondant aux critères définies par l'agent infiltré : « il

delli altri che ci vengono, servomi di quello che si dice in essa sua Camera, servomi del suo ambasciatore, dei suoi secretari [...] et così noto tutti li detti, li pareri, l'azioni e umori che corrono [...] poi quelli del Conte Guido, quelli dell'ambasciatore di Francia confrontoli insieme. » (ASF, MdP, 3093, f. 4r).

¹⁶ Duretti rappelle de devoir distinguer entre les « avvisi veri, quali sospetti e quali falsi ». Le 9 août 1538, ne pouvant se fier à aucune source d'information, il déclare concernant les déplacements de « Lorenzino Delinquente », l'assassin du duc Alexandre : « Io per me penso secondo l'esperienza di quello che io ho veduto che si usa far de' fuorusciti » (ibid., f. 128v ; Annexe 22.H).

¹⁷ Le 20 novembre 1537, Duretti précise qu'il est informé des délibérations du *Collegio* vénitien grâce à l'un de ses membres, en échange « di qualche piacere che li ho fatto » (ibid., f. 59r). Le 13 février 1538, il écrit : « Sono stato di poi a discorrere e ragionar di queste cose co' li miei amici gentil huomini di qui [...] essi mi dissono in segreto » (ibid., f. 7r). Le 26 avril, il intègre les renseignements transmis par un espion vénitien infiltré en Turquie (ibid., f. 100r).

¹⁸ Lorsqu'en mars 1538, l'ambassadeur d'Armagnac quitte momentanément Venise pour Ferrare, Duretti a recours à son secrétaire et à ses hommes pour découvrir les raisons d'un tel déplacement : « n'andai subito dopo la partita in casa d'esso ambasciatore dov'è rimasto il secretario e fui seco. Ne potetti ritrarre che fusse andato se non per parlar al Duca e alla Duchessa, ne altro più. Era stato mandato a dietro un suo huomo per certe lettere e dovendosene tornar, io finsi d'haver certe cose a far a Chioggia e n'andai seco sino là. Et per cammino, ritrassi da esso che lo Ambasciatore di Francia andava a Ferrara non tanto per parlare al Duca, quanto per essere con un certo Capitano » (ibid., f. 13r-v).

¹⁹ Il renvoie fréquemment aux informations transmises par un capitaine du comte Rangone, dont l'amitié lui est acquise, concernant les accords entre le condottière et François I^{er} (lettres du 20 novembre 1537 et du 13 avril 1538, ibid., f. 60v-61r et f. 94r).

²⁰ Le 13 et 26 avril 1538, il explique offrir l'hospitalité à un serviteur du capitaine du comte Rangone durant son absence pour obtenir en échange des renseignements sur le mouvement des troupes (ibid., f. 94r et f. 101v).

²¹ Au cours de sa mission, Duretti dépêche à plusieurs reprises l'un de ses hommes en dehors de la Lagune. En octobre 1537 par exemple, il projette d'envoyer un agent en France, qui se rend finalement à Padoue à la fin du mois en feignant de devoir restituer certains ouvrages au cardinal Gaddi (lettres du 10, 17 et 31 octobre 1537, ibid., f. 40r-v, f. 44r-48v, et f. 52r-56r ; voir S. DALL'AGLIO, *L'assassinio del duca*, op. cit., p.74). Par ailleurs, Duretti supervise depuis Venise un système de contre-espionnage qui conduit à l'identification, en novembre 1538, de l'agent médicéen à Rome Antonio Ginori, coupable de « riferi[re] gli segreti vostri » et de « inganna[rvi] » (ibid., f. 163v-164v et f. 168r ; Annexe 22.I ; voir S. DALL'AGLIO, *L'assassinio del duca*, op. cit., p.75).

faut utiliser pour cette chose des hommes qui ne soient ni fous ni insensés, ni qui soient, par ailleurs, trop instruits et qui désirent savoir ce qu'il n'ont pas à savoir »²².

Dès lors, si l'insistance de Durettil sur son insertion au sein des réseaux de l'information relève sans doute d'une stratégie d'autopromotion²³, il n'en demeure pas moins que la validité de sa parole repose sur la multiplication et la confrontation d'informations qui renvoient à des échelles d'analyse distinctes, de façon à créer un « jeu d'échelles »²⁴ en fonction d'un rayonnement sans fin de son activité d'espionnage. Ainsi, tout en s'inscrivant (comme en témoignent ses choix lexicaux ou l'emploi de formules codifiées) dans la tradition épistolaire diplomatique qui se développe à Florence entre le XVe et XVIe siècle, les lettres de l'espion à Venise se distinguent, par rapport aux correspondances officielles, du fait de l'ampleur des réseaux d'information mobilisés. La nature des sources alléguées, mais aussi la construction même des lettres, fondée sur une alternance entre les renseignements concernant les négociations diplomatiques européennes et les intrigues locales, révèlent combien la question des *fuorusciti* s'inscrit dans une imbrication étroite entre la politique intérieure du nouveau régime et les relations diplomatiques entre États. Or, si le succès de sa mission dépend de son habilité à contrôler depuis Venise les canaux de l'information, la position dont il bénéficie au centre de l'enchevêtrement complexe des groupes anti-médicéens dépend, symétriquement, de la présentation de sa demeure comme un foyer de regroupement des renseignements nécessaires à la coordination des opérations de l'opposition. Ainsi, parmi les informateurs qui lui rendent visite quotidiennement, il accueille deux des principaux acteurs du mouvement républicain, désireux de trouver auprès du cercle de Durettil des informations sans cesse actualisées sur les progrès de la résistance : Jacopo Nardi, qui avait été le collaborateur de Giannotti à la chancellerie, et l'ancien secrétaire des *Dieci di Balìa*²⁵.

I.2 Giannotti médiateur au sein des réseaux d'exilés

La correspondance de l' « amico di Venezia » est riche d'informations concernant le rôle joué au sein du réseau des exilés par Giannotti dont les vicissitudes biographiques, avant son entrée au

²² Lettre du 10 octobre 1537 : « bisogna usare a tal cosa huomini che non sieno matti né insensati, né anchora che sieno troppo savi et vogliano sapere quel che non bisogna che sappino » (ibid., f. 40r-v ; Annexe 22.D). L'adjectif « savio » recouvre ici un sens double puisqu'il désigne à la fois celui qui est sensé et judicieux, et celui qui se prévaut d'une certaine connaissance en la matière. C'est dans le but de conserver cette polysémie que nous avons choisi de le traduire par l'adjectif « instruit » (au sens d'informé, averti, et de perspicace).

²³ Le 20 novembre 1537, il souligne par exemple que « di dì e di notte risparmiò a disagio nissuno », et le 31 août 1538 il rassure à nouveau le secrétaire sur sa capacité à se tenir constamment informé : « Del sapere le cose di Firenze, e ora e sempre, statene sicuri perché non è giorno che con qualcuno non ne discorra e con tutti sono ad ogni ora e assai me ne capita ogni giorno a casa » (ibid., f. 61v et f.138r).

²⁴ Cette expression renvoie à *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, sous la dir. de J. Revel., Gallimard Le Seuil, Paris, 1996.

²⁵ Lettre du 28 novembre 1538 : « Donato Giannotti è tutto il giorno in casa mia [...] né corrono cosa che sappi il Nardi e il Giannotto che io non le sappi » (ASF, MdP, 3093, f. 167r ; Annexe 22.J).

service du cardinal Ridolfi et son départ pour Rome en 1539, semblent avoir été confondues avec celles des *fuorusciti*²⁶. Alors que les lettres de l'espion médicéen ont le plus souvent servi à illustrer les divisions internes de l'opposition dans le but d'expliquer, de façon téléologique l'échec, de la résistance républicaine, il s'agit de revenir sur l'évolution de ces factions au prisme de l'engagement de Giannotti afin de rendre compte de la vivacité des espoirs de renversement du régime, fussent-ils suspendus au hasard des manœuvres diplomatiques européennes.

Malgré le vaste réseau d'exilés constitué dès 1530, l'opposition, objet d'un clivage à la fois social et idéologique entre aspirations populaires et oligarchiques, n'avait jamais vraiment menacé la consolidation du pouvoir médicéen en l'absence d'un projet concerté de réforme : le dénominateur commun des exilés se réduisait alors au rejet du gouvernement d'Alexandre²⁷. Théâtre de divisions et de rivalités internes, l'opposition se distingue par son hétérogénéité puisqu'elle regroupe, selon la terminologie utilisée par Duretti, « *bassi* » et « *grandi* », c'est-à-dire d'une part, les défenseurs de la liberté florentine telle qu'elle s'est définie dans les débats ayant suivi l'instauration de la République en 1494, et d'autre part, les grandes familles qui, après avoir aidé en 1530 la chute des institutions républicaines, rejoignent l'opposition afin de combattre la dérive absolutiste du régime sous protection espagnole et préserver leurs prérogatives politiques et financières²⁸. « Tous agissent sous couvert d'agir au nom de la liberté », souligne Duretti, rappelant ainsi la confusion engendrée par la polysémie du terme *libertas* qui désigne à la fois une forme de gouvernement spécifique (le « vivre

²⁶ R. STARN, « Introduction », op. cit., p. 45 : « Between 1537 and 1539, Giannotti's movements were often as obscure as the machinations of the exiles with whom his fortunes were now so closely linked ». Notons que si R. Starn a recours aux « Lettere decifrate da un amico di Venezia », il en attribue la paternité à Antonio Brucioli. La première référence à Giannotti dans la correspondance de Duretti est contenue dans la lettre du 21 mars 1537, date de l'arrivée de l'ancien secrétaire à Venise. Celui-ci, néanmoins, ne demeure jamais fixe à Venise, mais se déplace entre les principaux centres de rassemblement des exilés, comme nous en informent les lettres de Duretti.

²⁷ Un indice de cette division endémique est contenu dans les plaidoyers présentés par les exilés contre le gouvernement d'Alexandre de Médicis à Naples sous l'arbitrage de Charles Quint en 1535. Pour une analyse de cet épisode, L. DE LOS SANTOS, « Guicciardini e la questione della libertà : la querela dei fuorusciti fiorentini davanti a Carlo V (1535-36) », in *Bologna nell'età di Carlo V e Guicciardini*, sous la dir. de P. Prodi et E. Pasquini, Il Mulino, Bologne, 2002. C'est essentiellement Jacopo Nardi qui offre à Duretti un tableau de ces divisions : voir le discours rapporté de Nardi dans la lettre du 10 octobre 1537, ainsi que dans celle du 7 juillet 1537 (ASF, MdP, 3093, f. 38-43 ; *ibid.*, 333, f. 102 et suiv. Voir les Annexes 22.D et 22.A. La dernière lettre citée a été publiée également in L. A. FERRAI, *Cosimo de' Medici*, op. cit., p.244-247).

²⁸ Les termes « *bassi* » et « *grandi* » sont ceux utilisés dans la correspondance de Duretti. Il convient de souligner que « *bassi* » indique ici une réalité socio-politique particulière qui ne correspond pas à l'usage de ce terme dans le reste des écrits politiques de la même période. Si nous le retrouvons sous une forme substantivée chez Machiavel (*Istorie fiorentine*, livre II chap. 42) pour désigner les Arts mineurs lors de la révolte des Ciompi, en revanche l'adjectif, plus fréquent chez les auteurs de la première moitié du XVI^e siècle, sert à indiquer cette partie de la population qui ne possède pas de droit politique (soit la plèbe) selon la tripartition récurrente, par exemple chez Giannotti, entre les hommes « *grandi, mediocri, bassi* ». Or, chez Duretti cette catégorie se construit par opposition aux « *grandi* » et recouvre les républicains exilés d'une origine sociale inférieure et partisans d'un gouvernement large. Cette étiquette renvoie, cependant, à un groupe varié qui rassemble à la fois les partisans radicaux de la dernière République populaire exilés en 1530, ainsi que les républicains modérés qui, à la suite de la chute du gonfalonierat de Niccolò Capponi en 1528, étaient demeurés en marge du gouvernement de la dernière République. Ainsi, si Duretti emploie ce terme pour insister sur la bipartition du groupe d'opposition, il convient de garder à l'esprit que le terme « *bassi* » recouvre une réalité socio-politique complexe et indique un groupe d'opposition lui-même hétérogène.

civile ») et l'indépendance de la cité face aux autres États²⁹. Alors que durant les premiers mois, les opérations de déstabilisation du régime apparaissent d'autant plus dangereuses qu'elles reposent sur une composition entre les intérêts des différentes factions de l'opposition, la défaite de Montemurlo représente une césure non pas simplement parce que la débâcle militaire provoque l'emprisonnement (en particulier de l'instigateur financier Filippo Strozzi) et l'exécution des principaux représentants anti-médicéens (dont Baccio Valori et son frère Filippo, ainsi qu'Antonfrancesco degli Albizi), mais parce que cet échec marque l'épuisement des tentatives d'unification des adversaires de Côme³⁰. Cependant, si la critique, en adoptant les grilles de lecture proposées par une historiographie d'inspiration médicéenne, voit dans ce climat général de suspicion l'épilogue de la résistance, la correspondance de Duretti témoigne en revanche des efforts de Giannotti pour remédier aux faiblesses du mouvement anti-médicéen³¹. Cette activité de médiation avait commencé dès l'été 1537 alors que, à la veille de la bataille de Montemurlo, Giannotti s'était attaché à convaincre son ancien collaborateur Nardi, désormais chef de file des républicains « bassi », de la bonne foi des oligarques anti-médicéens dans le but de parvenir à une réconciliation de l'opposition³². Nous reviendrons ici sur deux épisodes qui engagent une participation active de Giannotti, considéré comme « le seul intermédiaire » et « un médiateur habile » entre les divers groupes d'exilés, afin de rendre compte de la ténacité des espoirs de cette « République en exil », malgré l'absence d'un horizon politique univoque³³.

En l'absence d'une reconnaissance officielle de l'élection de Côme, Florence reçoit en mai 1537 l'agent impérial Hernando de Silva, comte de Cifuentes, chargé de légitimer le pouvoir du nouveau seigneur et, à ce titre, de « chercher à rallier ceux du dehors »³⁴. Exhorté par le comte Cifuentes, le

²⁹ Lettre du 7 mars 1537 : « tutti oprano sotto questo nome di operare per la libertà » (ASF, MdP, 330, f. 217r). Cette citation a une forte résonance guichardinienne et rappelle *Le Dialogo del reggimento di Firenze* où le personnage Bernardo del Nero s'interroge justement sur les acceptions du « nom de la liberté ». Au même titre, ainsi que nous l'avons vu précédemment, Giannotti rappelle le 30 juin 1533 au vénitien Marcantonio Michiel « [a' Toscani] pare di godere una libera civiltà, et a fatica non sanno quello che s'importi il nome » (*Lettere italiane*, p. 34).

³⁰ C'est en particulier la capture et l'emprisonnement à Florence de Filippo Strozzi, le principal instigateur financier de l'opposition, qui risquent de provoquer un rapprochement des oligarques exilés vers le gouvernement de Côme afin d'en assurer la libération, ainsi que le souligne Duretti le 20 novembre (ASF, MdP, 3093, f. 61).

³¹ L'historien médicéen F. de' Narli achève son récit des luttes citadines entre les factions en 1537, en rappelant que « la vittoria [a Montemurlo] tanto gloriosa del Signor Cosimo e la rovina sì grande e tanto infelice de' fuorusciti suoi avversari, [...] pare che abbiano posto termine e dato fine alle tante discordie antiche e moderne de' nostri cittadini » (F. DE' NERLI, *Commentari*, op. cit., livre XIII, p.302). Dans son histoire de Florence, J. Najémy a par exemple rappelé que cette bataille marque la fin de l'opposition oligarchique qui prend conscience de l'indépendance de Côme à l'égard des traditions politiques et des anciennes structures sociales du pouvoir (J. NAJÉMY, *A History of Florence 1200-1575*, Blackwell Publishing, 2006, p.467-468).

³² Voir en particulier les lettres du 7 et du 15 juillet 1537 (Annexe 22.A et 22.B) où Duretti rend compte des efforts de Giannotti pour atténuer les discordes entre Nardi et le cardinal Salviati.

³³ Les deux formules sont à attribuer respectivement à P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.217, et à R. STARN, « Introduction », op. cit., p.11. Si les notions de médiateur et d'intermédiaire, renvoient au concept de « broker » largement utilisé dans l'analyse des réseaux, nous laissons ici volontairement de côté cette grille d'analyse.

³⁴ Lettre de Bernardo da Rieti au marquis del Vasto, entre avril-mai 1537 : « il principale articolo sarà di procurare la reunione di quelli di fuora, e in questo si de far ogni opera [...]. Di qui seguiranno due effetti buoni che, overo quelli di fuori veneranno et si quietaranno del presente stato ben ordinato et moderato et la città sarà riunita, o non vorranno contentarsi di tornar, et sua maestà sarà scusata appresso Dio et il mondo. » (in *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell' Italia*

cardinal Salviati³⁵, principal porte-voix de l'oligarchie anti-médicéenne, confie à son secrétaire Giovanni Maria Stratigopulo, dit le Grec, ainsi qu'à Giannotti la mission de « regrouper ce corps désuni, afin que la cité puisse se conserver »³⁶. La participation de Giannotti s'explique, comme le soulignent les contemporains, à la lumière des soupçons que cette initiative éveille auprès des républicains qui redoutent que l'oligarchie anti-médicéenne ne parvienne à une réconciliation avec le nouveau régime et nourrissent encore l'espoir – alimenté par ailleurs par l'activité de diversion des agents français – d'une intervention de François I^{er}³⁷. Dans ce contexte particulier où « entre ces exilés *grandi* et *bassi* est née une haine »³⁸, la présence de l'ancien secrétaire apparaît comme un garant de la défense de la *libertas* au sein des négociations commanditées par Salviati : des négociations vouées à l'échec faute d'un mandat d'autorité confié aux délégués pour parvenir à un accord³⁹. Or, le but réel assigné à

spagnola', op. cit., p.10-12). Cet épisode est reconstruit par P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.290-309. Cependant, alors que l'auteur insiste dans ce chapitre intitulé « Il fallimento dell'ultima mediazione » sur le climat de divisions de l'opposition, il s'agit au contraire ici, en s'intéressant au rôle de Giannotti, de rendre compte des efforts de cohésion du mouvement anti-médicéen.

³⁵ Concernant le cardinal Salviati (1490-1533), voir P. HURTUBISE, *Une famille-témoin, les Salviati*, Biblioteca Apostolica Vaticana, Cité du Vatican, 1985 ; L. Von PASTOR, *Storia dei Papi*, Desclée, Rome, 1908, vol. IV. Fils de Jacopo Salviati et Lucrezia des Médicis, Giovanni Salviati est élevé au cardinalat par son oncle, le pape Léon X, en 1517. En 1534, il emprunte la voie de l'opposition en soutenant les revendications des exilés, encouragé en ce sens par la mort de Clément VII qui le libère du devoir de reconnaissance et de fidélité à l'égard de la maison des Médicis.

³⁶ Dans une lettre adressée au cardinal Salviati, le comte Cifuentes l'invite à envoyer « alguno de los que estan fuera [...] para la hunion [...] d'esta ciudad y dominio » (citée par P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.297). La citation (« vedere di riunire con qualche bel modo questo corpo disunito, a fine che la città si avesse da conservare ») est tirée de la lettre du 26 mai 1537 attribuée par erreur à Giannotti, comme ne le verrons par la suite (*Lettere italiane*, p.43).

³⁷ B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol. III, p. 353 : « Il cardinale [Salviati] il quale sapeva d'essere in cattivo predicamento della maggior parte de' fuorusciti, i quali segretamente, ma non si che non si risapesse, si lamentavano di lui, e si chiamavano ingannati e traditi, volle che insieme con esso lui, il quale dipendeva dal priore suo fratello, si mandasse un altro, che fusse più loro confidente che non era il cavaliere, e questi fu messer Donato Giannotti. » ; L. STROZZI, *Vita di Filippo Strozzi* : « E perché gli usciti non lo potessero calunniare di tenere segrete pratiche in pregiudizio della libertà [...] volse che seco andasse Donato Giannotti, fiorentino, a loro fedelissimo » (in G.-B. NICCOLINI, *Filippo Strozzi, tragedia*, Le Monnier, Florence, 1847, p.CIV).

³⁸ Duretti rend compte de ce climat de suspicion dans les lettres du 18 juin et du 7 juillet 1537 (ASF, MdP, 3093, f. 18r-19v ; *ibid.*, 333, f. 19r ; cette dernière est transcrite par L. FERRAI, *o Cosimo de' Medici*, op. cit., p.244-247). Reprenant les observations du républicain populaire Jacopo Nardi, il décrit les accusations formulées à l'encontre de l'oligarchie anti-médicéenne suspectée de duplicité : « gli altri fuorusciti ne sparlaro [di Filippo Strozzi e del cardinale Salviati] più che mai con gli ambasciatori di Francia, col conte Guido [Rangone] et con ognuno [...] Questi fuorusciti bassi par loro esser certi che questi grandi sieno d'accordo con voi, o vogliano esser[lo] [...] Jacopo [Nardi] s'è risoluto che il cardinal Salviati et Filippo et gl'altri grandi non sieno più amici suoi o degli altri fuorusciti bassi, non si curino di loro, ma cerchino d'accordar con voi, se non sono accordati » ; « In fra questi fuorusciti grandi con li bassi è nato odio assai maggiore che da duoi mesi in qua; et scopertamente hanno li bassi detto e scritto male de' grandi, li quali hanno intercette lettere le quali si scrivevano l'uno all'altro, nelle quali dicevano gran male di Filippo [Strozzi], de' cardinali [Salviati e Ridolfi] et di tutti li grandi, et di molti cittadini di Firenze ». Au même titre, Duretti reste indécis quant à l'évaluation des objectifs réels de l'opposition oligarchique : « Et io quanto più gli vo osservando et considerando el lor proceder et quel che dicono, più mi paiono confusi et che non sappino loro stessi che partito si pigliar, et se non fanno per ingannar il re di Francia et li fuorusciti bassi, tengo chiaro che essi amino uno Stato come il vostro, ma non amino una parte di quelli che lo reggono, et qui venga la loro inresolutione ».

³⁹ À propos de l'échec de la mission, voir L. FERRAI, *Cosimo de' Medici*, op. cit., p.58 ; ainsi que la lettre envoyée le 5 juin 1537 par l'orateur siennois à Florence (in P. SIMONCELLI, *Fuoruscitismo repubblicano fiorentino*, op. cit., p.301). Un compte rendu de cette mission est contenu dans la lettre adressée le 21 juin aux cardinaux par Bartolomeo Cavalcanti depuis Fontainebleau, qui avait été justement chargé de rappeler à la cour que les mandataires (« due persone certamente a proposito ») avaient été envoyés « con sola commissione d'intendere quello che volevano quei Signori che a mandare Le avevano incitato ». Il s'agissait de fait d'« assicurare Sua Maestà e certificarLa che questo non si concluderebbe accordo alcuno » (B. CAVALCANTI, *Lettere edite e inedite*, op. cit., p.70). Pour avoir un autre point de vue sur cette mission, celui des autorités florentines, on peut se reporter à la lettre adressée le 6 juin à l'agent médicéen à Rome, Giovanni Bandini où il apparaît clairement que Côme n'avait aucun doute sur l'issue de cette rencontre, plus formelle qu'autre chose (in ASF, MdP, 4299, f. 15r-v).

Giannotti, arrivé à Florence le 31 mai et de nouveau en route vers Venise le 4 juin, demeure incertain⁴⁰. D'une part, la reconstruction des objectifs de la délégation à partir de la lettre publique du 26 mai, adressée « au cardinal Salviati, à Filippo Strozzi, et aux autres *fuorusciti* de Florence » et attribuée à Giannotti, semble irrecevable pour des raisons chronologiques évidentes⁴¹. L'information contenue dans cette missive concernant la décision de Salviati d' « envoyer un de ses hommes, que l'on croit être son Grec » renforce par ailleurs l'hypothèse d'une attribution erronée à Giannotti dans la mesure où cette expression ne saurait être assignée à celui qui devait être mandaté pour cette même mission. D'autre part, la correspondance de Duretti révèle que Giannotti profite de cette occasion pour sonder le terrain, mesurer le mécontentement et établir des contacts avec les Florentins « du dedans ». Le 15 juillet, Duretti renvoie à une lettre de Giannotti adressée à Piero Salviati pour l'informer que « Florence est comme une poire mûre prête à tomber [...], ils attendent, comme les Juifs le Messie, que l'on vienne en Toscane avec les troupes pour renverser l'état ». Duretti poursuit : « cela me surprend beaucoup car dans la lettre qu'il m'écrit, il dit ces choses, mais de façon plus succincte et avec une telle réserve qu'il se contente d'y faire allusion »⁴², laissant ainsi supposer que le but assigné à Giannotti, ignoré du plus grand nombre et destiné à demeurer secret, visait moins la formalisation d'une entente avec le gouvernement cosimien qu'une reconnaissance de terrain en vue d'un éventuel renversement du régime⁴³. Dans une lettre plus tardive datée du 13 avril 1538, Duretti transcrit un discours de Giannotti qui renvoie aux contacts établis au cours de cette mission (Annexe 22.G) :

⁴⁰ Une lettre de Giovan Battista Adriani adressée à Piero Vettori annonce l'arrivée à Florence des deux orateurs officiels : « Hier sera comparse qua il Giannotto nostro con messer Giammaria Greco, mandati a petitione di Siphonte da' cardinali et altra università della repubblica externa et, stamattina, sono stati per questa Corte » (citée par S. LO RE, *Politica e cultura nella Firenze cosimiana*, op. cit., p.175). La correspondance entre Niccolò et son père Luigi Guicciardini, commissaire à Pise, permet de préciser la durée de leur permanence à Florence. Le 30 mai : « Di qui ci è adviso sommo che questi Imperiali aspettono qui [entre les lignes hoggi o domani] Donato Giannotti et quel Greco che sia del cardinale Salviati per vedere se si può achordare » (ASF, carte Strozzi, serie I, 100, f. 80r) ; le 3 juin « Questi mandati de' fuorusciti si partono domattina per ritornare con qualche praticuza da non ci havere molta fede » (ibid., f. 87v) ; le 4 juin « E fuorusciti e lor mandatari si partirno ma in modo di tornare per non far nulla » (ibid., f.84v).

⁴¹ Cette missive a été intégrée par F. Diaz dans l'édition des *Lettere italiane*, p.42-43, alors que dès 1964 R. Ridolfi avait remis en discussion la paternité de cette lettre (R. RIDOLFI, « Francesco Guicciardini e Cosimo I », *Estratto dell'Archivio Storico Italiano*, Dispensa IV, Olschki, Florence, 1964, p.595-596). Cette attribution fautive dérive sans doute de l'affirmation de Jacopo Nardi qui, renvoyant à la mission de Giannotti à Florence, intègre la dite lettre (J. NARDI, *Istorie della città*, op. cit., vol.II, p.347). On ne saurait cependant expliquer les raisons de cette allégation de la part de cet exilé, pourtant témoin et acteur des intrigues des exilés à Venise. Notons, par ailleurs, que Nardi soutient que Giannotti se rend, au lendemain de cette mission, à Rome : une information qui n'est corroborée par aucun autre document (*ibid.*, p.350).

⁴² Lettre du 15 juillet 1537 : « Firenze è come una pera matura che sta per cascare [...], aspettono come li Giudei il Messia che si venga in Thoscana con lo esercito acciò che si muti lo stato. [...] di che molto mi meraviglio perché ne scrive una a me nella quale dice di queste cose ma più ristrettamente e riservatamente tanto che solamente le accenna » (ASF, MdP, 3093, f. 24r-27v ; Annexe 22.B). L'expression « mutare lo stato », courante dans les écrits politiques florentins, présente des difficultés de traduction : nous avons choisi dans ce contexte la formule « renverser l'état », qui équivaut cependant à une surtraduction.

⁴³ Une hypothèse corroborée par la lettre envoyée le 28 juin par Silvestro Aldobrandini à Filippo Strozzi : « la loro commissione era stata di trattenerne i cittadini, intendere gli andamenti loro, vedere dove gli inclinassino, accendere et infiammare gli animi, sparger per tutto la venuta dei franzesi » (citée par L. PASSERINI, *Memorie intorno alla vita di S. Aldobrandini*, Tipografia Tiberina, Rome, 1878, p.41).

Et, ainsi que vous me l'avez plusieurs fois ordonné, j'ai examiné Donato Giannotti concernant les trames de Florence [pour savoir] sur qui on pouvait compter. Il a divisé cette chose en trois aspects concernant les intrigues, afin de montrer qu'on ne peut espérer tramer avec ceux du dedans. Premièrement il dit qu'il existe une catégorie d'hommes à Florence sur lesquels on ne peut en aucun cas compter car ils sont naturellement dévoués à la Seigneurie et au duc Côme, comme Ottaviano de' Medici, Alessandro Corsini, Francesco Nori et d'autres. Il dit que, lorsqu'il fut à Florence, il ne leur parla pas et n'eut aucune familiarité avec eux. Il dit qu'il existe une autre catégorie [d'hommes] qui aiment la République ; mais le hasard a fait qu'ils sont devenus des défenseurs de la Seigneurie d'un seul et du duc Côme, comme Francesco Guicciardini et ses frères, et Matteo Strozzi, Roberto Acciaiuoli, Francesco Vettori et d'autres. Il dit qu'il s'est entretenu avec ceux-là, et que, cependant, on ne peut pas compter sur eux car, par peur du Conseil et en raison de leurs agissements dans le passé, ils veulent soutenir le duc, si bien qu'on ne peut rien tramer avec eux. Une autre catégorie, dit-il, est [composée] d'artisans et de marchands, d'hommes qui [ne se mêlent pas] d'affaires d'état, qui désirent la République, mais avec si peu d'ardeur et de courage que l'on ne peut leur écrire ni s'en remettre à eux pour de telles affaires.⁴⁴

Alors que le tableau dressé par Giannotti rappelle l'analyse des « humeurs » des Florentins proposée dans le traité *Della Repubblica fiorentina* (I.5), il convient de souligner que son insistance, ici, sur le peu de soutien à espérer de la part des « mécontents du dedans » dérive de la récente expérience de Montemurlo et du ressentiment à l'égard, non pas tant de l'échec militaire, que de l'absence de réaction à Florence face à cette occasion offerte⁴⁵.

Le second épisode révélé par Duretti est la poursuite, au cours de l'année 1538, de la collaboration de Giannotti avec le cardinal Salviati, au moment même où les républicains exilés s'éloignent de la cause de l'oligarchie anti-médicéenne⁴⁶. C'est à l'aune de cette association que

⁴⁴ Lettre du 13 avril 1538 : « E io, come mi avete imposto più e più volte, ho esaminato Donato Gianotti circa le pratiche di Firenze e di chi vi fusse da farvi fondamento. Esso mi ha divisa la cosa in tre queste cose circa le pratiche, in mostrar che non è da far fondamento in cercar d'aver pratiche con quei di dentro. Primeramente dice essere una sorte d'uomini a Firenze dei quali non è da far disegno alchuno come dediti naturalmente alla Signoria e al duca Cosimo come Ottaviano de' Medici, Alessandro Corsini, Francesco Nori e altri simili. Con questi dice che quando fu a Firenze non parlò ne ebbe alchuna dimestichezza. Dice d'esservene d'una altra parte che naturalmente amano la Repubblica ma il caso gli ha fatto amatori della Signoria d'uno e del Duca Cosimo, come Francesco Guicciardini e li fratelli, e Matteo Strozzi, Roberto Acciaiuoli, Francesco Vettori e altri simili con i quali dice d'essere stato e nondimeno dice di non vi essere fondamento perché la paura che hanno del Consiglio e per le loro opere fatte per il passato che essi vogliono sostenere il duca, sicché non sarebbe da praticar alchuna cosa. Un'altra parte dice esservene d'uomini artigiani e di mercatanti, e non da faccende di Stati, che desiderano la Repubblica ma di tanto poco cuore e animo che non sarebbe da scrivere loro e da far capitale d'essi per simili affari. » (ASF, MdP, 3093, f. 94r-96v ; Annexe 22.G).

⁴⁵ Le principal danger d'une attaque militaire dépendait d'un éventuel appui venu de l'intérieur des murs de la cité, ainsi que le rappelle Côme qui se félicite de cette victoire dans une lettre adressée à l'ambassadeur auprès de Charles Quint, Averardo Serristori : « in questi andamenti et imprese de' fuorusciti non si è trovato pure una minima intelligentia loro in questa città con alchuno particolare cittadino, né grande, né piccolo, né mediocre » (lettre transcrite in *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell' Italia spagnola*, op. cit., p.25).

⁴⁶ L'emploi par Salviati de Giannotti semble d'autant plus encouragé par l'éloignement de Jacopo Nardi. Duretti écrit le 13 avril 1538 : « il Nardi, per quanto ritraggo da Donato Giannotti, non è molto in gratia del Cardinale intrinsecamente e da lui poco o niente è adoperato » (ASF, MdP, 3093, f. 94r-v ; Annexe 22.G).

s'expliquent la permanence de l'ancien secrétaire à Venise chargé de transmettre au cardinal « les choses qui courent et qui se font ici », ainsi que sa fréquentation assidue du cercle de Duretti⁴⁷. L'espion évoque deux projets avortés qui engagent la participation de Giannotti sous le patronage de Salviati : son envoi en France au début de l'année 1538 afin d'y défendre les intérêts des exilés⁴⁸, et sa participation au voyage prévu par le cardinal à Nice au printemps afin d'assister au sommet réunissant Charles Quint et François I^{er} sous l'égide du pape Paul III⁴⁹. Or, si le cardinal ne prévoit pas de confier à l'exilé républicain de véritables responsabilités au cours des négociations⁵⁰, son dessein – abandonné – d'avoir recours à l'ancien secrétaire, ainsi que le rôle qu'il lui assigne en qualité de coordinateur des informations à Venise⁵¹, témoignent de la nécessité dans laquelle se trouve le porte-parole de l'oligarchie de gagner la confiance des *fuorusciti* et de présenter dans ses démarches un front uni de revendication dont dépend le titre de mandataire qu'il s'octroie. Le choix de Salviati d'avoir recours à Giannotti, pour représenter une unité d'intention qui fait défaut au mouvement de l'opposition, peut s'expliquer de différentes façons. Notons, premièrement, que les compétences politiques et diplomatiques acquises par l'ancien secrétaire, ainsi que les liens d'amitié qu'il avait su tisser avec des personnages influents durant son emploi à la chancellerie, le rendent particulièrement à même d'occuper ce rôle de médiateur que lui confie le cardinal. Rappelons, deuxièmement, que l'auteur du *Della Repubblica fiorentina* qui circule, ainsi que nous l'avons vu (Partie II chapitre 1), dans les rangs de l'opposition durant ces années, prône dans le traité une réconciliation entre les différentes factions anti-médicéennes comme seul moyen de garantir une réforme du gouvernement. La collaboration de Giannotti avec le cardinal Salviati répond ainsi au programme exposé dans le texte manuscrit où

⁴⁷ Giannotti, de retour à Venise, au début du mois de février 1538, après un séjour à Ferrare et à Padoue en compagnie du cardinal Salviati, informe Duretti le 13 mars que « ecci rimasto con ordine del cardinale Salviati per tenerlo avvisato delle cose che corrono e che qua si fanno » (ibid., f. 13v). Le 13 avril 1538, Duretti précise : « Donato, penso, secondo il suo dire, sia qua per il cardinale Salviati e spesso faccia qualche offitio per il cardinale come di portare lettere, fare raccomandazioni, domandar delle nuove; altro non vedo che operi » (ibid., f. 94v ; Annexe 22.G).

⁴⁸ Le 23 janvier 1538, Duretti écrit : « Circa il partir di Donato Giannotti, il cardinale Salviati - come per l'altre vi scrissi - scrisse a Jacopo Nardi che lo mandava insino a tanto che si deliberasse per quei di Roma di mandarvi altri di maggior qualità [...] Ma Donato Giannotti ha di poi scritto che al cardinale non è paruto che vadia [...] soggiungendo: “[...] habbiamo havuto lettere della Corte che non bisogna ne mandarvi e andarvi altrimenti” » (ibid., f. 68r-v). L'abandon de ce projet suscite les interrogations des exilés, et en particulier de Duretti, soucieux de comprendre pourquoi la présence de représentants exilés chargés de « ricordare le cose di Firenze » est jugée inutile (voir Annexe 22.F).

⁴⁹ Le 3 avril : « Donato Giannotti ha avuto a questi dì una lettera da Bartolomeo Cavalcanti che è a Ferrara e si gli dice che 'l cardinale Salviati andava a Nizza per trovarsi a questo abboccamento del papa con lo imperatore, e che sarebbe bene che questo Donato vi andasse. E per questo lo confortava ad ire insino a Ferrara a trovare il cardinale. Ho domandato al Giannotto quello che farà, il quale mi disse : “Se 'l Cardinale mi scriverà lui che io vada, io m'andrò, ma per quello che mi ha scritto Bartolomeo non partirò” » (ibid., f. 91v).

⁵⁰ Le 17 du même mois Duretti précise : « Scrive esso cardinale Salviati che se il papa vi andrà [a Nizza], andrà anchor esso e menrà il Giannotto, e se non vi andrà, non si partirà, il qual Giannotto da solo non si ragiona di mandarlo. » (ibid., f. 99v).

⁵¹ Le 29 mai : « Il Giannotti resta qua. Non dice di restare per le faccende del Cardinale Salviati, nondimeno veggo che scrive spesso a Bartolomeo Cavalcanti a Ferrara e Bartolomeo a lui, sempre informandolo delle cose del cardinale. E così scrive anchora al cardinale et hane risposta. Sicché giudico che sia facile cosa che esso Giannotti stia qua con ordine del cardinale Salviati benché non lo dica. Nondimeno non penso che sia per far cosa alcuna appartenenti alla causa che io non lo sappi et ve ne avvisi » (ibid., f. 105r).

l'auteur souligne la nécessité d'impliquer l'oligarchie, détentrice des principales magistratures et des ressources financières de la cité, dans toute tentative de renversement du pouvoir.

L'engagement de Giannotti, mis en évidence par Duretti, révèle donc les transformations à l'œuvre entre 1537-38 au sein des pratiques des *fuorusciti* qui, abandonnant l'espoir d'un affrontement direct, s'orientent vers une action diplomatique de destabilisation du régime. Traditionnellement attachés au parti français, les républicains, déçus par l'immobilisme de François I^{er}, se laissent sans doute convaincre par l'opportunité que représente le jeu habile de manoeuvres diplomatiques propre à l'oligarchie florentine. L'expression une « République en exil » apparaît, dès lors, d'autant plus appropriée qu'elle renvoie, non pas à la défense d'un projet constitutionnel commun, mais à un espace public régi par des règles de droit et se déployant au-delà de frontières géographiques.

I.3 « È il solito de' fuorusciti di sperare »

À la suite de la défaite de Montemurlo, Duretti enregistre les oscillations des espoirs des exilés au gré des transformations du contexte européen : à la fin de l'année 1537, à la nouvelle des pourparlers entre Charles Quint et François I^{er}, il estime que tous demeurent « stupéfaits et consternés » car « tout est parti en fumée »⁵². C'est néanmoins la signature à Nice, le 18 juin 1538, d'une trêve de dix ans entre la France et l'Empire qui provoque le désarroi au sein de la colonie florentine : « des exilés, il n'y a rien à dire si ce n'est qu'ils sont tous confus et consternés par cette paix ou cette trêve ; ils ne peuvent espérer qu'en le hasard ou en la mobilité des Français »⁵³. Si le traité de Nice assoit la victoire de Charles Quint à l'échelle de la péninsule en ôtant la perspective d'une intervention de François I^{er}, il garantit par ailleurs la consolidation du pouvoir de Côme qui, progressivement, se libère de l'ingérence impériale. De cet événement d'envergure européenne dépend dès lors un brusque changement au sein des équilibres de l'opposition, puisque la faction oligarchique apparaît de plus en plus encline à une réconciliation avec le régime. La consternation suscitée parmi les exilés se traduit par une altération de la voix de l'espion médicéen qui, d'une part, reconnaît de ne pouvoir conseiller Florence à cause de la multiplication d'avis divergents⁵⁴, et qui,

⁵² Dès le 25 août 1537, Duretti souligne que « l'osservar i fuorusciti grandi e piccoli lo farò quanto posso perché è necessario non che a proposito » (ibid., f. 28-31 ; Annexe 22.C). Dans la lettre du 5 décembre 1537, il souligne que les exilés sont « attoniti e sbigottiti » car « tutto se n'è ito in fumo » (ibid., f. 64-65 ; Annexe 22.E).

⁵³ Lettre du 9 août 1538 : « De' fuorusciti qui non è altro se non che sono tutti confusi, sbigottiti da questa pace o tregua ; non sperano se non nel caso o nella mobilità dei francesi che sono presti a far le tregue e le paci, e presti anchora a disfarle » (ibid., f. 128r ; Annexe 22.H).

⁵⁴ C'est le lexique de la confusion et de l'indécision qui domine dans la correspondance de Duretti à partir de l'été 1538. Le 27 juillet, par exemple, concernant la réaction des Vénitiens : « se io vi paressi confuso nel giudicare come habbia a passar queste cose, mi potete haver per scusato perché ne sono più confusi quei signori medesimi e più inresoluti come s'habbino a governar la cosa ». Le 23 octobre, Duretti se contente de dresser un tableau des avis divergents que suscite l'accord de paix

d'autre part, face au peu d'informations concernant l'opposition désormais immobile, est contraint de justifier l'efficacité de sa couverture auprès de son correspondant méfiant et réticent à lui faire parvenir son salaire habituel⁵⁵.

Bien que Giannotti poursuive, au cours du second semestre, sa collaboration avec le cardinal Salviati, le début de l'année 1539, marqué par la mort, le 18 décembre 1538, de Filippo Strozzi, bailleur de fonds de l'opposition⁵⁶, se caractérise par l'abandon définitif des vieilles stratégies de l'opposition dont témoigne la dégradation des rapports entre Salviati et Giannotti. Désireux de ne pas perdre l'appui du parti cardinalice impérial afin d'assurer son éventuel accès au trône pontifical lors du prochain conclave, Salviati, qui n'avait jamais entendu se dresser ouvertement contre son propre neveu Côme et par conséquent contre Charles Quint, est contraint d'admettre à partir de cette date « qu'il désespère des choses de Florence et qu'il n'y pense plus, ou qu'il s'efforce de ne plus y penser »⁵⁷. Ses manœuvres diplomatiques éveillent les soupçons, en particulier de Giannotti qui « conclu[t] que jamais le cardinal Salviati ne cherchera la ruine du duc Côme »⁵⁸. Cette situation internationale entraîne donc une redéfinition des moyens déployés par l'opposition en faisant, d'un côté, voler en éclats les tentatives de coordination des factions anti-médicéennes qui retournent à leurs intérêts particuliers, et en suggérant, de l'autre, l'adoption d'une nouvelle position au sein des intrigues diplomatiques des grandes puissances.

La parenthèse qui va de 1537 à 1539 se présente alors, au sein de l'histoire de l'exil politique florentin, comme un moment pivot durant lequel, ainsi que le révèle la correspondance de « l'amico di Venezia », les stratégies de renversement du régime s'inscrivent dans un espace à géométrie variable qui se déploie depuis l'intérieur des murs de la cité grâce à l'alimentation d'intrigues locales et qui engage la participation des grandes puissances européennes par le biais de négociations diplomatiques. Or, si cette configuration particulière des manœuvres de l'opposition a trait au

entre le roi et l'empereur, sans parvenir à conseiller le mandataire : « io non ne so far giudicio [...] e se io sono alchuna volta vario nello scrivere è perché vari ne sono li pareri, e secondo che io intendo, scrivo » (ibid., f. 152v).

⁵⁵ Le 20 novembre, Duretti se plaint de ne pas avoir reçu son salaire : « Mi fa sospettare che io non habbi perso di conditione con voi, e che del mio giudicio non vi curiate più molto. Se fosse così, vi prego me lo facciate intendere con le parole e non coi fatti, et presto perché per le cose che ci sono carissime et per la spesa che io ho, non posso star senza partito » (ibid., f. 165r ; Annexe 22.I). Le 28 il se justifie : « Del dire voi che io non sia avvisato ne mi siano conferite le cose come prima, questo non nasce che io non sia avvisato ma nasce che non corrono più tante cose come correvano prima. [...] Dell'esser io venuto a sospetto a fuorusciti potrebbe essere, ma non lo credo perché non veggio segno alchuno. » (ibid., f. 167r ; Annexe 22.J).

⁵⁶ Voir la lettre du 15 janvier 1539 qui permet de nuancer les conséquences de la mort de Filippo Strozzi sur les mouvements de l'opposition (ibid., f. 76-80 ; Annexe 22.K). Si cette disparition éloigne la possibilité de trouver un soutien financier, elle libère par ailleurs les exilés de leur dépendance à l'égard de cet oligarque irrésolu dont les hésitations constantes avaient porté préjudice aux initiatives des exilés.

⁵⁷ Lettre du 24 décembre 1538 : « che si sia disperato delle cose di Firenze e che non ci pensi più, o si sforzi di non ci pensar » (ibid., f. 173r).

⁵⁸ Lettre du 15 janvier 1539 : « Cominciammo di poi ragionando ad intrar a ragionar del cardinale Salviati. E discorrendo concludono Jacopo Nardi e 'l Giannotto che mai fia il cardinale Salviati per cercar la rovina del duca Cosimo quando bene potesse mutar lo Stato di Firenze, e che sempre è per cercar di salvarlo. » (ibid., f. 78r-v ; Annexe 22.K). Un indice révélateur de cette dissociation entre républicains et oligarques anti-médicéens est donné par Duretti le 20 novembre 1538 (ibid., f. 162r-165v ; Annexe 22.I ; publiée in S. DALL'AGLIO, *L'assassinio del duca*, op. cit., p.332-333).

processus de consolidation du gouvernement qui repose tout aussi bien sur une pacification interne de la cité que sur l'acquisition d'une légitimité internationale, à partir de 1539 le nouveau contexte européen ainsi que l'affermissement du pouvoir de Côme à Florence transforment les pratiques des *fuorusciti*. C'est désormais bien moins à l'aune de l'histoire politique interne de la cité qu'à la lumière d'agissements diplomatiques souterrains que se perpétue la tradition républicaine. La trajectoire des partisans de la *libertas*, dont le devenir se joue dorénavant dans un ailleurs, semble dès lors s'écarter de la chronique politique de l'état princier en voie de formation, de sorte que l'on pourrait inférer que la cause républicaine se meurt à partir de cette date de sa propre mort. Et pourtant, l'activité constante de Giannotti au bénéfice de la *libertas* qui se traduit, ainsi que nous allons le voir, par la correction du traité sur Florence et par sa participation aux manœuvres diplomatiques clandestines, invite à nuancer cette chronologie et à revenir sur la définition même du *fuoruscito*.

Si le terme désigne « celui qui a été banni de la patrie, d'une ville ou d'un État, pour des raisons politiques ou criminelles » ou celui qui a volontairement émigré « pour des raisons politiques »⁵⁹, cette notion ne recouvre pas en français la signification de l'adjectif substantivé « expatrié » qui indique au même titre l'expulsion, volontaire ou imposée, d'un territoire. De fait, la catégorie de *fuoruscito* excède une acception strictement juridique ou géographique et acquiert, dès sa première parution au XIVe siècle, une signification politique, comme en témoigne le terme dérivé *fuoruscitismo* qui renvoie à l'activité, clandestine ou affichée, d'opposition. Dans la correspondance de Duretto, la notion de *fuoruscito* recoupe donc la catégorie des *malcontenti* qui comprend tous ceux qui « font preuve de ne pas se contenter de votre état » et qui agissent, à l'intérieur ou à l'extérieur de la cité, à l'encontre du gouvernement⁶⁰. Ce qui caractérise, selon l'espion médicéen, le statut du *fuoruscito* est donc l'espoir, c'est-à-dire l'attente confiante et parfois insensée dans la présentation d'une occasion d'agir : « Il est vrai qu'ils auront toujours espoir [...] car c'est le propre des *fuorusciti* que d'espérer »⁶¹. C'est le sentiment de confiance dans l'avenir, où l'espoir raisonnable se confond avec l'espérance irrationnelle, qui définit la condition du *fuoruscito*. Or, c'est avec cette conviction que Giannotti poursuit sa carrière de *fuoruscito*. Loin du mythe de l'exilé comme personnage solitaire et errant, forgé par la littérature romantique, la carrière de Giannotti et son travail de réaménagement du traité *Della Repubblica fiorentina* témoignent de la persistance du *fuoruscitismo* républicain florentin, malgré l'instauration

⁵⁹ S. BATTAGLIA, *Grande Dizionario della lingua italiana*, UTET, Turin, vol. VI, p. 484. Pour une analyse de l'évolution historique de ce terme, P. CARTA et L. De Los SANTOS, « Introduction », in *La République en exil*, op. cit., p.9-10.

⁶⁰ Au début du mois de mars 1537, Duretto affirme que les « fuorusciti [...] dovrebbero essere tutti quelli che facessino dimostrazione di non si contentar del vostro stato » (ASF, MdP, 330, f. 218r). Dans la lettre du 2 janvier 1539, il explicite la superposition qui existe entre ces deux catégories : « tutti, li fuorusciti, o malcontenti che io dica » (ibid., 3093, f. 73r). Pour une analyse de la « mala contentezza », voir G. BORELLI, *Non far novità. Alle radici della cultura italiana della conservazione politica*, Bibliopolis, Naples, 2000.

⁶¹ « È vero che essi sempre hariano speranza in tutte le cose che havessino ad accadere perché è il solito dei fuorusciti di sperare. Ma altra cosa è la speranza di cose incerti che possono più non venire che venire e che sono in lungo come hanno loro, e altro la speranza d'una cosa che sia in procinto di mettersi in atto, o che si sia cominciato ad agitare, come voi cercate di sapere. » (ASF, MdP, 3093, f. 167v ; Annexe 22.J).

du principat en Toscane, n'en déplaie aux tenants d'une histoire téléologique des exilés qui s'écrirait à la lumière de leur défaite.

* * *

Les lettres de Bernardino Duretti permettent ainsi de mettre en lumière les transformations à l'œuvre de 1537 à 1539 au sein des groupes anti-médicéens qui, progressivement exclus de la chronique interne de la cité, en viennent à composer, selon l'expression de L. Romier, « un grand parti international »⁶². Avant de voir comment ce changement d'échelle entraîne, à partir des années 1540, une redéfinition des stratégies de résistance déployées par l'opposition, il convient en conclusion de démontrer combien l'écriture et le réaménagement du traité *Della Repubblica fiorentina* calquent le rythme saccadé de l'histoire tourmentée des exilés républicains.

Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre I, le manuscrit circule sous une forme inconnue dans les rangs des exilés durant l'année 1537, et ce n'est qu'à partir de 1538 que le traité adopte la structure que nous lui connaissons, grâce à l'introduction de la dédicace au cardinal Ridolfi, à l'inversion des livres I et II, et grâce, ensuite, aux corrections et aux annotations marginales qui se présentent comme un commentaire du projet de réforme. L'hypothèse qui guide notre lecture est que seule l'expérience vénitienne de Giannotti explique la réécriture du traité dont le processus de rédaction peut, à ce titre, être considéré comme une illustration des oscillations tactiques par lesquelles passe la résistance anti-médicéenne. Si le choix d'un exil volontaire, ainsi que le regain de l'opposition, rejointe par une partie de l'oligarchie, encouragent l'auteur à briser en 1537 la confidentialité du traité, et à l'envisager comme un instrument capable de fomenter le renversement du régime, la révision du texte témoigne, par ailleurs, d'une rupture dans les objectifs assignés à l'écriture qui a lieu au cours de l'année 1538. Cette transformation s'explique à la lumière de la décevante collaboration de l'ancien secrétaire avec le cardinal Salviati, et dérive, de façon générale, du constat d'une impossible coalition entre les forces anti-médicéennes. L'illusion d'une participation volontaire de l'oligarchie au renversement de Côme, ainsi que d'une éventuelle coordination entre les intérêts des groupes anti-médicéens se dissipe durant l'année 1538, alors que le nouveau contexte européen provoqué par le traité de Nice fait affleurer les fractures irrémédiables au sein des factions exilées. La réécriture du traité doit, dès lors, être inscrite sous le signe d'un triple échec : celui du tyrannicide (le geste de Lorenzino dont les dirigeants ne surent tirer profit), celui de la lutte armée (qui se solde par la débâcle de Montemurlo), et celui, enfin, de la coalition anti-médicéenne (mise à mal par la réorganisation des rapports de pouvoir sur l'échiquier européen). La parenthèse de 1537-39 révèle, ainsi, l'inefficacité des stratégies

⁶² L. ROMIER, *Les origines politiques des guerres de religion*, op. cit., vol.I, p.167.

traditionnelles de renversement du pouvoir et impose une redéfinition des moyens d'action de la résistance républicaine. Or, le réaménagement, durant ces années, du *Della Repubblica fiorentina*, bien loin d'être l'indice d'une abdication de l'auteur, illustre, au contraire, ce déplacement dans les dispositifs mis en œuvre par l'opposition, contrainte de reconnaître le processus irréversible de consolidation du régime cosimien qui repose sur sa stabilisation interne et sur sa reconnaissance à l'échelle internationale. Il est ainsi possible d'affirmer qu'il existe non seulement une superposition entre la chronologie du texte et l'histoire collective des exilés, mais que l'expérience de l'exil provoque une transformation de l'enjeu de l'écriture dont le traité conserve la trace. Le manuscrit, maintes fois corrigé, en préservant l'empreinte de ces modifications successives, rend compte des moyens tour à tour échafaudés par l'opposition pour restaurer la liberté, de sorte qu'il se profile comme le lieu d'enregistrement des espoirs déçus et des perspectives renouvelées de la « République en exil ».

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner (chapitre I) combien l'inversion des livres I et II, ainsi que l'insertion des feuillets de dédicace, matérialisent une transformation de la nature du traité qui, tout en demeurant un instrument d'action anti-médicéen, privilégie la question de la réforme, au détriment d'une réflexion sur les modalités de renversement du régime. Le problème de savoir quels sont « les occasions et les moyens nécessaires à l'introduction de la République susdite » est relégué, dans l'organisation actuelle, au dernier chapitre du traité (IV.8), et demeure suspendu au caractère impondérable de la fortune. Si parmi les six solutions envisagées pour renverser le pouvoir⁶³, l'auteur semble privilégier le quatrième choix (c'est-à-dire l'intervention d'un citoyen qui, en libérant la cité de la tyrannie par la violence, obtiendrait une telle réputation au point de pouvoir se prévaloir de l'autorité nécessaire à l'introduction de la réforme), force est de constater que la présentation de cette solution est interrompue et ne propose aucune indication quant à sa mise en œuvre pratique⁶⁴. Ainsi, après avoir passé en examen les « occasions et les moyens qui peuvent naître dans l'arc de notre vie, c'est-à-dire entre dix et vingt ou trente ans », Giannotti conclut le traité en exhortant, en termes

⁶³ Le dernier chapitre propose une véritable typologie des moyens d'intervention nécessaires à l'introduction de la réforme. Six solutions sont envisagées, et tour à tour réfutées par Giannotti : « Diviene, per tanto, alcuno sufficiente al potere introdurre la nostra Repubblica per questi quattro modi ; li quali son questi : il diventare principe legittimamente ; il diventare tiranno, cioè principe con violenza ; l'acquistare autorità senza violenza ; e il divenire grande con violenza. L'altro membro era, che una repubblica si può introdurre da uno, alla prudenza ed autorità del quale si commetta la città : e questo membro ancora si può dividere in due modi ; perché costui a chi la città si commetta, o egli è cittadino [...] o sarà forestiero » (*Repubblica fiorentina*, p.251).

⁶⁴ L'examen des solutions proposées se termine en ces termes : « Resta il quarto modo per il quale alcuno potria divenire sufficiente alla introduzione d'una buona forma di vivere. Questo era se alcuno liberasse la Città dalla tirannide ; perciocché, per avere fatto sì egregia cosa e tanto grata all'universale, acquisterebbe tanta riputazione, che arebbe quella autorità ch'ei volesse ». Après avoir rappelé la nécessité, pour un tel libérateur, d'être « accorto nel prendere l'occasione [...] [e di] us[are] grandissima prudenza », le propos s'interrompt : « Ma di questa materia non è da parlare, perché appartiene alla disputazione delle congiure, la quale è stata da altri prudentissimamente trattata » (*ibid.*, p.255-256). Le traitement du thème des complots, qui seules permettent à un citoyen de libérer la patrie de la tyrannie et d'être investi d'une autorité suffisante pour réformer la cité, est ainsi exclu du texte ; et c'est sans doute au chapitre 6 du livre III *des Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio* de Machiavel, que Giannotti renvoie afin d'éviter de discuter des modalités concrètes du complot à ourdir contre le régime médicéen.

machiavéliens, les Florentins à savoir « connaître et saisir l'occasion » qui leur sera offerte par la fortune⁶⁵. La question des modalités concrètes d'un renversement du régime semble, ainsi, rejetée en marge du traité, comme en témoignent les corrections et les annotations introduites qui, nous l'avons déjà dit, tendent à épurer le texte des ambiguïtés concernant le rôle à attribuer aux oligarques. Tandis que Giannotti, se méfiant des tumultes populaires, assignait aux « grandi » la responsabilité des mutations des formes institutionnelles de la cité, les interventions postérieures soulignent l'impossibilité d'associer l'oligarchie florentine, détentrice des principales magistratures et des ressources financières de la cité, au renversement du régime cosimien. Ces corrections reflètent la désillusion éprouvée par l'ancien secrétaire à Venise, contraint d'abandonner son action de médiation entre les factions anti-médicéennes face à la nouvelle réalité politique qui se dessine à partir de 1538 et qui conduit les « grandi » à devenir les témoins passifs de la construction du principat. Ces interventions, néanmoins, témoignent par ailleurs du désir de l'auteur d'exclure progressivement le problème des modalités concrètes de la ruine du gouvernement médicéen. De fait, l'introduction, à cette date, de la figure du réformateur, incarnée par le cardinal Niccolò Ridolfi, ne vise en aucun cas à substituer la force instigatrice précédemment attribuée à l'oligarchie florentine. Si le dedicataire revêt les traits du réformateur, il ne revêt en aucun cas celui de promoteur de la révolte qui demeure une figure vide. Le réaménagement du texte et les corrections insérées à partir de 1538, à la suite de l'expérience vénitienne de Giannotti, révèlent ainsi la fonction nouvelle attribuée au traité dont l'objectif est bien moins d'offrir des solutions au renversement du régime, que de réfléchir aux corrections à apporter au système institutionnel républicain. Cette lecture ne signifie pas faire l'hypothèse d'un renoncement de la part de l'ancien secrétaire exilé, mais elle invite à admettre que la question des moyens nécessaires pour abattre la tyrannie médicéenne se situe, à partir de cette date, dans un ailleurs du texte. Tandis que le traité demeure ancré dans une perspective strictement florentine, le passage, à la fin des années 1530, d'une dimension locale à une inscription à l'échelle internationale du conflit, engage une redéfinition des manœuvres de déstabilisation du régime : seul le recours à un habile jeu diplomatique entre les grandes puissances offre, désormais, la possibilité de fragiliser le gouvernement de Côme.

La décision d'adresser le *Della Repubblica fiorentina* au cardinal Niccolò Ridolfi et d'intégrer, durant l'automne 1539, la cour du prélat à Rome, s'éclaire, dès lors, d'un sens nouveau. Ce choix, à

⁶⁵ « non è però da desperare, che si come oggi [la fortuna] favorisce quelli che continuamente, con la loro ambizione ed avarizia, ruinano la nostra Città, così ancora non guardi con benigno volto quelli che hanno in animo d'accrescerla ed esaltarla. Però conforto, se ella ha alcuno spirito nobile e generoso, che sopporti pazientemente questa malignità della fortuna, ed attenda ad ornarsi di quelle virtù che rendono gli uomini atti a potere tentare simili imprese » (*ibid.*, p.256). On ne peut manquer de remarquer la reprise, sous la plume de Giannotti, des concepts de « virtù, occasione, fortuna » élaborés par Machiavel (*Le Prince*, chapitres VI, XXIV et XXV ; *Discorsi*, I.4 et 11 ; II.29 et 31 ; III.9). La fortune est ici appelée à fournir une occasion que seule la vertu peut permettre de saisir.

coup sûr, est motivé par des préoccupations matérielles évidentes⁶⁶, ainsi que par le désir d'entrer au service d'un dignitaire florentin dont les aspirations anti-médicéennes sont plus conformes aux idéaux républicains du secrétaire exilé. Cependant, grâce à sa permanence au palais Sant'Apollinare, situé à proximité du quartier des Banchi qui rassemble la colonie florentine, ainsi qu'à sa fréquentation des jardins de Sant'Agata dei Goti, la villa *sub urbe* du cardinal⁶⁷, Giannotti bénéficie également d'une position d'envergure internationale pour entreprendre des manœuvres diplomatiques capables d'entraver la politique médicéenne. En effet, si Venise continue, durant les décennies suivantes, à constituer l'un des principaux centres de regroupement des Florentins exilés, le nouveau contexte provoque au début des années 1540 un déplacement du centre de gravitation des opérations de l'opposition⁶⁸. Seule la cité éternelle, en tant qu'épicentre des activités diplomatiques de la péninsule, offre aux exilés la possibilité de poursuivre leurs initiatives en les inscrivant dans un horizon européen. De là, sans doute, la fin de la mission de Duretti à Venise qui, dès l'été 1539, reconnaît qu'« il ne s'y passe rien de grand intérêt » et est employé à partir de 1542 en Emilie-Romagne⁶⁹. La dédicace du traité au cardinal Ridolfi et le départ de Giannotti pour Rome, bien loin d'être le signe d'un renoncement à la cause républicaine, annoncent, au contraire, une nouvelle étape au sein du *fuoruscitismo* florentin, et invitent à admettre que la réflexion républicaine obéit, à partir du début des années 1540, à de nouvelles exigences. Reste, dès lors, à savoir selon quelles modalités l'emploi de Giannotti au sein de la cour cardinalice de Ridolfi offre à l'ancien secrétaire les moyens de poursuivre son action en faveur de la restauration républicaine, et conditionne la définition d'un nouvel objectif assigné au traité *Della Repubblica fiorentina*.

II – Rome : nouveau théâtre du conflit pour la *libertas* florentine

Deux ans seulement après son entrée au service du cardinal Ridolfi, Giannotti, s'adressant dans une lettre empreinte de sarcasme à son ami Piero Vettori qui avait regagné Florence, décrit en termes désabusés sa vie à Rome :

⁶⁶ Au sujet des conditions financières de Giannotti à Venise, et concernant sa recherche d'un nouvel emploi, voir Partie II Chapitre I, II.2, en particulier note 34.

⁶⁷ Concernant les résidences du cardinal Ridolfi, voir L. BYATT, *Una suprema magnificenza*, op. cit., vol.I, p.81-84.

⁶⁸ P. Simoncelli rappelle que si Venise continue à accueillir des exilés durant les années 1540, grâce notamment à la présence sur place du nonce pontifical anti-médicéen Giovanni della Casa, on assiste cependant à une pacification des rapports entre la communauté florentine de la Lagune et le gouvernement de Côme, comme en témoignent les nombreux cas de rapatriement de citoyens exilés, parmi lesquels Benedetto Varchi. C'est uniquement après la guerre de Sienne en 1559, que les Florentins de Venise témoignent définitivement de leur fidélité et de leur attachement au Duc de Florence (P. SIMONCELLI, « The Turbulent life », op. cit.).

⁶⁹ Lettre du 17 mars 1539 : « Ma voi havete a sapere che sempre non corrono cose di gran momento, ne io sono per far maggior le cose di quel ch'elle sono » (ASF, MdP, 3093, f.82r).

souvenez-vous, de temps en temps, de nous autres, pauvres diables, qui sommes là parmi ces prêtres à massacrer des dragées et des miches de pain, et à se découvrir la citrouille, à faire des révérences et d'autres belles choses semblables.¹

La correspondance de Giannotti et de Vettori des années 1540, témoigne des difficultés rencontrées par l'exilé florentin à se conformer aux pratiques et aux usages de sa nouvelle situation au sein de la cour romaine de Ridolfi². Non seulement Giannotti critique la compagnie des lettrés enflés de vanité³, ainsi que les obligations qui le lient à son protecteur et lui interdisent de se consacrer à ses travaux⁴, mais il va jusqu'à refuser, dans un sursaut d'orgueil, d'être « traité de secrétaire, car je ne le suis pas et je ne veux l'être »⁵. Le Florentin revendique, de fait, une position unique et ambivalente, conciliant autonomie d'action et subordination à l'égard de son bienfaiteur. Et c'est sans doute avec une pointe d'ironie qu'en 1543, Francesco Priscianese, membre à son tour du cercle de Ridolfi, invite, dans la lettre de dédicace du traité *Del Governo delle corte d'un signore a Roma*, à saluer Giannotti qui, « cela ne regarde que lui, s'est fait courtisan »⁶.

¹ Lettre à Piero Vettori du 10 septembre 1541 : « vi ricordate talvolta di noi altri poveri che stiamo qui tra questi preti a scannar confetti et pagnotte, et tener la zucca scoperta et fare inchini et simili altre belle cose » (*Lettere italiane*, p.90).

² Cette correspondance a été publiée pour la première fois in D. GIANNOTTI, *Lettere a Piero Vettori, pubblicate sopra gli originali del British Museum da R. Ridolfi e C. Roth*, Vallecchi, Florence, 1932. Pour une présentation, il convient de se reporter à l'introduction de cette édition par R. Ridolfi.

³ À plusieurs reprises, Giannotti, contraint de fréquenter les hommes de lettres rassemblés à Rome, notamment lors des relectures collectives des textes envoyés par Piero Vettori, se plaint du comportement vaniteux des courtisans. Voir par exemple : « Tutti questi cortigiani hanno un poco di vanità nella testa » (lettre du 25 septembre 1540, *Lettere italiane*, p.62) ; « Questi letterati di qua sono fastidiosi, ambiziosi, et contederebbono ogni minima cosuzza ; et quando non si satisfà loro e' va a romore tutta Roma » (lettre du 8 janvier 1541, *ibid.*, p.73). En particulier, Giannotti regrette l'usage qui consiste à devoir insérer dans les préfaces, un éloge de ces lettrés afin de combler leur vanité. Concernant par exemple la publication des *Posteriores Castigationes* : « mi piace che habbate fatto mentione del Gaddi et di m. Lodovico [da Fano], che hanno caro queste soffionerie, come tutti gli altri cortigiani. Et io, che comincio pure ad essere cortiginao, non avuto per male la mia sonata. Extra iocum, la mentione fatta di me non era necessaria : pure stia come volete » (lettre du 12 février 1541, *ibid.*, p.76) ; « Il far mentione del Molza et d'altri, come dite, pare cosa accattata. Pur questi cortigiani hanno questa vanità pel capo » (lettre du 18 février 1541, *ibid.*, p.78).

⁴ Voir en particulier la lettre du 31 juillet 1541 où Giannotti affirme « esser un poco più occupato del solito per l'assentia del cardinale » (*ibid.*, p.64), qui illustre les responsabilités qui incombent au Florentin, notamment en cas d'absence du cardinal.

⁵ Lettre du 5 octobre 1540 : « Dite al vostro frate che [...] se gli occorresse di scrivermi più non mi dia del segretario nel capo, perché io non sono, né voglio essere : troppo mi duole d'essere stato un tratto. » (*ibid.*, p.64). Il s'agit sans doute de Basilio Zanchi (1501-1558), un poète de l'ordre de l'abbaye de Fiesole, qui avait demandé à Giannotti d'intercéder en sa faveur auprès du cardinal Ridolfi (*ibid.*, p.57-58, p.61, p.91). Cette déclaration, souvent retenue par la critique pour délimiter les fonctions particulières de Giannotti au sein de la cour de Ridolfi, n'éclaire pas, à notre sens, l'emploi du Florentin à Rome : cette assertion témoigne simplement de son refus d'être considéré comme un simple copiste subordonné au cardinal, mais elle ne permet pas définir la nature particulière de ses fonctions (R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.109).

⁶ F. PRISCIANESE, *Del Governo della Corte d'un signore in Roma. Dove si ragiona di tutto quello che al Signore e a' suoi cortigiani si appartiene di fare*, S. Lapi, Città di Castello, 1883. Lettre de dédicace à Cola da Benevento, écrite à Rome en 1543 : « et salutate, se si può, il Giannotto già tanto mio, quanto, poi che fu cortigiano, è fatto suo » (p.XXIII-XXIV). Cette affirmation, insérée dans la lettre de dédicace où Priscianese critique sur un ton moqueur l'attitude adulateur des courtisans (plus soucieux de soigner leurs dédicaces que de composer de belles oeuvres, ou désireux de placer leurs compositions sous une « ombre » protectrice, alors que les livres demeurent dans l'ombre des bibliothèques) revêt une portée comique particulière. Il est possible d'émettre l'hypothèse que cette accusation moqueuse renvoie à la composition par Giannotti d'une histoire ecclésiastique, commanditée par le cardinal (voir la partie suivante) : aucun document ne permet cependant de corroborer cette supposition.

Les témoignages de l'exilé quant à sa permanence à Rome nous engagent, dès lors, à soulever le problème que pose un double passage : d'un côté, l'acheminement de l'ancien secrétaire républicain vers une nouvelle fonction bureaucratique au sein de la cour cardinalice qui risque de le réduire au statut de simple serviteur ; de l'autre, son entrée sous la protection d'un mécène et son inscription au sein d'une société de lettrés qui menacent, au même titre, de restreindre sa liberté d'initiative. L'engagement de Giannotti auprès de Ridolfi qui se poursuit durant plus de dix ans (jusqu'au décès de ce dernier lors du conclave de 1549-1550) nous convie, ainsi, à interroger le nouveau rapport que l'exilé entretient avec le pouvoir, un rapport qui semble reposer sur un équilibre fragile entre asservissement et collaboration avec le cardinal florentin. L'historiographie a déjà maintes fois souligné combien la crise socio-politique que traverse la péninsule à partir des années 1530, entraîne une redéfinition des rapports des hommes de lettres au pouvoir ; ceux-ci étant contraints, au moment du déclin des structures communales et des anciens modes de contribution à la vie citadine, d'envisager, non seulement de nouvelles solutions professionnelles (allant du lettré-courtisan au ministre de prince), mais également de nouvelles formes de participation politique⁷. Pourtant, tandis que ces grilles interprétatives tendent à évaluer les parcours individuels en mesurant le degré de subordination ou d'indépendance de ces personnages à l'égard du mécène qui les emploie, il nous semble que, dans le cas de Giannotti et Ridolfi, la question de l'exil et de la résistance politiques permet de nuancer la relation que les deux anti-médicéens avaient tissé à Florence et qui est scellée à Rome⁸. Ici, l'insertion de Giannotti dans la cour cardinalice ne saurait être envisagée comme une forme de retraite de l'ancien secrétaire, forcé de prendre acte de son impuissance effective. Reste, cependant, à élucider les formes d'action que son nouveau statut autorise.

⁷ C'est essentiellement l'historiographie italienne des années 1970-80, sans doute sous l'influence des débats marxistes, qui a posé en ces termes la question de la place de l'« intellectuel » dans la société des XVe et XVIe siècles, en faisant l'hypothèse d'une césure provoquée, à partir des années 1530, par l'affirmation des nouvelles structures socio-politiques. Le postulat selon lequel il existerait une rupture par rapport à l'Humanisme Civique du *Tre-Quattrocento*, où le lettré bénéficiait d'une autonomie et d'une grande marge de participation à la vie citadine, a engagé la recherche dans des directions diverses, allant des Académies comme institutions de canalisation de la production, à la cour comme espace de transformation de l'homme de lettres en secrétaire courtisan (ce qui a conduit par ailleurs à émettre l'hypothèse d'une évolution de l'« Humanisme civique » à un « Humanisme courtisan »). Sur l'ensemble de ces débats, voir R. ROMANO, « L'intellettuale nella società italiana del XV e XVI secolo », in *Tra due crisi : l'Italia del Rinascimento*, Einaudi, Turin, 1971, p.117-136 ; P. FLORIANI, *I gentiluomini letterati. Il dialogo culturale nel primo Cinquecento*, Liguori, Naples, 1981 ; M. ROSA, « La Chiesa e gli Stati regionali nell'età dell'assolutismo », in *Letteratura italiana*, vol.I, *Il letterato e le istituzioni*, sous la dir. d'A. Asor Rosa, Einaudi, Turin, 1982, en particulier p. 257-303 ; F. GAETA, « Cortesia e servitù » in *ibid.*, p.241-256 ; C. BEC, « Lo statuto socio-professionale degli scrittori » in *ibid.*, Vol.II, *Produzione e consumo*, Einaudi, Turin, 1983, p.246-262. On ne peut manquer, toutefois, de reconnaître combien les initiatives, durant ces dernières décennies, autour de l'étude des cours européennes d'Ancien Régime (voir par exemple le programme « Europa delle Corti. Centro studi sulle società di Antico regime », fondé à Ferrare par G. Mazzacurati et A. Quodam ; ou « The Society for Court Studies » à Londres) ont permis de renouveler ce débat, en s'affranchissant justement d'une approche nationale et idéologique, grâce notamment à la création du « Court Studies Forum ». Pour une mise au point historiographique, M. FANTONI, « The Future of Court Studies : The Evolution, Present Successes and Prospects of a Discipline », *The International Journal of Court Studies*, 16/1, 2011.

⁸ L'hypothèse selon laquelle Giannotti et Ridolfi collaborent dès les années 1520 à Florence, a été formulée par R. STARN (« Introduction », op. cit., p.21), grâce à la découverte d'une lettre adressée par Alessandro de' Pazzi, avant son départ pour Venise, au cardinal : « et io ho accettato [Giannotti], dicendomi esso che ogni volta che V.S.R.ma gli farà intendere che vadia a trovarla, sarà paratissim.o ». Si Giannotti semble avoir été au service de Ridolfi dès cette date, aucun document ne permet toutefois de définir la nature de ses fonctions.

L'objectif de ce second volet consacré à l'écriture en exil du *Della Repubblica fiorentina*, sera donc de voir dans quelles mesures l'entrée de Giannotti au service de Ridolfi, ainsi que sa permanence à Rome, permettent, aussi bien la poursuite qu'une redéfinition des objectifs républicains de l'auteur, et assignent, du même coup, une nouvelle fonction au traité. Nous nous attacherons, d'abord, à rendre compte des formes de collaboration entre l'exilé et le cardinal afin d'interroger la nature spécifique de cette association et le rôle particulier qui est attribué à Giannotti au sein de la cour cardinalice. En mettant en évidence le recours à de nouvelles stratégies de déstabilisation du régime médicéen, nous serons, ensuite, amenés à questionner la réflexion de Giannotti sur le droit de résistance, et notamment la place qu'il attribue au tyrannicide. L'analyse des *Dialogi sopra i giorni che Dante consumò nel cercar l'Inferno e 'l Purgatorio*, sera ainsi l'occasion de voir combien les années 1540 engagent un renouvellement des formes de résistance qui se traduit par un effacement de la figure du tyrannicide, progressivement reléguée du côté de la célébration littéraire.

II.1 Du secrétaire de la République au secrétaire de cour

La Rome farnésienne des années 1540, sous l'autorité d'un pape, Paul III, contraire, par tradition familiale et par intérêts politiques, au pouvoir des Médicis, accueille de nombreux Florentins parmi lesquels on compte non seulement des réfugiés républicains, mais également de riches marchands et des banquiers influents⁹. La bienveillance du pape et la présence d'une Nation florentine dont les réseaux économiques, clientélares et familiaux se déploient à l'échelle du continent, encouragent sans doute l'opposition républicaine à faire de la ville éternelle le nouveau centre des opérations de résistance¹⁰. L'hypothèse qui guide ce chapitre, cependant, est que ce déplacement s'explique également à la lumière des nouvelles exigences de l'opposition anti-medicéenne, contrainte d'inscrire, à partir de la fin des années 1530, ses stratégies de déstabilisation à une échelle, non plus locale, mais européenne. Or, Rome, véritable « théâtre de la politique européenne », se présente

⁹ L'historiographie a surtout insisté sur l'intégration des Florentins à Rome sous les pontificats médicéens de Léon X et Clément VII, en faisant l'hypothèse d'un affaiblissement de leur influence politique et économique à partir de l'élection de Paul III (par exemple M. M. BULLARD, « 'Mercatores Florentini Romanam Curiam Sequentes' in the early sixteenth century », *Journal of Medieval and Renaissance Studies*, VI, 1976, p.51-71). Les recherches les plus récentes ont cependant démontré non seulement la vaste implantation de la Nation florentine durant les années 1540, mais également la transformation, provoquée par le changement de climat politique, des rapports entre les Florentins et la cour pontificale, et au sein même de la colonie florentine. À ce sujet, voir I. POLVERINI FOSI, « I Fiorentini a Roma nel Cinquecento : storia di una presenza », in *Roma capitale (1447 – 1527)*, sous la dir. de S. Gensini, Pubblicazione degli archivi di Stato, Saggi 29, Pacini Editore, Pise, 1994, p.389-414; ID., « Pietà, devozione e politica : due confraternite nella Roma del Rinascimento », *ASI*, vol.149, 1991, p.119-161 ; ID., « Il consolato fiorentino a Roma e il progetto per la chiesa nazionale », *Studi romani*, XXXVII, 1989, p.50-70 ; C. CONFORTI, « La "nazione fiorentina" a Roma nel Rinascimento », in *La città italiana e i luoghi degli stranieri: XVI-XVIII secolo*, sous la dir. de D. Calabi et P. Lanaro, Laterza, Rome, 1998, p.171-191 ; F. GUIDI BRUSCOLI, *Benvenuto Olivieri, i "mercatores" fiorentini e la Camera apostolica nella Roma di Paolo III Farnese*, Olschki, Florence, 2000.

¹⁰ À ce sujet, voir en particulier P. SIMONCELLI, « Florentine Fuorusciti at the time of Bindo Altoviti », in *Raphael, Cellini and a Renaissance banker*, op. cit., p.285-328.

comme un lieu privilégié pour orchestrer des manœuvres souterraines destinées à agir sur les relations politiques entre les états et à isoler ainsi le gouvernement médicéen¹¹. C'est ainsi auprès de la curie romaine que l'opposition républicaine florentine, devenue un acteur politique européen sans enracinement territorial, élabore de nouveaux moyens pour exercer son influence sur l'échiquier politique.

Dans cette perspective, la cour de Ridolfi apparaît comme une base d'action de première importance¹². Non pas seulement à cause de l'implication constante du cardinal dans le devenir politique de la cité en qualité d'Archevêque de Florence et comme membre de l'une des familles florentines les plus importantes¹³, ni à cause de sa prise de position ouvertement anti-medicéenne à partir de 1534¹⁴, mais parce que l'accroissement, sous le pontificat de Paul III, de ses responsabilités ecclésiastiques, notamment en vue de la réforme des institutions administratives de la curie ou de sa nomination comme légat *a latere* dans les territoires pontificaux, hisse le cardinal florentin parmi les Princes de l'Église les plus influents¹⁵. Ainsi, tandis que Ridolfi « de bonne nature, calme, et vertueux », versé dans les lettres grecques et latines, accueille sous sa protection une vaste cour de lettrés, parmi lesquels de nombreux hellénistes, il attire également dans son giron les principaux représentants de la résistance en exil, dont Jacopo Nardi et Bartolomeo Cavalcanti¹⁶. Favorable au rétablissement d'un gouvernement républicain de type populaire, fondé sur une large participation de citoyens¹⁷, Ridolfi emprunte des voies distinctes pour entraver l'affirmation du pouvoir de Côme, qui vont d'affronts

¹¹ Nous empruntons cette formule au volume intitulé, *La corte di Roma fra Cinque e Seicento, "teatro" della politica europea*, sous la dir. de M. A. Visceglia et G. Signorotto, Bulzoni, Rome, 1998 ; dans lequel voir en particulier, E. FASANO GUARINI, « "Roma officina di tutte le pratiche del mondo": dalle lettere del cardinale Ferdinando de' Medici a Cosimo I e a Francesco I », p.265-297.

¹² Concernant le cardinal Ridolfi, R. STARN, « Introduction », op. cit., en particulier, p.48-56 ; L. BYATT, *Una suprema magnificenza*, op. cit. ; D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., tome I.

¹³ Rappelons que Ridolfi, élevé au cardinalat en 1517 par son oncle Léon X, est envoyé par Clément VII à Florence en 1526 pour soutenir le cardinal de Cortona, et qu'il participe à la résolution pacifique du conflit provoqué par le tumulte du vendredi du 26 avril 1527. Si Ridolfi participe à la restauration du gouvernement libre en 1527, il est exclu du territoire florentin à partir de février 1538, sous la pression des factions républicaines intransigeantes. Pourtant, même l'intransigeant G.B. Busini reconnaîtra que « quei nostri non lo conoscevano ; colpa non aveva egli di nulla » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.86).

¹⁴ Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler que c'est à la suite du décès de Clément VII en 1534 que les cardinaux florentins, spectateurs de la dérive absolutiste du gouvernement du duc Alexandre, sont libérés de leurs obligations à l'égard de la famille des Médicis et rejoignent les rangs de l'opposition.

¹⁵ Au printemps 1539, Ridolfi est nommé membre de la commission chargée de la réforme administrative de l'Église, et l'année suivante il est nommé responsable de la réforme de chancellerie pontificale. Concernant le rôle de réformateur de Ridolfi au sein de l'Église, voir la bibliographie citée précédemment.

¹⁶ Voir la description du cardinal offerte par l'ambassadeur Antonio Surian à son retour de Rome (in *Relazioni degli ambasciatori veneti*, éd. d'E. Alberi, op. cit., serie II, vol.III, p.280). Une liste des membres du cercle de Ridolfi est proposée par Pietro Devaris in *De graecae linguae particularis* (Rome, 1558). Sur la base de cette liste, D. Muratore a proposé une étude prosopographique de chaque membre en mettant en lumière les liens particuliers que chacun entretient avec Ridolfi (D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., concernant Jacopo Nardi et Bartolomeo Cavalcanti, voir par exemple, p.32 et p.33).

¹⁷ L'orientation républicaine de Ridolfi est décrite, par exemple, par Duretti qui distingue son engagement de celui des oligarques anti-medicéens : « Il Cardinale Ridolfi in prima si lasciava intendere di voler lo stato popular della Republica. Il Cardinale Salviati volea anchora lui la Republica, ma non l'haria voluta cosi larga come quelle del '27 et harebbe voluto salvar il S.r Cosimo » (ASF, MdP, 3093, f. 41v). Voir également B.VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.III, livre 14, p.66.

personnels à de véritables outrages à la cour médicéenne. Rappelons, par exemple, l'influence qu'il exerce lors de l'interminable querelle de la préséance qui oppose Côme aux Este de Ferrare, afin de contrer la reconnaissance officielle du statut du nouveau duc¹⁸. Ou encore, son refus de restituer à Florence les précieux manuscrits collationnés par l'helléniste Janus Lascaris, parmi lesquels le compendium du physicien grec Nicias (IX-Xe siècle), traduit – sans doute grâce au concours de Giannotti – par le médecin au service du cardinal, Guido Guidi, en vue d'être adressé au roi de France¹⁹.

Ainsi que R. Starn l'a souligné, le cardinal, en tirant parti de sa position d'envergure, participe, en particulier, à une vaste intrigue diplomatique dont les ramifications s'étendent depuis Rome jusqu'en France et en Espagne, qui permet de cueillir la nature particulière de sa collaboration avec Giannotti²⁰. Malgré le peu de traces qui demeure de cette conspiration étant donné son caractère secret, il est possible d'en reconstituer la trame grâce à la correspondance de Giannotti, en particulier aux lettres qu'il adresse à l'ancien secrétaire *delle Riformagioni* exilé, Silvestro Aldobrandini, désormais conseiller du duc de Ferrare²¹. La lettre, partiellement en chiffres, adressée le 11 mai 1540 à son ancien associé à la chancellerie, rend compte du bouleversement radical des stratégies de l'opposition, désormais forcée de reconnaître l'hégémonie incontestée de Charles Quint sur la péninsule et d'admettre, par conséquent, la consolidation du régime de Côme dont la légitimité repose à la fois sur sa reconnaissance à l'échelle internationale et sur le ralliement interne des citoyens. La seule issue consiste, dès lors, à fomenter un mécontentement général capable de rallier les factions florentines internes et les forces politiques européennes de sorte que « tous les Florentins de dedans et de dehors parleraient d'une seule voix, car tous solliciteraient la liberté. Et tous se fieraient les uns des autres »²².

¹⁸ Voir à ce sujet la lettre du secrétaire médicéen Francesco Baddi du 28 décembre 1540 qui affirme « questa cosa sia stata pensata et maturamente discorsa per questi Franzesi per quello che si vidde del buon cardinale Ridolphi et Trivulzi, essendo l'uno et l'altro amicissimo del Cardinale di Ferrara et correndo la medesima fortuna » (ASF, MdP, 4300) ; ainsi que la lettre de Côme à l'ambassadeur à Rome du 29 décembre 1541 (citée par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.52). Concernant la querelle sur la préséance des ambassadeurs, qui se prolonge jusqu'en 1569, nous renvoyons à la bibliographie citée in A. CONTINI, « Introduzione », in *Istruzioni agli ambasciatori ed inviati medicei*, op. cit., p.LI.

¹⁹ Ce manuscrit datant du IX-Xe siècle, intitulé *Raccolta di chirurghi greci*, contenant des textes d'Hippocrate, de Galien et d'Oribase, se trouve aujourd'hui in BMLF, Plut. grec. LXXIV, 7. L'hypothèse d'un contentieux entre Ridolfi et Côme autour de ce volume est formulée par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.51 et p.144-146. En plus de la bibliographie citée par celui-ci, voir également T. E. SAMALTANOU, « The fate of a Byzantine Manuscript during the Renaissance (Laurent. LXXIV, 7) », *Deltion tes christianikes archaiologikes hetaireias*, 6, 1970-72, p.169-79 ; et l'article sur Guido Guidi de C. PRETI, DBI, vol.61, 2004. Ces deux dernières références invitent à nuancer l'hypothèse de R. Starn. L'idée d'une collaboration de Giannotti au travail de traduction de Guidi durant leur permanence commune à Rome est développée de façon convaincante par C. DUPUY, *Le Cardinal de Tournon*, op. cit., p.237-254. Celle-ci peut trouver confirmation dans la lettre que Giannotti adresse en France au début de l'année 1542 pour recommander son ami Guidi (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.146). Sur l'histoire de la collection de Ridolfi, nous renvoyons Partie II Chapitre I, II.1.

²⁰ R. STARN, « Introduction », op. cit., p.51-53 et p.138-139.

²¹ Sur Silvestro Aldobrandini, nous renvoyons à E. FASANO GUARINI, DBI, vol.2, 1960. Voir les deux lettres adressées par Giannotti le 20 mars et le 11 mai 1540 (*Lettere italiane*, p.49-54). Pour compléter cette correspondance, il convient également de se reporter à L. PASSERINI, *Memorie intorno alla vita di Silvestro Aldobrandini*, op. cit., qui propose l'édition de deux missives écrites par Aldobrandini à un destinataire inconnu : la première, du 8 août 1540, est sans doute adressée à Donato Giannotti ; la seconde, du 24 août 1540, reprend les thèmes de la précédente (p.64-72). L'ensemble de cette correspondance a été nouvellement éditée par D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., p.476-484.

²² Lettre du 11 mai 1540 à Silvestro Aldobrandini : « tutti li Fiorentini di dentro e di fuori parlerebbono con una sola [voce] perché tutti procaccerebbono la libertà. Et tutti si fiderebbono l'uno dell'altro » (*Lettere italiane*, p.51-52).

Ainsi, l'espoir de rallier l'ensemble des Florentins sous une même cause dépend du basculement de Florence vers une situation d'illégalité : il s'agit d'impliquer Côme dans les négociations menées avec la France par son cousin, le cardinal Salviati, afin de discréditer aux yeux de Charles Quint le gouvernement et provoquer l'occupation de Florence par les forces impériales, dans le but d'induire une révolte de la population. Sans entrer dans le détail de cette tentative échouée, dont l'objectif était de jeter le discrédit sur Côme et de faire levier sur l'exaspération provoquée par l'ingérence impériale sur la péninsule, cet épisode qui engage de nombreux acteurs, éclaire les fonctions particulières attribuées à Giannotti au sein de la cour de Ridolfi.

Si Giannotti se charge de tenir son protecteur informé des progrès des opérations, notamment en l'absence de celui-ci au cours de l'été 1541²³, l'ancien secrétaire, qui peut se prévaloir d'une connaissance des pratiques et des enjeux des intrigues diplomatiques, acquise non seulement à la chancellerie mais durant ses premières années d'exil, occupe un rôle d'intermédiaire indispensable. Grâce à la mobilisation de ses réseaux d'amis et d'informateurs, l'exilé collecte et transmet les nouvelles concernant la situation interne de Florence, en évaluant aussi bien les points de faiblesse de Côme que le comportement du groupe dirigeant²⁴. La mise à profit des liens tissés par Giannotti avec l'ensemble de la communauté florentine exilée, est illustrée par la correspondance qu'il entretient, à la fois en son nom et « sur ordre » de son patron, avec Aldobrandini, dont les renseignements concernant les agissements du cardinal Salviati se révèlent particulièrement précieux pour le déroulement du complot²⁵. Sans doute, l'ancienne collaboration de Giannotti avec Salviati, le rend, par ailleurs, personnellement à même de sonder et de prévenir les initiatives du cardinal désormais rival. C'est ainsi dans la continuité de ses fonctions à la chancellerie et de ses responsabilités acquises en exil, que Giannotti, en qualité de secrétaire, met ses compétences de fin latiniste au service de son patron, et exploite ses relations d'amitié pour consolider un système d'information qui s'étend à l'échelle du continent. Cependant, si ces formes de contribution relèvent des qualifications qu'il a acquises dans le passé, la nouvelle fonction d'intermédiaire qui lui est dévolue à Rome entre le cardinal

²³ Les onze épîtres latines envoyées depuis Rome par Giannotti à Ridolfi, alors résidant à Bagnaia, sont contenues in *Donato Giannotti and his epistolae*, p.112-143. C'est sans doute à cette activité épistolaire que renvoie Giannotti lorsqu'il se plaint en juillet auprès de Vettori d'« esser un poco più occupato del solito per l'assentia del cardinale » (*Lettere italiane*, p.64).

²⁴ Voir en particulier la lettre adressée à Silvestro Aldobrandini du 20 mars 1540 où Giannotti, affirmant que les nouvelles transmises par son correspondant sont fausses, réplique : « Ma sono bene vere quelle che vi darò adesso » (*ibid.*, p.49-51). Giannotti rend alors compte de la surveillance à laquelle est soumise Côme de la part des agents impériaux, ainsi que du comportement des dirigeants, dont Francesco Guiccardini, Roberto Acciaiuoli et Matteo Strozzi : « le cose di Firenze non vanno bene, cioè a loro modo ». Un indice concernant le vaste réseau d'informateurs sur lequel se fonde Giannotti peut être décelé dans l'affirmation : « Ho le lettere di Fiandra de' 18 del passato da persona discreta, come io so, che sapete », qui renvoie aux informations reçues depuis les Flandres, concernant les actions menées par Charles Quint dans la ville de Gand.

²⁵ La lettre déjà citée du 11 mai 1540 où Giannotti affirme : « Et scrivete a me che rimango qui in Roma per questa et altre simili faccende del Card. che presto se n'andrà a Bagnaia. Io vi scrissi un'altra agli 8 per commissione di S.S. Rma. Ma per la brevità del tempo, non mi parse esplicar bene la mente sua. Et per ciò vi ho scritto la presente pur di sua commissione » (*ibid.*, p.53). En plus de cet objectif, la missive sert à inviter Aldobrandini à « us[are] diligenza in ritrar queste pratiche, le quali fa Salviati in Francia, tanto che voi havessi qualche cosa certa da monstrare ; perché Ridolfi se ne servirebbe con questi imperiali per inducerli meglio a far quel che si desidera ».

et les exilés florentins, dote Giannotti d'une ascendance inédite sur les républicains en exil, et renforce sa position au sein des réseaux des *fuorusciti*²⁶. Et c'est sans doute de cette qualité d'intermédiaire que dérive la position particulière dont il jouit au sein de la cour cardinalice. Il demeure néanmoins difficile d'établir, à la lumière des documents, sa responsabilité dans les initiatives du cardinal, car si Giannotti soutient qu' « il ne faut pas beaucoup d'efforts de persuasion pour maintenir [Ridolfi] dans cette opinion [...] car il est de lui-même convaincu »²⁷, un agent médicéen affirme, quant à lui, que c'est l'exilé « qui le fait tourner comme une girandole »²⁸. Bien plus qu'un serviteur sous la tutelle d'un bienfaiteur, Giannotti apparaît à la fois comme un secrétaire, un conseiller et un collaborateur du cardinal, sans pour autant que l'on puisse mesurer son degré d'autonomie ou d'initiative. Leur engagement commun pour la restauration républicaine invite à considérer leur collaboration comme une véritable complicité scellée, aux yeux des contemporains, par un amour fraternel et dont chaque parti tire profit²⁹.

Auprès de Ridolfi, Giannotti ne bénéficie donc pas seulement d'un protecteur attentif ou d'un mécène généreux, capable, par exemple, de lui octroyer en 1547 la prévôté de Crema³⁰. Alors même que le *fuoruscitismo* s'engage sur la voie d'une radicalisation des pratiques de renversement du régime, qui, au lieu de dépendre d'un affrontement (politique ou militaire) frontal, mobilisent de vastes réseaux diplomatiques et jouent des rapports de force entre les grandes puissances, l'exilé florentin trouve auprès du cardinal un acteur politique d'envergure européenne susceptible de pouvoir

²⁶ Les cas où Giannotti intercède au nom de Florentins auprès du cardinal Ridolfi sont nombreux. Rappelons ici que, lors de ses échanges avec Aldobrandini, Giannotti apparaît comme un garant de la protection du cardinal. De fait, Aldobrandini, soucieux de ne pas être découvert et de ne pas mettre sa position en péril, lui écrit : « Et perchè et lui [il cardinal Salviati] et tutto il mondo sa ch'io non voglio altra ombra che quella di Ridolphi, ha messo mano di nuovo cercar di levarmi dagli orecchi di costui. Et benchè io penso che non gli venga fatto, [...] però quando accadessi, bisognerà che S. S. R.ma pensi di farmi trovar loco, dove con l'industria possa intrattenermi [...] vi prego che voi diciate al R.mo, che mi parria che a' piè d'une vostra lettera mostrabile vi facessi 2 o 3 versi di sua mano in questa sententia » (L. PASSERINI, *Memorie intorno alla vita di Silvestro Aldobrandini*, op. cit., p.65).

²⁷ Lettre à Silvestro Aldobrandini du 20 mars 1540 : « E vi so dire che non bisogna molte persuasioni a tenerlo fermo in quella opinione, nella quale noi vogliamo, ch'egli perserveri : perchè da se stesso è in modo persuaso, che ad altro non pensa né d'altro mai ragiona » (*Lettere italiane*, p.49).

²⁸ Post scriptum chiffré d'un agent médicéen ajouté à la lettre de l'ambassadeur florentin Francesco Babbi, adressée à Côme le 19 décembre 1545 : « Donato Giannotti è quello che lo mette in su queste girandole e su questa inimicitia con V.E. e con il cardinale Salviati » (citée in R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.132). Il convient cependant de noter que cette affirmation s'inscrit à un moment où le cardinal manifeste un effort de réconciliation à l'égard du duc, non seulement en vue du prochain concile, mais également pour obtenir une exemption fiscale (R. STARN, « Introduction », op. cit., p.52 ; L. BYATT, *Una suprema magnificenza*, op. cit., p.220). Il est ainsi possible de supposer que l'accusation envers les responsabilités de Giannotti était également destinée à faciliter ce rapprochement en disculpant le cardinal. Concernant les incitations de Giannotti adressées à Ridolfi afin de poursuivre la résistance contre le gouvernement de Côme, voir également l'épître datée d' [août ?] 1540 (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.142).

²⁹ Voir la lettre adressée par Leonardo Tanzini à Piero Vettori le 1^{er} janvier 1546 : « Nicolaus enim Rodulphus amplissimus Cardinalis me non prius vidit, quam prebenigne in familiam suam adscivit, quippe dato mihi in patrem Donato Giannotti, quem sibi loco fratris habere adseverabat, nepotis mihi locus ex fratre relinquitur ; vide quam nequeam conatibus meis non gratulari » (in A.M. BANDINI, *Cl. Italarum et Germanorum Epistolae ad Petrum Victorium, senatorem florentinum*, Florence, 1758-60, vol.I, p.46).

³⁰ Giannotti s'en félicite dans la lettre adressée à Piero Vettori du 30 avril 1547, en particulier parce que la prévôté de Crema « nè mi reca briga o carico alcuno [...] Et quel che assai mi diletta è che io non ho a mutare né habito né nome ; sì che chiamatemi pure come m'havete chiamato insino a qui » (*Lettere italiane*, p.142). Concernant les finances du cardinal, L. BYATT, *Una suprema magnificenza*, op. cit., p.137-195.

donner corps au projet de restauration républicaine. Or, c'est à la lumière de ce programme politique qu'il convient de lire l'investissement de Giannotti en vue du prochain conclave. L'intrigue ourdie dès le début des années 1540 n'avait d'ailleurs pas d'autre but que de recueillir autour de Ridolfi, traditionnellement attaché au parti français, le soutien des impérialistes, afin de garantir son élévation au pontificat. L'ancien secrétaire, soucieux de gagner les faveurs du collège cardinalice afin que l'Église puisse compter « un autre pape instruit »³¹, recourt à ses vieilles amitiés florentines, parmi lesquelles Niccolò Ardinghelli, élevé à la pourpre cardinalice en 1544³², mais aussi aux contacts établis durant l'exil avec les principaux représentants diplomatiques, et en particulier avec Georges d'Armagnac, ambassadeur de François I^{er} à Venise (1536-1539) puis à Rome (de 1539-1547) qui, au même titre, accède au titre de cardinal en 1544³³. La question de l'éventuelle prise de position de Giannotti au sein des controverses religieuses n'a, malheureusement, pas retenu l'attention de la critique qui, de façon générale, s'est peu interrogée sur une possible inscription des exilés républicains florentins au sein des débats suscités par la Réforme de l'Église³⁴. Nous ne nous y attarderons pas car cette question excède l'objectif de ce chapitre : rappelons simplement que Giannotti, qui manifeste un véritable mépris à l'égard des religieux, assiste le cardinal lors de son séjour à Vicence et lors de la réforme de l'évêché de 1543 à 1545. Un détail qui inviterait à interroger le regard que porte l'exilé sur les entreprises réformatrices de son patron³⁵.

³¹ Voir la lettre de G. B. Busini du 29 décembre 1548, qui affirme que Giannotti « è diventato mutolo, e non attende ad altro, che, come il Priscianese fece dotto il suo cardinale, che a vedere di farlo papa, perché la chiesa abbia un papa dotto; e riusciragli, secondo lui » (G.B. BUSINI, *Lettere a Benedetto Varchi*, op. cit., p.51).

³² Dès le milieu des années 1540, l'ancien secrétaire s'emploie à construire autour de Ridolfi des appuis fiables au sein du collège cardinalice. Notamment, lors de l'élévation au cardinalat de son vieil ami Niccolò Ardinghelli à la fin de l'année 1544, Giannotti se charge de transmettre les félicitations de Ridolfi : « Io vorrei che questi due Cardinali facessero una strettissima amicizia, considerando che se il nostro avesse l'Ardinghella per suo intinseco, ne potrebbe trarre un giorno qualche gran frutto ». Ici encore, Giannotti se targue de pouvoir compter sur ses amitiés florentines pour agir en faveur de son patron : « so che il pensiero non mi fallirà, perché, io so quanto io mi posso promettere dell'Ardinghella, per la fede che egli ha in me, et per l'amore che egli mi porta » (*Lettere italiane*, p.118).

³³ Les contacts de Giannotti avec l'évêque de Rodez, qui devaient sans doute remonter à leur permanence commune à Venise durant les années 1537-39, sont mis en évidence dans deux lettres. Dans la première, adressée à Lorenzo Ridolfi le 20 juin 1546, l'exilé affirme « sapete [...] quanto io gli sono servitore » ; dans la seconde, envoyée le 19 octobre 1547 à Piero Vettori, Giannotti dévoile ses échanges fréquents avec les membres de la cour de d'Armagnac à Rome (*ibid.*, p.137 et p.146). R. Starn émet l'hypothèse que le cardinal français, après la mort de Ridolfi, intercède auprès de Tournon pour trouver une nouvelle position à Giannotti (*Donato Giannotti and his espitola*, p.119 note 2).

³⁴ Une exception sans doute est l'ouvrage de M. FIRPO, *Gli affreschi di Pontormo a San Lorenzo. Eresia, politica e cultura nella Firenze di Cosimo I*, Einaudi, Turin, 1997, qui, cependant, choisit comme point de vue celui de la Florence cosimienne. Les seules études, à notre connaissance, qui pose la question d'une éventuelle articulation entre les mouvements de réforme et l'exil politique, sont les travaux d'Aldo Stella (en particulier A. STELLA, « Utopie e velleità insurrezionali dei filoprotestanti italiani (1545-1547) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. XXVII, Librairie Droz, Genève, 1965, p.133-182, où l'auteur conclut : « Falli inconcludemente ogni tentativo di fondere assieme opposizione politica e opposizione religiosa »).

³⁵ Concernant la réforme de l'évêché de Vicence, voir R. STARN, « Introduction », op. cit. p.49-50 ; ainsi que L. BYATT, *Una suprema magnificenza*, op. cit., p.33-41 qui analyse les différentes formes qu'emprunte l'action réformatrice du cardinal. Concernant le séjour de Giannotti à Vicence, on ne peut manquer de renvoyer à la formidable description que celui-ci propose de l'entrée de la *famiglia* du cardinal dans la cité, où il se moque sur un ton railleur du faste de cette cérémonie. Se mettant en scène lui-même, Giannotti écrit par exemple : « il signor Auditore con una vesta di velluto et messer Donato Giannotti con un veston di dommasco, che parevano due ambasciatori, et cavalacano due muli con coperte insino a terra ; et n'andavano con tanto contegno, et tanto gonfiati, che parevano due otri [...] Songli [al cardinale] state poi recitate molte orationi in nome della terra, et di questo et di quello, tanto che ci hanno rotto il capo » (*Lettere italiane*, p.98-102).

En tout état de cause, au cours du conclave qui débute le 29 novembre 1549 et qui se caractérise par la forte pression exercée par l’affrontement entre les factions françaises et espagnoles³⁶, Giannotti, désigné comme conclaviste de Ridolfi³⁷, est sans doute appelé à jouer de ses amitiés influentes, aussi bien auprès des cardinaux qui atteignent le nombre spectaculaire de 51 électeurs, qu’au-delà. De fait, malgré les règles strictes qui régulent cette assemblée à huis clos, le conclave de 1549-1550 se distingue, à cause des pressions exercées par les intérêts des grandes puissances, par son ouverture vers l’extérieur et témoigne de la perméabilité des portes fermées du Vatican qui, à cette occasion, laissent filtrer la transmission de nouvelles ainsi que les allers-venues d’émissaires. Or, si l’histoire de la participation de Giannotti au conclave reste encore à écrire, il est facile de supposer que l’exilé républicain s’empresse, en deçà et au-delà des murs du Saint-Siège, de gagner la bienveillance des indécis, en mettant à profit ses liens au sein de la Nation florentine, et surtout ses contacts établis avec les représentants diplomatiques résidant à Rome³⁸. Néanmoins, tandis que Ridolfi, qui bénéficie du soutien de la faction française mais aussi de la bienveillance du clan des Farnèse, se présente comme favori, les espoirs de Giannotti de voir élever au pontificat un fervent défenseur de la cause républicaine, s’effondrent : le 31 janvier 1550 Ridolfi décède, sans doute empoisonné³⁹.

En mettant en évidence les formes qu’emprunte à Rome la relation de Giannotti et de Ridolfi, nous avons cherché à démontrer combien l’emploi de l’ancien secrétaire au sein de la cour cardinalice durant les années 1540, excède le phénomène de conversion socio-professionnelle construit par l’historiographie. Ici, l’inscription de l’exilé au sein de la cour de Ridolfi, ne signifie en aucun cas une spécialisation du secrétaire, réduit à une fonction de technicien ou de bureaucrate, et encore moins sa subordination à l’égard de son patron, en qualité de courtisan. La nature particulière de leur collaboration s’explique à la lumière de leur engagement commun en faveur de la restauration de la

³⁶ Concernant le conclave qui se déroule du 29 novembre 1549 au 7 février 1550, voir en particulier, L. F. Von PASTOR, *The History of the Popes from the close of the Middle Ages*, (1^{ère} éd. 1886-1933), vol.XIII ; F. J. BAUMGARTNER, « Henry II and The Papal Conclave of 1549 », *The Sixteenth Century Journal*, vol.16/3, 1985, p.301-314 ; T. F. MAYER, *Cardinal Pole in the European Context*, Aldershot, Ashgate 2000 ; D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale* op. cit., p.45-51.

³⁷ Ridolfi est assisté, durant le conclave, par Giannotti, Bernardino de Corneliis di Gubbio, Tommaso Ghinucci et Ludovico de Gabriellis : « Rodolphus dum ad accipiendam Auriæ syngropham mittitur, ad altare Xysti acutissima vertigine prostratus vix in consobrini Salviati proximam cameram pediret, sequenti die medicorum omnium consilio, et praesertim Francisci Nursini, ex conclavi egreditur, Donato Iannotto ac Bernardino Eugubino familiaribus in comitio relictis » (Gualterius, f.221-22, in *Concilium Tridentinum*, II, 1911, p.99, n.3 ; cité par D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., p.47).

³⁸ Il est important ici de remarquer une erreur introduite par G. BISACCIA, *La 'Repubblica fiorentina'*, op. cit. p.199, qui attribue à Donato Giannotti une lettre adressée le 4 novembre, durant le conclave, au secrétaire du duc d’Urbain, Giovanni Simonetta. Cette missive, contenue in BOP, Monumenti Rovereschi, vol.XXXV, Ms. 375, f.195r-v, doit être attribuée à Antonio Giannotti, évêque de Forlì, et date de l’année 1559, lors du conclave qui conduit à l’élection de Pie IV.

³⁹ Concernant la thèse d’un empoisonnement, voir le commentaire du vénitien Matteo Dandolo au moment de l’autopsie, ainsi que le lettre de Claude d’Urfé à Henri II du 2 février 1550 : « Cependant ie vous diray que depuis le trespas du Cardinal Ridolphi, on l’a fait ouvrir, et trouvé manifestement qu’il estoit empoisonné » (les deux sources sont citées par D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., p.50-51).

liberté à Florence qui suppose la mise en place de stratégies qui bénéficient aux deux intéressés⁴⁰. De fait, l'entrée de Giannotti au service du cardinal ne garantit pas seulement la poursuite de la résistance anti-médicéenne, mais autorise son adaptation à de nouvelles exigences. Les années 1530 ont révélé l'inefficacité de formes variées de résistance au tyran qui reposent tour à tour sur le droit ou la force : depuis l'espoir d'une pacification des rapports par voie juridique (la querelle de Naples de 1536 sous l'arbitrage de Charles Quint) jusqu'au tyrannicide (le geste de Lorenzino de janvier 1537), en passant par le recours aux armes (la débâcle de Montemurlo d'août 1537) et la fomentation d'un soulèvement unifié (la recherche d'un front uni d'opposition qui s'écroule après la signature de traité de Nice en 1538). Seul, dès lors, le recours à une conspiration diplomatique à l'échelle européenne semble pouvoir infléchir le devenir de la cité, de sorte que la question de la restauration républicaine se négocie désormais au-delà d'une perspective strictement florentine.

Le nouvel horizon dans lequel s'inscrit le *fuoruscitismo* à partir du début des années 1540, explique, ainsi, le statut particulier qui est accordé au traité *Della Repubblica fiorentina* durant la permanence de son auteur à Rome. Éventuellement, il serait possible de lire le dernier chapitre consacré aux « occasions et moyens nécessaires à l'introduction de la République » (IV.8) comme un reflet des transformations des moyens d'action de la résistance. Le bref renvoi final aux complots, tout comme la réticence de l'auteur à développer les modalités concrètes d'une conspiration, semblent, de fait, faire écho aux nouvelles intrigues ourdies depuis Rome et dont le succès dépend d'une réserve absolue quant aux manœuvres diplomatiques mises en œuvre. La confidentialité qui entoure, à partir de cette date, le traité, relégué dans les caisses de livres de la bibliothèque du cardinal et occasionnellement offert à la consultation de quelques Florentins, ne saurait dès lors surprendre. Au même titre, le choix de Giannotti de ne pas actualiser le texte en fonction des événements récents et de la reconfiguration des stratégies de l'opposition, s'explique à la lumière du déplacement des enjeux de la résistance républicaine. Si l'auteur se contente, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre 1, d'insérer durant les années d'exil des corrections en marge du manuscrit, c'est bien parce que la question du renversement du régime médicéen se situe désormais dans un ailleurs de ce texte ancré dans une perspective strictement florentine du conflit. Le silence auquel le traité semble condamné à partir des années 1540, à la fois à cause de sa circulation restreinte et de l'absence de mise à jour du texte, n'équivaut en aucun cas à un effacement du projet de réforme républicaine. Il invite, au contraire, à admettre que le *Della Repubblica fiorentina* occupe désormais une fonction distincte : l'écriture, de fait, se profile comme un moyen d'alimenter la mémoire de la République florentine ainsi

⁴⁰ Un indice du rapport privilégié que Giannotti revendique avec son patron, peut également être décelé dans les *Dialogi de' giorni che Dante consumò nel cercar l'Infero e l'Purgatorio*, sur lesquels nous reviendrons plus loin. Ici le personnage Antonio Petreo s'adresse en ces termes au personnage Donato : « Che volete voi fare, noi che mangiamo il pane di Monsignore nostro Reverendissimo de' Ridolfi, siamo prima a lui che a ciascun altro obbligati. [...] voi consumaste assai tempo nel ragionare che in camera faceste seco » (éd. de D.R. De Campos, Sansoni, Florence, 1939, p.71).

que le souvenir des tentatives de renversement du régime, tandis que les moyens concrets de restauration de la liberté se trament dorénavant dans l'ombre des cours européennes. L'infinie mobilité du texte s'explique, ainsi, à la lumière de la nécessaire adéquation du projet de réforme à la réalité historique, et du même coup, de sa capacité à répondre aux impératifs régulièrement renouvelés de l'opposition en exil. Il est dès lors possible de conclure que l'écriture discontinuée du traité en exil est liée à une question qui traverse l'ensemble du texte, tout en demeurant exclue de la réflexion : celle du droit de résistance, qui constitue le préalable à la restauration du gouvernement libre et à la réforme des institutions. La question se pose donc de savoir quelle place Giannotti accorde au droit de résistance, et notamment au recours au tyrannicide.

II.2 La mort du tyran ... et celle du tyrannicide

L'indétermination dont témoigne le *Della Repubblica fiorentina* quant à la question du tyrannicide nous invite à prendre en considération un autre texte, sans doute rédigé durant les années romaines de Giannotti qui relève, cependant, d'un genre distinct. Dans le traité, la figure de Brutus, qui incarne dans la culture classique le mythe du tyrannicide, n'est évoquée qu'à trois reprises, le plus souvent pour souligner les difficultés que posent la conservation et la défense d'un gouvernement réformé à la suite d'une prise de pouvoir par la force⁴¹. C'est, en revanche, dans les deux dialogues intitulés *Dialogi de'giorni che Dante consumò nel cercare l'Inferno e 'l Purgatorio*, que Giannotti évalue le recours à la violence et à l'homicide politique comme moyen de résistance, en reprenant la tradition des commentaires dantesques, en particulier du chant XXXIV de *l'Enfer* où Dante condamne Brutus et Cassius parmi les traîtres damnés du neuvième cercle⁴². L'hypothèse qui guide notre analyse est que les *Dialogi*, sous prétexte de recoudre avec la tradition des commentaires dantesques qui avaient relevé tout au long du XVe siècle à Florence d'une réflexion sur le droit de résistance et sur le tyrannicide, s'inscrivent dans la continuité du *Della Repubblica fiorentina* et se présentent comme un complément du traité. La lecture des *Dialogi*, ainsi que l'étude du traitement que Giannotti réserve à

⁴¹ Il convient de ne pas confondre dans le traité, la figure de Marcus Iunius Brutus, responsable de l'assassinat de César, de celle de Lucius Iunius Brutus, responsable de la chute de la monarchie des Tarquin et de l'introduction de la République romaine (voir Partie II Chapitre I, I.2 note 41). Le Brutus tyrannicide apparaît à trois reprises : dans la lettre de dédicace, ainsi que dans les chapitres II.21 et IV.8, afin de démontrer que « non fu difficulta nel restituire la pristina forma della repubblica ; ma fu ben poi tanto aspro e difficile il difenderla, che qualunque s'adopò per la sua conservazione, finalmente perdé colla vita ogni altra cosa ».

⁴² Le manuscrit des *Dialogi de'giorni che Dante consumò nel cercare l'inferno e 'l purgatorio*, recensé pour la première fois en 1846 (in C. De BATINES, *Bibliografia dantesca*, Tipografia Aldina, Prato, 1845-1846, vol.II, p.359) est édité pour la première fois en 1859 par F.-L. Polidori (Tipografia Galileiana di M. Cellini e C., Florence, 1859). Son édition critique, parue en 1939, est réalisée par D.R. De Campos, devenu par la suite directeur des Musées Pontificaux, dans une « raccolta di fonti per la storia dell'arte » (Sansoni, Florence, 1939). Ainsi que nous le verrons, ce sont principalement les historiens de l'art qui se sont intéressés à ce texte à cause de la mise en scène du personnage de Michel-Ange. C'est à cette édition la plus récente du texte, étrangement absent de l'édition complète des œuvres de Giannotti proposée par F. Diaz, que nous aurons recours.

la figure de Brutus au cours de l'exil, serviront ici à confirmer l'hypothèse précédemment développée d'une redéfinition des formes de résistance par l'opposition républicaine, dont témoigne l'histoire du *Della Repubblica fiorentina*.

L'assassinat en janvier 1537 du duc Alexandre par Lorenzino⁴³, rebaptisé par les républicains le « Brutus toscan », participe à la résurgence de la figure classique du libérateur qui, célébré sous formes diverses par les contemporains, relève d'une logique littéraire d'imitation, voire de dépassement, des Anciens⁴⁴. Si la mise en scène rhétorique du geste héroïque de Lorenzino-Brutus, véritable filon littéraire exploité sans mesure, contribue à l'apothéose du tyrannicide, la critique a par ailleurs démontré combien les formes variées qu'emprunte cet éloge tendent, du reste, non seulement à détourner la figure classique de Brutus⁴⁵, mais à vider le débat sur le droit de résistance, au profit d'une mythification du nouveau Brutus moderne. La crise politique, de fait, façonne l'écriture de l'acte de Lorenzino et cette appropriation de la figure légendaire conduit à faire l'économie d'une véritable réflexion sur le droit de résistance, ses modalités et ses conséquences⁴⁶. Dans ce cadre, les *Dialogi* de Giannotti occupent un statut à part dans la mesure où ils replacent l'accent sur la question de la légitimité de l'acte même du tyrannicide, en renouant avec l'ancien débat de l'exégèse dantesque, qui, à partir du XIVe siècle, depuis le *De Tyranno* de Coluccio Salutati jusqu'aux commentaires de Cristoforo Landino, avait animé et servi de support à l'ensemble de la réflexion des Florentins sur le droit de résistance au tyran⁴⁷.

⁴³ Concernant la reconstruction de cet épisode, voir S. DALL'AGLIO, *L'assassino del duca*, op. cit. Pour une lecture distincte et originale du geste de Lorenzino, J. SCOTT BAKER, « Writing the Wrongs of the Past : Vengeance, Humanism and the Assassination of Alessandro de' Medici », *Sixteenth Century Journal*, vol. XXXVIII/2, 2007, p.307-327, qui, à partir d'une étude de l'*Apologia*, inscrit le tyrannicide en dehors du cadre désormais commun du mythe de la liberté.

⁴⁴ Voir à ce sujet, le commentaire éclairé de B. Varchi qui, à cette occasion, se met lui-même en scène : « il più degli uomini, e spezialmente i Fiorentini, e tra questi i fuorusciti, lo portavano con sommissime lodi di là dal cielo, non solo agguagliandolo, ma preponendolo a Bruto; onde molti, e tra questi Benedetto Varchi, molto più che nessun altro, composero, e volgarmente e latinamente, molti versi così in lode e commendazione del tirannicida e del nuovo Bruto toscano. » (B. VARCHI, *Storia fiorentina*, op. cit., vol.III, livre 14, p.210). Au sujet de la production littéraire célébrant le mythe de Lorenzino-Brutus, voir F. RUSSO, *Bruto a Firenze. Mito, immagini e personaggio*, Editoriale Scientifica, Naples, 2008 ; S. LO RE, « Il mito di Bruto a Firenze tra storia e letteratura nel 500 », in *La Politique de l'histoire en Italie. Arts et pratiques du réemploi (XIVe-XVIIe siècle)*, sous le dir. de C. Callard, d'E. Crouzet-Pavan et A. Tallon, PUPS, 2014, p.171-190 ; D. BRANCATO, « Una 'costituzione' dei fuorusciti : la silloge di Benedetto Varchi per Piero Strozzi e Lorenzino de' Medici », in *Varchi e altro Rinascimento*, op. cit., p.23-46.

⁴⁵ S. LO RE, « Il mito di Bruto a Firenze », op. cit.

⁴⁶ J.-L. FOURNEL et J.-C. ZANCARINI, « Résister au tyran ? », in *La Grammaire de la République. Langages de la politique chez Francesco Guicciardini (1483-1540)*, Droz, Genève, 2009, p.71-104. Ici la mise en évidence de l'articulation, ou plutôt du décalage, qui existe entre les élaborations théoriques (les cadres et les définitions juridiques) et les pratiques réelles de conflictualité citadine, se réalise à travers une mise en perspective historique de la question du droit de résistance au tyran, depuis Salutati jusqu'à Giannotti. Les conclusions des auteurs permettent de souligner combien « l'éloge relève toujours moins d'une réflexion sur le droit de résistance et s'inscrit toujours plus dans une logique littéraire de l'imitation des Anciens » et mettent ainsi en lumière l'ambiguïté de l'attitude florentine à l'égard du droit de résistance.

⁴⁷ À ce sujet, voir C. REVEST, « Brutus, de l'Enfer au Paradis. Humanisme et tyrannicide dans l'Italie de la première moitié du XVe siècle », in *La Politique de l'histoire en Italie*, op. cit., p.113-132.

Les *Dialogi* mettent en scène une conversation entre Michel-Ange, le poète Luigi del Riccio, le lettré Antonio Petreo, l'imprimeur humaniste Francesco Priscianese et Donato Giannotti⁴⁸. La discussion, qui a lieu au cours de deux promenades à Rome, le matin et l'après-midi, a trait à une question spécifique de l'exégèse dantesque, à savoir le nombre de jours que Dante emploie pour traverser l'Enfer et le Purgatoire. Si les indications temporelles contenues dans les répliques suggèrent que le dialogue se déroule au début de l'année 1546, aucune indication ne permet, en revanche, de dater la composition du texte⁴⁹. Tandis que la critique a eu tendance à superposer la fiction du dialogue et sa date de rédaction, nos recherches sur l'histoire des textes de Giannotti, ainsi que la mise en évidence des pratiques de manipulation des dates de rédaction de ses oeuvres, nous invitent à la prudence et à laisser ici irrésolue la question de la date effective de composition des dialogues, en l'absence de documents probants. En retour, nos recherches ont, par ailleurs, démontré combien les datations apparaissent, le plus souvent, comme autant de clefs interprétatives des écrits. Or, il est possible ici d'émettre l'hypothèse que le cadre temporel des *Dialogi* inscrit la conversation dans le contexte, non seulement du séjour romain de Giannotti, mais d'un événement ayant trait à l'histoire toscane : la conjuration anti-médicéenne du Lucquois Francesco Burlamacchi (1498-1548), fomentée durant les premiers mois de 1546 et démasquée le 26 août⁵⁰. De fait, tandis que la discussion se présente comme un commentaire de la *Comédie*, magistralement mené par M. Michelagnolo, le cadre spatio-temporel de la conversation, ainsi que la progression des répliques, dévoilent combien l'objectif du texte réside bien moins dans l'exégèse dantesque que dans le traitement de la question du tyrannicide et de l'évaluation du geste de Brutus. La topographie du dialogue, esquissée par les différents personnages qui soulignent le parcours suivi à travers la cité, engage le lecteur attentif à

⁴⁸ Concernant la lecture de ce texte, il convient de distinguer entre trois types d'historiographies. La première relève des historiens de l'art qui se sont intéressés au portrait de Michel-Ange que les *Dialogi* proposent. Nous nous contenterons de rappeler l'introduction de D. R. De Campos à l'édition critique du texte, ainsi que E. STEINMANN, *Michelangelo e Luigi del Riccio*, Vallecchi, Florence, 1931. Cette direction de recherche ne saurait, de fait, retenir ici notre attention, d'autant plus que notre analyse tend justement à réfuter l'idée selon laquelle la mise en scène des personnages correspond à un portrait réaliste des figures historiques. Un second type d'approche du texte a été privilégié par les historiens de la littérature qui, sans pour autant croire au portrait fidèle de Michel-Ange véhiculé par les *Dialogi*, s'en sont servi pour interroger les rapports du poète avec son entourage. Voir en ce sens G. COSTA, « Michelangelo e la stampa : la mancata pubblicazione delle 'Rime' », *Acme: annali della Facoltà di lettere e filosofia dell'Università degli studi di Milano*, vol.60/3, 2007, p.211-244; ID., *Michelangelo alle corti di Niccolò Ridolfi e Cosimo I*, Bulzoni, 2009. Enfin, le dernier type de réflexion sur les *Dialogi* s'insère dans une analyse de la pensée anti-tyrannique florentine. Voir à ce sujet, D. J. GORDON, « Giannotti, Michelangelo e il culto di Bruto », in *L'immagine e la parola*, sous la dir. de S. Orgel, Il Saggiatore, Milan, 1987, p.143-160 ; S. ALBONICO, « Uccidere il tiranno », in *Per Cesare Bozzetti : studi di letteratura e filologia italiana*, Mondadori, Milan, 1996, p.443-464 ; A. RIKLIN, *Giannotti, Michelangelo und der Tyrannenmord*, (1^{ère} éd. Vienne, 1996), trad. en it., Betti, Sienne, 2000 ; ID., « Division of power avant la lettre : Donato Giannotti (1534) », *History of Political Thought*, vol.29, 2008, p.257-272 ; J.-L. FOURNEL et J.-C. ZANCARINI, « Résister au tyran ? », op. cit. ; F. RUSSO, « L'idea di Res Publica e pensiero anti-tirannico in Donato Giannotti negli anni dell'esilio », *Annali Università degli Studi Suor Orsola Benincasa*, 2009, p.207-222.

⁴⁹ Le principal indice temporel contenu dans les *Dialogi*, est le renvoi par le personnage de Michel-Ange à son âge : « nel settantesimo [anno] » (*Dialogi*, p.65), qui situe donc la conversation entre mars 1545 et le 6 mars de l'année suivante. Les recherches de D.R. De Campos, qui s'appuie sur la biographie des personnages, suggèrent d'admettre que la conversation a lieu durant les premiers mois de 1546 (« Introduzione », op. cit., p.27-29). Aux côtés de ces arguments, nous pourrions également rappeler le lieu du rendez-vous des interlocuteurs au début du second dialogue, l'atelier typographique de Francesco Priscianese, qui ferme son activité au cours de l'année 1546.

⁵⁰ Concernant ce complot, nous renvoyons à la bibliographie citée in M. LUZZATI, DBI, vol.15, 1972.

situer la conversation au sein des ruines de la Rome antique : du Capitole à la basilique Saint-Jean-de-Latran, c'est le forum romain que les interlocuteurs parcourent au matin, tandis que l'après-midi, le chemin qui mène de la Porte del Popolo au pont Milvius les conduit à traverser les vignes des anciennes villas romaines qui jalonnent la via Flaminia⁵¹. C'est ainsi dans le décor de la Rome antique des humanistes que se déroule la conversation, présentée comme une occasion d'échapper aux temps présents, aux « altérations et [aux] ruines de notre Toscane », et de laisser ainsi « de côté les Grands Conseils, les Sénats, les lois, les coutumes et les pensées civiles »⁵². La question du tyrannicide n'est, en fin de compte, introduite que sur le chemin du retour lorsque, une fois épuisé le problème du parcours de Dante en Enfer et au Purgatoire, la parole est enfin déléguée à M. Donato lequel, prétextant son ignorance en la matière, « non seulement ce matin, mais toute la journée, est resté très silencieux »⁵³. L'analyse de la mise en scène des *Dialogi* invite, dès lors, à saisir la tension sur laquelle repose ce texte. Tandis que la réflexion politique semble exclue du raisonnement, le cadre spatio-temporel de la conversation (la topographie de la Rome antique et l'éventuel renvoi à la conjuration de 1546) convie le lecteur à interroger l'articulation entre le monde classique et la réalité présente, une articulation qui se matérialise lorsque, au moment du dénouement du texte, M. Donato soulève la question du tyrannicide et de la condamnation par Dante de Brutus. C'est alors que la discussion,

⁵¹ Le parcours du matin est révélé par le personnage de Luigi del Riccio : « M. LUIGI : Noi non potevamo meglio arrivare, poschiachè io veggio M. Michelagnolo Buonarroti et M. Donato Giannotti che escono appunto di Campidoglio » ; « Et così camminando pianamente verso San Giovanni Laterano, torniamo al primo ragionamento nostro » (*Dialogi*, p.38 et p.40). Rappelons qu'à cette date, le forum romain, encore peu fouillé, est désigné depuis le Moyen-âge sous le nom de « campo vaccino » à cause de son utilisation comme lieu de pâturage. L'après-midi, les interlocuteurs, après s'être retrouvés dans l'atelier du typographe Francesco Priscianese, se dirigent vers la Porte del Popolo, et s'avancent jusqu'au pont Milvius, comme le souligne Antonio Petro : « M. ANTONIO : Noi ci siamo condutti, ragionando, a Ponte Molle, egli è ben dar volta senza passar altramente il ponte, perciocchè haremo poi a far troppo lungo cammino. Et se ci parrà tempi, innanzia che noi entriamo in Roma, potremo dare parecchie girate in un qualche di questi giardini che al ritorno troveremo » (*ibid.*, p.87). À en croire le premier plan cartographique imprimé de la ville, réalisé en 1551 par Leonardo Bufalini (*Roma*, A. Baldo, 1551), ces jardins correspondent, à droite, à vinea Episcopi Perusci, vinea card. S. Georgii, vinea Hippoliti tutoris ; et à gauche, à vinea Joa. Alovisi de Robert, vinea Leonardi Stacci, vinea Motis Alba.

⁵² M. Michelagnolo est accusé de ne savoir oublier les misères de l'Italie et de la Toscane : « M. MICHELAGNOLO : [...] da questi ingegni così fatti forse sono nate l'alterationi et ruine della Toscana nostra ; laonde io non posso se non lodare la risposta che fece un nostro cittadino, nobile huomo, ad un altro, il quale lo richiedeva che egli volesse entrare in certa compagnia che alcuni seditiosi havevano fatta [...] Rispose che gli basta esser della compagnia del Consiglio Grande, la quale gli pareva una molto magnifica et honorata compagnia. [...] M. LUIGI : [...] se noi ve lo lasciamo troppo dimorare, noi non sentiremo altro tutta questa mattina, che lamenti et querele de' tempi nostri, et però entriamo in altro, et lasciamo stare – presso che io non dissi nella mal hora – i Consigli Grandi, i Sentai, le leggi, i costumi et pensieri civili, dove Dio gli ha condotti. » (*ibid.*, p.39-40). L'attribution à Michel-Ange de cet engagement politique excessif, confirme, à notre sens, l'impossibilité de lire dans les propos des personnages un portrait réaliste des figures historiques. Cette description, de fait, semblerait mieux correspondance au personnage de Donato : elle invite ainsi à reconnaître que, si la voix de l'auteur est éventuellement incarnée par l'un des interlocuteurs, ce sont les propos attribués à M. Michelagnolo qui reflètent la position de l'auteur.

⁵³ Dès le début de la conversation M. Donato affirme que « io non lessi mai Dante », si ce n'est au cours de son assignation à résidence, c'est-à-dire à partir de 1530 (*ibid.* p.49 ; voir à ce sujet la conclusion du chapitre précédent, note 126). M. Luigi suggère ainsi de ralentir, la conversation et la promenade, car « so che M. Donato se ne sta a detto » (*ibid.*, p.59). Il propose finalement de laisser à M. Donato le choix du thème de la conversation du retour : « et perché noi non habbiamo a tacere in questo ritorno, qualcun di noi metta qualche ragionamento in campo che ci accompagni insino alla terra almeno » (notons le double sens que recouvre ici le terme « terra », en tant que retour à la ville, mais aussi retour sur terre après le voyage dantesque). Le personnage poursuit : « Et certo, questo sarebbe offitio di M. Donato, il quale non solamente tutta questa mattina, ma hoggi ancora, è stato molto cheto. » (*ibid.*, p.87). On ne peut manquer ici d'esquisser une comparaison entre les *Dialogi* et le dialogue sur Venise où, au même titre, le personnage de l'auteur demeure silencieux et occupe le rôle de spectateur (voir Partie I, chapitre 2).

qui avait suivi jusqu'ici une structure démonstrative et linéaire propre à un dialogue de type didactique supervisé par M. Michelagnolo, laisse place à un affrontement verbal, une dispute de points de vue entre M. Michelagnolo et M. Donato, à laquelle les interlocuteurs assistent en silence⁵⁴.

Le débat porte sur une « vieille querelle », qui consiste à savoir si Dante a commis une erreur en reléguant Brutus et Cassius dans les girones de l'Enfer⁵⁵. Tandis que M. Michelagnolo reprend l'argumentaire en défense du poète toscan déjà proposé par Landino dans ses *Commentaires*, M. Donato défend âprement les libérateurs romains et condamne avec insolence l'erreur de Dante⁵⁶. Le plaidoyer en faveur du choix dantesque repose sur une double argumentation, sans doute déjà bien connue des contemporains : d'une part, la condamnation de Brutus et Cassius ne doit pas être rattachée à leur acte tyrannicide mais dérive de leur trahison à l'égard de l'Empire, détenteur légitime et providentiel du pouvoir temporel⁵⁷ ; d'autre part, leur damnation s'explique à la lumière de leur échec, puisque le geste libérateur a finalement contribué au renforcement du pouvoir tyrannique⁵⁸. Il serait inutile ici de proposer un compte-rendu minutieux de l'articulation de cette dispute qui s'appuie, en fin de compte, sur des arguments éculés et rebattus au sein de cette longue polémique dantesque. Au même titre, il serait vain ici de chercher à identifier, dans la répartition des répliques, la voix de l'auteur et de circonscrire la position de Giannotti quant à l'interprétation des vers dantesques. Ici, la valeur documentaire qui est conférée aux dialogues grâce aux efforts de vraisemblance historique déployés par l'auteur, ne signifie en aucun cas admettre que la représentation des personnages coïncide avec le portrait de figures historiques⁵⁹. En revanche, ce qu'il importe ici de souligner c'est le

⁵⁴ Le dialogue final entre M. Donato et M. Michelagnolo détonne par rapport au reste de la conversation, non seulement parce que les deux personnages monopolisent la parole, mais parce que, contrairement à la leçon professorale impartie par M. Michelagnolo et accueillie favorablement par les autres personnages, l'échange se caractérise ici par une confrontation animée entre les deux interlocuteurs. Voir les exclamations attribuées à M. Michelagnolo : « « Deh, statemi un poco ad udire » ; « Voi non havete tanta pacientia che io fornisca : state ad udire il restante, et forse vi quieterete » ; « voi mi fate quasi adirare [...] io veggo che io m'affatico in vano ; perciocché, essendo voi ostinato, non giova cosa che io dica ». Ainsi que la conclusion de M. Donato : « Horsù, havete voi finito questa predica » (*ibid.*, p.91, p.95, p.96 et p.97). Les autres personnages ne réapparaissent qu'à la fin du dialogue pour réintroduire le ton plaisant de la conversation : « M. ANTONIO : Noi havevamo piacere di vedervi tanto accesi in questa vostra contesa » (*ibid.*, p.98).

⁵⁵ Les vers de Dante sur lesquels repose la polémique sont : « De li altri due c'hanno il capo di sotto/quel che pende dal nero ceffo è Bruto:/vedi come si storçe, e non fa motto;/e l'altro è Cassio che par sì membruto » (*Inferno*, XXXIV, v.64-67). Il s'agit, selon l'expression de M. Michelagnolo d'une « querela vecchia, et [che] da altri è stata confutata » (*Dialogi*, p.88).

⁵⁶ La première édition de la *Commedia* commentée par Cristoforo Landino, date de 1481. J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini ont déjà démontré combien les propos de M. Michelagnolo reprennent l'édition commentée de Landino (J.-L. FOURNEL et J.-C. ZANCARINI, « Résister au tyran ? », op. cit.).

⁵⁷ « M. MICHELAGNOLO : non gli parve far loro ingiuria, non ve li mettendo per Bruto et Cassio, ma per coloro che tradiscono la maiestà imperiale, la quale egli intendeva per Cesare, non per ciò liberandolo dall'infamia dell'haver ridotto la patria in servitù et dell'esser tiranno » (*Dialogi*, p.95).

⁵⁸ « M. MICHELAGNOLO : Non sapete voi quanta ruina nacque nel mondo dalla morte di quello ? Non vedete che sciagurata successione de Imperadori egli hebbe ? Non era egli meglio che egli visse et menasse ad effetto i suoi pensieri ? » (*ibid.*, p.96).

⁵⁹ La volonté de donner aux *Dialogi* une vraisemblance historique est renforcée par l'affirmation finale de M. Donato qui invite à lire le texte comme la transcription d'une conversation réelle : « Per certo ella [la predica di M. Michelagnolo] è stata bella, et merita d'essere scritta a lettere d'oro, et io senza dubbio non lascierò di metterla in un libretto che io voglio fare di questo ragionamento che noi habbiamo questo giorno havuto insieme » (*ibid.*, p.97). Un procédé, rappelons-le, auquel l'auteur avait déjà eu recours dans le dialogue *Della Repubblica de' Vinitiani*. Concernant les dialogues historiques à la Renaissance, qui s'inscrivent dans la continuité des dialogues humanistes de type cicéronien, nous nous permettons de renvoyer au chapitre

caractère inachevé du dialogue qui n'autorise aucune résolution dialectique du débat : M. Donato, après avoir qualifié le discours de M. Michelagnolo de « sermon » et de « bavardages », raccompagne « le petit vieux » sans qu'aucun des deux personnages ne soit parvenu à convaincre l'adversaire⁶⁰. La question de l'interprétation des vers dantesques est ainsi évacuée, tandis que le problème de la légitimité du tyrannicide demeure suspendu à la formulation du seul consensus qui semble accorder les deux personnages : « celui qui tue un tyran, ne tue pas un homme, mais une bête en forme d'homme [...] et toutes les lois du monde promettent des récompenses honorifiques aux assassins des tyrans »⁶¹. La question d'un droit éventuel à recourir à l'homicide politique, bien loin de reposer sur une justification d'ordre juridique, semble renvoyer à une forme de rationalité empirique.

L'hypothèse selon laquelle la rédaction des *Dialogi* et la réflexion sur le tyrannicide se situent dans le prolongement du traité *Della Repubblica fiorentina* peut être étayée à l'aide de plusieurs arguments qui relèvent à la fois de l'analyse interne du texte et de l'histoire de la circulation du manuscrit. Premièrement, le choix des personnages, qui appartiennent, sans exception, au cercle de Florentins gravitant, de près ou de loin, autour de la cour du cardinal Ridolfi, suggère d'inscrire les dialogues dans l'horizon de la communauté florentine de Rome. Non seulement l'élection des protagonistes permet d'esquisser le lectorat potentiel des *Dialogi* qui épouse les contours de cette communauté d'exilés, mais elle révèle en creux l'ambition du texte qui, en se faisant le reflet des conversations romaines des Florentins, se profile comme une réflexion sur les moyens de résistance au régime médicéen. Bien que le cardinal Ridolfi demeure ici une figure absente, il revêt néanmoins le rôle de facilitateur de la rencontre⁶² : le dédicataire du traité semble dominer la scène en filigrane, et invite ainsi à lire les *Dialogi* dans la continuité du projet de réforme. Il convient, deuxièmement, de brièvement souligner la résonance thématique et lexicale qui existe entre les deux textes. Les répliques de M. Donato en faveur de Brutus et Cassius semblent de fait calquer l'argumentaire

Il de la Partie I. L'hypothèse d'un dialogue « réaliste » a été principalement développée par les historiens de l'art, désireux de lire dans la mise en scène de M. Michelagnolo un portrait de l'artiste florentin. En revanche, notre lecture du texte nous a conduits à formuler l'hypothèse que l'auteur, en mettant en scène ses amis, s'amuse justement à inverser et confondre les rôles, de sorte qu'il est impossible de lire dans les répliques une représentation figée de ces figures historiques. Le développement de cette hypothèse serait ici non seulement trop long, mais inutile. Signalons simplement que la description de l'engagement républicain de M. Michelagnolo semble, en réalité, un portrait de Giannotti lui-même (*ibid.*, p.39-40). Il convient, de fait, de souligner si les *Dialogi* traitent de questions érudites et sérieuses, ils proposent une mise en scène des amis proches de Giannotti qui, sans doute, s'amuse ici à dessiner des portraits en décalage de ses compagnons florentins exilés.

⁶⁰ « M. DONATO : Horsù, havete voi finito questa predica ? (*ibid.*, p.97) ; « M. DONATO : io me ne andrò con M. Michelagnolo, chè lo voglio accompagnare insino a casa ; egli è pur vecchierello et ha bisogno di così fatti officii, et anco se egli si fusse crucciato meco, io farò seco per la via la pace » (*ibid.* p.98).

⁶¹ « M. MICHELAGNOLO : promettendo tutte le leggi del mondo honoratissimi premi agli ammazzatori de' tiranni. Senza che, egli si può probabilmente dire che chi ammazza un tiranno non ammazza un huomo, ma una bestia in forma d'homo » (*ibid.*, p.92).

⁶² M. Antonio rappelle au début du premier dialogue « Io andai stamane assai per tempo a ragionare con M. Luigi d'alcune bisogno del reverendissimi nostro Cardinale de' Ridolfi » (*ibid.*, p.39) : et c'est cette promenade qui autorise la rencontre fortuite des autres personnages. M. Donato souligne au début du second dialogue que « tosto che egli [Ridolfi] intese che io haveva ad esser secon [con M. Micheagnolo], senza altro dire mi diede licentia » (*ibid.*, p.71).

développé dans le traité : d'une part l'idée que « les lois du monde promettent des récompenses [...] à ceux qui éteignent les tyrannies » sert justement d'introduction à la lettre de dédicace du traité⁶³ ; de l'autre, l'inventaire des tyrannicides évoqué par le personnage reprend la typologie des libérateurs introduite dans le traité⁶⁴. Un dernier indice de l'articulation entre les deux textes peut éventuellement être décelé dans l'histoire du manuscrit apocryphe, ayant appartenu à la collection de Pinelli et aujourd'hui conservé à la Vaticane⁶⁵. Dans l'inventaire de la collection pinellienne, le texte, rangé sous la catégorie « Trattati », est signalé sous le titre « Dialogo del Giannotti de' giorni di Dante del medesimo argomento del Bruto » (BAM, I 230 inf., f.43r. ; voir Annexe 10) : un emplacement et un titre qui révèlent combien les *Dialogi*, lors de leur appropriation par les lecteurs, étaient envisagés essentiellement comme un traité sur la question du tyrannicide déjà évoquée dans le projet de réforme.

En conclusion, il nous revient, dès lors, d'interroger le choix de Giannotti de confier la réflexion sur le tyrannicide non seulement à un texte distinct, mais à une œuvre qui relève d'un genre particulier : un dialogue littéraire, mettant en scène des lettrés florentins dans un décor de la Rome antique. La nature des *Dialogi*, ainsi que le caractère inachevé du débat sur la condamnation par Dante de Brutus, témoignent, nous semble-t-il, d'une exclusion du recours au tyrannicide au sein de la pensée de résistance du républicain. La relégation en marge du traité de réforme de cette question, atteste du statut particulier qui est attribué à l'homicide politique comme forme de résistance. La rédaction au cours des années 1540 des *Dialogi* tend à souligner combien la réflexion sur le tyrannicide relève désormais d'une symbolique classique, et demeure confinée dans le domaine littéraire de la mythification et de la célébration rhétorique. Les Brutus modernes ont échoué à renverser la tyrannie médicéenne : le geste de Lorenzino a conduit à l'imposition du régime de Côme, seule reste à présent la possibilité de célébrer cette occasion offerte, et manquée. Cependant, arrêter de « croire en Brutus »⁶⁶, ne signifie pas pour autant renoncer à faire son éloge car justement, grâce à la force symbolique qui lui est conféré durant les années 1530, la figure du libérateur en vient à incarner un appel à la résistance. Ainsi, Giannotti non seulement projette la rédaction d'une tragédie sur Brutus⁶⁷,

⁶³ « M. DONATO : Oltra questo [Dante] ha mostrato di non haver saputo che tutte le leggi del mondo promettono grandissimi et honoratissimi premi, et non vituperosissime pene, a coloro che spengono i tiranni » (*ibid.*, p.89). Cet argument, repris ensuite par M. Michelagnolo, sert justement d'introduction à la lettre de dédicace du traité.

⁶⁴ Voir la liste évoquée par M. Donato qui reprend les exemples déjà cités dans le traité, tels que les romains Brutus et Publicola, ou le grec Timoléon (*ibid.*, p.89).

⁶⁵ BAV, Vat. Lat., 6528, f. 43r-73v. Lors de nos recherches à Rome, ce manuscrit était malheureusement indisponible, ce qui nous contraint d'avoir ici recours aux informations fournies par la critique. D. R. De Campos propose une description minutieuse de ce volume. Cependant, tandis que l'éditeur des *Dialogi* émet l'hypothèse d'une transcription des feuillets par Francesco Priscianese, les recherches de R. Starn ont permis de démontrer que le rédacteur du manuscrit est un copiste au service de Gian Vincenzo Pinelli. Le passage du texte au sein de la collection pinellienne est illustré par les indications dans les titres ou les remarques en marge (R. STARN, « Introduction », op. cit., p.4 note 5).

⁶⁶ J'emprunte cette expression à J.-L. FOURNEL et J.-C. ZANCARINI, « Résister au tyran ? », op. cit.

⁶⁷ Cette information est contenue dans une lettre adressée le 29 mars 1533 à Lorenzo Strozzi : « Io vi mando la dispositione della tragedia di Bruto, fatta in quel modo che a me è parso che stia bene. Bisogna che la consideriate diligentemente et

et renvoie au geste intrépide de Lorenzino dès qu'il s'agit de raviver les espoirs de l'opposition⁶⁸, mais il va jusqu'à solliciter Michel-Ange de sculpter, pour le compte du cardinal Ridolfi, un buste du tyrannicide qui se profile comme une justification éloquente et une commémoration de l'homicide perpétré par le Brutus toscan⁶⁹.



Figure n.10 : Michel-Ange Buonarroti, *Bruto*, Musée National du Bargello, Florence.

Dans ce buste, aujourd'hui conservé au musée national du Bargello à Florence, certains critiques ont cru éventuellement reconnaître sur la boucle retenant le drapé, à l'instar des médailles de l'Antiquité,

rassetiate quello vi pare stia male » (*Lettere italiane*, p.26). Si cette missive tend à indiquer que la composition de la tragédie est déjà en cours, nous ne possédons par ailleurs aucune information sur ce texte. Peut-être l'affirmation de Giannotti, introduite dans une lettre du 9 décembre 1544 à Lorenzo Ridolfi, selon laquelle « non ho più il cervello temprato a comedia, ma si bene a tragedia, et presto ne vedrete una alla quale io sono dietro tuttavia » fait-elle directement référence à cette oeuvre perdue, cependant rien ne permet de l'attester (*ibid.*, p.116). Notons, néanmoins, que le titre attribué par Pinelli aux *Dialogi* suggérerait l'existence d'un second écrit de Giannotti sur Brutus, qui, pourtant, n'est pas recensé dans l'inventaire du bibliophile. Il apparaît, dès lors, difficile d'établir si l'expression « del medesimo argomento del Bruto » renvoie à la tragédie perdue, ou s'il s'agit, éventuellement, d'une référence au traité. Concernant le projet de rédaction de la tragédie, voir W.J. LANDON, *Lorenzo di Filippo Strozzi and Niccolò Machiavelli : Patron, Client and the Pistola fatta per la peste*, University Toronto Press, 2013, p.70-72.

⁶⁸ Voir en particulier l'épître que Giannotti adresse en [août ?] 1541 au cardinal Ridolfi (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.142).

⁶⁹ Le rôle d'intermédiaire joué par Giannotti est siligné par Vasari dans la seconde édition de 1568 de la *Vita di Michelangelo* : « a' preghi di messer Donato Giannotti suo amicissimo, la faceva Michelagnolo per il cardinale Ridolfi ». (G. VASARI, *Vite de' più eccellenti pittori scultori e architettori*, ed. de R. Bettarini et P. Barocchi, Sansoni, Florence, vol.VII, p.262). Le buste est ensuite terminé par le disciple du sculpteur, Tiberio Calcagni, comme en témoigne le commentaire de ce dernier à la biographie de l'artiste rédigée par Condivi : « aveva ancor [Michelangelo] stretta amicizia col mio reverendissimo padrone il cardinale Ridolfi buona memoria, porto di tutti i virtuosi » ; en marge « Si, e per lui incominciai quella testa del Bruto che ti donai » (A. CONDIVI, *Vita di Michelagnolo Buonarroti*, éd. de G. Nencioni, SPES, Florence, 1998, p.60 et p.XXII). Plusieurs hypothèses de datation du buste ont été proposées par la critique, sans que celle-ci ne parvienne à un consensus : à ce sujet, voir la mise au point historiographique, ainsi que la nouvelle proposition de datation de S. LO RE, « Varchi e Michelangelo », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, classe di lettere e filosofia*, anno 4, serie V, 2012/2, p.485-516. En plus de la bibliographie consacrée à la question du tyrannicide, que nous avons rappelé précédemment, il convient ici de renvoyer à quelques ouvrages relevant de l'histoire de l'art qui se sont directement intéressés à cette oeuvre, tels que C. de TOLNEY, « Michelangelo's Bust of Brutus », *The Burlington Magazine*, LXVII, 1935, p.23 et suiv. ; T. MARTIN, « Michelangelo's Brutus and the Classicizing Portrait Bust in Sixteenth-Century Italy », *Artibus et historiae, an art anthology*, 27-XIV, 1993, p.67-83 ; P. RAGIONIERI, « Michelangelo e le Repubbliche fiorentine », in *Michelangelo, la 'Leda' e la seconda Repubblica fiorentina*, Catalogue de l'exposition, sous la dir. de P. Ragionieri, Milan, 2007.

le portrait de Giannotti⁷⁰. Cependant, ce qu'il importe de souligner ici c'est l'effort déployé par Michel-Ange pour fondre dans ce buste exécuté à l'antique, l'effigie de Brutus et le visage de Lorenzino, de façon à associer les deux figures dans une unique représentation apologétique du libérateur de la République. Ce portrait idéalisé, à l'instar des *Dialogi*, élève Lorenzino-Brutus au rang des figures légendaires, mais invite, du même coup, à reconnaître que l'efficacité rhétorique de ce mythe républicain se réalise au prix de son effacement comme moyen concret d'action politique. L'échec des Brutus, c'est-à-dire le constat de la faillite des formes de conjuration, solitaire ou collective, fondée sur le recours à la violence, justifie le déploiement d'un instrument de résistance distinct : le complot diplomatique, dont la réalisation, cependant, dépend de la définition d'un horizon commun de réforme auquel Giannotti pourvoit grâce au traité *Della Repubblica fiorentina*.

* * *

Bien que Giannotti regrette de devoir demeurer parmi « ces prêtres [qui se contentent] de massacrer des dragées et des miches de pain » et l'oblige à faire mille courbettes et à « manger à son de cloche »⁷¹, son séjour à Rome auprès de Ridolfi se présente comme une condition indispensable pour poursuivre son action de résistance anti-médicéenne. Si son emploi à la cour s'inscrit dans la continuité de ses anciennes fonctions de secrétaire républicain, ses qualités d'épistolier et de conseiller sont désormais mises au service d'une République florentine en exil. Bien plus, la position dont il bénéficie en tant qu'intermédiaire entre la cour cardinalice et les réseaux des *fuorusciti*, renforce son rôle au sein des stratégies de déstabilisation du régime de Côme. Tandis que l'heure des Brutus apparaît révolue, la Rome farnésienne permet l'élaboration de nouvelles formes de résistance : les conspirations diplomatiques tramées à l'échelle européenne se substituent aux conjurations locales qui, en se fondant sur le recours à la force, ont omis de tracer l'horizon qui non seulement guide mais garantit le succès du renversement du régime, la projection d'une nouvelle forme institutionnelle. Le droit de résistance ne repose pas sur une argumentation juridique, mais se justifie à la lumière d'une rationalité empirique : reste cependant à déterminer les formes concrètes de son efficacité. Or, ainsi que Giannotti le souligne dans le *Della Repubblica fiorentina*, seule la définition d'un projet de réforme peut inscrire l'acte libérateur dans la durabilité. C'est à cette nécessité que pourvoit le traité sur Florence. Rangé dans les caisses de livres du cardinal, le *Della Repubblica fiorentina* se présente, non pas comme une exposition des moyens concrets de résistance, mais comme le point vers lequel faire converger les actions de renversement du régime. À la fois lieu de mémoire des Républiques

⁷⁰ Cette hypothèse a été émise par C. de TOLNEY, « Michelangelo' Bust of Brutus », op. cit.

⁷¹ Lettre à Piero Vettori du 14 juin 1550 : « Studiate voi et scrivete, che non havete a magnare a suono di campane » (*Lettere italiane*, p.158).

florentines et lieu de construction d'un nouveau programme institutionnel, le traité non seulement ravive le souvenir et l'espoir de la restauration républicaine, mais se présente comme le seul garant du droit de résistance.

Afin d'affermir l'hypothèse, développée tout au long de ce chapitre, selon laquelle Giannotti assigne en exil un statut particulier au traité, il convient, en conclusion, de s'arrêter sur le dernier écrit politique rédigé par l'ancien secrétaire : le texte d'intervention composé à l'occasion de la révolte de Sienne du 27 juillet 1552, le *Discorso sopra il riordinare la Repubblica di Siena*⁷². Rédigé en France entre la fin octobre et le mois de décembre 1552, durant les premières semaines de résidence de Giannotti à Lyon auprès du cardinal de Tournon⁷³, le *Discorso* se présente comme un projet de réforme pour la nouvelle République, libérée de la domination espagnole, et, du même coup, de l'ingérence du duc de Florence, et placée sous la protection du roi de France. Ourdie grâce au soutien d'Henri II, en particulier par le biais de son représentant sur la péninsule, le cardinal de Tournon, la révolte de Sienne se profile, pour les exilés florentins, comme une dernière occasion pour affaiblir le régime de Côme, ce qui justifie non seulement l'implication et le rassemblement sur place de nombreux républicains, mais aussi l'intervention de Giannotti qui, en prenant part au débat institutionnel, conserve les yeux rivés sur le devenir de Florence⁷⁴. L'hypothèse qui guide notre lecture du *Discorso*, un texte qui témoigne de la persistance de l'engagement républicain de Giannotti durant ses années au service du cardinal de Tournon, est que cet écrit d'occasion éclaire, par un effet de miroir, la fonction que l'auteur attribue

⁷² Le texte est publié pour la première fois en 1819 dans l'édition des œuvres complètes par Rosini (*Opere di D. Giannotti*, Capurro, Pise, 1819, tome III, p.1-26). Nous renverrons ici à l'édition de F. Diaz, *Opere politiche*, vol.I, p.443-455. Ce texte a peu retenu l'attention de la critique giannottienne qui, intéressée principalement à l'engagement de l'auteur en faveur de la République de Florence, n'a pas su cueillir l'articulation étroite qui existe entre ce texte d'intervention et le projet de restauration républicaine de l'exilé.

⁷³ Cette proposition de datation s'appuie sur deux indices contenus dans le texte. D'une part, Giannotti rappelle la décision du roi de France d'envoyer à Sienne le cardinal de Ferrare, une décision qui a lieu à la fin du mois d'octobre tandis qu'Hyppolite d'Este pénètre dans la ville le 10 novembre. D'autre part, cette intervention qui vise à proposer un projet de réforme pour la ville de Sienne, ne peut se situer après décembre, date à laquelle sont votées les réformes de la nouvelle République siennoise. Giannotti, comme en témoigne la description du familier du cardinal Denis Lambin, participe au voyage de retour de Tournon vers la France et à son entrée triomphale à Lyon le 28 septembre 1552 : c'est donc sans doute durant ces premières semaines que l'exilé florentin entreprend la rédaction du texte. De fait, l'expression adressé au cardinal de Ferrare : « Vada, adunque sua signoria reverendissima con ottima speranza d'aver a fermare e stabilire quel governo » (*Discorso*, p.449), laisse entendre qu'Hyppolite d'Este est en route vers Sienne, ce qui permet de plus précisément situer la rédaction à la fin du mois d'octobre. Sur la biographie du cardinal de Tournon et ses déplacements : M. FRANÇOIS, *Le Cardinal François de Tournon. Homme d'État, Diplomate, Mécène et Humaniste (1489-1562)*, Editions de Boccard, Paris, 1951 ; V. N. MALOV, « Lettres inédites du cardinal François de Tournon (juin-décembre 1553) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1987, tome 145, p.129-161 ; C. DUPUY, *Le cardinal de Tournon (1489-1562) mécène et humaniste*, op. cit.

⁷⁴ Concernant la guerre de Sienne de 1552, nous renvoyons à A. D'ADDARIO, *Il problema senese nella Storia italiana della prima metà del Cinquecento (La guerra di Siena)*, Le Monnier, Florence, 1958 ; R. CANTAGALLI, *La guerra di Siena : 1552-59*, Accademia Senese degli Intronati Siena, Sienne, 1962 ; S. LANDI, *Gli ultimi anni della Repubblica di Siena (1525-55)*, Cantagalli, Sienne, 1994. Pour une étude de l'histoire siennoise, interrogée à partir du point de vue des témoignages des contemporains, F. GLENISSON-DELANNEE, « Esprit de faction, sensibilité municipale et aspirations régionales à Sienne entre 1525 et 1559 », in *Quêtes d'une identité collective chez les Italiens de la Renaissance*, CIRRI, n.18, 1990, p.175-308. Enfin, seul P. Simoncelli a véritablement insisté sur la participation des Florentins, en particulier de la Nation florentine de Rome, aux événements siennois : P. SIMONCELLI, « Florentine fuorusciti at the time of Bindo Altoviti », in *Raphael, Cellini and a Renaissance banker*, op. cit. p.285-328. En analysant les intrigues financières des banquiers florentins à Rome, P. Simoncelli a su rendre compte de la portée de l'affaire de Sienne dans le contexte toscan et dans les intrigues des anti-médicéens.

au *Della Repubblica fiorentina* au sein des tentatives de restauration républicaine. Il s'agira dès lors ici d'élucider, par le biais d'une analyse interne du texte, les conditions de rédaction du *Discorso* afin de démontrer que les modalités d'intervention de l'auteur dans l'affaire de Sienne reflètent, plus généralement, un modèle de résistance politique qui est véhiculé par le traité sur Florence.

Tandis que la critique a eu tendance à interpréter le *Discorso* comme un texte d'occasion destiné à célébrer le nouveau bienfaiteur de Giannotti, le cardinal de Tournon, une lecture plus attentive suggère d'interroger à nouveaux frais le destinataire de l'écrit. Si l'exilé exalte ici le rédempteur de la République de Sienne, grâce notamment à une réactualisation du mythe du tyrannicide⁷⁵, le texte poursuit bien moins un objectif apologétique qu'une réflexion sur les moyens de réformer le gouvernement. À la figure du libérateur se substitue celle du réformateur, un rôle qui est attribué par Henri II au cardinal Farnèse⁷⁶. Le texte, dès lors, semble s'adresser, non pas à Tournon, mais au responsable de la réforme de la cité, c'est-à-dire au secrétaire d'Hyppolite d'Este, Bartolomeo Cavalcanti, l'ancien collaborateur de Giannotti sous la République florentine et en exil, chargé de guider la réforme institutionnelle de Sienne⁷⁷. Il est dès lors possible d'émettre l'hypothèse que le *Discorso*, où Giannotti se présente sous les traits d'un consultant⁷⁸, fonctionne comme un texte préparatoire aux propositions énoncées par Cavalcanti dans les trois lettres envoyées en France pour présenter le plan de réforme qui sera en partie adopté par les institutions locales en janvier 1553. Une étude comparée des documents révèle, de fait, combien les lettres de Cavalcanti calquent le projet exposé par l'ancien secrétaire. Si les écrits se distinguent par leur genre particulier – ce qui justifie l'accent mis par Giannotti sur un préambule théorique consacré à la question de l'introduction d'un régime civil – on ne peut par ailleurs manquer de relever la reprise par Cavalcanti, non seulement de la structure argumentative du *Discorso*⁷⁹, mais aussi des solutions concrètes envisagées par

⁷⁵ « Avendo adunque il cardinale Tornon, con la industria e prudenza sua, operato di sorte che quella Città s'è ridotta in libertà, merita tutte quelle lodi con le quali sono stati celebrati tutti coloro che hanno spento le tirannidi. » (*Discorso*, p.445).

⁷⁶ « Ma bene ha provveduto Iddio, che a sua maestà cristianissima ha messo pensiero di mandare a Siena lo illustrissimo e reverendissimo cardinal di Ferrara, acciò che quel beneficio che non ha potuto fare lo illustrissimo e reverendissimo Tornone, faccia egli a quella Città. » (*Discorso*, p.448).

⁷⁷ La collaboration de Giannotti et de Cavalcanti remonte aux années de la République florentine alors que ce dernier, chargé de différentes missions à l'extérieur de la cité, est amené à communiquer directement avec le chancelier des *Dieci di Balìa*. Les liens qui les unissent dépassent cependant la simple coopération politique car si les deux *fuorusciti* s'emploient conjointement, l'un en France l'autre en Italie, à rassembler durant les années d'exil les forces capables de renverser le gouvernement de Côme, Cavalcanti s'engage par ailleurs en 1538 à trouver outre-alpes un emploi pour Giannotti qu'il récuse (voir Partie II Chapitre I, 1.2, note 34). Lorsque le cardinal de Ferrare est nommé représentant du roi de France à Sienne, il fait appel pour réformer la cité à Cavalcanti qui rédige à cette occasion trois lettres présentant un programme républicain qui sera en partie adopté en janvier 1553 par les institutions locales (in B. CAVALCANTI, *Trattati o vero Discorsi sopra gli ottimi reggimenti delle Repubbliche antiche e moderne*, éd. d'E. FABBRI, Franco Angeli, Milan, 2007, p.219-229). Sur Bartolomeo Cavalcanti, voir en particulier l'introduction de cette édition par E. Fabbri ; C. ROAF, *Lettere edite e inedite di Bartolomeo Cavalcanti*, op. cit. ; C. CAMPITELLI, « L'Oratione alli fuoriusciti di Fiorenza et altri cittadini amatori della libertà (1556). Per un'attribuzione a Bartolomeo Cavalcanti », ASI, CLXIX, 2011, p.241-279 ; ID., « Bartolomeo Cavalcanti », in *Autografi dei letterati italiani*, tome II, *Il Cinquecento*, op. cit., p.51-62.

⁷⁸ « Ma se alcuno domandasse me, che modo, che regola bisogna tenere in questa reformazione ; se io dirò sopra ciò la mia opinione, non credo poter essere ripreso come presuntuoso » (*Discorso*, p.449).

⁷⁹ À titre d'exemple, notons que Cavalcanti, dans la lettre du 28 décembre 1552, reprend l'idée que seul l'examen historique de « la forma de' governi che questa città avea avuti per il passato et quello che aveano partorito » peut permettre

Giannotti⁸⁰. L'hypothèse d'une collaboration entre les deux exilés florentins lors de la réforme de Sienne, peut, par ailleurs, être corroborée par la confusion, introduite quinze plus tard, par Jacopo Corbinelli qui considère le *Discorso* comme l' « ébauche d'une République qu'il [Giannotti] fit avec Cavalcanti »⁸¹.

Révéler le destinataire réel du *Discorso* permet, dès lors, de mettre en lumière l'objectif particulier [du texte d'intervention] : proposer une réforme des institutions qui seule peut légitimer l'acte de renversement du pouvoir en l'inscrivant dans la durée. Or si Giannotti témoigne d'une certaine méconnaissance de l'histoire socio-politique de Sienne, et ignore par exemple la question de la division des « Monti »⁸², véritable gangrène de la vie politique siennoise, l'important consiste à tracer les postulats théoriques et les principes méthodologiques sur lesquels fonder la réforme. Et c'est au sein du traité *Della Repubblica fiorentina* que l'auteur puise l'armature théorique et méthodologique sur lequel s'érige la réflexion du *Discorso*. La continuité entre les deux textes, soulignée encore une fois par Corbinelli qui envisage le *Discorso* comme un chapitre à insérer à la fin du traité⁸³, témoigne ainsi de la fonction assignée au *Della Repubblica fiorentina*. Bien plus qu'un appel au renversement du régime médicéen, le traité se présente comme un modèle de réflexion politique en tant qu'il offre des instruments pour penser l'introduction d'institutions républicaines dans une cité libérée du joug du tyran⁸⁴. Le *Discorso*, qui se présente comme le seul moyen de consolider et de légitimer l'acte

l'élaboration de la réforme. Au même titre, il divise les actions du gouvernement en trois parties distinctes « far i magistrati ; il consigliare et deliberare di pace, di guerra, di leghe et di tregue ; l'appellazione della giustizia » (B. CAVALCANTI, *Trattati o vero Discorsi*, op. cit., p.219-220), à l'instar de Giannotti lui-même qui souligne : « Bisogna diligentemente considerare quelle cose nelle quali consiste il nervo e la virtù di tutta la republica [...] La prima di queste è l'elezione de' magistrati [...] La seconda [...] è la deliberazione della pace e guerra [...] la terza cosa che è l'appellazione de' magistrati » (*Discorso*, p.450).

⁸⁰ Cavalcanti envisage par exemple de réformer radicalement les pratiques d'élection aux magistratures, fondées à Sienne sur le tirage au sort, une idée proposée par Giannotti (*ibid.*, p.450) : face aux difficultés concrètes que représente une telle réforme, il la délaisse cependant (B. CAVALCANTI, *Trattati o vero Discorsi*, op. cit., p.223). Au même titre, la composition du Sénat reprend le conseil de Giannotti de devoir compter sur « quel numero di cittadini che a tal Città fusse proporzionato ». Enfin, il serait possible de lire un renvoi direct de Cavalcanti aux opinions de Giannotti en ce qui concerne l'administration de la justice : « restava a ordinarsi quella della giustizia, alla quale si è atteso con la medesima diligenza, et per opinione di persone intelligenti di questa materia, se gli è data maggior perfezione. » (B. CAVALCANTI, *Trattati o vero Discorsi*, op. cit., p.223).

⁸¹ Lettre de Jacopo Corbinelli à Gian Vincenzo Pinelli du 12 novembre 1568 : « quel poco di schizzo che fece d'una Repub.ca insieme col Cavalcanti » (BAM, B 9 inf., f. 82v ; Annexe 11).

⁸² Les cinq « Monti » de Sienne étaient des groupements héréditaires qui organisaient l'ensemble de la vie publique : leur division était à l'origine de l'instabilité chronique de la cité, ainsi que le rappelle Bartolomeo Cavalcanti dans ses textes d'intervention.

⁸³ Le volume qui contient le manuscrit apocryphe du traité, conservé par Corbinelli à Paris (BNF, italien 287 ; à propos duquel voir le chapitre I partie I), comprend également une transcription du *Discorso sopra il riordinare la Repubblica di Siena* (f. 158r-167r). Or, Corbinelli, à la fin du traité f. 130v, indique, sans doute en vue de la publication de ces textes : « A questo può seguire un'altro capitolo comprendente quella scrittura del d. Autore che è disotto a carte 158 et si può porre questo titolo : Essere opera maravigliosa et quasi divina ridurre in libertà una città tiranneggiata ».

⁸⁴ Aucun indice ne témoigne directement de la circulation du *Della Repubblica fiorentina* au moment de l'affaire de Sienne. Il est cependant possible de supposer qu'à cette occasion, Giannotti reprend la correction du traité. En effet, il convient de souligner que dans le *Discorso*, l'auteur développe longuement la question des circonstances de l'introduction du Grand Conseil à Florence, et du mérite à attribuer à Savonarole ou à Soderini pour cette réforme (*Discorso*, p.446-447). Or, c'est sans doute à la lumière de ce passage que l'auteur corrige l'extrait du traité contenu in I.5 : « Fu ordinato in questo tempo con l'aiuto di fra Girolamo Savonarola uomo prudentissimo, il consiglio grande. Et veramente chi ne fu autore che molti dicono Pagol'Antonio Soderini ne fu l'autore, sebbene molti dicono essere stato Fra Girolamo altri esserli stato proposto da Pagol'Antonio Soderini il quale [il quale nelle consultazioni che si fecero sopra il riformare il governo della città, meritò

libérateur en proposant de nouvelles institutions capables de garantir la stabilité du régime réformé, reflète la fonction attribuée au *Della Repubblica fiorentina* : l'actualité du projet de réforme ne réside pas dans l'élaboration de nouveaux moyens pour renverser le régime de Côme, mais dans sa capacité à construire un système institutionnel qui, en inscrivant le nouveau gouvernement républicain dans la durée, justifierait et légitimerait l'action de résistance.

Conclusion

Ce chapitre a permis de mettre en évidence combien l'expérience immédiate de l'exil façonne l'écriture du traité *Della Repubblica fiorentina* et justifie la mobilité constante du texte, dont le statut varie au gré de l'évolution de l'histoire du *fuoruscitismo* florentin. Il apparaît, dès lors, que l'écriture en exil de la République florentine se profile, également, comme un moyen d'écrire l'exil de cette République déracinée. Ce jeu rhétorique qui consiste à articuler ou à confondre « écriture en exil » et « écriture de l'exil », particulièrement exploité dans le domaine de la critique littéraire, notamment en ce qui concerne la littérature postcoloniale, vise ici à souligner la nature distincte du manuscrit *Della Repubblica fiorentina*. En conservant la trace des réaménagements successifs, le livre manuscrit se décline, de fait, comme un espace où se sédimentent des projets d'écriture distincts, tour à tour dictés par les exigences renouvelées de l'opposition républicaine. L'accumulation sur les feuillets de ces révisions invite, dès lors, à reconnaître dans l'objet manuscrit un témoignage de l'histoire tourmentée du *fuoruscitismo* florentin. Cependant, contrairement aux paradigmes interprétatifs qu'implique la notion d' « écriture exilée », qui renvoie à la fois au déracinement, à l'errance ou à l'isolement des écrivains, le *Della Repubblica fiorentina* révèle combien l'éloignement de la cité autorise un renouvellement de l'engagement politique de Giannotti en inscrivant l'ancien secrétaire dans une communauté florentine expatriée qui se déploie à l'échelle européenne. Afin de conclure, il nous semble par conséquent nécessaire d'esquisser une question qui, bien qu'elle ressurgisse par transparence dans l'ensemble de cette réflexion, n'a pas été soulevée : la question de l'exil comme refuge dans les lettres, ou, en d'autres termes l'hypothèse d'un passage de la République florentine à la République des Lettres.

grandissima laude. Costui] essendo stato poco innanzi ambasciadore a Vinegia prese essempro del gran consiglio ~~veneto~~ [veneziano] per introdurlo poi in Firenze. [Ne gli fu di poco aiuto fra Girolamo Savonarola il quale nelle sue pubiche predicationi favrovia questo ordine nuovo]. ~~Chi~~ [Pagol'Antonio] adunque [che] ne fu autore fu più savio che Giano della Bella. » (*Repubblica fiorentina*, p.92).

Conclusion : De la République de Florence à la République des Lettres ?

E. Cutinelli Rendina, dans le cadre d'une enquête lexicographique, a signalé que la première occurrence en langue vulgaire du syntagme « République des lettres », fréquemment utilisé sous sa forme latine (*Respublica literaria*) dès le début du XVe siècle¹, doit être attribué à Donato Giannotti qui, dans une lettre du 10 septembre 1541, s'adresse en ces termes à Piero Vettori :

Le tracas que vous avez eu est, me semble-t-il, une charge publique. Je me réjouis du fait que cela ne puisse que vous servir et, de même que vous tenez le rang, que vous tenez, dans la République littéraire, vous avez de surcroît votre part dans la République florentine. Réjouissez-vous donc et triomphez.²

C'est évidemment avec une pointe d'ironie que Giannotti se félicite auprès de Vettori de sa récente élection à une magistrature au sein d'une « République florentine » qui, vidée de toute institution civile sous le régime de Côme, n'en conserve que le nom. Or, si E. Cutinelli Rendina a relevé le sarcasme de la formule, c'est sur le même ton de dérision qu'il convient de lire la référence à la « République littéraire » dans laquelle Vettori aurait gagné ses lettres de noblesse grâce à la publication, la même année, des œuvres commentées de Cicéron qui, ainsi que nous l'avons vu, est à l'origine d'une virulente controverse, provoquée par la publication contemporaine d'une édition de l'Arpinate par Paul Manuce, divisant les milieux érudits italiens et mobilisant les réseaux internationaux (Partie I chapitre II). Ainsi, tandis qu'E. Cutinelli Rendina s'est interrogé sur l'association prétendument établie par Giannotti entre République des lettres et République politique, il apparaît, au contraire, que cette déclaration invite à cueillir la contradiction introduite entre les deux termes : au même titre que la République est désormais un leurre à Florence, la *Respublica literaria* se profile ici comme une fiction, la projection d'une sociabilité faussement harmonieuse entre lettrés. La première occurrence en langue vernaculaire du syntagme comporterait, ainsi, *in nuce*, sa propre critique.

Le concept de « République des lettres » est longtemps demeuré une notion indiscutée pour indiquer, dans le cadre de l'histoire des idées, une forme de sociabilité savante régie par des principes

¹ E. CUTINELLI RENDINA, « République des Lettres et républicanisme politique entre Florence et Venise : la correspondance de Donato Giannotti avec Piero Vettori », in *Les premiers siècles de la République européenne des Lettres*, sous la dir. de M. Fumaroli, Baudry, Paris, 2005, p.135-151. La première apparition du terme date de 1417 : elle figure dans une lettre de Francesco Barbaro à Poggio Bracciolini. À ce sujet, voir F. WAQUET, « Qu'est-ce que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 147, 1989, p.473-502.

² Cette traduction est tirée de l'article d'E. Cutinelli Rendina cité précédemment (p.136-137) : « L'impaccio che voi havete havuto mi pare che sia un magistrato. Buon pro vi faccia, et mi rallegra che sì come voi tenete quel grado, che tenete, nella Repubblica litteraria, habbiate anchora la parte vostra nella Repubblica fiorentina. Godete adunque et trionfate » (*Lettere italiane*, p.90).

propres, fixés au-delà des cadres institutionnels et politiques, et fondée sur un idéal de collaboration et de division des savoirs, capable de transcender les frontières, les animosités nationales ou les divisions religieuses et politiques. Cependant, les études les plus récentes, en empruntant aussi bien une approche sociologique du phénomène qu'un questionnement sémantique sur les discours des acteurs, ont mis en évidence l'écart qui sépare les pratiques de la représentation idéalisée que le syntagme véhicule³. Or, l'affirmation faussement sérieuse de Giannotti selon laquelle il existerait, au même titre, une République florentine et une République littéraire, et que chacune pourrait s'inscrire dans le prolongement de l'autre, témoigne de l'ambiguïté que ce terme recouvre et du rapport équivoque que le Florentin établit entre les deux notions. Elle invite à interroger l'éventuel passage, au cours de l'exil romain, de la République florentine à une République des Lettres, en se demandant si la collaboration à cette communauté idéale de savoir se profile, pour l'auteur, comme un substitut ou une forme alternative de participation politique. Il s'agira dès lors de questionner, dans un premier temps, les modalités d'inscription de Giannotti au sein de la *Respublica literaria*. En démontrant combien l'exilé se présente, selon l'expression de D. Roche, comme un « Républicain des Lettres », nous nous attacherons à voir dans quelles mesures sa participation au sein d'une communauté de lettrés alimente son engagement politique : c'est ainsi au sens fort que nous aurons recours à la formule de l'historien des Lumières, en soulignant combien les lettres, entendues à la fois comme correspondance et études érudites, garantissent l'engagement du Républicain. Dans un second temps, nous mettrons en revanche en lumière le discours critique que Giannotti produit sur les pratiques de cette société de lettrés. Il s'agira alors de voir combien l'expérience concrète de la République des Lettres s'éloigne de la représentation idéalisée que l'expression véhicule, et exclut définitivement l'idée selon laquelle la République littéraire pourrait apparaître, pour l'ancien secrétaire, comme un nouvel espace de liberté, construit en marge du pouvoir princier.

Les années d'exil à Rome correspondent pour Giannotti au lancement de nombreux travaux d'érudition, malheureusement le plus souvent abandonnés et dont il ne demeure aujourd'hui aucune

³ Voir par exemple, D. ROCHE, *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Fayard, Paris, 1988 ; A. GOLDBAR, *Impolite learning : conduct and community in the Republic of Letters, 1680-1750*, Yale University Press, New Haven, 1995 ; F. WAQUET et H. BOTS, *La République des Lettres*, Belin/De Boeck, 1997. Dans cette perspective, il convient également de citer les enquêtes présentées in *Naples, Rome, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII-XVIII siècles)*, sous la dir. de J. Boutier, B. Marin et A. Romano, Collection de l'École Française de Rome, 2005. Rappelons également le travail de thèse de P. MOLINO, *L'impero di carta*, op. cit., en particulier, p.13-31, qui propose de façon originale d'interroger bien moins la « République des lettres » que sa mise en œuvre pratique à travers une étude des « Lettres de la République ». Pour une approche distincte, qui consiste justement à adhérer aux discours produits par les acteurs sans les mettre à distance, il est possible de renvoyer à M. FUMAROLI, « La République des Lettres », *Diogenes*, vol.36, 198, p.129-152.

trace⁴. Sa correspondance nous informe par exemple, de son intérêt pour les mathématiques⁵ ; de son travail sur Plutarque qui comprend, à la fois, la traduction – en latin et en vulgaire – des *Vies*⁶, destinée à la publication chez les Giunta, mais aussi la collation des manuscrits des *Œuvres Morales*⁷ ; du projet d'une traduction et d'une édition commentée du *Quadripartite* de Ptolémée⁸ ; ou encore de son intention de traduire les *Mémorables* de Xénophon⁹. L'ensemble de ces projets, qui illustre la variété des intérêts de Giannotti allant des mathématiques à l'histoire gréco-romaine en passant par l'astrologie, suppose de la part de l'exilé, désormais attaché à la cour cardinalice de Ridolfi, la mobilisation d'un vaste réseau de lettrés chargés, à Rome, à Venise, à Florence, ou en France, de lui procurer les volumes nécessaires, de procéder à un travail de vérification sur place des manuscrits disséminés en Europe, de corriger ses ébauches. La mobilité de ces réseaux, semble ainsi suppléer à l'immobilité du secrétaire de cour qui, notamment grâce à la médiation de son ami Vettori à Florence, fait appel à une large communauté savante. Reste, cependant, que le bénéfice que Giannotti tire de la

⁴ Le 14 juin 1550, Giannotti annonce à Vettori s'être définitivement « révolté contre les livres : « ho abbruciato ogni cosa. Et così mi sono ribellato interamente da' libri » (*Lettere italiane*, p.158). Si les raisons de ce geste d'abdication demeurent obscures, cette déclaration permet cependant d'expliquer l'absence de traces de ces travaux menés à Rome durant les années 1540.

⁵ Lettre à Marcantonio Michiel du 30 juin 1533 : « Per insino a gennaio seguirò questi studii di mathematica, che allora spero haverne ad essere a buon porto (*ibid.*, p.34) ». Cet intérêt de Giannotti doit être mis en relation avec l'existence d'un manuscrit des *Éléments* d'Euclide, ayant appartenu à l'auteur, puis passé dans la collection de Pinelli, aujourd'hui, BAM, Manoscritti, C 311 inf.

⁶ Voir la lettre à Piero Vettori du 12 novembre 1541 (*ibid.*, p.93), et en particulier celle du 8 octobre 1544 où Giannotti affirme que « le toscane sono presso al fine, le latine vanno adagio ; il che nasce che m. Tommaso di Giunta mi sollecita delle tuscanes, al quale promessi molti anni sono di tradurle in questa nostra lingua et dargliele perché le stampasse » (*ibid.* p.112).

⁷ C'est à ce travail de collation que Giannotti renvoie en 1550 lorsqu'il affirme avoir demandé un travail de vérification à partir des manuscrits conservés à Venise : « Io feci riscontrare in Vinegia il Plutarcho, ma non hebbi molto buoni testi » (lettre à Vettori du 14 juin 1550, *ibid.*, p.158). Un témoignage de ce travail demeure grâce à deux exemplaires imprimés des *Moralia* ayant appartenu à Giannotti où apparaissent les annotations de l'auteur : l'édition d'Alde Manuce de 1509 (aujourd'hui in Biblioteca Universitatis de Leyde, 757 A.8) et celle de Froben de 1542 (in BNF, Réserve J.693). Il s'agit essentiellement de variantes philologiques relevées au cours de ses recherches dans les bibliothèques Vaticanes, dans celle de Ridolfi, et grâce à la consultation des exemplaires ayant appartenu à Niccolò Leonico et Donato Polo. Ainsi que la critique l'a suggéré, Jacques Amyot, lors de la préparation de l'édition des *Œuvres Morales*, parue en 1572, se sert de ce travail préparatoire de Giannotti. Par ailleurs, lorsqu'Amyot affirme dans la lettre de dédicace aux lecteurs de l'édition des *Vies parallèles* de 1567, avoir eu recours au « iugement et aide de quelques uns des sçavans hommes de cest aage [sic] en lettres humaines », il est possible de lire un renvoi aux conseils reçus de Giannotti durant leur permanence commune à la cour de Tournon. Sur ces questions : R. AULOTTE, *Amyot et Plutarque. La tradition des Moralia au XVIe siècle*, Librairie Droz, Genève, 1965 ; M. CUVIGNY, « Giannotti, Turnèbe, Amyot : résultats d'une enquête sur quelques éditions annotées des Moralia de Plutarque », *Revue d'histoire des textes*, vol.3, 1973, p.57-77 ; P. HOFFMANN, « Deux témoins apparentés des Vies de Plutarque », *Scriptorium*, n.37, 1983, p.259-264, qui émet l'hypothèse que Marc Antoine Muret se sert également du travail de Giannotti dans les annotations de son édition alpine de 1519. Pour une analyse des manuscrits de Plutarque contenus dans la collection de Ridolfi, voir D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., tome II, p.187.

⁸ Sur ce point, nous renvoyons aux lettres que Giannotti transmet à Vettori entre le 26 février et le 12 novembre 1541 (*Lettere italiane*, p.80-p.92). Rappelons que dans l'épître latine adressée à Ridolfi le 25 juin 1541, Giannotti demande au cardinal son consensus pour pouvoir se consacrer pleinement à ce projet (*Donato Giannotti and his epistolae*, p.130) : il est contraint cependant de renvoyer ce projet à l'hiver prochain et il nous est impossible de savoir ce que devient cette initiative.

⁹ Giannotti entreprend ce travail sans doute avant 1533 (voir la lettre à Marcantonio Michiel du 30 juin 1533, *Lettere italiane* p.34), mais en 1541 il se résout à ne pas publier sa traduction : « Hora intendo dal cardinale di Santa Croce che un certo m. Adamo [Fumano], che sta col vescovo di Verona, gli ha tradotti e diritti al cardinale Farnese, di modo che enso tormi dalla impresa, non obstante che il cardinale di S. Croce gli vogli vedere e consigliarmi. Ma penso fare a senno mio et non d'altri, in tal caso, perché saria cosa vana mandare fuori una opera essendocene un'altra che sta bene » (Lettre à Vettori du 12 novembre 1541, *ibid.*, p.92-93). Ainsi que l'a suggéré D. MURATORE, *La biblioteca del cardinale*, op. cit., tome II, p.647, il s'agit sans doute de la version contenue dans un manuscrit ayant appartenu à la collection de Ridolfi, aujourd'hui in BAV, Ottob. Lat. 1718, intitulé « Anonymus Ottobonianus ».

circulation, à l'échelle péninsulaire, voire européenne, d'informations et de documents dépend de sa capacité à affermir sa position au sein de cette communauté, afin d'établir un système d'entre-aide réciproque. Or la consolidation de sa position relève directement du nouvel emploi de Giannotti auprès de Ridolfi qui lui permet de se présenter auprès de ses pairs comme un intermédiaire nécessaire pour accéder à la collection du cardinal, ainsi qu'à celles des autres prélats romains, ou comme un collecteur de nouvelles concernant les dernières parutions romaines et vénitiennes. Bien loin de l'idée selon laquelle la République des Lettres se construirait sur un idéal d'échange de savoirs se déployant en marge des institutions politiques, c'est ici la carrière de secrétaire à la cour de Ridolfi qui garantit à Giannotti son appartenance à la communauté des lettrés, au sein de laquelle il occupe une véritable fonction de médiateur, se chargeant de transmettre, en particulier à Vettori, toute sorte d'informations.

Le caractère fragmentaire de la correspondance interdit de cartographier l'étendue des réseaux d'hommes de lettres et de sciences avec lesquels Giannotti entretient des contacts durant les années 1540 : seules les lettres qu'il adresse à Piero Vettori (84 pour les années 1540) sont parvenues jusqu'à nous, auxquelles il faut ajouter les quelques missives envoyées à Lorenzo Ridolfi (34), à Lorenzo Benivieni (1) et à Benedetto Varchi (1). Leur contenu, cependant, permet de tracer les contours du cercle de lettrés que Giannotti fréquente, durant ses années romaines, auprès de la cour de Ridolfi, de celle du doyen des clercs de la Chambre Apostolique, le Florentin Giovanni Gaddi, et du cardinal de Santa Croce, Marcello Cervini (le futur pape Marcel II). Parmi ces lettrés, on compte l'humaniste imprimeur Francesco Priscianese, le futur cardinal Niccolò Ardinghelli, l'érudit Lodovico Fabbri da Fano, le poète Francesco Maria Molza, le célèbre numismate Bernardino Maffei, le prélat et homme de lettres Giovanni Della Casa, sans oublier Michel-Ange : tous Florentins, ou proches des milieux florentins, dont le dénominateur commun, en plus de leur intérêt pour les lettres classiques et la culture philologique, réside dans leur prise de position anti-médicéenne¹⁰. Ainsi, contrairement à la représentation d'une République des Lettres transnationale, capable de défier les appartenances locales ou les divisions politiques, c'est au sein d'une communauté restreinte de Florentins, ou d'affiliés à la cause anti-médicéenne florentine, que Giannotti participe à une circulation des savoirs circonscrite à un cercle fermé d'affidés. Ces collaborations érudites, qui se traduisent par un commerce de lettres (échangées surtout entre Rome et Florence) ainsi que par des rencontres fréquentes à l'ombre des cours cardinalices romaines, se profile, dès lors, comme une occasion d'alimenter un sentiment d'appartenance à une *Respublica* qui est florentine avant que d'être universelle. Sans doute, ces

¹⁰ Parmi cette liste, les non-Florentins, sont le lettré Lodovico Fabbri da Fano (?-1541), proche des milieux florentins exilés à Rome (S. FOÀ, DBI, vol.43, 1993) ; le poète Francesco Maria Molza (1489-1544), conseiller du cardinal Hyppolite de Médicis d'abord et, par la suite, du cardinal Farnèse (F. PIGNATTI, DBI, vol.75, 2011) ; le futur cardinal Bernardino Maffei (1514-1553) (R. SANSA, DBI, vol.67, 2007) ; Giovanni Della Casa, dont l'engagement auprès des républicains exilés à Venise et à Rome est largement documenté.

lectures communes de Cicéron ou d'Aristote nourrissent la pensée politique de Giannotti : une étude du *Della Repubblica fiorentina* en ce sens, demeure à faire, afin d'interroger l'incidence de ces échanges lors de la réécriture du traité. Ce qu'il importe ici de souligner c'est que, dans la pratique de l'exilé républicain, la circulation des écrits et la transmission des informations donnent corps à une communauté florentine dont les membres sont disséminés. Sa fonction de transmetteur de nouvelles et d'objets livresques entre Rome et Florence permet de dessiner un espace de circulation qui transgresse les frontières géographiques et politiques : un « Républicain des lettres » donc, puisque les lettres sont ici les instruments qui ébauchent le cadre dans lequel peut se déployer l'engagement politique de l'auteur.

Il serait tentant, à ce stade, de postuler que cette République littéraire aux frontières étroites, reposant sur un mécanisme bien plus d'exclusion que d'ouverture¹¹, se présente comme un substitut à la République florentine : un espace de liberté circonscrit, mais capable de suppléer à la disparition des anciennes formes de sociabilité littéraire et de collaboration politique provoquée par l'affirmation du pouvoir princier à Florence. Si ce n'est que le discours produit par Giannotti sur les pratiques des *letterati* tend justement à démanteler la représentation idéalisée de la République des Lettres¹². Non seulement l'exilé florentin critique l'ambition des lettrés qui ont « un brin de vanité dans la tête » de façon à souligner la contradiction qui existe entre les comportements arrogants et l'idéal de collaboration désintéressée censée guider cette société savante¹³ ; mais il va jusqu'à dévoiler la forte hiérarchisation de cette communauté prétendument composée d'égaux, en rappelant par exemple à Vettori de remercier, dans les lettres de dédicace de ses œuvres sous presse, ses collaborateurs vaniteux ou influents¹⁴. La polémique philologique opposant Vettori et Paul Manuce illustre, à ce titre, la virulence des débats qui divisent les lettrés et qui trahissent le principe de collaboration et de division des savoirs vers lequel devrait tendre la communauté de lettrés¹⁵. La République des Lettres

¹¹ Concernant ce mécanisme d'exclusion, voir par exemple ce qu'affirme Giannotti à propos de l'historien médicéen Paolo Giovio : « Col Jovio non parlo io mai se non in canto anni una volta, quando io lo truovo a caso nel libraro » (lettre du 26 mai 1542, *Lettere italiane*, p.96).

¹² E. CUTINELLI RENDINA, « République des Lettres et Republicanisme politique », op. cit., p.147, a fait remarquer la fréquence avec laquelle Giannotti recourt au terme « letterato » dans sa correspondance, le plus souvent sous forme d'adjectif, dans une acception que la langue italienne connaissait depuis longtemps, mais aussi sous forme substantivée, ce qui est plus rare à cette date. Tandis qu'E. Cutinelli Rendina souligne combien Giannotti « substantialise un rôle une fonction, une mission », il nous semble au contraire qu'il tend à forger un type, une catégorie, qui recouvre une connotation péjorative.

¹³ Voir par exemple la lettre du 11 septembre 1540 où Giannotti rappelle la prudence avec laquelle il fait circuler les épreuves que lui soumet Vettori à la correction : « Al monstrarle poi fuori di casa mia s'andrà adagio, perché conosco anchora io chi sono qua questi polli » ; ainsi que celle du 8 janvier 1541 : « Questi letterati di qua sono fastidiosi, ambiziosi et contenderebbero ogni minima cosuzza e quando non si satisfà loro va a romore tutta Roma » (*Lettere italiane*, p.59 et p.73).

¹⁴ « Il far mentione di alcuno litterato o d'altro è stato et sarà bene : perché tutti questi cortigiani hanno un poco di vanità nella testa [...] Sarà bene necessario facciate honorata mentione di m. Giovanni Gaddi et ne harete occasione dalli suoi testi [...] Se voi non havessi destinato ad altri la deidcatione di queste nuove annotationi, certo io vi consiglieri che le dirizzassi a lui. Egli è huomo di quelle qualità che sapete, è stimato assai in questa Corte et ha concorsi di litterati » (lettre du 25 septembre 1540, *ibid.*, p.62).

¹⁵ Au cours de cette controverse Giannotti conseille à Vettori d'effacer un certain nombre de commentaires polémiques à l'égard de Paul Manuce, comme par exemple dans la lettre à Benivieni du 14 août 1540 (*ibid.*, p.55-56) où il rappelle que

dépeinte par Giannotti apparaît, ainsi, bien loin d'un projet de sociabilité harmonieuse entre *letterati* : elle révèle, au contraire, les rapports de force qui sous-tendent cette communauté, idéalement présentée comme une société unifiée et égalitaire dont l'objectif serait le partage du savoir. La *Repubblica letteraria*, dès lors, ne saurait être envisagée ici comme une réponse à la consolidation de l'État princier, c'est-à-dire, selon la définition que proposait R. Koselleck, comme la construction en marge du pouvoir absolutiste d'un espace de liberté où l'exilé, désormais exclu de toute fonction publique, se cantonnerait dans la sphère des intérêts privés et se contenterait d'agir dans une communauté savante de nature apolitique¹⁶.

En aucun cas, donc, la République des Lettres n'est envisagée par Giannotti comme un substitut ou une forme de prolongement, de la République politique désormais évincée par le régime médicéen. Certes, l'enchevêtrement que Giannotti tisse depuis son exil romain, entre communication épistolaire, circulation de l'information et du savoir, et réseaux socio-politiques, permet de configurer un cercle restreint, une République florentine de lettrés, qui se déploie au-delà des nouvelles frontières politiques et se joue des distances géographiques, et encourage sans doute l'engagement de ce « Républicain des lettres ». Toutefois, au lieu de se présenter comme un espace de libre circulation et de partage des savoirs, la *Respublica literaria* dans laquelle s'inscrit l'exilé apparaît, justement à cause du défi que représente la construction de l'État princier à Florence et des nouvelles fonctions assignées aux lettrés-courtisans, comme un espace fortement hiérarchisé et structuré par des rapports de pouvoir. La nature politique de cette association de *letterati* l'éloigne ainsi du modèle de la « République des Lettres » qui apparaîtra à la fin du XVIIe siècle. Ici la « République littéraire », si elle existe, demeure un instrument politique, ce qui invite, dès lors, à penser à nouveaux frais la dichotomie entre sphère publique et privée sur laquelle s'est longtemps érigée, avant d'être interrogée aujourd'hui de façon critique, la pensée de l'État moderne.

« sopra questa contesa che ha con Paulo Manutio, gli dissi [à Piero Vettori] che a me parrebbe che facendo questa defensione la dovesse fare senza parola ingiuriosa et fuor di materia, perché così mi pare che si convenga alla dottrina et nobiltà sua ».

¹⁶ Il s'agit de la définition qui avait été proposée par R. Koselleck, selon laquelle la République des Lettres se profile comme une réaction au monopole de la sphère publique de la part du pouvoir absolutiste, et traduit une forme de repli vers la sphère privée : R. KOSELLECK, *Critica illuministica e crisi della società borghese*, (1^{ère} éd., Munchen, Freiburg, 1959), Il Mulino, Bologne, 1984.

Épilogue

1. Re-voir Rome ... et mourir

Ainsi que nous l'avons vu, Giannotti entreprend, durant son dernier séjour à Rome, une ultime réécriture du *Della Repubblica fiorentina*, qui demeure incomplète. Destinées à nuancer les accusations à l'encontre du régime médicéen et à alimenter la fiction d'une écriture adressée dès 1532 au pape Clément VII, ces corrections ont été attribuées par la critique à l'adoption d'un comportement de prudence de la part du vieil exilé, après la diffusion accidentelle du livre autographe en France à la fin des années 1560¹. Or, la peur de la censure ou la menace d'un éventuel bannissement de la cité florentine ne sauraient justifier cette réécriture *in extremis* du texte de la part du vieux républicain malade. C'est en revanche à la lumière des conditions de son dernier séjour romain que s'explique cet effort de réaménagement du traité qui se profile, à l'instar de *l'Epitome Historiae Ecclesiasticae* et du recueil des épîtres latines – tous deux demeurés manuscrits – comme un témoignage de son illustre carrière de secrétaire.

Arrivé le 14 octobre 1571 à Rome, où avait déjà été expédiée « toute ma bibliothèque avec tout le mobilier »², Giannotti est nommé secrétaire des Brefs par le pape Pie V quelques jours seulement après son installation dans une demeure de via Giulia, aux côtés du Palazzo dei Tribunali dont les travaux confiés par Jules II à Bramante sont demeurés inachevés³. Sans doute cette nomination avait été préméditée de longue date puisque Giannotti succède à Tommaso Aldobrandini décédé durant l'été, et bénéficie du soutien de trois personnages qu'il avait eu l'occasion de fréquenter durant sa permanence padouane⁴ : les cardinaux Giovanni Aldobrandini et Marcantonio Maffei, et le

¹ G. CADONI, « Ancora sulla Repubblica fiorentina », op. cit., p.18-19.

² Sa décision de quitter Padoue remonte au mois d'août, comme en témoignent une lettre de Pinelli à Vettori, (citée par RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.156 note) ainsi que la lettre de Giannotti à Vettori du 13 septembre où il affirme : « Finalmente io mi sono risoluto di ridurmi a Roma, per vivere in quella terra il restante della mia vita ; et già ho mandata tutta la mia libreria con tutta la supellectile et io fra pochi giorni partirò » (*Lettere italiane*, p.197).

³ Dans la lettre citée précédemment : « La casa che io habiterò è in strada Julio, al riscontro del palazzo che cominciò papa Julio secondo, luogo bellissimo et commodo ad ogni cosa. » (*ibid*). Sur les travaux réalisés par Jules II, L. SALERNO et L. SPEZZAFERRO, *Via Giulia, un'utopia urbanistica del Cinquecento*, Staderini, Rome, 1973.

⁴ Ces informations sont contenues dans une lettre d'Angelo Gemmari à Piero Vettori du 29 octobre 1571 (in *Lettere a Piero Vettori*, éd. de C. Roth et R. Ridolfi, op. cit., p.141) ; ainsi que dans une missive de l'ambassadeur florentin à Rome du 19 octobre : « Giannotti è fatto Segretario de' Brevi in luogo dello Aldobrandino morto. Ha preso l'offitio, et non si crede che habbia a riuscire, sendo vecchio et nuovo in palazzo » (ASF, MdP, 3290, f.282 ; citée par G. MILANESI, p.250 et R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p. 157-159). R. Ridolfi renvoie, cependant, au cardinal Ippolito Aldobrandini (le futur pape Clément VIII) élevé à la pourpre cardinalice seulement en 1585, alors qu'il nous semble plus convaincant de penser à une intervention de son frère, Giovanni Aldobrandini, nommé cardinal par Pie V dès 1570 avec Marcantonio Maffei. La date de la mort de l'ancien secrétaire des Brefs, Tommaso Aldobrandini, frère du cardinal Giovanni, a été fixée par R. RIDOLFI, « Di alcuni errori cronologici relativi a Tommaso Aldobrandini, Segretario dei Brevi », *Rivista storica degli Archivi Toscani*, II, 1930, p.226 et suiv. Notons, enfin, que dans la lettre de 1584, Angelo Gemmari souligne que Giannotti se rend à Rome sur la demande expresse du pape : « Avvenne poi l'anno 1571 ch'essendo egli chiamato a Roma dalla felice memoria di Pio V perché esercitasse l'officio di Segretario de' Brevi » (Annexe 12).

banquier florentin Pierantonio Bandini⁵. Le système de recommandations à l'origine de cette affectation s'inscrit, dès lors, dans les réseaux d'amitié que Giannotti avait su tisser et alimenter en exil et qui reposaient sur un enchevêtrement inextricable entre collaboration politique et association littéraire. Le cardinal Aldobrandini (1525-1573) n'est autre que le fils du républicain Silvestro, l'ancien complice de Giannotti, qui avait suivi son père lors de ses pérégrinations en exil, tout en adoptant par la suite une position de neutralité en matière religieuse et politique ; le cardinal Maffei (1521-1583), quant à lui, est le frère du célèbre lettré Bernardino intimement lié à Giannotti durant leur permanence commune à Rome sous le pontificat de Paul III⁶. Grâce à leur appui, le vieil exilé accède à l'un des bureaux les plus importants de la chancellerie vaticane, la Secrétairerie des Brefs. Malgré la complexité, voire la confusion, qui caractérise l'organisation de l'administration pontificale, il convient de souligner que la Secrétairerie des Brefs, dont les fonctions s'élargissent dès le XVe siècle pour englober la rédaction des *brevi communia* liées à des affaires mineures, continue, au siècle suivant, à avoir pour vocation d'expédier les actes, bulles et brefs ayant trait aux dossiers de la papauté et de l'Église les plus sensibles (*brevia di curia*)⁷. Si cet office nécessite donc l'emploi d'un professionnel de l'écriture, il suppose par ailleurs le recours à un homme de confiance pour l'expédition d'actes que le souverain pontife juge utile de contrôler lui-même. La révision et la collection des épîtres latines, rassemblées par Giannotti dans un recueil durant sa permanence padouane, visaient sans doute, ainsi que R. Starn l'a suggéré, à témoigner de son habileté de secrétaire en vue d'un éventuel emploi de chancellerie, en illustrant non seulement ses compétences de fin latiniste mais aussi le souci de probité qui avait guidé son service auprès des cours cardinalices⁸.

La maladie et la vieillesse imposent cependant à Giannotti d'abandonner cette fonction avant même d'y avoir accédé et celui-ci demeure à Rome sans ressources, spectateur passif « du dernier acte de ma comédie ou de ma tragédie, comme on préfère », avant de décéder le 27 décembre 1572⁹. La

⁵ Le cardinal Giovanni Aldobrandini est chargé en 1570 de négocier les accords entre le Saint Siège, l'Espagne et Venise en vue de la formation de la ligue antiturque, et se rend à cet effet en Vénétie où il s'attache à convaincre les exilés florentins de participer, personnellement ou financièrement au projet. Rappelons que Giannotti était lié à la famille Bandini dès les années 1560, puisqu'il se charge de l'éducation du fils de Piero, Francesco Bandini (voir, Partie II Chapitre I, II.2).

⁶ Sur le cardinal Aldobrandini, voir E.F. GUARINI, DBI, vol.2, 1960 ; concernant le cardinal Maffei, R. SANSA, DBI, vol.67, 2007. Giannotti, au début des années 1540, joue un rôle d'intermédiaire entre Bernardino Maffei à Rome et Vettori à Florence, comme l'illustrent les lettres qu'il adresse à ce dernier (*Lettere italiane*, p.69-70, p.72-75, p.129-130, p.142-143, p.145). En particulier, Giannotti se charge de transmettre des informations concernant l'analyse des inscriptions et des images présentes sur des médailles anciennes, un sujet sur lequel Bernardino compose une histoire, aujourd'hui perdue.

⁷ Concernant la Secrétairerie des Brefs, voir en particulier O. PONCET, « Secrétairerie des brefs, papauté et curie romaine : plaidoyer pour une édition », *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Italie et Méditerranée*, t.108/1, 1996, p.381-405

⁸ R. STARN, « Introduction », op. cit. L'hypothèse de R. Starn selon laquelle Giannotti corrige ses épîtres et les organise en un recueil durant son séjour à Padoue entre 1565 et 1571, s'appuie sur la lettre du 24 février 1566 adressée à Corbinelli (*Lettere italiane*, p.74-76). Celle-ci est corroborée par une lettre inédite adressée par ce dernier à Pinelli, le 28 décembre 1568 où, dans un accès de colère, il affirme : « Attenda alle sue pistole familiari, poi che non ha altra anima ne divotione, se non male lingua et plebea » (BAM, B 9 inf., f. 85r-86v ; Annexe 11).

⁹ La nouvelle de la révocation de sa nomination, advenue le 4 novembre, est transmise dès le lendemain par l'ambassadeur médicéen à Rome, ainsi que dans une lettre transmise par la cour pontificale aux ducs d'Urbino, le 7 novembre (citée in R. RIDOLFI, « Sommario », p.159-160). Au même titre, Giannotti explique à Vettori dans la dernière lettre conservée du 8 décembre, qu'il n'a pas répondu immédiatement « perché volevo potervi dire l'ultimo fine di questa mia comedia o tragedia

question du décès de Giannotti mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où l'ensemble des biographes, à la suite d'un bref article de G. Milanesi publié en 1884, ont fixé la date de sa mort au 27 décembre 1573, alléguant une missive d'un agent médicéen à Rome qui informe Florence de son décès « advenu il y a deux jours »¹⁰. Plusieurs éléments suggèrent, toutefois, d'anticiper cette date d'un an : une question qui ne relève pas d'une simple anecdote biographique mais qui soulève le problème des modalités du dernier séjour romain de l'auteur, et, du même coup, de la réécriture du traité sur Florence. D'une part, la correspondance entre Giovan Vincenzo Pinelli et Jacopo Corbinelli invite à situer la disparition de Giannotti avant le début de l'année 1573, comme en témoigne la lettre de condoléance datée du 19 janvier que Corbinelli adresse aux membres du cercle de Padoue pour « pleurer [...] la perte de ce bon vieil homme, l'un des frères de notre naufrage »¹¹. Cette hypothèse est, d'autre part, corroborée par l'inscription sur l'un des feuillets de garde du manuscrit autographe du *Della Repubblica fiorentina* qui enregistre la date exacte du décès « Roma / [X]XVII Dicembris 1572 » (BNCF, Magl. XXX 230, f.3r.) : une information qui doit être complétée à l'aide du témoin apocryphe BAV, Barberiniano Latino 4985, qui indique « Obijt Donatus Jannoctius Romae Die XXVII Decembris 1572 »¹². Enfin, la découverte de l'inventaire des biens de Giannotti, rédigé à Rome le 4 mars 1573 par le notaire Gaspare Reydetus, à la demande de l'héritier *ab intestat* du défunt, son neveu Donato di Giannotto Giannotti, permet de définitivement confirmer le décès de l'auteur dès la fin de l'année 1572 (Annexe 23)¹³. Ce document inédit non seulement précise la durée du dernier séjour de Giannotti à Rome qui dure un peu plus d'un an, mais dévoile les conditions de sa résidence au sein de la ville pontificale.

che la vogliamo chiamare. Come sapete, il Papa m'ellesse sponne per secretario de' brevi, et perché la indispositione del flusso, che era allora molto leggieri, cominciò in modo a diventar grave che io non potetti pigliare l'officio, ondè S. Santità, considerando che non si poteva servire di me, deliberò di eleggere un altro in luogo mio » (*Lettere italiane*, p.198). Il est alors remplacé à cette charge par Antonio Boccapadule.

¹⁰ G. MILANESI, « Quando e dove morì il Giannotti », *Rivista critica della letteratura italiana*, I, 1884, p.90-91. Information reprise par R. RIDOLFI, « Sommario, op. cit., p.161 ; R. STARN, « Introduction », op. cit., p.5. L'hypothèse de Milanesi repose sur la consultation d'une lettre rédigée par l'agent médicéen Francesco Babbi, qu'il date du 29 décembre 1573. Malheureusement, l'absence d'information concernant ce document que l'auteur se contente de citer sans préciser sa provenance, nous a interdit de vérifier sa datation. Tout porte à croire, cependant, que cette lettre est rédigée le 29 décembre 1572, date à laquelle Babbi se trouve déjà à Rome puisqu'il y réside de 1555 à 1586 (R. CANTAGALLI, DBI, vol.4, 1962).

¹¹ Lettre de Corbinelli à Pinelli du 19 janvier 1573 : « Et mi restava a condolermi con tutti gli amici, ma massime con voi, della perdita di quel buon vecchio, ancora un de' fratelli del nostro naufragio ; se non che è pur ragionevole che l'estremità della vecchiezza la morte occupi » (BAM, B 9 inf., f. 164r ; déjà citée in R. CALDERINI DE MARCHI, *Jacopo Corbinelli et les érudits français*, op. cit., p.46 n.2 ; ainsi que par R. STARN, « Introduction », op. cit., p.6). R. Starn, cependant, date cette lettre de janvier 1574 et propose une transcription distincte « la perdita di quel buon vecchio, ancora un' de' Pharsalli nostri » (en référence à la bataille de Pharsale qui oppose les troupes de César à celles de Pompée).

¹² Ainsi que nous l'avons vu, cette date enregistre le moment de la transmission du livre lors du décès de l'auteur : l'annotation mutilée à cause de la lacération du feuillet doit être complétée à l'aide de l'inscription, rédigée de la même main (sans doute celle d'Angelo Gemmari), présente sur le manuscrit, BAV, Barberiniano Latino 4985. La formule « obiit », la 3^{ème} personne du singulier du parfait de l'indicatif du verbe « obire » (mourir), est généralement utilisée dans les documents officiels pour indiquer un décès (il mourut, ou il est mort).

¹³ ASR, Archivio notarile, Notari del Tribunale dell'auditor camerae, Reydetus Gaspare, vol.6221, f. 779r-781v ; cité in G.L. MASETTI ZANNINI, *Stampatori e librai a Roma*, op. cit., p.161 ; voir Annexe 23.

L'inventaire des biens révèle l'extrême pauvreté dans laquelle Giannotti réside durant ces mois dans une demeure de via Giulia composée de deux étages comprenant au rez-de-chaussée une pièce principale et deux chambres, à l'étage trois chambres et la cuisine, ainsi qu'une cave au sous-sol¹⁴. Sobrement aménagée, l'habitation se caractérise par un mobilier vétuste et de pauvre qualité (le plus souvent en bois de peuplier, ou en noyer usé), par des ornements et une literie (draps, couvertures) en mauvais état, qualifiés de « vecchio, usato, cattivo, rotto », ainsi que par des objets (outils de cuisine et de toilette) en matériau vil (en fer, en laiton ou en étain). Ici pas de lits à baldaquin ou à tentures, mais des matelas et des sacs de toile accompagnés de tables de chevet sans ornement. Les malles et les caisses de livres sont vides. De fait, le notaire précise que les deux principaux biens de valeur ont été vendus au préalable¹⁵ : il s'agit, évidemment, de la bibliothèque, acquise pour une somme de 250 ducats par le libraire Venturino Tramezzino installé via del Pellegrino¹⁶, ainsi que quelques manteaux et fourrures dont la valeur s'élève à 44 ducats. Il demeure, néanmoins, dans la cave plusieurs écrits et lettres non identifiés, parmi lesquels on compte un cahier de dépenses du défunt, ainsi que cinq suppliques et cinq lettres du cardinal de Ferrare, Hyppolite II d'Este, qui sans doute auraient pu témoigner des dernières requêtes adressées par le vieux républicain démuni. Ainsi, cet inventaire, en mettant en lumière le dénuement extrême de Giannotti durant sa dernière année à Rome, invite à interroger à nouveaux frais les deux écrits que l'auteur corrige au cours de ces mois et qui, confiés en dernière instance au disciple Angelo Gemmari, réchappent à la dispersion de la collection et des biens, *l'Epitome Historiae Ecclesiasticae* et le *Della Repubblica fiorentina*.

Rédigée durant les années 1540 et commanditée par le cardinal Ridolfi pour son seul usage (« ergo librum iussu Nicolai Rodulphi cardinalis amplissimi, ad eius dumtaxat usum »), *l'Epitome* se présente comme un abrégé de l'histoire de l'Église, « un recueil de choses sacrées » que l'auteur avait conservé jalousement en le déroband au regard de tous (« nec aliud praetera spectans »)¹⁷. Après

¹⁴ L'analyse de cet inventaire a été réalisée grâce à la consultation de P. THORNTON, *Interni del Rinascimento italiano 1400-1600*, (1^{ère} éd. Londres, 1991), Leonardo, Milan, 1992.

¹⁵ « In primis detto Donato disse haver venduto a messer Venturino Tramezzino libraro al Pelegrino tutta la libreria del detto qm. messer Donato lanotti per prezzo di ducati 250 come disse constare per instramento rogato per li atti da me notaro. In venduto ell haber certi sai et pelliccie di detto q. Donato per prezzo di ducati quaranta quattro. » (ASR, Archivio notarile, Notari del Tribunale dell'auditor camerae, Reydetus Gaspare, vol.6221, f. 779r).

¹⁶ Venturino Tramezzino n'était rien moins que le gendre de Francesco Tramezzino, dont il avait épousé la fille Cecilia et adopté le nom de famille. Ce célèbre libraire vénitien qui avait fait de sa boutique à Rome un lieu de rencontre pour les érudits qui venaient y discuter d'antiquité et d'archéologie, est souvent cité dans la correspondance de Giannotti qui obtient par son intermédiaire des informations concernant les nouvelles parutions, et s'en remet à son expertise d'imprimeur (*Lettere italiane*, p.79, p.97, p.149, p.154). Notons que F. Diaz, dans cette édition renvoie, à la note 245, de façon erronée à Giuseppe, le neveu de Francesco Tramezzino, installé à Venise. C'est sans doute à la demande de Francesco que le gendre Venturino, qui reprend la gestion de l'entreprise familiale à partir de 1576, acquiert la collection de Giannotti, dispersée ensuite par la vente des volumes de seconde main et au moment de la cessation de l'activité qui est vendue durant les années 1580, peut-être au libraire Marco Antonio Moretti. Sur cette famille d'imprimeurs libraires actifs à Rome et à Venise : A. TINTO, *Annali Tipografici dei Tramezzino*, in *Fondazione Cini - Annali della tipografia veneziana del Cinquecento*, vol.I, Olshki, Florence, 1966 ; A. BERTOLOTTI, *Artisti veneti in Roma nei secoli XV, XVI, XVII° : studi e ricerche negli archivi romani*, Forni, Bologne, 1965 ; A. NUOVO, *Il libro nell'Italia del Rinascimento*, op. cit., ad indicem.

¹⁷ Il s'agit du seul ouvrage de Giannotti inédit. L'unique exemplaire connu est une version apocryphe, conservée in BNCF, II. IV. 185, qui correspond à un état intermédiaire du texte transcrit à la fin de l'année 1571, ainsi que l'indique la dédicace :

l'avoir corrigé durant son séjour à Padoue, Giannotti envisage en décembre 1571, à la demande de Pie V, de rendre cet écrit public (« ut in publicum emittere ») dans l'espoir d'obtenir « quelque bonne récompense »¹⁸. La mort du pape, le 1^{er} mai 1572, interrompt ce projet, et le manuscrit est remis au Cardinal Neveu, Alessandrino, dans l'attente d'une nouvelle transcription destinée au pontife récemment élu, Grégoire XIII¹⁹. C'est, dès lors, au vu du programme de diffusion de l'histoire ecclésiastique, dont l'objectif est de gagner la protection pontificale, que doit être interprétée la révision contemporaine du traité sur Florence, adressée au même titre au cardinal Ridolfi. Si Giannotti s'emploie durant ces mois à gagner la faveur du pape, on ne saurait oublier que Rome est alors le théâtre d'importantes manœuvres diplomatiques qui associent Pie V et Côme I^{er}. À la suite de la concession par le pape du titre de grand-duc, grâce à la promulgation en 1569 d'une bulle demeurée secrète jusqu'au couronnement officiel de Côme I^{er} à Rome en janvier 1570, la question de la création du grand-duché de Toscane provoque, à l'échelle européenne, une véritable controverse politique et juridique qui alimente un climat de tension et de suspicion au sein des relations diplomatiques des grandes puissances, au risque de compromettre les rapports du Saint Siège avec l'empereur, Maximilien II, et le roi d'Espagne, Philippe II (ceux-ci ne reconnaîtront ce titre respectivement qu'en 1576 et 1579)²⁰. Le débat ne porte pas uniquement sur l'octroi d'une telle dignité à un pouvoir jeune,

« Quem ergo librum iussu Nicolai Rodulphi cardinalis amplissimi, ad eius dumtaxat usum, nec aliud praetera spectans, conscripsi ; sed non ea diligentia ahibita quam scripta illa flagitant quae censuram sunt aliorum subitura. Sed cum post obitum Rodulphi [sic] cardinalis me Patavium recepissem ibique ocio abundarem, ita curiose ipsum recognovi ac reconcinnavi, ut in publicum emittere, si opus esset, non vererer. ». Gemmari rappelle, dans la lettre du 6 janvier 1584, que l'*Epitome* faisait partie, avec le traité sur Florence, des « fatiche et scritti suoi più stimati da lui (Annexe 12). Au sujet de ce texte, voir le jugement de R. Ridolfi qui, s'adressant à Giovanni Papini en juillet 1942, le considère comme « un'opera a mio giudizio molto mediocre [...] così com'è, non vale la pena della nota che Ella mi propone per 'La Rinascita'. » (in *Carteggio 1939-1956 : Giovanni Papini, Roberto Ridolfi*, éd. d'A. Gravina, op. cit., p.20-21). Sans doute, ce jugement négatif émis par R. Ridolfi dès la première moitié du siècle, a largement contribué à laisser cet écrit dans l'ombre.

¹⁸ Si l'expression « in publicum emittere » renvoie généralement à la mise sous presse d'un texte, il nous semble ici plus prudent de l'attribuer à la décision de l'auteur de diffuser publiquement l'*Epitome*. De fait, la lettre à Vettori du 8 décembre 1571 fait état de ce projet, sans jamais renvoyer à l'idée d'une publication imprimée : « Il Cardinale Ridolfi mi fece fare un certo raccolto di cose sacre il quale dopo la morte sua ho rifatto (altra volta vi dirò la qualità del subietto). Il papa l'ha inteso ; et mi disse, quando gli parlai, che lo voleva vedere. Io l'ho fatto riscrivere : et innanzi Natale gli sarà presentato da due gran personaggi, et allhora penso si lascerà intendere quel che vuole fare di me. Senza dubio io spero qualche buona ricompensa, fondatomi in su quel che m'è detto da chi lo può sapere. » (*Lettere italiane*, p.198). Si l'auteur prétend avoir corrigé l'*Epitome* durant son séjour à Padoue, il convient de noter que ce texte est effectivement signalé dans l'inventaire de la bibliothèque de Pinelli (BAM, I 230 inf., f. 34v et f. 36r ; Annexe n 10). Étrangement, cette œuvre est citée deux fois sous les catégories « Relationi » et « Roma », avec deux titres distincts « La Rep[ubli]ca del Giannotti ecclesiastica » et « Capi della Rep[ublica] christiana di Donato Giannotti ». Le recours par Pinelli au titre « Republica ecclesiastica ou christiana », qui fait écho aux titres « della Rep F[iorentina] » et « libro della Re[publi]ca Vinitiana », suggère, pour l'avenir, une étude plus approfondie de ce texte. Il s'agirait d'analyser le manuscrit de l'histoire ecclésiastique au regard des deux écrits historiques de Giannotti, le dialogue sur Venise et le traité sur Florence. Un instrument particulièrement utile en sens, serait la consultation des notes réalisées par Pinelli intitulées « Della pref[azio]ne al R.mo R[idolfi] del l[ibr]o della R[epubli]ca eccl[esiastica] di D[onato] G[ian]no[tti] » (BAM, N 343 sup. f.11r-12v).

¹⁹ Ainsi que R. Ridolfi l'a suggéré, le devenir du texte est illustré par le manuscrit BNCF II. IV. 185. Relié en cuir marocain, cette élégante version manuscrite présente, sur les plats de la reliure, les armes de Pie V, ainsi que, sur le premier feuillet, le timbre des armes du cardinal neveu Alessandrino (Michele Bonelli). Parsemé de corrections autographes, cet exemplaire était sans doute destiné à être transcrit en vue de le remettre au nouveau pontife (R. RIDOLFI, « Sommario », op. cit., p.161 note).

²⁰ Concernant la concession par Pie V du titre de grand-duc : A. CONTINI, « La concessione del titolo di Granduca e la "coronazione" di Cosimo I fra papato e impero (1569-70) », in *L'Impero in Italia nella prima età moderna. Reichsitalien in der fruhen Neuzeit*, sous la dir. de M. Schnettiger et M. Verga, Il Mulino, Bologne, p.417-438 ; E. PANICUCCI, « La questione del titolo granducale: il carteggio diplomatico fra Firenze e Madrid », in *Toscana e Spagna nel secolo XVI. Miscellanea di studi*

mais sur ce que cet acte comporte quant à l'inféodation de l'État médicéen à l'empereur puisque la concession du titre par l'autorité pontificale signifie porter atteinte au rapport de dépendance que la dynastie médicéenne entretient depuis 1530 à l'égard du pouvoir impérial. Or, dans le cadre des efforts déployés par la papauté pour légitimer la création du grand-duché – des efforts incités par l'action des agents médicéens soucieux d'asseoir l'indépendance juridique de l'État toscan – le *Della Repubblica fiorentina* occupe un statut ambivalent. Il est évident, d'une part, que le traité, en proposant un plaidoyer contre l'usurpation et l'exercice tyranniques du pouvoir par Côme, se profile comme un démenti des initiatives politico-juridiques conjointes de Rome et de Florence. La diffusion du texte ne pouvait qu'entrer en contradiction avec les stratégies mises en œuvre par le vieux républicain pour obtenir une protection du pape. D'autre part, cependant, il est possible d'émettre l'hypothèse que cette défense de la *libertas* florentine, entendue ici au double sens de forme constitutionnelle et d'autonomie face aux grandes puissances, pouvait éventuellement servir l'argumentaire juridique mis en œuvre par le régime cosimien, où le thème de la *libertas* – cette fois-ci au sens d'indépendance – était justement remis à l'honneur par les publicistes florentins, renouant ainsi avec la tradition communale et républicaine²¹. L'hypothèse d'une possible divulgation du traité giannottien en ce sens ne saurait pourtant tenir face à la nature profondément anti-cosimienne du texte. Toujours est-il que, durant ces mois à Rome, l'auteur revoit le manuscrit : or, si Giannotti n'envisage peut-être pas de se servir du traité pour s'assurer du patronage pontifical, il n'en demeure pas moins que les corrections témoignent de son intention de divulguer le texte. La révision du manuscrit vise à épurer le traité des accusations trop directes à l'encontre de la tyrannie médicéenne, sans pour autant trahir le projet de réforme républicaine qu'il véhicule : une initiative interrompue, non seulement par la maladie, mais aussi sûrement à cause du constat que cette réécriture ne pouvait être réalisée qu'au prix d'une altération irrémédiable du traité.

La correction *in extremis* du *Della Repubblica fiorentina* à Rome s'explique, ainsi, bien moins à la lumière d'une éventuelle tentative de réconciliation de Giannotti à l'égard des Médicis de Florence, que des stratégies déployées par le vieil exilé, malade et pauvre, en direction de la cour romaine afin d'obtenir quelque assistance. Contraint par la nécessité de chercher la tutelle d'un nouveau patron,

storici, ETS, Pise, 1996, p.7-58. Au sujet de la cérémonie de couronnement, voir en particulier M. A. VISCEGLIA, « Il cerimoniale come linguaggio. Su alcuni conflitti di precedenza alla Corte di Roma tra Cinquecento e Seicento », in *Cérémonial et rituel à Rome (XVI-XX siècle)*, sous la dir. de M. A. Visceglia et C. Brice, Ecole française de Rome, Rome, 1997, p.117-176, en particulier p.120-122.

²¹ Le caractère équivoque du thème de la *libertas*, fréquemment utilisé aussi bien par les publicistes du XVe siècle que par les républicains exilés au XVIe siècle, a été mis en évidence par N. RUBINSTEIN, « Dalla Repubblica al Principato », op. cit. Sur la reprise de cet argumentaire juridique par les juristes florentins au moment de la controverse du titre grand-ducal, voir A. CONTINI, « La concessione del titolo di Granduca », op. cit., p.422-424. La démonstration d'A. Contini s'inscrit dans une nouvelle direction de recherche concernant la question du passage de la République au Principat, dont l'objectif est de mettre en lumière les formes de continuité entre ces deux moments, en particulier la reprise sous le régime princier d'un arsenal linguistique et conceptuel d'origine communale et républicaine (pour une présentation de ces nouvelles directions de recherche, voir E. FASANO GUARINI, « Declino e durata delle Repubbliche », op. cit.).

Giannotti, abandonnant l'oisiveté padouane et sa position confortable de tuteur, fait valoir son illustre carrière de secrétaire, au service de la République et des cours cardinalices, grâce à la correction de ses épîtres latines, de *l'Epitome* et du traité sur Florence. Désormais anachronique, le projet de réforme républicaine fonctionne alors comme un témoignage de la participation de l'auteur à la vie politique, et comme un lieu de mémoire des Républiques florentines, des gouvernements républicains de 1494-1512 et de 1527-1530, mais aussi de la République florentine exilée, de sorte que le traité se charge d'un pan de l'histoire de Florence menacée d'oubli par la propagande politique et culturelle imposée par le régime médicéen. Lorsque, dix ans plus tard, Angelo Gemmari transmet le livre autographe au grand-duc François I^{er}, ce texte de l'exil pénètre pour la première fois dans l'espace toscan, et c'est au vu de l'histoire florentine qu'il véhicule que se joue sa réception au sein du grand-duché.

Il convient, dès lors, de s'intéresser, en dernière instance, aux formes de transmission du texte, en fonction de deux logiques particulières. D'une part, les pratiques de conservation du livre autographe à Florence à la fin du XVI^e siècle serviront à scruter l'attitude des autorités médicéennes à l'égard de la divulgation du traité républicain et à mettre en lumière la place particulière qui lui est assignée au sein du grand-duché de Toscane. D'autre part, les logiques de transcription du manuscrit permettront de rendre compte des interventions réalisées sur le texte et des modalités de sa réappropriation par les lecteurs. L'analyse des mécanismes de conservation et de transcription du traité permettra ainsi de mettre définitivement en évidence la nature équivoque du *Della Repubblica fiorentina* dont le caractère subversif dépend essentiellement de l'histoire controversée de la cité qu'il véhicule.

2. Le livre autographe dans le grand-duché de Toscane : du silence des autorités à sa réappropriation par le patriciat

En remettant le *Della Repubblica fiorentina* au grand-duc, le geste de Gemmari témoigne de la volonté de mettre la mémoire républicaine au service du régime médicéen, dont la consolidation dépend justement à cette date de sa capacité à établir un récit légitimant la vocation historique des Médicis à gouverner Florence²². C'est donc à la lumière des difficultés que pose l'élaboration du

²² Concernant la refonte du discours républicain au sein du Principat médicéen, E. FASANO GUARINI, « Declino e durata delle repubbliche e delle idee repubblicane nell'Italia del Cinquecento », qui s'intéresse justement à la reprise de la pensée et des représentations politiques héritées de l'âge républicain. Sur la question de la récupération de l'histoire de la République par les premiers gouvernements médicéens, voir C. CALLARD, *Le Prince et la République. Histoire, pouvoir et société dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*, op.cit., en particulier p.19-46.

discours historiographique au sein du grand-duché que s'expliquent la diffusion du manuscrit et les formes qu'emprunte la transmission du traité à Florence à la fin du XVI^e siècle.

Bien qu'entérinée par la création en 1569 du grand-duché de Toscane, l'assise des Médicis à la fin du siècle n'en demeure pas moins fragile au sein de la cité. La consolidation du grand-duché ne dépend pas seulement de la ratification par les puissances européennes du titre octroyé par la papauté : elle repose par ailleurs sur la démonstration auprès de l'opinion publique du bien-fondé du pouvoir exercé par les Médicis sur la cité. En particulier, la reconnaissance de leur droit à gouverner Florence reste liée à la question du passage en 1532 de la République au Principat et au déficit de légitimité attaché à l'élection de Côme au trône ducal en 1537. Désireux de faire apparaître la mutation du gouvernement en termes de continuité, le régime s'attache ainsi à récupérer le patrimoine historiographique de l'âge communal, tout en contrôlant la production et la circulation des récits consacrés au passé plus récent, celui de l'âge républicain. Les premiers grands-ducs s'emploient, donc, à favoriser et à capter la production historiographique florentine, serait-ce par la nomination d'historiographes officiels, par la création d'une imprimerie ducal, ou par l'ouverture des premières archives publiques. C'est au sein de cette tentative de récupération de l'histoire républicaine que s'inscrit l'envoi à Florence du manuscrit BNCF, Magl. XXX 230, conservé auprès du pouvoir que le texte se fixait pour objectif d'abattre. L'insertion du livre de Giannotti dans la collection des grands-ducs, illustre dès lors les problèmes que pose la mise en œuvre d'une opération de refonte du discours républicain de la part du régime grand-ducal. La bibliothèque Laurentienne, tout en mettant sous tutelle la diffusion du manuscrit, se charge d'un patrimoine historique qui résiste au programme historiographique que le régime tente de mettre en place. Si le manuscrit devient une présence encombrante, c'est donc bien moins à cause du projet de réforme institutionnel qu'il expose, désormais anachronique, que pour l'histoire de la cité qu'il retrace. Les difficultés que soulève la manipulation de cette mémoire, qui s'attache à représenter la transformation institutionnelle en fonction d'une rupture radicale, conduiront, selon les termes de C. Callard, à l'imposition d'un « mutisme historiographique » à partir du XVII^e siècle²³. De fait, face à l'impossibilité de régenter ce discours sur la cité, les autorités privilégient la loi du silence en limitant la production d'histoires de la cité sous forme imprimée.

Si la double barrière de la censure civile et ecclésiastique garantit, à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, le contrôle de la production, de la vente et de la circulation des imprimés, la diffusion des livres manuscrits bénéficie, quant à elle, d'une relative autonomie qui favorise l'activité des collectionneurs ou archivistes privés désireux de recueillir au sein de bibliothèques particulières la mémoire manuscrite de la cité que les autorités souhaitent réduire au silence. Rappelons, par exemple,

²³ C. CALLARD, *Le Prince et la République*, op. cit.

le cas du collectionneur Antonio d’Orazio da Sangallo (1551-1637) qui, afin de s’imposer auprès du Prince, se présente comme le gardien de ce secret inviolable de l’État en captant cet héritage désavoué et en accumulant ces écrits dans le but d’établir un régime de circulation adapté à leur dimension occulte²⁴. Dans le cadre de cette étrange stratégie d’ascension sociale ayant pour vocation à le hisser au cœur de l’intimité princière, Antonio da Sangallo obtient, à partir de 1606, le privilège de consulter l’ensemble des « scritte » mises en vente par les particuliers ou les fondations religieuses (ces liasses de manuscrits le plus souvent utilisées pour envelopper des marchandises)²⁵. Si ce privilège est unique en son genre dans le grand-duché, son interprétation par le bénéficiaire repose sur un élargissement des pouvoirs dont il pense être le dépositaire puisque son intercession s’étendrait, au-delà des contextes de vente, à la libre consultation des bibliothèques privées, si bien que l’érudit serait responsable du contrôle de l’ensemble de la circulation des archives. C’est en effet ce que Sangallo affirme en offrant le 26 mai 1613 au grand-duc Côme II un manuscrit de Giannotti du *Discorso sopra le cose d’Italia* :

Puisque j’ai été député et élu, de par la grâce de ces Altesses Sérénissimes, à la surveillance des manuscrits anciens qui se trouvent chez les particuliers de cette ville de Florence, et ayant par ce moyen eu connaissance des discours faits par Donato Giannotti sur les choses d’Italie, il m’est apparu de mon devoir d’en présenter une copie à Votre Altesse Sérénissime, qui pourra en extraire quelque utilité et conseil pour les choses qui adviennent à présent en Italie.²⁶

Le déclin de la carrière de Sangallo à partir de cette date laisse entendre que son choix de transmettre le texte du républicain adressé à Paul III est sans doute mal venu²⁷. Il n’en demeure pas moins, cependant, que la prétention de l’érudit à vouloir faire don du manuscrit au grand-duc, est un indice

²⁴ Sur ce personnage, voir en particulier, C. CALLARD, *Le Prince et la République*, op. cit., p.146-164 ; ID., « De l’expérience à l’action : journaux d’érudits florentins », in *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVIe au XVIIIe*, PUPS, Paris, 2005, p.79-92. Il convient ici de rappeler qu’en 1605, Sangallo obtient le poste de secrétaire au bureau des suppliques qui a pour objectif de contrôler l’administration de la justice : une fonction qui lui permet d’accéder au statut d’archiviste officiel.

²⁵ La lettre de privilège est reproduite en fac-similé in B. MARACCHI BIAGIARELLI, « Antonio d’Orazio d’Antonio da Sangallo (1551-1636), bibliofilo », *La Bibliofilia*, anno LIX, 1957, p.147-154, qui analyse également le catalogue de sa bibliothèque composée essentiellement de volumes miscellanés ayant trait à l’histoire de Florence et de l’Italie. L’idée selon laquelle Carlo Strozzi aurait bénéficié à son tour de ce privilège est fautive (C. GUASTI, *Le carte strozziane del Reale Archivio di Firenze*, Florence, 1884, p.X), bien qu’il ait été « probablement chargé officieusement par les Médicis d’acheter tout ce qui pouvait se trouver sur les tréteaux mal contrôlables des vendeurs ambulants et qui mettrait en cause le passé dynastique » (C. CALLARD, *Le Prince et la République*, op. cit., p.150).

²⁶ « Poiché dall’Altezza Serenissima io sono stato deputato et eletto per loro gratitudine, di dover tener conto delle scritte antiche, quali si trovano fra le persone particolari di questa città di Firenze et havendo io perciò notizia delli discorsi fatti da Donato Giannotti sopra le cose d’Italia mi è paruto secondo l’obbligo mio presentarne una copia a V.A.S. la quale potrà da essi pigliarne quale utile e consiglio per le cose che di presente occorrono circa l’Italia ». Ce document est cité in B. MARACCHI BIAGIARELLI, « Antonio d’Orazio d’Antonio da Sangallo », op. cit., p.152 et in C. CALLARD, *Le Prince et la République*, op. cit., p.150, dont est extraite également la traduction proposée ici.

²⁷ Sangallo est arrêté et jugé durant l’été 1613 après avoir été pris en flagrant délit de corruption. Cette arrestation s’avère être un coup monté afin de le priver de son office.

de l'attitude ambiguë du pouvoir à l'égard de la circulation des manuscrits, et en particulier des textes de Giannotti. Les interventions des autorités en matière de diffusion des archives et des documents manuscrits dérivent sans doute d'une attitude de fermeté vouée à canaliser ce matériel. Pourtant, en confiant ce patrimoine à des collaborateurs privés, plus ou moins proches du régime, le gouvernement ne favorise-t-il pas également la transmission de cette mémoire ? Dans le cas du *Della Repubblica fiorentina*, inséré à partir de 1584 dans la collection grand-ducale, le pouvoir, bien loin de condamner le livre autographe au silence, assure sa conservation en le remettant entre les mains d'un collectionneur privé²⁸. Ce sont désormais les bibliothèques du patriciat florentin qui deviennent, au début du siècle suivant, le lieu de collecte et d'actualisation de cette mémoire républicaine conservée sous forme manuscrite : car si celle-ci demeure réfractaire à la politique historiographique du gouvernement, elle n'en demeure pas moins centrale pour la définition et l'identification de la société florentine.

C'est au sein de la bibliothèque du sénateur Carlo di Tommaso Strozzi (1587-1670) que passe le manuscrit autographe, comme en témoigne, sur l'un des feuillets de garde, le blason de la famille suivi de l'inscription « n.641 / Republica fiorentina lib : 4, di Donato / Giannotti, scritta nel 1531 / originale / del sen.re Carlo di Tommaso Strozzi / 1670 ». Les circonstances de cette transmission demeurent obscures car si Strozzi accède tardivement à la pourpre sénatoriale (1653), il bénéficie par ailleurs durant sa carrière à Florence d'appuis importants qui lui garantissent l'accès à la bibliothèque Laurentienne : aucune trace, cependant, ne demeure d'un éventuel don du manuscrit de la part du grand-duc Ferdinand II²⁹. Néanmoins, c'est sous la bienveillance des Médicis, que ce représentant de l'une des grandes familles florentines, entreprend un vaste projet de conservation et de divulgation du passé florentin, accumulant une collection de plus de 2 500 manuscrits qui rassemble, sans ordre ni classement, les actes officiels, les manuscrits littéraires, les contrats ou écritures privées ayant trait au passé républicain de la cité. C'est donc au sein de cette bibliothèque, qui se profile comme le lieu de mémoire de la République florentine, que s'inscrit le livre autographe de Giannotti. Ainsi que C.

²⁸ Il convient ici de noter que plusieurs copies manuscrites du *Della Repubblica fiorentina* ont été attribuées à Antonio da Sangallo : P. INNOCENTI, *Il Bosco e gli alberi. Storie di libri, storie di biblioteche, storie di idee*, La Nuova Italia Editrice, Scandicci, 1984, p.191-192. Cette information, par ailleurs, semble confirmée par la consultation du volume G. NEGRI, *Istoria degli scrittori fiorentini*, A. Forni, Ferrare, 1722, p.157-158. Malheureusement, la nécessité de compétences paléographiques bien précises, autorisant à reconnaître la main de Sangallo, nous a interdit de creuser cette piste qui, pourtant, révélerait le degré de diffusion du traité, favorisée par ce bibliophile au service du régime.

²⁹ Il n'existe aucune monographie consacrée au sénateur Carlo di Tommaso Strozzi. Pour des informations biographiques, il est possible de se reporter au récit de sa vie proposé par le bibliothécaire A. M. BANDINI, « Memoria riguardante il Collettore della celebre libreria Stroziana, che fu Carlo di Tommaso Strozzi, trasferita dopo l'estinzione della famiglia nella Laurenziana » in *Novelle Letterarie di Firenze*, XVII, 1786. En revanche, concernant son rôle de collectionneur, il convient de renvoyer à C. GUASTI, *Le carte strozziane del Reale Archivio di Firenze*, op. cit., et en particulier aux riches études proposées par C. CALLARD, « Conservazione e resistenza : la biblioteca di manoscritti di Carlo Strozzi », in *I luoghi dell'immaginario barocco*, sous la dir. de L. Strappini, Liguori, Naples, 2001, p.410-19 ; ID., « De l'expérience à l'action : journaux d'érudits florentins », in *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVIe au XVIIIe*, PUPS, Paris, 2005, p.79-92 ; ID., *Le prince et la République*, op. cit., p.287-294 et p.375-382.

Callard l'a démontré, la collection de Strozzi se présente comme un instrument au service d'une reconstruction de l'identité culturelle du patriciat florentin qui, menacé par la promotion d'une nouvelle aristocratie de service et non-florentine, veille à sauvegarder et à faire reconnaître sa légitimité grâce à la réactualisation du passé de la cité³⁰. Rangé dans ces archives privées que le sénateur ouvre à l'ensemble de ses pairs, le *Della Repubblica fiorentina* fonctionne dès lors comme un outil destiné à assurer la cohésion de l'ancien groupe dirigeant, évincé mais non moins présent au sein du grand-duché. Or, si la divulgation de cette mémoire de la cité peut apparaître comme un acte de résistance de la part de la vieille élite républicaine et mercantile, l'histoire du manuscrit de Giannotti invite à repenser le rôle attribué au régime médicéen : la transmission du livre des Médicis aux Strozzi témoigne, en effet, d'un effort de neutralisation, mais également de tolérance à l'égard de ce savoir qui est confié par les autorités au patriciat florentin. C'est donc à l'aune de ce programme de réappropriation de l'histoire de la cité de la part de l'ancien groupe dirigeant, que s'explique la conservation du manuscrit auprès des Strozzi, l'une des grandes familles florentines que Giannotti avait justement nommé responsable de la chute du gouvernement libre et de l'avènement du Principat.

En 1784, le livre autographe, avec l'ensemble de la collection de Carlo Strozzi, est acquis par le grand-duc habsbourgeois, Léopold I^{er} de Toscane, et rejoint en 1786 le fonds Magliabechiano, aujourd'hui conservé auprès de la bibliothèque Nationale de Florence³¹. Le passage du manuscrit d'une collection privée à cette bibliothèque de la ville se réalise ainsi, sans que cela surprenne, à l'ombre de la disparition de la dynastie médicéenne. La reconstruction des mécanismes de conservation du livre au sein du grand-duché des Médicis permet, cependant, d'interroger à nouveaux frais le caractère hétérodoxe attribué au traité giannottien. A la fin du XVI^e siècle, l'inactualité du projet de réforme, inscrit sous la date 1532 par l'auteur, favorise sans doute l'entrée du manuscrit, réalisée grâce à l'initiative de Gemmari, au sein du territoire florentin. Face à l'affirmation de la dynastie médicéenne en Toscane, le système institutionnel proposé par Giannotti apparaît inévitablement anachronique et caduque. Et pourtant, le livre ne cesse d'être une présence importune et encombrante aux yeux du pouvoir, non pas à cause de la profession de foi républicaine qu'il contient, mais bien à cause de

³⁰ Concernant les études de C. CALLARD consacrées à la bibliothèque de Strozzi, voir la note précédente. La thèse de F. Diaz selon laquelle le gouvernement médicéen s'attache à construire une nouvelle élite sociale au détriment de l'ancien patriciat, a été largement révisée. Concernant la persistance du patriciat au sein du grand-duché et les efforts que déploie l'ancienne élite communale afin de légitimer sa domination grâce au recours au passé de la cité, voir en particulier J. BOUTIER, *Construction et anatomie d'une noblesse urbaine. Florence à l'époque moderne (XVI-XVIII siècles)*, Thèse de doctorat, EHESS, 1988 ; A. CONTINI « Le nobiltà toscane e il potere mediceo tra Cinque e Seicento. A proposito di una recente discussione », *Archivio Storico Italiano*, IV, 1997, p.735-754 ; C. CALLARD, *Le Prince et la République*, op. cit., p. 329-332.

³¹ La collection de Carlo Strozzi est donnée en héritage à l'archidiacre Luigi, puis à Carlo Tommaso (respectivement le neveu et le fils du sénateur), avant d'être achetée par le grand-duc de Toscane qui la divise entre les différentes bibliothèques de la ville, la Magliabechiana, la Laurenziana et la Riccardiana (*L'Archivio Magliabechiano della Biblioteca nazionale centrale di Firenze*, sous la dir. de P. Pirolo et I. Truci, Regione Toscana Giunta regionale, Florence, 1996).

l'histoire de la cité sur laquelle repose le projet de réforme et de l'histoire de la résistance républicaine en exil dont le traité témoigne. Vidé de toute portée subversive, le manuscrit n'en demeure pas moins séditieux à cause de l'histoire républicaine qu'il retrace : le danger réside, de fait, dans les possibles usages de cette mémoire florentine. Dès lors, il est possible d'affirmer, rétrospectivement, que le choix de Giannotti de confiner, de son vivant, la circulation du livre au sein d'un groupe restreint de Florentins, non seulement exilés et anti-médicéens, mais sélectionnés – ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre 1 – en fonction de leur appartenance idéologique, sociale et générationnelle, repose sur les mêmes risques liés aux formes de réappropriation du traité. Alors que l'auteur s'attache à restreindre sa diffusion au sein d'une République florentine exilée aux contours étroits, le passage du manuscrit, au début du XVII^e siècle, dans la collection strozzienne laisse supposer que c'est l'ancien groupe dirigeant qui se fait le relais du texte, exclu de la bibliothèque grand-ducale et mis, désormais, au service d'une reconstruction de l'identité républicaine du patriciat. Cette réappropriation du traité de la part des grandes familles florentines auxquelles Giannotti avait nié l'accès au manuscrit, ne se réalise pourtant pas sans heurts. Après avoir rendu compte des modalités de réception du livre de la part du gouvernement médicéen, nous voudrions soulever la question des mécanismes d'appropriation du texte en donnant un bref aperçu des pratiques de transcription du manuscrit.

3. Transmission et censure manuscrite : le traité aux mains du patriciat florentin à la fin du siècle

Ainsi que le suggère le *stemma codicum* établi par G. Silvano, l'ensemble des copies du *Della Repubblica fiorentina*, réalisées à partir de l'autographe BNCF, Magl. XXX 230 ou du semi-autographe BMF, Mar. C 13, sont postérieures à la dernière phase de correction du traité (à l'exception, comme nous l'avons vu, de BNF, Italien 287)³². Afin de faciliter l'analyse, nous avons choisi de limiter notre enquête aux copies manuscrites conservées auprès de la Bibliothèque Nationale de Florence, et datables de la fin du XVI^e siècle ou du début du siècle suivant (Annexe 24)³³. Cette étude, bien loin d'être exhaustive ni même représentative, vise essentiellement à indiquer certaines tendances quant aux pratiques de transcription du texte durant les premières décennies du grand-duché médicéen. Tandis que dans le point précédent la question des usages du traité a été affrontée du point de vue des modalités de conservation du livre autographe, c'est ici à partir des mécanismes de sa reproduction

³² G. SILVANO, *Repubblica fiorentina*, p.66

³³ Je remercie le personnel de la salle des Manuscrits de la BNCF qui a su faciliter mes recherches grâce à son expertise paléographique. Cette sélection explique pourquoi nous avons par exemple exclu le BNCF, Passerini 74, dont l'écriture date du XVII-XVIII^e siècle ; mais aussi pourquoi nous avons choisi d'inclure le BNCF, Fondo Nazionale, II II 213, que G. SILVANO, en se fondant sur la reliure moderne du volume, a daté du XIX^e siècle, alors qu'un examen paléographique confirme que les feuillets ont été transcrits au XVI-XVII^e siècle.

matérielle ainsi que des formes d'intervention sur le texte qu'il s'agira de rendre compte des appropriations du traité giannottien³⁴. En dévoilant l'exercice d'une censure manuscrite, l'objectif de cette étude sera de mettre en lumière la valeur potentiellement transgressive qui est attachée au texte, non pas de la part du pouvoir, mais bien de celle du lectorat florentin.

Parmi les sept manuscrits recensés, deux copies (BNCF, Fondo Principale, II I 360 ; Magl. XXX 189) dérivent, directement ou indirectement, du semi-autographe Mar. C 13, comme en témoignent l'absence de la lettre de dédicace ainsi que l'*explicit* partiellement corrigé reportant la date du 14 novembre 1531. Ces exemplaires se caractérisent par leur fidélité à l'égard des leçons proposées par le manuscrit de base : l'ensemble des variantes auctoriales ont été ici intégrées dans le corps du texte, au point de parvenir parfois à des choix syntaxiques hasardeux³⁵. La copie Magl. XXX 189 présente, notamment, un trait particulier : alors que le copiste s'est efforcé de fondre dans le texte les corrections proposées par l'auteur, un relecteur a inséré en marge l'ensemble des leçons primitives, autorisant ainsi un double niveau de lecture du traité³⁶. Cet exercice de restauration du texte original qui vise à affranchir le traité des corrections apportées au fil du temps par l'auteur, a conduit le relecteur à introduire à la fin du volume une liste (recopiée ensuite par le copiste) des passages supprimés ou remplacés, indiquant leur emplacement initial³⁷. En divulguant ainsi la stratification progressive du texte, cette copie affiche la vocation provocatrice du traité républicain que Giannotti, aux différents moments de sa réécriture, avait cherché à atténuer. Tandis que ces deux exemplaires se distinguent donc par leur proximité à l'égard du manuscrit semi-autographe, au point de vouloir en exhumer la forme primitive du traité, les cinq autres témoins proposent une version corrigée du *Della Repubblica fiorentina*. Ces copies semblent dériver d'un manuscrit intermédiaire, réalisé à partir de l'autographe BNCF, Magl. XXX 230. Malgré leurs traits distinctifs, le dénominateur commun de ces exemplaires est de présenter le traité sous une forme amendée et tronquée. D'une part, les références au « tyran » ou à la « tyrannie » des Médicis sont ici abrogées, soit par le remplacement d'un autre

³⁴ L'absence d'intérêt de la part de la critique giannottienne à l'égard de ces copies apocryphes, dérive sans doute du peu d'attention qu'a suscité la reproduction manuscrite à l'âge de l'imprimé.

³⁵ Dans l'exemplaire, BNCF, Fondo Principale II I 360, par exemple, le copiste intègre partiellement les corrections insérées par l'auteur ce qui conduit à conserver les renvois au tyran présents dans le texte. Dans le semi-autographe, on peut lire : « La onde alcuna volta è avvenuto che quantunque uno ~~habbia morto o cacciato il tiranno~~ [l'habbia liberata], nondimeno ha poi havuto maggior difficoltà nel riordinare et difendere la Republica ». En revanche ici « il tiranno » devient sujet de la proposition : « La onde alcuna volta è avvenuto che quantunque uno l'habbia liberata, il tiranno nondimeno ha poi havuto maggior difficoltà nel riordinare et difendere la Republica » (BNCF, Fondo Principale II I 360, f. 182v).

³⁶ À titre d'exemple, BNCF, Magl. 189, p.99r : « Laonde alcuna volta è avvenuto che quantunque uno l'habbia liberata, il [en marge : del] Tyranno, nondimeno ha poi havuto maggiore difficoltà nel riordinare et difendere la Republica che non hebe [en marge : nel ammazzare o cacciare il tiranno] nel trarla della potestà di chi l'haveva oppressata ».

³⁷ BNCF, Magl. 189, p.103r-105v. Ces deux listes proposent l'ensemble des passages raturés dans le manuscrit Mar. C 13, signalés ici par des verbes tels que « seguita ; dove di legge [...] leggevasi ». Ces extraits sont : II.6 « Et di ciò se ne potria dare qualche esempio [...] et quanto per altra umana passione » ; II.9 « Et perché Luigi Alamanni [...] et l'altra havea perduta » ; II.13 « Et al presente chi aspettiamo [...] come abbiamo di sopra in parte discorso » ; IV.8 « l'altro modo è quando alcuno libera la patria sua dalla tyrannide » ; IV.8 « Non resta altro impedimento alla Republica che la fatione de'Medici [...] non resterebbe poi nella città altro impedimento » ; IV.8 « Et molto più ne tempi nostri per il favore che egli fa alla tyrannide ».

substantif (par exemple « signoria ») soit par l'introduction de points de suspension qui matérialisent le vide laissé par ces suppressions. Ce phénomène, bien que récurrent, se réalise dans chaque copie examinée selon des modalités différentes et ne présente aucun caractère systématique³⁸. D'autre part, le traité est mutilé puisque le livre II, divisé en 20 chapitres, n'est ici composé que de 9 chapitres. Dans l'ensemble des cas, le texte s'interrompt brusquement au chapitre II.8 pour reprendre, grâce à la répétition d'un même syntagme, à la fin du chapitre II.19, de sorte que ces exemplaires excluent plus de onze chapitres du livre³⁹. Si le premier procédé censorial s'explique aisément à la lumière du contexte de reproduction de ces objets, appelés à circuler au sein du grand-duché médicéen, le second processus de mutilation mérite qu'on s'y arrête, dans la mesure où il permet d'interroger non seulement les origines de cette action censoriale, mais également les usages du texte à Florence.

Le livre II, où Giannotti annonce vouloir « disputer de toutes ces choses qui, dans les deux administrations passées, me paraissaient mal ordonnées afin de dévoiler les erreurs et les insuffisances à l'origine de leur brève existence »⁴⁰, présente une structure double. Alors que les premiers chapitres (II.3-8) sont consacrés à un examen critique des défauts structurels des anciennes institutions républicaines de 1494-1512 et 1527-30, la suite du livre (II.9-19) glisse vers une dénonciation des responsabilités, collectives et individuelles, à imputer au groupe dirigeant florentin⁴¹. La mise en évidence du caractère « tyrannique » du pouvoir exercé par chacune des magistratures, « autorisées à agir librement dans les actions leur appartenant », laisse ainsi place à un plaidoyer à l'encontre des *grandi* qui, poussés par leur désir d'accéder au commandement et aux honneurs, sont nommés responsables de la chute du gouvernement libre à Florence. Le terme *grandi*, qui selon la tripartition giannottienne s'oppose aux *mediocri* et au *popolo*, correspond dans le traité à une catégorie fluctuante. Il recouvre une définition d'ordre socio-économique (les *grandi* étant ceux qui possèdent

³⁸ La correction ou le remplacement systématique de ces termes aurait inévitablement conduit à proposer un texte à trou. Voici pêle-mêle quelques exemples de ce procédé : BNCF, Fondo Nazionale, II II 213, I.1, f. 9-11 : « la conversione della Rep.ca alla ... è stata di tanto frutto ; quelli che hanno tratto frutto dalla ... ; chi è padrone della presente ... » ; BNCF, Magl. XXX 24, I.5, f. 22v : « Nel 1494 per la passata del Re Carlo la città recuperò la libertà et mandò in esilio ... » ; BNCF, Magl. XXX 25, I.5 p.68-70 : « per la ... di Cosimo ; innanzi che Cosimo si facesse [signore] della Republica (au lieu de tiranno) ; la violenza di così estrema ... » ; BNCF, Magl. XXX 26, I.1, f. 6r-7r : « la intentione di chi è padrone della presente ... ; la ruina della presente ... ».

³⁹ II.8 « Ma tosto che fu fatto il gonfaloniere perpetuo, essendosi adunata tutta la loro riputazione et autorità in lui [interruption] » ; II.19 « ma creato che fu il gonfaloniere perpetuo, essendosi ridotta tutta la loro riputazione et autorità nella persona di quello, [reprise] tutti alienarono l'animo da quell'amministrazione » (*Republica fiorentina*, p.121 et p.145). Notons que cet exercice de découpage-remontage du texte est facilité par la reprise du même syntagme. Il introduit, cependant, une incohérence syntaxique puisque le passage du chapitre II.19 est construit autour d'une locution corrélatrice dont seul le deuxième terme demeure : « non è dubbio che gli uomini di gran qualità vogliono essere più che gli altri riguardevoli. La qual cosa si può acquistare in due modi. L'uno de' quali è che ... L'altro è... » (*ibid.*, p.145).

⁴⁰ « Andrò disputando di tutte quelle cose che mi parevano nelle due passate amministrazioni male ordinate, scoprendo tutti gli errori, tutti i mancamenti da' quali è nata la loro poco vita » (*Republica fiorentina*, p.105 ; au même titre « Andremo discorrendo tutti i mancamenti e difetti li quali erano nelle due passate amministrazioni » (*ibid.*, p.77-78).

⁴¹ Les chapitres II.3-8 sont consacrés à l'examen du « pouvoir tyrannique » de chaque magistrature républicaine (« libera potestà di fare quello vuole nelle azioni a lui appartenenti »). En revanche, les chapitres II.9-18 proposent une analyse de l'exercice individuel de ce pouvoir par le personnel politique. Par exemple, si Giannotti attribue en II.5 l'échec de la politique de la République de 1527 à l'égard de la ville de Sienne au pouvoir trop autoritaire confié au Conseil des Dix ; en II.15, il reprend le même exemple afin de démontrer que cet échec était dû à la tendance des citoyens florentins à se renvoyer mutuellement les fautes commises.

« noblesse, richesses, faveurs et dignité »), mais également politique en ce qu'il désigne ceux qui ont accès au pouvoir. C'est, cependant, une acception anthropologique qui est privilégiée par l'auteur puisque les *grandi* se caractérisent essentiellement par leur « désir de commander »⁴². Dès lors, cette expression renvoie dans le traité à des groupes historiquement distincts : elle sert à la fois à désigner l'ancienne noblesse féodale, chassée du corps politique à partir de 1358, ainsi que le patriciat d'origine mercantile et citadine qui, en se rangeant tour à tour durant le XVI^e siècle du côté de la République ou des Médicis, apparaît comme le véritable acteur des bouleversements institutionnels de la cité (« ceux qui transforment les états, en convertissant les républiques en tyrannies, et les tyrannies en républiques »⁴³). C'est à cette élite patricienne que Giannotti fait référence dans la seconde partie du livre II où il procède à une mise en examen des grandes familles florentines (« i principali cittadini ») assimilées – selon la métaphore dantesque héritée de la tradition communale – à des « loups » dont la nature « cupide et rapace » interdit d'agir en faveur du bien commun⁴⁴. Dès lors, la suppression de ces chapitres dans les copies manuscrites prises en examen vise un double objectif. Elle permet, d'un côté, d'éradiquer l'ensemble des accusations lancées à l'encontre du groupe dirigeant qui, en aspirant à la domination et à l'accroissement de son pouvoir personnel sous couvert de défendre la liberté, s'était rendue coupable du retour des Médicis en 1530. Elle prétend, de l'autre, dissoudre l'image véhiculée par le texte d'une fracture politique et sociale irrémédiable au sein la cité entre le patriciat et l'ensemble des citoyens. Ainsi, la censure manuscrite, bien loin de chercher à éteindre la force polémique du projet républicain défendu par l'auteur, s'attache en revanche à manipuler le texte au nom de la défense de l'identité culturelle du groupe patricien et au nom d'une histoire de la cité qui veut s'inscrire sous le signe de la cohésion. Il convient, par conséquent, d'émettre l'hypothèse que l'activité censoriale, au lieu d'être imposée par les autorités grand-ducales, dérive des pratiques de réappropriation du traité de la part des héritiers de l'ancien groupe dirigeant, désireux de revendiquer leur rôle historique au sein de la cité quitte à se livrer à une entreprise de détournement de cette mémoire. S'il demeure impossible de retracer le contexte de production de cette forme amputée du traité, force est d'admettre qu'elle répond aux opérations historiographiques produites au XVI-XVII^e siècle par l'ancienne élite patricienne qui se préoccupe, ainsi que nous l'avons vu dans le cas de Carlo Strozzi, de collecter et transmettre la mémoire manuscrite du passé républicain afin de préserver et

⁴² Pour une définition des *grandi*, voir en particulier *Repubblica fiorentina*, I.3, p.83 ; I.5, p.98-101.

⁴³ « Questi sono poi quelli [...] che mutano li stati, convertendo le republiche in tirannidi et le tirannidi in nelle republiche » (*ibid.*, p.134).

⁴⁴ Il s'agit du chapitre II.11, intitulé « Che i cittadini grandi della città sono lupi », qui fait pendant au chapitre suivant « Che l'universale della città di Firenze è mansueto e trattabile » où le peuple est en revanche comparé à des agneaux (*ibid.*, p.128-130, et p.130-133). Au sujet de cette métaphore animalière dans la tradition florentine, S. RAVEGGI, « Appunti sulle forme di propaganda nel conflitto tra magnati e popolani », in *Le forme della propaganda politica nel Due e Trecento*, sous la dir. de P. Cammarosano, École Française de Rome, 1994, p.469-489 ; M. GIANANTE, « I lupi e gli agnelli. Ideologia e storia di una metafora », *Nuova Rivista Storica*, LXXXIII/2 (1999), p.215-224 ; F. RICCIARDELLI, « Lupi e agnelli nel discorso politico dell'Italia comunale » in *The languages of Political Society, Western Europe, 14th-17th centuries*, sous la dir. d'A. Gamberini, J. Genet et A. Zorzi, Viella, Rome, 2011, p.269-286.

faire reconnaître son identité historique. Cette fonction mémorielle qui est attribuée au texte de la part de ses lecteurs peut être illustrée à l'aide des annotations qui parsèment deux des copies tronquées (BNCF, Fondo Nazionale, II II 213 ; Magl. XXX 26). Ici, les notes en marge ne proposent aucun commentaire quant aux réflexions politiques ou aux propositions institutionnelles : elles fonctionnent en revanche comme des repères chronologiques au sein de l'histoire de Florence destinées à faciliter la consultation de l'ouvrage en rappelant en marge le nom des personnages cités ou les principaux événements synthétisés en des formules lapidaires⁴⁵.

L'analyse des copies du texte conservées auprès de la Bibliothèque Nationale de Florence permet donc de révéler l'existence de deux traditions manuscrites distinctes auxquelles il est possible de faire correspondre deux logiques différentes de réappropriation du *Della Repubblica fiorentina* sous le grand-duché médicéen. Premièrement, le traité, transcrit dans son intégralité et soumis à une opération philologique de restauration des leçons primitives contenues dans le Mar. C 13, s'adresse sans doute à un lectorat désireux de rétablir la portée politique du projet républicain. L'effort qui consiste à rendre compte de la stratification progressive de l'écriture témoigne de l'intérêt du copiste (ou du commanditaire) à l'égard de l'évolution de la pensée du républicain exilé. Il serait, dès lors, possible d'en inférer que la transcription du texte se présente dans ces cas comme un acte de résistance républicaine sous le gouvernement grand-ducal. Deuxièmement, le traité, dans sa version expurgée à partir de l'autographe BNCF, Magl. XXX 230, a été rendu conforme aux exigences du patriciat florentin soucieux de mettre le *Della Repubblica fiorentina* au service de la reconstruction de leur identité républicaine. La censure exercée à l'encontre de l'histoire de la seconde République et du rôle joué par le groupe dirigeant dans la chute du gouvernement, révèle le rôle particulier attribué au traité dans les mécanismes de réappropriation de la mémoire de la cité de la part de l'ancienne élite. Dès lors, les deux traditions manuscrites esquisseraient deux lectures possibles du traité, l'une politique l'autre historique, qui, sans être imperméables, se traduisent néanmoins par des pratiques de transcription distinctes du texte. Bien qu'une approche quantitative des manuscrits de transmission présente des limites évidentes, dans la mesure où cette recension est nécessairement soumise aux aléas de la conservation des volumes, il convient de souligner que, selon les estimations de G. Silvano, 22 copies (sur un total de 34) proposent le texte dans sa version abrégée⁴⁶. La transmission du livre de

⁴⁵ Ce procédé, que l'on retrouve dans les imprimés, favorise une lecture plus rapide dans la mesure où elle autorise le lecteur à circuler librement dans le texte. La copie BNCF, Magl. XXX 26 présente cependant quelques exceptions puisque les différentes mains qui ont annoté le texte ont inséré des repères directement liés au projet de réforme (à titre d'exemple, f.66 « Di che tempo i giovani devono andare in Consiglio »). Notons, enfin, que les deux exemplaires cités sont reliés dans des volumes miscellanés, contenant d'autre documents ayant trait à l'histoire républicaine de Florence. Malheureusement, la reliure moderne interdit d'établir si les feuillets étaient rassemblés ainsi à l'origine. Dans le volume BNCF, Magl. XXX 26, le traité est, par exemple, suivi de la *Confessione* de Giovanni Battista da Montesecco rédigée en 1478 lors de la préparation de la Congiura de' Pazzi (f. 141-148). Dans le volume BNCF, Fondo Nazionale, II II 213, il est entouré, par exemple, de passages de la *Storia fiorentina* de Varchi et de la description du Sac de Rome de Luigi Guicciardini adressée à Côme I^{er}.

⁴⁶ G. SILVANO, *Repubblica fiorentina*, p.65 : « Any attempt at explaining why so many manuscripts [...] lack an entire section of the work may only be a matter of speculation. [...] Therefore it may only be suggested that the choice not to include these

Giannotti semble donc avoir principalement reposée sur une forme mutilée du texte dont le sens avait été ainsi altéré afin de répondre aux attentes des lecteurs.

Cette incursion dans les usages du traité au sein du grand-duché permet, dès lors, de dévoiler en amont la double nature du *Della Repubblica fiorentina*, conçu à la fois comme un projet politique de réforme institutionnelle et comme un témoignage de l'histoire républicaine de Florence. L'action censoriale des lecteurs invite, par ailleurs, à redéfinir la portée subversive attachée au traité. Elle révèle, de fait, que la force transgressive du texte réside bien moins dans la dénonciation du pouvoir tyrannique exercé par le régime médicéen, que dans le portrait que Giannotti dresse du personnel politique. C'est donc à l'aune de l'histoire de la transmission du traité que s'éclairent rétrospectivement les précautions prises par l'auteur à l'égard de la circulation du texte. Si Giannotti s'attache de son vivant à maîtriser les canaux de diffusion du livre autographe, c'est bien parce que le traité met en scène l'élite patricienne que l'auteur avait côtoyé sous la dernière République et durant l'exil. Or, en rendant compte des implications des grandes familles au sein du dernier gouvernement et de la résistance républicaine, le texte pouvait éventuellement entraver le programme de réconciliation des familles anti-medicéennes graciées par le nouveau régime. D'autre part, le traité se faisait surtout le relais des critiques véhémentes lancées à l'encontre des *grandi* qui, selon les termes de Giannotti, étaient assoiffés de pouvoir et s'étaient rendus responsables non seulement du retour des Médicis en 1530 mais également de l'échec des projets de restauration républicaine. Ce sont donc les risques d'une éventuelle réappropriation de cette histoire controversée de la République florentine qui justifient *a posteriori* le choix de l'auteur de mettre le livre sous scellé.

Il faudra, finalement, attendre le XVIII^e siècle pour assister à la publication du traité, imprimé en 1721 à Venise par les presses du typographe d'origine allemande Giovanni Gabriele Hertz (Annexe 25)⁴⁷. L'édition, qui exhume le texte « qui ne circulait manuscrit qu'entre quelques mains », est confié aux soins du chevalier de Santo Stefano, Francesco Settimanni, exilé par Côme III dès 1713 et responsable de l'édition de la *Storia fiorentina* de Benedetto Varchi (1720) ou encore de celles de Bernardo Segni (1722-23) et de Filippo de' Nerli (1728)⁴⁸. La publication s'inscrit donc dans un vaste

chapters and parts of book II is likely the result of a copyist's choice, as these chapters deeply criticize the former republican regimes of Florence. Whatever the case may have been, the fact remains that more than half of *Repubblica Fiorentina's* manuscripts give a shorter version of the work, and that there is no evidence that this was due to the author's intention ». L'hypothèse selon laquelle cette version abrégée pourrait avoir été produite par Giannotti lui-même a été ici évincée, puisque, ainsi que nous l'avons vu, l'exercice de découpage-remontage du texte introduit une incohérence syntaxique qu'il est difficile d'attribuer à l'auteur.

⁴⁷ *Della Repubblica Fiorentina di Messer Donato Giannotti, libri quattro*, Gio. Gabbriel Hertz, Venise, 1721. À propos du rôle de la famille Hertz au sein du marché du livre, B. DOOLEY, *Science, Politics and Society in XVIIIth century Italy. The "Giornale de' Letterati d'Italia" and Its World*, New York-Londres, 1991, p.50-54 ; M. INFELISE, *L'editoria veneziana nel Settecento*, Franco Angeli, Milan, 1989, ad indicem.

⁴⁸ Concernant Francesco Settimanni, G. BENEDETTI, *Notizie e documenti intorno la vita di Francesco Settimanni*, Tipografia Cooperativa, Florence, 1875. Ainsi que le souligne Anton Francesco Marm, le 15 octobre 1721, à propos de la publication par Francesco Settimanni de la *Storia fiorentina* de Varchi réalisée un an plus tôt : « Visto che l'attentato gli è riuscito bene, ha stampato poi la *Repubblica fiorentina* di Donato Giannotti, che andava manoscritta in poche mani » (in E. ROSSI, « La

programme d'édition des textes du XVI^e siècle, destiné à célébrer l'âge d'or de la République et relevant d'une entreprise éditoriale de contestation du régime en place. C'est ainsi sur le fond du déclin de la dynastie des Médicis que le traité, grâce à l'initiative d'un Florentin appartenant à une nouvelle saison de l'exil anti-médicéen, recouvre sa double dimension, politique et historique, afin d'être mis au service de la résistance car non seulement le livre « recèle de maximes politiques et d'excellents enseignements » mais il « éclaire l'histoire florentine »⁴⁹. Si le texte bénéficie à Venise d'une licence d'impression octroyée par les Réformateurs du Studio de Padoue à l'imprimeur, aucun indice ne demeure quant à la circulation ou à la réception du livre imprimé à Florence⁵⁰. Et pourtant, il convient de remarquer que l'édition préparée par Settmani se fonde sur la version mutilée du traité, mettant sous silence les attaques lancées à l'encontre du groupe dirigeant. L'acte de publication garantit donc la transmission d'une mémoire expurgée de la cité, au prix d'une altération du sens du traité républicain. Cette version constituera la tradition éditoriale du texte durant plus d'un siècle, jusqu'à ce que, dans le contexte du *Risorgimento*, F.-L. Polidori ne rétablisse le texte dans son intégralité lors de l'édition des œuvres complètes de Giannotti⁵¹.

pubblicazione delle *Storie* del Varchi e del Segni », *Giornale storico della letteratura italiana*, vol.CXVII, 1941, p.43-54, en particulier p.48).

⁴⁹ L'Avis au lecteur qui précède le texte souligne ce double niveau de lecture du traité : « E nel vero trattandosi in essa nel medesimo tempo di tutte le Repubbliche Greche, della Romana, e della Veneziana, è ripiena di massime politiche, e d'ottimi insegnamenti. Oltre di che ho volentieri intrappresa questa fatica, dando il presente libro alla Fiorentina Storia grandissimo lume, dichiarando con qual forma, ordinamento quella Repubblica fosse governata : e trattando insiememente molti fatti occorsi, e le loro vere cagioni ».

⁵⁰ « Noi Riformatori dello Studio di Padova, havendo veduto per la Fede di revisione, et approbationi del P.F. Tomaso M. Gennari Inquisitore, nel Libro Intitolato, La Republica Fiorentina di M. Donato Giannotti Libri quattro, non v'esser cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, et parimente per Attestato del Secretario Nostro ; niente contro Prencipi, et buoni costumi, concedemo la Licenza a Gio. Gabriel Hertz Stampatore, che possi esse stampato, osservando gli ordini in materia di Stampe, et presentando le solite copie alle Pubbliche Librerie di Venetia, et di Padoa. Dat. 24 Agosto 1721. [*blanc*] ; Francesco Soranzo Proc. Reff. ; Pietro Grimani Cav. Proc. Reff. Agostino Gadaldini Secretario ».

⁵¹ « Della Republica fiorentina » in *Opere politiche*, op. cit., vol.I, p.58-288. Cette édition est réalisée à partir du manuscrit semi-autographe, BMF, Mar. C 13. Le texte a cependant été corrigé grâce à la consultation d'autres manuscrits (signalée dans les notes) et grâce à l'introduction de variantes arbitraires (G. CADONI « Intorno all'autografo della 'Repubbliche fiorentina' », op. cit., p.151-152).

CONCLUSION

Parvenus au terme de notre parcours, il nous paraît désormais possible de reprendre le fil des hypothèses esquissées en introduction, celles-ci s'inscrivant à un triple niveau de l'analyse. La première a trait à la lecture interprétative des textes de Giannotti ; la seconde concerne plus généralement l'évolution de la pensée républicaine au XVI^e siècle ; la dernière relève de considérations méthodologiques quant à la possibilité de proposer une histoire renouvelée de la pensée politique et intellectuelle en empruntant une approche distincte, centrée sur la question de la communication de l'information et de la circulation des textes.

1. La République de Venise et la République de Florence

Notre travail a eu comme ambition de différencier l'analyse du dialogue *Della Repubblica de' Viniziani* de l'étude du traité *Della Repubblica fiorentina*, au risque d'aboutir à une lecture parcellaire et désarticulée des écritures républicaines de Giannotti. Nous voudrions, en conclusion, interroger l'articulation entre les deux textes, sujet qui apparaît comme la pierre d'achoppement de la critique giannottienne et autour duquel le discours historiographique a eu tendance à se fragmenter.

La critique s'est attachée à démontrer combien le problème issu de cette confrontation comporte deux aspects, d'ordre théorique et méthodologique, quant aux discours républicains de l'auteur. D'une part, la difficulté tient à expliquer le passage entre la célébration du modèle vénitien, envisagé comme une République désarmée et modérée de nature oligarchique, et la proposition dans le traité d'un projet de réforme populaire, centré sur l'armement des citoyens. D'autre part, l'embarras procède de la possibilité de concilier la démarche empirique du dialogue, qui se construit sur l'*experientia* du temps présent, et le caractère théorique du projet de réforme florentin, qui découlerait d'une réflexion abstraite sur la meilleure forme de gouvernement. La confrontation entre les deux textes a ainsi donné lieu à la formulation de deux thèses divergentes qu'il est possible de ramener aux différentes traditions historiographiques que nous avons distingué en introduction. Dans la perspective de l'histoire des doctrines et des institutions d'origine italienne, la tendance a été celle de souligner la contradiction entre les textes en postulant une rupture dans l'orientation politique de Giannotti provoquée par sa participation au gouvernement républicain de Florence de 1527-1530¹. En

¹ C'est, par exemple, la lecture qui a été privilégiée par G. Cadoni, comme nous l'avons vu tout au long de ce travail. En Italie, l'originalité de la dernière monographie consacrée à Giannotti, A. TAFURO, *Dalla Repubblica di Venezia alla Repubblica fiorentina*, op. cit., a justement consisté à chercher une forme de réconciliation entre les textes. Cependant, c'est à travers

revanche, l'effort de réconciliation entre histoire politique et intellectuelle qui caractérise outre-Atlantique les études sur la pensée républicaine, a conduit à émettre l'hypothèse d'une continuité entre les principes méthodologiques et les modèles politiques proposés dans les deux écrits. La justification d'une cohérence entre les textes a ainsi reposé sur une représentation harmonieuse de l'idéologie républicaine de Giannotti où la proposition de réforme de Florence s'inscrirait dans le prolongement du dialogue sur Venise². Entre la thèse d'une fracture irrémédiable et celle d'une continuité sans faille, l'analyse que nous avons proposée invite, au contraire, à lire les deux textes sous le signe de la complémentarité. Nous voudrions dès lors reprendre, dans une brève synthèse, le résultat de nos recherches, afin de démontrer combien le dialogue et le traité se présentent sous la forme d'un diptyque, comme les deux panneaux d'une même œuvre qui doivent être lus ensemble sans toutefois céder à la tentation de les opposer ou, au contraire, de les superposer.

En dégageant l'étude du *Dialogo* de l'emprise de la littérature sur le Mythe de Venise, la première partie a dévoilé combien le *Della Repubblica de' Viniziani* se présente comme un texte de frontière, pensé et fabriqué entre deux villes et deux traditions républicaines. La reconstruction du processus de rédaction, l'analyse interne des stratégies d'écriture, ainsi que l'histoire de la publication et des rééditions du livre, ont révélé que le texte occupe une fonction divulgatrice en garantissant la transmission d'un savoir républicain. Ainsi, bien loin d'apparaître comme le lieu de célébration d'une exemplarité vénitienne ou comme la proposition d'une réforme oligarchique des institutions à Florence, le *Della Repubblica de' Viniziani* répond, au moment de son écriture, à une exigence cognitive, et satisfait, à l'heure de sa parution, au besoin de réactualiser la réflexion sur les formes de gouvernement républicain. La seconde partie, en adoptant une approche archéologique de l'écriture et une lecture circonstanciée des formes de circulation du manuscrit du *Della Repubblica fiorentina*, a mis en perspective la nature instable du traité, irréductible à une formule unique. Le support manuscrit est ainsi apparu comme le dépositaire de pratiques scripturaires différenciées où se conjuguent, d'un côté, une écriture de l'expérience qui vise à rendre compte de l'échec de la République florentine, et, de l'autre, une écriture de l'exil qui est dictée par l'histoire tourmentée des *fuorusciti*. L'idée d'une pluralité d'écritures, a ainsi permis de rejeter une acception monolithique du traité comme programme de réforme et, du même coup, l'hypothèse selon laquelle le *Della Repubblica fiorentina* illustrerait l'épuisement de la pensée républicaine florentine.

Si nos analyses ont donc permis de nuancer les définitions figées proposées par la critique giannottienne, elles révèlent, par ailleurs, combien la compréhension de l'engagement de Giannotti se

un regard rétrospectif que l'auteur a proposé d'établir une ligne de continuité et de cohérence, en lisant l'ensemble du corpus à la lumière du dernier traité sur Florence, dans le but de forcer la thèse d'une unité.

² Il s'agit évidemment de la lecture proposée par J.G.A Pocock soucieux d'établir une ligne de continuité dans la tradition républicaine construite autour de la perpétuation des principes aristotéliens et machiavéliens.

situé à l'intersection de ces deux types de discours républicain. La lecture croisée des textes dévoile la spécificité de chaque pratique d'écriture et invite, dès lors, à saisir la multiplicité des modèles d'engagement de l'auteur. C'est en mettant face à face les deux écrits qu'il est possible de faire la différence entre la démarche cognitive du dialogue et la tension vers l'action qui anime le traité ; d'expliquer les implications du choix entre une publication imprimée ou manuscrite ; de cueillir le sens du recours à une langue italienne ou, au contraire, à une forme expressive proprement florentine. La confrontation entre les deux écrits ne s'épuise pas dans l'hypothèse d'une rupture ou d'un prolongement : elle permet, au contraire, de refléter la manière dont les deux textes s'éclairent réciproquement.

Et tandis que la critique s'est attachée à souligner la diversité des postulats méthodologiques qui guident la réflexion sur Venise et sur Florence, nos analyses suggèrent combien cette pensée binaire risque de fausser la lecture interprétative des textes. La question du rapport entre la démarche empirique et la théorisation abstraite des traités humanistes ne saurait se réduire à la thèse d'une exclusion radicale ou, au contraire, à celle d'une conciliation harmonieuse : c'est, en revanche, cas par cas qu'il convient d'examiner comment ces principes de l'analyse politique s'articulent. Alors que la description des institutions vénitiennes semble se ranger du côté d'un savoir empirique acquis par une expérience directe de la République de Saint Marc, nos recherches ont révélé combien l'écriture du *Dialogo* s'appuie également sur une réflexion critique quant à l'historiographie humaniste, qui se traduit par l'adoption d'une forme dialogique particulière. Par ailleurs, bien que le point de départ du traité sur Florence réside dans une théorisation de la meilleure forme de gouvernement d'origine aristotélicienne, notre analyse a indiqué combien cette réflexion est médiatisée par deux expériences fortes, celle de la chute de la République en 1530 et celle de la République florentine en exil. Dès lors, c'est bien dans la confrontation entre ces deux écritures qu'il paraît possible de cueillir la combinaison sans cesse renouvelée entre la formation humaniste de l'auteur et son engagement républicain. Nous ne pouvons, à ce stade, que regretter l'existence d'une édition mettant côte à côte le *Della Repubblica de' Viniziani* et le *Della Repubblica fiorentina*, dans la mesure où seule une lecture d'ensemble des deux textes permet de faire affleurer les différentes voies qu'emprunte la participation de Giannotti au débat républicain.

2. De la République de Florence à l'Italie ?

La seconde hypothèse que nous avons esquissée en introduction, et qui, on l'espère, est apparue en filigrane dans l'ensemble de notre propos, a trait aux transformations que le nouveau contexte, florentin et italien, insuffle à la pensée républicaine à partir de la troisième décennie du XVIe

siècle. Cette hypothèse dérive ici de la seule lecture de Donato Giannotti, et il va sans dire qu'elle ne pourra être étayée qu'à la lumière d'un corpus plus vaste, étendu à l'ensemble des textes républicains qui sont produits ou qui circulent à partir des années 1530. Nous ne prétendons donc pas épuiser la question de la perpétuation de l'idéologie républicaine florentine au cours du XVI^e siècle, mais seulement indiquer certaines hypothèses qui émanent de notre étude de cas.

Partons d'un constat simple, celui de la permanence de l'esprit républicain florentin, alors même que la cité assiste à la disparition des formes de gouvernement libre. Contrairement à la thèse d'un épuisement de la réflexion républicaine, la vie des textes de Giannotti révèle combien cette pensée politique demeure féconde durant la construction du duché médicéen en Toscane. Cependant, et ce malgré la distance qui sépare les deux formes d'écriture que nous avons étudiées, le dialogue et le traité témoignent de l'ancrage de la pensée républicaine dans un nouvel espace, qui n'est plus celui de la commune, mais celui de la péninsule italienne, voire de l'Europe. Dans les deux cas, la rédaction ainsi que la diffusion des écrits se situent dans un espace non-florentin. Cette affirmation tient de l'évidence si l'on considère que la consolidation du pouvoir princier en Toscane contraint nécessairement la pensée républicaine à se développer en dehors des murs de la cité, d'une part à cause des condamnations à l'exil de ses acteurs, d'autre part à cause de la censure qui entrave la circulation des textes. Le débat sur la République se prolonge inévitablement dans une écriture expatriée qui se réalise et se transmet à l'extérieur des enceintes de Florence. Pour autant, l'inscription des textes dans ce nouvel espace invite à interroger les effets de ce changement d'échelle sur l'évolution de la pensée florentine.

Comme nous l'avons vu, si l'engagement de Giannotti demeure strictement florentin au regard des objectifs qu'il poursuit, c'est toutefois dans son déploiement au-delà de ses frontières naturelles que cette pensée politique s'élabore et se formalise. Après trois brèves années au service de la République, l'ancien secrétaire médite, écrit et corrige ses textes en sillonnant la péninsule, et en faisant l'expérience d'autres formes et de pratiques républicaines : celles de la République de Venise bien sûr, mais aussi celle d'une République florentine exilée qui se ramifie à l'échelle de la péninsule, et celle d'une chimérique République des Lettres que l'auteur récuse. Ainsi, c'est dans un rapport d'opposition ou d'analogie avec d'autres modèles républicains que l'auteur construit une nouvelle parole politique. Il en résulte, dès lors, une sorte de tension dans le corpus entre l'horizon strictement florentin de la réflexion et la nécessité de situer le débat à une nouvelle échelle, celle de la péninsule.

Le fait d'envisager l'Italie comme l'espace de réflexion de la pensée républicaine florentine n'a rien d'innovant. Rappelons que dès la fin des années 1530, la rédaction par Francesco Guicciardini de la *Storia d'Italia* a précisément pour objectif de montrer que la ruine de Florence ne s'éclaire qu'à la lumière de la crise de la liberté italienne provoquée par les Guerres d'Italie et l'invasion des puissances étrangères. L'idée selon laquelle la chute de la République de 1530 s'explique, historiquement, en

adoptant une vision d'ensemble de la situation italienne à partir de 1494, s'affirme sans doute progressivement aux yeux des contemporains. Mais ce qui distingue Giannotti de la génération précédente est de considérer l'Italie non seulement comme un observatoire privilégié pour comprendre l'échec républicain à Florence, mais aussi comme le cadre dans lequel agir pour restaurer le gouvernement libre dans la cité. Les stratégies diplomatiques auxquelles participe l'exilé indiquent combien le sort de la résistance républicaine dépend désormais de son inscription, au-delà des murs de la cité, dans le jeu des grandes puissances européennes. C'est, cependant, l'histoire du *Della Repubblica de' Viniziani* qui illustre sans doute le mieux ce phénomène de décroisement du discours républicain. En choisissant de publier la description des institutions vénitiennes, qui plus est dans une langue littéraire italienne soigneusement limée, Giannotti répond au besoin de réactualiser, à l'échelle péninsulaire, le débat républicain. À la fin des années 1530, le passage du manuscrit au livre imprimé, ainsi que le choix d'une langue « démunicipalisée », témoignent d'un progressif éloignement de l'enracinement local de la réflexion républicaine : la question de la République relève désormais d'un défi national puisqu'il en va de la liberté de la péninsule. Ainsi, tandis que l'ancrage de la réflexion dans un espace italien relevait d'un facteur historique d'explication, il semble se profiler, à partir de la fin de la troisième décennie du XVI^e siècle, comme une nécessité politique.

Il devient alors possible de cueillir dans les discours de Giannotti une tension qui, bien loin de renvoyer à une contradiction, cristallise les nouvelles exigences de la pensée républicaine florentine. Afin de trouver une nouvelle efficacité dans le présent, le débat sur la République s'inscrit désormais dans un double horizon, celui de la cité qu'il faut réformer et celui de l'Italie dont dépend la restauration de la liberté. Si l'espace italien fournit la matrice d'une nouvelle pensée républicaine, il convient cependant de se garder d'ériger Giannotti en champion d'un projet d'unification de la péninsule³. L'idée d'une unité de l'Italie demeure, dans l'ensemble de sa production, de l'ordre d'une projection idéologique qui renvoie au mythe de la Rome antique, sans jamais se traduire en un programme étatique ou institutionnel. Néanmoins, s'il est une originalité de Giannotti, notamment face à ses illustres prédécesseurs Machiavel et Guichardin, elle réside sans doute dans la volonté de « déflorentiniser » la discussion républicaine.

3. La communication de l'information et la circulation des textes : de nouvelles perspectives pour l'histoire de la pensée politique

³ Concernant, par exemple, l'ancrage de la pensée de Machiavel dans l'espace politique de la péninsule, il convient de renvoyer à l'intervention de G. INGLESE, « L'Italia come spazio politico nel *Principe* e nei *Discorsi* », lors de la Conférence Internationale *Machiavelli's The Prince: Five Centuries of History, Conflict, and Politics*, organisée à Brunel University, Londres, 29-31 mai 2013.

Le dernier point que nous voudrions soulever avant de conclure a trait aux cadres méthodologiques que nous avons mobilisés afin de proposer une lecture alternative des textes de Giannotti et une nouvelle analyse de la pensée républicaine florentine du XVI^e siècle. Notre travail a eu pour ambition d'esquisser une approche renouvelée de l'histoire politique et intellectuelle, en introduisant deux types de questionnements, celui de la communication de l'information comme matrice de l'écriture, et celui de la circulation des textes. Nous souhaitons, au terme de cette démonstration, attirer l'attention sur les nouvelles perspectives que ces deux démarches sont susceptibles d'ouvrir pour l'étude de la pensée politique.

Selon des perspectives variées, le XVI^e siècle a pu être considéré comme le théâtre d'une accélération et d'une intensification de la circulation de l'information : un phénomène rendu nécessaire par des facteurs aussi divers que les grandes découvertes géographiques ou la dimension européenne des conflits politiques et religieux, et favorisé par la mise en place de nouvelles techniques (de l'imprimerie aux systèmes de poste) ainsi que par un accroissement de la mobilité des hommes⁴. Dans le cadre de l'histoire politique italienne, l'attention à la circulation des nouvelles a emprunté deux directions particulières. D'un côté, l'étude des pratiques diplomatiques et des formes de communication qui les sous-tendent (depuis la correspondance officielle des ambassadeurs jusqu'aux systèmes informels d'informateurs) a conduit à envisager la circulation de nouvelles du point de vue de l'action politique et de l'exercice du pouvoir. Les systèmes de transmission de l'information ont ainsi été inscrits dans la perspective de la prise de décision des dirigeants et de l'application des directives de la part des correspondants⁵. D'un autre côté, le développement d'un tout autre type de support, tels les *avvisi* ou les *gazzette* qui impliquent également une diversification des destinataires de l'information politique, a favorisé un questionnement d'une nature distincte sur l'éventuelle apparition, même sous forme embryonnaire, d'une « opinion publique » dans l'Italie du XVI-XVII^e siècles⁶. Parallèlement à ces deux directions, nos recherches nous ont invités à poser une question

⁴ Il s'agit ici d'une affirmation péremptoire qu'il conviendrait évidemment de nuancer. L'idée d'une accélération dans la transmission des lettres et des nouvelles doit évidemment être manipulée avec précaution. Rappelons, par exemple, que dans l'édition de 1966 de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Collin, Paris, F. Braudel lui-même corrige ses affirmations quant à l'hypothèse d'une augmentation de la vitesse de circulation des nouvelles.

⁵ Ainsi que nous avons eu l'occasion de le rappeler au cours de ce travail, l'attention au développement des relations diplomatiques entre les États a largement contribué à un regain d'intérêt à l'égard des formes de communication diplomatique. Rappelons ici les travaux de R. Fubini sur la diplomatie florentine du X^e siècle, ou plus récemment les nouvelles directions de recherche proposées par A. Contini et D. Frigo concernant la diplomatie florentine du XVI^e siècle, ou encore celles de F. Leverotti et F. Senatore sur Milan.

⁶ On pense par exemple aux travaux de M. INFELISE, « Roman avvisi: Information and Politics in the seventeenth Century », in *Court and Politics in Papal Rome 1492-1700*, sous la dir. de G. Signorotto et M.A. Visceglia, Cambridge University Press, Cambridge, 2002, p.212-228 ; « From merchants' letters to handwritten political avvisi: notes on the origins of public information », *Cultural Exchange in Early Modern Europe*, vol.III, *Correspondence and Cultural Exchange in Europe 1400-1700*, sous la dir. de F. Bethencourt et F. Egmond, Cambridge University Press, Cambridge, 2007, p.33-52.

d'un nouvel ordre, celui du passage de la circulation de l'information à l'élaboration d'une écriture républicaine⁷.

Dans notre étude du *Della Repubblica de' Vinitiani* et du *Della Repubblica fiorentina*, nous avons mis en lumière les formes multiples de communication qui forment le substrat de l'écriture politique. L'inscription de Giannotti dans un enchevêtrement complexe de réseaux d'informations est ici apparue comme une condition nécessaire au déploiement de sa réflexion. Nous nous sommes ainsi attachés à reconstruire les différents niveaux, formels et informels, de cette communication, en soulignant en particulier combien les multiples fonctions que Giannotti recouvre en tant que secrétaire (à la fois secrétaire privé d'ambassadeur, secrétaire de la République, et secrétaire de cours cardinalices) lui permettent de pénétrer au plus près des systèmes de transmission de l'information, en le faisant accéder aux correspondances officielles, aux espaces clos des conseils, et en l'autorisant à recueillir les voix disparates des dirigeants ou des informateurs sur les places publiques. En retraçant ces mécanismes de circulation de l'information, c'est-à-dire en levant le voile sur les multiples acteurs qui font office d'intermédiaires et sur les différents canaux qui véhiculent les nouvelles, c'est la frontière fragile entre une dimension « publique » et « privée » du politique qui a été mise en évidence, rejoignant par ce biais un courant de la recherche largement développé qui s'est attaché à démontrer combien cette dichotomie postulée ne saurait constituer le trait particulier d'une éventuelle modernité politique⁸. Notre souci premier, cependant, a été celui de sonder le rapport qui existe entre deux types de parole politique : d'un côté, l'information (écrite ou orale) dont le rythme de production et de transmission est dicté par l'urgence des événements, de l'autre, l'élaboration d'un discours politique qui s'inscrit dans le temps long de la réflexion⁹.

Or, faire valoir combien le flux de nouvelles alimente l'écriture ne signifie pas simplement affirmer que la collecte d'informations rend possible ou légitime la réflexion politique. Cette approche implique également d'interroger la nature même du discours qui se profile comme une démarche de connaissance, le lieu de construction d'un « savoir républicain ». Tout en reconnaissant que l'horizon de l'écriture demeure l'action immédiate, l'accent mis sur les formes d'investigation qui président à l'élaboration des textes suggère de les insérer dans un processus général de construction d'un savoir

⁷ Le seul ouvrage, nous semble-t-il, qui soulève cette question est *L'informazione politica in Italia (secoli XVI-XVIII)*, Actes du séminaire organisé à la Scuola Normale Superiore Pisa le 23 et 24 juin 1997, sous la dir. d'E. Fasano Guarini et M. Rosa, Scuola Normale Superiore, Pise, 2001. Il s'agit cependant d'un recueil d'interventions qui, par sa nature même, ne vise pas à formuler ce problème de façon méthodique.

⁸ En plus des ouvrages cités tout au long de ce travail, voir la synthèse historiographique proposée par D. GOODMAN, « Public Sphere and Private Life : Towards a Synthesis of Current Historiographical Approaches », *History and Theory*, vol.31/1, 1992, p.1-20.

⁹ Il convient de souligner qu'une question du même ordre se pose pour l'élaboration des *Relazioni* présentées devant le Sénat par les ambassadeurs vénitiens à leur retour. Ce type de discours, adressé aux dirigeants du gouvernement, diffère évidemment des écritures politiques que nous avons analysées au cours de notre travail. Il serait intéressant, cependant, de s'interroger sur l'articulation entre ces deux formes d'intervention, en les examinant du point de vue de leur construction commune sur les réseaux de circulation de l'information politique.

politique. Ainsi, l'expression « savoir républicain », entendue à la fois comme un savoir-faire tendu vers l'action et une construction intellectuelle, se présente comme un moyen de libérer l'étude de la pensée politique d'une dichotomie réductrice, opposant théorie et pratique, pensée et action¹⁰. Elle ouvre par ailleurs la voie à un questionnement renouvelé quant à la circulation des textes républicains et aux pratiques de réappropriation de ces écrits qui, dans le contexte du grand-duché médicéen, semblent tenir de l'anachronisme historique, et qui, pourtant, font l'objet d'un nouveau type de transmission.

La question des formes de communication à l'origine de l'écriture a eu pour corollaire, dans notre travail, une étude de la circulation des livres, manuscrits et imprimés¹¹. À l'inverse de l'histoire intellectuelle qui tend à faire l'économie d'une analyse des vecteurs concrets de transmission des idées, nous avons privilégié une histoire matérielle de la pensée républicaine, qui seule nous permettait de déceler dans quelle mesure et selon quelles modalités celle-ci se reproduit et se diffuse au moment de la création du grand-duché en Toscane. Cette attention particulière aux pratiques de transmission des écrits s'est traduite par une double exigence. D'une part, nous avons proposé une histoire sociale et culturelle des acteurs engagés d'un bout à l'autre de la chaîne de fabrication et de circulation des textes, dévoilant ainsi l'identité des éditeurs, éventuellement des copistes et des correcteurs, mais aussi celle des bibliophiles qui assurent la conservation de ces objets livresques, et de leurs lecteurs, réels ou potentiels des textes. Ce tableau mérite évidemment d'être complété tant il est apparu que l'histoire de ces écrits mobilise une multitude de personnages. Une question laissée en suspens concerne, notamment, les traductions du *Della Repubblica de' Vinitiani*, en allemand dès le milieu du XVI^e siècle, et en latin en 1631 sans doute par Niccolò Crasso. Néanmoins, cette reconstruction partielle nous a permis de révéler combien la production et la circulation des textes se présentent comme un travail collectif, une entreprise partagée par de multiples acteurs¹². D'autre part,

¹⁰ Le développement de ce questionnement, au cours de mes recherches, doit beaucoup aux échanges entretenus avec ma directrice de thèse, Antonella Romano, quant à l'histoire des sciences et des savoirs, et de l'éventuelle influence que les nouvelles interrogations qui guident aujourd'hui ce domaine de la recherche pourraient avoir dans le cadre de l'histoire de la pensée politique. La question de la « circulation des savoirs » a particulièrement nourri cette réflexion, tant pour la définition du concept de « savoir » qu'elle propose que pour la façon dont elle envisage les vecteurs concrets de la circulation, soit la mobilité des agents et des textes. Je me contenterai ici de ne citer que deux références qui ont été particulièrement importantes dans le développement de mon questionnement : S. BREVAGLIERI et A. ROMANO (sous la dir. de), « Produzione di saperi, costruzione di spazi », *Quaderni storici*, vol. 142/1, 2013 ; C. JACOB (sous la dir. de), *Les lieux de savoir*, 2 vol., Paris, Albin Michel, 2007-2011.

¹¹ Concernant cette double acception du livre, on renvoie à J.D MELLOTT, « Qu'est-ce qu'un livre ? Qu'est-ce que l'histoire du livre ? », *Histoires et Civilisations du livre*, 2, 2006.

¹² Il convient ici de souligner combien l'intégration de disciplines, telles que la critique textuelle ou la bibliographie matérielle, a contribué à engager une nouvelle réflexion centrée sur la pertinence de la catégorie d'auteur. En mettant en scène les intervenants divers qui interviennent dans le processus de production et de circulation du livre, l'auteur est apparu comme une entité fragile et poreuse. Or, la question se pose de savoir dans quelle mesure cette fragmentation de l'*auctoritas* (au sens double d'autorité et d'auctorialité) pourrait permettre une approche renouvelée de la pensée politique. Voir par exemple, R. CHARTIER, « Figures de l'auteur », in *L'ordre des Livres*, op. cit., p.35-67 ; et en particulier F. BARBIER, « Gutenberg et la naissance de l'auteur », *Geschichte des Buchdrucks, Gutenberg Jahrbuch*, vol.83, 2008, p.109-127 ; R. MOUREN, « Anthropologie de l'auteur de la première modernité. Réflexions historiographiques et méthodologiques sur les éditions

nous nous sommes attachés à questionner les supports matériels qui véhiculent les textes, en cherchant à révéler combien leurs inscriptions, manuscrite ou imprimée, font advenir leur statut et provoquent des déplacements de sens. C'est ainsi le mouvement même de transmission des écrits que nous avons mis en évidence. L'histoire de la circulation des textes de Giannotti nous a alors invités à cartographier un espace républicain aux multiples échelles. Au lieu d'enraciner le débat dans son lieu d'expérimentation, réduit à la cité de Florence, la production et la circulation des livres ont suggéré de lire le déploiement de la pensée républicaine en fonction d'une géographie propre, ne correspondant à aucune frontière politique ni même linguistique.

L'introduction de ces questionnements dans l'histoire de la pensée politique et intellectuelle du XVI^e siècle, notamment par la mobilisation d'instruments méthodologiques demeurés jusqu'ici en marge de ces disciplines particulières, semble ainsi ouvrir la voie vers de nouvelles perspectives de recherche. En particulier, l'histoire des pratiques de lecture et d'appropriation des livres se profile comme un moyen d'interroger à nouveaux frais le phénomène de réappropriation de la pensée républicaine à la fin du siècle. En privilégiant ici une approche biographique, centrée sur la lecture interprétative des écritures républicaines de Giannotti, la question des usages posthumes de ses textes est demeurée aux confins de l'analyse. Celle-ci n'a été soulevée que dans l'Épilogue dans la mesure où les formes de conservation et de transmission du manuscrit du *Della Repubblica fiorentina* dans le contexte du Grand-duché médicéen nous sont apparues révélatrices de la nature particulière du traité. L'histoire de la circulation des écrits de Giannotti nous invite, cependant, à sonder de façon nouvelle le problème de la diffusion et d'une éventuelle reconfiguration de la culture politique républicaine, à l'heure du principat médicéen. C'est ainsi vers un décloisonnement, chronologique et géographique, que semble pouvoir s'engager l'étude de la pensée républicaine florentine.

savantes », in *Cinquante ans d'histoire du livre De l'apparition du livre (1958) à 2008 : bilan et perspective d'une discipline scientifique*, Villeurbanne et Lyon, 2008.